No. ~~22142.6~~

Vol. 28

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/nouvellebiograph28hoef

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME VINGT-HUITIÈME.

—

Kœhler. — La Laure.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB,

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Vingt-Huitième.

4129/34

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56

M DCCC LIX.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

2242.6
v.28
X7.1.1(85+ v.28

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

K

KŒHLER (*Jean-David*), historien et numismate allemand, né à Colditz, près de Leipzig, le 18 janvier 1684, mort à Gœttingue, le 10 mars 1735. Il étudia à Gœttingue, devint secrétaire du baron de Stralheim, ambassadeur de Suède, qu'il accompagna à Deux-Ponts. En 1710 il fut appelé à Altorf comme professeur de logique, et fut peu de temps après nommé bibliothécaire de l'université. En 1714 il obtint la chaire d'histoire, et fut chargé en 1717 de l'éducation du markgrave de Baireuth. En 1725 il devint professeur d'histoire à l'université de Gœttingue. Parmi les cent et quelques ouvrages qu'il a laissés, et dont on trouvera la liste dans le *Lexikon* de Meusel, nous citerons : *De inclyto libro poetico Theuerdank;* Altorf, 1714 et 1719, in-4°; réimprimé par les soins de Hommel; Nuremberg, 1790, in-4°; — *Elementa Chronologiæ;* Altorf, 1717, in-8°; — *Chronologia historiæ universalis ad nostra usque tempora;* Altorf, 1719; Nuremberg, 1736, in-fol.; — *Fasti Universitatis Aldorfinæ;* Altorf, 1719-1723, 5 vol. in-4°; — *De Bibliotheca Caroli Magni;* Altorf, 1727, in-4°; — *Historia Comitum de Wolfstein;* Leipzig, 1728, in-4°; — *Historische Münzbelustigungen* (Amusements numismatiques); Nuremberg, 1729-1755, 22 vol. in-8°; avec 2 vol. de tables, publiés par Bernhold à Berlin, 1764-1765, in-4°; les derniers volumes de cet ouvrage, intéressant et curieux, dans lequel sont expliquées beaucoup de médailles et de monnaies, sont dus à Gatterer et à Jean-Tobie Kœhler; le premier volume a été traduit en français, par Formey; Berlin, 1740, in-4°; — *Kurzgefasste deutsche Reichshistorie* (Abrégé de l'Histoire de l'Empire d'Allemagne); Francfort et Leipzig, 1736 et 1751, in-4°; Nuremberg, 1767, in-4°; — *Anleitung zu der alten und mittleren Geographie* (Éléments de la Géographie ancienne et de celle du moyen âge); Nuremberg, 1737, 2 vol. in-8°; ibid., 1745, 1765 et 1778, 3 vol. in-8°, avec 37 cartes; ces trois dernières éditions, augmentées, sont dues à Will; — *Descriptio Orbis antiqui XLIV tabulis exhibita;* Nuremberg, in-fol.; — *Ehrenrettung Joh. Guttenbergs* (Justification de Jean Guttenberg); Leipzig, 1741, in-4°; — *Historische Nachricht von den Hofämtern des Herzogthums Braunschweig und Lüneburg* (Histoire des Charges de la Cour des ducs de Brunswick et de Lunebourg); Gœttingue, 1746, in-4°. — Parmi les nombreuses dissertations de Kœhler, nous mentionnerons : *De Familia Stauffensi;* — *De Familia Franconica;* — *De Familia Saxonica;* — *De Familia Carolingica;* — *De Familia Luxemburgensi* (ces cinq mémoires généalogiques, publiés de 1721 à 1731, ont été réunis plus tard sous le titre de *Systema Familiarum augustarum;* — *De Carolo ultimo Burgundiæ duce;* — *De Donatione Mathildina;* — *De Frederico V, rege Bohemiæ;* — *De Gerberto, postea Sylvestro II;* — *Fata ducatus Alemanniæ et Sueviæ;* — *De Arnoldo Brixiensi;* — *Elogium Joh. Ziska;* — *Specimina II Controversiarum in Historia Germanica*, etc. Comme éditeur, Kœhler a publié : *Marq. Freheri Directorium in omnes fere chronologos et historicos;* Nuremberg, 1720 et 1734, in-4°; une nouvelle édition de cet ouvrage, utile pour trouver les auteurs à consulter sur un événement historique, fut donnée par Hamberger; Gœttingue, 1772, in-4°; — *Imhofii Notitia Procerum S. Romani Imperii;* Tubingue, 1732-1734, 2 vol. in-fol.; — *Weberi Examen Artis Heraldicæ;* Gœttingue, 1753, in-8°; — *Sylloge aliquot Scriptorum de bene ordinanda et ornanda bibliotheca;* Francfort, 1728, in-4°; cet ouvrage contient : *J. Garnerii Systema bibliothecæ collegii Parisiensis Societatis Jesu;* — *Projet d'une nouvelle Méthode pour dresser le catalogue d'une*

bibliothèque, par Rostgaard; — *Fontanini Dispositio catalogi bibliothecæ Jos. Ren. imperialis*; — *D. G. Molleri Commentatio de technophysiotameis*. Enfin, Kœhler a encore donné des éditions du livre de Faber (*voy.* ce nom) : *Die Welt in einer Nuss* (Le Monde dans une Noix); Nuremberg, 1722, 1726, in-fol.; ibid., 1722, in-4°; et du *Lexicon diplomaticum* de Walther. On a publié un cours professé par Kœhler, sur la meilleure manière dont les savants peuvent profiter de leurs voyages, sous le titre de : *Anweisung für reisende Gelehrten* (Instruction pour les Savants en voyage); Francfort, 1762 et 1788, in-8°. E. G.

J.-M. Gesner, *Memoria Kœhleri*; Gœttingue, 1755, in-fol., réimprimé dans le tome I de la *Biographia Academiæ Gottingensis* d'Eyring. — Gatterer et J.-B. Kœhler, *J.-D. Kœhlers Leben* (en tête du tome XXII des *Münzbelustigungen* de Kœhler). — Schrœckh, *Lebensbeschreibungen berühmter Gelehrten*, t. II. — Hirsching, *Histor. litter. Handbuch*.

KŒHLER (*Jean-Tobie*), érudit et numismate allemand, fils du précédent, né à Altorf, le 17 janvier 1720, mort à Gœttingue, le 26 décembre 1768. Il étudia à Gœttingue l'histoire et les belles-lettres, et y devint en 1757 professeur de philosophie. On a de lui : *Nachricht von dem Leben Wiguleus Hunds* (Notice sur la vie de Wigulée Hund); Gœttingue, 1750, in-4°; — *Vintarus, primus inter Germanos artis salutaris peritia celebris, Caroli Magni medicus*; Gœttingue, 1757, in-4°; — *Dissertatio de Entio seu Henrico, Friderici II imperatoris notho, rege Sardiniæ, Romani Imperii per Italiam vicario*; Gœttingue, 1757, in-4°; — *Vollsttändiges Ducaten-Cabinet* (Cabinet complet des Ducats); Hanovre, 1758-1760, 2 vol. in-8°, ouvrage important, qui donne des détails intéressants sur la plupart des monnaies frappées en or au moyen âge et dans les temps modernes par les grands et petits souverains de l'Europe. Kœhler a pris une grande part à la rédaction des quatre derniers volumes des *Münzbelustigungen* de son père; il a aussi fait paraître de nombreux articles dans les *Hannöversche gelehrte Anzeigen*. Il a traduit en allemand le *Voyage de Blainville en Hollande, dans la haute Allemagne, en Suisse et en Italie*; Lemgo, 1764-1766, 3 vol. in-4°: ouvrage auquel il a ajouté, en deux volumes supplémentaires, une traduction du *Voyage d'Ed. Wright en Italie et en France*, et celle d'un *Voyage en France en Italie, dans les îles de la Grèce et en Allemagne, écrit par un Anglais*. Kœhler a aussi traduit en allemand les *Lettres de Clarke sur l'état de l'Espagne*; Lemgo, 1765, in-8°; enfin, on a de lui : *Sammlung neuer Reisebeschreibungen aus fremden Sprachen ubersetzt und mit Anmerkungen erläutert* (Collection de Voyages modernes, etc.); Gœttingue, 1767, in-8°. E. G.

Pütter, *Historia literaria Academiæ Gottingensis*, t. I, p. 195. — Nopitsch, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*.

KŒHLER (*Jean-Bernard*), érudit allemand, né à Lubeck, le 10 février 1742, mort à Bâle, le 3 avril 1802. Après avoir terminé ses études et visité la France et la Hollande, il enseigna pendant quelque temps la philosophie à Kiel, et vint ensuite à Gœttingue, où, en 1772, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences. Depuis 1781 jusqu'en 1786, il professa les langues grecque et orientale à l'université de Kœnigsberg. Dans sa vieillesse, il devint pauvre, et fut forcé d'accepter la place de correcteur dans une imprimerie de Bâle, où il mourut, dans la misère. On a de lui : *Eclogæ archæologicæ de Hymenæo et Talassione, Diis Græcorum et Romanorum nuptialibus*; Lubeck, 1757, in-4°; — *De Dote apud veteres Hebræos nubentium*; ibid., 1757; — *Observationes in sacrum codicem, ex scriptoribus profanis*; Gœttingue, 1759; — *Observationes in sacrum codicem, maxime ex scriptoribus græcis et arabicis*; Leipzig, 1763; et Leyde, 1765; — *Abulfedæ Tabula Syriæ, cum excerpto geographico ex Ibn ol Wardii Geographia et historia naturali, arabice edidit, latine vertit, notis explanavit*; Leipzig, 1766-1786, 2 parties; — *Notæ et Emendationes in Theocritum*; Lubeck, 1767; — une traduction allemande du *Phædon* de Platon; Lubeck, 1769; — *Emendationes in Dionis Chrysostomi Orationes Tarsicas*; Gœttingue, 1770, in-4°; — *Interpretationum et emendationum Juris Romani Liber LII*; Leipzig, 1792. R. L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — *Neue Allgemeine deutsche Bibliothek*, t. LXXII, p. 339.

****KOEKKOEK** (*Bernard-Cornelius*), peintre de paysage hollandais, né le 11 octobre 1803, à Middelbourg (Hollande). Fils d'un peintre de marine, il montra de bonne heure une vocation décidée pour la peinture de paysage, et pendant les trois ans qu'il passa à Amsterdam il étudia les maîtres dont cette ville possède des toiles, s'appropriant surtout la manière de Schelfhout et van Oos. Ses tableaux sont très-recherchés. Il reproduit la nature avec fidélité, mais il y introduit une certaine poésie dans la composition, et apporte une sévère exactitude dans l'exécution des détails. Établi à Clèves, M. Koekkoek a fondé dans cette ville une école de dessin. On a de lui : *Erinnerungen und Mittheilungen eines Landschaftsmalers* (Souvenirs et Communications d'un Peintre de Paysage); Amsterdam, 1841. L. L—T.

Conv.-Lex. — Nagler, *Neues allg. Künstler-Lexicon*.

KOELCSEY (*Ferencz*), écrivain hongrois, né le 8 août 1790, à Szœ-Demeter (Transylvanie), mort le 24 août 1838, à Pesth. Envoyé à l'école protestante de Debreczin, il y fit d'excellentes études classiques, et traduisit le premier chant de l'*Iliade* en hexamètres hongrois. Après s'être rallié avec enthousiasme à la réforme que Kazinczy (*voy.* ce nom) s'efforçait alors d'introduire dans la langue nationale,

il cultiva la poésie, et attira l'attention sur lui par les morceaux qu'il fournit au *Muséum transylvanien*. Nommé notaire à Pesth, il n'en continua pas moins de suivre ses goûts littéraires; un poëme satirique et quelques critiques mordantes, insérés par lui en 1817 dans le *Tudomanyos Gyüjtemény*, lui ayant attiré des représailles un peu vives, il s'abstint pendant un certain temps d'écrire dans les journaux. Cependant, en 1826, il se laissa persuader par son ami Szemere de publier avec lui une feuille périodique sous le titre : *Elet és Literatura* (La Société et les Lettres); les articles de critique qu'il y a donnés sont regardés comme les chefs-d'œuvre du genre dans son pays. La réputation de Kœlcsey resta exclusivement littéraire jusqu'en 1829, époque où, devenu notaire supérieur à Szatmar, il commença à occuper l'opinion par la part qu'il prit aux affaires administratives de ce comté. Élu député en 1832, il soutint à la diète le parti des libéraux avancés; en peu de temps il acquit sur ses collègues une influence considérable, et demeura, pour le reste de sa vie, le premier orateur de la Hongrie, Kossuth n'ayant pas encore révélé ses talents. Les succès de Koelcsey à la tribune étaient d'autant plus remarquables que ses avantages personnels le rehaussaient médiocrement, et qu'il avait, dans sa jeunesse, perdu l'usage d'un œil. Lié d'amitié avec le baron Nicolas Wesselenyi, qui était à la tête de l'opposition, il se chargea de sa défense lorsqu'en 1838 ce dernier et Kossuth furent jetés en prison. Huit jours plus tard, il mourut subitement. Poëte agréable, écrivain châtié, critique plein de goût et de vigueur, il laissa une des gloires les plus pures de la Hongrie; on cite surtout ses contes comme des modèles achevés de style et d'observation.

La collection de ses œuvres, *Koelcsey minden Munkai*, Pesth, 5 vol. in-8°, a été publiée après sa mort par les soins de MM. Eœtvoes, Szaley et Szemere. On a aussi fait paraître son *Journal de la Diète*, de 1832 à 1836; Pesth, 1848. Paul Louisy.

Œuvres de Kœlcsey (introduction). — Jungmann, *Hist. de la Littérature Slave*. — Pierer, *Universal-Lexikon* (suppl.)

* **KŒLLIKER** (*Albert*), physiologiste allemand, né vers 1818. Il occupe depuis quelque temps une chaire d'anatomie et de physiologie à l'université de Wurtzbourg. Un des plus jeunes savants qui soient entrés dans la carrière depuis que le microscope est devenu d'un plus fréquent usage, il s'est distingué par l'habileté avec laquelle il s'est servi de cet instrument pour démêler les inextricables tissus du corps des animaux et de l'homme. Nous citerons parmi ses travaux : des mémoires sur les organes reproducteurs des invertébrés (dans *Valentins Repertorium*, 1841); — *Sur l'Origine de l'œuf chez les insectes;* 1842; — *Sur le Développement des Céphalopodes;* Zurich, 1844; — *Sur les Cellules contractiles de l'embryon des Planaires;* ibid., 1846; — *L'Anatomie microscopique, ou histologie du corps humain*, 1850, 1852, t. I et II, in-8°; — *Handbuch der Gewebelehre der Menschen* (Manuel des Tissus du corps humain); 1852, in-8°, avec 343 planches, traduit en anglais par MM. Busk et Huxley, et publié en 2 vol. par la Société de Sydenham. K.

English Cyclopædia.

KOELLIN (*Conrad*), religieux dominicain, né à Ulm, mort en 1536. Il se fit remarquer par son zèle à combattre le luthéranisme naissant. Parmi ses ouvrages on estime surtout les deux *Traités* qu'il publia contre le mariage de Luther. F.-X. T.

Altamura, *Bibliotheca Dominicana*, Rome, 1717.

KŒLREUTER (*Joseph-Théophile*), botaniste allemand, né en 1733, à Julz-sur-le-Neckar, mort à Carlsruhe, le 11 novembre 1806. Professeur d'histoire naturelle à Carlsruhe, et directeur du jardin botanique de cette ville, Kœlreuter s'est rendu célèbre par ses nombreuses expériences sur la reproduction des végétaux, et notamment sur la génération des hybrides. On a de ce savant : *Vorlaeufige Nachricht von einigen das Geschlecht der Pflanzen betreffenden Versuchen und Beobachtungen* (Compte-rendu de quelques expériences et observations sur le sexe des plantes); Leipzig, 1761; 1er supplément, 1763; 2e édit., 1764; 3e édit., 1776; — *Das entdeckte Geheimniss der Cryptogamie* (Le Mystère de la cryptogamie découvert); Carlsruhe; 1777, in-8°; — plusieurs *Mémoires* insérés dans les *Commentaires* de l'Académie de Saint-Pétersbourg et dans ceux de la Société Palatine. Dans un de ces derniers, il trace l'histoire des expériences qui ont été faites depuis 1691 jusqu'en 1752 sur le sexe des plantes, et s'attache à prouver que ce fut R. J. Camerarius qui le premier en mit l'existence hors de doute. On a consacré au nom de Kœlreuter un genre de plantes exotiques. Dr L.

Biographie médicale.

KOEN (*Gisbert*), philologue hollandais, né en 1737, à Harlingen, en Frise, mort en 1767. Il étudia à Franeker la jurisprudence et la philologie. On a de lui : *Dissertatio critico-juridica ad loca quædam juris et alia depravata*; Franeker, 1758, in-4°; — Γρηγορίου μητροπολιτου Κορινθου Περὶ διαλέκτων, *e codicibus emendatum et notis illustratum; accedunt grammatici Leidensis et Meermanniani de Dialectis opuscula;* Leyde, 1766, in-8°. E. G.

Klotzius, *Acta Literaria*, t. IV, pars III, p. 320. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KŒNIG (*Georges-Matthias*), philologue et biographe allemand, né à Altorf, en Franconie, le 15 février 1616, mort le 29 septembre 1699. Son père, Georges Kœnig, était professeur de théologie à l'université d'Altorf, et a composé divers ouvrages de théologie ainsi que plusieurs pièces de poésie en latin et en allemand

(*voy.* Neumeister *De Poetis Germanicis*). Après avoir étudié la théologie, les langues anciennes et orientales à Altorf et à Strasbourg, Kœnig devint, en 1647, professeur d'histoire dans sa ville natale, emploi auquel on joignit en 1654 celui de professeur de langue grecque, et l'année suivante celui de bibliothécaire de l'université. En 1667 il fut nommé professeur de poésie. Devenu sourd vers la fin de sa vie, il n'enseigna plus à l'université, mais il continua à donner des leçons dans sa maison. On a de lui : *Tyrocinium poeticum græcum;* Nuremberg, 1637, in-8°; — *Gazophylacium Latinitatis, seu lexicon latino-germanicum;* Nuremberg, 1668, in-4°; réimprimé sous le titre de : *Promptuarium Latinitatis;* Nuremberg, 1719, in-4°; — *Bibliotheca vetus et nova;* Altorf, 1678, in-4°; cet ouvrage, le premier essai d'une biographie générale des auteurs de toutes les époques, est très-incomplet et très-défectueux, ainsi que l'a remarqué Moller dans la préface de son *Isagoge ad Historiam Chersonesi Cimbricæ;* dans le tome III de la *Bibliotheca Fabriciana* de Jean Fabricius se trouve le relevé d'une quantité d'erreurs échappées à Kœnig; d'autres ont été signalées par divers auteurs, dont Struve a donné la liste dans le tome II de sa *Bibliotheca Historiæ Litterariæ*, p. 82; néanmoins l'ouvrage de Kœnig a été d'un grand secours aux auteurs de dictionnaires biographiques du dix-septième siècle. Kœnig a mis des notes à l'*Historia Evangelica* de Juvencus, qui ont été publiées dans l'édition de cet ouvrage donnée par Er. Reusch. Il a aussi édité : *Lexicon trilingue* de Garth; Nuremberg, 1658, in-8°; — *Amaltheum Poeticum;* Nuremberg, 1671, in-12; — *Indiculus universalis quadrilinguis*, de Pomey; Nuremberg, 1698. Kœnig a laissé de nombreux ouvrages en manuscrit, dont la liste se trouve dans la *Bibliotheca promissa et latens* de Janson ab Almeloveen; ce sont pour la plupart des commentaires sur les petits poëtes grecs. E. G.

Apinus, *Vitæ Professorum philos. Altorf.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XII. — Bayle, *Dict.* — Baillet, *Jugements*, t. II. — Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 284.

KŒNIG (*Emmanuel*), naturaliste suisse, né à Bâle, le 1er novembre 1658, mort dans cette même ville, le 30 juillet 1731. Après avoir terminé ses études, il entreprit un voyage en France et en Italie. De retour à Bâle, il fut nommé professeur de physique, et en 1711 professeur de médecine théorique, place que la mort du célèbre Harder venait de laisser vacante. Observateur attentif et écrivain fécond, il a laissé un grand nombre de travaux, insérés dans les *Éphémérides* de l'Académie des Curieux de la Nature. On lui doit, en outre, les ouvrages suivants : *Regnum Vegetabile;* Bâle, 1680, in-4°; ibid., 1688; ibid., 1696; ibid., 1708; — *Regnum Animale;* ibid., 1682, in-4°; ibid., 1708; — *Regnum Minerale;* ibid., 1686, in-4°; ibid., 1708; — *Chymia Physica circa corporum naturalem et artificialem statum;* ibid., 1693, in-4°; — *Aureus Thesaurus Medicamentorum novorum;* ibid., 1703, in-8°; ibid., 1723, in-8°; — *Spicilegium Botanicum et Anatomicum;* ibid., 1703, in-8°; — *Georgica Helvetica curiosa;* ibid., 1705, in-8°; — *Exercitatio Medico-curiosa, vere curiosa, de eo quod summum est in medicina;* ibid., 1711, in-4°.

Son fils s'appelait de même *Emmanuel* Kœnig (né en 1698, mort en 1752). Naturaliste comme son père, il a laissé : *Theses Medicæ;* Bâle, 1721 et 1732, in-4°; — *Considerationes Logicæ;* ibid., 1722, in-4°; — *Adversaria Medico-botanica et Anatomica;* Bâle, 1724, in-4°; — *Theses Physicæ;* ibid., 1727, in-4°; — *Cogitata de Jure naturali et moribus hominum;* ibid., 1727, in-4°. Dr L.

Biographie Médicale. — Jöcher, *Algem. Gelehrten-Lexikon.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KŒNIG (*Hermann-Gaspard*), bibliographe allemand, né le 28 février 1697, à Grossensolschen, dans le diocèse d'Hildesheim, mort le 6 décembre 1756. Il étudia la théologie à Iéna, à Helmstædt et à Rinteln, et devint en 1728 deuxième pasteur à l'église de Saint-Nicolas de Rinteln. On a de lui : *Bibliotheca Agendorum;* Celle, 1726, in-4° : cet ouvrage, publié par les soins de Bockelmann, qui y a ajouté des notes, est un catalogue très-complet d'*ordo* et d'almanachs ecclésiastiques. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KŒNIG (*Chrétien-Théophile*), érudit et poëte allemand, né à Altorf, le 16 mars 1711, mort au commencement de 1782. Il devint en 1731 précepteur des enfants du comte de Creutz, dont il épousa plus tard la belle-sœur. En 1734, il fut nommé professeur de philosophie à Giessen; ayant perdu sa femme deux ans après, il renonça à sa chaire, et alla donner des leçons particulières à Hombourg et ensuite à Francfort. En 1740 il accepta les fonctions de prédidateur à l'église luthérienne d'Elberfeld; mais sept ans après il donna sa démission, partit pour Amsterdam, et repoussa toute offre d'emploi. Il se retira enfin à Leyde, où il mourut. Kœnig connaissait, outre les langues anciennes, presque toutes celles de l'Europe moderne; mais, au lieu de tirer profit de son savoir, il préféra s'abandonner à des rêveries apocalyptiques. On a de lui : *Bittere Thrænen* (Larmes amères); 1736, in-4° : à l'occasion de la mort de sa femme; — *Musa Ludoviciana;* Francfort, 1739, in-8° : poésies adressées au prince héréditaire de Hesse-Hombourg; — *Schauplatz der religiösen Parteien in Deutschland;* 1739, in-fol., et 1741, in-4° : poëme accompagné d'un nombre infini de notes expliquant les allusions historiques et autres contenues dans les strophes de Kœnig; — *Dionysii Catonis Disticha de moribus, ad filium, cum variis lectionibus et flosculis poeticis,*

interpretatione quintupla et historia critica Catoniana; Amsterdam, 1759, in-8°; —*Veritas quadrata, theologica scilicet, physica, mathetica et philologica;* Amsterdam, 1765, in-8°. Kœnig a encore laissé quelques autres écrits, qu'on trouvera énumérés dans le tome VII du *Lexikon* de Meusel. E. G.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon.* — Nopitsch, *Supplement zum Nürnberg. Gel-.Lexikon.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KŒNIG (*Samuel*), mathématicien allemand, né en 1712, à Buedingen (comté d'Isenbourg), mort le 21 août 1757, à Zuilestein (Hollande). Fils du théologien Samuel-Henri Kœnig, qui s'était fait une certaine réputation par ses nombreux travaux sur les langues orientales, et frère de Daniel Kœnig, dont on cite les *Tabulæ antiquorum Numorum*, *Mensurarum*, *Ponderum*, etc. (Utrecht, 1756), il étudia les sciences sous Bernoulli, et vint ensuite dans la maison de la marquise du Châtelet, auprès de laquelle il resta trois ans en qualité de secrétaire particulier. On assure qu'il eut une grande part à la composition des ouvrages de cette femme célèbre. Plus tard il vécut tour à tour à Paris, en Suisse et en Hollande. Pendant son séjour à La Haye, où il occupa en 1749 la chaire de philosophie et de droit naturel, il eut avec Maupertuis une querelle qui fit sensation dans le monde savant : il s'agissait du *Principium minimæ quantitatis actionis*, que Maupertuis se glorifiait d'avoir découvert, tandis que Kœnig en attribuait la découverte à Leibnitz. On trouve les détails de cette affaire dans l'*Appel au public* que Kœnig publia en 1752, dans les *Mauperturissiana*, recueil de tout ce qui a paru au sujet de cette querelle, et dans la revue allemande intitulée *Neues Gelehrtes Europa*, tome XIII, p. 26-75 et p. 260-272. Ami de Réaumur et de Voltaire, Kœnig était attaché à l'Académie des Sciences de Paris en qualité de correspondant. Il appartenait aussi aux académies de Berlin, de Gœttingue, de La Haye et à plusieurs autres sociétés savantes. De nombreux articles de lui sont insérés dans les *Acta Eruditorum*, dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin, dans les *Feriæ Groninganæ* d'Ingelhaudt, etc. La liste complète de ses écrits se trouve dans le *Lexikon* de Meusel, t. VII. R. L.

Rotermund, *Supplement* à Jöcher.

KŒNIG DE KŒNIGSTHAL (*Gustave-Georges*), publiciste allemand, frère du précédent, né le 30 avril 1717, à Altorf, mort le 8 janvier 1771. Après avoir étudié la jurisprudence à Iéna, il devint, en 1742, représentant de la ville de Nuremberg auprès de la chambre impériale de Wetzlar. Dans les années suivantes, il fut chargé des intérêts de plusieurs princes allemands, et l'empereur François lui accorda, en 1759, des lettres de noblesse. Ses principaux ouvrages sont : *Nachlese in den Reichsgeschichten bestehend in einer neuen Sammlung von ungedruckten Reichstagshandlungen unter der Regierung Friedrichs III* (Recueil d'actes inédits des diètes impériales tenues sous le règne de Frédéric III); Francfort, 1759, in-4° : ces actes vont de l'an 1452 jusqu'à 1474; — *Corpus Juris Germanici publici ac privati hactenus ineditum e bibliotheca Senkenbergiana;* Francfort, 1760-1766, 2 vol. in-fol.; recueil de coutumes suivies au moyen âge dans divers lieux de l'Allemagne; le tome Ier contient d'abord une longue préface de Senkenberg, et ensuite : *Jus Cæsareum sive Kaiserrecht; Ordo judiciarius juris provincialis, sive Richsteig-Landrecht; Ordo judiciarius juris feudalis, sive Richtsteig Lehnrecht; Grashofii Syllabus vocum obscurarum in Jure cæsareo et Ordine judiciario occurrantium; Collectio diplomatica de rebus civitatum et colonariis ad illustrationem Juris cæsarei, scitum Frigaviorum sub Ruperto anno* 1405; — *Reformatio Judicii secreti Westphalici summæ sedis Tremoniensis; Ordinatio judicialis Hassiana anni* 1445; *Liber Judiciarius qualis in Austria obtinebat.* Le tome II comprend : *Speculum Suevicum, cum Commentario H. von der Lahr; Auctor vetus de beneficiis, cum commentario H. von der Lahr; Jus provinciale Alemannicum; Glossarium et Index amplissimus latino-germanicus ac germanico-latinus, in Speculum Alemmannicum civile et feudale per H. von der Lahr; Mnemosynon Colosseum in honorem Cameræ imperialis Wetzlariæ floréntis, ex fastis antiquæ lectionis in tabulas chronologicas redactum;* Wetzlar, 1768, in-folio : ce livre contient des détails sur la chambre impériale et sur les magistrats qui la composaient. Kœnig a encore écrit de nombreux Mémoires et Factums en faveur de plusieurs villes et de quelques princes; on les trouve énumérés dans le tome VII du *Lexikon* de Meusel. E. G.

Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.* — Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon.* — Nopitsch, *Supplément zum Nürnberg. Gelehrten-Lexikon.*

KŒNIG (*Frédéric*), mécanicien allemand, né le 17 avril 1775, à Eisleben (Saxe prussienne), mort le 17 janvier 1833. A l'âge de quinze ans, il entra comme apprenti dans l'imprimerie Breitkopf à Leipzig. Son apprentissage fini, il employa le peu de bien que sa mère lui laissa en mourant pour fonder une librairie dans sa ville natale. Son commerce ne réussit pas, et il alla successivement travailler de son état à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Londres, où il arriva en 1806. Préoccupé de l'idée de remplacer la presse à bras par une machine, il avait étudié d'abord les mathématiques et la mécanique, puis il avait essayé de construire une presse mécanique; mais en Allemagne et en Russie on regarda son idée comme inexécutable, et il n'y trouva pas d'appui. Plus heureux à Londres, il fit en 1807 un traité avec l'imprimeur Th. Bensley, qui consentait à faire toutes les avances

de fonds pour exécuter la machine dont il avait tracé le plan et prendre les brevets nécessaires pour s'en assurer la propriété. Plus tard, les imprimeurs Richard Taylor et Georges Woodfall, de Londres, entrèrent dans l'association. On prit alors divers brevets et on construisit plusieurs machines. Le premier brevet, du 29 mars 1810, est pour une presse imprimant au moyen de deux plateaux placés horizontalement comme dans la presse à bras. En avril 1811 on imprima avec une machine de cette espèce une feuille de l'*Annual Register* pour 1810. Le second brevet, daté du 30 octobre 1811, avait pour objet la presse simple à cylindre; le troisième brevet, daté du 23 juillet 1813, indiquait plusieurs perfectionnements à cette machine, qui donnait des résultats si satisfaisants que J. Walter, propriétaire du *Times*, commanda aussitôt à la société deux doubles machines, qu'il fit disposer avec une machine à vapeur dans Printing-House-Square, et le 29 novembre 1814 elles tirèrent le *Times* pour la première fois. Un article placé en tête du journal de ce jour-là portait l'invention à la connaissance du public. On vit ensuite se succéder rapidement divers perfectionnements importants basés sur les principes décrits dans le quatrième brevet du 24 décembre 1814, relatif aux moyens d'obtenir d'un seul coup une feuille imprimée des deux côtés. Les cylindres de ces machines étaient en bois; l'encre se distribuait sur les caractères à l'aide de rouleaux composés d'une matière élastique. On pouvait tirer 1,000 feuilles à l'heure en moyenne. Une machine de ce genre fonctionnait dès le mois de février 1816 dans les ateliers de Bensley et fils à Londres, et le premier livre complétement tiré à la mécanique fut la seconde édition de la traduction anglaise des *Éléments de Physiologie* de Blumenbach par Elliotsson. Des difficultés étant survenues entre Kœnig et ses associés Bensley et autres, il s'en retourna en Allemagne avec son ami Bauer, qui l'avait fidèlement aidé dans toutes ses recherches. Tous deux s'associèrent, et, secondés par le roi Maximilien Ier de Bavière, ils montèrent dans l'ancienne abbaye de prémontrés d'Oberzett, près de Wurtzbourg, une usine pour la construction des presses mécaniques et des machines pour fabriquer le papier continu, avec les ateliers accessoires, tels qu'une fonderie de fer. Bientôt ils fournirent des machines à imprimer à toute l'Allemagne. Après la mort de Kœnig, Bauer continua les opérations de la société, qui, en 1853, avait déjà construit plus de quatre cents machines. J. V.

Conversations-Lexikon.

KŒNIG (*Jean-Gérard*), botaniste livonien, né en 1728, mort à Tranquebar, le 31 juillet 1785. Ayant terminé ses études et pratiqué pendant quelque temps l'art pharmaceutique, il vint en Suède, où les leçons de Linné et de Wallerius fortifièrent en lui le goût de la botanique et de la médecine. Chargé par le gouvernement danois de faire une excursion scientifique dans l'île de Bornholm, et envoyé plus tard en Islande, il rapporta de ces voyages une riche collection de plantes rares. En 1785 il explora les Indes orientales, et avait déjà parcouru les deux presqu'îles, lorsqu'au moment où il se préparait à passer dans le Thibet, la mort le surprit. Linné, en reconnaissance des services rendus à la science par Kœnig, lui consacra un genre de plantes (*kœnigia*) de la famille des polygonées. La relation de son voyage en Irlande se trouve dans les *Mémoires* de la Société d'Histoire naturelle de Berlin. Retzius, de Lund, dans ses *Observationes Botanicæ*, a fait connaître quelques-unes des plantes nouvelles que Kœnig avait rapportées de ses voyages. On n'a de ce savant qu'un écrit imprimé : *De indigenorum Remediorum ad Morbos cuivis regioni endemicos expugnandos Efficacia;* Copenhague, 1773. Mais il laissa des manuscrits précieux, qui ont servi à la publication de plusieurs ouvrages de botanique. Dr L.

Biographie Médicale. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — *Intelligenz Blatt fuer Literatur und Kunst;* Leipzig, 1804, n° 31, p. 489.

* **KŒNIG** (*Henri-Joseph*), littérateur allemand, né à Fulda, le 19 mars 1790. Copiste à la mairie de sa ville natale, il se fit connaître par quelques travaux littéraires qui lui valurent la protection du ministre Benzel-Sternau, et le firent nommer secrétaire des finances à Hanau. Il occupa cette place depuis 1819 jusqu'en 1835, et siégea dans cet intervalle deux fois à l'assemblée des états de la Hesse. Lors du mouvement révolutionnaire de 1848, il fut de nouveau nommé député. M. Kœnig débuta en 1829 dans la carrière des lettres, par les écrits qui ont pour titres : *Rosenkranz eines Katholiken* (Rosaire d'un Catholique), Francfort, 1829, et *Der Christ baum des Lebens* (L'Arbre de la Vie), ibid., 1831, ouvrages dans lesquels il attaquait le clergé d'une manière tellement vive qu'ils furent mis à l'index à Rome. Il publia dans la suite plusieurs travaux politiques, qui n'ont cependant qu'un intérêt d'actualité, et un assez grand nombre de romans et de drames qui lui ont valu la réputation d'un des bons écrivains de l'Allemagne contemporaine. Ses principaux ouvrages sont : *Otto III*, tragédie; Leipzig, 1836; — *Die hohe Braut* (La noble Fiancée), roman; Leipzig, 1833, 2 vol.; 2e édition, 1844; — *Die Waldenser* (Les Vaudois), roman; ibid., 1836, 2 vol.; — *William's Dichten und Trachten* (Tendances et Pensées intimes de William); Hanau, 1839, 2 vol.; 2e édit., sous le titre *William Shakspeare*; Leipzig, 1850, 2 vol. Ce roman, résultat d'études sérieuses, passe pour le chef-d'œuvre de M. Kœnig; — *Deutsches Leben in Deutschen Novellen* (Nouvelles tirées de la Vie allemande); Leipzig, 1842-1844, 2 vol.; — *Eine Fahrt nach Ostende* (Un Voyage à Ostende); Leipzig, 1845; — *Die Clubisten von Mainz* (Les Clubistes

de Mayence) : excellent roman historique, le meilleur, dit le *Conversations-Lexikon*, que possède la littérature de l'Allemagne contemporaine; Leipzig, 1847, 3 vol.; — *Haus und Welt* (La Maison et le Monde); Brunswick, 1852, 2 vol. : ce roman traite de la vie de Georges Forster, et peut être considéré comme le complément historique des *Clubistes de Mayence*. R. L—U.

Conv.-Lex.

KŒNIGSECK (*Lothaire-Joseph-Georges*, comte DE), feld-maréchal autrichien, né en 1673, mort le 8 décembre 1751. Son père, mort le 15 février 1694, avait été vice-chancelier de l'Empire. Destiné à la carrière ecclésiastique, le jeune Kœnigseck entra de bonne heure dans la maison des jésuites à Besançon. A seize ans il était chanoine de Saltzbourg, et bientôt le pape Innocent XII le prit pour chambellan. Mais, entraîné par goût dans la carrière des armes, il se rendit à l'armée impériale alors en Hongrie, et y entra en 1692 comme capitaine de cavalerie. Passé dans l'infanterie après la paix, il fit dans cette arme la campagne du Rhin en 1702, et celle d'Italie en 1703. Chargé du commandement de Mirandola, comme major général, il fut bloqué dans cette place et forcé de se rendre après une résistance de quelques semaines. Nommé lieutenant général en 1708, il commanda pendant quatre ans à Mantoue. Il se rendit ensuite dans les Pays-Bas, en qualité de gouverneur général. Il resta à Bruxelles jusqu'en 1717; l'année suivante il vint en ambassade à Paris, puis il fut envoyé à Varsovie, où il se trouvait lorsqu'il fut créé feld-maréchal et conseiller intime. Il alla ensuite occuper la Valachie, et fut plus tard envoyé comme ambassadeur extraordinaire à La Haye, puis à Madrid, où il eut une certaine influence sur la reine Élisabeth Farnèse. De retour à Vienne, il devint vice-président du conseil de guerre, et bientôt il reçut le commandement de l'armée d'Italie. Ayant surpris le duc de Broglie dans son camp de la Secchia, il le força d'abandonner ses retranchements, le 14 septembre 1734. Cinq jours après eut lieu la bataille de Guastalla, dans laquelle les Impériaux firent des pertes considérables. L'année suivante Kœnigseck parvint avec peine à gagner les gorges du Tyrol par le Véronais. A la mort du prince Eugène de Savoie, en 1736, Kœnigseck fut appelé à la présidence du conseil de guerre. En 1737 il fut envoyé en Turquie pour réparer les fautes qu'avait commises le comte de Seckendorf; mais le mal était si grand qu'il ne put déployer ses talents que dans les négociations, et la paix fut conclue. En se démettant des fonctions de président du conseil de guerre, il reçut le titre de premier gouverneur de la cour. Après la mort de l'empereur Charles VI, Marie-Thérèse maintint Kœnigseck dans ses dignités, et y ajouta celle de grand-écuyer. En 1742 il partit avec le prince Charles combattre le roi de Prusse, qui occupait la Bohême. Les Impériaux perdirent la bataille de Chotusitz, près Czaslaw, le 17 mai; la paix fut conclue, et Kœnigseck alla en Bavière. Il était de retour à Vienne le 15 décembre, lorsque, sur les instances du roi d'Angleterre et des états généraux de Hollande, il fut chargé du commandement en chef de l'armée alliée dans les Pays-Bas; il le partagea volontairement avec le duc de Cumberland. Parti le 13 février 1745, il commandait un corps de 6,000 Autrichiens à la bataille de Fontenoy, et retourna ensuite à Vienne, où il fut nommé ministre de conférence. J. V.

Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.* — *Œsterreichische national Encyklopædie.* — Botta, *Storia d'Italia.* — Muratori, *Annali.* — Campo Raso *Comentarios.* — Frédéric II, *Hist. de mon temps.* — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXVIII.

KŒNIGSHOVEN (*Jacques-Twinger*), chroniqueur allemand, né à Strasbourg, en 1346, mort dans cette ville, le 27 décembre 1420. Il appartenait à l'ancienne famille des Kœnigshoven, dont plusieurs membres firent partie des conseils de la ville de Strasbourg dès le commencement du treizième siècle. En 1382 il entra dans les ordres, et fut pourvu peu de temps après de la cure de Drusenheim; ensuite il devint vicaire général, notaire apostolique et chancelier de l'évêque de Strasbourg. En 1393 il obtint un canonicat à l'église de Saint-Thomas. Il avait rédigé en latin une *Chronique du Monde*, extraite principalement des écrits de Vincent de Beauvais et de Martin Polonus; cette chronique est restée inédite. Schœpflin avait l'intention de la publier dans ses *Rerum Alsaticarum Scriptores*. Kœnigshoven l'avait lui-même traduite en allemand, en y joignant beaucoup d'additions; l'autographe de cette traduction existe à la bibliothèque de Strasbourg. Les trois premiers chapitres en furent publiés à Augsbourg, petit-in-fol., en 1474 selon Braun, en 1477 selon Oberlin; une édition complète en fut donnée par Schilter; Strasbourg, 1698, in-4°, avec notes. Cette chronique, qui va jusqu'à l'an 1386, est d'une très-grande importance pour l'histoire de la ville de Strasbourg. Kœnigshoven avait aussi rédigé un *Glossarium Latinum* avec des interprétations en allemand; Scherz en a extrait beaucoup d'articles, et les a publiés dans son *Glossarium Germanicum medii ævi*. E. G.

Oberlin, *De Jacobo Twingero Regiovillano, vulgo Jacob von Koenigshoven;* Strasbourg, 1789, in-4°. — *Archiv der Gesellschaft für æltere deutsche Geschichtskunde*, t. III, p. 254.

KŒNIGSMANN (*André-Louis*), savant danois, né le 12 février 1679, à Slesvig, mort le 4 juillet 1728, à Copenhague. Après avoir suivi les cours de l'académie de Kiel, il y enseigna la philosophie (1709), passa quatre ans plus tard au gymnase d'Osnabruck en qualité d'inspecteur, et abandonna en 1716 l'enseignement pour aller exercer à Hagen le ministère évangélique. Appelé en 1725 à Copenhague, il y remplit les fonctions de pasteur à l'église de la garnison. On lui doit un grand nombre de mémoires

relatifs à la théologie, à la philosophie et à l'histoire; nous citerons : *Dispositio de Friderico Ænobarbo imperatore ab Alexandro III pontifice pedibus non calculato;* Kiel, 1701, in-4°; — *An Aristoteles doctrinæ moralis demonstrationem in incerto statuerit?* ibid., 1706, in-4°; — *De Rerum moralium Demonstrationibus;* ibid., 1707, in-4°; — *De Origine Literarum apud Germanos;* ibid., 1707, in-4°; — *De Literarum amatoriarum apud veteres Germanos Ignoratione;* ibid., 1709, in-4°; — *Animadversiones Homileticæ;* ibid, 1711, in-4°; — *De Amore Dei puro et mercenario;* ibid., 1813, in-4°; — *De Meritis nostratium in studium mythicum;* Osnabruck, 1714; — *Prodromus Clavis propheticæ;* Kiel, 1712, in-4°; — *Specimen Recreationum Osnabrugensium de consensu parabolarum Virgilianarum cum symbolis Hebræorum et Ægyptiorum;* Osnabruck, 1716, in-4°. K.

J. Langemack, *Vie de Kœnigsmann;* Kiel, 1726. — Rotermund, *Allgemeines Gelehrten Lexikon* (Supplément à Jöcher).

KŒNIGSMANN (*Bernard-Louis*), érudit danois, fils du précédent, né à Schœnefeld (Holstein), mort le 24 avril 1835, à Vees, près de Flensborg. Après avoir étudié à Altona et dans les universités allemandes, il fut reçu docteur en philosophie, et embrassa en 1784 la carrière du professorat : il passa quarante années au collége de Flensborg, dont il fut recteur. En 1824 il se retira au village de Vees, où il mourut. Très-versé dans la connaissance de l'antiquité, il avait été proclamé par Wolf le second latiniste de l'Allemagne (Wolf se plaçait au premier rang). On a de lui : *Humanitatis Officia inter se mutuisque officiis conjuncta;* Altona, 1772; — *De Fontibus Commentariorum sacrorum qui Lucæ nomen præferunt, deque eorum consilio et ætate;* ibid., 1796; inséré aussi dans la *Syll. comment. theolog.* de Pott et Ruperti; — *Narratio Manethoniana de regibus pastoribus vindicata;* ibid., 1799; — *De Navigationis Salomoniæ terminis, Tharsisa atque Ophira, recte constituendis;* ibid., 1800, opuscule qui, ainsi que les deux précédents, se retrouve dans les *Commentaria Societ. Philol. Lips.* de Beck, t. Ier, 4e part.; — *Histoire du Collége de la ville établi à Flensborg;* Slesvig, 1800-1807, 4 part.; — *De Geographia Aristotelis;* ibid,, 1803-1805, 6 part.; — *De Ætate carminis epici quod sub Orphei nomine circumfertur;* ibid., 1810; — *De Pravitate sæculi Noachici;* ibid., 1812; — *De vero Pharsali situ veraque origine et cursu Apidani atque Enipei;* ibid., 1819, etc. K.

Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

KŒNIGSMANN (*Othon-Louis*), théologien danois, frère du précédent, mort le 6 janvier 1760. Il exerça le ministère évangélique à Schœnefeld et à Söderau, devint assesseur du consistoire de Munsterdorf, et professa au collége de cette ville. La plupart de ses écrits sont relatifs à l'exégèse biblique ou à la philologie sacrée; nous n'en citerons que : *Specimen primum vocum suppressarum seu ellipticarum locutionum in libri I Samuelis cap. I;* dans la *Hamburg. vermischten Bibliothek*, t. II; — *Danus interpres, sive Observationes selectæ philologico-criticæ et exegeticæ ad librum Geneseos*, etc., 3 part.; dans la *Nova Biblioth. Lubecensis*, t. V, VI et VII; le même travail a paru en allemand : *Kritisch exegetische Beiträge;* Hamburg, 1758. K.

Meusel, *Lexikon*, VII. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

KŒNIGSMARK (*Jean-Christophe*, comte DE), général suédois, né en Allemagne, le 25 février 1600, mort à Stockholm, le 20 février 1663. Il commença sa carrière militaire dans l'armée autrichienne, et en 1630 il passa au service du roi de Suède Gustave-Adolphe, qui l'employa dans plusieurs occasions importantes. Après la mort de Gustave, Kœnigsmark fut envoyé contre les Impériaux en Westphalie. En 1641 Banier lui donna la mission d'aller auprès de l'armée française demander sa jonction avec les troupes suédoises; mais en apprenant la mort de Banier Kœnigsmark rejoignit l'armée suédoise, battit les Autrichiens à Wolfenbuttel, et s'établit dans une position avantageuse. Les soldats voulurent se livrer au pillage, et se mutinèrent. Kœnigsmark parvint à les faire rentrer dans le devoir et à les maintenir jusqu'à l'arrivée de Torstenson. Celui-ci reprit activement les opérations militaires. Kœnigsmark servit sous lui, enleva quelques places importantes, et se distingua dans plusieurs combats. Il poursuivit les Impériaux en Westphalie, en Saxe, entra en Bohême, et s'empara de Prague en 1648. Il y fit un riche butin; il envoya en Suède quelques objets précieux, notamment le *Codex argenteus* d'Ulphilas, qui se trouve encore à Upsal. A la paix, Kœnigsmark fut nommé gouverneur des duchés de Brême et Verden, cédés à la Suède. En 1650 il assista au couronnement de Christine à Stockholm. A cette occasion il reçut le titre de comte, et fut élevé à la dignité de feld-maréchal. Il accompagna Charles-Gustave en Pologne; mais un acte de trahison le fit tomber dans les mains de l'ennemi, et il resta plusieurs années prisonnier à Dantzig. Il recouvra sa liberté à la paix d'Oliva, et reprit ses fonctions de gouverneur des duchés de Brême et de Verden. En 1662 il revint à Stockholm, où il mourut. J. V.

Eterna gloria Magni Joan.-Christ. Kœnigsmarkii, herois, comitis, belliducis, senatoris, gubernatoris, etc.; Holm, 1664, in-fol.— H. Blaze de Bury, *Episode de l'Hist. du Hanovre : Les Kœnigsmarks.*

KŒNIGSMARK (*Conrad-Christophe*), comte de Westerwick et Stegholm, seigneur de Rottenburg et Neuhaus, etc., général suédois et hollandais, fils du précédent, fut tué le 11 novembre 1673, au siége de Bonn, où il commandait les Hollandais. Il fit dans sa jeunesse, à Strasbourg, une belle oraison sur la reine

de Suède Christine pour le jour de sa naissance. J. V.

Jöcher, *Gel.-Lexik.*

KŒNIGSMARK (*Othon-Guillaume*, comte DE), général vénitien, frère de Jean-Christophe de Kœnigsmark, né à Minden (Westphalie), le 5 janvier 1639, mort le 25 septembre 1688. Ses études achevées en Allemagne, il voyagea en France, en Italie, en Espagne et en Portugal, et servit sous le comte de Schomberg. En 1661 il fut envoyé par la cour de Suède comme ambassadeur près du roi d'Angleterre Charles II, puis auprès de diverses cours allemandes, enfin en France, où il demanda l'autorisation de suivre Turenne. Il assista au siége de Maestricht et à la bataille de Seneff, où il montra des talents militaires. Louis XIV le fit maréchal de camp, et lui donna une épée d'honneur. Charles XIIe rappela, et le fit combattre en Allemagne; mais, mal secondé, il ne put préserver les possessions suédoises d'une invasion. Après la paix le roi le nomma gouverneur de la Poméranie. Kœnigsmark fit ensuite une campagne contre les Turcs, en Hongrie, et en 1686 il entra au service de la république de Venise comme généralissime. Il battit les Ottomans en Morée, au passage des Dardanelles, et s'empara d'Athènes : une bombe lancée sur cette ville fit sauter une partie du Parthénon en tombant sur une poudrière que les Turcs avaient établie dans ce magnifique édifice. Une expédition fut décidée contre Négrepont, malgré ses avis. Atteint d'une fièvre ardente, il succomba peu de temps après. Sa femme, qui l'accompagnait partout, fit transporter son corps à Stade, où il fut inhumé. Le sénat de Venise lui consacra un monument sur lequel on grava cette inscription : *Otheni Wilh. a Kœnigsmark, terrest. copiarum contra Turcas præfecto, semper victori.* Kœnigsmark était un homme très-instruit. Il faisait des vers, et a laissé en allemand un recueil d'hymnes sacrées, imprimées à Stockholm en 1682. On a en outre de lui une *Oratio de detrimentis, quæ Respublicas viris literatis defectas sequuntur*, et un *Voyage de Madrid à Lisbonne*, fait avec de Chouppes, traduit en français sur le manuscrit espagnol, et inséré dans le *Journal du Voyage d'Espagne;* Paris, 1669, in-4°. J. V.

Adelung et Jöcher, *Gel.-Lex.* — *Neues Westphæl. Magaz.*, VIII, 1791, p. 315-317. — H. Blaze de Bury, *Les Kœnigsmarks.* — Comte Léon de Laborde, *Athènes depuis le quinzième siècle.*

KŒNIGSMARK (*Philippe-Christophe*, comte DE), seigneur suédois, célèbre par sa fin tragique, fils de Conrad-Christophe, né vers 1640, mort le 1er juillet 1694. Colonel au service de Suède, il arriva à la cour de Hanovre vers 1662. Le prince électoral, qui devait plus tard régner sur la Grande-Bretagne sous le nom de Georges Ier, était marié à sa cousine germaine Sophie-Dorothée, fille du duc de Zell. Cette princesse était jolie, et les premières années de son mariage avaient été heureuses; mais le sombre caractère de son époux avait fini par l'emporter sur l'amour et par le rendre jaloux à l'excès. Beau et bien fait, spirituel et empressé, Kœnigsmark inspira bien vite de l'ombrage au prince et de tendres sentiments à la princesse. Celle-ci était trop malheureuse pour ne pas accueillir avec sympathie les marques d'attachement que lui donnait Kœnigsmark, et bientôt elle partagea assez sa passion pour consentir au projet qu'il avait conçu de l'enlever et de l'emmener en France, où elle eût embrassé le catholicisme. Mais le mari faisait épier les deux amants; lorsqu'il connut leurs relations, il donna l'ordre de frapper le comte. Un soir que Kœnigsmark sortait secrètement de l'appartement de la princesse, avec laquelle il venait de disposer leur fuite, il fut assailli dans un corridor du château par quatre bandits qui, selon quelques historiens, le poignardèrent sans qu'il eût le temps de tirer son épée, et allèrent jeter son cadavre dans un égout. Suivant d'autres historiens, les quatre sbires se seraient contentés de désarmer le comte, et l'auraient conduit devant l'époux outragé, qui l'aurait fait jeter tout vivant dans un four chaud. Saint-Simon adopte cette dernière version. Palmblad a publié : *Briefwechsel des Grafen Kœnigsmark und der Prinzessin Sophie-Dorothea von Celle* (Correspondance du comte de Kœnigsmark et de la princesse Sophie-Dorothée de Celle); Leipzig, 1847 : d'après un manuscrit conservé en Suède dans les archives de la famille de Lœwenhaupt, alliée à celle des Kœnigsmark. L. L—T.

H. Blaze de Bury, *Épisode de l'histoire du Hanovre : Les Kœnigsmark;* Paris, 1856, in-8°. — Saint-Simon, *Mémoires.* — *Conversations-Lexikon.* — *Dict. de la Conversation.*

KŒNIGSMARK (*Marie-Aurore*, comtesse DE), célèbre maîtresse d'Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, sœur du précédent, née vraisemblablement à Stade, vers 1670, morte à Quedlimbourg, le 16 février 1738. Elle dut à peine connaître son père, Conrad-Christophe comte de Kœnigsmark, tué à Bonn, en 1673. Sa mère, fille du feld-maréchal suédois Wrangel, était une femme distinguée. Elle se retira à Hambourg avec ses enfants, et s'occupa exclusivement de leur éducation. Aurore unit de bonne heure de grands charmes physiques à de rares facultés intellectuelles. Elle était encore dans l'adolescence lorsqu'elle perdit sa mère. La subite disparition de son frère fut le motif d'un voyage qu'elle entreprit à Dresde, et qui décida de sa destinée. Le comte de Kœnigsmark avait laissé une fortune assez considérable dont héritaient ses deux sœurs, l'une mariée au comte de Lœwenhaupt et résidant à Hambourg, l'autre, Marie-Aurore, non mariée, et demeurant avec sa sœur aînée depuis la mort de leur mère. Une partie de la fortune du comte était entre les mains des banquiers de Hambourg, qui refusaient de s'en dessaisir, sous le prétexte qu'on ne leur présentait pas l'acte légal de son décès. Aurore résolut

d'implorer la protection de l'électeur de Saxe, et elle se rendit à Dresde. Frédéric-Auguste, subjugué par la beauté d'Aurore, mit tout en œuvre pour la séduire : il finit par triompher de ses scrupules, et leur intimité fut bientôt connue de toute la cour. Dans cette position elle chercha du moins à se faire pardonner sa faiblesse par sa conduite; elle réussit même à gagner l'affection de l'électrice. Jalouse de la gloire de son amant, elle lui conseilla d'aspirer au trône de Pologne et lui indiqua les moyens d'y parvenir. En 1696 elle devint mère, à Gosslar, de Maurice, qui fut plus tard le maréchal de Saxe; mais elle éprouva, dit-on, à la suite de ses couches un accident qui ne tarda pas à éloigner d'elle son amant. Il conserva du moins pour elle des sentiments d'estime; mais les mépris d'une nouvelle favorite la forcèrent à quitter la cour. Après de longs efforts pour obtenir une paisible retraite dans l'abbaye de Quedlimbourg, elle en fut nommée coadjutrice en janvier 1698, puis abbesse deux ans après. Mais elle avait trop de mobilité dans l'esprit pour se condamner au repos; elle se remit à voyager, et on la vit alternativement à Dresde, à Leipzig, à Breslau, à Hambourg, etc. En 1702, elle se rendit, de la part d'Auguste II, auprès du roi de Suède, avec la mission de le décider à la paix. Charles XII refusa de la recevoir, et elle dit alors spirituellement « qu'elle était bien malheureuse d'être la seule personne au monde à laquelle ce grand prince eût tourné le dos ». Elle finit ses jours dans un état voisin de la misère; mais emportant du moins l'espoir que son fils, récemment élu duc de Courlande, ne tarderait pas à être admis parmi les souverains de l'Europe. Elle mourut d'hydropisie, ne laissant que cinquante-deux écus à son cher Maurice. On montre son corps en quelque sorte momifié dans les caveaux du cloître de Quedlimbourg (1). Sa beauté, son esprit, ses grâces toutes féminines, unies à des connaissances très-variées dans les arts et les sciences, la firent appeler par Voltaire la femme la plus célèbre de deux siècles. « La comtesse de Kœnigsmark, dit le même historien, « parlait les langues de plusieurs pays qu'elle n'avait jamais vus, avec autant de délicatesse que si elle y fût née ». Elle avait composé des vers français, qui sont restés inédits. Un auteur cité par Moller rapporte qu'elle avait fait une comédie en vers français, qui fut représentée devant le roi de Suède à Stockholm et dont cet auteur assure avoir vu le prologue imprimé. Elle a laissé un grand nombre d'odes et d'autres pièces en allemand, notamment un drame intitulé *Cecrops*, en trois actes, qu'on gardait en manuscrit à l'abbaye de Quedlimbourg. Bien des faussetés ont été débitées sur son compte par des auteurs qui ont puisé dans *La Saxe galante* et à d'autres sources peu sûres. L. L—T.

(1) Elle fut enterrée dans un caveau qui se trouve au-dessous de la chapelle du château de Quedlimbourg. Cette chapelle est construite entièrement en grès, dont les exhalaisons, à ce qu'on prétend, ont la vertu de conserver intacts les cadavres. A la fin du mois de novembre 1843, le roi de Prusse fit ouvrir le tombeau de la comtesse de Kœnigsmark. On trouva son corps parfaitement conservé. On pouvait, dit-on, encore reconnaître à sa figure la grande beauté qui la distinguait. Son costume, composé d'une robe en brocard d'argent, d'un bonnet à la Marie Stuart en velours blanc, brodé d'argent et de perles, de bas de soie blancs et de souliers en satin de même couleur, avait tout l'éclat de la nouveauté. Le corps de l'empereur Henri Ier, mort en 936, déposé à côté, était au contraire desséché et tout à fait méconnaissable; ses vêtements étaient réduits en poussière.

Moller, *Cimbr. Liter.*, tome II, p. 430. — Chaufepié, *Nouv. Dict. Hist. et crit.* — Cramer, *Denkwürdigkeiten der Græfin Maria-Aurora Kœnigsmark;* Leipzig, 1836, 2 vol. in-8°. — Corvin-Wiersbitzky, *Maria-Aurora, Græfin von Kœnigsmark;* Leipzig, 1841. — G. Sand, *Histoire de mon temps.*

** **KŒNIGSWARTER** (*Maximilien*), homme politique français, d'origine hollandaise, né à Amsterdam, vers 1814. Après la révolution de Juillet il vint avec son frère fonder à Paris une maison de banque, qui prospéra. En 1848 il se fit naturaliser Français en vertu d'un décret du gouvernement provisoire. Partisan de la dynastie napoléonienne, il fonda un journal pour en soutenir la cause, et lorsque l'assemblée législative eut refusé un supplément pour frais de représentation au président de la république, M. Kœnigswarter ouvrit dans sa maison de banque une souscription nationale pour le chef de l'État. Ce projet fut désavoué par le prince, et la souscription n'eut pas lieu. Depuis 1852 il siège au corps législatif comme député du département de la Seine. A la chambre, M. Kœnigswarter a demandé l'établissement d'un impôt sur les valeurs mobilières, d'un impôt sur les voitures de maître et de remise; il a parlé contre le projet de loi sur les sociétés en commandite, contre le projet de loi prolongeant les priviléges de la banque de France, et voté contre le projet de loi de sûreté générale. L. L—T.

Profils critiques et biogr. des Sénateurs, Conseillers d'État et Députés. — Les grands corps politiques de l'État. — Moniteur, 1852 à 1858.

** **KŒNIGSWARTER** (*Louis-Joseph*), publiciste et jurisconsulte français, d'origine hollandaise, frère du précédent, est né à Amsterdam, en 1816. Il est docteur en droit, correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques et membre de la Société des Antiquaires de France. On a de lui : *Essai sur la Législation des peuples anciens et modernes relative aux enfants nés hors mariage, suivi de quelques observations d'économie sociale sur le même sujet;* Paris, 1842, in-8°; — *Études historiques sur le développement de la société humaine;* Paris, 1850, in-8°; — *Histoire de l'organisation de la famille en France;* Paris, 1851, in-8° : ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques; — *Essai de Statistique comparée sur le royaume des Pays-Bas*, mémoire lu à l'Académie des Sciences morales et politiques; Orléans, 1857, in-8°. M. Kœnigswarter a fait paraître, dans la *Revue de Législation*, sur les origines germaniques du droit

civil en France, divers articles intitulés : *De l'Étude historique du droit civil en France* (tome XIV); — *Sources et monuments pour l'Histoire du Droit civil français* (tome XVI); — *Les Origines germaniques du Droit civil français* (tomes XVI, XVII et XIX). Il a donné dans l'*Annuaire de la Société des Antiquaires* pour 1851 un *Rapport sur les Coutumes locales d'Amiens*. En 1842 il a obtenu une mention honorable de l'Académie des Sciences morales et politiques pour son ouvrage sur l'*Histoire de la Succession des Femmes au moyen âge*. J. V.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — E. de Rosière, *Biblioth. de l'École des Chartes;* 1851, p. 279.

KŒPPEN (*Jean-Henri-Juste*), philologue allemand, né à Hanovre, le 15 novembre 1755, mort dans cette ville, le 6 novembre 1791. Son père, qui était négociant, le destinait au commerce; mais, à force d'instances, le jeune Kœppen obtint la permission de se vouer à l'étude; et se rendit, en 1776, à Gœttingue, où il suivit, entre autres, les cours de Heyne. Devenu en 1779 agrégé au *Pædagogium* d'Ilefeld, il fut nommé quatre ans après directeur du gymnase de Hildesheim. En 1791 il fut appelé au lycée de Hanovre en qualité de second professeur; mais il mourut quelques semaines après être entré en fonctions. On a de lui : *Griechische Blumenlese* (Anthologie Grecque); Brunswick, 1784-1787, 3 vol. in-8°; — *Kritische Anmerkungen zu Xenophons* Hellenica (Remarques critiques sur les *Helléniques* de Xénophon); Hildesheim, 1784 et 1785, in-8°; — *Ad Xenophontis Cyropædiam Annotationes;* Hildesheim, 1784, in-8°; — *Ad Xenophontis Historiam græcam Annotationes et dubia;* Hildesheim, 1784, in-8°; — *Aristotelis Scolia ad Hermiam;* Hildesheim, 1784, in-8°; — *Platonis Alcibiades alter cum notis;* Brunswick, 1786, in-8°; — *Erklärende Anmerkungen zu Homers* Ilias (Remarques et Éclaircissements sur l'*Iliade* d'Homère); Hanovre, 1787-1792, 5 vol. in-8°; une seconde édition augmentée fut donnée par Heinrich, Hanovre, 1794-1810, 6 vol. in-8°; une troisième, due aux soins de Ruhkopf et de Spitzner, parut à Hanovre, en 6 vol. in-8°, 1820-1823; — *Animadversiones in Scriptores Græcos;* Hildesheim, 1787, in-8°; — *Ueber Homers Leben und Gesænge* (Sur la Vie et les Poëmes d'Homère); Hanovre, 1788, in-8°; une nouvelle édition, revue par Ruhkopf, parut à Hanovre, 1820, in-8°; — *Ad Xenophontis Agesilaum Notæ et Emendationes;* Hildesheim, 1788, in-8°; — *Sophoclis Philoctetes;* Brunswick, 1788; — *Platon's* Menexenos *im Grundriss* (Analyse du *Ménexène* de Platon); Berlin et Stettin, 1790, in-8°. Kœppen a aussi donné plusieurs articles dans la *Allgemeine Litteratur-Zeitung* et dans la *Allgemeine deutsche Bibliothek*. E. G.

Schlichtegroll, *Necrolog* (année 1791, seconde partie). — *Annalen der braunschweigisch-lüneburgischen Churlande* (sixième année). — Suestermann, *Köppens Biographie;* Hanovre, 1793, in-8°.

**KŒPPEN (*Frédéric*), philosophe allemand, né le 21 avril 1775, à Lubeck. Il étudia la philosophie à Iéna, sous Reinhold et Fichte, vint ensuite à Gœttingue, et fut, en 1804, nommé pasteur à Brême. Trois années plus tard, il fut appelé à l'université de Landshut, et lors de la dissolution de cette académie, en 1827, il passa à celle d'Erlangen, où il occupa longtemps la chaire de philosophie. Les idées émises par Kœppen ont beaucoup de rapports avec celles professées par son ami, le célèbre Jacobi (*voir* ce nom). On a de lui : *Ueber die Offenbarung in Beziehung auf Kant'sche und Fichte'sche Philosophie* (De la Révélation et de ses rapports avec la Philosophie de Kant et de Fichte); Lubeck, 1797 et 1802; — *Schelling's Lehre, oder das Ganze der Philosophie des absoluten Nichts* (Le Système de Schelling, ou résumé de la philosophie du « Rien absolu »); Hambourg, 1803; — *Darstellung des Wesens der Philosophie* (Exposition de l'essence de la Philosophie); Nuremberg, 1810; — *Die Philosophie des Christenthums* (La Philosophie du Christianisme); Leipzig, 1813-1815 et 1818 2 vol.; — *Politik nach Platonischen Grundsætzen mit Anwendung auf unsere Zeit* (Politique d'après Platon appliquée à notre époque); Leipzig, 1818; — *Rechtslehre nach Platonischen Grundsætzen* (Jurisprudence d'après les Principes Platoniens); Leipzig, 1819; — *Vertrante Briefe ueber Buecher und Welt* (Lettres confidentielles sur les Livres et sur le Monde); Leipzig, 1820-1823, 2 vol.; — *Philosophie der Philosophie* (La Philosophie de la Philosophie); Hambourg et Gotha, 1840. R. L.

Conv.-Lex.

**KŒPPEN (*Pierre* DE), publiciste et géographe russe, est né à Charkow, le 19 février 1793. Après avoir parcouru la Russie, recueilli partout les matériaux les plus intéressants et publié des ouvrages qui lui valurent l'honneur d'être reçu à l'Académie de Saint-Pétersbourg, il fut chargé de plusieurs missions scientifiques importantes. En 1836 il obtint une place au ministère des domaines de l'empire russe, et depuis cette époque il se consacra de préférence à l'étude de l'économie politique. On a de lui : *Uebersicht der Quellen einer Literærgeschichte Russland's* (Sources d'une Histoire littéraire de la Russie); Saint-Pétersbourg, 1818; — *Nordgestade des Pontus* (Les Rivages septentrionaux du Pont-Euxin); Vienne, 1822; — *Bibliographische Blætter* (Feuilles Bibliographiques); Saint-Pétersbourg, 1825; — *Materialien zur Culturgeschichte Russlands* (Matériaux pour servir à l'histoire de la Civilisation de la Russie); ibid., 1825; — *Die Geschichte des Weinbaues und Weinhandels in Russland* (Histoire de la culture de la Vigne et du commerce de vin en Russie); ibid., 1832; — *Collections faites en Cri-*

mée, en langue russe; ibid., 1837; — *Taurica;* ibid., 1840; — *Ueber den Wald und Wasservorrath im Gebiete der Wolga* (Des Forêts et de la Quantité d'Eau appartenant au bassin du Volga); ibid., 1841; — *Ueber einige Landesverhæltnisse zwischen dem untern Dniepr und dem Asow'schen Meer* (Sur l'État des Contrées situées entre le Dniéper inférieur et la mer d'Azoff); ibid., 1845; — *Ueber den Verbrauch der Lindenrinde* (De la Consommation de l'Écorce de Tilleul); ibid., 1841; — *Ueber den Briefverkehr* (De la Circulation postale); ibid., 1841; — *Ueber den Kornbedarf Russlands* (De la Quantité de Blé exigée pour la consommation russe); ibid., 1842; — *Carte ethnographique du gouvernement de S.-Pétersbourg;* ibid., 1849; — *Ueber die Deutschen im Petersburger Gouvernement* (Des Allemands habitant le gouvernement de Saint-Pétersbourg); ibid., 1850; — *Carte ethnographique de la Russie européenne*, 4 planches, avec texte; ibid., 1851; excellent travail que la Société Géographique de Saint-Pétersbourg a publié en langue russe; — *Statistische Reise in das Land der donischen Kosacken* (Voyage statistique dans le pays des Cosaques du Don); ibid., 1852; — un grand nombre de *Mémoires* insérés dans les *Comptes-rendus* de la Société géographique, dans les *Bulletins* de l'Académie de Saint-Pétersbourg et dans d'autres recueils scientifiques. Son travail, *Nachricht ueber Alterthuemer und Kunst in Russland* (Notices sur les Antiquités et l'Art de la Russie), inséré dans les *Jahrbuecher fuer Literatur* (Annales de Littérature), année 1822, mérite une mention particulière. R. L—u.

Conv.-Lex.

KŒRNER (*Chrétien-Godefroi*), littérateur allemand, né à Leipzig, le 3 juillet 1756, mort à Berlin, le 13 mai 1831. Haut fonctionnaire au service du roi de Saxe et plus tard du roi de Prusse, ami intime de Schiller et de Gœthe, il protégea les arts et les lettres de toute son influence, et publia lui-même plusieurs travaux littéraires, tels que : *Æsthetische Ansichten* (Vues esthétiques); Leipzig, 1808; — *Quem Fructum Œconomia politica capiat et descriptione civium;* Leipzig, 1778; — *Quanti intersit jure consultorum jurisprudentiam naturalem ab universali vivendi norma distingui;* Leipzig, 1779. Sa correspondance avec Schiller a été publiée en 1847 : *Schiller's Briefwechsel mit Kœrner;* Berlin, 1847, 4 vol. C'est à Kœrner que l'on doit la première édition des *Œuvres complètes* de Schiller. R. L.

Conv.-Lex.

KŒRNER (*Charles-Théodore*), poëte allemand, né à Dresde, le 23 septembre 1791, mort le 26 août 1813 au combat de Rosenberg (non pas à la bataille de Dresde, comme le dit la *Biographie* Rabbe). Son père le destina à la carrière scientifique, et lui fit suivre les cours de l'école des mines de Freiberg; mais le jeune Kœrner se sentit plus vivement attiré par les belles-lettres; il quitta Freiberg, et passa quelque temps à Leipzig, Berlin et Vienne. Dans cette dernière ville, il fit représenter ses premières œuvres dramatiques, qui eurent beaucoup de succès et qui lui valurent la place de secrétaire de la régie du théâtre de la cour avec un traitement de 2,000 florins. La grande guerre de l'indépendance de l'Allemagne contre Napoléon interrompit ses travaux pacifiques. « L'Allemagne se réveille, écrit-il à son père, l'aigle de la Prusse excite avec le battement de ses ailes l'âme du poëte... Laisse-moi devenir un héros... C'est un siècle de grandes âmes.. Je vais me débattre de toutes les puissances de mon cœur au milieu de ce naufrage des empires. Dois-je borner ma vie au stérile devoir de célébrer la victoire de mes frères? Non, je dois féconder mes cendres de mon sang. » Kœrner partit de Vienne au mois de mars 1813. Il se rendit à Breslau, s'enrôla dans le corps des chasseurs de Lutzow, reçut dans l'église de Rochau le baptême solennel auquel chaque volontaire devait se soumettre, et entra en Saxe, au commencement d'avril. Sa bravoure impétueuse lui valut bientôt une lieutenance. Au combat de Kitzen, il fut grièvement blessé; mais à peine rétabli il reprit les armes. Ce fut à cette époque, entouré de dangers, toujours à la veille de combattre et de mourir, qu'il composa ses plus célèbres chansons. Le 25 août 1813 le major de Lutzow donna l'ordre de harceler l'arrière-garde d'un corps d'armée français. Le soir les volontaires arrivèrent dans un petit bois près de Rosenberg, et ce fut là que, durant la nuit, Kœrner composa sa « Chanson de l'épée » (*Schwertlied*), œuvre tout originale, qui peint admirablement l'enthousiasme du jeune poëte soldat. Quelques heures plus tard, le 26 août, à sept heures du matin, Lutzow aperçut un détachement de troupes françaises escortant des bagages. Il donna le signal d'attaquer, et le combat eut lieu sur la grande route de Gadebusch à Schwerin, près Rosenberg. Les Français se retirèrent dans le bois, et Kœrner se précipita à leur poursuite. Au milieu des feux croisés de l'ennemi, il reçut une balle qui, après avoir traversé le cou de son cheval, pénétra dans le bas-ventre et atteignit l'épine dorsale. Ses amis l'entourèrent et lui prodiguèrent leurs soins, mais tout secours était devenu inutile. Il ne put prononcer un seul mot, et mourut quelques minutes après avoir été blessé. Son cadavre fut porté en procession au village de Wœhlen, où il fut enterré, sous un vieux chêne. Un beau monument en fer, construit d'après les dessins de l'architecte Thormeyer, indique le lieu où reposent les dépouilles terrestres du jeune héros. Ce tombeau, devenu un objet de pèlerinage, porte des inscriptions tirées des poésies de Kœrner; d'un côté on lit : « Salut au poëte qui par son glaive s'est conquis un tombeau dans une terre libre. » Et de l'autre côté :

« Patrie, tu as ordonné de mourir pour toi. Nous t'obéissons. Ceux que nous aimons hériteront de la liberté payée de notre sang. Grandis, liberté allemande! Grandis au-dessus de nos cadavres! »

« Ce qui fait le génie de Kœrner, dit un biographe, c'est son patriotisme et son enthousiasme. Ce n'est point un Tyrtée de cabinet qui, au coin de son feu, fait des chansons guerrières. C'est un soldat, c'est un volontaire des chasseurs noirs. L'épée au flanc, le mousquet sur le dos, il s'est enrôlé pour sauver la patrie, pour punir les tyrans. Poëte et soldat, son génie comme son courage s'échauffent au feu de la guerre. Kœrner restera comme un type, comme une de ces individualités qui se détachent lumineuses d'une époque dont elles résument en quelque sorte les sentiments et la grandeur. » On a de Kœrner : *Knospen*, recueil de poésies ; Leipzig, 1810 ; — *Leyer und Schwert* (Lyre et Épée), recueil de trente-deux poésies publiées par le père de l'auteur ; Berlin, 1814 ; 8e édit., 1848 ; — *Pœtischer Nachlass* (Poésies posthumes) ; Leipzig, 1814-1815, 2 vol. ; — *Toni*, drame ; Vienne, 1812 ; — *Die Sühne* (L'Expiation), id. ; ibid., 1813 ; — *Zriny*, idem ; ibid., 1813 ; — *Hedwig*, id. ; ibid., 1813 ; — *Rosamunde*, tragédie en cinq actes ; 1812 ; — *Joseph Heydrich*, anecdote dramatique ; 1813 ; — *Die Braut* (La Fiancée), comédie en vers ; 1813 ; — *Das Gruene Domino* (Le Domino vert), comédie en vers ; Vienne, 1812 ; — *Der Nachtwæchter* (Le Gardien de nuit), comédie en vers ; Vienne, 1812 ; — *Der Vetter aus Bremen* (Le Cousin de Brême), comédie en vers ; — *Die Gouvernante* (La Gouvernante), idem ; — *Das Fischermædchen, oder Hass und Liebe* (La Fille du Pêcheur, ou haine et amour), drame lyrique, musique de J. P. Schmidt ; — *Der vierjæhrige Posten* (Quatre ans de garde), vaudeville ; — *Die Bergknappen* (Les Mineurs), poëme romantique) ; — *Hans Heilings Felsen* (Le Rocher de Jean Heiling), conte ; — *Woldemar*, conte ; — *Die Harfe* (La Harpe), conte ; — *Die Reise nach Schandau* (Le Voyage à Schandau), conte, etc. Les *Œuvres complètes* de Kœrner ont été publiées par K. Streckfuss. ; Berlin, 1834, 1 vol. ; 3e édit. en 4 vol., Berlin, 1847.

R. L—u.

Biographie de Koerner, en tête de l'édition de ses œuvres complètes. — *Zeitgenossen*, 2e série, no 1. — *Für Th. Koerner's Freunde* ; Dresde, 1814. — H. Blaze, *Écrivains et Poëtes de l'Allemagne* ; Paris, 1851.

KŒRTE (*Guillaume*), littérateur allemand, né à Ascherleben, le 24 mars 1776, mort à Halberstadt, le 30 janvier 1846. Élevé par le poëte Gleim, son grand-oncle, il fut mis en relation avec les savants et les écrivains les plus distingués de l'Allemagne. Après avoir vécu quelque temps à Halle, Kœrte se fixa à Halberstadt, où il passa le reste de sa vie. Parmi ses travaux, nous citerons en première ligne sa *Vie de Carnot* (Das Leben Carnots) ; Leipzig, 1820. On doit en outre à Kœrte : *Das Leben Gleim's* (Vie de Gleim) ; Halberstadt, 1811 ; — *Leben und Studien F. A. Wolf's des Philologen* (La Vie et les études du philologue F. A. Wolf) ; Essen, 1833, 2 vol. ; — *Albrecht Thaer, sein Leben und Wirken als Arzt und Landwirth* (Albrecht Thaer, sa vie et ses travaux comme médecin et comme agriculteur) ; Leipzig, 1839 ; — *Spruechwœrter und spruechwoertliche Redensarten der Deutschen* (Proverbes et Dictons des Allemands) ; Leipzig, 1837. Cet écrivain publia aussi les *Concilia scholastica* de Wolf (Quedlimbourg et Leipzig, 1835) ; — les *Œuvres* de E.-C. v. Kleist (Berlin, 1825 ; nouvelle édition, 1840) ; — les *Lettres de Bodmer, Sulzer et Gessner* (Zurich, 1804) ; — les *Lettres de Heinse, de J. V. Muller et de Gleim* (Zurich, 1806, 2 vol) ; — les *Œuvres complètes de Gleim* (Halberstadt, 1811, 8 vol.) R. L—u.

Conv.-Lex.

KŒRTEN (*Jeanne*). *Voyez* Block.

KŒS (*Frédéric*), mathématicien danois, né le 9 juillet 1684, à Slesvig, mort le 25 septembre 1766, à Kiel. Après avoir achevé ses études aux universités allemandes de Helmstædt, de Halle et de Leipzig, il voyagea en Hollande et en Angleterre, passa quatre années à Berlin en qualité de précepteur dans une famille noble, et y obtint de l'Académie des Sciences le logement et l'entretien à l'Observatoire. Vers 1714 il revint dans son pays, en proie aux troubles suscités par la confiscation des duchés, et professa quelque temps le génie et l'artillerie à Rendsbourg. En 1721 il fut appelé à la chaire de mathématiques de l'université de Kiel, et ne prit sa retraite qu'après trente-neuf ans d'exercice. Ses travaux, publiés en latin sous le nom de *Kosius*, embrassent les mathématiques pures et appliquées et l'ont fait ranger parmi les savants auxquels cette science doit des progrès. On a de lui en mathématiques : *De Analysi Æquationum differentialium, vel expedienda in numeris universalibus, vel constructionibus geometricis efficienda, Commentatio ;* Kiel, 1715, in-4°, pl. ; — *De Superficiebus geometricis earumque generibus, proprietatibus, complanationibus et sectionibus ;* ibid., 1749, in-4°, pl. ; — *De Corporibus dissimularibus et præcipue quantitatibus quæ illis accedunt ;* ibid., 1757, in-4°, pl. ; — *Ratio complanandi superficies curvas corporum quorum libet geometricorum*, inséré dans les *Acta Eruditorum*, suppl., t. IX. — En géographie : *De Ratione proficiendi Geographiam mathematicam ;* Kiel, 1721, in-4° ; — *De Situ loci geographici Diversis Modis determinando ;* ibid., 1746, in-4°, pl. ; — *Méthode particulière de trouver les Latitudes en géographie* (en français), dans la *Bibliothèque Germanique*, t. XVII. — En astronomie : *De Periodica anni solaris Intercalatione ;* Kiel, 1724, in-4° ; — *Réflexions sur le Calendrier en général et sur l'Intercalation solaire en particulier* (en

français), dans la *Bibliothèque Germanique*, t. XVI; — *Sur les Éclipses extraordinaires du Soleil et de la Lune* (en français), même recueil, t. XI. — En chronologie : *Chronologiæ historicæ Subsidia Mathematica;* Kiel, 1748, in-4°; — *Essai sur la manière de déterminer l'intervalle du temps écoulé depuis la sortie des Israélites d'Égypte jusqu'à la fondation du temple de Salmon*, dans la *Biblioth. German.*, t. V, 1741. K.

J.-G. Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, t. VII. — *Bibliothèque Germanique.* — Jöcher et Rotermund, *Gelehrtes-Lexikon.*

KŒSTLIN (*Chrétien-Reinhold*), jurisconsulte et littérateur allemand, né à Tubingue, le 29 janvier 1813, mort le 14 septembre 1856. Après avoir étudié la jurisprudence à Tubingue, Heidelberg et Berlin, il entra au barreau du tribunal de Stuttgard en 1834. Cinq ans après il devint professeur de droit à Tubingue. Il s'est beaucoup occupé de faire introduire dans le droit pénal de l'Allemagne des réformes devenues depuis longtemps urgentes. Ses relations avec Gustave Schwab et Seydelmann l'amenèrent à s'adonner aussi à la littérature; il a surtout réussi dans le genre de la nouvelle. On a de lui : *Die Lehre vom Mord und Todtschlag* (Principes en matière de Meurtre et d'Assassinat); Stuttgard, 1838, in-8°; ce volume ne contient que les principes du droit romain sur ces matières; — *Wilhelm I, König von Würtemberg und die Entwickelung der Würtembergischen Verfassung* (Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, et le développement de la constitution de Wurtemberg); Stuttgard, 1839, in-8°; — *Die Perduellio unter den römischen Königen* (Le *Perduellio* du temps des rois romains); Tubingue, 1841, in-8°; — *Neue Revision der Grundbegriffe des Criminalrechts* (Nouvelle Révision des Principes fondamentaux du Droit pénal); Tubingue, 1844-1845, 2 vol. in-8°; — *Gesammelte Erzählungen and Novellen* (Recueil de Contes et Nouvelles); Brémen, 1847-1848, 3 vol.; — *Der Wendepunct des deutschen Strafverfahrens im 19 Jahrhundert, nebst Darstellung der Geschichte des Geschworenen gerichts* (Le Moment d'opérer des changements dans l'Instruction criminelle en Allemagne, et l'Histoire du Jury); Tubingue, 1849; — *System des deutschen Strafrechts* (Système du Droit pénal allemand); Tubingue, 1855, in-8°; ce volume, qui devait être suivi de plusieurs autres, ne contient que les matières générales. Kœstlin a fait représenter en 1838, sur le théâtre de Stuttgard, un drame intitulé : *Die Söhne des Dogen;* il a aussi publié, sous le pseudonyme de *Rinhold*, de nombreuses pièces de poésie dans divers recueils périodiques. E. G.

Conv. Lex.

KŒTS (*Ralof*), peintre hollandais, né le 16 janvier 1655, à Zwoll, mort le 28 juin 1725, dans la même ville. Fils d'un peintre qui lui donna quelques principes de dessin, il fréquenta l'atelier de Gérard Terburg, auquel son talent pour le portrait inspira de la jalousie, et qui lui conseilla de ne suivre que la nature. Présenté à la cour du prince Henri, stathouder de la Frise, il passa ensuite dans le pays de Gueldre et en Angleterre. On peut dire qu'il a été le peintre le plus laborieux de son temps. « C'est une chose singulière, dit Descamps, d'apprendre qu'un seul homme ait fait cinq mille portraits, et tous bien terminés, sans le secours de personne. » En effet, il a travaillé jusqu'au dernier moment : comme le bourgmestre de Deventer, posait devant lui, notre artiste se trouva mal et mourut peu de jours après. On cite parmi ses portraits, dont on vante le dessin et les accessoires, ceux du prince *Henri, comte de Portland*, de *Guillaume III, roi d'Angleterre*, de *la famille de Wassenaer*, du *pensionnaire Hoornbeek*, etc. P. L—Y.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands.* — J. van Gool, *Nieuwe schouwb. der Konstsch.*, t. II. — Chalmot, *Biogr. Woordenboek.*

KOFFLER (*Jean*), missionnaire en Cochinchine, mort en 1780. On connaît peu sa vie jusqu'à son départ pour la mission de Cochinchine, en 1740. Il y travailla quatorze ans à la propagation de l'Évangile. Ses connaissances en médecine le firent nommer médecin du roi, emploi qu'il exerça pendant sept ans, parce qu'il lui fournissait un moyen de servir utilement la cause de la religion et de la civilisation. La persécution excitée à la Chine contre la religion chrétienne eut son contre-coup en Cochinchine. Le roi Vo-Vuong, pour imiter son suzerain, et d'ailleurs sollicité par son ministre Kaï-an-tin, résolut d'en finir avec la religion des étrangers. A l'exception du père Koffler, que le roi voulut garder auprès de sa personne en qualité de médecin, tous les autres prêtres européens furent arrêtés, réunis à Faï-fo, et le 27 août 1750 embarqués pour Macao. Le père Koffler, resté seul dans la mission, était parvenu, par le crédit d'un mandarin puissant, à sauver quelques débris du culte proscrit. Mais il dut bientôt céder à l'orage. Arraché violemment de l'autel, accablé de mauvais traitements, il s'embarqua sur un vaisseau hollandais et quitta la Cochinchine en 1755. Le missionnaire fuyait un danger pour se précipiter dans un autre. Par ordre de Pombal, il fut arrêté à Macao, conduit en Portugal avec ses confrères, et jeté dans les cachots du fort Saint-Julien. Le gouvernement portugais, en vertu d'un privilége qui lui fut accordé par le saint-siége, après la découverte des Indes orientales, prétendit longtemps avoir seul le droit de faire évangéliser l'Asie. De là les persécutions inouïes que les missionnaires des autres nations eurent à souffrir de la part des Portugais pendant plus d'un siècle. De là le schisme de Goa, de Malacca, de Singapore, qui est, encore aujourd'hui, un si grand obstacle à la propagande catholique dans l'Asie méridionale.

Le père Koffler profita des loisirs de sa déten-

tion pour rédiger des mémoires sur ses voyages. Ces mémoires forment une description succincte de la Cochinchine, qui, divisée en chapitres et publiée d'abord avec des notes par le père Eckart, a été réimprimée en 1805 par de Murr, sous ce titre : *Joannis Koffler historica Cochinchinæ Descriptio in epitome redacta ab ans Eckart, edente de Murr*, in-8°.

Koffler, réclamé par l'impératrice Marie-Thérèse, fut rendu à la liberté en 1765, et envoyé en mission dans la Transylvanie, où il travailla jusqu'à sa mort. Dans l'introduction de son ouvrage, il fait connaître quelques particularités qui lui sont personnelles et donne quelques détails sur le collége Clémentin à Prague, tenu alors par des Jésuites. F.-X. TESSIER.

Migne, *Biographie Chrétienne et Antichrétienne.* — De Montézon et Estève, *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, 1858.

KOFOD (*Jean-Ancher*), littérateur danois, né le 4 janvier 1777, à Rœnne, près Bornholm, mort le 30 avril 1829, à Copenhague. Fils d'un pasteur, qui lui donna sa première instruction, il fréquenta l'université de Copenhague, et entra dans l'enseignement. D'abord professeur d'histoire et de géographie à l'école métropolitaine (1805), il fut appelé à la diriger depuis 1812. Outre plusieurs ouvrages à l'usage des écoles, on a de lui : *Geographisk Haandbog* (Manuel de Géographie); Copenhague, 1809; 5e édit., augmentée par Ingerslev; ibid., 1831; — *Den ældre Historie* (Histoire ancienne); ibid., 1810; 4e édit., 1833; — *Den nyere Historie* (Histoire moderne); ibid., 1811-1812, 2 vol.; 3e édit., 1825-1828; — *Almindelig Verdens historie i Udtog* (Précis de l'histoire universelle); ibid., 1813; 8e édit., 1842; — *Mœrkværdige Begivenheder af Verdens historien* (Événements remarquables de l'histoire du monde), trad. de l'allemand de Bredow; ibid., 1815-1816, 2 vol.; — *Udtog af Fædrenelandets Historie* (Précis de l'histoire nationale); ibid., 1816; 5e édit., 1841; — *Conversations-Lexikon*; ibid., 1816-1828, 28 vol. in-8°, vaste répertoire encyclopédique rédigé, quant au Danemark, d'après des documents originaux. K.

Erslew, *Forfatter-Lexikon.*

KOHARY, l'une des plus riches familles de magnats hongrois, élevée au titre de prince en 1816, éteinte dans sa ligne masculine avec le prince *François-Joseph*, né le 7 septembre 1766, mort le 27 juin 1826. De son mariage avec la comtesse Marie-Antoinette de Waltenberg, il laissait une fille unique, *Antoinette*, née le 2 juillet 1797, qui épousa, en 1816, le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg, né en 1785, mort le 27 août 1851, avec le grade de général de cavalerie au service d'Autriche, et de qui elle eut quatre enfants : *Ferdinand*, né en 1816, aujourd'hui veuf de de dona Maria, reine de Portugal, et qui a été régent pendant la minorité du roi don Pedro V, son fils; *Auguste*, né en 1818, général major au service de Saxe, qui a épousé une des filles du roi Louis-Philippe, la princesse Clémentine; *Victoria*, née en 1822, morte à Claremont, le 10 novembre 1857, épouse du duc de Nemours; *Léopold*, né en 1834, major au service autrichien. J. V.

Conv.-Lex. — Alm. de Gotha. — Dict. de la Convers.

KOHL (*Jean-Pierre*), érudit allemand, né à Kiel, le 10 mars 1698, mort à Altona, le 9 octobre 1778. En 1725 il fut appelé à Saint-Pétersbourg, pour y enseigner les belles-lettres et l'histoire ecclésiastique. Trois ans après il quitta cette ville, parce que, étant devenu éperdument amoureux d'Élisabeth, fille de Pierre le Grand, cette passion lui avait fait commettre plusieurs extravagances. Il se retira à Hambourg, et ensuite à Altona, où il passa le reste de sa vie dans l'étude. Il légua sa belle bibliothèque, qui contenait de rares manuscrits, à la bibliothèque du gymnase d'Altona (*voy.* Hirsching, *Bibliotheken-Geschichte Deutschlands*, t. II, p. 13). On a de lui : *Theologiæ gentilis Cimbricæ purioris Specimen;* Kiel, 1723, in-4°; — *Ecclesia græca lutherizans, sive exercitatio de consensu et dissensu orientalis græcæ speciatim russicæ et occidentalis lutheranæ Ecclesiæ in dogmatibus;* Lubeck, 1723, in-8°; — *Introductio in historiam et rem literariam Slavorum in primis sacram, sive historia critica versionum slavonicarum maxime insignium, nimirum codicis sacri et Ephremi Syri; accedunt duo Sermones Ephremi, nondum editi, de S. Cœna fidei lutheranæ testes;* Altona, 1729, in-8°; les conclusions tirées par Kohl de ces deux sermons de saint Éphrem ont été réfutées par Le Brun et Renaudot, ainsi que par un anonyme, qui a publié : *Antirrethicon, seu confutatio annotationum Kohlii ad S. Ephremi Sermones;* Rome, 1740, in-8°; — *Deliciæ Epistolicæ, sive epistolarum argumenti non minus raritate quam orationis cultu insignium fasciculus, Majoragii, Grævii, Bartholini, Schefferi aliorumque virorum, cum præfatione de vita scriptisque Majoragii;* Leipzig, 1731, in-8°; — *Hamburgische Berichte von gelehrten Sachen* (Notices de Littérature et d'Érudition écrites de Hambourg), recueil périodique, qui parut de 1732 à 1757, en 26 volumes in-8°; — *Hamburgische vermischte Bibliothek* (Bibliothèque de Hambourg, contenant des matières diverses); Hambourg, 1743-1745, 3 vol. in-8°; — *De Epistolis a Jo. Hevelio partim, partim ad ipsum scriptis adhuc ineditis*, dissertation insérée dans le supplément des *Acta Eruditorum* de Leipzig, t. IX, p. 359. Kohl, qui a aussi édité l'ouvrage de Morhof intitulé : *De legendis, invitandis et excerpendis Auctoribus*, Hambourg, 1731, in-8°, avait annoncé devoir publier quelques ouvrages sur l'histoire ecclésiastique des pays slaves; plusieurs d'entre eux ont dû se trouver en manuscrit dans sa bibliothèque, et

doivent donc être conservés aujourd'hui à la bibliothèque du gymnase d'Altona. E. G.

Journal für Prediger; Halle, t. X, p. 56. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.*

* **KOHL** (*Jean-Georges*), voyageur allemand, né à Brême, le 28 avril 1808. Il fit ses études aux universités de Gœttingue, de Heidelberg et de Munich, passa ensuite cinq ans en Livonie comme gouverneur des enfants du baron de Manteuffel et de ceux du comte Medem, et visita, avant de retourner en Allemagne, la Livonie, Dorpat, Saint-Pétersbourg, Moscou et la Russie méridionale. Les ouvrages qu'il publia au sujet de ces voyages eurent beaucoup de succès, ce qui l'engagea à faire de nouvelles excursions. Il parcourut la Hongrie, l'Angleterre, la Hollande, le Danemark, la France, la Suisse, la Dalmatie, recueillit partout les documents les plus intéressants, et se fixa en 1838 à Dresde pour les élaborer. Ses écrits jouissent d'une réputation méritée, et placent M. Kohl parmi les meilleurs écrivains de voyages de l'Allemagne. On a de lui : *Petersburg in Bildern und Skizzen* (Tableaux et Esquisses de Saint-Pétersbourg); Dresde et Leipzig, 1841, 2 vol.; 1846, 3 vol.; — *Reisen in Innern von Russland und Polen* (Voyages dans l'intérieur de la Russie et de la Pologne); Leipzig, 1841, 3 vol.; — *Reisen in Sued-Russland* (Voyages dans la Russie méridionale); Dresde et Leipzig, 1841, 2 vol.; 1846-1847, 3 vol.; — *Die deutschrussischen Ostseeprovinzen* (Les Provinces germanico-russes de la mer Baltique); Leipzig, 1841, 2 vol.; — *Hundert Tage auf Reisen in den Œsterreichischen Staaten* (Cent Jours de voyages dans les États autrichiens); Dresde et Leipzig, 1842, 2 vol.; — *Reise in Ungarn* (Voyage en Hongrie); Dresde et Leipzig, 1842, 2 vol.; — *Reise in Steiermark und dem bayrischen Hochlande* (Voyage en Styrie et dans la Haute-Bavière); ibid., 1842; — *Reisen in England* (Voyages en Angleterre); ibid., 1844. 3 vol.; — *Reisen in Schottland* (Voyages en Écosse); ibid., 1844, 2 vol.; — *Reisen in Irland* (Voyages en Irlande); Dresde et Leipzig, 1843, 2 vol.; — *Land und Leute der brittischen Inseln* (Les Iles britanniques et leurs habitants); ibid., 1844, 3 vol.; — *Reisen in Daenemark und den Herzogthuemern von Schleswig und Holstein* (Voyages en Danemark et dans les duchés de Slesvig et de Holstein); Leipzig, 1846, 2 vol.; — *Die Menschen und Inseln der Herzogthuemer Schleswig und Holstein* (Les Iles des duchés de Slesvig et Holstein et leurs habitants); ibid., 1846, 3 vol.; — *Bemerkungen ueber die Verhaeltnisse der deutschen und daenischen Nationalitaet und Sprache im Herzogthum Schleswig* (Observations sur les rapports de la nationalité et de la langue allemande avec la nationalité et la langue danoise dans le duché de Slesvig); Stuttgard, 1847; — *Alpenreisen* (Voyages dans les Alpes); Leipzig, 1849-1851, 3 vol.; — *Reisen in den Niederlanden* (Voyages dans les Pays-Bas); ibid., 1850, 2 vol.; — *Reise nach Istrien, Dalmatien und Montenegro* (Voyage en Istrie, en Dalmatie et dans le Montenegro); Dresde, 1851, 2 vol.; — *Reisen im suedoestlichen Deutschland* (Voyages dans le sud-est de l'Allemagne); Leipzig, 1852, 2 vol.; — *Der Verkehr der Menschen in seiner Abhængigkeit zu der Erdoberflæche* (L'Homme et l'influence qu'exerce sur lui le sol qu'il habite); Dresde, 1841; — *Der Rhein* (Le Rhin); Leipzig, 1851, 2 vol.; — *Skizzen aus Natur und Vœlkerleben* (Études sur la Nature et les Peuples); Dresde, 1851, 2 vol., etc. Depuis plusieurs années M. Kohl réunit avec soin des matériaux qui doivent servir à une histoire de la découverte de l'Amérique. Il a publié en outre dans le *Lloyd* une série d'articles sur le Danube réunis depuis en un corps d'ouvrage.

Madame *Ida* Kohl a écrit, en commun avec son mari, des esquises sur l'Angleterre : *Englische Skizzen;* Leipzig et Dresde, 1845, 3 vol. On a d'elle seule : *Paris und die Franzosen* (Paris et les Français); Leipzig, 1845, 3 vol. R. L—U.

Conv.-Lex.

* **KOHLRAUSCH** (*Henri-Frédéric-Théodore*), historien allemand, né le 15 novembre 1780, à Laudolfshausen, près de Gœttingue. Après avoir étudié la théologie à Gœttingue, il devint, en 1802, précepteur dans la maison du comte de Baudissin, ambassadeur de Danemark à Berlin, et conduisit dans les années suivantes ses élèves dans différentes universités de l'Allemagne. En 1814 il fut nommé professeur au gymnase de Dusseldorf, et quatre ans après il fut appelé à Munster comme membre du consistoire et de la commission des écoles. En 1830 il se rendit à Hanovre, où il fut chargé de réorganiser l'instruction supérieure, et où il a vécu depuis, occupant les fonctions de conseiller de l'instruction publique. Ses ouvrages historiques n'ont fait faire aucun pas à la science; ils ne s'adressent qu'à la jeunesse, et sont très-répandus dans les colléges de l'Allemagne protestante. On a de lui : *Handbuch für Lehrer höhrer Schulen beim Gebrauch der Geschichte* (Manuel Historique pour les professeurs des écoles supérieures); Halle, 1811; 3e édition en 1820; — *Deutsche Geschichte* (Histoire d'Allemagne); Elberfeld, 1816; la seizième édition parut à Leipzig, 1843-1844. M. Kohlrausch a aussi écrit le texte des *Bildnisse der deutschen Konige und Kaiser;* Hambourg, 1844, ainsi que plusieurs ouvrages populaires. E. G.

Conversations Lexikon der Gegenwart.

KOLB (*Grégoire*), historien allemand, né vers la fin du dix-septième siècle. Il fit partie de la société de Jésus, et occupa depuis 1724 la chaire d'histoire à l'université de Fribourg. On a de lui : *Synopsis Rerum variarum ab orbe condito ad sæculum nostrum gestarum;* Augsbourg, 1724; — *Series Romanorum pon-*

tificum, cum reflexionibus historicis; ibid., 1724; — *Series Episcoporum electorum Moguntinorum, Trevirensium et Coloniensium;* ibid., 1725, in-4°; — *Compendium totius Orbis, partim Geographicum, partim Genealogicum, partim Historicum;* ibid., 1726 et 1733, in-4°; — *Examen Juris canonici juxta decretales;* Nuremberg, 1728, in-4°; — *Dubia Theologico-moralia;* Augsbourg, 1741; — *Tausendjahriges Eichstadt in LXV hochwürdigen eichstädtischen Bischöfen* (Le Millénium d'Eichstadt, histoire de ses soixante-cinq évêques); Ingolstadt, 1745, in-4°. K.

Schellorn, *Amœnitates Historiæ Ecclesiasticæ;* 1737, II. — Georgi, *Bücher-Lexikon.*

KOLB (*Jacob*). *Voy.* JACOB-KOLB.

KOLBE (*Pierre*), voyageur et naturaliste allemand, né le 10 octobre 1675, à Dorflas, près de Wunsiedel (en Bavière), mort le 31 décembre 1726. Quoique fils de parents pauvres (son père était forgeron), il reçut une éducation soignée, et fut bientôt attaché comme maître à l'école de Wunsiedel. Instruit dans les mathématiques par Eimmart, il acheva ses études à l'université de Halle, et eut pour protecteur le baron de Krosick, conseiller privé du roi de Prusse : il s'attacha Kolbe comme secrétaire, et l'envoya plus tard au cap de Bonne-Espérance pour y recueillir des observations d'astronomie et d'histoire naturelle. Kolbe quitta Berlin le 2 octobre 1704, muni de lettres de recommandation pour la compagnie des Indes hollandaises, et le 22 décembre de la même année il s'embarqua au Texel sur le vaisseau *L'Union;* mais ce vaisseau ne mit à la voile que le 8 janvier 1705. Le 5 juin suivant Kolbe, après avoir beaucoup souffert sur mer, aborda au cap de Bonne-Espérance, dont il détermina la latitude (34° 15′ lat. australe) et la longitude (37° 55′ long. depuis le méridien du Pic de Ténériffe). Dans ses excursions, il ne dépassa guère les limites de la colonie hollandaise, qu'il servit pendant quelque temps en qualité de secrétaire de district. Il y demeurait depuis sept ans lorsqu'à la suite d'une violente ophthalmie il devint presque aveugle, et fut obligé de revenir en Europe : il débarqua à Amsterdam le 22 août. Le traitement que lui appliqua un médecin de ses amis le rendit à même de lire avec une loupe. Sa tendresse pour sa mère, auprès de laquelle il était venu vivre dans sa ville natale, lui fit refuser les fonctions les plus lucratives; il n'accepta que la place de recteur du gymnase de la petite ville de Neustadt sur Aïsch, ville voisine de Wunsiedel, et mourut pauvre, comme il avait vécu. Son voyage au cap de Bonne-Espérance parut d'abord en allemand, sous le titre de *Vollständige Beschreibung des Afrikanischen Vorgebirges der Guten Hoffnung;* Nuremberg, 1719, in-fol., avec figures et cartes; il fut traduit en hollandais (Amsterdam, 1727, 2 vol. in-fol.), et en anglais (Londres, 1731, 2 vol. in-8°). Un abrégé de l'original parut en français, sous ce titre : *Description du Cap de Bonne-Espérance;* Amsterdam, 1741, 3 vol. in-12, avec figures et cartes; cet abrégé, très-estimé, fut traduit en allemand, 1745, in-4°, et réimprimé avec des extraits de l'abbé de La Caille. On trouve dans cet ouvrage des détails d'autant plus précieux sur les mœurs et la langue des Hottentots, que cette peuplade commence à disparaître aujourd'hui complétement. Ces détails sont suivis d'une description intéressante des animaux et des principales plantes de cette contrée : c'est le premier essai d'une faune et d'une flore complète du cap de Bonne-Espérance. On a encore de Kolbe : *Disquisitio inauguralis de Natura Cometarum eurumque sicut et cæterorum syderum in sublunares creaturas influentia seu virtutibus;* Halle, 1701, in-4°; ouvrage qui intéresse l'astrologie plutôt que l'astronomie; — *Observatio de Aquis capitis Bonæ-Spei;* dans les *Acta Erudit. Lips.*, t. VII, suppl. an. 1716; — quelques manuscrits conservés à la bibliothèque de Neustadt. F. H.

Rotermundt Supplém. à Jöcher. — Hirsching, *Hist. lit. Handb.* — *Voyage de Kolbe* (Préface).

KOLBE (*Charles-Guillaume*), graveur et grammairien allemand, né à Berlin, le 20 novembre 1757, mort à Dessau, le 13 janvier 1835. Fils d'un brodeur en or, il montra de bonne heure un goût prononcé pour les arts, et apprit les éléments du dessin, sous la direction du célèbre Chodowiecky, son proche parent. Mais des revers de fortune l'obligèrent à aller enseigner à Dessau la langue et la littérature françaises, auxquelles il avait été initié dès sa jeunesse, ayant fait ses études au collége français de Berlin. En 1781, il fut nommé précepteur du prince héréditaire de Dessau, et devint en même temps professeur au Philanthropium de cette ville. Il s'occupa alors d'études comparatives sur les langues latine, française et allemande, qui lui valurent quelque temps après le titre de docteur en philosophie. Parvenu déjà à un âge avancé, il se sentit de nouveau entraîné vers les arts, et s'étant appliqué avec une extrême ardeur à se perfectionner dans le dessin, il fut bientôt appelé à l'enseigner aux élèves de l'école principale de Dessau. Il acquit aussi une grande habileté dans l'art de graver à l'eau-forte, et fut nommé dès 1795 membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin. Les sujets qu'il choisissait de préférence étaient des paysages ou des scènes champêtres, qu'il savait représenter avec beaucoup de naturel et d'esprit. En 1805 il se rendit à Zurich auprès de la famille du célèbre Salomon Gessner, dont il grava vingt-cinq aquarelles dans la *Collection des tableaux en gouache de Sal. Gessner, gravés à l'eau-forte par Kolbe;* Zurich, 1806-1811, 6 cahiers in-fol. Il alla ensuite reprendre ses fonctions à Dessau, où il mourut, après avoir fait paraître une centaine d'eaux-fortes très-recherchées, la plupart exé-

cutées d'après ses propres dessins. Il n'abandonna jamais complétement ses premiers travaux philologiques, et publia divers ouvrages de linguistique, destinés à combattre la tendance d'introduire dans la langue allemande des termes empruntés aux autres idiomes. Il a exposé ses idées à ce sujet dans son ouvrage : *Ueber den Wortreichtum der deutschen und Französischen Sprache und beider Anlage zur Poesie* (Sur la Richesse des Langues Allemande et Française, et sur les ressources qu'elles offrent aux poëtes); Leipzig, 1806-1809, 2 vol. in-8°, et Berlin, 1818-1820, 3 vol. in-8°; ce livre contient un appendice sur la *Wortmengerei* (Mélange de mots), qui fut publié à part, Berlin, 1809 et 1823, et dont les principes furent défendus par Kolbe dans deux autres opuscules. Enfin, on a encore de lui des *Mémoires* intéressants sur sa vie, publiés sous le titre de : *Mein Lebenslauf und mein Wirken im Fach der Sprache und Kunst;* Berlin, 1825. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.* — *Conversations-Lexikon.*

KOLBE (*Charles-Guillaume*), peintre allemand, neveu du précédent, né à Berlin, en 1781, mort le 8 avril 1853. Il apprit le dessin à l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, et fréquenta ensuite les ateliers de différents peintres. En 1806 il peignit un tableau représentant *Albert Achille s'emparant d'un drapeau à Nuremberg;* ce tableau lui avait été commandé par la ville de Berlin, qui en fit présent à la princesse Louise de Prusse, lors de son mariage avec le roi des Pays-Bas. En 1815 Kolbe devint membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, et quatre ans après il fut nommé professeur. On a de lui de nombreux tableaux d'histoire et de genre, où se remarque une grande habileté dans la composition, un coloris harmonieux et un talent exercé dans l'art d'approprier les traits et les attitudes de ses personnages à leur caractère. Parmi ses toiles nous citerons : *Le Doge et la Dogaresse*; — *La Victoire d'Otton sur les Hongrois;* — *Une Fête des Vendanges au moyen âge;* — *Charlemagne chez le Charbonnier;* — *L'Atelier du Tonnelier;* — *Les Pèlerins*, etc. Kolbe a aussi dessiné dix magnifiques cartons, représentant des scènes de l'histoire de l'Ordre Teutonique; ces cartons ont servi de modèles pour les vitraux du château de Mariembourg; plus tard Kolbe les a aussi exécutés à l'huile pour le prince de Prusse. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.* — *Conversations-Lexikon.*

KOLDERUP-ROSENWINGE. *Voy.* ROSENWINGE.

KOLE-KHAN (*Moyen-tcho*), onzième empereur des Tartares Hoeike (1), succéda à son père Kolifilo, en 756, et mourut en 759 de J.-C. Dès qu'il fut monté sur le trône il envoya des ambassadeurs en Chine, pour renouveler le traité d'alliance signé avec son prédécesseur, et des troupes pour soutenir les droits de l'empereur Hiuen-tsong contre le rebelle Ngan-lo-chan. Son général Kolo-tchi se joignit au général chinois Kwo-tsé-y. Ils marchèrent ensemble contre les Tong-lo, horde de Hoeike qui habitait vers le Kerlon et avait embrassé le parti des rebelles. Les Tong-lo furent battus, et l'empereur, pour reconnaître ce service, donna à la fille de Kole-khan le titre de princesse. Le khan fit partir ensuite de Tartarie avec 4,000 hommes son fils Ye-hou, qui aida Kwo-tsé-y à triompher des rebelles sur les bords de la rivière de Fong. Le succès de cette journée fut dû principalement à l'intrépidité des Hoeike. Pour surprendre l'armée chinoise, les rebelles s'étaient mis en embuscade. Les Hoeike fondirent sur eux, et les dispersèrent avec leurs flèches. Ils s'approchèrent ensuite de Sigan-fou avec le reste de l'armée impériale, qui était composée de Chinois, de Tartares, d'Indiens et d'Arabes : les rebelles éprouvèrent des pertes considérables. Les Hoeike les prirent par derrière, et en firent un grand carnage. Ngan-king-sin, fils de Ngan-lo-chau, qui lui avait succédé après l'avoir fait poignarder, fut obligé d'abandonner Loyang. Conseillés secrètement par des ennemis de l'empire, des Tartares Hoeike mirent cette ville au pillage, et ne s'arrêtèrent qu'à force de présents. Cette conduite n'empêcha pas Ye-hou de venir à la cour, où la nécessité et le besoin de secours obligèrent l'empereur Sou-tsong à fermer les yeux sur cette insulte. Ce prince sortit au-devant du général tartare avec tous ses officiers, et lui donna un grand festin. Ye-hou lui proposa de laisser ses troupes à la Chine et de repasser en Tartarie pour y rassembler des chevaux, remonter la cavalerie chinoise et reprendre ensuite les villes qui restaient encore au pouvoir des rebelles. Sou-tsong lui donna le titre de Tchong-y-vam, et y joignit beaucoup de présents, qu'il promit d'envoyer tous les ans en Tartarie. En récompense de ses services le grand-khan des Hoeike fit demander en mariage la fille de l'empereur. Ses ambassadeurs rencontrèrent à la cour ceux d'Aboudgear Almansor, second khalife des Abbassides. Ils furent longtemps à disputer sur le pas : les maîtres des cérémonies crurent terminer la contestation en les faisant entrer par des portes différentes; mais les Arabes, mécontents, brûlèrent Kuang-tchéou-fou (Canton) cette même année 758, pillèrent tous les magasins, et s'en retournèrent sur leurs vaisseaux. Kole-khan obtint la main de la princesse, et reçut le titre d'*Im-vou-goei-yuen-pi-*

(1) Les Hoeike sont les Tartares qui habitaient vers les sources des fleuves Amour et Selinga. Ils s'étendaient jusqu'aux environs du lac Baïkal. Ils étaient descendus des anciens Hong-nlou ou Huns, et suivaient les mêmes coutumes : ils campaient sous des tentes, avaient de grands troupeaux, ce qui leur faisait rechercher le voisinage des fleuves. On les appelait aussi Kao-tche (*hauts chariots*). Dans la suite, les princes Hoeike s'emparèrent de tous les pays que les Turcs possédaient, et furent très-puissants en Tartarie.

Kole-khan. Sou-tsong fit conduire sa fille en Tartarie par son oncle Yu et par plusieurs autres grands-officiers de l'empire. Le khan voulut rester assis sur son trône pour les admettre en sa présence. Yu refusa de le saluer, et lui reprocha de recevoir avec trop de fierté une princesse de la Chine et les ordres de l'empereur. « Ce monarque, dit l'ambassadeur, en considération des services que vous lui avez rendus, veut bien vous donner des marques de son amitié en vous envoyant sa propre fille, qu'il aime tendrement. Dans les alliances que les Chinois ont faites avec les Tartares, ils n'ont jamais donné que des filles qu'ils avaient adoptées; aujourd'hui c'est la fille même de l'empereur qui fait un voyage de 10,000 *li* pour se rendre auprès de vous; vous devenez gendre de l'empereur; et au lieu de recevoir cette princesse avec respect, vous restez assis sur votre trône. » Étonné de ce discours, le khan se soumit à ce qu'on exigeait de lui. Après la célébration du mariage il envoya à l'empereur cinq cents chevaux et quatre habits de martes zibelines. Il fit partir ensuite son fils Ko-tcho avec un corps de cavalerie destiné à secourir les Chinois contre les rebelles, et trois de ses filles, chargées de remercier l'empereur de l'alliance qu'il avait contractée avec les Hoeike. Elles devaient en outre lui annoncer que Kole-khan venait de soumettre les Kien-kuen, peuples qui habitaient vers Irkutsk-kow, dans la Sibérie, le long de l'Angara. Ko-tcho et les Impériaux furent défaits par les rebelles. Kole-khan mourut à un âge assez avancé. Comme son fils aîné, Yé-hou, avait été mis à mort à cause de ses crimes, les Hoeike mirent sur le trône un autre fils de Kole-khan, Y-ti-kiu, qui prit le titre de Méou-yai-khan. On le nomme encore Teng-li-khan (*khan divin*).

F.-X. Tessier.

De Guignes, *Histoire des Huns*, I, 111. — Abel Remusat, *Mélanges Asiatiques*, I. — Gaubil, *Histoire de la grande Dynastie des Tang*. — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, VI.

KOLETTIS (*Jean*), général et homme d'État grec, né à Syrakos, près de Janina, en 1788, mort à Athènes, au mois de septembre 1847. Il étudia la médecine en Italie, fut reçu docteur à l'université de Bologne, et vint exercer son art dans son pays natal. Médecin d'Ali, pacha de Janina, il fut initié de bonne heure à l'hétairie, et devint en 1821 un des promoteurs du mouvement en faveur de l'indépendance. L'insurrection ne pouvant tenir en Épire, où se trouvait l'armée turque commandée par Kourchid-Pacha, Kolettis se retira avec ses concitoyens dans les montagnes d'Étolie, et passa en Morée, où il fit cause commune avec les hommes qui voulaient constituer un gouvernement central, en opposition au parti militaire. Député au congrès d'Épidaure, il signa, le 1er janvier 1822, la déclaration d'indépendance, dont il était un des rédacteurs. Il fut alors nommé ministre de l'intérieur et chargé par intérim du portefeuille de la guerre. Devenu plus tard exarque d'Eubée, il remporta une victoire sur les Turcs à Karystios. En 1824 il fut élu membre du conseil exécutif. La prépondérance dont il jouissait parmi les Rouméliotes, ses talents éprouvés et sa conduite à la fois ferme et éprouvée lui donnèrent une grande influence sur la politique de la Grèce, qu'il s'appliqua à maintenir dans les voies nationales. En 1826 il soutint, avec Karaïskakis (*voy.* ce nom) le poids de la guerre dans la Grèce orientale, et l'année suivante il contribua beaucoup à la réunion des deux assemblées rivales d'Égine et d'Hermione au congrès national de Trézène, où Capo d'Istrias fut élu président. Celui-ci nomma le général Kolettis membre du Panhellénion (section des affaires militaires), et lui confia le soin d'organiser en chiliarchies les troupes irrégulières de Roumélie. Lors de l'invasion de la peste, en 1828, Kolettis fut chargé, ainsi que A. Capo d'Istrias, de prendre dans les îles les mesures sanitaires qui avaient été négligées en Grèce, et qui arrêtèrent les progrès du fléau. Devenu sénateur, il fit partie de l'opposition dans les derniers temps de l'administration de Capo d'Istrias, mais sans sortir des voies légales. Après l'assassinat du président, Kolettis fut désigné par le sénat pour faire partie du gouvernement provisoire avec Kolokotronis et Augustin Capo d'Istrias. A la fin de 1831, il prit parti pour l'opposition rouméliote, avec l'appui de laquelle il contraignit Augustin Capo d'Istrias à donner sa démission, en avril 1832. Il fut appelé alors à faire partie de la commission mixte qui gouverna le pays jusqu'à l'arrivée de la régence bavaroise. L'un des premiers à acclamer le roi Othon, il fut d'abord nommé, par ce prince, ministre de l'intérieur et président du conseil, puis envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris, en 1835. Les événements de 1844 le firent rappeler en Grèce, où il prit le portefeuille des affaires étrangères et la présidence du nouveau conseil constitué le 18 août 1846. Il mourut dans l'exercice de ces fonctions.

J. V.

W. Brunet, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — *Conversations-Lexikon*. — *Dict. de la Convers.* — L. de Loménie, *Galerie des Contemp. illustres*, 7e volume.

KOLIFILO (*Hoaï-gin-khan*), dixième empereur des Tartares Hoeike, succéda à son père Houchou en 742, et mourut en 756 de J.-C. Houchou, neuvième khan des Hoeike, pour secouer le joug de la Chine, avait attaqué et fait périr le gouverneur chinois de Léang-tchéou. Il s'enfuit ensuite chez les Turcs, où il mourut. Son successeur, Kolifilo, envoya des ambassadeurs à l'empereur de la Chine, Hiuen-tsong, qui lui donna le titre de *Fong-y-vam*. C'est à cette époque (744) que commence la grandeur des Hoeike. Jusque là ils avaient été soumis aux Turcs et aux Chinois. Kolifilo fit la paix avec ces derniers, et profita des troubles qui régnaient parmi les Turcs pour se soustraire à leur domination et s'emparer de tous les pays qu'ils possédaient dans la Tartarie.

Il établit sa cour entre la montagne Ou-te-kien-chan et le fleuve Kuen-ho. Toutes les hordes des Hoeike lui obéissaient et reconnaissaient l'autorité des officiers qu'il envoyait pour les administrer. Les Pasimi et les Kalolou furent soumis. Ce qui augmentait la puissance et l'ascendant de Kolifilo, c'est qu'il avait été reconnu grand-khan par l'empereur de la Chine, de la manière la plus authentique et la plus solennelle. Ses ambassadeurs avaient reçu d'un des premiers ministres du Céleste Empire les lettres patentes, dans la cour impériale, au bruit des tambours, ayant devant eux leurs étendards déployés. Dès que Kolifilo eut été ainsi installé khan de la Tartarie, en 745, il déclara la guerre aux Turcs, défit et tua leur empereur Gomoes-khan. Alors ses États s'étendirent du côté de l'occident jusqu'aux monts Altaï et à l'Irtisch, et vers l'orient jusqu'au pays des Che-goei ou Tongouses, qui habitaient le long du fleuve Amour. Il n'eut pas le temps de jouir de ses conquêtes : il mourut peu de temps après. Son fils Moyen-tcho lui succéda sous le titre de Kole-khan.

F.-X. TESSIER.

Jornandès, *Histoire des Goths.* — De Guignes, *Histoire des Huns*, I, 111. — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, VI. — Gaubil, *Histoire de la grande Dynastie des Tang.*

KOLLAR DE KERESZTEN (*Adam-François*), homme d'État et érudit hongrois, né à Tarchowa, le 15 avril 1723, mort le 10 juillet 1783. Il fit ses études à Tyrnau, et entra, en 1738, dans l'ordre des Jésuites. En 1748 il fut nommé employé à la bibliothèque de Vienne, dont il devint peu de temps après conservateur, et en 1772 directeur en chef. Plus tard il fut chargé par le gouvernement autrichien de plusieurs négociations dans les anciennes provinces polonaises qui venaient d'être incorporées à l'Autriche; il s'en acquitta avec succès, et reçut en récompense le domaine de Kereszen. On a de lui : *Fr. Mesgnien Meninski Institutiones Linguæ Turcicæ, editio altera;* Vienne, 1756, 2 vol. in-4°; le second volume appartient presque en entier à Kollar; — *Analecta Monumentorum Vindobonensia;* Vienne, 1761-1769, 2 vol. in-fol.; — *Caspari Ursini Vetii* De Bello Pannanico *Libri X, ex codicibus nunc primum in lucem prolati;* Vienne, 1762, in-4°; — *Historia diplomatica jurispatronatus apostolicorum Hungariæ Regum;* Vienne, 1762, in-4°; — *Nic. Olahi Attila, seu de originibus Gentis Hungaricæ, ritu, habitu et rebus gestis, nunc primum editi;* Vienne, 1763, in-8°; — *Historiæ Jurisque publici regni Hungariæ Amœnitates;* Presbourg, 1783, 2 vol. in-8°. Kollar a aussi donné une nouvelle édition des *Commentaria de Bibliotheca Cæsarea Vindobonnensi* de Zambeccius; Vienne, 1766-1782, 2 vol. in-fol.; et il y a ajouté un volume de *Supplementa;* Vienne, 1790, in-fol. E. G.

Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.*

KOLLAR (*Jean*), poëte slave, né le 29 juillet 1793, à Moschowze, comté de Mentschin (Hongrie), mort le 29 janvier 1852, à Vienne. Appartenant par sa naissance à une race d'origine slave dont l'idiome se rapproche de celui de la Bohême, il fit ses études aux universités de Presbourg et d'Iéna, reçut l'ordination sacerdotale, et devint, en 1819, pasteur d'une congrégation de l'Église évangélique à Pesth. En 1823 et en 1827, il fit paraître en deux volumes, sous le titre de *Narodnie Zpiewanky* (Chants nationaux), un intéressant recueil de la poésie populaire des Slaves, qui eut une seconde édition, augmentée, en 1834 et 1835. Cependant, au rebours de quelques écrivains slaves, il fut loin de montrer un attachement exclusif pour sa langue maternelle; la regardant au contraire comme trop circonscrite pour s'élever jusqu'à la composition littéraire, il choisit dans ses écrits le tchèque ou bohémien, bien qu'à cette époque l'allemand lui fût préféré par la majorité des auteurs bohèmes. En 1821 il publia dans cette langue un choix de sonnets : *Basne* (Poésies); Prague; réimprimé sous un titre nouveau : *Slawy Dcera* (La Fille de la Gloire), Bude, 1824. Le panslavisme, dont on s'est tant occupé de nos jours, est contenu en germe dans ce livre, et s'y montre avec une hardiesse pleine d'illusions généreuses. Ce chaleureux appel à la fraternité de race devait être fort mal accueilli des Hongrois, dont l'ambition était de faire prédominer leur langue sur toute la surface de leur pays, et qui voyaient avec appréhension les Slaves du nord s'unir aux Slaves du sud et s'élever à la conscience de leur commune origine. Kollar s'attacha de plus en plus à développer son thème favori dans *Slawa Bohynie* (La déesse Gloire), recueil d'essais de philologie et de mythologie, et dans un ouvrage écrit en allemand, sur les rapports qui existent entre les races et les dialectes slaves : *Ueber die literærische Wechselseitigkeit zwischen den Stæmmen und Mundarten der Slawischen Nation;* Pesth, 1831. Dans cette dernière publication, l'espoir d'une fusion générale des nations slaves est plus ouvertement exprimé que partout ailleurs. Enfin, la même idée inspira *Cestopis;* Pesth, 1843 : impressions d'un voyage dans la haute Italie, le Tyrol et la Bavière, accompli par l'auteur, en 1841, dans le but de rechercher la trace des antiquités slaves. Citons encore un volume de sermons : *Kazne*, Pesth, 1831, qui a été traduit en plusieurs langues.

A la révolution de 1848, Kollar fut obligé de s'éloigner de Pesth; l'année n'était pas écoulée qu'il voyait le congrès slave de Prague se dissoudre devant l'intervention menaçante de Windischgrætz. En 1849 il obtint, peut-être en manière de compensation, une chaire d'archéologie à l'université de Vienne; en effet, par une contradiction étrange, au lieu d'attendre l'accomplissement de ses espérances de la Russie, qui mit tant d'ardeur à propager l'idée du

panslavisme, il s'en reposait sur le gouvernement autrichien, qui avait tant à y perdre. En 1851, il fit une excursion dans le Mecklembourg pour étudier les antiquités des Obotrites, et à son retour à Vienne, la mort le surprit au moment où il se préparait à mettre au jour un ouvrage allemand, *Das slawische Altitalien*, afin de prouver que le slave était la langue des anciens habitants de l'Italie supérieure. On a réimprimé en 1845 les œuvres poétiques de Kollar : *Dila Básnická;* Bude : la meilleure, sans contredit, est *Slavy Dcera*, dont nous avons parlé; improprement qualifié de « poëme épico-lyrique » ; elle est divisée en cinq chants, et n'a pas moins de 622 sonnets, n'ayant presque aucun rapport entre eux, si ce n'est l'idée du panslavisme, qui en fait la force et la beauté en même temps que le lien naturel. Paul Louisy.

Jungmann, *Histoire de la Littér. bohême.* — J. Bowring, *Servian Poetry.* — *English Cyclopædia.*

KOLLI (Baron de), agent politique italien, né vers 1775, en Piémont. Chassé de son pays par l'occupation française, il passa en Angleterre, et y prit du service. En 1810 il forma le hardi projet de tirer de leur prison de Valençay le prince des Asturies (plus tard Férdinand VII) ainsi que la famille royale d'Espagne, et de les amener sur la côte de Bretagne, où une petite escadre anglaise, commandée par l'amiral Cockburn, devait les attendre. Muni des instructions de lord Wellesley, d'une lettre en latin de Georges III, et de diamants bruts pour une valeur qui dépassait 200,000 francs, il se rendit secrètement à Paris pour y préparer ses moyens d'exécution. La dénonciation d'un ancien soldat vendéen, nommé Richard, qu'il avait pris à son service, fit tout manquer. Arrêté le 24 mars, au moment où il se disposait à partir, Kolli fut conduit devant Fouché, qui, n'ayant pu l'engager à exécuter sa mission pour le compte du gouvernement français, le fit jeter dans les cachots de Vincennes. Après une tentative d'évasion, on le transféra, enchaîné, au château de Saumur, d'où il ne sortit qu'au retour de Louis XVIII, le 16 avril 1814. Cependant Richard fut dépêché, sous le nom de son maître et avec ses lettres de créance, à Valençay; mais, démasqué par sa propre maladresse, il ne put voir l'infant, et fut éloigné quelque temps de Paris, sans avoir reçu les 12,000 fr. qui devaient être le prix de sa perfidie. Aussitôt mis en liberté, Kolli se rendit à Madrid, reçut un bon accueil de Ferdinand VII, qui le décora de l'ordre de Charles III, et commanda pendant les Cent Jours le régiment de Marie-Thérèse. Il rentra en France, et fit d'inutiles efforts pour obtenir la restitution des diamants qui lui avaient été pris et dont le produit avait été versé par Savary dans la caisse de la police générale. Il mourut vers 1825, dans un état voisin de la misère. On a de lui : *Mémoires du baron de Kolli et de la reine d'Étrurie*, Paris, 1823, in-8°, qui fait partie de la collection des *Mémoires relatifs à la révolution d'Espagne.* P. L—y.

Mémoires de Kolli.

KOLLMANN (*Auguste-Frédéric-Charles*), compositeur allemand, né en 1756, à Engelbastel (Hanovre), mort en 1824, à Londres. Après avoir étudié la théorie de la musique, le clavecin et l'orgue sous la direction de Bœttner, il passa deux ans à l'école normale de Hanovre, devint en 1784 organiste d'un chapitre de dames nobles, et se rendit l'année suivante à Londres, pour remplir les mêmes fonctions à la chapelle allemande du roi d'Angleterre. Malgré les nombreuses leçons de chant qu'il donnait, il trouva le temps d'écrire plusieurs ouvrages considérables sur l'harmonie et la composition; les principaux sont, parmi les écrits théoriques : *An Essay on musical Harmony;* Londres, 1796, in-folio, dans lequel il se conforme aux principes de Kirnberger et de Marpurg; — *A New Theory of musical Harmony;* ibid., 1806, in-fol.; 2e édit., 1812, développée d'après le système de Ballière; — *An Essay on practical musical Composition;* ibid., 1799, in-fol.; 2e édit., 1812; — *A practical Guide to Thorough-bass* (Guide pratique de la basse continue); ibid., 1801, in-fol.; — *A second practical Guide to Thorough-bass;* ibid., 1807, in-fol. : suite du livre précédent. On remarque parmi ses productions pratiques : *Twelve analysed Fugues;* 2e édit., 1823; — *An Introduction to the Art of preluding and extemporizing;* Londres, 1791; — *The Melody of the Cth Psalm, with examples;* ibid., 1809; — *An Introduction to the Modulation;* ibid., 1820. Il a en outre écrit des sonates, un concerto exécuté en 1804, plusieurs chansons, etc. K.

Burnet, *Hist. of Music.* — *Gentleman's Magazine*, 1824. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

KOLNO ou **SKOLNUS** (1) (*Jean* de), navigateur polonais, vivait au quinzième siècle. Il était originaire des environs de Varsovie. Kolno, étant allé en Danemark, passa au service du roi Christian Ier, en 1476. Ce souverain employa le marin polonais à diverses explorations. Ainsi que le fait remarquer M. Alexandre de Humboldt, après avoir passé devant la Norvège, le Groënland et le Friesland des frères Zeni, Kolno reconnut l'Estotiland, et poussa, dit-on, sa reconnaissance jusqu'aux terres du Labrador. On assigne l'année 1478 à cette importante découverte, qui n'enlève rien cependant à la gloire de Colomb. F. D.

Alex. de Humboldt, *Histoire des Découvertes du Nou-*

(1) C'est en raison de cette seconde forme que M. de Humboldt lui donne le nom de *Skolny;* nous tenons d'un savant compatriote de Kolno, que son nom doit être écrit comme nous le donnons ici. Il est appelé *Jean Skalve* dans le t. IV des *Voyageurs anciens et modernes.* Nous rappellerons, en passant, que la belle carte dessinée en 1436 par le Vénitien Andrea Blanco peut admirablement servir à expliquer les découvertes du navigateur polonais, de même qu'elle confirme diverses indications qu'on devait précédemment aux frères Zeni.

veau Continent, t. II, p. 153. — Ferdinand Denis, *Le Génie de la Navigation*. — L. Chodzko, *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*.

KOLLONTAY (*Hugues*), homme d'État, écrivain et orateur polonais, né dans le palatinat de Sandomir, le 1er avril 1752, mort à Varsovie, le 28 février 1812. Il fit ses premières études à Pinczow, puis à Cracovie. Il embrassa la carrière ecclésiastique, alla à Rome, et en 1775 il devint chanoine de Cracovie. En 1776 il rendit de grands services à la *commission d'éducation publique*, établie à Varsovie. En 1777 il organisa à Cracovie un collége dit *de Nowodwor;* en 1780 il réorganisa l'université de cette ville, et en 1782 il en devint recteur. A l'époque de la diète constituante de Varsovie (1788-1792), il déploya une activité remarquable pour réformer l'état politique et administratif du pays. Nommé référendaire de Lithuanie, et plus tard vice-grand-chancelier de la couronne, il contribua directement à l'œuvre de la nouvelle constitution du 3 mai 1791. Émigré à Dresde en 1792, il reparut en Pologne en 1794, avec Kosciuszko, Potocki, Dmochowski, etc., et fut nommé directeur ou ministre des finances dans le conseil suprême national, siégeant à Varsovie. Lorsqu'au mois de novembre 1794, cette ville tomba entre les mains des Russes, Kollontay se rendit en Galicie, mais les Autrichiens le firent prisonnier, et l'enfermèrent dans les prisons d'Ollmütz, où il resta jusqu'en 1803. Depuis lors, jusqu'en 1807, il résida en Wolhynie, non loin de Krzeméniecz; mais après la création du duché de Varsovie par Napoléon, il habita tantôt Cracovie, tantôt Varsovie. Il y en a qui le surnomment improprement le *Robespierre de la Pologne*.

Ses publications principales sont : *Recueil des Écrits relatifs à la Réforme des Écoles;* Cracovie, 1777, in-4°; — *Lettres d'un anonyme à S. N. Malachowski, maréchal de la Diète, sur les Réformes à introduire dans l'État;* Varsovie, 1788-1790, 4 vol. in-12; — *Remarques sur l'Hérédité du Trône;* Varsovie, 1790, in-8°; — *Dernier Avertissement à la Pologne;* Varsovie, 1790, in-8°; — *Discours prononcés à la diète de Varsovie;* 1791, in-8°; — *Observations sur un ouvrage intitulé :* Essai sur le droit de succession au trône de Pologne, *de Séverin Rzewuski;* Varsovie, 1791, in-8°; — *De l'Établissement et de la Chute de la Constitution polonaise du 3 mai 1791*; Leipzig, 1793, 2 vol. in-8°; traduit en allemand par S. T. Linde; — *Observations sur le Duché de Varsovie;* Varsovie et Leipzig, 1807, in-8°; — *Des Devoirs des Hommes, tirés des lois éternelles de la nature*; Cracovie, 1810, in-8°; — *De l'État des Lumières en Pologne au dix-huitième siècle;* Posen, 1840, 2 vol. in-12; — *Correspondance littéraire avec Czacki et autres Polonais*, publiée par T. Koysiewicz; Cracovie, 1844, 4 vol. in-8°. L. CHODZKO.

Œuvres de Jean Sniadecki, publiées par Michel Balinski. — Alexandre Linowski, *Kollontay;* dans la *Révolution de 1794*; Leipzig, 1795. — Chodywicki, *Dictionnaire des Polonais savants;* Leopol, 1833. — J. N. Bobrowicz, *Armorial polonais de Niesiecki;* Leipzig, 1846.

KOLOKOTRONIS (*Théodore*), général grec, naquit le 3 avril 1770, au pied d'un arbre, sur une montagne de la Messénie, où sa mère s'était réfugiée pendant les massacres des chrétiens en Morée à la suite du soulèvement excité par les Russes, et mourut à Athènes, le 4 février 1843. Sa famille avait de tout temps pris une part active aux guerres contre les Turcs, auxquels elle se vantait de n'avoir jamais été soumise. Cette famille, originaire de Turkolekas, en Messénie, portait d'abord le nom de *Tzerghinis*. Un de ses membres, surnommé *Botzikas*, se distingua dans les guerres qui eurent lieu du temps où les Vénitiens étaient encore maîtres de la Morée. Son fils, *Jean*, qui prit le premier le nom de *Kolokotronis*, tomba entre les mains des Turcs, et fut pendu à Androutza à l'âge de trente-cinq ans. *Constantin*, son fils, père de Théodore, avait pris les armes au premier appel des Russes, et même après leur départ il s'était maintenu plusieurs années dans les montagnes à la tête d'un corps de partisans. Quand les Turcs voulurent expulser de la Morée les Albanais mahométans qu'ils y avaient appelés, mais qui désolaient tellement cette malheureuse contrée que le gouvernement n'en pouvait plus rien tirer, Hassan-Pacha eut recours à Kolokotronis et à quelques autres chefs chrétiens pour combattre les Albanais; mais après s'être utilement servis des milices grecques, les Turcs voulurent ensuite s'en défaire. Constantin soutint avec héroïsme une lutte inégale, dans laquelle il périt ainsi qu'un grand nombre des siens. C'était en 1780. Sa veuve et son fils Théodore se réfugièrent dans le Magne, où ils vécurent dix ans chez des parents et des amis. A vingt ans, Kolokotronis épousa la fille d'un primat de Léontari, et mit ses soins à faire valoir les terres qu'elle lui avait apportées, tout en exerçant la charge de chef des armatoles du canton. Mais le nom de Kolokotronis portait trop d'ombrage aux Turcs pour qu'on le laissât longtemps paisible. En 1797, lorsque les mouvements de l'Europe donnèrent de l'inquiétude à la Porte sur les dispositions des Grecs, le pacha essaya de faire périr le jeune armatole, et depuis ce fut une suite d'embûches cachées ou d'attaques ouvertes pour s'en débarrasser. Dans ces circonstances, Kolokotronis se jetait dans les montagnes avec ses partisans, et ravageait les propriétés des pachas jusqu'à ce qu'il les eût forcés de traiter encore avec lui. Il passa ainsi cinq années, tantôt klephthe, tantôt armatole. En 1802, un firman du grand-seigneur fut lancé contre lui : les primats de la Morée y étaient menacés d'avoir la tête tranchée s'ils ne présentaient la sienne. Cependant, grâce à son audace, à l'affection du peuple des campagnes, aux avis secrets, aux refuges qu'il trouvait dans les monastères, Kolokotronis put se dérober à la rage des

Turcs, et se retira quelque temps dans les Sept-Iles. Un nouveau firman, accompagné cette fois d'une excommunication du synode, vint le poursuivre dans sa retraite; mais les autorités russes ne voulurent pas le livrer au commissaire othoman qui était venu le réclamer. Il continua de résider dans les Iles Ioniennes, toujours prêt à saisir les occasions qui parurent quelquefois s'offrir de délivrer le Péloponnèse. Aussi n'accepta-t-il pas de service dans les corps grecs qui passèrent en Italie, afin de ne jamais perdre de vue sa patrie, et, pour en être le plus près possible, il s'établit à Cérigo. C'est de là qu'il s'élança en Morée au premier cri d'indépendance poussé par les hétéristes, qui s'étaient assurés d'avance de son concours et dans les rangs desquels un de ses fils, nommé *Panos*, combattit en Moldavie. Un autre fils, nommé *Gennaios*, combattait à ses côtés (1). Dès son apparition en Morée, Kolokotronis devint un des chefs les plus influents. Au début de la révolution, on avait, pour donner une impulsion plus immédiate aux opérations, créé trois centres d'action, en quelque sorte trois gouvernements, dans la Morée, la Grèce orientale et la Grèce occidentale, ayant chacun leur sénat composé des primats et des principaux capitanis. On ne tarda pas à reconnaître la nécessité d'un gouvernement central, et cette première organisation fut abolie; mais elle s'accordait trop bien avec les anciennes habitudes pour qu'il fût possible de la faire oublier entièrement. Le gouvernement central n'eut le plus souvent qu'une autorité à peu près nominale dans une grande partie de la Grèce. En 1824 la scission éclata tout à fait. Konduriotis fut appelé à la présidence par une fraction des sénateurs, tandis que l'autre, composée de primats moréotes, dont Kolokotronis était l'homme d'exécution, refusait de le reconnaître; le gouvernement de Nauplie appela des Rouméliotes à son aide. Pendant ce temps, les Égyptiens s'emparaient de la Crète, et les Turcs ravageaient Psara. Kolokotronis, affligé des suites d'une guerre civile dans laquelle il avait perdu son fils Panos, vint se livrer au président. Quelques-uns de ses ennemis voulaient qu'il fût mis à mort comme rebelle; mais on n'osa pas attenter aux jours de l'homme le plus populaire de la Morée et dont la famille avait versé tant de sang pour sa patrie. Il fut seulement incarcéré à Hydra. Cependant le gouvernement n'en était devenu ni plus fort ni plus uni. Ibrahim s'avançait en Morée; le peuple murmurait et redemandait son vieux général. Il lui fut rendu après plusieurs mois de captivité; et s'il ne réussit pas à expulser le général égyptien, du moins il le tint en échec et le fit renoncer à l'espoir de soumettre jamais entièrement le pays. Le comte Capo-d'Istrias éleva Th. Kolokotronis aux fonctions de général en chef de la Morée, et dans les troubles qui marquèrent la fin de cette administration ce vieux guerrier montra beaucoup de fermeté et un dévouement inébranlable au président. Après l'assassinat de celui-ci, Kolokotronis fut un des trois membres du gouvernement provisoire. Des troubles ayant éclaté dans le Péloponnèse, sous la régence bavaroise, l'ancien général en chef, qui avait sur ce pays une grande influence, fut accusé de les avoir fomentés, et le tribunal, bien qu'une partie des juges se fût récusée, le condamna à mort. Mais l'irrégularité de cette sentence et la manifestation de l'opinion publique firent commuer la peine, et le roi Othon, à sa majorité, accorda amnistie pleine et entière au vieil ennemi des Turcs, lui rendit son grade et lui conféra l'ordre du Sauveur. Là se termina la carrière politique de Kolokotronis.

Des *Mémoires*, écrits sous la dictée de Théodore Kolokotronis durant ses campagnes et depuis sa captivité, qui sont, dans leur naïve rédaction, un des plus curieux documents de l'histoire contemporaine de la Grèce, ont été publiés sous ce titre : Ὁ γέρων Κολοκοτρώνης. Διήγησις συμβάντων τῆς ἑλληνικῆς φυλῆς ἀπὸ τὰ 1770 ἕως τὰ 1836. Ὑπαγόρευσε Θεόδωρος Κωνσταντίνου Κολοκοτρώνης; Athènes, 1851. [M. W. Brunet, dans l'*Enc. des G. du M.*].

Conversations-Lexikon. — *Moniteur*, 10 mars 1843. — *Dict. de la Convers.* — Ed. Quinet, *La Grèce moderne dans ses rapports avec l'antiquité.*

(1) Il est aujourd'hui général et aide de camp du roi Othon.

KOLOWRAT, riche et puissante famille de Bohême, qui fait remonter son origine jusqu'au Slave Jaross, compagnon du duc Czech, c'est-à-dire jusqu'au milieu du quatrième siècle de l'ère chrétienne. On dit que ce Jaross, doué d'une force prodigieuse, arrêta un jour le char de Czech emporté par ses chevaux, et que, dans sa reconnaissance, ce prince voulut qu'il prît le nom de *Kolowrat* (de *kolo*, roue, et *wrät*, tourner) pour perpétuer le souvenir de cette action. Sans attacher trop d'importance à cette tradition, on peut dire que l'histoire des Kolowrat se lie intimement à celle de la Bohême. On trouve des Kolowrat combattant à côté de leur souverain à Marchfeld, à Muhldorf, à Crécy, à Mohacs et à Muhlberg. Dans la guerre des hussites et dans d'autres circonstances encore, ils se montrèrent les zélés défenseurs de la liberté religieuse et de l'indépendance politique de leur patrie. Cette famille fut élevée, en 1590, au rang des barons de l'Empire. Des nombreuses lignes dont elle se composait autrefois, il ne subsiste plus aujourd'hui que celles de *Kolowrat-Krakowski* et de *Kolowrat-Leibsteinski*. La première obtint le titre de comte de l'Empire en 1669, et la seconde en 1701. La première de ces lignes se divise en trois branches : la branche aînée, celle de Brzeznitz, qui a pour chef actuel le comte *Jean-Népomucène-Charles*, né en 1795; la seconde branche, celle de *Kadenin*, qui a pour chef le comte *Philippe*, né en 1786; et la troisième,

celle de *Teinitzl*, qui a pour chef le comte *Joseph-Ernest*, né en 1795. La seconde ligne n'a d'autre représentant que le comte *François-Antoine*, ancien ministre d'Autriche.

OEsterreichische National-Encyklopædie. — Conversations-Lexikon. — Almanach de Gotha.

KOLOWRATH - KRAKOWSKI (*Léopold*, comte), homme d'État autrichien, né en Bohême, en 1726, mort le 2 novembre 1809. Entré au service de l'Autriche en 1748, il fut employé par les cinq souverains qui se succédèrent, François Ier, Marie-Thérèse, Joseph II, Léopold II et François II. Appelé au ministère de l'intérieur, pendant plusieurs années, il sut y montrer de l'habileté; affaibli par l'âge, il donna sa démission en 1808, et fut remplacé par le comte de Zinzendorf. Il avait en outre les titres de grand-chancelier de Bohême, de chevalier de la Toison d'Or, et de grand'croix de Saint-Étienne et de Saint-Léopold. J. V.

OEsterreichische National-Encyklopædie.

KOLOWRAT - LEIBSTEINSKI (*Albert*), homme d'État bohême, mort le 25 mai 1510. Fils unique de Jean II, qui était entré dans les ordres après la mort de sa femme, il avait déjà rempli des emplois considérables lorsque le roi Vladislas V le nomma grand-maréchal de la cour, et en 1503 grand-chancelier du royaume. Ce prince, voulant mettre un terme aux querelles des états et du clergé de la Silésie, relativement à l'extension de la juridiction ecclésiastique, chargea de cette affaire le grand chancelier, qui, en 1504, réussit malgré l'opposition du pape à conclure la convention connue dans l'histoire sous le nom de *convention de Kolowrat*. L'année suivante, il réussit également à ramener à l'obéissance la ville d'Elbogen et les comtes de Schlickh, qui s'étaient donnés à la Saxe. J. V.

OEsterreichische National-Encyklopædie.

***KOLOWRAT-LEIBTEINSKI** (*François-Antoine*, comte), homme d'État autrichien, né à Prague, le 31 janvier 1778. Il reçut une éducation digne de sa naissance, et il était tout jeune encore quand le poste important de capitaine de la ville de Prague lui fut confié. En 1810 il fut nommé grand-burgrave, et pendant la guerre contre la France commissaire provincial, place dans laquelle il montra beaucoup de fermeté et d'esprit d'ordre. Il chercha surtout à réveiller par ses encouragements et son exemple l'étude de la langue nationale, non-seulement dans les classes lettrées, mais aussi parmi le peuple. Il appela la poésie et la peinture à son secours pour populariser l'histoire de la Bohême, rassembla à grands frais une belle collection de monuments historiques et ethnographiques, fonda le musée national de Prague, et encouragea les écrivains bohêmes. En même temps, sous son administration, l'industrie fut affranchie d'une foule d'entraves, l'agriculture protégée, et plusieurs sociétés furent fondées dans le but de favoriser la culture des terres et l'éducation des bestiaux. Les établissements de bienfaisance attirèrent particulièrement son attention. Enfin, il ne négligea rien pour l'embellissement de la capitale de la Bohême. En 1825 l'empereur l'appela à Vienne, et le fit entrer dans le conseil des ministres, dirigé par le prince de Metternich. Chargé du département des finances, le comte Kolowrat s'appliqua à restreindre les dépenses, surtout celles de la police secrète, et à introduire dans toutes les branches de l'administration la plus sévère économie. Tant que l'empereur François vécut, le comte rencontra souvent une opposition insurmontable à ses vues politiques; mais beaucoup plus libre après l'avénement de l'empereur Ferdinand, il réussit à faire prévaloir un système plus modéré. C'est à lui surtout que les détenus politiques italiens durent l'amnistie de Milan, qui fut étendue plus tard à la Galice et à la Hongrie. Partisan d'un progrès trop lent, mais ennemi de l'esprit de conquête, il était encore le collègue du prince de Metternich lors des événements de 1848. Il ne fut pourtant pas compris dans la proscription des ministres, et après la révolution du 13 mars, tout en cédant l'administration des finances au baron de Kubeck, il resta dans le ministère sans avoir de portefeuille. Mais les événements finirent par le faire rentrer dans la vie privée. J. V.

OEsterreichische National-Encyklopædie. — Conversations-Lexikon.

KOLTZOF (*Alexis - Vasiliévitch*), poëte russe, né à Voronège, en 1809, mort dans cette même ville, en 1842, était fils d'un marchand de bestiaux. La lecture de quelques livres achetés aux foires, où il suivait son père, le séjour des steppes, océan de fleurs et de verdure, où il passait l'été avec ses troupeaux, en firent un poëte peu correct sans doute, mais très-naïf et original. Les affaires de son négoce lui fournirent l'occasion d'aller à Saint-Pétersbourg et à Moscou et d'y être présenté à Pouchkin et à Joukofski. Le bienveillant accueil que lui firent ces littérateurs célèbres remplit l'âme du pauvre marchand d'enthousiasme en même temps que de mélancolie : il sentait que, par son extraction aussi bien que par son défaut de culture primordiale, il n'avait pas de place dans le cercle brillant dont la porte lui avait été un instant entr'ouverte; il regagna tristement ses steppes, et y termina à trente-trois ans une carrière qui aurait eu plus d'avenir dans un pays où les lumières seraient plus propagées et les castes moins fixées. Ses *Poésies* ont été rassemblées en 1846 par Bielinski; le Pce Elim Mecherski en a traduit deux, mais non des meilleures, en vers français. Pce A. G.

Biographie de Koltzof par Bielinski, en tête de ses *Poésies*. — Mecherski, *Les Poëtes Russes*.

KOLYN (*Klaas* ou *Nicolas*), moine hollandais, vivait vers la fin du douzième siècle. Il appartenait à l'abbaye des Bénédictins d'Egmond, et fut longtemps regardé comme l'auteur d'une

chronique rimée de onze à douze cents vers, en langue flamande, intitulée : *Rym-Kronyk, van oudts genæmt, het geschichte historiael-rym, der eerste Graaven van Holland, van brœder Klaas Kolyn, monnink van Egmond, usque ad annum* 1156. Cette chronique, publiée pour la première fois par le savant Gérard Dumbar, dans le t. 1er des *Analecta Belgica* (Deventer, 1719, in-8°), fut reproduite par Antoine Mathæus et Gérard van Loon (La Haye, 1745, in-fol.). Après avoir joui d'une confiance presque générale, elle fut rejetée dans l'oubli, grâce aux recherches de Wagenaar, d'Ypey et de van Wynn, qui constatèrent par d'irrécusables preuves que ce prétendu monument historique était l'œuvre d'un avocat de Bois-le-Duc, nommé Henri Graham, ou d'un graveur de Harlem, Regnier de Graaf; ce fut, au reste, ce dernier qui vendit et fit connaître le manuscrit à Corneille van Alkemade, son premier possesseur. P. L—Y.

Foppens, *Bibl. belgica*, II, 913. — J. Wagenaar, *OEuvres de la Soc. philol. holland. de Leyde*, p. 201-236. — Ypey, *Hist. de la langue holland.* — Van Wynn, *Loisirs domestiques;* 1801, p. 129-213. — *Literarische Blätter* Nurnberg, 1805; t. VI.

KOMARZEWSKI (*Jean-Baptiste*), général polonais, né en 1748, mort à Paris, en 1810. Attaché à la chancellerie diplomatique de Varsovie, il dut son avancement rapide en partie, dit-on, à la facilité avec laquelle il déchiffrait les dépêches secrètes interceptées; il s'en rencontra une sur laquelle il passa cinq jours entiers; enfin, il parvint à y déchiffrer *Constantinople;* ce mot fut la clef des autres. Le roi Stanislas-Auguste Poniatowski le nomma lieutenant général et son aide-de-camp, et lui confia diverses missions diplomatiques. Komarzewski vint à Paris, et se livra aux études. En 1803 il publia un *Mémoire sur un graphomètre souterrain*, tendant à remplacer la boussole dans les mines. En 1807 il donna un opuscule intitulé : *Coup d'œil rapide sur les causes réelles de la décadence de la Pologne*, où il chercha vainement à justifier la conduite politique du roi Stanislas-Auguste. En 1809 il fit paraître une *Carte hydrographique* de la Pologne; elle est peu exacte, car les matériaux manquaient à cette époque. L. C.

J. Bartoszewicz, *Biographies polonaises du dix-huitième siècle*; 1852.

KÔNAKHOM, deuxième bouddha de l'âge actuel du monde, suivant les livres sacrés des Siamois. F.-X. T.

Traïphum, les Trois Mondes (en siamois).

KONARSKI (*Adam*), évêque de Posen, homme d'État polonais, né en 1500, mort en 1577. Après avoir terminé ses études, il embrassa la carrière ecclésiastique, devint curé de Posen, chanoine de Cracovie, enfin évêque de Posen. Le roi Sigismond-Auguste le chargea de missions diplomatiques et religieuses auprès des papes Paul IV, Pie IV et près la cour de Naples. Après la mort de Sigismond-Auguste, dernier rejeton des Jagellons, Konarski vint à Paris, à la tête d'une brillante ambassade, en 1573, pour offrir la couronne de Pologne au frère du roi Charles IX. A cette occasion, l'historien français, le président de Thou, dit dans ses œuvres : « On ne peut exprimer l'étonnement de tout le peuple français, quand il vit ces ambassadeurs et un air d'assurance et de dignité qui les distinguait particulièrement. Ce qu'on remarqua le plus, ce fut leur facilité de s'énoncer en latin, en français et en italien. Il ne se trouva à la cour de France que deux hommes de condition qui pussent leur répondre en latin : le baron de Milhau et le marquis de Castelnau-Mauvissière. Les Polonais parlaient notre langue avec tant de pureté, qu'on les eût plutôt pris pour des hommes élevés sur les bords de la Seine et de la Loire que pour des habitants des contrées qu'arrosent la Vistule et le Dniéper, ce qui fit grande honte à nos courtisans, qui ne savent rien et qui sont ennemis déclarés de ce qu'on appelle science; aussi, quand les nouveaux hôtes les interrogeaient, ils ne répondaient que par des signes ou en rougissant... » Après la fuite de Henri III, de Pologne en France, Adam Konarski put encore assister à l'élection du nouveau roi Étienne Batory, mais il mourut bientôt en laissant le souvenir d'une carrière brillamment remplie. L. Chodzko.

Annales polonaises de 1500 *à* 1577. — Niesieçki, *Armorial polonais*; 1740. — L. Chodzko, *Histoire de Pologne;* Paris, 1855.

KONARSKI (*Stanislas-Jérôme*), littérateur et poëte polonais, restaurateur des sciences et des lettres au dix-huitième siècle, naquit à Konary, dans le palatinat de Cracovie, le 30 septembre 1700, et mourut à Varsovie, le 3 août 1773. Dès l'âge de dix-sept ans il entra chez les piaristes, à Podolinieç, et plus tard il obtint la chaire de poésie à Varsovie. En 1725, protégé par son oncle, Jean Tarlo, évêque de Posen, il alla à Rome, où il resta quatre ans, puis il vint fréquenter à Paris les cours de la Sorbonne, et se lia intimement avec Fontenelle. En 1733, il appuya de tous ses moyens l'élection du roi Stanislas Leszczynski; mais l'influence de la Russie et de l'Autriche l'ayant emporté, ce fut Auguste III, électeur de Saxe, qui devint roi. Stanislas Konarski accompagna en France Leszczynski, et obtint de Louis XV deux abbayes pour son entretien. De retour dans sa patrie, il devint, en 1739, professeur d'éloquence au collége des piaristes à Cracovie, puis à Rzeszow. Entre les années 1740 et 1754, il fonda un collége du même ordre à Varsovie, à Jolibord; c'est de là que sortirent les hommes les plus éminents de la Pologne. Il s'appliqua surtout aux réformes salutaires politiques, aux meilleurs systèmes d'éducation publique, et à ramener le siècle d'or de la littérature nationale du temps des Sigismonds. Ses principaux ouvrages sont : *De Laudibus S. Thomæ Aquinatis;* Varsovie, 1723, in-fol.; — *Éloge funèbre de Constance Dœnhoff,*

palatine de Malborg; Varsovie, 1723, in-fol.; — *Elegiarum Libri tres, cum decade lyrica*; Varsovie, 1724, in-12; — *In Solemnitate Nuptiarum*; Varsovie, 1725, in-fol.; — *Éloge funèbre de Joseph Sapieha, fils du palatin de Podlaquie*; Varsovie, 1731, in-fol.; — *Lettres aux Amis, en faveur de l'élection de Stanislas Leszczynski*; Varsovie, 1733, in-4°; — *Leges, Statuta, Constitutiones, Privilegia, Regni Poloniæ, M. D. Litvaniæ, omniumque Provinciarum annexarum a comitiis Wisliciæ 1347, celebratis*; Varsovie, 1733-1739, 6 volumes in-fol. Cet ouvrage, publié en latin et en polonais, est connu sous le titre de *Volumina Legum*; — *Défense du collége des Piaristes contre les prétentions des Jésuites*; Vilna, 1738, in-8°; — *De Emendandis eloquentiæ Vitiis*; Varsovie, 1741, in-8°; — *Othon*, tragédie de Corneille, traduite en vers polonais; Varsovie, 1744, in-4°; — *Epaminondas*, tragédie (originale) en vers; Varsovie, 1744, in-4°; — *Genealogia Potocciorum*; Varsovie, 1747, in-4°; — *De Principatu Kuroniæ et Semi-Galliæ*; Varsovie, 1758, in-4°; — *Des Moyens infaillibles pour établir des réformes dans les diètes de Pologne, en abolissant le* liberum veto; Varsovie, 1760-1763, 5 vol. in-12; — *Lyricorum in moralibus et politicis materiis Libri duo*; Varsovie, 1767, in-8°; — *Institutiones Oratoriæ, seu de arte bene cogitandi, ad artem bene dicendi necessaria, plurimis exemplis illustrata*; Varsovie, 1767, in-8°; — *De la Religion d'Honnêtes Gens, contre les Déistes*; Varsovie, 1769, in-8°; — *Observations historiques sur le projet d'enlèvement du roi Stanislas-Auguste le 3 novembre* 1771; Varsovie, 1771, in-8°; — *Entretien entre deux Voisins, sur les malheurs de la patrie, amenés par les factions domestiques*; Varsovie, 1773, in-fol. L. CHODZKO.

Janocki, *Polonia Literata*, 1750. — Zacharyaszewicz, *Oraison funèbre de Konarski*; Varsovie, 1773. — Krajewski, *Éloge historique de Konarski*; Varsovie, 1783. — Bielski, *Vita et Scripta Piarum*; Varsovie, 1812. — Bentkowski, *Histoire de la Littérature polon.*; Varsovie, 1814. — Podczaszynski, *La Pologne littéraire*; Paris, 1830. — Chodynicki, *Diction. des Polonais savants*. — K. W. Woycicki, *Histoire littér. polon.*; Varsovie, 1850.

KONDARY (*Amid al-Molouk, Abou-Nasr Mansour ben-Mohammed*), vézyr Persan, naquit à Kondar, ville du district de Nichapour, dans le Khorassan, et mourut l'an de l'hégire 456 (1064 de J.-C.). Simple officier à la cour de Thogrul-Beg, fondateur de la dynastie des Seldjoucides en Perse, il avait été fait eunuque, pour avoir épousé la femme qu'il était chargé d'aller demander en mariage pour son maître. Ses talents lui sauvèrent la vie dans cette circonstance délicate, et l'élevèrent plus tard à la dignité de premier vézyr. Thogrul-Beg, après avoir soumis une partie de la Perse, le Giorgian, la Syrie et l'Asie Mineure, détruit l'empire des Bovides, ayant en 447 (1055), dépouillé la maison de Bowayn de la souveraineté de Bagdad et replacé sur le trône le khalife Kaïem-Biarillah, établit Kondary son lieutenant à Bagdad, moins pour protéger le khalife que pour le tenir en esclavage. Huit ans après, comme Kaïem-Biarillah, remis en possession de sa couronne par la protection de Thogrul-Beg, qui s'était fait couronner sultan de Bagdad, refusait de lui donner en mariage sa fille Séida, Kondary suggéra au prince seldjoucide le moyen d'obtenir le consentement du khalife. Thogrul-Beg était maître de la personne et des revenus de Kaïem-Biarillah. Kondary lui conseilla de diminuer insensiblement la pension du khalife jusqu'à la conclusion du mariage. Le stratagème réussit, et le premier vézyr, dont on n'avait plus à craindre l'incontinence, fut chargé de conduire la princesse Séida à Ray, capitale de l'Irak-Persique, où Thogrul-Beg s'était rendu pour l'épouser. Mais il mourut avant la célébration du mariage, l'an de l'hégire 455 (1063). Le premier acte du gouvernement d'Alp-Arslan, son neveu et son successeur, fut de renvoyer Séida à la cour de son père, et de disgracier Kondary, qui, après une année de détention, périt de la main du bourreau, l'an de l'hégire 456 (1064). L'influence qu'il avait exercée sous le règne précédent, la haine que lui portaient Alp-Arslan et le nouveau vézyr, Nédham-el-Mouk, furent les causes de sa mort; son intolérance religieuse en fut le prétexte. On l'accusait d'avoir fait fulminer des anathèmes dans les mosquées du Khoraçan contre la secte de l'imam Chaféi, qu'il traitait d'hérétique, bien qu'elle soit une des quatre réputées orthodoxes par les musulmans sunnites. Plus de six cents personnes furent comprises dans la condamnation de Kondary, et partagèrent son supplice. F.-X. T.

Mirkhond, *Raouzet-al-safa*. — Khondemyr, *Khelassat-al-Akbar*. — Malcolm, *Histoire de Perse*. — Férichtat, *Histoire de l'élévation du pouvoir musulman dans l'Inde*.

KONG-FOU-TSÉ. *Voy.* KOUNG-FOU-TSEU.

KONG-TI (*Yang-Yéou*), empereur chinois, dernier prince de la dynastie des Soui, fut élevé sur le trône en 617, par Li-yuen, prince de Thang, pendant que les grands étranglaient, à Kiang-ton, son oncle et son prédécesseur Yang-ti. Mais il eut pour rival Siao-sien, prince de Léang, qui, à la tête d'un parti considérable, prit le titre d'empereur et établit sa cour à Kiang-ling. Kong-ti, trop faible pour défendre sa couronne, la céda à Li-yuen, qui la lui avait donnée. Li-yuen devint, sous le nom de Kao-tsou, fondateur de la grande dynastie des Tang. Il paraît que Kong-ti lui faisait encore ombrage. Sa perte fut résolue. Réduit à boire une coupe empoisonnée, ce prince infortuné se mit à genoux, et pria *Bouddha*, dont il professait la doctrine, de ne jamais *le faire renaître empereur*. Avec Kong-ti (618) fut éteinte la dynastie des Soui. Ici, dit Pauthier, finissent les *six petites dynasties*

(*lou tchao*) pour faire place à la grande dynastie des *Thang*. Pendant la durée de ces six petites dynasties, l'empire chinois fut presque toujours agité par des guerres intestines, qui lui firent perdre une grande partie de son éclat et de sa prépondérance sur les destinées de l'Asie. Le démembrement de l'empire en deux parties, l'une méridionale, l'autre septentrionale, depuis l'année 386 de notre ère jusqu'à l'avénement de la dynastie des Soui, détruisit cette unité imposante d'une nation, sans laquelle il lui est difficile d'exécuter de grandes choses. F.-X. T.

Mailla, *Histoire générale de la Chine*, IV. — Pauthier, la *Chine*, dans, *l'Univers pittoresque*.

KONG-TSONG, empereur chinois, le dix-neuvième de la dynastie des Song, élevé à l'empire à l'âge de quatre ans, la onzième année kiasu du cycle LXII (1274 de J.-C.), détrôné en 1276. Après la mort de Tou-tsong, le ministre Kiassé-tao, afin de perpétuer son autorité, mit sur le trône un enfant de quatre ans, Tchao-hien (qui prit le nom de *Kong-tsong*), second fils de Tou-tsong, au préjudice de son frère aîné Tchao-ché, que soutenaient les grands du royaume. La mère du nouvel empereur Siéi-tchi fut déclarée régente pendant la minorité. Le khan des Tartares, Houpilaï, qui ne cherchait qu'un prétexte de recommencer la guerre, se plaignit amèrement de n'avoir pas été, selon l'usage, informé de la mort de l'empereur Tou-tsong, et fit entrer en Chine 200,000 hommes divisés en deux corps, dont l'un, sous les ordres de Péyen, envahit le King-hou, et l'autre attaqua le Hohaï-ti, sous le commandement de cinq généraux. La prise de Nyan-lo-fou, la défection de plusieurs gouverneurs, qui se donnent aux Mogols, les progrès de l'armée de Péyen qui a forcé le passage du Kiang, obligent enfin Kiassé-tao de se montrer à l'ennemi. Il paraît avec une armée de 100,000 hommes, non pour combattre, mais pour proposer aux Tartares une paix qu'ils refusent. N'osant s'opposer aux conquêtes de Péyen sur les bords du Kiang, Kia-ssé-tao reprend la route de Yang-tchéou, et veut de nouvelles troupes. On lui répond par des refus et des injures. La régente Siéï-tchi le voyant exécré du peuple, le dépouilla de son emploi. Quelques jours après, un mandarin délivra l'empire de ce lâche et perfide sujet, qui fit à la Chine plus de mal que les Tartares. Ceux qui le remplacèrent ne rétablirent pas les affaires de l'État : les généraux qu'ils envoyèrent furent défaits. Hang-tchéou, où la cour des Song avait été transportée, vit bientôt s'avancer l'armée victorieuse de Péyen. La régente, effrayée, lui envoya le sceau de l'empire, signe de sa soumission. Houpilaï, qui régnait à Chang-tou, exigea en outre la personne de l'impératrice et de l'empereur. Siéï-tchi et Kong-tsong durent quitter Hang-tchéou; et, malgré le dévouement de 40,000 hommes, qui tentèrent de les délivrer, ils furent conduits à la cour d'Houpilaï (1276). Le prince tartare créa Kong-tsong prince de troisième classe, et l'envoya dans une *lamaserie*, où il finit ses jours. F.-X. Tessier.

Mailla, *Histoire générale de la Chine*, tom. IX et X. — Grosier, *Description générale de la Chine*, t. IX. — De Guignes, *Histoire des Huns*, t. IV.

KONING, famille d'artistes belges et hollandais. *Voy.* Coninck.

KONING (*Corneille*), graveur belge, né vers 1524, à Harlem. Il est connu par de nombreux portraits des hommes célèbres des quinzième et seizième siècles, parmi lesquels on remarque ceux de *Luther*, de *Calvin*, de *Mélanchthon*, d'*Érasme*, plusieurs portraits des comtes d'Oost-Frise, etc. Il se servait également bien de la pointe et du burin. A. de L.

Biographie universelle Belge. — Nagier, *Allgemeines Künstler-Lexicon*.

KONING (*Jacques*), peintre hollandais, né à Amsterdam, vers 1645, mort en Danemark. Élève de l'habile Adriaan van den Velde, Koning a longtemps peint le paysage dans la manière de son maître. Il règne de la chaleur dans ses tableaux; les effets de lumière y sont naturels et les ciels transparents. Son feuillé est pointu et bien travaillé, ses figurines et ses animaux pleins de mouvement. Comme van den Velde, Koning quitta le paysage pour s'essayer dans le genre historique, et s'il n'atteignit pas la même perfection, du moins réussit-il assez pour que le roi de Danemark l'appelât à la cour de Copenhague, où il termina ses jours. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 342-343. — Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, p. 132-133.

KONING (*Jacques*), érudit hollandais, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Pendant une grande partie de sa vie, il occupa l'emploi de commis-greffier au tribunal de première instance d'Amsterdam. Reprenant la thèse de Gérard Meerman, il écrivit dans sa langue une *Dissertation sur l'origine de la découverte et le perfectionnement de l'imprimerie*, Harlem, 1816, in-8°, traduite, en 1820, en français, et couronnée par la Société des Sciences de Harlem. Le but de ce mémoire est de résoudre en faveur de cette ville, et contre Mayence, la contestation, alors indécise, sur l'invention de l'imprimerie, que l'auteur attribue à Laurent Coster (*Voy.* Gutenberg). K.

Biogr. des Contemp. — Aug. Bernard, *Hist. de l'Origine de l'Imprimerie*.

KONJÉI, empereur du Japon, huitième fils de l'empereur Toba, monta sur le trône l'an 1802 de l'ère de Synmu (1142 de J.-C.), et mourut en 1816 (1156). Sous son règne les princes tributaires, poussés par l'ambition et la jalousie, allumèrent une guerre longue et fatale, qui faillit entraîner la ruine de l'empire. Pour rendre la paix à l'État et maintenir l'autorité impériale, il fallut toute l'habileté et la bravoure de Jorémassa, prince du sang, que ses exploits firent regarder comme l'Hercule japonais. Konjei mou-

rut après un règne de quatorze ans, en 1816 (1156 de J.-C.). Go-sijarakvva, son frère, lui succéda. F.-X. T.

Charlevoix, *Histoire du Japon.* — Kæmpfer, *Relation d'un Voyage au Japon.*

KONRAD (*Henri*). *Voy.* CUNRAD.

KONTAISCH (*Araptan* ou *Raptan*), khan des Œlets ou Eleuths, monta sur le trône en 1698, et mourut en 1727. Il servit d'abord avec distinction dans les armées de son oncle, Bussuktu-Khan ou Kaldan, qui se rendit célèbre par ses guerres contre l'empereur Khang-hi. Mais ce dernier, prince farouche et cruel, fit périr le frère de Kontaisch, lui ravit sa fiancée et osa même attenter à ses jours : tous ces crimes forcèrent le jeune prince à s'éloigner de la cour en 1688. Dix ans après, Kontaisch apprenant la mort de Kaldan, vint se présenter aux Eleuths pour réclamer sa succession. Les Eleuths et les Bukhariens le reconnurent sans peine, et les autres provinces y furent contraintes par les armes. Quand tout fut ainsi disposé, les Bukhariens conduisirent le jeune prince dans un bosquet sacré, où, après plusieurs jours de festins et de réjouissances, ils le proclamèrent *grand monarque* (KONTAISCH), avec défense, sous peine de mort, de l'appeler de son premier nom. Ce prince méritait cette distinction par ses grandes qualités. Les premières années de son règne ne furent troublées que par la guerre avec les Usbeks. Il s'efforça de réparer les maux causés par son prédécesseur, et montra dans la suite qu'il n'était pas moins entreprenant que son oncle Kaldan. Peu de temps après son avénement, la ville d'Yarkian (Irghen ou Jurkent), capitale du Kashgar, se révolta ; Kontaisch la réduisit bientôt, et punit sévèrement les rebelles. Vers l'an 1703, Ayuka ou Ayuki, un de ses cousins, après avoir gagné la tribu des Torgaouts, se sépara de lui sous prétexte qu'il avait à craindre pour sa vie en restant à la cour, passa le Jaïk, et alla se mettre sous la protection de la Russie. Vers 1716, Kontaisch se dédommagea de cette perte par la conquête du Thibet. Mais quatre ans après les provinces de Khamil et de Turfan, dans la petite Bukharie, lui furent enlevées par les Chinois. Kontaisch ayant été informé qu'à l'est du grand désert de Gobi il se trouvait, au pied des montagnes qui séparent ses États de la Chine, une mine d'or riche et d'une exploitation facile, envoya un de ses princes avec une armée de dix mille hommes pour en prendre possession. Les Chinois et les Mogols, avertis de leur dessein, tombèrent sur eux en grand nombre, et les forcèrent de rentrer dans le désert. Les Eleuths, en effectuant leur retraite, découvrirent aux Chinois des vallées fertiles, par lesquelles l'empereur fit passer une puissante armée avec un gros train d'artillerie, pour envahir les provinces de Khamil et de Turfan. Elle était conduite par le troisième fils de Khang-hi, qui succéda à son père en 1726, sous le nom de Yong-ching, et accompagnée, dit-on, par un jésuite fort habile dans les fortifications et dans la composition des feux d'artifice. Kontaisch s'avança à la tête d'une nombreuse cavalerie pour disputer le passage aux Chinois. Au lieu d'en venir à une action décisive, le prince chinois fit bâtir de distance en distance des forts, qu'il munit de canons et d'infanterie. Protégé par ces forts il put s'assurer la conquête des deux provinces qu'il convoitait, sans qu'il eût été possible aux Eleuths de le forcer à une bataille.

Kontaisch comprit qu'il ne pouvait repousser les Chinois sans canons et sans infanterie. Comme les Eleuths n'en avaient point l'usage, il envoya, en 1720, des ambassadeurs à l'empereur de Russie, Pierre Ier, qui se trouvait alors à Pétersbourg, et lui offrit de lui payer tribut s'il voulait envoyer à son secours dix mille hommes de troupes régulières avec du canon. Mais la guerre avec la Suède, jointe aux vues que l'empereur avait sur la Perse, l'empêchèrent d'accepter une proposition si avantageuse. Les Chinois s'emparèrent de toute la partie des États de Kontaisch qui s'étendait de l'est du désert jusqu'aux frontières de la Chine. Ils y établirent des colonies de Mogols, sans toucher toutefois aux domaines du Dalaï-Lama. Kontaisch recouvra plus tard ces provinces; car le P. Gaubil nous apprend qu'en 1726 les Tartares de Hami ou Khamil, de Turfan, d'Aksou, de Kashgar, d'Irghen ou Jarkien et d'Anghien, étaient sous sa protection. Kontaisch avait fixé sa résidence à Hargas ou Urga, sur la petite rivière d'Ili, à laquelle plusieurs géographes ont donné le nom de *Konghis.* F.-X. T.

Bentink, *Histoire des Mogols.* — Gerbillon, Ap. dans Du Halde, tom. IV. — *Histoire moderne,* tom. VII.

KONTSKI (*Martin*), célèbre général d'artillerie polonaise, castellan de Cracovie, né en 1635, mort en 1710. Après avoir fait de brillantes études en Pologne et à l'étranger, il lia, pour ainsi dire, sa destinée à celle du roi Jean Sobieski, et l'accompagna dans ses expéditions militaires de 1674 et 1676. Dans la mémorable délivrance de Vienne, en 1683, par Sobieski, l'artillerie polonaise, commandée par Kontski, rendit les plus grands services ; il en fut de même aux batailles de Gran et de Raab, en Hongrie. Pendant la guerre de Moldavie de 1688, conduite par le grand-général Stanislas Jablonowski, Kontski se distingua particulièrement et laissa un nom impérissable dans les annales polonaises. L. CH.

Coyer et Salvandy, *Histoire de Sobieski.* — Jonzac, *Histoire de Jablonowski.* — Stanislas Plater, *Petite Encyclopédie Polonaise*, Leszno et Guèzne, 1841.

**KONTSKI, famille de musiciens, parmi lesquels on distingue *Antoine* KONSTKI, pianiste, né en 1817, à Cracovie, et dont beaucoup de compositions sont devenues populaires. Le nombre de ses œuvres gravées s'élève à 152 ; — et *Apollinaire* KONSTKI, violoniste, né en 1826,

à Posen. Élève de Paganini, il est attaché à la chapelle impériale de Russie depuis 1853.

L. C. ET K.

L. Chodzko, *Discours prononcé sur la tombe de Grégoire Kontski.* — Albert Sowinski, *Les Musiciens Polonais et Slaves;* Paris, 1857.

KONYRENBURG (*Jean*), littérateur hollandais, né vers 1770. Professeur de théologie au collége des Remontrants, à Amsterdam, il fut, en 1798, député à la convention nationale de la république Batave, et contribua à la rédaction de la constitution nouvelle. Quelque temps après, il abandonna la carrière politique pour reprendre ses travaux littéraires. On a de lui : *Essai sur le génie de Raphael et d'Angélique Kauffmann dans la peinture;* Amsterdam; 1810; — *Dialogues sur les mythes ou paraboles qu'on trouve dans l'Écriture Sainte;* 1809; — *Éloge d'Élisabeth Bekker et d'Agathe Deken;* — *Histoire de la Révolution de* 1813; 1816, avec un supplément imprimé en 1817; — *Mélanges de Littérature, de Physique et de Morale;* Amsterdam, 1818; — *Constantin le Grand*, tragédie, 1818, etc. Parmi les traductions qu'il a faites, on distingue un ouvrage d'Engel : *Sur l'Imitation antique;* Harlem, 1790, 2 vol. in-8°, fig. K.

Galerie histor. des Contemporains; Bruxelles, 1822.

KONZ (*Charles-Philippe*), littérateur allemand, né en 1762, à Lorch (Wurtemberg), mort le 20 juin 1827. Il fut ministre de l'Évangile à Vaihingen et à Ludwigsburg, et professeur à l'université de Tubingue. Il publia, sous le pseudonyme de *Karel*, deux tragédies; *Conradin*, 1782, et *Le Retour de Timoléon à Corinthe*, 1801. G. B.

Neuer Nekrolog., V, 621.

KOOGEN (*Lendert* VAN DER), peintre et graveur hollandais, né à Harlem, en 1610, mort dans la même ville, en 1681. D'une famille d'artistes et de riches amateurs, il fut destiné de bonne heure à la carrière des arts et placé à Anvers dans l'atelier de l'habile Jacques Jordaens. Il y resta longtemps, et peignait fort bien l'histoire en grand lorsqu'il quitta son maître; mais, de retour à Harlem, et s'étant lié intimement avec Cornille Bega, il changea de manière, et ne composa plus que de petits sujets. Ses ouvrages, peu connus en France, méritent pourtant d'être recherchés. Le dessin y est toujours pur, la composition de bon goût, la couleur soignée. Koogen a gravé à l'eau-forte assez dans le genre de Carrache. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 21-23. — Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders.* — Pilkington, *Dictionary of Painters.*

KOOKEN, impératrice du Japon, succéda à son père Sioomu, au 7e mois de l'an 1409 de la période de Sinmu (749 de J.-C.), et mourut en 1419 (759 de J.-C.). Deux faits d'une certaine importance signalent le règne de cette princesse. Jusqu'à cette époque les Japonais avaient tiré l'or de la Chine ou de la Corée : en 749 Kooken en reçut pour la première fois de la province d'Osio. En 753 elle bâtit le fameux temple Toodaïn, pour remplir un vœu de l'empereur son père. Elle mourut ne laissant qu'une fille pour lui succéder. F.-X. T.

Charlevoix, *Histoire du Japon.* — Kœmpfer, *Voyage au Japon.* — Marco-Paulo, *Voyage en Chine et au Japon.* — Mailla, *Histoire générale de la Chine.* — *Histoire universelle*, t. XX.

KOONIN, empereur du Japon, petit-fils de l'empereur Tent-su, monta sur le trône l'an 770 (de J.-C.), et mourut en 782. Sous son règne, le Japon, à l'abri des incursions des Chinois et des Tartares, fut désolé par divers fléaux. Il éclata un orage qui fit des ravages inouïs. On vit tomber du ciel des feux qui ressemblaient à des étoiles, et l'air retentit de bruits épouvantables (1). Dans sa consternation, l'empereur fit célébrer dans tout l'empire des *matsuris* pour apaiser les dieux (Jakasis), qu'il croyait irrités. Deux ans avant sa mort, qui arriva en 782, un incendie consuma tous les temples de Méaco. Koonin eut pour successeur son fils Kuan-mu. F.-X. T.

Charlevoix, *Histoire du Japon.* — Kæmpfer, *Relation d'un Voyage au Japon.*

KOOTEN (*Théodore* VAN), humaniste hollandais, né le 22 octobre 1749, à Leeuwarden, mort en 1814. Il fit ses études à Franeker, y devint l'ami du célèbre Jean Schrader, et le remplaça en 1784 dans sa chaire, après avoir été recteur des écoles latines de Campen et de Middelbourg. Le parti patriote ayant succombé en 1787, par suite de l'invasion prussienne, il fut obligé de quitter son poste, et vint résider en France avec Walckenaër, fils de l'helléniste. Quelques années plus tard, il accompagna ce dernier dans son ambassade d'Espagne, et ne le quitta plus depuis son retour en Hollande. Il mourut chez lui, dans une maison de campagne située entre Harlem et Leyde. On a de lui : *Specimen Emendationum*, inséré à la suite des *Emendationes* de J. Schrader; 1772; — *Incerti auctoris* (*vulgo Pindari Thebani*) *Epitome Iliados Homericæ;* Leyde et Amsterdam, 1809, in-8°: l'impression de cet ouvrage, commencée en 1774, fut interrompue par les circonstances politiques; — *Deliciæ Poeticæ Fasciculi VII;* Dunkerque et Amsterdam, 1792-1805, in-8°. Les meilleures pièces de cette collection sont de Kooten, qui s'était proposé Tibulle pour modèle; il excellait dans la poésie latine. Son style est élégant et pur. P. L—Y.

Kotbus et de Rivecourt, *Dictionn. Biogr. de la Hollande.*

KOPCZYNSKI (*Onuphre*), grammairien polonais, né à Czerniow, dans le palatinat de Gnèzne, le 30 novembre 1735, mort à Varsovie, le 14 février 1817. Il entra chez les piaristes, et eut pour guide le célèbre Stanislas Konarski; il voyagea dans les pays étrangers. De retour en Pologne en 1775, il fit partie de la commission de l'éducation publique, qui régénéra l'ancien

(1) Il s'agit probablement ici de la chute de quelques aérolithes.

système pratiqué par les jésuites. On a de lui : *Grammaire Polono-Latine;* Varsovie, 1778; — *Elegia in stemma Stanislai-Augusti;* Varsovie, 1782, in-4°; — *Valentino Gagatkiewicz, Elegia;* 1783, in-4°; — *Sur l'Enseignement chrétien et moral;* Varsovie, 1786; — *Carmen heroicum ad quosdam diffidentes qui, potentiam vicinorum metuentes, in rebus patriæ pertimescebant;* Varsovie, 1792, in-4°; — *Dissertation sur l'esprit de la Langue Polonaise;* Varsovie, 1804, in-8°; — *Règles sur la Bonne Conduite;* Varsovie, 1806, in-8°; — *Sur le Style;* 1807; — *Essai de Grammaire Polonaise pratique et raisonnée pour les Français;* Varsovie, 1807, in-8°; — *De Varsaviensi Convictu, Martem inter atque Minervam certamen a Galliarum legato Varsaviæ residente, J. Serra, armis et scriptis inclyto diremptum, elegia;* Varsovie, 1808, in-4°; — *Religiosus et sapiens princeps Fridericus-Augustus, rex Saxoniæ et magnus dux Varsaviæ, religionis et literarum in Scholis Piis sator. Epigramma;* Varsovie, 1809, in-folio; — *Kalendæ octobris* 1814, *ad Congressum Vindobonensem;* Varsovie, 1814, in-4°; — *Ad Alexandrum I, Rossiarum imperatorem, Poloniæque regem, terras suas invisentem;* Varsovie, 1816, in-folio. Ces deux derniers écrits ont été traduits en français par Baudouin de Courtenay. L. Chodzko.

Bentkouski, *Hist. de la Littér. Polon.*, 1814. — *Annales de la Société des Amis des Sciences de Varsovie* de 1801 *à* 1816. — *Mémorial de Varsovie de* 1803. — Podcraszynski, *La Pologne Littéraire ;* 1830.

KOPERNIK, en latin *Copernicus* (1), l'un des créateurs de l'astronomie moderne, naquit le 12 février 1473, à Thorn, qui appartenait alors à la Pologne (2), et mourut à Frauenburg, le 23 mai 1543. Les historiens ont longtemps discuté sur l'origine de ce grand homme : les uns le font descendre d'une famille noble, les autres prétendent que son père était serf, comme si la descendance pouvait, ainsi que le génie, donner la gloire et l'immortalité. C'est seulement de nos jours qu'on est parvenu, sur des titres vrais ou supposés, à décider cette question de naissance : la mère de Kopernik, appelée Barbel Wasselrode, était sœur de l'évêque de Warmie, et son père, fils d'un bourgeois considéré de Cracovie. C'est ainsi que Christophe Colomb se trouva, après sa mort, avoir des parents dans presque tous les pays de l'Europe, lui qui de son vivant n'eut pas même une patrie! Quoi qu'il en soit, Kopernik reçut une éducation distinguée, grâce aux soins de son oncle, l'évêque de Warmie. Il fit ses études classiques au collége de Thorn, et vint à dix-huit ans suivre les cours de philosophie et de médecine à l'université de Cracovie. Ce fut aux leçons d'Albert Brudzewki qu'il commença à se passionner pour la science qu'il devait illustrer. Dans ses instants de loisir, il cultivait la peinture avec beaucoup de succès. A vingt-trois ans il se rendit en Italie pour achever ses études à Padoue et à Bologne. Il s'y fit inscrire sur la liste des étudiants polonais qui fréquentaient ces célèbres universités : circonstance qui a été citée pour montrer encore que Kopernik n'était point Allemand. En 1499 on le trouve professant à Rome les mathématiques devant un auditoire nombreux. En 1502, de retour à Cracovie, il se fit prêtre, et huit ans après il devint chanoine à Frauenburg, petite ville située sur les bords de la Vistule. C'est là qu'il passa le reste de ses jours, partagé entre les devoirs de sa charge et la culture de l'astronomie. Il employait aussi une grande partie de son temps à des œuvres de charité et à donner de bons conseils : il visitait les malades pauvres, et les soignait à ses frais; il imagina la construction d'une machine hydraulique pour distribuer l'eau dans toutes les maisons de la ville, s'occupa de la fonte des monnaies (1), et plaida victorieusement la cause de ses collègues dans un procès que le chapitre de Frauenburg soutenait contre les chevaliers de l'Ordre Teutonique.

Kopernik hésita longtemps à publier le travail qui l'a immortalisé. Vaincu enfin par les sollicitations réitérées de deux amis, il se décida à livrer à l'impression son *De Revolutionibus Corporum Cœlestium* (Nuremberg, 1543, in-fol.) C'est lui-même qui nous l'apprend, dans la préface de cet impérissable monument, qu'il mit, par sa dédicace, sous la sauvegarde du pape Paul III. « Il m'est permis, y dit l'auteur, de croire qu'aussitôt que l'on connaîtra ce que j'ai écrit dans ce livre sur les mouvements de la Terre, on criera haro sur moi (*statim me explodendum cum tali opinione clamitent*). Du reste, je ne suis pas assez amoureux de mes idées pour ne pas tenir compte de ce que d'autres en penseront; puis, bien que les pensées d'un philosophe s'écartent des sentiments du vulgaire, parce qu'il se propose la recherche de la vérité, autant que Dieu l'a permis à la raison humaine, je ne suis pas cependant d'avis de rejeter entièrement les opinions qui semblent s'en éloigner..... Tous ces motifs, ainsi que la crainte de devenir, à raison de la nouveauté et de l'absurdité (apparente), un objet de risée (*contemptus qui mihi propter novitatem et absurditatem opinionis metuendus*), m'avaient fait presque renoncer à l'entreprise. Mais des amis, parmi lesquels le cardinal Schomberg et Tidemann Gisius, évêque de Kulm, parvinrent à vaincre ma répugnance. Ce dernier surtout mit la plus grande insistance à me faire publier ce livre, que j'avais gardé sur le chantier, non pas neuf ans, mais près de trente-six. »

(1) De là on a fait *Copernic*, orthographe essentiellement vicieuse; car, comme ce nom est polonais, en l'écrivant avec un *c*, il faudrait le prononcer *Tsopernits*.

(2) C'est donc à tort que le roi de Bavière l'a fait ranger parmi les illustrations allemandes dans le temple de Walhalla : Kopernik est Polonais et de nom et de naissance.

(1) Il écrivit à ce sujet une dissertation (*De optima monetæ cudendæ*, 1526).

Kopernik se décida donc, à l'âge de soixante-dix ans, à faire imprimer son livre, et chargea son disciple Rheticus d'en revoir les épreuves. Il eut peu de jours avant sa mort la satisfaction de tenir dans ses mains défaillantes le premier exemplaire de son ouvrage, sorti des presses de Jean Petreius, de Nuremberg. Cette première édition, devenue très-rare (c'est celle-là que nous avons sous les yeux), fut suivie d'une seconde, en 1566, et d'une troisième, en 1617. Soixante-treize ans après la mort de son auteur, le *De Revolutionibus Corporum Cœlestium* fut condamné (le 5 mars 1616) par la congrégation de l'Index, comme « renfermant des idées données pour très-vraies sur la situation et le mouvement de la terre, idées entièrement contraires à la Sainte Écriture. » Ce fut cet arrêt qu'invoqua le clergé de Varsovie pour refuser, le 5 mai 1829, son concours à l'inauguration de la statue de Kopernik, exécutée par Thorwaldsen (1).

Kopernik vint au monde à cette époque de renaissance où l'esprit humain semblait se réveiller tout à coup d'un sommeil séculaire. Ce sommeil n'avait été qu'apparent; car toutes les grandes questions alors si vivement tranchées n'étaient pas neuves : plus d'une fois elles avaient été mises en avant par de hardis penseurs; mais leur voix était aussitôt étouffée par l'autorité régnante, ou bien leur parole, incomprise, ne trouvait aucun écho auprès de leurs contemporains. En thèse générale, on peut soutenir que toute révolution ouvertement acceptée s'est déjà auparavant accomplie dans les esprits. Bien longtemps avant la découverte de l'Amérique, on avait parlé de l'existence probable d'une quatrième partie du monde (*voy.* Chr. Colomb); et Kopernik savait lui-même qu'il n'était pas le premier à faire tourner la Terre autour du Soleil. Mais il fallait une persévérance à toute épreuve pour parvenir à se faire écouter, et la découverte, encore récente, du Nouveau-Monde fut en cela d'un grand secours à l'astronome révolutionnaire. Rien ne s'opposait plus à faire circuler la Terre librement dans l'espace depuis qu'il était démontré qu'elle forme avec l'eau un globe unique, qu'elle n'est pas démesurément grosse, et qu'il peut réellement exister au-dessous de nous des habitants qui ont les pieds opposés aux nôtres (2).

(1) L'empereur Napoléon Ier fit, en 1807, restaurer à ses frais le tombeau, très-endommagé, de Kopernik, dans l'église Saint-Jean à Frauenburg; il le fit placer de manière qu'on pût le voir de tous les points de l'église. A Thorn, il apprit que la maison du grand astronome était occupée par un tisserand. Il s'y fit conduire, et voulut acheter le portrait de Kopernik; mais le tisserand préféra le conserver, comme une sainte relique.

(2) « ... Magis id erit clarum, si addantur insulæ ætate nostra sub Hispaniarum Lusitaniæque principibus repertæ, et præsertim America ab inventore denominata navium præfecto, quam, ob incompertam ejus adhuc magnitudinem, alterum orbem terrarum putant, præter multas alias insulas antea incognitas, quo minus etiam miremur antipodes sive antichthones esse. » (*De Revol. Corp. Cœlest.* cap. III, p. 2, édit. 1543).

Indiquons maintenant, comme nous l'avons fait à l'article Colomb, quelques-uns de ces échos perdus jusqu'à la venue de Kopernik, en commençant par ceux que le grand astronome signale lui-même. Voici d'abord comment il s'exprime à cet égard dans la préface de son immortel ouvrage *De Revolutionibus Corporum Cœlestium* : « Je me suis donné la peine de relire tous les livres de philosophes que j'ai pu me procurer, pour m'assurer si j'y trouverais quelque opinion différente de ce qu'on enseigne dans les écoles relativement aux mouvements des sphères du monde. Et je vis d'abord dans Cicéron que Nicétas avait émis l'opinion que la Terre se meut (*Nicetam sensisse Terram moveri*) (1). Puis je trouvai dans Plutarque que d'autres avaient eu la même idée. » Ici Kopernik cite textuellement ce que l'auteur grec rapporte du système de Philolaüs, savoir « que la Terre tourne autour de la région du feu (région éthérée), en parcourant le zodiaque comme le Soleil et la Lune (2) ». Du reste, les principaux pythagoriciens, tels que Archytas de Tarente, Héraclide de Pont, Échécrate, etc., enseignaient la même doctrine, d'après laquelle « la Terre n'est pas immobile au centre du monde; elle tourne en cercle, et est loin d'occuper le premier rang parmi les corps célestes (3) ». Pythagore avait appris, dit-on, cette doctrine des Égyptiens, qui dans leurs hiéroglyphes représentaient le symbole du Soleil par le scarabée stercoral, parce que cet insecte forme une boule avec les excréments de bœuf où il vit, et que se couchant sur le dos, il la fait tourner entre ses pattes. — Timée de Locres était plus précis encore que les autres pythagoriciens quand il appelait « les cinq planètes les *organes du temps*, à cause de leurs révolutions (ὄργανα χρόνου διὰ τὰς τροπὰς) », ajoutant qu'il fallait supposer la Terre non pas immobile à la même place, mais tournant, au contraire, autour d'elle-même et se transportant dans l'espace (τὴν γῆν..... μὴ μεμηχανῆσθαι συνεχομένην καὶ μένουσαν, ἀλλὰ στρεφομένην καὶ ἀνειλουμένην νοεῖν) (4).

Plutarque raconte que Platon, qui avait toujours enseigné que le Soleil tournait autour de la Terre, avait vers la fin de ses jours changé

(1) Cicero, *De Finibus*, lib. V.

(2) Φιλόλαος ὁ Πυθαγόρειος τὴν γῆν κύκλῳ περιφέρεσθαι περὶ τὸ πῦρ, κατὰ κύκλου λοξοῦ, ὁμοιοτρόπως ἡλίῳ καὶ σελήνῃ. Plutarch., *De Placitis Philosoph.*, lib. II, 23, et III, 11 et 13. *Voyez* aussi Stobée, *Eclog. Phys.*, lib. I; Diogène Laerce, lib. VIII, 85. Selon Eusèbe (*Præpar. Evangel.*), Philolaüs avait le premier exposé le système de Pythagore.

(3) Τὴν γῆν οὔτε ἀκίνητον, οὔτε ἐν μέσῳ τῆς περιφορᾶς οὖσαν, ἀλλὰ κύκλῳ περὶ τὸ πῦρ αἰωρουμένην, οὔτε τῶν τιμιωτάτων, οὐδέ τῶν πρώτων τοῦ κόσμου μορίων ὑπάρχειν. Plutarch., *Numa*; cf. ejusd. *De Placit.*, III, 13; Clement-Alex., *Stromat.*, V.

(4) Plutarch., *De Placit.*, lib. III. Comp. Dutens, *Origine des Découvertes attribuées aux modernes*, t. I, p. 208.

d'opinion, regrettant de n'avoir pas placé le Soleil au centre du monde, seul lieu qui convienne à cet astre (1).

Trois siècles avant J.-C., Aristarque de Samos composa, au rapport d'Archimède, un ouvrage spécial pour défendre le mouvement de la Terre contre les opinions contraires des philosophes. Dans cet ouvrage, aujourd'hui perdu, il enseignait, d'une manière positive, que « *le Soleil reste immobile et que la Terre se meut autour du Soleil en décrivant une courbe circulaire dont cet astre occupe le centre* (τὸν ἅλιον μένειν ἀκίνητον· τὰν δὲ γᾶν περιφέρεσθαι περὶ τὸν ἅλιον, κατὰ κύκλου περιφέρειαν, ὅς ἐστιν ἐν μέσῳ τῷ δρόμῳ κείμενος) (2). — Il était impossible de poser la question en termes plus nets. Et pour que rien n'y manquât, pas même l'expiation du génie, Aristarque fut accusé d'irréligion, pour avoir troublé le repos de Vesta, « parce que, ajoute Plutarque, afin de sauver l'explication des phénomènes (φαινόμενα σώζειν), il enseignait que le ciel était immobile, et que *la Terre accomplissait sur une ligne oblique un mouvement de translation en même temps qu'un mouvement de rotation autour de son axe* (ἐξελίττεσθαι δὲ κατὰ λοξοῦ κύκλου τὴν γῆν, ἅμα καὶ περὶ τὸν αὐτῆς ἄξονα δινομένην) (3).

Telle est précisément la thèse que reprit, après dix-huit siècles d'intervalle, Kopernik; et, chose remarquable, lui aussi fut accusé d'irréligion : cependant Vesta avec tous les dieux de l'Olympe avait disparu. Ainsi donc le même élément, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, apportait un retard au progrès. Il y a là un immense problème à résoudre, plus grand que tous les autres.... Mais revenons à notre exposé historique.

En passant des Grecs aux Romains, et de là au moyen âge, la doctrine d'Aristarque, qui est celle du vrai système du monde, subit une modification curieuse : elle s'éloigna du système de Kopernik pour se rapprocher de celui de Tycho-Brahé. Ce système consiste, comme on sait, à faire mouvoir autour du Soleil seulement les deux planètes intérieures, Mercure et Vénus, pendant que le Soleil tournerait avec ces deux planètes ainsi qu'avec toutes les autres, autour de la Terre considérée comme centre du monde. Voici ce que dit Vitruve : « Le Ciel tourne perpétuellement autour de la Terre..... Mais Mercure et Vénus font leurs révolutions autour du soleil, qui leur sert de centre (4). » Macrobe reproduit à peu près la même idée (1). — Martianus Capella répète aussi que « Vénus et Mercure ne tournent pas autour de la Terre, mais autour du Soleil, pris pour centre (2) ». Kopernik, en faisant allusion à cette théorie, ajoute « qu'elle n'était pas trop à dédaigner (3) ». — Cicéron et Sénèque admettaient, avec Aristote et les stoïciens, que la Terre est immobile au centre du monde. Cette question cependant paraissait encore indécise à Sénèque, puisqu'il dit : « Il sera bon d'examiner si c'est le monde qui tourne et la Terre qui reste immobile, ou si la Terre tourne, le monde restant dans l'inaction. En effet, il s'est trouvé des hommes qui ont soutenu que c'est nous que la Terre entraîne à notre insu (*nos esse quos rerum natura nescientes ferat*); que ce n'est pas le mouvement du ciel qui produit le lever et le coucher des astres, que c'est nous qui nous levons et nous couchons relativement à eux. C'est un problème digne de nos méditations que de savoir dans quel état nous sommes : si le destin nous a assigné une demeure immobile ou douée d'un mouvement rapide; si Dieu fait rouler tous les corps célestes autour de nous ou nous autour d'eux (4). »

Laissant de côté les doctrines plus ou moins bizarres consignées dans les cosmographies du moyen âge, connues sous les titres d'*Images* du monde, nous nous bornerons à citer ce qu'un prince de l'Église, mort environ dix ans avant la naissance de Kopernik, affirmait comme évident (*manifestum*). « Il est évident, dit le célèbre cardinal de Cusa, que cette Terre tourne en réalité (*istam Terram in veritate moveri*), bien que nous ne puissions saisir ce mouvement que par une certaine comparaison avec l'élément fixe du ciel (*nisi per quamdam comparationem ad fixum*) (5). » Il s'agit bien ici du mouvement de translation de la Terre, en vertu duquel le Soleil semble parcourir, dans l'espace d'une année, tous les signes du zodiaque.

N'oublions pas que les doctrines que nous venons de passer en revue, et qui sont aujourd'hui,

(1) Πλάτωνα φασι πρεσβύτην γενόμενον διανενοῆσθαι περὶ τῆς γῆς, ὡς ἐν ἑτέρᾳ χωρᾳ καθεστώσης, τήν τε μέσην καὶ κυριωτάτην ἑτέρῳ τινὶ κρειττονι προσήκουσεν. Plutarch., *Numa*.

(2) Archimède, *In Psammite*.

(3) Plutarch., *De facie in orbe Lunæ*.

(4) « Cœlum volvitur continenter circum Terram..... Mercurii autem et Veneris stellæ circum Solis radios, Solem ipsum, uti centrum itineribus coronantes... » (Vitruve, *De Architectura*, lib. IX, c. 4, etc.)

(1) Macrobe, *in Somnium Scipionis*, lib. I, c. 19.

(2) « Venus Mercuriusque, licet ortus occasusque quotidianos ostendant, tamen eorum circuli Terras omnino non ambiunt, sed circa Solem laxiore ambitu circulantur. » (Martianus Capella, *De Nuptiis Philologiæ et Mercurii*, lib. VIII, dans le chapitre intitulé : *Quod Tellus non sit centrum omnibus planetis. Voy.* notre article CAPELLA.)

(3) « Minime contemnendum arbitror, quod Martianus et quidem alii Latinorum percalluerunt. Existimant enim quod Venus et Mercurius circumcurrant Solem in medio existentem, et eam ob causam ab illo non ulterius digredi putant, quam suorum convexitas orbium patiatur, quoniam Terram non ambiunt ut cæteri, sed absidas conversas habent. Quid ergo aliud volunt significare, quam circa Solem esse centrum illorum orbium? » (*De Revol. Corp. Cælest.*, lib. I, p. 8 (verso) de l'édition de 1543.)

(4) « Digna res est contemplatione, ut sciamus, in quo rerum statu simus : pigerrimam sortiti, an velocissimam sedem. circa nos Deus omnia, an nos agat. » (Sénèque, *Quæst. Natural.*, lib. VII, c. 2, t. V, p. 633, édit. Bouillet.)

(5) Card. Cusa, *Opera*, Bâle, 1565, in-fol., p. 41 : cap. *De docta Ignorantia*.

pour la plupart, des vérités acquises à la science, n'étaient accueillies de leur temps qu'avec une railleuse incrédulité : elles ne se hasardaient que timidement au grand jour ; leurs auteurs, en opposition flagrante avec ce que l'on appelait alors, en style officiel, *la vérité et le bon sens*, étaient heureux encore si l'on se bornait à les traiter seulement de fous. La gloire de Kopernik est donc, non pas d'être l'auteur du vrai système du monde, mais d'avoir tiré en quelque sorte du sac aux oublis une idée condamnée par le témoignage du sens commun, et de l'avoir fécondée par son génie. Que d'idées qui attendent peut-être encore leur Kopernik !

Le double mouvement de la Terre est donc, dans la véritable acception du mot, une idée renouvelée des Grecs. Ptolémée lui-même, que l'on ne cesse d'opposer à Kopernik, la connaissait, et il lui consacre tout un chapitre, non certes pour l'adopter, mais pour la combattre, par des arguments qui présentent un singulier mélange d'erreurs et de vérités. Après avoir parfaitement démontré que la Terre n'est qu'un point (σημαίου λόγον ἔχει) relativement aux espaces célestes (1), il ajoute, étrange aberration ! que c'est par des preuves analogues qu'on arrive à démontrer que la Terre n'est douée d'aucun mouvement de translation sur l'écliptique (μηδὲ ἥντινα οὖν κίνησιν εἰς τὰ πλάγια μέρη τὴν γῆν οἷόν τε ποιεῖσθαι). Voici l'argument qui lui paraît le plus propre à combattre l'idée d'un mouvement de translation. « Il n'y a, dit-il, ni dessus ni dessous dans le monde, comme il convient à une sphère. Quant aux corps qu'il renferme, ceux qui sont subtils et légers, sont poussés par leur nature au dehors et vont gagner la circonférence : ils nous paraissent se porter *en haut*, parce que c'est ainsi que nous appelons l'espace qui est au-dessus de notre tête, jusqu'à la surface qui paraît nous envelopper. Les corps lourds et composés d'éléments pesants se dirigent, au contraire, vers le milieu, comme vers un centre : ils nous paraissent tomber *en bas* (κάτω πίπτειν), parce que tout ce qui est au-dessous de nos pieds dans la direction du centre de la Terre, nous l'appelons l'en-bas ; ces corps se tasseront sans doute autour de ce centre par l'effet opposé de leur choc et de leur frottement. On comprend donc que toute la masse de la Terre, si grande comparativement aux corps qui tombent sur elle, puisse les recevoir, sans que ni leur poids ni leur vitesse ne lui communiquent la moindre oscillation. Or, si la Terre avait un mouvement commun avec tous les autres corps pesants, évidemment elle ne tarderait pas à les dépasser par l'effet de sa masse, laisserait les animaux ainsi que les corps graves sans autre appui que l'air, et finirait bientôt par tomber hors du ciel même. Telles sont les conséquences auxquelles on arriverait : elles sont du dernier ridicule (πάντων γελοιότατα), même à imaginer. »

Voilà comment s'exprime celui qui a été si longtemps l'oracle des astronomes. Nous savons aujourd'hui, par raison démonstrative, qu'il n'y a du *dernier ridicule* que ces conclusions mêmes de Ptolémée. Mais, ne l'oublions pas, il a fallu des efforts séculaires pour arriver à ce degré de connaissance.

Laissons encore parler Ptolémée, cette lumière de son temps. Après avoir démoli, avec un air profondément dédaigneux, l'hypothèse du mouvement annuel ou de translation, il s'attaque au mouvement diurne ou de rotation. Il croit le réfuter victorieusement en ces termes : « Il y a des gens qui, tout en se rendant à ces raisons, parce qu'ils n'ont aucun argument à faire valoir contre, prétendent que rien n'empêche de supposer ensuite que, le ciel demeurant immobile, la Terre tourne autour de son axe d'occident en orient, et qu'elle accomplit cette rotation chaque jour... Il est vrai que quant aux astres rien n'empêche, en ne tenant compte que des apparences, de supposer, *pour plus de simplicité* (κατά γε τὴν ἁπλουστέραν ἐπιβολήν), qu'il en soit ainsi. Mais ces gens-là ne sentent pas combien, sous le rapport de ce qui se passe autour de nous et dans l'air, leur opinion est *souverainement ridicule* (πάνυ γελοιότατον). Car si nous leur accordions, ce qui n'est pas, que les corps les plus légers ne se meuvent point, ou ne se meuvent pas autrement que les corps de nature contraire, tandis qu'évidemment les corps aériens se meuvent avec plus de vitesse que les corps terrestres ; si nous leur accordions que les objets les plus denses et les plus lourds ont un mouvement propre, rapide et constant, tandis qu'en réalité ils n'obéissent qu'avec peine aux impulsions communiquées, ces gens seraient obligés d'avouer que la Terre, par sa rotation, aurait un mouvement plus rapide qu'aucun de ceux qui ont lieu autour d'elle, puisqu'elle ferait un si grand circuit en si peu de temps. Les corps qui ne seraient pas appuyés sur elle paraîtraient donc toujours avoir un mouvement contraire au sien ; et aucun nuage, ni rien de ce qui vole ou est lancé, ne paraîtrait se diriger vers l'orient, car la Terre le précéderait toujours dans cette direction : elle anticiperait sur les choses lancées (dans ce sens) par son mouvement vers l'orient, en sorte qu'elles paraîtraient toutes, la Terre seule exceptée, aller en arrière vers l'occident. S'ils disaient que l'air est emporté par la Terre avec la même rapidité que celle-ci, il n'en serait pas moins vrai que les corps qui s'y trouvent n'auraient pas la même vitesse ; ou si ces corps étaient entraînés comme ne faisant qu'un tout avec l'air, on n'en verrait aucun précéder ni suivre ; ils paraîtraient tous stationnaires, soit qu'ils volassent ou qu'ils fussent lancés. Or, nous les voyons dans ces conditions changer de place,

(1) Ptolém., *Syntaxis Mathemat.*, lib. I, c. 5.

comme si la rotation de la Terre ne leur apportait ni retard ni accélération (1). »

Ces arguments, où le vrai et le faux semblent, comme les deux fluides électriques, s'attirer et se repousser alternativement, paraissaient sans réplique à ceux qui faisaient alors loi dans la science. L'*Almageste* fut longtemps l'Évangile des astronomes. Pour ceux-là l'hypothèse du double mouvement de la Terre n'était donc pas même une hardie innovation. A la juger sur les paroles si dédaigneuses de Ptolémée, cette hypothèse n'était aux yeux des princes de la science qu'une grosse absurdité : pour y croire il fallait être fou ou ignorant. Comprend-on maintenant le courage qu'il fallait pour l'exhumer et l'exposer au grand jour? Kopernik ne s'y était pas trompé. Car, après avoir rappelé les témoignages des anciens, favorables à son système, il continue : « Et moi aussi, prenant occasion de ces témoignages, j'ai commencé à méditer sur le mouvement de la Terre (*cœpi et ego de Terræ mobilitate cogitare*). Et quoique cette opinion parût absurde (*quamvis absurda opinio videbatur*), j'ai pensé, puisque d'autres avant moi ont osé imaginer un tas de cercles pour démontrer les phénomènes des astres, que je pourrais me permettre aussi d'essayer si en supposant la Terre mobile on ne parviendrait pas à trouver sur la révolution des corps célestes des démonstrations plus solides que celles qui ont été mises en avant. Après de longues recherches, je me suis enfin convaincu que si l'on rapporte à la circulation de la Terre (*Terræ circulatio*) les mouvements des autres planètes, le calcul s'accorde bien mieux avec l'observation... Je ne doute pas que les mathématiciens ne soient de mon avis, s'ils veulent se donner la peine de prendre connaissance, non pas superficiellement, mais d'une manière approfondie, des démonstrations que je donnerai dans cet ouvrage. »

Pour bien saisir la valeur de la thèse reprise par Kopernik, il faut d'abord se faire une idée nette de ce qu'on pourrait appeler la *perspective céleste*. Pendant le trajet de la lumière qui éclaire la scène de l'infini, tout est en mouvement perpétuel, l'observateur sur la Terre aussi bien que les objets perçus au ciel. Divisons ces objets en deux catégories : 1° les plus voisins de nous (le Soleil, les planètes et leurs satellites), et dont les déplacements sont très-appréciables; 2° les plus distants de nous, et dont les déplacements, mesurés avec notre courte et misérable mesure du temps, paraissent à peu près insensibles (les étoiles fixes). Ces derniers astres serviront de points de repère aux premiers : les mouvements des roues de notre horloge du monde se mesurent par leur projection sur la voûte étoilée, dont les points scintillants semblent perpétuellement conserver entre eux les mêmes distances. Cela établi, transportons-nous, par la pensée, en dehors de l'orbite de la dernière (la plus éloignée du Soleil) de toutes les planètes, sur un point immobile de l'espace dans le plan équatorial du monde; supposons ensuite que toutes les planètes soient situées sur la ligne qui va de l'œil de l'observateur au centre du Soleil (1). Voici ce qui se présentera à sa vue : la masse de tout le cortége planétaire, qui comparé à notre Terre nous paraît si énorme, se projettera comme une tache noire sur le disque brillant du Soleil. De cette tache arrondie se dégagera bientôt un premier point ou globule opaque (Mercure), puis successivement un second (Vénus), un troisième (la Terre), un quatrième (Mars), un cinquième (Jupiter), et un sixième (Saturne). Ces six globules (pour nous arrêter au monde des anciens) vont tous de droite à gauche ou de l'occident à l'orient (mouvement direct, en longitude), en tournant, dans le même sens, autour de leurs axes dirigés du nord au midi (latitude); ils sont tous légèrement aplatis ou déprimés dans la direction de leurs axes. A part ces traits de similitude, ils diffèrent entre eux par leur grosseur (Mercure est le plus petit et Jupiter le plus gros), par leur vitesse, par leur distance ou écartement de l'astre central et par l'inclinaison du plan de leur mouvement. Ainsi, tandis que le premier a déjà atteint le bord oriental du Soleil pour disparaître derrière cet astre et revenir par le bord opposé, Saturne n'a pas encore bougé en apparence; pendant que le premier fait cent vingt fois le tour du Soleil, le dernier n'accomplit qu'une seule révolution : cent vingt années de l'un ne valent qu'une seule de l'autre. Cette différence a pour effet de montrer Mercure alternativement en avant et en arrière de Saturne. De plus, le premier s'écarte du Soleil d'une quantité presque insensible, tandis que le dernier s'en éloigne très-notablement. Entre ces deux limites extrêmes, les autres planètes représentent des vitesses et des écartements intermédiaires. Ce qui frappe encore l'observateur, c'est que tous ces corps se meuvent sur des plans diversement inclinés sur l'équateur du Soleil (plan équatorial du monde), et que cette inégalité d'inclinaison de leurs orbites n'a aucun rapport avec leurs distances au Soleil (l'obliquité du plan de mouvement de Mercure est, en chiffres ronds, de 30°, celle de Saturne de 25°, celle de Vénus de 26°, et celle de la Terre de 23°). En comparant ces écartements, tour à tour occidentaux et orientaux, à des oscillations de pendules de différentes longueurs et qui auraient pour point de suspension le centre du Soleil, l'observateur aura l'image exacte de la réalité. Seulement ici le Soleil, étant à la fois centre de sus-

(1) Ptolém, *Syntax. Math.*, lib. I, cap. 6.

(1) Dans l'hypothèse que nous allons développer, et qui doit donner, sous la forme d'une vaste synthèse, toutes les grandes découvertes de l'astronomie, nous intervertissons en quelque sorte l'ordre naturel des choses : l'observateur sera supposé réunir en lui l'infini du temps et de l'espace, en même temps que les phénomènes célestes se présenteront à lui dans la position la plus favorable à leur étude.

pension et d'attraction, les choses ne se passent pas de même que sur la Terre, où les oscillations de pendule ne décrivent que des arcs de cercle, parce que le centre d'attraction (centre de la Terre) est situé au-dessous du point de suspension du pendule. Les planètes, véritables globes de pendules célestes, décrivent des courbes fermées, en passant alternativement devant et derrière le Soleil, ce qui les fait paraître (par rapport à l'observateur) un peu plus grosses dans le premier que dans le dernier cas. Mais quel genre de courbe décrivent-elles ainsi? Pour s'en assurer, il faut que l'observateur change de place ou de perspective. Si du point de l'équateur où il était il se transporte (mouvement de déclinaison) à l'un des pôles du monde, il verra que les planètes tracent des courbes presque circulaires, légèrement comprimées latéralement (ellipses), et que le Soleil occupe non pas le centre de ces courbes, mais l'un des deux points (foyers) qui mesure la quantité dont elles diffèrent d'un cercle (excentricité) (1). Mais le spectacle qui le frappera le plus, c'est que tout paraît osciller autour d'un état moyen, et que l'effet de ces oscillations se mesure par des siècles (inégalités séculaires). Telle est la synthèse de la vérité. Pour y arriver il fallut les efforts combinés de longues générations; il fallut détruire bien des illusions trompeuses, qui toutes tenaient à ce que, par une sorte d'égoïsme universel, notre Terre était prise pour le centre du monde. Dans cette œuvre de destruction et de reconstitution à la fois, quelle part de gloire revient à Kopernik? Voilà ce qu'il importe de faire ressortir.

Le jour (nyctémère) et l'année, ces deux principales divisions du temps et de la vie, nous sont donnés par les deux plus grands phénomènes célestes : le jour nous est donné par toute la voûte du ciel tournant en vingt-quatre heures, d'orient en occident, comme d'une seule pièce, autour de son axe (mouvement commun ou diurne); l'année l'est par le Soleil parcourant obliquement, et au rebours du premier mouvement, toute la zone circulaire du zodiaque (mouvement propre ou annuel). Telle était dans son expression la plus simple la croyance commune, fondée sur l'apparence et élevée chez les anciens à la hauteur d'un dogme religieux. On pouvait l'admettre sans inconvénient tant que l'on se bornait à l'explication des phénomènes du jour et de l'année. Mais nous allons voir comment le mouvement propre et le mouvement diurne s'embrouillaient dans les meilleurs esprits de l'antiquité, comment ces deux mouvements se confondaient ensemble. Ecoutons d'abord Aristote : « Il y a dans le monde un centre fixe et immobile, c'est la Terre qui l'occupe; au-dessus d'elle est l'air, qui l'environne de toutes parts; dans la région la plus élevée est la demeure de la Divinité, qu'on nomme le ciel : il est rempli de corps divins, que nous appelons astres, et qui se meuvent avec lui dans un cercle éternel, par la même révolution, sans interruption et sans fin... Le Soleil, tout radieux, s'avance par un double mouvement, dont l'un marque les jours et les nuits aux points du lever et du coucher; l'autre, du midi au septentrion, et du septentrion au midi, amène les quatre saisons (1). » — Ainsi, après avoir supposé au ciel un mouvement de totalité, le grand philosophe en détache le Soleil pour le faire marcher de l'orient à l'occident, tout en le faisant aller en même temps, par un mouvement plus lent, du nord au midi. — « Le ciel, dit Vitruve, tourne sans cesse autour de la Terre, sur un axe dont les extrémités servent de pivots, dont l'un va aboutir au haut du ciel, auprès des étoiles du septentrion, et l'autre, diamétralement opposé, se trouve sous la Terre dans les parties méridionales... Entre ces deux pôles, le ciel est traversé par une large zone circulaire, inclinée vers le midi : elle se compose de douze signes figurés par le groupement des étoiles... Ces étoiles, aussi bien que les autres astres, suivent le mouvement général du ciel... Il y a toujours six de ces signes (du zodiaque) qui se promènent au-dessus de l'horizon, tandis que les six autres sont cachés au-dessous par l'ombre de la Terre. Or, cela tient à ce que à mesure que le dernier signe, entraîné par le mouvement de rotation du ciel, descend d'un côté pour disparaître au-dessous de la Terre, un autre signe, entraîné par le même mouvement, s'élève du côté opposé, pour paraître à nos yeux; car l'orient et l'occident sont l'un et l'autre soumis à la même force et à la même nécessité (2). » — Là encore on est frappé de ce défaut de distinction précise du mouvement commun d'avec le mouvement propre.

Or, tout se simplifie par la substitution de la rotation de la Terre au mouvement commun du ciel et par celle de la translation de la Terre au mouvement propre du soleil. Kopernik pose d'abord nettement la question en ces termes : « Tout déplacement qui se manifeste à notre vue provient soit de l'objet perçu, soit du sujet qui perçoit, soit d'un mouvement inégal de l'un et de l'autre; car un mouvement égal et simultané de l'objet et du sujet ne donne aucune idée de déplacement. Or, la Terre est le lieu d'où le mouvement du ciel se présente à notre vue. Tout mouvement parti de la Terre se réfléchira donc au ciel, qui paraîtra se mouvoir en sens opposé; telle est la révolution diurne (*revolutio quotidiana*) : elle paraît entraîner l'univers entier, excepté la Terre. Si main-

(1) Mercure offre le maximum d'excentricité, 0,205. Ainsi, pour la Terre, les équinoxes on nœuds se déplacent (en longitude, de l'orient à l'occident) de 50″ 2 par an; le périhélie se déplace annuellement de 11″ 7 (en longitude, de l'occident à l'orient); l'inclinaison de l'écliptique change en se rapprochant du plan de l'équateur (mouvement en latitude) de 48″ par siècle; enfin, l'excentricité elle-même change d'une quantité à peine appréciable dans l'espace d'un siècle.

(1) Aristote, *De Mundo*, chap. II et VI.
(2) Vitruve, lib. IX, cap. I.

tenant on m'accorde que le ciel n'a rien de ce mouvement, mais que la Terre tourne autour d'elle-même de l'occident en orient (en sens contraire du mouvement apparent du ciel), on trouvera qu'il en est réellement ainsi (1). » Parmi les principaux arguments à l'appui de cette manière de voir, l'illustre astronome insiste particulièrement sur l'immensité du ciel, comparée à la grandeur de la Terre. « Toute la masse de la Terre s'évanouit, dit-il, devant la grandeur du ciel; l'horizon partage la sphère céleste en deux moitiés, ce qui ne pourrait se faire si la Terre était quelque chose relativement à la grandeur du ciel ou si sa distance au centre du monde était sensible... Comparée au ciel, la Terre n'est qu'un point; c'est comme une quantité finie comparée à une quantité infinie. Il n'est pas davantage admissible que la Terre repose au centre du monde. Eh quoi! l'immensité tournerait en vingt-quatre heures autour d'une misère (2)! »

Les *stations* et les *rétrogradations* des planètes supérieures (Mars, Jupiter, Saturne) vues de la Terre prise pour centre du monde devaient être pour les anciens les phénomènes les plus étranges. En effet, rien de plus curieux que de considérer du haut de la science actuelle toutes les peines que se donnaient les astronomes grecs et romains pour expliquer ces phénomènes. Écoutons d'abord Vitruve : « Quand les planètes, qui font leur circuit au-dessus du Soleil, sont en trine aspect (*in trigono*) avec lui (3) : elles n'avancent plus; mais après être restées stationnaires elles rétrogradent, jusqu'à ce que le Soleil, quittant ce trine aspect, ait passé dans un autre signe. Voici comment quelques-uns expliquent ce phénomène : lorsque le soleil, à cause de sa trop grande distance, n'éclaire plus ces astres errants, ils s'arrêtent, l'obscurité les empêchant d'avancer. » Vitruve n'adopte pas cette opinion, « parce que le Soleil, faisant pénétrer sa lumière dans le monde entier, brille à nos yeux, même lorsque ces astres s'arrêtent et rétrogradent ». Il donne ensuite lui-même une explication, qu'il regarde comme la seule vraie, parce qu'elle a pour elle la triple garantie de la *réalité*, de la *raison* et l'*autorité* : voici d'abord pour la réalité (*res*) : « De même que la chaleur, dit-il, attire à elle toutes choses,... de même la force du Soleil (*solis vehemens impetus*) attire, lorsque ses rayons s'étendent en trigone, les astres qui le suivent, refrène ceux qui le devancent, les empêche d'avancer et les fait rétrograder dans le signe d'un autre trigone. » La garantie de la raison (*ratio*) est celle-ci : « Peut-être, désirera-t-on savoir pourquoi le Soleil exerce ses effets coercitifs (*retentiones*) plutôt dans le cinquième signe que dans le deuxième et le troisième, qui sont plus rapprochés de lui. Voici comment, à mon avis, cela se passe : les rayons du Soleil, pour former un triangle équilatéral, ne doivent s'étendre dans le monde ni plus ni moins que jusqu'au cinquième signe. Si ces rayons se répandaient en cercles, si dans leur extension ils n'étaient pas ramenés à la forme d'un triangle, les corps les plus voisins seraient embrasés. » Ajoutons à ce raisonnement l'autorité (*testimonium*) : « C'est là ce que semble avoir remarqué le poëte grec Euripide; car il dit, dans sa tragédie de *Phaéthon*, que les objets distants du Soleil éprouvent une chaleur violente, tandis qu'elle est modérée pour les objets plus rapprochés. Voici ses paroles : Καίει τὰ πόῤῥω, τἀγγύθεν δ' εὔκρατ' ἔχει (1). » Vitruve se réjouit fort de son explication; il triomphe en s'écriant : *Si ergo res et ratio et testimonium poetæ veteris id ostendit, non puto aliter oportere judicari.*

Cette hardiesse d'affirmation nous fait sans doute sourire; car nous savons aujourd'hui que, malgré sa triple garantie, la doctrine du célèbre auteur romain est aussi naïse qu'erronée. Mais, nous aussi, n'admettrions-nous pas des questions comme souverainement tranchées par la triple autorité de l'expérience, de la raison et de la tradition? C'est ce que sauront dire un jour nos descendants. En attendant, nous vivons et raisonnons comme si le monde avait commencé et devait finir avec nous.

La théorie de Vitruve n'ayant pas apparemment satisfait tous les astronomes, chacun avait son système pour expliquer les stations et les rétrogradations, jusqu'à ce que Ptolémée parvint à rallier les esprits. Sa théorie des épicycles (*voy.* PTOLÉMÉE) régna jusqu'à Kopernik. Ici encore ce grand homme pose nettement la question, dès le début du chapitre 3 (2), liv. V. « Il y a, dit-il, deux causes qui font paraître inégal le mouvement des planètes : d'abord le mouvement de la Terre (mouvement de translation), puis le mouvement propre de chaque planète. » En effet, c'est par la différence de ces deux mouvements que s'explique le phénomène qui avait si fort embarrassé les savants avant Kopernik. Rappelons-nous que la vitesse avec laquelle une planète tourne dans son orbite est d'autant plus grande que cette planète est plus près du Soleil : la Terre marche donc plus vite que Mars, Mars plus vite que Jupiter, Jupiter plus vite que Saturne. En voici maintenant les conséquences pour la perspective d'un observateur placé sur la Terre : d'abord chacune

(1) *De Revolutionibus Corporum Cælestium*, lib. I, c. V.

(2) Ibid., cap. VI.

(3) C'est la perspective de deux astres, lorsqu'ils sont à 120° l'un de l'autre. Les anciens admettaient cinq aspects à la *conjonction* (lorsque deux astres se trouvent sur la même ligne tirée du centre de la Terre au Soleil), l'*opposition* (lorsqu'ils sont diamétralement opposés, ou à 180°), *trigone* ou trine aspect (à 120°), *tétragone* ou quadrat (à 90°), *aspect sextil* (à 60°).

(1) Vitruve, *De Archit.*, IX, 1.

(2) Ce chapitre est intitulé : *Generalis demonstratio inæqualitatis apparentis propter motum Terræ.*

de ces planètes pendant la plus grande partie de sa course annuelle marchera de l'occident à l'orient (cela s'appelle le *mouvement direct*); mais avant de parvenir à l'opposition (à 180°) ce mouvement se ralentira, et finira par cesser tout à fait ; c'est le moment de la *station ;* puis après quelque temps d'arrêt la planète se remettra à marcher en sens inverse, c'est-à-dire de l'orient à l'occident (cela se nomme la *rétrogradation*) ; la planète continue à marcher ainsi jusqu'à l'opposition encore ; un peu au delà de ce point elle deviendra de nouveau stationnaire, pour reprendre son mouvement direct (de l'occident à l'orient). En représentant ce phénomène graphiquement on obtient des espèces d'épicycloïdes formant vers chaque opposition une sorte de nœud ; les deux côtés de ce nœud marquent les deux stations (l'un avant et l'autre après l'opposition). C'est dans l'intervalle de ces stations que la planète, projetée sur le plan des étoiles fixes, paraît rétrograder, quoiqu'en réalité elle continue toujours à se mouvoir de l'occident à l'orient; car, encore une fois, le phénomène des stations et des rétrogradations n'est qu'une illusion, produite par le déplacement continuel de l'observateur, fixé sur une planète qui met moins de temps que les autres à se mouvoir autour du Soleil. C'est cette illusion qui avait aveuglé les esprits les plus clairvoyants et fait naître les théories les plus absurdes, véritables entraves mises au progrès de la science. Kopernik substitua tout à coup la réalité à l'illusion; c'est là son plus grand titre de gloire.

Tout s'explique et se devine en quelque sorte quand une fois on s'est engagé dans la voie de la vérité; pour s'en convaincre on n'a qu'à lire, entre autres, le chapitre 9 du 1er livre du *De Revolutionibus Corporum Cœlestium...* « Quant à moi, je pense, dit l'auteur, que la pesanteur n'est autre chose qu'une certaine *appétence* naturelle dont le divin architecte de l'univers a doué les parties de la matière, afin qu'elles se réunissent sous la forme d'un globe (1). Cette propriété appartient probablement aussi au Soleil, à la Lune et aux planètes; c'est à elle que ces astres doivent leur rotondité ainsi que leurs mouvements divers. » Les lois de l'attraction ne sont que le développement géométrique de cette grande idée.

Mais il n'est pas donné à un seul homme de découvrir toutes les vérités à la fois. Nous avons déjà dit, à l'article Kepler, que Kopernik continuait à se tromper avec les anciens en faisant tourner les planètes dans des cercles, et que pour expliquer certaines inégalités de leurs mouvements il avait recours à la théorie, un peu modifiée, des déférents excentriques et des épicycles. Au seizième siècle la mécanique était une science encore à naître. Ce manque de connaissance fit commettre à Kopernik une grave erreur relativement à ce qu'il appelait le *troisième mouvement de la Terre*. Convaincu, d'un côté, que dans sa circulation autour du Soleil, la Terre doit se mouvoir de manière que son axe de rotation reste toujours parallèle à lui-même, mais ignorant, de l'autre, ou croyant impossible que le mouvement de circulation d'une sphère autour d'un centre et son mouvement de rotation sur elle-même soient tout à fait indépendants l'un de l'autre, il imagina pour le changement des saisons et le mouvement diurne son troisième mouvement, qui devait rétablir sans cesse le parallélisme dérangé de l'axe de la terre (1).

Quoi qu'il en soit de ces imperfections qui tiennent à la nature humaine, Kopernik n'en est pas moins le père de ces hommes de génie qui ont créé la véritable astronomie : Kopernik engendra Kepler, et Kepler engendra Newton. Quel arbre généalogique ! F. Hoefer.

Gassendi, *Vita Copernici ;* Paris, 1654. — Percy, *Notice biographique sur Copernic ;* Paris, 1824. — Sniadeçki *Discours sur N. Kopernik ;* Varsovie, 1803. — L. Chodzko, *La Pologne pittoresque ;* Paris, 1839-1840. — Szyrma, *Copernicus and his native country ;* Lond., 1846.— D. Szule, *Biographie de Kopernik ;* Varsovie, 1855. — Westphal, *Nic. Copernicus ;* Constance, 1822. — Czynski, *Kopernik et ses travaux ;* Paris, 1846, in-8°. — F. Arago, *Éloge de Copernic.*

(1) « Equidem existimo gravitatem non aliud esse quam appetentiam quondam naturalem partibus inditam a divina providentia Opificis Universorum, ut in unitatem integritatemque suam sese conferant in formam globi coeuntes. »

(1) C'est ce troisième mouvement, imaginé par Kopernik, qui ne paraît pas avoir été étranger à la découverte de la nutation de la Terre et du mouvement particulier de l'axe terrestre autour des pôles de l'écliptique, mouvement qui explique la précession des équinoxes.

KOPIÉVITCH (*Élie-Fédorovitch*), écrivain russe, né dans la Russie Blanche, vers le milieu du dix-septième siècle, mort à Amsterdam, en 1701. Il fit ses études en Hollande, y embrassa la religion réformée, et fut pasteur à Amsterdam. Tessing, imprimeur de cette ville, profita du séjour que Pierre 1er y fit en 1697 pour obtenir le privilége d'imprimer des livres russes pour son empire, et en confia l'exécution à Kopiévitch. Kopiévitch y publia, en 1699, une *Introduction à l'histoire universelle* (en russe, in-4°) ; — en 1700 un *Panégyrique de Pierre Ier*, en vers latins et russes ; — une *Grammaire Latine à l'usage de la jeunesse russe* (in-8°) ; — un *Traité de l'Art Militaire*. Ce laborieux philologue a laissé inédits plusieurs ouvrages, notamment des traductions de classiques (catalogués par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* ; 1711, p.1658). Il a paru de lui, après sa mort, un *Calendrier* en 1702 et un *Traité de la Navigation*, Amsterdam, 1704. Pce A. G—n.

Ivan Fédorof, dans le *Slovar Evguénia.*

* **KOPISCH** (*Auguste*), poëte et peintre allemand, né à Breslau, le 26 mai 1799, mort à Berlin, le 3 février 1853. Il s'est fait connaître par ses poésies, *Gedichte* ; Berlin, 1836. Sa chan-

son *Noah* est devenue populaire en Allemagne. On lui doit en outre une traduction du *Dante;* — un recueil de chansons populaires italiennes : *Agrumi*; Berlin, 1837; — et plusieurs tableaux, *Les Marais-Pontins*, *La Grotte d'Azur*, remarqués aux expositions de Berlin. C'est Auguste Kopisch qui a découvert, dans le golfe de Naples la célèbre *grotte d'Azur*. R. L.

Conv.-Lex.

KOPISTENSKI (*Zacharie*), écrivain russe, archimandrite du couvent de Saint-Antoine de Kief, mort le 8 avril 1626. On a de lui : une traduction slavonne des *Commentaires de saint Jean Chrysostôme sur les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul;* Kief, 1623 et 1624, in-fol.; — l'*Oraison funèbre de l'archimandrite de Pletenetzk;* Kief, 1625, in-4° : l'auteur essaye d'y établir que la croyance au purgatoire remonte aux temps apostoliques; — un *Nomokanon*, ou recueil de canons; Kief, 1624 et 1629; Moscou, 1639; Lemberg, 1646; — un ouvrage écrit en petit-russien, intitulé *Palinodie*, dont le manuscrit est conservé dans la Laure de Kief. P^ce A. G—N.

Slovar pisateliakh doukovnago tchina greko-rossiiskoi Tzerkvi.

KOPITAR (*Barthélemy*), philologue russe, né à Repnic (Carniole), le 23 août 1780, mort à Vienne, le 11 août 1844. Il fit ses études à Leibach, passa plusieurs années chez le baron Zoïs en qualité de secrétaire, puis devint censeur à Vienne pour les publications grecques et slaves, enfin conservateur de la bibliothèque de la cour, charge qui lui valut des missions scientifiques à Paris, à Oxford, à Rome et à Munich. Son ouvrage le plus répandu est : *Grammatik der Slavischen Sprache in Krain, Kärnthen und Steiermark;* Leibach, 1808. Il a publié en outre : *Glagolita Clozianus;* Vienne, 1836, in-fol., et *Hesychii glossographi discipulus Russus sec. XII in ipsa urbe Constantinopoli*, ἀποσπασμάτιον *codicis Vindobonensis;* 1839. Miklosich a rassemblé toutes les pièces que Kopitar a publiées séparément, et en a formé deux volumes in-8°, sous ce titre : *Barth. Kopitars Kleineri Schriften sprachwissenschaftlichen, geschichtlichen, ethnographischen und rechtshistorischen Inhalts;* Vienne, 1857. Ce recueil, abondant en notices biographiques, est essentiel pour ceux qui cherchent à se rendre compte des progrès de la littérature slave, qui née d'hier a déjà des chaires, des bibliothèques et un avenir encore vague, mais incontestablement important. P^ce A. G—N.

Autobiographie de Kopitar. — *Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg*, section philologique et littéraire; 1857, VI, 4. — *Conv.-Lexikon.*

KOPKE (*Diogo*), mathématicien géographe portugais, né à Porto, mort en 1844. Il fut professeur à l'École Polytechnique de sa ville natale, et publia une espèce de tableau synoptique, sous ce titre : *Quadro geral da historia Portugueza, segundo as epochas de suas revoluçoes nacionaes;* Porto, 1840, in-fol. Ayant trouvé dans la bibliothèque publique de Porto le manuscrit original d'un des compagnons de Vasco da Gama, que Fernand Lopes de Castanhada avait dû posséder, et qui racontait naïvement le célèbre voyage de 1497, il en entreprit la publication, de concert avec un autre professeur. Il fit imprimer ce livre précieux sous ce titre : *Roteiro da viagem, que em descobrimento da India, pelo cabo de Boa-Esperança, fez dom Vasco da Gama em* 1497, in-8°, avec cartes. M. da Costa Paiva, professeur de botanique, l'aida dans ce travail. On peut reprocher aux deux éditeurs la rareté des notes dont leur publication est accompagnée; mais il est probable qu'en raison de sa spécialité, c'est à Kopke que l'on doit la petite carte dont le *Roteiro* est enrichi, et qui marque fort bien la route suivie par Gama. L'auteur de cette notice a traduit ce précieux routier et l'a introduit dans la collection publiée par M. Ed. Charton sous le titre de : *Voyageurs anciens et modernes;* Paris, 1856, t. III. Cette relation peut être substituée désormais au récit de F. Lopez de Castanheda, en ce qui concerne les incidents du voyage. Les deux éditeurs ont prouvé, dans leur discours préliminaire, que l'auteur était très-probablement un certain Alvaro Velho, qui fit partie des douze soldats chargés d'aller offrir au Zamorin les présents du roi D. Manoel. F. D.

Docum. partic.

KOPP (*Fridolin*), archéologue suisse, né en 1691, à Rheinfeld, mort le 17 août 1757. Il entra dans le monastère des bénédictins à Muri, où il fit profession en 1708, et devint plus tard prince-abbé de ce couvent. On a de lui : *Vindiciæ Actorum Muriensium pro et contra Marg. Herrgott;* Augsbourg, 1750, in-4°; Leipzig, 1751, in-4° : les documents dont Kopp soutenait l'authenticité avaient été publiés par Peiresc en 1618; l'ouvrage de Kopp souleva une polémique assez animée, dans laquelle il entra par la publication de son *Epistola Amici ad Amicum super prætensa denudatione anonymi Murensis*; 1755, in-4° : la querelle ne cessa qu'en 1765, année où parut l'ouvrage de Wieland, moine de Muri, intitulé : *Vindiciæ Vindiciarum Koppianorum et Actorum Muriensium*, in-4°. E. G.

Lutz, *Necrolog denkwürdiger Schweitzer.*

KOPP (*Jean-Adam*), publiciste allemand, né à Offenbach (comté d'Isenbourg), le 22 mars 1698, mort le 5 avril 1748. Après avoir étudié l'histoire et la jurisprudence à Iéna, il devint en 1719 précepteur des enfants du comte d'Isenbourg. Ce dernier le chargea en 1724 de prendre soin de ses intérêts; six ans après, Kopp fut appelé à conduire les affaires de toutes les branches de la maison d'Isenbourg. En 1736 il fut appelé, sur la recommandation d'Estor, comme directeur de la chancellerie à Marbourg, et fut en cette qualité chargé de diverses négo-

ciations, dont il s'acquitta avec succès. On a de lui : *De Insigni inter S. Romani Imperii Comites et Nobiles immediatos;* Strasbourg, 1724, in-4°, et 1728, in-8°; — *Juris Germanici privati Specimen prius de jure pignorandi conventionali apud veteres Germanos;* Francfort, 1735, in-8°; — *Specimen posterius de Testamentis Germanorum judicialibus et sub dio conditis;* Francfort, 1736, in-4°; — *Auserlesene Proben des deutschen Lehnrechts* (Choix d'Exemples du Droit féodal allemand); Marbourg, 1739-1746, in-4°; — *Acta Hanovriensia*; Marbourg, 1739, 3 vol. in-fol. : collection d'écrits et de factums concernant la succession d'Hanau; — *Historia Juris quo hodie in Germania utimur;* Marbourg, 1741, in-8°; Francfort, 1779, in-8°, avec des additions d'Estor; — *Jus succedendi in Brabantiam quod domus Hasso-Cassellana jure optimo sibi adserit;* Marbourg, 1747, in-fol. Kopp a encore laissé quelques ouvrages de moindre importance sur des matières de droit public, ainsi que plusieurs factums concernant des contestations entre divers princes de l'Empire. E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte.* — Hirsching, *Histor. liter.-Handbuch.*

KOPP (*Charles-Philippe*), jurisconsulte allemand, fils du précédent, né à Birstein, le 16 avril 1728, mort le 6 octobre 1777. Après s'être fait recevoir, en 1750, docteur en droit à Marbourg, il occupa à Cassel successivement divers emplois dans la magistrature, et devint en 1774 président de la cour de cassation. On a de lui : *De Clausula : Rebus instantibus*; Marbourg, 1750, in-4°; — *Nachricht von der älteren und neueren Verfassung der geistlichen und Civil-Gerichte in den Hessencasselschen Ländern* (Sur la Constitution ancienne et moderne des Tribunaux ecclésiastiques et civils des pays de Hesse-Cassel); Cassel, 1769-1771, 2 vol. in-4°; — *Ueber die Verfassung der heimlichen Gerichte in Westphalen* (Sur la Constitution des tribunaux secrets de la Westphalie); Gœttingue, 1794, in-8°: cet ouvrage fut terminé et publié par Ulrich Frédéric Kopp. E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte,* t. VII, p. 276. — Ungewitter, *Züge aus C.-Ph. Kopps Leben;* Gœttingue, 1778, in-4°.

KOPP (*Ulric-Frédéric*), jurisconsulte et paléographe allemand, né à Cassel, le 18 mars 1762, mort le 27 mars 1834. Après avoir étudié la jurisprudence, il occupa successivement dans sa ville natale plusieurs emplois dans la magistrature, et devint, en 1802, directeur des archives de la cour. Deux ans après il se démit de toutes ses fonctions, et vécut depuis à Mannheim, en simple particulier. On a de lui : *Handbuch zur Kenntniss der Kurhessischen Landesverfassungund Rechte* (Manuel du Droit public et privé de la Hesse Électorale); Cassel, 1796-1804, 7 vol. in-4°; une partie de cet ouvrage est due à Wittich; — *Bruchstücke zur Erläuterung der deutschen Geschichte und Rechte* (Fragments relatifs à des éclaircissements sur l'histoire de l'Allemagne et sur le droit de ce pays); Cassel, 1799-1801, 2 vol. in-4°; — *Bilder und Schriften der Vorzeit* (Images et Écritures des anciens temps); Mannheim, 1819-1822, 2 vol. in-8° : cet ouvrage, rempli d'érudition, contient une étude sur la *Paléographie sémitique* et des éclaircissements sur le droit féodal au moyen des miniatures qui se trouvent dans certains manuscrits des coutumes allemandes du moyen âge; — *Paleographia critica;* Mannheim, 1817-1829, 4 vol. in-4° : ce livre, fruit de patientes recherches, fait autorité dans ces matières. Kopp avait préparé une excellente édition critique de Martianus Capella, qui fut publiée après sa mort; Francfort, 1836, in-4°. E. G.

Convers.-Lexikon.

**KOPP (*Joseph-Eutyche*), historien suisse, né à Munster (canton de Lucerne), en 1793. Il devint préfet du lycée de Lucerne et plus tard président du département de l'instruction publique de son canton. On a de lui : *Beiträge zur Geschichte der eidgenossischen Bünde* (Documents pour servir à l'histoire des ligues suisses); Lucerne, 1835, in-8° : dans cet ouvrage, qui contient près de cent pièces inédites, Kopp établissait que la maison de Habsbourg possédait dans les trois cantons forestiers (*Waldstetten*) des droits de souveraineté héréditaires comme bailli et landgrave; que dans toutes ses tentatives contre les libertés prétendues anciennes des premiers confédérés l'empereur Albert avait usé de son plein droit, et que le soulèvement des Suisses contre lui n'avait été qu'une insurrection violente et en rien justifiée. Kopp combattait aussi l'authenticité de l'histoire de Guillaume Tell. Ces conclusions eurent un immense retentissement en Suisse et en Allemagne; Kopp fut appelé avec raison le *Niebuhr de la Suisse;* — *Geschichte der eidgenossischen Bünde* (Histoire des Ligues suisses); Lucerne, 1845-1857, 4 vol. in-8° : cet ouvrage, du plus haut intérêt, fruit de vingt années de travail, commence aux temps de Rodolphe de Habsbourg, et va jusqu'à l'an 1322; il doit encore paraître un cinquième volume, qui s'étendra jusqu'à l'an 1336. Kopp a encore publié, en collaboration avec M. Am. Rhyn, la *Collection officielle des plus anciens Recès de la Confédération, avec les alliances éternelles, les traités de paix et autres pactes principaux;* Lucerne, 1839 : cet ouvrage, qui contient deux cent trente-deux documents, datés depuis l'an 1291 jusqu'en 1420, est indispensable pour l'étude approfondie de l'histoire du premier siècle de l'existence de la Suisse; il n'est pas dans le commerce; il n'y en a en France qu'un exemplaire, qui se trouve à la bibliothèque de l'Institut. Enfin, Kopp a fait paraître plusieurs articles sur des sujets d'histoire dans le *Schweizerische Geschichtsfreund*

et dans les *Geschichtsblätter aus der Schweitz*, recueil périodique qu'il a fondé en 1855. E. G.

Sinner, *Rapport sur un Voyage historique et littéraire en Suisse.*

KOPPE (*Jean-Benjamin*), exégète allemand, né à Dantzig, le 19 août 1750, mort le 12 février 1791. Après avoir étudié à Leipzig et à Gœttingue la philologie et la théologie, il devint en 1774 professeur de grec au collége de Mittau, et l'année suivante professeur de théologie à Gœttingue. En 1777 il fut nommé directeur du séminaire pour la prédication; en 1784 il fut appelé à Gotha, pour remplir les fonctions de surintendant et de président du consistoire, et devint en 1788 prédicateur de la cour à Hanovre. On a de lui : *De Critica Veteris Testamenti caute adhibenda;* Gœttingue, 1769; — *Vindiciæ oraculorum a dæmonum æque imperio ac sacerdotum fraudibus;* Gœttingue, 1774, in-8°; — *Israelitas non* 215 *sed* 430 *annos in Ægypto commoratos esse;* Gœttingue, 1777, in-4°; réimprimé dans le t. IV de la *Sylloge Commentationum theologicarum* de Post et Ruperti; — *Interpretatio Isaiæ, VIII*, 23; Gœttingue, 1780, in-4°; — *Ad Matthæum, XII*, 31, *De Peccato in Spiritum Sanctum;* Gœttingue, 1781, in-8°; — *Super Evangelio Marci;* Gœttingue, 1782, in-4°; — *Explicatio Moisis III*, 14; Gœttingue, 1783, in-4°; — *Marcus non epitomator Matthæi;* Gœttingue, 1783, in-4°; — *Predigten* (Sermons); Gœttingue, 1792-1793, 2 vol. in-8°. Koppe a aussi édité trois volumes du *Novum Testamentum græce perpetua annotatione illustratum*, qui fut publié en dix volumes in-8°, à Gœttingue, à la fin du dix-huitième siècle.

E. G.

Koppenstadt, *Ueber Koppe;* 1791, in-8°. — Schlichtegroll, *Necrolog*, t. I. — *Annalen der Braunschweig-Lüneburgischen Churlande* (année VI, p. 60-84).

KOPPE (*Jean-Chrétien*), biographe allemand, né à Rostock, le 3 août 1757, mort à Parchim, le 8 novembre 1827. Après avoir occupé pendant longtemps les places de bibliothécaire à l'université et de protonotaire du consistoire de Rostock, il se retira, en 1821, à Goldberg. On a de lui : *Lexikon der jetzt in Deutschland lebenden juristischen Schriftsteller* (Lexique des Écrivains de Jurisprudence actuellement vivants en Allemagne); Leipzig, 1793; — *Niedersæchsisches Archiv fuer Jurisprudenz* (Archives de jurisprudence de la Basse-Saxe); Leipzig, 1788, 2 vol.; — *Gœttinger juristische Bibliothek oder chronologisches Verzeichniss aller seit der Stiftung der Universitæt zu Gœttingen bis zu Ende des Jahres* 1804 *herausgekommenen juristischen Schriften, nebst kurzen Biographien* (Bibliothèque de Jurisprudence de Gœttingue, ou catalogue chronologique de tous les écrits de jurisprudence qui ont paru depuis l'établissement de l'université de Gœttingue jusqu'à la fin de l'année 1804, suivi de notices biographiques); Rostock, 1805; — *Jetzt lebendes gelehrtes Mecklenburg* (Les Savants et les Hommes de lettres contemporains du Mecklembourg); Rostock, 1783; — *Mecklenburgische Schriftsteller seit den æltesten Zeiten bis auf den heutigen Tag* (Écrivains du Mecklembourg depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours); Rostock, 1816; — *Wissenschaftlicher Almanach des Herzogthums Mecklenburg* (Almanach scientifique du duché de Mecklembourg); Rostock, 1808; — *Alphabetische Tafel alter und neuer Schriftsteller Mecklenburgs* (Tableau alphabétique d'Écrivains anciens et modernes du Mecklembourg); Rostock, 1796; — *Lexikon deutscher Rechtsgelehrten*, etc. (Dictionnaire des Jurisconsultes allemands, écrivains ou professeurs de faculté); Rostock, 1793., etc. V—u.

Dictionnaire Biographique (édit. de Bruxelles). — Keyser, *Index Librorum.*

** **KOPPE** (*Jean-Georges*), agronome allemand, né le 21 janvier 1782, à Beesdau, près Luckau. Il fit ses premières études au lycée de Lubben, apprit l'économie rurale au château de Casel, administra ensuite le domaine de Græfendorf, et devint, en 1811, professeur à l'Académie d'Agriculture de Mœglin. Plus tard il exploita lui-même les domaines de Wollup et de Kienitz. Ses connaissances pratiques le firent entrer en 1842 au comité royal d'économie rurale de Prusse. Depuis 1849, il est membre de la chambre des seigneurs. On a de lui : *Mittheilungen aus dem Gebiete der Landwirthschaft* (Études d'Agriculture); Leipzig, 1814-1824, 6 vol., ouvrage publié par Koppe en collaboration avec Schmalz, Schweitzer et Teichmann; — *Revision der Ackerbau Systeme* (Révision des différents Systèmes d'Agriculture); Berlin, 1818; — *Unterricht im Ackerbau und in der Viehzucht* (Leçons d'Agriculture et d'Élevage de bestiaux); Berlin, 1821, 2 vol. : cet ouvrage, très-estimé des connaisseurs, a été réimprimé à diverses reprises; — *Anleitung zur Kenntniss, Zucht und Pflege der Merinos* (Instructions pour connaître, élever et traiter les Mérinos); Berlin, 1827; — *Anleitung zu einem neuen vortheilhaften Betriebe der Landwirthschaft* (Instructions pour cultiver les terres d'une manière neuve et avantageuse); Berlin, 1829, 3 vol.; 5e édit., 1852; — *Darstellung der landwirthschaftlichen Verhæltnisse in der Mark Brandenburg* (Tableau de l'état de l'Agriculture dans la Marche de Brandebourg); Berlin, 1839; — *Ueber die Erzeugung des Ruebenzuckers* (De la Production du Sucre de Betterave); Berlin, 1841; — *Sind kleine oder grosse Landgueter zweckmæssiger fuer das allgemeine Beste?* (Est-ce que de grandes ou de petites propriétés sont plus avantageuses pour le bien commun?); Berlin, 1850; — *Betrachtungen ueber die Grundsteuer* (Observations sur l'impôt foncier); Berlin, 1850, etc. R. L.

Conv.-Lex.

KOPRILI, KIOUPERLI ou **COPROGLI,**

nom d'une famille, d'origine albanaise, qui de 1656 à 1710 a donné cinq grands-vizirs à l'Empire Ottoman.

KOPRILI (*Méhémet*), petit-fils d'un Albanais qui s'était établi dans l'Anatolie, né en 1585, à Kopri, ville d'où lui vint son surnom, mort à Andrinople, le 31 octobre 1661. D'abord marmiton, puis cuisinier au sérail, il s'éleva par son esprit et sa prudence au poste de grand-écuyer du vizir Kara-Mustapha. Nommé gouverneur de Damas, il fit aimer son administration par sa justice et sa douceur, ce qui ne l'empêcha pas de perdre sa place. Il se retira alors dans sa ville natale, et y vécut ignoré jusqu'à l'époque où le grand-vizir Mohammed l'emmena avec lui à Constantinople. Quelques personnages influents au service de la sultane validé, toute-puissante pendant la minorité de son fils Mahomet IV, lui ayant parlé de ce vieillard, âgé de plus de soixante-dix ans, sans fortune, sans réputation militaire, ignorant au point de ne savoir ni lire ni écrire, comme du seul homme capable de sauver l'empire, cette princesse le fit nommer grand-vizir, le 15 septembre 1656. Koprili accepta cette dignité à quatre conditions : acceptation prompte et complète par le sultan de toutes ses propositions ; liberté absolue dans la distribution des emplois, des récompenses et des châtiments ; autorité indépendante de toute influence des grands et des favoris ; confiance pleine et entière. Ce fut ainsi qu'il fonda le pouvoir sans bornes des grands-vizirs. Il commença par réprimer le zèle fanatique des orthodoxes, bannit des fonctionnaires qui se montraient indignes de leurs places, et fit punir les chefs des révoltés qui avaient menacé de bouleverser l'empire. Un chéik que le peuple respectait comme un oracle fut jeté dans la mer ; le patriarche qui avait prophétisé la ruine de l'islamisme fut pendu ; et l'on prétend que, pendant les cinq années de son administration ce vieillard implacable fit périr trente mille hommes. Il se mit à la tête de l'armée et de la flotte, réveilla l'esprit militaire par des récompenses et des châtiments, conquit Ténédos et Lemnos, envahit la Transylvanie et étouffa la révolte de l'Asie et de l'Égypte par la trahison et l'assassinat. Il abattit les janissaires, couvrit les frontières par de nouvelles fortifications, augmenta celles des Dardanelles, et sut remplir le trésor public par l'ordre qu'il introduisit dans les finances et par ses confiscations. Il releva la considération de la Porte à l'étranger et la maintint dans les conférences qu'il eut avec les ambassadeurs de Louis XIV. Sa politique était adroite et cauteleuse, son caractère dur et vindicatif ; sa conduite prudente et ferme, mais sans ménagements. Dans la paix comme à la guerre, il conçut de vastes projets, et sut les mener à bonne fin.

KOPRILI OGLI (*Fazil-Ahmed*), fils du précédent, né en 1626, mort le 30 octobre 1676. Il succéda à son père dans la dignité de grand-vizir. Il avait été instruit par un célèbre docteur de la loi, avec tout le soin qu'exigeait la carrière qu'il se proposait de suivre ; mais il avait renoncé à se faire ouléma, et avait obtenu successivement de son père le gouvernement d'Erzeroum et celui de Damas, où il s'était fait aimer par sa libéralité. Un succès important contre les Druses lui valut la confiance du sultan, qui le nomma kaïmakan ou suppléant de son père, et, quelques mois après, grand-vizir. Ahmed se montra supérieur à son prédécesseur sous tous les rapports. Instruit, humain, juste, politique habile, grand guerrier, il rendit son nom célèbre dans les guerres de Hongrie, de Crète et de Pologne, par la prise de Neuhæusel, de l'île de Candie et de Kaménietz, ainsi que par les traités de Vasvar, de Candie et de Zurawna. Pendant quinze ans il tint les rênes du gouvernement d'une main aussi prudente que ferme ; et non-seulement il rétablit l'ordre et la tranquillité dans l'empire, mais il en recula les limites. La première année de son administration fut souillée cependant par une suite d'exécutions. Il perdit aussi deux batailles, celle de Saint-Gothard, contre Montecuculli, le 22 juillet 1664, et celle de Choczim, contre Jean Sobieski, le 11 novembre 1673. La littérature turque fut dans un état florissant pendant l'administration d'Achmet Koprili. Il protégea les poëtes, les légistes et les historiens, et était toujours entouré de savants, même dans ses campagnes. La bibliothèque qu'il a fondée est encore aujourd'hui un monument de son instruction. Il mourut en se rendant au camp impérial près d'Andrinople, d'une hydropisie, causée par l'abus qu'il faisait des liqueurs fortes.

KOPRILI (*Mustapha*), frère du précédent, mort à la bataille de Szalankamen, le 19 août 1691. Il avait été nommé kaïmakan en 1689, lors de la révolution qui précipita Mahomet IV du trône, et bientôt après, le 7 novembre de la même année, grand-vizir par Soliman III. Homme instruit, de mœurs et de principes sévères, et politique habile, il rétablit l'ordre à l'intérieur et maintint la dignité de l'empire turc dans les relations avec l'étranger, quoiqu'il ne fût pas guerrier. Les historiens turcs l'ont surnommé le Vertueux.

KOPRILI (*Amoudja-Zadeh-Husséin*), cousin des deux précédents, mort le 22 septembre 1702. Formé au maniement des affaires sous l'administration de son oncle et de ses cousins, et nommé gouverneur de Belgrade, il se fit remarquer dans la guerre par la sagesse de ses conseils. Après le désastre de Zenta et la mort du grand-vizir, Mustapha II lui confia le sceau de l'empire, le 17 septembre 1697. Il négocia la paix de Karlovitz. Généreux et libéral envers les pauvres, ami des sciences et des lettres, il se plut à élever les savants aux premières dignités. Sa politique fut modérée et pacifique. Il rendit des ordonnances en faveur des chrétiens, ré-

tablit l'ordre, veilla à l'instruction religieuse du peuple, fonda des écoles à ses propres frais, éleva de ses deniers des monuments publics, et donna tous ses soins à la sûreté des frontières. Malade et contrarié dans ses projets par l'opposition du mufti, il se démit de son emploi, et se retira dans une de ses terres, où il mourut peu de temps après.

KOPRILI (*Nuuhman-Pacha*), dernier grand-vizir de cette famille, était fils de Mustapha et gouverneur de Négrepont. Il se trouvait à Constantinople lorsque Tchorlili-Ali fut déposé, le 15 juin 1710, parce qu'il ne pouvait parvenir à chasser Charles XII. Achmet III choisit Nuuhman-Pacha pour remplacer le vizir déposé. Dans ces fonctions Nuuhman-Pacha se montra humain et juste envers les chrétiens comme envers les mahométans; consciencieux et économe, il se fit des ennemis parmi les employés de l'État; actif et laborieux, il voulait tout faire par lui-même. Cependant, les affaires languissaient dans ses mains. Une fausse mesure politique qu'on lui conseilla entraîna la Porte dans une guerre contre la Russie; et comme il ne possédait pas de talents militaires, il fut déposé après deux mois de pouvoir, le 7 août, et renvoyé dans son gouvernement de Négrepont. J. V.

Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reichs.*

*** **KOPS** (*Jean-Baptiste*), peintre belge, né vers 1800. Il compte parmi les meilleurs paysagistes belges. Parmi ses nombreuses toiles on cite : une *Vue de Boisfort* (Exposition de Bruxelles, 1824); — *Vue prise au moulin d'Aa* (Anvers, 1825); — *Vue prise aux environs d'Huy* (Malines, 1827); — *Vue du Château de Ganshoren* (Bruxelles, 1833); — *Effet de Soleil couchant* (Anvers, 1834); — *Vue prise à Éprave* (Gand, 1835); — *Paysage boisé* (Bruxelles, 1836), etc. A. DE L.

Dictionnaire des Artistes de la Belgique (1837).

KORAÏS (*Adamantios*). *Voy.* CORAY.

KORB (*Jean-Georges* DE), voyageur autrichien, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Nommé secrétaire de Christophe de Guarient, que l'empereur Léopold Ier envoyait comme ambassadeur en Russie, il quitta Vienne le 10 janvier 1698, passa par Vilna et Smolensk, et entra à Moscou le 29 avril de la même année. Après avoir assisté aux représailles terribles que le tzar Pierre tira des fauteurs de la révolte qui avait éclaté pendant son absence, il prit congé le 23 juillet 1699, en même temps que l'ambassade, traversa Mojaïsk, Mohilev et Varsovie, et fut de retour le 27 septembre à Vienne. Korb a écrit une relation curieuse de ce voyage, sous ce titre : *Diarium itineris in Moscoviam Ign.-Christ. da Guarient et Rall a Leopoldo I, Romanorum imperatore, ad tzarum Moscoviæ Petrum Alexiovicium* 1698 *ablegati extraordinarii. Accessit reditus.... necnon præcipuarum Moscoviæ rerum compendiosa et accurata descriptio*, etc.; Vienne (8 octobre 1700), in-fol., fig. Cet ouvrage, écrit en allemand, et devenu très-rare, est un document des plus intéressants que l'on possède sur l'état de la Russie à cette époque. Divers écrivains ont pensé que Korb n'en était pas le véritable auteur, et qu'il avait été obligé de laisser paraître sous son nom l'œuvre de l'un des missionnaires attachés à la légation. K.

Beckmann, *Hist. Littéraire des Anciens Voyages.* — *Acta Eruditorum Lipsiensium*, 1708. — Peignot, *Dict. des livres condamnés au feu.* — Ebert, *Bibliogr.-Lexikon*, t. I. — Brunet, *Manuel du Libraire.*

KORDES (*Berenne*), savant allemand, né à Lubeck, le 27 octobre 1762, mort le 5 février 1823. Il étudia aux universités de Kiel et de Leipzig, devint en 1786 docteur en philosophie, et fit ensuite à Iéna et à Kiel des cours sur l'exégèse de la Bible et sur l'interprétation des auteurs classiques. En 1793 il fut nommé bibliothécaire de l'université de Kiel. On a de lui : *Observationum in Jonæ Oracula Specimina;* Iéna, 1788; — *Ruth ex versione Septuaginta interpretum, recognitum a L. Bos; accedit periocha in qua de Ruthæ historia exponit.;* Iéna, 1788; — *Accius Plautus und Fr. Wolfg. Reiz;* Kiel, 1793; — *Lexikon der jetztlebenden Schleswig-Holsteinischen und Eutinischen Schriftsteller* (Dictionnaire des Auteurs Slesvig-holsteinois et eutinicens vivants); Slesvig, 1797, in-8°; — *Joh. Agricola's Schriften* (Les Écrits d'Agricola); Altona, 1817, in-8°. Kordes a aussi publié de nombreux articles dans la *Kieler Gelehrte-Zeitung* et dans d'autres recueils périodiques. E. G.

Neuer Necrolog der Deutschen.

KORENATZ ou de **KOREN** (Chorène) (*Moïse*), le plus remarquable et le plus éloquent des auteurs et des historiens arméniens, naquit au village de Koren dans la province de Daron (Arménie Majeure), vers 407, et mourut archevêque de Palrévant, en 492. Il eut pour maîtres le savant Mesrob, l'inventeur de l'alphabet arménien (1), et Sahag, qui, promu au siége patriarchal d'Arménie, se souvint des vertus, des talents de son élève, et se l'attacha en qualité de secrétaire. Après avoir rempli ces fonctions jusqu'au premier concile provincial d'Aschdischad, Korenatz entreprit, en 434, par l'ordre et aux frais du patriarche, un pèlerinage littéraire et scientifique. Il visita Édesse, Jérusalem, Alexandrie, où il séjourna longtemps, Athènes, Rome, Constantinople, et revint en Arménie vers 442. Il acquit dans ses voyages la connaissance des langues et des littératures étrangères, surtout de la littérature grecque, et en rapporta dans sa patrie les meilleurs écrits sacrés et profanes. A son retour, Korenatz fut nommé juge surveillant dans le palais du patriarche Joseph Ier, devint ensuite chancelier du prince pagratide Isaac (Sahag), et fut enfin élevé sur le siége archiépis-

(1) Jusqu'au commencement du cinquième siècle les Arméniens s'étaient servis pour écrire leur langue des caractères persans, grecs ou syriens, et particulièrement de ces derniers.

copal de Palrévant, vers 458. S'il est difficile de croire avec Thomas Artzouny qu'il vécut cent vingt ans, on peut du moins affirmer qu'il mourut dans un âge très-avancé, en 492, suivant le chronologiste Samuel. Moïse de Koren forma plusieurs élèves qui se firent un nom dans l'Église et dans les lettres. Il a traduit ou composé un grand nombre d'ouvrages. Il eut la gloire de mettre la dernière main à la traduction arménienne de la Bible des Septante, traduction de la plus scrupuleuse exactitude et justement appelée *la reine des versions* (1).

Les ouvrages connus de Moïse de Koren sont : *Une Histoire d'Arménie*, qu'il composa à la prière du prince pagratide Sahag. Elle est divisée en trois livres. Le premier traite de tout ce qui se rapporte à l'Arménie depuis Haïk, regardé comme le premier roi et le père de la nation arménienne, jusqu'à l'établissement de la race des Arsacides. Le deuxième livre contient le récit des événements arrivés depuis Vagharchag, premier roi arsacide d'Arménie, jusqu'à la mort de Tiridate, qui le premier professa la religion chrétienne et l'introduisit dans ses États. Les graves événements accomplis depuis le règne de Khosrou II jusqu'à la mort de Sahag et de Mesrob (440) forment la matière du troisième livre. A ces trois livres l'auteur en ajouta, dans la suite, un quatrième où il raconte ce qui s'est passé en Arménie depuis la destruction de la monarchie arsacide jusqu'au temps de l'empereur Zénon. Au rapport de Thomas Artzouny, ce livre contenait en outre une espèce de résumé historique depuis Adam jusqu'à l'empereur Zénon. Les trois premiers livres ont été imprimés, en arménien seulement, par Thomas de Vanant sur un manuscrit incomplet; Amsterdam, 1695, in-12. En 1736 les frères Whiston de Londres en donnèrent une seconde édition, et y joignirent une version latine, avec ce titre : *Mosis Chorenensis Historiæ Armeniacæ Libri tres; accedit ejusdem auctoris Epitome Geographiæ, etc. Armenice ediderunt, latine verterunt notisque illustrarunt Guilielmus et Georgius-Gul. Whistoni filii;* Londres, 1736, in-4°. La troisième édition de l'histoire et de la géographie de Moïse de Koren a paru à Venise en 1751 ou 1752, in-8°. Elle est de Sergius de Saraf, archevêque de Césarée en Cappadoce, qui s'est borné à reproduire le texte des frères Whiston ;— un traité de rhétorique divisé en dix livres intitulé : *La première Instruction Rhétorique, ou le livre nécessaire.* C'est un ouvrage dans le genre des *Progymnasmata*, ou exercices oratoires du célèbre sophiste Libanius. Le docteur Zobrah en a donné, à Venise, en 1796, in-8°, une fort bonne édition avec un commentaire, le tout en arménien, d'après cinq manuscrits, dont l'un remonte à l'an 547 de l'ère arménienne (1098 de J.-C.); — Plusieurs *Homélies*, des pièces de *Vers* et des *Hymnes*, que l'on retrouve dans le *Scharagnots*, ou recueil de cantiques publié à Amsterdam, en 1664, in-8°, et souvent réimprimé depuis; — un traité de *Grammaire*, dont nous ne connaissons que les fragments insérés dans la compilation grammaticale de Jean Ezengatsi.

Le *Traité de Géographie*, attribué sans fondement à Moïse de Koren, a été édité à Marseille, 1683, in-8°, en arménien seulement; à Londres en 1736, par les frères Whiston, avec une traduction latine à la suite de l'histoire du même auteur; à Venise, en 1796 par Sergius de Saraf, qui a suivi le texte de Whiston; enfin, à Paris, en 1819, par Saint-Martin, avec une traduction française. Moïse de Koren a fait en outre de nombreuses traductions, dont plusieurs se trouvent parmi les manuscrits arméniens anonymes de la Bibliothèque impériale. On a quelques raisons de le croire auteur de la version arménienne de la Chronique d'Eusèbe, découverte et publiée par Zobrah; Venise, 1816-1818, 2 vol. in-4°.

F.-X. Tessier.

(1) « Les traducteurs, dit Saint-Martin, ont mis une telle réserve dans ce travail, qu'ils n'ont pas même osé intervertir l'ordre relatif des mots; tellement qu'à la place d'une expression grecque, ils se sont bornés à mettre un mot arménien; de sorte que cette traduction est la fidèle image et presque la reproduction d'un manuscrit grec, qui aurait quatorze cents ans d'antiquité. Le génie de la langue arméotenne permettait d'exécuter un travail d'un genre si extraordinaire, et qui a eu une grande influence sur la littérature des Arméniens. Il existe quatre éditions complètes de la Bible arménienne, et en arménien seulement. La première a paru à Amsterdam en 1666, un vol. in-4°. La seconde fut publiée à Constantinople en 1705, un vol in-4°, et la troisième à Venise, en 1733, en un vol. in-fol. Toutes ces éditions, faites sur un petit nombre de manuscrits peu anciens, ont encore été corrompues par des interpolations et des additions faites sur la Vulgate par le premier éditeur, l'évêque Oskan. Les religieux arméniens de Venise ont entrepris, au commencement de ce siècle, une édition complète du texte sacré, faite d'après une quantité très-considérable de manuscrits anciens, recueillis dans toutes les parties de l'Orient, et dont ils ont eu soin de réunir toutes les variantes. M. Zobrah, docteur arménien de Venise, a exécuté l'édition tout entière : elle a paru en 1805, en un fort volume, in-4°. C'est un excellent ouvrage, auquel on ne peut comparer aucune des éditions des versions de la Bible en d'autres langues qui ont été données jusqu'à présent, soit pour l'exactitude du travail, soit pour l'abondance des matériaux importants qu'il contient. Cette édition a été reproduite d'une manière plus commode en quatre volumes in-8°. Diverses éditions totales ou partielles de la Bible arménienne ont été données aux frais de la Société biblique d'Angleterre, à Pétersbourg, à Calcutta et en d'autres lieux; mais elles ne sont toutes que des reproductions des anciennes éditions. Elles n'ont et ne méritent aucune autorité. »

Thomas Artzouny, dans sa *Préface*. — Gorioun, *Manuscrits arméniens de la Biblioth. impériale*, n° 88. — Samuel le chronologiste, *Mss. arméniens*, n° 96, ancien fonds. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, tom. VI, 44. — Saint-Martin, *Histoire d'Arménie*; — *Journal asiastique*, tom. II, 332-344.

KORF (Le baron *Jean-Albert*), diplomate russe, né en 1696, mort à Copenhague, le 7 avril 1766, après y avoir été vingt-quatre ans ministre de la cour de Russie. Il mérite surtout d'être cité par son amour pour les sciences et les lettres. Président de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg en 1732, il fut le Mécène de Lomo-

nosof (*voy.* ce nom), et provoqua la seconde expédition scientifique au Kamtchatka, qui rapporta des données importantes sur la navigation, la position et le commerce de cette partie reculée du globe (1). A force de dépenses et de soins, il était parvenu à rassembler 36,000 volumes, et aimait à s'ensevelir dans cette bibliothèque choisie, qu'il ne céda, pour 50,000 roubles, à Catherine II qu'à la condition d'en jouir jusqu'à sa dernière heure. Ce goût marqué pour les lettres et les collections de livres, et surtout d'incunables, semble héréditaire dans la famille Korf : le baron Modeste Korf, aujourd'hui directeur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, s'est déjà acquis une place parmi les écrivains russes les plus corrects aussi bien que parmi les bibliophiles les plus éclairés de l'Europe. P^ce A. G—N.

Bantich-Kamenski, *Slovar dostopamiatnikh lioudei rouskoi zemli.— Mémoires* de Porochin.— *Bulletin du Bibliophile*, mai 1857 et janvier 1858.

KORF (Le baron *Nicolas*), homme d'État russe, né en 1710, mort à Saint-Pétersbourg, le 24 avril 1766, fut chargé par l'impératrice Élisabeth, en décembre 1741, d'amener du Holstein son neveu le duc Charles-Pierre-Ulrich. Il sut plaire à ce duc, plus tard Pierre III (*voy.* ce nom), et en fut comblé de faveurs, d'ailleurs méritées : Korf était un des hommes les plus honnêtes qui aient entouré l'époux de Catherine, ainsi que le prouve l'anecdote suivante, qui l'a rendu populaire : Pierre III, ayant voulu voir Ivan VI (*voy.* ce nom), se transporta un jour, déguisé, à Schlusselbourg avec Korf et deux autres courtisans. L'infortuné prince se plaignit à lui des mauvais traitements qu'il essuyait, et le supplia à genoux de lui donner pour geôlier le premier officier auquel il avait été confié durant deux ans. « Comment se nommait-il? » lui demanda l'empereur. — « Korf, » répondit le jeune prisonnier, ne se rappelant plus les traits de son surveillant. Présent à cette scène, Korf ne put maîtriser une émotion que partagea Pierre III. Le baron N. Korf était marié à la comtesse Catherine Skavronska, cousine germaine de l'impératrice Élisabeth. Son fils, se trouvant à Paris en 1791, prêta un passe-port (2) au comte Ferzen pour l'aider à sauver la famille royale; mais ce complot échoua à Varennes. P^ce A. G—N.

Büsching, *Magazin*

KORF (*André*, baron), publiciste russe, né près de Mittau, en 1715, mort à Saint-Pétersbourg, le 12 décembre 1823. Il était sénateur de Russie. On a de lui, en français : *Essai statistique sur la Monarchie prussienne*, dédié au roi de Prusse Frédéric-Guillaume II; 1791, in-8°; 2e édit., 1798. Il a laissé inédit, en allemand : *Histoire contemporaine*, extraite des journaux contemporains, de 1812 à 1823, 10 vol. in-fol.; — *Manuel de Législation russe*, 1 vol.; — *Histoire de la Hiérarchie russe;* — *Recueil de Prières*, plusieurs vol.; — *Recueil de toutes les Notices relatives à la mort de Kotzebue*; — *Description géographique, historique et politique de l'Empire Russe en* 1812, cinq parties; — un grand nombre de cahiers de géographie et de statistique. J. V.

Revue Encyclopédique, 1826, tome XXX, p. 564.

KORKI. *Voy.* Georges, rois de Géorgie.

***KORMART**, ou **CORMART**, et **KORNMARTE** (*Christophe*), jurisconsulte et littérateur allemand, né à Leipzig, mort entre les années 1718 et 1722. Reçu maître ès arts, en 1665, dans sa ville natale, et ensuite docteur en droit, il s'occupa de pratique à Dresde. On a de lui : *De Constantino Magno;* — *De Jure Conciliorum*; — *Consideration vom staat, oder politische Vaag Schale der Republiquen* (Considération de l'État, ou balance politique des républiques); Leipzig, 1669, in-4°; — *Dissertationes Juridicæ;* Iéna, 1678, in-4°; — *Abrégé des Mémoires illustres contenant les plus remarquables affaires d'Estat, enrichi d'un sommaire des* Essais *de Montaigne;* Dresde, 1689, in-12 (très-rare) : on y trouve l'analyse de la plupart des ouvrages historiques français publiés dans la première moitié du dix-septième siècle, et une sorte de table analytique des *Essais*. Kormart a traduit en allemand : *Statira*, de La Calprenède; — *Polyeucte*, de Corneille, sous les initiales C. K. L.; — *Marie Stuart*, de van den Vondel. Il a publié comme éditeur les *Mémoires de M. de Larochefoucault;* Dresde, 1678, in-4°. E. R.

Jöcher, *Allgemeine Gelehrten-Lexikon.* — Le *Supplément* à Jöcher. — Th. Georgi, *Allgemeine Bücher-Lexik*, part. II, p. 359, v° *Kornemarte.* — Dr. J.-F. Payen, *Christophe Kormart*, dans le *Journal de l'Amateur de Livres*, année 1849.

KORN (*Guillaume-Théophile*), philologue allemand, né à Græfenhayn, le 5 août 1778, mort à Kœnigsberg, le 28 avril 1835. Il fut pasteur à Sternberg, Cottbus et Kœnigsberg, publia une *Grammaire de la Langue Wende*, et quelques brochures sur la langue wende et sur l'Introduction de la langue allemande dans les églises et les écoles wendes. Il laissa en manuscrit un nombre considérable de sermons. V—u.

Dictionnaire biographique, édit. de Bruxelles.

KORNELISZ ou **CORNELISZ** (*Jacques*), peintre hollandais, né dans le bourg d'Oost-Sanen, près d'Amsterdam, en 1471, mort à Amsterdam, dans un âge avancé. On ne connaît pas son maître : suivant van der Mander, il était dans la force de son talent de 1512 à 1517. Il semble s'être inspiré de la nature; elle se révèle dans tous ses tableaux avec les défauts qu'emporte une imitation trop précise. Ses meilleurs tableaux ont été détruits ou dispersés, pendant les guerres de religion. On citait particulièrement : dans l'église d'Amsterdam, une *Descente de Croix;*

(1) V. Muller, *Samlung Russischer Geschichten.*

(2) Ce passe-port était au nom de la baronne de Korf ou *Korft*, et devait servir à Marie-Antoinette. Le roi Louis XVI ne devant passer que pour un homme de la suite de la baronne.

la Madeleine assise au pied de la croix était surtout remarquable par sa pose et son exécution; — *Les Œuvres de Miséricorde;* — à Harlem, galerie Suyker, *La Circoncision*, peinte en 1517, considérée comme le chef-d'œuvre du peintre; — à Alcmaër, une *Mise en croix*, très-belle composition, dont le paysage est de Schoreel, l'un des meilleurs élèves de Jacques Kornelisz. Plusieurs des ouvrages de Kornelisz ont été gravés sur bois par lui-même : neuf en rond représentant *La Passion de Notre-Seigneur;* neuf autres planches, représentant des hommes à cheval, sont vraiment remarquables par la fougue qui y domine.

Son frère, *Buys* Kornelisz, se fit aussi remarquer comme peintre.

Son fils, *Dirck-Jakob* Kornelisz, né en 1497, mort en 1567, peignit quelques tableaux d'histoire. Ses œuvres les plus remarquables sont de beaux portraits pour les *buttes* (1) d'Amsterdam. A. de L.

Pilkington, *Dictionary of Painters*, p. 151. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I.

KORNER (*Hermann*), historien allemand, né vers 1370, mort en 1438, à Lubeck, où il remplissait des fonctions ecclésiastiques. Deux ans avant sa mort, il avait été nommé *magister Sacræ Scripturæ;* il composa une chronique qu'il intitula : *Chronica Novella*, parce qu'il eut la prétention d'y insérer beaucoup de choses nouvelles; cet ouvrage, qui s'étend de la création du monde à l'an 1435, n'a point été publié en totalité, mais des fragments ont été insérés en latin dans les *Monumenta inedita* de Feller, t. III, p. 141, et dans le recueil d'Eccard, *Corpus Historicorum medii ævi*, t. II, p. 431; d'autres extraits, en allemand, se rencontrent dans les *Scriptores Brunsvicenses* qu'a publiés Leibnitz (t. III, p. 199). G. B.

Moller, *Cimbria Litterata*, t. I. — Fabriclus, *Bibliotheca Latina medii ævi*, t. I, p. 1210.

KORNMANN (*Henri*), jurisconsulte allemand, né à Kirchhayn (Hesse), dans la seconde moitié du seizième siècle, mort vers 1620. Après avoir étudié la jurisprudence, il fit un voyage en France et en Italie. De retour en Allemagne, il s'établit à Francfort, où il entra au barreau. On a de lui : *Cupressus monumenti Petri Siluri, graphiarii civitatis Kirchhainæ;* Giessen, 1610, in-4°; — *Sibylla trygandriana, sive de virginitate et virginum jure et statu tractatus jucundus, cui adjicitur Linea amoris, item Tractatus de Annulo triplici;* Francfort, 1610 et 1629, in-12; Iéna, 1021, in-8°; Nuremberg, 1679 et 1706, in-12; etc.; — *De Miraculis Mortuorum;* Francfort, 1610, in-8°; — *Templum Naturæ historicum, in quo de natura et miraculis quatuor elementorum disseritur;* Darmstadt, 1611, in-8°; Leipzig, 1666, in-8°; — *De Miraculis Vivorum;* Francfort, 1614, in-8°; — *De Monte Veneris das ist Beschreibung der Göttin Venus, ihrer Königlichen Wohnung und Gesellschaft, wie auch von den Wasser-Erde-Luft-und Feuer Menschen* (*De Monte Veneris*, ou description de la déesse Vénus, de son palais et de sa société, avec des détails sur les hommes d'eau, de terre, d'air et de feu); Francfort, 1614, in-8°; — *Num Studiosus ob furtum pœna laquei ordinaria puniendus sit;* Urselles, 1623, in-4°. La plupart de ces ouvrages ont été recueillis dans les *Opera curiosa* de Kornmann, publiés à Francfort, 1686 et 1726, in-8°. E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte*, t. VII, p. 288. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Bayle, *Diction.*

(1) Lieux où s'assemblent encore les compagnies de la milice bourgeoise ou les confréries de différents exercices, soit de l'arc, soit de l'arbalète, ou du mall, etc.

KOROBÉINIKOF (*Triphon*), voyageur russe du seizième siècle. Ivan le Menaçant tenait toujours un bâton ferré. Dans une de ses fureurs, il en frappa, jusqu'à ce que mort s'ensuivit, son fils aîné; puis il crut tout réparé en chargeant, en 1583, Korobéinikof, marchand de son état, d'aller prier à Jérusalem et à Bethléem pour le repos de l'âme de ce fils. Korobéinikof a laissé un intéressant récit de son pèlerinage, qui n'a été publié à Saint-Pétersbourg qu'en 1783 et inséré depuis par Novikof dans le XIIe tome de sa *Bibliothèque ancienne de la Russie.* P^ce A. G—n.

Gretch, *Opit istorii rouskoi literatouri* (Essai historique sur la Littérature russe).

KORSAK (*Raymond*), poëte polonais, né en Lithuanie, en 1767, mort à Zwanczyk, en Podolie, le 9 novembre 1817. Il fit ses études à Nowogrodek et à Vilna. Lié avec le général Jacques Jasinski, il l'aida, les armes à la main, à accomplir la révolution de 1794 en Lithuanie, et se trouva à Praga, où Jasinski succomba. Il écrivit alors un poëme intitulé *L'Amour de la Patrie.* Fait prisonnier à Praga, il resta un an dans les prisons de Grodno et de Vilna. Il composa un poëme héroï-comique, intitulé *La Bibéïde*, et une préface à la poésie de Boka, intitulée : *Réflexions poétiques sur la mort;* c'est un chef-d'œuvre d'esprit et de gaieté. Son ami Jean Bogust, président du gouvernement de Podolie, chez lequel il passa une douzaine d'années, lui consacra un monument avec l'inscription suivante : *La Mémoire du vertueux se conservera dans tous les siècles!* L. Ch.

Sabinski, *A la Mémoire de R. Korsak;* 1828.

KORSAK (*Julien*), poëte polonais, né en Lithuanie, en 1800, mort en 1852. Traducteur d'Horace, de Dante, de Shakspeare, de Byron, il s'est aussi fait remarquer par des poésies polonaises originales, parmi lesquelles on remarque surtout les épopées dramatiques intitulées : *Twardowski* et *Camoens.* Ses œuvres ont paru à Pétersbourg en 1830, et à Posen en 1833. L. Ch.

Leslas Lukaszewicz, *Coup d'œil sur la Littérature polonaise;* 1848. — Ignace Chodzko, *Les deux Conversations;* dans *Les Traditions de Lithuanie;* 1856.

KORTE (*Jonas*), voyageur allemand, né à Altona, en 1683, mort en 1747. Il tenait d'abord un magasin de librairie dans sa ville natale. Après avoir fait, en 1713, un voyage à Constantinople, il partit en 1737 pour l'Égypte, visita Jérusalem, et parcourut une grande partie de la Syrie et de la Mésopotamie. En 1739 il était de retour à Altona, où il mourut. Il a publié une relation de son voyage, sous le titre de : *Reise nach dem weiland gelobten Lande wie auch nach Ægypten, dem Berge Libanon, Syrien und Mesopotamien;* Altona, 1741, in-8°; trois volumes de suppléments furent ajoutés à cet ouvrage; ils parurent à Halle. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

**KORTE (*Pierre-Christian*), général et sénateur français, né à Gerrshierm (Prusse), le 6 juillet 1788. Hussard au 7e régiment le 26 décembre 1804, il fit les guerres d'Autriche de 1804 et 1805, celles de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne. Depuis 1808 jusqu'en 1811 il servit dans l'armée d'Espagne. Nommé adjudant sous-officier en 1812, il suivit le 7e de hussards en Russie, et obtint, le 8 octobre, les épaulettes de sous-lieutenant. Sa belle conduite pendant la campagne de Saxe de 1813 lui mérita, le 21 décembre, le grade de lieutenant. Après le licenciement de l'armée de la Loire, il entra dans le régiment de chasseurs des Pyrénées (17e), où il fut nommé capitaine adjudant-major le 4 août 1819. Le capitaine Korte fit avec ce corps (devenu 12e de même arme en 1841) la campagne d'Espagne de 1823, et s'y signala dans plusieurs engagements. Chef d'escadron au 1er régiment de chasseurs d'Afrique le 27 août 1832 et lieutenant-colonel des spahis d'Alger le 12 avril 1837, il donna des preuves de bravoure pendant toute la durée des campagnes d'Afrique de 1832 à 1842. Nommé maréchal-de-camp le 6 avril 1843, il fut mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie. Général de division le 12 juin 1848, M. Korte reçut le commandement de la division de cavalerie de réserve, et déploya une grande vigueur pendant les troubles qui désolèrent la capitale sous le gouvernement provisoire, sous la dictature du général Cavaignac et sous la présidence de Louis-Napoléon, qui l'éleva à la dignité de sénateur par décret du 31 décembre 1852. SICARD.

Docum. particuliers.

KORTHOLT, famille qui a compté plusieurs générations d'écrivains distingués par leur érudition; les plus remarquables sont :

KORTHOLT (*Christian*), célèbre théologien protestant, né le 15 janvier 1633, à Burg, dans l'île de Femern (Holstein), et mort à Kiel, le 1er août 1694. Il commença ses études à Burg et à Slesvig, les continua à Stettin et les termina à l'université de Rostock, où il fut reçu docteur en philosophie en 1656. A Iéna, Leipzig et Wittemberg, dont il visita ensuite les universités, il soutint avec succès des thèses publiques, qui le firent connaître avantageusement. En 1663 il fut nommé professeur de langue grecque à l'université de Rostock, et deux ans après il fut appelé à l'université nouvellement créée à Kiel, pour occuper une chaire de théologie. En 1680 il passa à la chaire des antiquités ecclésiastiques. Son enseignement contribua à la prospérité de cette université. Pour reconnaître ses services, le titre de vice-chancelier, qui lui avait été conféré en 1666, fut déclaré perpétuel en 1689. On a de lui plus de cent ouvrages sur les différentes branches de la théologie, et principalement sur la controverse et les antiquités ecclésiastiques. Nous ne citerons que les suivants : *Tractatus de Origine et Progressu Philosophiæ barbariæ, hoc est chaldaicæ, egyptiacæ, persicæ, indicæ, gallicæ, deque ipsorum philosophorum dogmatibus et moribus;* Iéna, 1650, in-4°, ouvrage superficiel, se ressentant de la jeunesse de l'auteur; — *De Persecutionibus Ecclesiæ primitivæ, veterumque Martyrum Cruciatibus;* Iéna, 1660, in-8°; 2e édit. augmentée, Kiel, 1689, in-4°; trad. allemande, 1698, in-8°; — *De Nestorianismo;* Rostock, 1662, in-4°; — *De Philippi Arabis, Alexandri Mammeæ, Plinii junioris et Ann. Senecæ christianismo;* Kiel, 1662, in-4°: petit traité plein de paradoxes; — *De Religione ethnica, muhammedana et judaica;* Kiel, 1666, in-4°; — *Oeffentlicher Gottesdienst der alten Christen, dem heutigen entgegengestellt* (Le Culte public des anciens chrétiens comparé à celui des modernes); Francfort, 1672, in-12; — *Tractatus theologico-historico-philologicus de variis Sacræ Scripturæ Editionibus, in quo de textu divinarum litterarum originario, diversis ejus translationibus et celebrioribus operibus biblicis agitur;* Kiel, 1668, in-4°; 2e édit., augmentée, 1686, in-4°; ouvrage plein d'une saine érudition; — *Commentarius in epistolas Plinii et Trajani de christianis primævis;* Kiel, 1674, in-4°; — *Disquisitionis Anti-Baronianæ;* Kiel, 1677, in-4°; 2e édit., augmentée, de *Exercitatio Anti-Salmasiana* et d'une préface, Leipzig, 1708, in-8°; — *De Christo crucifixo, judæis scandalo, gentibus stultitia credentibus, autem Dei potentia et sapientia;* Kiel, 1678, in-4°; — *De tribus Impostoribus magnis Liber, Cheibury, Thom. Hobbes, et Ben. Spinosæ oppositus*, Kiel, 1680, in-8°; nouvelle édition augmentée, avec préface, Hambourg, 1700, in-4°: ouvrage curieux, mais sans profondeur; — *Paganus Obtrectator, sive de calumniis gentilium in veteres christianos, libri III;* Kiel, 1698, in-4°; Lubeck, 1703, in-4°, ouvrage intéressant et estimé, composé de trois dissertations qui avaient été déjà publiées séparément; — *Pastor Fidelis, sive de officio ministrorum Ecclesiæ;* Hambourg, 1696, in-12; Lemgo, 1748, in-8°: petit ouvrage bien fait et qui a été utile; — *Prodromus ingenui theologiæ cultoris academicus, seu de adparatu ad studium sacro*

sanctæ theologiæ; Francfort, 1704, in-8°; — *Gründlicher Beweis der christlichen Religion in den wichtigsten Lehren* (Preuve fondamentale de la Religion chrétienne dans ses doctrines les plus importantes); Leipzig, 1752, in-8°. Michel Nicolas.

KORTHOLT (*Sébastien*), érudit danois, fils du précédent, né à Kiel, vers 1670, et mort dans la même ville, vers 1740. Après avoir fait d'excellentes études et pris ses degrés en philosophie, il fut appelé, en 1701, à la chaire de poésie à l'université de sa ville natale. Plus tard il obtint la direction de la bibliothèque de cet établissement scientifique. On a de lui : *De Enthusiasmo poetico;* Kiel, 1696, in-4°; — *De Poetis Episcopis;* Kiel, 1699, in-4°; — *De Puellis Poeticis, in tenerrima ætate eruditis, et omissis a Bailleto;* Kiel, 1700, in-8°; — *De Studio Senili, seu de viris doctis qui ad studia literarum se tarde contulerunt;* Kiel, 1701, in-4°; — *Dissertatio utrum Pet. Lotichius obsidionem urbis Magdeburgis prædixerit;* Kiel, 1703, in-4°; — *Dissert. qua poeticam veterem romanam et græcam a contemptu scriptoris Parrhasianorum* (Jean Leclerc) *vindicat;* Kiel, 1703, in-4°; — *De Bibliotheca Academiæ Kilionensis;* Kiel, 1705, in-4°; — *De Scriptoribus quorum virtus singularibus in morum doctrinam meritis illustratur;* Kiel, 1706, in-4°; — *Dissert. utrum de poetica arte recte judicare possit qui non poeta.;* Kiel, 1708, in-4°; — *Programma de Bibliotheca Academiæ Kiloniensis aucta;* Kiel, 1709, in-4°. M. N.

KORTHOLT (*Mathias-Nicolas*), érudit danois, frère du précédent, né à Kiel, en 1674, mort à Giessen, le 15 avril 1725. Il fut appelé en 1700 à la chaire de poésie et d'éloquence de l'université de Giessen, et cinq ans après il fut chargé de la direction de la bibliothèque de cet établissement. On a de lui : *De Antiqua Eloquentia recentiorum perperam postposita a Car. Perralto;* Giessen, 1700, in-4° : discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire, et qui est consacré à prouver, contre l'opinion de Perrault, la supériorité des orateurs anciens sur les modernes; — *De Cicerone christiano, sive eloquentia Lactantii ciceroniana;* Giessen, 1711, in-4°; — *Parænesis de bibliothecis maxime publicis, utiliter adeundis;* Giessen, 1716, in-4°; — *De Arte loquendi, Arte tacendi perficienda;* Giessen, 1721, in-4°. M. N.

KORTHOLT (*Christian*), théologien et érudit danois, neveu du précédent et fils de Sébastien Kortholt, né à Kiel, en 1709, et mort à Gœttingue, le 21 septembre 1751. Il fit ses études dans sa ville natale, et visita la Hollande et l'Angleterre. A son retour en Allemagne, il fut nommé recteur du collége de Leipzig et professeur adjoint de philosophie à l'université. Quelque temps après il fut appelé à la chaire de théologie à l'université de Gœttingue. Il fut revêtu plus tard des fonctions de surintendant ecclésiastique. En outre d'un grand nombre d'articles dans les *Acta Eruditorum Lipsiensium* et d'un recueil de sermons en allemand, on a de lui : *De sacrorum christianorum in Cimbria Primordiis;* Kiel, 1728, in-4°; — *Commentatio historico-ecclesiastica de ecclesiis suburbicariis, qua in diocœsin quam episcopus romanus ætate concilii Nicæni habuit, inquiritur;* Leipzig, 1731, in-4°; — *Conjectura de Diocœsi Episcopali quam sæculo quarto habuit pontifex romanus;* dans les *Acta Erudit.;* Leipzig; 1732 : c'est une suite de la dissertation précédente; — *De Societate Antiquaria Londinensi ad Knappium;* Leipzig, 1735, in-4°; — *De Matth. Tindalio*, Leipzig, 1734, in-4°; — *De Enthusiasmo Mohammedis;* Gœttingue, 1745, in-8°; — *De Simone Petro, primo Apostolorum et ultimo;* Gœtting., 1748, in-8°. Il a publié *Leibnitii Epistolæ ad diversos;* Leipzig, 1734-42, 4 vol. in-8°. Ces lettres avaient été recueillies par son père. M. N.

Christ. Kortholti Oratio funebris par Joach. Lindemann, son gendre, imprimée dans le *Sacer decadum septenarius memoriam theologorum nostra ætate clarissimorum renovatam exhibens;* Leipzig, 1705, in-8° : — Nicéron, *Mém.*, t. XXXI. — Gœtten, *Gelehrtes Europa.* — Thiess, *Gelehrtengeschichte von Kiel*, t. I, p. 18.

KORTTE, KORTE ou **CORTIUS** (*Gottlieb*), philologue allemand, né à Beskau, dans la basse Lusace, le 28 février 1698, mort le 7 avril 1731. Reçu en 1720 maître en philosophie à Leipzig, il étudia ensuite la théologie, puis la jurisprudence, et obtint en 1724 le grade de docteur en droit. Deux ans après il fut nommé professeur extraordinaire de droit à l'université de Leipzig. On a de lui : *Epistola critica ad C. A. Heumannum de Emendationibus Curtianis tomo VII Supplementorum Actorum Eruditorum propositis;* Leipzig, 1719, in-8°; — *Tres Satyræ Menippeæ : L. An. Senecæ* Ἀποκολοκυντωσις, *J. Lipsii Somnium, P. Cunæi Sardi venales, recensitæ et notis perpetuis illustratæ;* Leipzig, 1720, in-8°; — *De Usu Orthographiæ Latinæ;* Leipzig, 1720-1722, trois parties in-4°; réimprimées dans l'*Ortographia Latina* de T.-C. Harles; — *Sallustii quæ exstant, recensita et adnotata; accedunt Fragmenta veterum historicorum;* Leipzig, 1724, in-4° : cette excellente édition est le travail principal de Korte; — *De Origine et Jure Sceptrorum;* Francfort-sur-l'Oder, 1724 et 1736, in-4°; — *Lucani Pharsalia;* Leipzig, 1726, in-8° : cette édition ne contient que le texte, les notes ont été publiées par Weber; — *De Jure quod natura omnia animalia docuit;* Leipzig, 1727, in-4°; — *Vindiciæ prætoris romani et juris honorarii;* Leipzig, 1730, in-4°; — *Plinii Secundi Epistolæ;* Amsterdam, 1734, in-4°: très-bonne édition, qui, presque achevée lors de la mort de Korte, fut terminée par Longolius. — Korte a encore donné une édition du travail de Chr.

Cellarius sur les *Epistolæ ad diversos;* Leipzig, 1722, in-8°. Il a aussi travaillé pendant plusieurs années aux *Acta Eruditorum*, dans lesquels notamment il a publié en 1722 : *Addimentum ad recensionem Al. Cuninghamii animadversionum in R. Bentleyi notas ad Horatium.* E. G.

Acta Eruditorum, année 1731, p. 535. — *Bibliothèque raisonnée*, t. XIV, p. 87.— Nicéron, *Mémoires*, t. XXXV. — Zedler, *Universal Lexikon.* — Saxi, *Onomasticon*, t. VI, p. 323. — Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

KORTÜM (*Charles-Arnold*), poëte comique allemand, né le 5 juillet 1745, à Mühlheim, mort le 15 août 1824, à Bochum (comté de la Manche). Il étudia la médecine, et exerça cet art d'abord dans sa ville natale, et depuis 1771 à Bochum. Kortüm jouit d'une grande popularité comme auteur d'une épopée héroïcomique, qui est très-populaire dans toute l'Allemagne. Le titre de ce poëme, dont la dernière édition date de 1845, est: *Die Jobsiade, oder Leben, Meinungen und Thaten von Hieronymus Jobs dem Candidaten* (La Jobsiade, ou vie, opinions et actes du candidat Jobs); Munster, 1784. On a du même auteur deux autres poëmes comiques : *Die magische Laterne* (La Lanterne magique), Wesel, 1784-1786, 4 cahiers; et *Adam's Hochzeitfeier* (La Noce d'Adam), Wesel, 1788; — et quelques travaux scientifiques, tels que : *Skizze einer Zeit- und Literaturgeschichte der Arznei-Kunde* (Esquisse d'une histoire et d'une histoire littéraire de la médecine); Unna, 1809 et 1819. R. L.

Conv.-Lex.

KORTÜM (*Jean-Frédéric-Christophe*), historien allemand, né à Eichhorst (Mecklembourg), le 24 février 1788, mort le 4 juin 1858. Son père, ministre luthérien, appartenait à une famille noble, originaire de la Frise. Après avoir commencé, en 1806, à étudier la théologie à l'université de Halle, Kortüm se rendit l'année suivante à Gœttingue, où il suivit les cours de Heeren et de Planck. En 1808 il partit pour Heidelberg, entra dans le séminaire philologique dirigé par le célèbre Creuzer, et profita en même temps de l'enseignement de Bœckh, de Wilken et de Voss. Trois ans après, il résolut d'aller en Espagne, pour combattre les armées de Napoléon; mais, arrivé à Rostock, il y fut arrêté comme espion par les Français. Il parvint à leur échapper, et se réfugia à Yverdon, où il fit connaissance avec Pestalozzi, qui lui fit obtenir, en 1812, une place de professeur à l'Institut fondé à Hofwyl par Fellenberg. En 1813 il s'engagea dans les chasseurs prussiens, et vint en 1814 à Paris, où il travailla assidûment dans les bibliothèques. Après avoir repris ses fonctions à Hofwyl, il fut nommé, en 1817, professeur de grec et de latin au collége d'Aarau, et deux ans après à celui de Neeuwied. Mais ayant donné un soufflet à un employé supérieur qui s'était exprimé trop librement sur le compte du célèbre Arndt, il retourna en Suisse, et fut nommé, en 1821, professeur d'histoire à Bâle. En cette même qualité, il fut appelé en 1826 à l'université de Berne, et en 1840 à celle d'Heidelberg, où Schlosser l'avait désigné comme son successeur. Dans ses ouvrages on remarque, à côté de recherches presque toujours exactes et complètes, un profond amour de la liberté et de la justice. On a de Kortüm : *Kaiser Friedrich I, mit seinen Freunden und Feinden* (L'empereur Frédéric Ier, avec ses amis et ses ennemis); Aarau, 1818, in-8°; — *Geschichte der hellenischen Staatsverfassungen* (Histoire des Constitutions politiques de la Grèce); Heildeberg, 1821; — *Enstehungsgeschichte der freiständischen Bünde im Mittetalter und in der Neuzeit* (Histoire de la Formation des Républiques fédératives au moyen âge et dans les temps modernes); Zurich, 1827-1829, 3 vol. in-8°; — *Geschichte des Mittelalters* (Histoire du Moyen Age); Berne, 1836-1837, 2 vol. in-8°; — *Römische Geschichte bis zum Untergange des abendländischen Reichs* (Histoire Romaine jusqu'à la chute de l'empire d'Occident); Heidelberg, 1843; — *Enstehungsgeschichte des Jesuitenordens* (Histoire de l'Origine de l'Ordre des Jésuites); Mannheim, 1843, in-8°; — *Rückblick auf Pestalozzi* (Coup d'œil rétrospectif sur Pestalozzi); 1846; — *Geschichte Griechenlands bis zum Untergange des achæischen Bundes* (Histoire de la Grèce jusqu'à la chute de la fédération achéenne); 1854, 2 vol. in-8°. Kortüm a encore publié un grand nombre d'articles dans les *Heidelberger Jahrbücher;* il a laissé en manuscrit : *Geschichte des Uebergangs aus dem Mittelalter in die Neuzeit.* E. G.

Conversations-Lexikon. — *Nouvelle Revue Germanique*, t. I, p. 620.

KOSA, trisaïeul du père de Mahomet, fameux chef de la tribu des Koraïchites, né en 398, mort vers 480, était âgé de quelques mois seulement lorsqu'il perdit son père, Kilab. Sa mère, Fatima, épousa en secondes noces un personnage kodhaïte, nommé Robia. Kosa grandit dans la maison de celui qu'il croyait son père. Dès qu'il connut son origine, il retourna parmi les Koraïchites, où il obtint bientôt de la considération par ses qualités éminentes. Il épousa la fille d'Halil, gardien de la *maison sainte*. Celui-ci en mourant transmit sa dignité au Khozaïte Abou-Ghoubchan, au préjudice de son gendre. Kosa, pour agrandir les Koraïchites et donner du relief à sa famille, s'empara de l'intendance de la Caaba et de l'autorité gouvernementale, vers l'an 440 de J.-C. Ce hardi coup de main assura la prépondérance religieuse et politique aux Koraïchites. Pour affermir sa puissance, Kosa réunit autour de la Caaba les familles de sa tribu, ce qui lui valut le surnom d'*Et-Moudjammi*, le Rassembleur. On commença à bâtir, et la ville de La Mekke s'éleva. Kosa en fut ainsi le fondateur. Il se fit élever un palais nommé *Dar-*

ennadwa, l'hôtel du conseil, parce que c'était là que se traitaient les affaires publiques, que se faisaient les mariages et les autres actes de la vie civile. Avant de partir pour la guerre, les Koraïchites venaient dans le *Dar-Ennadwa* recevoir des mains de Kosa l'étendard, *liwa*. Kosa établit en outre une taxe annuelle (*rifada*), destinée à la subsistance des pèlerins pauvres qui visitaient la Caaba. Il se réserva le droit de convoquer chez lui et de présider le conseil de la nation, de donner l'étendard, signe de l'autorité militaire, et de lever la *rifada*. A ces trois dignités (*nadwa*, *liwa* et *rifada*) Kosa joignit l'administration des eaux (*sicaya*) et la garde des clefs de la Caaba (*hidjaba*). Il réunit ainsi dans sa personne toutes les principales attributions de l'ordre religieux, civil et politique. Kosa fit reconstruire la Caaba, et mourut après avoir résigné sa puissance à son fils Abdeddar.

F.-X. Tessier.

Ibn-Khaldaoun, f. 112, *Mémoires de l'Académie*, vol. XLVIII. — D'Ohsson, *Tableau de l'Empire Ottoman*, III. — Burkhardt, *Voyage en Arabie*, traduction d'Eyriès, I, 220. — Cothb ed-Din (deux notices et extraits des manuscrits, vol. IV), *Histoire de La Mekke*. — Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, tome I. — Aboulféda, *Vita Mohamm.* — Pocock, *Not. in. spec. Hist. Arab.* — Gagnier, *Vie de Mahomet Ier*. — Boulainvilliers, *Vie de Mahomet*.

KOSADAWLEF (*Jean-Pierre*), homme d'État russe, né à Moscou, en 1777, mort en 1819. Il étudia la philosophie à Leipzig, sous le professeur Platner, et visita ensuite plusieurs pays de l'Europe. L'empereur Alexandre lui confia, en 1816, le ministère de l'intérieur. Pendant son administration, il améliora les établissements d'utilité publique, en créa plusieurs, et travailla de tout son pouvoir à l'abolition progressive du servage. Sur son rapport, un ukase impérial abolit la servitude personnelle des paysans de l'Esthonie. Ses principes politiques étaient qu'un bon gouvernement doit faire en sorte que les gouvernés ne sentent son action que le moins possible; qu'il doit s'abstenir de toute intervention directe dans les affaires commerciales et industrielles, et se borner uniquement à protéger tous les intérêts, écarter les entraves, et donner des conseils et des instructions, enfin que les institutions commerciales et industrielles qu'un peuple sagement guidé établit lui-même sont plus durables et plus fécondes en bons résultats que celles qu'on impose d'autorité. Et à ce propos on rapporte que l'empereur Alexandre Ier lui ayant demandé un jour pourquoi en Russie l'agriculture et l'horticulture faisaient de plus rapides progrès que les manufactures et les fabriques, Kosadawlef répondit : « Cela vient de ce que le gouvernement ne s'occupe pas de la culture des champs et des jardins, mais en laisse les soins aux propriétaires fonciers. » J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biog. des Hommes vivants*.

KOSCIUSZKO (*Thadé*), célèbre dictateur polonais, né le 12 février 1746, à Mereczowszczyzna, dans l'ancien palatinat de Nowogrodek (aujourd'hui gouvernie de Minsk), mort le 15 octobre 1817, à Soleure, en Suisse, enterré à Cracovie. La famille de Kosciuszko est une des plus anciennes de la Lithuanie; ses membres prenaient autrefois le titre de princes, et se distinguèrent toujours par leur dévouement à la Pologne. Le père du jeune Thadé, ancien militaire, retiré à la campagne, s'occupa de la première éducation de son fils. Son oncle maternel lui enseigna la langue française; enfin, le jeune homme entra au corps des cadets (école militaire de Varsovie). Là il fit des progrès rapides dans les mathématiques et le dessin; plus tard il voyagea pour se perfectionner, et il passa cinq ans en Allemagne, en Italie et en France (1769-1774). De retour en Pologne, il entra dans un régiment, resta quelque temps en garnison à Cracovie, et plus tard alla au château de Sosnowicé dans le palatinat de Lublin, où il se chargea des fonctions d'instituteur auprès de la fille de Joseph Sosnowski, vice-grand-général de Lithuanie, et palatin de Brzesc. Mais bientôt l'instituteur devint amoureux de son élève, Mlle Louise Sosnowska, et conçut le projet de l'épouser; cependant il prévoyait une grande opposition de la part du palatin, et, n'osant s'adresser à lui directement, il eut recours à la protection du roi Stanislas-Auguste Poniatowski. Le roi chercha d'abord à détourner Kosciuszko de ce mariage; voyant qu'il ne pouvait le persuader, il finit par lui promettre ses bons offices; mais sous main il avertit le palatin, et ils se liguèrent pour déjouer les projets de l'amoureux jeune homme. Kosciuszko, au désespoir, quitta sa patrie; il se rendit à Dantzig en 1775, et s'embarqua sur un navire qui allait à La Martinique. Arrivé aux États-Unis, il trouva Casimir Pulaski, célèbre chef de la confédération de Bar, qui le présenta à Washington. Le héros américain sut bientôt apprécier les talents de Kosciuszko. Le 18 octobre 1776 il s'enrôla comme volontaire : nommé ingénieur, avec rang de colonel, il fut successivement aide de camp des généraux Gates, Armstrong, Greene et de Washington lui-même. C'est de cette époque que date sa liaison intime avec le général La Fayette. Le 15 octobre 1783, nommé général de brigade, il fut décoré de l'ordre de Cincinnatus, et eut part aux récompenses nationales décrétées par le congrès américain, partie en argent et partie en terres. Après neuf ans d'absence, Kosciuszko, couvert de gloire, revint dans sa patrie, où tout lui présageait un brillant avenir. Il débarqua au Havre, traversa l'Allemagne, et arriva à Varsovie. Son retour produisit une grande sensation parmi ses compatriotes; mais l'empressement qu'on lui témoignait ne put le consoler, car en retrouvant sa patrie il apprit la mort de son père et le mariage de Louise Sosnowska avec le prince Lubomirski. Enfin, la raison, la force de son caractère triomphèrent d'une passion qui ne lui avait causé que des douleurs; mais ses regrets

pour son père ne s'effacèrent jamais. Le père de Kosciuszko, homme distingué sous beaucoup de rapports, mais colère et emporté, avait profité de l'impunité et des priviléges que s'arrogeait alors la noblesse polonaise pour traiter ses paysans avec une rigueur excessive, jusqu'à ce que, exaspérés par la souffrance, ils en appelèrent à la force et massacrèrent leur seigneur. Cet événement tragique, qui eut lieu à Siehnowicze, sur le Bug, non loin de Brzesc-Litewski, avait fait sur l'âme de Thadé une impression profonde; devenu héritier de la fortune de son père, il traita non-seulement ses paysans avec la plus grande humanité, mais à l'époque de sa puissance, en 1794, il publia des édits favorables pour tous les paysans, et en 1816 il affranchit complétement ceux qui lui appartenaient.

En 1788 la Pologne ouvrit une diète constituante qui dura jusqu'en 1792. La constitution du 3 mai 1791 en fut le résultat, et la Pologne, se voyant plus forte, par le fait même de cet acte, chercha à se débarrasser des influences étrangères; mais le cabinet de Saint-Pétersbourg s'en offensa, et Catherine II déclara la guerre. Le roi Stanislas-Auguste, qui jura d'abord le maintien de cette constitution, finit par négocier secrètement avec Catherine. A ses yeux il ne s'agissait ni de l'intégrité du territoire, ni de l'indépendance de la république; toute la question se réduisait pour lui à être ou ne pas être roi. La nation se montra digne d'un meilleur chef. A la première nouvelle de l'agression russe, on courut au-devant de l'ennemi; le trésor recevait chaque jour des dons patriotiques; le prince Joseph Poniatowski fut nommé généralissime, et le général Kosciuszko commanda sous ses ordres une division en Podolie et en Wolhynie. Une insurrection générale aurait éclaté si le fantôme de roi n'eût opposé à cet élan généreux sa froide irrésolution. Le 18 juin 1792, Kosciuszko fit des prodiges à Zielencé; le 17 juillet, il ajouta de nouveaux lauriers à sa couronne militaire, à la bataille de Dubienka. La lutte dura cinq heures contre des forces supérieures; les Russes y eussent été écrasés s'ils n'avaient obtenu la permission de l'Autriche de diriger une de leurs attaques par la frontière de la Galicie. Cet incident inattendu força Kosciuszko à la retraite; il la fit dans le meilleur ordre possible jusqu'à Chelm. Il obtint alors la croix militaire *virtuti militari*. Mais le roi, possédé par la crainte de perdre son trône, prêt d'ailleurs à subir toute espèce d'affronts pour le conserver, commença par tourner contre la liberté nationale les pouvoirs que la diète constituante lui avait confiés. Sous le prétexte d'un armistice, il donna à l'armée l'ordre de déposer les armes, et accéda au complot de Targowiça, qui détruisit entièrement la constitution du 3 mai 1791. Les Russes entrèrent à Varsovie comme *amis et alliés*, et Stanislas-Auguste respira plus librement au milieu des satellites étrangers.

Plusieurs généraux et officiers, parmi lesquels Kosciuszko était en première ligne, donnèrent alors leur démission; les autres furent forcés de se plier aux circonstances, n'attendant qu'une occasion favorable pour se laver, aux yeux de l'Europe, d'une tache imputable au roi, mais qui retombait en quelque sorte sur la nation polonaise. La conduite de Kosciuszko fut bientôt appréciée à sa juste valeur à l'étranger; l'Assemblée nationale française, à Paris, dans sa séance du 26 août 1792, accorda à Kosciuszko le titre de *citoyen français*. C'est alors que les puissances voisines déchiraient en lambeaux la Pologne, et le deuxième partage fut consommé à Grodno en 1793. Le séjour des troupes russes et prussiennes sur le territoire de la Pologne paraissait rendre la résistance inutile; elles s'y comportaient comme en pays conquis. Toutes les villes étaient occupées, les campagnes dévastées, les Polonais patriotes exilés en Sibérie ou fugitifs, poursuivis dans les pays étrangers, et dépouillés de leurs biens. Le proconsul russe Igelstrom commandait dans Varsovie et tolérait ces brigandages.

Cependant le premier moment de la terreur passé, une fermentation sourde agita les populations. Quelques troupes polonaises étaient encore éparses, et des officiers dignes de leur patrie les commandaient. Catherine II s'avisa trop tôt de les redouter. Elle fit demander au roi la réduction de ces troupes, déjà si peu nombreuses, et dont l'uniforme rappelait aux Polonais le souvenir de leur patrie. Cette demande, inutile en apparence au succès des usurpateurs, faillit renverser leur ouvrage. Kosciuszko, après avoir parcouru alors la France et la Belgique, s'était fixé en Saxe, et correspondait avec Posen, Varsovie et Cracovie. Les patriotes polonais, qui avaient besoin pour réaliser leurs entreprises d'un homme dont le nom, le génie et le cœur pussent inspirer la confiance, résolurent de choisir Kosciuszko pour chef, et lui envoyèrent deux députés. Il était alors à Dresde. Le 12 février 1794 Charles Prozor et François Dmochowski vinrent le trouver pour le prier de se rendre en Pologne. Dans la nuit du 23 au 24 mars 1794 Kosciuszko entra à Cracovie, au moment où la garnison russe en sortait pour marcher à la rencontre du général Antoine Madalinski, qui avait levé le premier, le 15 mars, l'étendard de l'indépendance. En un instant la Pologne fut en feu. Les Polonais proscrits, exilés ou cachés se montrèrent de toutes parts. Kosciuszko fut revêtu d'un pouvoir illimité; le 24 mars, le palatinat de Cracovie dressa l'acte de l'indépendance nationale; Kosciuszco fit des adresses à l'armée, à la nation, rédigea une proclamation aux femmes polonaises, célèbres en tout temps par leur patriotisme, et envoya des manifestes aux cours étrangères.

Après avoir organisé le gouvernement régénérateur, Kosciuszko quitta Cracovie avec les forces

disponibles, mais inférieures à celles de l'ennemi, qui croyait écraser au premier choc les troupes républicaines. Le 4 avril 1794, les deux armées se rencontrèrent près du village de Raçlawicé, à douze lieues au nord de Cracovie. Le combat fut terrible : les paysans polonais, armés de faux, firent des prodiges de valeur. La victoire fut décisive : ses résultats moraux produisirent un effet magique sur les Polonais et abattirent l'extrême énergie de l'ennemi. Le proconsul russe Igelstrom, siégeant à Varsovie, put satisfaire sa vengeance, et le roi Stanislas-Auguste signa, le 2 avril 1794, un acte par lequel il désavouait les événements de Cracovie et qualifiait de *scélérat, rebelle* et *perturbateur* le généralissime Kosciuszko.

Le 12 avril les habitants de Varsovie reçurent la nouvelle de la victoire de Raçlawicé, et aussitôt Igelstrom conçut, dit-on, le projet de faire un massacre général de l'élite de la population au moment où elle serait réunie dans les églises, le jour de Pâques. Les Polonais prévinrent ce prétendu projet; ils commencèrent la lutte, et pendant les trois journées des 17, 18 et 19 avril, de la grande semaine du peuple, ils firent mordre la poussière à 7,000 Russes, et Varsovie fut délivrée. Igelstrom ne paya pas de sa personne, et parvint seul à se sauver. Le 23 avril l'intrépide général Jacques Jasinski accomplit aussi à Vilna une révolution qui tient du merveilleux. Kosciuszko quitta alors les environs de Cracovie, et poursuivit les Russes, qui se retiraient vers les frontières prussiennes. Mais le roi de Prusse arrivait au secours des Russes : on en avertit Kosciuszko, qui ne voulut pas y croire; cependant le fait était vrai. Les Prussiens se présentaient sans déclaration préalable. Le 6 juin, les armées belligérantes se rencontrèrent près de Szczekociny et Rawka. Malgré la disproportion effrayante du nombre, la victoire fut longtemps disputée, et lorsque, accablés et non battus, les Polonais furent contraints de se replier, leur attitude était encore si menaçante, que les Prusso-Russes n'osèrent les poursuivre. Kosciuszko fut blessé, eut deux chevaux tués sous lui; on l'avait toujours vu là où le péril était le plus imminent. Il se retira sur Varsovie. Dès le 21 juillet les Prussiens et les Russes assiégèrent cette capitale : tous les habitants travaillaient aux retranchements; les Polonaises, debout sur la brèche, animaient les travailleurs, leur portaient des munitions de guerre et de bouche, et donnaient mille preuves de courage; mais tandis que Kosciuszko, tandis que la garnison assiégée défendaient la ville, résolus de mourir avant de remettre au vainqueur ce dernier asile de liberté, une diversion patriotique vint rendre leur tâche plus facile. Depuis cinq mois les habitants de la Grande-Pologne préparaient un soulèvement qui éclata en septembre. Saisi d'une terreur panique, le roi de Prusse leva en toute hâte le siége de Varsovie, après cinquante-trois jours de tranchée ouverte, et rentra *incognito* à Berlin, où tout était prêt pour son triomphe. Pour profiter de cette retraite, et pour appuyer les patriotes de la Grande-Pologne Kosciuszko leur envoya les généraux Madalinski et Dombrowski, qui remportèrent des avantages signalés.

La cause de l'indépendance polonaise paraissait triompher. L'Europe contemplait cette poignée d'hommes braves qui luttaient contre l'agression ouverte de la Russie et de la Prusse, et contre la coopération occulte de l'Autriche, lorsque Souvaroff, accourant du fond de l'Ukraine, fut arrêté à Krupczyce par le général Charles Sierakowski; mais il fut vainqueur à Brzesc-Litewski, le 18 septembre. Kosciusko quitte alors Varsovie, rejoint la division Sierakowski à Wiszniew, pousse jusqu'à Grodno, s'abouche avec Mokronoski, et revient à Varsovie. Le danger était imminent; le général russe Fersen, posté sur la rive gauche de la Vistule, vis-à-vis Macieiowice, cherchait à faire sa jonction avec Souvaroff. Le 7 octobre Kosciuszko, avec son aide de camp Julien-Ursin Niemcewicz, quitte *incognito* Varsovie; et il arrive à Podzamczé, près Macieiowice. Là il réunit les troupes disponibles, intercepte un courrier russe, et apprend de lui qu'il devait être attaqué le 12 octobre; Fersen, informé de cet incident, avance le combat de deux jours. Kosciusko élève en hâte des batteries, et se prépare à la lutte; il indique une place au général Poninski, qui devait arriver au point du jour appuyer l'aile gauche de l'armée polonaise. Les Polonais, qui avaient chacun dix ennemis à combattre, moururent à leur poste. Poninski, occupé du jeu et des plaisirs de la table, trahit la patrie. L'infanterie fit admirablement son devoir, mais une partie de la cavalerie fléchit. Kosciuszko, pour la ramener, veut faire un tour par les haies et les marais; mais son cheval se cabre, il tombe par terre; les Cosaques le poursuivent et le frappent de leurs lances : il allait expirer, lorsqu'un soldat polonais s'écrie : « Ne frappez pas, c'est le généralissime! » L'ennemi, saisi d'admiration, entoure le héros, lui prodigue des soins, et pendant que les débris de l'armée se rallient pour se défendre encore et mourir, les Cosaques apportent au château de Podzamcze, au général Fersen, le grand citoyen. Kosciuszko resta près de trois jours sans connaissance.

La consternation que produisit cet événement en Pologne est impossible à peindre; à Varsovie seules quarante femmes avortèrent, dit-on, le jour où parvint la fatale nouvelle. Cependant les Polonais cherchèrent à remédier au mal autant que les circonstances le permettaient. Le général Thomas Wawrzecki fut choisi pour remplacer Kosciuszko. Toutes les troupes disponibles furent concentrées dans la capitale et à Praga, son faubourg de la rive droite de la Vistule, pour le défendre contre Souvaroff, qui dirigeait sur ce point toutes ses forces réunies. Le 4 novembre 1794 Praga

fut pris d'assaut. Le carnage fut horrible : le fer russe ne respecta ni l'âge ni le sexe. Varsovie capitula le 9 novembre; le roi Stanilas-Auguste se sentit renaître sous les perfides flatteries de Souvaroff. Le troisième partage de la Pologne fut consommé. Kociuszko, Niemcewicz et autres chefs furent conduits à Pétersbourg. Jetés dans des cachots, ils subissaient avec résignation leur sort, lorsque la mort de Catherine II, arrivée le 17 novembre 1796, amena Paul Ier au trône. Le nouveau tzar, détesté par sa mère, adopta un système opposé au sien; il rendit la liberté à Kosciuszko, qui passa par la Suède et l'Angleterre, et arriva d'abord à Philadelphie, puis à New-York. Pendant que Kosciuszko était en Amérique, le général Dombrowski organisait les célèbres légions polonaises en Italie. Invité par ce dernier à revenir en Europe, Kosciuszko y revint en 1798. Il débarqua à Bayonne le 28 juin. Le 13 août il était à Paris, dans une tribune du Conseil des Cinq-Cents, lorsque le président, en parlant des malheurs de la Pologne, dit qu'ils ne seraient pas éternels, puisque Kosciuszko était de retour en Europe. En 1799, Dombrowski lui offrit, par les mains du général Kniaziewicz, le sabre de Jean Sobieski, trouvé à Notre-Dame de Lorette. A cette époque, il fit connaissance de Pierre-Joseph de Zeltner, ancien ministre plénipotentiaire de la Suisse en France. L'amitié qui s'établit entre eux ne se ralentit jamais. M. de Zeltner était propriétaire du château de Berville, non loin de Fontainebleau, où Kosciuszko passa plusieurs années.

Lorsque en 1801, Alexandre Ier monta au trône de Russie et lorsque Napoléon Ier présidait aux destinées de la France, l'Europe se trouvait sous l'influence directe de deux chefs représentant deux intérêts opposés. Napoléon et Alexandre, tour à tour amis ou ennemis, devaient combattre jusqu'à ce que l'un des deux succombât. Au milieu de ces luttes et des machinations diplomatiques, la question polonaise était souvent mise sur le tapis. La Pologne, par le génie et l'esprit de ses habitants, et par sa position géographique, était le point de mire des deux empereurs. Était-ce Paris ou Moscou qui immolerait ou régénérerait la Pologne? La nation polonaise espérait en Napoléon; car dès l'année 1795 sa représentation militaire s'était réfugiée dans le camp français. Napoléon n'avait pourtant fait aucune tentative réelle pour relever son existence politique; mais les Polonais en combattant dans les rangs français combattaient les trois puissances spoliatrices, et en se dévouant à Napoléon et à la France ils croyaient agir efficacement dans l'intérêt de la Pologne. Alexandre Ier sentait que toutes les chances étaient en faveur de Napoléon. Il eut alors recours aux moyens qui lui étaient familiers : flatter le patriotisme polonais, promettre toujours, se montrer libéral, et tout remettre à un avenir indéfini.

En ouvrant la campagne de 1806, Napoléon demanda que Kosciuszko soulevât la Pologne. Le général était prêt à tout, mais il voulait obtenir des garanties pour sa patrie. Napoléon exigeait une obéissance aveugle. Kosciuszko, ne se croyant pas en droit de représenter toute sa nation, resta neutre; malgré cela, Napoléon fit adresser une proclamation aux Polonais, signée du nom de Kosciuszko, et ne permit pas à ce dernier de la désavouer dans les journaux, comme il eût voulu le faire. Au reste, cette tentative de soulever toute l'ancienne Pologne pour en rétablir la nationalité n'avait pas été sincère : la politique de Napoléon ne tendait qu'au soulèvement de la Pologne prussienne. Aussi, à la fin de la campagne de 1807, après la conquête de tous les territoires dévolus au roi de Prusse dans les trois partages, il réunit ces territoire en un nouvel état, le grand duché de Varsovie, ayant pour souverain le roi de Saxe. Ce résultat ne remplissait qu'imparfaitement les vœux des Polonais.

En 1809, dans la guerre contre l'Autriche, le prince Joseph Poniatowsky ayant fait la conquête de toute la Gallicie, Napoléon rendit à l'Autriche la Gallicie orientale, et le grand-duché de Varsovie ne s'accrut que de l'autre moitié de cette province. En 1812, Napoléon, qui n'avait pas voulu proclamer alors le rétablissement de la Pologne, donna pour ainsi dire des armes aux invasions de 1813 et 1814. Alexandre Ier, qui redoutait le désespoir des Polonais, cherchait à s'entourer des hommes de tous les partis, en servant les uns et les autres, et en promettant à tous. En arrivant à Paris, il s'empressa d'ordonner aux officiers polonais de rendre hommage à leur ancien généralissime, dans son domicile, hôtel de Suède, rue du Bonloy. Il y fit placer même deux factionnaires russes de la garde impériale. Non content de toutes ces démonstrations, il choisit exprès la date du 3 mai 1814, jour anniversaire de la constitution polonaise du 3 mai 1791, et écrivit à Kosciuszko une lettre autographe où on lisait ces phrases :... « Vos vœux les plus chers seront accomplis. Avec l'aide du Tout-Puissant, j'espère réaliser la régénération de la brave et respectable nation à laquelle vous appartenez. J'en ai pris l'engagement solennel, et de tout temps son bien-être a occupé mes pensées... »

Cependant lorsque Alexandre, après avoir vanté son désintéressement, demanda à Kosciuszko des conseils pour le bonheur futur de ses concitoyens, celui-ci s'approcha d'une carte de Pologne étendue sur la table, et montra de son doigt le Dniéper et la Dzwina, anciennes frontières polonaises, qu'il désirait être suffisamment fortifiées. Alexandre s'en formalisa, et son frère, le grand-duc Constantin-Pavlovitsch, disait dans les salons de Paris que ce vieillard avait perdu la raison. Après cette audience, Kosciuszko se rendit chez La Fayette, et ne cacha plus devant son ami qu'il n'avait plus d'espoir pour l'indépendance de sa patrie. Cependant, à la sollicita-

tion de plusieurs de ses compatriotes, il résolut de se rendre encore au congrès de Vienne, où on s'adjugeait les territoires et les peuples, et où la question polonaise semblait dominer toutes les autres questions. Mais le débarquement de Napoléon et son arrivée à Paris, le 20 mars 1815, changèrent les dispositions de ce congrès. La coalition, voulant entraîner, avec une nouvelle vigueur, la Russie contre Napoléon, céda définitivement le duché de Varsovie à Alexandre, qui se hâta d'écrire à Kosciuszko pour le presser d'aller à Vienne, afin de prouver à l'Europe qu'il disposait de la volonté du général polonais.

Kosciuszko se mit en route, accompagné de son aide de camp Frantz de Zeltner. Chemin faisant, il rencontra Alexandre Ier à Braunau sur l'Inn, le 27 mai 1815 : l'empereur l'embrassa, et le fit monter dans la chambre du maître de poste, où ils eurent une conférence d'un quart d'heure. Pressé de tenir ses promesses, Alexandre s'excusa, et finit par dire à Kosciuszko : « Général, j'apprécie les efforts des Polonais pour reconquérir leur patrie et lui rendre une existence digne d'eux; mais une branche enlevée de l'arbre où elle a pris naissance s'y rattache de nouveau dès qu'on la réunit au tronc qui fait sa force. De vous autres dépend votre régénération future... Vos destinées sont celles des peuples slaves... »

Kosciuszko n'ignorait pas que désormais la destinée de sa patrie était intimement liée aux destinées de toute la Slavonie; mais il savait aussi que c'est à la Pologne principalement qu'appartient l'initiative libérale, et que les Slaves, pour être dignes de leurs destinées futures, doivent s'attacher à la Pologne et y puiser les germes du progrès et de la civilisation.

Le dernier espoir fut enlevé à Kosciuszko, après l'entretien du 27 mai. Cependant il continua sa route, et le 31 mai il arriva à Vienne. Il alla aussitôt à l'ambassade de Russie, et s'entretint avec les Polonais qui s'y trouvaient réunis. Voyant que ses espérances étaient trompées, il adressa une lettre à Alexandre Ier. L'empereur la reçut presqu'en même temps que la nouvelle de la bataille de Waterloo. L'aigle de la France était abattu, et l'orgueil de la coalition n'eut plus de bornes. Alexandre se garda bien de répondre à Kosciuszko. Aussi ce dernier, le cœur navré de douleur, quitta Vienne et arriva à Soleure, le 8 juillet 1815.

Dès ce moment il fut préoccupé de l'idée d'une fin prochaine. Après avoir fait son testament, et après avoir signé, le 2 avril 1817, l'acte par lequel il donnait une liberté entière à ses paysans en Lithuanie, il mourut du typhus, le 15 octobre 1817, entouré de la famille Zeltner. Des honneurs unanimes ont été rendus à sa mémoire en Europe et en Amérique. Son corps fut transporté à Cracovie et déposé dans le caveau de la cathédrale, à côté des cercueils du roi Jean Sobieski et du prince Joseph Poniatowski (1).

Léonard Chodzko.

Histoire de la Révolution de 1794, par un témoin oculaire; Paris, 1797. — *Notices sur Kosciuszko* par M. A. Jullien; 1818. — Falkenstein : *Kosciuszko;* Leipzig, 1825. — *Mémoires* de Michel Ogiuski *sur la Pologne de* 1788 *à* 1815. — *Mémorial du monument de Kosciuszko;* Cracovie, 1820. — De Lagarde, *Les Obsèques de Kosciuszko;* Munich, 1820. — *Recueil des Discours prononcés en Pologne et en Lithuanie aux cérémonies funèbres de Kosciuszko;* Vilna, 1819. — *Histoire militaire, politique et privée de Kosciuszko,* par L. Chodzko.

KOSEGARTEN (*Louis-Théobule*), poëte allemand, né le 1er février 1758, à Grevesmuehlen, (Mecklembourg), mort à Greifswald, le 26 octobre 1818. Il fit ses études à Greifswald, devint, en 1792, pasteur de la commune d'Altenkirchen, sur l'île de Rügen, et obtint en 1808 la chaire d'histoire et plus tard celle de théologie à l'université de Greifswald. Quelque temps avant sa mort, il fut nommé recteur de l'université. Kosegarten a été en son temps un des favoris du public allemand. On a de lui : *Ida von Plessen,* roman; Leipzig, 1788, 2 vol.; — *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1788, 2 vol.; — *Rhapsodien;* Leipzig, 1790-1801, 3 vol.; — *Romantische Dichtungen* (Poésies romantiques); Dresde, 1800, 1806, 6 vol.; — *Legenden;* Berlin, nouvelle édition, 1816; — *Jukunde,* épopée idyllique; Berlin, 6e édition, 1843; —

(1) En terminant cette notice, nous voulons rectifier une erreur qui s'est trop accréditée, et qui attribue à Kosciuszko les paroles de *finis Poloniæ,* prononcées, dit-on, à la bataille de Maciéiowice. A cet appui, nous citerons la lettre que Kosciuszko écrivit au comte de Ségur, auteur de la *Décade historique :*

« Paris, 20 brumaire an XII (12 novembre 1803).

« Monsieur le comte, en vous remettant hier l'écrit relatif à l'affaire de M. Adam Poninski, sur sa conduite dans la campagne de 1794, il y a encore un autre fait qui se rattache à la malheureuse bataille de Maciéiowice, et qu'il me tarde d'éclaircir. L'ignorance ou la mauvaise foi s'acharnent à faire mettre dans ma bouche le mot de *finis Poloniæ,* que j'aurais prononcé dans cette fatale journée. D'abord, avant l'issue de la bataille, j'ai été presque mortellement blessé, et je n'ai recouvré les sens que deux jours après, et lorsque je me suis trouvé entre les mains de mes ennemis. Puis, si un pareil mot est inconséquent et criminel dans la bouche de tout Polonais, il le serait beaucoup plus dans la mienne. La nation polonaise, en m'appelant à défendre l'intégrité, l'indépendance, la dignité, la gloire et la liberté de la patrie, savait bien que je n'étais pas le *dernier* Polonais, et qu'avec ma mort, sur le champ de bataille ou autrement, la Pologne ne pouvait pas et ne devait pas *finir.* Tout ce que les Polonais ont fait depuis, dans les glorieuses légions polonaises, et tout ce qu'ils feront encore dans l'avenir, pour recouvrer leur patrie, prouve suffisamment que si nous, soldats dévoués de cette patrie, nous sommes morts, la Pologne est immortelle, et il n'est permis à personne de dire ni de répéter l'outrageante épithète de *finis Poloniæ.* Que diraient les Français, si, à la fatale bataille de Rosbach, en 1757, le maréchal Charles de Rohan, prince de Soubise, se fut écrié : *Finis Galliæ,* ou si on lui faisait dire ces cruelles paroles dans ses biographies? Je vous serai donc obligé de ne pas parler de ce *finis Poloniæ* dans la nouvelle édition de votre ouvrage, et j'espère que l'autorité de votre nom imposera à tous ceux qui à l'avenir voudraient répéter ces mots, et m'attribuer un blasphème contre lequel je proteste de toute mon âme. »

Die Inselfahrt (L'Expédition insulaire), épopée idyllique; Berlin, 1804; plusieurs traductions, entre autres celle de *Clarisse* de Richardson; Leipzig, 1790-1793, 8 vol. Hohmike a publié les discours et mélanges de Kosegarten : *Reden und kleinere prosaische Schriften*, Stralsund, 1831-1832, 3 vol.; et J.-G.-L. Kosegarten, fils de cet écrivain, a fait paraître une édition des poésies lyriques complètes de son père : *Lyrische Dichtungen;* Greifswald, 1823-1825, 12 vol. Cette édition est précédée d'une étude biographique sur L.-T. Kosegarten. R. L.

Conv.-Lex. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, 4e édit., Leipzig, 1853, vol. V, p. 582-583.

* **KOSEGARTEN** (*Jean-Godefroy-Louis*), orientaliste et historien allemand, fils du précédent, né le 10 septembre 1792, à Altenkirchen, dans l'île de Rügen. Il étudia la théologie et la philologie à l'université de Greifswald, vint en 1812 à Paris, pour y suivre les cours de langues orientales, et les enseigna ensuite à l'université de Iéna (1817), et depuis 1824 à l'université de Greifswald. On a de lui : une édition de la *Moallaka* d'Amru ben-Kelthum; Iéna, 1819; — une traduction allemande du poëme indien *Nala;* Iéna, 1820; — une traduction allemande, faite en commun avec Iken, d'un recueil de contes persans intitulé : *Tûti-Nâmeh;* Stuttgard, 1822; — une édition des *Libri Coronæ legis, id est commentarii in Pentateuchum Karaitici ab Aharone. ben-Elihu conscripti aliquot particulæ;* Iéna, 1824; — *Bemerkungen ueber den ægyptischen Text eines Papyrus aus der Minutolischen Sammlung zu Berlin* (Observations sur le texte égyptien d'un papyrus de la collection de Minutoli à Berlin); Greifswald, 1824; — *Commentatio de prisca Ægyptiorum Literatura;* Weimar, 1828; — *Chrestomathia Arabica;* Leipzig, 1828; — une édition des *Annales de Taberi;* Greifswald, 1831; — une édition du grand recueil de poésies intitulé : *Kitâb al Aghâni;* Greifswald, 1840 et seq.; — une édition du recueil de fables indiennes intitulé : *Pantschatantra;* Bonn, 1848; — une édition de la chronique de Kantzow : *Pomerania, oder Ursprung, Altheil und Geschichte der Vœlcker und Lande Pommern*, etc. (Pomerania, ou origine et histoire de la Poméranie et de ses habitants); Greifswald, 1816-1817, 2 vol.; — *Codex Pomeraniæ diplomaticus;* Greifswald, 1843 et seq.; — *Pommerische und ruegische Geschichtsdenkmæler* (Monuments de l'histoire de la Poméranie et de l'île de Rügen); Greifswald, 1834. R. L.

Conv.-Lex.

KOSÉILA IBN LEMEZM, chef berbère, qui joua un grand rôle dans l'histoire des premiers temps de la conquête de l'Afrique par les Arabes (675-687 de J.-C.). Trois vigoureuses invasions de cette région avaient déjà eu lieu lorsque Yézid, fils de Moaouïa, donna le commandement d'une nouvelle expédition à Abou el Moh'adjer, un de ses affranchis. A cette époque le droit de commander aux Berbères appartenait à la tribu d'Aoureba et était exercé par Koséila, chef des Berunes, qui avait pour lieutenant Sekerdid Ibn-Roumi ibn-Marezt. Chrétiens d'abord, ils s'étaient tous les deux faits musulmans lors de l'invasion arabe; ensuite, sous l'administration d'El Moh'adjer, ils renoncèrent à leur nouvelle religion et rallièrent tous les Berbères. Abou el Moh'adjer marcha contre les révoltés, et, arrivé aux sources de Tlemsên, il les battit complétement et fit Koséila prisonnier. Le chef berbère n'évita la mort qu'en faisant profession de l'islamisme, ce qui lui valut la bienveillance de l'émir, dont il devint l'ami et le compagnon. En 681-682, toujours sous le khalifat de Yézid, Ok'ba vint prendre pour la seconde fois le commandement de l'Afrikia, et manifesta la plus grande antipathie pour Koséila, à cause de l'amitié que ce chef portait à Abou el Moh'adjer. Celui-ci essaya inutilement d'obtenir pour son protégé la bienveillance du nouveau gouverneur. Pendant son expédition vers le détroit de Gibraltar et le sous el Ak'sa, Ok'ba ne cessa de témoigner le plus profond mépris pour Koséila, qu'il retenait prisonnier auprès de lui. Un jour il alla jusqu'à lui ordonner d'écorcher un mouton devant lui. Koséila voulut charger un de ses domestiques de cette tâche dégradante; mais, forcé par Ok'ba de s'en acquitter et vivement blessé par les paroles insultantes de l'émir, il se leva en colère et commença l'opération. Chaque fois qu'il retirait sa main du corps de l'animal, il la passait sur sa barbe; interrogé par les Arabes au sujet de ce geste, il leur répondit : « Cela fait du bien aux poils. » Un de leurs vieillards qui entendit ces paroles les avertit que c'était une menace de la part du Berbère. Abou el Moh'adjer, ayant su ce qui venait de se passer, intercéda encore une fois en faveur de Koséila. « Que fais-tu donc, dit-il en s'adressant à Ok'ba, voilà un homme des plus distingués parmi son peuple, un homme qui était encore polythéiste il y a peu de temps, qui s'est fait musulman, et tu prends à tâche de faire naître la rancune dans son cœur! Je te conseille maintenant de lui faire lier les mains derrière le dos, autrement tu seras victime de sa perfidie. » Ok'ba ne fit aucune attention à ce discours, et, parvenu à Tobna, il renvoya ses troupes par détachements, à K'aïrouan, tant il croyait avoir achevé la conquête du pays et la soumission des Berbères. Resté à la tête d'un petit nombre de guerriers, il se mit en route pour Bâdès (de Zâb) afin d'y établir une garnison. Mais Koséila, qui était en correspondance avec les Roum (Romains), profita d'un instant favorable, et prit la fuite. Bientôt on le vit entouré de ses cousins, de ses gens et d'une foule de Roum. Abou el Mo'hadjer recommanda alors à Ok'ba de l'attaquer sans lui donner le temps d'organiser ses forces, conseil auquel se rendit le chef arabe,

mais qui eut peu d'effet, parce que Koséila se retirait toujours devant lui. Les Berbères, ne comprenant rien à la tactique de leur chef, finirent par l'interpeler en lui disant : « Et pourquoi donc reculer toujours, ne sommes-nous pas cinq mille? — Chaque jour, leur répondit Koséila, va grossir notre nombre et diminuer le sien; une grande partie de ses forces l'a déjà quitté, et j'attends pour l'attaquer qu'il retourne vers l'Ifrikia. » En effet, Ok'ba, arrivé aux environs de Tchanda, fut attaqué à l'improviste par les Berbères, qui le suivaient depuis quelque temps. Ses troupes mirent pied à terre, dégaînèrent leurs épées et en brisèrent les fourreaux qu'ils prévoyaient bien ne devoir plus leur servir : un combat acharné s'en suivit, dans lequel Ok'ba succomba avec presque tous les siens; ils étaient environ trois cents individus, les uns anciens compagnons de Moh'ammed (le prophète), les autres disciples des premiers. On voit encore leurs tombeaux dans l'oasis qui a gardé le nom de leur valeureux capitaine, à 20 kilomètres au sud-est de Biskra (province de Constantine). Quand la nouvelle de ce désastre parvint à K'aïrouan, Zohéir-Ibn-K'aïs quitta la ville précipitamment avec les débris de l'armée musulmane et s'enfuit à Burk'a. Tous les peuples du Maghreb, tant Franks que Berbères, se joignirent aux bandes de Koséila et marchèrent sur K'aïrouan. A leur approche les Arabes évacuèrent la ville pour rejoindre Zohéir, à l'exception de ceux qui avaient des enfants et des bagages. Koséila leur accorda sa protection, et fit son entrée à K'aïrouan, où il continua, pendant cinq ans, à gouverner l'Afrikia et les Arabes restés dans le pays. Sur ces entrefaites eurent lieu la mort du khalife Iézid Ibn-Moaonia, la bataille de Merdje-Rahet entre les Oméiades et Dahhak Ibn-K'aïs et les troubles suscités par la famille d'Ez-Zobéir. L'autorité du khalifat en fut sensiblement ébranlée; la guerre se propagea dans le Maghreb, l'apostasie devint générale parmi les Zenata et les tribus descendues de Bernès. Mais l'avénement d'Abd el Melek, fils de Merouan, mit un terme aux insurrections dont l'Orient était le théâtre, et Zohéir Ibn-Kaïs, qui était toujours à Barka, reçut, avec des renforts, l'ordre d'attaquer les Berbères et de venger la mort d'Ok'ba. En l'an 67 de l'hégire (686-687), il se mit donc en marche avec une armée de plusieurs milliers d'Arabes. Les Berbères, sous les ordres de Koséila, lui livrèrent bataille à Mems, dans la province de K'aïrouan. Des deux côtés on soutint le combat avec un égal acharnement; mais enfin la mort de Koséila et d'une foule de Berbères décida le reste à prendre la fuite. Les Arabes les poursuivirent jusqu'à la Milouïa, forçant les indigènes à s'enfermer dans leurs châteaux et leurs forteresses. Les Aouréba, dont cette campagne avait brisé la puissance, se retirèrent dans le Maghreb et Ak'sa (le Marok) et ne firent plus parler d'eux pendant quelque temps.

O. Mac Carthy.

Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, trad. par M. de Slane, t. II.

KOSINSKI (*Amilcar*), général polonais, né vers 1770, mort en 1823. Après s'être distingué dans les campagnes de 1792 et 1794 sous Kosciuszko, il fit partie des légions polonaises d'Italie sous Dombrowski, et plus tard il combattit dans les rangs de l'armée du grand-duché de Varsovie, en 1807, 1809, 1810 et 1812.

Son fils *Wladislas* prit une part active aux événements de Posen en 1846 et en 1848, et publia des écrits remarquables dans l'intérêt de la Pologne. L. C.

L. Chodzko, *Histoire de Pologne*. — André Moraczéwski, *Relation des événements de 1848*; Posen, 1850.

KOSINSKI. *Voy.* Kuzma.

KOSLOF. *Voy.* Kozlof.

KOSLOWSKI. *Voy.* Kozlowski.

KOSSAKOWSKI (*Simon*), général polonais, né en 1742, pendu à Vilna, le 23 avril 1794. Attaché d'abord à la cour de Courlande, il embrassa en 1768 la cause de la confédération de Bar; mais en 1792 il se dévoua à la Russie, dans la confédération de Targowiça, et s'attribua le titre de grand-général de Lithuanie, c'est-à-dire de connétable, qui appartenait au prince Michel-Kasimir Oginski, proscrit par la Russie et réfugié à l'étranger. Aussi, lorsque Madalinski et Kosciuszko levèrent en Pologne l'étendard de l'indépendance, Jasinski arrêta Kossakowski, caché dans les combles de son château, et le fit pendre sur la place publique, en vertu d'un décret rédigé par Georges Bialopiotrowicz.

Son frère, *Joseph* Kossakowski, évêque de la Livonie-polonaise, né en 1750, pendu à Varsovie, le 9 mai 1794, se dévoua aussi aux intérêts de la Russie (1788-1792); il joua un rôle actif dans la confédération de Targowiça, qui renversa l'œuvre patriotique de la diète de Varsovie. Aussi, lorsqu'en 1794 les Polonais expulsèrent les Russes de Varsovie, l'évêque Kossakowski subit la peine du gibet.

Un de ses parents, *Joseph* Kossakowski, combattit les Russes, les Prussiens et les Autrichiens pendant les guerres de l'empire, et assista aux adieux de Napoléon Ier à Fontainebleau en 1814.

L. Chodzko.

Documents particuliers.

KOSSOF (*Sylvestre*), métropolite de Kief en 1647, mort occupant ce siége, le 13 avril 1657. Il a tracé en polonais la chronologie de tous ses prédécesseurs depuis le commencement du christianisme en Russie, dans un volume intitulé *Patériik Pétcherskii;* Kief, 1635, in-4°. Il a aussi écrit en russe détestable un traité *Sur les sept Sacrements* (Koutéinsk, 1653, in-4°), qui a été déclaré hérétique au concile de Moscou de 1690. Zalouski, bibliographe polonais, signale le premier de ces deux livres comme introuvable : *opusculum stupendæ raritatis.* A. G.

Slovar o pisatéliakh doukhornago téchina gréko-rossiskoi Tzerkvi (Dictionnaire des Écrivains ecclésiastiques de l'Église gréco-russe).

⁂ **KOSSOVITCH**, orientaliste russe, né vers 1801. Naguère professeur de sanscrit à Moscou, il est aujourd'hui conservateur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. M. Kossovitch a initié le public russe aux drames indiens. Il a donné un catalogue raisonné des ouvrages sanscrits que possède la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg et un *Dictionnaire Sanscrit-Russe*, publié aux frais de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. P^ce A. G—N.

Documents particuliers.

⁂ **KOSSUTH** (*Louis*), chef de la révolution hongroise, est né le 27 avril 1806 (1) à Monok, dans le comitat de Zemplin. Son père, gentilhomme de petite noblesse, occupait chez le baron Vecsey la place d'intendant ou de procureur fiscal. Cette circonstance ne fut pas d'une médiocre influence sur l'avenir du jeune Kossuth; car le baron, homme libéral, voulut se charger de l'éducation de l'enfant, et dirigea de bonne heure ses pensées vers les rêves d'indépendance que caressait encore le vieux parti magyar. Placé aux frais du baron Vecsey au collége de Satorlja-Ujhely, Louis Kossuth, qui se distinguait déjà par un caractère fier et indépendant, refusa énergiquement d'y continuer ses premières études, à la suite d'une punition sévère, à ses yeux injustement appliquée, et qui, disait-il, l'avait déshonoré dans l'esprit de ses condisciples. Son éducation n'en souffrit pas néanmoins, et, grâce aux libéralités du baron Vecsey, il put la terminer sur une plus large échelle sous la direction de maîtres particuliers. Après avoir achevé son cours de droit à l'école réformée de Sarospatak, il se prit d'une belle ardeur pour l'étude de l'histoire, et s'attacha surtout à la grande époque où son pays était encore indépendant. Dès lors on le vit saisir toute occasion propice de rappeler un passé si cher à ses compatriotes et de flétrir avec force la politique de l'Autriche vis-à-vis d'un peuple qu'elle ne gouvernait pas par droit de conquête, mais qui s'était librement donné. Aussi fut-il bientôt classé parmi les patriotes, gens notés par la police impériale comme éminemment dangereux; et lorsqu'il s'avisa de solliciter le modeste emploi de secrétaire à la chancellerie hongroise, on lui déclara nettement qu'avec ses opinions il ne devait rien attendre de l'administration. Kossuth se décida alors à suivre la carrière de son père, et entra comme procureur fiscal dans la maison de la comtesse Szapary; bientôt une querelle fâcheuse l'ayant obligé de se démettre de ces fonctions, il alla s'établir à Pesth pour trouver un champ plus vaste à son activité (1831).

L'année suivante, il accepta avec empressement l'occasion d'aborder la carrière politique, à laquelle il s'était préparé par de sérieuses études, et vint siéger, en qualité de représentant d'un magnat absent, aux états de Presbourg. Mais il se hâta trop d'essayer ses facultés oratoires, et soit émotion, soit faiblesse, il échoua complétement à son début. Comprenant alors qu'il avait dépassé le but par une ardeur mal calculée, il s'abstint, jusqu'à la fin de la session, de paraître à la tribune. D'ailleurs la condition même de son mandat lui imposait en quelque sorte le silence et l'expectative : en sa qualité de suppléant, il n'avait point voix délibérative et n'assistait pour ainsi dire que passivement aux travaux de la chambre. Ce n'était donc pas là qu'il pouvait être de quelque secours à son parti. D'un autre côté, en dehors de cette enceinte privilégiée, la vie politique n'existait pas en Hongrie; la presse devait être muette, à moins de se faire complaisante. A part les membres de la haute noblesse et quelques fonctionnaires qui avaient communication des actes officiels moyennant un abonnement fort élevé, on vivait dans l'ignorance la plus complète des affaires du pays. L'opposition avait, en 1830, par la voix du comte Andrassy, tenté un effort en demandant à la diète d'autoriser la publication de ses travaux; mais cette proposition avait été repoussée, et le gouvernement, craignant de la voir adopter plus tard, l'avait octroyée comme une grâce, en permettant aux deux journaux hongrois de Pesth de rendre compte des débats parlementaires. Quelques mois après, ces journaux furent accusés d'avoir tronqué le sens d'un discours; et pour qu'ils ne retombassent plus dans la même faute, l'autorisation de rendre compte des débats leur fut retirée.

Tel était l'état de la presse lorsque Kossuth résolut, en 1832, d'en faire un moyen d'action pour reconstituer le parti patriotique. Sa première tentative fut couronnée d'un plein succès. Le journal qu'il consacra à la publicité des comptes-rendus de la diète avait pour titre : *Orszaggyülési-Tudositasok;* il consistait en feuilles volantes, écrites à la main et d'après une rédaction uniforme, et expédiées sous forme de lettres. Les agents de la poste ayant reçu l'ordre d'arrêter cette propagande, on eut recours aux *heiduques* des comtés, qui échappaient à la surveillance du gouvernement. Après la clôture de la session, Kossuth, au lieu de suspendre l'envoi de ses feuilles manuscrites, qui, malgré un prix élevé, comptaient déjà un grand nombre d'abonnés, s'occupa des assemblées comtales et municipales, et réussit, par ses nombreux correspondants, à établir entre elles une entente et une solidarité dont on n'avait point encore vu d'exemple. En lui intimant l'ordre de cesser cette publication, le gouvernement fut surpris d'avoir affaire, non plus à un journaliste audacieux, mais à tout un parti ayant conscience de sa force et de son droit. Kossuth refusa d'obéir, alléguant que la censure n'avait jamais été légalement introduite en Hongrie, et se plaça sous la protection du conseil municipal de Pesth. Surpris quelque temps après dans sa maison de campagne et arrêté de nuit, il fut condamné, ainsi que d'autres

(1) Le *Conv.-Lex.* donne par erreur la date de 1802.

patriotes, à quatre années d'emprisonnement. Cet acte souleva l'indignation du peuple, et faillit amener de graves désordres; plusieurs fonctionnaires haut placés, soupçonnés de l'avoir conseillé, le comte Palfy, le comte Cziraky, le président de la cour Somsich, donnèrent leur démission, et se rendirent à Vienne pour se trouver en lieu de sûreté (1839).

Les élections de 1840 furent favorables au parti national. Il se forma une opposition ferme et courageuse, qui déclara tout d'abord qu'il était du devoir de tous les députés de refuser à l'Autriche de l'argent et des soldats si l'on ne rendait justice aux prisonniers politiques. Une amnistie générale fut la conséquence de ce vote; Lovasy, Wesselenyi et Kossuth furent mis en liberté. Le premier était devenu fou, le second aveugle; quant au dernier, quoique physiquement affaibli, il avait puisé de nouvelles forces dans l'adversité, et, plus énergique que jamais, il éleva la voix contre l'Autriche. La même année, pour rétablir sa santé, il se rendit aux eaux de Parad, et y épousa Thérèse Meszlényi, fille d'un gentilhomme de Raab. Bientôt après, sur les sollicitations du libraire Landerer, il prit la direction du *Pesti-Hirlap* (Journal de Pesth), qui débuta le 2 janvier 1841, avec 60 abonnés. Deux mois plus tard cette feuille se tirait à 6,000 exemplaires, chiffre considérable si on le compare à la faible population de la Hongrie, et qui prouve suffisamment combien le langage de Kossuth éveillait de sympathies. La ligne politique que suivit le *Pesti-Hirlap* mérite d'être signalée; elle montre Kossuth hongrois avant tout et plutôt libéral que démocrate. « La nation, écrit-il, salue avec acclamations ceux dont le nom, illustre dans l'histoire, inspire déjà la confiance. Volontiers elle les prendra pour guides, et se dévouera à eux si elle les voit porter le drapeau du progrès. Mais si au contraire la nation acquiert la conviction que les descendants de ses anciens chefs n'écoutent que leur intérêt particulier et s'opposent au mouvement national, alors elle saura marcher sans eux sur le chemin de son bon droit. *Nous agirons avec vous, nobles de la Hongrie, et sous vos ordres, si vous le voulez; mais nous avancerons aussi sans vous, et même malgré vous, s'il le faut.* » Ces paroles donnent la clef de toute la conduite de Kossuth.

Le premier adversaire que Kossuth eut à combattre fut le comte Étienne Széchenyi, ancien chef du parti national, qui écrivit contre lui le livre : *A Kelet Népe* (Le Peuple de l'Orient), dans lequel il fit valoir les anciens droits et priviléges de la noblesse hongroise. « Nous sommes prêts à faire des concessions, dit-il; mais si l'on exige quelque chose, soit d'en haut, soit d'en bas, nous lutterons contre la fourche du paysan tout aussi bien que contre les baïonnettes. » Kossuth répondit à cette violente déclamation par la brochure intitulée : *Felelet Gróf Széchényi Istvánnak* (Réponse au comte E. Szechényi), et réfuta d'une manière calme et digne les accusations de son adversaire. Il eut également raison du journal *Világ* (Lumière), rédigé au point de vue autrichien par les comtes Dessewffy, et devint le véritable dictateur de la presse hongroise. La question la plus grave qu'il mit en avant fut la proposition faite à la noblesse de renoncer d'elle-même à l'exemption d'impôts dont elle jouissait et de rentrer dans le droit commun (1843). Un an plus tard, des difficultés, suscitées par son éditeur Landerer, l'amenèrent à quitter la rédaction du *Pesti-Hirlap* (30 juin), et toutes ses tentatives pour fonder une nouvelle feuille échouèrent contre l'opposition absolue du gouvernement. Les trois ans et demi cependant que Kossuth avait consacrés aux travaux de journaliste forment une époque importante dans l'histoire de sa vie et même dans celle de sa patrie; car il avait été le premier qui, en signalant les abus et en réclamant des réformes, avait habitué le peuple hongrois aux questions politiques et soumis les actes du gouvernement à la critique de l'opinion.

La carrière de la presse étant fermée à Kossuth, il s'occupa de fonder des associations nationales; la première et la plus connue fut le *Védegylet*, inaugurée le 6 octobre 1844, sous la présidence du comte Casimir Batthyanyi, et qui, dans sa seconde assemblée générale, du 20 août 1846, ne réunit pas moins de 154 membres, représentant un nombre égal de succursales établies sur tous les points de la Hongrie. Le but de cette ligue était d'arrêter le développement industriel de l'Autriche en Hongrie; tous ses adhérents s'engageaient à faire usage exclusivement des produits nationaux. Le gouvernement autrichien, prévoyant qu'une telle association ne pouvait manquer d'acquérir sous l'influence de Kossuth, qui en était l'âme, une grande importance politique, s'en préoccupa sérieusement, comprenant que l'indépendance industrielle entraînerait à sa suite l'indépendance politique. Bientôt en effet le *Védegylet* devint, pour ainsi dire, la pierre de touche du patriotisme hongrois. Presque tous les membres du parti national y adhérèrent, et Kossuth put compter ainsi les hommes véritablement dévoués à la cause dont il était devenu le plus ardent champion.

Le 17 octobre 1847, jour des élections, commence une nouvelle phase dans la vie de Kossuth. Il aurait été facile de le faire nommer député d'un petit comté; mais l'opposition, voulant donner au gouvernement une preuve éclatante de sa force, le porta candidat à Pesth même, et le fit élire par une majorité de 2,948 voix contre 1,314, Kossuth se trouvait alors dans toute la maturité de sa force. Agé de quarante-et-un ans, inspirant la confiance et commandant le respect par son maintien ferme et digne, entraînant jusqu'à ses ennemis par son éloquence irrésistible, il ne laissa passer aucune question importante sans combattre pour l'intérêt de son parti, dont le programme avait été formulé par l'*Ellenzékikor*, club de l'opposition

sous la présidence du comte Louis Batthyanyi (1).

Sur ces entrefaites, éclata la révolution de février. Au milieu de l'agitation générale, la Hongrie resta calme et fidèle à son roi, n'attendant que des mesures légales l'accomplissement de ses espérances. Le 3 mars 1848, Kossuth demanda aux états, comme garantie des réformes à venir, l'établissement d'un ministère hongrois responsable; cette proposition ayant été adoptée par acclamation, il partit pour Vienne, le 15 mars, avec le comte Louis Batthyanyi, afin de soumettre ce vote à l'approbation de l'empereur. La députation, composée de 80 députés et escortée par 300 étudiants, fit dans la capitale de l'Autriche une entrée triomphale. Toutes les rues par lesquelles passait le cortége étaient encombrées de spectateurs avides de voir les traits, de presser les mains du célèbre agitateur dont l'éloquence avait hâté l'explosion de la révolution de Vienne. Toutes les fenêtres étaient remplies de femmes qui jetaient des fleurs, et les cris de : « Vive Kossuth! Vive la Hongrie! » retentissaient partout. Le jour suivant (16 mars), la députation se rendit au château, et remit à l'empereur l'adresse de la nation hongroise. La demande d'un ministère responsable fut accordée, et Batthyanyi dut à son grand nom et à ses sentiments libéraux d'en devenir le premier président.

Jusque alors Kossuth en demandant des réformes utiles n'avait attaqué que des abus administratifs; mais, contraint par les circonstances ainsi que par la diplomatie temporisante et fallacieuse de l'Autriche, il va se tourner contre le gouvernement central lui-même. Kossuth se serait encore contenté de voir la Hongrie rester sous la dépendance de la maison de Habsbourg si les promesses du cabinet de Vienne avaient été loyalement tenues. Un examen impartial des faits établira ce point, que nous savons fort contesté.

Kossuth ne se vantait pas lorsqu'à la diète, dans la séance du 31 mars, il dit que pendant quelques heures il avait eu entre ses mains les destinées de la maison de Habsbourg. Pourtant en ce moment critique il n'abusa ni de sa force ni de la faiblesse de ceux qu'il avait combattus. Alors qu'il était impossible de lui rien refuser, il ne sollicita que ce qu'il avait demandé à une époque où le gouvernement pouvait tout lui refuser et lui refusait en effet tout. Chef d'un parti puissant et bien uni, ses vœux sont encore ceux du simple journaliste écrivant sous la surveillance d'une police ombrageuse; au lieu de pousser à des actes de violence, il garde une telle modération que quelques libéraux impatients l'accusent de tiédeur pour les intérêts nationaux; victime de la censure, il appuie la proposition de B. Szemere sur le cautionnement des journaux; il congédie la députation de Pesth qui lui apportait les douze articles connus sous le nom de « Vœux de la nation, » et déclare qu'aux représentants seuls il appartenait de régler les affaires politiques d'une manière légale; il fait échouer la proposition des députés Bonis et Vidos, qui, dans le but de démocratiser la garde nationale, voulaient y incorporer les ouvriers et paysans non censitaires; c'est lui enfin qui à la tribune ose défendre la maison de Habsbourg; lorsque Kende proposa, le 20 mars, une série de mesures pour prévenir la dissolution de la diète par le roi, c'est Kossuth qui parle en faveur de la couronne et parvient, malgré l'opposition, à en faire respecter les anciennes prérogatives. Toute sa conduite prouve que la concession d'un ministère responsable lui semblait une garantie suffisante du bonheur de la Hongrie, et en demandant ce ministère il n'avait, pour ainsi dire, que rétabli l'ancien droit formellement accordé par Léopold II dans l'acte de 1790, ainsi conçu : « La Hongrie est un pays libre et indépendant dans tout son système de législation et d'administration; elle n'est subordonnée à aucun autre peuple ou à aucun autre État; mais elle aura toujours son existence propre et sa propre constitution, et sera par conséquent gouvernée par des rois, couronnés d'après les lois et coutumes nationales. » D'ailleurs, et ceci est une nouvelle preuve à l'appui de la *légalité* de la conduite politique de la Hongrie, et particulièrement de Kossuth, il y avait des lois d'après lesquelles aucun étranger (tout Autrichien était considéré comme tel) ne pouvait occuper d'emploi dans l'administration hongroise. Ces lois avaient été respectées, et aucun acte du gouvernement de la Hongrie n'avait été contre-signé par un ministre autrichien. Si la Hongrie ne pouvait être annexée à l'Autriche, il fallait donc qu'elle eût un ministère indépendant, et Kossuth, ayant le droit de combattre l'annexion, avait donc agi légalement en réclamant l'institution d'un ministère responsable. En résumé, la conduite de Kossuth depuis le 17 mars jusqu'au 11 avril le montre comme un homme qui use de la liberté qu'il vient de conquérir, mais qui ne dépasse point les limites du droit et qui n'a d'autre intention que d'élever sur des bases légales un édifice politique national.

Les représentants du peuple acquiescèrent avec enthousiasme à ce qu'il leur demandait.

(1) Les principaux points de ce programme étaient : 1° L'union de la Transylvanie à la Hongrie; 2° Égale répartition des charges publiques entre tous les citoyens; 3° Participation de tous les citoyens à la législation et aux droits municipaux; 4° Égalité civile; 5° Abolition du travail et des redevances exigés des paysans, avec indemnité aux propriétaires; 6° Garanties à la propriété et au crédit par l'abolition de l'*aviticite* (droit qu'avaient les héritiers de rentrer en possession des terres aliénées par vente). Enfin, le programme déclarait que les membres de l'opposition n'oubliaient point les rapports existant entre la Hongrie et l'Autriche, et qu'ils tenaient fermement au statut de 1790, par lequel la parole royale garantissait l'indépendance de la Hongrie; qu'ils ne désiraient pas mettre les intérêts du pays en opposition avec l'unité et la sécurité de l'Autriche, mais qu'ils regardaient comme contraires aux lois et à la justice que les intérêts de la Hongrie fussent subordonnés à ceux des autres pays de la monarchie autrichienne.

Par les votes unanimes des deux chambres, la diète établit non-seulement une parfaite égalité de droits civils et de charges publiques entre les citoyens de toutes classes, sans distinction, mais, avec une générosité qui dans l'histoire n'a d'autre exemple que celui de la noblesse française en 1789, les nobles hongrois renoncèrent au droit qu'ils avaient d'exiger certaines redevances, transférant ainsi aux paysans la propriété absolue et perpétuelle de près de la moitié des terres cultivées du royaume, et n'exigeant en retour qu'une faible indemnité. Plus de 500,000 familles de paysans se trouvèrent ainsi maîtresses de 30 à 60 acres de terre chacune. Le droit électoral fut étendu à tout citoyen possédant un fonds ou une propriété valant 750 francs ou 250 francs de revenu, à tout individu porteur d'un diplôme d'université, à tout artisan employant un apprenti. Proposées à l'unanimité par la chambre des représentants, ces lois, qui établissaient l'égalité civile, furent votées à l'unanimité par la chambre des magnats, sur l'invitation expresse du palatin, représentant de l'empereur.

Cependant, le cabinet de Vienne, qui voyait avec défaveur s'opérer cette transformation sociale, saisit la première occasion d'y apporter des entraves. Huit jours ne s'étaient pas écoulés que la réaction se mit à l'œuvre. Le 24 mars 1848 un décret impérial exigeait en substance « 1° que les impôts seraient versés au trésor central; 2° que tout ce qui était relatif aux douanes, aux finances et au commerce serait réglé à Vienne; 3° que l'armée continuerait d'y être administrée; 4° qu'enfin la chancellerie hongroise exercerait les mêmes attributions que par le passé ». C'était supprimer du même coup les ministères à peine créés des finances, de la guerre et de l'intérieur, et rendre illusoire l'indépendance promise à la Hongrie. Ce fut alors que Kossuth dut, dans l'intérêt de la patrie, attaquer de nouveau le cabinet autrichien. « Je déclare, dit-il en terminant son discours, que la chambre avait écouté dans un silence religieux, je déclare que j'ai pleine confiance dans la fermeté de notre palatin, qui nous a promis de régler cette affaire, et qui, je l'espère, fera honneur à sa parole. Mais s'il n'y réussit point, que les conséquences de la conduite du cabinet de Vienne retombent sur la tête de ceux qui le dirigent! » Le comte Louis Batthyanyi, chargé de la formation du ministère, et le palatin lui-même annoncèrent à la diète qu'ils allaient faire dépendre leur attitude respective de la solution de la question. Quant à la diète, elle fit savoir au cabinet de Vienne « que les états de la Hongrie considéraient la parole impériale qui leur avait assuré un ministère hongrois responsable et indépendant de l'Autriche comme une parole sacrée et inviolable, et qu'ils ne voyaient dans les tentatives de diminuer la portée de cette parole solennelle que les machinations d'un parti aussi dangereux au souverain qu'à la nation. » Vienne dut céder, et l'empereur vint en personne à Presbourg, où il donna la sanction royale à tous les actes précédents, qui devinrent dès lors statuts du royaume (11 avril 1848). Ce fut en vertu de ces statuts que se forma le ministère, du plein gré de l'empereur et avec le concours de l'archiduc palatin Étienne (1).

L'avénement de l'indépendance hongroise s'accomplissait donc avec un ordre et une régularité parfaites. La sanction royale donnée, Ferdinand prononça lui-même la clôture de la diète; le nouveau ministère quitta Presbourg, et fit le 14 avril 1848 son entrée solennelle à Pesth (2). Mais bientôt la mésintelligence éclata parmi ses membres. Batthyanyi, le chef de l'opposition aristocratique, le descendant d'une des plus illustres familles de la Hongrie, ne pouvait s'accorder longtemps avec Kossuth, pauvre et obscur gentilhomme, avocat et journaliste, arrivé au pouvoir par son seul mérite. Batthyanyi, dont la carrière politique avait été brillante, mais facile, agréable et sans dangers, s'endormit dans le succès, et montra une confiance aveugle dans le cabinet de Vienne. Kossuth, au contraire, qu'une triste expérience avait rendu méfiant, surveillait l'Autriche avec une attention dont rien ne put le distraire. Cependant sa santé s'altérait. D'un tempérament nerveux, les émotions des dernières semaines, les travaux incessants auxquels il se livrait avaient fini par briser ses forces. Il demanda donc un congé, et se retira pour quelque temps à la campagne, sans cesser de diriger les finances de la Hongrie. Il donna dès lors plus d'une preuve de son intelligence des

(1) Nous croyons nécessaire, pour l'intelligence des faits, de citer ici un extrait de l'article III de la diète de 1847-1848 et le texte de la sanction royale donné à cet article : « § 3. S. M. et en son absence le palatin et lieutenant royal exercent le pouvoir exécutif, dans le sens des lois, par l'organe du ministère hongrois indépendant; et leurs décrets, ordres et arrêtés, quels qu'ils soient, ne seront valables qu'après avoir été contre-signés par un des ministres résidant à Bude-Pesth. — § 6. Toutes les affaires civiles, militaires et ecclésiastiques, de même que tout ce qui concerne les finances et la défense du pays, entreront désormais dans les attributions du ministère hongrois, et S. M. exercera le pouvoir exécutif exclusivement par le moyen de ce ministère. — § 8. L'emploi de l'armée hongroise hors des frontières du royaume sera arrêté par S. M., sous le contre-seing du ministre hongrois responsable. » — Texte de la sanction royale : « Ayant gracieusement écouté et gracieusement agréé les prières de nos aimés et fidèles les dignitaires de l'Église et de l'État, les grands et les nobles de la Hongrie et des pays y annexés, nous ordonnons que les articles des lois susmentionnées, qui nous ont été présentés, soient dûment enregistrés. Nous les adoptons et séparément et dans leur ensemble. Nous leur donnons notre assentiment royal, les approuvons et les sanctionnons par le témoignage de la présente lettre, en assurant à nos fidèles états que nous respectons lesdites lois et les ferons respecter par nos fidèles. » Signé : *Ferdinand.* Contre-signé : *Batthyanyi.*

(2) Voici la liste de ce premier ministère indépendant de la Hongrie : comte Louis Batthyanyi, président du conseil; Louis Kossuth, finances; prince Charles Esterházy, affaires étrangères; Bertalan Szemere, intérieur; François Déak, justice; colonel Lazar Mészáros, guerre; baron Joseph Eötvös, instruction publique et cultes; Gabriel Klauzál, commerce; comte Étienne Széchényi, agriculture.

affaires; ainsi il s'occupa de l'amélioration des mines, interdit l'exportation des matières d'or et d'argent, fit battre monnaie (à l'effigie de Ferdinand V), et obtint de l'empereur l'autorisation d'émettre pour 12 millions et demi de florins en billets de banque. Dans la seconde moitié du mois de juin, Kossuth revint à Pesth, et malgré le mauvais état de sa santé, il reprit le cours de ses travaux. Mais dans l'intervalle des quelques semaines qu'il avait passées, pour ainsi dire, en dehors du mouvement politique, des événements graves étaient survenus : il importe de les faire connaître, parce qu'ils servent de commentaire obligé à la conduite du futur dictateur.

Toutes les réformes opérées en Hongrie avaient d'abord été accueillies avec un contentement général, non-seulement par la population magyare proprement dite, mais aussi par les provinces slaves. De toutes parts on envoya au nouveau gouvernement de la Hongrie des marques non équivoques d'adhésion et de fidélité. La Croatie notamment, celle qui de toutes les provinces subissait le plus l'influence autrichienne, la Croatie approuva les événements survenus à Presbourg. Comment en aurait-il été autrement? Les conquêtes pacifiques faites par la diète hongroise s'étaient étendues à la Croatie comme au reste du royaume. Aucune atteinte n'avait été portée à ses anciens droits municipaux ; et tandis que les vieilles charges féodales avaient été abolies en Hongrie, on avait maintenu la dignité et la puissance du ban de Croatie. Le nombre des députés croates s'était élevé de trois à dix-huit, les paysans avaient été rendus propriétaires par l'affranchissement des redevances, et citoyens par le vote; on avait adopté l'usage de l'idiome croate dans les affaires administratives de la province; enfin, on s'était engagé vis-à-vis d'elle aussi loin que le permettaient l'honneur national et l'intégrité de la couronne. Mais un parti anti-magyare se forma bientôt en Croatie, à la tête duquel on vit d'abord un écrivain distingué, Louis Gaj, qui, après avoir reçu de Vienne des instructions détaillées, se mit à agiter ouvertement le pays, au nom du gouvernement autrichien. Peu de temps après parut le décret qui éleva au rang de ban ou gouverneur de la Croatie le baron Joseph Jellachich, colonel d'un régiment en Italie. Bien que cette nomination fût irrégulière et qu'elle n'eût pas été contre-signée par le ministère hongrois (voir le texte de l'article III de la diète de 1847-1848), ce dernier l'accepta cependant, pour éviter tout conflit avec l'autorité impériale, et invita la Croatie à faire connaître ses vœux par l'organe de délégués spéciaux. Jellachich répondit en défendant sous peine de mort d'entrer en relations avec la Hongrie; ensuite il s'opposa formellement à l'enquête ordonnée par l'archiduc-palatin, déclara qu'il ne reconnaissait d'autre pouvoir que celui de l'empereur, et, de sa propre autorité, convoqua pour le 5 juin une assemblée générale. Suspendu par une ordonnance royale de ses charges civiles et militaires (10 juin), il refusa d'obéir, et annonça que, par suite des changements survenus en Hongrie, la Croatie se séparait de ce royaume pour être unie à l'Autriche.

Les mêmes agitations, produites par les mêmes intrigues, troublaient le Banat et la Serbie. Les Serbes, qui peu de temps auparavant s'étaient déclarés satisfaits des réformes du ministère hongrois, se réunirent le 13 mai en assemblée générale, et nommèrent patriarche Josèph Rajacsics, archevêque de Carlowitz, et waïvode le colonel Étienne Suplikacz; ils décrétèrent ensuite la réunion du pays à la Croatie. Une députation fut chargée d'aller faire connaître ces déterminations au roi. Les deux députations croate et serbe, la première, conduite par Jellachich, la seconde par Rajacsics, se rencontrèrent à Inspruck, et, malgré le meurtre de citoyens hongrois commis par des Serbes, malgré l'ordonnance royale qui quelques jours auparavant avait destitué Jellachich et autorisé contre lui un procès pour crime de haute trahison, elles furent accueillies officiellement par l'empereur et par son frère l'archiduc François-Charles.

En attendant, la révolte marchait à grands pas. Des villages et des villes de la Hongrie furent livrés au pillage et incendiés, les habitants massacrés sans que le gouvernement pût résister sérieusement à tous ces excès : il n'avait à sa disposition que quelques troupes rassemblées à la hâte et pour la plupart étrangères ou des gardes nationaux mal armés, tandis que les forces de l'ennemi se composaient principalement des soldats des régiments-frontières, parfaitement disciplinés. Condamné à l'inaction pendant qu'on exterminait des populations entières, il dut se convaincre que le ministère autrichien ne retenait à l'étranger les troupes nationales que par connivence avec les insurgés. Il supplia l'empereur-roi de se rendre à Pesth, à l'occasion de l'ouverture de la diète, afin de donner par sa présence un démenti aux ennemis de la Hongrie. Cette invitation resta sans effet, et le discours de la couronne fut prononcé au nom du roi par le palatin. L'empereur manifesta dans ce discours son inébranlable volonté de maintenir l'intégrité du royaume de Hongrie et de toutes les lois du pays, notamment de celles qui avaient été sanctionnées à la dernière diète de Presbourg; il stigmatisa du nom de *révolte* les mouvements croate et serbe, comme hostiles à ces lois, et déclarait que sa volonté était partagée par tous les membres de sa dynastie. La diète s'empressa de répondre à ces manifestations, et une députation alla de nouveau prier le roi de se rendre à Pesth. Mais cette députation ne réussit pas mieux dans cette mission que la précédente (1).

(1) Après un examen minutieux des faits, nous avons

Kossuth, qui depuis quatre ans avait déposé la plume, la reprit dans ces circonstances critiques. Il fonda, sous le titre de *Kossuth Hirlapja* (Gazette de Kossuth), un grand journal politique, dont il confia la rédaction à J. Bajza, et auquel il attacha des publicistes distingués en Hongrie et à l'étranger. Ce journal débuta par une profession de foi dans laquelle Kossuth proclame hautement que, malgré son dévouement à la paix publique, il n'hésitera pas à la sacrifier lorsqu'il s'agira de l'intérêt national. En s'adressant à l'empereur, il garde cependant encore l'attitude d'un sujet dévoué : « Que la couronne se fie à la Hongrie, ajoute-t-il; cette nation ne compte pas une trahison dans son histoire, et ne trompera pas son roi. Seigneur et roi, toi qui as sanctionné la liberté hongroise, viens chercher la sécurité au sein de ta nation, qui t'est dévouée comme un enfant l'est à son père. Mais accours. *Aujourd'hui nous combattons pour notre roi; demain peut-être nous serons obligés de combattre pour notre propre existence* » (1). — Ces paroles, qui respirent un patriotisme sincère, sont une nouvelle preuve que Kossuth n'entra que contraint et forcé dans la voie de la rébellion.

Enfin l'Autriche jeta le masque. Dans une communication au ministère hongrois, en date du 29 juin 1848, elle déclara vouloir renoncer à la neutralité et appuyer ouvertement la Croatie. « Ce fait, dit le comte Teleki, confirmait les soupçons du gouvernement hongrois : on avait toujours pressenti à Pesth que la désobéissance des troupes étrangères, à qui il avait fallu confier la défense du pays, était commandée à Vienne. » Dès lors Kossuth crut que le moment était venu de défendre par les armes la constitution et l'indépendance nationales mises en péril par la politique équivoque de l'Autriche. Quoique fatigué et souffrant, il monta le 11 juillet à la tribune, et, dans un discours qui dura plus de deux heures, exposa nettement la situation : il fit ressortir la politique de l'Autriche se déclarant ouvertement contre Jellachich et lui fournissant en secret des armes, la modération du ministère hongrois épuisant tous les moyens d'accommodement; enfin l'imminence du péril qui menaçait la Hongrie. « Pour que le ministère puisse sauver la patrie, dit-il en terminant, la nation doit déployer toute sa force. Je demande donc 200,000 hommes et 42 millions de florins (105 millions de francs) nécessaires à cette levée. » A ces mots, épuisé et succombant à l'émotion, Kossuth s'arrêta, incapable de prononcer une parole. Un silence profond régnait dans la salle. Tout à coup Paul Nyáry, chef du parti anti-ministériel, se lève, et, avec le geste d'un serment solennel, il s'écrie : *Megadjuk!* (Nous les donnons). Tous les représentants, debout et les mains levées, répètent ce mot qui doit décider de l'avenir de la nation. Kossuth quitta la tribune au milieu d'une explosion d'enthousiasme, et le président de la chambre, après avoir annoncé que la motion du ministre était adoptée, fut obligé de suspendre la séance pendant une heure, pour calmer l'émotion générale.

Le ministère cependant, restant toujours dans les voies constitutionnelles, soumit ces derniers votes à la sanction royale; mais il s'écoula beaucoup de temps avant qu'on pût obtenir de réponse. La situation du pays s'aggravant de jour en jour, une députation, ayant à sa tête le président de la chambre des représentants, fut envoyée à Vienne, pour supplier de nouveau l'empereur de rappeler les troupes hongroises, de donner ordre aux troupes étrangères stationnées en Hongrie de faire leur devoir fidèlement, et enfin de venir lui-même dans son royaume pour y rétablir l'ordre et la paix. La députation reçut une réponse évasive. En même temps l'empereur invitait, le 31 août, le palatin à envoyer à Vienne plusieurs membres du ministère hongrois, à l'effet de s'entendre avec son cabinet. Ferdinand ajoutait qu'il était indispensable que Jellachich prît part aux conférences et que les districts de la frontière militaire, qui avaient toujours fait partie de la Hongrie, fussent provisoirement placés sous le contrôle de la couronne. Cette dépêche était accompagnée d'une note portant « que les dispositions de la loi de 1848, qui avait rendu l'archiduc palatin dépositaire de l'autorité royale et accordé à la Hongrie un ministère responsable, étaient contraires à la pragmatique-sanction. » Ces concessions, sanctionnées le 11 avril et formellement reconnues dans le discours du trône du 2 juillet (1), furent déclarées illégales et de nul

extrait de la brochure du comte Ladislas Teleki (*La Hongrie aux peuples civilisés;* Paris; décembre 1848) les détails purement historiques du commencement de la guerre contre la Hongrie.

(1) Kossuth alla plus loin : le 29 juillet, lorsqu'on ne pouvait plus douter que la cour d'Autriche ne favorisât la révolte de Jellachich, il supplia l'empereur de faire reconnaître l'archiduc François-Joseph comme *rex junior* de la Hongrie, ainsi que cela avait eu lieu autrefois et de l'envoyer comme régent à Pesth.

(1) Ce discours est trop important pour le passer sous silence; il établit formellement de quel côté le droit a été violé. « S. M. le roi, après avoir spontanément sanctionné les lois votées par la dernière diète, parce qu'elles étaient favorables au progrès du pays, a vu avec une profonde douleur que des agitateurs, notamment en Croatie et sur le bas Danube, avaient excité les uns contre les autres, par de faux rapports et de vaines alarmes, les habitants de différentes races et croyances, et les avaient provoqués à résister aux lois et à l'autorité législative, en affirmant que ces lois n'étaient pas l'expression libre de sa volonté. Quelques-uns, pour mieux encourager la révolte, ont été jusqu'à prétendre que leur résistance était organisée dans l'intérêt de la famille royale, avec la connaissance et l'approbation de S. M. Dans le but de tranquilliser les habitants de ces contrées, je déclare, au nom de S. M., leur seigneur et roi, que S. M. est fermement résolue à protéger l'unité et l'inviolabilité de la couronne royale de la Hongrie contre toute attaque du dehors ou troubles à l'intérieur du royaume, et à faire exécuter les lois qu'elle a sanctionnées. Non-seulement S. M. ne souffrira pas qu'il soit porté atteinte aux droits légitimes de ses sujets, mais elle blâme sévèrement, et tous les membres de la famille royale partagent ses sentiments

effet. Il ressort clairement de l'étude des faits de cette époque que ce fut le succès de Radetzki et des armes autrichiennes en Italie qui enhardit le cabinet de Vienne à revenir sur tout ce qu'avait accordé l'empereur.

A Pesth régnait une extrême agitation. Kossuth eut besoin de toute son influence pour empêcher la diète de se déclarer dès ce moment contre l'Autriche. Sur sa proposition, elle fit cependant de nouvelles tentatives pour empêcher la rupture de la paix. Elle publia une *Décision de l'assemblée nationale touchant la question croate,* dans laquelle elle déclarait que la Hongrie n'avait jamais eu l'intention de léser la nationalité croate, qu'aujourd'hui encore elle était disposée à user de tous les moyens compatibles avec son honneur pour faire cesser les causes de discorde et que la chambre demandait que des représentants de la nation croate entrassent à ce sujet en pourparlers avec elle. Le ministère autrichien réintrégra Jellachich dans toutes ses charges au moment même où ce dernier se préparait à envahir la Hongrie.

Tous ces actes suffisent, il nous semble, pour faire comprendre que, si la Hongrie fit tout son possible pour maintenir la paix, l'Autriche poussa à la guerrre sans s'inquiéter si les moyens dont elle se servait étaient légaux ou non. Nous ne rappelons donc que pour mémoire l'envoi de deux nouvelles députations hongroises, l'une à l'empereur, l'autre à la diète de Vienne, et l'interception de lettres envoyées par le cabinet de Vienne au ban de Croatie, dans lesquelles on promettait à ce dernier de lui envoyer de l'argent et des secours.

Après cet exposé des faits sur lesquels repose toute la valeur du rôle politique de Kossuth, sa biographie est facile à tracer. Sa vie appartient pendant quelque temps à l'histoire générale et devient ensuite celle d'un homme privé, descendu du pouvoir, dont les malheurs inspirent bien encore un intérêt légitime, mais dont les actes n'ont plus la portée qui nous a autorisé à les soumettre à un examen minutieux. Poussé par la force des événements dans la voie révolutionnaire, Kossuth ne devait plus reculer et ne pouvait plus s'arrêter.

Le ministère Batthyanyi donna sa démission. Kossuth, sans attendre la sanction royale, qui n'arrivait pas, fit voter par la chambre l'émission des billets de banque et la levée de l'armée; Jellachich passa la Drave, et ses bandes, augmentées par des troupes autrichiennes, s'avancèrent jusqu'au cœur de la Hongrie; l'archiduc palatin, désespérant de la cause dont la défense lui avait été confiée, quitta l'armée, s'enfuit à Vienne, et donna sa démission. Le comte François Lamberg fut nommé commandant général des forces militaires, nomination qu'un décret de la chambre de Pesth déclare illégale; les bataillons de *honvéds* (défenseurs de la patrie) s'organisent avec une rapidité merveilleuse; le comte Lamberg s'étant rendu à Pesth est massacré (1); le 29 septembre une bataille décisive est livrée à Jellachich, et l'arrière-garde croate, forte de 10,000 hommes, est faite prisonnière. L'empereur nomme le comte Adam Recsey président du ministère hongrois, donne à Jellachich le commandement de toutes les troupes de la Hongrie, dissout l'assemblée nationale, suspend les autorités civiles, et met le pays en état de siége; la diète, de son côté, s'appuyant sur les articles de la loi de 1848, sanctionnée par l'empereur, persiste à siéger, déclare Jellachich traître à la patrie, et nomme Kossuth président d'un comité de défense, investi de pouvoirs extraordinaires. Sur ces entrefaites la seconde révolution de Vienne éclate (6 octobre 1848); Kossuth donne ordre de marcher au secours de la capitale cernée par Windischgrætz et par Jellachich, et l'action entre son armée et les Impériaux s'engage à Schwechat. Mais la discipline l'emporte sur l'impétuosité, et les Magyares, menacés d'être jetés dans le Danube, doivent abandonner le champ de bataille.

Cependant l'empereur Ferdinand, se souvenant sans doute qu'il avait engagé sa parole royale vis-à-vis de la diète hongroise, semblait répugner aux mesures du ministère, qui violaient la sainteté de ses promesses; il abdiqua en faveur de son neveu François-Joseph. Les Hongrois proclament par la voix de Kossuth que, d'après la loi, la mort ou un décret du pouvoir législatif peuvent seuls délier le souverain de ses devoirs, et que par conséquent l'acte d'abdication de Ferdinand est nul. François-Joseph charge le prince Windischgrætz, qui vient de faire ses preuves à Vienne, de sévir contre les rebelles. Ceux-ci évacuent Presbourg, où les Impériaux entrent le 18 décembre sans coup férir, et se retirent devant l'ennemi, qui les harcelle continuellement. Les Autrichiens arrivent sous les murailles de Bude. La diète veut capituler, et une députation est envoyée au quartier général autrichien; mais Windischgrætz refuse de la recevoir. Kossuth, qui veut gagner du temps pour armer les *honveds*, abandonne Pesth et entraîne la diète à Debreczin, derrière les marais de la Theiss (2); Windischgrætz et Jellachich s'éta-

à cet égard, l'audace de ceux qui ont osé prétendre que des actes illégaux étaient compatibles avec les désirs de S. M. ou se perpétraient dans l'intérêt de la famille royale. S. M. a sanctionné avec la plus grande satisfaction l'incorporation de la Transylvanie à la Hongrie, non-seulement parce qu'elle satisfait ainsi aux vœux ardents de ses peuples bien aimés, Hongrois et Transylvanians, mais aussi parce que l'union des deux pays donnera, par le développement combiné de leur puissance et de leur prospérité, un plus ferme appui au trône et à la liberté. »

(1) Ce crime, dont il est facile de se rendre compte sans que rien puisse l'excuser, fut l'œuvre de quelques furieux. La diète ordonna immédiatement une enquête. Ce fut d'ailleurs le seul acte de violence populaire commis dans la capitale de la Hongrie.

(2) On a souvent reproché à Kossuth d'avoir emporté à Debreczin la couronne de saint Étienne. Cependant, le peuple aurait eu le droit de l'accuser s'il avait aban-

blissent à Pesth, et les condamnations à mort pour crime politique, prononcées déjà à Vienne en si grand nombre, sont appliquées sévèrement à tous les insurgés que l'on parvient à arrêter. Ainsi périssent Soll, Vasvary, Szell; ainsi périront Aulich, Nagy-Sándor, Kiss, Lazar et enfin Louis Batthyanyi, l'ancien ministre nommé par l'empereur Ferdinand, le petit-fils de ce même Batthyanyi qui le premier avait poussé le fameux cri : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse! » cri qui avait sauvé l'Autriche un siècle auparavant (1).

Cependant Kossuth avait profité du repos de l'armée ennemie à Pesth. A peine arrivé à Debreczin, il s'était mis à l'œuvre avec autant de hardiesse que de célérité. La patrie fut déclarée en danger, et de tous les points accoururent des volontaires s'engageant à servir « jusque après la victoire ». Bientôt des fabriques d'armes et de poudre sont organisées et une armée nouvelle est créée en quelques jours. Au même instant le vieux général polonais Henri Dembinski, qui avait déjà fait ses preuves dans la carrière militaire, vint se mettre à la disposition du gouvernement de Debreczin. Kossuth l'accueillit avec empressement, et mit sous ses ordres la nouvelle armée, formée de deux divisions et commandée en second par les généraux Klapka et Répassy. Ce fut celle que l'on opposa au centre des Autrichiens resté sans adversaire depuis le jour où Gœrgey avait été envoyé contre Schlick. Bientôt après la guerre d'extermination commença.

Nous ne pouvons citer toutes les batailles, tous les combats qui furent livrés, tous les crimes, toutes les atrocités qui furent commis de part et d'autre. Le sol de la Hongrie, de la Transylvanie et du Banat, sur lequel fumaient les décombres de villes et de villages saccagés, était jonché de cadavres de soldats, de femmes, de vieillards et d'enfants. L'Autriche perdit peu à peu tout le terrain qu'elle avait conquis au commencement de la campagne, et en avril 1849 la cause magyare triomphait. Ce fut alors que le cabinet de Vienne, reconnaissant son impuissance contre les vainqueurs de Gödöllö, de Waitzen et de Nagy-Sarló (19 avril), réclama officiellement l'intervention de la Russie. Le gouvernement insurrectionnel, de son côté, qui jusque vers le milieu du mois d'avril avait continué de promulguer des décrets au nom du roi Ferdinand, frappa un coup décisif : la déchéance de la maison de Habsbourg fut prononcée, et Kossuth fut par acclamation nommé gouverneur-président de la Hongrie (1).

Le premier soin du dictateur fut de reconstituer son ministère (2) et de reporter le siége du gouvernement à Pesth (5 mai), d'où il protesta, dans un énergique et éloquent manifeste, contre l'intervention russe. Mais le temps pressait. Il ne s'agissait plus d'écrire et de discourir, il fallait agir. Kossuth, qui dès le mois de juillet s'était adressé aux nations étrangères, fit un nouvel appel à la France et à l'Angleterre. Ses tentatives échouèrent à Paris comme à Londres. La Hongrie ne désespéra pas encore. « Fût-elle abandonnée de tous, écrivait Kossuth, elle ne déclare pas moins devant Dieu et devant les hommes qu'elle ne cédera jamais et qu'elle luttera jusqu'au dernier soupir pour la défense de ses droits. » Cependant, livrée aux attaques combinées des deux plus grandes puissances de l'Europe orientale, elle devait nécessairement succomber; elle ne recula devant aucun sacrifice; elle fit des efforts héroïques. Tout fut en vain; le cercle formé par les armées de Paskiéwitsch, Haynau, Nugent et Jellachich se resserra de plus en plus. Kossuth, forcé de transporter le siége du gouvernement à Szegedin, se préparait à une lutte suprême. « Je suis décidé, écrivait-il à Bem, à défendre le pays jusqu'au dernier homme; j'appelle tout le peuple aux armes » (3). Mais que pouvait-il encore? La réponse du peuple entier à cet appel, les victoires remportées par Gœrgey et Bem ne font que prolonger l'agonie terrible de la nation magyare. Bientôt Kossuth est obligé de quitter Szegedin comme il a quitté Pesth, et de chercher pour son gouvernement compromis un dernier asile à Arad. Il se relève encore une fois lorsqu'il apprend que Klapka, poussant l'ennemi devant lui, est entré à Raab et menace Vienne; mais la défaite de Temeswar éteint ses

donné aux mains de l'ennemi un trésor si précieux. Au reste, la Hongrie a hautement approuvé ce fait, que Kossuth n'a jamais eu l'intention de cacher.

(1) Pour faire juger la conduite de Windischgrætz à Pesth, il suffit de citer un de ses décrets : « 1° Tout individu qui sera saisi porteur de n'importe quelle espèce d'arme sera immédiatement pendu. 2° Toute ville ou village dont plusieurs habitants attaqueraient les courriers et les détachements de l'armée impériale sera immédiatement détruit. 3° Les autorités locales répondent sur leur tête de la tranquillité publique. » — Quant aux supplicés qui couronnèrent l'œuvre du cabinet de Vienne, nous renvoyons à l'*Histoire de la Guerre de Hongrie*, par M. F. Martin (Nantes, 1850).

(1) La *Déclaration d'indépendance de la Hongrie*, signée par « les magnats et représentants de la nation hongroise légalement convoqués : » le baron S. Perenyi, second président de la chambre des magnats; Paul Almassy, vice-président de la chambre des députés, et Emeric Szacsvay, secrétaire, contient en quatre-vingt-dix articles un exposé des griefs de la Hongrie contre l'Autriche et de l'état des affaires, et en quatre autres paragraphes : 1° La Hongrie est un État libre et indépendant; 2° La maison de Habsbourg-Lorraine est déclarée déchue et exclue du trône et exilée; 3° La Hongrie entre en alliance avec toutes les autres nations en tant que ses propres lois ne seront pas lésées; 4° L'assemblée nationale établira le mode du gouvernement dans toutes ses parties; mais jusqu'à ce qu'il puisse être statué à cet égard, Louis Kossuth est proclamé gouverneur-président, chargé de gouverner le pays dans toute son étendue.

(2) Ce ministère insurrectionnel était composé de : B. Szemere, intérieur; Sébast. Vucovicz, justice; F. Duscheck, finances; M. Horvath, cultes; L. Czanyi, travaux publics; A. Gœrgey, guerre.

(3) L'appel au peuple, signé par tout le ministère de Kossuth, est un des plus beaux monuments de l'histoire contemporaine. Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire, et renvoyons le lecteur aux journaux de cette époque.

dernières espérances. Gœrgey, que Kossuth accuse d'avoir perdu la Hongrie, vient trouver le dictateur : ces deux hommes ne peuvent plus s'entendre. Kossuth veut que l'on mette Bem à la tête de l'armée et que l'on résiste jusqu'au dernier homme; le conseil de guerre ayant rejeté cette proposition extrême : « Celui-là seul, répond Kossuth, qui a la confiance de la majorité a le droit de gouverner; » et il donne sa démission, que la diète accepte en transférant le pouvoir dictatorial à Gœrgey (11 août 1849).

Ici se termine la carrière politique de Kossuth, une des plus étonnantes qu'offre l'histoire moderne. C'est lui qui avait présidé à la tentative de régénération de la Hongrie, tentative que la défection de Gœrgey devait faire échouer. Redevenu simple citoyen, l'ex-dictateur se rendit auprès de sa mère, à Radna, et de là à Lugos. Dans ce dernier endroit il trouva les débris de l'armée vaincue à Temeswar, et comprit que c'en était fait de sa patrie. Bem, dont le courage survivait à l'espérance, lui offre de venir le rejoindre au milieu de son camp; mais Kossuth refuse. « Pour moi la guerre n'est pas un but, mais un moyen de sauver la patrie, écrit-il au général polonais; si je ne vois pas la possibilité de me rapprocher de ce but, je ne veux pas donner la main à la continuation de la guerre rien que pour la guerre. » Peu de temps après il apprit l'affaire de Vilagós. Ce fut alors qu'il se dirigea vers la frontière, et que, fuyant la vengeance de ceux qu'il avait combattus avec tant d'acharnement, il alla demander l'hospitalité à la Turquie (17 août). Avant de passer à l'étranger, il adressa ses adieux aux Hongrois dans un manifeste que nous voudrions pouvoir reproduire, ne fût-ce qu'à cause de sa haute valeur littéraire.

Retenu pendant quelque temps à Widdin et ensuite à Schoumla, Kossuth fut plus tard interné à Kutahïa (Asie Mineure), où sa femme, ses deux fils et sa fille le rejoignirent en février 1850. Au mois d'août de l'année suivante, grâce à l'intervention de l'Angleterre et des États-Unis, il se rendit à Southampton, où il débarqua le 17 octobre. Londres et beaucoup d'autres villes lui firent un accueil enthousiaste. En novembre 1851 il passa aux États-Unis pour y faire de la propagande en faveur de la Hongrie; ses discours eurent un grand retentissement et firent revivre l'intérêt pour la cause des Magyares, mais ne produisirent pas l'effet sur lequel il avait compté. Il retourna alors en Angleterre (juin 1852), où il réside encore aujourd'hui. Kossuth est pauvre, et gagne sa vie en faisant des cours publics (*public lectures*). Les Anglais admirent la pureté avec laquelle il parle leur langue. A l'occasion de la révolte de Milan, il a adressé une proclamation aux soldats hongrois. Durant la guerre contre la Russie, son intérêt aux affaires politiques s'est traduit en quelques discours remarquables, qui ont été publiés plusieurs fois : *Select Speeches of Kossuth, condensated and abridged with Kossuth's express sanction by F. W. Newman;* Londres, 1853, in-8°; — *Authentic Report of Kossuth's Speeches on the war in the East at Sheffield and Nottingham published by himself;* Londres, 1854, in-8°. Une édition allemande de ses œuvres choisies a paru à Leipzig, en 3 vol. sous le titre de *Gesammelte Werke* (1852-1855).

Rodolphe LINDAU.

Horn, *Louis Kossuth;* Leipzig, 1851, 1er vol. — Szemere, *L. Batthyani, Gœrgey und Kossuth;* Hambourg, 1852. — *Le National*, 1848 et 1849. — Le *Moniteur universel*, 1848-1849. — Madame de Bury, *Souvenirs et Récits des campagnes d'Autriche;* Paris, 1852. — *Kossuth von einem Ungarn;* Leipzig, 1854. — *Kossuth nach der Capitulation von Vilagos, seine Flucht nach der Türkei und sein Aufenthalt alldort;* Weimar, 1852. — *Kossuth in England. Beiträge zur Geschichte Zeit;* Grimma, 1852. — *Kossuth in England und seine Reden vor dem Britischen Volke;* Brunswick, 1851. — *Ungarn's politische Charactere;* Mayence, 1851. — Adlerstein, *Archiv des ungarischen Ministeriums;* Altenbourg, 1831, 3 vol. — Adlerstein, *Chronologisches Tagebuch der magyarischen Revolution;* Vienne, 1851, 3 vol. — *Correspondence relative to the affairs of Hungary;* Londres, 1847-1849. — Gœrgei, *Mein Leben und Wirken in Ungarn;* Leipzig, 1852, 2 vol. — Klapka, *Memoiren;* Leipzig, 1850. — Klapka, *Der Nationalkrieg in Ungarn und Siebenbürgen;* ibid., 1851, 2 vol. — Korn, *Neueste Chronik der Magyaren:* Hambourg, 1852, 2 vol. — Szemere, *Politische Charakterskizzen;* Hambourg, 1853. — Félix Martin, *Guerre de Hongrie en 1848 et 1949;* Nantes, 1850. — *Ludwif Kossuth, Dictator von Ungarn;* Mannheim, 1849. — O. Fódal, *Der Krieg in Ungarn:* Mannheim, 1849.

KOSTHA BEN LUCA, philosophe chrétien, originaire d'Héliopolis en Syrie, vivait vers l'an de l'hégire 250 (864 de J.-C.), sous les khalyfes abbassides Mothavakel, Mostanser, Mostain-Billah, Motaz, Mothadi-Billah et Mothamed-Billah. Aboulfarage place sa mort vers l'an de l'hégire 276 (890) et Casiri vers 250 (864). Isaac ben-Mahamad Almodim, qui nous apprend que la tombe de Kostha fut, comme celle des rois, recouverte d'un dôme, le met au-dessus des meilleurs écrivains pour la concision du style, l'énergie et la richesse des pensées. Kostha connaissait à fond l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique, la philosophie et la médecine. Au rapport de Casiri, il écrivait l'arabe avec beaucoup d'élégance, et se perfectionna dans la connaissance du grec pendant un voyage qu'il fit à Constantinople et dans l'Asie Mineure. Il rapporta de ce pélerinage littéraire et scientifique un grand nombre de manuscrits. A son retour en Syrie, il fut appelé à Bagdad pour traduire en arabe les ouvrages grecs des États musulmans. Il se retira ensuite dans l'Arménie, où il mourut. Kostha ben-Luca a composé un grand nombre d'ouvrages remarquables, parmi lesquels on doit citer : *Isagoge in Geometriam*, sous forme de dialogue; — *Isagoge in Astronomiam;* — *De Animæ et Spiritus Discrimine;* — *De Quatuor Qualitalibus*, lib. IV; — *De Speculis ustivis;* — *De Ponderibus et Mensuris;* — *De Politico Regimine*; — *De Morte inopinata;* — *De Alimentis*; — *De Alimentorum Ratione*; — *De Morborum Crisi*; — *De Ethio-*

pum Nigredine ejusque causa; — *De Musica*; *Isagoge in Dialecticam*; — *Descriptio Sphæræ Cœlestis*; — *Expositio Dogmatum græcorum philosophorum*; — *Difficultates quæ apud Euclidem occurrunt*; — *de Balneis*; — *Hortus Deliciarum, seu de chronologia liber*; — *Arithmeticæ Problemata*; — *De Græcorum Philosophorum Inventis et Sectis*; — *Liber apologeticus adversus Librum astrologi Aba Isæ de Mahometi apostolatu et Prophetia*. Les principaux ouvrages qu'il a traduits sont : un traité de l'auteur grec Costhus sur l'agriculture; mais la version de Kostha, suivant d'Herbelot, est moins estimée des érudits que celle de Sergius; — les commentaires d'*Alexandre d'Aphrodisie* sur les livres IV, V, VII et VIII d'Aristote *De Physica Auscultatione*; — un ouvrage d'Autolicus sur l'astronomie; — le *Barulcus* d'Héron d'Alexandrie, ouvrage dont la version arabe se trouve à la bibliothèque de Leyde, mais dont l'original grec n'existe plus; — les *Aphorismes d'Hippocrate*. Kostha ben-Luca, Vossius et Fabricius pensent que les *Aphorismes* ne sont que des extraits des écrits d'Hippocrate recueillis et mis en ordre par quelque médecin. F.-X. Tessier.

Casiri, *Biblioth. Arab.-Hispan.*, t. I, 324, 419, 420. — D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*, p. 975. — Gerardus Joannes Vosslus, lib. *De Philosophia*, p. 8. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, lib. II, 801.

KOSTROF (*Ermil-Ivanovitch*), poëte russe, né vers le milieu du siècle dernier, dans le gouvernement de Viatka, mort le 9 décembre 1796, était fils d'un paysan de la couronne. Du séminaire de sa province il entra dans l'université de Moscou, en sortit bachelier, et parvint au grade de secrétaire de province. Il a composé un grand nombre de pièces, réunies en deux volumes en 1802; mais c'est surtout dans la traduction qu'il a excellé. On lui doit en ce genre, auquel une littérature naissante est obligée d'abord de s'appliquer : *L'Ane d'Or* d'Apulée; Moscou, 1781; — *Les six premiers chants de l'Iliade*; Saint-Pétersbourg, 1787; — *Ossian*, etc. A. G.

Gretch, *Opit istorii rouskoi literatouri*.

KOSZEGJ. *Voy*. Giseke.

KOTA, général chinois, fut chargé par l'empereur Hiao-tsong de reconquérir le Tong-king, en 1075. Le prince de ce pays, Likienté, après avoir secoué le joug de la Chine, était entré à main armée dans les provinces de Kuang-tong et de Kuang-si, mettant tout à feu et à sang. Pour se venger d'un si sanglant outrage, l'empereur fit assembler une armée de 80,000 hommes sous les ordres du général Kota, et pria les rois du Camboge et de la Cochinchine d'envoyer quelques troupes pour faire diversion dans le Tong-king. Kota ne perdit point de temps; il se mit en marche. Arrivé sur les limites du Kuang-si et du Tong-king, il prit ses dispositions pour attaquer l'armée ennemie. La bataille fut livrée près du fleuve Fou-éang-kiang. Les Tonkinois furent taillés en pièces, et le fils de Likienté périt dans la mêlée. Kota ne profita pas de sa victoire. Il n'osa forcer le passage du fleuve. Voyant son armée décimée par les maladies, il se contenta de prendre la ville de Kuang-yven et quelques autres places. Lykienté demanda et obtint la paix. Il consentit à payer tribut à la Chine, rendit les prisonniers chinois et les villes de Kin-tchéou, Lien-tchéou et Nan-nin-fou, dont il s'était rendu maître. L'empereur, de son côté, fit grâce à Lykienté, et consentit à lui restituer les places du Tong-king prises par Kota. On régla en même temps les limites de ce royaume et de la Chine. Ainsi fut terminée l'expédition de Kota.

F.-X. T.

Abel Remusat, *Mélanges Asiatiques*, I. — La Bissachère, *Notice sur le Tongking*. — *Lettres édifiantes*, t. XVI.

KOTAÏBAH (*Ibn*), célèbre capitaine arabe, mort l'an de l'hégire 97 (716 de J.-C.). Fils de Mouslem-al-Bahely, il fut un des héros qui, par leurs exploits et leurs conquêtes, illustrèrent le khalifat de Walid Ier. Établi gouverneur du Khoraçan en 85 (704 de J.-C.), par le fameux Hedjadj, il entreprit la conquête des vastes contrées qui s'étendent de la Perse à la Chine, et qui étaient alors occupées par les Tartares, tributaires du Céleste Empire. Laissant un lieutenant à Mérou, sa capitale, il tente d'abord le passage du Djihoun (Oxus), à Bokhara, qu'il trouve en état de lui résister longtemps. Alors Kotaïbah use d'un stratagème; il laisse quelques troupes pour tromper l'ennemi, va secrètement soumettre les princes de Balk et de Thalecan, et traverse le Djihoun à Termed. Après être entré sans obstacle et sans perte dans le Mawarennahr, il s'empare de Saganian, et remporte en 87 (706), sur les Turcs, une victoire éclatante, qui le rend maître de Baïkend et de Bokhora. La perfidie des habitants de cette dernière ville, qui massacrent la garnison musulmane, attire sur eux la colère du vainqueur. Kotaïbah fait passer au fil de l'épée tous les hommes en état de porter les armes, réduit en esclavage les femmes et les enfants, et rentre dans son gouvernement avec un butin considérable. L'année suivante, 88 (707), une armée de 200,000 Turcs et Chinois, conduite par Teghaboun, neveu de l'empereur de la Chine, Tchong-tsong, étant venue attaquer le Khoraçan, Kotaïbah la défit et la mit en déroute complète. Mais pendant qu'il vole en Arménie au secours de Moslemah, frère du khalife Walid Ier, Naïzek, roi du Thalecan, profite de son éloignement pour tenter de recouvrer son indépendance. Ce généreux effort pour la liberté de sa patrie ne servit qu'à précipiter sa ruine. Kotaïbah, de retour, s'empara de la personne de Saüsek, et lui fit trancher la tête. Kech, Nakhebeh et plusieurs autres places importantes tombèrent au pouvoir du vainqueur. La Transoxane soumise, Kotaïbah envahit le Kharizme, l'an de l'hégire 92 (711), dans le même temps que Tarik arborait en Espagne le crois-

sant victorieux. Après une résistance énergique, le roi Djougham fut vaincu, et soumis à un tribut annuel de 2,000,000 de dinars et de 3,000 esclaves. L'année suivante, le khan des Turcs, Mangourek, assiégé dans Samarcande, conserva la vie et la couronne aux mêmes conditions. Kotaïbah revint à Mérou avec des richesses immenses. Dans une troisième campagne il franchit le Sihoun (Jaxarte), et il avait déjà pénétré jusqu'à Ferghanah et Tackend lorsque la mort d'Hedjadj et du khalife Walid le rappela dans le Khoraçan, en 715. Après avoir soutenu quelque temps les droits d'Abdel-Aziz, fils de Walid Ier, Kotaïbah fut obligé de reconnaître le khalife Soliman, oncle du jeune prince, en faveur duquel l'empire venait de se prononcer; et pour effacer, par l'éclat de ses victoires, le souvenir de sa première opposition, il poussa les conquêtes de l'islamisme jusqu'au Kachgar et même jusqu'à la Chine, si l'on en croit Aboulféda. Mais ici finit la gloire de Kotaïbah. La reste de sa vie ne fut plus qu'une rébellion continuelle, dont les bontés du khalyfe ne purent triompher qu'un instant. A la fin Kotaïbah s'étant révolté ouvertement, fut défait et mis en pièces. F.-X T.

Aboulféda, *Annales Moslemici.* — Khondemyr, *Khelassat al-Akhbar.* — Férichtal, *Histoire de l'élévation du pouvoir musulman dans l'Inde.* — Malcolm, *Hist. de la Perse.* — De Guignes, *Histoire des Huns.* — Pauthier, *Chine* (*Univers pittoresque*), p. 310.

KOTCHOUBÉI (*Vasili-Leontiévitch*), serviteur du tzar Pierre Ier, décapité à Borchtchagorka, le 14 juillet 1708. Descendant des khans de Crimée, il est célèbre dans les annales de la Petite-Russie par sa fidélité à Pierre Ier, qui ne lui valut que des tortures et la mort. Kotchoubéi crut devoir prévenir son souverain de la trahison que méditait Mazeppa. Occupé ailleurs, le tzar chargea ses ministres Golovkin et Chafirof d'instruire cette affaire; ceux-ci commencèrent à soumettre Kotchoubéi à la question, et lorsque la douleur força l'infortuné vieillard à rétracter sa dénonciation, ces juges, également faits pour tromper et être trompés, le renvoyèrent à Mazeppa, qui lui fit trancher la tête, non sans l'avoir préalablement flagellé. Bientôt après, le fameux hetman fut à son tour supplicié; Pierre Ier reconnut alors solennellement, mais un peu tard, l'intégrité de son vieux serviteur, fondateur illustre d'une des familles actuellement les plus considérables de l'empire russe. Pce A. G—N.

Histoire de la Petite Russie, par Bantich-Kamenski.

KOTCHOUBÉI (Le prince *Victor-Pavlovitch*), diplomate russe, arrière-petit-fils du précédent, né dans la Petite-Russie, en 1768, mort à Moscou, le 2 juin 1834. Il était ministre de l'impératrice Catherine à Constantinople. L'empereur Paul le nomma son vice-chancelier (1798), et l'éleva à la dignité de comte (1799). Ami particulier de l'empereur Alexandre, Kotchoubéi fut, sous son règne, à deux reprises ministre de l'intérieur, de 1802 à 1807 et en 1819. L'empereur Nicolas le plaça à la tête du conseil de l'empire (1827), le créa prince (1831) et chancelier deux mois avant sa mort. Le prince Victor Kotchoubéi a laissé quatre fils et une fille, la comtesse Alexandre Strogonof. Pce A. G.

Sbornik, *Kn. Dolgoroukago*, IV, 86. — *Slovar Bantich-Kamenskago.* — *L'Abeille du Nord*, 1854, n° 140. — *Avénement au trône de l'empereur Nicolas Ier* par le baron Korf; Paris, 1857.

KOTHB' ED-DYN. *Voy.* COTHB ED-DYN.

KOTHOUB ED-DYN AIBEK. *Voy.* COUTTOUB OUL-DIEN-AÏBECK.

KOTHOUZ (*Mahmoud-Saïf ed-Dyn Malek-Modhaffer*), troisième sultan d'Égypte de la dynastie des Mameluks Baharites, proclamé sultan le 17 dzoulcaada 657 (5 novembre 1259 de J. C.), mort le 17 dzoulcaada 658 (24 octobre 1260). Ce prince, que Guillaume de Tripoli appelle aussi *Melchenal* et *Saïf ed-Dyn Cocas*, était neveu par sa mère du brave et malheureux Djélal ed-Dyn, dernier sultan du Kharizme. Pris par les Tartares, vendu à Damas, puis conduit au Caire, il fut esclave d'Aïbek, premier sultan mamcluk. Il s'éleva au milieu des révolutions qui ensanglantèrent l'avénement des premiers souverains mameluks; et il était parvenu à la dignité d'émir quand on apprit que les Mogols, maîtres de Bagdad, avaient, sous la conduite d'Houlagou, pénétré en Syrie et menaçaient l'Égypte d'une prochaine irruption. Kothouz profite des troubles d'une minorité orageuse et de la terreur causée par l'approche des Tartares pour renverser le sultan Nour ed-Din-Ali, en octobre 1259, et le faire enfermer dans le sérail. Un mois après, 17 dzoulcaada 657 (5 nov. 1259), il est proclamé sultan d'Égypte. Pour justifier son usurpation, il représente aux émirs mécontents l'incapacité de Nour ed-Din, les dangers de la patrie, et la nécessité de mettre à la tête du gouvernement un homme capable de commander les armées. Cependant les Tartares s'étaient emparés de Damas, d'Alep et de plusieurs autres places importantes de la Syrie. Kothouz, après avoir enfermé à Damiette le sultan détrôné et son frère, et après avoir à grand'peine décidé les émirs à l'accompagner, marche à la rencontre des Mogols. Houlagou, contraint de partir pour l'Orient, avait laissé en Syrie deux généraux, Ketboga dans Alep et Béider à Damas. L'armée mogole et l'armée égyptienne se rencontrèrent près d'Aïn Djalout, le 25 ramadhan 658 (sept. 1260). Kothouz défit les Tartares, tua de sa propre main leur chef Ketboga et les poursuivit jusqu'à Béyssan, près du lac de Tibériade, où il acheva leur déroute. Cette défaite fit perdre aux Mogols leurs conquêtes en Syrie. Suivant Guillaume de Tripoli, après la victoire de Tibériade, l'émir Bibars aurait pressé le sultan de déclarer la guerre aux Francs et d'aller mettre le siége devant Saint-Jean-d'Acre. Kothouz aurait refusé, alléguant les traités conclus avec les chrétiens. Mais le prince égyptien s'aliéna surtout ce re-

doutable émir en le frustrant du gouvernement d'Alep, qu'il lui avait promis pour récompense de ses services. Le meurtrier du sultan Malek el-Moadam se vengea par la mort de Kothouz, qu'il assassina à la chasse, le 17 dzoulcaada 658 (24 octob. 1260). Encore tout couvert du sang de sa victime, Bibars se présente au vizir. Celui-ci demande qui a tué le sultan. « C'est moi ! » répond fièrement Bibars. « Régnez donc à sa place », dit aussitôt le vizir. F.-X. T.

Abouléda, *Abrégé de l'Histoire du Genre humain.* — Aboulmahassen, *Livre des Étoiles resplendissantes, relativement aux rois d'Égypte.* — Schafi, *Traité des Vertus secrètes de Bibars.* — Makrizi, *Traité de la Route qui mène à la connaissance des dynasties royales.* — Quatremère, *Histoire des Mameluks d'Égypte.* — Michaud. *Histoire des Croisades*, t. V.

KOTHROB (*Mohammed ben-Ahmed al-Massayer*), poëte arabe, né à Bassora, dans le deuxième siècle de l'hégire, mort en 206 (821 de J.-C.). Son amour de l'étude, son ardeur à chercher et à poursuivre tout ce qui pouvait orner son esprit, la turbulence et l'activité de son caractère le firent surnommer *Kothrob*, qui se dit en arabe des esprits follets et de ces insectes qu'on voit toujours en mouvement à la surface de l'eau. Il eut pour maître Sybouyeh, l'un des plus célèbres grammairiens arabes. On a de Kothrob un poëme intitulé *Almotsalels*, que l'on trouve à la Bibliothèque impériale, et dont Golius s'est servi dans son dictionnaire arabe-latin. Dans chaque vers l'auteur emploie un mot arabe susceptible, suivant la prononciation, de trois significations différentes ; — *Ossoul al-addhah*, ou racines des mots qui ont deux acceptions contraires. F.-X. T.

Macrizi, *Chrestomathie Arabe.* — Abouléda, *Annales Moslesmi.*

KOTHUAL (*Yousouph*), général kharizmien, mort en 1072. Après avoir terminé glorieusement la conquête de la Géorgie, Alp-Arslan se dirigeait vers le Turkestan, à la tête d'une armée de 200,000 cavaliers, lorsqu'il s'arrêta à faire le siége de la forteresse de Barzem, que commandait Kothual. C'était un homme intrépide : il opposa à l'ennemi une résistance héroïque pendant plusieurs jours. Mais il fallut céder au nombre, et la place tomba au pouvoir des Turcs. Kothual fut pris, conduit devant le sultan, et condamné à être écartelé vif. Alors, dans l'accès du désespoir, il tira un poignard, et s'avança pour frapper Alp-Arslan. Ce prince, confiant dans son adresse à tirer de l'arc, défendit de l'arrêter, et voulut lui-même lui lancer une flèche. Mais il manqua son coup, et Kothual, transporté de fureur lui plongea son poignard dans le sein, et tomba lui-même percé de mille coups, en 1072. F.-X. T.

Lacroix, *An. Orient.*, partie I. — Brosset, *Histoire de Géorgie.* — De Guignes, *Histoire des Huns*, t. III.

KOTLUK-TURKHAM-AGA, princesse mongole, morte l'an de l'égire 785 (1383 de J.-C.). Sœur de Tamerlan, elle lui fut d'un grand secours dans l'administration de ses vastes États, le rendit clément envers les vaincus, et releva son courage dans l'adversité. En 1381, Tamerlan, inconsolable de la perte de sa fille unique, Akia Beghi, laissait l'ennemi battre ses généraux et envahir ses provinces. Kotluk fortifia l'âme du conquérant, en l'engageant à assurer, par de nouvelles victoires, la tranquillité de ses sujets et la prospérité de son empire. Tamerlan perdit en 1383 sa femme Dilchnd-Aga et sa sœur Kotluk. Cette dernière princesse était aimée des peuples, à cause de sa bonté et de sa libéralité. Elle fonda des hôpitaux, des monastères, des collèges et plusieurs autres monuments d'utilité publique. Elle s'efforçait de réparer les maux causés par l'ambition de son frère. C'était l'ange de la paix à côté de l'ange de la destruction. F.-X. T.

Hammer, *Histoire des Mogols.* — De Guignes, *Histoire des Huns*, liv. V, p. 9, 16, 18.

KO-TSONG-TAO, célèbre ministre chinois, mort en 926, prépara et conserva le trône au prince de Tcin, qui fonda la dynastie des Héoutang, et prit, à son avénement, le nom de Tchouang-tsong (923). Pour résister aux Léang, alors les ennemis les plus redoutables de la nouvelle dynastie, Ko-tsong-tao, nommé premier ministre, conseilla à l'empereur de bâtir un fort près de Po-tchéou, et par son habileté et son courage protégea la ville et les travailleurs contre les attaques réitérées du général Ouang-yen-tchang, le plus grand homme de guerre qu'il y eût alors en Chine. Apprenant que la ville de Taléang, où résidait Moti, empereur de la dynastie des Léang, était dépourvue de troupes, il dit à Tchuang-tsong : « Le *Tien* nous livre Taléang, puisqu'elle est sans défense : devez-vous hésiter de vous en rendre maître ? » La ville fut prise, et la mort de Moti acheva la ruine de sa famille, en 924. L'empereur, par reconnaissance, offrit le gouvernement de Taléang à Ko-tsong-tao, qui le refusa. La sécurité dont Tchuang-tsong était redevable à Ko-tsong-tao prépara la chute de ce ministre. N'ayant plus d'ennemis à craindre, l'empereur s'entoura de musiciens et d'histrions, et se montra moins disposé à suivre les conseils de Ko-tsong-tao. C'est ainsi que, malgré ce ministre, il disposa d'un des meilleurs gouvernements en faveur d'un comédien, et fit construire à Tchang-ngan un édifice somptueux, véritable insulte à la misère publique. Pour perdre le premier ministre, il ne manquait plus aux nouveaux favoris de Tchuang-tsong qu'une occasion, qui ne tarda pas à se présenter. Envoyé avec Likiki, prince de Ouéi et fils de l'empereur, pour étouffer la rébellion des princes de Chou et de Ou, qui refusaient de reconnaître l'autorité de Tchouang-tsong, Ko-tsong-tao termina en soixante-dix jours la conquête de cette principauté (925). Mais de nouvelles révolutions l'ayant forcé de prolonger son séjour dans ce pays, les eunuques du palais se servirent de ce prétexte pour l'accuser auprès de l'empereur d'ambition et d'indépendance. Ko-tsong-tao et ses enfants fu-

rent mis à mort. Cette exécution exaspéra l'armée, et causa plusieurs révoltes, qui finirent par détrôner Tchuang-tsong. F.-X. TESSIER.

Tchu-hi, *Thouang-kian-kang-mou.* — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, tom. VII. — Les missionnaires de Pékin, *Mémoires concernant les Chinois.* — Grosier, *Description générale de la Chine.*

KOTTER (*Christophe*), visionnaire allemand, né en 1585, à Sprottau (Silésie), mort en 1647, en Lusace. Ses visions commencèrent en 1616, bientôt suivies d'extases et de songes prophétiques. Il acquit une telle réputation que plusieurs princes l'attirèrent à leur cour. Comme la plupart de ses prédictions n'annonçaient que des malheurs pour la maison d'Autriche, on se saisit de sa personne, on l'exposa au pilori et on le bannit du pays comme un imposteur séditieux. Il se rendit fort suspect d'avoir été l'instrument des partis politiques. Ses prophéties, démenties par les événements, furent publiées par Comenius, sous le titre : *Lux in tenebris;* Amsterdam, 1657 : ce livre, dont un *Epitome* parut en 1660, contient aussi des révélations de Christine Poniatovia et de Nicolas Drabicius. P. L—Y.

Bayle, *Dict. Hist. et Critique.* — Jöcher, *Gelehrten-Lexikon.*

KOTWA. *Voy.* CTIBOR (*Jean*).

KOTZEBUE (*Auguste-Frédéric-Ferdinand* DE), le plus fécond des auteurs dramatiques allemands, né à Weimar, le 3 mai 1761, tué à Mannheim, par l'étudiant Charles Sand, le 23 mars 1819. Enfant précoce, il manifesta dès l'âge de six ans sa vocation littéraire par de petits essais poétiques. Ces dispositions se développèrent au gymnase de sa ville natale, sous la direction du professeur Musæus, et à l'âge de seize ans il se rendit à l'université de Iéna pour y étudier le droit. Une de ses sœurs étant mariée à Duisbourg, Kotzebue passa quelque temps à l'université de cette ville; mais en 1779 il revint à Iéna. Quoiqu'il y suivît ses cours avec assiduité, il ne négligea point les belles-lettres, et composa plusieurs pièces dramatiques, qui furent représentées à Iéna sur un théâtre d'amateurs et très-favorablement accueillies. Ces premiers succès exercèrent une grande influence sur la direction que prit dans la suite le talent littéraire de Kotzebue. Rentré au sein de sa famille avec le titre d'avocat, il ne se borna pas à l'exercice de la jurisprudence : il commença dès cette époque la publication de cette série d'ouvrages qui, au bout de trente ans, l'ont fait assimiler à Hans Sachs, le plus fécond des écrivains germaniques.

En 1781, l'ambassadeur de la cour de Prusse en Russie, le comte de Gœrtz, procura à Kotzebue une place de secrétaire auprès du baron Bawr, gouverneur général de Saint-Pétersbourg, lequel, étant chargé entre autres de la direction du théâtre allemand, ouvrit à Kotzebue un cercle d'activité conforme à ses goûts. Le baron Bawr mourut en 1783; mais, par son testament, il avait recommandé son secrétaire à l'impératrice Catherine II, qui le nomma d'abord conseiller titulaire, lui donna ensuite la place d'assesseur au tribunal d'appel de Revel, et lui conféra enfin, après l'avoir élevé à la dignité de président de justice du gouvernement de l'Estonie, des titres de noblesse. Kotzebue écrivit à cette occasion son livre sur la noblesse : *Vom Adel* (Leipzig, 1792, in-8°), qui ne parut qu'une palinodie en contradiction formelle avec les opinions que l'auteur avait professées jusque alors, et qui fut une preuve non équivoque de son peu de sincérité et de la versatilité de ses principes.

En 1790, Kotzebue fit un voyage aux eaux de Pyrmont, et pendant cette tournée il publia un livre qui eut les plus fâcheuses conséquences pour sa réputation (1). Cette affaire eut trop d'éclat pour que nous puissions la passer sous silence : Des relations de confiance et d'amitié s'étaient établies, vers 1790, entre les savants et les gens de lettres les plus distingués de l'Allemagne. Lessing avait fondé ces relations, et Gœthe en avait fixé le centre à Weimar. On y remarquait surtout Schiller, Herder, Musæus, Bahrdt, les deux frères Schlegel, etc. Soit que les connaissances de Kotzebue parussent trop superficielles à ces écrivains, soit que ses doctrines ne fussent pas assez conformes aux leurs, soit, enfin, qu'ils éprouvassent de la répugnance pour le caractère d'un homme accoutumé à sacrifier ses affections et les convenances au plaisir de dire un bon mot et de faire briller son esprit, ils refusèrent absolument de l'admettre dans leur intimité. Blessé de cette exclusion, et jaloux de la renommée de Gœthe et de la supériorité du cercle de ses amis, Kotzebue ne songea qu'à se venger de ceux dont il se voyait repoussé. Il publia en conséquence, sous le nom de baron de Knigge, l'ouvrage intitulé : *Doctor Bahrdt mit der eisernen Stirn* (Le docteur Bahrdt au front d'airain), Graiz, 1790, dans lequel toutes les illustrations littéraires de l'Allemagne furent attaquées de la manière la plus injurieuse. Ce livre souleva l'indignation générale. L'auteur supposé perdit, malgré ses dénégations, l'emploi qu'il exerçait dans le gouvernement de Hanovre, et le vrai coupable, ayant été découvert, fut forcé à se rétracter dans les feuilles publiques de la manière la plus humiliante.

Après la mort de sa femme, fille du général-lieutenant d'Essen, Kotzebue fit un premier voyage à Paris. Il publia à ce sujet, et malgré l'accueil flatteur qu'il avait reçu de la part des écrivains français, une relation passablement scandaleuse, intitulée : *Meine Flucht nach Paris im Jahre* 1790 (Ma fuite à Paris, dans l'an-

(1) La biographie Rabbe commet plusieurs erreurs chronologiques dans son article sur Kotzebue. Elle dit, entre autres, que Kotzebue publia son fameux libelle après son retour à Weimar (1802), tandis qu'il parut déjà en 1790. Kotzebue recommença en effet à Weimar sa polémique contre les grands écrivains de l'Allemagne; mais à cette époque sa réputation comme libelliste était déjà faite.

née 1790). En 1795 il s'établit dans la belle propriété de *Friedenthal* (Vallée de la Paix), à huit lieues de Nerva. Là il se livra tout entier à des travaux littéraires, et écrivit entre autres vingt drames, réunis en partie dans l'ouvrage : *Die juengsten Kinder meiner Laune* (Les derniers-nés de mon caprice); Leipzig, 1796, 6 vol. Sa retraite, toutefois, ne dura que trois ans, et en 1798 il en sortit pour remplacer à Vienne Alxinger dans sa place de poëte du théâtre de la cour. Des désagréments qu'il eut à subir dans l'exercice de cet emploi le déterminèrent à s'en démettre au bout de deux ans. Il obtint une pension de 1,000 florins, et se retira à Weimar.

Voulant plus tard retourner à Saint-Pétersbourg, où il avait laissé ses deux fils, Kotzebue partit pour la Russie, mais à la frontière de la Courlande il fut arrêté, et sur-le-champ expédié en Sibérie, sans qu'on lui fît connaître les motifs de cette rigueur. On a dit depuis qu'il était soupçonné d'être l'auteur de quelques pamphlets dirigés contre la personne de Paul Ier. Il a décrit lui-même ses angoisses et les incidents de son voyage dans un livre un peu romanesque, et qui a pour titre : *Das merkwuerdigste Jahr meines Lebens* (L'année la plus remarquable de ma vie); Berlin, 1801; 3e édition, 1803. Girard de Propiac en a publié une traduction française (Paris, 1802, 2 vol. in-8°). Kotzebue dut son prompt rappel à une de ses pièces de théâtre : *Der Leibkutscher Peter des Grossen* (Le Cocher de Pierre le Grand), qui n'était qu'un panégyrique indirect de Paul Ier. Krasnopulski ayant traduit ce petit drame en russe, le manuscrit tomba sous les yeux du czar, qui en fut si charmé, que non-seulement il rétracta à l'instant l'ordre de l'exil de Kotzebue, mais lui fit don du domaine de Wokrokull en Livonie, lui confia la direction du théâtre allemand, et l'honora du titre de conseiller aulique. Paul Ier périt peu de temps après, et Kotzebue, étant privé de son protecteur, demanda avec instance son congé pour retourner en Allemagne. Il s'établit d'abord à Weimar; mais sa vanité y souffrait trop du voisinage de Gœthe, qui continuait à le traiter du haut de sa grandeur. Il se rendit donc à Iéna, et de là à Berlin, où il fut reçu parmi les membres de l'Académie royale, et entreprit, en commun avec Merckel, la publication du journal *Der Freimuethige* (Le Franc-Parleur). Il s'y abandonna sans réserve à son ressentiment et à sa haine contre les grands écrivains de l'Allemagne; mais sans principes fixes, sans un système littéraire arrêté, n'opposant qu'une érudition superficielle au savoir réel de ses adversaires, et des paradoxes plus ou moins spirituels à leurs théories fermement établies, il ne recueillit d'autre fruit de sa polémique que le triste plaisir d'amuser par ses sarcasmes la malignité publique.

Depuis 1802 jusqu'en 1806 Kotzebue entreprit de fréquents voyages. Il visita la Livonie, l'Italie et la France, et publia à ce sujet les ouvrages : *Erinnerungen von einer Reise aus Liefland nach Rom und Neapel* (Souvenirs d'un Voyage en Livonie, à Rome et à Naples), Berlin, 1805, 3 vol., et *Erinnerungen aus Paris im Jahre* 1804 (Souvenirs de Paris en 1804), Berlin, 1805, 2 vol. Ces deux livres ont été traduits en français par Gilbert de Pixérécourt (Paris, 1806, 4 vol., Paris, 1805, 2 vol.). Ils sont assez amusants, quoique pleins d'observations superficielles, d'anecdotes hasardées, de jugements irréfléchis et de remarques désobligeantes sur les gens de lettres les plus distingués, qui cependant avaient accueilli Kotzebue avec empressement et bienveillance.

En 1806 Kotzebue se rendit à Kœnigsberg, pour explorer les archives de cette ville. Il en publia les résultats dans : *Preussens æltere Geschichte* (Histoire ancienne de la Prusse); Riga, 1808-1809, 4 vol. : ouvrage qui a le mérite de renfermer un grand nombre de documents authentiques. A la fin de l'année 1806, après la bataille de Iéna, Kotzebue se réfugia en Russie, où il s'occupa surtout de la rédaction des deux revues *Die Biene* (L'Abeille), Leipzig et Kœnigsberg, 1808-1810, 3 vol., et *Die Grille* (Le Grillon), Kœnigsberg, 1811-1812, 2 vol., dans lesquelles il attaquait l'empereur Napoléon et les Français toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. Il acquit ainsi une certaine importance politique, et lorsque, en 1813, le grand mouvement anti-français éclata en Europe, il fut nommé par le czar conseiller d'État et attaché au quartier général de l'armée russe en qualité d'écrivain politique. On lui attribue la plupart des manifestes diplomatiques sortis à cette époque du cabinet de Saint-Pétersbourg et dirigés contre la France. Il excita aussi dans plusieurs écrits ses compatriotes à secouer le joug de l'étranger; mais il était déjà tellement discrédité dans l'opinion publique que ces appels mêmes ne lui valurent aucune popularité.

En 1814 Kotzebue fut nommé consul général de Russie dans les États prussiens à la résidence de Kœnigsberg. Il resta dans cette ville deux ans, fut ensuite rappelé à Saint-Pétersbourg pour être attaché au département des affaires étrangères, et reçut enfin, en 1817, avec un traitement annuel de 15,000 roubles, une mission à la fois politique et littéraire : l'empereur Alexandre le chargeait de lui rendre compte de l'état de la littérature et de l'opinion publique dans les différentes parties de la Confédération Germanique. C'était l'époque où, après avoir rétabli la nationalité allemande et donné à leurs souverains des preuves héroïques de dévouement, les peuples demandaient l'accomplissement des promesses faites au moment du danger. Kotzebue, résidant tour à tour à Weimar et à Mannheim, s'empressait de signaler au czar ce mouvement généreux sous l'aspect le plus menaçant; il lui peignit les écrivains qui représentaient l'opinion

publique comme des hommes éminemment dangereux, et poursuivait de ses railleries et de ses sarcasmes la jeunesse des universités et les sociétés qu'elle venait de former (*Burschenschaften, Tugendbund*). En général, il essayait d'ériger en principe que les peuples, maintenus sous la tutelle de leurs princes, n'avaient aucun droit à des gouvernements représentatifs, ni au libre consentement de l'impôt, ni à la liberté de la presse, en un mot à aucune institution libérale. Un cri général d'indignation s'éleva contre ce langage; et quand Louis Wieland, dans *L'Ami du Peuple,* eut fait connaître la correspondance de Kotzebue avec le czar, l'animadversion fut au comble. Un jeune enthousiaste, Charles-Louis Sand, se rendit le 23 mars à Mannheim dans l'intention de délivrer l'Allemagne de l'écrivain qu'il considérait, dans son fanatisme exalté, comme un ennemi déclaré de la raison, de la justice, de la patrie et de la liberté. Il se présenta une première fois chez Kotzebue à onze heures du matin; mais il ne fut pas reçu à cette heure. Revenu dans l'après-midi, à quatre heures, il vit Kotzebue, et échangea quelques paroles avec lui; puis il lui enfonça un poignard dans la poitrine en s'écriant : « Voilà pour toi, traître à la patrie! »

Ainsi périt un homme qui, s'il avait joint à des talents vraiment remarquables quelques sentiments de loyauté, aurait pu devenir une des illustrations de son pays. Mais la servilité de son caractère avait terni sa réputation au point que sa mort tragique même ne put le réhabiliter dans l'esprit de ses compatriotes. Quant à Charles Sand, après avoir exécuté son projet, avec la tranquillité d'un homme qui remplit un devoir, il sortit lentement de la maison de sa victime, se mit à genoux dans la rue en criant : « Vive ma patrie allemande! Grâces soient rendues à Dieu pour m'avoir accordé la victoire! » Puis il se donna plusieurs coups de poignard dans le sein gauche. Arrêté et conduit à l'hôpital, il se rétablit assez pour être jugé par une commission spéciale, qui le condamna à la peine de mort. Il subit son supplice avec dignité, sans avouer qu'il avait eu des complices. Cet événement eut des suites graves, et fut la cause de la surveillance sévère dont devinrent l'objet les universités allemandes.

Kotzebue est un des écrivains les plus féconds de l'Allemagne, et a été longtemps le favori du public. Sans figurer parmi les grands écrivains, il brille du moins au second rang. Il s'est exercé à peu près dans tous les genres, excepté dans le genre épique. C'est son théâtre qui comprend la partie la plus nombreuse et la plus estimable de ses écrits. Un grand nombre de ses pièces ont été traduites dans toutes les langues de l'Europe et ont paru sur la scène de toutes les nations. « Aucune des comédies de Kotzebue n'est précisément de mœurs, de caractère ou d'intrigue, mais toutes participent plus ou moins de ces trois genres. Toutefois, trop souvent la peinture des mœurs est vague, les caractères manquent de profondeur, et l'on voudrait l'intrigue moins faiblement ourdie. Le tissu de ses drames et de ses tragédies est en général plus travaillé et plus solide; mais la plupart de ses pièces de ce genre ne diffèrent de ses comédies que par le but, qui dans celles-là est de faire pleurer, et dans celles-ci de faire rire; d'ailleurs, elles se ressemblent par les formes et le langage (1). » En somme, on peut dire des œuvres de Kotzebue ce qu'on a dit de leur auteur, qu'il n'a jamais eu d'autre but que celui de plaire et de réussir; et pour y parvenir il n'a pas craint de faire des concessions indignes d'un homme qui se respecte. Égoïste, il savait flatter et plaire, mais non corriger; vaniteux, il se servait d'armes souvent indignes contre ceux qui l'avaient offensé; envieux, il avait en haine toute réputation littéraire. En conscience, nous ne trouvons qu'une chose de vraiment respectable en lui, c'est son application infatigable au travail.

Mme de Staël, qui a visité l'Allemagne à une époque où le nom de Kotzebue brillait de tout son éclat, dit de lui : « Les ouvrages dramatiques de Kotzebue sont traduits dans plusieurs langues. Il serait donc superflu de s'occuper à les faire connaître. Je dirai seulement qu'aucun juge impartial ne peut lui refuser une intelligence parfaite des effets du théâtre : *Les deux Frères*, *Misanthropie et Repentir*, *Les Hussites*, *Les Croisés*, *Hugo Grotius*, *Jeanne de Monfaucon*, *La Mort de Rolla*, etc., excitent l'intérêt le plus vif partout où ces pièces ont été jouées. Toutefois, il faut avouer que Kotzebue ne sait donner à ses personnages ni la couleur des siècles dans lesquels ils ont vécu, ni les traits nationaux, ni le caractère que l'histoire leur assigne. Ces personnages, à quelque pays, à quelque siècle qu'ils appartiennent, se montrent toujours contemporains et compatriotes; ils ont les mêmes opinions philosophiques, les mêmes mœurs modernes, et, soit qu'il s'agisse d'un homme de nos jours ou de la fille du Soleil, l'on ne voit jamais dans ces pièces qu'un tableau naturel et pathétique du temps présent. Si le talent théâtral de Kotzebue, unique en Allemagne, pouvait être réuni avec le don de peindre les caractères tels que l'histoire nous les transmet, et si son style poétique s'élevait à la hauteur des situations dont il est l'ingénieux inventeur, le succès de ses pièces serait aussi durable qu'il est brillant..... Dans les comédies dont Kotzebue est l'inventeur, il porte en général le même talent que dans ses drames, la connaissance du théâtre et l'imagination qui fait trouver des situations frappantes. »

Les principaux ouvrages de Kotzebue, outre ceux que nous avons déjà cités, sont : *Jeh, eine*

(1) Vincent Saint-Laurent, *Notice sur Kotzebue.*

Geschichte in Fragmenten (Moi, une histoire en fragments); Eisenach, 1781; — *Erzaehlungen nebst einigen lyrischen Gedichten* (Contes et Poésies lyriques); Leipzig, 1781; — *Er und Sie, vier romantische Gedichte* (Lui et Elle, quatre poëmes romantiques); Eisenach, 1784; — *Leiden der Ortenbergischen Familie* (Malheurs de la famille Ortenberg); Leipzig, 2e édit., 1785; traduction française, Paris, 1801, 3 vol.; — *Schriften fuer Geist und Herz* (Écrits pour l'esprit et le cœur); Leipzig, 1786, 4 vol.; — *Die gefaehrliche Wette* (La Gageure dangereuse), roman; Leipzig, 1790; traduction française, Paris, 1798 et Metz, 1830; — *Die Geschichte meines Vaters* (Les Aventures de mon Père); Revel, 1788; traduction française, Paris, 1799, in-12; — *Fragmente ueber Recensentenunfug* (Des Défauts et Désordres de la critique littéraire); Leipzig, 1797; — *Mein Aufenthalt in Wien* (Mon Séjour à Vienne); Leipzig, 1799; — *Johanne und Wilhelm* (Jeanne et Guillaume, ou l'amour éprouvé); traduction française, Paris, 1802, 3 vol.; Paris, 1821, 2 vol.; — *Kleine Romane, Erzaehlungen, Anecdoten, Miscellen* (Romans, Contes, Anecdotes et Mélanges); Leipzig, 1805-1809, 6 vol.; traduction française, Paris, 1809, 4 vol. in-12; — *Clios Blumenkoerbchen* (La Corbeille de Fleurs de Clio); Darmstadt, 1810-1814, 3 vol.; — *Geschichte Kaiser Ludwig des Vierten* (Histoire de l'empereur Louis IV); Leipzig, 1812; — *Geschichten fuer meine Soehne* (Contes à mes fils); Tubingue, 1812, et Kœnigsberg, 1811-1812, 2 vol.; traduction française, Paris, 1818, 2 vol. in-12; — *Der Würgengel* (L'Ange de la Mort); Reval, 1813; — *Politische Flugblaetter* (Feuilles politiques); Kœnigsberg, 1814-1815, 2 vol.; — *Leontine, ein Roman* (Léontine de Bloudheim); Riga, 1808, 2 vol.; traduction française, Paris, 1808, 3 vol.; — *Philibert, oder die Verhaeltnisse* (Philibert, ou les Rapports de la société); Kœnigsberg, 1809; traduction française, sous le titre : *Philibert, ou les amis d'enfance;* Paris, 1810; — *Geschichte des deutschen Reichs von dessen Ursprung bis zu dessen Untergange* (Histoire de l'Empire Germanique, depuis son origine jusqu'à sa chute); Leipzig, 1814-1832, 4 vol.; — *Gedichte* (Poésies); Vienne, 1818, 2 vol.; — *Switrigail, ein Beitrag zu den Geschichten von Litthauen, Russland, Polen und Preussen* (Switrigail, étude pour servir à l'histoire de la Lithuanie, de la Russie, de la Pologne et de la Prusse); Leipzig, 1820; — *Almanach der Chroniken fuer* 1804 (Almanach des chroniques pour l'année 1804); Leipzig, 1830.

Parmi les drames et comédies de Kotzebue nous citerons de préférence ceux qui ont été traduits en français. Ce sont d'ailleurs, sauf quelques additions, les meilleurs : *Der Eremit auf Fermentera* (L'Hermite de Fermentera), drame en deux actes, 3e édit.; Leipzig, 1800; — *Der Taubstumme oder der Abbé de l'Épée* (Le Sourd-Muet, ou l'abbé de l'Épée), drame historique en cinq actes; Leipzig, 1800; — *Die Witt We und das Reitpferd* (La Veuve et le Cheval de selle), bagatelle dramatique; ibid., 1796; — *Adelheid von Wulfingen, ein Denkmal der Barbarei des dreizehnten Jahrhunderts* (Adelheid de Wulfingen, un monument de la barbarie du treizième siècle), tragédie en trois actes; Leipzig, 3e édit., 1792; — *Die Stricknadeln* (Les Aiguilles à tricoter), drame en quatre actes, traduit en français par Mme Maulay, Vevay, 1827; — *Der Verlaeumder* (Le Calomniateur), drame en quatre actes, traduit en français par Tranchant de Laverne; Paris, 1802, in-8°; — *C'était moi!* comédie en un acte, texte français; Paris, 1807; — *Der weibliche Jacobinerklub* (Le Club Jacobin, ou l'amour de la patrie), comédie traduite en français par Mme Polier; Paris, 1792; — *La Contribution de guerre*, comédie traduite en français; Paris, 1807; — *Les deux Frères*, comédie en quatre actes traduite en français par Weiss, Jauffret et Patrat; Paris, 1801; — *Les deux Hermites, ou la confidence*, comédie traduite en français par Delectre, Poireau et Constant; Paris, 1813; — *Die Indianer in England* (Les Indiens en Angleterre), comédie en trois actes, traduite en français par Boursay; Bruxelles, 1792; — *Kosmouk oder die Indier in Marseille* (Kosmouk, ou les Indiens à Marseille), comédie en trois actes, traduite en français par Perrin et Ribié; Paris, 1801; — *Le Mari d'autrefois*, comédie en trois actes, traduite en français; Paris, 1807; — *Le Mari hermite*, comédie en un acte, traduite en français; Paris, 1807; — *Le Mensonge généreux*, drame en un acte, traduit en français par Bock; Metz et Paris, 1800; — *Octavie*, tragédie en cinq actes, traduite en français par l'abbé Kentzinger; Vienne, 1803; — *L'Officier suédois*, comédie en trois actes, traduite en français par Bilderbeck; Paris, 1807; — *Les Parents, ou la ville et le village*, comédie en trois actes, traduite en français; Paris, 1807; — *La petite Bohémienne*, mélodrame comique, en trois actes, traduit en français par Caigniez; Paris, 1816; — *La petite Valérie*, drame en un acte, traduit en français; Paris, 1823; — *Le Propriétaire à la porte*, comédie en un acte, traduite en français; Paris, 1824; — *La Servante justifiée*, comédie en un acte, traduite en français par Brazier, Carmouche et J. de Lasalle; Paris, 1822; — *Les Deux Klingsberg, ou avis aux vieillards*, comédie en cinq actes, traduite en français; Paris, 1807; — *Le Droit de naufrage, ou la méprise d'un avare*, comédie en un acte, traduite en français; Paris, 1807; — *Elina et Natalie, ou les Hongrois*, drame en trois actes, traduit en français par Pointe; Paris, 1802; — *L'Épigramme, ou les dangers de la satire*, comédie en quatre actes, traduite en français; Paris, 1806; — *L'État*

restitué, ou le comte de Bourgogne, drame historique en quatre actes, traduit en français par G. Desherbiers; Paris, 1814; — *Hugo Grotius*, fait historique en trois actes, traduit en français; Paris, 1805; — *Menschenhass und Reue* (Misanthropie et Repentir), drame en cinq actes : cet ouvrage, un des plus célèbres de Kotzebue, a été traduit plusieurs fois en français : par Fauvelet de Bourienne, Varsovie, 1792; par Rigaud, Paris, 1799; par Weiss, Paris, 1799; par Borsay, Paris, 1799, 1819, 1823; — *Valérien, ou le jeune aveugle*, drame en deux actes, traduit en français par Nisas et Sauvage; Paris, 1823; — *Le vieux Général*, comédie en deux actes, trad. en français par Desvergers; Paris, 1828; — *Édouard en Écosse, ou la nuit d'un fugitif*, drame historique, trad. en français par Siebert; Thiel, 1830; — *La petite Ville allemande*, comédie en quatre actes, trad. en français par Lebas et Regnier; Paris, 1840. On possède deux éditions des œuvres dramatiques complètes de Kotzebue: *Saemmtliche dramatische Werke;* Leipzig, 1797-1823, 28 vol.; et Leipzig, 1827-1829, 44 vol.; — quelques-uns de ses écrits en prose ont été réunis sous le titre : *Kleine gesammelte Schriften* (Mélanges), Leipzig, 1792-1794, et sous celui de *Neue gesammelte Schriften* (Nouveau Recueil de Mélanges), Kœnigsberg, 1808-1810. Les écrits posthumes de Kotzebue ont été publiés par Knorring : *Hinterlassene Papiere;* Leipzig, 1821.

Rudolph LINDAU.

Kotzebues vollstaendige Biographie, oder Leben, Thaten, Schicksale und trauriges Ende des grossen deutschen Dichters nebst Beurtheilung seiner Schriften; Leipzig, 1820. — Cramer, *Kotzebues Leben;* Leipzig, 1820. — *Kotzebue's ausfuehrliche Lebensbeschreibung aus seinen eignen Schriften dargestellt und bis zu seinem Tode fortgefuehrt;* Cologne, 1819. — *Kotzebue's literarisches und politisches Wirken;* Tobolsk, 1819. — *Kotzebue's Tod;* Dresde, 1819. — *Kotzebue, sein Leben Wirken und trauriges Ende;* Francfort, 1819. — *Kotzebue, Skizze seines Lebens und Wirkens;* Leipzig, 1819. — Doering, *Kotzebue's Leben;* Weimar, 1830. — La Motte, Fouqué, *Der Mord A. v. Kotzebue's;* Berlin, 1820; — Geiser, *A. v. Kotzebue als Knabe, Jüngling, Mann Schriftsteller und Exulant;* Breslau, 1803. — Hundt-Radowsky, *A. v Kotzebue's Ermordung;* Berlin, 1819. — *Vollstaendige Uebersicht der gegen Sand gefuehrten Untersuchung;* Stuttgard, 1820. — *Actenstucke uns dem Untersuchungsprocesse gegen Sand, nebst andern Materialien zur Beurtheilung desselben und August von Kotzebue's;* Leipzig, 1821. — *Acht Beitræge zur Geschichte Aug. v. Kotzebue's und Sands;* Leipzig, 1821.

KOTZEBUE (*Otton* DE), navigateur russe, fils du précédent, né vers 1787, à Revel (Russie), où il est mort, le 13 février 1846. Il étudiait à l'école des cadets de Saint-Pétersbourg, lorsque le capitaine Krusenstern (*voy.* ce nom) le prit pour secrétaire, et l'emmena, en cette qualité, dans le voyage qu'il exécuta de 1803 à 1806. Kotzebue, devenu lieutenant, obtint le commandement de l'expédition entreprise à l'instigation et aux frais du comte de Roumiantsoff. Un brick neuf, le *Rurick*, monté par vingt-sept hommes d'équipage seulement, fut placé sous ses ordres, avec la mission principale de chercher un passage à travers l'océan Glacial, et d'explorer ensuite les parties les moins fréquentées de l'Océanie. Parti de Kronstadt le 30 juillet 1815, le *Rurick*, après deux relâches à Copenhague et à Plymouth, reprit sa route, et à la suite d'une navigation signalée par de grands dangers, lors du passage du cap Horn, il parvint, le 16 avril 1816, à l'île *Choontenove* (l'île des *Chiens*), que Kotzebue nomma *Douteuse*, en raison de la différence considérable de latitude assignée par les précédents navigateurs, et celle qui résultait de ses propres observations. Suivant lui, elle est située par 14° 50′ de latitude australe et 138° 47′ de long. ouest (141° 7′ 24′ ouest de Paris). Les jours suivants, il découvrit l'île déserte de *Roumiantsoff*, celle de *Spiridoff*, la longue chaîne des îles *Rurick*, et le groupe des îles *Krusenstern*. Le 28 avril, le *Rurick* se trouva précisément à l'endroit où les îles Bauman sont indiquées sur plusieurs cartes; mais on n'y trouva rien. De là Kotzebue alla visiter le groupe d'îles aperçu en 1788 par Sever, et il détermina par 9° 1′ 35″ de latitude sud et 157° 44′ 32″ de long. ouest (160° 4′ 56″ ouest de Paris) la situation du centre de ce groupe, formé d'écueils de corail fort bas, et cependant habités. Après avoir traversé l'équateur, il régla sa marche de manière à couper l'extrémité nord des îles Mulgrave, qui à cette époque étaient encore peu connues. Dans le trajet, il découvrit, le 21 mai, deux groupes d'îles réunis par une rangée de brisans de corail et appartenant à la partie orientale du vaste archipel des Carolines. C'étaient les îles qu'il nomma *Koutousoff* et *Souvaroff*, après en avoir déterminé la position. Son intention étant de revenir visiter ces lieux à son retour, il ne s'y arrêta pas longtemps, et fit voile directement vers le Kamschatka. Parvenu, le 19 juin, à Novaïa-Archangelsk, le *Rurick*, qui avait beaucoup souffert pendant sa navigation, employa vingt-huit jours à s'y réparer. Ayant remis à la voile le 15 juillet, il atterrit le 20 à l'île *Behring*, dont l'extrémité nord fut fixée à 55° 17′ 18″ de latitude nord et 194° 6′ 37′ de long. ouest (163° 32′ 59″ est de Paris). De ce point Kotzebue suivit la côte américaine en s'élevant vers le nord. Ce fut dans cette navigation qu'il fit la découverte de la baie *Chichmareff*, située par 66° 14′ de latitude et 166° 24′ de long. ouest (168° 44′ 24″ est de Paris), et de l'île *Saritchef*, placée à l'entrée de l'anse. Poursuivant sa course, il entra le 1er août dans un vaste golfe dont l'existence était encore ignorée, et qu'il crut d'abord devoir lui frayer un passage pour pénétrer dans les mers polaires. La vue des bords montueux de cette baie à l'est l'ayant convaincu que c'était un golfe, il en fit le tour, en fixa la latitude par 67° 30′ nord, et lui donna son propre nom, en même temps qu'il imposa celui de *Krusenstern* au cap placé à l'entrée. En quittant la baie *Kotzebue*, le *Rurick* fit voile de nouveau vers

la côte d'Asie, et après trois relâches dans la baie de Saint-Laurent, à Illioulouk et à San-Francisco (Californie), il atteignit le 27 novembre le port de Ghono-Rouka. Trois semaines de séjour à Woahou furent employées à exécuter des levés et à recueillir un grand nombre de particularités intéressantes sur l'archipel des Sandwich, dont cette île fait partie.

Le *Rurick*, quittant ce mouillage, se dirigea vers les îles *Souvaroff* et *Koutousoff*, qu'il avait découvertes quelques mois auparavant. Le 1er janvier 1817, il découvrit l'île de la *Nouvelle-Année*, et quatre jours après, celle d'*Otdia*, où Kotzebue resta à l'ancre pendant un mois, qu'il employa à faire des relèvements. De ce point il mit le cap au sud, et découvrit successivement quatre groupes d'îles inconnus, ceux de *Thitchagoff*, d'*Araktcheeff*, de *Traversay* et de *Krusenstern*, formant tous les quatre, en y comprenant les îles Miady, Lighiepo, Arko, Mediouro et Mallé, une longue chaîne d'écueils de corail qu'on a coutume de désigner sur les cartes actuelles par le nom collectif d'îles *Radak*, et dont les habitants ont sous tous les rapports beaucoup d'analogie avec ceux des îles Carolines, dont les îles *Radak* forment l'extrémité orientale. Mettant le cap au nord, le 12 mars le *Rurick* atteignit le 24 avril Ounalackha, où il lui fallut réparer les avaries qu'il venait d'essuyer dans deux violentes tempêtes. S'étant préparé à pénétrer dans les mers polaires en embarquant des baïdares ou bateaux garnis de peaux, et quinze Aléoutes destinés à lui servir de guides, Kotzebue ne voulait tenir aucun compte d'une douleur qu'il ressentait à la poitrine depuis le passage du cap Horn, où, atteint par une vague monstrueuse qui avait balayé le pont du *Rurick*, il avait été jeté par-dessus le bord, et aurait infailliblement péri si, par un bonheur providentiel, il ne s'était accroché à quelques cordages. Mais lorsqu'il atterrit, le 10 juillet, au rivage de l'île orientale de Saint-Laurent, cette douleur devint si aigüe qu'il dut se résigner à abandonner ses projets de nouvelles explorations. Quoique ses instructions lui prescrivissent d'opérer son retour à travers le canal des Toues, il préféra, en raison du mauvais état du *Rurick* et du manque de vivres, se diriger en ligne droite vers Manille. Parvenu le 1er octobre à Ghono-Rouka, il détermina, chemin faisant, la situation de l'île Smith, reconnue en 1807 par Cornwalis, découvrit l'archipel d'*Heyden*, et rechercha, mais vainement, quelques-unes des îles indiquées sur certaines cartes comme situées entre le 8e et le 11e parallèles. Arrivé à Manille le 17 décembre, le *Rurick* remit à la voile à la fin de janvier 1818, et pénétra quinze jours après dans l'océan Indien; puis, échappé aux tempêtes qui l'assaillirent lorsqu'il doubla le cap de Bonne-Espérance, il coupa l'équateur pour la quatrième fois; il jeta l'ancre le 3 août 1818 dans la Néva, précisément en face de l'hôtel du comte de Roumiantsoff, qui recueillit ainsi le premier le prix de sa munificence éclairée en apprenant les résultats de cette laborieuse campagne de trois années consécutives, pendant laquelle une poignée de hardis navigateurs, bravant tour à tour, sur un frêle navire, les frimas de la zone glaciale et les ardeurs de la zone torride, avaient fait un grand nombre de découvertes, éclairci ou rectifié divers points de géographie, recueilli deux mille cinq cents espèces de plantes, dont plus d'un tiers étaient nouvelles, et rassemblé des matériaux propres à faire connaître la langue, la religion et les mœurs des peuplades qu'ils avaient visitées.

Une nouvelle expédition, entreprise dans le but principal de transporter au Kamtschatka des renforts qui permissent de lutter contre le commerce de contrebande qui se faisait dans les possessions russes sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, fut confiée en 1823 au capitaine Kotzebue. La confiance qu'il inspirait détermina M. Möller, ministre de la marine russe, et M. de Krusenstern à faire embarquer avec lui leurs deux fils aînés. Composée de deux bâtiments de guerre, portant plusieurs savants, elle partit de Kronstadt le 15 août 1823. Quoique le but spécial de ce voyage ne fût pas de faire des découvertes, il procura néanmoins des documents abondants en géographie, ethnographie et histoire naturelle. Kotzebue, à qui l'on avait laissé la faculté de choisir la route qu'il lui plairait, se rendit par la mer Baltique et la Manche à Rio-Janeiro; puis, après un court séjour dans la mer du Sud, en doublant le cap Horn, il visita les îles de la Société, les îles Radak, et arriva le 8 juillet 1824 au port Saint-Pierre-et-Saint-Paul du Kamtschatka. Dans sa traversée, il avait rectifié les positions de divers lieux reconnus par d'autres navigateurs ou par lui-même dans son précédent voyage, décrit l'île des Navigateurs, retrouvé l'île de Khaïloff, découverte par Rogewein en 1722, et découvert les trois îles de *Prœdpiœtije*, de *Bellinghausen* et de *Kordukew*. Cette dernière, située par 14° 32′ 39″ de latitude sud, et 168° 6′ de long. ouest, avait déjà été découverte par Freycinet (*voy.* ce nom), ce qu'ignorait Kotzebue, la relation du capitaine français n'étant pas encore imprimée à son départ. Après avoir visité la nouvelle Californie et les îles Sandwich, il effectua son retour par les Mariannes, les Philippines, et mouilla devant Kronstadt le 10 juillet 1826. Trois ans après avoir terminé ce second voyage, Kotzebue quitta le service, et se retira à Kan, en Estonie, pour y vivre désormais au sein de sa famille.

Ses deux voyages ont été publiés sous les titres suivants : *Endeckungsreise in der Südsee*, etc. (Voyages de découvertes dans la mer du Sud et au détroit de Behring, etc., pendant les années 1815, 1816, 1817, 1818, sous le commandement du lieutenant Otton de Kotzebue, fig. col. et cartes); Weimar, 1821, 3 vol. in-4°; une traduc-

tion anglaise, par H.-E. Lloyd, avec cartes et figures coloriées, en a été publiée à Londres la même année, en 3 vol. in-8°. En tête du premier volume de cette traduction, on trouve : *Introduction*, par Krusenstern, et *Instructions astronomiques* par le docteur Horner. Dans le second volume : *Analyse des iles découvertes dans l'Océan*, par Krusenstern, et *Relation des maladies de l'équipage* par Frédéric Eschsholtz; dans le second et le troisième volume : *Remarques et Observations* d'Adelbert de Chamisso; dans le troisième : *Appendice*, par divers auteurs (Eschsholtz, Moritz von Engelhardt, J.-C. Horner); — *Neue Reise um die Wett*, etc., Nouveau Voyage autour du monde pendant les années 1823-1826); Weimar et Saint-Pétersbourg, 1830, 2 vol. in-8°, avec planches et trois cartes. On trouve à la fin du second volume : *Aperçu* du travail *zoologique*, par Fr. Eschsholtz (en allemand). Une traduction anglaise de ce second voyage a aussi été publiée à Londres, en 1830, 2 vol. in-8°, fig. La relation du second voyage du capitaine Kotzebue est éminemment pittoresque. Le luxe de peintures de mœurs, de récits d'aventures, de tempêtes et autres événements de mer, a fait accuser le narrateur d'avoir parfois sacrifié la vérité au besoin d'émouvoir et de plaire. « L'auteur, dit la *Revue de Westminster*, ne serait pas le digne fils de son père si ses peintures n'étaient pas animées, s'il ne saisissait pas tous les objets sous l'aspect qui plaît le plus au sentiment. » Ce jugement est sévère. Cependant les faits racontés par Kotzebue n'ont par eux-mêmes rien d'invraisemblable; le style est vif, coloré, et la matière y prêtait, comme l'ont prouvé les deux relations pittoresques de Choris (*voy.* ce nom). On ne saurait donc blâmer Kotzebue d'avoir cherché, de son côté, à captiver l'attention du lecteur pour lui faire prendre plus d'intérêt aux observations consignées dans l'ouvrage sur les progrès de la civilisation européenne dans l'Océanie, sur l'influence des missions chrétiennes, des arts, du commerce, etc. P. Levot.

Annales maritimes et coloniales. — Notice sur les voyages autour du monde des navigateurs russes, par le prince Emmanuel Galitzin, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 1852, t. II.

KOUANG (*Ssema*), homme d'État et l'un des historiens les plus célèbres de la Chine, naquit dans l'arrondissement de Hia, district de Chan de la province de Chen-si, vers l'an 1018 de J.-C., et mourut en 1086. Second fils d'un ministre de l'empereur Tchin-tsong, il descendait de la famille du fameux Ssema-thsian, regardé comme le père de l'histoire chinoise. Son père, voyant son esprit précoce, n'omit rien pour en développer les heureuses dispositions. Après lui avoir appris un certain nombre de caractères, il lui mit entre les mains, dès l'âge de sept ans, le *Tchun-thsieou*, ou l'histoire du royaume de Lou, écrite par Confucius. A partir de ce moment il se livra à l'étude avec passion, renonça à tout amusement et n'eut plus d'autre société que ses livres et les savants. Il sut de bonne heure les *King* par cœur, et à l'âge de dix-neuf ans il obtint le grade le plus élevé dans les lettres (1037). Après avoir rempli plusieurs emplois avec autant de sagesse que de modestie, Kouang fut nommé gouverneur de Phing-tchéou, par la protection du général Phang-tsi, commandant des troupes qui gardaient les frontières de l'occident contre les Tangutains. Pour mettre le pays à l'abri des incursions de ces barbares, le nouveau gouverneur proposa un plan qui les rendait plus fréquentes et plus désastreuses. L'empereur prononça la destitution et la mise en jugement du général Phang-tsi, qui avait pris sur lui la responsabilité de ce plan. Mais Ssema Kouang lui écrivit : « C'est moi qui suis cause de tous ces malheurs; c'est moi qui suis coupable, c'est moi que vous devez punir; mais faites grâce à l'innocent. » L'empereur n'eut pas de peine à leur pardonner. Nommé successivement gouverneur de la capitale du Ho-nan, censeur public, historiographe du palais, Kouang, dans toutes ces fonctions, donna des preuves d'une prudence consommée, de lumières étendues et d'un dévouement sans bornes. Ennemi de la flatterie, il jouit cependant d'un grand crédit à la cour sous Jin-tsong et pendant la minorité de Ying-tsong, son fils adoptif et son successeur. Mais ce dernier prince ayant voulu rendre à son père les honneurs suprêmes que, d'après les règles de l'adoption en Chine, il ne devait accorder qu'à son prédécesseur, Ssema Kouang désapprouva hautement cette violation des traditions du royaume. L'empereur, choqué de cette hardiesse, le cassa de sa charge. Cette disgrâce rendit Ssema Kouang à ses occupations littéraires, et ce fut à cette époque (1064) qu'il traça le plan de son grand ouvrage. Il ne donna d'abord qu'un essai en huit livres sur le plan de la célèbre chronique *Tso-khiéou-ming* et du *Tchhun-Tchsiéou* de Confucius. Pressé par l'empereur de donner plus d'étendue à son travail, Kouang se remit à l'œuvre, « fouilla les bibliothèques, rassembla les monuments les plus anciens, consulta les mémoires les plus récents, discuta les opinions, rectifia les erreurs, dissipa l'obscurité qui couvrait certains événements, et ramena toutes les traditions à une seule série, où les faits disposés chronologiquement forment, suivant l'expression chinoise, un vaste tissu dont la chaîne suit l'ordre des temps et dont la trame s'étend à tout l'empire. » L'auteur commence son récit à Hoang-ti, le troisième empereur de la Chine, et va jusqu'à la quatorzième dynastie, c'est-à-dire au commencement du dixième siècle. Cette œuvre, vraiment monumentale, dont l'empereur Chin-tsong voulut lui-même composer la préface, fut intitulée : *Tseu-tchi Thoung-kian* (Miroir universel à l'usage de ceux qui gouvernent). C'est une chronique où tous les faits sont ramenés à l'unité, au lieu d'être divisés comme chez Ssema Thsian en dif-

férentes catégories consacrées à la biographie, à l'histoire des arts et des sciences, à l'histoire étrangère, à la géographie. Pour les temps anciens le *Thoung-kian* a été complété par Liéou-in, ami et collaborateur de Ssema Kouang. Il a eu un grand nombre de compilateurs, d'abréviateurs et de continuateurs, et a servi de base au *Thoung-kian-kang-mou* du célèbre Tchu-li. Les *Kang-mou* ou résumés appartiennent à Tchu-li; mais le fond de l'ouvrage ou le *Thoung-kian* est de Ssema Kouang. Primitivement le *Tseu-tchi-thoung-kian* contenait deux cent quatre-vingt-quatorze livres de texte, trente livres de tables et trente autres livres de discussions et dissertations. L'auteur, bien qu'assisté d'un grand nombre de lettrés, ne put l'achever qu'en 1084, peu de temps avant la mort de l'empereur Chin-tsong. Depuis l'avénement de ce prince, 1067, Kouang était rentré dans les affaires. Réintégré dans ses fonctions de censeur public par Chin-tsong, il se vit de nouveau exposé aux contradictions et aux orages de la vie politique. Religieux observateur et zélé défenseur des traditions, il eut à lutter contre le novateur Vang-an-tchi. « Vang-an-tchi, dit Abel Remusat, était ce réformateur que le hasard avait opposé à Kouang, comme pour appeler à un combat à armes égales le génie conservateur qui éternise la durée des empires et cet esprit d'innovation qui les ébranle. Mus par des principes contraires, les deux adversaires avaient des talents égaux; l'un employait les ressources de son imagination, l'activité de son esprit et la fermeté de son caractère, à tout changer, à tout régénérer; l'autre, pour résister au torrent, appelait à son secours les souvenirs du passé, les exemples des anciens et ces leçons de l'histoire dont il avait fait toute sa vie une étude particulière. Les préjugés mêmes de la nation, auxquels Vang-an-tchi affectait de se montrer supérieur, trouvèrent un défenseur dans le partisan des idées anciennes. L'année 1069 avait été marquée par une réunion de fléaux qui désolèrent plusieurs provinces : des maladies épidémiques, plusieurs tremblements de terre, une sécheresse qui détruisit presque partout les moissons. Suivant l'usage, les censeurs saisirent cette occasion pour inviter l'empereur à examiner s'il n'y avait pas dans sa conduite quelque chose de répréhensible, et dans le gouvernement quelques abus à réformer; et l'empereur se fit un devoir de témoigner sa douleur en s'interdisant certains plaisirs, la promenade, la musique, les fêtes de l'intérieur de son palais. Le ministre novateur n'approuva pas cet hommage rendu aux opinions reçues. « Ces calamités qui nous poursuivent, dit-il à l'empereur, ont des causes fixes et invariables; les tremblements de terre, les sécheresses, les inondations n'ont aucune liaison avec les actions des hommes. Espérez-vous changer le cours ordinaire des choses, ou voulez-vous que la nature s'impose pour vous d'autres lois? » Ssema Kouang, qui était présent, ne laissa pas tomber ce discours : « Les souverains sont bien à plaindre, s'écria-t-il, quand ils ont près de leurs personnes des hommes qui osent leur proposer de pareilles maximes : elles leur ôtent la crainte du ciel; et quel autre frein sera capable de les arrêter dans leurs désordres? Maîtres de tout et pouvant tout faire impunément, ils se livreront sans remords à tous les excès; et ceux de leurs sujets qui leur sont véritablement attachés n'auront plus aucun moyen de les faire rentrer en eux-mêmes. » Nommé ensuite président de l'académie des Han-lin, Kouang résista longtemps, alléguant l'opposition qui existait entre ses principes et ceux de cette illustre compagnie. « Vous les redresserez, dit l'empereur; vous les amenerez à penser comme vous, ou ils vous convaincront qu'il faut penser comme eux. » Il accepta, mais, toujours fidèle avec lui-même il se réserva les matières historiques, et ne craignit pas de développer en présence de l'empereur une leçon sur les règnes de Wou-ti et de Youanti, deux empereurs de la famille des Han, « qui, par la confiance qu'ils accordèrent à des ministres amateurs de la nouveauté, par leur disposition à s'écarter des anciens principes, avaient compromis le salut de l'État et la durée de leur dynastie ». Chin-tsong, loin de s'offenser de la hardiesse de Kouang, le mit peu de temps après à la tête des censeurs publics. Dans cette charge, il eut occasion de faire plusieurs remontrances ou suppliques, qui ont été conservées dans le recueil intitulé : *Kou wen yuan kian*, et traduites en français par le père Hervieu. Kouang venait enfin de se retirer à Khaifong dans le Honan, bien résolu de partager désormais son temps entre l'étude, les pauvres et les opprimés, lorsque la mort de Chin-tsong, en 1084, lui fit un devoir de se rendre à la capitale, pour honorer la mémoire de son maître. Son voyage ne fut qu'une longue ovation. Il voulait se dérober aux louanges, mais l'impératrice régente le retint et le nomma gouverneur, puis premier ministre du jeune empereur Tche-tsong.

Son premier soin fut d'ouvrir un libre accès à tous ceux qui avaient des plaintes ou des remontrances à faire à la régente, et d'effacer jusqu'aux dernières traces du gouvernement de Vang-an-tchi. Après avoir rétabli l'ordre à l'intérieur, terminé, par un traité, la guerre avec les princes de Tangut, Kouang mourut, âgé de soixante-huit ans, à la neuvième lune de la première année du règne de Tché-tsong. La nouvelle de sa mort causa une douleur universelle. Le peuple prit le deuil, les boutiques furent fermées. L'impératrice lui fit faire de pompeuses obsèques, et l'éloge officiel qui lui fut décerné, conformément à l'usage, exprime « la réunion des qualités qui distinguent un sage, un excellent citoyen, un ministre accompli ». Mais à côté de la gloire l'envie et la vengeance veillaient aussi sur la

tombe de Kouang. En 1097, à l'instigation de Vang-an-tchi, son tombeau fut renversé, et à la place du marbre qui contenait son éloge on fit dresser la liste de ses prétendus crimes. Ses écrits furent brûlés, et l'un des plus beaux monuments littéraires de la Chine faillit être anéanti. Trois ans après, à l'avénement de Hoéi-tsong, la mémoire de Kouang fut rétablie dans tous ses titres et prérogatives. En 1129, Kao-tsong fit placer la tablette de Kouang dans la salle de ses ancêtres, à côté de celle de l'empereur Chin-tsong, qui avait entrepris de le déshonorer. En 1267, sous le règne de Tou-tsong, son nom fut inscrit dans les tables de Confucius avec le titre de *Wen-kong* (prince des lettres). Enfin, en 1550 Chi-tsong lui fit décerner le titre de *Sian-jan* ou *Ssema-tseu* (c'est-à-dire d'invariablement attaché aux principes littéraires et politiques de Confucius). Ssema Kouang est sans contredit l'homme le plus remarquable qui ait paru pendant les 320 ans que régna la dynastie des Song. F.-X. TESSIER.

Matoualin, *Bibliothèque chinoise*, livre CXCIII, pag. 11 et seq. — Abel Remusat, *Nouveaux Mélanges Asiatiques*, tom. II. — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. I, pag. 12, tom. IX. — Les missionnaires de Pékin, *Mémoires concernant les Chinois*, tom. X. — Du Halde, *Description de la Chine*, tome II. — Pauthier, *Chine* (dans l'*Univers pittoresque*).

KOUANG-OU-TI, empereur chinois de la dynastie des Han (cinquième), naquit l'an 6 av. J.-C., fut élevé à l'empire l'an 25 de J.-C. (vingt-deuxième année Y-yeou, du XLIe cycle), et mourut en 57 de J.-C. L'usurpation d'Ouang-Mang avait servi de prétexte à plusieurs chefs de parti pour se rendre indépendants. Liéou-siéou, de la famille des Han, après avoir défait et tué l'imposteur Ouang-lang, qui se donnait pour fils de l'empereur Han-tching-ti, détruit une partie des brigands qui infestaient l'empire, se vit contraint d'accepter la couronne au préjudice de Liéou-hien, que son incapacité avait fait rejeter (25). Le nouvel empereur prit à son avénement le nom de Kouang-ou-ti. Son premier soin fut de créer Liéou-hiuen prince de Hoao-yang. Mais celui-ci refusa cette faveur, et se jeta dans la faction des *sourcils rouges*, qu'il avait d'abord combattue avec succès. Au lieu des honneurs qu'il attendait, il n'y trouva que le mépris et la mort. Kouang-ou-ti, après avoir détruit les brigands, continua la guerre contre Lin-fang, qui se donnait pour descendant de l'empereur Wou-ti et s'était fait proclamer empereur dans les provinces septentrionales. Pour mieux réussir dans ses projets ambitieux, il avait recherché l'alliance des Huns. Le Tchen-yu le reconnut pour légitime empereur de la Chine. Il lui envoya des troupes, et engagea les autres rebelles, qui s'étaient cantonnés dans le nord des provinces de Chen-si et de Chan-si, à reconnaître son autorité. Tous les chefs se rendirent auprès du Tchen-yu avec leurs troupes. Après plusieurs tentatives inutiles, Lin-fang, plus souvent vaincu que vainqueur, se soumit à Kouang-ou-ti en 40; mais craignant, qu'il ne le punît de sa révolte, il reprit le chemin de la Tartarie, où il mourut, en 41 de J.-C. La paix rétablie dans le nord fut bientôt troublée par la révolte des États tributaires du midi.

Les Cochinchinois se liguèrent avec les peuples du Tong-king, et ces deux nations, agissant de concert, secouèrent en même temps le joug des Chinois. Deux sœurs tonkinoises, nommées Tching-tzé et Tching-eul, se mirent à la tête des révoltés; elles fortifièrent les frontières, discipline rent les troupes, les animèrent à la défense de la patrie, et les disposèrent à résister aux Chinois; elles battirent les impériaux et leur enlevèrent soixante-cinq villes. L'empereur Kouang-ou-ti envoya pour les réduire une armée formidable, sous les ordres de Mayouan. Ce général commença par le Tong-king; il eut besoin de toute son expérience et de toute sa bravoure pour attaquer avec succès l'armée tonkinoise. Si les deux héroïnes qui la commandaient avaient été mieux secondées par leurs officiers et leurs soldats, Mayouan aurait probablement échoué dans cette périlleuse entreprise. On lui disputa pied à pied le terrain : il ne put avancer qu'à force de combats, et dans toutes ces actions Tching-tzé et Tching-eul se distinguèrent également par leur courage et leur prudence. L'armée chinoise perdit ainsi beaucoup de monde, et s'affaiblissait de jour en jour, lorsqu'elle remporta, près du lac Syhou, une victoire complète, qui coûta la vie aux deux héroïnes. Après leur mort le Tong-king fut soumis. Mayouan entra ensuite dans la Cochinchine, et la remit sans peine sous l'obéissance de l'empereur en 50 (1). Ce royaume resta soumis à la Chine jusqu'à la révolte de 263 (*voy.* KU-LIEN). La Chine jouit alors de la paix et de tous les avantages d'un gouvernement ferme et paternel jusqu'à la mort de Kouang-ou-ti, qui arriva dans la 3e lune de l'année 57. Ce prince avait régné trente-trois ans. Il fut regretté de ses sujets qu'il avait défendus avec courage et gouvernés avec sagesse. Son fils Han-ming-ti lui succéda. F.-X. T.

Ssema Kouang, *Tseu-tchi-Thoung-kian* (Miroir universel à l'usage de ceux qui gouvernent). — Tchu-hi, *Thoung-kien-kang-mou* (Miroir universel de l'histoire de la Chine). — Les missionnaires de Pékin, *Mémoires concernant les Chinois*. — Mailla, *Histoire générale de la*

(1) La marche de cette armée depuis la capitale de Tong-king jusqu'à la capitale de la Cochinchine fait voir que les limites de ces deux États étaient au premier siècle de l'ère chrétienne à peu près les mêmes qu'aujourd'hui, vers le sud de Kuang-ngan-fou, ville du Tong-king. C'est là que Mayouan fit placer des colonnes de cuivre pour marquer ces limites. On dit aussi que ce général en éleva d'autres près du mont *Fenmeo*, qui sépare le Tong-king de la province de Canton. Depuis longtemps elles n'existent plus; mais on trouvait encore à la fin du dix-huitième siècle près de Ssénn-Tchéou, ville du Kouang-si, dans le district du Tong-king, deux autres colonnes de cuivre placées par ce général avec cette inscription : *Quand ces colonnes seront détruites, le Tong-king périra.*

Chine, tom. II. — Grosier, *Description générale de la Chine.*

KOUANG-TONG (Le prince DE), mort le 9 octobre 1680, se déclara d'abord en faveur de Ou-san-kouéi contre l'empereur tartare Khang-hi. L'alliance du prince chinois semblait lui promettre plus d'avantages que celle des Mantchoux. Mais Ou-san-kouéi, qui ne possédait qu'une autorité précaire et un fantôme d'empire, n'ayant pas jugé prudent d'accroître la puissance du prince de Kouang-tong, celui-ci se repentit de sa première démarche, et rechercha l'amitié des Mantchoux. Il rappela les troupes qu'il avait au service d'Ou-san-kouéi, reprit l'habit tartare et se fit raser les cheveux, ordonnant à tous ses sujets de l'imiter (1676). Il espérait que son repentir et sa conduite envers Ou-san-kouéi ferait oublier aux Tartares sa première rébellion. Il fut encore une fois trompé dans son espérance : il ne conserva que l'ombre de la souveraineté, et se vit contraint de recevoir dans sa capitale Kouang-tchéou-fou, et dans la capitale du Kouang-si, Kouéi-lin, une garnison tartare avec deux officiers généraux ayant une autorité absolue sur ses propres troupes. Il se soumit à tout et dissimula son ressentiment. Pendant que les armées de Khang-hi luttaient contre Khaldan et Ou-san-kouéi, le prince de Kouang-tong, uniquement occupé de son commerce avec les *Hong-mao* (1), et les îles de Lu-song (2), négligea de réprimer la révolte des *Tchang-kolao*, montagnards de la province du Kouang-si, et laissa tout le fardeau de cette guerre aux provinces voisines. Ayant reçu l'ordre de soumettre ces rebelles (1680), il assemble des troupes et se met en marche. Mais, arrivé aux frontières du Kouang-si, il se contente d'envoyer une partie de son armée au secours des troupes de cette province, et reprend avec le reste le chemin de Kouang-tchéou-fou, sa capitale. Cette conduite équivoque, l'exercice d'un commerce prohibé avec les Européens et, selon quelques auteurs, la protection qu'il accordait aux chrétiens, le rendirent suspect à Khang-hi, qui lui envoya l'ordre de s'étrangler. L'ordre impérial fut exécuté le 9 octobre 1680. Avec le prince de Kouang-tong périrent ses deux fils. Le reste de sa famille fut transporté à Pékin, et la principauté fut constituée sur le pied des provinces de l'empire. Les Tartares voulaient aussi s'emparer de ses biens ; mais ayant trouvé le corps de son père vêtu à la tartare, ils changèrent d'avis, et laissèrent sa succession à ses héritiers.

F.-X. T.

Mailla, *Histoire générale de la Chine*, tome XI. — Pauthier, la *Chine*, pag. 435.

KOUANG-TSONG (*Tchao-chun*), empereur chinois de la dynastie des Song (XIXe), naquit en 1149 de J.-C., fut élevé à l'empire par la démission volontaire de son père, en 1189, et mourut en 1200 de J.-C. Tchao-chun, troisième fils de Hiao-tsong et prince de Kong, prit à son inauguration le nom de Kouang-tsong. La Chine a eu peu d'empereurs aussi infortunés que ce prince. Les talents qu'il avait montrés dans sa jeunesse, son application à ses devoirs firent espérer un règne heureux. Le soin qu'il eut à son avénement d'éloigner de sa personne les courtisans dangereux, le choix judicieux qu'il fit des hommes qui devaient l'aider dans les ministères, son attention à diminuer les impôts, à mitiger la rigueur des supplices, semblèrent d'abord réaliser ces espérances. Mais l'influence de l'ambitieuse Li-chi, son épouse, qu'il déclara trop tôt impératrice, les intrigues des eunuques, qu'il détestait et qu'il avait résolu de perdre, paralysèrent en lui tout ce que les années avaient épargné de force physique et morale, et firent de ce prince non-seulement un empereur inutile mais encore un fils ingrat et dénaturé. Les troubles que l'impératrice et les eunuques excitèrent dans la famille impériale n'étaient pas les seuls malheurs dont les peuples eussent à gémir. L'empire souffrait des luttes acharnées des lettrés, divisés entre eux au sujet du docteur Tchu-hi, que les uns regardaient comme le plus habile interprète des King et que les autres traitaient de visionnaire. L'animosité des partis fut telle qu'ils en vinrent à une espèce de schisme, qui menaçait la tranquillité de l'État. Liéou-Kouang-tsou ayant présenté un placet à l'empereur pour le prier de terminer cette querelle, Kouang-tsong se borna à louer son zèle sans s'occuper de remédier à tant de maux. Les instances que les grands et les lettrés firent auprès de lui, pour l'engager à remplir à l'égard de son père les devoirs du respect et de l'amour filial, n'eurent pas un meilleur succès. Gouverné par sa femme, trompé par les eunuques, Kouang-tsong refusa non-seulement de lui rendre visite dans sa dernière maladie, mais encore de prendre le deuil à sa mort (1194) et d'assister à ses obsèques. « Cependant, dit Mailla, Hiao-tsong méritait plus de reconnaissance de sa famille ; car de tous les empereurs des Song qui ont régné dans les provinces méridionales, c'est lui qui a rendu de plus grands services aux siens. Vigilant, attentif, éclairé sur ses vrais intérêts, jamais aucun ministre ne put lui en imposer comme à Kao-tsong. Plein de fermeté et de zèle pour l'honneur de l'empire, il ne voulut jamais faire la paix avec les Kin qu'il n'eût effacé la honte dont des ministres perfides l'avaient couvert. » Kouang-tsong, toujours obstiné à ne pas vouloir rendre à son père les derniers devoirs, abdiqua en faveur de son fils Tchao Kou, prince de Kia, qui prit le deuil et honora de sa présence les funérailles de son aïeul. L'impératrice Li-chi, secondée par les mandarins Tchao ju-yu et Han-to-tchéou, le fit proclamer empereur en 1194, sous le nom de

(1) *Houg-mao* (cheveux rouges) est le nom sous lequel les Chinois ont désigné d'abord les Hollandais et les Anglais.

(2) Luçon, la plus importante des îles Philippines, occupée par les Espagnols.

Ning-tsong. Il resta cinq ans sans aller voir son père, qui mourut à la huitième lune de l'année 1200, deux mois après l'impératrice Li-chi. Kouang-tsong avait des talents et de bonnes intentions; mais l'ambition d'une femme ternit toute la gloire qu'il s'était acquise, et lui fit perdre l'empire en mettant sa dynastie dans le plus grand danger. Sous son règne vécut le fameux Tchu-hi, l'auteur du *Thoug-kian-kang-mou*. En 1191, à la deuxième lune, les membres du tribunal des mathématiques commencèrent à faire usage du traité d'astronomie intitulé *Hoéi-yuen-ly*, revu et corrigé par le mandarin Liéou-hiao-jong. F.-X. TESSIER.

Tchu-hi, *Thung-kian-kang-mou* (Miroir universel de l'histoire de Chine). — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. VIII. — *Mémoires concernant les Chinois*, par les missionnaires de Pékin. — Grosier, *Description générale de la Chine*. — Morisson's *History of China*.

KOUAN-MU, empereur du Japon, né l'an 1396 de la période de Sin-mu (736 de J.-C.), élevé sur le trône en 1442 (782 de J.-C.), mort en 1466 (806). Kouan-mu était fils de l'empereur Kooniu. Il gouvernait en paix ses États, lorsque, vers l'année 788, une horde de barbares, partie du fond de la Tartarie, se précipita sur le Japon, qu'elle ravagea pendant neuf ans. En vain le général japonais Tamamar, profitant de la sécurité que leur inspirait la victoire, défit les Tartares dans plusieurs rencontres et tua leur chef de sa propre main; ils réparèrent leurs revers, recommencèrent leurs dévastations et ne furent définitivement expulsés du Japon qu'en 1466 (806).

Kouan-mu ne jouit pas longtemps de la satisfaction d'avoir délivré ses États de l'invasion des Tartares; il mourut à l'âge de soixante-dix ans, laissant le trône à son fils aîné, Fei-dsio. F.-X. T.

Le P. Charlevoix, *Histoire du Japon*. — Kæmpfer, *Voyage au Japon*. — Marco Paulo, *Voyage en Chine et au Japon*. — *Histoire universelle*, t. XXI. — Titsing, *Bibliothèque Japonaise*.

KOUBLAÏ-KHAN ou **KHOUBILAÏ-KHAN**. *Voy.* CHI-TSOU.

KOULI-KAN. *Voy.* NADIR-SCHAH.

KOULI-KHAN HÉMOU, général des Patans, mort en 1556, eut part aux succès et aux revers de cette nation dans l'Indoustan, sous l'empereur Mogol Homajun. A la mort de ce prince, Kouli-Khan parvint à reprendre Delhi. L'armée que le successeur de Homajun avait envoyée sous la conduite des généraux Allah-Kouli-khan et Bahader, pour s'assurer de cette place importante, se disposait à livrer bataille aux Patans lorsqu'un heureux incident lui procura la victoire sans combat. Les soldats d'Hémou, mal payés, se mutinèrent et quittèrent leurs drapeaux, abandonnant aux Mogols armes, tentes, bagages et cinq cents éléphants de guerre. Le général patan fut arrêté dans sa fuite par un détachement de cavalerie, et conduit à l'empereur Akbar, qui s'avançait à la tête de ses troupes. Ce prince trancha lui-même la tête à Kouli-khan, et la fit exposer sur une des portes de Delhi, en 1556. F.-X. T.

Lacroix, *Anecdot. Orient.*, partie II.

KOULNEFF (*Jacques*), général russe, né en 1763, mort au combat de la Drissa, le 20 juillet 1812. Il descendait d'une famille noble de la province de Kalouga. Entré au corps des cadets en 1770, il devint lieutenant d'infanterie en 1785, fit la campagne contre les Turcs, et se distingua à la prise de Bender, en 1789. En 1794 il combattit en Pologne sous les ordres de Knoring et de Souvarof, et se signala à l'assaut de Praga. Servant, en 1807, dans l'armée que la Russie envoya au secours du roi de Prusse, il se fit remarquer sur la Passarge en s'emparant d'un obusier et d'un grand nombre de caissons de poudre qu'il fit sauter. Heilsberg et Friedland furent encore témoins de ses exploits. L'année suivante, il passa à l'armée de Finlande, où il obtint les grades de colonel et de général major. En 1810 il marcha contre les Turcs, avec le commandement de l'avant-garde. Le courage qu'il manifesta à Schoumla et à Badin lui valut une pension de 12,000 fr. Lorsque la France envahit la Russie en 1812, il appartenait au corps d'armée de Wittgenstein; se trouvant sur la Dwina, à la tête de quelques cavaliers, il voulait résister à un corps nombreux lorsqu'il fut frappé d'un boulet qui lui emporta les deux jambes. J. V.

Moniteur, 1812, p. 919.

KOUMAROUIAH ou **KHOUMAROUIAH**, sultan thoulounide d'Égypte, né à Sarmanraï, l'an de l'hégire 255 (869 de J.-C.), mort à Damas, en 896 de J.-C., fut élu par les soldats à l'âge de quinze ans pour succéder à son père, Ahmed ben-Tholon. Saadélaïsar conserva le commandement des troupes à l'exception de l'armée de Syrie, qui resta sous les ordres d'Abou-Abdallah pendant qu'une flotte croisait devant les côtes de la Palestine. Abou-Abdallah avait conseillé à Koumarouiah le meurtre de son frère Abbas; craignant le repentir et le ressentiment du sultan, il se révolta, souleva Damas, Alep, Hémesse, et rechercha l'appui de Mouaffec, frère du khalife Motamed. Mouaffec crut l'occasion favorable de reconquérir la Syrie, et sortit de Bagdad accompagné d'Ishac, fils de Kendadge et de Mohammed, fils d'Aboussadge. Il vint à Racca, s'empara de Kennasérim, et entra dans Damas après avoir défait les généraux de Koumarouiah, pendant que son fils Ahmed battait près de la rivière Abon-Petros en Palestine le sultan accouru pour défendre la Syrie. Saadélaïsar, qui ignorait cette défaite, vainquit Ahmed sans pouvoir rentrer dans Damas. Enorgueilli de sa victoire, il leva l'étendard de la révolte. A la guerre et à la révolte se joignirent d'autres fléaux. Un tremblement de terre renversa en Égypte un grand nombre de bâtiments, et beaucoup d'habitants furent ensevelis sous les ruines. Koumarouiah, apprenant les projets de son général, accourt en Syrie et retourne en Égypte sans avoir rien fait. Plus heureux dans une seconde expé-

dition, il tue Saad, entre dans Damas (886), bat Ishac et le poursuit jusqu'à Sarmanraï dans l'Irak. Cette victoire fit partout respecter le sultan. Il obtint la paix de Mouaffec en se faisant donner pour trente ans, par des lettres patentes signées du khalife, de Mouaffec et de son fils, le commandement de l'Égypte, de la Syrie et des frontières. De retour en Égypte, Koumarouiah s'efforça de rétablir l'ordre parmi les memeluks. Peu de temps après, il marche contre Mohammed, fils d'Aboussadge, prend ses bagages près de Damas, ses trésors à Hémesse, passe l'Euphrate et le fait poursuivre jusqu'à Tékrit. Pressé par le général égyptien Benkendadge, Mohammed s'enfuit à Bagdad. Koumarouiah, vainqueur, rentra en Égypte, fit la paix avec Bazman, un de ses anciens officiers, qui s'était emparé de Tharse (889), et avec le fils de Mouaffec, Abou-Abbas qui, sous le nom de Mathaded, venait de succéder au khalife Mothamed. Il envoya un ambassadeur pour proposer au jeune prince Ali, fils du khalife, sa fille Colretnada, que Mothaded épousa lui-même en 895. Cette même année le sultan se fit confirmer pour trente ans dans le gouvernement de tous les pays compris entre l'Euphrate et Barca en Afrique, moyennant un tribut annuel. Le khalife lui envoya douze vestes d'honneur, une épée, un baudrier et le *tadje*, ou la couronne. Mais Koumarouiah ne jouit pas longtemps de cette paix. Il avait quitté l'Égypte pour habiter près de Damas un château de plaisance. Des concubines infidèles qu'il voulait punir prévinrent le châtiment, et l'étranglèrent dans son lit. Son corps fut transporté en Égypte, et enseveli au mont Mocatham. Les émirs placèrent sur le trône son fils Dgisch, qui, l'année suivante, fut tué par le gouverneur de Damas et remplacé par son frère Haroun. Koumarouiah avait fait construire à Mesr un palais et des jardins d'une magnificence inouïe, représentation réelle du ciel idéal de Mahomet. F.-X. Tessier.

Aboulfarage, Elmacin, Aboulféda, Aboumahasen, *Annales*. — Quatremère, *Histoire des Mameluks d'Égypte*. — De Guignes, *Histoire des Huns*, 3e partie.

KOUNG - FOU - TSEU (1), ou simplement **KHOUNG-TSEU**, connu en Occident sous le nom de *Confucius*, le plus célèbre philosophe de la Chine, naquit à Tséou-i, dans le petit royaume de Lou (province actuelle du Chan-toung), en hiver, la 21e année du règne de Ling-wang (551 avant J.-C.), c'est-à-dire cinquante-quatre ans après la naissance du philosophe Lao-tseu, son contemporain et son émule dans la révolution intellectuelle opérée en Chine au sixième siècle avant notre ère; et mourut en 479 (avant le Christ). Il avait pour petit nom *Kiéou*, et pour surnom *Tchoung-ni*. Les auteurs chinois sont unanimes pour faire remonter l'origine de la famille de Confucius à l'empereur Hoang-ti (*voy.* ce nom), qui régnait environ vingt-six siècles avant l'ère chrétienne. Le plus érudit des biographes du grand philosophe admet « avec certitude » qu'il remontait à Sié, lequel descendait lui-même de Hoang-ti et avait été ministre sous l'empereur Chun. Cette généalogie, bien qu'établie avec beaucoup d'habileté, ne doit être admise qu'avec de grandes réserves par la critique moderne.

Confucius avait à peine trois ans lorsque son père, Chou-liang-hé, mourut. Sa mère, Yen-chi, résolut de rester perpétuellement veuve et de ne plus vivre désormais que pour l'enfant que Dieu (*Chang-ti*) avait accordé à ses prières. Les historiens chinois se plaisent à vanter la piété filiale dont le jeune Kiéou donnait de fréquentes preuves; ils nous le représentent fuyant les jeux turbulents de son âge, pour s'adonner aux pratiques religieuses et à l'observation des rites, qu'il s'efforçait d'approfondir chaque jour davantage. A entendre Confucius enfant discuter sur la morale et la charité, comme le faisait, cinq siècles plus tard, l'enfant Jésus dans le temple, on eût dit que « le ciel avait gravé lui-même dans son cœur les saints principes de l'antiquité ». Après qu'il eut atteint sa septième année, sa mère l'envoya à l'école publique. Sous la sage direction de Ping-tchoung qui tenait alors cette école, Confucius acquit bientôt de solides connaissances. En peu de temps il surpassa en savoir tous ses condisciples, et son maître le chargea de le seconder dans ses leçons. Cet honneur, au lieu d'enorgueillir celui auquel il était décerné, ne contribua qu'à exciter en lui le sentiment de la modestie, dont il comprenait la nécessité pour conserver l'amitié de ses camarades.

A l'âge de dix-sept ans il entra dans le mandarinat, et reçut les fonctions modestes d'inspecteur des marchés aux grains. Il s'acquitta de ses fonctions avec la plus scrupuleuse exactitude; il voulut même réformer les abus qu'avaient laissé subsister ses prédécesseurs, et afin d'être plus à même d'atteindre ce but, il s'initia à tous les détails de sa charge. A l'âge de dix-neuf ans, sa mère lui choisit pour épouse Kikouan-chi, descendante d'une noble famille du royaume de Soung, et au bout d'une année il en eut un fils, qui reçut le nom de Pe-yn. Peu de temps après, Koung-tseu fut nommé inspecteur général de l'agriculture, et s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec tant de zèle et de sagesse, que les campagnes, de délaissées et incultes qu'elles étaient, devinrent fertiles et florissantes; et partout où naguère on ne rencontrait plus qu'oisiveté et misère, régnait désormais le travail et l'abondance. La renommée de Koung-tseu avait déjà pénétré au delà des frontières du royaume; et à l'intérieur comme à l'extérieur elle avait attiré l'attention des grands et des princes. Khoung-tseu allait être promu aux plus

(1) Le nom *Khoung* doit s'écrire avec l'aspiration *h*; mais nous avons dû l'écrire ici *Koung*, pour répondre au renvoi indiqué au mot Confucius.

hautes dignités lorsque sa mère vint à mourir, encore dans la fleur de l'âge. Conformément aux anciennes traditions, il se démit aussitôt de sa charge et résolut de porter le deuil suivant toute la rigueur des rites. Il fit transporter les cendres de sa mère sur le mont Fang-chan, où reposaient déjà celles de son père. Cet acte de piété filiale fit, dit-on, une telle impression sur les populations du pays qu'il suffit pour faire revivre parmi elles les coutumes qui se pratiquaient sous les règnes des empereurs Yao et Chun et de les perpétuer jusqu'à nos jours, c'est-à-dire durant vingt-quatre siècles, à travers toutes les révolutions politiques et religieuses de l'empire chinois.

Khoung-tse se renferma trois ans dans la solitude pour y pleurer celle qui lui avait donné le jour; et il ne trouva d'autre apaisement à sa douleur que l'étude de la philosophie. Au bout de ce temps, il déposa ses vêtements de deuil sur le tombeau de sa mère, et consacra tous ses loisirs à méditer sur les moyens de réaliser l'œuvre de moralisation à laquelle il avait consacré son existence. Mandé par le prince de Yen pour réformer les mœurs de son royaume et y rétablir les rites et le cérémonial de l'antiquité, il s'acquitta avec succès de la tâche qu'il avait acceptée.

De retour dans sa famille, Khoung-tseu apprit qu'un musicien du royaume de Kin, nommé Chi-siang, excellait dans l'art d'exciter et de calmer les passions des hommes au son du luth (*kin*). Afin d'apprécier par lui-même le talent de ce grand maître, il se mit au nombre de ses élèves. Ce même Chi-siang fut plus tard un des disciples de Confucius (1). Khoung-tseu retourna de nouveau dans sa patrie (521 ans avant J.-C.), pour réfléchir mûrement à la carrière à laquelle il consacrerait définitivement sa vie. Se croyant prédestiné à être l'instituteur du genre humain, il résolut de sacrifier fortune, honneur, repos au bonheur de ses semblables. Nul ne tint mieux que lui cette grande et belle résolution. Le cadre exigu de cette notice ne comporte point un récit détaillé de tous les épisodes de la vie publique et privée de Confucius. Nous ne parlerons donc point des relations qu'il entretint avec les princes feudataires de la Chine, et peu après avec la cour impériale des Tchéou, près de laquelle il se rendit avec une partie de ses disciples, en 518 avant notre ère. Nous mentionnerons toutefois la visite qu'il fit au célèbre philosophe Lao-tseu (*voy.* ce nom), son contemporain. Ce célèbre fondateur de la doctrine du *Tao* le reçut froidement; et loin de satisfaire au désir qu'il avait exprimé de s'instruire à ses leçons, il lui reprocha de se préoccuper trop des hommes de l'antiquité, qui depuis longtemps n'étaient plus que poussière : « Les hommes dont vous parlez, dit-il, ne sont plus; leurs corps et leurs os sont consumés depuis bien longtemps. Il ne reste d'eux que leurs maximes. Lorsque le sage se trouve dans des circonstances favorables, il monte sur un char (c'est-à-dire il est élevé aux honneurs et devient ministre); quand les temps lui sont contraires, il erre à l'aventure. J'ai entendu dire qu'un habile marchand cache avec soin ses richesses et semble privé de tout bien; le sage dont la vertu est accomplie aime à porter sur son visage et dans son extérieur l'apparence de la stupidité. Renoncez à l'orgueil et à la multitude de vos désirs; dépouillez-vous de ces dehors brillants et des vues ambitieuses qui vous occupent : cela ne vous servirait de rien. Voilà tout ce que je puis vous dire (1). »

Confucius reçut avec respect ces paroles du vieux philosophe, et lorsque, après l'avoir quitté, ses disciples lui demandèrent ce qu'il pensait de Lao-tseu, il leur dit : « Je sais que les oiseaux volent dans l'air, que les poissons nagent, que les quadrupèdes courent. Ceux qui courent peuvent être pris avec des filets, ceux qui nagent avec une ligne, ceux qui volent avec une flèche. Quant au dragon qui s'élève au ciel, porté par les vents et les nuages, je ne sais comment on peut le saisir. J'ai vu aujourd'hui Lao-tseu, il est comme le dragon (2). » De retour dans son pays natal, il accepta une petite place de magistrature, et se mit avec ardeur à coordonner les écrits des sages de l'antiquité, qu'il avait pu recueillir dans ses voyages et notamment au palais impérial des Tchéou. Ce sont ces ouvrages que nous connaissons sous le titre de *King*, et qui jouissent encore de nos jours dans tout l'empire chinois et dans plusieurs États voisins de la plus profonde vénération. Le premier d'entre eux, le *Yih-King* (Livre des Transformations) passe pour avoir été composé par Wen-wang (*voy.* ce nom), environ 1150 ans avant notre ère. Il traite de la philosophie ou morale, basée sur les huit *Koa* ou trigrammes de Fou-hi (*voy.* ce nom), lesquels, par suite de diverses combinaisons, ont été portés au nombre de

(1) Voici l'épisode que l'on raconte à ce sujet : Un jour Che-siang donna à étudier à son nouvel élève un morceau composé dans l'antiquité, sans lui en nommer l'auteur. Khoung-tseu réussit bientôt à reproduire avec fidélité le morceau de musique; mais bien que son maître lui en ait témoigné sa satisfaction, il crut n'avoir pas encore assez fait. Khoung-tseu passa donc plusieurs jours à méditer sur cette pièce, et chercha à s'expliquer l'impression qu'elle produisait sur son âme. S'étant alors rendu près de Che-siang, il lui dit que désormais il était pénétré de tous les sentiments qu'avait éprouvés l'auteur du morceau en le composant, qu'il lui semblait même le voir, l'entendre, qu'il le connaissait, que c'était à n'en point douter, le sage et vertueux Wen-wang (*voy* ce nom). Che-siang ne put retenir les marques de son admiration en voyant son disciple pénétrer si profondément dans le génie même de la musique; et se jetant aux pieds de Khoung-tseu, il le conjura de l'admettre au nombre de ceux auxquels il enseignait les principes de la sagesse.

(1) Extrait du *Sse-ki*, ou Mémoires historiques du grand historiographe Sse-ma-thsien (trad. de M. Stanislas Julien).

(2) Sse-ma-thsien, *loc. citat.*

soixante-quatre. Ce livre est le plus obscur de tous les *King*; mais c'est aussi celui auquel le philosophe attachait le plus d'importance; le sens affecté aux *Koua* paraît avoir été plusieurs fois oublié, et Confucius lui-même, faute de trouver leur valeur primitive, dut se contenter de l'explication de Wen-wang, bien heureux encore lorsque celle-ci ne lui faisait pas défaut. Le second ouvrage est intitulé *Chou-king* (Livre par excellence (dans le même sens que le mot βίβλος, Bible). Il renferme un aperçu historique sur la Chine depuis le règne de Yao (2,350 ans avant Jésus) jusqu'à Ping-wang, empereur de la dynastie des Tchéou (—770). Ce livre, vénéré en Chine au suprême degré, est depuis Confucius la base sur laquelle repose l'administration politique et religieuse de l'empire. Le troisième ouvrage est le *Chi-king* (Livre des Vers) : il renferme les chants populaires et nationaux de l'antiquité et une série de pièces de poésie sur divers sujets d'histoire, de religion, de vie privée, etc. C'est, avec le précédent, un des plus beaux monuments de la littérature chinoise. L'auteur de cet article s'occupe d'une nouvelle traduction du *Chi-king*, conforme au texte original et accompagnée de nombreux documents sur la civilisation, le culte, les mœurs et les usages de la Chine antique, ainsi que d'un essai grammatical sur cette précieuse compilation de Confucius. Le quatrième d'entre les king est le *Li-ki* (Rituel), sur lequel est basé tout le système religieux de la Chine. Le cinquième ouvrage est intitulé *Tchun-tsiéou* (Le Printemps et l'Automne); c'est le récit des faits qui se sont passés depuis le règne de Ping-wang, extrait des archives du royaume de Lou, patrie de Confucius, dans le but de servir d'appendice au *Chou-king*. A ces ouvrages il faut ajouter le *Hiao-king* (Livre de la Piété filiale), qui contient des apophthegmes de Confucius, recueillis durant ses entretiens avec son disciple Tseng-tsan, et le texte peu étendu qui précède le *Ta-hio* (La grande Étude), l'un des quatre livres rédigés par les disciples de l'école de Confucius. Ce texte renferme sept versets et est qualifié du titre de *king*, parce qu'il a été écrit par Khoung-tseu lui-même. Le développement du *Ta-hio* et des autres parties des *Ssé-chou* (les quatre Livres), bien que renfermant souvent des dires et apophthegmes de Confucius, ne doivent cependant pas être mis au nombre des ouvrages du grand philosophe. Quant au *Yoh-king* (Livre de la Musique), il n'est malheureusement pas parvenu jusqu'à nous.

En 505, Khoung-tseu reçut du roi de Lou la première magistrature de ses États, et en peu d'années il réforma les vices nombreux qui existaient alors dans toutes les branches de l'administration; il reçut ensuite le titre de grand-juge. Les peuples bénissaient sa sagesse et sa justice. Après la mort de Ling-koung, roi de Lou, son successeur, Ngaï-koung, ne maintint pas d'abord Khoung-tseu dans la magistrature qu'il occupait; mais lorsqu'à la suite de sa disgrâce le grand philosophe se fut retiré dans le royaume de Wéi, le roi le rappela près de lui, et lui décerna les plus grands honneurs. En 488 avant notre ère, le célèbre historiographe Tso-kiéou-ming (*voy.* ce nom) vint se mettre au nombre de ses disciples, et l'engagea à se rendre à la capitale des Tchéou pour faire de nouvelles recherches dans l'intérêt des ouvrages qu'il préparait depuis longues années. Khoung-tseu y consentit. A son retour, il apprit la mort de son épouse Ki-kouan-chi. Cette nouvelle le plongea dans une profonde tristesse. Il fit alors venir ses disciples, et leur dit que désormais les jours qui lui restaient à vivre étaient comptés et qu'il n'avait plus un instant à perdre pour terminer les ouvrages qu'il avait entrepris. Une fois qu'il eut terminé ces ouvrages, il réunit de nouveau ses disciples, leur ordonna de dresser un autel, et y ayant déposé les *king*, il se prosterna du côté de la constellation de la grande Ourse, et remercia par une longue adoration le ciel de lui avoir accordé la faveur de reconstituer ces monuments littéraires de la grandeur antique de la Chine. Quelques jours après cette cérémonie, le philosophe annonça à ses disciples que c'était pour la dernière fois qu'il s'entretenait avec eux, et il indiqua à chacun la carrière qu'il était le plus apte à parcourir. A partir de cette époque sa santé s'affaiblit de jour en jour, et il ne douta plus un instant de sa fin prochaine. Il se préoccupa donc de revoir encore une fois son manuscrit des *king* et d'y faire quelques légères corrections, afin de les rendre plus dignes de passer à la postérité. Vers l'âge de soixante-treize ans, son état maladif s'aggrava rapidement, et Khoung-tseu mourut après être demeuré sept jours en léthargie.

L.-Léon de Rosny.

Sources ORIGINALES pour la partie biographique : *Ssé-ma-Thsien Ssé-ki* (Mémoires historiques du grand historiographe Ssé-ma-Thsien, section *Khoung-tseu Chi-kia*. — *Ssé-chou tching-pen* (édition correcte des « Quatre livres » de Confucius et de son école). — *Kia-yu* (Entretiens familiers de Confucius et de ses disciples). — *Liè-koueh-tchi* (Histoire des divers royaumes). — *Toung-kien-kang-mou* (Miroir général de l'histoire de la Chine). — *Kou-wen-ping-tchou* (Recueil de textes en style antique, classés chronologiquement et commentés). — ÉDITIONS EUROPÉENNES ET TRADUCTIONS DES OUVRAGES DE CONFUCIUS : *King*. — I-King, *Antiquissimus Sinarum liber ex latina interpretatione* P. Regis; Stuttgard, 1839, 2 vol. in-8°. — *Chou-king*, un des livres sacrés des Chinois, etc., ouvrage recueilli par Confucius, traduit et enrichi de notes par le P. Gaubil (édit. de Guignes); Paris, 1770, in-4°. — *The Shoo-king*, translat. by W. H. Medhurst. in-8°. — *Confucii* Chi-king, *sive Liber Carminum*; ex latina P. Lacharme interpretatione; Stuttgard, 1830, in-8°. — *Le Li-ki, ou Mémorial des Rites*, traduit pour la première fois du chinois, et accompagné de notes, de commentaires et du texte original, par J.-M. Callery. — ÉCRITS DES DISCIPLES DE CONFUCIUS. *Ssé-chou*. — *Sinensis Imperii Libri classici sex, e sinico idiom. in latin. traduct.* A. P. Fr. Noel, Prague, 1771, in-4°. — *The Chinese classical Works, commonly called the Four Books, translated* by the late Rev. David Collie; Malacca, 1828, in-8°. — Le même ouvrage, *Traduction russe* par Alex. Leontief; Saint-Pétersbourg, 1780, in-8°. — *Confucius et Mencius. Les quatre Livres de Philosophie mo*

rale et politique de la Chine, traduits du chinois par G. Pauthier; Paris, 1851, in-12. — *Le Ta-hio, ou la grande Étude,* traduit en français avec une version latine et le texte chinois en regard, par G. Pauthier; Paris, 1837, in-8°. — *Tchoung-young, Immutabilitas in medio, in latin. vertit* Prosp. Intorcetta; Goa, in-8° (très rare). — *L'invariable Milieu,* en chinois et en mandchou, avec une version littéraie latine, une traduction française et des notes, par Abel Remusat; Paris, 1817, in-4°. — *Lun-yu*, sinice edidit et latina interpret. vertit Prosp. Intorcetta; Goa, in-fol., min. (très-rare). — Le *Lun-yu,* a été également traduit en allemand par Wilh. Schott; il forme la seule partie publiée de ses *Werke des Tchinesischen weisen Kung-fu-dsü, aus dem Chinesisch.* uebers. *von* W. Sch.; Halle, 1826, et Berlin, 1832, in-8°, min. — On joint ordinairement aux éditions chinoises du *Ta-hio,* du *Tchoung-young* et du *Lun-yu* l'ouvrage qui porte le nom de *Meng-tseu,* et qui a été traduit en latin sous le titre de : *Meng-tseu, vel Mencium edid., latin. interpretat. ad interpr. tartaricam utramque rencensita instruxit* Stanislaus Julien; Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

L.-L. DE R—Y.

DOCTRINES. — « L'Europe, dit M. de Pastoret, n'eut jamais pour aucun de ses rois, Delphes même n'avait pas pour les oracles d'Apollon, cette confiance et cette vénération religieuse que les Chinois ont depuis vingt-trois siècles pour Koung-fou-tseu. Sous la dynastie des Ming il *fut proclamé le plus grand, le plus saint et le plus vertueux des instituteurs du genre humain* ». Voyons si les enseignements de cet illustre philosophe répondent à ce pompeux éloge. Nous y trouvons d'abord un caractère essentiellement traditionnel. « La doctrine que je tâche d'enseigner aux hommes, dit-il à un de ses disciples, est celle que nos ancêtres ont enseignée et qu'ils nous ont transmise; je n'y ai rien ajouté et je n'en retranche rien. Je les transmets à mon tour dans sa pureté primitive. Elle est immuable; c'est le ciel lui-même qui en est l'auteur. Je ne suis par rapport à elle que ce qu'est un agriculteur par rapport à la semence qu'il confie à la terre.... Il la met en terre telle qu'elle est, il l'arrose et lui donne tous ses soins : c'est tout ce qu'il peut faire, le reste n'est pas en son pouvoir. » Malgré ce caractère traditionnel, la philosophie de Koung-fou-tseu ne manque pas d'aperçus nouveaux, et sa tendance principalement morale n'exclut pas absolument les spéculations, les principes, le raisonnement. Bien que ce philosophe n'ait jamais donné à ses doctrines une forme systématique, nous les rattacherons cependant à quatre points principaux.

I. MÉTAPHYSIQUE. — *Origine des choses, connaissance d'un premier Être, son action dans le monde.* — Koung-fou-tseu n'a exprimé nulle part d'une manière explicite sa doctrine sur l'origine des choses, sur l'existence d'un premier Être, sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme, sur les peines et les récompenses d'une autre vie, en un mot sur la production et la destinée définitive de cet univers et des différents êtres qui le composent ou qui l'habitent. Il semble même avoir à dessein évité de se prononcer sur ces questions importantes. « Révérer les *esprits* et se tenir éloigné d'eux, cela peut être appelé *science*, » dit-il à ses disciples. Ce qui signifie, suivant le commentateur officiel Tchou-hi, qu'il ne faut point s'égarer dans ce *que l'on ne peut savoir* concernant *les esprits.* Cependant, notre philosophe sort quelquefois de cette réserve. Dans l'*Appendix* au *Y-King* il parle de l'influence du ciel sur les actions du sage et la création du monde. « Le *ciel* symbolique de Fouhi, y est-il dit, est l'origine de tout ce qui existe, le commencement de toutes choses. L'homme supérieur met en harmonie ses vertus avec celles du *ciel* et de la *terre* : il met sa lumière en harmonie avec celle du soleil et de la lune; il met la disposition de son temps en harmonie avec les quatre saisons. Il met ses félicités et ses infortunes en harmonie avec les *esprits* et les génies. Le ciel et la terre font croître et dépérir les herbes, les arbres et les plantes; le ciel et la terre couvrent les secrets de l'homme. » Ailleurs la pensée du philosophe, déchirant tout à coup le voile qui la couvre, jette quelques traits de lumière plus éclatants encore sur l'origine des choses, la Providence, l'existence et la nécessité de la religion. « Le ciel est le principe universel; il est la source féconde de laquelle toutes choses ont découlé. Les ancêtres, sortis de cette source féconde, sont eux-mêmes la source des générations qui les suivent. Donner au ciel des témoignages de sa reconnaissance est le premier des devoirs de l'homme; se montrer reconnaissant envers les ancêtres en est le second. Pour s'acquitter de ce double devoir et en inculquer l'obligation aux générations futures, le saint homme Fou-hi détermina qu'après avoir immédiatement sacrifié au souverain suprême (*Chang-ti*) on rendrait hommage aux ancêtres; mais comme le Chang-ti et les ancêtres ne sont pas visibles, il imagina de chercher dans le ciel qui se voit des *emblèmes* pour les désigner et les représenter. » Koung-fou-tseu suppose vraies, accepte et consacre par son autorité les traditions communément reçues sur la Divinité et la Providence, sur la loi du suprême empereur du ciel et de la terre, sur la distinction dans l'homme de deux principes, l'un spirituel et impérissable, l'autre matériel et sujet à la dissolution. Il proclame l'existence d'une RAISON SUPRÊME, existant par elle-même, et qui dans sa réalité substantielle, infinie et permanente, est le premier principe et la raison d'être du ciel, de la terre et de l'homme, des esprits célestes, des esprits terrestres et de tous les corps. « Le saint homme, l'homme sage, constitue sa doctrine selon la raison divine; il a une vertu pénétrante efficace, pour se mettre en harmonie avec les génies. » Koung-fou-tseu n'ajoute donc rien ou presque rien à ces données des antiques traditions. « Doit-on, dit Bourgeot, conclure de là avec un grand nombre de lettrés actuels et quelques savants européens que l'ontologie de ce sage illustre n'ait été qu'un vaste *naturalisme* embrassant les trois grandes puissances de la nature : le *ciel*, la *terre* et l'*homme?* N'est-ce pas plutôt la conclusion contraire qu'il faudrait déduire des doctrines adoptées ou enseignées par ce philosophe? » Puisque, de l'aveu d'Amiot, de Deguignes et Pauthier, tous les attributs que les philosophes les plus spiritualistes donnent à Dieu, Koung-fou-tseu les donne au *ciel*, qu'il lui reconnaît la plus grande part dans les événements du monde, et qu'il en fait découler la loi divine, naturelle et universelle qui régit le ciel, la terre et l'homme. Il est vrai que Koung-fou-tseu n'établit nulle part dogmatiquement la distinction de Dieu et de l'univers, la création du monde *ex nihilo*, la perennité de l'âme dans son individualité et personnalité propre; mais tous ces dogmes sont évidemment supposés dans les traditions qu'il a maintenues, dans les doctrines qu'il a enseignées. Quoique les phénomènes du monde physique et du monde moral ainsi que les lois qui les régissent soient souvent attribuées au ciel, à la terre et à l'homme, ces trois puissances ou causes secondes n'agissent cependant que sous la suprématie d'une cause première, qui est l'Être suprême, appelé tantôt *Tao* (raison absolue), tantôt *Chang-ti* (empereur du ciel et de la terre, tantôt du nom même du

ciel, *Ti-Tien*, qui est *l'emblème* de sa majesté divine et de sa toute-puissance (1).

II. Morale. — Suivant la sagesse antique des Chinois, la religion, la morale et l'ordre social reposent sur ce principe que la Providence s'étend à tous les êtres; qu'elle a donné sa loi aux hommes, et qu'elle leur révèle sans cesse ses volontés par les lumières de la droite raison et par les traditions; qu'enfin l'homme, être intelligent et raisonnable, doit imiter la raison céleste, *Tao*, un des noms de Dieu. L'imitation de la raison céleste et divine, l'accomplissement du mandat du ciel, telles sont la règle et la fin de l'activité humaine. Koung-fou-tseu confirme et développe cette doctrine. Dans le *Tahio* (Grande Étude) et le *Tchoung-young* (l'invariabilité dans le milieu), il part de ce principe que l'homme est un être qui a reçu du ciel, en même temps que la vie physique, un principe de vie morale qu'il doit cultiver et développer dans toute son étendue, afin de pouvoir arriver à la perfection conformément au modèle céleste et divin. Koung-fou-tseu admet clairement et positivement dans l'homme une *nature morale*, un *principe spirituel*. Or, voici comment il les définit dans le *Tchoung-young:* « Le mandat du ciel s'appelle *nature rationnelle* ou *morale;* le principe qui nous dirige dans la conformité de nos actions avec la nature rationnelle s'appelle *droite voie*, *raison* (*Tao*). Le système coordonné de la droite voie, de la raison, s'appelle *doctrine des devoirs* ou *institutions sociales.* » Le commentateur Tchou-hi s'exprime ainsi sur ce passage important: « *Le mandat du ciel* est comme un ordre, une mission reçue; la nature *rationnelle* ou *morale*, c'est la voie droite, la raison. Le ciel, par le moyen du *Yin* et du *Yang*, du principe femelle et du principe mâle et des cinq éléments, donne la naissance par génération et transformation à tous les êtres de l'univers. Le principe matériel aériforme et primogène (*Khi*) développe les formes de ces êtres, et la raison (*Li*) leur est aussi donnée comme un *mandat*, un *ordre*. Il suit de là que la vie de l'homme (*Sing*), que celle des autres êtres vivants (*We*), par cela même que chacun d'eux a obtenu ce principe rationnel, est considérée comme constituée pour se conformer aux prescriptions des *cinq vertus cardinales;* c'est ce que l'on appelle la *nature rationnelle* (Sing). L'homme et les autres êtres produits obéissent chacun à leur propre principe ou raison d'être, aux lois spéciales de leur propre nature (*Sing-tchi tseu-jan*); alors leur action opérée journellement est intrinsèque ou réside en eux-mêmes. Aucun d'eux n'existe sans avoir une voie qu'il doive suivre, dans laquelle il doive marcher; c'est alors ce que l'on nomme *droite voie* (*Tao*). La *nature rationnelle* (*Sing*) et la *voie droite* (*Tao*), quoique identiques, diffèrent cependant en quelque chose par leur constitution propre. »

« Cette *voie droite*, cette *raison naturelle* (continue le disciple de Koung-tseu), qui doit diriger les actions, est tellement obligatoire que l'on ne doit pas s'en écarter d'un seul point, un seul instant, de l'épaisseur d'un cheveu. Si l'on pouvait s'en écarter, ce ne serait pas la voie droite, la règle de conduite immuable. » Tel est le fondement de la morale de Koung-tseu. Il exclut formellement tout mobile qui ne rentrerait pas dans les prescriptions de la *raison*, de cette raison universelle, émanée du ciel et que toutes les créatures ont reçue en partage. Il établit la morale et son caractère obligatoire sur la raison, la loi divine, l'imitation de la raison céleste, l'ordre et l'harmonie dans l'univers, la destination de l'homme à la perfection et au bonheur, qu'il ne saurait atteindre sans l'accomplissement de la loi morale. Le perfectionnement de soi-même est le fondement de cette morale comme il doit l'être de tout enseignement qui aspire à diriger les actions humaines. La grande loi consiste à se rendre assez parfait pour travailler à la perfection des autres. C'est par là que l'homme parvient à constituer, avec le ciel et la terre, les trois grandes puissances de l'univers, et à être lui-même un des trois grands pouvoirs créateurs, produits d'une puissance suprême, mystérieuse, infinie, éternelle, à laquelle il s'associe (l'*Invariabilité dans le milieu*). Le perfectionnement de soi-même est la condition essentielle de cette association, de cette puissance. « Il n'y a dans le monde que les hommes souverainement parfaits qui puissent connaître à fond leur propre nature, la loi de leur être et les devoirs qui en dérivent; pouvant connaître à fond leur propre nature et les devoirs qui en dérivent, ils peuvent, par cela même, connaître à fond la nature des autres hommes, la loi de leur être, et leur enseigner tous les devoirs qu'ils ont à observer pour accomplir le mandat du ciel: pouvant connaître à fond la nature des autres hommes, la loi de leur être, et leur enseigner les devoirs qu'ils ont à observer pour accomplir le mandat du ciel, ils peuvent, par cela même, connaître à fond la nature des êtres vivants et végétants, et leur faire accomplir leur loi de vitalité selon leur propre nature; pouvant connaître à fond la nature des êtres vivants et végétants et leur faire accomplir leur loi de vitalité selon leur propre nature, ils peuvent, par cela même, au moyen de leurs facultés intelligentes supérieures, aider le ciel et la terre dans les transformations et l'entretien des êtres; ils peuvent par cela même constituer un troisième pouvoir avec le ciel et la terre. (L'*Invariabilité dans le milieu*). » La loi consiste à développer et à remettre en lumière le principe lumineux de la raison que nous avons reçu du ciel, à renouveler les hommes et à placer sa destination définitive dans la perfection ou le souverain bien (*Grande étude*). Le parfait, le vrai sans mélange est la loi du ciel; la perfection ou le perfectionnement, qui consiste à employer tous ses efforts pour découvrir et suivre la loi céleste, le vrai principe du mandat du ciel, est la loi de l'homme. Il faut donc que l'homme atteigne sa perfection pour accomplir sa loi. Le parfait est le commencement et la fin de tous les êtres. Réunir le perfectionnement intérieur au perfectionnement extérieur constitue la grande règle du devoir. C'est pour cela que l'homme sage ne cesse jamais de faire le bien pour lui-même et de travailler au perfectionnement des autres hommes. C'est là l'*Hoc est omnis homo* du philosophe chinois. Il prend pour base, pour règle et pour but *la raison céleste* (*Thienli*). *Li* est le nom de l'ordre et de la loi établis dans l'univers. « Or, dit ailleurs Koung-fou-tseu, l'ordre établi par le ciel s'appelle nature: ce qui est conforme à la nature s'appelle

(1) Par le contenu des réponses de Koung-fou-tseu au roi de Lou, il paraît évident, dit le P. Amiot, 1° que les expressions *Ciel* et *Chang-ti* sont quelquefois synonymes et désignent cet Être qui est supérieur à tout; 2° que le mot *ciel* est pris aussi quelquefois dans un sens purement naturel, et qu'il ne signifie alors que ce que nous appelons firmament; 3° que les sacrifices offerts en apparence au *ciel*, au *soleil*, à la *lune*, à la *terre*, etc., sont réellement offerts au *Chang-ti*, en reconnaissance des bienfaits dont il comble les hommes, au moyen du ciel matériel, du soleil, de la lune, de la terre, etc.

loi. » Dans ces grands principes, Koung-tseu résume admirablement toute la science morale que Kant a définie « le système des fins de la raison pratique pure ». Il résulte de là, dit l'abbé Bourgeat, que la *morale* ou l'*éthique* est une science véritable, fondée sur les principes et les notions premières de la raison, sur l'enchaînement des causes et des effets, des principes et des conséquences; sur des lois aussi constantes, aussi immuables, aussi nécessaires et absolues dans l'ordre moral que celles qui régissent l'ordre physique et métaphysique. Aussi, sans avoir une théorie logique spéciale, Koung-tseu déduit des principes établis précédemment les différents devoirs propres à toutes les conditions de la vie humaine, avec une rigueur de raisonnement remplie de justesse et de sagacité.

III. Morale spéciale ou Théorie des Devoirs. Koung-fou-tseu les résume dans le discours suivant : « Rien de si naturel, rien de si simple, dit-il, que les principes de cette morale dont je tâche de vous inculquer les salutaires maximes. Tout ce que je vous dis, les anciens sages l'ont pratiqué avant nous; » et cette pratique qui dans les temps reculés était universellement adoptée se réduit à l'observation des cinq lois fondamentales de relation entre les souverains et les sujets, entre les pères et les enfants, entre l'époux et l'épouse, entre les amis, entre les frères, « et à la pratique des *cinq vertus cardinales :* c'est-à-dire l'*humanité*, cette charité universelle qui ne fait acception de personne et qui embrasse tout le genre humain ». Cette vertu ne s'oppose point à la punition des coupables; mais elle ne permet d'avoir recours à la guerre qu'à la dernière extrémité et après avoir épuisé tous les moyens de conciliation. C'est la *justice* qui donne à chaque individu ce qui lui est dû, sans favoriser l'un plutôt que l'autre; c'est la *conformité aux rites prescrits et aux usages établis*, afin que ceux qui forment la société aient une même manière de vivre et participent aux mêmes avantages comme aux mêmes incommodités. Il est du bon ordre d'avoir égard au préjugé commun; mais il ne faut pas s'y conformer en tout; il est des cas où l'on doit même le heurter de front. Suivez les mœurs de votre siècle en tout ce qui n'est pas opposé à la vertu. C'est la *droiture*, c'est-à-dire cette rectitude d'esprit et de cœur qui fait qu'on cherche en tout le vrai et qu'on le désire, sans vouloir se donner le change à soi-même ni le donner aux autres. C'est, enfin, *la sincérité* ou la *bonne foi*, c'est-à-dire cette franchise, cette ouverture de cœur mêlée de confiance, qui excluent toute feinte et tout déguisement tant dans la conduite que dans le discours. Dire les choses telles qu'elles sont, voilà la *vraie vertu*. Voici comment les philosophes chinois développent ces doctrines morales et déduisent les unes des autres les cinq vertus cardinales énumérées précédemment. « L'homme étant un être raisonnable est fait pour vivre en société; nulle société sans gouvernement, nul gouvernement sans subordination, nulle subordination sans supériorité. La légitime supériorité, cette supériorité antérieure à l'établissement des conditions, n'est accordée qu'à la naissance ou au mérite; à la naissance, c'est la différence d'âge qui la donne; au mérite ou pour mieux dire au talent, c'est l'art de gagner les cœurs. Ainsi le père et la mère règnent naturellement sur les enfants, les aînés sur les cadets, et dans la réunion des hommes entre eux, celui qui saura gagner ses semblables au point de s'en faire obéir : talent rare, science sublime que l'on croirait d'abord n'être que l'apanage d'un petit nombre d'êtres privilégiés, et qui l'est cependant de toute l'espèce en général, puisque c'est l'*humanité*, et que l'humanité n'est autre chose que l'homme lui-même. Avoir plus d'*humanité* que ses semblables, c'est être plus homme qu'eux : c'est mériter de leur commander. L'*humanité* est donc le fondement de tout; c'est la première, c'est la plus noble de toutes les vertus. Aimer l'homme, c'est avoir de l'*humanité*. Il faut donc s'aimer soi-même; il faut donc aimer les autres. Dans cet amour que l'on doit avoir pour soi et pour les autres, il y a nécessairement une mesure, une différence, une règle immuable qui assigne à chacun ce qui lui est légitimement dû; et cette règle, cette différence, cette mesure, c'est la *justice*. L'*humanité* et la *justice* ne sont point arbitraires, elles sont ce qu'elles sont indépendamment de notre volonté; mais pour pouvoir les mettre en pratique, et pour en faire une seule application, il faut qu'il y ait des lois établies, des usages consacrés, des cérémonies déterminées. L'observation de ces lois, la conformité à ces usages, la pratique de ces cérémonies, font la troisième de ces vertus capitales, celle qui assigne à chacun ses devoirs particuliers (*Li*), c'est-à-dire l'*ordre*. Pour remplir exactement tous ces devoirs sans troubler l'économie de l'*ordre*, il faut savoir connaître, il faut savoir distinguer, il faut savoir appliquer à propos cette connaissance sûre, ce sage discernement : cette juste application, c'est cette *droiture* d'esprit et de cœur (*Tchi*), cette *prudence*, cette *sagesse* qui fait qu'on examine tout sans préoccupation, dans le seul dessein de connaître le vrai, et qu'on s'attache à ce vrai pour le faire valoir, ou pour se conduire conformément à ce qu'il indique. L'*humanité*, la *justice*, l'*ordre*, la *droiture*, laissées à leur seule direction, peuvent s'égarer à chaque pas; il leur faut une compagne fidèle, qui ne les abandonne jamais; il leur faut un rempart contre l'amour-propre, l'intérêt personnel, et toute cette foule d'ennemis qui les attaquent sans cesse. Cette compagne fidèle, ce rempart assuré, c'est la *sincérité* ou la *bonne foi* (*Sin*). La *sincérité* donne le prix à nos actions; elle en fait tout le mérite. Sans la sincérité, ce qui paraît vertu n'est qu'hypocrisie; ce qui brille avec le plus d'éclat, ce qui nous éblouit, n'est qu'une lumière passagère qui n'attend pour s'éteindre qu'un petit souffle de la plus légère passion. Ces cinq vertus, comme on le voit, dérivent l'une de l'autre; elles se soutiennent mutuellement : elles forment une chaîne qui lie tous les hommes entre eux, qui fait leur sûreté réciproque, leur bonheur, et qu'on ne saurait rompre sans briser en même temps les liens de la société. » Cette théorie des devoirs, Koung-fou-tseu l'avait trouvée dans le Chou-king; il ne fit donc que l'accréditer. Mais ce qui distingue essentiellement sa doctrine de celle des anciens, c'est qu'il présente tous les devoirs de l'homme comme une extension, une dérivation des devoirs domestiques et particulièrement de la *piété filiale*. « La *piété filiale*, dit-il, c'est la reine de toutes les vertus, la source de l'enseignement, la loi éternelle du ciel, la justice de la terre, le point d'appui de l'autorité, le premier lien social et la mesure de tout mérite. » L'homme est ce qu'il y a de plus noble dans l'univers, et la piété filiale ce qu'il y a de plus grand dans l'homme. Elle se divise en trois immenses sphères : la première comprend le respect et le soin des parents. Elle oblige l'empereur comme le dernier de ses sujets. « Les plus sages empereurs de l'antiquité servaient leurs pères avec une vraie *piété filiale;* voilà pourquoi ils servaient le *Tien* (le Ciel, Dieu) avec tant d'intelligence; ils ser-

vaient leur mère avec une vraie piété filiale, voilà pourquoi ils servaient le *Li* (loi, raison, ordre) avec tant de religion ». La deuxième sphère de la *piété filiale* comprend tout ce qui regarde le service du prince et de la patrie. Les rapports de père et de fils offrent la première idée de prince et de sujet... Le prince est le père et la mère des peuples. Nous devons avoir pour notre prince l'amour que nous avons pour notre mère, le respect que nous portons à notre père. Celui qui sert son prince avec piété filiale est un sujet fidèle, un citoyen soumis. Celui qui se révolte contre son souverain ne possède pas en son cœur la piété filiale qui incline à l'obéissance. La troisième sphère de la *piété filiale* et la plus élevée comprend les obligations de l'homme envers l'Être suprême, c'est-à-dire l'acquisition des vertus et le perfectionnement de soi-même pour accomplir le *mandat du ciel*. Quelque grands que soient le respect, l'amour et l'obéissance d'un fils envers son père, d'un sujet envers son prince, ils ne doivent point dégénérer en servilisme coupable. « Parce que, dit Koung-tseu, il est une loi supérieure à celle du père, à celle du prince et même de l'empereur, c'est la loi du *Tien* ou du Ciel, la loi divine. Car la piété filiale, qui est le fondement de tous les autres devoirs, découle elle-même de l'essence du *Tien*. » Malgré cette confusion apparente du pouvoir paternel et du pouvoir politique, Koung-fou-tseu reconnaît cependant une différence essentielle entre l'autorité paternelle et l'autorité souveraine. Les rapports qui existent entre les enfants et les parents, comme ceux de l'effet à la cause, sont naturels, nécessaires, indestructibles; tandis que le pouvoir souverain, fondé sur l'élection libre du peuple, ou sur la loi d'hérédité acceptée par le peuple, n'est point inamissible. Chang-ti ou le suprême empereur du ciel peut l'enlever à un prince pour le donner à un autre. L'harmonie entre le pouvoir paternel et le pouvoir politique, entre la famille et la cité, constitue la perfection à laquelle la société humaine est appelée. La société et les individus sont indéfiniment perfectibles. La perfection de la société dépend de la perfection de la famille; la perfection de la famille résulte de la perfection des individus. Le perfectionnement individuel a son point de départ dans la connaissance de la nature humaine, son accomplissement dans le bon emploi des facultés physiques, intellectuelles et morales. « Or l'homme, dit Koung-fou-tseu, est distingué de tous les êtres visibles par la faculté intellectuelle, qui le rend capable de raisonnement, et c'est immédiatement du ciel qu'il reçoit cette faculté précieuse. » L'homme est un être à part, dans lequel se réunissent les qualités de tous les autres êtres. Il est la miniature de l'univers, un μικροσκοσμος, comme les Grecs l'appelaient. Il est doué d'intelligence, de perfectibilité, de liberté, de sociabilité; il est capable de discerner, de comparer, d'agir pour une fin et de prendre les moyens nécessaires pour arriver à cette fin. L'homme peut se *perfectionner* ou se *dépraver* selon l'usage bon ou mauvais qu'il fera de sa liberté; il connaît le vice et la vertu; il sait qu'il a des devoirs à remplir envers le ciel, envers soi-même et envers ses semblables. S'il s'acquitte de ses différents devoirs, il est vertueux et digne de récompense; il est coupable et digne de châtiment s'il les néglige. En tête de tous les devoirs, Koung-fou-tseu place les devoirs religieux. Il insiste ensuite sur l'obligation de connaître notre nature et les principes de nos actions, de distinguer les causes et les effets ainsi que les propriétés des choses, de se perfectionner soi-même, sa famille pour être capable de gouverner l'État, de suivre en tout la droite raison, la loi de la nature et de ne se proposer jamais d'autre but que le bien absolu. Selon le philosophe chinois, ni le simple particulier, ni le père de famille, ni le citoyen, ni le magistrat, ni la famille, ni le prince, ni l'État ne sauraient être bien gouvernés ni être heureux sans les vertus privées. Le *perfectionnement* de soi-même est donc obligatoire pour tous, puisque tous doivent concourir au bonheur public. Voici les degrés de cette perfection à laquelle tous les hommes sont appelés et dont la possession constitue le *sage* ou le *philosophe*. Les hommes dont se compose la société peuvent, d'après leur avancement dans la voie de la perfection, être divisés en cinq classes : « La première et la plus nombreuse est celle qui comprend cette multitude d'hommes, pris indifféremment dans tous les états, qui ne sont recommandables par aucune qualité, qui ne parlent que pour parler, sans faire attention si ce qu'ils disent est bien ou mal, s'il est à propos de le dire ou s'il en peut résulter quelque inconvénient; qui n'agissent que comme par instinct et par routine..; qui ont un entendement comme les autres, mais un entendement qui ne va pas au delà des yeux, des oreilles, de la bouche. C'est ce qu'on appelle communément le *vulgaire*. La deuxième classe comprend ceux qui sont instruits dans les sciences, dans les lettres et dans les arts libéraux; qui se proposent une fin dans ce qu'ils entreprennent et connaissent les différents moyens que l'on peut prendre pour y parvenir; qui, sans avoir pénétré dans le fond des choses, en savent cependant assez pour en parler et en instruire les autres; qui sont en état de rendre raison de toutes leurs paroles et de toutes leurs actions; qui peuvent comparer les objets entre eux et discerner en quoi ils peuvent être nuisibles ou profitables; qui, sans être parfaitement au fait de toutes les lois, en sont suffisamment instruits pour obéir aux lois générales et se conformer aux usages reçus, qui par leurs leçons et leurs exemples peuvent influer beaucoup sur les mœurs publiques et même sur le gouvernement; qui cherchent à bien parler plutôt qu'à parler beaucoup, à bien faire le peu qu'ils entreprennent plutôt qu'à beaucoup entreprendre : cette classe d'hommes peut être appelée la *classe des lettrés*.

La troisième comprend ceux qui, dans leur parler, dans leurs actions et dans l'ensemble de leur conduite, ne s'écartent jamais de ce que prescrit la droite raison, qui font le bien pour le bien, ne se passionnent pour rien, ne s'attachent à rien; qui sont constamment les mêmes, dans l'adversité comme dans la prospérité; qui parlent quand il faut parler, se taisent quand il faut se taire, ayant assez de fermeté pour ne pas déguiser leurs sentiments quand il est à propos de les dire, dussent-ils perdre leur fortune ou plus encore; qui ne méprisent personne, ne se préfèrent à personne; qui ne se contentent pas de puiser la science dans les moyens ordinaires d'enseignement, mais qui remontent jusqu'à leur source pour les avoir sans mélange étranger; ne se décourageant pas lorsqu'ils ne peuvent les acquérir ainsi, ne s'enorgueillissant pas lorsqu'ils les possèdent. Ce sont les *philosophes*. Koung-tseu place dans la quatrième classe ceux qui, dans quoi que ce puisse être, ne s'écartent jamais du vrai milieu; qui ont une règle fixe de conduite et de mœurs, au delà de laquelle ils ne se permettent rien; qui remplissent avec la dernière exactitude et une constance toujours égale jusqu'aux moindres de leurs obligations qui répriment leurs passions, veillent sur leurs paroles et toutes leurs actions; qui ne craignent ni le

travail ni la peine quand il s'agit de faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en sont écartés, d'instruire de leurs obligations ceux qui les ignorent, et de rendre à tous les hommes les services qui dépendent d'eux, sans distinction du pauvre et du riche, de l'homme en place et du simple artisan ; n'ayant aucune vue d'intérêt, n'exigeant pas même le sentiment d'une stérile reconnaissance de la part de ceux qu'ils auront obligés. Cette classe comprend tous les hommes *sincères* et solidement *vertueux*. La cinquième et la plus haute à laquelle l'homme puisse atteindre est celle de ces hommes extraordinaires qui réunissent dans leur personne les plus belles qualités de l'esprit et du cœur, perfectionnées par l'heureuse habitude de remplir volontairement et même avec joie tous les devoirs que la nature et la morale imposent de concert à des êtres raisonnables vivant en société; qui font du bien à tout le monde, et, comme le ciel et la terre, ne discontinuent jamais leurs œuvres bienfaisantes, qui sont imperturbables dans leur genre de vie, comme le soleil et la lune le sont dans leur cours. Cette classe très-peu nombreuse peut être appelée la *classe des parfaits* ou des *saints* (Ching).

Après avoir traité du perfectionnement individuel, Koung-tseu parle des devoirs de la famille. Ce qui constitue la famille, c'est la société légitime de l'homme et de la femme, c'est le mariage. Le terme le plus éloigné pour le mariage est celui de vingt ans pour les filles et de trente ans pour les jeunes gens. On ne peut dépasser cet âge sans donner une épouse à un jeune homme et un époux à une jeune fille. Le jeune homme de vingt ans et la fille de quinze sont capables d'être chefs de famille; il ne leur manque pour le devenir que le bon plaisir, la détermination et le choix des parents. Le mariage est le véritable état de l'homme, puisque c'est par lui qu'il remplit sa destination sur la terre. Rien par conséquent de plus respectable, rien qui soit plus digne de l'occuper sérieusement pour en pouvoir remplir avec exactitude tous les devoirs. Parmi ces devoirs, il y en a de communs aux deux sexes; il y en a qui sont propres à chacun d'eux en particulier. L'homme est chef, il doit commander; la femme lui est soumise, elle doit obéir. Les fonctions de l'un et de l'autre doivent imiter les opérations du ciel et de la terre qui concourent également à la production et à l'entretien de toutes choses. La tendresse réciproque, la confiance mutuelle, l'honnêteté, les égards doivent être la base de leur conduite. La femme est toute sa vie en tutelle. Fille, elle est sous l'autorité de ses parents ou de ses frères; femme, elle est gouvernée par son mari; veuve, elle est sous l'inspection du plus âgé de ses fils. L'usage ne lui permet pas de penser à un second mariage. Elle ne doit plus sortir de l'enceinte de sa maison. Pendant le jour elle doit éviter de se montrer. Pendant la nuit, la chambre où elle prend son repos doit être éclairée. Un mari a le droit de répudier sa femme. Les causes légitimes de répudiation se réduisent à sept : 1° lorsqu'une femme ne peut vivre en bonne harmonie avec son beau-père et sa belle-mère; 2° si elle est hors d'état de perpétuer la race par une stérilité reconnue; 3° si elle est soupçonnée avec fondement d'avoir violé la fidélité conjugale; 4° si par des rapports calomnieux ou indiscrets elle met le trouble dans la famille; 5° si elle a quelqu'une de ces infirmités pour lesquelles tout homme éprouve naturellement de la répugnance; 6° si elle est sujette à des intempérances de langue dont on ne peut la corriger; 7° si à l'insu de son mari elle vole secrètement dans la maison. Le mari ne peut toutefois user de son droit lorsque sa femme n'a plus ni père ni mère; lorsqu'elle porte le deuil du beau-père ou de la belle mère, enfin lorsqu'il est devenu riche depuis son mariage avec elle. Les devoirs sociaux ne sont pas moins nettement définis par notre philosophe : ils découlent de ce grand principe que nous devons agir envers les autres comme nous voudrions qu'ils agissent envers nous-même.

IV. Politique. La politique de Koung-fou-tseu est basée sur les mêmes principes que sa morale. Il reconnaît le principe établi dans le livre *sacré des Annales* que le Ciel, pour aider et assister les peuples, confère des pouvoirs à certains individus de la société humaine pour gouverner et instruire cette même société, pour la rendre paisible et heureuse et pour exercer la justice divine en punissant les méchants et en récompensant les bons. Les princes possèdent à eux seuls la puissance; ils sont la *gauche* et la *droite* (c'est-à-dire les ministres) du souverain empereur (Chang-ti). « Le souverain, dit Pauthier, dans l'exercice de sa souveraineté, doit accomplir strictement le *mandat du ciel*, comme tout homme doit également remplir celui qu'il a reçu du ciel en tant qu'homme. Il n'y a pas plus d'arbitraire dans l'un que dans l'autre; ils sont fondés tous deux sur l'éternelle raison, sur la nature propre et la destination de l'homme, qui est le bonheur et la perfection. » La souveraineté est comme une extension de l'autorité paternelle. Le but du gouvernement est l'accomplissement, dans l'ordre social, des vertus et des devoirs prescrits à tous les particuliers par la loi éternelle, immuable de la justice et de la droite raison. C'est la réalisation en grand des lois éternelles qui doivent faire le bonheur de l'humanité. Les vertus privées sont le fondement des vertus publiques. Pour être digne de gouverner les hommes, il faut n'avoir plus d'autre passion que l'amour du bien public, en un mot être arrivé à la perfection. « Celui qui possède l'empire, dit Koung-tseu dans le *Tahio*, ne doit pas négliger de veiller attentivement sur lui-même pour pratiquer le bien et éviter le mal. S'il ne tient compte de ces principes, alors la chute de son empire en sera la conséquence. » « Gouverner son pays avec la vertu et la capacité nécessaires, c'est ressembler à l'étoile polaire, qui demeure immobile à sa place, tandis que toutes les autres étoiles circulent autour d'elle et la prennent pour guide (*Lun-yu*). » Le gouvernement doit aux peuples l'instruction, le bien-être, la justice. L'exercice de la souveraineté n'est que l'accomplissement religieux d'un mandat céleste au profit de tous, qu'une noble et grande mission confiée au plus dévoué et au plus digne, qui était retirée dès l'instant que le mandataire manquait à son mandat. « Nulle part peut-être, continue Pauthier, les droits et les devoirs respectifs des rois et des peuples, des gouvernements et des gouvernés, n'ont été enseignés d'une manière aussi élevée, aussi digne, aussi conforme à la raison que dans les écrits du philosophe chinois. Malgré les tendances absolutistes de cette théorie sociale, nulle part peut-être plus qu'en Chine, du moins dans ces temps anciens, on n'a proclamé avec autorité et persistance le *Salus populi suprema lex esto* et le *vox populi vox Dei* : « Le bien et le salut du peuple sont la loi suprême : la voix du peuple est la voix de Dieu. »

Les enseignements et les écrits de Koung-fou-tseu ont exercé sur les Chinois une influence longue et puissante. Mais ils n'ont pu toutefois les préserver des superstitions des bouddhistes et des Tao-

ssé, de l'établissement de diverses doctrines plus ou moins athéistes, et des nombreuses révolutions politiques qui ont agité le Céleste Empire. Quoi qu'il en soit, Koung-fou-tseu n'en restera pas moins une des plus grandes figures de l'antiquité païenne, l'apôtre de la sagesse et de l'humanité, de la morale et de la vertu. F.-X. T.

De Pastoret, *Zoroastre, Confucius et Mahomet.* — Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. IV, pars 2e. — Abel Remusat, *Notices et extraits des Manuscrits*, t. X. — Pauthier, *Revue indépendante*, août 1844, *Chine.* — Bourgeat, *Philosophie orientale.* — *Dictionnaire des Sciences philosophiques.* — De Bock, *Mémoires historiques sur Confucius et Zoroastre.* — Helman, *Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius.* — Clerc, *Yu le Grand et Confucius.* — Amiot, *Mémoires concernant les Chinois*, XII.

KOUMAS (*Constantin-Michel*), érudit grec, né vers 1775, à Larisse (Thessalie), mort le 13 mai 1836, à Trieste. Il fit, à quelques lieues de sa ville natale, au collége de Tcurnovo, ses premières études classiques, sous la direction du célèbre Jean Œconomos, et perfectionna son éducation en visitant l'Allemagne, où il se lia avec les savants les plus distingués. Toute sa vie se résume dans ses travaux et son enseignement, qui eurent la plus utile influence sur les progrès de sa nation. Appelé d'abord à professer à Constantinople même, dans l'école fondée en 1799 par le prince Démétraky, il y succéda, comme maître de philosophie, à Étienne Dounkas. En 1810 il vint prendre la direction du collége de Smyrne, sur l'invitation expresse du clergé et des principaux habitants de la ville. Dans une lettre où Coray, son compatriote, félicitait ces derniers du choix qu'ils venaient de faire, il s'exprimait ainsi sur le compte de Koumas : « Outre l'érudition, il possède ce qui seul lui donne de l'éclat et de la valeur, c'est-à-dire de l'esprit et du jugement. Il a un zèle sincère pour les intérêts et l'amélioration de la Grèce. Ses mœurs sont excellentes. » (*Recueil de lettres* de Coray, Ἀπάνθισμα ἐπιστολῶν; Athènes, 1839, p. 31.) Lorsque la révolution de 1821 éclata, Koumas quitta secrètement Smyrne, et se réfugia avec toute sa famille à Trieste. Peu de temps après, il fut mis par le gouvernement autrichien à la tête du gymnase grec, et continua ses leçons jusqu'aux derniers moments de sa vie. Les écrits de ce savant, tous rédigés en grec, sont très-nombreux; nous citerons : *Cours de Mathématiques et de Physique;* Vienne, 1807, 8 vol. in-8°; — *Leçons élémentaires de Chimie;* ibid., 1808, 2 vol. in-8°, trad. du français d'Adet; — *Éléments de Philosophie*, 4 vol. in-8°; — *Abrégé de Physique;* 1812, in-8°; — *Abrégé de Géographie ancienne;* 1816, in-8°; — *Chronologie historique;* Vienne, 1818, in-8°; — *Abrégé des Sciences pour les commençants;* 1819, in-8°; — *Agathon et les Abdéritains* de Wiéland; — *Essai sur la Prosodie*, 1826, trad. de l'allemand de Spitsener; — *Lexicon Græcum;* Vienne, 1826, 2 tom. en 1 vol. gr. in-4°, dictionnaire grec ancien à l'usage des Grecs modernes, qui résume les travaux des érudits allemands et dont la méthode, le plan et l'exécution sont excellents; — *Histoire pragmatique des hommes*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle, extraite des anciens auteurs et des meilleurs historiens de l'Allemagne; Vienne, 1830-1832, 12 vol. in-8°; — beaucoup d'articles insérés dans le Λόγιος Ερμῆς, *le Mercure Savant.* K.

Journal des Savants. — Brunet, *Manuel du Libraire.*

KOUO-OUÉI, premier ministre chinois, né en 901 de notre ère, élu empereur en 951, mort en 954. Kouo-ouéi, qui fut plus tard le fondateur de la dynastie des Héou-tchéou, la dix-huitième du Céleste Empire, avait d'abord servi avec distinction dans les armées de l'empereur Tsi-ouang. Lorsque ce prince eut été détrôné et fait prisonnier par Té-kouang, roi de Léao, Kouo-ouéi exhorta Liéou-tchi-yuen, prince de Péping et gouverneur du Ho-tong, à délivrer la Chine du joug des Tartares et à ne point refuser le titre d'empereur que lui donnait l'armée. Liéou-chi-yuen, parvenu à l'empire sous le nom de Kao-tsou II, en 947, le nomma son premier ministre, et lui recommanda à sa mort son fils In-ti, qui lui succéda (948). La gloire de ces deux règnes revient presque toute entière à Kouo-ouéi. L'empire, délivré de l'oppression des Tartares, fut en proie aux horreurs de la guerre civile. Li-chéou-tchin, gouverneur du Hou-koué, se révolta, prit le titre de prince de Tcin, et donna le commandement de ses troupes à Tchao-ssé-ouen et Ouang-ki-hiun, l'un des plus grands capitaines de son siècle. Tchang-ngan, Tong-koan, Yong-hing et Fong-siang tombent au pouvoir des rebelles. Kouo-ouéi est envoyé dans les provinces occidentales avec tous les pouvoirs de l'empereur. Sa sagesse et ses libéralités lui gagnent l'estime et l'affection des soldats; sa présence rappelle la victoire dans les rangs de l'armée impériale. Li-chéou-tchin, assiégé dans Ho-tchong, après avoir tenté vainement de la défendre, s'ensevelit avec sa femme et ses enfants sous les ruines de son palais, qu'il a livré aux flammes; Tchao-ssé, également poussé à bout dans Tchang-ngan, est pris et massacré publiquement avec trois cents complices de ses cruautés; Ouang-king-tsong, le troisième rebelle, aime mieux, à l'exemple de Li-chéou-tchin, périr dans l'incendie de son palais, que se soumettre à l'empereur. Après cette campagne mémorable, Kouo-ouéi, de retour à Taleâng, fut nommé généralissime des troupes du nord, avec les pouvoirs les plus étendus, pour repousser une nouvelle invasion des Tartares. En partant il recommande à l'empereur de ne s'entourer que d'hommes zélés, qui veillent à sa gloire et le sauvent de ses faiblesses. Mais Inti s'était déjà abandonné aux courtisans, qui devaient le perdre. A leur instigation, il ordonne la mort du généralissime, et fait périr toute sa famille. Instruit des ordres funestes qui le concernent, Kouo-ouéi en informe son armée, laisse son fils adoptif Kouo-jong pour la dé-

fense de Yétou, et prend la route de Taléang. A son approche l'empereur, alarmé, sort de la ville pour le combattre. Mais, abandonné de ses soldats, qui désertent, repoussé de sa capitale, dont on lui ferme les portes, il se cache dans un village, où il est tué sans être reconnu, par les troupes de Kouo-ouéi, en 950. Le vainqueur entre dans Taléang, et va trouver l'impératrice pour l'engager à donner un successeur à Inti. L'élection de Liéou-pin, fils adoptif de l'empereur défunt, ayant excité un mécontentement général, l'impératrice la révoqua, nomma Kouo-ouéi régent de l'empire, et enfin empereur, en 951. Il fut le fondateur de la dynastie des Héou-tchéou (XVIIIe), et prit à son avénement le nom de Taï-tsou Ier. Il fixa sa cour à Loyang. A son avénement il voulut visiter le tombeau de Koung-fou-tseu, auquel il donna des titres royaux, pour montrer au peuple le respect qu'il portait à la mémoire de ce grand philosophe. Quelques courtisans lui représentèrent que cet honneur ne convenait point à un homme qui avait été toute sa vie le sujet d'un petit roi de l'empire chinois. « C'est précisément, leur répondit Kouo-ouéi, parce qu'il a été le maître et l'instituteur des rois et des empereurs qu'il a droit à de pareils honneurs. » Après un règne de trois ans, à peine troublé par la révolte de Liéou-tsong, frère d'Inti et père de Liéou-pin, Kouo-ouéi mourut, en laissant le trône à son fils Kouo-jong, qui lui succéda sous le nom de Chi-tsong. F.-X. TESSIER.

Tchu-hi, *Thung-kian-kang-mou* (Miroir universel de l'Histoire de Chine). — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. VII. — De Guignes, *Histoire des Huns*, t. II. — *Mémoires concernant les Chinois*, par les missionnaires de Pékin. — Grosier, *Description générale de la Chine*, tom. VII. — Morrisson, *Histoire de la Chine*. — Pauthier, *Chine* (dans l'*Univers pittoresque*).

KOURAKIN, maison princière russe, qui descend, comme celle des Galitzin et des Khovanski, en ligne mâle et directe de Guédémine (*voy.* ce nom), grand-duc de Lithuanie, décédé en 1339. Ses principaux membres dignes de mémoire sont :

KOURAKIN (Le prince *Boris* IVANOVITCH), diplomate russe, né le 18 août 1677, mort à Paris, le 17 octobre 1727, beau-frère de Pierre Ier, par son mariage avec Aksinia Lapoukhin. Envoyé extraordinaire près le saint-siége en 1705, il fut successivement ministre plénipotentiaire à Londres, à La Haye et à Hanovre, prit part au congrès d'Utrecht (1713), à celui de Brunswick, fut ambassadeur en France de 1716 à 1727, et mourut à ce poste, au moment de se rendre au congrès de Soissons. « C'étoit un grand homme, bien fait, rapporte Saint-Simon, qui sentoit fort la grandeur de son origine, avec beaucoup d'esprit, de tour et d'instruction. Il parloit assez bien françois et plusieurs autres langues; il avoit fort voyagé, servi à la guerre, puis été employé en différentes cours. Il ne laissoit pas de sentir encore le russe, et l'extrême avarice gâtoit fort ses talents. Le czar et lui avoient épousé les deux sœurs, et en avoient chacun un fils. La czarine avoit été répudiée et mise dans un couvent près de Moscou, sans que Kourakin s'fût senti de cette disgrâce. Il connoissoit parfaitement son maître, avec qui il avoit conservé de la liberté, de la confiance et beaucoup de considération; en dernier lieu il avoit été trois ans à Rome, d'où il étoit venu à Paris ambassadeur. » Sa mission la plus importante fut son ambassade à Rome, et voici les renseignements que le spirituel et malicieux historien de la cour de Louis XIV affirme tenir de la bouche même de Kourakin : « Pierre Ier, qui se vouloit tirer lui et son pays, de la barbarie et s'étendre par des conquêtes et des traités, avoit compris la nécessité des mariages pour s'allier avec les premiers potentats de l'Europe. Cette grande raison lui rendoit nécessaire la religion catholique, dont les Grecs se trouvoient séparés de si peu, qu'il ne jugea pas son projet difficile à faire recevoir chez lui en y laissant d'ailleurs la liberté de conscience. Mais ce prince peu instruit l'étoit assez pour vouloir être auparavant éclairé sur les prétentions romaines. Il avoit envoyé pour cela à Rome un homme obscur, mais capable de se bien informer, qui y passa cinq ou six mois, et qui ne lui rapporta rien de satisfaisant. Il s'en ouvrit, en Hollande, au roi Guillaume, qui le dissuada de son dessein, et qui lui conseilla même d'imiter l'Angleterre, et de se faire lui-même chef de la religion chez lui, sans quoi il n'y seroit jamais bien le maître. Ce conseil plut d'autant plus au czar que c'étoit par les biens et par l'autorité des patriarches de Moscou, ses grand-père et bisaïeul, que son père étoit parvenu à la couronne, quoique d'une condition ordinaire parmi la noblesse russienne. Ces patriarches dépendoient pourtant de ceux du rit grec de Constantinople, mais fort légèrement. Ils s'étoient saisis d'un grand pouvoir et d'un rang prodigieux, jusque là qu'à leur entrée à Moscou le czar leur tenoit l'étrier et conduisoit à pied leur cheval par la bride. Depuis le grand-père de Pierre il n'y avoit point eu de patriarche à Moscou. Pierre Ier, qui avoit régné quelque temps avec son frère aîné, qui n'en étoit pas capable, et étoit mort sans laisser de fils, il y avoit longtemps, n'avoit jamais voulu de patriarche non plus que son père. Les archevêques de Novogorod y suppléoient en certaines choses, comme occupant le premier siége après celui de Moscou, mais sans presque d'autorité, que le czar usurpa tout entière, et plus soigneusement encore depuis le conseil que le roi Guillaume lui avoit donné; en sorte que peu à peu il s'étoit fait le véritable chef de la religion dans ses vastes États. Néanmoins, la passion de pouvoir ouvrir à sa postérité la faculté de faire des mariages avec des princes catholiques, l'honneur surtout de les allier à la maison de France et à celle d'Autriche, le fit revenir à son premier projet. Il se voulut flatter que celui qu'il avoit envoyé secrètement à Rome n'avoit

pas été bien informé, ou qu'il avoit mal compris; il résolut donc d'approfondir ses doutes de manière qu'il ne lui en restât plus sur le parti qu'il auroit à prendre. Ce fut dans ce dessein qu'il choisit le prince Kourakin, dont les lumières et l'intelligence lui étoient connues, pour aller à Rome, sous prétexte de curiosité, dans la vue qu'un seigneur de cette qualité s'ouvriroit l'entrée chez ce qu'il y avoit de meilleur, de plus important et de plus distingué à Rome, et qu'en y demeurant, sous prétexte d'en aimer la vie et de vouloir tout voir à son aise et admirer à son gré toutes les merveilles qui y sont rassemblées en tant de genres, il auroit loisir et moyen de revenir parfaitement instruit de tout ce qu'il vouloit savoir. Kourakin y demeura en effet trois ans, mêlé avec les savants d'une part et avec la meilleure compagnie de l'autre, d'où peu à peu il tira ce qu'il voulut apprendre, avec d'autant plus de facilité que cette cour triomphe de ses prétentions temporelles, de ses conquêtes en ce genre, au lieu de les tenir dans le secret. Sur le rapport long et fidèle que Kourakin en fit au tzar, ce prince poussa un soupir en disant « qu'il vouloit être maître chez lui, et n'y en pas mettre un plus grand que soi, et oncques depuis ne songea à se faire catholique. »

KOURAKIN (Le prince *Alexandre-Borisovitch*), fils du précédent, né le 2 juillet 1697, mort le 2 octobre 1749. Chargé d'affaires à Paris à la mort de son père, il rentra en Russie à l'avénement au trône de Pierre II, son cousin germain. Malgré cette parenté, il accepta des charges importantes à la cour d'Anne, comme à celle d'Ivan VI et à celle d'Élisabeth.

KOURAKIN (Le prince *Alexandre-Borisovitch*), petit-fils du précédent, né le 18 janvier 1752, mort à Weimar, le 25 juin 1818. Il fut le compagnon d'études de Paul Ier et ensuite son *meilleur ami*, ainsi que l'empereur lui-même l'a désigné dans son testament. A la tête des affaires sous son règne, il demeura vice-chancelier au commencement de celui d'Alexandre Ier; puis fut ambassadeur à Vienne de 1806 à 1808, et ambassadeur à Paris depuis cette époque jusqu'en 1812. Il avait un air de grandeur qu'il ne déposait jamais, et montra dans des circonstances délicates beaucoup d'éloquence, d'art et de finesse. Victime de l'incendie qui éclata au bal du prince Schwarzenberg, il passa dans d'atroces souffrances, gaiement endurées, les derniers jours de son existence. On voit son tombeau à Pavlovski, résidence favorite de l'empereur Paul; la veuve de ce monarque y a fait graver ces mots : *A l'ami de mon époux!*

KOURAKIN (Le prince *Alexis Borisovitch*), né le 19 septembre 1759, mort le 31 décembre 1829, frère du précédent. Il fut, comme lui, très-considéré à la cour durant les quatre années du règne de Paul Ier. Ministre de l'intérieur de 1807 à 1810, l'empereur Nicolas le nomma chancelier des ordres de Russie. Il épousa Nathalie Golovin. Ses petits-fils continuent aujourd'hui à illustrer leur nom en servant l'État.

Pce A. G—N.

Lakier, *Rousskaia Guéraldika.* — *Rossiiskii rodoslovnii Sbornik.* — Saint-Simon (éd. Hachette), XIV, 421; XV, 11. — *Mémoires secrets sur la Russie* (par Masson); Amsterdam, 1800, I, 325. — *Papiers de famille.*

KOURBSKI (*André-Michaélovitch*, prince), général russe, né en 1529. Parent du tzar Jean Vassiliévitch, il passa par tous les grades militaires, devint général en chef, et se distingua durant la guerre contre les Tartares et contre les chevaliers livoniens. Vers 1564, il tomba dans la disgrâce de son maître, et fut forcé de se réfugier à Kovno, sous la protection de Sigismond-Auguste, roi de Pologne. On ignore l'époque de sa mort. Il a écrit une *Histoire du tzar de Moscou*, qui n'a pas été imprimée, mais dont il existe de nombreuses copies. K.

Lévesque, *Histoire de Russie.*

KOURCHID-PACHA. *Voy.* GUYON (*Richard* DE BAUFRE).

KOUTHOUZ. *Voy.* KOTHOUZ.

KOUTOULMICH, prince seldjoucide, petit-fils de Seldjouk, mort en 1064 de J.-C., se mit d'abord au service de son cousin, Thogrul-Beg, de qui il obtint le gouvernement de la Mésopotamie. Vaincu et chassé de cette province par Bassa-Siri, qui retenait alors le khalife Kaiem Biamrillah prisonnier dans Bagdad, Koutoulmich se sauva vers la Médie, et demanda passage au gouverneur grec Étienne. Celui-ci, pour toute réponse, leva une armée et marcha contre le prince seldjoucide. Mais il fut vaincu, fait prisonnier et vendu à Tauriz. Plus tard Koutoulmich, oubliant les bienfaits de Thogrul-Beg, soutint contre lui le parti de Bassa-Siri et d'Ibrahim Inal. Après la défaite de ces deux rebelles, en 1057 et 1059, il se sauva dans l'Arménie, puis dans l'Arabie. A la mort de Thogrul (1063), Koutoulmich reparut pour disputer le trône à son successeur, Alp-Arslan. Le sultan marcha contre lui dans la province de Damégan. La bataille allait commencer, lorsque Koutoulmich, s'avançant à la tête de ses troupes, fut tué par son cheval, qui s'abattit. Les révoltés demandèrent aussitôt quartier. Alp-Arslan accepta leur soumission, ce qui fit dire à un poëte « que le sultan sans avoir rompu la pointe d'une lance, ni fait seulement ployer une pique, s'était ouvert la porte de la victoire et de la paix ». — Koutoulmich fut la souche des Seldjoucides qui fondèrent l'empire d'Iconium, par les mains de Soliman, son fils.

F.-X. T.

Mirkhoud, *Raouzet-al-safa.* — Khondemyr, *Khelassat-al-akbhar.* — Aboulféda, *Annales Moslemici.* — De Guignes, *Histoire générale des Huns, des Turcs et des Mogols.* — *An. Musulm.*

KOUTOUZOF (*Michel-Larivonovitch* GOLENITCHEF), prince DE SMOLENSK, feld-maréchal russe, né en 1745, mort à Bunzlau (Silésie), le 10 mai 1813. Il appartenait à une famille qui a pour fondateur un Allemand émigré en Russie sous Alexandre Nevski, au treizième siècle. Il fit

ses études à Strasbourg, et en rapporta un goût particulier pour les belles-lettres, qu'il cultiva au milieu de circonstances qui semblaient devoir l'en distraire. Officier d'artillerie à seize ans, lieutenant à dix-sept sous les ordres de Souvarof, puis aide de camp pendant quelque temps du prince de Holstein-Beck, il gagna rapidement les grades de capitaine, de major et de lieutenant-colonel dans la guerre de la confédération de Pologne et dans les expéditions de Roumiantzof contre les Turcs. En 1774, devant Chouma, petite forteresse de Crimée, une balle le frappa à la tempe gauche et sortit par la tempe droite; il y perdit un œil : à peine guéri, il rejoignit Souvarof pour l'aider à conquérir la Crimée et à soumettre toutes les tribus établies des bords de la mer Noire au Kuban. Général major sous les murs d'Otchakof (1788), il y fut de nouveau grièvement blessé : une balle le frappa à la joue et sortit par la nuque; de nouveau providentiellement rétabli, il reprit son épée pour refouler les Turcs à Cochrane, participer brillamment aux prises d'Ackermann et de Bender, et monter le premier à l'assaut d'Izmaïl, en 1790. Repoussé deux fois, Koutouzof, rapporte son petit-fils, le général Paul Tostoi, fit savoir à Souvarof que le succès était douteux. « Dites à Koutouzof, répondit le général en chef, que mon rapport sur la prise d'Izmaïl est écrit, et que c'est Koutouzof lui-même que j'ai désigné pour être le commandant de la place. » Bientôt après Izmaïl était emporté. En parlant des hauts faits de Koutouzof dans cette mémorable journée, Souvarof dit, entre autres choses : « Il occupait le flanc gauche de mon armée, mais, dans le fait, c'était mon bras droit. » Et lorsque Koutouzof lui demanda plus tard l'explication des paroles enigmatiques prononcées avant la prise d'Izmaïl, le héros de Rymnik répondit naïvement : « C'est tout simple. Koutouzof connaît Souvarof, et Souvarof connaît parfaitement Koutouzof. Si Izmaïl n'avait pas été pris, Souvarof serait mort sous les murs de la forteresse, et Koutouzof en aurait fait autant. » L'année suivante, Koutouzof contribua puissamment à la victoire de Matchine, où 20,000 Russes mirent en déroute 80,000 Turcs, victoire qui força la Sublime Porte à signer le traité de Jassy, qui donnait définitivement à la Russie le Kouban, la Crimée et Otchakof. Cette campagne terminée, Catherine II chargea successivement celui qui y avait montré tant de valeur dans la campagne de l'Ukraine, d'une ambassade à Constantinople, du commandement de la Finlande et de la direction du corps des cadets. Paul Ier n'eut que le temps de lui confier différentes missions diplomatiques et militaires. Alexandre Ier le nomma, à son avénement au trône, général gouverneur de Saint-Pétersbourg, en remplacement du comte Palhen; mais cette situation ne convenait pas au noble guerrier : il s'en démit, et vécut alors trois ans dans ses terres de Volhynie.

En 1805, Koutouzof fut chargé d'aller avec 50,000 hommes au secours des Autrichiens, déjà battus à Ulm. Les ennemis n'étaient pas seulement au nombre de 150,000 hommes, ils avaient pour chef Napoléon. Koutouzof se porta à leur rencontre à Krems; ce premier choc fut très-opiniâtre. Les Russes se replièrent en Moravie; les Français les y suivirent, et bientôt les deux armées se retrouvèrent en présence à Austerlitz. On a maintes fois retracé ce qui s'y est passé; on sait moins que le général russe n'est pas responsable du désastre qu'y subit son armée. D'après lui, il importait de ne pas tant se presser, d'opérer, par un mouvement rétrograde dans un pays ouvert, une jonction avec le corps de Beningsen et avec celui que l'archiduc Charles ramenait d'Italie, avant d'entreprendre de cerner Napoléon. Koutouzof n'aimait pas se livrer au hasard et croyait que la prudence ne messied pas à l'intrépidité. Ses plans ne furent pas goûtés par l'empereur Alexandre, influencé par l'Autriche, qui n'a jamais été pour la Russie une bonne conseillère et encore moins une alliée fidèle. On tint précipitamment un conseil de guerre la nuit même qui précéda la bataille; c'est l'Autrichien Weiroter, comme l'a récemment révélé le général Tolstoi, qui y porta la parole et indiqua les mouvements qu'on ferait le lendemain. Koutouzof garda le silence le plus absolu durant tout le conseil. « D'après les dispositions qu'on y arrêta, Koutouzof, à la tête de la quatrième colonne, devait entourer l'aile droite de l'armée de Napoléon. La bataille était commencée, le moment du mouvement projeté était venu, et pourtant Koutouzof restait immobile. Il pressentait que Napoléon allait diriger contre lui la plus grande partie de ses forces, car le point occupé par le général russe était la clef de la position. Vers neuf heures l'empereur Alexandre et l'empereur d'Autriche se rendirent en personne auprès de Koutouzof. « Pourquoi n'avancez-vous pas, général? lui dit Alexandre. — J'attends que toutes les troupes de la colonne se réunissent, répondit Koutouzof. — Nous ne sommes pas au Champ de Mars, où l'on ne commence pas la parade avant que tous les régiments ne soient rendus sur les lieux, répliqua l'empereur. — Sire, dit alors Koutouzof, c'est justement parce que nous ne sommes pas à une parade que je ne commence pas le mouvement. Du reste, si vous l'ordonnez, nous marcherons. » L'ordre fut donné, et le soleil d'Austerlitz brilla de tout son éclat. Il ne ternit pas la réputation de Koutouzof, il l'augmenta même, remarque le comte de Ségur; et c'était justice, car il avait prévu ce que ce fameux soleil devait éclairer.

Appelé en 1808 à commander l'armée russe de Moldavie, puis à administrer la Lithuanie, Koutouzof mena derechef, en 1809, les Russes à la victoire contre les Turcs. Après plusieurs succès partiels, il parvint à les vaincre complétement, le 26 novembre 1811, avec une armée

bien inférieure en nombre à celle du vizir Nazir-Pacha, ce qui lui valut le titre de comte, et à faire signer ensuite à Bukharest, le 16 mai 1812, une paix avantageuse, qui lui mérita le rang de prince. Chaque fois que la Russie avait à se défendre contre un ennemi autrement dangereux que les musulmans, elle n'eut qu'une voix pour en déférer le difficile honneur à Koutouzof, ce qui n'est inexplicable que pour M. Thiers; l'empereur Alexandre ne fit qu'obtempérer au vœu de la nation en le nommant généralissime de ses armées, le 8 août 1812. Elles l'accueillirent avec enthousiasme à Tzarevo-Zamiché, le 29 août. Quelques jours plus tard eut lieu cet effroyable duel que les Russes appellent la journée de Borodino, les Français celle de la Moskova, où chacune des deux armées perdit exactement 47 généraux et 37 colonels, preuve de l'énergie, dit très-bien M. Thiers, que les chefs avaient déployée des deux côtés et de la petite distance à laquelle on avait combattu. C'est à cette époque que Koutouzof reçut le bâton de maréchal. S'il ne réussit pas à empêcher Napoléon de pénétrer au Kremlin, il lui fit chèrement acheter un triomphe qui ne pouvait avoir de durables conséquences. Refoulés à Mohilef, à Krasnoe, en faisant, selon l'expression de M. de Ségur, une retraite de lion, à Smolensk, au terrible combat de Valoutina, les Russes, à leur tour, décimèrent les Français à Vinkovo, à Malo-Jaroslavetz, pris et repris six fois, à Viazma; enfin ils eurent leur revanche à Krasnoe même. Le malheur de ces temps ne saurait être aucunement imputé à Koutouzof; l'habileté qu'il y laissa paraître, sans qu'on ait à lui reprocher le moindre acte qui ne rentrât strictement dans les lois de la guerre (1), peut être désormais reconnue sans faire tort à la bravoure française, au-dessus de toute suspicion comme de toute louange. C'est encore guidés par Koutouzof que les Russes entrèrent en libérateurs en Allemagne au commencement de 1813, forcèrent le passage de l'Elbe à Dresde, le 26 mars, occupèrent Leipzig et Thorn; mais il ne devait pas partager les lauriers qu'il leur avait préparés. Agé de soixante-sept ans (non de soixante-et-onze, comme le dit M. Thiers), souffrant des blessures qui l'avaient prématurément rendu vénérable sans altérer son intelligente activité, ses forces le trahirent dans une petite ville silésienne; une courte maladie termina sa longue et laborieuse carrière.

Deux ouvrages, chefs-d'œuvre d'art et de patriotisme, seront toujours consultés pour apprécier les événements dans lesquels le maréchal Koutouzof a joué un rôle si important : l'*Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année* 1812, par le général comte de Ségur, et celle du *Consulat et de l'Empire* par M. Thiers. Le comte de Ségur compare Koutouzof à ce Fabius qui eut le mérite de comprendre le génie d'Annibal et le genre de résistance qu'on pouvait lui opposer; il déclare sa valeur *incontestable*, et, après avoir cité ce passage d'un manifeste célèbre : « L'ennemi, est au centre de la Russie, et pas un seul Russe n'est à ses pieds. Servons d'exemple à l'Europe; saluons la main qui nous choisit pour être la première des nations dans la cause de la vertu et de la liberté, » l'illustre écrivain ajoute : « Les Russes parlent diversement de leur général et de leur empereur. Pour nous, comme ennemis, nous ne pouvons juger nos ennemis que par les faits. Or, telles furent leurs paroles, et leurs actions y répondirent. Compagnons, rendons-leur justice! Leur sacrifice a été complet, sans réserve, sans regrets tardifs. Depuis ils n'ont rien réclamé, même au milieu de la capitale ennemie, *qu'ils ont préservée*. Leur renommée en est restée grande et pure. Ils ont connu la vraie gloire; et quand une civilisation plus avancée aura pénétré dans tous leurs rangs, ce grand peuple aura son grand siècle, et tiendra à son tour ce sceptre de gloire qu'il semble que les nations de la terre doivent se céder successivement (l. VIII, c. 9). »

Aussi Français que le général de Ségur, moins calme que lui, quoique plus éloigné des batailles qu'il décrit et qu'il juge, M. Thiers attaque Koutouzof dans sa vie politique et sa vie intime. Il le peint, avec l'animation qu'il sait mettre dans tous ses tableaux, comme un vieux soldat borgne qui n'avait d'autre système en guerre que celui de la retraite. Obligé parfois de convenir que ses mouvements étaient dignes d'un *grand capitaine*, il atténue promptement cet aveu en faisant observer qu'il n'avait pas le courage de sa sagesse. Il ne le représente que comme un de ces instruments inférieurs que la Providence oppose au génie quand elle a résolu de le punir, et il avance, sans se donner la peine de le prouver, que l'émule de Souvarof n'était qu'un vieillard usé par les plaisirs, profondément corrompu, faux, perfide, menteur, ne croyant pas à la Madone qu'il invoquait avec ses soldats, le chapeau à la main, l'œil qui lui restait baissé jusqu'à terre, croyant à peine au Dieu si visible de l'univers! Le témoignage unanime de ceux qui ont longuement pratiqué le prince Koutouzof a convaincu M. de Torcy, qui écrivait à la vérité en 1818 et non en 1855, « que son caractère était, au contraire, liant et ses mœurs douces ». Le *vieux borgne* n'a pas au moins menti lorsqu'il a déclaré, le lendemain de la bataille de Borodino, que Napoléon serait forcé d'abandonner sa conquête; et M. Thiers lui-même fait oublier les épithètes qu'il prodigue à l'adversaire de son héros quand il lui échappe ce jugement définitif : « Dans sa rare prudence, le généralissime se disait que ce n'était pas la peine

(1) Le maréchal Koutouzof n'était pas maître des paysans russes, abîmés dans leurs foyers. Il serait donc équitable de reconnaître que toutes les cruautés commises et flétries dans cette déplorable campagne provenaient de ceux-ci, jamais des soldats russes.

de courir les chances d'actions sanglantes contre un ennemi que le mauvais temps, la fatigue, la misère allaient lui livrer presque détruit, et qui était capable, au contraire, si on l'attaquait lorsqu'il était encore dans toute sa force, de se retourner comme un sanglier pressé par les chasseurs, et de porter des coups mortels aux imprudents qui auraient osé l'aborder de trop près. Il aimait mieux devoir modestement le salut de sa patrie au temps, à la persévérance, que de le devoir à une victoire glorieuse mais incertaine, *et en cela il méritait la reconnaissance de sa nation autant que les éloges de la postérité.* »

P^ce Augustin GALITZIN.

Lakier, *Rousskaia Guéraldika.* — *Voyage en Krimée, suivi de la relation de l'ambassade envoyée de Pétersbourg à Constantinople en* 1793; Paris, 1802. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en* 1812; Londres, 1815. — *Histoire militaire de la Campagne de* 1812, par Boutourlin; Paris, 1824. — *Histoire de l'Expédition de Russie*, par le marquis de Chambray; Paris, 1825. — *Relation circonstanciée de la Campagne de Russie*, par La Baume; Paris, 1814. — *Manuscrits du baron Fain;* Paris, 1827. — *De la Puissance politique et militaire de la Russie*, par sir Robert Wilson; Paris, 1817. — *Monument de la présence des Français en Russie*, par Pierre Idanof; Saint-Pétersbourg, 1813. — *La Vérité sur l'Incendie de Moscou*, par le comte Rostopchin; Paris, 1823. — *Réponse à M. Thiers par la famille du maréchal Koutouzof* (*Le Nord*, 31 octobre, 1857). — *Chronologische Uebersicht der Russischen Geschichte*, par B.-V. Wichmann.

KOU-TSIUEN-OU, général chinois, mort au commencement du dixième siècle de J.-C. Pendant les guerres de gouverneurs, les changements de ministres et les intrigues de cour qui signalèrent le règne malheureux de Tchao-tsong, Kou-tsiuen-ou fut peut-être le seul qui se montra constamment fidèle à l'empire. Tong-tchang, gouverneur d'Yuéi-tchéou, s'étant révolté, Tsien-liou, qui venait d'obtenir son gouvernement et d'être chargé par l'empereur de réprimer la révolte, envoya contre lui Kou-tsiuen-ou. Ce général, après une victoire, assiége Tong-tchang dans Yuéi-tchéou, s'empare de sa personne par la ruse, et lui fait trancher la tête, en 895. Il entra ensuite dans la ville de Yuéi-tchéou, où il trouva 500 chambres de dix pieds de largeur sur vingt pieds de profondeur remplies de soie et d'argent, qu'il donna à ses principaux officiers, et 3,000,000 mesures de grains qu'il fit distribuer aux soldats de Tong-tchang. Pendant le siége de Yuéi-tchéou, Yang-hing-mi s'était emparé de Son-tchéou. En 898 Kou-tsiuen-ou reprit cette place et toutes les villes de sa dépendance. Tsin-péi défendit Koan-chan jusqu'à la dernière extrémité, et par son courage mérita son pardon. Kou-tsiuen-ou étant peu de temps après tombé dans une embuscade que Lichin-fou, général de Yang-hing-mi lui avait dressée près de Hong-tchéou, fut traité avec distinction jusqu'au moment où il fut échangé pour Tsin-péi. La délivrance de Tsien-liou, assiégé par les rebelles dans Hang-tchéou, en 902, fut le dernier service éclatant que Kou-tsiuen-ou rendit à sa patrie.

F.-X. T.

Tchu-hi, *Thoung-kian-kang-mou* (Miroir universel de l'Histoire de Chine). — Mailla, *Histoire générale de la Chine.* — *Mémoires concernant les Chinois*, par les missionnaires de Pékin.

KOUWENBERG (*Kristiaen* VAN), peintre hollandais, né à Delft, le 8 septembre 1604, mort à Cologne, le 4 juillet 1667. Élève de Jan van Es, il quitta son maître pour voyager en Italie. De retour dans sa patrie, il y peignit plusieurs grands morceaux d'histoire avec beaucoup de succès. Il mourut fort riche, à Cologne, où il s'était fixé. Correct dans son dessin, harmonieux dans sa couleur, il se faisait surtout remarquer par sa peinture du *nu*. Ses meilleurs tableaux se voyaient aux châteaux de Ryswick et du Bois.

A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. I p. 296.

* **KOWALEWSKI**, orientaliste russe, né en Lithuanie, vers 1800. Il fit ses études à l'université de Vilna, et occupe à Kazan la première chaire mongole qui ait été instituée en Europe (1833). On a de lui : un *Catalogue systématique et raisonné des Imprimés et Manuscrits sanscrits, mongols, thibétains, madjours et chinois que possède l'université de Kazan;* — un *Cosmologie bouddhique;* — une *Grammaire Mongole;* 1835; — une *Chrestomathie Mongole;* 1836, 2 vol.; — et un *Dictionnaire Russe Français-Mongol;* 1842-1844, 3 vol.

P^ce A. G—N.

Rousskii Viestnik (Le Messager russe), 1er mai 185[illegible]

KOYTER. *Voy.* COITER.

KOZELUCH (*Jean-Antoine*), compositeur bohême, né le 13 décembre 1738, à Welwarn, mort le 3 février 1814, à Prague. Après avoir passé plusieurs années en qualité d'enfant de chœur dans un collége de jésuites, il dirigea la musique à l'église de Rakonitz et à celle de Welwarn, et compléta par la suite son éducation d'après les conseils de Ségert, de Gluck et de Gasmann. De retour à Prague, il obtint, en 1784, la place de maître de chapelle de l'église métropolitaine. « Ses productions, dit un biographe, lui ont fait dans sa patrie la réputation d'un grand musicien; mais telle était sa modestie qu'il n'a travaillé que pour l'art lui-même. Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il eut la pensée de publier quelques-unes de ses plus belles compositions pour l'Église; n'ayant pas trouvé un nombre de souscripteurs suffisant pour couvrir les frais de l'impression, il abandonna ce projet. » On cite de lui : *Alexandre aux Indes*, opéra représenté à Prague en 1774; — *Demophon*, opéra; — *Gioao, re di Juda*, oratorio; 1777; — quelques messes solennelles, cinq messes de *Requiem*, des graduels, des motets, des litanies, etc.

K.

KOZELUCH (*Léopold*), compositeur bohême, cousin du précédent, né en 1753, à Welwarn, mort le 8 février 1814, à Vienne. Il apprit les éléments du chant et du clavecin sous la direction de son cousin, et fit à Prague de bonnes études de

philosophie et en droit. A dix-huit ans il écrivit pour le théâtre de cette ville la musique d'un ballet; le succès qu'obtint cet ouvrage l'encouragea au point qu'en l'espace de six ans il composa vingt-quatre autres ballets, trois pantomimes et un grand nombre d'airs intercalés. En 1778 il se rendit à Vienne, où il devint tour à tour maître de piano de l'archiduchesse Elisabeth et compositeur de la chambre impériale (1792), après la mort de Mozart. « La haute société mit en vogue la musique de Kozeluch de préférence à toute autre, dit M. Fétis. Cette musique ne se fait pas remarquer par un grand mérite de facture, on y trouve même bon nombre d'incorrections; mais la mélodie gracieuse, élégante et facile y abonde. De là vient qu'elle était recherchée par tous les amateurs. » Parmi ses nombreuses productions, nous citerons : *Mazet*, opéra français; — *Didone abbandonata*, opéra italien; — *Mose in Egitto*, oratorio; 1787; — *Judith*, opéra; — *Ottone*, ballet héroïque; — *Les Aventures de Télémaque dans l'île de Calypso*, tableau musical; 1798; — *Debora et Sisara*, opéra; — beaucoup de cantates. Dans sa musique instrumentale, on remarque une trentaine de symphonies à grand orchestre, des quatuors, environ soixante sonates pour piano, violon et violoncelle, plusieurs recueils de menuets, de chansons allemandes et italiennes, etc. K.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

KOZLOF (*Ivan-Ivanovitch*), poëte russe, né en 1774, mort en 1838. A l'âge de vingt-neuf ans il perdit l'usage des jambes et bientôt après celui de la vue. Pauvre, impotent et aveugle, Kozlof demeura fidèle aux Muses et résigné aux cruelles épreuves que la Providence lui envoyait. Il avait pris Byron pour modèle; cependant ses vers ont plus d'affinité avec ceux de Joukofski qu'avec ceux du célèbre poëte anglais : toujours mélodieux, il manque parfois d'énergie. Ses principaux poëmes sont : *Le Moine* et *Nathalie Dolgorouki* (1). Joukofski a réuni en 1840 les œuvres de son ami et en a formé deux volumes.

P^ce A. G—N.

Galakhof, *Rouskaia Khrestomatiia.* — *Les Poëtes russes* par le P^ce E. Mecherski.

KOZLOWSKI (*Michel-Ivanovitch*), sculpteur russe, mort à Saint-Pétersbourg, en 1803. Il fut élevé à l'Académie de Saint-Pétersbourg; il y remplit plus tard les fonctions de professeur de sculpture, après avoir fait un voyage en Italie, où il résida plusieurs années, surtout à Rome. L'un de ses meilleurs ouvrages est la statue colossale de Souvarof, élevée dans le Champ de Mars de la capitale de la Russie. Cette statue représente le héros russe tenant de la main droite une épée, et abritant de la main gauche la tiare et les couronnes de Naples et de Sardaigne derrière un bouclier. On cite encore de Kozlowski une statue colossale de Samson, qui se trouve à Peterhof; la statue de l'impératrice Catherine II, sous le costume de Minerve; plusieurs statues de marbre au château de L'Ermitage, et les bas-reliefs qui ornent le palais de marbre sur la Néva, représentant *Régulus*, et *Camille*, libérateur de Rome.

J. V.

Nagler, *Neues allg. Künstler-Lex.* — *Conv.-Lexikon.*

KOKLOWSKI (*Joseph*), musicien polonais, né en 1757, à Varsovie, mort le 17 mars 1831, à Saint-Pétersbourg. Après avoir été maître de musique dans la maison du comte Oginski, il entra au service militaire de la Russie, et servit d'aide de camp au prince Dolgorouky dans la guerre contre les Turcs. Distingué par Potemkin, qui l'attacha à sa personne, il fut, après la mort du favori, appelé à la cour comme directeur de musique des théâtres impériaux, fonctions qu'il remplit pendant trente ans; lorsque, en 1821, il prit sa retraite, elle lui fut accordée avec une pension considérable et le titre de conseiller d'État. On cite comme son meilleur ouvrage la messe de *Requiem* écrite en 1798 pour les funérailles du dernier roi de Pologne. En outre, il a composé un grand nombre de chœurs et de cantates, plus de six cents polonaises à grand orchestre, dont plusieurs portent un grand cachet d'originalité nationale, et beaucoup de chansons sur les vers du poëte Derschawin. K.

A. Jowinski, *Les Musiciens polonais;* 1857. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

KOZMIAN (*Gaétan*), homme d'État et poëte polonais, né à Galenzow (palatinat de Lublin), le 31 décembre 1771, mort à Piotrowicé, le 7 mars 1856. Il commença ses études à Zamosc et les termina à Lublin. En 1794, lors de la guerre de l'indépendance nationale, dirigé par Kosciuszko, il remplissait des fonctions civiles avec un grand dévouement. Après la chute de la Pologne, en 1795, il se livra à l'agriculture et aux études, et surtout à la poésie. Il commença par traduire Horace et Tibulle, et s'essaya ensuite dans des poésies originales. A l'époque de la campagne de 1809, il fut nommé vice-président de la commission de Lublin, puis référendaire dans le conseil d'État du duché de Varsovie, enfin membre de la Société des Amis des Sciences de cette ville. Il publia plusieurs odes, qui le placèrent au premier rang des poëtes nationaux. C'est alors qu'il conçut l'idée d'écrire un poëme intitulé: *Les Géorgiques de Pologne*, qu'il termina plus tard. En 1812 il fut nommé secrétaire de la Confédération générale qui devait régénérer l'ancien royaume de Pologne, et déploya toutes les qualités d'un véritable homme d'État. En 1815, Kozmian fut appelé à la direction générale de l'administration, au ministère de l'intérieur, et devint enfin sénateur-castellan. Il a laissé des *Mémoires* très-curieux et un magnifique poëme épique, intitulé : *Étienne Czar-*

(1) Fille du feld-marechal Chérémétif.

niecki, l'un des plus grands héros de la Pologne au dix-septième siècle. L. Chodzko.

François Morawski, *Notice sur Kozmian;* Posen, 1856.

KRACHENINNIKOF (*Étienne-Petrowitch*), célèbre voyageur russe, né à Moscou, en 1713, mort à Saint-Pétersbourg, le 12 février 1755. Fils d'un soldat, il cultiva avec ardeur la physique et la géographie, et fut chargé en 1733, par l'Académie de Saint-Pétersbourg, de faire partie de la seconde expédition scientifique en Sibérie, à la tête de laquelle se trouvaient le naturaliste Gmelin (*voy.* ce nom), l'historiographe Müller et l'astronome français de L'Isle de La Croyère. Seul d'entre les membres de cette expédition, il pénétra jusqu'au Kamtchatka, y séjourna quatre ans. Il est le premier qui ait décrit ce pays et nous ait révélé les mœurs singulières de ses habitants. Rentré en 1743 à Saint-Pétersbourg, l'Académie récompensa ses labeurs, souvent périlleux, en lui donnant une chaire de botanique et d'histoire naturelle. Il mourut le jour même où parut sa *Description du Kamtchatka;* Saint-Pétersbourg, 1755, 2 vol. Tous ceux qui désirent se renseigner sur cette partie reculée du globe doivent recourir à cet ouvrage important, qui a été traduit en anglais par Grièves, Londres, 1764, in-4°; en allemand par Joh.-Tob. Koehler, Lemgo, 1766, in-4°; en français par Eidous, Lyon, 1767, 2 vol. in-12, et par Sainpré, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12; cette dernière et meilleure traduction est intégralement insérée dans le IIe tome du *Voyage de l'abbé Chappe d'Auteroche* (Paris, 1768), et par extrait dans le tome XVIIIe de l'*Histoire des Voyages*. On a encore de Kracheninnikof : un *Discours sur l'Utilité des Sciences et des Arts;* Saint-Pétersbourg, 1750; — une traduction de la *Vie d'Alexandre par Quinte-Curce*, et une *Description des Plantes de l'Ingrie*, qui a été achevée et publiée à Saint-Pétersbourg en 1761 par Gorter, 1 vol. in-8°. Pce A. G—n.

Karamzin, *Parthénon des Auteurs Russes.* — Gretch, *Essai sur l'Histoire de la Littérature Russe.*

KRAFFT (*Adam*), célèbre sculpteur allemand, né à Nuremberg, vers le milieu du quinzième siècle, mort vers 1507, à Schwabach. On ne sait rien de précis sur la première époque de sa vie; on présume seulement avec assez de vraisemblance qu'il a commencé par être tailleur de pierre. Ce n'est que vers 1490 qu'il s'adonna exclusivement à la statuaire. Ses sculptures se remarquent par une grande énergie, par une observation exacte de la nature dans l'expression des figures, ainsi que par une exécution magistrale. Parmi ses œuvres, presque toutes conservées à Nuremberg, nous citerons : Un fronton dans l'église de Notre-Dame (de 1462); — *Les Stations de la Croix*, près du cimetière Saint-Jean; — un haut-relief à l'extérieur de l'église de Saint-Sébald, représentant la *Mise au tombeau du Christ* (de 1492); — *Le Christ portant sa croix*, au-dessus d'un autel de la même église; — le magnifique tabernacle de l'église Saint-Laurent; — un haut-relief au dessus de la porte du bâtiment appelé la Petite-Balance; — un haut-relief dans l'église de Notre-Dame, représentant *la Vierge au ciel*, et un autre dans la même église, figurant le *Couronnement de la Vierge;* — trois hauts-reliefs dans l'église de Saint-Sébald, représentant *La Cène*, *Le Christ au jardin des Olives*, et l'*Arrestation du Christ;* — *Saint Georges tuant le dragon*; haut-relief sculpté sur la maison Paumgartner; — *La Mise au tombeau du Christ*, dans la chapelle de Holzscheher au cimetière Saint-Jean. On attribue encore à Krafft, avec plus ou moins de certitude, cinq tabernacles qui se trouvent dans les églises de Schwabach, de Heilsbronn, de Furth, de Kalchreuth, de Kazwang. E. G.

Die Nurembergischen Künstler geschildert nach ihrem Leben und ihren Werken), livraison 1; Nuremberg, 1822). — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon.*

KRAFFT (*George-Wolffgang*), physicien allemand, naquit le 15 juillet 1701, à Dutlingen, petite ville dont son père était le pasteur, et mourut à Tubingen, le 16 juillet 1754. Il était professeur de mathématiques au collége de Saint-Pétersbourg, et fut par la suite appelé à l'université de Tubingen. Outre un grand nombre de programmes et de mémoires, on a de lui : *Experimentorum Physicorum brevis Descriptio*; Saint-Pétersbourg, 1738, in-8°; — *Brevis Introductio ad Geometriam theoreticam;* Saint-Pétersbourg, 1740, in-8°; — *Wahrhaffte und umständliche Beschreibung und Abbildung des im Monath Januarius* 1740 *in St-Petersburg aufgerichteten merckwürdigen Hauses von Eiss* (Description et Représentation exacte de la Maison de Glace construite à Saint-Pétersbourg au mois de janvier 1740, et dans laquelle on fit mourir un prince Galitzin pour avoir embrassé la foi catholique (1); Saint-Pétersbourg, 1741, in-4°, avec grav. Cet ouvrage, aussi curieux que rare, a été traduit en français la même année par Le Roy, académicien de Saint-Pétersbourg; — *De Atsmophæra Solis Dissertationes Duæ;* Tubingen, 1746, in-4°; — *Institutiones Geometriæ sublimioris;* ibid., 1753, in-4°. Pce A. G—n.

Nouvelle Bibliothèque Germanique, XVI. — Brucker, *Pinacotheca Script. illustr.*, II, 6. — Christ.-Fréd. Schott, *Oratio de singularibus Providentiæ divinæ Documentis in vita Kraftiana conspicendis;* Tubingue, 1754. — Brunet, *Manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres.*

KRAFFT (*Wolffgang-Louis*), fils du précédent, né à Saint-Pétersbourg, en 1743, mort dans la même ville, le 4 décembre 1814, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, a travaillé avec Euler aux *Tables de la Lune*, et a été professeur de mathématiques de l'empereur Alexandre Ier et de son frère le tzésarevitch Constantin. Il a publié, entre autres : *De Ratione*

(1) Voy. *Un Missionnaire russe en Amérique;* Paris, 1856, in-12.

Pondarum sub polo et æquatore; Tubingue, 1764, in-4°. A. G.

Journal de Saint-Pétersbourg, 1778. — Gretch, *Essai sur l'Histoire de la Littérature Russe.*

KRAFFT (*Jean-Charles*), architecte et dessinateur allemand, naturalisé français, né à Brunnerfeld, le 19 juin 1764, mort à Paris, en décembre 1833. Ses principaux ouvrages sont : *Plans, Coupes et Élévations de diverses Productions de l'Art de la Charpente exécutés tant en France que dans les pays étrangers;* Paris, 1805, 4 parties en un vol. in-folio, avec 220 pl.; — *Plans, Coupes et Élévations des plus belles Maisons et Hôtels construits à Paris et dans les environs, avec un texte explicatif, en français, en allemand et en anglais* (avec Ransonnette, graveur); Paris, 1801 et suiv., in-fol.; — *Plans des plus beaux Jardins de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et des édifices, monuments, fabriques qui concourent à leur embellissement, avec un texte français, allemand et anglais;* Paris, 1809-1810, 2 vol. petit in-folio, avec 96 pl.; — *Portes cochères et Portes d'entrée les plus remarquables de Paris;* Paris, 1809, in-4° oblong, de 50 pl.; — *Recueil des plus jolies Maisons de Paris et de ses environs, comprenant les élévations intérieures et extérieures, etc.*; Paris, 1809, in-4° oblong; M. Thiollet a donné une suite à cet ouvrage; — *Productions de plusieurs Artistes français et étrangers relatives aux Jardins pittoresques, et aux Fabriques de différents genres qui peuvent entrer dans leurs compositions;* Paris, 1810, in-4°, avec figures au trait (avec M. J.-F. Dubois, architecte); — *Recueil des plus beaux Monuments anciens et modernes;* Paris, 1812 et suiv.: cet ouvrage devait être composé de 12 livraisons, contenant chacune 30 pl. : la 1re seule a paru; — *Traité sur l'Art de la Charpente, théorique et pratique, avec un texte en français, en allemand et en anglais;* Paris, 1819 et suiv., 6 petits vol. in-fol. avec 179 pl. G. DE F.

Documents particuliers. — Journal de la Librairie.

KRAFFT (*Pierre*), peintre d'histoire allemand, né à Hanau, le 15 septembre 1780, mort à Vienne, le 28 octobre 1856. Son père était peintre sur émail. Ayant montré du goût pour l'histoire, il entra à l'Académie de Vienne en 1799. Il peignit d'abord des portraits, et en 1801 il s'essaya dans des sujets mythologiques et historiques. Vers cette époque il vint à Paris, où il fit des portraits, copia des antiques d'Herculanum, et peignit diverses compositions, comme *Sapho* et *Hébé*. En 1807 il retourna à Vienne, et y fit un grand tableau représentant *le roi Melai et son chien*. Il partit l'année suivante pour Rome, où il étudia pendant plusieurs mois les chefs-d'œuvre de l'art. Son premier grand tableau historique, qu'il peignit à son retour, fut *l'archiduc Charles à la bataille d'Aspern*. En 1815, son tableau de *Bélisaire* fut couronné par l'Académie de Vienne. Il peignit ensuite *Œdipe* et *Antigone*, et beaucoup de portraits, parmi lesquels on cite ceux de la famille impériale. En 1814 il représenta *La bataille de Leipzig*, et dans les années suivantes : *Ossian; Manfred; Rodolphe de Habsbourg; Le Couronnement de l'empereur François Ier à Presbourg; Zriny*, etc. Presque tous ces tableaux ont été gravés. En 1833 il peignit à l'encaustique dans le palais impérial de Vienne : le *Retour de l'Empereur le 29 novembre* 1809; le *Retour de l'Empereur le 16 juin* 1814; et *La première Sortie de l'Empereur, le 9 avril* 1826, *après la guérison d'une longue maladie*. Krafft était professeur à l'Académie de Vienne et directeur de la galerie de peinture du Belvédère, dont il a dressé un catalogue.

Son frère, *Joseph* KRAFFT, peintre de portraits, né en 1787, à Hanau, mort en 1826, à Vienne, a laissé un grand nombre de portraits des personnes de la haute société. J. V.

Conv.-Lex.

KRAFT VON TOGGENBURG, minnesinger du treizième siècle. Il appartenait à la famille des comtes de Toggenburg en Thurgovie, puissants seigneurs, fort influents dans cette province et toujours en guerre avec les abbés de Saint-Gall. Il hérita des querelles de ses ancêtres et de leur humeur belliqueuse. En 1249 il entra sur le domaine de l'abbé, et le ravagea cruellement. Les vassaux du monastère furent battus, et Hartmann d'Iberg, qui avait osé prendre les armes contre lui, fut vaincu et fait prisonnier. Mais le caractère violent de Kraft lui avait fait trop d'ennemis pour qu'il ne dût pas tôt ou tard succomber à leurs coups. Il périt en effet, jeune encore, en 1259, assassiné par le page Locher, dont il avait tué le frère. Il laissait deux fils. Nous avons de lui dans le manuscrit Manesse sept chansons, aussi tendres que gracieuses, sur l'amour et le printemps. Elles ont été imitées par Tieck. A. P.

Hagen, *Minnesinger;* Leipzig, 1838, 3 vol., p. 55. — B. J. Docen, *Museum für altd. Literatur und Kunst;* Berlin, 1803, vol. I, p. 212.

KRAFTHEIM. *Voy.* CRATON.

KRAFT (*Jens*), mathématicien norvégien, né en 1720, à Friedrichshall, mort le 18 mars 1765. Il étudia à Copenhague, devint professeur à l'académie de Soröe en Danemark, et fut nommé membre de l'Académie des Sciences de Copenhague. On a de lui : *Explicatio in Newtonis Arithmeticam;* Copenhague, 1741; — *Theoria generalis construendi æquationes analyticas;* ibid., 1742; — *Psychologie;* ibid., 1752, in-8°; — *Foreloesninger, over Mechanik Hydraulik Hydrostatik* (Principes de Mécanique, etc.); ibid., 1763-1764, 2 vol. in-4°; — *Sitten der Wilden* (Mœurs des Sauvages), ibid., 1766, in-8°. Kraft a aussi publié six dissertations sur des sujets de mathématiques et de

philosophie dans les *Mémoires* de l'Académie de Copenhague. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Nyerup et Kraft, *Litteratur Lexikon for Danemark.*

KRAHE (*Lambert*), peintre allemand, né à Dusseldorf, vers 1730, mort dans la même ville, en 1790. Après avoir étudié les éléments de la peinture dans sa patrie, il se rendit en Italie pour achever son éducation artistique, et prit à Rome des leçons de Subleyras et de Benefiali. De retour à Dusseldorf, il obtint la place de premier inspecteur de la galerie de l'électeur. Artiste instruit dans l'histoire générale, bon géomètre, Krahe a formé d'excellents élèves, entre autres son gendre Schmitz (*voy.* ce nom). A. DE L.

Biographie étrangère (1819)

KRAIG. *Voy.* CRAIG.

KRAISON, fils de Thamatraïpidok, roi de Xieng-sen, dans le Lao siamois, régna vers 750 à Lophaburi (Louvo), ville importante du Siam septentrional. C'est sous le règne de ce prince que commencèrent, entre les différents États Thaï, Lao et Kamphoxa, les guerres qui pendant sept générations ensanglantèrent les royaumes du Camboge, du Lao, du Siam septentrional, et anéantirent presque entièrement les anciennes dynasties. F.-X. T.

Phousavadan Mulangnua, *Annales du Siam septentrional* (en siamois), — Pallegoix, *Gram. Ling. Thou*, in-4° ; Bangkok, 1850.

KRAMP (*Chrétien*), médecin et mathématicien français, né à Strasbourg, mort dans la même ville, vers 1828. Médecin successivement à Strasbourg, à Paris, à Meissenheim, à Spire et à Cologne, il devint professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale du département de la Roer, puis professeur de mathématiques et doyen de la faculté des sciences à Strasbourg en 1809, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. On a de lui : *Geschichte der Aërostatik, historisch, physisch, und mathematisch ausgefuehrt* (Histoire de l'Aérostatique, sous les rapports historique, physique et mathématique); Strasbourg, 1783, 2 vol. in-8°; — *Anhang zu der Geschichte der Aerostatik* (Supplément à l'Histoire de l'Aérostatique, etc.); Strasbourg, 1786, in-8°; — *De vi vitali Arteriarum diatribe. Addita nova de Febrium indole generali Conjectura;* Strasbourg, 1786, in-8°; — *Krystallographie des Mineralreichs* (Cristallographie du règne minéral), publié avec Bekkerhin; Vienne, 1793, in-8°; — *Fieberlehre, nach mechanischen Grundsætzen* (Traité de la Fièvre, d'après la doctrine mécanique); Heidelberg, 1794, in-8°; — *Kritik der praktischen Arzneykunde, mit Rueckcksicht auf die Geschichte derselben und ihre neuern Lehrgebaeude* (Critique de la Pratique médicale, avec des Considérations sur l'Histoire de la Médecine et ses nouveaux systèmes), Leipzig, 1795, in-8°; — *Analyse des Réfractions astronomiques et terrestres;* Strasbourg et Leipzig, 1799, in-4° : l'Institut proclama cet ouvrage la meilleure production de l'année. « L'auteur a entrepris, dit Lalande, de donner dans cet ouvrage la solution du problème de la réfraction atmosphérique, en supposant simplement l'élasticité de l'air proportionnelle à la densité, sans y introduire aucune hypothèse étrangère et sans y employer une méthode purement approximative; il y avait une difficulté analytique à vaincre, et l'auteur l'a surmontée comme un habile géomètre; » — *Éléments d'Arithmétique;* Cologne et Paris, 1801, in-8°; — *Éléments de Géométrie;* Cologne, 1806, in-8°; — *Éléments d'Arithmétique universelle;* Strasbourg, 1808, in-8° : ce livre fut l'objet d'un examen spécial dans la classe des Sciences mathématiques de l'Institut, et il en fut rendu compte en 1810 dans le rapport de ce corps savant sur le progrès des sciences. « Cet ouvrage, disait le rapporteur, peut être lu avec fruit et avec intérêt, même après les nombreux traités d'algèbre qui ont paru dans toutes les langues. L'auteur y expose un calcul des dérivations un peu différent de celui d'Arbogast. Il s'en sert pour bannir toute idée d'infini des calculs différentiel et intégral, qu'il ramène aux méthodes purement algébriques. On lui reprochera peut-être aussi un néologisme qui a ses inconvénients dans les sciences mathématiques comme dans la littérature; mais il s'attache dans sa préface à démontrer que ses notations étaient indispensables pour le développement de ses idées. » Kramp a traduit en allemand *L'Art des Accouchements* de Lacombe, Mannheim, 1796, in-8°, et inséré plusieurs mémoires dans différents recueils périodiques. L. LOUVET.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biographie médicale.* — Quérard, *La France Littéraire.* — De Lalande, *Bibliographie Astronomique.* — Montferrier, *Dictionnaire de Mathématiques*, article BINOME.

KRAMER. *Voy.* CRAMER.

KRANACH (*Lucas* DE). *Voy.* CRANACH.

KRANTZ (*Albert*), célèbre historien allemand, né à Hambourg, vers le milieu du quinzième siècle, mort le 7 décembre 1517. Après avoir étudié à Hambourg et à Cologne, il parcourut la plupart des pays de l'Europe, et se fit recevoir docteur en théologie et en droit canon. Il devint ensuite professeur de théologie et de philosophie à l'université de Rostock, dont il fut élu recteur en 1482. Plus tard il s'établit à Hambourg, et y fut pourvu d'un canonicat. Il fut chargé par les magistrats de cette ville de diverses négociations diplomatiques, et s'en acquitta avec succès. En 1500 il fut choisi par le roi de Danemark et le duc de Holstein comme arbitre dans leur différend à propos des Dithmarses. Huit ans après il fut nommé doyen des églises d'Hambourg. En cette qualité, il montra beaucoup de zèle pour l'abolition des abus introduits dans l'Église. Dans ses nombreux ouvrages d'histoire, Krantz a fait preuve d'une

grande impartialité et d'une critique remarquable pour son époque. On a de lui : *Grammatica culta et succincta;* Rostock, 1506; — *Opusculum in officium Missæ;* Rostock, 1506, in-4°; — *Ordo Missæ secundum ritum ecclesiæ Hamburgensis;* Strasbourg, 1509, in-fol.; — *Institutiones Logicæ;* Leipzig, 1517, in-4°; — *Vandalia, sive historia de Vandalorum vera origine, variis gentibus, regnis item ad annum* 1500 *deducta;* Cologne, 1519, in-fol.; Francfort, 1575, 1580 et 1601, in-fol.; — *Saxonia, sive de Saxonicæ gentis vetusta origine, longinquis expeditionibus et bellis historia ad annum* 1501 *deducta;* Cologne, 1520, in-fol.; 1574 et 1594, in-8°; Francfort, 1575, 1580 et 1621, in-fol.; — *Regnorum aquilonarium, Daniæ, Sueciæ et Norvegiæ Chronicon;* Strasbourg, 1546, in-fol.; Francfort, 1575 et 1580, in-fol.; — *Metropolis;* Bâle, 1548 et 1563; Cologne, 1574 et 1596; Francfort, 1575, 1590 et 1627 : cet ouvrage contient l'histoire ecclésiastique de la Saxe, de la Westphalie et du Jutland avec les vies des prélats qui depuis 780 jusqu'en 1504 ont occupé les douze évêchés de ces pays; — *Consilium de ordine et privilegiis creditorum inbonis suorum debitorum*, inséré dans le tome IV des *Responsa Juris* de Kirchof. A la bibliothèque de Leipzig on conserve en manuscrit plusieurs traités philosophiques de Krantz; son *Defensorium Ecclesiæ* a été publié dans les *Leben gelehrter Hamburger* (Hamburg, 1722). On lui a attribué faussement plusieurs autres ouvrages, tels qu'une *Vita Ansgarii* et un *Tractatus de romanis Pontificibus.* E. G.

Adami, *Vitæ-Philosophorum.* — J.-Al. Fabricius, *Memoriæ Hamburgenses*, t. II. — Möller, *Isagogue ad historiam Chersonesi*, p. 94. — Möller, *Cimbria Literata*, t. I, p. 315, et t. III, p. 376. — Bayle, *Dictionnaire.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVIII, p. 388. — Wilkens, *Leben Alberti Crantzii;* Hambourg, 1722 et 1729, in-8°.

KRANTZ (*Gottlob*), érudit allemand, né à Hausdorf, dans la haute Lusace, le 24 février 1660, mort le 25 décembre 1733. Après avoir étudié pendant quelque temps la jurisprudence à Königsberg et à Leipzig, il devint précepteur dans la famille de Trachenberg. En 1604 il fut nommé professeur à Œls, et deux ans après au gymnase de Breslau, où il eut à enseigner successivement l'histoire, la physique et l'éloquence. Il fut mis plus tard à la tête de la bibliothèque de Breslau, et devint enfin recteur du gymnase de cette ville et membre de l'Académie de Berlin. On a de lui : *Memorabilia bibliothecæ publicæ Elisabethanæ Wratislaviensis;* Breslau, 1699, in-4°; — *Compendium Historiæ civilis;* Breslau, 1709, 1720 et 1742, in-8°; — *Historia Ecclesiastica, a Christo nato ad nostra usque tempora;* Lauban, 1736, in-4°; — *Vita M. Hankii*, dans les *Monumenta Hankiana.* Krantz a aussi publié : *Conringii Commentarius de Scriptoribus XVI post Chr. natum sæculorum cum prolegomenis, notis et additione, qua scriptorum series usque ad finem sæculi XVII continuatur;* Breslau, 1703 et 1727, in-4°. Krantz a encore fait beaucoup de programmes; on conserve en manuscrit, à la bibliothèque de Breslau, le cours fait par lui sur les manuscrits de cette bibliothèque, ainsi qu'une histoire des empereurs romains d'après les médailles. E. G.

Fabricius, *Hist. Bibl.*, pars V, p. 207. — Stolle, *Ad Heumanni Conspectum*, p. 13, 14 et 716. — J. Math. Gesner, *Ad Isagogen*, t. I, p. 394. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.* — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

KRANTZ. (*David*). *Voy.* CRANTZ.

KRASCHENINIKOF. *Voy.* KRACHENINNIKOF.

KRASIÇKI (*Ignace*), célèbre littérateur polonais, surnommé le *Voltaire de la Pologne*, naquit à Dubieçko (Galicie), le 4 février 1735, et mourut à Berlin, le 14 mars 1801. Élève des jésuites, à Léopol, il embrassa l'état ecclésiastique, et termina ses études à Rome. De retour en Pologne, il devint chanoine et curé de Przemysl; plus tard il présida le tribunal de la Petite-Pologne, au nom de l'archevêché de Léopol. En 1767 il fut créé évêque de Warmie, et en 1795 archevêque de Gnezne. En 1768 il donna des preuves énergiques de son opposition à l'influence de la Russie dans les affaires intérieures du pays. Lors du premier partage de la Pologne, en 1772, où la Prusse obtint pour sa part l'évêché de Warmie, Krasiçki se rendit à Berlin. Là, un jour, Frédéric II lui dit en plaisantant : « J'espère que vous me ferez entrer en paradis sous votre manteau épiscopal. » A quoi Krasiçki répondit : « Non, sire, Votre Majesté me l'a tant rogné, qu'il me serait impossible d'y cacher de la contrebande. » C'est par son influence que fut élevée à Berlin l'unique église catholique, dédiée à sainte Hedwige, qu'il consacra en 1780; ses restes mortels y reposèrent jusqu'en 1829, où ils furent déterrés et solennellement transportés à Gnezne. On a de Krasiçki : *Myszeïs* (ou la Souriade, car les souris y jouent le rôle principal, lorsqu'elles dévorèrent le roi Popiel), poëme héroï-comique, en dix chants; Varsovie, 1775, in-8°. Ce poëme fut traduit en vers français par J.-B. Dubois de Jancigny, professeur à l'école militaire de Varsovie, et plus tard par J.-B. Lavoisier, chanoine de Mohilew sur le Dniéper; — *Les Aventures de Doswiadczynski;* Varsovie, 1775, in-8°. Dans cet ouvrage l'auteur énumère les défauts de l'ancienne éducation et des usages du pays, en proposant des réformes salutaires. Il fut traduit en français par J.-B. Lavoisier; — *Les Satires;* Varsovie, 1778. Ce sont des chefs-d'œuvre qui n'ont point encore été égalés dans la littérature polonaise; — *Pan Podstoli* (Monsieur le Pannetier); Varsovie, 1778, in-8° : c'est une description exacte des mœurs et des habitudes champêtres de la noblesse polonaise de son temps; — *La Monomachie*, ou

la guerre des moines; Varsovie, 1778, in-8° : ce poëme en six chants rappelle quelquefois par sa verve satirique *Le Lutrin* de Boileau; il décrit la vie intérieure des couvents en Pologne. Sur l'invitation de Frédéric II, ce poëme fut composé, dans la chambre même que Voltaire occupait à Sans-Souci, lors de son séjour à Berlin; — *L'Anti-Monomachie;* Varsovie, 1779 : sorte d'antidote à l'ouvrage précédent, mais fait pour justifier la pensée de l'auteur, et non comme rétractation. — *Histoire partagée en deux livres*; Varsovie, 1779 : revue critique des différents systèmes employés pour écrire l'histoire; — *Les Chants d'Ossian, fils de Fingal*; Varsovie, 1780 : excellente traduction libre du barde écossais ; — *La Guerre de Chocim*; Varsovie, 1780 : poëme épique en douze chants, tiré de l'histoire militaire des Polonais contre les Turcs, en 1621 ; — *Fables et Proverbes;* Varsovie, 1780, in-8° : traduites ou originales, ces fables portent un cachet inimitable; plusieurs ont été traduites en vers français par J. B. M. de Vienne de Nancy, et par Jean Boyer-Nioche de Raimbeaudières ; — *Le Menteur, L'Amphitryon*, *Le Statiste*; Varsovie, 1780 : ce sont trois comédies, publiées sous le pseudonyme de *Mowinski;* l'une de ces pièces a été traduite dans les *Chefs-d'Œuvre du Théâtre étranger*; Paris, 1820; — *Recueil des Connaissances utiles*, *ou petite encyclopédie polonaise*; Varsovie, 1780, 2 vol. in-4°; — *Des Poëtes et de différents Genres de Poésie;* Varsovie, 1782, in-8°; — *Les Vies des grands hommes étrangers et polonais*, imitées de Plutarque; Varsovie, 1782; — *Contes et Remarques sur différents sujets*; Varsovie, 1785; — *L'Hebdomadaire*; Varsovie, 1785; — *Lettres sur les Jardins*; Varsovie, 1800. Les œuvres complètes de Krasiçki furent publiées pour la première fois à Varsovie en 1801, en dix volumes, par les soins de Fr. Xav. Dmochowski, en 1819, à Vilna, par la Société typographique; en 1823, à Varsovie; en 1825, à Breslau; en 1830, à Paris, sous la direction de Michel Podczaszynski et L. Chodzko. L. CHODZKO.

F.-X. Dmochowski, *Éloge de Krasiçki;* Varsovie, 1801. — S. K. Potocki, *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Krasiçki;* 1808. — F. Bentkowski, *Histoire de la Littérature polonaise;* 1814. — Juszynski, *Dictionnaire des Poëtes polonais;* 1820. — J. Chodynicki, *Dictionnaire des Polonais savants;* Léopol, 1833. — Boyer-Nioche, *La Pologne Littéraire;* Paris, 1835. — Stanislas Plater, *Petite Encyclopédie Polonaise;* Posen, 1841.

KRASINSKI (*Valérien*, comte), littérateur polonais, né vers 1780, mort le 22 décembre 1855, à Édimbourg. Né dans la Russie Blanche, ancienne dépendance de la Pologne, et appartenant à une famille noble, qui dès la réforme avait embrassé la foi luthérienne, il reçut une éducation soignée, et fut mis, encore jeune, à la tête d'une division du ministère de l'instruction publique; il avait dans ses attributions la direction des cultes dissidents en Pologne. Ce fut principalement à ses efforts que les juifs durent l'établissement d'un collége rabbinique à Varsovie, et il fut le premier à introduire ainsi qu'à alimenter l'impression stéréotype en Pologne progrès qui lui coûta une notable partie de sa fortune. Lorsque éclata la révolution de 1830, il fi partie de la mission diplomatique envoyée en Angleterre par le gouvernement national. L triomphe des Russes le condamna à un exil perpétuel en même temps qu'il le réduisait à la dernière misère. Alors il se mit à écrire; et comm c'était un homme d'un esprit pénétrant et d'un instruction variée, il réussit à se faire honorablement connaître dans un pays et avec un langage qui n'étaient point les siens. Ses ouvrage principaux sont : *The Rise, Progress and Decline of the Reformation in Poland;* Londres 1839-1840, 2 vol. in-8°; — *Panslavism and Germanism;* ibid., 1848, in-12; — *Lecture on the religious History of the Slavonian nations;* Édimbourg, 1851, in-8°; — *Montenegro and the Slavonians in Turkey;* ibid., 185 in-8°; — *A Treatise on Relics, by J. Calvin newly translated from the french original with an introductory dissertation on the miraculous images of the Roman-Catholic and Russo-Greek Churches;* ibid., 1854, in-8°.

P. L—Y.

English Cyclopædia (Biography).

**KRASINSKI (*Adam-Stanislas*), littérateur et prélat polonais, est né en Wolynie en 181 Il entra en 1827 chez les Piaristes à Lubieszo et devint professeur à l'école de Saint-Pétersbourg, puis prédicateur et chanoine à Vilna, en 1853 assesseur au collége de l'Académie catholique, établie à Pétersbourg. Le 27 septemb 1858, il fut nommé évêque de Vilna. On a de lu une traduction en polonais de l'*Art poétiq* d'Horace, Pétersbourg, 1835; — une tradu tion du poëme slavo-russien (du douzième s cle), sur les *Conquêtes d'Igor;* Saint-Pétersbourg, 1858; — une *Grammaire Polonais* 1836, devenue populaire. En 1838 et 1842 il paraître à Pétersbourg des *Annuaires litt raires polonais*, très-estimés. L. CH.

Annales Littéraires et Ecclésiastiques de la Polog contemporaine, ouvrage inédit de L. Chodzko.

**KRASZEWSKI (*Joseph-Ignace*), littérate polonais. Originaire de la Lithuanie, il naquit Varsovie, le 29 novembre 1812. Il fit ses étud à l'université de Vilna, et en 1831, à la suit de la révolution polono-lithuanienne, il fut a rêté avec plusieurs autres étudiants, et gardé prison jusqu'en 1834. En 1837 il se maria av Mlle Woronicz, nièce du célèbre littérate l'archevêque Jean-Paul Woronicz, et s'établ en Volhynie. En 1853 il fut élu curateur d écoles de cette province, et directeur théâtre de Zytomierz. En 1858 il voyagea en A lemagne, en Italie, en France, et revint la mêm année dans sa patrie. J.-I. Kraszewski est r gardé, à juste titre, comme le plus fécond éc vain de la Pologne contemporaine. Ses no

breuses publications se divisent en histoire et voyages, poésies et romans, variétés. Dans la première partie, on remarque : *Histoire de Lithuanie;* 2 vol. in-8°; — *Histoire de Vilna;* 4 vol. in-8°; — *Voyages à Odessa, en Polésie, en Volhynie*, etc.; — *Kordecki, ou la défense de Czenstochowa*; 2 vol.; — *Mémoires historiques d'Ochocki*, 5 vol.; de *Dzieniecki*, 1 vol.; etc. — Dans la seconde partie (poésies et romans), on cite : *Monsieur Antoine*, 2 vol.; — *Le Vicaire*, 2 vol.; — *Les Quatre Noces*, 4 vol.; — *Le Sphinx*, 4 vol.; — *Le Poëte et le Monde*, 2 vol.; — *Malheureuse toute sa vie;* — *La Fille près de la porte d'Ostrobrama;* — *La Vierge pâle;* — *La Lanterne magique*, 8 vol.; — *Les Mémoires d'un inconnu*, 2 vol.; — *La dernière des Princesses de Sluck*, 3 vol.; — *Le Temps des Sigismonds*, 3 vol.; — *Ulana;* — *Prenez garde au feu!* — *Les Maladies du siècle*, 4 vol.; — *La Pomme d'Or*, 4 vol.; — *Les Comédiens*, 4 vol.; — *Le Conte sans titre*, 4 vol.; — *Les Serviteurs du bon Dieu*, 2 vol.; — *Les deux Mondes*, 4 vol.; — *Les Originaux*, 2 vol.; — *Une Fantaisie sous le ciel d'Italie;* — *Eustache le tonnellier;* — *Irénée;* — *Le Diable*, 4 vol., — *Le dernier des Siekierzynski*, 2 vol.; — *Les Tables tournantes;* — *La Cabane hors du village*, 4 vol.; — *Les Métamorphoses*, 4 vol.; — *Witoloranda;* — *Les Conquêtes de Witold;* — *Les Combats de Mendog, roi de Lithuanie;* — *Les Chants de douleur;* Paris, 1858; — *Le Portrait et le Miroir*, comédie, etc. Parmi les variétés, on remarque : *L'Histoire de l'Art chez les anciens Slaves;* — *L'Iconothèque polonaise, comprenant l'histoire des peintres, graveurs, architectes et leurs œuvres;* — *Études littéraires sur le siècle des Sigismonds-Jagellons*, 4 vol.; — *L'Athenæum polonais*, 1842 à 1848, en 48 livraisons formant 18 vol. in-4°.

L. Chodzko.

Annales de la Littérature polonaise contemporaine, ouvrage inédit de L. Chodzko.

KRATZENSTEIN (*Chrétien-Théophile*), médecin et mécanicien allemand, né à Wernigerode, en 1723, mort à Copenhague, en juillet 1795. D'abord professeur à Halle, il voyagea ensuite en Russie, et vint s'établir à Copenhague, où il fut appelé en 1754 à la chaire de physique expérimentale. Il s'est fait connaître par diverses inventions mécaniques ingénieuses, entre autres par une machine parlante, qui prononçait les cinq voyelles. Il était membre des académies de Copenhague, de Saint-Pétersbourg et de Lisbonne. On a de lui : *Beweis dass die Seele den Körper baue* (Preuves de ce que l'Ame fait le corps); Halle, 1744, in-8°; — *Théorie de l'élévation des vapeurs et des exhalaisons démontrée mathématiquement;* Bordeaux, 1745, in-4° : ouvrage couronné par l'Académie de Bordeaux; — *Physikalische Briefe von dem Nutzen der Electricität in der Arzneywissenschaft* (Lettres d'un Physicien sur l'usage de l'Électricité dans la médecine); Halle, 1746 et 1772, in-8°; — *Theoria Electricitatis more geometrico explicata;* Halle, 1746, in-8°; — *Von dem Einflusse des Mondes auf die Witterung und auf den menschlichen Körper* (De l'Influence de la Lune sur le temps et le corps humain); Halle, 1747, in-8°; — *Vertheidigung des Herrn Hamberger gegen Herrn Kessel* (Défense de M. Hamberger contre M. Kessel); Halle, 1752, in-8°; — *Historia restitutæ loquelæ per electrisationem;* Copenhague, 1753, in-4°; — *Vorlesungen über die Experimentalphysik* (Cours de Physique expérimentale); Copenhague, 1758, 1770, 1778, etc., in-8°; — *De Vi centrifuga ad morbos sanandos applicata;* Copenhague, 1765, in-8°; — *Theoria cursus oceani eumque practice determinandi methodus;* Copenhague, 1766, in-8°; — *Subsidia de Theophrasti Historia Plantarum bene merendi;* Copenhague, 1772, in-8°; — *Tentamen resolvendi Problema ab Academia Petropolitana publice propositum;* Saint-Pétersbourg, 1781, in-8°; — *L'Art de naviguer dans l'air;* Copenhague, 1784, in-8°; — *Gemeinnützige Sammlungen für alle Stände* (Recueil de faits utiles pour toutes les classes); Quedlimbourg et Blaukembourg, 1787, in-8°. Kratzenstein a aussi inséré plusieurs articles dans divers recueils, notamment dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg*, où il a fait paraître : *Mechanicæ cœlestis Specimen, continens novem tubos longiores commodissime tractandi methodum;* — *De Statera geographica et nautica;* — *De Horologio perpetuo mobili;* — *Remigii noviter inventi ad naves onerarias promovendas Descriptio;* — *Annotationes circa constitutionem horologii marini.* Kratzenstein a encore écrit la *Vie de P. Horrebow*, dans les *Nouvelles Littéraires* de Bernoulli.

E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Meusel, *Lexikon.*

KRAUS (*Jean-Ulrich*), graveur allemand, né à Augsbourg, vers 1645, mort en 1719. Il travailla dans l'atelier du graveur Melchior Küsel (*voy.* ce nom), dont il épousa plus tard la fille. Ses gravures, qui sont estimées, prouvent qu'il s'est attaché à imiter la manière de Séb. Leclerc; les principales sont : *L'Intérieur de Saint-Pierre de Rome;* — *Vues des Environs de Nuremberg;* — *Pompe funèbre de l'électeur Frédéric-Guillaume;* — *Les Aventures d'Ulysse*, gravées en compagnie de Küsel d'après le Primatice; — *Le Mariage de la Vierge;* — *Charles XI de Suède;* — il a gravé les planches des ouvrages suivants : *Historische Bilderbibel;* Augsbourg, 1700 et 1705, in-fol.; — *Biblisches Engel-und Kunstwerk;* Augsbourg, 1694, 1705 et 1715, 30 planches représentant les apparitions mentionnées dans la Bible; — *Mundi Lapis lydius, emblematische*

Sittenlehre Antonii a Burgundia ; Augsbourg, 1712; — *Sacrum Oblectamentum*, recueil de cent vingt gravures sur les évangiles et épîtres des dimanches; — *Symbola Apostolorum.* On attribue à Kraus une série de gravures représentant la *Passion*, d'après Dürer.

Sa femme, *Jeanne-Sibylle* Kraus, née en 1646, morte en 1717, a gravé une centaine de planches, dont les plus remarquables sont : *Les hauts Faits de Charles V, duc de Lorraine*, d'après S. Leclerc; — *Les Conquêtes de Louis XIV*, d'après le même; — *La Passion*, d'après Callot; et trente-huit planches représentant des sujets de la Bible. E. G.

Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori* (édition de 1812). — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KRAUS (*Jean-Baptiste*), savant prélat allemand, né à Ratisbonne, le 12 janvier 1700, mort le 14 juin 1762. Entré dans l'ordre des Bénédictins dès l'âge de quinze ans, il fut envoyé en 1721 au couvent de Saint-Germain-des-Prés, où il étudia, sous la direction de Montfaucon et Guarin, les langues anciennes et orientales ainsi que les mathématiques et la théologie. De retour au monastère de Saint-Emmeran à Ratisbonne, en 1724, il y fut promu successivement à divers offices, et fut élu en 1742 prince-abbé de ce couvent. Il a publié une quarantaine d'ouvrages, dont on trouve la liste dans le *Lexikon* de Meusel; les principaux sont : *Catalogus bibliothecæ Sancti-Emmerani;* Ratisbonne, 1748-1750, 4 vol. in-8°; — *Mausolæum Emmerianum, sive Ratisbonna monastica;* Ratisbonne, 1752, in-4°; — *De Ortu et Libertate Monasterii Sancti-Emmerani, novo et inaudito, quod P. Hansitz de hoc cœnobio finxit systemati oppositum;* Ratisbonne, 1755, in-4°; cet ouvrage fut suivi de quatre autres sur le même sujet; — *Actenmässige Nachrichten von der die Gewissensfreiheit betreffenden Friedenshandlungen von* 1555 *bis* 1648 (Actes concernant les négociations qui ont eu lieu de 1555 à 1648 à propos de la liberté de conscience), in-fol.; — *Pacificatio Westphalica, seu themata historica de exercitio subditorum;* Ratisbonne, 1759, in-8°; — *Basis firma Ædificii Gerseniani;* Ratisbonne, 1762, in-8°; — *Documenta historica ex Chronico Windeshemensi et ex Chronico Montis Sanctæ-Agnetis, quibus ostenditur Thomam a Kempis libelli de Imitatione auctorem dici non posse;* Ratisbonne, 1762, in-8°. E. G.

Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.* — Petri, *Leichenrede auf J. B. Kraus;* Ratisbonne, 1762, in-fol. — *Nova Acta Historiæ Ecclesiasticæ*, Weimar, 1758-1774, t. V, p. 101.

KRAUS (*François*), peintre allemand, né en 1701, à Sellingen, en Souabe, mort en 1750. D'abord peintre de murailles, il reçut d'un riche gentilhomme les moyens de travailler dans l'atelier de Piazetta à Venise. Son orgueil extrême le brouilla bientôt avec cet artiste. Il partit pour la France, séjourna quelque temps à Paris, à Langres et à Dijon; dans cette dernière ville il peignit pour les Chartreux une suite de sept tableaux représentant l'*Histoire de la Vierge*. En 1738 il fut appelé à Notre-Dame-des-Ermites, dans le canton de Schwytz, pour décorer l'église de ce monastère; ce travail l'occupa jusqu'à sa mort. E. G.

Nagler, *Allg. Künstl.-Lexic.*

KRAUS (*Georges-Melchior*), peintre et graveur allemand, né à Francfort, en 1737, mort en 1806. Élève de Tischbein, il travailla en 1761 à Paris, dans l'atelier de Greuze. En 1780 il fut chargé par le grand-duc de Weimar de fonder et de diriger une académie de dessin. On a de lui plusieurs paysages ainsi qu'un nombre assez considérable de tableaux de genre, qui ont été la plupart gravés, et parmi lesquels nous citerons : *La Gaieté sans embarras;* — *Le Chaudronnier;* — *La Raccommodeuse de Faïence;* — — *La Chaufferette;* — *La Ratisseuse;* — *La Marchande de Carpes;* — *La Marchande de Plaisirs.* Kraus a aussi gravé à l'eau-forte une vingtaine de planches, dont les principales sont : *Six Vues des Environs de Weimar;* — *Bacchanale;* — *Têtes d'enfant*, etc. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KRAUS (*Chrétien-Jacques*), économiste allemand, né en 1753, à Osterode, mort à Kœnigsberg, le 25 août 1807. Il fit ses études à l'université de Kœnigsberg, où il se lia intimement avec Kant, Hamann et Hippel, et devint en 1781 professeur de philosophie à cette université. On a de lui : *Staatswirthschaft* (Économie politique); Kœnigsberg, 1808-1811, 5 vol. : ouvrage publié par le président d'Auerswald; — *Sammlung vermischter Schriften* (Mélanges); ibid., 1808-1812, 7 vol. : publiés de même par Auerswald. R. L.

Joh. Voigt, *Biographie Kraus's nebst Auszuegen aus dessen Briefen;* Kœnigsberg, 1819.

KRAUSE (*Rodolphe-Guillaume*), médecin allemand, né à Naumbourg, le 22 octobre 1645, mort le 26 décembre 1718. Après avoir achevé ses études, il mit cinq ans à parcourir l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et l'Italie, et devint professeur de philosophie, de médecine, et de chimie à Iéna. On peut voir dans la *Biographie Médicale* les nombreuses dissertations qu'il a publiées; les principales sont : *Mars salutaris morborum debellator;* Iéna, 1672; — *De Studio Botanico et Chimico;* ibid., 1681, in-4°; — *De Fulmine Tactis;* ibid., 1694; — *De Memoria ejusque remediorum natura, usu et abusu;* ibid., 1696; — *De Signaturis Vegetabilium;* ibid., 1697, in-4°; — *De temerario simplicium quorumdam Medicamentorum apricis commendatorum Contemptu;* ibid., 170[illegible] in-4°; — *De Incantatis;* ibid., 1701; — *Naturæ in regno vegetabili Lusibus;* ibid., 1706, in-4°; — *De Pinetorum, aeris vernis æstivi Salubritate;* ibid., 1712, in-4°. B—

Biographie Médicale. — Leporin, *Leben der Gelehrten*, etc.

KRAUSE (*Wolfgang*), historien allemand, né à Gunzenheim, vivait au seizième siècle. On a de lui : *Stamm und Ankunft des Hauses Sachsens* (Origines de la Maison de Saxe) ; Nuremberg, 1554, in-8° ; Wittemberg, 1555, in-8° ; Leipzig, 1576, in-4° ; Magdebourg, 1587-1588, in-4° ; Erfurt, 1596, in-8° ; Leipzig, 1604, in-4° ; — *Meissnische Chronik* (Chronique de Misnie) ; Leipzig, 1576, et Magdebourg, 1588, in-4°. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KRAUSE (*Jean-Gotttlieb*), bibliographe allemand, né le 13 mars 1684, à Hunern, en Silésie, mort le 13 août 1736. Il étudia à l'université de Leipzig, et devint professeur d'éloquence à Wittemberg. On a de lui : *Curieuse Bibliotheck oder Fortsetzung der Tenzelischen monathlichen Unterredungen* (Bibliothèque curieuse, ou continuation des entretiens mensuels de Tenzel) ; Leipzig, 1707, in-8° ; — *Ausführlicher Bericht von allerhand neuen Büchern* (Comptes rendus détaillés des nouveaux livres) ; Leipzig, 1708-1709, 2 vol. in-8° ; — *Neuer Büchersaal der gelehrten Welt oder ausführliche Nachrichten von neuen Büchern* (Nouvelle Bibliothèque du monde savant, ou notices détaillées sur les livres nouveaux) ; Leipzig, 1710-1717, 5 vol. in-8°, en collaboration avec Woltereck et Walch ; — *Neue Zeitungen von gelehrten Sachen* (Nouvelle Gazette littéraire) ; Leipzig, 1715-1733, 18 vol. in-8° ; ce recueil, continué plus tard par Stubner jusqu'en 1788, avait été entrepris par Krause sur le conseil de Mencken, qui avança les frais de publication et se chargea d'une partie de la rédaction ; — *Umständliche Bücher-Historie* (Histoire détaillée de plusieurs livres) ; Leipzig, 1715-1716, 3 vol. in-8° ; contenant des notices sur divers ouvrages curieux ; — *Nova Litteraria, in supplementum Actorum eruditorum* ; Leipzig, 1718-1723, 6 vol. in-8° ; — *Adparatus ad Vitam Pauli Manutii* ; Leipzig, 1719, in-4° : biographie très-exacte, écrite d'une manière intéressante ; — *Die neueste Historie der Gelehrsamkeit* (Tableau des travaux d'érudition les plus récents) ; Leipzig, 1722, in-8° ; — *Index Academiarum Italiæ*, à la suite du *Specimen Historiæ Academiarum Italiæ*, Leipzig, 1725, in-8°, qui a souvent été attribué à Krause, mais qui est de Jarke, savant allemand, né à Stade, mort en 1731, ami de Fabricius ; — *De Incrementis Studio Historiarum seculo XVIII allatis* ; Wittemberg, 1727, in-4° ; — *De Theodoro Buzicio ejusque genere et patria* ; Wittemberg, 1730-1731, 2 parties in-4° ; — *De Origine Domus Saxoniæ, ex primordiis veteris Saxoniæ* ; — *De Usu Diplomatum Conradi I* ; Wittemberg, 1732 ; in-4° ; réimprimé dans la *Clavis Diplomatica* de Baring. Krause s'est aussi fait connaître comme éditeur ; en cette qualité il a publié : *Bœcleri Bibliographia accuratius edita, cum animadversionibus* ; Leipzig, 1715, in-8° ; — *Dlugossi Historia Polonica, cum Kadlubkone* ; Leipzig, 1711-1712, 2 vol., in-fol. ; — *Pauli Manutii Epistolæ, cum annotationibus historicis multisque accessionibus* ; Leipzig, 1722, 2 vol. in-8° ; — *Rerum Marchicarum Scriptores, Leutingerus et Garcæus* ; Francfort, 1729, in-4°. C'est à Krause que sont dues les notes de la *Charlataneria Eruditorum* de Mencke (édition de 1712) ; il travailla aux *Annales Artis Typographicæ usque ad annum* 1520, dont le manuscrit fut acquis par J. Chr. Wolf, qui dans la préface de ses *Monumenta Typographica* loue beaucoup l'exactitude du travai de Krause. E. G.

Bibliothèque Germanique, t. XXXVII et XXXVIII. — *Neue gelehrte Zeitungen* ; Leipzig, année 1736, p. 903. — *Frankfurter gelehrte Zeitungen* (année 1737, n° IX). — Zedler, *Universal-Lexikon*. — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch*.

KRAUSE (*Théodore*), historien et biographe allemand, né vers la fin du dix-septième siècle, à Schweidnitz, mort dans le courant du dix-huitième. Il étudia la jurisprudence à Wittemberg, et entra au barreau du tribunal de Schweidnitz. On a de lui : *Schediasma historicum de Die natali Viris insignibus ac eruditis emortuali* ; Breslau, 1708, in-4° ; — *Acta Saremasiana ad usum reipublicæ, literariæ in unum corpus collecta* ; Halle, 1711, in-8° ; — *Miscellanea Silesiaca* ; — *Berühmte Schlesische Priesterquelle* (Prêtres célèbres de la Silésie) ; Schweidnitz, 1715 ; — *Historische Nachricht von geleehrten Schweidnitzern* (Notices historiques sur les savants de Schweidnitz) ; Leipzig, 1732, in-4°. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KRAUSE (*Charles-Chrétien*), médecin allemand, né en 1716, à Delisch (Saxe), mort à Leipzig, le 26 avril 1793. Il fut professeur à Leipzig, et se fit surtout connaître par une belle édition de *Celse* ; Leipzig, 1767, in-8°, jointe à la collection des *Variorum*. On lui doit en outre : *De Homine non machina* ; Leipzig, 1752, in-4° ; — *De remediis Hæmorrhagiarum Pathologia* ; Leipzig, 1777, in-4° ; — *Semiotices Medicæ generalia* ; Leipzig, 1780, in-4°. La plupart des écrits de Krause ont été réunis par C.-G. Kuehn, sous le titre de *Opuscula Medico-practica* ; Leipzig, 1787, in-4°. Dr L.

Biog. Médicale.

KRAUSE (*Georges-Frédéric*), jurisconsulte allemand, né le 18 mars 1718, à Wittemberg, mort le 4 janvier 1784. Après s'être fait recevoir, en 1745, docteur en droit à l'université de Wittemberg, il y enseigna successivement diverses branches de la jurisprudence. On a de lui plus de vingt dissertations sur diverses matières de droit, parmi lesquelles nous citerons : *De Indole actionis Publicianæ* ; Wittemberg, 1749 ; — *De Extensiva Pœnarum Interpretatione* ; ibid., 1752 ; — *De Qualitate feudali terrarum limitanearum apud Romanos* ; ibid., 1753 ; —

De Clerico Mercatore; ibid., 1763; — *De Feudis Fiduciariis*; ibid., 1764; — *De Columbæ in locis sacris Simulacro*; ibid., 1772; — *De Præsidiis auctorum veterum in explicando jure, præsertim romano*; ibid., 1779. E. G.

Weidlich, *Biographische Nachrichten*, t. I, p. 432 et *Supplément*, p. 150. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KRAUSE (*Christian-Ludwig*), jardinier allemand, mort en 1773, à Berlin. Habile dans la pratique de son art, il donna le résultat de cinquante années d'expérience dans un livre intitulé : *Unterricht von der Gärtnerei* (Instruction sur le Jardinage); Berlin et Leipzig, 1773, in-8°. Il avait inséré en 1757 dans les *Amusements physiques* de Mylius une *Instruction sur la manière de planter les mûriers blancs*. K.

Meusel, *Lexikon*, VII.

KRAUSE (*Jean-Christophe*), historien allemand, né à Artern, dans la principauté de Mansfeld, le 14 décembre 1749, mort le 30 septembre 1799. Il étudia à Leipzig et à Halle, et devint professeur à l'université de cette dernière ville. On a de lui : *Originum Mansfeldensium selecta Capita*; Halle, 1778, in-4°; — *Lehrbuch der Geschichte des dreissigjährigen Krieges* (Manuel de l'Histoire de la Guerre de Trente Ans); Halle, 1782, in-8°; — *Observationes historico-feudales*; Halle, 1782, in-4°; — *Observationes de Beneficiis medii ævi*; Halle, 1783, in-4°; — *Handbuch der christlichen Kirchengeschichte* (Manuel de l'Histoire de l'Église chrétienne); Halle, 1785, in-8°; — *Grundriss der Geschichte der Europäischen Staaten* (Esquisse d'une Histoire des États de l'Europe); Halle, 1788, in-8°; — *Geschichte der wichtigsten Begebenheiten des heutigen Europas* (Histoire des Événements les plus importants de l'Europe; Halle, 1789-1798, 5 vol. in-8°; cet ouvrage commence à l'invasion des barbares, et va jusqu'au seizième siècle; deux volumes y furent ajoutés en 1802 et 1803 par Remer; — *Abhandlungen aus dem deutschen Staatsrecht* (Mémoires sur le Droit public allemand); Halle, 1797, in-8°; — *Corpus præcipuorum medii ævi Scriptorum*; Halle, 1797, in-8°; il n'a paru qu'un volume, qui contient les *Annales* de Lambert d'Aschaffenbourg. E. G.

Allgemeiner literararischer Anzeiger; Leipzig, 1800, in-4°, p. 756. — *Allgemeine Litteratur-Zeitung* année 1799, p. 1057. — Meusel, *Lexikon*.

KRAUSE (*Jean-Chrétien-Henri*), philologue allemand, né à Quedlimbourg, le 25 avril 1757, mort à Gœttingue, le 12 janvier 1808. Ancien directeur de l'école de Jever, professeur au Lycée de Hanovre, puis prédicateur et pasteur à Idensen, à Lahr et à Gœttingue, il a donné une excellente édition du *Patercule : cum commentario perpetuo*; Gœttingue, 1800. On lui doit en outre : *In historiam atque orationem Stephani*; 1780; — plusieurs articles dans le *Magasin de Hanovre* et dans le *Magasin de Brême*. R. L.

Neuer Nekrolog der Deutschen, II, 32.

KRAUSE (*Georges-Frédéric*), économiste allemand, né à Prenzlow, le 2 avril 1768, mort le 22 novembre 1836. Fils d'un employé, il entra fort jeune comme apprenti dans une maison de commerce. A l'âge de dix-sept ans il quitta le négoce, s'engagea volontaire, et fit la campagne de Pologne de 1794. Plus tard il revint à Berlin, et entra dans l'administration des eaux et forêts, sous les auspices de Bæhrensprung, intendant général des forêts. Plus tard il donna sa démission, vint successivement à Prague, à Vienne, à Weimar et Gotha, où il fut régent de la Banque générale d'assurances sur la vie, dont il avait été un des créateurs. On a de lui : *Handbuch der mathematischen Forstwissenschaft* (Manuel mathématique de la Science Forestière); Berlin, 1800; — *Compendium der niedern Forstwissenschaft* (Manuel des Éléments de la Science Forestière); Berlin, 1806; — *Compendium der hœhern Forstwissenschaft oder staatswirthschaftliche Direction des Forstwesens* (Manuel de la Science Forestière supérieure, ou direction économico-politique des eaux et forêts); Leipzig, 1824; — *Anleitung zur Abschætzung und Berechnung des Geldwerthes der Forstgrundstuecke* (Introduction à la Taxation et au Calcul de la Valeur-argent des biens-fonds forestiers); Leipzig, 1812; — *Ueber die Gemeinnuetzigkeit der Lebensversicherungsanstalten* (De l'utilité générale des Établissements d'Assurance sur la Vie); Ilmenau, 1829; — *Versuch eines Systems der National und Staats-Oekonomie mit vorzueglicher Beruecksichtigung Deutschlands* (Essai d'un Système d'Économie politique considéré surtout au point de vue de l'Allemagne); Leipzig, 1830; — *Ueber die Abloesung der Servituten und Gemeinheiten in den Forsten* (De l'abolition des Servitudes et Jouissances communes dans les forêts); Gotha, 1833; — *Ueber die Forstgesetzgebung in Deutschland desgleichen ueber das Forsrecht und die Forstpolizei* (De la Législation, du Droit et de la Police forestière en Allemagne); Gotha, 1834; — *Das National und Staats-Vermoegen und seine Bildung und Vergroesserung aus dem Boden und aus der Gewerblichen Industrie* (La Richesse de la Nation et la richesse de l'État; considérations sur leur formation et leur agrandissement au moyen des propriétés foncières et de l'industrie); Ilmenau et Weimar, 1834. R. L.

Dictionnaire Biographique, édit. de Bruxelles. — Keyser, *Index Librorum*.

KRAUSE (*Charles-Chrétien-Frédéric*), philosophe et littérateur allemand, né à Eisenberg, le 6 mai 1781, mort à Munich, le 27 septembre 1832. Il fit ses études au collége d'Altembourg et à l'université de Iéna, et vécut tour à

our à Rudolstadt, à Dresde, à Berlin, à Gœttingue et à Munich. On a de lui : *Die drei ælltesten Kunsturkunden der Freimauerbruederschaft* (Les trois plus anciens Documents de la Franc-maçonnerie); Dresde, 2e édition, 1820-1821, vol.; — *Hœhere Vergeistigung der echt ueberlieferten Grundsymbole der Freimaurerei* (Spiritualisation des véritables Symboles de la Franc-maçonnerie); Freibourg, 1810, e édit., 1820; — *Urbild der Menschheit* (Le Type de l'Humanité); Dresde, 1811; 2e édition, 1819; — *Abriss des Systems der Logik als philosophischer Wissenschaft* (Éléments d'un système de Logique considérée comme science philosophique); Gœttingue, 1828; — *Abriss des Systems der Philosophie des Rechts* (Éléments du Système de la Philosophie du Droit); ibid., 1828; — *Vorlesungen ueber das System der Philosophie* (Leçons sur le Système de la philosophie); Gœttingue, 1828; — *Vorlesungen ueber die Grundwahrheiten der Wissenschaft* (Leçons sur les Vérités fondamentales de la Science; Gœttingue, 1829. Ses œuvres posthumes ont été publiées par Leonhardi : *Krause's Handschriftlicher Nachlass;* Gœttingue, 1836-1848. R. L.

Lindemann, *Uebersichtliche Darstellung des Lebens und der Wissenschaftslehre Krause's;* Munich, 1839.

★ **KRAUSE** (*Guillaume*), peintre de marine allemand, né à Dessau, en 1803. Après avoir appris le dessin sous la direction de Ch. G. Kolbe, il étudia la peinture à Dresde, et en 1824 à Berlin, dans l'atelier de Wach. Pauvre, il résolut de tirer parti de sa belle voix et de s'engager pendant cinq ans comme chanteur au théâtre. Un voyage qu'il fit en 1830, à Rugen, le décida à se consacrer entièrement à peindre des sujets maritimes. Après avoir visité, dans les années suivantes, les côtes de la Norvège, de la Hollande et de la Normandie, il retourna à Berlin, où il devint, en 1835, membre de l'Académie des Beaux-Arts. Ses tableaux sont très-estimés. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KRAUSENECK (*Jean-Christophe*), poëte allemand, né le 16 juin 1738, à Zell, en Franconie, mort à Bayreuth, le 7 juin 1799. Après avoir terminé ses études et occupé pendant quelque temps une place de précepteur, il obtint un emploi au tribunal de Bayreuth, qu'il garda jusqu'à sa mort. A la fin de sa vie, il tomba dans un état de mélancolie incurable. On a de lui : *Albert l'Achille,* drame en cinq actes; Bayreuth, 1790; — *Fatime;* ibid., 1770; — *Zuma;* ibid., 1770; — un grand nombre de poésies insérées dans différents recueils et revues littéraires de l'Allemagne, tels que : *Fraenkischer Musenalmanach, Anspacher Monatschrift, Fraenkisches Archiv, Taschenbuch der Dichter und Freunde der Dichtkunst,* etc. R. L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Meusel, *Lexikon,* VII, p. 334.

★ **KRAUT** (*Guillaume-Théodore*), jurisconsulte allemand, né le 15 mars 1800. Il étudia la jurisprudence à Gœttingue et à Berlin, où il suivit les cours de Hugo, Eichhorn et Savigny, et devint docteur en droit en 1822. Six ans après il fut nommé professeur de droit à l'université de Gœttingue, qui l'envoya, en 1850, comme son représentant à la première chambre du Hanovre. On a de lui : *De Argentariis et Nummulariis;* Gœttingue, 1826, in-8°; — *De Codicibus Luneburgensibus, quibus libri juris germanici medio ævo scripti continentur;* Gœttingue, in-4°; — *Grundriss zu Vorlesungen über das deutsche Privatrecht mit Einschluss des Lehnrechts* (Esquisse d'un Cours sur le Droit privé de l'Allemagne, y compris le droit féodal); Gœttingue, 1830 et 1845, in-8°; — *Die Vormundschaft nach den Grundsætzen des deutschen Rechts* (Les Principes du Droit allemand en matière de Tutelle); Gœttingue, 1835-1847, 2 vol. in-8°; — *Das alte Stadrecht von Lüneburg* (La Vieille coutume de la ville de Lunebourg); Göttingue, 1846, in-8°. E. G.

Conversations-Lexikon der Gegenwart. — Conversations-Lexikon.

KRAY DE KRAJOF (*Paul,* baron DE), général autrichien, né à Kæsmark (haute Hongrie), le 5 février 1735, mort à Pesth, le 19 janvier 1804. Il appartenait à une famille noble. Destiné à l'état militaire, il s'appliqua spécialement à l'étude des mathématiques. En 1754 il entra dans le régiment de Haller, et pendant la guerre de Sept Ans il se fit remarquer de Laudon par son ardeur et son activité. Chargé en 1788 d'arrêter la révolte des Valaques de la Transylvanie, il y réussit, et reçut en récompense le grade de colonel. La même année éclata la guerre contre les Turcs, dans laquelle il rendit de nouveaux services à la tête du corps dont le commandement lui avait été confié. A la paix, il fut nommé général major. En 1792 il obtint la permission de servir contre la France sous les ordres du prince de Cobourg. Il fit encore les campagnes de 1793, 1794 et 1795 contre la France dans les Pays-Bas et sur le Rhin. En 1796 il fut employé à l'armée de Wartensleben, se signala dès l'ouverture des hostilités, et fut élevé au grade de feld-maréchal-lieutenant. Il prit part à toutes les affaires qui eurent lieu aux mois d'août et de septembre dans la Franconie, et montra autant d'intrépidité que de talents militaires aux batailles d'Altenkirchen, de Torcheim, de Bamberg, de Giessen, etc. Au commencement de 1797, la même armée, commandée par le général Werneck, ayant été complétement battue et mise en déroute par Hoche, tous les officiers généraux qui y servaient furent traduits devant un conseil de guerre tenu à Vienne. Kray fut acquitté, mais il dut subir quinze jours d'arrêts. En 1799, pendant la maladie de Mélas, il prit le commandement en chef de l'armée impériale, et ouvrit la campagne d'une manière brillante en remportant deux victoires sur Scherer. Il se distingua

à Vérone, à Legnano, à Magnano, s'empara de Mantoue après un siége de deux mois, et il eut une bonne part aux succès de Melas et de Souwarof. En 1800, Kray remplaça l'archiduc Charles à la tête de l'armée autrichienne qui opérait en Allemagne. Il y fut moins heureux qu'en Italie. Contraint de battre en retraite devant Moreau, il ne tarda pas à être rappelé, et vécut dès lors dans ses terres. L. L—T.

OEsterreischiche National-Encyklopædie. — Arnault Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouvelle des Contemp.*

KRAYENHOFF (*Corneille-Rodolphe-Théodore*), général hollandais, né à Nimègue, en 1759, mort dans la même ville, vers 1838. Il étudia d'abord la médecine, et exerça cet art à Amsterdam, où son père était pharmacien. A l'époque des troubles politiques qui éclatèrent en Hollande en 1795, il entra dans l'armée, où il s'éleva bientôt par ses talents au rang de lieutenant-colonel du génie et d'inspecteur général des fortifications. Son gouvernement l'ayant chargé, en 1798, de la confection d'une nouvelle carte de la république Batave, il s'acquitta avec habileté de ce travail. Au mois d'août 1799, il fut nommé chef de brigade, et contribua puissamment, sous le maréchal Bruue, à forcer l'armée anglo-russe qui occupait le nord de la Hollande à se rembarquer. Louis-Napoléon, devenu roi de Hollande, attacha Krayenhoff à son quartier général en 1805; et pendant que cet officier distingué prenait une part active aux campagnes de 1805, 1806 et 1809 en Zélande, Louis-Napoléon le nommait successivement son aide de camp, directeur général du dépôt de la guerre, général major et enfin ministre de la guerre. Lorsque Napoléon Ier voulut réunir la Hollande à la France, le général Krayenhoff engagea le roi à résister, et lui proposa de mettre la ville d'Amsterdam en état de défense; mais Louis-Napoléon préféra abdiquer, et Krayenhoff dut se retirer. L'empereur le remit en activité le 21 septembre 1810, et le nomma inspecteur général du génie, poste qu'il conserva jusqu'à la catastrophe de 1813. Le général embrassa alors avec chaleur le parti des patriotes, soulevés pour l'indépendance de leur pays. Nommé gouverneur d'Amsterdam, le 24 novembre, il fut chargé du siége de Naarden, occupé par quelques Français, qui s'y maintinrent jusqu'à l'abdication de Napoléon. Le roi des Pays-Bas lui conserva sa place d'inspecteur général du génie, et le chargea de présider l'administration des ponts et chaussées. Au mois d'avril 1825 il alla inspecter l'île de Curaçao, en leva le plan, et apporta des perfectionnements à son système de fortification. Il visita l'île d'Aruba, où l'on venait de découvrir de l'or, et il en fit un rapport à son gouvernement. Il revint tout d'un coup en Hollande, à cause d'une procédure entamée contre des officiers qui avaient été chargés, sous l'inspection de Krayenhoff, de la construction des forteresses à élever sur la frontière de France en vertu des traités de 1815, et pour lesquelles l'Angleterre avait avancé de l'argent. Plusieurs de ces officiers, traduits devant la haute cour militaire à Utrecht, furent condamnés, et Krayenhoff resta compromis comme ayant manqué de surveillance. Il se retira alors à Nimègue, où il vécut dans la retraite. Le général Krayenhoff s'est fait connaître avantageusement par plusieurs ouvrages et d'excellentes cartes. On a de lui : *Recueil des Observations Hydrographiques et Topographiques faites en Hollande;* Amsterdam, 1813, in-8°, avec trois cartes; — *Essai d'un Projet pour fermer le Bas-Rhin et le Leck, et pour déverser leurs eaux dans l'Yssel* (en hollandais); Nimègue, 1821; — *Précis historique des Opérations Géodésiques et Astronomiques faites en Hollande;* La Haye, 1827. La Société des Sciences de Toulouse a couronné, en 1789, un mémoire de Krayenhoff sur l'*Électricité physique appliquée à la Médecine.* Ce mémoire, écrit en latin, a été traduit en français par van Swinden. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

KRAYER. *Voy.* CRAYER.

KREBEL (*Gottlob-Frédéric*), géographe et généalogiste allemand, né à Naumbourg, le 30 juin 1729, mort le 4 juillet 1793. Il devint percepteur de la caisse générale de l'accise à Leipzig, et il fut nommé, en 1771, caissier du consistoire supérieur de Dresde. On a de lui : *Vornehmste europäische Reisen* (Instructions pour les principaux voyages à faire en Europe); Hambourg, 1767, 1775, 1783-1785, 1792-1802, 4 vol. in-8°; — *Europäisches genealogisches Handbuch* (Manuel généalogique de l'Europe); cet ouvrage, du même genre que l'Almanach de Gotha, fut publié, depuis 1752, chaque année, Leipzig, in-8°, d'abord sous le pseudonyme de Schumann; il fut continué par Jacobi. Krebel a aussi donné une édition de la *Universal-Geographie* de Hubner et il a publié divers autres écrits sur des matières de géographie et de généalogie, entre autres un supplément aux *Genealogische Tafeln* de Hubner. E. G.

Dresdener politische Anzeigen, année 1793, n° 29. — Meusel, *Lexikon.*

KREBS (*Jean-Frédéric*), savant allemand, né en 1651, à Bayreuth, mort en 1721. Il devint en 1675 recteur du collége de Heilsbronn, où il enseigna successivement la philosophie, la théologie et la langue hébraïque. Il a laissé une centaine de dissertations sur des matières de philosophie, de morale, de théologie et d'histoire, dont la plupart ont été recueillies dans ses *Dissertationes antibaronianæ*, Hambourg, 1709, in-4°; dans ses *Opuscula theologica*, Nuremberg, 1719, in-4°, et dans ses *Dissertationes historico-theologicæ;* Nuremberg, 1724, in-4°. E. G.

Fickenscher, *Gelehrtes Baiern,* t. V. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KREBS (*Jean-Auguste*) érudit allemand,

né à Heinaugen, en 1681, mort en 1713. Il étudia à Halle et à Iéna, donna des cours de belles-lettres à l'université de Halle, et devint, en 1705, recteur du lycée de Meinungen. On a de lui : *De originibus et antiquitatibus mathematicis;* Iéna, 1702; — *De Stilo Lactantii;* Halle, 1702; — *De Principatu Judæorum post reditum ex Babylonico exilio;* 1707; — *Utrum lingua latina an germanica primum sit excolenda;* 1708; — *De Justitia Ciceroniana;* 1711. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KREBS (*Jean-Charles*), érudit allemand, né à Buttstædt, dans la première moitié du dix-huitième siècle, mort vers la fin de ce siècle. Il devint, en 1750, recteur du collége de sa ville natale. On a de lui : *De Institutione Juventutis scholastica apud Athenienses;* Weimar, 1751, in-4°; — *De Stylitis;* Leipzig, 1753, in-4°; — *De Expeditione Alexandri Magni Hierosolymitana;* Leipzig, in-4°; — *De Cretensibus non mendacibus;* Iéna, 1755, in-4°. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KREBS (*Jean-Tobie*), érudit allemand, né en 1718, en Thuringe, mort en 1782. Archéologue distingué, il fut pendant plusieurs années chargé de l'enseignement de la philologie au gymnase de Grimma, en Saxe. On a de lui : *De usu et præstantia Romanæ Historiæ in Novi Testamenti interpretatione;* Leipzig, 1745, in-8°; — *Observationes in Novum Testamentum e Flavio Josepho;* ibid., 1755, in-8°; — *Decretum Atheniensium in honorem Hyrcani, pontificis magni;* ibid., 1751, in-8°; — *Decreta Romanorum pro Judæis facta, ex Josepho collecta et illustrata;* ibid., 1768, in-8°; — *Opuscula academica et scholastica;* ibid., 1778, in-8°; — *Commentarius de dactyliothecis veterum;* ibid., 1780, in-4°. K.

Nova Erudita Europa, part. XII. — Hamberger, *Germania Erudita*, sect. II et IV. — *Bibl. Philol. Latina*, I.

KREBS (*Nicolas*). *Voy.* CUSA (*Nic.* DE).

*****KREIL** (*Charles*), physicien et astronome allemand, né le 4 novembre 1798, à Ried en Autriche. Après avoir étudié d'abord la jurisprudence et ensuite les mathématiques et l'astronomie à l'université de Vienne, il obtint successivement divers emplois aux observatoires de Vienne, de Milan et de Prague, et fut appelé en 1845 à diriger celui de cette dernière ville. En 1851 il fut nommé directeur de l'institut de météorologie et de magnétisme terrestre, qui venait d'être créé à Vienne. Il est membre de l'Académie de cette ville. On a de lui : *Cenni storici e teoretici sulle Comete;* Milan, 1832; — *Osservazioni sulla Librazione della Luna;* Milan, 1836; — *Versuch den Einfluss des Mondes auf den atmosphärischen Zustand unserer Erde zu erkennen* (Essai d'une appréciation de l'influence de la Lune sur l'état atmosphérique de la Terre); Prague, 1841; — *Ueber den grossen Kometen von* 1843 (Sur la grande Comète de 1843); Prague, 1843; — *Ueber die Natur und Bewegung der Kometen* (Sur la nature et le mouvement des Comètes); Prague, 1843; — *Magnetische und geographische Ortsbestimmungen in Böhmen* (Topographie magnétique et géographique de la Bohême); Prague, 1846; — *Magnetische und geographische Ortsbestimmungen im oestreichischen Kaiserstaat* (Topographie magnétique et géographique de l'empire d'Autriche); Vienne, 1846-51, 5 vol.; — *Einfluss des Mondes auf die magnetische Deklination und auf die Intensität der horizontalen Componente der magnetischen Erdkraft* (Influence de la Lune sur la déclinaison magnétique et sur l'intensité des forces horizontales qui entrent dans la composition de la force magnétique de la Terre); Vienne, 1852-1853, 2 vol. Kreil a aussi publié de nombreuses observations sur le magnétisme terrestre dans deux volumes ajoutés en supplément aux *Effemeridi astronomiche* de l'observatoire de Milan (années 1836-1838) et dans les *Mémoires de l'Observatoire* de Prague (années 1839-1850). E. G.

Conv.-Lex.

KREITMAYER (*Wigulée-Xavier-Aloisius*), homme d'État et jurisconsulte bavarois, né à Munich, le 12 décembre 1705, mort le 22 octobre 1790. Après avoir étudié la jurisprudence à Ingolstadt et à Utrecht, il alla à Wetzlar apprendre la pratique des affaires. En 1725 il fut nommé conseiller aulique par l'électeur de Bavière, et en 1741 assesseur au tribunal du vicariat rhénan de l'Empire. Quatre ans après, l'électeur de Bavière l'appela aux fonctions de chancelier du conseil aulique et en 1758 à celles de chancelier secret. Pendant toute sa vie Kreitmayer eut pour but d'améliorer la législation de son pays et d'y réorganiser l'administration de la justice, tâche dont il s'acquitta de manière à mériter au plus haut degré la reconnaissance de ses compatriotes. On a de lui : *Novus Codex Juris Bavarici criminalis;* Munich, 1751, 1758, 1788, in-fol.; — *Annotationes ad Codicem Juris Bavarici criminalem;* Munich, 1751, in-fol.; — *Codex Juris Bavarici judiciarii;* Munich, 1751, in-fol.; — *Anmerkungen über den Codicem Juris Bavarici judiciarii* (Remarques sur le *Codex Juris Bavarici judiciarii*); Munich, 1754 et 1755, in-fol., et in-8°; — *Anmerkungen über den Codicem Juris Bavarici criminalis* (Remarques sur le *Codex Juris Bavarici criminalis* (Munich, 1756, 1758 et 1765, in-fol., et in-8°; — *Commentarius in Codicem Maximilianeum Bavaricum civilem;* Munich, 1756-1763, 3 vol. in-fol. — *Anmerkungen über den Codicem Maximilianeum Bavaricum civilem* (Remarques sur le *Codex Maximilianeus Bavaricus civilis*); Munich, 1758-1766, 5 vol., in-fol. et in-8°; — *Grundriss der gemeinen und baierschen Privatrechtsgelehrsamkeit* (Éléments de Droit privé commun et bavarois); Munich, 1768 et 1771, in-8°; — *Grundsätze des allgemeinen*

deutschen und baierischen Staatrechts (Principes du Droit public général de l'Allemagne et de celui de la Bavière); Munich, 1770 et 1789, 3 vol. in-8°; — *Sammlung der neuesten kurbaierschen Landesverordnungen* (Recueil des plus récentes Ordonnances des électeurs de Bavière); Munich, 1771, in-fol.; — *Compendium Codicis Bavarici civilis, judiciarii et criminalis;* Munich, 1773 et 1776, in-8°. E. G.

Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.* — Baader, *Gelehrtes Baiern.* — Schlichtegroll, *Necrolog* (année 1790, t. II). — Weidlich, *Biographische Nachrichten von den jetztlebenden Rechtsgelehrten*, t. I. — Pütter, *Literatur des Staatsrecht*, t. II, p. 90.

KREK (*Phaja*), roi du Camboge (Tchinla), vivait dans la dernière moitié du douzième siècle. « Vers l'an mil six cent de l'ère de Bouddha (1157 de J.-C.), est-il rapporté dans les annales du Siam septentrional, un prince nommé Khôtathevarat régnait dans Intaphat-Nakhon, capitale du Camboge, qui était bien déchue de son ancienne splendeur. Trois siècles de guerres continuelles avaient semé partout la ruine et la désolation. Aussi tout le monde était dans l'attente d'un roi plein de mérite et de puissance, qui ferait refleurir le royaume. » Un mendiant lépreux, favorisé par des prédictions et plus encore par le malaise général, s'empara du trône sous le nom de Phaja Krek, et, comme pour légitimer son usurpation, il épousa une des princesses de la famille de Khôtathevarat. A l'exemple de Phra-Ruang, roi de Siam, il voulut instituer une nouvelle ère, qui n'a jamais été suivie. Après trois générations, il ne resta plus de la postérité de Phaja-Krek, qu'une princesse, qui devint la souveraine du Camboge et fut mariée à Phra-Choro-Uthong, fondateur de *Juthia*, plus tard la capitale de Siam et l'une des cités les plus opulentes de l'Orient.

« Il existe, dit Mgr Pallegoix, une autre version touchant la fondation de *Juthia;* on lit dans certains exemplaires des annales qu'un roi de la nation *Thaï*, ayant fondé la ville de *Kampheng-Phet*, eut un fils, appelé *Uthong*. Ce prince, ayant succédé à son père, envoya ses officiers reconnaître le pays qui est au midi. Ceux-ci, à leur retour, annoncèrent au roi qu'ils avaient trouvé une contrée très-fertile et très-abondante en poissons. Alors *Phaja Uthong* émigra avec tout son peuple, et vint bâtir *Juthia*, sur une île du Ménam, à 100 kilomètres de la mer. — « Cette seconde version, continue le même auteur, me paraît plus vraisemblable que la première; car si l'on adoptait la première, il s'ensuivrait que les *Thaï* actuels ne sont plus de race *thaï*, mais de race cambogienne, hypothèse qui est tout à fait inadmissible, vu la grande différence qui existe entre ces deux races. »

Il me semble facile de concilier ces deux opinions, en apparence contradictoires. Le *Phaja Uthong* d'*Intaphat-Nakhon* et le *Phaja-Uthong* de *Kampheng-Phet* ne sont point deux personnages distincts, mais un seul et même personnage considéré à deux époques différentes de sa vie. Les Annales de Siam se prêtent d'ailleurs admirablement à cette interprétation. Il y est dit que *Phaja-Uthong*, après avoir fondé Juthia, l'an 712 de l'ère de Phra-Ruang (1350 de J.-C.), « monta sur le trône de Siam et prit le titre de *Phra-Romathibodi.* » Il avait alors sous sa domination *Malaka*, *Xava*, *Tanaosi* (Ténasserim), *Nakhon-sithamarat* (Ligor), *Thavaï*, *Mo-Ta-Ma* (Martaban), *Molamlong* (Molméin), *Song-Kla*, *Chantaban*, *Phitsanulôk* (Phitsilôk), *Sukhotaï*, *Phixaï*, *Savankhalok*, *Phichit*, *Kampheng-Phet*, *Nakhon-Savan*. « Jaloux d'étendre ses États, il porta la guerre dans le Camboge, d'où il amena un grand nombre de captifs. » Il est naturel de penser que, maître de ce pays, qui obéissait alors à une femme, il exigea la main de la reine, petite-fille de Phaja-Krek à la troisième génération.

F.-X. Tessier.

Phongservadan-muang-nua, *Annales du Siam septentrional* (en siamois). — Pallegoix, *Gram. Ling. Thai* in-4°; Bangkok, 1850. — *Description du Royaume Thaï*, Paris, 1854.

KREKCHIN (*Pierre*), écrivain russe, né à Novogorod, en 1680, mort en 1763, est connu par ses recherches historiques. La Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg possède de lui en manuscrit une *Histoire de sainte Olga;* — *d'Ivan le Menaçant;* — *de Boris Godounof*, — et *de Pierre Ier*. Quoique ce dernier souverain ait, dans un de ses moments de colère, envoyé Krekchin travailler aux fortifications de Kronstadt, celui-ci l'a célébré dans des *Dialogues* adulateurs, imprimés à Saint-Pétersbourg en 1788, 1 vol. in-8°, où il fait causer le réformateur de la Russie avec le comte Chérémétef, Charles XII, Salomon et Alexandre le Grand. Les papiers de Krekchin ont beaucoup aidé Golikof (*voy.* ce nom) à compiler son *Recueil de documents relatifs à Pierre le Grand;* 30 vol. in-8°. A. G.

Documents particuliers.

KREMER (*Jean-Martin*), historien allemand, né à Worms, en 1718, mort le 27 janvier 1793. Après avoir étudié la jurisprudence à Heidelberg, il occupa diverses fonctions dans l'administration de la principauté de Nassau. On a de lui : *Genealogische Geschichte des ottonischen Astes des salischen Geschlechts und des daraus entspringenden nassauischen Geschlechts* (Histoire généalogique de la branche ottonienne de la famille des empereurs saliens, d'où est sortie la famille de Nassau); Francfort, 1775, 2 vol. in-4°; — *Origines Nassovicæ;* Giessen, 1780, 2 vol. in-4°; — *Genealogische Geschichte des Hauses Saarbrücken* (Histoire généalogique de la maison de Saarbruck); Francfort, 1786, in-4°. E. G.

Weidlich, *Biographische Nachrichten*, t. I. — *Deductions-Bibliothek*, t. IV, p. 2180.

KREMER (*Christophe-Jacques*), historien allemand, frère du précédent, né à Worms, le

0 mai 1722, mort le 19 avril 1777. Il étudia à ubingue, reçut un emploi dans l'administration es rheingraves, fut nommé en 1760 conseiller au- que à Mannheim et plus tard historiographe de maison du Palatinat. On a de lui : *Diplomatis- he Beytræge zur deutschen Geschichtskunde*, Documents diplomatiques pour servir à l'histoire 'Allemagne; Francfort, 1757-1762, 3 livraisons, -8°; — *Geschichte des Chrufürsten Friedrichs es I von der Pfalz* (Histoire de l'électeur pala- n Frédéric Ier); Mannheim, 1666, 2 vol. in-4°; - *Beytræge zur Jülich und Bergischen Ges- hichte* (Documents pour servir à l'histoire du uché de Juliers et de Berg); Mannheim, 1770, vol., in-4°; — *Geschichte des Wild und heingraflichen Hauses* (Histoire de la Mai- n de Wild et de Rheingraf); Mannheim, 769, 2 vol. in-fol.; — *Beytræge zur Julich und ergischen Geschichte* (Documents pour ser- r à l'histoire du Duché de Juliers et de Berg); annheim, 1769-1776, 3 vol. in-4° : cet ouvrage t suivi d'un quatrième volume, publié à Mar- burg, 1787, in-4°; — *Geschichte des rheinis- hen Franziens* (Histoire de la France rhénane); annheim, 1773, in-4°. E. G.

Commentaria Academiæ electoralis Scientiarum heodoro-Palatinæ, t. V. — Rotermund, *Supplément* Jœcher.

* **KREMER** (*Pierre*), peintre belge, né à An- ers, en 1801. Elève de Herreyrs et de Mathieu an Brée, c'est un des artistes les plus laborieux t les plus éminents de la Belgique. Ses principaux ableaux sont : *Philoctète voulant percer Ulysse, et retenu par Néoptolème* (Exposi- on d'Anvers, 1822); — *Marius à Carthage* Anvers, 1825); — *Vondel lisant une tragédie ans le château de Ter-Musden* (Amsterdam, 826); — *La Poësie, la Peinture et la Mu- sique réunies dans la famille du célèbre oemer-Vischer* (Bruxelles, 1827); — *David eniers dessinant d'après nature;* le bailli du anton et une laitière regardent le dessin du eintre; — *Le comte de Buren* (fils de Guil- aume le Taciturne), *prisonnier en Espagne, uant aux échecs avec son châtelain* (An- ers, 1828); — *Paul Potter, dessinant d'a- rès nature en présence de sa femme;* — *Le eintre Jean Steen auprès de Marie Herku- ens* (Amsterdam, 1828); — *Grotius instruisant uillaume van de Velde;* — *Le peintre Adrien rouwer faisant ses adieux à la famille de n maître Joseph van Craesbeek* (Bruxelles, 830), charmant tableau que la gravure a rendu opulaire; — *Une jeune fille offrant une ose à un soldat* (Amsterdam, 1830); — *Un omme mangeant des huîtres* (Gand, 1832); - *Mort de Jean de Marnix, seigneur de Tou- ouse, à la bataille d'Austruweel, livrée le 3 mars* 1567 (Bruxelles, 1833); — *La Paysanne ? Saventhem pleurant le départ de son mant, le célèbre peintre Antoine van Dick.* - *Un Matelot nègre caressant une mar- chande de chevrettes* (Anvers, 1834); — *Épi- sode de l'administration du duc d'Albe dans les Pays-Bas* (Gand, 1835); — *Désolation d'une famille bruxelloise pendant l'exécution des comtes d'Egmont et de Horn* (Bruxelles, 1836), etc. A. DE L.

Dictionnaire des Artistes de la Belgique. — *Biographie générale des Belges.*

KRENITZIN, marin russe, mort au Kamtchatka, en 1769, fut chargé, en 1767, par Catherine II, d'établir le degré de latitude des îles Aléoutes et d'explorer le sol de la Californie. Son *Journal* et sa *Carte* ont été insérés, pour la première fois, dans *Les nouvelles Découvertes des Russes entre l'Asie et l'Amérique*, par Coxe; Paris, 1781, in-4°. A. G.

Histoire de l'Amérique par Robertson. — Eyriès, *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages.*

KRETSCHMANN (*Charles-Frédéric*), poëte allemand, né le 4 décembre 1738, à Zittau, en Saxe, mort dans cette même ville, le 15 janvier 1809. Il étudia le droit à l'université de Wittemberg, et obtint, en 1764, une place dans l'administration judiciaire de sa ville natale. Il doit sa réputation surtout à son recueil de poésies intitulé : *Der Gesang Ringulph's des Barden* (Le Chant de Ringulph le Barde), Leipzig, 1786, dans lequel il imite avec bonheur le genre de Klopstock. On a de lui encore : *Comische, lyrische und epigrammatische Gedichte* (Poésies comiques, lyriques et épigrammatiques); Francfort et Leipzig, 1764, in-8°; — *Die Klage Ringulph's des Barden* (La complainte de Ringulph le Barde); Leipzig, 1768; — *Scherzhafte Gesænge* (Chansons joyeuses); Leipzig, 1771; — *Kleine Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1775; — *Die Familie Eichenkron* (La famille Eichenkron), comédie en cinq actes; Leipzig, 1786; — *Die Belagerung* (Le Siége), comédie en cinq actes; ibid., 1786; — *Natur und Sittengemaelde* (Tableaux de Nature et de Mœurs); Zittau, 1790-1791, 2 vol.; — *Romane und Erzæhlungen* (Romans et Contes); Leipzig, 1799-1800, 2 vol.; — *Fabeln, Allegorien und Gedichte* (Fables, Allégories et Poëmes); Leipzig, 1799; — beaucoup d'articles dans le *Deutsche Merkur* et dans d'autres revues littéraires, etc. Les œuvres complètes de Kretschmann ont paru à Leipzig : *Sæmmtliche Werke;* Leipzig, 1784-1805, 7 vol. R. L.

Otto, *Lexik.* II, p. 336. — *Teutscher Merkur*, 1809, p. 130. — Rotermund, *suite* de Jöcher. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland.* — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung;* Leipzig, 4e édit., 1853, vol. IV, p. 99, 206, 208.

KRETSCHMANN (*Théodore-Conrad*), homme d'État et jurisconsulte allemand, né à Bayreuth, le 8 novembre 1762, mort le 15 janvier 1820. Après s'être fait recevoir en 1791 docteur en droit à Iéna, il devint l'année suivante conseiller de régence, et en 1796 conseiller intime référendaire à Bayreuth. En 1800 il fut appelé à diriger le gouvernement du duché de Saxe-Cobourg-Saalfeld, mission difficile alors, et dont il s'acquitta

avec succès. Il rentra plus tard dans la vie privée. On a de lui : *De Stupro voluntario;* Stuttgard et Leipzig, 1791, in-4°; — *Principia Juris Germanorum civilis privati hodierni;* Iéna, 1792-1793, 2 vol., in-8°; — *Jus publicum Germaniæ, variis variorum dissertationibus illustratum*; Leipzig, 1792, 2 vol. in-4°; — *Kleine Abhandlungen aus dem Staats und Privatrechte* (Petits Traités concernant le Droit public et privé); Bayreuth, 1793, in-8°; — *Beyträge zur Berichtigung der positiven Rechtsgelahrtheit* (Documents pour servir à amender la Science du Droit positif); Iéna, 1793, in-8°; — *Versuch eines Lehrbuchs des positiven Rechts der Deutschen* (Essai d'un Manuel du Droit positif de l'Allemagne); Bayreuth, 1793, in-8°; — *Organisation des Herzogthums Sachsen Cobourg Saalfeld* (Organisation du Duché de Saxe-Cobourg-Saalfeld); Leipzig, 1803, in-8°; — *Hof und Staats Zeitschrift* (Revue de la Cour et de l'État); Bamberg, 1809-1810, 3 vol. in-8°. E. G.

Kretschmann, *Hof-und Staatszeitchrift*, t. III (autobiographie).

* **KREUBÉ** (*Charles-Frédéric*), compositeur français, né le 5 novembre 1777, à Lunéville. Attaché d'abord au théâtre de Metz en qualité de chef d'orchestre, il vint, en 1800, à Paris, et s'y perfectionna dans l'étude du violon, sous la direction de Rodolphe Kreutzer. L'année suivante il entra à l'Opéra-Comique, et dirigea l'orchestre de cette scène depuis 1816 jusqu'en 1828. Il faisait en même temps partie des musiciens de la chapelle du roi. Depuis 1830 il vit retiré dans une maison de campagne aux environs de Saint-Denis. M. Kreubé a fait représenter un certain nombre d'opéras-comiques, dont quelques-uns ont été bien accueillis; nous citerons : *Le Portrait de famille;* 1814; — *Une Nuit d'intrigue;* 1816; — *L'Héritière;* 1817; — *La jeune Tante;* 1820; — *Le Philosophe en voyage*, en trois actes, avec Pradher; 1821, — *Le Paradis de Mahomet*, en trois actes, avec Kreutzer; 1822, — *Les Enfants de maître Pierre*, en trois actes; 1825; — *Le Mariage à l'anglaise;* 1828; etc. P. L—Y.

Fétis, *Biogr. univ. des Music.*

KREUTZ. *Voy.* CREUTZ et CREUZ.

KREUTZER (*Rodolphe*), célèbre violoniste et compositeur français, né à Versailles, le 16 novembre 1766, et mort à Genève, le 16 janvier 1831. Il était à peine âgé de six ans lorsque son père, musicien de la chapelle du roi, commença à lui enseigner les premiers éléments de son art. Presqu'en même temps on le confia aux soins d'Antoine Stamitz, violoniste distingué, sous la direction duquel l'enfant fit bientôt de tels progrès qu'à l'âge de treize ans il faisait déjà l'admiration des connaisseurs par son jeu brillant et plein de verve. Sans avoir aucune notion des règles de l'harmonie, mais doué d'une heureuse organisation, qui suppléait à son manque de savoir, il composait des concertos de violon qu'il jouait en public; il exécuta son premier ouvrage en ce genre au concert spirituel, où le talent précoce du virtuose et du compositeur excita l'enthousiasme général. La reine Marie-Antoinette se plaisait à l'entendre, et l'appelait souvent à ses soirées de Trianon; elle le prit sous sa protection, et lui remit elle-même le brevet de violoniste de la chapelle lorsqu'en 1782 cette place devint vacante par la mort du père du jeune artiste. L'année suivante, Rodolphe perdit sa mère; il était l'aîné de quatre enfants, et quoiqu'il n'eût encore que dix-sept ans, il se montra un père et un tuteur pour la famille dont il était devenu le chef. Redoublant d'ardeur pour le travail, il perfectionnait chaque jour de plus en plus son talent d'exécution et à vingt ans il n'y avait peut-être que Mestrino et Viotti qui lui fussent supérieurs. Il composait aussi de nouveaux morceaux pour son instrument; mais son plus vif désir était d'écrire pour la scène lyrique. Il cherchait partout un poëme pour l'Opéra-Comique; ne pouvant en trouver, il se mit à refaire la musique de deux anciennes pièces qui furent répétées dans la petite salle de la cour. Enfin, en 1790, étant entré comme premier violon au Théâtre-Italien, il fit connaissance de Desforges, et obtint de lui un drame lyrique en trois actes intitulé : *Jeanne d'Arc à Orléans*, dont il écrivit rapidement la partition; bientôt après la pièce fut représentée au Théâtre-Italien : elle eut assez de succès pour inspirer de la confiance à d'autres poëtes, et au mois de janvier 179[illegible] Kreutzer donna sur la même scène *Paul et Virginie*, composition pleine de chaleur, d'élégance, de naïveté, qui réussit complétement. Cet ouvrage fut suivi de *Lodoïska ou les Tartares*, qui fut accueillie avec enthousiasme au théâtre italien, sur lequel elle fut représentée au mois d'août de la même année, quelques jours après l'apparition de la *Lodoïska* de Cherubini au théâtre Feydeau (1). Une lutte s'établit alors entre les deux *Lodoïska*. L'œuvre de Cherubini, remarquable par la science profonde, l'exquise pureté du style, le développement de la pensée musicale, montrait tout l'effet que pouvaient produire ces grandes combinaisons harmoniques et instrumentales dont Mozart avait donné l'exemple dans son *Don Juan*, révélations de

(1) Le genre de l'Opéra-Comique, qui, comme on sait, avait pris naissance sur les théâtres de la Foire, était exploité à cette époque par deux théâtres rivaux. Le plus ancien de ces spectacles, celui sur lequel Kreutzer fit ses débuts, était installé depuis 1783 à la salle Favart et portait alors le nom de *Comédie Italienne*, qu'il abandonna en 1792, pour reprendre celui d'*Opéra-Comique* qu'il avait porté précédemment. Le second théâtre avait été fondé en 1789, par Léonard et Viotti, à la salle des Tuileries, sous le nom de *Théâtre de Monsieur;* au mois de janvier 1791, il alla donner ses représentations à la salle Feydeau, qui venait d'être construite : c'est là que fut donnée, le 18 juillet de la même année, la *Lodoïska* de Cherubini. Plus tard, en 1801, les deux entreprises rivales s'étant réunies, ne formèrent plus qu'une seule et même troupe, qui joua à la salle Feydeau

génie qui, stériles encore pour l'Allemagne elle-même, étaient restées étrangères à la France. Kreutzer n'avait point, comme Cherubini, les ressources de la science à sa disposition; n'ayant fait aucune étude théorique, guidé seulement par un heureux instinct, sa manière de concevoir sa partition consistait à marcher à grands pas dans sa chambre en chantant ses mélodies et en les accompagnant sur son violon. Mais si la *Lodoïska* de Cherubini était l'éclatant manifeste d'un art nouveau, la *Lodoïska* de Kreutzer, dont l'ouverture est restée populaire, n'en eut pas moins pendant longtemps encore une vogue qu'elle dut aux charmantes inspirations de cet artiste, à une couleur locale parfaitement appropriée au sujet, à une grande facilité d'exécution, et surtout à l'exiguité gracieuse de ses formes mélodiques, qui convenait mieux aux habitués de l'ancien Opéra-Comique. A partir de ce moment, Kreutzer occupa une place distinguée parmi les compositeurs de musique dramatique. Ce fut aussi en employant les mêmes procédés qu'il écrivit : *Charlotte et Werther*, *Le Franc Breton*, *Le Déserteur de la montagne de Ham*, *La Journée de Marathon*, *Le Siége de Lille*, *Le Petit Page, ou la prison d'État*, et plusieurs autres ouvrages qui furent successivement représentés de 1792 à 1796.

En 1797, après le traité de Campo-Formio, Kreutzer, profitant du rétablissement des communications qui avaient été interrompues par les guerres précédentes, parcourut l'Italie et l'Allemagne, donnant des concerts dans les principales villes, et recueillant partout, comme violoniste et comme compositeur, d'unanimes applaudissements. Nommé professeur de violon au Conservatoire dès l'organisation de cet établissement, il revint à Paris prendre possession de cette place, et ne tarda pas à former d'excellents élèves, auxquels il savait inspirer la confiance et communiquer son chaleureux enthousiasme. Kreutzer était alors dans toute la force de son talent et obtenait les plus brillants succès dans les concerts qui se donnaient à la salle Feydeau et au concert spirituel, où il se faisait entendre avec Rode. Au départ de celui-ci pour la Russie, en 1801, Kreutzer lui succéda à l'Opéra en qualité de premier violon solo, et exerça ces fonctions jusqu'en 1816, époque à laquelle il fut nommé second chef d'orchestre à ce théâtre; l'année suivante on lui confia la direction du même orchestre. En 1802 il était entré comme premier violon à la chapelle du premier consul Bonaparte, et en 1806 il avait été choisi comme violon solo de la musique particulière de l'empereur. La Restauration le conserva, et en 1815 il fut fait maître de la chapelle du roi, en survivance de Plantade. Louis XVIII voulut même, sur la recommandation du comte d'Artois, lui rendre une pension qui lui avait été accordée, avant la révolution, sur la cassette royale; mais l'artiste refusa.

Au milieu des nombreuses occupations que lui créaient les différentes places qu'il occupait, Kreutzer, entraîné par un penchant irrésistible, trouvait encore le temps d'écrire pour le théâtre. Dès qu'il avait été membre du Conservatoire, il s'était cru dans l'obligation de réparer la faiblesse de ses premières études; mais, comme il arrive souvent chez ceux qui ne se sont pas familiarisés de bonne heure avec le mécanisme de la science, les travaux auxquels il se livra eurent pour résultat d'arrêter l'élan de son imagination. Sa tendance vers une nouvelle facture commença à se montrer dans son opéra d'*Astianax*, représenté en 1801, et se manifesta de plus en plus par la suite. Cependant, s'il est vrai qu'en prenant cette direction, les idées du compositeur aient pu perdre de leur originalité primitive, on n'en trouve pas moins encore de délicieuses inspirations dans les ouvrages qu'il a donnés au théâtre pendant les vingt années suivantes, notamment dans *Aristippe*. — *Ipsiboé* (1824) et *Pharamond* (1825), écrits en collaboration avec Berton et Boïeldieu, furent les deux derniers opéras qu'il fit représenter. Depuis un an environ il avait quitté ses fonctions de chef d'orchestre pour prendre la direction de toute la musique de l'Opéra; mais il n'occupa pas longtemps cette position, et fut mis à la retraite en 1826. Il y avait déjà plusieurs années qu'il avait cessé de jouer du violon, s'étant cassé le bras par suite d'une chute qu'il fit en voyage. En 1827, Kreutzer, voulant faire un dernier adieu au public, sollicita vainement auprès de l'administration de l'Académie royale de musique la représentation de *Mathilde*, grand opéra en trois actes qu'il venait de terminer. Ce refus lui causa un profond chagrin, qui altéra sa santé; il eut plusieurs attaques d'apoplexie. On crut que l'air de la Suisse lui serait favorable, et en 1831 on l'emmena à Genève; mais tous les soins furent inutiles, et bientôt après il expira, à l'âge de soixante-cinq ans. Kreutzer laissa une fortune assez considérable, qu'il devait à son talent et dont il usait avec un noble désintéressement; sa femme était obligée de mettre des bornes à sa générosité prodigue, en lui remettant chaque mois la somme qu'il pouvait consacrer à de bonnes œuvres. Un soir, après avoir joué dans un concert au bénéfice de son vieux et pauvre camarade Lahoussaye, et s'apercevant que la recette avait été peu fructueuse, il y ajouta de sa bourse une forte somme, qu'il remit au caissier en lui recommandant le silence.

Voici l'indication des principales compositions de cet artiste : Musique de théâtre : Deux pièces répétées au théâtre de la cour, à Versailles, mais non représentées; — *Jeanne d'Arc à Orleans*, trois actes, au Théâtre-Favart (1790); — *Paul et Virginie*, trois actes, idem (1791); — *Lodoïska, ou les Tartares*, trois actes, idem (1791); — *Charlotte et Werther*, un acte, idem (1792); — *Le franc Breton*, un

acte, idem (1792); — *Le Déserteur de la montagne de Ham*, un acte, idem (1793); — *La Journée de Marathon, ou le triomphe de la liberté*, quatre actes, au Théâtre-National (1793); — *Le Congrès des Rois*, trois actes, au Théâtre-Favart (1793), en collaboration avec Grétry, Méhul, Dalayrac, Deshayes, Solié, Devienne, Berton, Jadin, Trial fils, Cherubini et Blasius; — *Le Siége de Lille*, un acte, au Théâtre-Feydeau (1793); — *Le Lendemain de la bataille de Fleurus*, un acte, idem (1794); — *Le Petit Page, ou la prison d'État*, un acte, idem (1795); — *On respire*, un acte, au Théâtre-Favart (1795); — *Le Brigand*, un acte, idem (1795); — *Imogène, ou la gageure indiscrète*, trois actes, idem (1796); — *Flaminius à Corinthe*, un acte, à l'Opéra (1801), avec Nicolo Isouard; — *Astianax*, trois actes, idem (1801); — *Paul et Virginie*, ballet en trois actes, idem (1806), fait avec la musique de l'opéra cité précédemment; — *Les Surprises, ou l'étourdi en voyage*, deux actes, au Théâtre-Feydeau (1806); — *François Ier*, deux actes, idem (1807); — *Jadis et Aujourd'hui*, un acte, idem (1808); — *Aristippe*, deux actes, à l'Opéra (1808); — *Antoine et Cléopâtre*, ballet en trois actes, idem (1808); — *La Fête de Mars*, ballet, idem (1809); — *La Mort d'Abel*, trois actes, idem (1810); — *L'Homme sans façons*, trois actes, au Théâtre-Feydeau (1812); — *Le Camp de Sobieski*, deux actes, idem (1813); — *Constance et Théodore*, deux actes, idem (1813); — *La Ronde de Nuit*, chant de circonstance (1814); — *Le Béarnais*, un acte, au Théâtre-Feydeau (1814); — *L'Oriflamme*, deux actes, à l'Opéra (1814), avec Méhul et Berton; — *La Princesse de Babylone*, trois actes, idem (1815); — *La Perruque et la Redingote*, trois actes, au Théâtre-Feydeau (1815), avec Kreubé; — *L'Heureux Retour*, ballet en un acte, à l'Opéra (1815), avec Persuis et Berton; — *Le Carnaval de Venise*, ballet en deux actes, idem (1816), avec Persuis; — *Les Dieux rivaux, ou les fêtes de Cythère*, deux actes, idem (1816), en société avec Berton, Persuis et Spontini; — *Le Maître et le Valet*, trois actes, au Théâtre-Feydeau (1816); — *La Servante justifiée*, ballet en deux actes, à l'Opéra (1818); — *Clari, ou la promesse de mariage*, ballet en trois actes, idem (1820); — *Le Négociant de Hambourg*, trois actes, au Théâtre-Feydeau (1821); — *Blanche de Provence*, trois actes, à l'Opéra (1821), avec Berton, Boïeldieu et Paer; — *Le Paradis de Mahomet*, trois actes, au Théâtre-Feydeau (1822), avec Kreubé; — *Ipsiboé*, quatre actes, à l'Opéra (1824); — *Pharamond*, trois actes, idem (1825), avec Berton et Boïeldieu; — *Mathilde*, opéra en trois actes, non représenté. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : Deux symphonies concertantes pour deux violons; — Une symphonie concertante pour deux violons et violoncelle; — Dix-neuf concertos pour le violon; — Air provençal varié pour le violon, avec accompagnement d'orchestre; — Romance de *Joseph*, idem; — Quinze quatuors pour deux violons, alto et basse; — Quinze trios pour deux violons et violoncelle; — Sept œuvres de duos pour deux violons; — Cinq œuvres de sonates pour violon et basse; — Huit œuvres d'études pour le violon qui sont devenues classiques, etc., etc. Kreutzer a pris part, avec Baillot, à la rédaction de la *Méthode de Violon* adoptée par le Conservatoire de Paris. Dieudonné DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siecle*. — *Revue Musicale*, année 1831. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Le même, *Notice biographique sur N. Paganini, précédée d'une esquisse de l'histoire du violon*. — Patria, *Histoire de l'Art Musical en France*. — Castil-Blaze, *L'Académie imperiale de Musique, histoire littéraire, musicale*, etc.; Paris, 1855.

KREUTZER (*Jean-Nicolas-Auguste*), violoniste français, frère du précédent, né à Versailles, en 1781, ainsi qu'il résulte des anciens registres du Conservatoire de Musique de Paris et mort dans cette dernière ville, en 1832. Élève de son frère, dans la classe duquel il entra lorsque celui-ci fut nommé professeur de violon au Conservatoire, il obtint d'abord le second prix au concours de l'an VIII (1800), puis le premier prix l'année suivante. Depuis 1798 il faisait partie de l'orchestre de l'Opéra-Comique, théâtre Favart, qu'il quitta en 1802 pour entrer dans celui de l'Opéra, où il resta jusqu'en 1823, époque à laquelle, après vingt ans de services, on lui accorda une pension de retraite. Il remplissait alors les fonctions de professeur suppléant au Conservatoire; mais en 1825 il succéda à son frère Rodolphe dans la place de professeur de première classe. Attaché successivement à la chapelle de Napoléon, de Louis XVIII et de Charles X, il conserva sa place parmi les premiers violons jusqu'à la dissolution de la chapelle royale, en 1830, et mourut deux ans après, des suites d'une affection de poitrine. Quoique cet artiste n'ait jamais eu dans son jeu ni la chaleur ni l'éclat de Rodolphe, il appartient cependant à l'école de son frère par une certaine élégance toute française, très-différente du style qui caractérise l'école classique de Baillot. Kreutzer a écrit pour le violon deux concertos, des duos, trois sonates et quelques airs variés, qui ont été publiés chez les éditeurs Boïeldieu, Janet et Nadermann. D. D. B.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

KREUTZER (*Conradin*), compositeur allemand, naquit le 22 novembre 1782, près de Mœsskirch (duché de Bade), et mourut le 14 décembre 1849, à Riga. L'un des huit enfants d'un meunier, il montra de bonne heure beaucoup de disposition pour la musique, apprit les éléments de l'organiste Rieger, et passa comme enfant de chœur trois années au monastère de Zwyffallen,

en Autriche. Devenu orphelin en 1797, il fut obligé par son tuteur d'aller, à son grand regret, suivre les cours de l'université de Fribourg en Brisgaw; cependant, il obtint de reprendre ses études de prédilection, et se rendit à Vienne, où il travailla sous la direction du célèbre harmoniste Albrechtsberger. Il fut bientôt admis dans les meilleures maisons de la ville, et Haydn, qui le prit en amitié, corrigea même de sa main trois sonates qu'il avait composées pour le piano. Après y avoir fait représenter avec beaucoup de succès l'opéra de *Conradin de Souabe*, qui fut longtemps arrêté par la censure, Kreutzer donna plusieurs concerts à Stuttgard, et fut nommé par le roi Frédéric directeur du Conservatoire, en remplacement de Danzi. En 1816 il donna sa démission, voyagea en Suisse, resta pendant trois ans attaché à la chapelle de Donaueschingen, et dirigea, de 1822 à 1827, la musique du théâtre impérial de Vienne, dont Barbaja était l'entrepreneur. Dans les dernières années de sa vie, il se retira à Riga. « Cet artiste jouit en Allemagne, dit M. Fétis, de la réputation d'un compositeur distingué; toutefois, ses ouvrages sont plus remarquables par des qualités de facture et d'expérience que par le don de l'invention. Il a d'ailleurs été rarement heureux à la scène. » On a de lui les opéras suivants : *Die lächerlsche Werbung* (L'Enrôlement ridicule); opéra comique en deux actes, joué à Fribourg, en 1801; l'auteur y chanta lui-même la partie de premier ténor; — *Conradin de Souabe*, trois actes, joué à Stuttgard en 1812; — *Les deux Mots, ou une nuit dans la forêt*; — *Jery et Bately*; — *Ésope en Phrygie*, composé à Vienne, en 1808; — *Der Taucher* (Le Plongeur), en 1809; — *Panthea*, grand opéra en trois actes, en 1810; — *Théodore*, opéra comique en un acte, joué à Stuttgard en 1811; — *Les Insulaires*; Stuttgard, 1812; — *Alinon et Zaïde*, op. en trois actes; Stuttgard, 1813; — *Oreste*, op. en trois actes; Prague, 1818; — *La Chaumière des Alpes*, op. en un acte, 1816; — *Cordelia*, op. en un acte; Donaueschingen, 1819: qui est peut-être sa partition la plus originale; — *Libussa*, op. en trois actes; Vienne, 1822; — *Sigune*; Vienne, 1824; — *La Laitière de Montfermeil*, op. en cinq actes; Vienne, 1825; — *L'Eau de Jouvence*, joué à l'Odéon, à Paris; — *La Jeune fille*, op. en trois actes; Prague, 1830; — *Mélusine*, op. en trois actes; Vienne, 1833; — *Das Nacht-Lager* (La Mauvaise Nuit); Vienne, 1834; — *Le Siége de Grenade*, etc. On a encore de Kreutzer un grand nombre de compositions pour piano et autres instruments. K.

Fétis, *Biographie univers. des Musiciens.—Conv.-Lex.*

KREYSIG (*Georges-Christophe*), historien allemand, né à Dorfel, près d'Anneberg, le 7 octobre 1697, mort le 13 janvier 1758. Il obtint à Wittemberg le grade de maître en philosophie, et alla s'établir à Dresde, où il rassembla une belle collection de livres et de manuscrits, qu'il légua à la bibliothèque de cette ville. On a de lui : *Historische Bibliothek von Obersachsen und umgränzenden Ländern* (Bibliothèque historique de la Saxe supérieure et des contrées avoisinantes); Dresde, 1732, in-8°; — *Diplomatische Nachlese der Historie von Obersachsen und angränzenden Ländern* (Regain de diplômes concernant l'histoire de la Saxe supérieure et des contrées avoisinantes); Dresde, 1730, 12 parties, in-8° : publié en compagnie avec Schöttgen; — *Bibliotheca Scriptorum Venaticorum*; Altenbourg, 1750, in-8°; — *Beyträge zur Historie der sächsischen Lande* (Documents pour servir à l'Histoire des pays Saxons); Altenbourg, 1754-1764, 6 vol. in-8°; — *Diplomataria et Scriptores historiæ germanicæ medii ævi*; Altembourg, 1760, 2 vol. in-fol. : cet ouvrage, publié en compagnie avec Schöttgen, reçut un volume supplémentaire, que fit paraître Franke, et qui contient les biographies détaillées de Kreysig et de Schöttgen. Kreysig a aussi publié de nombreux articles dans les *Dresdener Anzeigen* et dans la *Neue sachsische historische Handbibliothek* de Weinart. E. G.

Dresdener Gelehrte Anzeigen, année, 1758.—Hirsching, *Histor. lit. Handbuch.*

KREYSIG (*Frédéric-Louis*), médecin allemand, né le 7 juillet 1770, à Eilembourg, près Leipzig, mort à Dresde, le 4 juin 1839. Il fit ses premières études à Leipzig, vint en 1792 à Pavie, où il suivit assidûment les leçons de Frank, Scarpa, Paletta et Spallanzani, et enseigna ensuite son art à Leipzig et à Wittemberg. En cette dernière ville il fonda la clinique ambulante. En 1803 il fut nommé médecin particulier de l'électeur, plus tard roi de Saxe, qu'il accompagna en Pologne et à Friedrichsfelder, où ce prince fut retenu captif. De retour à Dresde (1815), Kreysig devint professeur de pathologie spéciale et de thérapeutique et directeur de la clinique du Collegium Medico-Chirurgicum. En 1822 des raisons de santé l'obligèrent à se démettre de ses fonctions. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il se livra entièrement à la pratique de son art, consacrant ses loisirs à l'étude de la botanique. Outre un grand nombre de petits écrits, on a de Kreysig : *Neue Darstellung der physiologischen und pathologischen Grundlehren* (Nouvelle Exposition des Principes de Physiologie et de Pathologie); Leipzig, 1798-1800, 2 vol.; — *Ueber das Scharlachfieber* (De la Fièvre Scarlatine); Leipzig, 1802; — *Die Krankheiten des Herzens* (Les Maladies du Cœur); Leipzig, 1814-1817, 3 vol.; — *System der praktischen Heilkunde* (Système de Médecine pratique); Leipzig, 1818-1819, 2 vol.; — *Ueber den Gebrauch der kuenstlichen und natuerlichen Mineralwasser* (De l'Usage des Eaux Minérales artificielles et naturelles); Leipzig, 2e édit., 1828. Dr L.

Conv.-Lex.

KRIEG (*Jean-Frédéric*), général français, né en 1730, à Lahr en Brisgaw, mort à Paris, dans les premiers mois de l'an II (1793). A seize ans il prit du service en France, sous le maréchal de Saxe. Il fit toutes les campagnes d'Hanovre, pendant lesquelles il reçut sept blessures. Il fut fait capitaine de cavalerie à la bataille de Rosbach, en 1757, et major de cavalerie à la bataille de Minden; il protégea la retraite dans l'affaire de Clostercamp, en 1760, et y reçut seize blessures. Il fut encore blessé au siége de Gibraltar, en 1780, se fit remarquer, en 1792, à celui de Thionville, où il remplissait les fonctions de commandant en second de la place. Il se trouva à l'armée de Custine, et devint, bientôt après, général commandant de Thionville, puis général de division commandant Metz. Envoyé en cette qualité à l'armée de l'ouest, il obtint des succès dans plusieurs affaires, et y resta jusqu'à sa nomination au commandement de Paris, place qu'il occupa pendant dix mois. Il prit ensuite sa retraite. H. L.

Le Bas, *Dictionnaire Encyclopédique*.

KRIEGER (*Jean-Philippe*), compositeur allemand, né le 26 février 1649, à Nuremberg, mort le 6 février 1725, à Weissenfels. Après avoir reçu des leçons de Druckser et de Gabriel Schütz, il se rendit à Copenhague chez Jean Schrœder, organiste de la cour, et remplit pendant cinq ans les fonctions d'adjoint de ce maître; de retour en Allemagne, il fut attaché à la cour du margrave de Bayreuth, qui lui fournit les moyens de visiter la plupart des villes d'Italie, où il se lia d'amitié avec plusieurs maîtres célèbres. A Vienne, l'empereur Léopold fut si charmé de son talent qu'il lui accorda des lettres de noblesse. Bientôt après, il devint maître de chapelle du prince de Weissenfels, et passa quarante années à son service. On a de lui : *Flore*, *Cécrops*, *Procris*, *Hercule*, opéras; — vingt-quatre *sonates* pour violon et basse; Nuremberg, 1687-1693; — *Lustige Feld-musik* (Musique champêtre); ibid.; — *Musikalischer Seelenfriede* (Paix musicale de l'Ame); ibid., 1697, in-fol.; 2e édit. corrigée, Leipzig, 1717.

Son frère, *Jean* KRIEGER, né le 1er janvier 1652, à Nuremberg, mort le 17 juillet 1735, à Zittau, fut maître de chapelle du comte de Reuss, puis organiste de l'église Saint-Jean à Zittau. Il écrivit un grand nombre de morceaux religieux, de divertissements et d'exercices. De son temps il était compté parmi les meilleurs contrapuntistes de l'Allemagne. K.

Mattheson, *Critica musica*. — Schilling, *Lexikon*.

KRILOF (*Ivan-Andriévitch*), célèbre fabuliste russe, né à Moscou, le 2 février 1768, mort à Saint-Pétersbourg, le 9 novembre 1844. Il était fils d'un pauvre officier d'armée qui se distingua dans la répression de la révolte de Pougatchef (1). Orphelin à onze ans, il n'hérita de son père qu'une caisse de livres composée de romans et de médiocres pièces de théâtre, dont la lecture lui inspira un vif attrait pour l'art dramatique. A quatorze ans il avait déjà fait un petit opéra intitulé : *La Cafetière*, qu'il échangea chez un libraire de Saint-Pétersbourg contre les œuvres de Racine, de Molière et de Boileau. Il prétendit, noble prétention, quand même elle est puérile, marcher sur les traces de ces incomparables génies, en écrivant deux tragédies, *Cléopâtre* et *Philomèle;* deux opéras, *Ilia l'Hercule* et *La Famille extravagante*, et quatre comédies, *L'Auteur dans l'antichambre*, *Les Espiègles*, *Le Magasin à la mode*, *Une Leçon à mes filles*. Doué d'un grand esprit naturel, mais manquant de ces connaissances multiples qui sont indispensables soit pour représenter un personnage historique, soit pour atteindre les points faibles de la société, Krilof fit différentes tentatives qui furent sans mérite comme sans succès. Il réussit mieux en rédigeant, en 1789, *La Poste des esprits*, feuille principalement destinée à stigmatiser la gallomanie; en 1792, *Le Spectateur*, et plus tard *Le Mercure de Saint-Pétersbourg* Il ne réussit pas assez toutefois pour être retenu dans la sphère littéraire et ne pas être entraîné par la funeste influence du jeu, auquel il est difficile de résister sous un régime qui ne laisse rien discuter librement et n'offre presque aucun moyen d'occuper les esprits. Sans l'anéantir comme tant d'autres, cette passion lui fit perdre des années précieuses. Il reprit en 1801 un service civil qu'il avait abandonné à l'âge de vingt-deux ans, et fut attaché pendant deux ans, comme secrétaire, au prince Serge Galitzin, général gouverneur de Riga. Le prince, s'étant retiré dans ses terres de Saratof, emmena Krilof avec lui. Son génie se raviva en habitant trois ans la campagne : la société provinciale dans laquelle il vécut lui donna l'expérience des faiblesses du caractère russe, qu'il retraça ensuite dans ses vers avec tant de sagacité et de malice; le langage du simple paysan lui révéla mieux que celui des salons dorés de Saint-Pétersbourg tout le parti qu'on pourrait tirer de ce mélange agréable de douceur et de force que renferme particulièrement l'idiome slave; il puisa enfin dans le calme des champs l'amour du travail, et Dmitrief (*voy.* ce nom) n'eut plus qu'à lui indiquer celui dans lequel il devait exceller en lui donnant à traduire deux fables de La Fontaine : *Le Chêne et le Roseau* et *La Fille*. Après avoir heureusement imité quelques pièces de ce grand maître, il en composa d'originales, et atteignit d'un bond la perfection dans ce genre. « Les fables de M. Krilof, dit Lemontey, ont ouvert la période glorieuse où la Russie, après s'être essayée dans une littérature qu'on pourrait presque appeler exotique, voit naître ensemble une littérature toute nationale et un public qui l'écoute. Ces fables sont, je crois, jusqu'à présent ce que

(1) *Voy. Le faux Pierre III*, par Alexandre Pouchkin, Paris, 1858, p. 82.

Parnasse de la Néva possède de plus achevé. Aucune nation n'a de fabuliste qui surpasse cet auteur en originalité et en invention. Presque tous ses sujets lui appartiennent. Sa narration est à la fois fine, naïve, vraie, et semée de détails gais et spirituels. Il emploie avec un rare talent les couleurs locales, et son pinceau, éminemment russe, reproduit, comme en un miroir, la singulière physionomie d'un peuple qui reçoit autant de simplesse de sa vie patriarcale que de finesse du mode de son état social. Les conceptions de M. Krilof sont en général pleines de sens. Il joue rarement avec ses leçons; sa morale a de la franchise et de la fermeté, et tient même quelquefois de l'épigramme ou de cette satire générale qui est l'arme de la vertu. Son style, dont ses compatriotes sentent vivement la perfection, réunit deux genres de beautés inabordables aux traducteurs: d'une part il abonde en mots d'une harmonie imitative, et de l'autre il tire avec art du langage vulgaire des expressions spéciales et inattendues, qui réveillent à elles seules une foule d'idées, de sentiments et de souvenirs chers aux nationaux. »

Rentré en 1807 à Saint-Pétersbourg, le poëte n'eut plus à se préoccuper de ses moyens d'existence; l'empereur Alexandre, si désireux de rendre la situation de son empire plus brillante et par conséquent sa littérature plus féconde, moins rocailleuse et moins barbare, pourvut généreusement à ses besoins, et l'attacha à la Bibliothèque impériale, qu'il habita jusqu'en 1841. C'est dans cette retraite que le visita un académicien distingué. « J'ai vu M. Krilof, rapporte M. Ancelot, qui doit à de charmantes comédies, et plus encore à ses fables, une réputation devenue européenne; on l'a surnommé le *La Fontaine de la Russie*, et l'on rencontre en effet dans ses compositions une naïveté, une grâce qui lui donnent quelques rapports avec notre immortel bonhomme. Il porte dans le monde une distraction silencieuse qui ajoute à la ressemblance et justifie ce glorieux surnom (1). » Krilof mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, chrétiennement, comme il avait vécu. Ses obsèques furent splendidement faites aux frais de l'État; la nation lui éleva par souscription une statue colossale en bronze, due au ciseau du baron Kloth, qui se voit au Jardin d'Été de Saint-Pétersbourg.

Les *Œuvres* de Krilof, formant 3 vol. in-8°, rassemblées pour la première fois en 1847, à Saint-Pétersbourg, ont été maintes fois rééditées. Ses fables ont été imitées en vers français et italiens par divers auteurs. M. Émile Deschamps est celui qui a le mieux réussi à les faire connaître en France. On peut en juger par cette pièce (inédite) qu'il a bien voulu nous communiquer :

L'ANE ET LE ROSSIGNOL.

FABLE

(Imitée du russe de Krilof).

Un âne, — il s'en trouve partout, —
Se promenait dans un bocage.
N'admirant pas, et mangeant le feuillage,
Il jouissait bêtement, mais beaucoup.
Voilà qu'il aperçoit, retiré sous l'ombrage,
Un rossignol. Soudain,
Prenant son air badin,
« Ah! c'est toi! Salut, mon confrère,
Se met-il galamment à braire.
Tu te mêles parfois, m'a-t-on dit, de chanter?...
Voyons : de ton gosier déroule les merveilles,
Je suis digne de t'écouter :
Regarde plutôt mes oreilles! »
Alors, le chantre du printemps
Éleva dans les airs sa voix sonore et tendre;
Il pressait, suspendait ses concerts éclatants;
Il chantait le plaisir, puis gémissait longtemps.
Et les oiseaux, groupés, se taisaient pour l'entendre,
Et les vents s'arrêtaient, et les troupeaux, charmés,
Oubliaient l'onde fraîche et les prés embaumés;
Et, guidant ses amours sous l'ombre bocagère,
Le pâtre, plus hardi, près d'un sein plus troublé,
Soupirait, sur les chants du troubadour allé,
De longs aveux, plus doux au cœur de sa bergère!
L'oiseau divin a fini sa chanson.
L'âne aussitôt : « Pas mal; nous ferons quelque chose.
Très-bonne qualité de son!
Qui sait? tu deviendrais peut-être un virtuose
Si notre coq t'avait donné quelque leçon...
C'est lui qui chante, oh! oh! d'une belle façon! »
Contre l'arrêt burlesque implorant un refuge,
Le pauvre rossignol s'enfuit bien loin de là,
Et jusqu'aux déserts s'en alla
Chanter pour les échos, et non pour un tel juge.
Vous êtes parmi nous des rossignols aussi,
Poëtes; fuyez les profanes.
Chantez, mais à l'écart. Hélas! dans ces temps-ci
Quitrouvez-vous souvent pour vous juger? — Des ânes.

Émile DESCHAMPS.

Le recueil qu'en a donné le comte Grégoire Orlof en 1825 (1) est fait pour attirer également l'attention des littérateurs et des bibliophiles. « Le comte Orlof, dit un bon juge, voulant faire de ce recueil une curiosité littéraire, a mis à contribution pour le former tout ce que le Parnasse français et italien offrait alors de noms distingués dans les deux sexes. Il en est résulté un livre unique en son genre, car chaque fable y a son traducteur particulier, soit français, soit italien; ce qui offre une variété piquante (2). » Parmi les auteurs qui ont traduit avec goût les fables de Krilof, il faut encore citer : M. Hippolyte Masclet; Moscou, 1828, in-8°; *Le Conteur russe*, par le prince Emmanuel Galitzin, et le *La Fontaine russe*, par Alfred Rougeault, Paris, 1852, in-18. P^ce A. G—N.

Biographie de Krilof, par Pletnef en tête de ses œuvres. — *Rouskaia Kreslomatica Gulakhova.* — Gogol, *Perepiska s'drouzicami*, p. 239. — *Revue des Deux Mondes* du 1er sept. 1852.

KRIM-GHÉRAI. *Voy.* CRYM-GHÉRAÏ.

KRINOVSKI (*Gédéon*), prédicateur russe, né à Kasan, en 1726, mort le 22 juin 1763. La célébrité qu'il s'acquit à Moscou lui attira l'atten-

(1) *Six mois en Russie*; 1826.

(1) Précédé d'une introduction française de M. Lemontey et d'une préface italienne de M. Salfi; Paris, 2 vol. in-8°.

(2) Brunet, *Manuel du Libraire et de l'amateur de livres.*

tion de l'impératrice Élisabeth : elle eut la curiosité de l'entendre, et en fut si charmée qu'elle le nomma immédiatement son prédicateur ordinaire, membre du saint synode et plus tard (1761) évêque de Pskof, quoiqu'il n'eût que trente-quatre ans. Catherine II ne lui continua pas ces faveurs; redoutant probablement son mérite, au sein d'une espèce de tribunal où l'on n'exige que celui d'une soumission muette, elle lui fit intimer l'ordre, après son couronnement, de se rendre dans son diocèse, et de ne plus le quitter : le jeune évêque mourut en s'y rendant. S'énonçant avec grâce et clarté, il avait un talent particulier pour fondre dans ses discours les auteurs classiques, qu'il s'était rendus très-familiers : ses confrères murmuraient contre une innovation qu'ils étaient incapables de goûter et de suivre. Il aimait également à profiter des circonstances pour émouvoir son auditoire : un de ses plus beaux mouvements oratoires lui fut suggéré par le tremblement de terre de Lisbonne; il serait curieux de le rapprocher avec les pensées que cette même catastrophe inspirait à Voltaire. Les *Sermons* de Krinovski, aujourd'hui très-peu lus, ont été imprimés à Moscou, en 1760, par ordre de l'impératrice Élisabeth. P^ce A. G—N.

Karamzin, *Panthéon des Auteurs Russes.* — *Dictionnaire historique des Écrivains de l'Église gréco-russe*, par le métropolite Eugène. — Gretch, *Essai sur l'Histoire de la Littérature Russe.*

KRIOUKOVSKI (*Matthias-Vasiliévitch*), poëte russe, né à Saint-Pétersbourg, le 16 novembre 1781, mort dans la même ville, en 1811, était un jeune officier que le gouvernement envoya perfectionner ses études à l'étranger. Il a composé deux tragédies en vers, *Pojarski* et *Élisabeth, fille d'Iaroslaf;* la première seulement a été représentée, à Saint-Pétersbourg, en 1807; la seconde y a été imprimée en 1820. Il a traduit de l'allemand la *Nouvelle Économie politique de Herenschwandt;* Saint-Pétersbourg, 1807. A. G.

Documents particuliers.

KRISNA. *Voy.* CRICHNA.

KRISPER (*Crescent*), théologien allemand, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre des Frères mineurs réformés d'Autriche, et exerça tour à tour les fonctions de lecteur, de prédicateur, de gardien et de provincial. Il a publié : *Nubila Jansenismi et Quesnellianismi luce dogmatico-scholastica dispulsa;* Vienne, 1726, in-4°; — *Theologia scholæ Scotisticæ, seu expositio sententiarum Scoti doctoris subtilis;* ibid., 1728-1729, 8 vol. in-fol.; 2e édit., corrigée, 1748, 4 tom. in-fol.; — et un cours de philosophie, ibid., 1735, in-fol. K.

Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. francis.*, t. I, p. 284.

**KROEYER (*Henri-Nicolas*), naturaliste danois, né le 22 mars 1799, à Copenhague. Envoyé à l'université en 1816, il étudia d'abord la philosophie et les belles-lettres, puis la médecine, et suivit la clinique de l'hôpital Frédéric. De 1821 à 1823 il parcourut, pour compléter son instruction, l'Allemagne, la Suisse et la Grèce; à son retour, il reçut le titre de maître ès arts. Attaché comme professeur-adjoint à un collége provincial (1826), il fut appelé, en 1831, à Copenhague pour y enseigner l'histoire naturelle à l'école supérieure. Il entreprit ensuite de nombreuses excursions scientifiques, fit partie de l'expédition française envoyée, sous la conduite de P. Gaimard, au cap Nord et au Spitzberg (1838-1839), et fut chargé d'une mission dans l'Amérique du Sud (1840-1841). En 1842, il a été nommé inspecteur du musée d'histoire naturelle. Il est membre de la Société royale des Sciences (1840) et chevalier de la Légion d'Honneur. On a de lui : *Grundtrœk til Veiledning ved naturhistorisk Underviisning* (Bases de l'enseignement de l'Histoire naturelle); Copenhague, 1833; — *Naturhistorisk Lœrebog* (Traité d'Histoire Naturelle); ibid., 1834; 3e édit., 1842; — *De danske Œsterbanker* (Les Bancs d'Huîtres en Danemark); ibid., 1837; — *Grundtrœk af Zoologien* (Principes de Zoologie); ibid., 1838; — *Danmarks Fishe* (Les Poissons du Danemark); ibid., 1838-1843, 2 vol. fig. En 1837 ce savant a fondé une revue scientifique, *Naturhistorik Tidskrift*, à laquelle il a fourni un grand nombre de mémoires. K.

Berlingske Tidende, 1843, n° 290. — Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

KROHM (*Joseph-Hyacinthe-Isidore*), marin français, né le 16 août 1766, à Neuville (Pas-de-Calais), mort le 21 mars 1823, à Saint-Jean-d'Angély. Mousse à douze ans à bord de la gabare *L'Écluse*, il assista au combat de Canale; en 1782 il rallia aux Indes l'escadre du bailli de Suffren, prit part à la défense de Gondelour, et fut un de ceux qui enlevèrent à l'abordage le vaisseau anglais *Le Blankfort*. Sous-lieutenant à bord de *La Pomone* en 1787, il fut grièvement blessé au combat que livra ce bâtiment dans les mers de l'Inde. Nommé capitaine de vaisseau, le 26 brumaire an III, il commandait *La Charente*, puis *Le Timoléon*, de l'escadre de l'amiral Martin, vaisseau qui soutint seul pendant six heures l'effort de toute la flottille anglaise devant Gênes. Après avoir rempli à Toulon les fonctions de major-général de la marine, il reprit la mer en 1801, et fit partie de l'expédition de Saint-Domingue; ayant perdu presque tout son équipage par la fièvre jaune, il le recomposa de bandits, qu'il tira des prisons de La Havane, maintint l'ordre au moyen d'une discipline sévère, et ramena en France son vaisseau qui devint *L'Ulysse*. Il reçut, en 1804, la croix d'officier de la Légion d'Honneur. Jusqu'en 1809 il fut employé dans diverses croisières, et quitta le service à la restauration. P. L—Y.

La France Maritime. — M. de Lapeyrouse, *Histoire de la Marine française.* — M. Rainguet, *Biographie Saintongeaise.*

KROHN (*Barthold-Nicolas*), savant allemand, né à Hambourg, en 1722, mort en 1793

Il étudia les belles-lettres et la théologie, et devint, en 1760, pasteur à l'église de La Madeleine dans sa ville natale. On a de lui : *Geschichte der fanatischen und euthusiastischen Wiedertäufer* (Histoire des Anabaptistes fanatiques et enthousiastes); Leipzig, 1758, in-8°; — *Catalogus bibliothecæ præstantissimorum qui ad theologiam, philologiam atque historiam spectant Librorum;* Hambourg, 1793, in-8°.

E. G.

Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

KROLACH (*Henri*). *Voy.* CROLACH.

KROMAYER (*Jean*), théologien allemand, né en 1576, à Dobelen en Misnie, mort en 1643, à Weimar, où il était surintendant. Il avait été auparavant ministre à Eisleben et prédicateur de la duchesse douairière de Saxe. Il nous reste de lui : *Harmonia Evangelistarum;* — *Historiæ ecclesiasticæ Compendium.* La Bible de Weimar contient du même auteur une *Paraphrase* estimée sur Jérémie et sur les Lamentations.

F.-X. T.

Freher, *Theatrum Virorum eruditione clarorum;* Nuremberg, 1688. — Rollius, Renih. Henricus, *Bibliotheca nobilium Theologorum.*

KROMAYER (*Jérôme*), théologien protestant allemand, né à Zeitz, en 1640, mort en 1670, à Leipzig, où il professait l'histoire, l'éloquence et la théologie. Il était neveu de Jean Kromayer. Il nous a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables sont : *Theologia dogmatico-polemica;* — *Historia Ecclesiastica;* — *Polymathia Theologica.* F.-X. T.

Rollius, *Bibliotheca nobilium Theologorum.*

KROMMER (*François*), musicien compositeur allemand, né en 1759, à Kamenitz, en Moravie, et mort à Vienne, le 8 janvier 1831. Il commença de bonne heure ses études musicales, sous la direction de son oncle, Antoine Krommer, maître de chœur à l'église de Turas, qui lui donna des leçons de clavecin et de contrepoint, et à l'âge de seize ans il remplissait les fonctions d'organiste dans la même église. Krommer occupa cette position pendant huit années, méditant les œuvres des maîtres, les prenant pour modèles dans les morceaux de musique religieuse qu'il écrivait, et acquérant peu à peu une solide instruction, qu'il ne dut pour ainsi dire qu'à ses propres efforts. Il s'était aussi adonné à l'étude du violon, et jouait avec une certaine habileté de cet instrument. Le comte Ayrum lui fit proposer la place de premier violon dans sa musique, Krommer accepta, et se rendit à Simonthurn, en Hongrie, auprès du comte, qui lui confia ensuite la direction de sa chapelle. Après être resté six ans au service de ce seigneur, il entra, vers la fin de 1790, en qualité de maître de chapelle de l'église principale de Fünfkirchen. Un grand nombre de compositions religieuses ainsi que des symphonies, des quatuors et autres morceaux de musique instrumentale qui lui attiraient les éloges des artistes et des amateurs, marquèrent cette époque de la vie de l'artiste. Des pièces d'harmonie écrites pour des instruments à vent avaient surtout fixé l'attention du comte Karoli : celui-ci cherchait un chef de musique pour son régiment; il proposa cette place au maître de chapelle, qui, cédant aux offres avantageuses qui lui étaient faites, abandonna ses paisibles fonctions pour suivre le comte. Bientôt après cependant il quitta ce poste pour aller à Vienne diriger la musique du prince Krasalkowitz; mais au bout de quelques années la mort du prince le laissa sans emploi. Krommer se mit alors à donner des leçons, et vécut de leur produit, auquel vinrent plus tard s'ajouter les émoluments d'une charge d'huissier de la cour impériale, espèce de sinécure qui lui laissait les loisirs nécessaires à ses travaux de composition. Enfin, en 1814, l'empereur le nomma directeur de la musique de sa chambre, en remplacement de Koseluch, qui venait de mourir. Il suivit son souverain dans son voyage en France, et pendant son séjour à Paris les professeurs du Conservatoire, voulant donner à l'artiste allemand un témoignage de leur estime, obtinrent pour lui le titre de membre honoraire de cette institution. A son retour à Vienne, Krommer reprit ses occupations à la cour, et continua de travailler avec une ardeur que les années ne modérèrent point. Il mourut à l'âge de soixante-onze ans, après quelques jours de maladie, laissant inachevée la partition d'une pastorale qu'il était sur le point de terminer.

Ce compositeur s'est exercé dans tous les genres, excepté dans le genre dramatique; mais c'est principalement dans la musique instrumentale qu'il s'est distingué. Ses travaux, appréciés en Allemagne longtemps avant d'être connus en France, appartiennent à l'époque qui marque la transition de l'école de Haydn à l'école de Beethoven. Il n'a ni le génie passionné de Mozart, ni la fougue de Beethoven; mais ses mélodies sont élégantes et naturelles, son style est correct, son harmonie vigoureuse; ses modulations inattendues produisent un grand effet. Quoiqu'il ait beaucoup écrit pour l'Église, on n'a publié de lui qu'un seule messe, en *ut*, à quatre voix avec accompagnement d'orchestre et orgue. Voici l'indication de ses principales compositions instrumentales : Cinq symphonies à grand orchestre, la première en *fa*, la seconde et la troisième en *ré*, la quatrième en *ut* mineur, la cinquième en *mi* bémol; Offenbach, André; — Huit œuvres d'harmonie à neuf ou dix parties; Vienne, Haslinger; — Six œuvres de marches et pas redoublés; idem; — Cinq concertos de violon; — Dix-huit quintettes pour deux violons, deux altos et violoncelle; — Soixante-neuf quatuors pour deux violons, alto et basse; — Un grand trio pour violon, alto et basse; — Quatre œuvres de duos pour deux violons; — Deux concertos pour flûte, — Sept œuvres de quintettes et six œuvres de quatuors pour le même instrument; — Deux

...tos et deux œuvres de quatuors, deux œuvres de clarinette; — Symphonie concertante pour flûte, hautbois, deux altos, deux cors, violoncelle et contrebasse; — Idem, pour deux clarinettes; — Idem, pour flûte, hautbois, violon obligé, deux altos, deux cors, violoncelle et contrebasse; — Idem, pour flûte, clarinette et violon obligé. Dieudonné DENNE-BARON.

Schilling, *Encyclopædie der gesammten musikalischen Wissenschaften, oder Universel-Lexikon der Tonkunst.* — *Gazette musicale*, de Vienne. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

KRONLAND (*Jean-Marc* MARCI DE), physicien et médecin allemand, né à Landscrona, le 13 juin 1595, mort le 30 décembre 1667, à Prague. Après avoir commencé son éducation à Olmutz, il la continua à l'université de Prague, et y parcourut avec succès le cercle des connaissances humaines; théologie, philosophie, sciences naturelles et mathématiques, langues anciennes et modernes, médecine, il voulut tout explorer. Dans ce dernier art, il hasarda de nombreux paradoxes, résultat de la fusion qu'il s'efforça d'opérer avec la théorie de Platon. Pendant longtemps il fut médecin de l'empereur Ferdinand III et professeur à Prague. Quelques jours avant sa mort, il se fit agréger à la Compagnie de Jésus. Parmi ses nombreux ouvrages, qui annoncent plus d'instruction que de goût, nous citerons : *Idearum operatricium Idea, sive hypothesis et detectio illius occultæ virtutis quæ semina secundat et ex iisdem corpora organica producit;* Prague, 1634, in-4°; dédié à Ferdinand III; — *De Proportione Motus;* ibid., 1639, in-4°; — *De Causis naturalibus Pluviæ purpureæ Bruxellensis;* ibid., 1647, in-8°; — *Thaumantias, seu liber de arcu cœlesti deque colorum apparentium natura, ortu et causis, in quo pellucidi opticæ fontes deducuntur;* ibid., 1648, in-4°; — *De Longitudine, seu differentia inter duos meridianos, una cum motu vero Lunæ inveniendo ad tempus datæ observationis;* ibid., 1650, in-8°; — *Labyrinthus, in quo via ad circuli quadraturam pluribus modis exhibetur;* ibid., 1654, in-4°; — Πᾶν ἐκ πάντων, *seu philosophia vetus restituta;* ibid., 1662, in-4°, et Leipzig, 1676; — *Liturgia mentis, seu de natura epilepsiæ;* Ratisbonne, 1678, in-4°, ouvrage posthume dû aux soins de W. Dobrzenki; — *Orthosophia, seu philosophiæ impulsus universalis;* Prague, 1682. K.

Éloge de Kronland, en tête de la *Liturgia mentis.* — *Abbildungen Bœhmischer Gelehrten;* 1773, 1re part.

KROPF (*Martin*), savant bénédictin allemand, né le 8 juillet 1701, à Saint-Léonard, dans la basse Autriche, mort le 27 janvier 1779. En 1722 il entra dans le couvent des bénédictins de Moelk, et il y fut longtemps conservateur de la bibliothèque. En 1763 il fut chargé de l'administration des biens que le couvent possédait à Leesdorf. On a de lui : *Bibliotheca Mellicensis, seu vitæ et scripta inde a sexcentis annis benedictinorum mellicensium;* Vienne, 1747, in-4°. E. G.

Allgemeine Literatur-Zeitung; Iéna, année 1797. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KROPINSKI (*Louis*), général et littérateur polonais. Né vers 1770, mort en 1845, en Volhynie. Après s'être distingué dans les campagnes militaires sous Kosciuszko, Poniatowski, Dombrowski, il consacra ses derniers jours à la littérature et à la poésie. On a de lui un poëme intitulé *Emrod;* une *Ode au Temps*, une tragédie intitulée *Ludgarde*, et un roman : *Julie et Adolphe*, plein de charme, et qui fut traduit en français, en 1824. Il traduisit en vers polonais le poëme de Goldsmith : *Le Village abandonné.* L. CH.

Histoire Littéraire de Pologne.

KROSICK (*Bernard-Frédéric*, baron DE) savant allemand, né en 1656, dans le duché de Magdebourg, mort en 1714. Il remplit auprès des ducs de Brunswick les charges de maréchal de la cour, de conseiller privé, de colonel des gardes à cheval, etc., assista en qualité de ministre au congrès de La Haye (1690), et se retira en 1693 à Berlin, puis en Hollande, afin de se livrer avec plus de calme à l'étude des sciences. Après avoir fait construire dans son hôtel de Berlin un observatoire particulier, qu'il pourvut des meilleurs instruments, il envoya à ses frais un jeune savant, Pierre Kolbe (*voy.* ce nom), au cap de Bonne-Espérance pour y faire des observations astronomiques. Il a laissé en manuscrit, outre une correspondance volumineuse avec quelques savants de l'Allemagne, les *Observations* de Kolbe faites au Cap de 1705 à 1707; celles de Wagner faites à l'observatoire de Berlin (1706-1708), et celles de Michaélis, à Archangel. K.

Formey, *Éloges des Acad. de Berlin et de div. Savants*, I.

KROSNA (*Paul*), poëte polonais, né vers 1450, mort vers 1508; il vécut quelque temps à Dantzig, ensuite à Cracovie, et laissa un certain nombre de petits ouvrages en vers, destinés pour la plupart à célébrer des événements contemporains. Voici les titres de quelques-unes de ces productions fort oubliées aujourd'hui : *De Nuptiis Sigismundi regis et bonæ ducis Mediolani filiæ;* Cracovie, 1518, in-4° — *De Victoria a Sigismundo rege e Moschis relata Elegia;* ibid., 1514; — *Saphicon de Inferorum vastatione et triumpho Christi;* ibid., 1513. On connaît aussi un ouvrage en prose sorti de sa plume et d'un genre tout différent : *Introductio in Ptolomæi Cosmographiam;* Cracovie, 1512, in-4°. G. B.

Bentkowsky, *Hist. liter. Polsk.*, t. I, p. 603. — Juscynski, *Dy Keyon. Poetow Polskich*, t. I, p 216.

KROUST (*Jean-Marie*), théologien français, mort à Brumpt (Alsace), en 1770. Entré dans l'ordre des Jésuites, il fut pendant plusieurs années professeur de théologie à Strasbourg, puis

confesseur de Mesdames de France, et travailla quelque temps au *Journal de Trévoux*. Il a été violemment attaqué par Voltaire, qui était mécontent du zèle que ce jésuite montrait contre les opinions philosophiques. On a de Kroust : *Institutio Clericorum;* Augsbourg, 1767, 4 vol. in-8°; — *Retraite de huit jours à l'usage des ecclésiastiques;* Fribourg en Brisgau, 1765; Augsbourg, 1792. J. V.

Desessarts, *Les Siècles Littéraires de la France.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Bibl., Hist., Crit.*, etc.

KRÜDENER (*Bourkhard - Alexis - Constantin*, baron DE), diplomate russe, né le 24 juin 1744, mort le 14 juin 1802. Il fit de brillantes et solides études à Leipzig, et fut attaché, au sortir de l'université, à l'ambassade de Russie en Espagne. En quittant Madrid il séjourna quelque temps à Paris, et se lia avec J.-J. Rousseau, « qui eut le temps de l'aimer, dit M. Eynard, mais non de se brouiller avec lui ». De Paris il se rendit à Varsovie comme secrétaire d'ambassade. Catherine l'enleva bientôt à ces fonctions pour lui confier la place de ministre en Courlande. Il s'agissait de préparer la réunion de ce duché à la Russie. M. de Krüdener s'acquitta de cette mission avec beaucoup de tact et de succès. Il épousa en 1783 Mlle de Wietinghoff (*voy.* l'article suivant), et fut nommé en 1784 ambassadeur de Venise. En 1786 il fut envoyé au même titre à Copenhague. La tzarine Catherine le chargea en 1793 d'obtenir que le Danemark se prononçât contre la France; mais les instances de l'ambassadeur échouèrent contre le ferme bon sens du ministre Bernstorff. Cependant l'impératrice, satisfaite de son zèle, voulut lui confier une négociation analogue près de la cour de Madrid. La volonté nettement exprimée par le roi Charles IV de ne pas recommencer la guerre décida Catherine à renoncer à cette mission. M. de Krüdener eut l'ambassade de Berlin en 1800. L'empereur Paul, par un brusque changement de politique, venait de se rapprocher de la France, et poussait vivement les puissances riveraines de la Baltique à la guerre contre l'Angleterre. Il menaçait même de faire marcher cent mille hommes sur Berlin si la Prusse ne rompait pas immédiatement avec le gouvernement britannique. Trop modéré pour se prêter à cette politique violente, M. de Krüdener temporisa habilement; mais enfin une dépêche lui apporta l'ordre de poser un ultimatum au cabinet prussien, et de prendre ses passeports en cas de refus. Cet ordre aurait fort embarrassé l'ambassadeur, s'il n'eût lu au bas de la dépêche ces mots, écrits par le comte Pahlen : « Sa Majesté est indisposée; cela pourrait avoir des suites. » Cela eut des suites en effet, et le prochain courrier apporta à Berlin la nouvelle de la mort de Paul dans la nuit du 12 mars 1801. Cet événement détruisit les espérances de fortune de M. de Krüdener. Sa santé, déjà éprouvée par les perplexités où l'avaient jeté les menaces de guerre contre la Prusse, reçut une nouvelle atteinte. Il mourut l'année suivante, d'une attaque d'apoplexie. N.

Arnault et Jay, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Ch. Eynard, *Vie de Mme de Krüdener*, t. I. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. II.

KRÜDENER (*Julie* DE WIETINGHOFF, baronne DE), romancière et mystique russe, femme du précédent, née à Riga, le 21 novembre 1764, morte le 25 décembre 1824. Elle était fille de M. de Wietinghoff, un des plus riches seigneurs de la Livonie, conseiller privé et sénateur, et petite-fille par sa mère du maréchal Münich. Elle apprit dès l'enfance le français et l'allemand. Dans les belles résidences de Kosse et de Mariembourg, où ses parents passaient l'été, elle sentit se développer de bonne heure le goût de la nature et des beautés sauvages des climats du Nord. Elle a écrit en parlant des impressions de son enfance : « La solitude des mers, leur vaste silence ou leur orageuse activité, le vol incertain de l'alcyon, le cri mélancolique de l'oiseau qui aime nos régions glacées, la triste et douce clarté de nos aurores boréales, tout nourrissait les vagues et ravissantes inquiétudes de ma jeunesse. » Au commencement de l'hiver de 1777 M. et Mme de Wietinghoff firent un voyage à Paris avec leurs enfants. Julie avait alors treize ans. « Elle ne ressemblait guère, dit M. Eynard, le plus exact de ses biographes, aux portraits de fantaisie qu'on a tracés d'elle. Elle était grande, elle avait le teint brouillé, le nez gros et les lèvres avancées, mais les yeux grands et bleus et les cheveux charmants; ses bras étaient aussi d'une véritable beauté. On ne pouvait citer d'elle ni reparties ni saillies remarquables; mais aux yeux du monde elle avait bien mieux que cela, c'était une riche héritière : à ce titre, elle obtint vite la bienveillance générale. » De retour en Livonie, Mlle de Wietinghoff épousa, à l'âge de dix-huit ans, le baron de Krüdener, diplomate habile et homme du monde spirituel, qui se plut à compléter l'éducation, fort imparfaite, de sa femme et à réveiller son intelligence. Au mois de janvier 1784, elle eut un fils, et quelques mois après elle accompagna en Italie son mari, nommé ambassadeur à Venise. Cette ville, qu'elle a si bien dépeinte dans *Valérie*, et qu'elle appelle le séjour de la mollesse et de l'oisiveté, agit vivement sur son imagination, naturellement disposée aux rêves et à l'exaltation. Quoique fidèle à son mari et s'efforçant de l'aimer avec une ardeur romanesque, qui étonnait ce diplomate, aimable et positif, elle laissait grandir près d'elle la passion du jeune secrétaire d'ambassade Alexandre de Stakieff, dont elle fit plus tard le Gustave de sa Valérie. Au bout de dix-huit mois, M. de Krüdener fut appelé à l'ambassade de Danemark. Avant de s'y rendre, il fit avec sa femme un voyage en Italie, s'arrêtant à Modène, Bologne, Florence et Rome, où Angelica Kauffmann, alors à l'apogée de son talent, fit le

portrait de Mme de Krüdener. De Rome, ils se rendirent à Naples, à Venise, à Genève, et arrivèrent à Copenhague au commencement de l'hiver. « Ce fut dans cette ville, dit M. Sainte-Beuve, que la jeune ambassadrice fut entièrement éclairée sur le genre de sentiment qu'elle avait inspiré à M. de Stakieff. Celui-ci, en sincère et véritable amant, avait pu se contenir tant qu'il avait vu l'objet de son adoration rester dans une sphère de pureté et d'innocence; mais lorsqu'en arrivant à Copenhague la jeune femme, à bout de son essai de roman conjugal, et comme en désespoir de cause, se fut lancée dans les dissipations du monde et le tourbillon de la vanité, l'humble adorateur n'y tint pas, et, en prenant la résolution de s'éloigner, il fit sa déclaration non pas à madame, mais à M. de Krüdener... Celui-ci, touché de sa lettre, fit avec gravité une chose imprudente : il montra cette déclaration à sa femme, et, en croyant stimuler sa vertu, il ne fit qu'irriter sa coquetterie. Dès ce jour Mme de Krüdener se mit sur le pied de ne pouvoir rien ignorer de ce qu'on éprouvait pour elle. » Au milieu de cette crise morale, Julie de Krüdener, se voyant atteinte dans sa santé, souffrant de maux de nerfs et menacée d'une maladie de poitrine, se décida à faire un voyage en France. Elle était surtout avide des plaisirs de l'intelligence et curieuse de voir les savants et les hommes de lettres en renom. Dès son arrivée à Paris, au mois de juin 1789, elle courut chercher Bernardin de Saint-Pierre dans sa petite maison du faubourg Saint-Marceau. L'auteur des *Études de la Nature,* qui avait autrefois beaucoup connu en Russie le maréchal Münich, accueillit avec bonheur sa petite-fille. Elle vit aussi l'abbé Barthélemy, qui venait de publier les *Voyages d'Anacharsis.* En même temps cette femme si éprise de la simplicité de la nature, et qui ne cessait de s'en entretenir avec Bernardin de Saint-Pierre, faisait en trois mois un compte de vingt mille francs chez la célèbre modiste de la reine, Mlle Bertin. Au mois de décembre 1789, elle partit pour le midi de la France, et séjourna à Montpellier, Nîmes, Avignon, Baréges. Ce voyage, qui se prolongea jusqu'au mois de mai 1791, fut marqué par la liaison de Mme de Krüdener avec un jeune officier de hussards, depuis général, M. de Frégeville (Voy. ce nom). Rappelée par son mari, elle partit pour Hambourg, accompagnée de M. de Frégeville déguisé en laquais. Cette aventure ne lui permettant pas de vivre plus longtemps avec M. de Krüdener; elle proposa un divorce, son mari s'y refusa, et lui permit de se rendre en Livonie. Dans sa terre de Kosse elle commença à donner des preuves du zèle charitable qui devait la distinguer plus tard. En 1796 elle quitta encore une fois la Livonie, s'arrêta dans diverses villes d'Allemagne, et, après avoir passé quelque temps avec son fils et son mari, elle se rendit à Lausanne. Là, dans la société de Mmes de Montolieu, de Necker, de Charrière, de Constant elle contracta des liaisons sérieuses et distin guées. L'invasion française en 1798 l'obligea quitter la Suisse, et elle rejoignit, au mois d mai 1800, son mari, nommé ambassadeur à Ber lin. Mais elle était peu faite pour la vie officielle elle s'y déroba à la fin de l'été de 1801, et se ren dit à Genève, puis à Paris. Elle rêvait alors la gloir littéraire. Ses relations récentes avec madame d Staël et Châteaubriand, sa liaison plus familièr avec son vieil ami Bernardin de Saint-Pierr l'excitaient. Outre le roman de *Valérie*, déj ébauché à Berlin et corrigé à Genève, elle con posa *Eliza*, *Alexis* et *La Cabane des Lato niers*. *Valérie* était déjà prête pour l'impres sion lorsque la mort subite de M. de Krüdene le 14 juin 1802, en arrêta la publication. Apri quelques mois de deuil et de retraite à Genève Mme de Krüdener alla passer l'automne et l'hiv à Lyon. Dans cette ville et à Paris, où elle r vint au mois de mai 1803, elle prépara le su cès de *Valérie* avec une habileté dont M. Eynar n'a pas craint de révéler les manéges. Enfin, roman, objet de tant de sollicitudes, parut en d cembre 1803. « Toutes les batteries de Mme Krüdener étaient montées pour saluer son app rition, dit M. Eynard. Aucune ne manqua s effet. Amis dévoués, journalistes, littérateu indépendants, adversaires envieux, chacun à manière s'occupa de Mme de Krüdener et de s livre. » *Valérie* méritait mieux qu'un succ éphémère. C'est une des productions du co mencement de ce siècle qui ont le moins vieil Le plan du roman est faible, les personnag sont des esquisses assez pâles; mais les idées les sentiments offrent avec cette mélanco vague qu'Ossian et Werther avaient mise à mode un charmant mélange d'élévation et grâce. Le style est léger et poétique sans affect tion. Mme de Krüdener quitta Paris aussitôt apr l'apparition de *Valérie*, et alla rejoindre sa mè à Riga. Dans sa retraite de Kosse, elle fut to chée de la grâce divine, détesta sa vie passée, résolut de consacrer le reste de sa vie à la co version des pécheurs et au soulagement des ma heureux. Divers événements, ses voyages da l'Allemagne, sa correspondance avec les co munautés moraves, ses rapports avec le thé sophe Jung Stilling, la destinée douloureuse la mort de la reine de Prusse, à laquelle l'uni sait une vive sympathie, la confirmèrent da son pieux dessein. Elle avait dès lors une fo tendance vers l'illuminisme, non sans des res de légèreté mondaine. Expulsée du Wurtembe à cause de ses prédications mystiques, elle éc vait fort agréablement au vieux prince de Lign « C'est jouer de malheur. Dans le quinzième siè on croyait aux sortiléges; aujourd'hui qu'on croit plus aux enchantements même, tant est raisonnable, je suis prise pour une enchant resse. Encore si j'avais de beaux yeux com autrefois, je m'en consolerais avec vous, qui s

vez que je n'ai jamais conspiré que contre l'ennui. » Non loin de ce gracieux badinage on rencontre dans la correspondance de Mme de Krüdener des passages qui rappellent, avec infiniment plus d'élégance et moins de profondeur, les mystiques effusions de Mme Guyon. « Je n'étais pas meilleure que le reste des hommes, dit-elle; j'étais et je suis par moi-même tout aussi fragile. J'étais un misérable instrument. Dieu a daigné l'accorder, et si quelques sons harmonieux s'en échappent et font penser à l'harmonie, c'est à l'auteur de l'harmonie que je voudrais conduire tous les hommes. Je suis redevenue enfant. J'ai cru, et la vérité, la simplicité et le calme et toutes les espérances d'une félicité inconnue, l'immense bonté de celui qui me créa, sont venues s'emparer de ma vie. J'ai visité le ciel, et la terre s'est enfuie sous mes pas. Voilà tout le secret de cette vie que bien d'autres peuvent trouver folle, ridicule et absurde, et dont chaque jour s'envole dans la plus doucé paix. » De 1807 à 1814, la vie de Mme de Krüdener n'offre rien de remarquable. Placée d'abord sous la direction du pasteur Fontaine, qui n'était pas digne de sa confiance, puis sous celle d'un autre ministre protestant, M. Empaytaz, qui la méritait beaucoup mieux, elle éprouva les tribulations ordinaires des apôtres, le dédain du monde et les persécutions de la police. Les événements de 1814 exaltèrent son esprit en confirmant quelques-unes de ses prévisions. Elle annonça que la crise n'était pas à son terme. Dans une lettre à Mlle de Stourdza, dame d'Élisabeth, impératrice de Russie, elle annonça en termes vagues, comme toutes les prophéties, le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, sa rentrée victorieuse à Paris et le second exil des Bourbons. Mlle de Stourdza communiqua cette lettre à l'empereur Alexandre, qui conçut un vif désir de connaître Mme de Krüdener. Leur première entrevue eut lieu à Heilbronn, au mois de mai 1815, quelque temps après la rentrée de Napoléon en France, et lorsque toutes les puissances de l'Europe rassemblaient leurs forces contre lui. Alexandre, vivement touché de ses pieuses exhortations, désira qu'elle le suivît à Heidelberg au quartier général des alliés, puis, après la bataille de Waterloo, à Paris. Le 17 juillet elle s'établit à l'hôtel Montchenu, tout près de l'Élysée, où logeait l'empereur. Des entretiens journaliers réunissaient dans une pieuse intimité la croyante et le souverain. Un si illustre néophyte dut en attirer beaucoup d'autres, et l'on vit se presser autour d'elle des personnes de tous les rangs et de toutes les opinions. « Je vois, écrivait-elle, des duchesses et des servantes, des hommes de tous les partis sans vouloir qu'on me parle d'aucun parti. » Elle tenta les plus généreux efforts pour sauver Labédoyère; mais ses instances, quoique vivement appuyées par Alexandre, ne purent rien obtenir. L'influence de Mme de Krüdener sur l'empereur de Russie atteignit son apogée au mois de septembre. Le 11 de ce mois elle assista à la grande revue de l'armée russe, dans la plaine des Vertus en Champagne. De retour à Paris, elle reçut la visite de l'empereur, qui l'avait précédée de quelques heures. « Ce jour, lui dit-il en entrant, a été le plus beau de ma vie; jamais je ne l'oublierai. Mon cœur était rempli d'amour pour mes ennemis. J'ai pu prier avec ferveur pour eux tous; et c'est en pleurant au pied de la croix que j'ai demandé le salut de la France. » Dans cette période de ferveur mystique, l'idée de la sainte-alliance, conçue deux ans plus tôt par le roi de Prusse après la défaite de Dresde, fut formulée par Alexandre dans l'acte du 26 septembre 1815, où François (empereur d'Autriche), Frédéric-Guillaume (roi de Prusse) et Alexandre « manifestent à la face de l'univers leur détermination inébranlable de ne prendre pour règle de leur conduite, soit dans l'administration de leurs États respectifs, soit dans leurs relations politiques avec tout autre gouvernement, que les préceptes de cette religion sainte, préceptes de justice, de charité et de paix... » Cet acte, rédigé par l'empereur Alexandre, retouché par M. Alexandre de Stourza, fut soumis à la révision de Mme de Krüdener, qui l'adopta avec enthousiasme, mais qui ne l'avait pas inspiré, et qui ne croyait pas au règne prochain de l'Évangile sur la terre. L'empereur quitta Paris le 26 septembre, en exprimant à Mme de Krüdener le désir de la revoir bientôt à Saint-Pétersbourg. Elle partit le 22 octobre, et passa par la Suisse, où le plaisir de retrouver son fils, ambassadeur de Russie près de la Confédération, et surtout le merveilleux succès de ses prédications la retinrent plus longtemps qu'elle ne pensait. Ses doctrines, fondées sur l'interprétation des Écritures, mais ne s'adaptant strictement aux formes d'aucune communion chrétienne, soulevèrent de vives réclamations. La ville de Bâle ne voulut pas la garder sur son territoire, le grand-duché de Bade suivit cet exemple; le Wurtemberg, la Bavière, la Saxe lui refusèrent un asile. Au milieu des persécutions elle conserva une fermeté inébranlable et une charité ardente. « Dans la nouvelle carrière où elle entre, dit M. Eynard, nous ne rencontrerons plus de noms illustres, de grands génies ni d'altesses, mais nous vivrons avec elle au milieu des malades, des pauvres et des petits de ce monde. Si cette vie a été dès lors plus humble, ce n'est pas à dire que l'étude en soit moins salutaire, car elle nous retrace d'une manière encore plus sensible l'amour de celui qui n'eut pas un lieu où reposer sa tête. Dans ses rapports avec les pauvres, qui pendant plusieurs années la rendirent l'objet des sarcasmes et des insultes d'un monde aussi incapable de la comprendre que de l'imiter, Mme de Krüdener fut toujours exposée à des tentations subtiles : elle eut sans doute ses illusions et ses faiblesses; mais que d'abnégation! que de sacrifices joyeusement offerts! Quelle infatigable ardeur dans

les soins qu'elle apportait au soulagement des misères humaines ! » Les détails de cette vie d'abnégation et de misère sont des plus édifiants, et mériteraient de trouver de nouveaux imitateurs.

Mme de Krüdener revint en Russie en 1818; mais l'empereur, qui s'était fort refroidi à son égard, ne se soucia pas de la voir à Saint-Pétersbourg. Elle resta donc à Kosse, en Livonie, jusqu'à ce qu'elle obtint, au mois de février 1821, la permission de se rendre à Pétersbourg à l'occasion d'une maladie de son gendre, M. de Berckheim. Les nouvelles de l'insurrection grecque remplirent son âme généreuse de pitié et d'enthousiasme. Elle se mit à plaider la cause des Grecs avec une chaleur qui lui attira de la part de l'empereur une réprimande sevère, quoique amicale dans la forme; Mme de Krüdener se soumit, et cessa de prêcher la délivrance des Grecs. Mais cette contrainte lui était trop pénible pour qu'elle pût s'y résigner longtemps : elle repartit pour Kosse vers la fin de l'année 1821. Les rigueurs ascétiques qu'elle s'imposa minèrent sa santé. Elle souffrait de la poitrine lorsque la princesse Galitzin, qui voulait fonder une colonie dans ses terres de Crimée, lui proposa de l'accompagner. Aux premiers jours du printemps en 1824, elle partit avec sa fille et son gendre, M. et Mme de Berckheim, et arriva à Karasou-Bazar, lieu projeté de la colonie, au milieu de septembre. Sa maladie fit de rapides progrès, et l'enleva au bout de quelques mois. La seconde partie de sa vie, la partie mystique, échappe au jugement. Il serait facile d'en railler l'exaltation, mais il est difficile d'en contester la sincérité. On n'en peut rien dire de mieux que ces paroles de Mme de Krüdener elle-même, écrites quelques jours avant sa mort. « Ce que j'ai fait de bien restera; ce que j'ai fait de mal (car combien de fois n'ai-je pas pris pour la voie de Dieu ce qui n'était que le fruit de mon imagination et de mon orgueil), la miséricorde de Dieu l'effacera. » On a de Mme de Krüdener : *Valérie, ou lettres de Gustave de Linar à Ernest de G....*; Paris, 1803, 2 vol. in-12. Le prince de Ligne publia une continuation de ce roman; Leipzig, 1807, in-12 : ce badinage a été inséré dans ses *Œuvres*, t. XXIX; — *Camp des Vertus, ou la grande revue de l'armée russe dans la plaine de ce nom par l'empereur Alexandre;* 1815, in-8°; — *Lettre à M. de Berckheim, ministre de l'intérieur à Carlsrhue;* 1817, in-8°; — *Gazette des Pauvres*, 5 mai 1817 : cette *Gazette*, qui eut un seul numéro, a été faussement attribuée à Mme de Krüdener; elle est l'ouvrage de Keller; — *Lettre à L. P. Béranger*, dans le *Journal général* du 12 février 1818. N.

Zeitgenossen, n° X. — Adèle du Thou, *Notice sur Mme Julienne de Krüdener;* Genève, 1827, in-8°. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, année 1825. — *Vie de Mme de Krüdener;* Paris, 1849, 2 vol. in-8°. — Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes. — Derniers Portraits Littéraires* (1).

(1) Il existe de nombreuses brochures allemandes relatives à la mission religieuse de Mme de Krüdener; voici les titres : *Der lebendige Glaube des Evangeliums dargestellt in dem öffentlichen Leben der Frau V. Krüdener;* Ulm, 1817, in-8° (écrit par Mme de Krüdener). Voith, *Winke der Wahrheitsliebe, die Frau V. Krüd. betreffend;* Schaffh., 1817, in-8°. — *Uber Frau V Krüd und ihren religiösen Sinn und Wandel;* Sigmaring, 181 in-8°. — Burdach, *Frau V. Krüd. und der Geist d Zeit;* Leipzig, 1818, in-8°.— Meisel, *Frau V. Krüd. ge childert;* Leipzig, 1818, in-8°. — Krug, *Gespräche unt vier Augen mit Frau V. Krüd.;* Leipzig, 1818, in-8°. Presclus et Spieker, *Beiträge zu einer Characterist der Frau v. Krüdener;* Berlin, in-8°.

KRUG (*Guillaume-Trangott*), philosophe et littérateur allemand, né le 22 juin 1770, à Radi près Græfenhainchen, en Prusse, mort le 13 janvier 1842, à Leipzig. Après avoir terminé se études à l'école de Pforta et à l'université d Wittemberg, il entra dans la carrière de l'ense gnement, et obtint en 1801 la chaire de philoso phie à l'université de Francfort-sur-l'Oder. C fut là qu'il écrivit son grand ouvrage : *Fund mentalphilosophie* (Philosophie fondamentale) Zullichau et Freistadt, 1803; 3e édition, Leipzi 1827, qui devint très-populaire en Allemagn Guidé par le criticisme de Kant, Krug y profess un système qui, sous le nom de « Synthelism transcendental », tient en quelque sorte le m lieu entre l'idéalisme et le réalisme. Après mort de Kant, Krug fut appelé à Kœnigsbe pour y enseigner la logique et la métaphysiqu Plus tard il remplaça aussi Krans dans la chai de philosophie pratique. En 1809 il vint ensui à Leipzig, où il occupa la place de professeur philosophie jusqu'en 1831, époque à laquelle fut pensionné sans perdre cependant sa voix da le sénat de la faculté. Ancien président de société démocratique *Der Tugendbund*, Kr prit une part active aux mouvements politiqu de sa patrie, et passa jusqu'en 1830 pour un d principaux champions de la cause libérale. On de lui : *Briefe ueber die Perfectibilitaet d geoffenbarten Religion* (Lettres sur la perfe tibilité de la religion révélée); Iéna et Leipzi 1795; — *Versuch einer systematischen E cyklopædie der Wissenschaften* (Essai d'u Encyclopédie systématique des Sciences); Wi temberg, 1796-1797, 2 vol.; 3e vol., Leipzi 1804; — *Versuch einer systematischen E cyklopædie der schoenen Kuenste* (Essai d'u Encyclopédie systématique des Beaux-Arts Leipzig, 1802 : supplément de l'ouvrage préc dent; — *Ueber das Verhaeltniss der Krit chen Philosophie zur moralischen, polit chen und religioesen Cultur des Mensch* (Des Rapports qui existent entre la philosoph critique et la Culture morale, Politique et rel gieuse de l'Homme); Iéna, 1798; — *Aphori men zur Philosophie des Rechts* (Aphorism pour servir à la philosophie du droit); Iéna 1800; — *Naturrechtliche Abhandlungen od Beitraege zur natürlichen Rechtswissen schaft* (Dissertations sur le droit naturel, études pour servir à la science du droit naturel

upplément de l'ouvrage précédent; Leipzig, 811; — *Bruchstuecke aus meiner Lebens-philosophie* (Fragments de ma Philosophie pra-ique); Leipzig, 1800-1801; — *Philosophie der Ehe* (Philosophie du Mariage); ibidem, 1800; — *Briefe ueber die Wissenschaftslehre* (Let-res sur la Théorie des Sciences); Iéna, 1800; — *Briefe ueber den neusten Idealismus* (Let-res sur l'Idéalisme moderne); Leipzig, 1801; — *Entwurf eines neuen Organon der Phi-osophie* (Essai d'un nouvel Organon de la Phi-osophie); Meissen et Luebben, 1801; — *Sys-em der theoretischen Philosophie* (Système le la Philosophie théorique); Kœnigsberg, 1806-810, 3 vol. (1er vol., 4e édit., 1833; 2e vol., e édit., 1830; 3e vol., 2e édit., 1823); — *Ge-chichte der Philosophie alter Zeit vornehm-ich unter Griechen und Roemern* (Histoire e la Philosophie de l'antiquité, plus particuliè-ement chez les Grecs et chez les Romains); eipzig, 1815 et 1826; — *System der prakti-chen Philosophie* (Système de la Philosophie ratique); Kœnigsberg, 1817-1819, 3 vol.; 1 et vol., 2e édit., 1830-1838; — *Handbuch der Phi-osophie und philosophischen Literatur* (Ma-uel de Philosophie et de la Littérature philosophi-ue); Leipzig, 1820-1821, 2 vol., 3e édit., 1829; — *Geschichtliche Darstellung des Liberalismus alter und neuer Zeit* (Exposition historique lu Libéralisme des temps antiques et modernes); eipzig, 1823; — *Versuch einer neuen Theorie der Gefuehle und des sogenannten Gefuehls-ermoegens* (Essai d'une nouvelle Théorie des entiments et de la Faculté de sentir); Kœnigs-erg, 1823; — *Dikaeopolitik oder neueste Restauration des Staates-mittels des Rechts-esetzes* (De la Restauration de l'État basée sur e Droit); Leipzig, 1824; — *Pisteologie oder Glaube, Aberglaube und Unglaube* (Pistéo-ogie, ou de la Foi, de la Superstition et de la Mé-réance); Leipzig, 1825; — *Das Kirchenrecht nach Grundsaetzen der Vernunft und in Lehre des Christenthums dargestellt* (Le Droit ecclésiastique d'après les principes de la Raion et du christianisme); Leipzig, 1826; — *Allgemeines Handwoerterbuch der philoso-phischen Wissenschaften* (Manuel général des Sciences Philosophiques); Leipzig, 1827-1828, 4 vol. 5e vol., 1829-1834; 2e édit., 1832-1834; — *Universalphilosophische Vorlesungen* (Le-çons de Philosophie universelle); Neustadt-sur-l'Orla, 1831; — *Gesammelte Schriften* (Mé-langes); Brunswick et Leipzig, 1830-1841, 2 vol.

R. L.

Krug (Guillaume-Traugott), *Meine Lebensreise in sechs Station*; Leipzig, 1826 et 1842. — Krug (G. T.), *Leipziger Freuden und Leiden im Jahre 1830 oder das merkwuerdigste Jahr meines Lebens*; Leipzig, 1831. — *Conv.-Lex.*

KRUG (*Jean-Philippe*), numismate et historien russe, d'origine allemande, né à Halle, le 18 janvier 17[illegible], mort à Saint-Pétersbourg, le 4 juin 1844. Son père était contrôleur à l'intendance des bâtiments publics de Halle. Après avoir achevé ses études à l'université de sa ville natale, Krug entra au service du margrave de Schwedt, en qualité de secrétaire et de lecteur. En 1788 il accompagna l'épouse de ce seigneur dans un voyage à Varsovie, où il fit la connaissance de la comtesse Orlof, qui lui confia l'éducation de son fils, et l'emmena en 1789 en Russie. Ce fut dans la maison de cette dame, à Moscou, qu'il prit du goût pour la numismatique russe. Il avait une collection de médailles et de monnaies étrangères qu'il échangea avec un seigneur russe pour une belle collection de médailles et de monnaies russes. Il l'augmenta, et publia *Zur Münzkunde Russlands* (Sur les Monnaies russes). D'après les conseils de Schlœzer, il se voua à l'étude des premiers temps de l'histoire de la Russie. Arrivé à Saint-Pétersbourg vers 1795, il obtint en 1805 l'emploi de bibliothécaire adjoint à l'Ermitage impérial, et fut admis, dans la même année, en qualité d'adjoint à l'Académie des Sciences. En 1807 il devint académicien extraordinaire, et en 1815 académicien ordinaire. En 1817 il reçut de l'empereur Alexandre le titre de conservateur en chef de sa bibliothèque de l'Ermitage. Il fut promu au rang de conseiller d'État en 1819, et à celui de conseiller d'État actuel en 1832. L'étude des historiens byzantins lui fournit l'objet de plusieurs mémoires, et enfin d'un *Essai critique sur la Chronologie byzantine dans ses rapports avec l'ancienne histoire de Russie*, ouvrage qui parut en 1810. Il étudia aussi les premiers chroniqueurs russes, et il découvrit que la source primitive de Nestor était la chronique grecque inédite du moine Georges Hamartolus. Parmi ses autres travaux il faut encore citer son mémoire *Sur l'Analogie de la Hiérarchie politique en Grèce et en Russie*; — Ses *Remarques relatives au Rapport d'Ibn-Foszlan sur la Langue, la Religion, les Mœurs et les Usages des Russes païens du dixième siècle*; — Ses *Idées sur la plus ancienne Constitution et Administration de l'État en Russie*; — un Supplément au mémoire de M. Frœhn sur les Russes de l'auteur arabe Ahmed el Katib; — une Dissertation sur la Sortie des Hongrois de la Russie; — une *Analyse de l'Histoire de la Horde d'Or du baron de Hammer*, etc. Après sa mort on a trouvé ses deux ouvrages principaux, la *Numismatique* et la *Chronologie*, interfoliés et remplis de notes et d'additions de sa main. Il a laissé sa collection de médailles à l'Académie de Saint-Pétersbourg.

J. V.

Fuss, *Compte-rendu de l'Académie impér. des Sciences de Saint-Pétersbourg* pour l'année 1844.

KRÜGER ou **KRUG** (*Louis*), graveur et orfévre allemand, né à Nuremberg, vers le milieu du quinzième siècle, mort en 1532. Il devint célèbre par ses ouvrages d'orfévrerie ainsi que par ses gravures, rares aujourd'hui, qui sont ordinairement marquées de ses initiales, entre lesquelles

se trouve figurée une cruche. C'est à tort que de Jongh a voulu revendiquer pour Lucas Cornelis, surnommé Kock, les planches qui portent ce signe. Parmi les seize gravures de Krüger dont on possède encore de nos jours des exemplaires, nous citerons : *L'Adoration des Mages;* — *La Naissance du Christ;* — *Le Christ avec la couronne d'épines;* — *Saint Jean l'Évangéliste* d'après Schoengauer; — *Sainte Catherine.* E. G.

Bartsch, *Le Peintre graveur,* t. VII. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KRÜGER (*M.-Pancrace*), érudit allemand, né en 1546, dans la Basse Lusace, mort en 1614, à Francfort-sur-l'Oder. Dans sa jeunesse il se fit remarquer à Brunswick comme un chanteur habile, et conserva toute sa vie une prédilection marquée pour la musique; mais ayant donné un autre cours à ses études, il devint professeur de langue et de poésie latines à Halmstædt, passa en 1580 à Lubeck en qualité de recteur, et occupa enfin à Francfort-sur-l'Oder la chaire de langue grecque. Tandis qu'il résidait à Lubeck, il fut l'objet d'une accusation bizarre : comme il avait l'esprit d'un tour original, il lui arriva à une noce de soutenir, en présence de plusieurs invités, que la dénomination des notes de la gamme était des plus arbitraires, et qu'à son avis il serait plus logique de substituer aux mots *ut re mi fa sol la si* les lettres de l'alphabet *a b c d e f g.* Krüger pour cette énormité paradoxale se vit dénoncé publiquement au prône comme hérétique, et fut, par suite d'une délibération du synode, exclu de la communion. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que la réforme qu'il proposait, peut-être en plaisantant, est aujourd'hui d'un usage général dans son pays. P. L—Y.

Gerber, *Künstl.-Lexik.*

KRÜGER (*Wolfgang*), biographe allemand, né à Harra, dans la seigneurie de Lobenstein, en 1566, mort vers 1630. Il étudia les belles-lettres et la théologie à Iéna, et fut chargé successivement de diverses fonctions ecclésiastiques à Walsdorf, à Schweinfurt et à Thurnau. On a de lui : *Onomasticon chronologicum Virorum dignitate et virtute illustrium;* Leipzig, 1604, in-4°; Altstettin, 1611, in-8°; — *Catalogus von tausend Kaisern, Königen, Grafen, Herrn und andrer berühmten Personen* (Catalogue d'un millier d'empereurs, de rois, de comtes, de seigneurs et autres personnages célèbres); Erfurt, 1622, in-4°. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KRÜGER (*Thierry* ou *Théodore*), graveur allemand, né vers 1575, probablement à Hambourg, mort à Rome, en 1650. Très-jeune il se rendit en Italie, et fréquenta l'atelier de gravure de Fr. Villamena. Ses œuvres sont remarquables par la correction et l'énergie du dessin, mais elles manquent de grâce, et l'on y remarque des fautes dans la disposition de la lumière et des ombres. On cite principalement de lui : *Les quatre Évangélistes;* — *L'Histoire et la Mort de saint Jean-Baptiste,* d'après André del Sarto; — *La Cène,* d'après le même; — *L'Enfant Jésus bénissant le petit saint Jean;* — *Le Retour d'Égypte;* — *Une Halte pendant la fuite en Égypte;* — *Saint François;* — *La Pompe funèbre de Sixte-Quint,* gravée en 1591, en compagnie avec Fr. Villamena; — Plusieurs planches représentant des scènes de la vie de saint Bruno. E. G.

Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori.* — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KRÜGER (*Georges*), historien bohème, né à Prague, en 1608, mort le 9 mars 1671, à Lutomisl. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et devint en 1664 recteur du collége de Stradien en Moravie. On a de lui : *Sacri pulveres inclyti regni Bohemiæ et nobilium ejus pertinentium Moraviæ et Silesiæ;* Prague, 1667, in-4°. Cet ouvrage, dont le style laisse beaucoup à désirer, renferme la narration des principaux événements qui se sont passés en Bohême, classés d'après le jour de l'année où ils ont eu lieu. Krüger avait lui-même fait paraître les huit premiers mois de ce calendrier historique; les mois de septembre et d'octobre furent publiés après sa mort sur les matériaux trouvés parmi ses papiers. Enfin l'ouvrage fut complété par Balbin, son ami, qui rédigea sur le même plan les mois de novembre et de décembre : c'est Balbin qui nous apprend ce fait dans sa *Bohemia Docta;* mais on ignore si le mois de novembre, publié en 1761 sous l'anonyme, et le mois de décembre, que fit paraître Mich. Krammer en 1767, ont quelque rapport avec le travail de Balbin. Krüger a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, tels que : *Raritates Ordinis S. Benedicti;* — *Florus Austrio-Bohemicus;* — *Adversaria ad res Bohemiæ;* — *Syllabus Sanctorum Bohemiæ.* E. G.

Balbin, *Bohemia Docta,* pars II, p. 397. — Witte, *Diarium Biographicum.*

KRÜGER (*Théodore*), graveur allemand, né vers le milieu du dix-septième siècle, mort vers 1716. On le croit fils de Thierry Krüger. Il passa en Italie une grande partie de sa vie. Il a gravé des planches dans l'ouvrage *De Etruria regali* de Scoti, et dans le *Museum Florentinum.* En outre, on a de lui : Le *Portrait de Louis Adimari,* d'après Dandini; — Les *Portraits d'une dame et d'un gentilhomme,* d'après Ordone; — *La Femme du Giorgione,* d'après ce maître; — Une *Vénus couchée;* — *Saint François en prière,* d'après Maratti. E. G.

Gori Gandinelli, *Notizie degli Intagliatori.* — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon.*

KRÜGER (*Jean-Gottlob*), naturaliste allemand, né à Halle, le 15 juin 1715, mort à Brunswick, le 8 octobre 1759. Il entra dans la carrière de l'enseignement, et professa les sciences naturelles et la médecine aux universités de Halle et de Helmstædt. Parmi ses nombreux écrits on

remarque particulièrement celui qu'il a intitulé *Traeume* (Rêveries), et qui montre qu'il avait fort bien conçu le plan d'une véritable philosophie de la nature. On a de lui : *De Vi attractiva Corporum*; Halle, 1737, in-4°; — *De theoriæ physicæ tubulorum capillarium ad corpus humanum Applicatione;* Halle, 1742, in-4°; — *De Diversitate Corporum, Morborum et Curationum, secundum regiones Europæ;* Halle, 1744, in-4°; — *Naturlehre* (Traité de Physique); Halle, t. I, 1740, in-8°; 1744, in-8°; 1780; t. II, 1742, 1748; t. III, 1749; nouvelle édition de l'ouvrage entier en 4 vol. in-8°; ibid., 1771-1774; traduction latine par Krull, 1753, in-8°; — *Traité du Café, du Thé et du Tabac*, en français; Halle, 1744; ibid., 1746; — *Grundrisse eines neuen Lehrgebaendes der Arzneikunst* (Éléments d'un nouveau Système de Médecine); Halle, 1745; — *Geschichte der Erde in den ellerælteslen Zeiten* (Histoire de la Terre dans les temps primitifs); Halle, 1746; — *Experimental Seelenlehre* (Psychologie expérimentale); Halle, 1756; — *Die ersten Grundsaetze der Naturlehre* (Éléments de Physique); Halle et Helmstædt, 1759, ibid., 1763, etc. Dr L.

J.-C. Wernsdorf, *Memoria J.-G Kruegeri;* Helmstædt, 52. — *Biographie médicale.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Meusel, *Lexikon*, VII, p. 381-385.

KRÜGER (*André-Louis*), peintre et graveur allemand, né à Potsdam, en 1743, mort en 1805. Après avoir travaillé dans l'atelier de Rode, il s'adonna plus tard presque exclusivement à la gravure. En 1788 il devint membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin. Des planches gravées par lui se trouvent dans la *Galerie de Sans-Souci*, dans les *Antiquités de Sans-Souci*, dans la *Physiognomik* de Lavater, etc. Nous citerons encore de lui : *Suzanne*, d'après le Corrège; — *Marie-Madeleine*, d'après van Dyk; — Le *Portrait de Rembrandt*, d'après le maître; — *La Vieille Femme et la Fileuse*, d'après Gérard Dow; — *Moïse brisant les tables de la loi*, d'après Rembrandt. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KRÜGER (*Théodore*), savant allemand, né à Stettin, le 16 décembre 1694, mort le 1er juillet 1751. Il étudia les belles-lettres et la théologie à Iéna, Halle et Wittemberg, devint en 1721 recteur du gymnase de Luckau, et fut nommé en 1735 surintendant à Chemnitz. On a de lui : *Chediasma exhibens selectas Observationes quæ faciunt ad illustrandam historiam centuræ ecclesiasticæ;* Wittemberg, 1719, in-4°; — *Origines Lusaticæ, complectens historiam Geronis, primi Lusatiæ marchionis;* Leipzig, 1721, in-4°; — *De Martyriis falsis, præsertim atheis pseudomartyribus, contra P. Baylum;* Wittemberg, 1722, in-4°; — *Aureum Vemur Pythagoræ;* Wittemberg, 1723, in-4°; — *Prodromus annalium Lunaviensium;* Lubben, 1727, in-4°; — *De veterum Christianorum Disciplina arcani*, Wittemberg, 1729, in-4°. Krüger a encore publié une dizaine d'opuscules sur des matières de théologie. E. G.

Schmerfahl, *Zuverlässige Nachrichten von jüngst verstorbenen Gelehrten*, t. II, p. 693. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KRÜGER (*Éphraïm-Gottlieb*), graveur allemand, né à Dresde, en 1756, mort en 1834. Il eut pour maître Camerata, devint en 1804 membre de l'Académie de Dresde, et y fut nommé professeur onze ans après. Parmi ses gravures, qui sont très-estimées, on remarque surtout : *Le Musicien avec la cornemuse*, d'après Wille; — *La Vierge adorant l'Enfant Jésus*, d'après Guide; — *La chaste Suzanne*, d'après Valentin; — *Luther*, d'après Cranast; — *Le Roi de Bohême*, d'après Jordaens; — *Ariadne à Naxos*, d'après Aug. Kaufmann; — *La Vierge avec l'Enfant Jésus et le petit saint Jean*, d'après Gimignano. Krüger a aussi gravé de nombreuses planches dans la *Bilderbibel* de Lossius, dans les *Voyages* de Cook et dans ceux de Radzewski, dans l'édition de luxe des *Œuvres* de Wieland, dans l'*Augusteum* de Becker. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KRÜGER (*François*), peintre allemand, né en 1797, à Anhalt-Dessau, mort le 21 janvier 1857. De bonne heure il devint un très-habile dessinateur, quoique étant resté presque toujours sans maître. Il représentait de préférence des sujets de chasse et autres analogues, où entraient des animaux et surtout des chevaux. S'étant fixé à Berlin, il y fit au crayon de nombreux portraits d'une ressemblance parfaite. Ce n'est que plus tard qu'il commença à peindre à l'huile. Ses tableaux eurent autant de succès qu'en avaient eu ses dessins, et il fut nommé en 1825 peintre de la cour et professeur à l'Académie des Beaux-Arts, dont il devint membre quelques années après. Parmi ses toiles, qui représentent des scènes de chasse ou de guerre, ou bien des portraits, nous citerons : *Le Régiment des cuirassiers prussiens passé en revue;* — *L'Empereur Nicolas à cheval avec sa suite;* — *Le Roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, à cheval avec sa suite;* — *Le Serment de fidélité prêté au roi Frédéric-Guillaume IV;* — les *Portraits* des princes des maisons de Prusse, de Hanovre, des Pays-Bas et les portraits de quelques savants, tels que Berzelius et Oken. A l'exposition universelle de Paris de 1855, Krüger a exposé quatre tableaux; il y a obtenu une médaille de troisième classe. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.* — *Conversations-Lexikon.*

KRUMMACHER (*Frédéric-Adolphe*), poëte et théologien allemand, né le 13 juillet 1768, à Tecklembourg en Westphalie, mort à Brême, le 14 avril 1845. Il exerça le ministère ecclésiastique successivement à Krefeld, à Kettwich, à Bernbourg et à Brême. Ses talents comme administrateur et prédicateur lui valurent les places

d'intendant supérieur des affaires ecclésiastiques et de prédicateur de la cour. Krummacher est surtout connu par ses paraboles en vers, très-populaires en Allemagne, et parmi lesquelles il y en a de véritablement belles. Il a trouvé beaucoup d'imitateurs dans ce genre de poésie, mais il n'a pas été surpassé. On a de lui : *Die Liebe* (L'amour), hymne; Wesel, 1801; 2e édit., 1809; — *Parabeln* (Paraboles); Duisbourg, 1805, 8e édit.; Essen, 1850; — *Apologien und Paramythien;* Duisbourg, 1810; — *Festbuechlein, eine Schrift fuer's Volk* (Livre des Fêtes, écrit pour le peuple); Duisbourg, 1810, 2 vol.; 3e édit., ibid.; 1819-1821, 3 vol.; — *Die Kinderwelt* (Les Enfants); ibid., 1806; nouvelle édition, 1813; — *Johannes*, drame; Leipzig, 1815; — *Ueber den Geist und die Form der evangelischen Geschichte in historischer und æsthetischer Hinsicht* (De l'Esprit et de la Forme de l'histoire évangélique au point de vue historique et catholique); Leipzig, 1805; — *Bibelkatechismus* (Catéchisme Biblique); Essen, 12e édition, 1844; — *Katechismus der christlichen Lehre* (Catéchisme de la Doctrine chrétienne); Essen, 1821; 6e édit., 1841; — *Die christliche Volksschule im Bunde mit der Kirche* (L'école populaire chrétienne et ses rapports avec l'Église); Essen, 1823; 2e édit., 1825; — *St-Ansgar, die alte und die neue Zeit* (S. Ansgar, les temps anciens et les temps modernes); Brême, 1828; — *Der Hauptmann Cornelius* (Le capitaine Cornelius); ibid., 1829; — *Das Leben des heiligen Johannes* (La Vie de saint Jean); Essen, 1833; — *Das Taeubchen* (La Tourterelle); Essen, 3e édit., 1840.

Frédéric-Guillaume KRUMMACHER, fils du précédent, s'est fait connaître comme un des plus zélés défenseurs de la secte du protestantisme dite le piétisme. Dans ses prédications fanatiques, il va jusqu'à maudire tous les rationalistes. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons : *Elias der Thisbiter;* Elberfeld, 4e édit., 3 vol., 1851; — *Elisa;* ibid., 1837-1841, 3 vol.; 2e édit., 1844-1845; — *Kirchliche Lehrstimmen* (Enseignements ecclésiastiques); ibid., 1846-1847, 2 vol.; — *Die Sabbathglocke*, recueil de sermons; Berlin, 1851-1852, 2 vol. R. L.

Mœller, *F. A. Krummacher und seine Freunde;* Bonn, 1849, 2 vol. — *Conv.-Lex.*

KRUMMACHER (*Godefroy-Daniel*), frère de F.-A. Krummacher, théologien allemand, né à Tecklembourg, le 1er avril 1774, mort à Elberfeld, le 30 janvier 1837. Ancien pasteur de Baerl et de Wulfrath, il vint en 1816 à Elberfeld, où il se signala comme chef du parti piétiste. On a de lui : *Die Wanderung Israels durch die Wüste* (Le Passage des Israélites à travers le désert), recueil de sermons; Elberfeld, 3e édit., 1850-1851, 2 vol.; — *Hauspostille* (Sermonnaire domestique); Menns, 1835; — *Taegliches Manna* (Manne quotidienne), recueil de sermons; Elberfeld, 4e édit., 1851. R. L.

Conv.-Lex.

KRUMMENDYK (*Albert*), savant prélat allemand, né dans la première moitié du quinzième siècle, mort en 1489. Il était d'une très-ancienne famille du Holstein. Devenu, en 1466, évêque de Lubeck, il fut chargé par le roi de Danemark de plusieurs négociations diplomatiques auprès des cours de France, d'Angleterre et de Saxe. Il a laissé un *Chronicon Episcoporum Oldenburgensium et Lubecensium*, qui se trouve dans le tome II des *Scriptores Rerum Germanicarum* de Meibomius. E. G.

Möller, *Cimbria Literata*, t. I. — Krantz, *Metropoli* — Huitfeld, *Chronicon*, pars V, p. 923-953.

KRUMPHOLZ (*Jean-Baptiste*), compositeur et virtuose allemand, né vers 1745 (1) à Zlowicz (Bohême), suicidé le 19 février 179(à Paris. Admis en 1766 dans la musique d prince Esterhazy, il reçut de Haydn des conseils pour la composition, et se livra plus spécialement à l'étude de la harpe. Encouragé p le succès de ses productions, il parcourut l principales villes d'Allemagne, et vint en Franc où il épousa Mlle Meyer, de Metz, jeune fil dont il avait entrepris l'éducation musicale, qui montra bientôt sur la harpe une habileté supérieure à celle de son maître. Penda quelques années il fut à Paris le professeur à mode. A l'aide du facteur Nadermann, il parvi à adapter à son instrument favori une péda double, dont la première augmentait ou dim nuait la force des sons en ouvrant une soupap et dont la seconde plaçait une sourdine sur l cordes. Ce perfectionnement fut communiqué l'Académie des Sciences le 21 décembre 178 Il venait d'inventer avec Sébastien Érard un no veau mécanisme pour remplacer les crochets la harpe lorsque, poussé au désespoir par l'i fidélité de sa femme, qui venait de s'enfuir Angleterre avec le pianiste Dussek, il mit fin ses jours en se jetant dans la Seine. « Un génie o ginal, dit M. Fétis, un profond sentiment d'h monie et des modulations inattendues se fo remarquer dans la musique de Krumpholz, malgré le temps qui s'est écoulé depuis qu'e a paru elle serait encore considérée comm excellente si elle n'était devenue fort rare. » (a de cet artiste : des *Concertos*, *quatuors duos* pour la harpe; — des *Sonates pathétiques*, entre autres celle qui a pour titre *L'amante abandonnée;* — des *Thèmes varié* des *Préludes*, etc. On a publié sous son n des *Principes pour la harpe*, qui ne sont p de lui. K.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — *Mém. de l'Ac des Sciences.*

KRUNITZ (*Jean-Georges*), encyclopédi allemand, né en 1728, à Berlin, et mort da

(1) La date de 1760, donnée par quelques biograph est complètement erronée.

ette même ville, le 20 décembre 1796. Il étudia a médecine aux universités de Gœttingue et de rancfort-sur-l'Oder, et revint en 1759 à Berlin, ù il passa le reste de sa vie. Il y entreprit la ublication d'un répertoire économico-technoogique, et conduisit cette grande œuvre jusqu'au ome LXXIII : *Œkonomisch-technologische Enyklopædie;* Berlin, 1773-1796, 73 vol. La suite e cet ouvrage, qui en entier ne compte pas oins de 214 vol., a été publiée par les frères rédéric-Jacques et Henri-Gustave Floerke, Guilume-David Korth et C.-O. Hoffmann. Le der-er volume, qui traite de l'article *Verpflegen* a ru en 1853. Les premiers quatre-vingt-dix-sept olumes ont été réimprimés (1782-1814). R. L.

Conv.-Lex.

KRUSE (*Christian* ou *Karsten*), historien lemand, né à Hidigswarden, dans le grandiché d'Oldembourg, le 9 août 1753, mort le janvier 1827. Professeur au gymnase d'Oldemburg, il fut chargé en 1789 de l'éducation des s de son souverain, et devint en 1812 professur à Leipzig. On a de lui : *Zweck des Sokates und seiner Jünyer* (Le But de Socrate de ses disciples); Leipzig, 1785 : ouvrage diigé contre les *Fragments de Wolfenbüttel; Atlas und Tabellen zur Uebersicht der eschichte aller europæischen Länder und aaten* (Atlas et Tables pour donner un aperçu r l'histoire de tous les États européens); Leipg, 1804-1812, 4 cahiers in-fol.; la cinquième ition de cet ouvrage très-utile parut à Halle 1834; la sixième fut donnée par Fr.-Ch. ermann, en 1842; — *De Fide Livii recte æstianda;* Leipzig, 1812. E. G.

Convers.-Lexikon.

* **KRUSE** (*Frédéric-Charles-Hermann*), storien allemand, fils du précédent, né à Olmbourg, le 21 juillet 1790. Il étudia à Leipzig théologie et la jurisprudence, devint en 1821 ofesseur d'histoire à Halle, et fut appelé sept s après en cette même qualité à Dorpat. On a lui : *Budorgis, oder das alte Schlesien vor nführung der christlichen Religion* (Burgis, ou l'ancienne Silésie avant l'introduction christianisme); Dresde, 1819; — *Archiv r alte Geschichte Geographie und Alterümer* (Archives d'Histoire et de Géographie ciennes et d'Archéologie); Breslau, 1821-1823, cahiers; — *Tabula Germaniæ, imprimis sendum Tacitum et Ptolemæum;* Leipzig, 23; — *Deutsche Alterthümer* (Antiquités rmaniques); Halle, 1824-1828, 4 vol.; — *ellas, oder geographisch antiquarische rstellung des alten Griechenlands und ner Colonien* (L'Hellade, ou description ographique et archéologique de l'ancienne èce et de ses colonies); Leipzig, 1825-1828, vol. in-8°; — *Anastasis der Waranger* nastase le Varangien); Revel, 1841; — *Nelivonica;* Dorpat, 1842; — *Russische Alrthümer* (Antiquités Russes); Dorpat, 1844-1845, 2 cahiers; — *Urgeschichte der Ostseeprovinzen* (Histoire primitive des provinces de la Baltique); Moscou, 1846; — *Chronicon Nortmannorum*; Dorpat, 1850; — de nombreux articles sur des sujets d'histoire dans les *Dorpater Jahrbücher*, dans le *Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg* et dans les *Mémoires de la Société de Copenhague sur les Antiquités du Nord.* E. G.

Convers.-Lexikon.

* **KRUSE** (*Laurids* ou *Laurent*), littérateur danois, né à Copenhague, le 6 septembre 1778, mort le 1er février 1839, à Paris. Fils d'un officier d'infanterie, il passa en 1795 ses examens de philosophie à l'université de Copenhague, et entreprit ensuite de longs voyages en Allemagne, en Suisse, en France et en Italie. Il avait en 1812 accepté une chaire dans sa patrie; mais il la quitta pour toujours en 1820, s'établit à Hambourg, et passa les dernières années de sa vie à Paris. Travailleur infatigable, il a publié des centaines de volumes, soit en danois, soit en allemand; souvent même il écrivait le même ouvrage à la fois dans les deux langues. Il s'était d'abord essayé au théâtre, et y avait obtenu des succès dans la comédie. Nous citerons de lui : *Dramatiske Værker* (Œuvres dramatiques); Copenhague, 1818-1820, 4 vol.; — *Æsthetisk Forsæg* (Essai d'Esthétique); ibid., 1801, 2 vol.; — *Fortællinger* (Contes); ibid., 1815, 3 vol. et 1822-1823; — *Novellen* (Nouvelles); Vienne, 1816; — *Anteros;* Copenhague, 1818; — *Theatret* (Les Théâtres); ibid., 1819-1824, 2 vol.: souvenirs dramatiques; — *Erzæhlungen* (Contes); Aarau, 1822, et Leipzig, 6 vol., 1834-1836; — *Deodats Fœdsel* (La Naissance de Dieudonné); Copenhague, 1822-1823, 2 vol.; — *Sieben Jahre* (Sept Ans); Leipzig, 1824, 4 vol.: histoire secrète de la cour d'un royaume du Nord; — *Das geheimnissvolle Haus* (La Maison mystérieuse); Hambourg, 1825, 2 vol.; — *Die Wette* (La Gageure); Mayence, 1825, avec R. Lebrün; — *Jugend-Geschichte des Herrn de Morbière* (La Jeunesse du seigneur de Morbière); Leipzig, 1825-1826, 3 vol.; — *Kriminalgeschichten und andere romantische Erzæhlungen* (Histoires criminelles et autres récits romantiques); Hambourg, 1827, 6 vol.; — *Der Kardinal* (Le Cardinal); ibid., 1827; — *Nord und Sued* (Le Nord et le Midi); Leipzig, 1828; — *Der Verscholtene* (Les Absents); ibid., 1830; — *Herr und Diener* (Maître et Valet); Stuttgard, 1832, 2 vol.; — *Auslændische Romane und Erzæhlungen* (Romans et Contes étrangers); Hambourg, 1833; — *Die Jungen und die Alten* (Les Jeunes et les Vieux); ibid., 1834. Kruse, qui dans ses voyages s'était rendu familière la connaissance de l'allemand et du français, a fait passer de ces deux langues dans le danois et l'allemand de nombreux romans de MM. Lamothe-Langon, Ingemann, Rahbek, Michel Masson, Mortonval,

Saintine, Frédéric Soulié, etc. De 1824 à 1827, il a rédigé avec J. Haeselinger le journal littéraire *Die Biene* (L'Abeille), qui paraissait à Hambourg, et il a fourni aux recueils du Danemark et de l'Allemagne un grand nombre de nouvelles, traductions, esquisses et scènes de mœurs. K.

Kofod, *Convers.-Lexikon*, t. XXIV, p. 232. — Brockhaus, *Convers.-Lexikon der neuesten Zeit und Literatur*, 1834. — Luebker et Schrœder, *Lexikon*, t. 1er, p. 328-330. — Schrœder, *Nachtræge*, p. 822. — *Freja* (journal), 1826, n° 39. — *Berlingske Tidende*, 1839, n° 80. — Erslew, *Forfatter-Lexikon*.

KRUSENSTERN (*Adam-Jean* DE), célèbre navigateur et hydrographe russe, né en Esthonie, en 1770, mort à Revel, en 1846. Il servit d'abord dans la marine anglaise, de 1793 à 1799. Pendant un séjour de deux années qu'il fit à Canton, en 1798 et 1799, il se convainquit des grands avantages que les possessions russes des côtes nord-ouest de l'Amérique pourraient recueillir de l'échange direct de leurs pelleteries avec la Chine et le Japon. A son retour en Russie, il publia dans les *Annales* de Storch un mémoire où il démontrait que ce commerce, qui s'effectuait alors, mais difficilement, par Okhotsk, en traversant la Sibérie, n'acquerrait une importance et une sécurité réelles que quand les vaisseaux russes, partant du port de Kronstadt, doubleraient le cap Horn ou celui de Bonne-Espérance. Mais pour qu'il en fût ainsi il fallait que la Russie possédât des marins connaissant ces parages. Krusenstern, que ses précédentes navigations avaient mis à même de remplir ces conditions, soumit à son gouvernement un projet d'expédition dont le résultat devait être de tracer aux négociants russes établis sur les côtes nord-ouest de l'Amérique et aux îles Aléoutiennes la route à suivre pour aller directement en Chine et au Japon. Ce projet, d'abord peu goûté, fut présenté à l'empereur Alexandre Ier, lors de son avénement, par le comte de Roumiantsoff et l'amiral Mordvinoff. Le czar chargea l'auteur du projet d'en poursuivre l'exécution, et pour que pendant son absence il eût le moins de soucis domestiques possible, il assigna à Mme de Krusenstern une pension annuelle de quinze cents roubles jusqu'au retour de son mari. Les officiers et les savants attachés à l'expédition obtinrent par anticipation des avancements de grade ou des pensions. Enfin, le choix des navires et des équipages fut exclusivement abandonné à Krusenstern. On devait croire que de telles facilités auraient aplani tous les obstacles et assuré le prompt départ de l'expédition. Il n'en fut rien. Son chef eut à triompher de bien des difficultés. Pas un seul bâtiment ne se rencontra dans les ports de Russie qui parût propre à un voyage de circumnavigation; et, après beaucoup de recherches inutiles, ce fut en Angleterre qu'il fallut acheter les deux navires qui pour la première fois allaient montrer le pavillon moscovite dans l'hémisphère austral. L'expédition s composait de la *Nadiejeda*, monté par Kru senstern lui-même, et de la *Néva*, commandé par Lisiansky. Outre le ravitaillement des col nies russes de l'Amérique, ces deux navir devaient transporter le personnel de l'ambassa russe envoyée au Japon pour y nouer des r lations commerciales. Ils partirent de Kro stadt, le 26 juin 1803, parvinrent, après dix jou de route à Copenhague, et se séparèrent ensu au Cattegat, pour se rejoindre près des côt d'Angleterre. Mais tant d'incurie avait prési à leur armement que, dans la relâche de Cope hague, il avait fallu remplacer les mauvais salaisons achetées à Hambourg, et refaire l'a rimage de la *Nadiejeda*, arrimage qui ne lais pourtant pas, pendant le reste de la campagn d'inspirer des craintes sérieuses sur la stabil du navire, lequel donnait une plus forte ban qu'à son départ de Russie; et lorsque ap quatre mois et demi seulement, et deux no velles relâches à Falmouth et aux Canaries, arriva à Sainte-Catherine, les bas mâts de *Néva* étaient pourris et devaient être changés

Le cap Horn fut doublé sans trop de di cultés, le 3 janvier 1804. Bientôt après, de v lents coups de vent assaillirent et séparèrent deux bâtiments, qui se rejoignirent néanmo dans le port d'Anna-Maria, à Nouka-hiva, Krusenstern se livra à un grand nombre d pérations de relèvement, et fit la découve d'une anse à laquelle il donna le nom de *B Thitchagoff*. Dans sa traversée jusqu'à Nou hiva, Krusenstern avait recueilli bien peu faits nouveaux à ajouter aux observations navigateurs qui avant lui avaient parcou l'Atlantique; mais à partir de ce point sa r tion devient de plus en plus intéressante. Nouka-hiva, les deux navires firent route conserve vers les îles Sandwich, où Lisiansky Krusenstern se séparèrent pour se diriger premier vers les îles Radak (Amérique russ le second vers le Kamtschatka. En partant îles Sandwich, Krusenstern tint le cap e les routes qu'avaient suivies tour à tour C et Clarke. Arrivé au 36e parallèle, il recherc mais sans succès, entravé qu'il était par des b mes épaisses, la prétendue terre indiquée à l du Japon sur d'anciennes cartes espagnoles. Petropaulowsky, la *Nadiejeda*, après y av subi un radoub complet, gagna les côtes Japon, et n'y parvint qu'à la suite de bour ques et d'une tempête qui la mirent plus d' fois en péril. Plus de cinq mois s'y passèr et pendant ce temps M. de Résanoff fit d'i tiles efforts pour s'y faire accueillir comme a bassadeur. Il fallut alors s'éloigner de ces c inhospitalières. Quittant, le 18 avril, le port Nangasaki, et traversant le canal de Co Krusenstern déboucha dans la mer du Jap qu'il voulait explorer. Le 1er mai il décou un cap remarquable, qu'il nomma le *Cap*

Russes ; le 3, le cap *Gamaley*, le *Pic Tilesius*, le cap *Greig*, et les deux caps *Sangar* et *Nadiejeda*, formant l'entrée du détroit de Sangar, dont la largeur à son entrée occidentale fut reconnue être de neuf milles seulement, au lieu de cent dix milles, comme l'avait indiqué Lapérouse, d'après la carte hollandaise du voyage du capitaine Vries. Le lendemain il découvrit deux baies, qu'il nomma *Koutousoff* et *Suchtelen* ; le 7, le cap *Malespina* et le golfe *Strogonoff* ; le 8, le cap *Chichkeff* et la baie de *Pallas* ; le 10, il jeta l'ancre à la côte nord de l'île Matsmaï ou Jeso, dans une anse qu'il nomma baie *Roumiantsoff*. Pénétrant ensuite dans le golfe Patience, il découvrit successivement le cap *Lovenoïn*, la baie *Mordwinoff*, et le cap *Simonoff* ; mais de grandes masses de glace qu'il rencontra, le 30 mai, dans le voisinage du cap Patience l'obligèrent à abandonner les recherches commencées et à faire route vers le Kamtschatka. Trois jours après, en longeant la chaîne des Kouriles, il découvrit un groupe de petites îles. Parvenu, au prix de grands périls, à se frayer un passage dans l'Océan, il jeta l'ancre une seconde fois dans le port de Petropaulowsky, d'où il alla explorer l'embouchure de l'Amour. Doublant le cap Patience, le 7 juillet, il s'avança vers l'embouchure de cette rivière, et après y avoir vérifié les observations de Lapérouse, il revint une dernière fois au Kamtschatka. Son retour en Russie s'opéra par la mer de Chine. La *Néva* l'ayant rejoint à Macao, le 1er novembre, les deux navires firent encore route ensemble jusqu'à ce qu'un coup de vent les eut encore séparés, après le passage du Cap-Licorne. Parti seul, le 21 avril, de Sainte-Hélène, où il avait vainement attendu Lisiansky, Krusenstern franchit une quatrième fois l'équateur, et continuant sa route vers l'Europe, il jeta l'ancre le 7 août 1806 dans le port de Kronstadt.

Dès le 11 mai 1805 l'empereur Alexandre lui avait expédié au Kamtschatka un courrier chargé de lui remettre la décoration de l'ordre de Sainte-Anne. En 1809 il le nomma au commandement du vaisseau de 120 canons le *Bladus*, et l'année suivante il lui conféra l'ordre de l'Aigle rouge. L'empereur Nicolas, peu après son avénement, l'éleva au grade de contre-amiral, et lui confia la direction de l'École navale de Russie. Un an après il fut nommé membre permanent du comité scientifique attaché au ministère de la marine, qui venait d'ordonner l'emploi sur tous les bâtiments de la flotte d'un procédé imaginé par lui, à la suite de longues expériences, sur l'influence que le fer contenu dans plusieurs parties du navire peut exercer sur la boussole, procédé qui aurait consisté, pour neutraliser cette influence, à appliquer une masse de fer sur la boussole. A ces distinctions se joignirent celles que lui décernèrent les Académies des Sciences de Saint-Pétersbourg, Paris et Stockholm, en se l'attachant comme membre titulaire ou correspondant.

En outre des mémoires qu'il a insérés dans le recueil de la première de ces compagnies, et de ceux qu'il a publiés dans les *Éphémérides géographiques et statistiques de Weymar*, on lui doit : *Reise um die Welt in den Jahren* 1803, etc. (Voyage autour du monde fait dans les années 1803-1806); Saint-Pétersbourg, 1810-1814, 3 vol. in-4° et atlas in-fol. de 104 planches ou cartes. Une traduction anglaise, par Richard Belgrave-Hoppnor, avec deux cartes et deux planches, a paru à Londres en 1813, 2 vol. in-4°; et une traduction française par J.-B. Eyriès, a été publiée sous ce titre : *Voyage autour du monde fait dans les années* 1803, 1804, 1805, 1806, *par ordre de l'empereur de Russie, sur la* Nadiejeda *et la* Néva, *commandés par A.-J. de Krusenstern ; traduit de l'aveu et avec des additions de l'auteur* ; Paris, 1821, 2 vol. in-8° et atlas in-fol. de 30 planches. Ce voyage, par le nombre et l'importance soit des découvertes de Krusenstern, soit des rectifications de positions géographiques, a une valeur scientifique qui a concilié à son auteur une estime méritée. La relation de Krusenstern se complète par celle de Lisiansky (*voy.* ce nom) et les *Observations faites* par G.-V. de Langsdorff *pendant un voyage autour du monde de* 1803 à 1806; Francfort-sur-le-Mein, 1812, 2 vol. in-4°, avec pl. ; — *Mémoire sur une carte du Détroit de La Sonde et la Rade de Batavia* ; Saint-Pétersbourg, 1813, grand in-4°; — *Vocabulaires des Langues de quelques peuples de l'Asie orientale et de la côte nord de l'Amérique* ; Saint-Pétersbourg, 1813, in-4°; — *Carte générale du Monde, d'après la projection de Mercator* ; Londres, 1815, une feuille, en allemand ; — *Recueil de Mémoires hydrographiques pour servir d'analyse et d'explication à l'Atlas de l'Océan Pacifique, avec cet Atlas en quinze planches* ; Saint-Pétersbourg, 1824, 2 vol. grand in-4° et atlas grand in-fol. ; ibid., 1824-1837, 3 vol. grand in-4° et atlas grand in-fol. de 34 planches. Ces *Mémoires* contiennent une analyse raisonnée et approfondie des vents, des courants et des marées qui règnent dans les divers parages de l'Océan Pacifique. Ce travail, fruit des observations personnelles de Krusenstern et de celles de divers navigateurs, explique d'une manière aussi satisfaisante que possible plusieurs des causes de ces phénomènes, dépendant bien souvent de causes fortuites et accidentelles qui empêchent de les soumettre à des lois fixes et générales ; — dans le premier *Voyage* de Kotzebue : *Introduction* et *Analyse des îles découvertes dans l'Océan* ; — *Description du Port de Plymouth* ; dans les *Annales maritimes et coloniales*, t. XII, p. 597-619. L'auteur, à l'occasion du sujet principal de cette notice, étend ses observations aux autres établissements maritimes de l'Angleterre,

en ce qui importe le plus à la défense de ses côtes. P. Levot.

Annales Maritimes et Coloniales. — Le prince Emmanuel Galitzin, *Notice sur les Voyages autour du Monde des Navigateurs russes;* dans le *Bulletin de la Société de Géographie.*

KRYLON. *Voy.* Kriloff.

KRYNS (*Éverard*), peintre hollandais, vivait à La Haye en 1604. Il fut l'un des bons élèves de Charles van Mander père, et voyagea longtemps, surtout en Italie, où il étudia les grands maîtres. De retour dans sa patrie, il peignit avec succès l'histoire et le portrait. Sa manière est agréable et facile. A. de L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 150.

KRZOWITZ (*Wenzel-Trnka* de), médecin bohème, né en 1739, mort le 12 mai 1791. Il occupa, comme professeur titulaire, la chaire d'anatomie de l'université de Pesth, et publia, la plupart en latin, de nombreux ouvrages, parmi lesquels on cite : *Historia Febrium intermittentium;* Vienne, 1775, gr. in-8°, dont le tome Ier a seul paru; — *Historia Leucorrhæ;* ibid., 1781, in-8°; — *Historia Febris hecticæ;* ibid., 1783, trad. en allemand; Leipzig, 1784, in-8°; — *Hist. Ophthalmiæ;* ibid., 1783, in-8°; — *Hist. Cardialgiæ;* ibid., 1785, in-8°; — *Hist. Rachitidis;* ibid., 1787, in-8°; — *Hist. Tympanitidis;* ibid., 1788, in-8°; — *Geschichte der englischen Krankheit* (Histoire du Mal anglais); Leipzig, 1789, gr. in-8°; — *Historia Hæmorrhoidum omnis ævi observata medica continens;* Vienne, 1794-1795, 3 vol. in-8° : ouvrage posthume, édité par François Schrand et traduit en allemand par J.-G. Knebel; Breslau, 1798, 2 vol. K.

Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

KUAGEH ou **KHUAGEH** (*Nassir ed-Din*), célèbre écrivain persan, né à Thuse, mort l'an de l'hégire 672 (1274 de J.-C.), suivant Ebn-Khalekan et Aboulféda, qui en font le plus grand éloge. C'était, au rapport d'Aboulfarage, un profond philosophe, l'oracle des géomètres les plus distingués, qui se rendirent auprès de lui dans la ville de Maraga pour faire des observations astronomiques. Il avait la haute direction des études dans toutes les provinces soumises aux Mogols. Il a composé un grand nombre d'ouvrages sur la logique, la physique, la métaphysique, la géométrie, l'astronomie, et même un traité sur la morale, ouvrage écrit en persan avec la plus grande élégance, où l'auteur a recueilli les sentences d'Aristote et de Platon. On a de lui : Un traité de logique intitulé : *Logica solaris,* dont il a lui-même donné un abrégé avec des notes. Cet ouvrage est divisé en six parties : la première traite de l'être métaphysique, c'est-à-dire de Dieu, des anges et de l'âme; la seconde, des corps, tant célestes que sublunaires; la troisième, des sciences et des arts, de leur invention, de leur développement, etc.; la quatrième, des prophètes et de leurs oracles; la cinquième, de la dignité et de l'autorité du pape; la sixième, de la résurrection des corps et du jugement général. On a fait sur ce traité plusieurs commentaires, dont les plus remarquables sont ceux d'Ali ben-Mohammed, d'Ali-Alkatebi à Grenade, de Cotbeddin Razée, de Saad ed-Din Attaphazène, et d'Ebn-Vassel; — un traité de théologie sous ce titre : *Demonstrationes Entis necessarii,* qui a été commenté par son disciple Ali ben-Omar Casovini; — *Dissertatio de contingenti corporum existentia;* — un *Commentaire* sur les œuvres philosophiques d'Avicenne, ouvrage extrêmement rare et d'un grand prix dont Casiri seul fait mention; — un *Commentaire* sur la métaphysique du même philosophe; — un *Commentaire* sur *l'Ortus Luminum* de Seraged Din-Mahmoud; — un *Commentaire* sur les *Grammaticæ Declarationes* du célèbre grammairien Ali-ben-Mohammed; — des *Commentaires* remarquables sur les traités mathématiques de Théodore et de Ménélas. On attribue encore à Kuageh une dissertation sur les météores, intitulée : *Tractatus de Philosophia.* F.-X. Tessier.

Aboulfarage, *Décès des Hommes éminents.* — Casiri, *Biblioth. Arab. Hispan.*, in-fol., tom. I, 187 et suiv. tom. II, tab.

KUBLAÏ-KAN. *Voy.* Chi-tsou.

KUCHENBECKER (*Jean-Philippe*), historien allemand, né à Cassel, le 10 avril 1703, mort le 1er janvier 1746. Il étudia à Marbourg, et devint archiviste et bibliothécaire dans sa ville natale. On a de lui : *De illibata Hassarum Religione;* Cassel, 1720, in-4°; — *Analecta Hassiaca;* Marbourg, 1728-1742, 12 parties in-8°; — *Vita Herm. Vulteji jurisconsulti;* Giessen, 1731, et Marbourg, 1737, in-8°; — *Von der Erbhofämtern in der Landgrafschaft Hesse* (Des Charges héréditaires de la cour du landgrave de Hesse); Marbourg, 1744, in-4°; — la première édition de la *Vita Friederici I Gloriosi, electoris palatini,* de Hachenberger; Iéna, 1739, in-4°. E. G.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte*, t. VII.

KÜCHLEIN (*Jean*), théologien allemand, né en 1546, à Wetterau (Hesse), mort le 2 juillet 1606, à Leyde. Après avoir terminé ses études à Heidelberg, il fut reçu ministre et attaché à l'église de Tackenheim; les pasteurs calvinistes ayant été chassés du pays par l'électeur Louis (1576), il passa en Hollande, enseigna pendant dix-huit ans la théologie à Amsterdam, et dirigea depuis 1595 le collége de Leyde. Guy Patin le nommait un des plus savants hommes de son siècle. Ses œuvres ont été publiées à Genève, 1613, in-4°. K.

H. Witte, *Diarium Biographicum.* — Meursius, *Athenæ Batav.* — Moréri, *Dict. Hist.* — Jöcher, *Gelehrten Lexikon.*

** **KUCRKOWSKI** (*N.....*), officier d'artillerie turc, d'origine prussienne, connu aujourd'hui sous le nom de *Mukhlis-Bey.* On peut le considérer comme le créateur de l'artillerie turque actuelle. C'est en 1838 qu'il entreprit la tâche

actuelle. C'est en 1838 qu'il entreprit la tâche de réorganiser l'artillerie ottomane d'après le système moderne. La Turquie, réduite à sa lourde artillerie de siége, n'avait plus une seule pièce de canon en état de tenir campagne. En moins de quinze ans, Kucrkowski sut mettre l'artillerie ottomane sur un pied respectable. Il améliora le service de la vieille fonderie de Top-hané, et en obtint de bonnes pièces de tous calibres; il établit à Constantinople un atelier spécial pour les trains et les affûts, et avec le concours de quatre instructeurs choisis parmi les sous-officiers prussiens il parvint à former un corps d'excellents canonniers. J. V.

J. Laprade, *Courte biogr. des hommes qui ont figuré dans les affaires d'Orient;* dans l'*Illustration*, n° 629.

KUCZERA (*David*). *Voy.* CRINITUS.

KUÉI, célèbre musicien chinois, mort vers l'an 2275 av. J.-C. Il fut chargé par l'empereur Chun du *ministère* ou *intendance* de la musique. Le passage du *Livre sacré des Annales* où nous lisons cette nomination nous fait connaître en même temps toute l'importance politique et sociale, toute la vertu civilisatrice que les anciens attachaient à l'art de la musique. « Kuéi, dit l'empereur, je vous nomme surintendant de la musique; je veux que vous l'enseigniez aux enfants des princes et des grands; faites en sorte qu'ils soient sincères, affables, indulgents, complaisants et graves; apprenez-leur à être fermes, sans être durs ni cruels; donnez-leur le discernement, mais qu'ils ne soient point orgueilleux; expliquez-leur vos pensées dans des vers, et composez-en des chansons entremêlées de divers tons et de divers sons, et accordez-les aux instruments de musique. Si les huit modulations sont gardées, et s'il n'y a aucune confusion dans les différents accords, les esprits et les cœurs seront unis. » Kuéi répondit : « Quand je frappe mon instrument de pierre, soit fortement, soit doucement, les animaux les plus féroces sautent de joie. » Ainsi, non moins habiles et aussi puissants que les Mercure, les Orphée et les Amphion, les musiciens philosophes de la Chine en accordant leur *kin* et leur *he* à l'unisson du *king*, par la méthode infaillible de leur *lu*, en tiraient des sons qui pouvaient adoucir les mœurs des hommes, souvent plus féroces que les êtres irraisonnables. Dans leurs idées la philosophie, la poésie et la musique, comme trois sœurs amies, doivent s'embrasser dans une sainte fraternité et concourir au perfectionnement de l'individu et de la société, à l'harmonie de l'homme avec lui-même, des hommes entre eux, de la terre avec le ciel. » L'ancienne musique, disent les auteurs chinois, pouvait faire descendre du ciel sur la terre les esprits supérieurs; elle inspirait aux hommes l'amour de la vertu et les portait à la pratique de leurs devoirs. » Le *Liki* (Livre des Rites mis en ordre par Koung-fou-tseu), à l'article *Yo-ki* (De la Musique), dit : « Voulez-vous être instruit, étudiez avec soin la musique; la musique est l'expression et l'image de l'union de la terre avec le ciel. » Telle était la musique dont *l'inimitable* Kuéi était le compositeur. Dans les États de Tsi, Koung-fou-tseu en entendit un morceau; « et pendant plus de trois mois, disent ses biographes, il ne lui fut pas possible de penser à autre chose. » F.-X. TESSIER.

Chou-King, liv. I, ch. 2. — Amiot, *Mémoires concern. les Chinois*, t. VII. — Pauthier, *Univers pittoresque*, *Chine*, p. 45, 46, 199.

KUEN (*Michel*), savant prélat allemand, né le 9 février 1709, à Weissenborn (Autriche), mort le 10 janvier 1765. Entré en 1728 dans l'ordre des Augustins, il fut élu en 1754 abbé du monastère de Wengen, à Ulm. On a de lui : *Lucifer Wittenbergensis oder Lebenslauf der Catharina de Bora;* Landsberg, 1749, in-8°; une première édition, qui parut à Ratisbonne, fut saisie et en grande partie détruite; cet ouvrage est dirigé contre Walch, qui répondit à Kuen; ce dernier répliqua par sa *Freundschaftliche Erinnerung* (Avis amical); Presbourg, 1752, in-8°; — *Collectio scriptorum rerum historico-monastico-ecclesiasticarum variorum religiosorumordinum;* Ulm, 1756-1766, 6 vol. in-fol., dont chacun contient deux parties; le dernier volume a été réimprimé sous le titre de : *Wenga, sive informatio historica de exempti collegii S. Michaelis ad insulas Wengenses;* Ulm, 1766, in-fol.; — *Joannes de Canabaco ex comitibus de Canabac, qui vulgo venditur pro autore quatuor librorum de Imitatione Christi, recenter detectus a quodam canonico-regulari;* Ulm, 1760, in-8° : cet écrit est dirigé contre l'opinion qui attribue l'*Imitation* à Gersen; le P. Maerz ayant répondu à Kuen, ce dernier publia encore sur cette question : *Anticrises in crisin apologeticam inscriptam : Angelus contra Michaelem;* Ulm, 1761, et *Appendix ad Anticrises. de palinodia cardinalis R. Bellarmini in favorem Th. de Kempis adversus Gersenistam Schyrensem;* Ulm, 1761, in-8°. — Kuen avait laissé en manuscrit une édition annotée de l'*Historia Friderici I, imperatoris*, de Burchard d'Usperg; elle parut par les soins de Christmann, Ulm, 1790, in-4°. E. G.

Kuenii Vita (en tête de la seconde partie du tome VI de la *Collectio script. rer. monast.* de Kuen). — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.*

KÜGELGEN (*Gérard* DE), peintre d'histoire allemand, né à Bacharach, le 25 janvier 1772, assassiné près de Dresde, le 27 mars 1820. De même que son frère jumeau Charles, il montra dès son enfance de grandes dispositions pour la peinture. Après avoir travaillé dans l'atelier de Fesel, les deux frères partirent en 1791 pour Rome, où les avait envoyés l'électeur de Cologne. En 1795 Gérard se rendit à Munich, et de là à Riga, où il eut à faire beaucoup de portraits. Il fut rejoint par son frère, avec lequel il se rendit en 1798 à Saint-Pétersbourg. Ils y obtinrent de

nombreuses commandes de tableaux. En 1805 Kügelgen quitta la Russie, et alla s'établir à Dresde, où il devint professeur à l'Académie des Beaux-Arts. Le 27 mars 1820, il fut assassiné par des brigands aux environs de Dresde. Il était membre des Académies de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Ses toiles se distinguent par un coloris brillant, par la beauté idéale des formes, et par l'harmonie de la composition; les plus célèbres sont : Une *Madone avec l'enfant Jésus ;— Le Christ entre saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste; — L'Enfant prodigue.* E. G.

Hasse, *Leben Gerh. von Kügelgen* (Saint-Pétersbourg, 1823). — Nagler. *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KÜGELGEN (*Charles-Ferdinand*), peintre allemand, frère du précédent, né à Bacharach, le 25 janvier 1772, mort le 9 janvier 1832. Il alla s'établir à Rome avec son frère, et il y resta jusqu'en 1798, année où il partit pour Saint-Pétersbourg. S'étant consacré à la peinture de paysage, il fut chargé en 1804 et en 1806, par l'empereur Alexandre, qui l'avait nommé peintre de la cour, de dessiner les sites les plus remarquables de la Crimée. Il rapporta de ce pays plus de deux cents croquis, d'après lesquels il exécuta trente tableaux et soixante aquarelles, qui furent placés dans le palais de Kammoi-Ostrof. En 1818 il partit pour la Finlande, et dessina par ordre d'Alexandre les plus belles vues de ce pays, qu'il peignit plus tard à l'huile. En 1827 il se retira à Reval, où il mourut. Cet artiste a laissé cent soixante - onze tableaux et près de trois cents dessins et aquarelles; ce sont pour la plupart des œuvres très-remarquables. Kügelgen a aussi fait paraître quinze lithographies, représentant des scènes de la nature finlandaise, ainsi qu'un *Voyage pittoresque en Crimée;* Saint-Pétersbourg, 1832. E. G.

Neuer Necrolog der Deutschen, t. X, partie I. — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexicon.*

KUGLER (*François-Théodore*), archéologue et littérateur allemand, né à Stettin, le 19 janvier 1808, mort le 18 mars 1858. Après s'être occupé de musique pendant plusieurs années sous la direction d'un de ses oncles, il se mit de lui-même à copier des vieux portraits de famille. Il fit ensuite plusieurs études de paysage; l'aspect des beautés de la nature éveilla en lui le sentiment poétique, et pendant quelques mois il abandonna toutes ses occupations pour s'appliquer à la poésie. En 1826 il partit pour Berlin, où, tout en continuant à s'initier aux arts, il suivit les cours de Bœckh, de Bernhardy, de Hegel et de Hagen. La diversité de ses connaissances le rendit assez longtemps indécis sur la carrière définitive qu'il devait embrasser; il se décida enfin pour l'étude de l'histoire de l'art. Reçu docteur en philosophie en 1831, il commença deux ans après à exposer à l'université de Berlin ses recherches sur les monuments de l'art à toutes les époques. Nommé en 1835 professeur à l'Académie des Beaux-Arts, il f la même année un voyage en Italie. En 184 il visita la France et la Belgique. En 1849 année où il devint membre de l'Academ de Berlin, il fut chargé d'élaborer un proj pour la réorganisation des beaux-arts et de théâtres. Les idées neuves émises par lui dar son rapport ne purent triompher de l'esp de routine, et ne furent pas mises à exéc tion. Kugler revint alors à ses études favorit sur l'art, qu'il n'interrompait que pour se livr alternativement à la peinture, à la compositi musicale et aux travaux littéraires. « Le pri cipal mérite de Kugler, est-il dit dans la *Rev Germanique*, fut d'avoir ouvert avec Waag et Schnaase une voie nouvelle à l'histoire l'art et d'avoir provoqué en Prusse la naissan d'un art national. » On a de Kugler : *Skizze buch* (Livre d'Esquisses); Berlin, 1830; pêl mêle de poésies, de compositions musicales de dessins; — *Denkmäler der bildenden Kun des Mittelalters in den preussischen Staat* (Monuments des Arts plastiques du moyen à dans les États prussiens); Berlin, 1830, in-fo ouvrage qui est resté inachevé; — *De Weri hero, sæculi XII monacho Tegernseensi et picturis quibus carmen suum theotiscu de vita B. Mariæ ornavit;* Berlin, 1831; *Architektonische Denkmäler der Altma Brandenburg* (Monuments architectoniques la Marche du Brandebourg); Berlin, 1833 : texte seul est de Kugler; les planches ont exécutées par Stark et Meyerheim; — *Ueb die Polychromie der griechischen Archit tur und Sculptur und ihre Grenzen* (Sur Polychromie dans l'Architecture et dans la Scu ture grecque, et sur ses limites); Berlin, 18 in-4°; — *Handbuch der Geschichte der M lerei von Constantin bis auf die neuere Z* (Manuel de l'Histoire de la Peinture depuis Co tantin jusqu'aux temps modernes); Berlin, 18 et 1847, 2 vol. in-8°; — *Beschreibung d Kunstschätze von Berlin und Potsdam* (D cription des trésors de l'art conservés à Ber et à Potsdam); Berlin, 1833, 2 vol.; — *Po mersche Kunstgeschichte* (Histoire des A en Poméranie), insérée dans les *Baltische St dien;* Stettin, 1840; — *Geschichte Friedric des Grossen* (Histoire de Frédéric le Grand Leipzig, 1840; « cet ouvrage, dit la *Revue ge manique,* est une tentative malheureuse d'u histoire nationale et patriotique d'un roi soucieux des intérêts de l'Allemagne; » — *G dichte* (Poésies); Stuttgard, 1840;— *Handbu der Kunstgeschichte* (Manuel de l'Histoire l'Art); Stuttgard, 1841 et 1847: excellent c vrage, auquel nous n'avons rien à comparer France; — *Schinkel; eine Charakteristik s ner künstlerischen Wirksamkeit* (Schink appréciation de ses travaux dans le domaine l'art); Berlin, 1842; — *Neuere Geschichte d preussischen Volkes* (Histoire moderne

peuple prussien); Berlin, 1844 : il n'a paru que le premier volume, qui va de 1660 à 1786; — *Ueber die Anstalten und Einrichtungen zur Förderung der bildenden Künste in Frankreich und Belgien* (Sur les Établissements destinés en France et en Belgique à la culture des Arts); Berlin, 1846; — *Ueber die Kunst als Gegenstand der Staatsverwaltung* (Sur l'Art comme objet de mesures gouvernementales); Berlin, 1847; — *Belletristische Schriften* (Œuvres littéraires); Stuttgard, 1852, 6 vol.; — *Kleine Schriften zur Kunstgeschichte* (Opuscules sur l'Histoire de l'Art); Berlin, 1853; — *Geschichte der Baukunst* (Histoire de l'architecture); Stuttgard, 1856; le tome second, que l'auteur a laissé presque entièrement terminé, doit bientôt paraître. — Kugler a aussi publié de nombreux articles dans le *Museum*, fondé par lui, en 1833, dans le *Kunstblatt* de Schorn et dans le *Deutsches Kunstblatt* d'Eggers. E. G.

Unsere Zeit, t. II. — *Revue Germanique*, mai 1858.

KUH (*Ephraim-Moses*), poëte allemand, né en 1731, à Breslau, mort le 3 avril 1790. Destiné à la carrière commerciale, il vint, après la mort de son père, à Berlin, et s'y lia intimement avec Mendelssohn, Lamter, Lessing et autres célébrités littéraires. Il possédait une fortune considérable; mais un goût très-vif pour les beaux livres joint à beaucoup d'autres prodigalités le ruinèrent en peu d'années, et le mirent à la charge de sa famille. Ce malheur le frappa au point de le rendre fou. Guéri après un traitement de six ans, il eut à subir un autre malheur. Une attaque de paralysie le priva de l'usage de ses membres, et lui ôta même la faculté de parler. Il vécut encore cinq ans dans cet état déplorable. Ses poésies, parmi lesquelles on remarque quelques belles odes ainsi que des fables et épigrammes spirituelles, furent publiées après sa mort par Hirschel et Kausch : *Hinterlassene Werke;* Zurich, 1792, 2 vol. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces poésies datent pour la plupart de l'époque où l'auteur ne jouissait déjà plus de l'usage de toutes ses facultés intellectuelles. Gervinus estime les épigrammes de Kuh supérieures à celles de Gleim. R. L.

Conv.-Lex. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung;* Leipzig, 4e édit., 1853, vol. IV, p. 201.

KUHL (*Henri*), naturaliste allemand, né en 1797, à Hanau, mort à Java, en 1821. Voué à l'étude de l'histoire naturelle de sa contrée, il avait déjà inséré dans les *Annales de la Société de Wetteravie*, un *Mémoire sur les Chauves-Souris*. Lorsqu'en 1813 il devint conservateur du musée de Hanau. Nommé en 1820 professeur à l'université de Groningue, qui lui avait accordé une médaille d'or, il partit au mois de juin de cette année dans l'intention d'explorer avec van Hasselt, son ami, les possessions hollandaises des Indes orientales. Il parcourut Java, et y recueillit un grand nombre de plantes, d'animaux et de minéraux qu'il envoya en Hollande avec beaucoup d'observations; mais le climat ayant ruiné sa santé, il succomba aux suites d'une fièvre, à l'âge de vingt-quatre ans. On a encore de lui : *Buffonii et Daubentonii figurarum avium collatarum nomina systematica;* Groningue, in-4°, concordance publiée par J. van Swinderen; — une *Anatomie comparée;* — une *Monographie des Singes*. Temminck, qui prétendait que Kuhl était sur la voie de devenir un second Linné, a fait paraître un recueil des lettres scientifiques qu'il avait reçues de lui.

Pierer, *Universal Lexicon*.

KUHLAU (*Frédéric-Daniel-Rodolphe*), compositeur allemand, né en 1787, à Œlzen (Hanovre), mort le 12 mars 1832, à Lingbye. Après avoir appris la musique à Brunswick et à Hambourg, il quitta cette dernière ville pour échapper à la conscription établie par la domination française, et se réfugia à Copenhague (1810). Placé comme première flûte à la chapelle du roi, il obtint en 1813 le titre de musicien de la chambre, et en 1826 celui de compositeur de la cour. Dans l'intention de restaurer la scène de l'Opéra, il écrivit plusieurs ouvrages, dont le succès produisit une vive sensation dans le pays, et qui tenait surtout à l'habileté avec laquelle il y avait mêlé des mélodies nationales. A l'étranger, il devait plutôt sa réputation brillante à ses compositions instrumentales pour la flûte et le piano. On a de lui : *Rœverborgen* (Le Bourg des Brigands), opéra, 1814; — *Trylle-harpen* (La Harpe enchantée), id., 1817; — *Elisa*, id., 1819; — *Lulu*, id., 1824; — *William Shakespeare*, id., 1826; — *Hugo og Adelheid* (Hugo et Adélaïde), id., 1827; — *Elverhœi* (La Montagne des Elfes), id., 1828; — beaucoup de morceaux pour flûte, de sonates, de thèmes variés, plusieurs cahiers de chants et de danses, etc. K.

Conversat.-Lexik. der Neuesten Zeit und Literatur, 1834. — P.-D. Brœndsted, *Kuhlaus Jhukommelse*, 1835. — Articles dans *Linnæa, Kjobenhavnpost, Dagen*, 1832. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

KUHLMANN (*Quirinus*), fameux visionnaire allemand, né à Breslau, le 25 février 1651, brûlé vif à Moscou, le 3 octobre 1689. Il commença à faire parler de lui à l'âge de dix-huit ans : à la suite d'une maladie qu'il eut à cette époque, il se prétendait être en communication permanente avec le diable aussi bien qu'avec Dieu lui-même, et crut de son devoir d'aller révéler à toutes les nations ce que l'Esprit saint lui inspirait. Dans ce but, il se rendit d'abord, en 1673, en Hollande, où les rêveries de Jacques Bœhm (*voy.* ce nom) venaient de se répandre; il les adopta ardemment dans son *Neu-beigesterter Boehme* (Le nouvellement inspiré Boehm); Leyde, 1674, in-8°. Il trouva dans Jean Roth un esprit digne de frayer avec lui, et lui dédia immédiatement une de ses élucubrations : *Prodromus quinquennii mirabilis;* Leyde, 1674, in-8°. Il cherchait aussi à entrer en relation avec Antoinette Bourignon (*voy.* ce nom); mais la chasteté inviolable à

laquelle celle-ci s'était vouée s'opposa sans doute à cette liaison. Une lettre intitulée : *De Sapientia infusa adamea salomoneaque*, datée du mois de février 1675 de Lubeck, prouve qu'il était dans cette ville à cette époque; une autre, adressée au sultan Mahomet IV, témoigne de sa présence à Constantinople en 1678. Le 1er novembre 1681, il publiait à Paris son *Arcanum microcosmicum*, ouvrage très-curieux et rare, comme d'ailleurs tous les écrits de ce visionnaire. Après avoir erré en Suisse, en Angleterre et en Allemagne, il eut la fatale idée, vers 1689, d'aller établir le *véritable royaume de Dieu* en Russie. Il sut d'abord s'y attirer de nombreux disciples; peut-être y a-t il été le fondateur d'une des plus nuisibles sectes qui y pullulent, celle des *Doukhobortzi*, ou *Lutteurs spirituels;* le meilleur des voyageurs modernes en Russie le laisse soupçonner (1); mais le commencement de liberté religieuse que le prince Basile Galitzin avait essayé d'introduire en Russie ayant été promptement anéanti par la chute de la tzarevna Sophie et l'élévation au trône de Pierre Ier, un des premiers actes du règne de celui-ci fut d'expulser les jésuites de Moscou et d'envoyer au bûcher, allumé par le patriarche Joachim, le malheureux Kuhlmann avec son acolyte Conrad Nordermann : ils prenaient tous deux le nom de *Jésuélite*.

Outre les écrits cités, Adelung (*Histoire de la Folie humaine*, V, 9) attribue à Kuhlmann 42 ouvrages, dont les principaux sont : *Epistolæ theosophicæ Leidenses;* Leyde, 1674, in-8°; — *Epistolarum Londinensium Catholica ad Wicklefio-Waldenses, Hussitas, Zwinglianos, Lutheranos, Calvinianos;* Roterdam, 1674, in-12. Quatre de ses opuscules, ayant trait à sa correspondance avec le savant père Athanase Kircher, ont été rassemblés sous ce titre : *Kircheriana de arte magna sciendi*, etc.; Londres, 1681, in-8°. Pce A. G—N.

B. Gottl. Wernsdorf, *De Fanaticis Silesiorum et speciatim de Quir Kuhlmanno;* Wittemberg, 1698, 1718. — *Museum Bremense*, II. — Moréri, *Dict.Hist.* — *Encyclopédie Catholique de Fribourg.* — Un Document inédit *sur l'expulsion des Jésuites de Moscou en* 1689, par le P.-J. Gagarin, p. 27. — *Etudes religieuses et politiques sur la Russie*, traduites de l'allemand, p. 209 et 271.

(1) *Études sur la situation intérieure, la vie nationale et les institutions rurales de la Russie*, par le baron Haxthausen; Hanovre, 1847, I, 355 et suiv.

** **KUHLMANN** (*Charles-Frédéric*), chimiste français, né à Colmar, le 22 mai 1803. Il fit ses études à Strasbourg, et fut, en 1823, autorisé par le gouvernement à fonder à Lille une chaire de chimie appliquée à l'industrie et aux arts; elle a été depuis annexée à la faculté des sciences de Lille, créée en 1854. Président de la chambre du commerce, directeur de la monnaie de Lille, membre du conseil général du Nord, correspondant de l'Institut, M. Kuhlmann a pris une part active à toutes les grandes questions industrielles dérivant de l'application immédiate de la chimie. Parmi ses principaux travaux on remarque : *Mémoire sur la fabrication de l'Acide sulfurique* (dans les *Annales de Chimie*, ann. 1826); — *Sur les applications de la Garance* (ibid.); — *Sur la fermentation des Alcools et des Éthers* (ibid., 1830 et 1838); — *Sur la fabrication des Sucres* (dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, ann. 1832, 1834, 1835, 1840); — *Sur la formation de l'Acide nitrique et de l'Ammoniaque sous l'influence des corps poreux* (ibid., 1837 et 1839); — *Sur la préparation des Chaux hydrauliques et Ciments* (ibid., 1840 et 1841) — *Sur la fixation des Couleurs et des Mordants dans la teinture* (ibid., 1856; — *Expériences Chimiques et Agronomiques;* 1847; — *Expériences concernant la théorie des Engrais;* 1843; — *Application des Silicates alcalins solubles au durcissement des pierres calcaires poreuses, à la peinture et à l'impression;* 1855. X.

Dict. des Contemp.

KUHN (*Joachim*), philologue allemand, né à Greifswalde, en 1647, mort le 11 décembre 1697. Il étudia la théologie et les belles-lettres à Iéna, devint en 1669 recteur du collége d'Œtingen, et en 1676 professeur de grec au collége de Strasbourg. En 1686, il fut appelé à la chaire de grec et d'hébreu à l'Académie de cette ville. On a de lui : *Animadversiones in Pollucem*, Strasbourg, 1675, in-12; réimprimé dans l'édition de Pollux donnée par Lederlin; — *Ælian Variæ Historiæ Libri XIV;* Strasbourg, 1685 et 1713, in-8°: cette édition contient des notes de Scheffer, de Vultejus et de Kuhn; — *Diogenes Laertius de vitis de philosophorum, græce et latine;* Amsterdam, 1692, 2 vol. in-4°; cette belle édition renferme, outre les remarques de Kuhn, celles des deux Casaubon, de Meibom et de Ménage; — *De Lotionibus Balneis Græcorum;* Strasbourg, 1695; — *Pausaniæ Græciæ Descriptio, græce et latine accedunt G. Xylandri, Fr. Sylburgii, J. Kuhnii Notæ;* Leipzig, 1696, in-fol.; — *Quæstiones philosophicæ, ex sacris Veteris et Novi Testamenti scriptoribus;* Strasbourg, 169[illegible], in-4°. E. G.

Ludovici, *Historia Rectorum*, pars III, p. 225. — Niceron, *Mémoires*, t. IV. — *Neuer Büchersaal* (Leipzig, 1710-1717, livraison 14).

KUHN (*Jean-Gaspard*), prédicateur protestant français, né à Saarbruck, mort en 1720 à Strasbourg. Il était professeur d'histoire et d'éloquence à l'université de Strasbourg et chanoine de l'église Saint-Thomas. On a de lui : *Comment. zu Broderithi descript. Hungariæ*, Strasbourg, 1688, in-8°; — *Diss. de Massilia studiorum sede et magistro;* ibid., 1697, in-4°; — *De Persona Rerum;* ibid., 1697; — *Panegyricus Ludovico XIV ob restitutam in Europa pacem dictus;* ibid., 1698, in-fol.; — *Panegyricus Ludovico XIV, Galliarum re*

n solemni natalis regii celebratione anno 709, *nomine universitatis Argentoratensis, ussu publico datus;* 1710, in-fol.; — *Oraiones panegyricæ, quibus accedunt aliæ arii argumenti, cum aliquot Programmaibus;* 1712, in-4° : ce recueil contient quinze anégyriques de Louis XIV prononcés par Kuhn, e 1698 à 1711, l'oraison funèbre du dauphin rononcée en 1711 ; sept discours académiques ; uatre pièces de vers élégiaques sur des sujets e piété, et vingt-et-un programmes; — *De rigine, Fatis et Successione Regni Navarræ;* trasbourg, 1720; — *De Sociabilitate secunlum stoicorum disciplinam.* J. V.

Eug. et Em. Haag, *La France protestante.*

KUHN (*Charles-Gottlob*), médecin allemand, é à Spergau, près de Mersebourg, le 13 juillet 754, mort le 19 juin 1840. Après s'être fait ecevoir en 1783 docteur en médecine à l'uniersité de Leipzig, il y enseigna depuis 1793 liverses branches des sciences médicales. On a le lui : *De Via ac Ratione qua Ælianus Sohista in historia animalium conscribenda sus est;* Leipzig, 1777, in-4° ; — *De Causa Mortis aqua submersorum, eosque in vitam evocandi ratione, veteribus Græciæ medicis usurpata;* Leipzig, 1778 ; — *De dubia Areæi ætate constituenda, novæque ejus editionis specimen;* Leipzig, 1779, in-8° ; — *De Philosophis ante Hippocratem medicinæ cultoribus;* Leipzig, 1781, in-4° ; réimprimé dans es *Opuscula ad historiam medicinæ spectantia* d'Ackermann; — *Geschichte der medicinischen und physischen Electricität* (Histoire de l'Électricité au point de vue de la médecine et de la physique); Leipzig, 1783-1785, 2 vol. in-8° : cet ouvrage reçut deux volumes de supplément publiés sous le titre de : *Die neuesten Entdeckungen in der physicalischen und medicinischen Electricität*; Leipzig, 1796-1797, in 8° ; — *Bibliotheca medica, continens scripta medicorum omnis ævi;* Leipzig, 1794, in-8° : il n'a paru que ce premier volume ; — *De Cœlio Aureliano inter methodicos Medicos haud ignobili;* Leipzig, 1816, in-4° ; — *De Medicis nonnullis græcis in Cœlii Aureliani De Acutis Morbis libro occurrentibus;* Leipzig, 1820, 5 dissertations in-4° ; — *Commentatio de Praxagora Coo;* Leipzig, 1820, 3 dissertations in-4° ; — *Corn. Celsi Editio nova exoptatur;* Leipzig, 1821-1822, 4 dissertations in-4° ; — *Commentatio in Celsi libro VII, cap.* 26, de calculi Sectione; Leipzig, 1822-1823, 4 dissertations in-4° ; — *De loco Celsi in præfatione male intellecto;* Leipzig, 1823, 2 dissertations in-4° ; — *Scholæ Medicæ Alexandrinæ Historia;* Leipzig, 1822, in-4° ; — *De Instrumentis chirurgicis veteribus cognitis et nuper effossis;* Leipzig, 1823, 2 dissertations in-4° ; — *Nova medicorum veterum latinorum Collectio optatur;* Leipzig, 1824-1825, 3 dissertations in-4° ; — *Censura Lexicorum Medicorum recentiorum;* Leipzig, 1824-1828, 9 dissertations, in-4° ; — *De Medicinæ Militaris apud veteres Græcos Romanosque Conditione;* Leipzig, 1826-1827, dix dissertations in-4°. — Kuhn a encore écrit un grand nombre d'autres dissertations, qui, avec celles qui viennent d'être énumérées, ont été réunies dans ses *Opuscula academica Medica et Philologica;* Leipzig, 1827-1828, 2 vol. in-8° ; il a aussi pris part à la publication de plusieurs recueils périodiques à l'usage des médecins. Il a traduit en allemand vingt-six ouvrages de médecine français, anglais, latins et italiens. Enfin, il s'est aussi fait connaître comme éditeur ; en cette qualité il a publié entre autres : *Æliani Varia Historia;* Leipzig, 1779, in-8° ; — *Medicorum græcorum Opera quæ exstant græce et latine;* Leipzig, 1821-1833, 29 vol. in-8° ; cette collection comprend les œuvres de Galien, d'Hippocrate, d'Arétée et de Dioscoride ; les écrits des deux premiers auteurs ont été édités par les soins de Kuhn ; ceux d'Arétée l'ont été par G. Dindorf ; et ceux de Dioscoride par Sprengel. On doit encore à Kuhn les éditions des *Opera* de Huscham et de Sydenham, et celle du *Lexicon medicum* de Blancard ; Leipzig, 1832.

Son fils *Otto-Bernhard* KUHN, né en 1800, professeur de chimie à Gœttingue, s'est fait connaître par la publication des ouvrages suivants : *Anleitung zu qualitativen chemischen Untersuchungen* (Instructions pour les Analyses chimiques qualitatives) ; Leipzig, 1830 ; — *Lehrbuch der Stöchiometrie* (Principes de la Stœchiométrie) ; Leipzig, 1837 ; — *System der unorganischen Natur* (Système de la Chimie inorganique) ; Göttingue, 1848. E. G.

Conversations-Lexikon. — Callisen, *Medicinisches Schrifsteller-Lexikon.*

** **KÜHNE** (*Gustave*), littérateur allemand, né le 27 décembre 1806, à Magdebourg, en Prusse. Il fit ses études à Berlin, où Hegel et Schleiermacher exercèrent une grande influence sur la direction de son esprit, et vint en 1835 à Leipzig, où il rédigea pendant sept ans le journal : *Zeitung fuer die elegante Welt* (Gazette du Monde élégant). En 1846 il se chargea de la direction d'une revue très-répandue en Allemagne, intitulée : *Europa.* M. Kühne appartient à l'école littéraire appelée la *Jeune Allemagne.* On a de lui : *Novellen;* Berlin, 1831 ; — *Die beiden Magdalenen* (Les deux Madeleines) ; ibid., 1833 ; — *Eine Quarantæne im Irrenhause* (Une Quarantaine dans un hôpital d'aliénés) ; ibid., 1835 ; — *Klosternovellen* (Nouvelles du Cloître) ; Leipzig, 1838, 2 vol. ; — *Weibliche und maennliche Charaktere* (Caractères de Femmes et d'Hommes) ; ibid., 1838, 2 vol. ; — *Die Rebellen von Irland* (Les Rebelles d'Irlande) ; ibid., 1840, 3 vol. ; — *Portraets und Silhouetten* (Portraits et Silhouettes) ; Hanovre, 1843, 2 vol. ; — *Sospiri, Blaetter aus Venedig* (Sospiri, souvenirs de Venise) ; Brunswick, 1841 ; — *Mein Carneval in Berlin* (Mon Carnaval à

Berlin); ibid., 1843; — *Deutsche Maenner und Frauen* (Des Hommes et des Femmes allemands); Leipzig, 1851. R. L.

Conv.-Lex. — Th. Mundt, *Geschichte der Literatur der Gegenwart*, 4e édit.; Leipzig, 1853, p. 654.

* **KÜHNER** (*Raphael*), philologue allemand, né à Gotha, le 22 mars 1802. Il étudia les langues et les littératures anciennes à Gœttingue sous la direction de Mitscherlich, de Dissen et d'Ottfried Müller, et devint en 1824 professeur au lycée de Hanovre. Parmi ses ouvrages, dont les traductions sont très-répandues dans les colléges d'Angleterre, d'Amérique et des pays scandinaves, nous citerons: *Ciceronis in philosophiam Merita;* Hambourg, 1825; — *Versuch einer neuen Anordnung der griechischen Syntax* (Essai d'une nouvelle disposition de la Syntaxe grecque); Hanovre, 1829; — *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache* (Grammaire détaillée de la Langue Grecque); Hanovre, 1834-1835, 2 vol. in-8°; dans cet ouvrage les découvertes modernes de la philologie comparée sont appliquées pour la première fois à l'ensemble de la grammaire grecque; — *Schulgrammatik der griechischen Sprache* (Grammaire usuelle de la Langue Grecque); Hanovre, 1836, 1843 et 1850, in-8°; — *Schulgrammatik der lateinischen Sprache* (Grammaire usuelle de la Langue Latine); Hanovre, 1842, in-8°; — *Anleitung zu dem Uebersetzen aus dem Deutschen in das Lateinische* (Méthode pour traduire de l'allemand en latin); Hanovre, 1842 et 1853; — *Anleitung zum Uebersetzen aus dem Deutschen in das Griechische* (Méthode pour traduire de l'allemand en grec); Hanovre, 1846-1847, trois parties.— Kühner a aussi publié une édition des *Tusculanes* de Cicéron; Iéna, 1829 et 1852. Dans l'édition de Xénophon, qui a paru à Gotha de 1828 à 1852, les *Memorabilia Socratis* et l'*Anabasis* ont été édités par les soins de ce philologue. E. G.

Conv.-Lexikon.

* **KÜHNHOLTZ** (*Henri-Marcel*), médecin et bibliographe français, né à Cette, le 28 janvier 1794. Il fit ses études médicales à la faculté de Montpellier, dont il devint professeur agrégé. Ses principaux ouvrages sont: *Cours d'Histoire et de Bibliographie médicale fait en* 1836 *dans la Faculté de médecine de Montpellier;* Montpellier, 1837, in-8°; — *Éloge de Celse, prononcé le* 29 *avril* 1838; Montpellier, 1838, in-8°; — *Considérations générales sur la Régénération des parties molles du corps humain;* Montpellier, 1841, in-8°; — *Paris et Montpellier sous le rapport de la philosophie médicale;* Montpellier, 1844, in-8°; — *Recherches Archéologiques sur les Druides et les Druidesses considérés principalement dans leurs rapports sociaux chez les Gaulois;* Montpellier, 1847, in-4° (Extrait du *Recueil de la Société Archéologique de Montpellier*); — *Des Spinola de Gênes et de la Complainte depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours suivi de la Complainte de Gênes sur la mor de dame Thomassine Espinolle, dame in tendyo du roi* (*manuscrit du seizième siècl de la Faculté de Médecine de Montpellier*) accompagné d'une notice sur l'historiograph d'Autun, etc.; Montpellier, 1845, 1852, in-4° M. Kühnholtz est un des deux auteurs du *Cata logue de la Bibliothèque de la Faculté de Me decine de Montpellier*, publié en 1849 dans l 1er vol. du *Catalogue général des Manuscrit des Bibliothèques publiques des département publié sous les auspices du ministre de l'ins truction publique.* Il est un des collaborateu les plus actifs du *Journal de Médecine pratiqu* de Montpellier, etc., et a contribué à la public tion des *Manuscrits inédits du Tasse*, fai en 1838 par M. Gazzera.

Son fils (*Barthélemy-Achille*), né à Montpe lier, le 4 mars 1820, a publié une *Histoire a l'Université de Montpellier;* Montpellier, 184 in-8° (Extrait du *Journal des Écoles*, anné 1839 et 1840). Il a publié pour la première fois avec une introduction, une notice et des note un *Discours sur le Vaudeville, prononcé pa Claude Brossette, avocat*, discours dont manuscrit est à la bibliothèque de la Faculté d Médecine de Montpellier. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers. — Journal de la Librairie.

KÜHNOEL (*Christian-Gottlieb*), philologu et théologien allemand, né à Leipzig, le 2 jan vier 1768, et mort à Giessen, le 15 octobre 184 Il fit ses études classiques à l'école de Sain Thomas et sa théologie à l'université de sa vill natale. En 1788 il commença à donner des cou publics sur les classiques grecs et latins, ain que sur les livres de l'Ancien et du Nouvea Testament. En 1790, il fut nommé professe extraordinaire de philosophie, et six ans apr prédicateur de l'université. Il fut appelé en 18 à Giessen, pour remplir la chaire de poésie d'éloquence. Il s'appliqua plus tard tout entier l'exégèse des livres saints du Nouveau Testamen après avoir été, en 1809, nommé professeur théologie dans cette université. On a de lui : *Mi sianische Weissagungen des alten Testament überselzt und erläutert* (Prophéties messi niques traduites de l'Anc. Test. et expliquées Leipzig, 1792, in-8°, sans nom d'auteur; — *Hose Oracula hebr. et lat. perpetua annotatione i lustrata;* Leipzig, 1792, in-8°; Kühnoel avait p blié en 1789 une traduction allemande de ce pr phète avec des notes; — *Observationes ad Novu Testamentum, ex libris apocryphis Veter Testamenti;* Leipzig, 1794, in-8°; — *Pericop evangelicæ;* Leipzig, 1796, 2 vol. in-8°; — *D Psalmen metrisch überselzt mit Anmerkunge* (Les Psaumes traduits en vers et accompagn de remarques); Leipzig, 1799, in-8°; — *Com mentarius in libros Novi Testamenti histo ricos;* Leipzig, 1807-1818, 4 vol. in-8°, 4e édit. Leipzig, 1837 et suiv. Ce commentaire, pl

philologique que dogmatique, a eu un succès mérité ; — *Commentarius in Epistolam ad Hebræos*, Leipzig, 1831, in-8°. — Kühnoel a publié une excellente édition de *Properce* avec des notes ; Leipzig, 1803, 2 vol. in-8°, une édit. du *Plutus* d'Aristophane, suivi des Commentaires de G.-F. Fischer, Giessen, 1804 et 1805, 2 vol. in-8°, et des Commentaires du même philologue sur la *Cyropédie* de Xénophon ; Leipzig, 1800, in-8°. M. N.

Convers.-lex. — Docum. partic.

KUKUSON est, d'après les bouddhistes siamois, le premier Bouddha de l'âge actuel du monde, qui en a déjà vu paraître quatre ; Kukuson, Konakom, Kasop, Khôdom, et qui en attend un cinquième, Phra Metraï, sous lequel signera l'âge d'or du bouddhisme. F.-X. T.

Traiphum, Les trois Mondes (en siamois).

KULENCAMP (*Luder*), philologue allemand, né à Brême, le 8 décembre 1724, mort le 21 août 1794. Il étudia la théologie et les belles-lettres, se distingua comme prédicateur, et devint en 1755 professeur à la faculté de philosophie à Göttingue. On a de lui : *De Nischroch Assyriorum idolo ;* Brême, 1747, in-4° ; — *Specimen observationum et emendationum in Etymologicum Magnum, maximam partem deperditarum ex codice Gudiano ;* Gœttingue, 1765, in-4°. E. G.

Rötger, *Necrolog* (année 1794). — Pütter, *Historia Academiæ Gottingensis*, t. I, p. 182, et t. II, p. 164. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KULIEN, roi de Cochinchine en 263, mort vers 280 de J.-C. Sous le règne de l'empereur Kouang-wou-ti, de la dynastie des Han orientaux, la Cochinchine, un instant soustraite à la domination de la Chine par le courage d'une femme héroïque, avait été reconquise par l'expédition de Ma-yonan. Vers 263, pendant que la dynastie des Héou-han s'éteignait dans la personne de Han-héou-tchu, il se fit en Cochinchine une nouvelle révolution. Un seigneur cochinchinois, nommé Kulien, entreprit de délivrer sa patrie de toute domination étrangère. Il fit mourir le gouverneur chinois, et par ce coup hardi il échauffa tellement les esprits, qu'il se trouva en un moment maître de tout le pays. Kulien prit le nom de roi de Liny. Il mourut paisible possesseur du trône qu'il avait usurpé. Fan-Hiong, un de ses descendants par les femmes, lui succéda vers 280. F.-X. T.

Abel-Remusat, *Mélanges Asiatiques*, t. I. — *Lettres édifiantes*, t. XVI.

KULITCHI prit, en 1404, le titre de khan des Tartares, au détriment des princes de la famille de Yen. Il reçut de l'empereur chinois Tching-tsou ou Yong-lo un sceau et des lettres patentes qui lui confirmaient le titre qu'il avait usurpé. L'officier chargé de la commission apportait en même temps dix pièces de brocard d'or, dont quatre pour Kulitchi et les six autres pour les princes Yen Marhapa, Yesuntaï et Haloutaï, avec lesquels Yong-lo voulait ménager des liaisons. Cette démarche, au lieu d'unir les Tartares, acheva de les diviser. Les trois princes Yen ne voulant plus obéir à un prince qui n'était pas de leur famille détrônèrent Kulitchi, et envoyèrent leur soumission à l'empereur. F.-X. T.

Mailla, *Hist. générale de la Chine*, tom. X. — Gaubil, *Histoire de la Dynastie des Mongols.*

KULKZYNSKI (*Ignace*), religieux russe, né à Vladimir (Volhynie), en 1707, mort à Grodno, en 1747. Il entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Basile, séjourna plusieurs années à Rome en qualité de procureur général des Basiliens unis et de recteur de Saint-Serge et de Saint-Bacchus, et mourut abbé de Grodno. Il s'est acquis une grande réputation par un livre, aujourd'hui presque introuvable, dédié à Clément XII et intitulé : *Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ ;* Romæ, 1733, in-8°. Les exemplaires complets contiennent un *Appendix* de 143 pages imprimé à Rome, en 1734, et 54 gravures des principaux saints de l'Église russe. Ce moine a aussi publié : *Il diaspro prodigioso di tre colori, ovvero narrazione istorica di tre immagini miracolose della Beata Vergine Maria*, Roma, 1732, in-12, orné de trois excellentes gravures et contenant la vie du bienheureux Josaphat. Il a laissé, en outre, en manuscrit : *De Vitis Sanctorum divi Basilii magni ;* 2 vol. in-folio, dont la publication ne manquerait pas d'intérêt. A. G.

Documents particuliers.

* **KULLACK** (*Théodore*), musicien allemand, né le 12 septembre 1818, à Krotoczyn (grand-duché de Posen). Protégé par le prince Antoine de Radziwill, il étudia la musique sous la direction des savants professeurs Agthe, Taubert et Dehn. Il débuta de fort bonne heure comme pianiste, et attira sur lui l'attention du roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse, qui l'envoya à ses frais auprès de Charles Czerny de Vienne. En 1843, après avoir joué avec succès dans les principales villes de l'Allemagne, M. Kullack fut rappelé à Berlin, et obtint en 1846 le titre et la place de pianiste du roi de Prusse. Dans cette position, il contribua à établir la Société Philharmonique de Berlin (*Tonkuenstlerverein*), et fonda en 1850, avec Marx et Stern, le *Conservatoire* de Prusse. Depuis 1855 M. Kullack dirige la *Nouvelle Académie de Musique* de Berlin, qui compte parmi ses professeurs les premiers virtuoses et musiciens de l'Allemagne. M. Kullack, un des pianistes les plus aimés du public, est un compositeur fertile. Plus de cent de ses *Œuvres* ont paru à Berlin et à Leipzig. On cite surtout de lui un *Trio*, un *Concert* pour piano avec accompagnement d'orchestre, l'*École du Pianiste*, des transpositions d'*Airs nationaux allemands, espagnols, russes et hongrois*, plusieurs *Sonates* et des morceaux de piano, intitulés : *La Gazette, Perles d'Écume, Scheherazade, Psyché, Les Arpèges*, etc. R. L.

Documents partic.

KULLEEL, khan des Mongols en 1046 de J.-C., mort vers 1412. Il était petit-fils de Tamerlan, et avait commandé l'aile gauche de l'armée tartare à la bataille d'Ancyre, où Bajazet, prince des Turcomans, fut battu et fait prisonnier en 1401. Tamerlan, avant de mourir, avait désigné pour son successeur son autre petit-fils Pir Mohammed, qui se trouvait alors à Candahar. Kulleel, qui était présent à l'armée, obtint l'appui de plusieurs chefs puissants, et s'empara de Samarcande, capitale de l'empire. Mohammed fut vaincu et peu de temps après mis à mort par la trahison de son propre ministre. Doué de qualités précieuses, Kulleel aurait peut-être conservé le pouvoir qu'il avait usurpé, si sa passion pour Schadi-Moulk ne l'avait détourné des soins du gouvernement. Cette femme attrayante, qui avait d'abord vécu avec un chef tartare, prit sur le prince mongol un tel empire que toute considération était subordonnée au moindre de ses désirs. Les immenses trésors que Tamerlan avait amassés par la conquête de près de la moitié du monde étaient dispersés au gré des caprices d'une courtisane. A la suite d'une conspiration, Kulleel fut envoyé, en 1408, au pays de Kashgard. Là, abandonné de ses troupes, mais conservant son amour, au lieu de travailler à recouvrer sa liberté et son royaume, il employait tout son temps à faire des élégies sur le sort de l'infortunée Schadi-Moulk, qui avait été exposée dans les rues de Samarcande aux plus cruelles indignités. Sultan Schah Rokh, oncle de Kulleel, apprenant la révolution qui avait détrôné son neveu (1), partit du Khorassan pour Samarcande. Son autorité fut reconnue non-seulement dans cette ville, mais dans toute la Transoxiane. Kulleel ne pouvant vivre loin de son amante, implora la clémence de Schah-Rokh, qui la lui rendit. Il obtint en outre le gouvernement du Khorassan, où il mourut quelques années après. Schadi-Moulk, ne voulant pas lui survivre, se perça le cœur d'un poignard, et les deux amants furent confiés au même tombeau dans la ville de Rhéi. F.-X. TESSIER.

De Guignes, *Histoire des Huns*, t. III. — Malcolm, *Histoire de Perse*. tom. 1. — *Aneedotes orient.*, t. I. —

(1) Quelques historiens disent que Kulleel fut détrôné par Schah-Rokh lui-même.

KULM (*Jean-Adam*), anatomiste et physiologiste allemand, né à Breslau, le 18 mars 1689, mort à Dantzig, le 29 mai 1745. Il étudia la médecine à Halle, Strasbourg et Bâle, visita ensuite la Hollande, et obtint en 1725 une place de professeur à Dantzig. Son principal ouvrage : *Anatomische Tabellen* (Tableaux anatomiques), Dantzig, 1725, in-8°, accompagné de 28 planches, copiées pour la plupart de Verheyen, a été traduit en français par Massuet, Amsterdam, 1734, in-8°, et a été très-souvent réimprimé : Leipzig, 1731 et 1741, in-8°; à Augsbourg, 1740 et 1745, in-8°; à Nuremberg, 1740, in-8°; Amsterdam, 1743, in-8°; Rome, 1748, in-8° Utrecht, 1755, in-8°.

On a en outre de Kulm : *Descriptio anatomico physiologica fœtus monstrosi*; Dantzig, 1724 in-4°; — *De Auditu*; ibid., 1724, in-4°; — *D Circulatione sanguinis*; ibid., 1724, in-4°; — *De Olfactu*; ibid., 1728, in-4°; — *De Gest et Loquela*; ibid., 1728, in-4°; — *De Visu* ibid., 1728, in-4°; — *De Tactu*; ibid., 1729 in-4°; — *De Generatione Animalium*; ibid 1729, in-4°; etc., etc. Dr L.

Biographie Medicale.

KULMANN (*Élisabeth*), femme poëte russe née en 1808, à Saint-Pétersbourg, où elle mourut le 1er décembre 1825. Fille d'un employé allemand, elle manifesta dès l'âge le plus tendre de dispositions extraordinaires, qui furent cultivées par un ami de la famille, le docteur Grosshein rich; en quelques années elle parla couramment la plupart des langues modernes, apprit le latin et le grec afin de lire Horace et Pindare, qui devinrent ses poëtes favoris, et traduisit en allemand, pour s'essayer, des fragments de Millevoye, les fables d'Yriarte et les odes portugaises de Manoël. Elle fit également passer dans cette langue, ainsi qu'en russe et en italien, un choix des *Odes* d'Anacréon qui fut envoyé à l'impératrice mère. Ensuite elle composa une série d'hymnes inspirés, du génie de l'ancienne Grèce, imitant les poésies lyriques de Lomonosof, de Derjavine et d'autres auteurs russes, et traduisit quatre tragédies d'Osarow et autant d'Alfieri. Cette jeune fille, douée de talents si remarquables, mourut misérablement, des suites d'une phthisie pulmonaire, à l'âge de dix-sept ans à peine. Ses puissants protecteurs, qui lui firent élever un sarcophage imité de l'antique, la laissèrent durant sa vie dans un état voisin de l'indigence. Les productions russes d'Élisabeth Kulmann ont été publiées par les soins de l'Académie impériale sous le titre : *Opity Pietitscheskije* (Essais poétiques); Saint-Pétersbourg, 1833, 3 vol. in-8°. F.

Blætter für liter. Unterhaltung, 1836, n° 291-292.

KULPIS (*Jean-Georges* DE), jurisconsulte allemand, mort en 1698. Il professa le droit à Giessen, puis à Strasbourg, et fut délégué par le duc de Wittemberg pour assister au congrès de Ryswick (1697). On a de lui un *Commentaire* estimé sur *Grotius*, sous le titre de *Collegium Grotianum*. F. X. T.

Jugler, *Beiträge zur juristischen Biographie*. t. I.

KUNENG, célèbre capitaine chinois, mort en 1401, soutint les droits de Kien-ou-enti, deuxième empereur de la dynastie des Ming (XXIe) contre les prétentions de son oncle, le prince de Yen. Il se distingua avec son fils au siége de Péping, dont il se serait peut-être emparé, si le général en chef Li-king-long, craignant quelque surprise, ne lui eût donné l'ordre de se retirer (1400). Sous les ordres de Tang-ngan, commandant de l'avant-garde de Li-king-long, il força le prince de Yen à renoncer au siége de Taïlon

Mais le lendemain la bataille recommence. Kuneng et son fils font des prodiges de valeur, battent trois corps d'armée et s'élancent à la poursuite des fuyards. Ce mouvement cause leur perte. Leurs troupes sans ordre de bataille sont surprises par un détachement ennemi qui n'a pas encore donné. Kuneng et son fils périssent dans la mêlée (1401). Leur mort acheva le triomphe du prince de Yen et la ruine de l'empereur Kien-ou-enti. F.-X. T.

Li-tai-ti wang mien piao (Chronologie des Empereurs de la Chine). — Mailla, *Histoire Générale de la Chine*, t. X, XII.

KUMAS. *Voy.* Koumas.

KUMMER (*Charles-Guillaume*), naturaliste et géographe allemand, né vers 1780, mort vers 1840. Son père était un médecin distingué. Il étudia d'abord la botanique. En 1808 il inventa de nouveaux procédés pour sécher et préparer les plantes de manière à leur conserver la forme et l'éclat qu'elles ont à l'état de vie. La même année il exposa au musée de Dresde un bouquet de fleurs préparées par sa méthode, et qui fit l'admiration des amateurs. Loin de faire un secret de son procédé il publia en 1809, en allemand, une brochure ayant pour titre : *Méthode pour conserver la Forme et la Couleur des Herbes et des Fleurs au moyen d'un vernis, suivie d'un supplément sur l'emploi des fleurs vernies à une nouvelle sorte de pot-pourri.* Plus tard il forma des paysages en mosaïque, composés seulement de parcelles de végétaux, ouvrages remarquables par la délicatesse de l'exécution et la fidèle imitation de la nature. Pendant la guerre de l'indépendance de l'Allemagne, Kummer servit comme volontaire, d'abord dans un corps de sapeurs saxons, puis dans l'infanterie prussienne. Après la paix il alla habiter Berlin, où il se livra exclusivement à l'étude de la géographie. Pour donner une idée nette des accidents de terrain que l'on trouve sur la terre, il exécuta des cartes en relief qui surpassaient tout ce qui avait été fait jusque alors dans ce genre, tant par leur exactitude que par leur solidité et leur légèreté. Kummer publia lui-même un commentaire en langue allemande sur ces reliefs, qui est intitulé : *Description des Globes et des Cartes en relief pour l'étude de l'hydrographie et de l'orographie, avec d'autres effets de même espèce;* Berlin, 1822. On cite parmi les reliefs de Kummer des globes terrestres de diverses dimensions, une carte de l'Allemagne, une carte du mont Blanc, une carte de l'île de Rügen, etc. J. V.

Convers-Lex. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. des Contemp.*

KUMMER (*Georges-Adolphe*), naturaliste allemand, frère du précédent, né le 3 janvier 1786, à Ortrand (duché de Saxe), mort de la fièvre jaune à Rapuka, près de Kakonda (Afrique), en 1817. Dès son enfance il manifesta du goût pour l'étude de la nature. En 1802 il fut envoyé au collége de Grimma. Tout en apprenant les mathématiques sous Tœpfer, il apprivoisait des souris, remplissait sa chambre d'araignées, de vers à soie, et formait des collections d'insectes. Sans avoir appris le dessin, il reproduisait avec une grande exactitude au crayon et à la plume des objets d'histoire naturelle. La mort de son père, arrivée en 1806, le fit tomber dans un état de gêne; il se rendit à Leipzig, y apprit la médecine, et obtint une place de précepteur pour Paris. Il compléta ses études dans cette capitale, et se fortifia dans l'art du dessin et de la gravure. Dès qu'il fut libre, l'idée qu'il avait eu autrefois de faire un voyage dans l'intérieur de l'Afrique revint à son esprit. Il essaya d'abord d'endurcir son corps aux fatigues, et l'on raconte qu'il coucha plusieurs fois l'hiver sur le pavé des rues très-légèrement vêtu, qu'il faisait dans les plus fortes chaleurs de l'été de longues marches à pied lourdement couvert, et qu'il passa plusieurs mois ne se nourrissant que de racines crues et d'eau. Après la Restauration, il obtint d'être attaché, en qualité d'ingénieur géographe et de naturaliste, à l'expédition que la France envoya pour reprendre possession de ses établissements du Sénégal. Il se trouvait donc au malheureux naufrage de la frégate *La Méduse* près du cap d'Arguin, et il y perdit tous ses instruments, ses dessins et ses manuscrits. Il gagna avec beaucoup de peine la seule chaloupe qui eût échappé au désastre, et où se trouvait Schmalz, nommé gouverneur du Sénégal, et quelques hommes de l'équipage. Cette petite embarcation manqua bientôt d'eau. Kummer se fit descendre à terre, et après avoir erré plusieurs jours, languissant de faim et de soif, il tomba entre les mains des Maures Trazas. Connaissant un peu leur langue, il parvint à se faire comprendre d'eux, de sorte qu'ils se bornèrent à le faire prisonnier et à le dépouiller de ses habits. Il leur fit adroitement espérer une forte rançon s'ils voulaient le conduire aux bouches du Sénégal. Les Trazas y consentirent, et le traitèrent avec humanité pendant le voyage. Lorsqu'ils furent arrivés à destination, Kummer écrivit à Schmalz, qui le racheta sur-le-champ. A la même époque il arriva au Sénégal une expédition scientifique anglaise, sous la direction du major Peddie, qui avait mission de se rendre par terre à la côte orientale de l'Afrique. Kummer, ravi de trouver une occasion de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, partit avec cette expédition, qui n'eut pas de succès. Tous les voyageurs qui la composaient succombèrent l'un après l'autre aux pernicieuses influences du climat africain. J. V.

Convers-Lex. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. des Contemporains.*

KUN (*Pierre* van der). *Voy.* Cunæus.

KUNG-MING, tacticien chinois, vivait vers l'an 200 de J.-C., sous le règne de l'empereur Hiao-Hien-ti, de la dynastie des Han orientaux. Plusieurs monuments attestent que les propriétés

de la poudre à canon et l'emploi des bouches à feu étaient déjà connus des Chinois 400 ans avant l'ère chrétienne. Il est rapporté qu'ils se servaient du *ho-yao* (feu dévorant), du *ho-toung* (boîte à feu), du *ho-tûng* (tube à feu), et du *tien-ho-kieou* (globe contenant le feu du ciel). Les Chinois firent également usage du feu grégeois plus de mille ans avant les Grecs; mais ils l'abandonnèrent ensuite, parce que, disent les écrivains de cette nation, « il nuit à ceux qui l'emploient autant qu'à ceux contre lesquels il est employé ». Mais Kung-ming est presque le seul de l'antiquité qui ait employé avec succès les armes à feu. Doué d'un génie supérieur, il appliqua toutes ses facultés à la science stratégique. On lui attribue l'invention de plusieurs campements et ordres de bataille qui font encore aujourd'hui l'admiration de ses compatriotes. Ils furent plus tard perfectionnés par un illustre guerrier, Lyts ing, qui florissait *sous le Taï-tsong des Tang*, vers 627. Les deux armes meurtrières dont les Chinois doivent encore à Kung-ming sinon l'invention, du moins le perfectionnement, sont le *tylei* (tonnerre de la terre) et le *foung-ko* (ruche d'abeilles). On peut voir la description et la figure de ces armes dans le *Supplément à l'art militaire des Chinois* (*Mém.*, t. VIII).

F.-X. T.

Tchu-hi, *Thoung Kian-kang-mou.* — Amiot, *Mémoires sur les Chinois*, t. VII. et VIII.

KUNCKEL (*Jean*), célèbre chimiste allemand, né à Rendsbourg, en 1630, mort à Stockholm, en 1702. Son père, alchimiste du duc de Holstein, l'initia de bonne heure aux secrets des sciences naturelles. En 1654 Kunckel devint pharmacien et chimiste des ducs de Lauenbourg; plus tard il passa en cette même qualité au service de l'électeur de Saxe. Mais ayant eu à souffrir beaucoup de désagréments de la part de ses ennemis nombreux, qui l'accusaient d'avoir trouvé le secret de la pierre philosophale et de ne pas vouloir le communiquer, il résigna son emploi, et se retira d'abord à Annaberg et ensuite à Wittemberg, où il fit pendant quelque temps des cours de chimie. En 1679 il fut appelé à Berlin par l'électeur Frédéric-Guillaume, pour diriger le laboratoire de ce prince et les fabriques de verre de Berlin. Après la mort de l'électeur, il vécut pendant quelque temps dans une terre qu'il avait achetée dans la Marche; en dernier lieu il alla s'établir à Stockholm, où il fut appelé en 1693 comme conseiller des mines par Charles XI, qui lui conféra plus tard des titres de noblesse, sous le nom de baron de Lœwenstern. Plusieurs découvertes importantes en chimie sont dues au zèle de Kunckel. Ainsi il trouva, sans connaître les expériences de Boyle sur le phosphore, le moyen d'établir cette substance dans son état naturel. Il enseigna aussi le procédé de faire du verre rouge. Tout en ne niant pas la possibilité de découvrir la pierre philosophale, il combattit constamment le charlatanisme des alchimistes de son temps. Ses railleries mordantes au suj de leur *alkahest* jetèrent beaucoup de discréd sur les jongleries des adeptes. Il attaqua aussi l opinions qui dominaient alors à propos de la con position des corps, et il rectifia les idées erroné de ses contemporains sur plusieurs poin importants, tels que l'absence du soufre da les métaux et la présence de ce corps dans cinabre et dans l'antimoine. Ces travaux l'ont pas empêché de prêter son appui à plusieu opinions inexactes. On a de lui : *Nützliche Observationes von den fixen und flüchtigen Sa zen, auro et argento potabili, spiritu mun* (Observations utiles sur les sels fixes et volatil Hambourg, 1676, in-8°; traduit en latin p Ramsai, Londres et Rotterdam, 1678, in-12; *Chymische Anmerkungen de principiis ch micis, salibus acidis, alcalibus* (Remarqu chimiques sur les principes chimiques); Wi temberg, 1677, in-8°; traduit en latin par Ran sai, Londres, 1678, in-8°; et en anglai Londres, 1705; — *Œffentliche Zuschrift v dem phosphoro mirabili* (Lettre publique s le Phosphore); Leipzig, 1678, in-8°; — *Epi tola contra spiritum vini sine acido;* Berli 1681, in-12; — *Probierstein de acido et ur noso sale calido et frigido;* Berlin, 1685, in-8 — *Ars vitraria experimentalis;* Fran fort et Leipzig, 1689, in-4°; Nuremberg, 174 1756 et 1785, in-4°; traduit en français p le baron d'Holbach, dans son ouvrage *L'art de la Verrerie de Neri*, *Merret Kunckel;* Paris, 1752, in-4°. Plusieurs ces écrits sont réunis en un volume publié 1721, qui porte pour titre : *V curiose ch mische Tractatlein;* Francfort, in-8°. Le pri cipal ouvrage de Kunckel ne fut publié qu' près sa mort; il est intitulé : *Laboratoriu chymicum, worinnen von den wahren princ piis in der Natur, der Erzeugung, den E genschaften und der Scheidung der Veget bilien, Mineralien und Metalle gehande wird* (Laboratoire de Chimie, dans lequel il traité des vrais principes naturels, de la génér tion, des propriétés et de l'analyse des végétau des minéraux et des métaux); Hambourg Leipzig, 1716, in-8°; la quatrième édition par à Berlin, 1767, in-8°. E. G.

Möller, *Cimbria Litterata*, t. I, p. 319. — Beckman *Beyträge zur Geschichte der Erfindungen*, t. I. — Heef *Histoire de la Chimie*, t. I.

KUNADUS (*André*), théologien luthérien, à Dœblen en Misnie, l'an 1602, mort en 1662. professa la théologie à Wittemberg, et fut m nistre général à Grimma. On a de lui les o vrages suivants : une *Explication de l'Épît aux Galates;* — un *Abrégé des lieux commu de théologie;* — des *Dissertations* sur la tent tion au désert, sur la confession de saint Pier et sur les morts qui ressuscitèrent au temps de passion de Jésus-Christ. F.-X. T.

Pipping, *Mém. theolog.*

KUNDMANN (*Jean-Chrétien*), numismate

naturaliste allemand, né à Breslau, en 1684, mort le 12 mai 1751. Il étudia la médecine à Halle, parcourut l'Allemagne et la Hollande, et alla exercer la médecine dans sa ville natale. On a de lui : *Promptuarium rerum naturalium et artificialium Wratisliavense;* Breslau, 1726, in-4°; — *Nummi Jubilæi;* Breslau, 1734, in-4°; — *Seltenheiten der Natur und Kunst des Kundmannschen Naturalienkabinets* (Raretés de la nature et de l'art conservées dans le cabinet de Kundmann); Breslau, 1734, in-fol.; — *Silesia in Nummis;* Breslau 1738, in-4°; — *Wonderbare Thaler und Münzen* (Monnaies et thaler singuliers); Breslau, 1734-1737, 2 parties in-4°; — *Nummi academici hoher und niederer Schulen Deutschlands* (Médailles des écoles supérieures et inférieures de l'Allemagne); Breslau, 1741, in-4°; — *Heimsuchung Gottes in Zorn und Gnaden über Schlesien in Münzen* (Médailles qui se rapportent aux afflictions et aux bénédictions versées par la Providence sur la Silésie); Liegnitz, 1742, in-8°. — Kundmann a aussi inséré de nombreux articles dans les *Acta Academiæ Naturæ Curiosorum;* il a publié en collaboration avec Kanold et Brunschwig les *Breslauische Sammlungen der Natur und Kunst;* Breslau, 1718-1728, 42 livraisons. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Meusel, *Lexikon.* — *Acta Academiæ Naturæ Curiosorum*, t. X.

KUNRATH ou **KHUENRATH** (*Henri*), chimiste allemand, né vers 1560, à Leipzig, mort à Dresde, le 9 septembre 1605. Il étudia la médecine à Bâle, et exerça cet art ensuite à Hambourg et à Dresde. Superstitieux comme la plupart des chimistes de son temps, il se vantait de posséder le secret de la pierre philosophale. Ses écrits sont obscurs, mais curieux au point de vue de l'histoire de la chimie. Voici les principaux : *Zebelis, regis et sapientis Arabum vetusissimi, de interpretatione quorumdam occidentium, tum internorum quam externorum, sive eventuum inopinatorum, secundum unæ motum per duodecim zodiaci cœlestis signa, observationes accuratissimæ;* Prague, 1592, in-4°; — *Amphitheatrum sapientiæ æternæ solius veræ christiano-Kabbalisticum, divino-magicum nec non physico-chymicum, cum figuris æneis;* Hanovre, 1609, in-folio; Prague, 1596; Leipzig, 1608; Hambourg, 1611; — *Quæstiones tres perutiles et necessariæ tum ad curationem tum ad præcautionem calculi, podagræ, gonagræ et chiragræ;* Leipzig, 1607, in-8°; ibid., 1611, in-4°; — *Confession vom Hylealischen, das ist pri-materialischen, catholischen, oder allgemein natuerlich Chaos der Alchymie* (Du Chaos hyléalique, c'est-à-dire du Chaos catholique ou universellement naturel de l'alchimie); Strasbourg, 1699, in-12; — *Philosophische Erklaerung von dem Blut-und Flammen-Feuer der uralten Weisen* (Explication philosophique du feu ardent et du feu flamboyant des premiers sages); Strasbourg, 1608, in-8°; traduction latine, Leipzig, 1783; — — *Symbolum physico-chymicum de Chao Physico-Chymicorum Catholico, naturali, triuno, mirabili atque mirifico, secretissimo: lapidis philosophorum universalis et magni subjecto genuino ac proprio materiave debita et unica, ignorantia et invidia calumniæ parentes;* (1609); — *Magnesia catholica philosoph.;* Francfort, 1599. Dr L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — *Biographie Médicale.*

KUNST (Ier) (*Cornille*), peintre hollandais, né à Leyde, en 1493, mort dans la même ville, en 1544. Il était fils du premier lit de la femme de Cornille Enghelbrechtsen, et devint l'un des meilleurs élèves de son beau-père. Enghelbrechtsen, le premier dans sa patrie, venait de peindre à l'huile. Il apprit à Kunst ce genre nouveau, et le disciple ne tarda pas à faire honneur au maître. Kunst est considéré comme un des meilleurs peintres de son temps : il a fait un grand nombre de bons tableaux; beaucoup d'entre eux ont été détruits ou enlevés durant les guerres qui désolèrent les Pays-Bas; parmi ceux qui existent encore on distingue à Leyde dans diverses galeries : *Jésus portant sa croix;* les figures en sont pleines d'expression; c'est une des plus belles compositions de l'artiste; — une *Descente de croix,* morceau chaud de couleur et bien peint; — *Le Portrait du peintre* assis dans son jardin avec ses deux femmes (devenu veuf, il se maria avec une amie de sa femme) : dans le fond on voit la ville de Leyde et un paysage plein de naturel. A. DE L.

Carl van Mander, *Vie des Peintres holl.* — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 24, 52.

KUNST (II) (*Cornille*) dit *le Cuisinier*, peintre hollandais, frère du précédent, né à Leyde, mort en Angleterre. Il était élève de son beau-père Enghelbrechtsen, et hérita de son talent. Il fut surnommé *le Cuisinier* parce qu'étant chargé d'une nombreuse famille et trouvant peu d'amateurs pour ses tableaux durant la guerre, il se fit cuisinier. Plus tard il reprit le pinceau, et passa à la cour de Henri VIII, roi d'Angleterre, où il fut fort bien accueilli. Il ne revint jamais dans sa patrie. Ses ouvrages sont estimés surtout en Angleterre. A Leyde, on cite parmi les meilleurs : *La Femme adultère* et plusieurs morceaux *en détrempe* et à l'huile, bien composés et d'un bon coloris. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 25.

KUNTH (*Charles-Sigismond*), botaniste allemand, né à Leipzig, le 18 juin 1788, mort le 22 mars 1850. Il montra de bonne heure un goût prononcé pour les sciences naturelles; mais à cause de son peu de fortune il fut empêché de s'y livrer, et dut accepter, en 1806, un emploi dans les bureaux de la compagnie maritime à Berlin. C'est là qu'il fit la connaissance d'Alexandre de Humboldt, qui lui fournit les moyens de suivre les cours de l'université de Berlin, et qui, lui ayant ensuite confié le soin de classer les

plantes qu'il avait recueillies dans son voyage en Amérique, l'emmena en 1813 à Paris, où Kunth resta jusqu'en 1819. De retour à Berlin en cette année, Kunth y fut nommé professeur de botanique à l'université, et vice-directeur du jardin botanique; en 1829 il devint membre de l'Académie de cette ville. On a de lui : *Flora Berolinensis;* Berlin, 1813 et 1838; 2 vol. in-8° ; — *Nova Genera et species Plantarum quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem Orbis Novi collegerunt Bonpland et Humboldt;* Paris, 1815-1825, 7 vol. in-fol., avec plus de 700 planches ; — *Les Mimosées et autres plantes légumineuses du Nouveau Continent;* Paris, 1819, in-fol.; — *Les Graminées de l'Amérique du Sud;* Paris, 1825-1833, 2 vol.; — *Synopsis Plantarum quas in itinere ad plagam æquinoctialem Orbis Novi collegerunt Humboldt et Bonpland*: Paris, 1822, 4 vol. in-8°; les quatre ouvrages précités forment les sections III et IV du *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique* de Humboldt et Bonpland; — *Handbuch der Botanik* (Manuel de Botanique); Berlin, 1831, in-8° ; — *Enumeratio Plantarum omnium hucusque cognitarum, secundum familias naturales disposita, adjectis characteribus, differentiis et synonymis;* Stuttgard, 1833-1850, 5 vol. in-8° ; — *Anleitung zur Kenntniss der in die Pharmacopœa Borussica aufgenommenen Geswächse* (Instructions pour faire connaître les plantes reçues dans la *Pharmacopée Prussienne*); Berlin, 1834 ; — *Lehrbuch der Botanik* (La Science de la Botanique); Berlin, 1847 : il n'a paru que ce premier volume; — Kunth a aussi continué les travaux de Bonpland sur les *Mélastomées* et sur les *Plantes équinoxiales.* E. G.

Conversations-Lexikon.

KUNTZ (*Charles*), peintre d'animaux et de paysages, et graveur allemand, né à Mannheim, le 28 juillet 1770, mort le 8 septembre 1830. Après avoir appris le dessin et la peinture sous la direction de Cynaglio et de Riegger, il partit en 1790 pour la Suisse, où il séjourna plusieurs années, et visita ensuite la Lombardie. De retour en Allemagne, il se fixa à Carlsruhe, fut nommé en 1805 peintre de la cour du grand-duc, et en 1825 directeur de la galerie des tableaux. On remarque dans ses toiles une étude approfondie de la nature et un brillant coloris; souvent il approche de très-près Paul Potter, son modèle. Ses gravures à l'*aqua-tinta* sont aussi très-estimées, surtout les suivantes : *La Vache qui pisse*, d'après Paul Potter; — *Paysage*, d'après van der Velde;— *Le Repas champêtre*, d'apres Roos ; — *Le Troupeau au repos*, d'après un de ses propres tableaux ; — *Agar renvoyée par Abraham* et *Agar dans le désert*, d'après Claude Lorrain ; — *Vue du Château de Heidelberg ;* — six *Vues du canton des Grisons ;* — *La Chute du Rhin à Schaffhouse ;* — plusieurs *Vues du grand-duché de Bade.*

Son fils *Rodolphe*, né en 1797, s'est fait re marquer comme peintre de chevaux. Il est aus habile lithographe et a fait paraître : *Abbildun gen sämmtlicher Pferderacen* (Figures de tout les Races de Chevaux) ; Carlsruhe, 1827-183 4 livraisons in-fol., avec un texte descriptif dû d'Alton, professeur à Rome ; — *Abbildunge königlich- würtenbergischer Gestütspferd von orientalischen Racen* (Représentation d Chevaux de race orientale des haras du roi Wurtemberg); Stuttgard, 1823, 3 livraisons in-fo

Louis Kuntz, autre fils de Charles, né 1811, a publié sous le titre de *Thierstudi nach der Natur gemalt von Karl Kunt* Carlsruhe, 1837, in-4°, une série de lithographi représentant les principales œuvres de son pèr E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KUNZEN (*Frédéric-Louis-Émile*), comp siteur danois, né le 24 septembre 1761, à L beck, mort le 28 janvier 1817, à Copenhag Il reçut son éducation musicale de son pèr organiste à Lubeck, et vint en 1784 en Da mark, où il fit partie de la chapelle royale. Ap avoir parcouru les principales villes de l'Al magne, il fut directeur de musique au théâtre Francfort (1791), puis à celui de Prague (179 l'année suivante il fut appelé à Copenhag en qualité de maître de chapelle, et reçut en 18 l'ordre du Danebrog. On a de lui : *Danske l ser og Sange* (Chants et Chansons danois Copenhague, 1785; — *Musikalst Nytaa gave* (Étrennes Musicales); ibid., 1800; *Volksmelodien* (Chants Populaires); ibi 1816 in-4°. Il a écrit la musique de plusie opéras : *Holger Danske* (Oger le Danoi 1790; — *Les Vendangeurs;* 1793; — *He meligheden* (Le Secret); 1796; — *Fester Valhalla* (Les Fêtes du Valhalla); 1797; *Eric Eiegod* (Éric le Débonnaire); 1798; *Naturens Rost* (La Voix de la Nature); 17 — *Ossians Harpe* (La Harpe d'Ossian); 18 — *Hiemkonst* (Le Retour); 1802; — *Hus terne* (Les Hussites); 1805; — *Kjerligh paa Landet* (L'Amour à terre); 1810, etc.

Hæst's Sændagblad, 1817. — Erslew, *Forfatt.-Lex*

KUPETZKI (*Jean*), peintre hongrois, né 1666 ou 1667 à Pœsing, près Presbourg, m en 1740, à Nuremberg. Son père, dont la fam était originaire de Bohême, était un pauvre serand ; destiné à exercer le même métier, l fant, qui éprouvait un vif penchant pour beaux-arts, s'enfuit à quinze ans de la mai paternelle, gagna la Suisse en mendiant sa en chemin, et eut le bonheur d'inspirer de l mitié à un peintre de Lucerne, nommé Kla qui lui enseigna les éléments de son art. Il tarda pas à surpasser son maître; lorsqu'il n' plus rien à apprendre de lui, il s'achemina v l'Italie, et s'arrêta à Rome, où après avoir essu bien des vicissitudes, il trouva aide et encou gement chez un artiste suisse de quelque ren

J.-C. Fuessli, auquel il voua la plus tendre amitié. Ce dernier, appréciateur du vrai mérite, l'introduisit, aussitôt auprès des principaux peintres et amateurs de Rome, dont le plus généreux pour lui fut Alexandre Sobieski. Après une résidence de vingt-deux ans en Italie, Kupetzki, désormais en possession de l'aisance et de la renommée, fut invité par le prince Adam de Lichtenstein à se rendre à Vienne; il y rencontra de chaleureux admirateurs dans les empereurs Joseph Ier et Charles VI, ainsi que dans le prince Eugène. En 1716 Pierre le Grand le fit venir à Carlsbad, et lui exprima le désir de l'emmener à Pétersbourg et de l'attacher à son service. L'artiste, moins jaloux d'honneurs que d'indépendance, et à qui répugnait le poids de la domesticité royale, eut le courage de décliner l'offre; malgré ce refus, Pierre se montra bon prince et lui fit plusieurs commandes. A quelque temps de là, Kupetzki, qui appartenait à la secte des Frères moraves, obtint de l'empereur d'Autriche, pour lui et ses coreligionnaires, la permission de pratiquer librement leur culte. Cette liberté pourtant faillit le jeter dans de graves embarras : accusé, par quelques-uns de ses rivaux, de professer une hérésie malfaisante, il craignit les poursuites de l'inquisition, quitta secrètement Vienne, et alla s'établir à Nuremberg, où il mourut, en 1740, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Kupetzki peignait l'histoire et le portrait; mais c'est dans ce dernier genre qu'il a laissé la réputation du plus grand artiste de son époque. Ses tableaux ont un grand caractère ; le dessin en est ferme, la couleur harmonieuse, et l'effet bien réussi. S'il faut en croire Fuessli, qui a écrit la vie de Kupetezki, il réunit la vigueur de Rubens, la vérité et l'élégance de van Dyck et le savoir faire de Rembrandt. Presque tous ses ouvrages, et ils sont nombreux, se trouvent dans les galeries publiques et particulières de l'Allemagne et de la Russie. La plupart ont été gravés spécialement par Bernard Vogel, en demi-teinte ; réunies par les soins de Preissler, ces planches ont paru dans un intéressant recueil intitulé : *Joannis Kupetzki, incomparabilis artificis, Imagines et Picturæ, quotquot earum haberi potuerunt, antea ad quinque dodecades arte quam vocant nigra æri incisæ a Bernardo Vogelio, jam vero similiter continuatæ opera et sumptibus Valentini Danielis Preissleri chalcographi;* Nuremberg, 1745, in-fol.

Paul Louisy.

J.-C. Fuessli, *Leben G.-Ph. Rugendas und Joh. Kupetzki;* Zurich, 1758, in-4°. — Will, *Nurnb. Münzbelustig.* I, 17. — Hagedorn, *Éclaircissements historiques sur la peinture.*

KUPFERSCHMIDT en latin *Cypræus* (*Paul*), jurisconsulte et historien allemand, né à Slesvig, le 16 avril 1563, mort le 2 juin 1609. Fils du bourgmestre de Slesvig, il étudia la jurisprudence dans diverses universités des Pays-Bas, d'Angleterre et de France, et se fit recevoir docteur en droit à Orléans. Après avoir visité l'Italie et l'Espagne, il retourna dans sa ville natale, où il occupa plusieurs fonctions élevées dans la magistrature. En 1576 il y fut chargé d'enseigner la jurisprudence. On a de lui : *De Jure Connubiorum;* Francfort, 1605 et 1672; Leipzig, 1621, in-4°; — *De Origine, Nomine, priscis sedibus, lingua, moribus, gestis, migrationibus Saxonum Cimbrorum, Vilharum et Anglorum;* Copenhague, 1622 et 1632, in-4°; publié par les soins de Jérôme Kupferschmidt, fils de Paul, qui dans la première moitié du dix-septième siècle fut envoyé plusieurs fois comme ambassadeur de Suède auprès de divers princes de l'Allemagne; — *Annales Episcoporum Sleswicensium;* Cologne, 1634, in-8°; publié par Jean-Adolphe Kupferschmidt, autre fils de Paul. E. G.

Möller, *Cimbria Literata.* — Jöcher, *Allgemeines Gelehrtes-Lexikon.*

KUPRULI. *Voy.* Koproli.

**KURRER (*Jacques-Guillaume-Henri* de), technologiste allemand, né le 8 juin 1781, à Langenbrang, en Wurtemberg. Il apprit la fabrication du coton, dirigea successivement plusieurs grandes fabriques, fit des découvertes importantes au sujet du blanchissage, de l'impression et de la teinture des toiles, et se retira en 1843 à Prague pour se consacrer exclusivement à des travaux scientifiques et littéraires. On a de M. Kurrer : *Die Kunst vegetabilische,* etc., *Stoffe zu bleichen* (L'Art de blanchir des étoffes végétales et autres); Nuremberg, 1831; — *Die neuesten Erfahrungen in der Bleichkunst* (Les dernières Expériences dans l'Art de blanchir); Nuremberg, 1838; — *Geschichte der Zeugdruckerei* (Histoire de l'impression sur étoffes); Nuremberg, 1840, et 1844; — *Die Druck-und Færbekunst in ihrem ganzen Umfange* (Traité complet de l'Art de teindre et d'imprimer sur étoffes); Vienne, 1848-1850, 3 vol.; — *Ueber das Bl chen der Leinw and und der leinenen Stoffeei* (Sur l'Art de blanchir les toiles et les étoffes en toile); Brunswick, 1850. M. Kurrer rédigea en outre plusieurs journaux technologiques et industriels, tels que : *Neue Journal fuer die Indien oder Baumwollendruckerei;* Nuremberg, 1815-1817, 4 vol.; *Magazin 'fuer Druck und Færbekunst;* ibid., 1818-1820, 3 vol.; *Dingler's Polytechnisches Journal,* et collabora à quelques grands recueils scientifiques et littéraires, entre autres au *Dictionnaire Technologique* (Paris, 1827), et à l'*Encyclopédie allemande* d'Ersch et Gruber. Dr L.

Convers.-Lex.

KURSCHNER (*Conrad*), réformateur suisse, connu sous le nom de *Pellican*, né le 8 janvier 1478, à Ruffach (Alsace), mort le 5 avril 1556, à Zurich. Il commença ses études dans sa ville natale, et les continua pendant un an à l'université d'Heidelberg, où son oncle

maternel, Josse Gall, occupait une position éminente; mais celui-ci étant trop pauvre pour se charger de son éducation entière, il revint à Ruffach, et y seconda quelque temps le maître d'école dans l'enseignement de ses élèves. Dès qu'il eut atteint l'âge de quinze ans, il céda aux instances de son père, et entra au couvent des Frères mineurs (1493); l'année suivante, il prononça ses vœux. A la prière de son oncle, ses supérieurs consentirent, en 1496, à le laisser suivre les leçons de Paul Scriptor, qui professait avec un certain éclat la philosophie et les mathématiques à l'université de Tubingue; il y eut pour condisciples Thomas Wyttenbach, Paul Wolff et Jean Mantel, qui, comme lui, embrassèrent plus tard la réforme. A cette époque, le vif désir qu'il avait de lire les Écritures dans la langue originale lui fit composer, seul et à l'aide d'un volume de l'Ancien Testament, un dictionnaire et une grammaire hébraïques. Ordonné prêtre en 1501, Kurschner, qui, selon l'habitude du temps, prit un équivalent latin de son nom, *Pellicanus* (Pelletier), fut chargé, de 1502 à 1508, d'enseigner dans un couvent de son ordre, à Bâle, la théologie, la philosophie et l'astronomie; le légat du pape, Raimond, fut si charmé de son savoir qu'il lui octroya le titre de docteur. Après avoir continué ses leçons à Ruffach, où il compta parmi ses disciples le célèbre hébraïsant Sébastien Münster, il fut élu gardien du couvent de Pforzheim (1511), accompagna comme secrétaire le supérieur des Franciscains dans ses voyages (1514), et fut député deux fois par sa province au chapitre général de son ordre, qui se tint en 1516 à Rouen et en 1517 à Rome. A son retour, il remplit le poste de gardien au couvent de Ruffach, puis à celui de Bâle. Accusé de pencher vers les idées de réforme religieuse, il fut destitué (1524), et deux ans après, accepta, sur les sollicitations de Zwingle, la chaire d'hébreu et de théologie laissée vacante par Jacques Céporin (1526). Éclairé depuis longtemps par la lecture des Pères de l'Église, dans les écrits desquels il avouait n'avoir rien trouvé qui concernât la plupart des dogmes catholiques, il consentit seulement alors à quitter le froc, et se maria. Outre ses fonctions ordinaires, il donna des leçons de grec, entretint la bibliothèque de la ville et prit part à plusieurs disputes théologiques. Pellican était doux et timide à l'excès, plein d'intégrité et ennemi du mensonge; quoiqu'il fût un savant de premier ordre, il avait un grand fonds de modestie et d'humilité, et se défiait sans cesse de lui-même. « Ses travaux exégétiques, dit *La France Protestante*, sont un magnifique témoignage de la profondeur de son érudition, de l'étendue de ses connaissances, de l'excellence de sa méthode et de l'indépendance de son esprit. Au jugement de Richard Simon, ses commentaires sont plus exacts que ceux des savants de son temps; ils sont aussi plus courts, plus concis et bien moins féconds en digressions dogmatiques ou polémiques. Mais ce qui l'élève au-dessus de tous les commentateurs contemporains, c'est qu'un siècle avant Cappel non-seulement il exprima à peu près les mêmes idées que lui sur l'origine des *points-voyelles*, ma qu'il eut le courage d'avouer que des altérations peuvent s'être introduites dans le texte saint, « les scribes juifs n'ayant pas été plus infaillibles que les copistes de la Grèce ou de Rome.

Les principaux ouvrages de Pellican sont *De Modo legendi et intelligendi hebræa;* Bâle, 1503, in-4°; réimprimé avec un lexique, Strasbourg, 1504; — *Summa der Katholische Religion;* Bâle, 1504; — *Psalterium hebraicum;* ibid., 1516, 1524; — *Psalterium Davidis ad hebraicam veritatem interpretatum cum scholiis brevissimis;* Trèves, 1532, in-8°; l'édition de Strasbourg, 1527, in-8°, a été imprimée à l'insu de l'auteur; — *Commentarii Bibliorum et illa brevia quidem et catholica eruditissimi simul et piissimi viri Chonrad Pellicani Rubeaquensis, qui et Vulgata commentariis inseruit editionem, sed ad hebraïcam lectionem accurate emendatam* Trèves, 1534-1538, 7 tomes en 5 vol. in-fol. Zurich, 1535-1546, et 1582, 6 vol. in-fol.; — *Index Bibliorum, cum præfatione H. Bullingeri;* Trèves, 1537, in-fol.; — *Grammatica Hebraïca;* Strasbourg, 1540, in-8°; — *Chronicon vitæ ipsius ab ipso conscriptum*, auto biographie insérée par Melchior Adam dans s *Vitæ Theologorum, Germanorum*, etc. On encore de lui plusieurs volumes manuscri conservés à la bibliothèque de Zurich, la tra duction latine de plusieurs livres du Talmud, etc., et il a pris part à la publication de *Œuvres* de saint Augustin, de Cyprien, de Tertullien et d'autres pères. P. L—Y.

Pantaléon, *Prosopographia*, part. III. — Fabricius *Histor. Bibl.*, part. VI, 417-418. — Dan. Gerdes, *Hist Reformat.*, I, § 52. — Melch. Adam, *Vitæ Theologorum Germanorum*, 262-290. — *Bibl. crit.*, III. — Rucha *Hist. de la Reformation de la Suisse.* — Chaufepié *Nouv. Dictionnaire Historique* (Pellican). — Haag frères *La France Protestante.*

* **KURTZ** (*Jean-Henri*), théologien allemand né en 1809, à Montjoie (Prusse rhénane). I étudia la théologie aux universités de Halle et d Bonn, entra dans les ordres, et obtint une chair en 1835 au gymnase de Mittau; depuis 1850 i est professeur d'histoire ecclésiastique à Dorpat Parmi ses nombreux écrits, nous citerons *Bibel und astronomie* (La Bible et l'Astronomie); Mittau, 1842; 3e édit., 1853; — *Lehrbuch der heiligen Geschichte* (Cours d'Histoire Sainte); Kœnigsberg, 1843; 7e édit. 1855, — *Die Einheit des Pentateuchs* (De l'Unité du *Pentateuque*); ibid., 1844; — *Die Einheit des Genesis* (De l'Unité de la *Genèse*) Berlin, 1846; — *Biblisch Geschichte* (Histoire Biblique); ibid., 1847; 3e édit., 1854; — *Geschichte des Alten Bundes* (Histoire de l'An-

cien Testament); ibid., 1848 et 1855; — *Lehrbuch der Kirchengeschichte* (Cours d'Histoire ecclésiastique); Miltau, 1849; 3e édit., 1853; — *Symbolik der Stiftshütte* (Symbolique du Tabernacle); Leipzig, 1851. K.

Pierer, *Univ. Lexik.* (suppl.). — *Unsere Zeit*, 1857.

KURTZ. *Voy.* CURTZ.

* **KURZ** (*Henri*), philologue et littérateur allemand, né à Paris, le 28 avril 1805. Il passa sa jeunesse en Allemagne, revint en 1827 à Paris pour y étudier les langues orientales, et publiait trois ans plus tard son *Mémoire sur l'état politique et religieux de la Chine 2,300 ans avant notre ère*. S'étant rendu en Bavière pour prendre part au mouvement politique qui s'était manifesté en Allemagne à la suite de la révolution française de 1830, M. Kurz rédigea pendant quelque temps le journal d'Eisenmann *Baiern's Deputirtenkammer* (La Chambre des députés de la Bavière), et fonda le journal l'opposition *Die Zeit* (Le Temps), qui lui attira un procès et une condamnation à deux ans de prison pour délit de presse. M. Kurz subit cette peine dans la maison de détention de Wurtzbourg, se rendit après sa mise en liberté en Suisse, et y devint successivement professeur de langue et littérature allemandes à Saint-Gall (1834), professeur à l'école cantonale d'Aarau (1839), et enfin conservateur de la Bibliothèque du canton d'Argovie. On a de lui : traduction allemande du poëme chinois : La Feuille de fleur (*Das Blumenblatt*); Saint-Gall, 1836; — *Beitræge zur Geschichte und Literatur, besonders aus den Archiven und Bibliotheken des Cantons Aargau* (Documents tirés des archives et bibliothèques du canton d'Argovie, et devant servir à l'étude de l'histoire et de la littérature); Aarau, 1846; — *Handbuch der poetischen Nationalliteratur* (Manuel littéraire de la Poésie nationale); Zurich, 1840-1843, 3 vol.; — *Handbuch der deutschen Prosa* (Manuel de la Prose allemande); Zurich, 1845-1846, 3 vol.; — *Geschichte der deutschen Literatur* (Histoire de la Poésie allemande); Leipzig, 1851-1855, 24 livraisons; — *Die Schweiz, Land, Volk und Geschichte* (La Contrée, la Population et l'Histoire suisses); Berne, 1852. R. L.

Convers.-Lex.

KÜSEL (*Matthieu*), graveur allemand, né à Augsbourg, en 1621, mort en 1682. Il travailla dans les ateliers de plusieurs graveurs d'Augsbourg, et vint se fixer à Munich. Il a gravé au burin et à l'eau-forte un nombre considérable de planches, qui sont recherchées des amateurs, et parmi lesquelles on remarque surtout : *Scènes de l'opéra* Il Poma d'Oro, *représenté à Vienne en* 1667, 46 planches; — *Portraits de Frédéric, margrave d'Anspach, d'Auguste-Marie, margrave d'Anspach, d'Emmanuel, prince d'Anhalt, de Sigmund François, archiduc d'Autriche, du comte Augustin de Waldstein, de Frédéric duc de Saxe-Gotha, de J. Mich. Dilherr, de Léonard Weiss, de Tobie Œlhafen*, etc. Il a aussi publié un ouvrage intitulé : *Nobilissima artis graphicæ soboles, oder von der Bau-Bild-Materei-und andren frein Künsten*, in-fol. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KÜSEL (*Melchior*), graveur allemand, frère du précédent, né à Augsbourg, en 1622, mort en 1683. Il apprit l'art de graver à Francfort dans l'atelier de Mérian l'aîné, dont il épousa plus tard la fille. De retour dans sa ville natale en 1651, il y passa le reste de sa vie. On a de lui un grand nombre de gravures au burin et à l'eau-forte, parmi lesquelles nous citerons : *La Passion*, 10 planches d'après Temala; — *Theatrum dolorum Jesu Christi*, 28 planches d'après Bauer; — *Vita B. Mariæ Virginis*, 14 planches; — *Das alte und neue Testament in Bildern*, 248 planches; Augsbourg, 1679, in-4°; — *Les Métamorphoses d'Ovide*, d'après Bauer; — *Darstellangen zum Pastor fido*, 42 planches d'après Bauer; — *Vues d'Italie, du Frioul, de la Carinthie*, 41 planches d'après Bauer; — *Batailles*, 7 planches d'après le même; — *Geistliche Emblemen zu Dillhers Evangelischer Postill*, 182 planches d'après Strauch; — *Les cinq Sens*; — *Les Princes de la maison de Bavière*; — *Les Aventures d'Ulysse* d'après N. del Abate, 60 planches gravées en compagnie avec Ul. Kraus, etc.

De ses deux filles, la plus jeune, *Sibylle*, épousa le graveur Ul. Kraus, et se fit remarquer par son habileté à manier le burin; l'aînée, *Jeanne-Chrétienne*, et une troisième, nommée *Madeleine*, arrivèrent aussi à un assez haut degré de perfection dans l'art de graver. Elles travaillaient généralement de compagnie. Parmi leurs œuvres on cite surtout une collection de cent personnages de la Bible. E. G.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.*

KUSHANJI, khan des Tartares Usbeks, succéda en 1510 de J.-C., sur le trône du Kharisme et de la grande Bukharie, à Schaybek, qui est regardé comme le fondateur de cette dynastie. Ce dernier prince, après avoir détrôné et fait mourir Burga, khan des Mogols du Touran (Sibérie), en 1482, trouva moyen de s'élever sur la puissance des Timourides ou descendants de Tamerlan. A la tête d'une nombreuse armée, il passa dans le Maourennahar et dans le Khorassan, d'où il chassa le sultan Babor, qu'il poursuivit jusque dans l'Irak Persique. Schaybek fit périr tous les membres de la famille de Tamerlan qui tombèrent entre ses mains. Mais Baber, retiré à la cour d'Ismael, premier schah de Perse, lui fit comprendre qu'il était de son intérêt de s'opposer aux projets ambitieux de Schaybek. Le prince persan, qui avait d'ailleurs à se venger des ravages exercés par les Usbeks dans les provinces septentrionales de son empire, se mit en marche avec une armée considérable. Schaybek s'avan-

çait de son côté. Les deux armées se rencontrèrent dans les environs de Mérou. Schaybek périt dans la mêlée, en 1510. La guerre recommença sous son successeur Kushanji. Baber, puissamment aidé par Ismael, tenta de recouvrer l'héritage dont il s'était laissé dépouiller. Le succès couronna d'abord cette expédition. Mais bientôt, abandonné de la fortune, il fut vaincu par Kushanji, contraint de repasser le Gihon (Amou), et dut renoncer pour toujours à la grande Bukharie. On cite sept successeurs de Kushanji; mais leur histoire est peu connue. F.-X. T.

Malcolm, *Histoire de Perse.* — Lacroix, *Anecdot. orient.*, parties I, II.

KUSTER (1) (*Ludolphe*), érudit allemand, né en février 1670, à Blomberg en Westphalie, mort à Paris, le 12 octobre 1716. Il entra au collége Joachim à Berlin, où son frère aîné enseignait les belles-lettres. Sur la recommandation du célèbre Spanheim, il fut chargé de l'éducation des enfants du comte Schwerin, qui lui procura plus tard la survivance d'une chaire au collége Joachim. En attendant que cette chaire vînt à vaquer, Kuster se mit, en 1695, à parcourir l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre et la France, visitant les bibliothèques et fréquentant les savants les plus renommés. En 1700 il repartit pour l'Angleterre, et il y resta jusqu'en 1705, année où il fut appelé à venir occuper sa chaire à Berlin. Un peu plus tard il fut aussi nommé bibliothécaire du roi; mais quelques années après il eut des difficultés avec les supérieurs du collége, donna sa démission, et alla vivre en particulier d'abord à Amsterdam et ensuite à Rotterdam. En 1713 il se rendit auprès des jésuites d'Anvers, pour s'éclairer auprès d'eux sur la religion catholique, et partit dans cette même année pour Paris, où il abjura bientôt le protestantisme. Le roi lui fit une pension de deux mille livres, et le fit recevoir membre surnuméraire de l'Académie des Inscriptions. On a de Kuster : *Historia critica Homeri, qua de scriptis ejus tam deperditis quam exstantibus, spuriis et genuinis agitur;* Francfort, 1696, in-8° ; — *Bibliotheca novorum librorum;* Utrecht, 1697-1699, 5 vol. in-8° ; dès le second volume Kuster prit pour collaborateur à cette revue H. Sike, qui acheva seul la seconde partie du tome V ; — *Suidæ Lexikon, græce et latine;* Cambridge, 1705, 3 vol. in-fol.; très-bonne édition, dont le texte a été revu sur trois manuscrits de la bibliothèque du Louvre ; elle contient des notes de Pearson. Le mérite du travail de Kuster n'empêcha pas J. Gronovius (*voy.* ce nom) de le dénigrer outrageusement dans une brochure, à laquelle Kuster répondit par sa *Diatriba in qua editio Suidæ Cantabrigiensis contra cavillationes J. Gronovii defenditur;* Amsterdam, 1712, in-8° ; — *Jamblichi De Vita Pythagoræ, græce et latine; accedunt Porphyrius, De Vita Pythagoræ;* Amsterdam, 1707, in-4° ; — *Aristophanis Comœdiæ, græce et latine, emendatæ, cum scholiis antiquis et notis virorum doctorum;* Amsterdam, 1710, in-fol.; — *Novum Testamentum græcum Millii recensitum, meliori ordine dispositum, notisque accessionibus locupletatum;* Rotterdam, 1710, in-fol.; — *Epistola in qua præfatur quam V. C. J. P.* (Jacobus Perizonius) *novissimæ dissertationi suæ de aere gravi præponitur refellitur;* Leyde, 1713, in-8° ; — *De veteri usu verborum mediorum apud Græcos;* Paris, 1714, in-12; Leyde, 1717, in-8° ; réimprimé dans la *Collectio libellorum de verbis mediis* de Wolf; cet opuscule, que Dorville qualifiait de *aureum,* contient comme appendice une dissertation sur le mot *cerno,* dirigée contre Perizonius ; — *De Museo Alexandrino Diatriba,* dans le tome XII des *Antiquitates Græcæ* de Gronovius; — *Picturæ antiquæ sepulchri Nasonium explicatæ a Bellovio; ex italica in latinam linguam transtulit Kuster,* dans le tome X des *Antiquitates romanæ* de Grævius; — *Explication d'une inscription grecque trouvée à Smyrne,* dans les *Mémoires de Trévoux* (septembre 1715); — *Examen criticum editionis novissimæ Herodoti Gronoviana,* dans le tome I de la *Bibliothèque ancienne et moderne.* Kuster laissa en manuscrit un travail très-étendu sur Hésychius, qui fut communiqué à Alberti; celui-ci en publia une grande partie dans l'édition qu'il donna de cet auteur en 1746. E. G.

Boze, *Éloge de Kuster,* dans le tome III de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions.* — *Mémoires de Trévoux,* mars 1717. — Chaufepié, *Nouveau Dictionnaire Historique.* — Zellner, *Correctorum eruditorum Centuria,* p. 307. — Sax, *Onomasticon,* t. V, p. 477.

KÜSTER (*Georges-Godefroy*), historien allemand, né à Halle, en 1695, mort le 28 mars 17[illegible]. Il étudia à Halle, devint précepteur dans diverses maisons, et fut nommé, en 1718, recteur à Tangermunde. En 1723 il fut appelé à Berlin, en qualité de co-recteur du *Gymnasium Coloniense;* neuf ans après il y devint recteur du gymnase de Frédéric-Werder. Il fut élu membre de l'Académie de Berlin en 1728. On a de lui : *Memorabilia Coloniensia;* Berlin, 1727, et Leipzig, 17[illegible], in-4° ; — *Collectio Opusculorum historica Marchicam illustrantium;* Berlin, 1731-17[illegible], 2 vol. in-8° ; — *Antiquitates Tangermundenses;* Berlin, 1729, in-4° ; — *Marchiæ Literatæ Specimina;* Berlin, 1740-1762, 23 parties in-4° ; — *Berliner Chronik* (Chronique de Berlin); Berlin, 1740, in-fol.; ce livre fut continué sous le titre de *Altes und neues Berlin* (Ancien et nouveau Berlin); Berlin, 17[illegible], 1759, 3 vol. in-fol.; — *Bibliotheca historica Brandenburgica, scriptores rerum Brandenburgicarum, maxime Marchicarum, exhibens;* Breslau, 1743, in-8° ; cet ouvrage suivi de deux volumes de supplément, publiés en 1752 et en 1768; — *Historia Artis Typi*

(1) Il a pris plusieurs fois dans ses ouvrages le nom de *Neocorus,* qui est la traduction grecque du mot allemand *Kuster.*

graphicæ in Marchia; Berlin, 1746, in-4°; — On doit encore à Küster une dissertation : *De Sanchoniatone philosopho Phœnicio*, insérée dans la *Bibliotheca Bremensis*, et un autre *Sur la Jadutha, idole de la Saxe et de la Marche*, publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (année 1758), ainsi qu'une édition des *Opera* de Nicolas Leutinger (*voy.* ce nom), précédée d'une vie de cet auteur. E. G.

Nova Acta Historiæ Ecclesiasticæ; Weimar, 1758-1774, t. VIII. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KUTSAMI, célèbre auteur agronomique de l'Asie occidentale, connu par un ouvrage sur l'*Agriculture nabatéenne*, vivait à une époque certainement antérieure à notre ère. Étienne Quatremère, dans son mémoire sur les Nabatéens, fait vivre Kutsami, qu'il appelle *Kouthaï*, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Les fragments de l'*Agriculture nabatéenne* qui sont parvenus jusqu'à nous semblent favorables au sentiment du savant orientaliste. En effet, au milieu des renseignements que Kutsami donne sur les religions de l'Asie, il ne dit pas un mot du christianisme. La version arabe, il est vrai, présente souvent des allusions mordantes aux dogmes de la religion chrétienne. Mais un examen attentif fait bientôt découvrir qu'elles ont été interpolées par les traducteurs. D'un autre côté, un traité agronomique aussi complet et aussi volumineux que l'*Agriculture nabatéenne* où tous les procédés de cette science sont exposés avec un ordre, une méthode, un ensemble de détails qui ne laissent rien à désirer, suppose nécessairement une époque où l'agriculture avait atteint son plus haut degré de perfection. Or tout le monde sait le triste état de la Chaldée sous le règne des Séleucides, et dans les temps voisins de la naissance du christianisme. De plus, l'auteur représente Babylone comme une ville très-florissante. Il est donc antérieur à la fondation de Séleucie, qui ruina Babylone. Kutsami parle de Ninive comme existant encore. Faisant mention de plusieurs villes de la Babylonie, il ne nomme nulle part Séleucie, Apamée, Ctésiphon. Il serait donc naturel de penser que l'ouvrage attribué à Kutsami fut écrit dans l'espace de temps qui s'écoula entre l'affranchissement de Babylone par Bélésis et la prise de cette même ville par Cyrus. L'auteur a écrit en chaldéen. Il semble avoir recueilli dans son traité les préceptes d'agronomie épars dans les auteurs anciens ou transmis par la tradition chez les peuples de l'Asie occidentale. L'*Agriculture nabatéenne*, dit Étienne Quatremère dans le mémoire déjà cité, forme un ouvrage d'une grande étendue, et dans lequel toutes les questions qui se rattachent à cette science sont traitées avec des développements lumineux, qui annoncent que l'auteur possédait sur toutes les branches de l'économie rurale des connaissances précieuses, fruit d'une longue expérience et de profondes méditations. » L'ouvrage, sous bien des rapports, suppose une civilisation avancée et la perfection de la science agronomique. L'*Agriculture nabatéenne* formait neuf parties, dont deux seulement, la seconde et la troisième, sont parvenues jusqu'à nous. La seconde partie contient un calendrier agronomique, où l'on indique, comme dans les almanachs du cultivateur, les cultures qui conviennent à chaque mois de l'année. La troisième présente l'énumération des plantes et des légumes à cultiver dans les champs et les jardins. Ces deux parties forment un volume in-fol. de 300 feuillets. Il a été copié par Schems-ed-Din Mohammed Selmoum, qui l'a fini le 21e jour du mois de schewal l'an 1043 de l'hégire (1633 de J.-C.). Le texte chaldéen de l'*Agriculture nabatéenne* est perdu. Nous ne possédons que la traduction arabe, faite vers l'an de l'hégire 291 (904 de J.-C.), par Abou-Bekr Ahmed le Chaldéen, surnommé Wachyah, qui a été regardé par plusieurs écrivains comme l'auteur même de l'ouvrage. On en trouve deux exemplaires manuscrits à la bibliothèque de Leyde, un à celle de l'Escurial et un quatrième à la bibliothèque de Paris (Manuscrits arabes n° CMXIII). Les passages de l'*Agriculture nabatéenne* cités dans Ebn-al-Awam donnent lieu de croire que l'ouvrage de Kutsami offrait un grand intérêt; et l'on doit regretter qu'une mort prématurée ait empêché M. Jourdain d'en livrer au public une traduction française. M. Renan, dans son travail remarquable sur les langues sémitiques (nouvelle édition, Paris, 1858) annonce que M. Chwolsohn prépare une publication des œuvres de Kutsami. F.-X. Tessier.

Hadji-Khalfa, *Dictionnaire Bibliographique*. — Étienne Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens* (*Journal Asiatique*, janvier, février, mars 1835). — Caussin de Perceval, *Essai sur l'Histoire des Arabes*. — Ebn-Khallikan, *Décès des hommes éminents*, etc. — Casiri, *Bibliothec. Arabic. Hispan.*

KÜTTNER (*Charles-Gottlob*), voyageur allemand, né le 18 février 1755, à Wiedemar, près Delitzsch, mort à Leipzig, le 14 février 1805. Après avoir vécu pendant plusieurs années en Suisse et en Irlande, il visita les principaux pays de l'Europe, et publia à ce sujet plusieurs ouvrages qui renferment des renseignements intéressants et exacts, et dont voici les principaux : *Briefe ueber Irland* (Lettres sur l'Irlande); Leipzig, 1785, in-8°; — *Briefe eines Sachsen aus der Schweiz* (Lettres de la Suisse écrites par un Saxon); ibid., 1785, 2 vol.; 2e édit. 1786, 3 vol.; — *Beitræge zur Kenntniss des Innern von England und seiner Einwohner* (Documents pour faire connaître l'intérieur de l'Angleterre et ses habitants); Leipzig, 1791-1796, 16 livraisons; — *Beitræge zur Kenntniss des gegenwærtigen Zustandes von Frankreich und Holland* (Documents pour faire connaître l'état actuel de la France et de la Hollande); ibid., 1792, gr. in-8°; — *Wanderungen durch die Niederlande, Teutschland, die Schweiz, und*

Italien in den Jahren 1793 *und* 1794 (Voyages à travers les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, durant les années 1793 et 1794); ibid., 2 vol. in-8°; — *Ueber den œkonomischen und politischen Zustand von Grossbritannien zu Anfang des Jahres* 1796 (De l'état économique et politique de la Grande-Bretagne au commencement de l'année 1796); Leipzig, 1796, in-8°; — *Reise durch Teutschland, Dænemark, Schweden, Norwegen und einen Theil von Italien in den Jahren* 1797-1799 (Voyage à travers l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Norvège et une partie de l'Italie durant les années 1797 à 1799); Leipzig, 2e édit., 1805, 4 vol.; — un grand nombre d'articles, insérés dans la *Gazette Littéraire* de Halle et dans la *Bibliothèque des Belles-Lettres*. R. L—D—U.

Neue Bibliothek der schoenen Wissenschaften, t. 70, p. 367-371. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KUTUSOW, *Voy.* KOUTOUSOFF.

***KÜTZING** (*Frédéric-Traugott*), naturaliste allemand, né le 8 décembre 1807, à Ritterbourg en Thuringe. Il étudia les sciences naturelles à l'université de Halle. A la suite de plusieurs travaux remarquables sur les organisations inférieures, il fut chargé, en 1835, par l'Académie de Berlin, d'étudier les plantes marines de l'Adriatique et de la Méditerranée. Il fut plus tard nommé professeur des sciences naturelles à l'école supérieure (*Realschule*) de Nordhausen. On a de lui : *Die Chemie und ihre Anwendung auf das Leben* (La Chimie et ses applications à la Vie); Nordhausen, 1838; — *Die Umwandelung niederer Algenformen in höhere sowie auch in Gattungen ganz verschiedener Familien höhrer Cryptogamen* (La Métamorphose des Algues inférieures en espèces supérieures et en genres entièrement différents de cryptogames supérieurs); Harlem, 1839, ouvrage qui a été couronné par la Société Scientifique de Harlem; — *Phycologia generalis, oder Anatomie Physiologie und Systemkunde der Tange;* Leipzig, 1843, in-4°; ce livre a fait époque dans l'étude de ces cryptogames; — *Die kieselschaligen Bacillarien oder Diatomeen* (Les Bacillaires siliceux); Nordhausen, 1844, in-4°; — *Ueber die Verwandelung der Infusorien in niedere Algenformen* (Sur la Métamorphose des Infusoires en algues inférieures); Nordhausen, 1844; — *Phycologia Germanica;* Nordhausen, 1845; — *Tabulæ Phycologicæ;* Nordhausen, 1845-1852, 2 vol., avec 200 planches; — *Species Algarum;* Leipzig, 1849; — *Grundzüge der philosophischen Botanik* (Éléments d'une Philosophie de la Botanique); Leipzig, 1851-1852, 2 vol. E. G.

Conversations-Lexikon.

KUYK WOUTERSZOON (*Jan* VAN), peintre hollandais, né à Dort, en 1530, brûlé dans la même ville, le 28 mars 1572. Il était l'un des plus habiles peintres sur verre de son temps. Il eut le grand tort de se mêler de théologie et surtout d'attaquer les jésuites; ceux-ci le firent arrêter pour cause d'hérésie. Jean van Drenkwært Boudevinge, chef de la justice de Dort, fit traîner le procès en longueur, espérant que la haine des accusateurs se calmerait. Van Kuyk, reconnaissant, peignit dans sa prison *Le Jugement de Salomon*, et représenta son protecteur sous les traits du monarque hébreu. Ce tableau causa la perte de son auteur; car les ecclésiastiques accusèrent dans leurs sermons van Drenkwært de vouloir sauver Kuyk afin de s'enrichir de ses œuvres, et le forcèrent ainsi à condamner le malheureux peintre, qui fut brûlé vif sur le Nieuwerk de Dort. A. DE L.

Jakob Campo Weyerman, *De Levens-Beschryvenge der nederlandsche Konst Schilders*, etc., t. I, p. 236. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. I, p. 85. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

KUYP (*Albert*), habile peintre hollandais, né à Dort, en 1606, mort dans la même ville. Il étudia son art sous la direction de son père Jacques Gerrits Kuyp, et devint un excellent paysagiste. Ses tableaux, fort recherchés, représentent des sujets très-variés : des rivières tranquilles, des torrents écumants, des fleuves chargés de bateaux, des routes avec des voitures, des prairies avec des animaux; enfin tous les genres du paysage. Ses effets de lumière sont également très-différents : depuis l'aurore jusqu'au clair de lune, il a saisi et reproduit les diverses heures du jour. Ce qui distingue surtout Albert Kuyp, c'est une finesse de touche exquise et une couleur naturelle. Il s'est montré aussi fort soigneux dans la disposition de ses compositions. Ses dessins, exécutés ordinairement à la manière noire, avec un lavis de plusieurs teintes, sont restés en grande estime. La gravure a popularisé les œuvres de ce maître qui s'est surtout plu à représenter des vues de Dort et de ses environs. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., p. 295-297.

KUYP (*Albert*). *Voy.* CUYP.

KUZMA ou **KOSINSKI** (*Jean*), conspirateur polonais, né en 1742, mort en 1822. Il fut l'un des principaux acteurs dans le mémorable enlèvement du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, en 1771. Après une lutte de quatre ans contre les Russes (1768-1771), les confédérés polonais de Bar résolurent d'enlever le roi, pour le mettre à leur tête. Trois individus furent désignés pour effectuer le projet; c'étaient Kuzma, Strawinski et Lukaski. L'enlèvement fut tenté à Varsovie, dans la nuit du 3 au 4 novembre 1771, mais il ne réussit pas; les conjurés furent saisis, et un long procès s'ensuivit. Quoique l'enquête eût prouvé que les confédérés n'en voulaient point à la vie du roi, cependant Strawinski et Lukaski subirent la peine des régicides. Quant à Kuzma, on admit en sa faveur des circonstances atténuantes; il fut exilé en 17[illegible] en Italie, avec une petite pension, où il demeura jusqu'en 1803. Rentré en Pologne, il termi[illegible]

obscurement ses jours, à l'âge de quatre-vingts ans. L. Ch.

Les Causes célèbres de la Pologne. — K. W. Woycicki, *Description du cimetière de Powonzki;* Warsovie, 1856, où se trouvent des détails circonstanciés sur Kuzma.

KWO-YONG ou **KOUO-YONG**, gouverneur chinois, mort vers 1132 de J.-C. Chargé par l'empereur Kao-tsong de défendre la ville de Taï-ming contre le général tartare Olito, il résista longtemps aux assauts multipliés des assiégeants. La place fut emportée à la faveur d'un brouillard. Quelques officiers de la garnison, voyant la ville prise, offrirent à Olito leur soumission. Comme il leur demanda pourquoi ils avaient attendu si tard, ils répondirent qu'ils avaient été retenus par Kwo-yong. Celui-ci fut amené aussitôt. Alors le général tartare demanda qui d'entre eux avait parlé de se soumettre. « Celui qui n'y a jamais pensé, répondit Kwo-yong, c'est moi! » Olito approuva cette réponse, et voulut engager le gouverneur au service des Kin. A cette proposition Kwo-yong entra dans une terrible colère, et éclata en injures. Le Tartare le fit mourir avec toute sa famille. F.-X. T.

Tchu-hi, *Thoung-kian-kang-mou.* — Mailla, *Hist. générale de la Chine*, t. VIII.

KWO-TSÉ-I, prince de Soung-yang, général et ministre chinois, né en 698, à Tcheng-hien, dans la province du Chen-si, mort en 783 de J.-C. D'une naissance obscure, il dut sa haute fortune à son mérite. Au génie politique de Richelieu il joignait le génie militaire de Duguesclin. L'an 754 fut le commencement de son élévation. La dynastie des Thang avait alors grand besoin d'un tel soutien. L'empereur Hiouan-tsong, après avoir quelque temps régné avec gloire, avait livré aux femmes et aux eunuques la direction du gouvernement. Un Turc, nommé Ngan-lou-chan, qu'il avait élevé à la dignité de prince et créé généralissime de ses troupes, venait d'abuser de sa puissance pour se révolter et s'emparer de Loyang, la seconde capitale de l'empire. Les premières victoires que Kwo-tsé-i remporta sur les armées rebelles lui valurent une récompense et le mirent en voie de déployer toutes les ressources de son génie. Il fut nommé commandant en chef des troupes de Thou-fang. Secondé par Likuangpi, un instant jaloux de son mérite, il marcha vers Tchao-knei (Taï-yuan-fou), et força Chi-ssé-ming, général de Ngan-lou-chan, à lever le siége de cette ville (1) après une perte de 30,000 hommes. Cette seule action raffermit la maison des Thang sur le trône, et empêcha la révolution qui était près d'éclater. Hiouan-tsong abdiqua l'autorité en faveur de son fils, auquel il envoya les sceaux de l'empire. Sou-tsong, le nouvel empereur, arriva dans la ville de Ling-ou, à la huitième lune 756. Cet événement, qui était dû à la politique de Kwo-tsé-i, fut un sujet de joie pour toute la Chine. On ne douta plus du rétablissement de la dynastie des Thang. Tous ceux qui étaient dévoués à cette famille accoururent se ranger sous les étendards de Sou-tsong. Le roi de Khatan, un des princes feudataires de l'empire, vint à son secours; le khan des Oïgours, le roi de Farghana et les khalifes de Bagdad envoyèrent des troupes auxiliaires contre le rebelle. Cependant les généraux de Ngan-lou-chan s'étaient emparés de Tchang-ngan (Si-ngan-fou), laissée sans défense par la fuite de la famille impériale. Ngan-lou-chan accourut aussitôt pour transporter à Loyang les trésors impériaux. « Il y fit transporter aussi, dit Pauthier, une centaine d'éléphants et de chevaux du palais, qui étaient dressés à danser en mesure au son des instruments de musique, et à présenter une coupe à l'empereur, leur maître, pendant ses repas. » Sou-tsong se laissa bientôt, comme son père, gouverner par les femmes et les eunuques. Les *Tou-kuéi* de Tonglo, profitant des troubles de l'empire, s'assemblèrent en corps d'armée pour secouer le joug de la Chine et s'avancèrent du côté de Chou-fang dans le dessein de l'enlever, pendant que les Persans et les Arabes pillaient et incendiaient Canton dans le midi. Kwo-tsé-i, que l'empereur avait comblé de faveurs, repoussa les Tou-kuei, et s'empara du Hotsong malgré les efforts de Tsouï-kien-yéou. A la tête d'une armée de 150,000 hommes, rassemblée par ses soins et destinée à reprendre Tchang-ngan, il remporta, sur les bords du Lichoué, une victoire éclatante, qui coûta aux généraux rebelles, Ngan-chéou-tong et Likouo-gin, plus de 60,000 hommes (757). Tchang-ngan fut reprise. L'armée victorieuse, après trois jours de repos, continua sa marche, battit près de Sou-tien 150,000 rebelles, et s'empara de Loyang, dont les richesses furent abandonnées aux Tartares auxiliaires. Ces deux défaites et la mort de Ngan-lou-chan, qui tomba sous le poignard de son fils aîné, Ngan-king-siou, avaient affaibli le parti des rebelles. Sans perdre de temps, Kwo-tsé-i soumet toutes les villes du Houan, défait à Hoa-kia le général Ngan-taï-sing et l'assiège dans Ouéi-tchéou (758). Le parricide Ngan-king-siou accourt avec 70,000 hommes au secours des assiégés. Il ne peut empêcher la prise de la ville. Renfermé lui-même dans Yé, il implore l'appui des armes de Chi-ssé-ming. L'arrivée de ce général et la division qui se mit parmi les chefs des troupes impériales ne permirent pas à Kwo-tsé-i d'achever la conquête des provinces septentrionales. Resté seul avec Likuang-pi, il attaqua cependant Chi-ssé-ming. Mais un ouragan causa beaucoup de mal aux deux armées. Kwo-tsé-i perdit une partie de sa cavalerie, passa le pont de Ho-yang, qu'il fit rompre, et alla garder la ville de Ho-Yang. Chi-ssé-ming s'avança vers Yé, dont il s'empara, et fit périr Ngan-king-siou, après lui avoir repro-

(1) Pendant ce siége les impériaux employèrent contre les rebelles le carreau ou pierrier et la mine. Les canons lançaient des pierres de douze livres : la projection était de trois cents pas.

ché son parricide. Cependant à la cour l'eunuque Yn-tchao-nghen fit tomber sur Kwo-tsé-i, qu'il n'aimait pas, la faute de la déroute de Yé. L'empereur, trop crédule, rappela le vainqueur de *Lichouï* et de *Sou-tien* et le remplaça par Li-kuang-pi (759). Mais les troupes se mutinèrent, et Sou-tsong fut obligé de le réintégrer dans son commandement. Kwo-tsé-i jouit du même crédit auprès de Taï-tsong, fils et successeur de Sou-tsong en 762. L'empereur l'éleva à la dignité de généralissime des troupes de l'empire, lui donna le gouvernement de trois provinces et le fit son premier ministre. Tous les ordres de l'État applaudirent à cette élévation. Dès la première année du règne de Taï-tsong, il fit alliance avec les Tartares Hoéi-hé, et défit le rebelle Ssé-tchao, qui se pendit de désespoir (763). Sa mort amena la ruine de son parti, qui se dissipa. L'empire toutefois ne jouit pas longtemps de la paix. Les Toufan (Thibétains), trouvant les frontières dégarnies de troupes, envahissent le Chen-si, s'emparent des villes de Lan-tchéou, Kouo-tchéou, Ho-tchéou, Chen-tchéou, etc., et se rendent maîtres de tout le pays de Hosi et de Long-yéou. La nouvelle de cette invasion jette la consternation dans la capitale. L'empereur nomme son fils Likou généralissime des troupes, et charge Kwo-tsé-i de l'expédition. En arrivant à Hien-yang, ce général apprend que les Toufan et les Tan-kou-hoen marchent vers la capitale avec une armée de 300,000 hommes. Trop faible pour les arrêter, il demande à la cour des renforts, que le ministre Tching-yuen-tchin lui refuse. Tchang-ngan est menacée. L'empereur s'enfuit à Chen-tchéou. Cette fuite augmente la terreur et le découragement. L'habileté et l'héroïsme de Kwo-tsé-i ne peuvent sauver la capitale. Tchang-ngan est prise, pillée et brûlée (763). Au milieu de la terreur générale, Kwo-tsé-i conserve toute sa présence d'esprit, rassemble des troupes et fait évacuer Tchang-ngan, qu'il répare. Les Toufan, revenus de leur première frayeur, assiègent Foug-siang, d'où ils sont encore repoussés par l'intrépide Malsir. L'empereur, après avoir destitué le ministre Tching-yuen-tchin, la première cause de tant de maux, revient de Tchen-tchéou à Tchang-ngan. Kwo-tsé-i et tous les officiers sortent à la tête de leurs troupes pour l'attendre sur les bords de la rivière Tchen-tchouï. Taï-song s'arrête un instant pour leur témoigner sa satisfaction, puis, se tournant vers Kwo-tsé-i, il lui dit : « Les malheurs que nous avons essuyés ne nous sont venus que pour n'avoir pas suivi vos conseils. »

En 764, Kwo-tsé-i, qui venait de sauver l'empire, fut encore obligé de marcher contre un nouveau rebelle. C'était Pou-kou-hoaï-ngen, qui avait mis les Tartares dans ses intérêts. La présence de Kwo-tsé-i pacifie le Ho-tong et fait rentrer les troupes dans le devoir. Pou-kou-hoaï-ngen meurt en 765, après plusieurs tentatives inutiles contre Tchang-ngan et Pint-chéou. Sa mort met la division parmi ses alliés. Kwo-tsé-i en profite pour faire proposer au commandant des *Hoéi-hé* de se joindre à lui contre les Toufan. Yo-kolo, frère du khan des Hoéi-hé, hésite et craint un piége. Les Tartares d'ailleurs croient Kwo-tsé-i mort depuis longtemps. Pour dissiper les incertitudes des Hoéi-hé et les convaincre de la sincérité de ses propositions, le général chinois se rend lui-même à leur camp. A son approche les Tartares descendent tous de cheval et se mettent à genoux pour le saluer. Yo-kolo lui présente une coupe, et lui demande de renouveler l'ancienne alliance entre les deux nations. Kwo-tsé-i, acceptant la coupe, fait ce serment, qui est ensuite répété par Yo-kolo : « Que l'empereur mon maître, que le khan des Hoéi ainsi que leurs ministres et leurs officiers vivent (*Ouan-souï*) dix mille ans! Mais si quelqu'un d'eux rompt la paix et l'alliance que nous jurons, qu'il meure à la tête de l'armée et que sa race soit à jamais éteinte! » La conclusion de ce traité rendit la paix à l'empire (765). Les Toufan ne laissèrent pas de continuer encore la guerre pendant quelques années, mais avec peu de succès. Le retour de Kwo-tsé-i fut un véritable triomphe. On ne l'appelait que le fléau des ennemis, le pacificateur des peuples et l'ange tutélaire de l'empire. Le trône affermi, les ennemis du dehors toujours repoussés, quatre révoltes éteintes font connaître les talents militaires de Kwo-tsé-i et peignent le héros. Quelques traits de sa vie privée feront connaître son mérite personnel, comme citoyen, comme homme d'État, et achèveront de le montrer tel qu'il était. Sous le règne de Taï-tsong, le chef des eunuques, jaloux de son crédit, s'efforça de le rendre suspect à l'empereur, qui l'appela à la cour au moment où il était occupé à repousser une nouvelle invasion des Tartares. Kwo-tsé-i obéit : les troupes perdent courage, se mutinent et refusent de combattre. L'empereur, instruit de cette révolte, fut obligé de le remettre à à la tête des troupes. En 775, l'empereur lui refusa un emploi assez médiocre qu'il sollicitait pour un de ses amis. Loin d'en murmurer, Kwo-tsé-i apai sa les murmures et les mécontentements que ce refus avait soulevés. A sa mort (779) Taï-tsong recommanda à son fils Té-song de gouverner d'après les conseils de Kwo-tsé-i et nomma ce ministre lieutenant général de tout l'empire et prince de Soung-yang. Trois ans après, le peuple disait de l'empereur formé par les leçons de Kwo-tsé-i : « Qui ne se ferait un plaisir de servir avec fidélité et avec zèle un prince si sage et si éclairé! »

Ce grand homme mourut en 783, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, « après avoir passé par vingt-quatre grades différents, dans lesquels il se distingua toujours par sa capacité et son exactitude. Pendant près de trente ans de troubles maître des troupes et partout victorieux, il ne laissa jamais suspecter sa fidélité ». Mais laissons parler l'historien chinois : « Kwo-tsé-i fut protégé du ciel à cause de ses vertus, aimé des hommes

à cause de ses belles qualités, craint au dehors par les ennemis à cause de sa valeur, respecté au dedans par tous les sujets de l'empire à cause de son intégrité incorruptible, de sa justice et de sa douceur; il fut le soutien, le conseil et l'ami de ses souverains. Tout l'empire porta le deuil à sa mort, et ce deuil fut celui que les enfants portent après la mort des parents dont ils ont reçu la vie; il dura trois années. » Il est certain que Kwo-tsé-i connut et protégea la religion chrétienne, et très-probable qu'il l'embrassa.

F.-X. Tessier.

Tchu-hi, *Thoung-kian-kang-mou.* — Mailla, *Histoire générale de la Chine*, VI. — *Mémoires concernant les Chinois*, t. V, X.

KYA-BUZURK-OUMID (*Kya de grande espérance*), deuxième chef de la secte des Ismaéliens ou Assassins, en 518 (1124 de J.-C.), mort l'an de l'hégire 532 (1138 de J.-C.), succéda à Hassan-Sabah, dont il avait été le lieutenant et le missionnaire. « Il suivit, dit Hammer, les traces sanglantes du fondateur de l'ordre. Son pouvoir, comme celui de Hassan, avait pour appui des châteaux et des poignards. » En 1126 Kya fit construire la forteresse de Maimandis, dont la chute devait amener plus tard la mort du grand-maître et l'extinction de l'ordre. Abdelmélek en fut nommé Dehdar ou gouverneur. Kya avait besoin de se faire des alliés, car il trouvait un ennemi implacable dans le sultan Sandschar, regardé longtemps comme le protecteur de l'ordre. Après avoir repoussé une première invasion de l'émir Schirghir dans le pays de Rhoudbar, les Ismaéliens éprouvèrent les années suivantes des pertes considérables de la part de Sandschar; mais rien n'égala la fureur du sultan Mahmoud, oncle de Sandschar et son successeur sur le trône des Seldjoucides de Perse. Pour combattre les Assassins, il employa leurs armes favorites, la perfidie et le meurtre. Sur la demande d'un ambassadeur pour traiter de la paix, Kya lui envoya le khodscha Mohammed-Nazzihi schéristani, que le sultan fit tuer au sortir d'une conférence. Mahmoud essaya de se justifier, mais refusa de livrer les meurtriers. Un corps d'Ismaéliens pénétra jusqu'aux portes de Kaswin, massacra le gouverneur avec plus de quatre cents habitants et revint chargé d'un butin considérable, en 1128 de J.-C. L'année suivante, pendant que les Ismaéliens de Syrie étaient massacrés à Damas par le gouverneur Bousi et qu'Ismaïl livrait à Rainen de Brus la forteresse de Baniâs, Mahmoud s'empara de la citadelle d'Alamout. Mais bientôt Alamout et Banias furent repris par leurs anciens maîtres. Après la mort de Mahmoud, qui était probablement leur œuvre, les Ismaéliens envahirent le territoire de Kaswin, d'où ils rapportèrent un butin immense. Ils marchèrent ensuite contre Abou-haschem, descendant d'Ali, qui à Ghilan s'était arrogé la dignité d'imam. Il fut battu à Dilem, pris et brûlé vif. Kya joignit à ses États le Ghilan, et fixa son séjour à Rhoudbar, près de Caswin, et y mourut, l'an 532 (1138 de J.-C.). Parmi les victimes illustres qui pendant le règne de Kya tombèrent sous le poignard des Assassins, il suffira de citer le prince de Mossoul, Kassim-Eddwlet-Aksoukor-Bourshi (1126), le vizir du sultan Sandschar, Bousi, prince de Damas (1130), Schemsolmolouk, fils de Bousi et petit-fils de Taktéghira (1134), Hassan ben-Abil-Kessem, le muphti de Caswin, les réis d'Hispahan et de Tébris, Abou-Ali-Manzour, dixième khalife fatimite d'Égypte, et Mostarsched-Billah, vingt-neuvième khalife abbasside de Bagdad. Les Ismaéliens voulaient à tout prix renverser la puissance temporelle des khalifes de Bagdad; aussi le règne de Kya-Mohammed s'ouvrit comme celui de son père avait fini, par le meurtre d'un khalife, de Raschid, successeur de Mostarsched. « La nouvelle de cet assassinat, rapporte Hammer, fut célébrée par une fête publique dans Alamout. Pendant sept jours et sept nuits on n'entendit du haut des tours que le bruit des timbales et des chalumeaux qui annonçaient aux châteaux environnants les joies de l'impiété et le triomphe du crime. » Dès ce moment les khalifes de Bagdad s'enfermèrent dans leur sérail, et les Ismaéliens inondèrent l'Asie. Ils conquirent, achetèrent ou construisirent de nouvelles forteresses. Les forts de Kadmos et de Kabafen furent achetés d'Ibn-Amroun (1134); ils enlevèrent celui de Mazziat (1138) au commandant des princes de Scheiser, et en firent le centre de leur domination en Syrie (1140). La puissance des Assassins était à son apogée; elle s'étendait des frontières du Khorassan aux montagnes de la Syrie, du Monsdoramus au Liban et de la mer Caspienne à la Méditerranée. Le centre de cette puissance était dans les montagnes de l'Irak, à la forteresse d'Alamout, résidence du grand-maître. Cet empire cependant, devenu l'objet de la haine et le but des attaques universelles, ne fit plus que décroître. Mais malgré les coups que leur portèrent Saladin et Houlagou, les Assassins ont perpétué leurs ramifications jusqu'à nos jours, sinon comme corps politique, au moins comme secte religieuse.

F.-X. T.

Aboulféda, *Annal.* — Guillaume de Tyr, *Hist.* — Khondemyr, *Khelassat al-akhbar.* — Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins.* — Wilken, *Histoire des Croisades*, t. II. — Michaud, *Histoire des Croisades.* — *Journal Asiatique*, ann. 1849.

KYA-KING (*Excellente* ou *Suprême Félicité*), empereur chinois de la dynastie des Thsing, né en 1759, monta sur le trône le 8 février 1796, par l'abdication volontaire de son père, Khian-loung, et mourut le 2 septembre 1820. Le règne glorieux de Khian-loung n'avait pu procurer à la Chine une paix durable. A l'avénement de son fils Kya-king, les rebelles ravageaient encore les provinces du Ssé-tchouen, du Chen-si et du Hoo-kouang. Il fallut à ce prince près de quatre ans pour les soumettre entière-

ment. L'empire n'en fut pas moins agité. La mort de Khian-loung, arrivée le 7 février 1799, devint le signal de nouvelles révoltes et de quelques conspirations. Une de ces conspirations, à la tête de laquelle se trouvaient des parents de l'empereur, tenta d'assassiner Kya-king, en 1803. L'assassin fut arrêté au moment où il allait exécuter son projet. Dans une proclamation qu'il fit publier à cette occasion, l'empereur se plaint de l'indifférence de la population chinoise pour le danger qu'il avait couru. « C'est cette indifférence, dit-il, et non le poignard de l'assassin qui m'afflige. » Kya-king cependant se montra peu jaloux de faire cesser les motifs d'une pareille désaffection. Il continua de se livrer à la débauche; il apaisa les rebelles en achetant leur soumission ou en donnant des places à leurs chefs. Les pirates et les sociétés secrètes opposèrent à la politique de Péking des embarras plus sérieux. Depuis cent cinquante ans la piraterie avait pris en Chine un développement de plus en plus compromettant pour la sûreté des mers et la tranquillité de l'empire. Le blocus continental, qui au commencement de ce siècle suspendit quelque temps ou rendit plus rares les relations commerciales de l'Europe avec l'extrême Orient, fut favorable aux entreprises des pirates. Pendant le règne de Kya-king ils ravagèrent les côtes méridionales de la Chine, imposèrent ou pillèrent les navires marchands, et rançonnèrent impitoyablement des villes et des populations entières. On prétend même qu'ils ne furent pas étrangers à la conspiration qui faillit détrôner Kya-king, en 1818, et qui avait pour chef le premier eunuque du palais, appelé Lin-king. Cet eunuque jouissait à la cour d'une autorité sans bornes, ce qui ne fit qu'accroître son ambition. Il résolut de s'emparer du trône, souleva le peuple, qui se précipita en foule vers le palais. Le fils aîné de l'empereur, à la faveur d'un déguisement, pénétra dans les rangs des insurgés, tua deux des principaux chefs, et mit fin à l'insurrection. Son père, qui l'avait déjà, à son insu, désigné pour lui succéder, lui conféra le titre de *tchi-thsin-hoang* (roi sage). Deux parents de l'empereur qui avaient pris part à la sédition furent mis à mort. Le gouvernement de Kya-king fut également menacé par de nombreuses associations secrètes, qui voulaient détruire la domination des Tartares. « Il en existait déjà sous le règne de Khian-loung, dit Pauthier, puisque les missionnaires européens furent souvent accusés de faire partie de la société secrète des *Pe-lian-kiao*, ou *secte du Nénuphar*. » Cette secte fut la plus formidable sous le règne de Kya-king; elle excita dans le Kang-toung une insurrection qui s'étendit sur trois provinces voisines. Leur chef s'arrogea le titre de *San-hoang*, ou *triple empereur*, c'est-à-dire *empereur du ciel, de la terre et des hommes*. Ce furent soixante-dix membres de la société de la Raison céleste (*Thian-li*) qui attaquèrent l'empereur à main armée dans son palais, d'où ils ne furent repoussés qu'avec de grands efforts (1).

Pour les punir de leur audace, Kya-king sévit cruellement contre les sociétés secrètes. Toute réunion de cinq personnes fut déclarée illégale. Cette persécution coûta la liberté à plusieurs milliers de personnes. A la fin de l'année 1816 on comptait, dans différentes provinces de l'empire chinois, 10,270 accusés condamnés à mort. En 1817 et 1818 la Chine fut désolée par différents fléaux. Au mois de juin 1818 un ouragan occasionna une violente irruption de la mer sur

(1) Ces différentes sociétés secrètes en ont formé une troisième, nommée la *Société de la Triade* ou *de la Trinité*. Voici ce que M. Milne écrivait à ce sujet en 1823 : « Les rapports envoyés à l'empereur (Kya-king) affirmaient que pas un membre de l'association rebelle n'avait été laissé vivant. En dépit des documents officiels qui l'ont tuée, la société existe toujours. Seulement elle a changé de nom pour plus de sûreté, et adopté celui qu'elle porte aujourd'hui (*Société de la Trinité*). Cette association paraît s'être rapprochée primitivement quant au but de ce que nous appelons la franc-maçonnerie, et s'en être écartée plus tard, par le désir de réaliser violemment ses principes et d'acquérir le pouvoir politique en renversant la dynastie tartare. » John Davis cite un document trouvé en 1828 dans le cimetière protestant de Macao. En voici la teneur : « La nation centrale était nombreuse et la céleste dynastie florissante. D'innombrables contrées lui payaient des tributs, des milliers de peuples lui rendaient hommages. Mais les Tartares s'en sont rendus maîtres par artifice. — C'est un motif de haine qui ne saurait jamais s'affaiblir. — Enrôlez des soldats, procurez-vous des chevaux, déployez l'étendard à fleurs. — Levez des troupes, saisissez vos armes, exterminez la race entière des Mandchoux ! » Les ramifications de cette société s'étendent jusqu'à Batavia, à Malacca et à Singapour, où elle a donné lieu à plus d'une scène sanglante. Ses membres prennent l'engagement de se défendre mutuellement des attaques de la police, et de se prêter secours pour échapper à la justice. Néanmoins le but avoué est la bienfaisance, ainsi qu'il résulte de leur devise :

« Partager mutuellement les félicités,
Supporter réciproquement le malheur. »

La direction de la société est confiée à trois individus nommés *ko* (frères aînés)... On dit que les règlements de l'association sont écrits, pour plus de sûreté, sur du drap qu'on jette dans les puits à la moindre alarme. La cérémonie d'initiation a lieu pendant la nuit. Le serment de fidélité et de discrétion est prêté devant une idole, et l'on paye une certaine somme pour contribuer aux dépenses générales. Il y a encore une cérémonie appelée *kouo-kiao*, passage du pont. Ce pont est formé d'épées placées entre deux tables ou bien dressées sur leurs poignées, et se joignant par leurs pointes en forme d'arches. Le *yé-ko*, frère principal, lit les articles du serment, lecture à laquelle le récipiendaire, qui se tient sous le pont, doit répondre affirmativement. Cette formalité remplie, le *yé-ko* tranche la tête d'un poulet ce qui, dans la formule usuelle des serments chinois, signifie : « Ainsi périssent tous ceux qui divulguent le secret ! » Quelques-uns des signes auxquels les frères se reconnaissent consistent en des nombres mystiques dont le principal est le nombre trois. D'autres signes se font avec les doigts. Pour savoir s'il existe quelque frère dans l'assemblée où ils se trouvent, ils prennent leur tasse à thé par le couvercle d'une manière particulière en la tenant seulement avec trois doigts. On leur répond par un signe correspondant. Ils ont un Dieu représenté par une figure pentagonale, dans laquelle sont tracés certains caractères dont le sens n'est intelligible qu'pour les seuls initiés. Les *San-ho-hoei* ont une ressemblance singulière avec la société des francs-maçons. Ils prétendent faire remonter leur origine à une antiquité très reculée. Ils ont joué un très-grand rôle dans la dernière insurrection chinoise.

la côte du Khan-toung. Les eaux couvrirent cent quarante villages, et la plupart des maisons furent détruites. Un débordement du fleuve bleu causa aussi de grands ravages dans le Kiang-nan. Le gouvernement vint au secours des victimes de l'inondation. Le magistrat du district de San-Yang, nommé Wan-chin-hoan, détourna à son profit les fonds alloués par le trésor public, et fit empoisonner le *tsin-sse* Li-yo-tchang, envoyé pour examiner sa conduite. L'empereur, furieux de ce double crime, exila le vice-roi de la province du Kiang-nan, fit décapiter avec toute sa famille le magistrat concussionnaire et homicide. Un de ses fils, qui n'avait alors que trois ans, fut mis en prison pour attendre l'âge de seize ans, afin de subir aussi la peine capitale. Tous les mandarins du district de San-yang eurent le même sort. Les trois domestiques de Li-yo-tchang, dont Wan-chin-hoan s'était servi pour exécuter son crime, furent, par ordre de l'empereur, coupés en morceaux devant le tombeau du défunt, auquel on offrit leur cœur en sacrifice expiatoire. Dans cette même année l'empereur punit du bannissement des historiens qui lui avaient, dans leurs écrits, prodigué des éloges exagérés. Kya-king renouvela contre la religion chrétienne et les missionnaires européens les mesures sévères de son prédécesseur. Assimilant le christianisme aux sociétés secrètes, il le comprit dans la même prohibition. Au mois d'avril 1819, on écrivait de la Chine : « Tout prêtre chrétien, européen ou chinois, que l'on découvre est mis à mort. Les chrétiens laïques qui ne veulent pas apostasier souffrent les plus cruels tourments et sont bannis en Tartarie. Il y en a en ce moment deux cents dans les prisons de la province du Ssé-tchouan. Dans tout l'empire on ne compte que dix missionnaires, dont cinq à Péking. Ils ne peuvent communiquer avec les habitants qu'en secret. L'empereur a déclaré qu'il ne voulait plus avoir ni peintres, ni horlogers, ni mathématiciens européens. L'évêque de Péking a essayé vainement de s'introduire à ce titre dans son vicariat apostolique. Les missionnaires ne peuvent pénétrer dans le pays qu'en gagnant les couriers qui vont de Macao à Péking. »

La gazette officielle de Péking, dit Pauthier, contenait, sur la fin de 1819, un avis des commissaires impériaux envoyés pour réparer les digues du fleuve Jaune, qui avait débordé et fait périr plus de cent mille personnes. Cet avis avait pour objet d'obtenir des fonds pour faire face à la dépense extraordinaire que les débordements avaient rendue nécessaire. L'empereur proposait des distinctions et des honneurs proportionnés à ceux qui souscriraient volontairement à cette mesure d'intérêt public : il n'exigeait point d'impôt extraordinaire forcé. Cent mille hommes étaient occupés à réparer les digues du fleuve. Au soixantième anniversaire de sa naissance (1819) Kya-king remit à ses sujets l'arriéré des impôts. Ce prince mourut à l'âge de soixante-un ans. Son fils aîné lui succéda sous le nom de Tao-kuang. Kya-king ne manquait pas de talents; il aimait et cultivait les lettres; il composa une *élégie* pour célébrer les vertus de l'infortuné Li-yo-tchang. Il autorisa, avec quelques restrictions, la liberté de la presse. Son règne fut marqué par la publication d'un grand nombre d'ouvrages. Ce prince avait sincèrement à cœur le bonheur de ses sujets; mais l'amour des plaisirs le détourna trop souvent des soins du gouvernement. F.-X. Tessier.

Toung hoalou, ou *Chronique de la fleur d'Orient*. — Gutzlaff, *Sketch of Chinese history*, vol. II, p. 69. — *Transactions of Asiatic Society*, vol. I, p. 240. — *Indo-Chinese Gleaner*, n° 6. — *Revue Encyclopédique*, 1818, 1819, 1820, 1821. — Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — Callery, *de l'Insurrection en Chine*.

KYALU, géomètre chinois, vivait sous le règne de l'empereur Chun-ti (Tohoan-témour), dernier des princes tartares de la dynastie mongole (1333-1367 de J.-C.). Il était originaire de Kaoping dans le Chan-si. Il connaissait la géométrie, le nivellement, et fut envoyé en 1348 pour examiner le cours du fleuve Jaune (Hoangho) et son ancien lit dans le Petchili. Kyalu dressa une *Carte*, et l'accompagna d'un *Rapport* sur les levées à faire le long de ce fleuve et sur le nouveau cours qu'il prétendait lui donner. Patroné par le ministre Tato, il persuada à l'empereur de faire passer le Hoangho par le pays de Taming-fou dans le Petchili, où il passait autrefois, et de le faire décharger dans la mer de Tien-tsin-hoéi (1).

La décision prise, en 1351, relativement au nouveau cours qu'on avait proposé de donner à ce fleuve fit des mécontents, et augmenta les troubles de l'État. Tchen-tsun, président du tribunal au ministère des travaux publics, était allé avec des mathématiciens de Khaï-foung-fou,

(1) Dans son histoire de la dynastie des Mongols, le P. Gaubil donna sur les dérivations du cours du Hoangho les détails suivants : « Par l'histoire de l'empereur Wou-ti, empereur des Han occidentaux (140), on voit que du temps de ce prince le Hoangho passait près de Kaï-tchéou, du district de Taming-fou, dans le Petchili, et recevait la rivière Ouéi, dans le territoire de Thoung-tchang-fou, du Chantoung, et se rendait à la mer du Petchili, entre la latitude 38° 30' et 39° longitude 1° (1150 30'), et quelques minutes occident. Après l'empereur Wou-ti, on changea le cours du Hoangho, tantôt à l'est vers le Petchili, tantôt vers le Chan-toung. Du temps de l'empereur *Ehin tsoung*, il y avait deux branches du Hoangho qui venaient du Hônan. L'une allait au nord-est au Chan-toung; l'autre au sud-est, passait à Sou-tchéou du Kiang-nan, et allait à la mer vers Hoaï-ngau. C'est l'empereur *Chin tsoung* (de la dernière dynastie des *Soung*) qui ferma le canal du Nord, et depuis ce temps jusqu'à l'année 1351 le Hoangho avait à peu près le cours du temps de l'empereur *Wou-ti* des Han, que *Hialou* rétablit. Le Hoangho a toujours eu depuis *Yu*, fondateur de la dynastie des *Hia* (2205 av. J.-C.), le cours qu'il a aujourd'hui, jusque vers le nord de Khaï-foung-fou, capitale du Hônan. Du temps de *Yu*, il entrait par là dans le pays de Taming-fou, dans celui de Ho-kien-fou, et allait à la mer dans le golfe de Tien-tsin-hoee du Petchili; du temps des *Han* et des *Tsin*, le Hoangho tenait dans le Chan-toung et le Petchili une route un peu différente. Ensuite, pendant plus de 560 ans, jusqu'à l'empereur *Chin-tsoung* (des *Soung*), le Hoangho eut les deux branches dont j'ai parlé.

capitale du Houan, à Taming-fou, et en d'autres lieux; après avoir examiné le terrain et pris les niveaux, ils assurèrent que l'ancien lit qu'on voulait recreuser était impraticable; que cette entreprise entraînerait de trop grandes dépenses et causerait la ruine du Chan-toung. On mit tout en œuvre pour faire changer de sentiment au ministre. Il répondit qu'il mourrait plutôt que de parler et d'agir contre sa conviction dans une matière de cette importance et qui intéressait si fort le bien public. Cependant l'avis contraire prévalut. Tchew-tsun fut dépouillé de sa charge et remplacé par Kyalu. Les travaux que l'on fit pour changer le cours du Hoangho firent imposer de nouvelles taxes et ruinèrent un grand nombre d'habitants. L'expropriation exaspéra les esprits, le mécontentement devint général, des chefs de parti soulevèrent les populations et Chun-ti fut détrôné en 1352. Avec ses talents Kyalu pouvait être plus utile à son pays. F.-X. T.

Gaubil, *Histoire de la Dynastie des Mongols* p. 285 — *Histoire moderne*, t. VII. — *Li-taï-ti wang-mien piao* (Chronologie des Empereurs de la Chine). — Maïlla, *Histoire générale de la Chine*, t. IX. — Pauthier, la *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

KYA-SSÉ-TAO, fameux ministre chinois, mort en 1275 de J.-C., précipita la ruine de la dynastie des Song, et « fit plus de mal à la Chine que toutes les invasions des Tartares ». C'était un homme sans expérience, sans courage, astucieux, perfide et vindicatif. L'empereur Li-tsong, pressé par Houpilaï, qui, après avoir forcé le passage de l'Ou-kiang, était venu mettre le siége devant Ouo-tchéou, nomma Kya-ssé-tao ministre d'État (1259), et le chargea d'aller au secours de cette ville. Ouo-tchéou, délivrée d'une première attaque, par l'intrépidité du général Kao-ta, se vit de nouveau pressée par l'ennemi. Au lieu de combattre, Kya-ssé-tao fit avec Houpilaï une paix honteuse, dont il eut soin de cacher les conditions à l'empereur, qui le reçut, à son retour, avec des honneurs extraordinaires. Pour tromper plus facilement Li-tsong, l'ambitieux ministre fit périr tous ceux dont le zèle aurait pu l'éclairer. Ces violences le rendirent formidable à l'empereur, et lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis, qui devinrent infidèles à leur patrie pour se soustraire à sa vengeance. Plus de 300,000 familles se donnèrent aux Mongols. Les choses allèrent si loin que l'empereur fut obligé de l'exiler. Rappelé et réintégré dans le ministère par Tou-tsong, neveu et successeur de Li-tsong, en 1264, Kya-ssé-tao causa la défection de Léou-tching, ainsi que la perte de Siang-yang et de Fan-tching, deux places importantes, qui furent prises par les Mongols. Après la mort de Tou-tsong (1274), Kya, afin de perpétuer son autorité, mit sur le trône le second fils de ce prince, Tchao-hien, âgé de quatre ans seulement, au préjudice de son aîné Tchao-ché, que soutenaient les grands. La régence fut confiée à l'impératrice Siéi-tchi, mère du nouvel empereur, qui prit, à son avénement, le nom de Kong-tsong. Cependant, le khan des Mongols, Houpilaï, venait de faire entrer en Chine deux armées formidables, dont l'une, sous les ordres de Péyen, envahit le King-how, et l'autre le Hohaï-si sous le commandement de cinq généraux. La défection de plusieurs gouverneurs, le passage de l'Ou-kiang par Péyen, forcèrent Kya-ssé-tao à se montrer. Il parut enfin avec une armée de 100,000 hommes, non pour combattre, mais pour fuir devant l'ennemi, et proposer à Péyen une paix dont les conditions tardives furent refusées. Kya-ssé-tao reprit la route de Yang-tchéou, et commanda inutilement une levée générale de troupes. Devenu l'objet de la haine et de l'exécration de tous, il fut enfin destitué de sa charge et mis à mort par ordre de l'impératrice régente, en 1275. Il était trop tard. Le mal fait à la dynastie des Song par cet ambitieux et perfide sujet était désormais irréparable. L'année suivante l'empereur Kong-tsong et sa mère furent emmenés captifs en Tartarie. Quatre ans après, en 1280, Houpilaï se vit maître de tout l'empire chinois, et régna sous le nom de Chi-tsou. F.-X. Tessier.

Maïlla, *Histoire générale de la Chine*, t. IX. — Grosier, *Description générale de la Chine*, t. VIII. — *Art de vérifier les dates*, in-4°, t. II.

KYATAN, géographe chinois, vivait sous le règne de Hian-tsoung (805-821 de J.-C.). Il est surtout connu par une carte géographique qui n'existe plus, mais qui est souvent citée dans les ouvrages de géographie. Elle comprenait tout l'empire de la Chine et les pays étrangers qui lui étaient soumis. Les grandes richesses de Kyatan, ses connaissances en histoire et en géographie, les emplois importants qu'il occupa, le mirent en état d'être bien renseigné sur les pays qu'il plaça dans sa carte, et il n'épargna rien pour lui donner toute l'exactitude et les développements nécessaires : elle avait trente pieds ou trois cents pouces (8^m,33) de largeur et trente-trois pieds ou trois cent trente pouces (9^m, 17) de longueur. Cette carte était construite sur une échelle de un pouce (0,02777...) pour cent *li* (40000^m). Elle comprenait par conséquent trente-trois mille *li* en longueur (13200000^m) et trente mille en largeur (12000000^m), c'est-à-dire cent trente-deux degrés sur cent vingt, de deux cent cinquante *li* ou vingt-cinq lieues au degré. Elle était divisée en carrés de cent, de deux cents, de quatre cents et de cinq cents *li*. La méthode de Kyatan a été suivie par les géographes qui sont venus après lui. Kyatan connaissait la latitude des villes de la Chine, des capitales du Tong-king, de la Cochinchine, de plusieurs lieux de la Tartarie et de la Corée. Il devait avoir des notions assez exactes sur le Japon, sur tous les pays occidentaux jusqu'à la mer Caspienne, sur l'Arabie, la Perse et Constantinople (1).

(1) Des écrivains, sans doute fort ignorants dans l'histoire, ont la prétention de suivre les relations de la Chine avec l'Asie occidentale, depuis le onzième siècle avant l'ère chrétienne jusqu'au temps où vivait Kyatan. L'an 12

Kyatan devait trouver dans l'histoire de ces elations incessantes de l'extrême Orient avec 'Asie occidentale des renseignements suffisants our donner à son travail sinon la perfection, au oins toute l'exactitude désirable. S'il n'avait ncore que des notions confuses sur les pays lacés au sud de l'équateur et à l'ouest de la mer ouge, les contrées comprises entre la Méditerranée, l'Océan indien, la mer du Japon et mer Caspienne lui étaient suffisamment conues. Il y avait d'ailleurs des cartes de la Corée t du Tong-king. La carte de Kyatan et les exlications qui l'accompagnaient devaient donc ontenir des choses fort curieuses. Pour ce qui egarde la Chine, à l'exception de la partie occientale du Yun-nan, il existe des cartes faites ur le modèle de celle de Kyatan, et qui sont sscz exactes, soit pour la distance du nord au ud, soit pour celle de l'est à l'ouest.

F.-X. Tessier.

Gaubil, *Histoire de la grande Dynastie des Tang.* — e Guignes, *Histoire des Huns.* — Abel Remusat, *Méoire sur l'Extension de l'empire chinois du côté de Occident.* — *Tableaux historiques de l'Asie.* — Pauthier, hine. — Tchou-hi, *Thoung-kian-kang-mou.*

KYBER (*David*), naturaliste allemand, né Strasbourg, en 1525, mort en 1553. Il obtint grade de docteur en médecine, et publia un *exicon Rei Herbariæ, ex variis auctoribus oncinnatum;* Strasbourg, 1553, in-8°; Zurich, 578, in-8°; il a aussi fait paraître une traduction tine du *Liber Stirpium* de Hieronymus Bock, trasbourg, 1552, in-4°. E. G.

Kesner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon.*

KYCHAN, homme d'État chinois, né vers 786, mis à mort en 1852. Kychan était Tartare-Iantchou d'origine, et appartenait à la famille npériale. D'abord simple écrivain dans un des ix grands tribunaux de Péking, il s'éleva bienôt par sa rare capacité aux premiers emplois de magistrature. Laissons parler M. Huc, qui l'a onnu particulièrement à Lha-ssa : « A l'âge de ingt-deux ans Kychan était gouverneur de la rovince du Honan, à vingt-cinq ans il en fut ice-roi; mais il fut dégradé de cette charge pour 'avoir pas su prévoir et arrêter un débordement du fleuve Jaune. Sa disgrâce ne dura pas longtemps. Il fut réintégré et envoyé successivement en qualité de vice-roi dans les provinces du Chan-toung, du Ssé-tchuen et du Pé-tché-ly. » Il se fit remarquer dans cette province par son zèle à persécuter les chrétiens. En récompense de ses services, l'empereur Tao-kuang le décora du globule rouge, de la plume de paon, de la tunique jaune, et lui donna le titre de *Héou-ye* (prince impérial). Enfin, Tao-kuang l'appela dans son conseil intime, qui se compose de huit membres, quatre Chinois et quatre Mantchoux, nommés *tchoung-tang;* c'est la dignité la plus grande à laquelle un mandarin puisse prétendre : les *tchoung-tang* ont le droit de correspondre directement avec l'empereur. Kychan occupait cet emploi quand les violences du vice-roi de Canton amenèrent un conflit entre la Grande-Bretagne et le Céleste Empire. En 1838, Tao-kouang défendit la vente de l'opium dans toute l'étendue de la Chine. Cette décision frappait surtout les négociants étrangers établis à Canton. L'empereur envoya dans cette ville un homme dont il connaissait l'intégrité et l'énergie, mais dont il aurait dû redouter le zèle violent et la rigidité un peu barbare. Lin voulut par un acte de vigueur ôter pour jamais aux négociants étrangers la pensée de faire la contrebande de l'opium : il arme des soldats, et fait cerner les factoreries des Anglais, des Américains et des Parsis; leur donnant trois jours pour lui livrer tout l'opium qu'ils ont à bord de leurs navires, et les menaçant de la peine capitale s'ils refusent d'obéir. Il y avait à cette époque devant l'île de *Lintin* des navires chargés de plus de 20,000 caisses d'opium, représentant une valeur de plus de 50,000,000 de francs. M. Elliot, commandant des forces navales d'Angleterre dans les mers de Chine, se trouvait alors à Macao. Les prisonniers lui firent connaître le danger qui menaçait leur vie et leur fortune, et réclamèrent son intervention. Le capitaine Elliot acheta les 20,000 caisses d'opium au nom du gouvernement anglais, et fit une question politique de ce qui n'avait été d'abord qu'une simple difficulté commerciale. Sommé de mettre en liberté les sujets de la reine de la Grande-Bretagne, Lin maintint ses rigueurs et ses exigences. Le capitaine Elliot dut céder à la force. L'opium fut livré et enfoui dans l'île de Lin-tin. Les négociants étrangers détenus à Canton furent alors mis en liberté. Quelques mois après les navires anglais remontaient la rivière de Canton et s'emparaient de l'Archipel de Tchou-san, sur la côte septentrionale de la Chine. A cette nouvelle l'empereur convoqua Kychan et les sept autres *tchoung-tang*, et leur parla des événements survenus dans le midi. Il leur dit que des aventuriers des mers occidentales s'étaient montrés rebelles, qu'il fallait les prendre et les châtier sévèrement, afin de donner un exemple à ceux qui seraient tentés d'imiter leur révolte. Après

v. J.-C. l'empereur Wouti envoya, dit-on, un ambassaeur dans la Transoxiane. Cette ambassade aurait amené es communications non interrompues pendant longtemps atre la Chine et l'Inde. De l'année 72 à 166 de J.-C. les hinois soumirent les *Tadjiks* (*Perses*), les *Asi* (Assyriens) établirent des relations commerciales avec l'empire es *Thsin* (Romains). En 428, 441, 463, 502, nous trouvons la cour impériale de Chine les ambassadeurs des petits is de l'Inde. Vers 643, sous le règne de Taï-tsoung, la our impériale de *Tchang-ngan* établit dans le centre ème de l'Asie quatre *tchin*, ou gouvernements miliires. L'histoire chinoise rapporte à la même année l'amassade envoyée par un roi de *Foulin* (peut-être *Théose*, frère d'Héraclius, qui combattit contre les Arabes). u commencement du huitième siècle Kataïbah, général rabe, parti du fond de l'Arabie, pousse ses conquêtes squ'aux frontières du Céleste Empire. En 756 les khalifes bassides Almansar et son frère Aboul-Abbas-Seffah voient des troupes auxiliaires à l'empereur Sou-tsoung. ofio, en 781, comme l'atteste un monument découvert en 25 près de Si-ngan-fou, arrivèrent en Chine des prêtres estoriens, sous la conduite de Olopen.

avoir ainsi manifesté son opinion, Tao-kouang demanda l'avis de son conseil. Les quatre *tchoung-tang* mantchoux se prosternèrent, et dirent : « Oui, oui, oui, voilà l'ordre du maître » (*Tche, tche, tche, Tchou-dze-ti, fan-fou*). A leur tour, les quatre tchoung-tang chinois se prosternèrent, et dirent : « Oui, oui, oui, c'est le bienfait céleste de l'empereur » (*Che, che, che, Hoang changti, Tien-ngen*); et le conseil fut congédié. Cependant Tao-kouang rappela Lin, et envoya Kychan en qualité de vice-roi de la province de Canton et avec le titre de commissaire impérial. Il avait plein pouvoir pour traiter avec les Anglais. Kychan était un homme capable d'apprécier l'immense supériorité des Européens sur les Chinois : il comprit le péril, et voulut à tout prix éviter une guerre dont l'issue ne lui paraissait pas douteuse. Il entra sur-le-champ en négociation avec M. Elliot, plénipotentiaire anglais, et la paix fut conclue moyennant une forte indemnité et la cession de l'île de Hong-kong. Les Européens furent enchantés des bonnes grâces du commissaire impérial; mais les intrigues de Lin à la cour firent casser le traité négocié par Kychan. Le vice-roi fut accusé de s'être laissé corrompre par l'or des Anglais et d'avoir vendu *aux diables marins* le territoire du Céleste Empire. Une lettre foudroyante de l'empereur le rappela immédiatement à Péking. Il n'eut pas la tête tranchée, mais il fut dégradé publiquement de tous ses titres, dépouillé de toutes ses décorations et de ses biens. On vendit ses fermes à l'encan, on rasa sa maison, et il fut exilé au fond de la Tartarie. Les amis qu'il laissait à la cour travaillèrent avec ardeur et persévérance à le faire rentrer en grâce. En 1844 il fut rappelé, et envoyé à Lha-ssa en qualité de délégué extraordinaire pour faire le procès du nomekhan. Il partit décoré du globule bleu et de la plume de paon : c'était un acheminement vers une réhabilitation complète. Arrivé à Lha-ssa, Kychan se concerta avec le bandchan ramboutchi et les quatre kalons, et fit arrêter le nomekhan. Celui-ci fut convaincu par la déposition des témoins, et par son propre aveu, d'avoir arraché *trois vies* au *talaï lama* et de l'avoir fait *transmigrer* violemment, la première fois par strangulation, la deuxième par suffocation, et la troisième par empoisonnement. Un procès-verbal rédigé en chinois, en tartare et en thibétain, signé du nomekhan et de ses complices, scellé par le bandchan ramboutchi, les quatre kalons, et l'ambassadeur chinois fut immédiatement envoyé à Péking par un courrier extraordinaire. Trois mois après arriva l'édit impérial qui rappelait les crimes du nomekhan et le condamnait à un exil perpétuel sur les bords du Sakhalien-oula, au fond de la Mantchourie. Cet édit sur papier jaune, et en trois langues, fut, par l'ordre de Kychan, placardé au grand portail du palais du coupable, et dans les rues principales du Lha-ssa. Cette nouveauté attire la foule. I susceptibilité nationale s'irrite moins de la chu du nomekhan que de l'intervention de l'autori chinoise. La capitale du Thibet est plongée da une affreuse agitation. Dans la lamaserie Léra, à une demi-lieue de Lha-ssa, 15,000 lama tous dévoués au nomekhan, s'arment de lanc et se précipitent comme une avalanche vers palais de l'ambassade chinoise, en font voler l portes en éclats, aux cris mille fois répétés : Mo à Kychan ! Ce dernier, prévenu à temps, s'ét caché dans la demeure de kalons. Le nomekha dont les séditieux avaient brisé les chaînes, cra gnant que ces démonstrations n'aggravasse sa situation, apaisa les lamas, et les fit rent dans leur monastère. La nuit permit à Kych de prendre des mesures pour la sûreté de sa p sonne et l'exécution de l'édit impérial. Qu ques jours après le nomekhan prit la route l'exil. Kychan, enivré de ce premier succès, vo lait étendre son pouvoir sur les Thibétains co plices du nomekhan. Les kalons résistèren cette prétention. Kychan n'insista point ; m pour ne pas avoir l'air de céder aux khalons leur répondit officiellement qu'il leur abandonn ces assassins de bas étage. Il était encore rep sentant du Céleste Empire à Lha-ssa quand rivèrent, en 1847, dans cette ville deux missio naires français, MM. Huc et Gabet. Comme venaient de la Chine, Kychan voulut les voir, interroger; il se montra d'abord assez bienve lant pour eux, eut avec eux plusieurs entretie L'ex-plénipotentiaire aimait à s'informer de l tat de l'Europe, dont il suivait les événemen Mais bientôt l'accueil fait par le gouvernem thibétain aux ministres d'une religion étrang que la Chine proscrivait impitoyablement inspira de l'ombrage, et l'expulsion des missio naires fut résolue.

Les autorités thibétaines voulaient les reten autant par sympathie que par esprit d'oppositi Pour ne pas devenir la cause ou le prét d'une rupture entre Péking et Lha-ssa, MM. H et Gabet reprirent le chemin de la Chine. L'e pereur actuel, Hien-foung, menacé sur son tr par la grande insurrection, a rappelé Kychan p employer sur un plus vaste théâtre son telligence et son patriotisme. Nommé vice- de la province du Ssé-tchuen, nous voyo Kychan combiner ses forces avec le gouvern général des deux Kiang pour aller au H Kouang exterminer les rebelles. En 1852 il envoyé de nouveau dans les deux Kouang qualité de commissaire impérial. Ce poste l été plus fatal encore que la première fois : l'e pereur l'a fait mettre à mort, peut-être à ca de sa politique libérale et conciliante envers Européens.

F.-X. Tessier.

Huc, *Relation d'un Voyage en Tartarie, au Th et à la Chine*, t. II. — Callery, *De l'Insurrection Chine*

KYD ou **KÉYD** (peut-être le *Taxile* des Grecs), ouvernait un petit royaume de l'Inde quand lexandre, après avoir vaincu Darius, détruit empire de Perse, soumis les Sogdiens et les ythes, porta ses armes victorieuses sur la rive ientale de l'Indus (327 avant J.-C.). Selon l'au-ur du *Dabistan*, Kyd fut le premier des rois de nde exposé aux attaques du conquérant macé-onien. Alexandre lui envoya un ambassadeur our l'engager à se soumettre. Trop faible pour sister au vainqueur d'Arbelles et trop prudent our entreprendre une résistance inutile, Kyd se ndit à la première sommation. Il déclara qu'il ait prêt à renoncer à son pouvoir et même à la e si Alexandre l'exigeait. « J'enverrai au grand nquérant votre maître, dit-il à l'agent du prince ec, ma belle-fille, une coupe faite d'un su-rbe rubis, un philosophe rempli de science et médecin si habile qu'il est en état de ressus-ter les morts. » Alexandre perdit, raconte la gende, entre les bras de la belle princesse in-enne tout désir d'envahir les États de son père.

F.-X. T.

Malcolm, *Histoire de Perse*; Londres, 1815, t. I. — eou, *Histoire des premiers Rois de la Perse*. — Da-stan, *Zeenut al-tewarik*.

KYD (*Thomas*), auteur dramatique anglais i seizième siècle. Ce fut, parmi les poëtes qui récédèrent immédiatement Shakspeare, un de eux dont le public accueillait les œuvres avec plus d'engoûment. On n'a point de détails ur sa vie. Il est auteur de trois pièces en vers, imprimées dans le répertoire de Dodsley (*Dodsley's Old Plays*) : *Cornelia, or Pompey he Great, his fair Cornelia's tragedy*; Lon-res, 1594, 1595, in-4°, d'après Garnier; — *he First part of Jeronimo*; ibid., 1605, n-4°; — *The Spanish tragedy, or Hieronymo s mad again*; ibid., 1599 (la plus ancienne dition connue), seconde partie de la précédente ièce, à laquelle Ben Jonson fit en 1602 de nom-reuses corrections. Ce dernier ouvrage, rempli e verve et d'imagination, obtint une grande opularité, et l'on pense qu'il a dû servir à Sha-espeare, qui s'en moquait, pour plusieurs si-uations d'*Hamlet*. Quelques auteurs ont faus-ement attribué à Kyd les tragédies de *Taming f a Shrew* (la Megère vaincue), 1594, et de *elyman and Perseda*, 1599.

Paul Louisy.

Dodsley, *Old Plays*. — Collier, *History of dramatic oetry*. — *English Cyclopædia*.

KYLIAN (*Jacques*), astronome bohème, é à Prague, le 14 février 1714, mort en avril 1774, Kamienicza. En 1731 il entra, à Cracovie, dans ordre des Jésuites, et fut bientôt après appelé à rofesser au collége des nobles à Lemberg. Il de-int ensuite recteur de la maison d'éducation ue son ordre possédait à Mederse en Pologne. près la suppression de son ordre, il se rendit à amienicza près de Konitz, auprès d'un gentil-omme, dont il fut chargé d'instruire les fils dans s mathématiques. Kylian, qui avait de véritables connaissances encyclopédiques, a su exposer avec quelque talent des idées paradoxales qui devaient selon lui décréditer la théorie de Newton. On a de lui : *Causa efficiens Motus astrorum, ex principiis pyrotechnicæ naturalis convenienter hypothesi Copernicanæ*; Dantzig, 1769, in-8°; — *Prodromus physico-astronomicus pyrotechnici systematis verticum*; Dantzig, 1770, in-8°. E. G.

Bernouilli, *Liste des Astronomes* (cahier, VI, p. 66). — Pelzel, *Böhmische, mährische und schlesische Jesuiten*, p. 222.

KYLLING (*Pierre*), botaniste danois, né à Assen, vers 1640, mort en 1696. Il devint, en 1682, directeur du jardin du roi à Copenhague. On a de lui : *Catalogus latino-danicus Plantarum CCCCIV, quibus Christiani V lucus adornatus est*; Copenhague, 1684, in-4°; — *Viridarium Danicum, sive catalogus latino-danico-germanicus plantarum in Dania indigenarum*; Copenhague, 1688, in-4°. E. G.

Nierup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-Lexikon*.

KYNASTON (Sir *François*), poëte anglais, né en 1587, mort vers 1642. Issu d'une ancienne famille du Shropshire, il prit le degré de maître ès arts à Oxford et à Cambridge, se montra à la cour, où son esprit le maintint en grande faveur, et reçut de Charles Ier des lettres de noblesse ainsi que le titre de gentilhomme de la chambre. Il fonda et dirigea le premier une société littéraire, qui s'était décorée du beau nom de *Musæum Minervæ*, dont il donna les statuts : *The Constitutions*; Londres, 1636, in-4°. Cette société, installée dans un hôtel situé à Covent-Garden, fut généreusement pourvue par lui de livres, de tableaux, d'objets d'art, d'instruments de sciences et de musique; une des conditions d'admission était d'appartenir à la haute ou moyenne noblesse. On a de sir François : *Leoline and Sydanis, with Cinthiades*; 1641, poëmes; — la traduction en vers latins de *Troilus and Cresseide*, poëme de Chaucer; Oxford, 1635, in-4°. P. L y.

Athenæ Oxonienses, t. II. — Faulkner, *History of Chelsea*. — *Censura literaria*, t. II.

KYOT ou *Kiot de Provence*, poëte du douzième siècle. L'existence de ce personnage, admise assez généralement en Allemagne, est en France fort contestée. Le seul témoignage que l'on puisse invoquer en faveur de l'affirmative est celui de Wolfram d'Eschenbach. Suivant ce minnesinger, Kyot *le schantiure* (ailleurs Kyot *le Provenzâl*) a trouvé à Tolède la légende du Saint-Grâl écrite en caractères païens (*heidnische Züge*) par un nécromancien israélite, Flégétanis, qui adorait un veau. Non satisfait de cette première découverte, il se mit à chercher dans les livres latins quel était le peuple assez saint pour que Dieu lui confiât la garde du divin talisman. Il étudia les chroniques de France, d'Irlande et de Bretagne; mais ce ne fut qu'en Anjou que ses investigations furent couronnées de succès et qu'il trouva les documents relatifs

à la pieuse famille angevine dont Perceval est le plus illustre représentant. Il entreprit alors de raconter cette histoire, que le Champenois Chrestien avait défigurée, et c'est lui que Wolfram prétend suivre fidèlement, c'est à lui qu'il s'en réfère dans tous les passages importants de son poëme. Mais, chose singulière ! toutes les fois que le minnesinger insère au milieu de son œuvre des expressions ou des vers français, ses citations appartiennent à l'idiome septentrional.

Soyez le bien venu, beau sire,
Meiner Gebieterin und mir,

lisons-nous quelque part ; et ailleurs :

Und grüsste man ihn : bien venu !
So sprach er dankend : grand merci !

Les exemples fourmillent. Ce Kyot de Provence aurait-il donc écrit son Parcival en langue d'oïl ? Ou bien serait-il un personnage imaginaire auquel Wolfram d'Eschenbach aurait cru devoir s'en référer afin de donner plus d'autorité et de crédit à ses propres inventions ? Cette dernière hypothèse, très-conforme d'ailleurs aux procédés habituels des poëtes du moyen âge, nous paraît de beaucoup la plus vraisemblable.

A. Pey.

Lachmann, *Wolfram d'Eschenbach ;* Berlin, 1833. — San-Marte, *Parzival, Rittergedicht von Wolfram von Eschenbach;* Magdebourg, 1836, 2 vol. in-8°.

KYPER (*Albert*), médecin allemand, né à Kœnigsberg, vers 1605, mort à Leyde, le 25 septembre 1655. Il prit le grade de maître ès-arts dans sa ville natale, se destina ensuite à la médecine, et se fit recevoir docteur à Leyde en 1642. En 1646, lorsque le prince Frédéric-Henri de Nassau érigea l'*École illustre* de Bréda, il y appela Kyper pour professer la physique et la médecine. Depuis, Kyper devint premier médecin (*archiatre*) de la maison d'Orange et en 1648 obtint la chaire de médecine de l'université de Leyde. Il était recteur de cette université lorsqu'il mourut. On a de lui : *Medicinam rite discendi et exercendi Methodus*; Leyde, 1642, in-12 ; — *Oratio* prononcé le 18 septembre 1646, à l'inauguration de l'Académie de Bréda. « L'orateur, dit Paquot, y compare le prince Frédéric-Henri au Soleil ; il n'oublie pas de comparer son épouse à la Lune, ajoutant que cette princesse est « non-seulement *rassasiée* mais absolument *grosse* de rayons de bénéficence semblables à ceux de son mari (1). Les curateurs de l'Académie sont les planètes supérieures ; les professeurs, les inférieures ; les magistrats de Bréda sont les étoiles fixes (quoique réélus tous les ans), enfin les étudiants ne sont que des êtres sublunaires ; les leçons d'un professeur aussi sensé ne pouvaient manquer d'en faire au moins des comètes » ; — *Institutiones Physicæ ;* Leyde, 1647, in-12 ; l'auteur y attaque le *De Fundamentis Medicinæ* de V.-F. Plempius. Vermostius fit paraître pour la défense de celui-ci : *Breve Apologema adversus dicteria et ine tias cujusdam* Κηπούρου (1). Kyper écrivit ai sitôt *Responsio ad Pseud-Apologema*, *qu Vopiscus Fortunatus Plempius secundæ e tioni Fundamentorum suorum Medicinæ s jungi curavit.* Vermostius répondit à cette plique, et la dispute ne se termina qu'à la m des adversaires ; — *Anthropologia Corpo humani contentorum, et animæ naturam virtutes secundum circularem sanguinis n tum explicans ;* Leyde, 1647, in-12 ; 1650 1660, in-4° ; — *Institutiones Medicæ ad h pothesin de circulari sanguinis motu co positæ,* etc. ; Amsterdam, 1654, in-4° ; *Collegium Medicum, XXVI disputatio breviter complectens quæ ad institutiones p tinent. Accedunt ejusdem Disputationes Pl sico-Medicæ, miscellaneæ, atque politicæ Origine et Jure Magistratus, de Jure Bell de Fœderibus ;* Leyde, 1655, in-12. L—z—

(1) « Similibus beneficentiæ et inaffabilis humanitatis radiis non saturata, sed prorsus impregnata. »

Merclin. Linden, *Renov.*, p. 20. — Vriemoet, *Ath Fris.*, p. 350, 351 et 581. — Georges Matthias, *Conspe Hist. Medicorum*, p. 502. — Paquot, *Mémoires p servir à l'Histoire Littéraire des Pays-Bas*, t. p. 296-300. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.*

KYPKE (*Georges-David*), orientaliste al mand, né à Neukirch (Poméranie), le 23 tobre 1724, mort le 28 mai 1779. Il obtint 1744 le grade de maître en philosophie à Ha et devint deux ans après professeur de lang orientales à Kœnigsberg. On a de lui : *Obs vationes sacræ in Novi Fœderis libros, ex a toribus græcis et antiquitatibus ;* Bresl 1755, 2 vol. in-8°. E. G.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

KYRIANDER (*Guillaume*), historien a mand, né à Huningue, dans la première mo du seizième siècle, mort vers le commencem du dix-septième. Il étudia la jurisprudence Allemagne, en France et en Italie, et séjou pendant quelques années à Venise. De retour Allemagne, il devint syndic de Trèves, et se protestant. Il a publié sous le titre de : *Annal sive commentarii de origine et statu antiqu simæ civitatis Augustæ Trevirorum ;* De Ponts, 1576, 1603, 1619 et 1625, in-fol. ; c'est histoire de Trèves, dont beaucoup d'exemplai furent détruits par ordre de l'électeur de Trèv sous le prétexte que cet ouvrage attribuait à ville des droits exorbitants.

Kyriander a aussi donné une traduction tine de la *Description de l'Italie* de Léan Alberti. E. G.

Bayle, *Dictionnaire.*

KYRLE (*Jean*), philanthrope anglais, Pope a immortalisé sous le nom de *l'Hom de Ross*, *the man of Ross*, naquit en 1637, Dymock, et mourut en 1754. Avec un revenu cinq cents livres, il fit beaucoup pour le bie être de la population du comté d'Hereford.

(1) Ce mot, qui signifie *jardinier*, n'est ici qu'une al sion à celui de *Kyper.*

fricha des terres, ouvrit des voies de communication, bâtit une église, et fonda des maisons charité pour les infirmes et d'apprentissage ur les orphelins. Warton dit que Kyrle fut le oward de son temps. Le passage dans lequel ope a célébré *l'Homme de Ross* est trop connu trop long pour être cité ici. Il suffit de dire e le fond de cet éloge est vrai. Z.

Warton, *Essay on the Writings and Genius of Pope.* Pope, *Epistl.*, II. — Lemprière, *Universal Biography.* Fuller, *Worthies in England*, t. I, 582.

*KY-YN, homme d'État chinois, né au commencement de ce siècle, appartient à la famille périale des Thsing. Après le rappel de Kyan et la rupture du traité de Canton, qu'il avait gocié, les Anglais reprirent les hostilités. ng-po, Chang-haï, Tchou-san et Ting-haï nbèrent successivement en leur pouvoir. Ky- fut envoyé par l'empereur Tao-kouang pour nclure en 1842 le traité de Nankin, par lequel Chinois permirent aux Anglais l'entrée de atre nouveaux ports, firent la cession de ng-kong, s'engagèrent à payer une forte innité, et leur accordèrent en outre pendant q années l'occupation de Tchou-san. Ces conions étaient dures sans doute; mais la prunce faisait alors à Ky-yn un devoir de les acpter. Tao-kouang le comprit, ratifia le traité Nankin et Ky-yn, nommé gouverneur des ux Kouang, vint occuper le poste difficile de nton. Le nouveau gouverneur était l'ami poique du premier ministre Mou-tchang-ha. C'éient à cette époque les deux plus grands mmes d'État de la Chine. Ils travaillèrent de ncert à faire entrer la cour de Péking dans une ie plus libérale et plus conciliante vis-à-vis s cours de l'Europe. « Cette politique nouvelle, t M. Callery, cette attitude des conservateurs ogressistes irrita contre eux la populace de Canton. On les accusa de pactiser avec l'étranger et de trahir leur souverain dans l'intérêt des *barbares*. Des milliers de placards ont signalé le nom de Ky-yn à la haine et aux vengeances populaires. Sans tenir compte de ces accusations, qu'il ignora peut-être, l'empereur, satisfait des services de Ky-yn, le rappela à la cour pour l'élever à de nouvelles dignités. Devenu le collègue de Mou-tchang-ha, il travailla avec ce ministre à réaliser dans l'administration et dans l'art militaire quelques réformes utiles. Sous son ministère on proposa à l'empereur d'échanger l'arquebuse à mèche pour le fusil à piston. Ainsi la Chine entrait dans la voie du progrès. Les relations avec l'Europe étaient devenues meilleures. Les navires anglais donnaient la chasse aux pirates dans l'intérêt du commerce des deux nations. Le 24 octobre 1844 Ky-yn signa avec M. de Lagrené, plénipotentiaire français, le traité de Whampoa. La mort de Tao-kouang, arrivée au mois de février 1850, arrêta ces bonnes relations. A l'avénement de Hien-foung, le parti réactionnaire triompha. Le premier acte du nouveau gouvernement fut la destitution de Mou-tchang-ha et de Ky-yn. En juillet 1851 on tenta d'assassiner l'empereur. Les deux ministres déchus furent soupçonnés.

En 1852 Hien-foung, pressé de tous côtés par les insurgés, rappela Ky-yn aux affaires, mais sans vouloir rien changer à sa politique. Il le chargea d'une mission spéciale dans le Kiang-si. En 1858, dans le cours des négociations qui suivirent l'entrée des flottes anglo-françaises en Chine, Ky-yn fut encore envoyé pour traiter avec les plénipotentiaires anglais et français; mais ceux-ci, pleins de défiance, refusèrent de discuter les bases de la paix avec lui. F. X. Tessier.

Documents particuliers. — Callery, *De l'Insurrection en Chine.*

L

LAALE (*Pierre*), poëte danois, né à Lolland, vivait au quinzième siècle. On manque de détails sur sa vie ; on sait seulement qu'il s'était livré à l'étude du droit. Il reste de lui un recueil assez curieux de sentences et de proverbes mis en vers : *Adagia latino-danica ;* Copenhague, 1506, 1508, in-4° : ce livre fut réimprimé à Paris, en 1515, in-4° ; le texte est accompagné d'une *familiaris Expositio*; une traduction danoise, faite par H. Skaaning, vit le jour à Aurhus, en 1604, fut réimprimée à Copenhague en 1703, et a reparu en 1828 avec des notes de Nyerup. G. B.

Nyerup, *Danske litterat. Lexikon*, p. 349.

LAAN (*A.* Van der), graveur hollandais, né vers 1690, à Utrecht, mort en 1733. Il vint se fixer à Paris, où il exécuta de nombreux travaux, soit à la pointe, soit au burin. On a de lui : une suite de *Vues* et de *Paysages d'Allemagne et d'Italie* à l'eau-forte, d'après J. Glauber ; — le *Frontispice* pour l'*Alcoran* de la traduction de Duryer ; — *Laurent Coster de Harlem ;* — *Chasse burlesque, faite par des nains*, d'après van der Meulen ; — *Grande pêche des Baleines*, d'après le même. A. de L.

F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Gio. Gori Gandellini, *Notizie istoriche degl' Intagliatori*.

LAAR, dit *Bamboche*. *Voy.* Laer.

LAAZ (*Jean* de), alchimiste du seizième siècle, né en Bohême. Il séjourna longtemps en Italie, faisant de vaines tentatives pour faire de l'or ; il se dit disciple d'*Antonio de Fiorenza*, et il montre dans ses écrits une bonne foi rare chez les chercheurs de la pierre philosophale. Il composa un traité : *De Lapide Philosophorum*, qui parut en 1612, sans indication de lieu, fut réimprimé à Hanovre en 1618, et a été inséré dans le *Theatrum Chimicum*, t. IV, p. 657. Un autre ouvrage du même auteur, *Via universalis*, est resté manuscrit. G. B.

Schmieder, *Geschichte der Alchemie ;* Halle, 1832, p. 223.

LABACCO ou **L'ABACCO** (*Antonio*), *voy.* Abacco.

LABADIE (*Jean*), fameux hérétique français, chef de la secte des *labadistes*, né à Bourg-en-Guyenne, le 13 février 1610, mort à Altona, en 1674. Il était fils d'un lieutenant *de fortune* (1), et fut élevé par les jésuites de Bordeaux, qui, charmés de son esprit et de sa facilité pour l'étude, lui persuadèrent d'entrer dans leur société, malgré l'opposition de son père. Après la mort de celui-ci Labadie fut revêtu de l'habit monastique et plus tard élevé au sacerdoce. Il demeura e viron quinze années dans la Société de Jés prêchant et professant la rhétorique et la phi sophie. Quoique dès lors son intelligence égarée dans les rêveries de la plus folle my cité, on le regardait comme un prodige d'esp et de piété. En effet, il s'imaginait être un n veau précurseur, et tandis qu'il prêchait en blic la foi catholique, il formait en secret disciples qui devaient aller par le monde répan ses nouvelles doctrines. Lorsqu'il se fut ass de la coopération d'un certain nombre de p sélytes, il demanda à sortir de son ordre. supérieurs mirent tout en usage pour le rete lui offrant le choix des emplois qui pouvai avoir le plus de rapport avec son humeur et inclinations. Il consentit à prolonger ses vœ mais il affecta de mener la vie de saint Je Baptiste, dont il prétendait avoir *reçu l'esprit* ne voulut plus manger que des herbes, et se liv des jeûnes excessifs. Ce régime ne servit qu'à exalter l'imagination : il eut des visions, ent dit des révélations, rendit des prophéties, et il tomba même dangereusement malade. qu'il fut en convalescence il alla à Bourg chez s frère, et sollicita avec plus de force son con menaçant de présenter une requête au parleme Le P. Jacquinot, provincial de la Guyenne, voy qu'il ne pouvait plus espérer le retenir, le dé le 17 avril 1639 (1). Labadie parcourut al plusieurs villes de la Guyenne, mais le P. Chazes, supérieur des jésuites de Bordea l'empêcha de se faire entendre dans cette ci Le nouveau précurseur comptait alors parmi disciples immédiats un médecin de Périgue deux écoliers, un paysan de Cusagnes avec femme, un prêtre, un corroyeur du Limousin quelques autres visionnaires, qui le suivaient l'aidaient dans sa propagande, selon la fo de leurs moyens. Étant venu à Paris, il y prêc avec succès, et M. de Caumartin, évêque d' miens, fut si satisfait de son éloquence qu'il donna une prébende dans l'église collégiale Saint-Nicolas d'Amiens. Labadie menait une édifiante à Amiens, du moins en apparence. I fonda même une confrérie de filles sous le v cable de Sainte-Marie-Madeleine, et les co titutions qu'il donna à cette société furent a prouvées de son évêque. Mais à quelque tem

(1) Terme usité alors pour désigner un soldat parvenu à l'épaulette par son mérite.

(1) C'est donc à tort que l'on a prétendu que ce fur les jésuites qui le chassèrent de leur ordre. Son co est ainsi terminé « à sa requête, à cause de son indis sition, nous le tenons quitte et libre de toute obligat envers notre société ».

e là, étant allé à Abbeville faire une mission, séduisit, au moyen de la confession, une demoiselle de la ville, et ayant ensuite gagné la nfiance des bernardines, il en abusa et contracta ns leur couvent des liaisons plus que suspecs. M. de Caumartin allait le faire arrêter lorsl'il prit la fuite, et vint à Paris (fin d'août 1644). y resta caché jusqu'à la fin de septembre. Il se ndit alors à Bazas avec le second archidiacre cette ville, chez lequel il demeura cinq ou six ois, sous le nom de *M. de Saint-Nicolas.* essire Henri Litolfi-Maroni, évêque de Bazas, ant été renseigné sur l'hypocrisie de Labadie, ngagea à faire une profession de foi publique. ex-jésuite y consentit volontiers : il édifia tous assistants, qui s'empressèrent à l'envi de lui livrer des certificats d'orthodoxie. De ce mbre furent l'évêque, le chapitre, les curés tout le clergé, le présidial et le corps de ville, jusqu'aux capucins et aux cordeliers. Laba attaqua alors ses calomniateurs dans un mémoire qu'il présenta à l'évêque de Bazas, le anvier 1645. Mais quelques fausses spiritualis qu'il répandit dans un couvent d'Ursulines, de nouveaux abus de confiance envers ses nitentes, vinrent éclairer l'évêque, qui le chassa son diocèse. Labadie ne se découragea pas : lla à Toulouse, se présenta à M. de Monchal, i en était archevêque, et sut si bien le séire que ce prélat, au moins imprudent, lui nfia la direction d'un couvent de religieuses du rs ordre de Saint-François. « Le nouveau saint an-Baptiste enseigna à ces bonnes filles, rapte Goujet, une doctrine abominable, et leur sait pratiquer en sa présence, lui-même en nnant l'exemple, des actions que la pudeur permet pas de raconter. Tout ce qu'on a roché de plus horrible aux disciples du iétiste Molinos, il le leur enseignoit, et le ur faisoit pratiquer, et les excitoit par son ppre exemple. » L'archevêque, informé de ces sordres, dispersa les religieuses séduites, et océda contre le corrupteur. Labadie alla se cater (1er novembre 1649) dans un ermitage de rmes à La Graville, près de Bazas, où il prit nom de *Jean de Jésus-Christ;* il parla en ophète, annonça que le monde devait finir en 56, et fit bientôt de nombreux adeptes. Il gna si bien les carmes, qu'ils se mirent en ine révolte contre leur supérieur, le P. Blanard, et contre le nouvel évêque de Bazas, Sael Martineau. Il fallut employer la force ur pénétrer dans leur maison (3 mai 1650); is Labadie s'était évadé dès le 28 avril. Les ines confessèrent les erreurs et les infamies leur prophète les avait entraînés. Celui-ci, us le nom de *Sainte-Marthe*, s'était retiré au âteau de Castel, chez le comte de Faras. Il brassa alors le protestantisme à Montauban, 16 octobre, et y exerça le ministère durant it années. Il tâcha d'introduire parmi sa congégation la spiritualité et l'oraison mentale. Quoiqu'il choquât les personnes sages par l'audace de ses sermons, il se soutenait par le crédit des dévotes qu'il avait séduites, les unes par l'esprit, les autres par la chair, lorsqu'un acte d'impudicité qu'il commit sur une demoiselle de Calonges ou de Calongues, le fit expulser violemment de Montauban. Il passa à Genève (juin 1659), où il causa bientôt de grands troubles. Après avoir erré en Allemagne et en Hollande, il se fixa à Middelbourg (1666), et y acquit beaucoup d'autorité; il y fit particulièrement connaissance avec Mlle Schurmann, si versée dans les langues savantes, et avec Antoinette Bourignon, si connue par ses livres de dévotion. La première entraîna dans la secte des *labadistes* la princesse palatine Élisabeth, qui se fit un grand honneur de recueillir les disciples errants et fugitifs du prophète, qu'elle appelait la *véritable Église*, et se trouvait heureuse « d'être détrompée d'un christianisme *masqué* qu'elle avait suivi jusque là ». Le nombre des sectateurs de Labadie augmentait considérablement, et serait devenu très-grand si quelques-uns de ses disciples déserteurs n'avaient pas fait transpirer dans le public le récit des familiarités qu'il prenait avec ses dévotes, sous prétexte de les unir plus particulièrement à Dieu. « Cependant, dit Nicéron, on regardait comme autant de mondains vendus au siècle présent ceux qui le taxaient d'hypocrisie, et comme autant de saintes celles qui le suivaient. » Fier de ses succès, Labadie osa attaquer M. de Wolzogue, professeur et ministre de l'église wallonne à Utrecht, à cause de son *Interpretatio Scripturæ*. La dispute fut portée devant le synode de Naarden; l'accusateur y fut condamné à se rétracter. Labadie s'y refusa, et éleva un schisme contre le synode. A la suite de plusieurs séditions, les États intervinrent et déposèrent le récalcitrant. On fut obligé d'employer la force pour l'expulser de la Zélande. Il gagna Erfurt, et la guerre l'ayant chassé de cette ville, il se retira à Altona, où il mourut, d'une violente colique, entre les bras de Mlle Schurmann, qui l'avait suivi partout.

Les labadistes existèrent longtemps dans le duché de Clèves; mais il est incertain s'il s'en trouve encore aujourd'hui. Cette secte n'avait fait que joindre quelques principes des anabaptistes à ceux des calvinistes, et la vie dévote dont elle faisait profession avait beaucoup d'analogie avec celle des piétistes et des hernhutes. Voici en abrégé les principes de son auteur. « 1° Dieu peut et veut tromper les hommes, et les trompe effectivement quelquefois, témoin plusieurs passages de l'Écriture Sainte comme celui d'Achab, de qui il est dit que Dieu lui envoya son esprit de mensonge pour le séduire. 2° L'Écriture Sainte n'est pas nécessaire pour conduire les hommes dans la voie du salut : le Saint-Esprit agissant immédiatement sur les âmes, et leur donnant les divers degrés de révélation nécessaires pour qu'elles puissent se con-

duire elles-mêmes dans la voie du salut. 3° Le baptême ne doit être conféré qu'à un certain âge, parce que ce sacrement marque qu'on est mort au monde et ressuscité à Dieu. 4° La nouvelle alliance n'admet que des hommes spirituels, et nous met dans une liberté si parfaite, que nous n'avons plus besoin ni de la loi ni de ses cérémonies; c'est un joug dont Jésus-Christ a délivré les vrais fidèles. 5° Il est indifférent d'observer le dimanche, Dieu n'ayant pas préféré un jour à l'autre, et Jésus-Christ n'ayant fait aucune observation à cet égard. 6° Il existe deux Églises : l'une où le christianisme a dégénéré, et l'autre composée de régénérés. 7° Jésus n'est point réellement présent dans l'Eucharistie; ce sacrement n'est qu'une commémoration. 8° La vie contemplative est un état de grâce, une union divine pendant cette vie et le comble de la perfection. Les ouvrages imprimés de Labadie, aujourd'hui fort rares, sont en trop grand nombre pour en donner ici la liste complète; on la trouvera dans les *Mémoires* du P. Nicéron, t. XX et XXVIII : les plus curieux sont : *Le Hérault du grand Jésus;* Amsterdam, 1667, in-12; — *Le véritable Exorcisme, ou l'unique moyen de chasser le diable du monde chrétien;* Amsterdam, 1667, in-12; — *Le Chant royal du roi Jésus-Christ;* Amsterdam, 1670, in-12; — *Les Saintes Décades*; Amsterdam, 1671, in-8°; — *L'Empire du Saint-Esprit*; Amsterdam, 1671, in-12; — *Traité du Roi, ou le renoncement à soi-même*; — *Pratique des deux Oraisons mentale et vocale;* Montauban, 1656, in-4°, etc. A. L.

Après les excellentes notices de l'abbé Gouget, dans le *Dictionnaire Historique* de Moréri, édit. de 1759; et de l'abbé Niceron, *Mémoires*, t. XXVIII et t. XX, *voy.*: — Maucduict, *Avis charitable à Messieurs de Genève touchant la vie du sieur Jean Labadie, ci-devant jésuite dans la province de Guienne, et après chanoine à Amiens, puis janséniste à Paris, de plus illuminé et adamite à Toulouse, et ensuite carme et ermite à La Graville, au diocèse de Bazas, et à présent ministre audit Genève;* Lyon, 1664, in-12. — Dom Antoine Sabre, *Lettre écrite au sieur Labadie, sur le sujet de sa profession de la religion prétendue réformée;* Bazas et Paris, 1651, in-4°. — *Lettre d'un Docteur en théologie* (Arnault) *à une Personne de condition et de piété, sur le sujet de l'apostasie du sieur Jean Labadie*, en date du 1er mars 1651, in-4°. — *Défense de la Piété et de la Foi de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, contre les mensonges, blasphèmes et impiétés de Jean Labadie, apostat*, par le sieur *de Saint-Julien* (Hermant, chanoine de Beauvais), docteur en théologie; Paris, 1651, in-4°. — Baillet, *La Vie de M. Hermant;* In-12. — *Relation touchant le P. Labadie, au sujet de sa sortie de la Société de Jésus;* Bordeaux. — *Motifs qui ont obligé Antoine de La Marque de sortir de la maison du sieur Jean Labadie*, et où est découverte sa vie privée et sa manière d'enseigner; Amsterdam, 1670, in-12; — *Galbanum jésuitique, ou quintessence de la sublime théologie de l'archi-coacre Jean de Labadie; suivi des justes Éloges du sieur Jean de Labadie* (en hollandais); Cologne, 1668, in-12. — Le P. Catrou, *Histoire des Trembleurs*, passim. — L'abbé Migne, *Encyclopédie théologique*, t. XI.

LABAN, patriarche de la Bible, vivait au dix-huitième siècle avant J.-C. Il était fils de Bathuel, Syrien, petit-fils de Nacor, de la famille d'Abraham, et habitait la Mésopotamie. Isaac (*voy.* ce nom) avait épousé sa sœur Rebecca. Jacob (*voy.* ce nom), fuyant la colère de son frère Esaü (*voy.* ce nom), et sur la recommandation de son père, alla chercher un asile près de Laban. Celui-ci l'accueillit avec bienveillance. En retour de sept années de service dans sa maison, il lui donna pour femme Lia, sa fille aînée, qui avait les yeux chassieux, et qu'il substitua adroitement le soir des noces à Rachel, la plus jeune que Jacob avait demandée. Jacob ne s'aperçut de la supercherie que le lendemain matin; et à sa réclamation Laban répondit qu'il n'était pas d'usage dans son pays de marier les cadettes avant les aînées. « Passez la semaine avec celle-ci, lui dit-il, et je vous donnerai l'autre ensuite pour le temps de sept années que vous me servirez de nouveau. » Jacob y consentit, et épousa enfin Rachel, pour qui son affection était plus vive. Après la naissance de Joseph (*voy.* ce nom) Jacob pria Laban de le laisser retourner dans le pays de son père. Laban l'engagea à rester encore avec lui, et consentit à lui donner toutes les brebis qui naîtraient tachetées de noir, de blanc ou d'autres couleurs. La Bible raconte le procédé qu'employa Jacob pour faire naître le plus d'animaux de ce genre dans les troupeaux de Laban. Au printemps, il mettait dans les eaux où venaient boire les brebis des branches d'arbres dont il avait ôté l'écorce à certains endroits de façon à former des plaques de couleurs diverses. « Il arriva, dit la *Genèse*, que les brebis étant en chaleur, et ayant conçu à la vue des branches, eurent des agneaux tachetés et de diverses couleurs... Mais lorsqu'elles devaient concevoir en automne, il ne les mettait point devant elles. Ainsi ce qui était conçu en automne fut pour Laban, et ce qui était conçu au printemps fut pour Jacob. Il devint de cette sorte extrêmement riche; et il eut de grands troupeaux, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes. Il excita ainsi la jalousie des fils de Laban et indisposa Laban lui-même. Décidé à retourner dans son pays, il fit venir ses deux femmes, et partit avec elles et ses enfants, emmenant ses troupeaux et ses richesses. Mais Rachel avait emporté les *dieux* de son père. Averti du départ de Jacob, Laban courut après lui avec ses frères et après sept jours il le rattrapa sur la montagne de Galaad. Il lui reprocha de s'enfuir ainsi sans l'avoir prévenu, et sans lui avoir laissé le temps d'embrasser ses filles et ses petits-enfants. Jacob répondit qu'il craignait que Laban ne lui enlevât ses femmes par violence, et lui rappela qu'il l'avait trompé trop de fois pour avoir confiance en lui. Laban réclama ses idoles. Jacob consentit à ce que celui qui les aurait fût puni de mort : ignorait que Rachel les eût emportées. Rachel prétextant une indisposition, les cacha sous une litière, et s'assit dessus; Laban ne les trouva pas et se réconcilia avec son gendre. Ils élevèrent alors un monceau de pierres, qu'ils appelèrent *Galaad*, c'est-à-dire le lieu élevé du témoin. « Que le Se

gneur nous regarde et nous juge, dit Laban à Jacob, quand nous nous serons retirés l'un de l'autre, si vous maltraitez mes filles et si vous prenez encore d'autres femmes qu'elles... Ce lieu élevé et cette pierre que j'ai dressée entre vous et moi porteront témoignage si je passe au delà pour aller à vous, ou si vous passez vous-même dans le dessein de me venir faire quelque mal. » Ils offrirent un sacrifice au Dieu d'Abraham, mangèrent ensemble, et passèrent la nuit dans cet endroit. Le lendemain Laban, se levant avant le jour, embrassa ses petits-fils et ses filles, les bénit et s'en retourna chez lui. L. L—T.

Genèse, chap. XXVIII, XXIX, XXX et XXXI. — Salian et Torniel, *Annal. Vet. Testam.* — Josèphe, *Antiq. jud.*, liv. I, ch. 19.

LABANOF DE ROSTOF (*Dmitri Ivanovitch*, prince DE), général et ministre russe, mort à Saint-Pétersbourg, le 7 juillet 1838. Un des signataires de la paix de Tilsitt, il s'éleva dans l'armée russe jusqu'au grade de général en chef de l'infanterie, et fut ministre de la justice de 1817 à 1827. J. V.

Schnitzler, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*.

* **LABANOF DE ROSTOF** (*Alexandre Jakovlévitch*, prince DE), général et écrivain russe, neveu du précédent, né en 1788. Il descend en droite ligne de Monomaque, savant bibliophile russe. Il commença sa carrière dans le ministère des affaires étrangères, embrassa celle des armes en 1806, commanda un régiment de cosaques en 1813 et 1814, fut aide de camp de l'empereur Alexandre Ier, et prit son congé, comme général major, après la campagne de Turquie de 1828. Le prince Labanof s'était formé à Saint-Pétersbourg une des plus riches bibliothèques particulières qui soient connues; il l'a cédée à l'État. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir montré Marie Stuart sous son vrai jour : nulle dépense et nulle fatigue ne lui a coûté pour rassembler ce qui se rattache à cette princesse. On a de lui : *Catalogue des cartes géographiques, topographiques et marines de la bibliothèque du prince Alexandre Labanof de Rostof, à Saint-Pétersbourg, suivi d'une notice de manuscrits*; Paris, 1823, in-8°; — *Recueil de Pièces historiques sur la reine Anne ou Agnès, épouse de Henri Ier, roi de France, et fille de Iarosslaf Ier, grand-duc de Russie*, etc.; Paris, 1826, in-8°; — *Lettres inédites de la reine Marie Stuart, accompagnées de diverses dépêches et instructions*: Paris, 1839, in-8°; — *Lettres, Instructions et Mémoires de Marie Stuart, reine d'Écosse; publiés sur les originaux et les manuscrits du State-Paper Office de Londres et des principales archives et bibliothèques de l'Europe, et accompagnés d'un résumé chronologique*; Paris, 1844, 7 vol. in-8°, et 1 vol. de supplément; — *Glossaire français des Locutions et Mots peu usités qui se rencontrent dans la correspondance de Marie Stuart, reine d'Écosse*; Paris, 1845, in-8°, tiré à 100 exemplaires. Pce Aug GALITZIN.

Rossiskii rodostovnii Sbornik. — Mignet, *Histoire de Marie Stuart*. — Quérard, *La France littéraire*. — Bourquelot et A. Maury, *La litter. franç. contemp.* — *Conversations-Lexikon*.

LA BARBINAIS-LE-GENTIL, voyageur français, que l'on croit natif de Saint-Malo, vivait en 1731. Dans l'intention de s'enrichir, il s'embarqua à Cherbourg, le 8 août 1714, et descendit le 4 mars 1715 à la Conception (Chili). Ne pouvant s'y débarrasser de ses marchandises, il longea les côtes du Chili et du Pérou, prenant terre chaque fois qu'il croyait faire un placement avantageux; il atteignit ainsi Lima, où il vendit à bas prix ce qui lui restait, constatant une perte de 50 pour 100 sur ses opérations. Il reprit la mer à Guacho près Lima (4 mars 1716), et résolut d'aller tenter la fortune en Chine. Il visita Guam ou Saint-Juan (la principale des Mariannes). Il examina la constitution géologique de cette île de corail, visita un petit volcan conique qui en forme le centre, et n'eut qu'à se louer des indigènes, qui le firent assister à leurs jeux, à leurs danses et à leurs combats de coqs. Quoique administrée par des Espagnols, Guam présentait à La Barbinais un aspect florissant. Le 9 juin 1716 il mouilla à Emouï (*Hia meng*), dans la province de Fou-Kian. Cette partie de la Chine méridionale est la mieux partagée du Céleste Empire. C'est sur certains points de ses côtes que se fait seulement le commerce avec les Européens, et c'est là aussi que l'on recueille le thé. La Barbinais passa huit mois à Emouï; il se lia intimement avec le chef des bonzes, et reçut du P. Laurenti, missionnaire italien, de nombreux et curieux renseignements. Le 17 février 1717, il passa à l'île Mascarin (appelé depuis *Bourbon* et *La Réunion*), où il demeura jusqu'en juillet. Cette colonie était alors presque inhabitée. Il reprit la route de l'Europe, mais la maladie le força à séjourner à San-Salvador (Brésil). Un bâtiment espagnol le ramena à Vivarès, port de la Galice, d'où il gagna par terre Gênes. Dans cette ville, il liquida ses affaires, et vit que la fortune ne lui avait pas souri. Il a publié : *Nouveau Voyage autour du monde*, avec une *Description de la Chine*; Paris, 1727, 3 vol. in-12, avec cartes et figures; Amsterdam, 1728, 1731, 3 vol. in-12, avec fig. Cette relation est sous forme de lettres écrites de divers lieux, du 24 juillet 1724 au 29 juillet 1728, et adressées à M. le comte de Morville, ministre et secrétaire d'État. Cet ouvrage est plus utile au point de vue commercial que sous le rapport géographique. Alfred DE LACAZE.

Quérard, *La France littéraire*. — Eyriès, *Histoire des Voyages*.

LA BARCA (*Vincente* CALDERON). *Voy.* CALDERON.

LA BAROLLIÈRE (*Jacques-Marguerite* PILOTTE, baron DE), général français, né le 22 novembre 1742, à Lunéville (Meurthe), mort à Nîmes, le 1er décembre 1827. Il entra dès l'âge de onze ans, en qualité d'exempt, dans les gardes de Stanislas, ex-roi de Pologne, alors duc de Lor-

raine. Le 6 mai 1761 il fut admis comme volontaire dans le régiment de Navarre (infanterie). Le marquis de Soupire le prit pour aide de camp; La Barollière fit à ses côtés les campagnes de Hanovre (1761-1762) et se signala aux combats de Fillingshausen, de Grobenstein et de Joannesberg, ainsi qu'aux siéges de Wolfenbüttel et de Brunswick. Après le traité de Paris (10 février 1763) il obtint une sous-lieutenance dans le régiment de marine, et fit en 1768 et 1769 les campagnes de Corse. Il donna de nouvelles preuves de valeur à Santo-Pietro, Lento, Olmetta, Ponte-Novo, etc. Nommé capitaine le 17 juin 1770, il resta attaché à l'état-major de Bourret jusqu'au 5 mai 1772, où il passa dans la légion Royale. Après avoir servi dans le régiment mestre de camp général dragons (2e), et dans le 1er de chasseurs à cheval, il passa dans le 3e (Lorraine) de la même arme, dont il devint successivement major (15 avril 1784), lieutenant-colonel (1er mai 1788) : et colonel le 25 juillet 1791. Maréchal de camp le 6 décembre 1792, il commanda sous Luckner et Kellermann l'avant-garde de l'armée de la Moselle, se distingua à la bataille de Valmy et à la prise de Verdun. Il protégea le mouvement rétrograde de l'armée française aux combats de Dillingen et de la Montagne verte, et mérita d'être fait général de division le 6 mai 1793. Il fut alors envoyé en Vendée. Attaqué le 15 juillet 1793 à Martigné-Briant par les forces réunies de Bonchamp et de La Roche-Jacquelein, son armée, après une lutte inégale de trente-six heures, fut mise en pleine déroute. A cette époque un général ne pouvait être impunément malheureux, La Barollière, destitué le 30 juillet, fut arrêté le 1er septembre suivant, et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor an III. Le commandement de la 6e division militaire (Rennes) lui fut confié. Réformé le 1er vendémiaire an V, il occupa néanmoins divers commandements temporaires jusqu'au 10 prairial an XI. Il se retira à Pont-à-Mousson, puis à Nîmes, où il mourut. H. LESUEUR.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Mullié, *Biographie des Célébrités militaires.*

LABARRAQUE (*Antoine-Germain*), chimiste français, né à Oloron, le 29 mai 1777, mort aux environs de Paris, le 9 décembre 1850. Il fut enlevé prématurément à ses études, et incorporé dans les grenadiers de Latour-d'Auvergne. Comme il s'était un peu occupé de chimie, la disette de sujets propres au service des hôpitaux le fit désigner d'abord comme pharmacien militaire, puis comme pharmacien en chef de l'hôpital de Berra. Il y gagna le typhus, et fut licencié après sa guérison. Ayant pris goût à la pharmacie, il se rendit à Montpellier pour y suivre les cours de Chaptal. Il vint ensuite à Paris, où il entra chez Bertrand Pellelier et étudia sous Vauquelin. Reçu pharmacien en 1805, il publia un travail *Sur la dissolution du phosphore;* suivi d'un autre *sur les électuaires* et fut nommé membre des Sociétés de Pha macie et de Médecine. En 1820, la Société d'En couragement pour l'Industrie nationale ayar mis au concours la découverte d'un *procéd chimique ou mécanique pour enlever l membrane muqueuse des intestins traité dans les boyauderies, sans employer la ma cération, en s'opposant à la putréfaction;* e une méthode *de préparer les boyaux par in suffiation*, Labarraque fut conduit à l'emplo de l'eau de javelle, et obtint le prix. En 182 l'Académie des Sciences lui accorda le pri Montyon pour *l'assainissement des arts insa lubres.* En 1826 l'Académie de Marseille lu décerna une médaille pour *l'application de chlorures à l'hygiène et à la thérapeutique* Labarraque fut alors nommé successivemen membre de la Légion d'Honneur, du conseil d salubrité et de l'Académie de Médecine. Se chlorures ou chlorites de chaux et de soude de vinrent d'un usage général, non-seulement dan la boyauderie, mais pour la désinfection de égouts, des halles, des abattoirs, des amphi théâtres anatomiques. On en fit usage avec suc cès dans les hôpitaux, les lazarets, les prisons les infirmeries de terre et de mer, les magna neries, les écuries, les étables, etc. On les ut lisa aussi dans les exhumations, les embaume ments, les cas de maladies épidémiques, fièvi jaune, perte, etc. En 1832, lorsque le choléi sévissait à Paris, on consomma une si énorm quantité de chlorure de chaux que, seule, el eût suffi pour assurer à l'inventeur une im mense fortune. Outre les ouvrages déjà cités Labarraque a publié : *L'Art du Boyaudier* ouvrage couronné; Paris, 1822, in-8°; — *L l'emploi des chlorures d'oxyde de sodium e de chaux;* Paris, 1825, in-8°; — *Manière d se servir du chlorure d'oxyde de sodium soit pour panser les plaies de mauvaise na ture, soit comme moyen d'assainissement de lieux insalubres et de désinfection des ma tières animales;* Paris, 1825, in-4°; — *Manei de emplear el clorure de oxido de sodic* Paris, in-4°; — *Uso de chlorureto d'oxido d sodium;* Paris, 1825, in-4°; — *Note sur un asphyxie produite par les émanations de ma tériaux retirés d'une fosse d'aisance;* suiv d'*Expériences sur les moyens de désinfectio propres à prévenir de pareils accidents* Paris, 1825, in-8°; — *Sur la préparation de chlorures désinfectants;* 1826; — *Rapport a conseil de salubrité de Paris sur l'exhuma tion des cadavres déposés en juillet* 183 *dans les caveaux de l'église Saint-Eustache* — et un grand nombre de *Mémoires* et de *Rap ports* insérés dans les journaux et revues scie tifiques. L—Z—E.

Quérard, *La France littéraire.* — P.-A. Cap, dans *Journal de Pharmacie et de Chimie*, t. XIX, janvier 183 — *Dictionnaire de la Conversation.*

LABARRE (Chevalier DE). *Voy.* BARRE.

LABARRE (*Éloi*), architecte français, né à Ourscamp (Picardie), le 17 avril 1764, mort le 20 mai 1833. Il vint en 1782 à Paris, où il étudia l'architecture sous Raymond, architecte du roi et des états du Languedoc. Grâce à ce maître habile, qui s'était occupé de l'art antique, il fit de rapides progrès. En 1801, le gouvernement ayant mis au concours le projet d'un monument à construire à Bordeaux sur l'emplacement qu'avait jadis occupé le château Trompette, les plans de Labarre furent adoptés; mais il n'y fut donné aucune suite. Plus tard il obtint au concours l'exécution de la colonne de marbre à élever à Boulogne pour consacrer le souvenir de l'expédition projetée contre l'Angleterre. Il fut en outre chargé de la construction de la salle de spectacle de Boulogne. Sur ces entrefaites Brongniart, qui avait commencé l'érection d'un temple grec sur l'emplacement de l'ancien couvent des filles Saint-Thomas, à Paris, vint à mourir, en 1813. Labarre fut chargé de continuer les travaux, qui restèrent suspendus jusqu'à la Restauration. Ce monument ayant alors été destiné à recevoir la Bourse et le tribunal de commerce de Paris, Labarre dut changer les plans de son prédécesseur. Brongniart avait adopté dans son projet l'ordre ionique, Labarre dut prendre l'ordre corinthien pour garder la disposition et la grosseur des colonnes en élevant plus haut l'édifice. Au lieu des deux rangs d'arcades dont le mur est percé sous le péristyle, comme au pourtour de l'édifice, Brongniart n'en mettait qu'un et plaçait au-dessus des bas-reliefs; mais le besoin de donner plus d'élévation au monument afin de loger convenablement dans l'attique les archives du tribunal de commerce et diverses autres dépendances qui ne pouvaient trouver place au premier étage, exigeait encore ici des changements, et absout Labarre du reproche d'avoir dénaturé la pensée de son prédécesseur. Ce beau travail, achevé en 1826, valut à Labarre son admission à l'Académie des Beaux-Arts, où il remplaça Thibaut en 1827. Depuis lors il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. L. L—T.

Quatremère de Quincy, *Éloge de M. Labarre, architecte*, lu à la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, en 1835. — Le Bas, *Dictionn. encyclop. de la France*. — *Dict. de la Convers*, Suppl.

LABARRE (*N****, DE), général français, blessé mortellement devant Figuières, le 17 juin 1794. Il était officier lorsque, entraîné par les idées libérales qui surgissaient de toutes parts, il suivit le général Lafayette en Amérique, et se distingua dans de nombreuses occasions. De retour en France, il reprit du service, accepta le gouvernement populaire et fut nommé général de brigade. Employé au siége de Toulon, il contribua puissamment à la prise du fort Pharon (17 novembre 1793). Appelé ensuite à l'armée des Pyrénées orientales, il y déploya autant de valeur que de talent, et chassa les Espagnols du territoire français. Il tomba frappé mortellement dans un combat livré entre Roses et Figuières. La Convention décréta que son nom et ses actions seraient gravés sur une des colonnes du Panthéon. H. L.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

** **LABARRE** (*Louis-Julien* CASTELS), musicien français, né à Paris, le 24 mars 1771. Il eut Viotti pour maître de violon. En 1791 il se rendit à Naples, où il fut admis comme élève au Conservatoire della Pieta, à l'école de Nicolo Sala. Il y apprit le contre-point, et rentra en France en 1793. Il se mit sous la direction de Méhul, et fit jouer en l'an VI un opéra en un acte, *Les Époux de seize ans, ou Auguste et Marianne*, qui n'eut pas de succès. On a de lui : deux recueils de romances avec accompagnement de piano, une scène des *Adieux du Cid à Chimène*, trois œuvres de duos de violon, des caprices et des airs variés pour cet instrument. L. L—T.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

** **LABARRE** (*Théodore*), compositeur français, né à Paris, le 5 mars 1805. Dès l'âge de sept ans il apprit à jouer de la harpe, et reçut successivement les leçons de Cousineau, de Bochsa et de Naderman. En 1817 ses parents le firent entrer au Conservatoire, où il suivit les cours d'harmonie sous M. Dourlen et de contre-point sous Eler et M. Fétis. En même temps Boïeldieu lui donnait quelques conseils pour la composition. En 1823 M. Labarre se présenta au concours de l'Institut, et obtint le second grand prix. L'année suivante, il alla résider en Angleterre, où son talent sur la harpe fut vivement applaudi. Sa réputation s'étendit encore dans des voyages en Suisse, à Naples, et par des concerts à Paris. « La harpe, entre ses mains, dit M. Fétis, avait acquis une importance plus grande, un caractère plus élevé, une variété d'effets, enfin une énergie, qu'elle n'avait point auparavant. » M. Labarre se livra avec succès à l'enseignement de la harpe. Sa musique pour cet instrument parut d'abord difficile, mais ses élèves, parmi lesquels on cite MM. Léon Gatayes et Godefroy, la popularisèrent. Des romances de Labarre obtinrent un grand succès, et commencèrent sa réputation comme compositeur de musique vocale. Il s'essaya alors dans la musique dramatique, et débuta par *Les deux Familles*, drame lyrique en trois actes, qui fut représenté sans succès au théâtre Ventadour le 11 janvier 1831. Il fut plus heureux dans *La Révolte au Sérail*, ballet en trois actes, joué au Grand Opéra, en décembre 1833. Au mois de mai 1834, il donna L'*Aspirant de Marine*, opéra comique en deux actes, au théâtre des Nouveautés. Depuis il a encore fait la musique de *Le Ménétrier, ou les deux duchesses*, opéra comique en trois actes, paroles de M. Scribe, représenté à l'Opéra-Comique au mois d'août 1845; de *Jovita, ou les boucaniers*, ballet pantomime en trois tableaux de M. Mazillier, joué à l'Opéra en

novembre 1853; et de *La Fonti*, ballet en six tableaux de M. Mazillier, joué à l'Opéra en janvier 1855. On a en outre de M. Labarre un grand nombre d'œuvres pour la harpe. Parmi ses romances qui ont eu le plus de succès on cite : *Le Contrebandier*, *La Jeune Fille aux yeux noirs*, *La pauvre Négresse*, *Méphistophélès*, *La Tartane*, *Cora*, etc. En 1848 M. Théodore Labarre dirigea l'orchestre du théâtre de l'Opéra-Comique. Suivant une révélation d'Adolphe Adam, M. Labarre a travaillé à l'ouverture de *La Dame Blanche;* toute la ritournelle finale du trio du premier acte de cette pièce aurait été écrite par lui; de plus, il aurait fourni à Boïeldieu les thèmes écossais que l'on remarque dans cet ouvrage, tels que l'air du troisième acte, les motifs de *Chez les montagnards écossais; Vous le verrez le verre en main*, etc. L. Louvet.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — Ad. Adam, feuilleton de l'*Assemblée nationale* du 10 juillet 1848.

LABARRE DE CORCELLES (*Claude* Tirecuy de), homme politique français, né en juillet 1768, au château de Corcelles, dans le Lyonnais, mort à Paris, le 21 juin 1843. Il fit ses études à l'école militaire, où il fut le condisciple de Napoléon. Il était sous-lieutenant au 12e régiment de chasseurs lorsque la révolution éclata. En apprenant la nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes, il partit d'Antibes, où il était en garnison, sous le prétexte d'une partie de chasse, avec les officiers de son régiment, et suivis d'une meute, ils se rendirent tous ensemble, par le Piémont, la Suisse et le Brisgau, à Coblentz. De Corcelles fit la campagne de 1792 dans les gardes du corps de Monsieur. La mort de son frère, qui servait dans un régiment autrichien, lui fit quitter l'armée des princes. Il partit pour la Hollande, et se rendit en Angleterre, où un ami de sa famille le recueillit. Il vint à Londres en 1794, et tâcha de tirer parti de son talent pour la peinture. Il essaya plusieurs fois de s'enrôler comme soldat pour les colonies anglaises, mais sa qualité de français fut un obstacle insurmontable. On lui proposa de participer à une fabrication de faux assignats; il s'y refusa avec indignation, et passa l'année 1795 dans une grande misère. Il revint en France en 1799, s'y maria avec une demoiselle dont presque toute la famille avait péri lors du siége de Lyon, et vécut dans la retraite jusqu'en 1814. A l'approche des étrangers, de Corcelles se fit inscrire un des premiers parmi les défenseurs de Lyon. Nommé par Augereau lieutenant-colonel des gardes nationales du Rhône, et chargé de défendre les rives de la Saône et du Rhône, il suivit vers le Languedoc la retraite de l'armée. Il rentra dans ses foyers après le retour du roi; et pendant les Cent Jours il accepta les fonctions de colonel de la garde nationale de Lyon. Il tint contre l'ennemi jusqu'à la dernière extrémité. Après la seconde restauration il vint à Paris; poursuivi et arrêté dans la capitale, en décembre 1815 comme fédéré, il fut conduit à la préfecture de police. Rendu à la liberté, mais toujours menacé, il se réfugia en Belgique, d'où la diplomatie française le força à se retirer. Il trouva enfin un asile en Suède. Il put cependant revenir en France à la fin de 1817. Au mois d'avril 1819, les Lyonnais le choisirent pour député. Il vint se placer à l'extrême gauche; son premier discours fut en faveur des bannis. Il réclama des indemnités pour les anciens militaires, s'éleva contre un projet de loi restrictif de la liberté individuelle, et vota le rejet du projet de loi relatif aux journaux. Plus tard, il s'opposa encore à la loi de 1820 sur les élections. Les électeurs du Rhône ne lui renouvelèrent pas leur mandat en 1822; mais le 22 avril 1828 le quatrième collége électoral de Paris le choisit pour remplacer Benjamin Constant, qui avait opté pour Strasbourg. De Corcelles s'associa aux mesures les plus énergiques de l'opposition, et vota l'adresse dite des deux cent vingt et un. Après la révolution de juillet 1830, il resta dans l'opposition. Le 12 août il prêta serment, « sauf l'approbation nationale ». Au mois de novembre, il défendait la presse contre les mesures fiscales proposées. Le 29 décembre il sommait le ministère de retirer la loi sur les gardes nationales, et au mois d'avril 1831 il défendait les associations patriotiques, que la loi voulait dissoudre. De Corcelles ne fut pas réélu cette année, mais dans le cours de la session il fut nommé par le collége de Châlons-sur-Saône. Un des principaux antagonistes du ministère de Casimir Périer, il le récusa dans l'affaire du journal *La Tribune* cité pour offenses devant la chambre des députés et se fit remarquer par cette réponse un peu vive au président : « Je déclare que je me récuse, que je siégerai, à moins que l'on ne m'en poigne. » Dans la discussion du budget, il s'éleva contre les traités de 1815, et dans la session de 1834, il blâma la conduite du gouvernement à propos de l'Italie. Il demanda en vain l'ajournement de la loi sur les crieurs publics, et proposa inutilement un amendement à la loi sur les associations, tendant à excepter des dispositions pénales les associations qui auraient pour but de maintenir la charte. Toujours hostile à la politique ministérielle, il ne fut pas réélu en juin 1834, et vécut depuis dans la retraite. L. L—

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome Ier, 2e partie, p. 378. — Déaddé, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.* — *Biogr pittor. des Députés.* — *Comptes rendus des sessions législatives*, 1830, 1831, 1832. — *Moniteur*, 1819-1824; 1828-1831.

*** **LABARRE DE CORCELLES** (*François* Tirecuy de), homme politique français, fils du précédent, né en 1801. Il fit ses études au lycée Bonaparte, et entra, dit-on, dans la Charbonnerie sous la Restauration. Nommé député de Sées (Orne) en 1839, et réélu en 1842 et 1846, il siégea au centre gauche, et fit partie de la commission d'enquête électorale, dont il fut élu secrétaire. Il parla principalement sur les questions

conomiques, et notamment dans la discussion es projets de loi concernant la Banque de rance et les crédits pour dépenses secrètes. Il epoussa avec énergie l'indemnité accordée par : gouvernement français à l'agent anglais Pritiard, et approuva les propositions tendant à oigner un plus grand nombre de fonctionnaires e la chambre des députés. Il attaqua plusieurs is l'occupation de l'Algérie, pays qu'il alla viter et qu'il regardait comme un « gouffre d'argent de sang, un sol ingrat, perfide et stérile, une rre de malédiction et d'idolâtrie sauvage ». C'est ir son intermédiaire toutefois que les trappistes rent appelés à fonder le couvent de Staouëli l Algérie. Dans une note au maréchal Soult, plaida la nécessité d'établir des congrégations ligieuses en Afrique, et le ministre donna son sentiment au projet présenté par le général de Trappe. Élu membre de l'Assemblée constiante par le département de l'Orne en 1848, il fit partie du comité des finances, et vota pour tablissement de deux chambres, contre la réaction de l'impôt du sel et pour l'ordre du jour faveur du ministère dans la discussion sur s affaires d'Italie. Ami particulier du général vaignac, il fut envoyé par celui-ci en misn particulière auprès du pape Pie IX, réfugié Gaète après la révolution romaine, pour l'enger à venir en France. Réélu à l'Assemblée lélative, M. de Corcelles remplit une mission près de l'armée expéditionnaire de Rome, mmandée par le général Oudinot lors du rappel M. F. de Lesseps. Il entra à Rome avec l'armée nçaise, approuva tout ce qui se fit dans cette lle, et y resta pendant quelque temps comme inistre plénipotentiaire auprès du pape. Membre la commission chargée d'examiner la propotion de révision de la constitution au mois de in 1851, il soutint que la république n'était pas l-dessus des majorités et que ce n'était qu'un ouvernement transitoire; mais que la question r république ou de monarchie ne pouvait d'ance se mettre aux voix; qu'il n'y avait que s révolutions qui changeaient le gouvernement. ependant, après le coup d'État du 2 décembre, refusa de prêter serment au nouveau pouvoir, mme conseiller municipal de la commune Essai (Orne). On a de lui : *Documents pour rvir à l'histoire des Conspirations, des rtis et des Sectes;* Paris, 1831, in-8°; — *De Impôt progressif*; 1834; — *De la Suppreson de l'Impôt du timbre sur les journaux, de la Réduction de leur Cautionnement;* 35. Il a donné à la *Revue des Deux Mones : Essai d'Économie politique;* 1833; — *e la Démocratie américaine;* 1835; — *De Esclavage aux États-Unis;* 1836. *Le Corspondant* a publié de M. de Corcelles, en 58 : *Souvenir de* 1848 : *Première intervenon dans les affaires de Rome.*

L. Louvet.

Biographie statistique des députés. — Biogr. des 900 *représentants à l'Assemblée constituante. — Biogr. de* 750 *représ. à l'Assemblée législative. — Moniteur*, 1839-1851. — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.*

★ **LA BARRE-DUPARC** (*Nicolas-Édouard* DE), officier du génie et écrivain militaire français, né à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 1er avril 1819. Sorti de l'École Polytechnique en 1838, il entra comme sous-lieutenant à l'école d'application de Metz, devint en 1841 lieutenant d'une compagnie de mineurs, et en 1844 capitaine. Il obtint au concours, en 1849, et il occupe encore aujourd'hui, la place de professeur d'art militaire à l'école de Saint-Cyr. M. de La Barre-Duparc est auteur de nombreux travaux, dont voici les plus importants : *Biographie et Maximes de Maurice de Saxe;* Paris, 1851, in-8°; — *Commentaires sur le Traité de la Guerre de Clausewitz;* Paris, 1853, in-8°; — *Portraits militaires, esquisses historiques et stratégiques;* Paris, 1853-1855, 2 vol. in-8°; — *Études historiques et militaires sur la Prusse;* Paris, 1854-1856, 2 vol. in-8°; — *Éléments d'art et d'histoire militaires comprenant le précis des institutions militaires de la France, l'histoire et la tactique des armes isolées, la combinaison des armes et des petites opérations de la guerre;* Paris, 1858, in-8°; — *Histoire militaire de la Prusse avant* 1756, *ou introduction à la guerre de Sept Ans;* Paris, 1858, in-8°. Il a traduit de l'allemand : *Principes de la Grande Guerre, suivis d'exemples tactiques raisonnés de leur application*, par le prince Charles d'Autriche; Paris, 1851, in-fol.; — *Histoire de l'Art Militaire chez les anciens*, par le major prussien F. de Liriacy; Paris, 1854, in-8°; — *Histoire de la Fortification permanente*, par A. de Zastrow, 3e édit.; Paris, 1856, 2 vol. in-8°, et atlas in-fol. Il a traduit de l'espagnol : *Théorie analytique de la Fortification permanente. Mémoire présenté à S. E. l'ingénieur général*, etc., par don Jose Herrera; Paris, 1847, in-8° et atlas in-4°; — *Capitaines anciens et modernes*, par le général don Evaristo San-Miguel; Paris, 1848, in-8°; — *Utilité d'écrire l'histoire des régiments de l'armée*, opuscule suivi de l'*Histoire du Régiment de Jaen*, par le général de Clonard; Paris, 1851, in-8°. Le *Journal des Sciences militaires*, le *Moniteur de l'Armée*, le *Journal des Armes spéciales*, la *Revue Bibliographique militaire*, contiennent des articles de M. de La Barre-Duparc. E. Regnard.

Documents particuliers.

LABARTHE (*Pierre*), géographe français, né à Dax, le 9 juin 1760, mort à Paris, le 6 juin 1824. Fils d'un riche négociant établi à Bordeaux, il fit ses études dans cette ville, et y fut reçu avocat. En 1783, il entra dans l'administration de la marine en qualité de secrétaire de M. de Vaivre, intendant général des colonies. En 1794 il fut nommé chef du bureau des colonies orientales et des côtes d'Afrique, et occupa

cette place jusqu'en 1808, époque à laquelle une ophthalmie le força à prendre sa retraite. Il avait recueilli de nombreux documents authentiques et des observations importantes, qu'il a consignées dans des ouvrages encore consultés avec fruit, et dont les principaux sont : *Essai sur l'Étude de la Législation de la Marine, tant ancienne que moderne, avec les Notices des décrets rendus par les assemblées sur cette matière, rangés par ordre méthodique ;* 1796, in-8° ; — *Annales Maritimes et Coloniales, contenant des recherches sur la marine considérée sous les rapports qui la caractérisent : la navigation, la construction et l'administration ; des relations des voyages en Asie, en Afrique et en Amérique qui n'ont jamais paru ; les actions mémorables des marins français ; les lois et arrêtés relatifs au régime maritime et colonial ; l'analyse des ouvrages nouveaux sur la marine et les colonies ; le tableau des prises faites par la marine de la république et les corsaires français, depuis le commencement de la guerre ;* Paris, Didot le jeune, an VII, in-8° ; — *Voyage au Sénégal, pendant les années* 1784-1785, *d'après les mémoires de Lafaille, ancien officier de marine ; contenant des recherches sur la géographie, la navigation et le commerce de la côte occidentale d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra Leone*, avec des *Notes sur la situation de cette partie de l'Afrique jusqu'en l'an X ;* Paris, 1802, in-8° ; trad. en allemand, Mayence et Weymar, 1802, in-8° ; — *Voyage à la côte de Guinée, ou description des côtes d'Afrique, depuis le cap Tagrin jusqu'au cap de Lopez-Gonzalès*, contenant des *Instructions sur la traite des noirs*, d'après des mémoires authentiques ; avec carte ; 1803, in-8° ; trad. en allemand par J.-Ad Bergk, Leipzig, 1803, in-8° ; — *Synonymes anglais*, ou *différences entre les mots réputés synonymes dans la langue anglaise, avec la traduction française en regard*, etc. ; 1803, 2 vol. in-8° ; — *Harmonies Maritimes et Coloniales, contenant un précis des établissements français en Amérique, en Afrique et en Asie ;* Paris, Didot le jeune, 1815, in-8° ; — *Intérêts de la France dans l'Inde, contenant l'indication des titres de propriété de nos possessions d'Asie ; les époques de nos succès et de nos revers dans ces contrées ; les actes relatifs à la rétrocession de nos établissements, après la paix de* 1783 ; Paris, Didot le jeune, 1816, in-8°. Labarthe a fait paraître de nombreux articles dans les *Annales maritimes et coloniales*. Alfred DE LACAZE.

Allut, *Notice sur la vie et les ouvrages de P. Labarthe ;* dans les *Annales maritimes et coloniales*, nos de juillet et août 1824, p. 162-164. — Beuchot, *Bibliographie de la France*, ann. 1824, p. 566. — Mahul, *Annuaire nécrologique de* 1824.

* LABARTHE (*Jean-François-Charles* DE), plus connu sous le nom de JEAN-CHARLES, publiciste et orientaliste français, né à Paris, l 27 mai 1820, descend d'une ancienne famille lan guedocienne Il fit ses études sans maître, et s'a donna à la culture des sciences exactes et de l philosophie. On a de lui : *De l'Écriture et de Alphabets chez les différents peuples ;* Paris 1854, in-8° ; — *Notice sur la Langue Nouk hiva ;* Paris, 1854, in-8°. Il a contribué à la for dation de plusieurs journaux et a fourni de articles à la *Revue de l'Orient* (bulletin de la Sc ciété orientale de France) et à la *Presse alg rienne*. P. R.

Documents particuliers.

LA BASSÉE (*Bonaventure* DE). *Voy.* I PIPPRE (*Louis*).

LA BASTIDE. *Voy.* CHINIAC.

LA BASTIE (*Joseph* BIMARD, baron DE archéologue français, né à Carpentras, le 6 ju 1703, mort dans la même ville, le 5 août 174 Il montra dans sa jeunesse de grandes dispos tions pour la carrière ecclésiastique ; ayant trom la surveillance de son gouverneur, il chercha u asile dans un couvent de jésuites, d'où sa famil eut beaucoup de peine à le retirer. Un de s oncles lui acheta une lieutenance, mais la ma vaise santé de La Bastie le contraignit à se d mettre au bout de quatre années : il étudia alo le droit à Valence (Dauphiné), et entra dans magistrature. Sous les inspirations du préside de Valbonais et de Bouhier, il se livra avec a deur à l'étude de l'antiquité, et en 1736 l'Ac démie des Inscriptions le choisit pour asso honoraire. L'excès du travail avança sa mo On a de lui : *Lettre à M. de Valbonnais, l'on examine une dissertation* (de Gibbs) *s l'arc de triomphe d'Orange*, dans le *Journ de Trévoux*, juillet et août 1730 ; Gibbs att buait l'arc d'Orange à Domitien Ænobarbu La Bastie le croit d'Auguste ; cette oponion a été futée 1° par Ménard, dans les *Mémoires de l'Ac démie des Inscriptions*, t. XXVI, p. 335 ; 2° p Fortia d'Urban, dans les *Antiquités du départ ment du Vaucluse*, p. 48 ; 3° par Alb. Beaumo dans sa *Description des Alpes Grecques Cottiennes ;* 1re partie, t. I, p. 173 ; — Plusie *Dissertations* ayant pour objet *diverses in criptions qui se trouvent en Dauphiné*, i primées en tête du *Novus Thesaurus Inscri tion.* de Muratori ; — *De l'Amphithéâtre Bordeaux*, vulgairement appelé le *Palais G liène*, dans les *Mémoires de l'Académie d Inscriptions*, t. XII, avec trois planches ; — *l souverain Pontificat des empereurs romain* en 4 parties ; mêmes *Mémoires*, t. XII et X ann. 1740 ; — *Éclaircissement sur la dur de l'empire de Probus, Carus, Carinus Numérien, à l'occasion de quelques méda les de Probus ;* mêmes *Mémoires*, t. XII ann. 1740 ; — *Remarques sur quelques In criptions antiques* ; mêmes *Mémoires*, t. X ann. 1740 ; — *Dissertation sur la vie de sai Louis* ; mêmes *Mémoires*, même vol. ; — *V*

e *Pétrarque*, tirée de ses écrits et de ceux des
teurs contemporains; mêmes *Mémoires*, t. XV
XVII; — *Hémérologue, ou Calendrier des
fférentes villes comparé à celui de Rome;*
êmes *Mémoires*, t. XLVII, ann. 1803. — La
astie est éditeur de *La Science des Médailles
tiques et modernes* par le P. L. Joubert,
ec des *Remarques historiques et critiques;*
iris, 1739, 2 vol. in-12, avec fig. Il a laissé en
anuscrit : *Dissertation historique sur les
gions et les Cohortes romaines;* — une *Chro-
logie des Rois de Bithynie déterminée par
s médailles et les historiens;* — des *Notes*
ines sur les *Inscriptiones antiquæ urbis et
ri Nemausensis;* de Gaillard Guiran. L—z—e.
Préret, *Éloge de La Bastie*; dans les *Mémoires de
adémie des Inscrip.* — Quérard, *La France Litt.*

LABAT (*Jean-Baptiste*), missionnaire fran-
is, né à Paris, en 1663, mort dans la même
le, le 6 janvier 1738. Il prit l'habit religieux
ez les Dominicains le 11 avril 1685, et deux ans
is tard il alla professer la philosophie à Nancy.
se livra ensuite à la prédication. En 1693 il
manda à faire partie des missions des Antilles.
descendit à La Martinique (29 janvier 1694) :
lui confia aussitôt la direction ecclésiastique
Macouba, où il resta deux années. Il passa
suite à La Guadeloupe pour y organiser une sta-
n de son ordre; il établit des moulins à eau, fit
re des barrages, creuser des canaux, et déploya
s connaissances singulières comme ingénieur
comme agronome. Il contribua même à mettre
e dans un meilleur état de défense. De retour
La Martinique il fut nommé procureur général
la mission. Le marquis d'Amblimont, le comte
Esnotz, le commandeur de Gitaut, et M. de
chault, successivement gouverneurs des An-
les, eurent le P. Labat en grande considération,
employèrent utilement son savoir en mathé-
atiques; ils le chargèrent aussi de plusieurs
issions diplomatiques. Il explora ainsi tout
rchipel des Antilles. En 1703, il fonda la ville
la Basse-Terre, qui devint chef-lieu de La Gua-
loupe, et prit une part active à la défense de
le contre les Anglais (12 mars 1703). Ceux-ci
barquèrent au nombre de 4,000 hommes sous
s ordres de l'amiral Besrbow Walker et rava-
rent le pays; mais après cinquante jours de
mbats continuels, ils durent se retirer avec
e perte de 1,964 hommes. Le P. Labat avait
ganisé une compagnie de soixante nègres, « qui,
-il, détruisit plus d'Anglais que le reste des
upes françaises ». Le belliqueux *Père blanc*,
st ainsi qu'il était nommé des habitants, ne
t cependant empêcher son couvent d'être in-
ndié. Il perdit dans ce désastre ses livres, ses
struments et ses manuscrits. Aux malheurs
la guerre se joignaient alors le règne constant
la fièvre jaune et de fréquents tremblements
terre. Labat réunissait, par le décès de ses
llègues, presque tous les grades supérieurs de
n ordre aux Antilles. Supérieur de la mission
de La Martinique, il devint nominalement vicaire général et préfet apostolique. Il sentit le besoin de recruter de nouveaux confrères, s'embarqua le 9 août 1705, et prit terre à Cadix le 9 octobre suivant. Après un séjour de plusieurs mois en Andalousie, il gagna La Rochelle (4 mars 1706). Il se préparait à un nouveau voyage; mais il dut auparavant se rendre à Bologne pour y rendre compte de sa mission, et ses supérieurs jugèrent convenable de le retenir à Rome jusqu'en 1709, et à Civita-Vecchia jusqu'en 1716. Durant ce temps il s'occupait d'écrire l'*Histoire d'Amérique*, qu'il publia plus tard. De retour à Paris, il se retira aux Missions étrangères de la rue du Bac, où il termina ses jours. On a de lui : *Nouveau Voyage aux Iles de l'Amérique*, « contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens et modernes; les guerres et les événements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'auteur y a fait; le commerce et les manufactures qui y sont établies et les moyens de les augmenter : avec une description exacte et curieuse de toutes ces isles; » Paris, 1722, 6 vol. in-12, cartes et fig.; La Haye, 1724, 6 vol. in-12; et 1738, 2 vol. in-4°; seconde édition originale et complétée, Paris, 1742, 8 vol. in-12, cartes et fig.; trad. en hollandais, Amsterdam, 1725, 4 vol. in-12, fig.; en allemand par C.-F.-G. Schad, Nuremberg, 1783-1787, 6 vol. in-8°. On trouve une critique de cet ouvrage dans le *Mercure* d'octobre 1742, qui fait remarquer surtout que l'auteur a emprunté aux traités de Ph.-Sylvestre Dufour (*Bevanda asiatica, hoc est Physiologia potus cafei*, Genève, 1690, in-12 Lyon, 1705, in-4°) et de Nicolas de Blégny (*Le bon Usage du Café*, etc., *pour la préservation et la guérison des maladies*, Lyon et Paris, 1687, in-12; *Traité historique de l'Origine et du Progrès du Café*, Paris, 1716, in-12), tout ce qu'il cite sur cette matière, quoiqu'il ne nomme aucun de ces auteurs. Le P. Labat s'est en effet beaucoup aidé des travaux publiés avant lui, mais il y a beaucoup ajouté de son propre fonds. On peut reprocher à l'auteur un style trop abondant, et de s'occuper souvent d'objets indifférents à son sujet. Quelques-uns de ses critiques l'ont qualifié de *bavard*, de *crédule*, de *vaniteux;* ce n'est pas sans raison, mais ils n'ont pas tenu assez compte de sa bonne foi et de son désir d'être utile. Son ouvrage mérite encore d'être consulté; — *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale*, « contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le cap Blanc et Serre-Lionne (*Sierra Leone*) jusqu'à plus de trois cents lieues en avant dans les terres; l'histoire naturelle de ces pays, les différentes nations qui y sont répandues, leurs religions et leurs mœurs; avec l'état ancien et présent des compagnies qui y font le commerce; » Paris, 1728, 5 vol. in-12, avec de nombreux plans, cartes et figures. L'auteur convient « qu'il n'a jamais mis

le pied en Afrique et qu'il ne parle dans cet ouvrage que sur la foi d'autrui ».: c'est principalement dans les *Mémoires* de Brue (*voy.* ce nom) que Labat a puisé. C'était une excellente source, et l'ouvrage de Labat a servi depuis à beaucoup d'autres compilateurs ; — *Voyage en Espagne et en Italie;* Paris, 1730, et Amsterdam, 1731, 8 vol. in-12, avec fig.; trad. en allemand par C.-F. Troltsch, Francfort, 1758-61, 8 vol. L'auteur assure qu'il ne raconte que ce qu'il a vu; et qu'il a examiné avec soin, en Italie, les antiques, les monuments, les tableaux, les bibliothèques, les cabinets de curiosités, etc. A l'égard de la relation du voyage d'Espagne, le P. Labat se renferme dans ce qu'il a pu voir à Cadix et aux environs. Là encore il emprunte beaucoup à dom Jean-Baptiste Suarez de Salazar, dont l'ouvrage fut publié à Cadix dès 1610; et au P. Jérôme de la Conception, carme déchaussé, qui publia en espagnol la description de Cadix, à Amsterdam, en 1690; — *Voyage du chevalier* (Renaud) *des Marchais en Guinée, isles voisines et à Cayenne,* fait en 1725, 1726 et 1727, contenant une description très-exacte et très-étendue de ces pays et du commerce qui s'y fait; Paris, 1730, 4 vol. in-12, avec cartes et fig.; — *Relation historique de l'Éthiopie occidentale,* contenant la description des royaumes de Congo, Angole et Matamba; trad. de l'ital. du P. Carazzi, capucin, et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, avec notes, cartes et fig.; Paris, 1733, 5 vol. in-12; — *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé de France à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli,* etc., contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie, suivis de *Réflexions,* etc.; Paris, 1735, 6 vol. in-12.

A. DE L.

Journal des Savants, octobre, novembre et décembre 1730. — Échard, *Script. ord. S. Domin.*, t. II, p. 806. — *Mémoires de Trévoux,* mars et avril 1722.

LABAT (*Pierre*), théologien français, né à Toulouse, mort dans la même ville, le 30 mars 1670. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, et enseigna longtemps la théologie à Bordeaux et dans sa patrie. On a de lui : *Theologia Scolastica, secundum illibatam S. Thomæ doctrinam; sive cursus theologicus in quo omnia dubia maxime hac tempestate agitari solita ample, exacte, et perspicue resolvuntur, ac semper omnino menti ejusdem Doctoris angelici consone;* Toulouse, 1658-1661, 8 vol. in-8°.

A. L.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 635.

LABAT (*Jeanne*), actrice française, née en 1702, morte en 1767. Elle commença par être danseuse à l'Opéra, et débuta le 2 août 1721, dans le rôle d'*Iphigénie* (en Aulide); elle obtint un accueil favorable du public; mais bientôt elle remplit un petit rôle dans *Le Port de Mer*, et put ainsi déployer ses talents pour le chant et pour la danse. Elle a créé avec succès les rôles d *Julie* dans *Le Jaloux désabusé*, d'*Hortense* dan *Le Babillard*, d'*Hortense* dans *L'Indiscret* de *Polinice* dans l'*Œdipe* de Lamotte, de *Ben jamin* dans *L'École des Bourgeois*, et d'*Erigon* dans la tragédie de ce nom de La Grange Char cel. Le *Mercure* de France fait un grand éloge de Mlle Labat, qui figura dans tous les divertissements ajoutés aux pièces du répertoire ancien et nouveau. Elle prit sa retraite le 22 mai 1733, et obtint quatre ans après une pension de 1,000 livres, dont elle jouit jusqu'à sa mort. A.

Mercure de France. — Frères Parfaict, *Histoire du Théâtre français.* — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre français.*

LABAT (*Léon*), voyageur et médecin français né à Agde (Hérault), en 1803, mort à Nice en 184 il était de la même famille que le père Laba Entraîné par la passion des voyages, il parcour successivement les deux Amériques, l'Afriq française, les régences de Tunis et de Tripol la Grèce, la Turquie, la Palestine et l'Égypte, il devint chirurgien du pacha. Il était de reto en France depuis dix-huit mois à peine qua le goût des voyages le reprit; il partit pour nord de l'Europe, visita successivement l'All magne, le Danemark, la Russie jusqu'aux pr vinces circassiennes; et de là, sur la sollicit tion de l'envoyé persan, il se rendit à Téhéra auprès du schah, qu'il guérit d'une maladie q résistait depuis dix ans à tous les remèdes. schah lui conféra le rang de prince, sous le tit de *Mirza-Labat-khan*, et le nomma son pr mier médecin. Labat revint pourtant en Euro On a de lui : *Choléra-morbus asiatique;* P ris, 1832, in-8°; — *De la Rhinoplastie, ar restaurer ou de refaire complétement le ne* Paris, 1834, in-8°; — *De l'Irritabilité d Plantes, de l'analogie qu'elle présente av la sensibilité organique des animaux, et rôle important qu'elle joue dans les diver maladies des tissus végétaux;* Paris, 18 in-12; — *Route de l'Inde par l'Egypte et mer Rouge considérée sous le point de vue la question d'Orient;* Paris, 1839, in-8°; extr de la *Revue du dix-neuvième siècle;* d'aut articles de Labat, relatifs à l'Égypte et tirés grande partie de la même revue, ont été joint ce premier travail, et la couverture porte : *A moires sur l'Orient ancien et moderne.* doit en outre au docteur Labat : une *Not historique sur la lithotritie;* — un *Traité la Cyanose, ou des diverses affections do lesquelles la peau se colore en bleu;* — u *Histoire médico-chirurgicale de la malad produite par la chique, insecte parasite tr commun dans l'Amérique méridionale;* e

L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.*

LA BAZINIÈRE (*N.....* DE), financier fr çais, mort en 1688. Outre sa charge de tré rier de l'Épargne, il possédait celle de gra maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esp

Il avait épousé pour rien, comme dit Saint-Simon, Mlle de Barbesières-Chémerault, fille d'honneur de la reine. Il étoit plein de faste et jouoit gros jeu à la cour. La reine Anne d'Autriche l'admettoit souvent au sien. Il la quittoit familièrement, à moitié partie, et la faisoit attendre, pour achever, qu'il eût fait sa collation, qu'il faisoit apporter dans l'antichambre et dont il régaloit les dames. » Ses prodigalités amenèrent sa ruine. Il fut mis à la Bastille, privé de ses charges et du cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit; « mais il s'était fait tant d'amis, dit M. Alfred Lemoine, et les mœurs du temps étaient si complaisantes, que nul ne songea à faire un reproche grave à ce comptable de deniers publics du désordre de sa gestion et de ses affaires privées. » Il sortit de prison réduit à une mince fortune. L. L—T.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Alfred Lemoine, *Financiers sous Louis XIV*, dans le *Moniteur* du 7 janvier 1858.

LABBÉ (*Pierre*), poëte latin et archéologue français, né à Clermont (Auvergne), en 1594, mort vers 1680. Il entra en 1612 chez les jésuites, fit ses études, et y prononça ses vœux. Il professa la rhétorique durant vingt-quatre années dans divers colléges de sa compagnie. Il fut ensuite recteur de cinq colléges et d'un noviciat. Il a beaucoup écrit, surtout en latin : voici ce que son confrère Colonia dit de ses ouvrages : « Le P. Pierre Labbé n'a point égalé le P. Bussières, ni pour l'amour du travail, ni même pour le bon goût. Il ne tint pas à lui que notre siècle n'oubliât cette noble simplicité qui nous charme dans les ouvrages des anciens. Son style est tout hérissé de pointes, et semé d'un bout à l'autre de faux brillants. Ses éloges sacrés et profanes, ses descriptions, ses dissertations historiques, ses divers poëmes, sont tous pétris de raffinement et de subtilité : on y court après l'esprit; et je dirois presque qu'on ne vit jamais tant de lumières et si peu de raison. Il s'y trouve par-ci par-là quelques morceaux qui ont leur prix, tels que celui de la solitude, » dont il rapporte une partie, et qu'on lit en effet avec plaisir. Ses principaux ouvrages sont : *Carmen panegyricum Ludovico XIII*. Ce poëme a pour sujets la prise de La Rochelle et les deux siéges de Casal; — *Vita et Elogia Ludovici XIII regis, novo lyrici carminis modo*; Lyon, 1634, in-4°; — *Elogia sacra theologica, philosophica, regia, eminentia, illustria, historica, poetica, miscellanea*; Grenoble, 1664, in-fol.; Leipzig, 1706, in 8°; — *Epistola historica de Ortu et situ primo Lugduni; nec non dissertatio de itinere Annibalis*; Lyon; — *Epistola de antiquo Statu Lugduni, Eustachius, seu placidus heros christianus; poema epicum, cum adjunctis panegyricis, sylvis, eclogis, miscellaneis*; Lyon, 1673, in-12; — *Actus virtutum : Vita Christi et beatæ Virginis, attributa Dei digesta in orationes vocales et mentales*; Lyon, 1673, in-16; — *Elogia quinquaginta veterum Ecclesiæ patrum, et aliquorum recentium*; Lyon, 1674, in-12. A. L.

Le P. Oudin, *Comment.* — Sotwel, *Scriptores Societatis Jesu*. — Le P. Colonia, *Histoire de Lyon*, t. II, p. 718. — Moréri, *Le grand Dictionnaire Historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée*.

LABBE (*Philippe*), polygraphe français, naquit à Bourges, le 10 juillet 1607, de Philippe Labbe, sieur de Champgrand, conseiller au présidial de la même ville, et mourut le 25 mars 1667, à Paris. Le plus laborieux des pères de la Société et celui d'entre eux qui avec le père Pétau a le plus fait pour la science historique, en rappelant les énormes travaux auxquels les bénédictins se livraient sur cette matière. Après avoir terminé sa philosophie, il entra dans la Société des Jésuites, sous lesquels il avait commencé son instruction au collége de sa ville natale le 28 septembre 1623, à l'âge de seize ans. Ce fut dans ce même collége qu'il enseigna à son tour les belles-lettres, la philosophie et la théologie morale, enseignement qu'il alla poursuivre à Paris, où il arriva vers 1643 ou 1644 et qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort (1). Après avoir encore professé deux ans la théologie, le P. Labbe quitta l'enseignement pour se consacrer aux travaux d'érudition, qui faisaient ses délices. L'ensemble de ces travaux est considérable, et il a fallu à ce religieux pour les entreprendre la réunion d'une patience à toute épreuve et d'une mémoire infatigable, jointes à une science profonde et à une grande activité d'esprit. C'étaient là en effet ses principales qualités, auxquelles il faut joindre, au témoignage de quelques-uns de ses contemporains, une douceur et une sûreté de commerce qui faisaient qu'on s'attachait volontiers à lui : il est vrai que d'autres tendent à le dépeindre comme se faisant des ennemis nombreux par son humeur hautaine et emportée. Cette contradiction s'explique en ce qu'attaché à un corps qui a eu beaucoup d'adversaires, il n'a pu trouver de son temps que des apologistes ou des détracteurs également prévenus par la passion. La liste des productions du père Labbe est nombreuse. On peut s'en convaincre en consultant Sotwel, Nicéron et Moréri, qui l'ont reproduite. Le chiffre des titres de ce catalogue ne se monte pas à moins de soixante quinze, parmi lesquels il en est, il est vrai, d'importance fort médiocre. Ces ouvrages, d'ailleurs, ne sont très-souvent que des compilations ou des éditions d'œuvres inconnues, ce qui a procuré aux ennemis du jésuite l'occasion de le traiter de plagiaire. Et cette accusation, il faut bien le dire, ils n'ont eu que trop souvent lieu de la faire accréditer. La plus étendue de ces compilations est celle des *Conciles*, que nous citerons plus bas. Mais il arriva pour cette col-

(1) Cependant, s'il en faut croire le *Catalogue des Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, par Delandine, Labbe aurait été bibliothécaire au collége de cette ville. Mais comme il l'y fait mourir, contre toute vraisemblance, cette allégation peut être aussi bien contestée.

lection ce qui s'est présenté pour bien d'autres recueils entrepris par Labbe, c'est qu'en raison même de leur étendue, ils n'ont pu être achevés du vivant de l'auteur et sont forcément restés incomplets. Voici, avant d'indiquer les autres productions de l'auteur, quelles sont celles qu'il avait ainsi ébauchées et qu'il n'a pas menées à fin : *Concordia sacræ ac profanæ Chronologiæ annorum* 5591 *ab orbe condito ad annum Christi* 1638, in-12. C'est le plan d'un synchronisme de l'histoire sacrée et de l'histoire profane de tous les temps, qui devait paraître en 12 vol. in-12; mais cette disposition ne fut pas conservée, et l'historien divisa son travail en deux parties : *Pars technica* et *Pars historica*, qu'il fit paraître en 4 vol. in-fol., s'arrêtant à l'an 1200. Cette édition est de 1656. Labbe, préoccupé par une autre idée, abandonna la suite de ce travail, qui fut repris par son confrère le P. Briet, lequel conduisit l'*Alliance chronologique* jusqu'en 1600, dans un 5e vol. in-fol., qui ne parut qu'en 1670, après la mort des deux jésuites; — *Nova Bibliotheca manuscriptorum Librorum, in IV partes distributa;* 1643. C'était le plan d'une immense réunion encyclopédique de pièces inédites intéressant l'histoire, l'écriture, la théologie, la diplomatique, la philologie, etc. La première partie, qui devait comprendre les pièces relatives à l'histoire, était annoncée comme devant avoir 5 vol. in-fol.; il en parut en 1657 les deux premiers, et ce fut tout. — En 1657 il tenta de publier sous le titre de : *Aristotelis et Platonis græcorum Interpretum typis hactenus editorum brevis Conspectus*, Paris, 1657, in-4°, le commencement d'un ouvrage dont le titre général serait *Athæneum Philosophicum*, et qui comprendrait l'histoire de la philosophie grecque et romaine; il s'arrêta aux premières assises du monument; — *Decem librorum a R. P. Philippo Labbe conscriptorum Initia, sive antecessiones et primitiæ, instar speciminis integræ illorum editioni publicam in lucem præmissæ;* Paris, 1662, in-4° : également inachevé. Ce fait de plusieurs grands ouvrages interrompus à leur origine parce qu'il n'en pouvait être autrement, et que leur confection sur le plan sur lequel ils étaient conçus eût écrasé dix hommes, indique chez l'auteur une grande ardeur d'esprit, mais aussi une grande mobilité, dont l'une a pu être aussi nuisible à ses entreprises que l'autre les favorisait. Aussi Baillet a-t-il pu dire de lui « qu'il savait beaucoup, mais qu'il était encore plus diligent que savant ». Voici au surplus par ordre de matière la liste des principaux ouvrages qu'il a produits : *Pharus Galliæ antiquæ;* Moulins, 1644, in-12 : c'est une critique de la *Description de la Gaule* de Nicolas Sanson, et où il ne se gênait pas cependant pour lui faire d'audacieux emprunts. Une guerre de plume s'ensuivit entre le géographe et le jésuite, qui fut arrêtée par l'intervention du chancelier Seguier, sur la demande des confrères du père Labbe, qui le voyaient engagé dans une affaire où il était menacé d'avoir le dessous; — *La Géographie royale avec le tableau des villes et des provinces du royaume de France;* Paris, 1646 et 1652 in-8°, et 1662, in-12; — *Les Tableaux méthodiques de la Géographie royale;* Paris, 1646 in-fol., 1647, in-12; — *Historiæ Sacræ Prodromus, geographiæ ecclesiasticæ primam delineationem exhibens;* Paris, 1646, in-fol.; — *Regia Epitome Historiæ Sacræ ac Profanæ ab orbe condito ad annum Christi* 1651, *complexa technicos versus* 197; Paris, 1651, in-12 et in-fol.; — *Chronologiæ discendæ nova Methodus, versibus technicis sexaginta comprehensa;* Paris, 1651, in-12 et in-fol. Le premier de ces deux ouvrages parut la même année traduit sous le titre de : *L'Abrégé royal de l'Alliance chronologique de l'Histoire Sacrée et Profane, avec le Lignage d'outre-mer, les Assises de Jérusalem et un recueil historique de pièces anciennes;* Paris, 1651, in-4°; un autre vol. de même format, donné comme lui faisant suite, est intitulé : *Éloges historiques des Rois de France depuis Pharamond jusqu'au roi très-chrétien Louis XIV;* Paris, 1651, in-4°. Ce titre de *Regia Epitome Historiæ* reparaît en tête d'une autre chronologie générale publiée à Paris, 1653-1654, in-12 et in-fol., et dont on retrouve peut-être la traduction dans le *Chronologue français, ou abrégé chronologique de l'histoire sacrée et profane;* Paris, 1666, 5 vol. in-12. Cet ouvrage est d'ailleurs fort estimé; — *Historiæ Byzantinæ scriptoribus publicandis Protreptricon;* Paris, 1648, in-fol. C'est le plan de la célèbre collection *Byzantine* du Louvre et la liste des auteurs qui devaient la composer. Labbe a pris encore sa part de cette publication en y éditant les *Annales de Glycas*, Paris, 1660, in-fol., et la *Notitia Dignitatum imperii romani;* Paris, 1651, in-fol.; — *Clef d'or de l'Histoire de France, ou tableau généalogique de la maison royale*, où on l'accuse d'avoir copié l'*Histoire généalogique de la maison de France;* Paris, 1652, in-12; — *Histoire des Rois de France réduite en forme d'abrégé chronologique;* Paris, 1667, in-12; — *Discours historique touchant le Mariage d'Aubert et de Blitilde;* Paris, 1647, in-4° : où il soutient, contre la plupart des historiens, la réalité contestée de ce mariage; — *Histoire du Berry abrégée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges;* Paris, 1647, in-12 : on prétend que, suivant une habitude trop fréquente chez l'auteur, ce livre est l'essai d'une histoire plus étendue du Berry restée à l'état de projet; — *Catalogue des Archevêchez et Évêchez soumis au patriarchat, primatie et métropole de Bourges*, Paris, 1648, in-4°, qui peut être considéré comme un autre fragment de la même histoire, ne fût-ce que comme pièce justificative; — *Cl. Galeni Vita, ex propriis oper*

ts collecta; Paris, 1660, in-8° : biographie que
bbe composa de passages tirés des œuvres
célèbre médecin et adressa à Guy-Patin, qui la
imprimer; mais l'auteur, mécontent, en donna
même année cette autre édition. Elle se com-
te par l'opuscule intitulé : *Cl. Galeni chrono-
icum Elogium, cum Jacobi Mentelli, doct.
d., Epistola,* inséré par Fabricius au tom. III
la *Bibliotheca Græca.* Elle a servi de source
ont puisé pendant longtemps ceux qui écri-
ent sur Gallien, et il faut se rappeler qu'avant
travail de Labbe on n'avait pas de biographie
acte de ce père de la thérapeutique moderne ;
*Étymologie de plusieurs mots français,
ntre les abus de la secte des nouveaux
llénistes du Port-Royal;* Paris, 1661, in-12 :
tique des *Racines grecques* de Lancelot, qui
ns l'espèce n'avait d'autre tort que son jan-
isme, et que d'ailleurs Labbe eut le tort de
ler tout en le critiquant. Cependant ces attaques
nblent plutôt avoir été commandées à Labbe
l'esprit de corps, car dans l'intimité il ren-
t plus de justice aux pères de Port-Royal; il
ait lui-même, s'il faut s'en rapporter au té-
oignage du faux Vigneul-Marville, « qu'avant
règne des messieurs de Port-Royal les théolo-
ns ne savaient pas étudier et perdaient le
nps à se forger des espèces vagues et inutiles
r des riens, au lieu de remonter hardiment
x anciennes sources et d'y puiser une solide
ctrine ». Alors comment justifier les ou-
ages suivants? *Bibliotheca Anti-Janseniana;*
ris, in-4°, 1654 : catalogue des ouvrages écrits
ntre Jansénius et sa doctrine; — *Triumphus
tholicæ Veritatis adversus novatores, sive
nsenius damnatus a conciliis, pontifici-
s,* etc.; Paris, 1651, in-8° ; — *De Scriptori-
s ecclesiasticis quos attigit card. Rob.
llarminus philologica et historica Disser-
tio;* Paris, 1660, 2 vol. in-8° : critique de la
bliothèque Ecclésiastique de Bellarmin, où
lui reproche les injures grossières qu'il a
ployées contre les protestants. C'est ce livre
i a valu surtout à Labbe l'accusation de pla-
ire, portée contre lui parce qu'il s'y est aidé
s manuscrits du père Sirmond sans le nom-
er; — *Bibliotheca chronologica sanctorum
ntrum;* Paris, 1559, in-24 : liste de tous les
rivains sacrés qui ont paru jusqu'en 1500, et
'il faut rapprocher de son *Abacus chronolo-
cus Scriptorum ecclesiasticorum,* in-fol. de
bis feuilles. On a encore de lui : *Traduction
nouvelle du Martyrologe romain;* Paris,
43, in-4° ; — *Hagiologium Franco-Galliæ,
ccerptum ex antiquo martyrologio ms. ab-
tiæ S. Laurentii Bitur. cum interpreta-
one vernacula;* Paris, 1643, in-4° ; — *L'An-
e sainte des catholiques;* Paris, 1650,
-8° : qu'on prétend être empruntée d'un livre
blié sous le titre de *Calendrier des Heures;* —
nfin, *SS. Concilia ad regiam editionem exacta
tæ nunc quarta parte prodit auctior Phi-
lippi Labbei et Gabrielis Cossartii;* Paris, 1672, 17 tom. en 18 vol. in-fol.; collection faite sur celle du Louvre en 37 vol., qui est de 1644, enrichie de notes de l'éditeur et la plus estimée des collections de ce genre. Les huit premiers volumes étaient imprimés avec le commencement du 9e et du 10e, les 12e, 13e, 14e et 15e lorsque le père Labbe mourut; le père Cossart se chargea de continuer ce travail et de le mettre au jour. Une deuxième édition en a été publié à Venise, en 1728, par les soins de Nicolas Coleti, en 25 vol. in-fol.; mais elle est très-incorrecte. Labbe avait préparé cette publication en 1646 par celle du *Galliæ synodorum Conciliorumque brevis et accurrata Historia,* in-fol. Son œuvre comprend, outre ce qui vient d'être cité, une quinzaine de traités de grammaire et de prosodie, qui ne sont guère volumineux qu'en titre, et qui pourraient, au jugement de Bailiet, se renfermer dans deux ou trois minces volumes. Enfin, on y compte encore des recueils de poésies latines, telles que celles du jésuite polonais Casimir Sarbievius, le *Sacrarum Elegiarum Deliciæ,* poésies sacrées d'autres jésuites, et des épigrammes dans la même langue du fécond polygraphe.

H. Boyer.

Lelong, *Biblioth. Historique de France.* — Sotwel, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* — *Bibliographie de Bourges.* — Nicéron, *Mémoires,* t. XXV. — Lenglet, *Méthode pour etudier l'histoire.* — Bayle, *Supplément au Dictionnaire.* — Baillet, *Jugements des Savants,* t. II. — Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire et de Littérature,* t. II. — *Notices historiques,* en tête du *Dictionnaire* de Richelet. — Chevalier de Saint-Amand, *Biographie Berruyère.*

LABBÉ DE MONVÉRON (*Charles*), jurisconsulte et philologue français, fils de Gabriel Labbé, auteur d'une *Coutume générale du Berry annotée,* né à Paris, en 1582, mort dans la même ville, le 11 janvier 1657. Il fut reçu avocat au parlement en 1607, et s'acquit de très-bonne heure l'estime des principaux savants de son époque, avec lesquels il correspondait, ce qui lui permit de faire connaître un grand nombre d'ouvrages demeurés manuscrits et dont la publication réclamait la patience dévouée d'un érudit. Voici la liste de ceux qu'il a fait connaître : *Novellæ Constitutiones imperatorum græc. lat., cum notis;* Paris, 1606, in-8° ; — *Observationes et Emendationes in synopsin Basilicon;* Paris, 1606, in-8° ; — *Basilicon libri XXXVIII et XXXIX latine, interprete Cujacio;* Paris, 1609, in-fol. La préface de cet ouvrage était de Labbé. Scaliger l'admirait beaucoup et la citait comme un modèle ; — *Porphyrogennetæ Constantini Opera gr. lat., cum interpretatione et notis Joannis Meursii, Bonav. Vulcanii, Friderici Morelli, Joannis Leunclavii et Caroli Labbæi;* Leyde, Elzevier, 1617, in-8° ; — *Antiquæ Decretalium Collectiones, editæ ab Antonio Augustino, cum notis Jacobi Cujacii, et iterum emendatæ a Car. Labbæo;* Paris, 1621, in-fol. ; — *Veteres Glossæ Verborum juris quæ in Basilicis reperiuntur, græce,*

cum notis Car. Labbæi; Paris, 1626, in-8°; — *Cyrilli, Philoxeni et aliorum veterum Glossaria latino-græca et græco-latina a Car. Labbæo collecta;* Paris, 1679, in-fol.; — *Coutumes de Paris, avec les observations de J. Tournet et les notes de Dumoulin*; Paris, 1650, in-8°. Le glossaire de Philoxène ne parut pas de son vivant. Surpris par la mort, il laissa le manuscrit de cet ouvrage à Ménage, qui le donna à publier à Du Cange; il fut de nouveau publié in-fol. en 1672. Comme on le voit, quand ces ouvrages ne sont pas inédits, ils sont toujours corrigés sur le manuscrit. Labbé était non-seulement un helléniste distingué, ainsi que ces éditions le prouvent, mais un habile calligraphe en grec, s'il faut s'en rapporter au témoignage de Casaubon, qu'il aida dans la collation du texte de Flavius Josèphe avec le manuscrit de la Bibliothèque du Roi. H. Boyer.

Klefeker, *Biblioth. Eruditorum præcoc.* — Baillet, *Jugements des Savants.* — Chevalier de Saint-Amand, *Biographie Berruyère.*

LABBÉ (*Marin*), prélat et missionnaire français, né à Luc, près Caen, mort en 1723. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et sollicita d'être envoyé dans les missions transatlantiques. Il fut désigné pour la Cochinchine, où il se rendit en 1678. Il n'en revint qu'en 1697. Le pape Innocent XII le créa évêque de Tilopolis. Après un court séjour en Europe Labbé retourna en Cochinchine, où il demeura encore quinze années. Sa vie fut une suite continuelle de fatigues et de périls. On a de lui : une *Lettre au pape Clément XI sur le culte des Chinois*; — un *Mémoire sur les persécutions*, etc. A. de L.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* (édit. de 1810). — De Montézon et Estève, *Mission de la Cochinchine et du Tonkin*, Paris, 1858.

LABBÉ (*Pierre-Paul*), historien français, né à Roissy, vers 1728, mort le 14 mai 1778. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins de Saint-Maur, et composa pour l'École militaire : *L'Héroïsme*, ou *l'histoire militaire des plus illustres capitaines;* Paris, 1766, in-12. L—z—e.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (édit. de 1810).

LABBEY (Dom *Fauste*), historien français, né à Vesoul, en 1653, mort à Luxeuil, le 8 juin 1727. Il fit profession chez les bénédictins de Saint-Vincent à Besançon, et chercha dans cette retraite un moyen de se livrer à son goût pour les études historiques. Il a laissé en manuscrit : *Luxovii Chronicon Libri X;* 2 vol.; — *Recherches sur les Monastères de l'ordre de Saint-Benoît situés dans le comté de Bourgogne;* in-4°; — *Analyse des tables des registres de l'hôtel de ville de Vesoul;* in-fol.; — les deux premiers vol. d'un *Dictionnaire de la Bible*, continué par Calmet. L—z—e.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. V.

LABBEY DE POMPIÈRES (*Guillaume-Xavier*), homme politique français, né le 3 mai 1751, à Besançon, mort à Paris, le 14 mai 1831. Appartenant à une famille noble, il servit avant la révolution dans l'artillerie, et y parvint au grade de capitaine. Rentré dans la vie civile en 1789, il se montra d'abord partisan des nouvelles idées, mais blâmant les excès de la terreur, il fut arrêté et resta dix-huit mois en prison. Il devint ensuite président du district de Saint-Quentin. Nommé sous l'empire conseiller de préfecture du département de l'Aisne, il remplaça par intérim le préfet en 1814, et fut élu membre du corps législatif en janvier 1814. Labbey de Pompières se rangea parmi les opposants, et vota l'impression du rapport de Lainé sur la situation politique de la France après la désastreuse campagne de Leipzig. Il prit part à toutes les mesures qui rappelèrent les Bourbons sur le trône, et fut partie de cette faible opposition qui combattit le premier ministère de la Restauration. Lors de la discussion sur le projet de loi relatif à la presse, dans laquelle l'abbé de Montesquiou voulut établir la synonymie entre les mots *prévenir* et *réprimer* pour justifier le rétablissement de la censure, Labbey de Pompières repoussa énergiquement les doctrines du ministre. Il parla ensuite sur le budget, sur la naturalisation des habitants des pays réunis à la France, sur la restitution aux émigrés de leurs biens non vendus, sur les douanes, sur la franchise du port de Marseille, et fut Réélu par le département de l'Aisne à la chambre des représentants en 1815, il ne parut pas à la tribune, et fut nommé un des cinq membres inspecteurs de la salle. Pendant la réaction qui suivit la seconde restauration, il resta dans la retraite. En 1819 il fut renvoyé à la chambre des députés par le département de l'Aisne. Assis à l'extrême gauche, à côté de Dupont (de l'Eure), du général Lafayette, du général Foy et de Voyer d'Argenson, il montra, malgré son grand âge, une vivacité extraordinaire, s'agitant sur son banc, parlant en toute occasion, interrompant les orateurs ministériels par des lazzis et des exclamations, ce qui faisait dire à un biographe que Labbey de Pompières avait près de deux fois l'âge des éligibles et qu'il faisait du bruit comme quatre. Il se prononça fortement en mars et en avril 1820 contre les lois d'exception suspensives de la liberté de la presse et de la liberté individuelle, et combattit avec la même vigueur la nouvelle loi d'élection, qui substituait le privilége à l'égalité. « Quand la charte est violée, disait-il à cette occasion, le pacte social est rompu, le corps politique est dissous, la loi n'est plus qu'un fantôme : il ne reste que l'arbitraire et la force, précurseurs de l'anarchie... Les Français ont entrevu la liberté; ils la veulent, ils l'auront, dussent-ils briser sur la tête de leurs ennemis les chaînes qu'ils voudraient leur donner. » Labbey de Pompières reparut à la tribune à l'occasion du budget, et proposa vainement des réformes et des économies. L'année suivante il mit en avant soixante-deux amendements

ur le budget, ce qui lui valut le surnom de *député aux amendements à coulisse*. Dans la session de 1822, il attaqua avec véhémence, le 8 février, le nouveau projet de loi sur les journaux, qui fut néanmoins adopté, et le 2 mars il demanda que le ministre des finances restât garant de la perte des 1,900,000 fr. enlevés par le sous-caissier Mattéo. Pendant la session de 1823, il s'éleva avec plus de force encore contre les subsides demandés pour l'expédition d'Espagne. Lors de l'expulsion de Manuel, il fut un des premiers à protester contre cet acte de violence. Réélu en 1824, il combattit successivement l'indemnité aux émigrés, la septennalité de la chambre des députés, la loi contre le sacrilége, la loi pour rétablir le droit d'aînesse, la loi sur la presse, etc. Contrôlant toujours les budgets dans leurs moindres détails, il blâma les dépenses de l'hôtel du ministère des finances, et vint à Villèle que les *paratonnerres* dont il avait surchargé les toits du palais Rivoli ne lui servaient pas de *parachute*. A la fin de la session il annonça un projet d'accusation formelle contre le ministère, qu'il remit à l'année suivante. Réélu en effet en 1827, il déposa sur le bureau de la chambre des députés, le 30 mai 1828, une proposition ainsi conçue : « J'accuse les précédents ministres de trahison envers le roi, qu'ils ont isolé de son peuple. » Elle fut renvoyée à l'examen des bureaux, et Labbey de Pompières fut admis à la développer le 14 juin. Cette proposition, modifiée quant à la forme, fut prise en considération, et le 21 juillet une commission dont Girod (de l'Ain) était le rapporteur, proposa la mise en accusation des ministres. La chambre en renvoya la discussion après le vote du budget; et à cette époque les députés ne se trouvèrent plus en nombre pour la discuter. A la session suivante, Salverte reprit cette proposition; le 22 février 1829 Labbey de Pompières déclara qu'il l'ajournait, jusqu'à ce que la chambre fût disposée à l'entendre. Il continua son examen vétilleux du budget, et fut du nombre des députés qui par leurs amendements aux lois sur l'organisation municipale et départementale obligèrent le ministère Martignac à les retirer, et préparèrent sa chute.

Labbey de Pompières présida comme doyen l'âge le commencement de la session de 1830. Il vota l'adresse dite des *deux cent vingt et un*, et lorsque la révolution de Juillet éclata, on le vit, malgré son grand âge, exciter en plusieurs endroits la résistance du peuple. Le 27 juillet les députés présents à Paris se réunirent sous sa présidence, comme étant leur doyen, et il coopéra de toutes ses forces à l'avénement du roi Louis-Philippe. Le nouveau pouvoir fut loin de remplir ses espérances, et il ne tarda pas à se retrouver dans l'opposition. Ses collègues voulurent lui confier la place de questeur; mais il refusa cet emploi. Enfin, ses forces l'abandonnèrent, et il y avait plusieurs mois qu'il n'avait paru à la chambre lorsqu'il s'éteignit sans souffrance. Il laissait une fille et une petite-fille, mariée à M. Odilon Barrot. Il a publié plusieurs de ses opinions et discours à la chambre des députés, notamment : *Acte d'accusation contre l'ancien ministère : discours prononcé à la chambre des députés dans la séance du 14 juin* 1828; Paris, 1828, in-32; réimprimé sous ce titre : *Le Ministère Villèle mis en accusation devant la Chambre des Députés*; Paris, 1828, in-8°; — *Nouvelle Accusation de l'ex-ministère Villèle*; Paris, 1829, in-8°. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains.* — *Biogr. des Députés de la Chambre septennale.* — *Biographie pittoresque des Députés.* — *Moniteur* de 1815 à 1831. — Quérard, *La France Littéraire.*

LABÉ (*Louise*), surnommée *la belle Cordière*, née à Lyon, en 1526, morte dans la même ville, pendant le mois de mars 1566. Son père, Charly, dit Labé, lui fit donner une brillante éducation même pour l'époque. Il fut bien récompensé de ses sacrifices. A peine sortie de l'enfance, Louise, douée d'une voix séduisante, excellait dans la musique et dans la broderie; elle savait le grec, le latin, l'espagnol, et s'était perfectionnée dans tous les exercices qui constituent l'homme de guerre. Il paraît qu'à tous ces avantages elle joignait celui de la beauté; voici le portrait qu'en a tracé un auteur contemporain : « Ni trop ni trop peu d'embonpoint, une taille aisée, fine et noble, la peau d'une blancheur éclatante, des lèvres vermeilles, des joues colorées, les yeux et le front grands, de belles dents, un rire amoureux, les bras et le buste d'une forme enchanteresse, de longs cheveux blonds, les sourcils et les paupières noirs, etc. » Un poëte du seizième siècle adressa les stances suivantes à Louise Labé :

Celui qui voit ton front si beau
Voit un ciel, un vivant tableau,
De cristal, de glace et de verre;
Et qui voit ton sourcil hautain,
Voit le petit arc ébénin
Dont l'amour ses traits nous desserre.

Celui qui voit ton teint vermeil
Voit les roses qu'à son réveil
Phœbus épanouit, colore,
Et qui voit tes cheveux encor
Voit dans Pactole le trésor
De qui ses sables il colore.

Celui qui voit tes yeux jumeaux
Voit au ciel deux heureux flambeaux
Qui rendent la nuit plus sereine;
Et celui qui peut quelquefois
Écouter ta divine voix
Entend celle d'une sirène.

Celui qui voit ta belle main
Se peut bien assurer soudain
D'avoir vu celle de l'Aurore;
Et qui voit tes pieds, si petits,
S'assure que ceux de Thétis,
Heureux, il a pu voir encore.

« Le caractère de Louise Labé, ajoute un biographe, se peint toujours dans ses ouvrages; son cœur était tendre et bon, son âme était forte et élevée, tous ses goûts furent des passions. Elle eut d'a-

bord celles de la musique, de la chasse et de la guerre. Elle embrassa le parti des armes par amour pour la gloire, parce qu'elle sentait dans son cœur assez de courage pour s'y distinguer; elle n'avait pas encore seize ans quand elle arriva devant Perpignan, dans l'armée du jeune dauphin de France. Elle donna plusieurs marques de la plus grande valeur, et les chevaliers, émerveillés de son intrépidité, la surnommèrent *le capitaine Loys.* » Tant de beauté, de courage et de talent, ne pouvaient manquer de faire naître de grandes passions au milieu de ce camp, dont le capitaine Loys était l'ornement et l'orgueil. Bon nombre de soupirants se présentèrent, mais tous furent sacrifiés à un jeune chevalier, dont le nom est resté inconnu, et qui chaque jour allait chanter près de la tente de Louise ces vers à sa louange :

Ja laissant dague et épée,
Ton habit tu reprendras,
A plus doux jeux occupée,
Ton doux luth tu retendras.
Et lors maints nobles poëtes,
Pleins et célestes esprits,
Diront tes grâces parfaites
En leurs très-doctes écrits.
Marot, Moulin, La Fontaine,
Avec la muse hautaine,
De ce slave audacieux,
Dont la tonnante parole,
Qui dans les astres s'envole
Est un contre-foudre aux cieux.

Séduite par la constance du jeune chevalier, Louise renonça à sa passion pour la guerre, et revint à Lyon, où bientôt elle perdit celui qu'elle aimait. Elle chercha un adoucissement à ses peines dans l'étude, et publia alors sa comédie du *Débat de la Folie et de l'Amour.* Dans le nombre de ceux qui lui offrirent de la consoler, elle choisit un négociant nommé Ennemond Perrin, qui faisait un commerce considérable de cordages, ce qui fit donner à Louise Labé le surnom de *la belle Cordière.* La maison qu'elle habitait était une des plus belles de Lyon; ses jardins étaient immenses (1). La fortune et ses jouissances ne firent pas oublier à Louise ses arts favoris, la poésie et la musique. « Sa maison devint le rendez-vous des artistes, des poëtes; sa société, dit l'auteur de la *Bibliothèque françoise*, se composoit de l'élite du grand monde; elle recevoit gracieusement seigneurs, gentilshommes et autres personnes de mérite, avec entretiens de *devis* et discours; musique tant à la voix qu'aux instruments, lecture de bons livres latins et vulgaires, dont son cabinet étoit amplement fourni. » Une position si brillante, si heureuse, devait exciter bien de l'envie; cependant, la médisance et la calomnie l'épargnèrent jusqu'à la mort de son mari, qui arriva en 1565. « Mais le premier mois de son veuvage était à peine expiré que les nobles dames lyonnaises, dit M. Dufey (de l'Yonne), crièrent au scandale; elles ne pouvaient pardonner à une peti bourgeoise de les éclipser par son luxe, l'écl de ses réunions et surtout par les reproch qu'elle leur adressait sur leur ignorance, si la frivolité de leurs occupations. Elle se cons lait de l'injustice de ses ennemis par ses liaiso avec les personnes les plus éminentes de ville. » Elle était liée intimement avec Clémen de Bourges, poëte comme elle, et remarquai aussi par sa beauté, son esprit et ses talent Leur union était citée comme un exemple, ra entre deux femmes. C'est à Clémence de Bourg que Louise Labé dédia son premier recueil poésies. Voici l'épître dédicatoire :

EPITRE EN FORME D'AVERTISSEMENT.

A mademoiselle Clémence de Bourges, Lyonnai

Le temps est venu, mademoiselle, que les sévè lois des hommes n'empêchent plus les femmes de livrer aux sciences; il me semble que celles qui c la commodité doivent employer cette honnête berté à montrer aux hommes le sort qu'ils n faisoient, en nous privant du bien et de l'honne qui nous en pouvoit venir. — Si j'avois été p favorisée des cieux, j'aurois voulu servir d'exem en cet endroit; mais ayant passé une partie de jeunesse à l'exercice de la musique, ce qui m'a re de temps, je l'ai trouvé court pour la rudesse mon entendement; je ne puis faire autre chose de prier les dames vertueuses d'élever un peu le esprits au-dessus de leurs quenouilles. — S'il y quelque chose de recommandable après l'honne c'est le plaisir que l'étude des lettres a accoutu de donner, laissant un contentement après soi, nous demeure longuement; quant à moi, tant écrivant ces jeunesses, qu'en les revoyant depu je n'y cherchois autre chose qu'un honnête pas temps et moyen de fuir toute oisiveté, et n'av point intention que personne que moi les dût voi mais depuis que quelques-uns de mes amis trouvé moyen de les lire sans que j'en susse rie et qu'ils m'ont fait accroire que je devois les met en lumière, je ne les ai osé éconduire, les menaç cependant de leur faire boire la moitié de la hon qui en proviendrait; et pour ce que les femmes se montrent volontiers en public seules, je v ai choisie, ma chère Clémence de Bourges, pc me servir de guide, vous dédiant ce petit œuv que je vous envoie à autre fin que pour vous fa venir envie d'en mettre en lumière un autre soit mieux limé et de meilleure grâce; Dieu v maintienne en santé.

« Votre très humble amie,
Louise LABÉ. »

Si l'on en croit quelques historiens, le bon cord ne dura pas longtemps entre les deux m ses : l'amour vint troubler ce doux accord, et jalousie amena une rupture éclatante. Les o nions sur la réputation de Louise Labé sont f différentes; quelques auteurs la présentent com un modèle de fidélité conjugale, en s'appuyant s ce que son mari, en mourant, lui avait lais tous ses biens. Les autres l'accusent de s'êt livrée à toutes sortes de désordres; quoi qu'il soit les beaux esprits de son siècle l'ont cel

(1) On a bâti sur cet emplacement la rue qui porte encore le nom de *la belle Cordière.*

rée, et ses écrits, qui manquent de correction t d'harmonie, se font remarquer par la force et originalité des pensées. « Louise Labé, dit l'au-ur du *Parnasse des Dames*, sut si bien parler langage passionné de l'amour, qu'elle est peut-re le seul poëte que nous puissions opposer à apho. » Ses œuvres ont été imprimées à Lyon 1555, et réimprimées dans la même ville en 762, in-12, précédées de la vie de l'auteur; elles composent d'élégies, de sonnets. La meilleure èce du recueil est le *Débat de Folie et d'Amour*, scènes dialoguées dans le genre antique. ut l'Olympe est converti en tribunal, présidé r Jupiter; Apollon plaide pour l'Amour, Mer-re pour la Folie; les débats durent très-long-mps et se terminent par un ajournement. Le idoyer de Mercure est très-original. La Fon-ne a puisé dans cette fiction le sujet de sa ple, *L'Amour et la Folie*. On y remarque ssi *L'Ode à Vénus*, étoile du soir. On ne nnaît, à ce qu'il paraît, que deux exemplaires l'édition des œuvres de Louise Labé publiée Lyon en 1555 : celui de la Bibliothèque impé-le et celui de la collection lyonnaise de Coste, achetée par la ville de Lyon. L'édi-n de 1556, sans être aussi rare, est loin d'être nmune ou chère. Un bel exemplaire s'en ya 341 fr. à la vente Nodier. On recherche ssi l'édition de Rouen 1556, elle est montée à 5 fr. à la vente Armand Berym. L'édition la s estimée et la plus complète des œuvres de uise Labé est celle qui a été publiée par Brégnot à Lyon, en 1824, in-8°, sous le titre *Œuvres de Louise Labé*. Cette édition con-t un *Dialogue entre Sapho et Louise Labé*, M. Dumas, une *Notice historique*, par Cochard, des *Notes* de M. Brégnot, ainsi un *Commentaire* et un *Glossaire*, par le me. On a publié en 1825 le *Testament de uise Labé*, in-8°. A. JADIN.

oujet, *Bibliothèque françoise*, tomé XII. — Nicéron, *moires*, t. XXIII. — Viollet Le duc, *Bibliothèque tique*, t. I, p. 236. — Sainte-Beuve, *Revue des Deux ndes*, 15 mars 1835, article reproduit dans les *Por-ts contemporains*, 1846, t. III, p. 159-188. — V. Four-*Athenæum*, 1er avril 1854. — *Parnasse des Dames*.

LA BÉDOLLIÈRE (*Émile* GIGAULT DE), rnaliste et littérateur français, né à Amiens omme), le 24 mai 1812. Il fit ses études au ége Bourbon, et il avait à peine treize ans nd il faisait imprimer des vers de sa façon s *La Psyché*, feuille très-romantique dirigée M. Cordelier-Delanoue. Ses classes ache-s, il suivit les cours de l'École de Droit. Après 0 M. de La Bédollière a rédigé *Le Tyrtée*, lle républicaine, qui fut traduite en cour sises pour une petite chanson très-anda-se. M. de La Bédollière plaida lui-même sa se devant le jury, et fut acquitté, le 8 août 2. Quelques mois plus tard, le 9 février 1833, il était le serment professionnel d'avocat. Atta-à la rédaction du journal *Le Siècle* le 1er juil-849, il y rédige le courrier quotidien depuis 1852. Il fit pendant quelque temps, en 1849, la *Revue de la Manche*. On a de lui : *Vie politique du marquis de Lafayette;* Paris, 1833, in-8°; 2e édition, même année; — *Soirées d'Hiver, histoires et nouvelles;* Paris, 1838, in-12; — *Beautés des victoires et conquêtes des Français, fastes militaires de la France depuis* 1792 *jusqu'en* 1815; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; Limoges, 1841, 3 vol. in-8°; Limoges, 1847, 2 vol. in-8°; — *Les Industriels, physiologie des métiers et professions en France;* Paris, 1841, 1846, in-8°; illustrés par Henry Monnier; — *La Sirène;* Paris, 1845, in-4°, avec 15 gravures extraites du journal *Les Beaux-Arts;* — *Histoire de la mère Michel et de son chat;* Paris, 1846, in-16; dans le *Nouveau Magasin des Enfants;* — *Histoire des Mœurs et de la Vie privée des Français, dans les premiers siècles de la monarchie;* Paris, 1847 et suiv., 3 vol. in-8° : cet ouvrage a reçu, en 1858, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la première mention très-honorable au concours annuel pour les écrits relatifs aux antiquités de la France; l'auteur voulait d'abord amener son travail jusqu'à nos jours, mais il s'est arrêté à l'époque où commence le livre de Monteil; — *Histoire de la Garde nationale, récit complet de tous les faits qui l'ont distinguée depuis son origine jusqu'en* 1848; Paris, 1848, in-18; — *Le Dernier Robinson;* Paris, 1854, in-4°; — *Sébastopol, Histoire de la guerre d'Orient*; Paris, 1855, in-4°; — *Nicolas Ier, histoire de la guerre d'Orient;* Paris, 1856, in-4°; — *Kinburn et la mer Noire; le Congrès de la Paix;* Paris, 1856, in-4°; — *Neufchâtel;* Paris, 1856, in-4°; — *Histoire de la Guerre de l'Inde;* Paris, 1858, in-4°; — *Histoire de la Mode en France;* Paris, 1858, in-18. Il a en outre donné la *Morale en action illustrée*, qui a eu un grand succès. M. de La Bédollière a traduit du latin *Geneviève de Brabant*, par Matthias Emmich; 1841, in-12; — Les *Lettres de saint Jérôme*, la *Vie de sainte Thérèse*, et le *Traité de la manière de vivre chétiennement e saint Bernard*, dans la *Bibliothèque religieuse*, à laquelle il a aussi fourni *Les Saintes de France;* — de l'allemand, *Lénore*, de Bürger; — *Contes nocturnes, contes mystérieux*, et *Le Conseiller Krespel*, de Hoffmann; — *Witikind, ou les Saxons au temps de Charlemagne*, roman historique par L. C. H. B.; Paris, 1843, 4 vol. in-12; — de l'anglais : *Œuvres complètes de Fenimore Cooper* et *du capitaine Marryat* — *Nicolas Nickleby*, et *le Baron de Grogzwieg*, par Dickens; — *Les Anglais peints par eux-mêmes;* Paris, 1841, gr. in-8°; — *La Case du Père Tom, Fleur de mai*, par Mme Beecher Stowe; Paris, 1854, in-4°; — les *Œuvres* de Walter Scott; Paris, 1855 et suiv., in-4°; — *Les Chasseurs de Chevelures;* — *Les Tirailleurs au Mexique, Le Chef blanc*, de Mayne

Reid ; — *L'Allumeur de Réverbères*, de miss Comming ; — *Les Mystères de New-York*, de Solon Robinson ; in-4°. M. Ém. de Labédollière a annoté *La Lanterne magique, histoire de Napoléon, racontée par deux soldats*, par F. Soulié. Il a fait précéder d'une notice littéraire sur Ch. Perrault les *Contes du temps passé*. Il a donné une notice sur *Jérusalem* à la suite des *Saints Évangiles* de M. Curmer ; les *Aventures de M. Bric à Brac*, offertes en prime aux souscripteurs du *Jardin des Plantes*, du même éditeur ; des notes et une flore pour la grande édition illustrée de *Paul et Virginie*. Il a placé aussi une notice littéraire sur Saint-Simon, en tête des œuvres de cet écrivain, publiées chez Barba. Sous le pseudonyme d'Antony Dubourg, il a fait paraître le *Dictionnaire des Ménages*, 2 vol. in-4° ; et sous l'anonyme le *Livre du Mariage* et le *Livre du Deuil*. On trouve de lui dans *Les Français peints par eux-mêmes : Le Limousin, Les Banquistes, Le Modèle, L'Étudiant en droit, Le Normand, La Jeune fille, Le Languedocien, Les Ouvriers du fer, Le Poëte, L'Invalide, L'armée*, etc. ; dans le *Bulletin de la Société des Gens de Lettres : Épître aux Provinciaux*, longue pièce de vers. Il a été un des principaux collaborateurs des *Scènes de la Vie privée et publique des Animaux ; Les animaux peints par eux-mêmes et dessinés par un autre*, illustrées par Granville. Il a encore travaillé au *National*, au *Charivari*, au *Coin du feu*, à la *Revue Britannique*, à la *Revue Comique, à l'usage des gens sérieux ;* au *Mémorial historique de la Noblesse ;* à l'*Almanach Prophétique ;* au *Livre des Petits Enfants ;* aux *Beaux-Arts et Industrie ;* au *Journal des Demoiselles*, etc. M. de La Bédollière a contribué à la fondation de *L'Univers illustré*, auquel il fournit des articles.

L. L—T.

Doc. part. — Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.*

LA BÉDOYÈRE (*Charles-Angélique-François* Huchet, comte de), général français, né à Paris, le 17 avril 1786, fusillé dans la plaine de Grenelle, le 19 août 1815. Il appartenait à une ancienne famille de Bretagne. A l'âge de vingt ans il entra dans les gendarmes d'ordonnance, et fit avec ce corps les campagnes de 1806 et 1807. Devenu aide de camp du maréchal Lannes, il l'accompagna en Espagne, dans la campagne de 1808, et fut blessé à Tudela. Guéri de ses blessures, il suivit son chef en Allemagne, et à la prise de Ratisbonne il monta le premier sur les remparts. Blessé à la bataille d'Essling, à côté du maréchal Lannes, il fut, après son rétablissement, attaché comme aide de camp au prince Eugène. En 1811, le vice-roi d'Italie le fit nommer chef de bataillon. La campagne de 1812 lui fournit plusieurs occasions de se distinguer, et la veille de la bataille de Lutzen, Napoléon, qui l'avait nommé colonel, lui donna le commandement du 112e régiment de ligne. La Bédoyère se fit remarquer à la tête de ce régiment à Lutzen, Bautzen et sur les hauteurs de Colberg (23 ao 1813), qu'il prit et défendit contre des forc supérieures. Encore blessé dans cette affaire, dut rentrer en France pour se rétablir. A la de 1813, il épousa une demoiselle de Chastellu dont la famille avait autrefois suivi les princ émigrés. Quand les alliés se présentèrent deva Paris, il se mit à la disposition du commanda de place. Après l'abdication de Fontainebleau ses parents cherchèrent à le rapprocher du go vernement royal, et parvinrent à lui faire don la croix de Saint-Louis et le commandement 7e de ligne, en garnison à Grenoble. A son tour de l'île d'Elbe, Napoléon, débarqué sur côtes de Provence, vit son escorte se grossir faibles garnisons placées sur son passage d'un certain nombre de citoyens ; mais simples détachements étaient peu importants commandés par des officiers de grades inférieu lorsque enfin un régiment entier se joignit à à Vizille : c'était le régiment de La Bédoyè « Sire, dit celui-ci en abordant l'empereur, Français vont tout faire pour Votre Majes mais il est indispensable qu'elle fasse tout p eux. Plus d'ambition, plus de despotisme ; n voulons être libres et heureux. Il faut que Vo Majesté abjure le système de conquêtes et d' trême puissance qui a fait le malheur de France et le vôtre. » L'empereur sourit à c harangue ; mais le régiment avait repris l'a et la cocarde tricolore : on se mit en mar pour Grenoble, où l'on entra sans coup fé De là l'empereur continua sa route sur Pa Les illusions de La Bédoyère ne furent pas longue durée. Un décret impérial ordonna saisie des biens des membres du gouvernem provisoire de 1814. « Si le régime des séques et des proscriptions recommence, » dit auss La Bédoyère, en présence de Napoléon, à qu'on assure, « tout sera bientôt fini. » L'em reur ne le nomma pas moins général de brig son aide de camp, et bientôt général de divis En même temps La Bédoyère était appelé pairie le 2 juin 1815. Étonné de tant d'honne La Bédoyère s'écria : « Je n'ai rien fait l'empereur, j'ai tout fait pour la patrie. »

La Bédoyère suivit l'empereur à Water Resté un des derniers sur le champ de batai il revint après le désastre de cette jou siéger à la chambre des pairs. Après la sec abdication de Napoléon, La Bédoyère so avec chaleur les droits de Napoléon II ; il fu vement interrompu, et se fit plusieurs fois peler à l'ordre. « C'est pour son fils, disai que Napoléon a abdiqué.... Faudra-t-il qu sang français ait encore coulé pour passer le joug odieux de l'étranger, pour courber la sous un gouvernement avili ; pour voir braves guerriers abreuvés d'humiliations et mertumes et privés de l'existence due à l services, à leurs blessures, à la gloire d

nation? J'ai entendu des voix autour du trône du souverain heureux; elles s'en éloignent aujourd'hui qu'il est dans le malheur. L'abdication de Napoléon est indivisible. Si l'on ne veut pas reconnaître son fils, il doit tenir l'épée, environné de Français qui ont versé leur sang pour lui et qui sont encore tout couverts de blessures. Il sera abandonné par de vils généraux qui l'ont déjà trahi... Si l'on déclare que tout Français qui quittera son drapeau sera couvert d'infamie, sa maison rasée, sa famille proscrite, alors plus de traîtres, plus de ces manœuvres qui ont occasionné les dernières catastrophes, et dont peut-être quelques auteurs siégent ici. » Ces dernières paroles soulevèrent une tempête, et il ne put continuer. « Si les chambres s'isolent de l'empereur, disait-il ailleurs, tout est perdu. Les ennemis seront sous peu de jours à Paris: alors que deviendra la liberté, que deviendront tous ceux qui ont embrassé la cause nationale? Quant à moi, mon sort n'est pas douteux, je serai fusillé le premier. » Après la reddition de la capitale, La Bédoyère suivit l'armée derrière la Loire, se croyant couvert par la capitulation de Paris. L'armée ayant été licenciée, il se retira à Riom. Il y apprit qu'excepté de la loi d'amnistie, il était traduit devant un conseil de guerre. « On l'avait averti, dit M. Véron, et il était parti pour le département du Puy-de-Dôme, pour les environs de Clermont. Sa fuite fut protégée par les passe-ports délivrés en blanc par Fouché, sachant bien leur destination. On pensait que le projet, fort sensé, de La Bédoyère était de se rendre en Suisse, pour de là passer en Angleterre. Le voyage de Clermont aux frontières de la Suisse devait être facile et sans danger. Mais le colonel (1) eut l'idée, jusque ici inexpliquée, de revenir à Paris : il prit tout simplement une place dans la voiture des messageries royales. Il ne fut reconnu par un officier de gendarmerie qui se rendait dans la capitale. Lorsque la voiture fut arrivée à la barrière de Fontainebleau, et pendant la visite des employés de l'octroi, l'officier de gendarmerie prit un cabriolet et se rendit en toute hâte à la préfecture de police. Le préfet était absent; l'officier s'adressa au commissaire de police de service, et lui confia le secret de l'arrivée du colonel. Le commissaire de police se transporta avec ses agents à l'hôtel des messageries. La voiture était arrivée depuis quelques instants : le colonel venait de prendre un cabriolet de place, dont on donna le numéro aux agents. Munis de ce renseignement, ceux-ci surent bientôt que La Bédoyère s'était fait conduire dans une maison du faubourg Poissonnière : on suivit sa trace. Le concierge auquel on demanda ce qu'était devenu un voyageur arrivé une heure auparavant, répondit que ce voyageur était monté chez le locataire de l'entre-sol, et qu'il y était encore. C'est là qu'il fut pris et arrêté. Tout était consommé lorsque le préfet de police rentra dans son hôtel. Ce jour-là le ministre Fouché donnait une grande fête à l'occasion de son mariage avec Mlle de Castellane... C'est pendant cette fête, au milieu des danses, que Fouché apprit l'arrestation de La Bédoyère; il en fut vivement affligé. On venait de découvrir un nouveau complot : on en conclut que le colonel était arrivé pour y prendre part; ce soupçon contribua considérablement à aggraver sa situation. Après son arrestation, La Bédoyère fut conduit à la prison militaire de l'Abbaye. On trouva sur lui les passe-ports donnés par Fouché. »

La plupart des biographes prétendent au contraire que La Bédoyère ne put résister au désir d'embrasser encore une fois sa femme et son jeune enfant. Peut-être aussi se croyait-il suffisamment protégé par sa famille. D'autres pensent qu'il avait été traîtreusement abusé; que par une machination infâme, un agent avait été envoyé auprès de lui et l'avait attiré à Paris en lui annonçant un soulèvement populaire.

« La Bédoyère comptait des amis dans tous les partis, dit encore M. Véron; la plupart des membres de sa famille étaient royalistes; tous ceux qui le connaissaient l'aimaient et s'intéressaient à lui. C'était un beau jeune homme, un brillant officier plein d'avenir. Comme on n'avait pu l'empêcher de se faire arrêter, on résolut de l'enlever. Une fatalité obstinée fit échouer ce projet, secondé par le geôlier; tout était prêt, même une somme de trente mille francs nécessaire pour aplanir tous les obstacles au dernier moment. La personne qui conduisait ce projet d'évasion (c'était une femme), s'adressa à un officier de paix qu'elle croyait dans le secret et qui n'y était pas. Celui-ci fit de l'éclat; cette femme si malheureuse fut arrêtée et conduite à la préfecture de police. Interrogée immédiatement, elle avoua tout, et s'honora par la franchise de ses réponses et la chaleur de son dévouement. Le préfet de police la fit mettre en liberté le lendemain de l'exécution. »

La Bédoyère trouva un habile et courageux défenseur dans Benjamin Constant, ami de sa famille. Celui-ci écrivit en forme de lettre un mémoire qu'il signa, et qui fut remis à Louis XVIII. Ce mémoire porte la date du 14 août 1815. Benjamin Constant y demandait au roi si l'on ne devait pas rejeter sur le parti ultra-royaliste qui méconnaissait les intentions du roi, les causes du mécontentement qui avait pu entraîner quelques hommes dans des erreurs coupables. « Si l'on veut être sévère, dit-il, il ne faut frapper qu'une seule tête, et M. de La Bédoyère, quelque coupable qu'il soit, n'est pas la tête qu'il faut frapper si l'on en veut une... M. de La Bédoyère peut alléguer l'emportement, la non-préméditation, la franchise, la jeunesse.. Le fait est sans excuse. Légalement aucune dé-

(1) On sait que la Restauration n'avait pas reconnu les grades donnés par l'empereur pendant les Cent-Jours. L. L—T.

fense ne peut le sauver. Mais je crois, dans l'intérêt du roi, qu'une mitigation de la peine, une détention sévère dans un château fort, vaut mieux que le sang de ce jeune homme versé dans la plaine de Grenelle. Je pense que cet acte de clémence serait un gage de réconciliation avec notre malheureuse armée. » Ces avis ne furent point entendus. Arrêté le 2 août 1815, La Bédoyère fut traduit le 4 devant le 2e conseil de guerre permanent de la 1re division militaire; il comparut le 9, et se défendit avec calme et simplicité. En convenant de la plupart des faits rapportés dans l'acte d'accusation, il fit observer que la force des circonstances avait dû atténuer ses torts. Il termina sa défense en faisant des vœux pour que tous les Français ne formassent plus qu'une seule et même famille autour du trône du roi. Le 15, il fut condamné à la peine de mort à l'unanimité; le conseil de révision statua le 19 sur son pourvoi, qui fut rejeté, et le même jour il fut exécuté dans la plaine de Grenelle à six heures et demie du soir. Toutes les démarches faites par sa famille dans l'intervalle des deux jugements pour obtenir une commutation de peine avaient été inutiles. Il mourut avec courage. Constamment occupé de sa femme et de son enfant, il fut assisté au dernier moment par un abbé qui l'avait vu naître et l'avait élevé. Il se mit à genoux, reçut la bénédiction du prêtre, et s'étant relevé, l'embrassa, puis s'avançant au-devant du peloton de vétérans chargé de l'exécution, il leur dit en leur indiquant son cœur. « C'est là qu'il faut frapper! » Quelques minutes après il n'existait plus. Ses héritiers, portés pour 150,000 fr. dans le testament de Napoléon, reçurent 62,143 fr. sur les fonds restés chez Laffitte; ils ont été inscrits pour 74,711 fr. sur les 4 millions mis par Napoléon III à la charge du budget en 1855 pour acquitter la dette de Sainte-Hélène.

Un comte de La Bédoyère, nommé chambellan de l'empereur en 1855, a été élu membre du corps législatif par la cinquième circonscription de la Seine-Inférieure en 1856, et réélu en 1857.

L. Louvet.

Moniteur, 1815, p. 333, 638, 720, 721, 844, 876, 928. — A. de Vaulabelle, *Histoire des Deux Restaurations*. — Véron, *Mém. d'un Bourgeois de Paris*. — Châteaubriand, *Mém. d'outre-tombe*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Em. Haag, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dict. de la Convers.*

LABELLE (*Pierre-François*), biographe français, né en 1694, mort le 14 janvier 1760. Il appartenait comme prêtre à la Congrégation de l'Oratoire, et se montra zélé partisan des doctrines jansénistes. On a de lui : *Nécrologe des appelans et opposans à la bulle* Unigenitus; Paris, 1755, 2 vol. in-12. A. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel* (édit. de 1810).

LABELYE (*François-Charles*), ingénieur suisse, mort à Paris, vers 1750. On n'a que fort peu de données sur sa vie; sa naissance même est assez douteuse, puisque les uns le regarde comme Français, d'autres comme Flamand. M riette, qui le croit originaire de Bourgogn cite dans ses notes un journal suisse d'apr lequel Labelye serait né à Vevay. « C'est, dit-i un excellent ingénieur, que les Anglais avoie attiré chez eux, et qui leur a bâti le pont Westminster en se servant de moyens qui o rendu facile une opération considérée jusque alo comme impraticable, vu l'extrême largeur la Tamise dans l'endroit où ce pont est assis les inconvénients de la marée, qui s'y fait sent Il est venu mourir à Paris, se plaignant beauco des Anglais. » P. L—y.

Pichot, *Voyage en Angleterre*, t. I, p. 261. — Grosi *Londres*, t. III. — Mariette, *Abecedario*, p. 110. — L. D sieux, *Les Artistes français à l'étranger*.

LABEO (*Quintus-Fabius*), questeur urb en 196 avant J.-C. Il força les augures et prêtres à payer les impôts que depuis plusie années ils refusaient d'acquitter. En 189 il élu préteur et nommé au sort commandant la flotte. Pressé de se signaler, il fit voile pc l'île de Crète, où se trouvaient un grand nom de citoyens romains réduits en esclavage. Il délivra 4,000, et se dirigea du côté de la Ma doine. La paix venait d'être conclue avec Ant chus, et Labeo reçut l'ordre d'aller détrui d'après les conditions du traité, la flotte du qui se trouvait à Patare et de prendre poss sion de Telmissus. Il ramena ensuite ses vaissea en Italie, et demanda le triomphe, qui lui accordé malgré l'opposition des tribuns. En 1 il se porta inutilement candidat pour le cons lat; mais il fut plus heureux en 183, et eut Ligurie pour province. En 180 il obtint la dign de pontife. Labeo fut un des nobles romains protégèrent Térence et travaillèrent peut-être ses pièces. Y.

Tite-Live, XXXIII, 42; XXVIII, 47, 50, 60; XXXV 39, 47; XXXIX, 32, 45; XL, 42. — Cicéron, *De Off.*, I,

LABEO (*Quintus Antistius*), jurisconsu romain, né dans le premier siècle avant J.-C mort en 42 avant notre ère. Il était d'une plus anciennes famille de Rome, la *gens Ant tia*. Il étudia la jurisprudence sous Servius S picius; au rapport de Pomponius (*Digeste*, tit. II, 2, § 44), il écrivit plusieurs ouvrages jurisprudence. Républicain ardent, il consp avec Brutus, et fut un des assassins de Cés Après la bataille de Philippes, il se fit tuer son esclave. E. G.

Plutarque, *Brutus*, ch. 12. — Appien, *De Bello civili*, — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

LABEO (*Marcus* (1) *Antistius*), célèbre risconsulte et polygraphe romain, fils du pré dent, vivait sous Auguste. Il étudia d'abord la p losophie, et ensuite le droit sous Trebatius, Ofil et Tubero; sans s'attacher exclusivement a idées de l'un ou de l'autre, il contrôla leurs o nions, et arriva ainsi à se former une doctrine p

(1) *Quintus* selon Aulu-Gelle.

ticulière. En politique il soutenait avec ardeur les principes républicains de l'ancienne constitution romaine, dont les moindres prescriptions lui étaient sacrées. Cité un jour pour comparaître devant les tribuns, il refusa d'obtempérer à cet ordre, parce que ces magistrats n'avaient pas le droit de la *vocatio*, bien qu'ils eussent celui de la *prehensio*. Après avoir géré la préture, il se retira des affaires publiques, et se consacra entièrement à l'étude. Il passait la moitié de l'année à Rome, donnant des leçons de droit et rédigeant des consultations; les six autres mois il habitait la campagne, et y écrivait ses ouvrages. Auguste voulut le nommer *consul suffectus*, la même année où il éleva au consulat Atejus Capito, le rival de Labeo. Mais ce dernier refusa l'office qui lui était offert. Il montra encore dans deux autres occasions l'antipathie que lui inspirait le destructeur de la liberté de sa patrie. Chargé en l'an 18 avant notre ère d'élire un sénateur, il désigna M. Lepidus, alors en exil à cause de son hostilité contre Auguste. Lorsque celui-ci lui demanda s'il n'y aurait pas eu de meilleur choix à faire, Labeo répondit que chacun avait sa propre manière de voir. Une autre fois, quand il fut question de ce que les sénateurs iraient à tour de rôle veiller dans l'antichambre de l'empereur, il s'en excusa en prétextant qu'il avait l'habitude de ronfler. On comprend ainsi facilement qu'Horace, pour plaire à Auguste, ait cherché à ternir la réputation de Labeo, comme plusieurs de ses commentateurs, Acro en tête, l'ont prétendu : on se rappelle la satire où le poëte reproche à un Labeo trop de dureté pour ses esclaves (*Satiræ*, I, 3). Cependant, il est douteux que dans ce passage Horace ait eu en vue notre jurisconsulte.

Autant Labeo tenait au maintien intégral des anciennes institutions politiques de son pays, autant il inclinait à innover en matière de droit civil. Nous en avons un exemple frappant, en ce qu'il approuva pleinement la légalité des coniciles, dont l'usage chez les Romains commença seulement de son vivant. Capito (*voy.* ce nom), qui, seul parmi les juristes de cette époque, contre-balançait l'autorité de Labeo, suivait une voie entièrement contraire. Favorable aux changements introduits par Auguste dans le gouvernement, il se déclara le champion de la tradition pour ce qui concernait la législation privée. Ces deux légistes éminents, *decora pars*, comme les appelle Tacite, fondèrent deux écoles opposées, qui ont duré un siècle et demi, celle des Proculéiens dont le nom provient de celui de Proculus, sectateur de Labeo, et celle des Sabiniens, ainsi désignée d'après Sabinus, disciple de Capito. Quand on a voulu préciser dans leurs détails les points du dissentiment qui régnait entre les deux écoles et entre leurs deux fondateurs, on a vu s'élever une longue discussion. Selon les uns tout se réduisait à ce que Labeo était imbu de la philosophie stoïcienne, et Capito de celle de l'Académie. Au siècle dernier on prétendait assez généralement que Labeo avait toujours pris pour règle l'équité, tandis que Capito voulait faire exécuter dans son sens le plus strict le texte littéral de la loi. De nos jours, lors de la naissance de l'école historique, Capito a été représenté comme le devancier de Savigny, et Labeo comme le précurseur de Gans. Voici, selon nous, le résultat auquel on arrive en comparant entre eux les avis les plus éclairés, ceux de Mascov, de Hommel, de Dirksen et de Puchta.

Labéo, dont les connaissances étaient des plus variées, mit la jurisprudence en contact avec la philosophie et la dialectique; Servius Sulpicius avait déjà cherché à les introduire dans l'interprétation des lois; Labeo y fit aussi servir l'histoire et les recherches grammaticales et étymologiques. Son école aime à rechercher les principes généraux qui régissent tel ou tel point de législation et à en tirer, par des raisonnements serrés, des conséquences logiques, sans reculer devant les subtilités. Aussi arrive-t-il que dans les questions controversées entre les deux écoles bien des fois l'équité et le bon sens sont du côté des sectateurs de Capito, tandis que les disciples de Labeo pèchent par un excès de rigueur dans leurs déductions. Mais ils n'en gardent pas moins le grand mérite d'avoir rompu avec l'ancienne jurisprudence, qui s'attachait à recueillir, sans oser les contredire, les avis de quelques maîtres vénérés et à appliquer la lettre morte des lois, quelque imparfaites qu'elles fussent, sans songer à remédier à leurs défectuosités. Capito, quoiqu'il eût une instruction presque aussi étendue que Labeo, défendait les idées étroites des légistes antérieurs; une barrière nettement tracée existait dans son esprit entre la science du droit et les autres connaissances humaines. Sa résistance servit à enrayer l'impulsion nouvelle donnée par son rival, qui aurait pu amener des changements trop précipités; mais elle n'empêcha pas que le droit romain ne se transformât peu à peu sous l'influence des idées de Labeo. Grâce à la hardiesse avec laquelle ce dernier combattit la routine des praticiens, le droit romain, au lieu de rester un amas de coutumes souvent étranges, applicables seulement au peuple de Rome, reçut peu à peu dans son sein les principes du *jus gentium*, put être refondu par des intelligences d'élite, et devint enfin la *raison écrite*, apte, avec quelques modifications, à régir les hommes de tous les temps et de tous les lieux. Cependant, il est à remarquer que si la tendance générale de la doctrine de Labeo a prévalu, les avis de l'école qui remonte à Capito ont été plus souvent consacrés dans les Pandectes que ceux des disciples de Labeo. Mais la renommée personnelle de Labeo a fait admettre au Digeste jusqu'à soixante-et-un fragments de ses ouvrages, tandis qu'on n'y a pas donné le moindre extrait des écrits de Capito. De plus, l'opinion de Labeo sur divers points de droit se trouve rapportée au Digeste plus de cinq cents fois. Les fragments

de Labeo sont réunis dans la *Palingenesia librorum Juris* de Hommel; ils ont été l'objet d'un commentaire spécial de la part de Séb. Ortega.

Labeo avait laissé plus de quatre cents ouvrages, dont les principaux étaient : *Libri VIII* Πειθανῶν; Paul en fit une *Epitome* (*voy.* Bynkerschoek, *Observationes*, III, 16; Blume dans la *Zeitschrift* de Savigny, t. IV, p. 317); — *Libri Prætoris urbani*; — *Libri Prætoris peregrini* (*voy.* Wieling, *De Labeonis ad edictum libris*); — *Commentarii ad XII Tabulas*; — *Libri Responsorum*; — *De Jure pontificio*; — *De Diis animalibus*; — *De Disciplinis Hetruscis Tagetis et Bacchetidis*; — *De Officio Augurum*; — *Posteriora*, ouvrage de droit, publié après la mort de Labeo, dont Aulu-Gelle cite le quarantième livre, et qui fut commenté par Jarolenus (*voy.* ce nom; *voy.* aussi P. Phil. Wolphardt, *De Posterioribus Labeonis*; Rinteln, 1751, in-4°). Labéo doit aussi, selon toute probabilité, être regardé comme l'auteur des ouvrages *De Fastis* et *De Oraculo Apollinis Clarii*, attribués par Macrobe à un Cornelius Labeo (*voy.* Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*, au mot *Cornelius Labeo*). Enfin, selon toute probabilité Labeo avait encore écrit un ouvrage de jurisprudence intitulé : *Libri Epistolarum*, ouvrage dû selon quelques-uns à un certain Domitius Labeo, qui vivait au troisième siècle de notre ère. Ce dernier Labeo ne paraît avoir eu sur la science du droit que des notions très-bornées (*voy.* Ménage, *Amœnitates Juris*, ch. XX, et G. Grotius, *Vitæ Jurisconsultorum*, II, 4, § 8). Ernest Grégoire.

Aulu-Gelle, *Noctes Atticæ*, XIII, 12. — Tacite, *Annales*, III, 75. — Suétone, *Auguste*, c. 54. — Dio Cassius, *Historia romana*, liv. LIX.— Pomponius, *Enchiridion*; Digeste, I, II, 2, § 47. — Coro. van Eck, *De Vita M. A. Labeonis et C. A. Capitonis* (inséré dans le *Thesaurus novus Dissertationum* d'Œlrichs). — Ch. G. Biener, *A. Labeo, juris civilis novator* (inséré dans les *Opuscula academica* de Biener). — Chr. Thomasius, *Comparatio Labeonis et Capitonis*; Leipzig, 1688, in-4°. — Chr. Thomasius, *Comparatio Labeonis et Trebatii*; Leipzig, 1684, in-4°. — A. N. Moller, *Selecta quædam*, cap. I (dans le *Thes. nov. Dissert.* d'Œlrichs). — Oteyza et Olano, *Paralipomenon et electorum Juris* (dans le tome I du *Thesaurus* de Meermann). — Merillius, *Observationes*. — Hommel, *De principali causa dissensionum inter Labeonem et Capitonem*. — Mascov, *De sectis Subiniariorum et Proculeianorum*. — Neuber, *Die juristischen Classiker*. — Zimmern, *Römische Rechtsgeschichte*, t. I, § 82 et 83. — Dirksen, *Beiträge zur Kenntniss des römischen Rechts*. — Puchta, *Institutionen*, § 98. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

LABEO (*Ateius* ou *Tititidius*), peintre romain, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il fut proconsul de la Gaule Narbonnaise, et exerça cette dignité d'une manière peu honorable. Il se rendit célèbre par ses petits tableaux. Il mourut à un âge avancé, quelque temps avant que Pline commençât d'écrire son *Histoire Naturelle*. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 4.

LABEO (*Accius* ou *Attius*), poëte romain, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il traduisit littéralement l'*Iliade* d'Homère. Cette traduction, qui semble avoir eu beaucoup de succès du temps de Néron, était fort mauvaise, si on en croit Perse. Mais la raillerie d'un poëte satirique n'est pas un jugement, surtout lorsqu'on ne peut la contrôler. Il ne reste rien d'Attius Labeo. Y.

Perse, *Sat.* I, v. 4, 51.

LA BERGERIE (*Jean-Baptiste* Rougier de). *Voy.* Rougier.

LABERGE (*Charles-Auguste* de), peintre de paysage, né à Paris, en 1805, mort en 1842. Il entra en 1825 dans l'atelier du paysagiste Victor Bertin, et étudia la figure sous M. Picot. On trouve dans ses premiers tableaux un fait large et heurté, une touche facile et résolue, rendant avec vigueur les masses et surtout les terrains, mais négligeant le détail des premiers plans. Ce genre-là était en vogue à cette époque et donnait des esquisses au lieu de tableaux. Les faciles succès qu'il obtint décidèrent bientôt Charles de Laberge à chercher une autre voie. Après plusieurs années de retraite et d'étude opiniâtre, il exposa, au salon de 1831, un tableau où sa première manière avait complétement disparu et qui produisit parmi les artistes une grande sensation. Le sujet du tableau, une *Diligence traversant un village de Basse-Normandie et annonçant aux gens du lieu la nouvelle de la révolution de Juillet*, était traité avec une fidélité surprenante : il rappelait les travaux des maîtres hollandais. Dès lors de Laberge s'attacha à reproduire exactement la nature. Au salon de 1832, il exposa *Le Médecin de Campagne*, dont le succès fut plus grand encore, et que les connaisseurs regardent comme son meilleur ouvrage.

Cependant, à côté de ces minutieuses perfections, il ne négligeait pas l'effet général. Son ambition était de concilier ces qualités si opposées; *Le Médecin de Campagne* sembla près que réaliser ce rêve de son talent. En effet, après avoir observé de près, dans ses détails, le prodigieux fini de ce tableau, le spectateur, en s'éloignant, sera frappé de l'effet général, et de la manière large dont l'ensemble est traité. Charles de Laberge voulait que l'observateur retrouvât dans ses œuvres tous les points de vue, tous les aspects sous lesquels la nature s'offre à nos regards les objets vus de près dans leurs détails les plus circonstanciés, puis l'effet produit par les masses quand le regard les embrasse à distance; c'était reproduire la réalité dans ses conditions et ses manifestations les plus complexes. L'école hollandaise nous a donné plusieurs chefs-d'œuvre qui ont approché de ce but et rien ne manquait à de Laberge pour égaler les maîtres hollandais; la santé seule lui manqua au milieu de sa carrière. De 1832 à 1836, de Laberge visita l'Italie, passa plusieurs étés dans

s montagnes du Bugey, composa un grand ombre d'études, rédigea des notes approfondies ir l'histoire de l'art, et fit paraître, au salon de 36, le tableau de la *Vieille au Mouton*, où le stème qu'il avait adopté était poussé jusqu'à s dernières limites. On peut citer encore parmi s tableaux : *La Forêt de Virière; — Le Soleil uchant; — La Laitière et Le Pot au lait; — Pêcheur et les Poissons; — Le Chien et son aître; — Un Intérieur de Château.* Cha- n de ces tableaux coûta à l'artiste des efforts prenants de travail. « Tel chardon, telle plante premier plan a exigé, disait un critique, des is entiers d'étude. » Mais la santé de l'artiste clinait de jour en jour; atteint d'une maladie poitrine, il ne cessa de travailler qu'au moment la vie lui échappa.

Un écrivain en renom qui compte également mi les peintres, et dont le jugement doit e autorité dans les arts, M. Frédéric de rcey, a consacré à Charles de Laberge une ante étude, qui nous fournit la meilleure ap- ciation du caractère et des facultés de cet ste original. « Il appelait ses moments perdus x qu'il consacrait à l'étude approfondie de erspective linéaire qu'il posséda en véritable ant, et dont aucun problème n'aurait pu l'ar- er. Il avait également une connaissance con- mée de l'histoire de l'art. Il apportait dans lectures et ses recherches la même cons- ce et la même volonté que dans ses études oresques. Les notes qu'il a recueillies for- aient des volumes et jeteraient de précieuses ières sur quelques-uns des points les plus curs de l'histoire de diverses écoles de pein- e qui ont illustré l'Allemagne et la Hollande... conversation était pleine d'intérêt et de rme; comme tous les hommes profondément vaincus, qu'une seule idée préoccupe, et consacrent de longues heures à des travaux taires, il passait insensiblement de la cau- e au monologue, et, sans qu'il s'en doutât, nettait à professer avec un entraînement sin- er et une véritable éloquence. Il avait tout ui distingue le grand artiste, une âme tendre, goût exclusif, un caractère réfléchi et pas- né, et par-dessus tout une ambition im- se du succès, mais du succès mérité... So- re par goût et par principes, il évitait de se ndre aussi soigneusement que d'autres cher- ht à se produire; il ne vivait que pour sa fa- e et un petit nombre d'amis. C'était un de hommes, si rares aujourd'hui, dont l'art est seule passion, difficiles pour eux-mêmes, rants pour les autres, droits dans leur conduite me dans leurs œuvres. »

Am. Renée.

de Mercey, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 fé- 1842.

A BESNARDIÈRE (*Jean-Baptiste* de Gey, comte de), administrateur français, né le octobre 1765, à Périers, près Coutances, mort le 30 avril 1843, à Paris. Il fit d'abord partie de la congrégation des Oratoriens, et se chargea, après la dispersion des ordres religieux, de l'éducation de plusieurs jeunes gens de famille. La nécessité le contraignit bientôt à solliciter un emploi : en 1796 il entra comme simple commis au département des relations extérieures; trois ans plus tard, il était sous-chef à la division des consulats, et en 1807 il prenait la direction de la première division politique, poste qu'il conserva jusqu'en 1814. Lors de la campagne de Russie, il fut attaché au gouvernement de la province de Wilna, et fit, après la retraite de Moscou, un rapport plein de vues remarquables sur la situation de l'Europe. L'année suivante, il assista au congrès de Châtillon, et accompagna à celui de Vienne Talleyrand, sur l'esprit duquel il exerçait la plus grande influence. Le retour des Bourbons ne fit qu'apporter un changement favorable à la fortune de La Besnardière : créé comte le 22 août 1815, il devint en 1826 conseiller d'État en service extraordinaire, et resta en outre chargé de la direction des travaux politiques aux affaires étrangères. Après 1830, il se retira complétement de la vie publique. Les nombreux papiers qu'il a laissés, principalement sur l'organisation des pouvoirs exécutif et législatif, ont été placés aux archives du ministère dont il a été un des fonctionnaires les plus laborieux. « Napoléon, dit un biographe, aimait à travailler avec La Besnardière, et ne dédaignait pas de le consulter dans les grandes occasions. On prétend que *le bonhomme* (c'est ainsi qu'il l'appelait) est l'élève de Talleyrand, disait un jour l'empereur; eh bien, moi, je crois que c'est Talleyrand qui est l'élève du bonhomme. »

Paul Louisy.

Rabbe, *Biogr. des Contemp.* — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LABEY (*Jean-Baptiste*), mathématicien français, né vers 1750, en Normandie, mort en 1825, à Paris. Il fut d'abord attaché à l'École Militaire de Paris, où il compta Bonaparte parmi ses élèves, et continua d'enseigner les mathématiques à l'École centrale du Panthéon, à l'École Polytechnique et en dernier lieu au lycée Napoléon; il donna aussi des leçons à l'institution Sainte-Barbe. On a de lui : *Introduction à l'Analyse infinitésimale;* Paris, 1796, 2 vol. in-8°, trad. d'Euler; — *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie;* ibid., 1812, 2 vol. in-8°, également trad. d'Euler et augm. de notes; — *Traité de Statique;* ibid., 1812, in-8°.

K.

Moniteur universel. — Quérard, *La France Litt.*

LABICHE DE REIGNEFORT (*Pierre-Grégoire*), écrivain religieux français, né à Limoges, le 31 décembre 1756, mort le 8 septembre 1831. Il était docteur en théologie de la Société de Navarre à Paris et chanoine théolo-

gal de la cathédrale de Limoges. On a de lui : *Vies des Saints du Limousin;* Limoges, 1828, 3 vol. in-12 (comprenant les mois de juillet à décembre); — *Antidote contre le Schisme ou le pensez-y-bien des Catholiques français*, par un docteur de Sorbonne; Paris, 1792, in-8°; — *Apologues et Allégories chrétiennes, ou la morale de l'Évangile*, en vers français; Paris (1802), in-12; — *Relation de tout ce qu'ont souffert pour la religion les prêtres français insermentés déportés à l'île d'Aix*, près de Rochefort (1794-1795); Paris, 1796-1802, in-8°; — *Divini Amoris Fasciculus*; Limoges, 1832, in-32; ce recueil de méditations est extrait de saint Augustin, saint Anselme, saint Bernard, etc.

J.-B. L. Roy-P. (de Limoges).

Quérard, *La France Littéraire*. — *Renseignements particuliers.*

LA BIGOTIÈRE (*René* de), seigneur de Perchambault, jurisconsulte français, mort en 1727. Fils d'un conseiller au présidial d'Angers, qui embrassa l'état ecclésiastique, il fut reçu docteur en droit dans cette ville (1696), et exerça longtemps les fonctions de conseiller au parlement de Rennes, où il devint président aux enquêtes. On a de ce magistrat, qui fut un des plus érudits de sa province : *Observations sommaires sur la Coutume de Bretagne*, Laval, 1689, in-4°, qui parurent sous le nom supposé de *Pierre Abel, avocat;* — *Coutume de Bretagne, avec des observations sommaires pour faire connoître le sens qu'elle avoit dans son origine et celui que l'usage lui a donné;* Rennes, 1694, 1699, in-12; ibid., 1713, 2 vol. in-12, nouv. édit., revue et augmentée; — *Commentaire sur la Coutume de Bretagne;* Rennes, 1693, 1702, in-4°; — *Institution au droit français par rapport à la coutume de Bretagne;* Rennes, 1693-1695, in-4°; — *Du Devoir des Juges et de tous ceux qui sont dans les fonctions publiques;* Rennes, 1695, in-16; — *Factum pour savoir si l'usage qui permet aux tuteurs de colloquer les deniers pupillaires à intérêt est autorisé;* Rennes, 1709, in-4°; — *Second factum* sur le même sujet; ibid., 1713; — *Traité de l'Usure et Intérêt*, suite du *Commentaire sur la Coutume*; Rennes, 1702. Ce dernier ouvrage, qui mérite une juste estime, malgré les négligences et même les fautes qu'on y remarque, fut exposé aux plus violentes attaques de la part de quelques théologiens, qui en trouvaient la doctrine relâchée. Le chanoine Écolasse se montra le plus ardent, et la lutte devint si vive entre les deux écrivains que l'on nomma des commissaires pour juger le différend; mais les parties s'échauffant beaucoup, le roi fit suspendre le cours de la procédure. Écolasse n'en publia pas moins les mémoires qu'il avait préparés pour sa justification, sous le titre de : *Préjugés légitimes contre les livres de M. de La Bigotière de Perchambault*, Trévoux, 1714, in-12, où ce dernier était for maltraité.

K.

Poullain Du Parc, *Observations sur les ouvrages d feu M. de La Bigotière;* Rennes, 1766, in-12. — Gouje *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques du dix-huitièm siècle*, t. III. — Miorcec de Kerdanet, *Les Écrivains d la Bretagne.*

LABIENUS, nom d'une famille romaine qu ne figure dans l'histoire que dans le dernie siècle de la république. On a quelquefois, ma sans autorité, rattaché cette famille à la *gen Atia*. Les membres historiques de la famille La bienus sont :

LABIENUS (*Titus*), homme d'État et génér romain, né vers 98 avant J.-C., tué en 45. débuta dans la carrière politique sous les au pices de César, et comme un des chefs du par populaire. Tribun en 63, pendant le consulat Cicéron, il intenta une action pour meurt (*perduellio*) à Rabirius, qui trente-sept ans pl tôt avait tué son oncle Q. Labienus, complice Saturninus. Cette poursuite tardive, qui était u manœuvre dirigée par César contre le séna donna lieu à un procès dans lequel Rabirius l défendu par Cicéron, et dont l'issue laissa la v toire indécise entre les deux partis. Labienu poursuivant ses hostilités contre le sénat, pr posa le plébiscite qui enleva au collége des po tifes le droit dont il jouissait depuis Sylla d'él lui-même ses membres. L'élection fut transfé au peuple, et César dut à cette loi la dign de souverain pontife. César reconnut les servi de Labiénus, en le prenant pour lieutenant (*gatus* ou *pro-prætor*) lorsqu'il se rendit da sa province de la Gaule Cisalpine, en 58. P dant la première campagne des Gaules, Lab nus se montra officier habile, et commar en chef l'armée romaine en l'absence de Cés qui était allé remplir ses fonctions civiles gouverneur dans la Gaule Cisalpine. Comm n'est pas fait mention de lui dans les trois ca pagnes suivantes, on suppose qu'il quitta l' mée et retourna à Rome. Mais en 54 il repa en Gaule, et se signala par deux victoires les Trévires, que commandait Induciomare. D la grande campagne contre Vercingetorix, en 5 se montra le plus capable et le plus vigour des lieutenants de César. Envoyé avec qu légions contre les Senones et les Parisii, il blit son quartier général à Agendicum, et ma de là contre Lutèce. Les habitants brûlè cette ville à son approche, et bientôt la rév des Éduens et des Bellovaques le força d retirer. Il rentra dans Agendicum après a complétement vaincu le général gaulois Cam gène (1). Les deux années qui s'écoulèrent c cette campagne et le commencement de la gu

(1) Dans une dissertation insérée dans les *Mém. de l cieté des Antiq.*, t. XXI, M. Quicherat soutient, non quelque raison, que cette bataille ne s'était pas livré dessous de Paris vers Meudon, mais au-dessus, entre et Choisy. L'opinion contraire a été soutenue par l Saulcy, dans la *Revue contemporaine* du 15 avril 18

vile n'apportèrent point de changement dans la sition de Labienus, qui resta le premier lieutenant de César et le commandant de l'armée romaine en l'absence du général en chef. En 51 il fut voyé dans la Gaule Cisalpine, où l'on redoutait e invasion des barbares; et comme cette crainte se réalisa pas, il revint dans la Gaule Transalpe soumettre les Trévires; qu'il avait conquis is ans auparavant. En 50 César lui donna e preuve éclatante de confiance, en le laissant n tête de la Gaule Cisalpine, qui était devenue centre des intrigues du parti césarien, le point ppui de tous les ennemis du sénat. Si Labienus était attaché à la république, il ne devait pas epter cette position; mais puisqu'il l'avait actée, il devait rester fidèle à son général. Des tifs peu honorables, à ce qu'il semble, en dérent autrement. Enivré de ses succès militaires, se croyant l'égal de César, il éleva des tentions que le général en chef accueillit avec ain. Le parti pompéien, averti de cette dissince, fit tous ses efforts pour entraîner le lieutant mécontent; et Labienus, oubliant l'imense fortune et les autres faveurs qu'il devait à ar, l'abandonna au début de la guerre civile. nouvelle de sa défection fut accueillie à Rome c le plus grand enthousiasme par le parti atorial. Cicéron, dans sa correspondance c Atticus, prodigue les termes de « héros » e « grand homme » à ce déserteur, dont l'abdon avait, selon lui, porté un coup terrible (*ixima plaga*) au parti de César. Mais ce éros » devait tromper l'espoir de ses nouux amis; il ne put pas entraîner un seul des rans de César ni décider une seule ville de isalpine à soutenir la cause du sénat. Ses tales étaient ceux d'un bon officier plutôt que commandant en chef. Cicéron parla bientôt on grand homme d'une tout autre manière; i trouvait peu de dignité. Placé l'année suite (48 avant J.-C.) sous les ordres de Pompée, Labienus prit une part active à la campne de Grèce, et se distingua plus par sa outé que par ses talents militaires. A Dyrrhaium, il empêcha Pompée de tenter contre le p de César une attaque qui aurait facilement si et mis fin à la guerre, et après la bataille mmit un acte de férocité froide, que César nte ainsi : « Labienus ayant obtenu de Pompée qu'on lui remît les prisonniers, les promena tête du camp, sans doute pour mériter la iance du parti qu'il venait d'embrasser; mais ppelant ses camarades et leur demandant insulte si les vétérans avaient coutume de il les fit égorger publiquement. »

rès la défaite de Pharsale, Labienus s'en Dyrrhachium, où il rencontra Cicéron. Il lui it la perte de la bataille, et pour relever un le courage des partisans de Pompée, il anna en même temps que César avait été dangusement blessé. De Dyrrhachium il se rendit rcyre, puis à Cyrène, qui refusa de le recevoir, et finit par se joindre aux débris du parti de Pompée, qui, rassemblés en Afrique par Caton et Scipion, formèrent bientôt une force considérable. Il eut d'abord le commandement d'une armée séparée, lutta contre César à Ruspina en 46, d'abord avec succès, puis avec perte, et fit le reste de la campagne sous les ordres de Scipion. Elle se termina par la défaite de Thapsus, qui livra toute l'Afrique à César. Labienus alla rejoindre en Espagne les derniers restes de son parti. A Munda, il combattit une dernière fois contre son ancien général. Une fausse manœuvre de sa part décida du sort de la journée. Il quitta la ligne de bataille pour aller au secours du camp pompéien, menacé par Bogud, roi de Mauritanie. Les Pompéiens, prenant ce mouvement rétrograde pour une fuite, lâchèrent pied, et la déroute devint générale. Labienus y périt, et sa tête fut portée à César. Ainsi finit le chef médiocre et ambitieux qui avait été un moment l'espoir du parti sénatorial. Il dut sa réputation plutôt aux circonstances qu'à son mérite. Tant qu'il se contenta d'être le lieutenant d'un grand capitaine, il parut digne de la première place; dès qu'il voulut agir par lui-même, il tomba au-dessous du second rang. On louerait sa fidélité à la cause républicaine si son dévouement avait été inspiré par l'amour du bien public, et non par sa haine contre César. Y.

César, *Belv. Gal.*, I, 10, 12, 21, 22, 54; V, 24, 53-58; VI, 7, 8; VII, 57-62; VIII, 23 25, 45, 52; *Bell. Civ.*, I, 15; III, 13, 19, 71, 87. — Hirtius, *Bel. Afr.*, 15-19, etc. — Pseudo-César, *Bel. Hisp.*, 18, 31. — Cicéron, *Pro Rab.*, 5, 7; *Epis. ad Atticum*, VII, 7, 11, 12, 13, 15, 16; VIII, 2; *ad Fam.*, XIV, 14; XVI, 12; *De Divin.*, I, 32. — Dion Cassius, XXXVII, 26, 27, 37; XL, 11, 31, 38, 43; XLI, 4; XLII, 10; XLIII, 2, 30, 38. — Suétone, *Cæsar*, 12, 13. — Appien, *Celtica*, 3, 15; *Bel. Civ.*, II, 95. — Plutarque, *Cæsar*, 18. *Cat. minor*, 56. — Frontin, *Strat.*, II, 7. — Florus, IV, 2.

LABIENUS (*Quintus*), général romain, fils du précédent, mis à mort en 39 avant J.-C. Il se joignit au parti de Brutus et de Cassius après le meurtre de César, en 44, et alla de leur part demander le secours d'Orodes roi des Parthes. La négociation traîna en longueur, et avant qu'elle eût abouti à un résultat satisfaisant, Labienus reçut la nouvelle de la bataille de Philippes, en 42. Il résolut alors de rester chez les Parthes, mais les circonstances lui offrirent bientôt une occasion de venger sur les vainqueurs la défaite de son parti. Tandis qu'Octave était occupé à régler les affaires de l'Italie et à conduire la guerre contre Sextus Pompée, Antoine s'abandonnait tout entier à sa folle passion pour Cléopâtre. Labienus conseilla à Orodes de saisir le moment favorable et d'envahir les provinces romaines d'Asie. Le roi des Parthes y consentit, et confia à Labienus lui-même et à Pacorus une puissante armée, qui traversa l'Euphrate et pénétra en Syrie. Antoine avait confié la garde de cette province à d'anciens soldats de Brutus et de Cassius, qui résistèrent faiblement, et dont une partie passa même du côté de Labienus. Apamée et Antioche ouvrirent leurs portes aux vain-

queurs. Pacorus s'avança vers le sud jusqu'au midi de la Palestine, tandis que Labienus poursuivait jusqu'en Cilicie le lieutenant d'Antoine, Decidius Saxa, qui fut vaincu une seconde fois et tué. Le vainqueur se donna le titre d'*imperator parthicus*, que l'on lit sur ses médailles : c'était déclarer qu'il ne se regardait plus comme Romain. Ces événements finirent par tirer Antoine de son oisiveté, et il envoya au secours de l'Asie Mineure une armée commandée par Ventidius. Cet habile général se porta rapidement contre Labienus, qui se hâta de rétrograder sur la Syrie pour rejoindre Pacorus. Mais Vintidius empêcha la jonction des deux armées ennemies, et battit séparément les Parthes de Pacorus, qui s'enfuirent en Cilicie. Labienus, désespérant du succès, abandonna ses soldats, et tenta de gagner aussi la Cilicie sous un déguisement. Il tomba entre les mains de Demetrius, affranchi d'Octave, et fut mis à mort. Quintus Labienus avait la même arrogance, la même dureté que son père, et pas plus que lui il ne semble avoir été guidé par des motifs patriotiques (1) Y.

Dion Cassius, XLVIII, 24-26, 39, 40. — Tite Live, *Epit.* CXXVII. — Florus, IV, 9. — Velleius Paterculus, II, 78. — Plutarque, *Ant.*, 30, 33. — Appien, *Bel. Civ.*, V, 65, 133. — Justin, XLII 4.

LABIENUS (*Titus*), orateur et historien, fils ou frère du précédent, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il garda les sentiments et les haines de sa famille, et ne se réconcilia jamais avec le gouvernement impérial. Il ne laissa passer aucune occasion d'attaquer Auguste et ses amis, ce qui lui valut le surnom de *Rabienus*. Sénèque l'Ancien, qui le représente comme un homme fort pauvre, d'un caractère abject et généralement haï, dit aussi qu'il possédait de grands talents oratoires. Labienus écrivit une histoire dont on ne connaît pas le sujet, mais qui devait se rapporter à des événements contemporains. Sénèque en entendit la lecture, et il remarque que l'auteur en passa une grande partie, parce que, disait-il, elle ne pouvait être lue avant sa mort. Malgré cette sage précaution, Labienus n'évita pas les délateurs, et le sénat déclara que ses écrits seraient brûlés. Décidé à ne pas survivre aux produits de son génie, il s'enferma dans le tombeau de ses ancêtres, et se donna la mort. On sait que cet événement eut lieu en l'an 12 de l'ère chrétienne. Trois discours seulemennt de Labienus sont mentionnés, savoir : un discours pour Figulus, contre les héritiers d'Urbinia, qui furent défendus par Asinius Pollion; un discours contre A. Pollion, le même plaidoyer peut-être que le précédent; un discours contre Bathyllus, affranchi de Mæcène, qui fut défendu par Gallion. Caligula permit la lecture des écrits de Labienus, et de ceux de Cremutius Cordus et de Cassius Severus, qui avaient été également proscrits. Y.

(1) Un LABIENUS fut compris dans la proscription des triumvirs, en 43 avant J.-C. On ignore à quel degré il était parent de Quintus Labienus et de son père.

Sénèque, *Controv.* V, p. 328-330, édit. Bipont. — Suétone, *Calig.*, 16. — Quintilien, I, 5; IV, 1. — Tacite, *De Orat.*. De Chambort, *Dissert. sur T. Labienus*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, vol. X, p. 98. — Meyer, *Oratorum Roman. Fragmenta.* — Westermann, *Gesch. der Römischen Beredtstamkeit.* — Weicher, *De Cassio Parmensi*, p. 319-324. — Bentley, *Ad Hor. Serm.* I, 3, 82.

LA BILLARDIÈRE (*Jacques-Julien* DE), voyageur et naturaliste français, né à Alençon, le 23 octobre 1755, mort à Paris, le 8 janvier 183. Après de bonnes études, faites dans le collége de sa ville natale, il se rendit à Montpellier, où il suivit les cours de botanique de Gouan; il vint en suite à Paris, et fut reçu docteur en médecine en 1780. « A compter de cette époque, dit M. Florens, sa vie n'est plus qu'une suite, presque non interrompue, de voyages ou de recherches pour la botanique. » Un premier voyage le conduisit en Angleterre, où il étudia les riches collections recueillies, presque de tous les points du globe par Banko, le compagnon de Cook. De retour en France, il gagna les Alpes, et sous la direction de Villars il parcourut les montagnes du Dauphiné, puis les Alpes piémontaises avec Bellardi et Balbi. En 1786 il reçut une mission du gouvernement français pour visiter la Palestine et la Syrie. Parti de Marseille, il séjourna quelque temps dans l'île de Chypre. Arrêté en Syrie par la peste et la guerre, il se borna à explorer le mont Liban. Il y trouva la fameuse forêt de cèdres réduite à une centaine d'arbres, recueillit des plantes, et fit des observations sur la culture, les mœurs des habitants druses et maronites. Il se livra aussi à des opérations de géométrie, et fixa la hauteur du sommet le plus élevé de cette montagne célèbre (le Sannin) (1) à 1491 toises au-dessus de la mer. Le Liban, comme toutes les montagnes très-élevées, lui présenta tous les climats par ses diverses hauteurs, et par conséquent les productions les plus variées. Ces climats superposés lui donnèrent au bas de la montagne les productions des pays chauds, au milieu celles des pays tempérés, près du sommet celles des pays froids. « Le Liban, répète-t-il d'après les poëtes arabes, porte l'hiver sur sa tête, le printemps sur ses épaules, et l'automne dans son sein, pendant que l'été dort à ses pieds. » La Billardière poussa ses courses jusqu'à Damas, et revint en visitant les îles de Candie, de Sardaigne, de Corse : il en rapporta un grand nombre de plantes. A son retour, il commença la publication de ses travaux, classée par décades sous le titre de : *Icones Plantarum Syriæ rariorum descriptionibus et observationibus illustratæ*; Paris, 1791, in-4° : les figures sont de Redouté. Ce travail, très-remarquable au point de vue de la gravure comme à celui de l'histoire naturelle, ne fut terminé qu'en 1812. Le 9 février 1791, l'Assemblée constituante décréta qu'une expédition serait faite pour la recherche de La Pérouse. Elle fut placée sous les ordres de

(1) En arabe *Tummel Mezereb.*

Entrecasteaux et de Huon de Kermadec, et composa des flûtes *La Recherche* et *L'Espérance*, montées par deux cent dix-neuf personnes : La Billardière obtint d'en faire partie. Il prit passage sur *La Recherche*, et partit de Brest le 28 septembre 1791. Il aborda le 13 octobre à Ténériffe, visita son pic fameux, et en leva l'histoire naturelle. Le 17 janvier 1792 il lâcha au cap de Bonne-Espérance, où d'Entrecasteaux reçut un message de Saint-Félix, commandant la station des mers de l'Inde, lequel informait que le commodore anglais Hunter (*voy.* ce nom) affirmait avoir vu des hommes couverts d'uniformes français dans les îles de l'Amirauté. La Billardière mit à profit le temps de son séjour au Cap pour explorer les montagnes de la Table, du Lion, Stellenbosch et leurs environs. Il s'avança même dans l'intérieur jusqu'à Fransche-Hoek (1), où il trouva une colonie française de protestants émigrés en 1675. Il enrichit ses collections de beaucoup de plantes peu connues ou mal décrites jusque là. Il appareilla le 16 février, mouilla sur la côte de Van-Diemen, dans un port qui reçut le nom d'*Entrecasteaux*, le 3 avril 1792, et fit plusieurs excursions dans ces terres. Il traversa le détroit *d'Entrecasteaux* qui sépare le cap de Van-Diemen de la Nouvelle-Calédonie, sillonna les nombreux archipels de la mer du Sud, mouilla à Bouka, au havre Carteret (Nouvelle-Irlande), franchit le canal Saint-Georges, reconnut les îles Portland, de l'Amirauté, des Ermites, de l'Échiquier, la côte de la Nouvelle-Guinée, et atterrit à Amboine le 6 septembre 1792. Il reprit la mer le 14 octobre, navigua le long de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, sur laquelle il faillit plusieurs fois naufrager. L'expédition, après une longue et périlleuse navigation, après avoir perdu son chef et quatre-vingt-huit hommes de ses équipages, aborda enfin à Java; elle y fut déclarée prisonnière de guerre (octobre 1793) par les Hollandais. La Billardière, détenu successivement à Samarang, puis à Batavia, ne fut rendu à la liberté que le 9 germinal an III (29 mars 1795). Il put alors gagner l'Ile de France; mais les collections avaient été transportées en Angleterre. Elles contenaient plus de quatre mille plantes, dont les trois quarts étaient d'espèces jusque alors inconnues. Le célèbre Joseph Banks s'empressa de les lui renvoyer intactes : « J'aurais craint, disait-il, d'enlever à un homme une de ses idées botaniques qu'il était allé conquérir au péril de sa vie. »

En 1800 La Billardière fut admis à l'Institut, en remplacement de Lhéritier. Il s'occupa exclusivement de mettre en ordre ses matériaux et de publier le résultat de ses observations. « Le trait dominant du caractère de M. de La Billardière, dit M. Flourens, était le goût ou plutôt la passion de l'indépendance. Pour être plus libre il vivait seul; il s'était arrangé pour que tout dans sa vie ne dépendît que de lui : son temps, sa fortune, ses occupations; ami sincère, mais d'une amitié circonspecte et toujours prête à s'effaroucher à la moindre apparence de sujétion. On doit le considérer comme l'un des premiers naturalistes qui nous ont fait connaître ces végétaux singuliers des terres australes qui, soit pour l'anatomie, soit pour les classifications, ont tant ajouté aux combinaisons de la botanique. » Outre son *Icones Plantarum Syriæ*, il fit paraître successivement : *Relation du Voyage à la recherche de La Pérouse pendant les années* 1791, 1792, Ire *et* IIe *de la République Française;* Paris, an VIII, 2 vol. in-8°, avec atlas. « Le style de La Billardière, dit M. Flourens, est naturel, simple, facile. Son ton est celui de l'observateur; peu d'ouvrages du même genre renferment plus de faits que le sien. » C'est surtout un journal exact, où rien d'intéressant n'est omis. — Il publia ensuite la description des plantes qui y sont mentionnées, sous le titre de : *Novæ Hollandiæ Plantarum Specimen*; Paris, 1804-1806, 2 vol. in-4°, contenant la description et la figure de deux cent soixante-cinq plantes; — *Sur un nouveau genre* (l'areng à sucre) *de la famille des Palmiers*, avec 2 pl.; dans le *Recueil de l'Institut* (Section des Sciences mathématiques et physiques), ann. 1803, t. IV; — *Sur la force du Lin de la Nouvelle-Zélande* (phormium tenax) *comparée à celle des filaments de l'aloès Pitte, du chanvre, du lin et de la soie;* dans les *Annales du Museum d'Histoire naturelle*, ann. 1803; — *Sur deux espèces de* Litchi *cultivées dans les Moluques*, avec 2 pl.; dans les *Mémoires de l'Institut* (Savants étrangers), ann. 1805, t. Ier; — *Sur un nouveau genre de plante nommé* Candollea, avec 2 pl.; mêmes *Mémoires*, ann. 1805, t. VI; — *Sur le Cocotier des Maldives;* mêmes *Mémoires*, 1807, t. IX; — *Mélanges d'Histoire Naturelle, ou observations dans un voyage du Levant;* mêmes *Mémoires*, 1811, t. XVIII; — *Sur les Mœurs des Bourdons;* dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle*, ann. 1815, t. Ier; — *Sur le moyen employé par les rainettes pour s'élever le long des corps mêmes les plus lisses;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, avec pl., ann. 1819, t. II; — *Sertum Austro-Caledonicum;* Paris, 1824-1825; 2 part. in-4°, avec 80 pl.; — de nombreux travaux publiés dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* et dans ceux du *Muséum d'Histoire naturelle*. Les collections de La Billardière ont été acnetées par le botaniste anglais Webb. Le docteur Smith a donné le nom de *billardiera* à un arbuste de l'Australie de la famille des apocynées. Le nom de *La Billardière* a été aussi donné par d'Entrecasteaux au cap qui forme l'extrémité de la Louisiane.

Alfred. DE LACAZE.

(1) C'est une chaîne de montagnes située à environ cent myriamètres à l'est du Cap.

Introduction à la *Relation du voyage à la recherche de La Pérouse.* — *Galerie historique des Contemporains;* Bruxelles, 1819. — Flourens, *Éloge historique de J. Julien de La Billardière* (11 septembre 1837).

LA BILLE (*Adélaïde* GUYARD). *Voy.* VINCENT.

LA BISSACHÈRE (*Pierre-Jacques* LEMOUNIER DE), missionnaire français, né vers 1764, à Bourgneil (Touraine), mort le 1er mars 1830, à Paris. Après avoir exercé quelque temps la prêtrise, il entra au séminaire des Missions étrangères, et s'embarqua à Lorient, au mois d'avril 1790, pour les Indes orientales. De Macao il se rendit au Tonquin ou Tong-King, où il devait, au milieu des plus grands dangers, prêcher l'Évangile pendant dix-sept ans. A cette époque les prosélytes étaient beaucoup plus nombreux qu'à présent dans cette partie de l'Orient; ainsi La Bissachère fut d'abord chargé d'administrer un district qui ne contenait pas moins de sept mille chrétiens et de trente-sept églises. Obligé en 1795 de se cacher dans les forêts, il fut réduit, pour échapper à la cruelle persécution de 1798, à se réfugier à huit lieues de la côte, sur un rocher isolé, où il vécut tant bien que mal pendant plus de sept mois; ensuite il descendit à terre, et quand le péril était imminent il s'enfermait dans une fosse qu'il avait fait creuser. La révolution qui ramena sur le trône le roi légitime du Tonquin eut pour notre missionnaire d'heureuses conséquences : admis à la cour avec l'évêque de Castorie, dont il était l'adjoint, il lui fut permis de parcourir toutes les provinces du pays ainsi que la Cochinchine, et même il fut élevé au rang de mandarin. En 1807 il quitta définitivement l'Orient, emmena avec lui un jeune néophyte tonquinois, et débarqua en Angleterre. Dépourvu de tous moyens d'existence, il essaya, sur le conseil de quelques personnes, de tirer parti des intéressants documents qu'il avait recueillis; mais, ayant perdu l'usage de la langue française, il en confia la rédaction à M. de Montyon, retiré comme lui de l'autre côté du détroit. Le célèbre philanthrope, à ce qu'il paraît, n'agit pas en cette circonstance avec la générosité qu'on a tant louée dans son testament; non-seulement il apporta dans son travail des changements et des intercalations peu convenables, mais il garda pour lui le prix intégral qu'il avait reçu de l'éditeur, et ne donna au pauvre prêtre que quelques exemplaires. Ce dernier revint à Paris en 1817, et reprit sa place au séminaire des Missions. L'ouvrage dont nous avons parlé, et qui eut beaucoup de succès malgré les inexactitudes qu'il renferme, est intitulé : *Exposé statistique du Tunkin, de la Cochinchine, du Camboge, etc., sur la relation de La Bissachère;* Londres, 1811, 2 vol. in-8°; il a été réimprimé à Paris sous un titre différent : *État actuel du Tunkin, de la Cochinchine et des royaumes de Camboge, Laos et Lac-Tho;* etc.; 1812, 2 vol. in-8°. K.

Nouvelles Lettres édifiantes, t. VI.

LABITTE (1) (*Jacques*), jurisconsulte français, né dans la première moitié du seizième siècle, mort vers la fin de ce siècle. Après avoir étudié la jurisprudence sous la direction de Cujas, il devint juge au tribunal de Mayenne-le-Juhel, fonction qu'il remplissait encore en 1584. On a de lui : *Index Legum quæ in Pandectis continentur;* Paris, 1557, in-8°; Leipzig, 1610 et Leyde, 1674, avec des notes de Schmucker; Halle, 1724, par les soins de H. Gundling; cet ouvrage se trouve aussi annexé à l'*Index librorum* de Ziletti; Venise, 1566, in-4°, il a été reproduit dans les *Indices Juris varii, J. Labitti, Ant. Augustini et W. Freymonii;* Genève, 1585, in-8° : dans cet ouvrage, entrepris à la demande de Cujas, Labitte a rapproché les fragments des jurisconsultes romains qui se trouvent au *Digeste*, de manière à recomposer, autant que cela est possible, les traités auxquels ces fragments sont empruntés. Son travail, utile à l'époque où il parut, ne peut pas soutenir la comparaison avec ceux qui furent entrepris depuis sur la même matière par Hommel et Wieling (*voy.* ces noms); ce dernier a recueilli dans sa *Jurisprudentia restituta* un opuscule de Labitte, intitulé : *Usus indicis Pandectarum*, et inséré dans la première édition de l'*Index Legum*. E. G.

La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — Morhof, *Polyhistor*, t. III. — Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t.

LABITTE (*Charles*), critique français, né à Château-Thierry, le 2 décembre 1816, mort à Paris, le 19 septembre 1845. Il fit ses études au collége d'Abbeville, où son père remplissait les fonctions de procureur du roi, et vint à Paris en 1834 prendre son grade de bachelier ès lettres. Il apportait tout un bagage littéraire amplement pourvu de vers et de prose, de canevas de romans et de poëmes, de comédies, d'odes, et ce qui valut mieux, il arrivait avec un savoir très-varié, l'amour passionné de l'étude et un jugement précoce. Malheureusement la santé lui manquait, et ne suffisait pas à ses opiniâtres travaux. Il écrivait à un ami au mois de décembre 1835 : « Je n'ai pas deux jours de bons sur dix (il était poitrinaire); ma santé est à peu près perdue, et il est fort probable, du moins d'après les données de l'art, que mon pèlerinage sera court. Je dirais tant mieux si je n'avais ni amis ni parents. » Il débuta par un article sur Gabriel Naudé (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1836), étude biographique et critique pleine d'inexpérience et de diffusion, mais qui annonçait une véritable connaissance du sujet et une certaine habileté à saisir la physionomie du personnage. Son goût se perfectionna vite dans l'intimité de M. Sainte-Beuve, le maître dans ce genre du portrait littéraire. Si Charles Labitte imita trop les grâces raffinées de son modèle, il en prit du moins les habitudes de minutieuse

(1) La Croix du Maine, son compatriote, l'appelle La Bite.

actitude. Le portrait de Raynouard (*Revue s Deux Mondes*, 1er février 1837), celui de pomucène Lemercier (*Revue des Deux Mon-s*, 15 février 1840), témoignent des progrès son talent. Après avoir été chargé quelque ps d'un cours d'histoire au collége Charle-gne, puis au collége Henri IV, Charles La-e fut envoyé à la faculté de Rennes par Cousin, en 1840, pour y occuper la chaire de rature étrangère, dont il devint plus tard ti-ire. Les nécessités de l'enseignement l'attirè-t vers les sujets d'érudition. *La divine Co-die avant Dante* (*Revue des Deux Mon-*, 1er sept. 1841), *la Démocratie chez les dicateurs de la Ligue* (1841), sont des des ingénieuses et solides, qui joignent la sse de la pensée à la vivacité du style. Enfin, isi par M. Tissot, en 1842, pour le suppléer collége de France dans la chaire de littéra-e, Charles Labitte trouva l'occasion de creu-un filon jusque là peu exploré. Il appliqua es personnages de l'antiquité le genre du por-t littéraire. Son talent désormais affermi, et s dégagé de l'imitation, sa réputation déjà blie lui promettaient la plus belle carrière, qu'il mourut presque subitement. « Il était eine mûr de la veille, dit M. Sainte-Beuve; ait à cette plénitude de la jeunesse où la saison fruits commence à peine d'hier, et où quel-s tours de soleil achèveront, où l'on n'a plus n qu'à produire pour tous ce qu'on a mis t de labeur et de veilles à acquérir pour soi. l'était perfectionné, depuis les trois dernières ées, de la manière la plus sensible pour qui suivait de près. Le jugement, qu'il avait tou-rs eu net et prompt, s'affermissait de jour en r; il avait acquis la solidité sous l'abondance, ette solidité même, qui eût amené la sobriété, rnait à l'agrément. Il n'y aurait qu'à retran-er et à resserrer un peu pour que l'étude sur rie-Joseph Chénier (*Revue des Deux Mon-*, 15 janvier 1844) devînt un morceau de ique biographique achevé de forme autant il est complet de fond. L'article sur Varron (*evue des Deux Mondes*, 1er août 1845) est modèle parfait de ce genre d'érudition et de trine encore grave et déjà ménagé à l'usage lecteurs du monde et des gens de goût; l'é-le sur Lucile également (*Revue des Deux ndes*, 1er octobre 1845); et nous pourrions er vingt autres articles gracieux et sensés et ement railleurs, qui attestaient une plume faite, si nombreux que, sur la fin, on ne les comp-t plus. Mais encore un coup, il n'avait pas gt-neuf ans... Que ceci du moins demeure ésent, non pour commander l'indulgence, is pour maintenir la simple équité, quand il git d'un écrivain si précoce, si laborieux, si ntinuellement en progrès, et qui au milieu de nt de fruits, tous de bonne nature, en a produit elques-uns d'excellents. » — On a de Charles bitte : *Essai sur l'affranchissement com-munal dans le comté de Ponthieu;* Abbeville, 1836 (composé avec M. Ch. Louandre, et tiré à un petit nombre d'exemplaires); — *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue;* Paris, 1841, in-8°; — *De Jure politico quid censerit Mariana* (Thèse pour le doctorat); Paris, 1841, in-8°; — une édition de *La Satyre Ménippée*, avec des commentaires et une notice sur les auteurs; Paris, 1841, in-18; — un grand nombre d'articles dans la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris:* les plus importants ont été recueillis après la mort de l'auteur sous le titre de : *Études littéraires;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°. N.

Patin, *Journal des Savants*, août 1841; avril 1847. — M. Meyer, *Études de Critique*, 1850, p. 235-240. — Sainte-Beuve, *Notice sur Ch. Labitte*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1846, et en tête des *Étud. lit.* — *Journal des Débats* du 24 septembre 1845. — Ch. Louandre, dans le *Journal d'Abbeville*, du 30 septembre, 1845.

LABLACHE (*Louis*), célèbre acteur et chanteur italien, né à Naples, le 6 décembre 1794, mort dans la même ville, le 23 janvier 1858. Son père était un négociant français de Marseille, appartenant à une famille noble, et qui, fuyant la révolution, vint s'établir en 1791 à Naples, où il épousa une Irlandaise. Ruiné par la révolution qui éclata à Naples en 1799, il mourut de chagrin. Quelques années après, le roi Joseph Napoléon, s'intéressant au sort du jeune orphelin, le fit entrer comme élève au Conservatoire de *La Pieta de' Turchini* (depuis *San Sebastiano*). Lablache avait alors douze ans. Il eut pour maîtres Gentili, qui lui enseigna les principes de la musique, et Valente, qui lui donna des leçons de chant. Il fit des progrès rapides, et à quinze ans il possédait une belle voix de contralto et jouait également bien du violon et du violoncelle. Un jour, un contrebassiste venant à manquer, le directeur chargea Lablache de faire cette partie. Il n'avait jamais touché de cet instrument, quatre jours après il exécutait son morceau avec un si grand succès qu'une médaille en consacra la mémoire; mais Lablache paya cher cet exploit : un abcès à la clavicule le retint quarante-deux jours au lit. Un tour de force vocal changea sa voix. A la mort de Haydn on chanta le *Requiem* de Mozart à Naples; les contralti étaient trop peu nombreux; Lablache, par des efforts surhumains, soutint la partie, mais le dernier chœur n'était pas achevé que la voix lui manqua. Pendant deux mois il ne put articuler un son. Enfin, au milieu d'un accès de toux la voix lui revint; c'était une basse formidable. Plein de goût pour le théâtre, un jour il s'échappa du Conservatoire et contracta un engagement de contrebassiste pour Palerme. Il reçut quinze ducats d'avance, les mangea à Naples, et lorsqu'il arriva à Palerme il trouva le vice-recteur du Conservatoire qui le ramena avec lui. Au bout d'un mois il s'échappa de nouveau, et vint s'engager comme *buffo napoletano* au *Teatro Nuovo*, où on le rattrapa encore, ce qui détermina le

sénat de Naples à voter une loi portant : « Que tout entrepreneur de théâtre qui engagerait un élève du Conservatoire sans l'autorisation du gouvernement payerait la somme de deux mille ducats d'amende et serait tenu de fermer son théâtre pendant quinze jours. » D'un autre côté, le recteur fit construire une salle de spectacle dans le Conservatoire, et Lablache, libre enfin de monter sur la scène, renonça à courir les aventures, et acheva paisiblement ses études. A l'âge de dix-sept ans il fut engagé comme *buffo napoletano* au théâtre *San Carlino*, où il débuta dans *La Molinara*, de Fioravanti. Cinq mois après il épousa la fille d'un acteur de ce théâtre, Theresa Pinotti. Cette femme exerça une heureuse influence sur le talent de Lablache, en stimulant son émulation et en le poussant à changer son jargon napolitain contre le bel idiome toscan. Après un an passé à Messine, où il garda l'emploi de *buffo napoletano*, il débuta à Palerme dans *Ser Marc Antonio, opera buffa* de Pavesi. Il resta cinq années dans cette ville. Chassé de Palerme par la révolution qui y éclata en 1820, il vint à Milan, où il débuta au théâtre de la Scala par le rôle de Dandini dans la *Cenerentola* de Rossini. On admirait son jeu, son chant, son comique fin et mordant, mais on lui reprochait son accent; par quelques leçons Raffanelli le corrigea de sa prononciation vicieuse. Lablache joua à Milan pendant six saisons de suite, et se montra successivement dans le rôle du grand-prêtre de *La Vestale* de Pacini, et dans le rôle du père, d'*Elisa e Claudio*, que Mercadante écrivit pour lui. Il alla ensuite à Rome, puis à Turin, où il fit fureur dans le rôle d'Uberto de *L'Agnese* de Paer. A Vienne son succès fut plus grand encore. Il débuta dans *Il Barbiere*. Tous ses morceaux furent *bissés*. Les Viennois firent frapper une médaille en son honneur avec cette inscription, du marquis Gargallo :

Actione Roscio, Joppe cantu, comparandus utrique,
Lauro conserta, ambobus major.
Vienne, 1825.

Après le congrès de Laybach, le roi de Naples Ferdinand Ier étant à Vienne accueillit favorablement Lablache, le nomma chanteur de sa chapelle, et accorda une pension à son beau-père Pinotti. De retour dans sa ville natale, Lablache débuta au théâtre *San Carlo* par le rôle d'Assur dans la *Semiramide* de Rossini. Il assista ensuite à l'ouverture du théâtre de Parme, où il joua le rôle d'Orosmano dans la *Zaïra* de Bellini. Il chanta encore sur les théâtres de Vienne, Milan et Naples, et débuta enfin à Paris le 4 novembre 1830, par le rôle de Geronimo dans *Il Matrimonio Segretto*. Depuis cette époque jusqu'en 1852 Lablache apparut presque chaque hiver sur le théâtre Italien de Paris, et se faisait entendre, pendant la belle saison, en Angleterre, en Russie et en Allemagne. Il créa successivement les rôles du Podesta dans *La Gazza ladra*, de Campenone dans *La Prova d'un opera seria*, de Leporello dans *Don Giovanni*, d'Elviro dan *Otello*, de Giorgio dans *I Puritani*, d'Enrico VIII dans *Anna Bolena*, d'Oroe dans *Norma*, de don Magnifico dans *La Cenerentola*, de Figaro d'abord, puis de don Bartolo dans *Il Barbiere di Siviglia*, et enfin de *Don Pasquale*. En 1833, il alla à Naples avec Mme Malibran, et y monta *Guillaume Tell*. Il joua cette pièce avec un élan qui électrisait surtout les Suisses. Quand le roi des Deux-Siciles était dans sa capitale, il demandait *Guillaume Tell;* mais dès qu'il était absent, la pièce était défendue. Le ministre de la police dit un jour à Lablache : « Ne pourriez-vous pas jouer avec moins de chaleur? — J'aime mieux, répondit l'artiste, ne pas jouer du tout que de jouer froidement. » Pendant son séjour à Naples, Lablache remit en honneur d'anciennes partitions, comme *La Serva Padrona* de Pergolèse. *La Scuffiara* de Paisiello, etc. En 1852 il contracta un engagement avec la Russie, et vint dans l'été à Londres, où il créa le rôle de Grisinscko dans la traduction italienne de *L'Étoile du Nord*. Au printemps de 1857, sa santé étant gravement compromise, il se rendit aux eaux de Kissingen (Bavière), où se trouvait l'empereur de Russie Alexandre II. Ce prince nomma Lablache son *chanteur de chambre*, et en même temps lui fit remettre une médaille d'or à effigie impériale suspendue au cordon de l'ordre de Saint André. « Ce sera pour décorer mon cercueil, » dit tristement Lablache. Au mois d'août il vint passer quelques jours à sa maison de campagne de Maisons-Laffitte, et le 16 il partit pour Naples. Il s'arrêta d'abord à sa villa de Pausilippe; mais l'air trop vif de la mer le força de venir se fixer à la ville. Sa maladie s'aggravait. Il reçut les secours spirituels d'un ancien camarade de théâtre devenu dominicain, et expira en fredonnant une chanson anglaise, qu'il aimait beaucoup. Son corps a été rapporté à Paris et inhumé à Maisons-Laffitte.

Les Italiens avaient surnommé Lablache l'*eroe del canto*. Sa voix embrassait deux octaves pleines, allant du *sol* grave au *sol* aigu de poitrine; elle était à la fois ferme et sonore, agile et gracieuse, puissante et expressive. Sa souplesse dans tous les tons peut être regardée comme une rare exception. Lablache était en outre un musicien aussi habile que profond, et jamais peut-être chanteur ne donna des preuves d'une plus grande flexibilité de style. Lablache n'était pas seulement un chanteur accompli; son excellente prononciation, son jeu de physionomie, ses gestes, ses poses, sa taille élevée qui affaiblissait les inconvénients de son embonpoint, la régularité de ses traits, tout servait à composer en lui un artiste irréprochable. « Dans l'opéra seria, dit M. d'Ortigue, grâce à sa taille élevée, à sa noble physionomie, à son geste plein d'autorité, à son regard souverain, le rôle quelquefois le plus secondaire

enait un rôle principal. Il n'y avait pas de ie insignifiante et à dessein laissée dans bre par le compositeur qu'il ne mît en lu- re et dont il ne tirât un merveilleux parti. ait une véritable création. Et telle était la blesse de cette riche et puissante organisation, s étaient les prodigieuses ressources de son it, que jamais bouffe n'a égalé sa rondeur, sa té franche et communicative, son rire retentis- , sa bonhomie et cette verve intarissable qui s ses plus grandes expansions, n'a jamais chi la limite quelquefois imperceptible qui re le grotesque de la plaisanterie de bon . Par sa voix, qui dominait toutes les autres me une pédale d'orgue, par son *réfoudroyant* nu proverbial, autant que par son jeu, il ré- ait les ensembles, entraînait les chœurs et hestre; il remplissait à lui seul la scène, il toute l'action... Lablache a donné la forme vie à des types immortels tracés par des iciens de génie; il a fait pendant près d'un i-siècle les délices de l'Europe civilisée, de sociétés élégante et polie; il a été un chan- étonnant, un tragique plein de noblesse et ignité, un bouffe inimitable. » Consciencieux ein de zèle, il ne dédaignait pas de se charger etits rôles, et alla même jusqu'à chanter les chœurs de *Lucrezia Borgia*, quoiqu'il u comble de sa réputation : les quatre notes sa puissante voix y faisait vibrer contribuaient que seules au succès de la pièce. Homme nable d'ailleurs et d'une exacte probité dans relations sociales, il n'était pas moins consi- dans la vie privée qu'admiré sur la scène. vait été choisi pour donner des leçons de t à la reine Victoria. Lablache passait pour mateur éclairé et du goût le plus sûr; il formé une collection précieuse d'antiquités, curiosités, d'objets d'art achetés dans les es publiques ou donnés par des souverains s princes. Il conservait anssi de nombreuses tières, qui toutes rappelaient ses principaux ès. Lablache avait deux sœurs; l'une devint arquise de Braida, l'autre est abbesse d'un ent à Sessa. Il laissa une nombreuse fa- e. Son plus jeune fils, ancien élève de l'É- Polytechnique, sert dans l'armée française, gagné le grade de capitaine dans la cam- e de Crimée. L. Louvet.

stil Blaze, *Biographie de Lablache.* — Fétis, *Biogr. des Musiciens.* — Déaddé, dans l'*Encyclop. des du Monde.* — J. d'Ortigue, *Lablache*, dans le *nal des Débats* du 24 février 1858.

ABLANCHERIE (*Flammès-Claude-Cathe-* Pahin-Champlain de), littérateur français, Langres, le 29 décembre 1752, mort à dres, en 1811, se fit une espèce de réputation la fin du dix-huitième siècle, par la oréation e agence générale de correspondance pour les ces et les arts. Sa mère, restée veuve et biens, avec six enfants, aurait eu beaucoup eine à élever sa famille sans les bienfaits parent chanoine de Langres (M. l'abbé Bef- froignet), qui servit lui-même d'instituteur à Lablancherie. Le jeune élève n'acheva pas le cours de ses études; lorsqu'il eut atteint l'âge de dix-sept ans, on le fit partir pour l'Amérique, où il croyait trouver des moyens infaillibles de fortune; mais, après un séjour de deux années dans les Antilles, il revint en France contre le gré de ses parents, un peu plus pauvre qu'avant son départ. Il s'établit provisoirement à Bordeaux, où il trouva dans la générosité ou la bienveillance de plusieurs personnes recommandables des ressources que sa famille lui refusait, ou ne pouvait lui procurer. Il parcourut plusieurs villes du midi, et vint se fixer à Paris pour suivre le barreau. Les spéculations littéraires auxquelles il se livra l'empêchèrent vraisemblablement d'y être admis. Son agence, prônée d'abord avec emphase, comme destinée à devenir un centre de relations entre les savants de tous les pays, fut ensuite appréciée comme elle devait l'être, c'est-à-dire comme une entreprise purement fiscale. Malgré l'approbation de l'Académie des Sciences, elle ne fut jamais dans un état de prospérité tel que son fondateur pût la faire servir à sa fortune. Il avait ouvert en même temps, sous le titre de *Salon de correspondance,* des réunions où les savants et les artistes étaient admis gratuitement, et où des expositions permanentes d'objets d'art donnaient lieu à des conférences plus ou moins intéressantes. Lablancherie, en ouvrant tous les jeudis les salons d'un appartement qu'il avait loué à l'hôtel Villaget, rue Saint-André-des-Arts, donnait aux réunions de curieux qu'il parvenait à former le titre fastueux de *Rendez-vous de la république des lettres et des arts.* Pour subvenir à la dépense il sollicitait des souscriptions volontaires avec une humilité qui trahissait une position gênée. « J'attends votre réponse, écrivait-il à un personnage influent, comme les Israélites attendaient la manne du ciel (1). » Ces entreprises se traînèrent péniblement jusqu'à la convocation des états généraux. De plus grands intérêts en détachèrent peu à peu le petit nombre d'adeptes qu'elles avaient encore conservés, et Lablancherie resta seul avec sa renommée équivoque. Elle n'eût pas suffi pour lui assurer une place dans les souvenirs de la génération suivante, si quelques pages piquantes des Mémoires de Mme Roland n'eussent relevé son nom de l'oubli où il était tombé. Parmi les adorateurs de la jeune Phlipon, il s'en trouvait un *petit, brunet assez laid.* C'était Lablancherie; à la vérité, elle trouvait en lui un *ton honnête*, une *vivacité agréable et de l'esprit;* c'en était assez pour qu'elle le distinguât. Quoique son père eût déclaré qu'il ne voulait point d'un gendre sans for-

(1) Extrait d'une lettre inédite du 3 janvier 1782. Une note également autographe de Lablancherie fait connaître qu'à cette époque il n'avait pu encore réunir que vingt-six souscripteurs, dont il indique les noms, et parmi lesquels on remarque le chevalier de Bonnard, l'abbé Baudeau, l'abbé Boxar, Dupaty, etc.

tune, elle eût peut-être passé condamnation sur ce point, si le hasard ne lui eût fait connaître que celui qui semblait si fort épris de sa personne avait demandé en mariage plusieurs riches héritières, et qu'on l'avait surnommé l'*Amoureux des onze mille vierges*. Justement indignée, elle ne put résister au désir de lui donner elle-même son congé en bonne forme, sans dissimuler le dépit qu'elle éprouvait de sa conduite. Mme Roland a vengé suffisamment l'injure faite à Mlle Phlipon en retraçant avec cette manière naïvement caustique qui lui était propre la fatuité, la présomption et le peu de mérite de ce prétendant malheureux. Lablancherie s'étant rendu à Lyon en 1783 pour y recruter des prosélytes, alla voir le directeur de l'Académie (M. de Villers), qui lui demanda s'il désirait d'être associé à cette compagnie : « Non, dit Lablancherie, je ne puis être d'aucune. — Et pourquoi? — Parce qu'il me faudrait être de toutes les Académies de l'Europe. » Grimm nous fait connaître un autre trait plaisant du personnage : « Je suis las, lui disait-il en 1789, de toutes les persécutions qu'éprouve le plus bel établissement dont on ait conçu l'idée. Je travaille en ce moment à un grand mémoire pour les états généraux. Je suis bien aise de faire décider à la nation assemblée si je suis un sot ou non. »

Son agence partagea bientôt le sort de tant d'autres institutions qu'il regarda sans doute comme moins regrettables. Ce fut pour échapper aux persécutions d'un autre genre qu'il alla se réfugier à Londres. Il prit son logement dans une maison de modeste apparence; un hasard heureux lui apprit qu'elle avait appartenu à Newton. Il fit grand bruit de cette découverte, et par une lettre insérée dans les journaux il déclara qu'il allait faire réparer cette maison à ses frais : cette circonstance lui procura la faveur de quelques personnages influents, par le crédit desquels il obtint l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Newton et la faveur, plus réelle, d'une pension que le gouvernement anglais lui fit payer jusqu'à sa mort. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il publia un livre intitulé : *Extrait du Journal de mes Voyages, ou histoire d'un jeune homme pour servir d'école aux pères et mères;* Paris, Debure, 1769, 2 vol. in-12. « Cet ouvrage ne valait pas « grand'chose, dit Mme Roland, mais il y a force « morale et de saines idées. » Il fit paraître de 1778 à 1783 ses *Nouvelles de la République des Lettres et des Arts*, ouvrage périodique qui se composait d'une feuille hebdomadaire in-8°. On lui doit encore : *Correspondance générale sur les sciences et les arts;* Paris, 1778-1779, 2 vol. in-4°, et l'*Essai d'un tableau historique des peintres de l'école française, depuis Jean Cousin jusqu'en* 1783, *avec le Catalogue des ouvrages des mêmes maîtres qui sont offerts à l'émulation et aux hommages du public dans le Salon de correspondance;* Paris (Knapen), 1783, in-4°. Les auteurs de l'*Année littéraire* ont relevé un assez grand nom d'erreurs dans cet *Essai historique. L'Age général de correspondance* n'a pas été tra plus favorablement par les *Mémoires secr de Bachaumont* et par le *Petit Almanach grands hommes*, qui ne lui ont pas épargné sarcasmes. J. L.

Mémoires de madame Roland, édition donnée MM. Berville et Barrière, t. I. — *Biographie unit selle des Contemporains*, t. III. — Grimm, *Cor pondance littéraire et philosophique*, t. XIV. — *D ments particuliers.*

LABLÉE (*Jacques*), littérateur français, le 26 août 1751, à Beaugency (Orléanais), n en 1841. Venu fort jeune à Paris, il se fit re voir avocat, et occupa les nombreux loisirs lui laissait le barreau à des travaux de littérat légère. La révolution de 1789 lui ouvrit la c rière des emplois publics : il fit d'abord pa de la commune (1790), et fut chargé, en sa q lité de président de la section du Luxembou de s'assurer si le comte de Provence, qui i dait en ce palais, ne voulait pas quitter furt ment la capitale. Après avoir été un des ag dévoués de Danton, alors ministre de la just il n'osa le suivre dans la voie révolutionna témoigna quelques scrupules sur le procès Louis XVI dans la feuille intitulée *Le Fanal risien*, et subit, à titre de suspect, une déten de six mois. Nommé en 1794 administrateur néral des subsistances militaires, il devint suc sivement procureur syndic du Loiret, contrôl général du service de la guerre dans le m receveur des droits réunis, etc. Il venait d' envoyé en 1810 en Italie comme inspecteur vivres lorsque, sur le point d'arriver à sa tination, il revint à Paris, et se démit aussitôt cet emploi. Bien qu'il eût mis sa plume au vice des gouvernements qui s'étaient suc jusque alors, il ne craignit pas en 1814 de se un grand mérite auprès de Louis XVIII du tendu service qu'il lui avait rendu au moi février 1791; le roi, qui croyait tout au m lui devoir la vie, s'empressa de lui accord croix d'Honneur et une pension de 12,000 fra que Lablée conserva jusqu'à sa mort. On lui : *Essai de Poésies légères;* Paris, 1777 société avec Sylvain Maréchal; — *Apell Campaspe, ou le triomphe d'Alexandre,* médie héroïque; — *Opuscules lyriques;* P 1784, 2 vol. in-12; — *Étrennes d'amour;* i 1787, in-12; — *Werther à Charlotte,* héro ibid., 1798, in-8°; — *Lettres au citoyen not, relatives à l'inspection des services* guerre; ibid., 1800, in-8°; — *Romances h riques et poésies diverses;* ibid., 1800, in 1804 et 1805, in-18; — *Silvine, fille séd ou général Blainville, son séducteur, hist récente;* ibid., 1801, in-12; — *Étrennes mour et d'Amitié;* ibid., 1802, in-12 *L'Homme aux Six Femmes, ou les effet divorce;* ibid, 1802, 2 vol. in-12; — *La lette, histoire d'un joueur;* ibid., 1

édit., 1814; — *Satire d'Young sur la re-*
ommée; ibid., 1802, in-12, trad. libre en vers;
Amour et Religion, histoire morale; ibid.,
03, 2 vol. in-12; — *Des Jeux de hasard au*
mmencement du dix-neuvième siècle; ibid.,
03; 3e édit., 1811, in-12; — *Guillaume le*
onquérant, ou la descente en Angleterre;
man historique; ibid., 1804, in-8°; — *Le*
ouronnement de l'empereur Napoléon Ier;
id., 1804, in-4°; — *La Fin du Monde;* poëme;
id., 1806, in-8°; 1816, in-18; — *Annales*
étiques du dix-neuvième siècle; ibid., 1806-
07, 2 vol. in-18; — *Tableau historique et*
ronologique des Ordres de chevalerie; ibid.,
07, in-12; — *La Mort d'Abel;* ibid., 1810,
-18, trad. libre en vers; — *Couronne poé-*
que de Napoléon; ibid., 1811, in-8°, recueil
toutes les pièces de vers adressées à l'empe-
ur à l'occasion de son mariage; — *Six Nou-*
lles à l'usage de la jeunesse; ibid., 1814,
vol. in-18; — *L'Écarté, ou l'aventure d'une*
teuse; ibid., 1822, 2 vol. in-12; etc. On at-
bue encore à Lablée : *Adresse aux élec-*
rs; 1789; — *Idées sur un plan de cons-*
ution; Tableau des poëtes vivants; et
elques romans. Paul Louisy.

rnault, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Con-*
p. — Quérard, *La France Littéraire.*

* **LABORANS**, canoniste et théologien italien, vers 1110, à Pautormo, près de Florence, ort en 1192. Renommé pour son savoir, il fut mmé cardinal vers 1159; les papes l'employèt dans plusieurs négociations. On a de lui : *llectio Canonum et Decretorum;* c'est le seul cueil de canons qui parut depuis celui de Gran; il fut entrepris en 1162 et terminé vingt ans rès; le manuscrit original se trouve à la biolthèque des chanoines de la basilique du Van; — *Libri III de Vera Libertate;* — *Libri IV Justi et Justitiæ Rationibus,* adressé à Major ione, amiral de Sicile; — *De Appellationibus,* tre adressée à Hugues, archevêque de Pame; — *Contra Sabellianos.* La plupart de ouvrages se trouvent en manuscrit dans le sor de la basilique de Saint-Pierre à Rome. E. G.

ghelli, *Italia Sacra,* t. III. — P. Negri, *Scrittori rentini.* — Oudin, *Scriptores Ecclesiastici,* t. II. — M. Suaresius, *Dissertatio de Laborante.* — *Diarium uditorum Italiæ,* t. XXI. — Fabricius, *Biblioth. La-a mediæ et infimæ ætatis,* t. IV.

LABORDE (*Jean-Joseph*, marquis DE), ancier français, né à Jacca (Aragon), en 1724, illotiné le 18 avril 1794. Il appartenait à une mille du Béarn, établie à Bielle, dans la vallée Ossau, dont le nom primitif était *Dort,* et qui t celui de *Laborde* en 1620, lorsque l'héri-re de la plus grande partie des biens de la mille épousa Tressarin : la branche cadette t alors le titre de Laborde, d'un domaine si appelé. Cette famille se livrait au com-rce. Jean-Joseph de Laborde s'y voua de ne heure, sous le patronage d'un de ses oncles, qui avait formé à Bayonne un établissement dont la prospérité avait été rapide, et qui faisait surtout des affaires avec l'Inde et l'Espagne. En 1758 le gouvernement français, éprouvant des embarras financiers pendant la guerre de Sept Ans, eut l'idée d'emprunter 40 millions de réaux (environ 8 millions de francs) au gouvernement espagnol. Laborde fut chargé d'en faire la demande. Le comte de Valparaïso, ministre de Charles III, lui répondit : « Monsieur, nous ne prêterons point à sa majesté très-chrétienne les 40 millions de réaux qu'elle nous demande, mais nous vous prêterons bien volontiers à vous personnellement la somme de 20 millions de réaux. » On évaluait alors la fortune de Laborde à 1,800,000 livres de rentes. « M. Laborde, dit Henri de Saint-Simon, est le premier industriel dont le gouvernement ait recherché l'assistance pour les finances. » Plus d'une fois il assura le service des ministères de la guerre et de la marine. Le duc de Choiseul, qui avait eu recours à son crédit, le fit nommer banquier de la cour et décorer du titre de marquis. Lorsque Choiseul fut disgracié, Laborde se retira des affaires. Cependant ses navires ne cessèrent pas de sillonner les mers; plusieurs bâtiments lui étaient nécessaires seulement pour l'exploitation et le transport des marchandises provenant des grands établissements qu'il avait à Saint-Domingue. Au retour ces vaisseaux étaient lestés en pierres de taille numérotées, pour servir à la construction de ses usines. « La principale raison qui engagea M. de Laborde à se retirer des affaires, dit la *Biographie nouvelle des Contemporains*, était la crainte qu'on pût l'accuser d'accaparement ou de spéculations quelconques sur des marchandises. En effet, son crédit était si grand et sa correspondance si bien établie avec toutes les maisons considérables de l'Europe, qu'il aurait pu paralyser la vente de toutes les denrées qu'il eût voulu accaparer, et doubler ou tripler ainsi en un moment sa fortune. On eut la preuve de ce qu'il aurait pu faire, lorsque pendant la guerre d'Amérique, il arrêta pour le service du roi tout l'or monnayé qui se trouvait dans les différentes places de l'Europe, et fit porter 12 millions de cette monnaie à Brest et au Havre, pour le payement de la marine et de l'armée, ce qui rétablit sur-le-champ le crédit de l'État. » Il sut d'ailleurs jouir dignement de sa fortune. Les terres immenses qu'il avait achetées aux environs de Paris furent embellies à grands frais par lui et décorées de châteaux qui, depuis la décomposition de son immense fortune, ont successivement passé dans les mains des princes ou des plus riches particuliers. Il suffit de citer les châteaux de Saint-Ouen, de Saint-Leu, de La Ferté-Vidame, etc. Il affectionnait particulièrement son parc et son château de Méréville, pour lequel il dépensa beaucoup d'argent. La capitale elle-même lui doit les constructions opulentes qui ont transformé en une ville nouvelle les ter-

rains de la Chaussée-d'Antin, lesquels formaient alors une espèce de parc autour de l'hôtel de la Grange-Batelière (où se trouve aujourd'hui l'administration de l'Opéra, rue Drouot), qui lui appartenait également. Il avait été chargé, en 1763, de l'établissement de la caisse d'escompte. Il avait aussi soutenu de 1764 à 1766 la maison des Enfants-trouvés jusqu'au point d'avancer 300,000 livres. Il refusa de prendre aucun intérêt sur ses avances, se déclarant trop heureux de pouvoir donner au roi cette nouvelle preuve de son zèle et d'être de quelque utilité à un établissement qui intéressait si essentiellement l'humanité. Chaque année il consacrait 24,000 livres à des aumônes. En 1788 il souscrivit pour 400,000 livres, lorsqu'une nouvelle construction de quatre grands hôpitaux fut proposée pour Paris. « Je le voyais, dit Marmontel, honorable, mais simple, jouir de ses prospérités sans orgueil, sans jactance, avec une égalité d'âme d'autant plus estimable qu'il est bien difficile d'être aussi fortuné sans un peu d'étourdissement. De combien de faveurs le ciel l'avait comblé! Une grande opulence, une réputation universelle de droiture et de loyauté, la confiance de l'Europe, un crédit sans bornes, un intérieur, six enfants bien nés, une femme d'un esprit sage et doux, d'un naturel aimable, d'une décence et d'une modestie qui n'avaient rien d'étudié, excellente épouse, excellente mère, telle enfin que l'envie elle-même la trouvait irrépréhensible. » Il mettait de la délicatesse dans sa manière d'obliger, et quelquefois aussi de la gaieté. Un seigneur de la cour, perdu de dettes, vint un jour le trouver, et lui dit : Mon« sieur de Laborde, vous allez être bien étonné que, n'ayant pas l'honneur de vous connaître, je vienne vous prier de me prêter cent louis. — Monsieur, lui répondit-il, vous allez être bien plus étonné encore, que moi, ayant l'honneur de vous connaître, je vous les prête ! » Quoique aimant la magnificence, il était resté modeste et simple. Le roi avait érigé sa terre de Laborde en marquisat; il n'en prit jamais le titre : « J'ai acquis de la fortune pour vous, disait-il à ses enfants, vous devez acquérir de la gloire pour moi; celui qui ne sait pas mériter le bonheur n'est pas digne d'en jouir. » Voltaire, dans quelques-unes des lettres qu'il adressa à Laborde, dit ne l'avoir connu que par sa générosité. « Il s'était chargé, dit Leroy de Chantigny, de placer les capitaux du philosophe de Ferney, de lui en faire toucher les rentes sans exiger la moindre chose pour le change; et lorsque l'abbé Terray, contrôleur général des finances, fit rendre un édit portant la suppression du payement des inscriptions, quoique la fortune du marquis en eût ressenti un échec considérable, il voulut cependant réparer la perte que faisait Voltaire; mais le philosophe refusa cette offre généreuse. » Arrêté à la fin de 1793, à son château de Méréville, et conduit à Paris, de Laborde fut mandé à comparaître devant le tribunal révolutionnair Considéré comme un des agents de Louis XV pour la banque et les opérations commerciale dans lesquelles il avait fait en peu de temps u fortune colossale, il fut accusé « d'avoir eu d liaisons intimes avec divers agioteurs déjà fra pés du glaive de la loi; d'avoir fait passer pl de deux millions en numéraire à un de ses fil émigré; d'avoir fait à ce fils une vente simul de plusieurs terres et d'objets précieux forma la plus grande partie de sa fortune; d'avoir en fait passer à l'étranger pour plusieurs millio de lingots d'argent afin d'épuiser le numéraire l'État et de discréditer les assignats. » Le 29 g minal an II fut condamné à mort, comme « co vaincu, suivant la formule banale des jugeme du tribunal révolutionnaire, d'être auteur ou co plice des conspirations qui ont existé contre la berté et la sûreté du peuple français, tendantes à tablir la tyrannie et à détruire le gouvernement publicain, par suite desquelles des intelligen ont été entretenues avec les ennemis extérie et intérieurs de la république; des secours hommes et en argent leur ont été fournis; moyens de corruption et de trahison ont employés; des complots formés et des manœ vres employées pour exciter une guerre civ affamer le peuple, détruire la fortune publiq assassiner les patriotes, avilir et dissoudre représentation nationale. » Laborde fut exécut même jour. Il laissait quatre fils. L. L—T

Marmontel, *Mémoires*. — Alfred Lemoine, *Les I niers Fermiers généraux*, dans le *Moniteur* du 4 jan 1857. — Le Roy de Chantigny, *Encycl. des Gens Monde*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. n des Contemp.* — *Moniteur*, n° 218, 8 floréal an II avril 1794), p. 833.

LABORDE-MÉRÉVILLE (*François-Lo Joseph*, marquis DE), financier et homme p tique français, fils aîné du précédent, mo Londres, en 1801. Il fit la guerre d'Améri et au commencement de la révolution de 17 il remplissait les fonctions de garde du tr royal. Député des communes aux états génér pour le bailliage d'Étampes, il siégea à l'Ass blée constituante sur les bancs de la gauc et fut un des signataires du serment pronc dans la salle du jeu de paume à Versailles. I fit remarquer à l'Assemblée nationale dans discussions relatives aux finances, et proposa tablissement d'une banque publique. Il y p sur le préambule de la déclaration des dro pour le maintien de l'invocation à l'Être prême, et en faveur de la tolérance de tous cultes. Il mit cinquante mille francs à la di sition du comité des recherches. En 1790 i un des commissaires chargés de recevoir genterie que les églises offraient comme patriotiques. En 1791 il proposa un proje décret sur l'agiotage des petits assignats. A la clôture des travaux de la Constituante, i retira en Angleterre, où il mourut.

Deux de ses frères, LABORDE-BOUTERVILL

LABORDE DE MARCHAINVILLE, firent partie de l'expédition de La Peyrouse, et périrent victimes de leur dévouement, dans la baie des Français, en Californie. Ils s'étaient lancés sur une chaloupe pour porter secours à plusieurs de leurs compagnons qui s'étaient exposés à la violence des brisants sur une embarcation légère. Les deux Laborde furent submergés au moment où près d'atteindre leurs camarades, ils leur jetaient des cordes pour les remorquer. L. L—T.

Encycl. des Gens du Monde. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LABORDE (*Alexandre-Louis-Joseph*, comte de), homme politique, savant et littérateur français, frère des précédents. Il naquit à Paris, le 15 septembre 1774, et mourut en 1842. Destiné, comme ses frères, à la marine, il fit d'excellentes études au collége de Juilly; mais la révolution vint changer les idées de son père. Quoique bien jeune alors, il fut envoyé à Vienne, auprès de l'empereur Joseph II, qui avait toujours montré l'intérêt le plus affectueux à la famille. Alexandre servit avec distinction pendant quelques années dans l'armée impériale, et parvint au grade de chef d'escadron. Le traité de Campo-Formio (1797) le rendit à sa patrie. Il avait puisé dans la maison de son père le goût le plus vif pour les arts. Devenu libre, il se livra avec ardeur à l'étude, et fit plusieurs voyages en Angleterre, en Hollande, en Italie, et en Espagne. Alors commencèrent ces recherches et ces travaux qui ont occupé sa vie, et qui donnent dans le monde savant une place spéciale comme archéologue et littérateur.

La vue des monuments et des débris encore magnifiques de l'Italie avait fait sur lui une vive impression; l'Espagne offrait à son imagination un attrait encore plus grand. Là en effet se présentent aux regards les débris de la civilisation romaine, les monuments grandioses et étranges de deux religions et de deux peuples, les Arabes et les Espagnols; les palais, les édifices, les villes, élevés ou embellis par la civilisation moderne. De plus, ce pays était presque inconnu à l'Europe, et offrait un champ plus vaste et plus attrayant de nouveauté et de découvertes. Il y concentra toutes ses études. Attaché à l'ambassade de Lucien Bonaparte (1800 et 1801), il trouva dans ses relations intimes avec le ministre toutes les facilités désirables pour accomplir ses projets. Il voulait faire pour la Péninsule ce qu'avait exécuté avec tant de succès M. de Choiseul-Gouffier pour la Grèce, une description éloquente et fidèle du pays. Pendant quelques années il parcourut les provinces, avec d'habiles dessinateurs, qu'il entretenait à ses frais, dessinant lui-même les monuments qui l'intéressaient le plus, compulsant les chroniques, recueillant les traditions, étudiant et comparant dans les édifices encore debout le caractère ou les transformations produites par le cours des siècles et des idées. De là résultèrent l'*Itinéraire de l'Espagne* et le grand ouvrage *Voyage pittoresque et historique en Espagne*, publiés successivement. Ce dernier, en 4 volumes in-fol., renferme plus de 900 gravures, qui représentent soit des plans géométriques de monuments, soit des vues pittoresques des contrées, soit enfin des fragments d'architecture. L'ouvrage est divisé en quatre parties, où sont classés par ordre de dates les monuments qui appartiennent à la civilisation romaine, les monuments arabes du moyen âge, et enfin ceux qui appartiennent à l'époque moderne. Un précis de l'histoire politique et civile de chaque époque est placé en tête de chacune de ces quatre parties, et un texte explicatif, rempli d'érudition et d'exactitude, accompagne les planches. Pour l'exécution d'un ouvrage aussi magnifique, le talent des dessinateurs et des graveurs les plus habiles, tant en France qu'à l'étranger, avait été mis à contribution, et son prix élevé, 3,000 francs avec les épreuves avant la lettre, rendait indispensable l'appui des princes, de l'aristocratie et des bibliothèques opulentes. Le roi Charles IV d'Espagne avait souscrit pour 150 exemplaires; d'autres cours étrangères, celle d'Autriche en particulier, où de Laborde avait laissé des souvenirs honorables, s'étaient empressées de prendre des souscriptions. Tout faisait espérer des rentrées considérables pour les frais de publication, lorsque la guerre, s'étant rallumée en 1808 sur le continent, vint paralyser l'entreprise et compromettre gravement la fortune de l'auteur. Il résolut alors d'entrer dans la carrière de l'administration. Nommé auditeur au conseil d'État en 1808, maître des requêtes et chevalier de la Légion d'Honneur en 1809, il fut appelé en 1810 à la présidence de la commission de liquidation des comptes de la grande armée, et peu après à la direction du service des ponts et chaussées du département de la Seine. Cependant ses autres travaux avaient étendu et établi sa réputation littéraire, et en 1813 il fut admis à l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à la mort de M. de Toulongeon. A l'époque de l'invasion de la France, et quand les armées étrangères étaient sous les murs de Paris, il fut chargé, comme adjudant major de la garde nationale, de se rendre au camp russe, dans la nuit du 31 mars, pour traiter de la capitulation, en ce qui concernait la garde nationale. A son retour, il reçut le titre de colonel d'état-major, et obtint de Louis XVIII la croix de Saint-Louis et celle d'officier de la Légion d'Honneur. Resté en dehors des emplois, il fit de nouveau un voyage en Angleterre pour y étudier les institutions parlementaires et la nouvelle méthode d'enseignement de Lancaster pour les classes pauvres. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à propager cette méthode en France, et pendant trois ans il occupa le poste de secrétaire général de la *Société Centrale*, qui fonda en France l'enseignement mutuel. En 1818, le sys-

tème du gouvernement étant plus libéral, il rentra au conseil d'État, comme maître des requêtes. Depuis plusieurs années il avait repris avec ardeur la publication de son grand ouvrage, le *Voyage pittoresque en Espagne*; il parvint enfin à la terminer cette même année 1818. C'était un noble monument de science et d'art. Malgré les travaux partiels publiés en Angleterre, il est supérieur comme ensemble à toute autre description de l'Espagne. En 1822 il fut nommé député par le grand collége de la Seine, et prit place au centre gauche. Il combattit avec beaucoup de zèle les mesures rétrogrades des ministres, en matière fiscale et en matière politique, et l'année suivante il se prononça avec la plus grande énergie contre le projet d'invasion en Espagne. Comme les arguments politiques avaient été épuisés par les orateurs précédents, il insista, d'après sa connaissance spéciale des localités, sur les chances d'humiliation et de ruine pour la cavalerie, par suite du manque de fourrages. Un journal du temps en prit occasion de le harceler de plaisanteries sur cet argument, et prétendit qu'il avait savamment résumé la discussion dans trois mots : *Foin de la guerre d'Espagne*. L'esprit moqueur, qui caractérise la société française, donna du relief à ce bon mot, et Laborde eut la faiblesse d'y paraître trop sensible. En 1824 il fut rayé des listes du conseil d'État et, par l'influence du ministère, non réélu à la chambre; mais en 1827, après la chute du ministère Villèle, il fut élu de nouveau, se montra favorable aux intentions et aux mesures libérales du ministère Martignac, et fut rappelé au conseil d'État. A l'avénement de M. de Polignac, il rentra dans l'opposition. La crise définitive approchait, tous les hommes éclairés en avaient le sentiment. Aussi lorsque parurent les ordonnances de Juillet Laborde n'hésita point, et se prononça un des premiers pour la résistance, avec autant d'énergie que de courage. Le 27 il engagea sa tête dans la cause populaire, et par ses paroles et par son exemple raffermit les esprits timides ou prudents des uns et redoubla l'énergie ou l'héroïsme des autres. Après la prise de l'hôtel de ville, il fut au nombre de ceux qui insistèrent pour que les députés vinssent s'y constituer et agir de concert. Lorsque le peuple eut décidé la victoire, il accepta la difficile mission de préfet de la Seine, et contribua puissamment à établir la royauté nouvelle. La préfecture était un fardeau trop lourd et pour son âge et pour ses habitudes studieuses. Il y resta peu de temps, et fut choisi comme aide de camp par Louis-Philippe, avec le grade de général de brigade dans la garde nationale. Il fut rappelé aussi au conseil d'État. Réélu député en 1831, la chambre le choisit pour un de ses questeurs, fonction qu'il exerça jusqu'à la fin de sa carrière législative. Maintes fois dans le cours des sessions il prouva qu'il était fidèle à ses opinions de Juillet, et entre autres mesures demanda que les capacités fussent é gibles sans aucun cens aux conseils généraux Réélu à la chambre en 1834, il échoua dans candidature à Paris en 1837, mais réussit Étampes (Seine-et-Oise).

Ses principaux ouvrages sont : *Descripti d'un pavé en mosaïque* découvert dans l'a cienne ville d'Italica, près de Séville, suivie de cherches sur la peinture en mosaïque chez les a ciens et sur les monuments en ce genre qui n'c point encore été publiés; 1802, in-fol.; — *De cription des nouveaux Jardins de la Fran et de ses anciens châteaux*; Paris, 1808-181 *Voyage pittoresque et historique en Espagn* 4 vol. in fol.; 1807-1818; — *Itinéraire de criptif de l'Espagne*, 5 vol. in-8° et at in-4°; 1809; — *Les Monuments de la Fran classés chronologiquement et considérés sc le rapport des faits historiques et de l'étu des arts*, 24 livraisons in-fol.; 1816-1826; — *Voyage pittoresque en Autriche, avec précis historique de la guerre entre France et l'Autriche*; 1809 (ce précis a réimprimé séparément, in-8°); Paris, 3 v in-fol., 1821-1823; — *Paris municipe, ou bleau de l'administration de la ville Paris depuis les temps les plus reculés j qu'à nos jours*, 1 vol. in-8°; 1833; — *V sailles ancien et moderne*, 1 vol. in-8°; 184 ouvrage *illustré* et remarquable par l'éru tion, les idées et le style; — *Des rapports s la Méthode de Lancaster, la Société d'i truction élémentaire*; — des brochures de p litique et de finances. Il a collaboré à beauc de recueils littéraires, tels que la *Revue Deux Mondes*, la *Revue de Paris*, la *Re Encyclopédique*, etc. J. CHANUT.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des c temp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes Jour*, tome 1er, 2e partie, p. 311. — *Discours prono aux funérailles de M. le comte Alexandre de Labo* par M. Beugnot et par M. Passy; Paris, 1842, in 4°

* **LABORDE** (*Léon-Emmanuel-Simon-Joseph*, comte DE), écrivain français, fils du p cédent, est né à Paris, le 13 juin 1807. Il fit études à l'université de Gœttingue, et à la de 1825, comme complément d'éducation, père le conduisit en Orient, où les plus belles couvertes s'offrirent à son talent de dessinate Plusieurs villes antiques de l'Asie Mineure, la Syrie et du Hauran, les unes tout à fait connues, d'autres mentionnées seulement par voyageurs, furent tirées de l'oubli par son cray et lorsqu'arrivé en Égypte, son père, éprouvé le climat, l'eut quitté pour rentrer en Franc continua seul ses investigations dans une pa de la vallée du Nil et dans toute l'Arabie Pét Les voyageurs qui l'avaient précédé, tels Burckhardt et Seetzen ne dessinaient pas, tar qu'il prit les vues, leva des plans et des car qui formèrent les éléments d'une publication rieuse, sous le titre de voyage de l'Arabie Pét Il fit paraître en même temps dans la *Re*

rançaise (juillet 1829) le *Journal d'un Voyage ins le Fayoum*, qu'il avait rédigé après le part de son père. Attaché en 1828, en qualité secrétaire, à l'ambassade de Rome, il donna démission lorsque Châteaubriand se retira, l'avénement du ministère Polignac, en 1829. près la révolution de juillet 1830, M. Léon Laborde devint aide de camp du général La ayette, puis il fut envoyé comme secrétaire ambassade auprès de Talleyrand à Londres. 1831 il fut attaché en la même qualité à la ation de Hesse-Cassel, mais il quitta en 1836 carrière diplomatique pour se livrer entière-ent à ses goûts littéraires. Membre des jurys s expositions de l'industrie depuis 1839, il a ligé plusieurs des rapports présentés au nom diverses commissions de ces jurys. En 1840 fut élu député de Seine-et-Oise, en remplace-nt de son père; il échoua en 1842, et fut réélu 2 août 1846, à Étampes. Il succéda également on père à l'Académie des Inscriptions et Belles-ttres en 1842, devint membre du comité des s et de la commission des monuments histori-es et fut nommé en 1845 conservateur des an-ues au Louvre. La république de 1848 le stitua, et il ne fut réintégré en 1850 que sous titre de conservateur des collections du moyen e et de la renaissance. De cette position se-ndaire, qui laissait peu d'essor à son esprit nitiative, il est devenu directeur général des chives de l'empire, le 4 mars 1857, à la place M. de Chabrier. Parmi ses nombreux tra-ux, on remarque surtout ses recherches sur vention de l'imprimerie et de la gravure, l'union des arts et de l'industrie, vaste plan me régénération complète de l'enseignement s arts et sur l'origine de l'école française de nture à l'époque de la renaissance. On a de : *Voyage de l'Arabie Pétrée* (avec M. Li-nt); Paris, 1830-1833, in-fol., avec planches; *Flore de l'Arabie Pétrée;* 1833, in-4°; — *sais de Gravure, pour servir à une histoire la gravure en bois;* 1re livraison; Paris, 33, in-4°, avec 24 planches; — *L'Orient et le oyen Age*; 1833, in-8° : extrait de *La France ittéraire*; — *Magie orientale*; dans la *Revue s Deux Mondes*, 1833, tome III, 2e partie; — *stoire de la Découverte de l'Imprimerie;* 36, in-8°; — *Voyage en Orient, contenant ès de 400 vues de l'Asie Mineure et de la rie;* 1837 et ann. suiv., in-fol. : cet ouvrage nprend le *Voyage de l'Asie Mineure* et le *yage de la Syrie*; — *Histoire de la Gravure manière noire;* Paris, 1839, in-8° : le faux re porte : *Histoire de la découverte de l'im-ession et de son application à la gravure, x caractères mobiles et à la lithographie,* ne V; — *Débuts de l'Imprimerie à Stras-urg, ou recherches sur les travaux mysté-ux de Gutenberg dans cette ville et sur procès qui lui fut intenté en 1439, à cette asion;* 1840, in-8°, avec 3 pl.; — *Débuts de l'Imprimerie à Mayence et à Bamberg, ou description des lettres d'indulgence du pape Nicolas V, Pro regno Cypri, imprimées en 1454*; 1840, in-4°, avec 10 pl.; — *Projets pour l'amélioration et l'embellissement du dixième arrondissement;* 1842, in-8°; — *Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres;* Paris, 1842, in-fol., avec 10 cartes; — *De l'organisation des bibliothèques dans Paris; première Lettre*; 1845, in-8°; — *Deuxième Lettre : Revue critique des projets présentés pour le déplacement de la Bibliothèque royale;* Paris, 1845, in-8°; — *Quatrième Lettre : Le palais Mazarin et les habitations de ville et de campagne du dix-septième siècle;* 1847, in-8°, avec 5 pl.; — *Huitième Lettre : Étude sur la construction des bibliothèques;* 1845, in-8°, avec grav.; — *Les anciens Monuments de Paris. Monuments civils, publics, religieux; I. monuments civils : les Hôtels*; Paris, 1846, in-4° : cet ouvrage n'a pas été continué; — *Essai d'un catalogue des artistes originaires des Pays-Bas ou employés à la cour des ducs de Bourgogne aux quatorzième et quinzième siècles;* 1849, in-8°; — *Les ducs de Bourgogne. Études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le quinzième siècle, et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne*; Paris, 2e partie, tom. I, II et III, 1849-1851, in-8° : tiré à petit nombre; — *La Renaissance des Arts à la cour de France, études sur le seizième siècle*; Paris, 1851, in-8°; Additions, 1855, in-8°; — *Notice des Émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du musée du Louvre*; Paris, 1853, in-12, première partie : *Histoire et descriptions*; seconde partie : *Documents et glossaire*. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la dernière est de 1858; — *Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles*; Paris, 1855, in-8°; — *Le Château du bois de Boulogne*; 1855, gr. in-8°; — *De l'union des arts et de l'industrie*, tome Ier, *Le Passé*; tome II, *L'Avenir*; Paris, 1856, 2 vol. gr. in-8° : cet ouvrage a été l'objet d'un rapport demandé par trois ministres et présenté par M. Halevy à l'Académie des Beaux-Arts, au nom d'une commission spéciale, dans lequel il repousse les idées de l'auteur sur la vulgarisation de l'art. — *Quelques idées sur la direction des arts et sur le maintien du goût public*; 1856, in-8°. L. L.

Encyclop. des Gens du Monde. — Bourquelot et A. Maury, *La Littér. Française contemp.*

* **LABORDE** (*Étienne*), officier supérieur français, né à Carcassonne, le 3 décembre 1782. Enrôlé volontaire, il fit les campagnes d'Austerlitz, de Prusse, de Russie et d'Espagne, et gagna successivement tous ses grades sur les champs de bataille. Sous-lieutenant en 1809, lieutenant en 1811, il fut nommé capitaine le 8 avril 1813. Il s'était distingué au combat de la Sottonanska,

en Russie, et avait été décoré en 1812. Blessé à Viasma, il fut appelé comme lieutenant en premier au 2e régiment de chasseurs à pied de la garde impériale le 17 juillet 1813. En 1814, pendant la campagne de France, il se fit remarquer à Langres. Le 8 mars il fut nommé capitaine-adjudant major. C'est avec ce grade qu'il passa, le 13 avril, après l'abdication de l'empereur à Fontainebleau, dans le bataillon Napoléon qui devait suivre l'empereur à l'île d'Elbe. La nature de ses fonctions le rendit l'intermédiaire obligé des rapports de l'empereur avec les troupes; aussi fut-il un des premiers à savoir les projets de Napoléon pour l'embarquement. Il ne quitta plus l'empereur, qui lui donna, avec rang de lieutenant-colonel, le 13 avril 1815, le grade de chef de bataillon aux chasseurs à pied de la garde. Il était à Waterloo, auprès du maréchal Ney. Sous la seconde restauration M. Laborde redevint capitaine, et passa de la légion de l'Aude dans plusieurs compagnies de fusiliers sédentaires. La révolution de juillet 1830 le ramena dans un corps actif, comme lieutenant-colonel d'un régiment de ligne, à la tête duquel il se distingua lors du siége d'Anvers. Devenu commandant de place de la ville de Cambrai, il prit définitivement sa retraite en 1838. Retiré aux environs de Paris, il fit, au mois de mai 1840, un voyage à Londres, et y visita le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Celui-ci l'entraîna dans l'expédition qui vint échouer à Boulogne. M. Laborde le couvrit de son corps en protégeant le rembarquement du prince. Traduit devant la cour des pairs, il fut condamné à deux années d'emprisonnement. En 1849 il fut élu à l'Assemblée législative par le département de la Charente-Inférieure. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il a été nommé gouverneur du palais du Luxembourg. On a de lui : *Napoléon et sa garde, ou relation du voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe en* 1814, *du séjour de l'empereur dans cette île, et de son retour en France à la tête du petit nombre de troupes qui l'y avaient accompagné*; Paris, 1840, in-32. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome VI, 2e partie, p. 130. — *Biogr. des* 750 *Représentants à l'Assemblée législative.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

* **LABORDE** (*Léo* DE), homme politique français, né à Avignon, en 1808. Ardent légitimiste sous le gouvernement de la branche cadette des Bourbons, il travailla à un journal royaliste de son département. Candidat de son parti à l'Assemblée nationale en 1849, il eut un duel avec M. Gent, républicain montagnard, qui fut grièvement blessé. Élu le cinquième dans le département de Vaucluse, M. Léo de Laborde se fit remarquer à l'Assemblée législative par une certaine fougue. Le 4 juillet il déposa sur le bureau de l'assemblée une proposition pour que le choix des places dans l'assemblée fût déterminé par le sort ou bien qu'on le mît aux enchères, au profit des pauvres. L'année suivante, il déclara que la république n'avait pas ses sympathies, mais que, ne pouvant avoir qu'il voulait, il désirait que l'on conservât ce q existait. En 1851 il se prononça dans les bureau pour l'abrogation de la loi du 31 mai suivie la révision de la constitution. Depuis les événements du 2 décembre 1851, fidèle à ses convi tions, il vit retiré des affaires publiques. On de lui : *Note à consulter à propos des circ laires de M. Martin* (*du Nord*); Paris, 184 in-8°. L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. Franc. contemp. Biogr. des* 750 *Représentants à l'Assemblée législati — Dict. de la Convers.* — *Moniteur*, 1849, 1850 et 18

LABORDE (*Henri-François*, comte DE général français. *Voy.* DELABORDE.

LABORDE (*Jean-Benjamin* DE). *Voy.* BORI

LA BORDERIE (*J.* DE), poëte français, qui vait dans la première moitié du dix-septième s cle et à l'égard duquel les renseignements m quent. Il reste de lui un volume de vers intitul *Les Préludes du Perroquet flûteur toulo sain;* Bordeaux, 1620, in-8°. On ne saurait rec naître aucun mérite dans les diverses pièces forment ce recueil : c'est un roman d'équivoqu d'amphigouris, de mauvaises plaisanteries, donnent une triste idée du goût et des mœ du sieur de La Borderie. Il dédia toutefois duc de Mayenne cette production, qui, deve rare, est fort recherchée des bibliophiles.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque Poëtique*, t. I, p. 395 *Bulletin de l'Alliance des Arts*, t. II, p. 318.

LABORIE (*J.-B.-P.*), médecin français, à Montpellier, en 1797, mort en la même ville 23 novembre 1823. Reçu médecin par la culté de sa ville natale, en 1820, il comme presque aussitôt un cours de physiologie, qu'il tinua jusqu'à sa mort, et devint membre d Société de Médecine pratique de Montpellier succomba à la suite de plusieurs hémorrha pulmonaires. On a de lui : *Dissertation sui tétanos traumatique*; Montpellier, 1820, in — *Les Pronostics d'Hippocrate*, commen d'après les observations pratiques des aute tant anciens que modernes; trad. de l'espa de A. Piquer et augmenté d'une *Notice biog phique;* Paris, 1822, in-8°; — *Éclaircissem analytiques sur la doctrine physiologiqu Barthès*; dans les *Nouvelles Annales clinig de la Société de Médecine pratique de Mo pellier*, 1822. L—Z—E.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1823. — Quér *La France Littéraire.*

LABOUCHÈRE (*Pierre-César*), finan français, né à La Haye, en 1772, mort aux H lands, près de Chemlsford, comté d'Esse 16 janvier 1839. Envoyé à Nantes auprès d'u ses oncles en 1785, il travailla cinq ans dans bureaux, et entra ensuite dans la maison d'Amsterdam. Quatre ans plus tard il devint socié de cette importante maison de comme en même temps que Alexandre Baring, do épousa la sœur, en 1796. En 1799 Labouc fit un voyage à la Martinique. L'année suiv

evint en Angleterre, où la maison Hope avait sporté le siége de ses opérations, par suite l'invasion de la Hollande par Pichegru. En 12, cette maison retourna en Hollande. En 10, l'empereur agréa Labouchère pour une sion secrète en Angleterre : il s'agissait de der le gouvernement britannique sur les con- ons qu'il mettrait au rétablissement de la en Europe. Les offres de Napoléon ne furent admises, et la négociation devait en rester mais le duc d'Otrante trouva bon de la con- ier à l'insu de son maître. Napoléon ayant ouvert cette intrigue destitua son ministre et nda Labouchère à Paris : « Des amis, dit Thiers, lui expédièrent un courrier pour gager à rebrousser chemin et ne pas venir eter dans la gueule du lion ; mais, fort de sa science et de sa droiture, il poursuivit sa te jusques à Paris, et on reconnut bientôt l s'était conduit avec discrétion, convenance, érité ; qu'il ne s'était mêlé de ces ouvertures parce qu'il avait cru obéir aux volontés du vernement ; que même, par une sorte de ré- ve qui lui était naturelle, il s'était toujours en déçà de ce qu'on lui disait. » En 1821 ouchère se retira des affaires, et alla se fixer Angleterre. L. L—T.

aag, *La France Protestante.* — Thiers, *Histoire du sulat et de l'Empire*, tome XII.

LABOUCHÈRE (*Henri*), homme d'État an- is, d'origine française, né en 1798, aux High- ds, comté d'Essex. Il commença ses études à nchester, et vint les terminer au collége de rist-Church à Oxford ; il quitta cette université 1820, *avec les honneurs*, comme disent les glais. En 1826 il fut envoyé à la chambre des nmunes par le bourg de Saint-Michel, qu'il présenta jusqu'en 1830, année où il fut élu par bourg de Taunton, qui lui a toujours depuis nservé son mandat. A la chambre, M. Henri bouchère se fit remarquer parmi les défen- urs de la réforme électorale et parlementaire. des lords de l'amirauté de 1832 à novembre 34, il devint vice-président du bureau du com- erce, directeur de la monnaie et membre du nseil privé en avril 1835. Au mois de mars 39 il fut nommé sous-secrétaire d'État pour colonies, et à la fin de la même année il oc- pa la charge importante de président du bu- au du commerce, qu'il garda jusqu'à la chute cabinet whig, au mois de septembre 1841. parti étant revenu aux affaires en juillet 1846, H. Labouchère fut nommé secrétaire pour l'Ir- nde, et en juillet 1847 de nouveau président du reau du commerce. Il quitta cette place lors de dissolution du ministère Russell, en février 1852. ns les différentes administrations qu'il dirigea, Labouchère introduisit d'utiles changements. contribua à la diminution des droits de douanes r plusieurs objets ; mais jusqu'en 1846 il vota ntre l'abolition entière et immédiate de la taxe r les céréales provenant de l'étranger. Membre du jury international des beaux-arts à Paris lors de l'exposition universelle de 1855, il accepta au mois de novembre de la même année le poste de secrétaire d'État pour les colonies, où il succédait à sir William Molesworth. En 1856 on le vit parler à ses électeurs en faveur de la paix et répondre très-vivement dans la chambre à M. Disraeli. A la chute du ministère Palmerston, le 23 février 1858, il dut céder le portefeuille des colonies à lord Stanley. Marié d'abord à une de ses cousines germaines, Fanny Baring, il a épousé en secondes noces lady Mary Howard, sœur du comte de Carlisle. L. Louvet.

Men of the Time. — Birague, *Annuaire Histor. et Biogr.*, 1844, 1re partie, p. 77. — Haag, *La France Protestante.* — *Parliamentary Companion.*

* **LABOUCHÈRE** (*Pierre-Antoine*), peintre français, né à Nantes, le 26 novembre 1807, cousin du précédent. Son père était armateur à Nantes. Il fit ses études en Allemagne et en Angleterre. Placé d'abord dans une maison de commerce à Anvers, il fit, en 1827, un voyage aux États-Unis, en qualité de secrétaire de M. Bates, chef de la maison Baring, et en 1832 il alla en Chine comme subrécargue d'un navire de Nantes, appartenant à son frère aîné, qui avait succédé à leur père. Mais plus il voyait de pays moins il prenait de goût au négoce. La peinture était sa passion dominante, et un séjour qu'il fit à Anvers au milieu des chefs-d'œuvre de l'école flamande acheva de décider sa vocation. Il renonça donc définitivement, en 1836, à la carrière commerciale, et après un voyage d'un an en Italie il revint à Paris achever ses études artistiques sous la direction de Paul Delaroche, son ami. Fortement attaché à la foi de ses pères, M. Labouchère retrace de préférence des scènes de l'histoire de la réformation. Il a exposé : *Ulrich von Hutten ; — Henri duc de Saxe ; — Marino Sanuto* (*Il Penseroso*), *sénateur vénitien ; — Charles Quint à Londres* (1844) ; — *Luther, Mélanchthon, Pomeranus et Cruciger traduisant la Bible* (1846) ; — *Richelieu et le frère Joseph* ; — *Un Prédicateur : « Le juste vivra par la foi* ; » — *Un lansquenet* (1847) ; — *Albert Dürer peignant l'empereur Maximilien* ; — *Fantassin arabe*, aquarelle (1848) ; — *Épisode de la guerre d'Afrique : le général Changarnier entouré de ses aides de camp* ; — *The bitter bit, or the bitter bit* : (1849) ; — *Colloque de Genève en* 1549 : *Calvin, Théodore de Bèze, G. Farel*, etc. (1852) ; — *Luther à Wittemberg en* 1520 ; — *Charles Quint, le roi Ferdinand, Maurice de Saxe et le duc d'Albe traversant l'Elbe à la bataille de Mühlberg*, 1547 ; — *Érasme chez sir Thomas Morus* (1855) ; — *Luther à la diète de Worms* (1857). On a aussi de M. Labouchère une suite de sujets tirés de la vie de Luther qui ont été gravés et accompagnés d'un texte de M. Merle d'Aubigné. L. L—T.

Haag, *La France Protestante.* — *Livrets des Salons* de 1844 à 1857.

LABOUDERIE (*Jean*), écrivain religieux, prédicateur et hébraïsant français, né à Chalinargues (Auvergne), le 13 février 1776, mort à Paris, le 2 mai 1849. D'abord avocat, il entra ensuite dans les ordres, et étudia les langues de la Bible au Collége de France. Il était vicaire de Notre-Dame à Paris en 1815, pendant les Cent Jours, et refusa de prêter serment à l'Acte additionnel. Il fut chargé à cette époque de donner les secours de la religion à un condamné à mort pour crime de fratricide. A la sortie de la Conciergerie, ce misérable s'écria en montrant l'abbé Labouderie à la foule : « A bas la calotte! guillotinez ce royaliste! » Ce n'était pas le seul danger qu'eût couru l'abbé Labouderie depuis la révolution, et cependant il fut destitué après la seconde restauration, quoique seul de tous ses confrères il fût resté fidèle à la légitimité. Il devint ensuite chanoine honoraire d'Angers et de Saint-Flour, grand-vicaire honoraire d'Avignon. Il était aussi membre de la Société des Antiquaires de France, de la Société Asiatique et de celle des Bibliophiles français. Ses opinions anti-ultramontaines finirent par lui attirer quelques difficultés avec ses supérieurs ecclésiastiques. A la fin de sa vie ses facultés mentales s'étaient beaucoup affaiblies. On a de lui : *Pensées théologiques;* Clermont, 1801, in-8°; — *Précis de la vie de M. L. Renaud*; Paris, 1807, in-8°; — *Un Mot sur la Constitution, par un vicaire de Paris;* 1814 : les principes de cet opuscule sont conformes à ceux de la charte; — *Fragments d'un discours prononcé à Notre-Dame le jour de l'Assomption;* 1815; — *Adresse aux Parisiens, par un ami de l'ordre et de la paix;* Paris, décembre 1815, in-8°; tiré à 100 exemplaires; — *Oraison funèbre de M. de La Roue, archiprêtre de Notre-Dame,* prononcée le 15 octobre 1815; — *Considérations adressées aux aspirants au ministère de l'église de Genève, faisant suite à celles de M. Empeytaz sur la divinité de Jésus-Christ, avec une réponse à quelques questions de M. Delloc, etc.*; Paris, 1817, in-8°; — *Précis historique du méthodisme, suivi d'un Discours pour l'abjuration d'un jeune homme de cette secte*; 1818, in-8°; — *Le Christianisme de Montaigne, ou pensées de ce grand homme sur la religion;* Paris, 1819, in-8°; — *Vies des Saints*; Paris, 1820, 3 parties in-24, avec fig. en bois : l'auteur ne donne pas, comme la plupart des hagiographes, un saint par chaque jour de l'année, et il s'est attaché à ne faire entrer dans ce recueil que les saints grands par leurs vertus et que l'on peut proposer pour modèles à la jeunesse; — *Lettres de M. de Saint-Martin, évêque de Caradec, vicaire apostolique de Tu-Tchuéin, à ses père et mère, et à son frère, religieux bénédictin, précédées d'une notice biographique et suivies de notes et d'un essai sur la législation chinoise* par M. Dellac; Paris, 1822, in-8°; — *Notice historique sur l'abbé de Dienne, missionnaire apostoliqu au Tong-King;* Paris, 1823, in-8°; — *Pan gyrique de saint Louis*, prononcé devant l'A cadémie Française; Paris, 1824, in-8°; — *Le tres de Bossuet au pape et à divers card naux;* Paris, 1824, in-8°; — *Lettres de Bossu à M. Gerbais;* 1824, in-8°; — *La fête du Ma rube noir, et autres pièces pour la Socié des Bibliophiles français;* Paris, 1824, in-8 — *Règle générale de la foi catholique, sépar de toutes les opinions de la théologie scola tique et des autres sentiments particulie et abus*, par Fr. Véron, nouv. édit.; Paris, 182 in-18; — *Notice historique sur dom Mabi lon;* Paris, 1825, in-8°; — *Notice sur Bou daloue, suivie de pièces inédites;* Paris, 182 in-8°; imprimée aussi en tête des œuvres de Bou daloue; — *Bibliothèque religieuse, ou colle tion des meilleurs livres de piété et de m rale;* comprenant le *Psautier* de La Harp avec une notice et des notes; — *L'Imitation Jésus-Christ*, par Beauzée, avec une not et des notes; — *Le livre de Ruth* et la *Par bole de l'Enfant prodigue*, en hébreu et en p tois auvergnat; Paris, 1825, in-8° : tiré à 50 exe plaires; — *La Religion chrétienne autori par le témoignage des anciens auteurs païe* par le père Dominique de Colonia; 2e éditi revue et précédée d'une notice; — *Sermon F. Olivier Maillard, prêché à Burgos en 15 et autres pièces du même auteur, avec u notice;* Paris, 1826, in-8°; — *Aphorismata posita aphorismatibus in quatuor articu declarationis anno* 1682 *editæ;* Paris, 18 in-8°; — *Notice historique sur Zwingle;* Pa 1828, in-8°; — *Lettres de Piron à Hug Maret, de Dijon;* Paris, 1828, in-8°; — *S mon de frère Michel Menot sur la Madelei avec une notice et des notes*; Paris, 18 in-8° : tiré à 120 exemplaires; — *Notice h torique sur l'abbé de Montesquiou;* Pa 1836, in-8°; — *Vocabulaire du patois u sur la rive gauche de l'Allagnon, dep Murat jusqu'à Molompise;* dans les *Mémoi de la Société des Antiquaires de France,* n velle série, tome II, p. 338; — *Rapport su Sibbub H'Olam, voyage autour du mon* ibid., tome X, p. 201. L'abbé Labouderie a t vaillé au nouveau *Journal des Paroisses*, *Gazette des Cultes*, à la suite de l'*Art de rifier les dates*, éditée par le marquis de Fo d'Urban, à l'*Encyclopédie des Gens du M de*, etc. Il a fourni des notes à la *Relation quatre Voyages de Christophe Colomb*, t duite de l'espagnol en français, et a donné dissertation religieuse dans une édition illust de *Robinson Crusoé;* Paris, 1835, 2 vol. in- Enfin, il a rédigé, en société avec M. Taylo Charles Nodier, le texte du *Voyage pittoresq dans l'ancienne province d'Auvergne* (3 v in-fol.), faisant partie du *Voyage pittoresq dans l'ancienne France.* L. L—T.

ilbert, *Notice sur l'abbé Labouderie;* dans l'*Annuaire la Soc. des Antiq. de France pour* 1851. — Quérard, *France Littéraire.* — Bourquelot et Maury, *La Lit. Franç. contemp.*

LABOUISSE-ROCHEFORT (*Jean-Pierre-cques-Auguste* DE), littérateur français, né Saverdun (comté de Foix), le 4 juillet 1778, rt à Castelnaudary, le 22 février 1852. Il fut vé à l'école militaire de Sorèze, d'où la révo-ion le fit sortir. Jeté en prison ainsi que sa re pendant la terreur, il vint à Paris dès que calme fut rétabli. Son dévouement à la cause valiste lui fit courir de nouveaux dangers. Plus d il se livra à la littérature. Ayant perdu sa tune, il accepta, en 1810, une place dans les ances, qu'il abandonna en 1830. On l'a sur-mmé *le poëte de l'hymen*, parce que la plupart ses ouvrages ont pour objet d'entretenir le pu-c de son bonheur conjugal : il voudrait que le nde entier s'occupât des qualités, des talents, vertus de son Éléonore, et de tout l'amour il ressent pour elle. « Si ce langage n'est pas if parmi les poëtes amants, disait un critique, l'est assez parmi les poëtes époux pour que bouisse lui doive sa célébrité. » Il perdit en 33 cette femme adorée, qui était une créole l'île de France. On a de Labouisse : *Ré-xions contre le divorce;* Paris, 1797, in-18; *Pensées, Observations et Réflexions mora-, politiques et littéraires;* Paris, 1800, 2 vol. -16; 3e édit. 1810; — *Voyage à Saint-Maur, omenade à Longchamps, suivi de quelques uscules en vers*; Paris, 1807, in-16; — *Idylles itées des cantates de Métastase, suivies du emier livre des Amours à Éléonore;* Paris, 08, in-16; — *Calendrier d'Éléonore;* Paris, 03, in-12; — *La Contre-Satire, suivie de ésies diverses;* Paris, 1804, in-18; — *Al-anach des Troubadours* pour 1809; Toulouse, 09, in-18; — *Mélanges Littéraires, ou let-es sur l'éducation, sur les romans, sur artial, Catulle;* Paris, 1813, in-16; — *L'E-onoria, biographies sur les Éléonore;* Paris, 14, in-16; avec un supplément, 1815; — *Ma tite Brochure sur les événements du jour;* aris, 1814; — *Lettre aux Français;* Paris, 15, in-8°; — *Seconde Lettre aux Français, ivie de la réfutation d'un prétendu rapport u duc d'Otrante;* Paris, 1815, in-8°; — *Les mours à Éléonore*, recueil d'élégies; Paris, 17, in-18, 3e édit.; Paris, 1818, in-16; — *ssais sur la Culture de la Vigne et de l'Oli-ier;* Paris, 1819, in-8°; — *Mes quarante Ans,* pître en vers; Paris, 1819; — *Voyage à Tria-on, suivi de pièces fugitives et du voyage à Montrouge;* Paris, 1817, in-8°; — *Première ettre à M. Carrère*; 1823; — *Souvenirs et Mélanges littéraires, politiques et biogra-hiques;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°; — *Voyage Saint-Léger, campagne de M. de Boufflers, uivi du Voyage à Charenton;* Paris, 1827, 1-8°; — *Petit Voyage sentimental;* Castelnau-ary, 1828, in-8°; — *Voyage à Rennes-les-Bains*, en prose mêlée de vers; Paris, 1832, in-8°; l'auteur dit que Voltaire a été la *honte de l'humanité;* — *Notice sur Ant.-Jacq. Carbonnell;* Paris, 1834, in-8°; — *Mon Manifeste sur la décentralisation intellectuelle pour émanciper les provinces de la tyrannique tutelle de Paris*; 1837, in-8°; — *Mélanges politiques et littéraires;* Paris, 1835; — *Ma Justification, petit livre de poche;* Toulouse, 1843, in-18; — *Trente Ans de ma Vie, de* 1795 *à* 1826, *ou mémoires politiques et littéraires;* Toulouse, 1844-1846, 9 vol. in-8°; — *Lettres biographiques sur François Maynard, poëte toulousain du dix-septième siècle, renfermant des anecdotes sur Louis XIII, le cardinal de Richelieu*, etc.; Toulouse, 1846, in-32; — *Mes Rêveries et mes Confidences;* Paris, 1850, in-18; — *Variétés littéraires et biographiques;* Paris, 1851, in-18. Labouisse a travaillé à divers journaux. En 1797 il fonda lui-même une feuille quotidienne, sous le titre de *L'Ami des Arts*, in-4°, dont vingt-deux numéros parurent; cette entreprise fut arrêtée par le Directoire. Il donna des articles au *Courrier des Spectacles*, au *Mercure de France*, au *Magasin Encyclopédique*, etc. En 1821, il fonda l'*Anecdotique*, qui a paru jusqu'en 1824. J. V.

Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — *Documents communiqués.*

LABOULAYE-MARILLAC (*Pierre-Charles-Madeleine* DE), se disant *comte honoraire de Brioude*, chimiste et voyageur français, né à Billom, en 1771, mort à Paris, le 25 août 1824. Il était lieutenant-colonel lorsque éclata la révolution. Il se montra très-dévoué à la cause royaliste, et s'offrit en 1792 comme un des otages pour Louis XVI. Il émigra ensuite, servit dans l'armée de Condé, et obtint la croix de Saint-Louis. Après la dispersion de son corps, il fit des études en médecine à Gœttingue, et y reçut le grade de docteur. Rentré en France sous le consulat, il s'appliqua à la chimie industrielle, et découvrit plusieurs nouvelles teintures inaltérables. Le 1er janvier 1817 il fut nommé directeur de la Manufacture de Tapisserie des Gobelins et plus tard contrôleur des dépenses au ministère de la maison du roi. Comme directeur des Gobelins, il apporta quelques améliorations dans la fixité des couleurs. On a de lui : *Voyages entrepris dans les gouvernements méridionaux de l'empire de Russie, dans les années* 1793 *et* 1794, *par le professeur Pallas;* trad. de l'allemand (avec Tonnelier); Paris, 1805, 2 vol. in-4° et atlas in-fol.; Paris, 1811, 4 vol. in-8° et atlas in-4°; — *Mémoires sur les couleurs inaltérables pour la teinture;* etc., suivis du *Rapport* fait à ce sujet par MM. Vauquelin, Gay-Lussac et Berthollet, etc.; Paris, 1814, in-4°. L—Z—E.

Mémoires de l'Institut (Classe des Sciences physiques et mathématiques), séance du 27 mai 1814. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, ann. 1824. — Quérard, *La France littéraire.*

LABOULAYE (*Jean-Baptiste-Antoine-*

Georgette Dubuisson, vicomte de), littérateur et publiciste français, né à Versailles, le 11 novembre 1781, mort à Bourg (Ain), le 20 février 1856. Secrétaire général du ministère de la maison du roi sous la restauration, il représenta le département de l'Ain à la chambre des députés en 1827. Réélu en 1830, il donna sa démission le 14 août, après l'avénement de Louis-Philippe au trône. On a de lui : *Opinion sur le projet de loi relatif à la dotation de la Chambre des Pairs;* Paris, 1829, in-8°; — *Notice historique sur M. le duc de Blacas;* Paris, 1840, in-8°; — *De la Passion et du Bien-Être matériel considéré dans ses effets sur la moralité des peuples et des individus;* Lyon, 1846, in-8°; — *Fables et Poésies diverses;* Bourg, 1857, in-8°. L. L—t.

Jules Baux, *Notice sur le vicomte de Laboulaye;* Bourg, 1857, in-8°, et en tête de ses *Fables et Poésies.* — Bourquelot et Maury, *La Litté. Fran. contemp.*

**LABOULAYE (*Édouard-René* Lefébure), jurisconsulte et publiciste français, né à Paris, le 18 janvier 1811. Après avoir étudié le droit, il s'initia aux travaux récents des jurisconsultes et des historiens de l'Allemagne, et entra en relation avec plusieurs hommes éminents de ce pays. L'érudition d'outre-Rhin lui devint familière; il sut y porter une clarté toute française ainsi qu'une grande hauteur de vues, qualités qui l'empêchèrent d'accepter sans contrôle les systèmes absolus auxquels les savants allemands s'abandonnent volontiers. Ses ouvrages, où se remarquent des aperçus ingénieux, énoncés dans un style pur et élégant, ont puissamment contribué à relever en France l'étude de l'histoire du droit, depuis trop longtemps négligée. En 1845 il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; quatre ans après il fut appelé à la chaire de législation comparée au Collége de France. On a de lui : *Histoire du Droit de Propriété foncière en Occident* (ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions); Paris, 1839, in-8°; — *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Savigny*; Paris, 1840, in-8°; — *Recherches sur la Condition civile et politique des Femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours* (ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales); Paris, 1843, in-8°; — *Essai sur les lois criminelles des Romains concernant la responsabilité des magistrats* (ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions); Paris, 1845, in-8°; selon Puchta, un des juges les plus compétents en matière de droit romain, ce livre fait le plus grand honneur à son auteur; — *Histoire des États-Unis d'Amérique;* Paris, 1854, 3 vol. in-8°; — *Études contemporaines sur l'Allemagne et les pays slaves;* Paris, 1854, in-12; *Les Tables de Bronze de Malaga et de Salpensa;* Paris, 1856, in-8° : dans cet opuscule M. Laboulaye met en doute, par des raisons habilement déduites, l'authenticité des tables en question, récemment découvertes, qui avaie paru à divers savants devoir jeter un jour to nouveau sur l'organisation des municipes da l'Empire Romain; — *Souvenirs d'un Voyageu* Paris, 1857, in-16; — *La Liberté religieu* Paris, 1858, in-12; — *Études sur la propri Littéraire en France et en Angleterre;* Par 1858, in-12; — *Introduction au Droit franç* de Claude Fleury; Paris, 1858, 2 vol in-1 avec la collaboration de M. Rodolphe Dares cet ouvrage remarquable, qui nous donne tableau complet de la jurisprudence français une époque de transition, entre les ordonnan du seizième siècle et les réformes de Louis XI était resté jusque ici inédit; M. Laboulaye joint une excellente biographie de Fleury. M. Laboulaye a encore édité : *Le Coutumier Charles VI;* Paris, 1846, in-8°; — *Les Ins tutes coutumières de Loisel* (avec des notes Paris, 1848, 2 vol. in-12; avec la collaborat de M. Dupin. Il a aussi donné la traduction *Œuvres sociales de Channing;* Paris, 18 in-12. — Depuis longtemps M. Laboulaye est laborateur au *Journal des Débats;* il a ins un grand nombre d'articles dans la *Revue Législation et de Jurisprudence* publiée M. Wolowski, et il est un des directeurs la *Revue historique de Droit français étranger.* E. G.

Documents particuliers.

**LABOULIE (*Joseph-Balthazar-Gust* de), homme politique français, né à Aix (B ches-du Rhône), le 25 août 1800. Avocat le 8 vembre 1820, il fut nommé substitut du pro reur du roi à Draguignan le 22 mai 1822, s stitut du procureur du roi à Marseille le 16 cembre 1825, procureur du roi à Draguignan 24 décembre 1827, avocat général à Riom 8 juin 1829, et premier avocat général à R au mois de septembre de la même année. missionnaire le 10 août 1830, il reprit ses fo tions d'avocat à Aix, et consacra son talen la défense des accusés légitimistes, not ment les rédacteurs de la *Gazette du M* Dans l'affaire du *Carlo-Alberto*, qui avait barqué la duchesse de Berry sur les côtes Provence, il alla défendre à Montbrison M. Bermond, ancien officier supérieur de la ga royale et l'un des trois accusés qui avaient arrêtés par le poste du Palais de Justice à M seille dans la matinée du 30 avril 1832. T les accusés furent acquittés. Aux élections nérales de 1831, M. de Laboulie avait été p comme candidat à la députation par les électe du troisième arrondissement de Marseille, même temps que M. Berryer était porté par électeurs du premier. Le bris de l'urne du scr invalida les deux élections. Élu en 1834 pa ville de Marseille, il siégea à la chambre d les rangs de l'opposition légitimiste. Il parla 1835 en faveur des pétitions qui réclamaient réforme électorale; au mois de juin de la mé

née, il s'éleva contre le monopole universi-ire, et plus tard contre les lois d'exception ui prirent le nom de lois de septembre. Dans s sessions de 1836 et 1837, il défendit avec aleur la colonie d'Alger, et enfin dans cette rnière année il attaqua un des premiers le mi-stère Molé dans un discours sur la loi des nds secrets. Aux élections générales de 1837, refusa de se laisser réélire, et se consacra ut entier au barreau. En 1841 il défendit de-nt les assises de Carpentras le marquis de rbin, auteur d'un écrit sur le recensement, et vant le jury de l'Isère la *Gazette du Dau-hiné*, poursuivie pour des articles sur la cons-ration Didier. Élu représentant à l'Assemblée nstituante par le département des Bouches-Rhône en 1848, il y vota contre le caution-ment des journaux, contre le droit au travail, ur l'impôt progressif, pour le vote à la com-une, pour la proposition Rateau relative à la ssolution de l'assemblée, et contre la diminu-n de l'impôt du sel. Réélu à l'Assemblée lé-slative, il y parla sur une proposition contre duel, présenta un amendement à la loi de dé-rtation et un autre sur la pénalité à infliger au faut de signature des articles de journaux. pporteur de la loi sur la nomination des aires, il repoussa le projet ministériel, et, mme rapporteur de la commission d'initiative, soutint la prise en considération de la propo-ion de M. de Larochejaquelein sur le rétablis-ment des officiers privés de leur grade en 1830 ur refus de serment. En 1851 il soutint la oposition de MM. de Riancey et Favreau sur la vision des procès criminels. Il faisait partie la réunion qui s'assemblait dans la rue de itiers. Depuis les événements du 2 décembre 51, il est rentré au barreau. L. L—T.

Biragne, *Annuaire Hist. et Biogr.*, 1844, 2e partie, p. 75. *Biogr. des Représentants.* — *Moniteur*, 1848-1851.

* **LABOULINIÈRE** (*Pierre-Toussaint* DE), onomiste et écrivain politique français, né rs 1780, à Saint-Victurnien (Limousin), mort Étampes, en 1827. Il étudia d'abord la médecine, devint secrétaire de son compatriote le maré-al Jourdan, qu'il suivit en Italie, occupa la chaire philosophie morale dans le lycée littéraire l'on avait organisé à Turin, et mourut sous-réfet. On a de lui : *Plan d'une statistique énérale pour le ci-devant Piémont;* 1803, -8°; — *Précis d'idéologie*, présenté à l'Aadémie des Sciences, Belles-lettres et Arts de urin, avec cette épigraphe du *Phédon* par osès Mendels-Sohn : « L'adoration la plus igne de l'Être suprême est de chercher la vé-té avec un cœur pur »; Paris, 1805, in-8°; — *onsidérations politiques sur la France et s divers États de l'Europe*; Paris, 1808, -8°; — *De l'Influence d'une grande révo-ution sur l'agriculture, le commerce et les rts*, discours couronné à l'Académie de Lyon dédié à Louis Bonaparte; Paris, 1808, in-8°; — *Histoire politique et civile des trois premières dynasties françaises, dans laquelle on représente la série chronologique des événements militaires, politiques et civils;* Paris, 1808, 3 vol. in-8°; — *Des Factions et des Conquêtes, ou précis des écarts politiques et militaires de la révolution française;* Paris, 1815, in-8°; — *De la Disette et de la Surabondance en France; des moyens de prévenir l'une en mettant à profit l'autre, et d'empêcher la trop grande variation dans le prix des grains;* Paris, 1821, 2 volumes in-8°, appendice; Paris, 1822, in-8°; — *Itinéraire descriptif et pittoresque des hautes Pyrénées françaises, jadis territoire de Béarn, du Bigorre, des quatre Vallées, de Comminges et de la haute Garonne;* Paris, 1825, 3 vol. in-8°, avec une carte et quinze planches.

Martial AUDOIN.

Documents particuliers. — Quérard, *La France littéraire.*

LABOULLAYE (*François* DE), voyageur français. *Voy.* LE GOUZ.

LA BOURDONNAIE (*Anne-François-Auguste*, comte DE), général français, né à Guérande, le 27 septembre 1747, mort à Dax, en novembre 1793. Issu d'une ancienne famille noble de Bretagne, il reçut une éducation militaire, entra comme enseigne dans l'armée, et fit les dernières campagnes de la guerre de Sept Ans. S'étant distingué en plusieurs occasions, il avança rapidement. Sous-aide major au régiment de Lorraine, il fut choisi pour sous-gouverneur des fils du comte d'Artois, et fut nommé colonel en 1771, brigadier des armées en 1784, maréchal de camp en 1788. Il adopta les grands principes de la révolution, et fut du petit nombre des officiers généraux nobles qui n'abandonnèrent pas la France. Il accepta d'abord les fonctions de major général de la garde nationale de Nantes, et en 1791 il fut employé à Belle-Isle et à Brest. Promu général de division le 4 septembre 1792, il alla prendre un commandement de son grade en Flandre. Dumouriez ayant abandonné la Flandre pour aller s'opposer aux progrès du roi de Prusse en Champagne, La Bourdonnaie ne put empêcher le duc de Saxe-Teschen, à la tête de l'armée autrichienne, de bombarder Lille. On en fit le sujet d'une accusation contre lui; mais il lui fut facile de se justifier. Ayant reçu des renforts après la retraite des Prussiens, il marcha sur Lille, et son approche suffit pour contraindre les Autrichiens à lever le siége de cette ville le 8 octobre. La victoire de Jemmapes ayant ouvert l'entrée de la Belgique aux Français, La Bourdonnaie commanda l'aile gauche de l'armée, fut reçu le 8 novembre dans Tournay, fit occuper sans résistance Ypres, Furnes et Bruges, arriva à Gand sans plus de difficulté, et se porta sur Anvers, dont on lui remit les clefs le 18. Quatre jours après, la citadelle se rendait. De fâcheux démêlés éclatèrent entre La Bourdonnaie et Du-

mouriez : La Bourdonnaie voulait que l'on continuât à recevoir au profit de la république française les impôts perçus auparavant; Dumouriez prétendait que ce serait « entacher nos opérations militaires d'un vernis de bassesse et de vénalité ». La Bourdonnaie se plaignit au ministre; Dumouriez, d'un autre côté, écrivit que « La Bourdonnaie entravait ses opérations et faisait tout ce qu'il fallait pour amener la guerre civile en Belgique ». Le ministre de la guerre Pache dut rappeler La Bourdonnaie; mais il y mit de grands ménagements. Vers la fin de février 1793, La Bourdonnaie fut chargé du commandement de l'armée des côtes de l'ouest, qui n'existait pas encore et qui devait agir contre les Bretons et les Vendéens révoltés contre la Convention. Nantes, réduite au seul courage de ses habitants, était menacée et presque cernée par les royalistes. La Bourdonnaie informa la Convention qu'il n'avait trouvé en arrivant aucune force disponible à leur opposer. Quelques jours après il annonça un avantage remporté par Beysser, commandant de Nantes. Bourdon de l'Oise l'accusa d'avoir, sans motifs, fait porter en arrière cinq mille hommes de nouvelles levées que les commissaires dans le département de la Manche lui avaient envoyés. Un décret de la Convention manda La Bourdonnaie à Paris. Il parvint à se justifier dans la séance du 16 mai; mais on lui avait donné le général Canclaux pour successeur à la fin d'avril. La Bourdonnaie reçut peu de temps après le commandement de l'aile droite de l'armée des Pyrénées occidentales. Il y arriva malade, au mois de juin, et assista à l'affaire d'Urrugue; les Français y furent attaqués dans leur camp, le 23 juillet, par l'armée espagnole ayant à sa tête le général en chef don Ventura Caro; ils la forcèrent à repasser la Bidassoa. Willot et La Tour d'Auvergne se distinguèrent surtout dans ce combat. De nouvelles dénonciations vinrent encore assaillir La Bourdonnaie; sa femme et ses enfants avaient été arrêtés à Blois. Il profita des souffrances que lui causait une ancienne blessure pour quitter l'armée, et vint mourir aux eaux de Dax. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouv. des Contemporains. Moniteur*, 1792, nos 283, 293, 316, 320, 324, 327; année 1793, nos 86, 91, 133, 136, 205, 212.

LA BOURDONNAIE (*François-Régis*, comte DE), homme politique français, né à Angers, le 19 mars 1767, mort le 28 août 1839, au château de Mésangeau, près de Beaupréau (Maine-et-Loire). De bonne heure il embrassa la carrière militaire, et à l'époque de la révolution il servait dans le régiment d'Austrasie. Nommé en 1790 officier municipal de la ville d'Angers, il ne sympathisa pas longtemps avec le nouveau régime; il émigra en 1792, se rendit à Coblentz, et servit dans l'armée du prince de Condé. Quand cette armée se désorganisa, La Bourdonnaie rentra en France, et se réunit aux chouans et ensuite aux Vendéens, avec lesquels il combattit pour la cause royale, jusqu'au moment où c différents corps d'insurgés furent anéantis ou di persés. La Bourdonnaie eut part à quelques-un des négociations qui amenèrent la pacification la Vendée. Profitant de l'amnistie qui s'ensuivi il rentra dans une partie de ses propriétés, f nommé membre du conseil général du dépa tement de Maine-et-Loire, puis maire d'A gers, et enfin, en 1807, proposé comme ca didat au corps législatif. Quand Napoléon fut retour d'Espagne, La Bourdonnaie vint le fé citer au nom de son département, dans lequel avait eu, disait-il, « le bonheur d'acclimater conscription ». Favorablement accueilli p l'empereur, La Bourdonnaie fit valoir son d vouement, et demanda une place de sénate qui lui fut refusée. La campagne de Russie ren la vie au parti royaliste, en lui faisant espé la chute de l'empire. La Bourdonnaie prit pa dès lors à toutes les menées qui préparèrent retour du roi. Il se fit peu remarquer en 181 et fut néanmoins proscrit pendant les Cent Jou Après la seconde restauration, il fut élu par s département député à la chambre qui a re depuis le nom d'*introuvable*. Il s'y fit rema quer par son exaltation et son acharneme contre ce qu'il appelait les révolutionnaire D'abord il contribua à rendre plus sévères l dispositions de la loi sur les cris séditieu Puis, bientôt après, il proposa d'excepter l'amnistie accordée à ceux qui avaient p part au complot du 20 mars : « 1° les titulair des grandes charges administratives et militai qui avaient constitué le gouvernement de l'usu pateur; 2° les généraux commandants de cor et de places, ainsi que les préfets qui avaie passé à Bonaparte, fait arborer son drapea exécuté ses ordres et exercé des actes de vi lence envers les autorités légitimes; 3° les ré cides ». Tous ceux qui étaient exceptés de l'a nistie devaient être arrêtés et traduits deva les tribunaux; ceux des deux premières cat gories devaient être condamnés à mort, ceux la troisième devaient être déportés. Cette pr position valut à son auteur le titre de l'*homm aux catégories*. Le gouvernement ayant réu dans un projet de loi les diverses propositions r latives à l'amnistie, La Bourdonnaie vota pour projet de la commission, et demanda le banniss ment des anciens conventionnels qui avaient vo la mort de Louis XVI et qui avaient accepté d fonctions publiques après l'événement du 20 mar « Nous concevons, disait-il, que les crimes po térieurs des régicides ne sont pas une récidive leur premier crime; mais ici ce ne sont plus d coupables ordinaires. Des hommes qui ne po sèdent aucune vertu, puisque la clémence n pu les désarmer, sont toujours dangereux, leur bannissement est commandé par l'intér public. » Il parla plusieurs fois sur la loi d élections, indiqua la septennalité comme u mesure utile, et vota pour trois degrés d'éle

on. Adversaire acharné de M. Decazes, il proposa d'examiner si les impôts sur les jeux, les pitures de place et les journaux devaient être reçus par le ministre de la police.

Après la dissolution de la chambre, qui eut eu le 5 septembre 1816, La Bourdonnaie fut élu par le département de Maine-et-Loire. devint dans la nouvelle assemblée le chef de extrême droite. Membre de la commission des titions, il appuya chaudement celle de la fille rédacteur du *Fidèle Ami du Roi*, qui réclait contre l'incarcération de son père. Il acsa le ministre de la police de n'employer e contre les royalistes les lois faites dans les ssions précédentes pour les protéger. Ce disurs excita dans la chambre un orage violent, i força le président, M. Pasquier, à se couvrir. lendemain la discussion reprit avec plus de lme, et Ravez répondit à La Bourdonnaie : respectez la justice telle que vous l'avez faite. » elques jours après La Bourdonnaie combattit le uveau projet de loi sur les élections, disant e si cette loi était adoptée elle ferait passer tout pouvoir aux mains des ministres, qu'il nommait *directoire gouvernant*. Ces mots firent deander le rappel à l'ordre. Le 14 janvier 1817, s'éleva contre la loi sur la liberté individuelle, se plaignit encore de l'usage que le ministre la police faisait de son pouvoir. Dans la dission du projet de loi sur la censure des rnaux, il attaqua l'emploi que le ministre avait t de la loi contre les amis les plus fidèles de monarchie. Il demanda la plus stricte économie dans le budget, et le 16 janvier 1818 il comttit la loi du recrutement, qu'il disait reproire la conscription, abolie par la charte. Accorder au gouvernement une levée annuelle quarante mille hommes, c'était, disait-il, lui rer la puissance nécessaire pour comprimer pinion, asservir les chambres et commander mpôt. » Il blâmait également l'avancement à ncienneté, ajoutant que c'était du roi seul ie l'armée devait tenir ses récompenses, et la éation des légionnaires vétérans, qui lui semaient former une armée parlementaire à la sposition du pouvoir législatif. Dans la dission du budget, il se plaignit qu'on fît porter s économies sur les routes, sur les établissents publics, et jamais sur les états-majors des recteurs généraux, sur leurs brigades d'écriins, sur « ces hommes de plume qui surcharnt l'État ». Il demandait en même temps une loi r la responsabilité des ministres. Peu de jours rès il proposait l'abolition du timbre pour les ochures et les journaux non quotidiens. Les incipes qu'il professa en cette occasion sur liberté de la presse lui valurent l'approbation s libéraux. Lors de la discussion du budget la justice, il se plaignit de ce qu'on ne pourivait pas le colonel Fabvier pour sa brochure r les événements de Lyon. A cette occasion *Minerve* surnomma La Bourdonnaie l'*Ajax du côté droit*. Plus tard, il demanda la suppression du ministère de la police. L'année suivante il parla en faveur de la proposition du marquis Barthélemy tendant à modifier la loi des élections, et fit une violente sortie contre le ministère à l'occasion d'une nouvelle fournée de pairs. Le 24 mars il s'opposa à la création des petits grands-livres de la dette publique et dans les départements, disant qu'ils auraient pour effet d'introduire dans les provinces l'esprit d'agiotage qui régnait déjà à Paris et de constituer la monarchie en république aristocratique, dont les financiers seraient les hauts barons, tandis que les propriétaires en seraient les ilotes. Le 17 mai il s'éleva avec force contre la pétition présentée à la chambre en faveur des bannis. Le 2 juin il attaqua encore la loi de recrutement, comme tendant à développer l'esprit de guerre et de conquête.

A l'ouverture de la session de 1820, La Bourdonnaie s'opposa à l'admission de l'abbé Grégoire (*voy.* ce nom) à la chambre des députés, et s'écria qu'il devait être chassé, comme indigne et comme régicide. Le 24 décembre 1819, à propos de la demande des douzièmes provisoires, il montra le ministère « comme isolé au milieu de la France, » la fausseté de son système, les *oscillations de sa bascule*. Le 14 février 1820 il proposa à la chambre l'adresse qui fut présentée au roi au sujet de l'assassinat du duc de Berry. « Ce n'est, disait-il, qu'en sévissant contre les écrivains téméraires, enhardis par l'impunité, que vous arrêterez les productions scandaleuses et coupables qui échauffent toutes les têtes, fomentent des révolutions et excitent aux crimes les plus odieux. » Lors de la discussion du projet de loi suspensif de la liberté individuelle, il dit encore : « Il n'est pas question de savoir si cette loi est contraire à la charte, mais si elle est nécessaire; lorsqu'on injurie les missionnaires et qu'on nomme un régicide député, on ne peut refuser aux ministres le droit d'emprisonner. » Le 21 mars, soutenant la nouvelle loi sur la censure, il accusa les écrivains libéraux de vouloir renverser la légitimité et la religion, en prêchant l'égalité et la souveraineté du peuple. Cependant il demandait que la loi fût temporaire et que sa durée fût limitée à la fin de la session, « pour donner le temps aux ministres du roi de présenter, disait-il, une loi forte et sévère, basée sur la liberté de la presse et sur l'indépendance des journaux ». Son amendement, appuyé par Royer-Collard, fut rejeté à une faible minorité. Le 15 mai il soutint la nouvelle loi d'élection, et fit tous ses efforts pour faire abroger celle du 5 février 1817, qui « avait amené à la chambre un régicide et des hommes tels que Manuel pour le soutenir ». Enfin, il prétendit que l'on pouvait adopter des lois dont le texte était contraire à celui de la charte, parce que la charte avait été *octroyée* et non *consentie*. Élu en 1820 par le grand collége de Maine-et-Loire et par le dépar-

tement d'Indre-et-Loire, il opta pour le premier. Dans la session de 1821, à l'occasion d'une discussion de pétition, il soutint le rappel à l'ordre du général Lavaux, qui avait dit que » si les ministres étaient responsables devant la loi, ils l'étaient aussi devant la nation et l'armée, » et demanda la même mesure contre M. B. Constant, qui avait ajouté : « Nous croyons que l'armée est sous un arbitraire fâcheux, dangereux pour la monarchie. » Le même jour La Bourdonnaie se laissa aller à dire que la France ne voulait plus de députés du côté gauche. De Corcelles et Alex. de Lameth demandèrent le rappel à l'ordre de l'orateur; mais personne ne se leva pour lui infliger ce blâme. Rapporteur du projet de loi sur les circonscriptions électorales, il chercha à établir la nécessité d'arrêter le morcellement de la propriété. Le 7 juillet il attaqua la prolongation de la censure des journaux que demandaient les ministres. Le 12 juillet il repoussa, comme rapporteur du budget, l'amendement de Labbey de Pompières, qui proposait la suppression de l'impôt sur le sel. Au commencement de la session de 1822, La Bourdonnaie obtint un grand nombre de voix pour la présidence, et fut nommé membre de la commission de l'adresse. Il attaqua fortement le ministère, et l'adresse fut votée; mais le roi refusa de recevoir la députation et d'entendre la lecture de cette pièce officielle. Bientôt cependant Louis XVIII changea son ministère. La Bourdonnaie fut hostile d'abord au cabinet formé par Villèle et Corbière. Quand les députés Corcelles et Demarçay, qui avaient été arrêtés au milieu d'un attroupement, vinrent se plaindre à la chambre, le côté droit demanda l'ordre du jour. La Bourdonnaie voulait une enquête : il fallait, selon lui, fortifier le pouvoir. Il offrit de sacrifier la liberté individuelle à la liberté de la presse; Villèle refusa ces holocaustes. Dans la discussion du budget, La Bourdonnaie appuya plusieurs réductions proposées par la gauche.

Une nouvelle session s'ouvrit le 4 juin 1822, La Bourdonnaie fut porté comme premier candidat à la présidence. Le roi choisit Ravez, qui avait eu seize voix de moins que La Bourdonnaie. Le 5 août il défendit le procureur général de Poitiers, Mangin, contre les attaques de Sainte-Aulaire, qui demandait une enquête contre ce fonctionnaire, pour avoir signalé dans son réquisitoire plusieurs députés comme fauteurs de la conspiration de Berton. La proposition de Sainte-Aulaire ne fut pas prise en considération. Le 28 décembre, Châteaubriand avait été nommé ministre des affaires étrangères. La Bourdonnaie vint lui faire une visite, dont Châteaubriand rend compte en ces termes : « Le comte de La Bourdonnaie, jadis mon ami, est bien le plus mauvais coucheur qui fut oncques : il vous lâche des ruades, sitôt que vous approchez de lui : il attaque les orateurs à la chambre comme ses voisins à la campagne; il chicane sur une parole comme il fait un procès pour un fossé. Le matin mê du jour où je fus nommé ministre des affai étrangères il vint me déclarer qu'il rompait av moi : j'étais ministre. Je ris et je laissai aller mégère masculine, qui, riant elle-même, av l'air d'une chauve-souris contrariée. » A l' verture de la session de 1823, la chambre ay à discuter le projet d'adresse en réponse discours de la couronne, La Bourdonnaie prononça vivement en faveur de la guerre d' pagne. Il reprocha aux ministres d'avoir agi s énergie vis-à-vis des révolutionnaires de la ninsule, de n'avoir su que négocier avec poignée de factieux qui retenaient captif au lieu d'une population fidèle un roi qu'il eût facile de rétablir sur son trône; il les accu principalement d'avoir cru qu'on pouvait miner une révolution armée avec des négo tions. Le 24 février, dans la discussion du jet de loi tendant à ouvrir un crédit de millions pour faire face aux dépenses extrao naires de 1823, La Bourdonnaie vota les for et adopta le projet d'emprunt, quelque peu confiance que lui inspirât le ministère, p que repousser l'emprunt c'était voter contr guerre, et ajourner la guerre, c'était m tenir la révolution et la faire triompher. 26 février, Manuel (*voy.* ce nom) fut accusé voir, dans la même discussion, fait l'apologie régicide pour avoir démontré par un rappro ment de la position de Ferdinand VII avec où se trouvaient les Stuarts et Louis XVI, à époques différentes, que notre intervention Espagne, loin de prévenir dans ce pays les tastrophes qui avaient ensanglanté les révolut d'Angleterre et de France, était plutôt faite en hâter l'événement. La Bourdonnaie se senta à la tribune pour développer l'acte cusation : après avoir établi que l'assemblée le droit de punir les crimes et délits commis ses membres dans l'exercice de leurs fonct législatives, que ce droit de haute juridictio devait pas être confondu avec le droit de p de la salle que le règlement déléguait au p dent, il déclara que la peine la plus forte la chambre pût infliger à un député c'étai l'exclure de son sein si sa présence pouv être dangereuse, ou seulement si elle y étai scandale public et qu'elle portât atteinte à sa sidération. « C'est pour ces motifs, ajouta-t-il, je crois de mon devoir de traduire devant M. Manuel. » Le 28 une commission fut nom pour examiner cette proposition, La Bourdon en fit partie, et le 1er mars il présenta le rap au milieu des cris d'indignation de la gau Quelque temps après, discutant le budget, qu temps de guerre ne contenait même pas to les dépenses ordinaires, il déclara que ce n' qu'un budget fictif, un *roman financier*. I taqua Villèle pour sa prétendue faiblesse en les ennemis de la légitimité et pour l'indéc de sa conduite vis-à-vis de l'Espagne. Le 10 :

combattit les dépenses secrètes de la police, ui ne recevaient pas toujours leur destination : servaient à donner des pensions à des écri- ains. Il demandait qu'une partie du crédit de ,200,000 fr. fût soumise à l'investigation de la hambre. Lors de la discussion de la loi sur la onversion de la rente 5 pour 100 en 3 pour 100, ,24 avril 1824, La Bourdonnaie démontra que le rojet ministériel blessait à la fois la justice et ntérêt bien entendu des contribuables ; il s'éleva vec force contre ceux qui soutenaient que les onds jusque alors employés à l'achat de la rente et u jeu de l'agiotage refluueraient, au moyen de la ouvelle loi sur le commerce et l'agriculture. Il t remarquer que la faculté accordée aux créan- ers de l'État d'opter entre la réduction de la ente et le remboursement du capital, quoique raie appliquée à chaque rentier individuellement, était que fictive par rapport à tous, puisque si ous exigeaient le remboursement, il serait impos- ble. La Bourdonnaie prétendait que le ministre vait dû passer avec des compagnies financières n marché ténébreux et onéreux pour arrêter u opérer le remboursement, et conclut en pro- osant de convertir en 4 pour 100 plutôt qu'en pour 100 ; sa proposition fut rejetée. Le 28 mai vota encore contre un nouveau projet de loi ur le recrutement de l'armée tendant à porter e contingent annuel à 60,000 hommes au lieu e 40,000, et à élever à huit ans le temps du ervice. La loi du contingent était selon lui une oi d'impôt, qui, aux termes de la charte, devait tre votée pour un an seulement et à chaque ession. Il proposa deux amendements, l'un pour xempter du service militaire les fils uniques et es fils aînés de famille, et l'autre pour abroger e droit à l'avancement. Le 5 juin, revenant sur es propres idées relativement au respect dû à a charte, il se prononça fortement contre la loi l'élection statuant la septennalité de la durée les législatures. Cette loi consacrait suivant lui l'établissement d'une dictature parlementaire au profit des ministres, et il ne reconnaissait à la chambre ni le droit de changer la forme et la nature du gouvernement représentatif, ni par conséquent celui de modifier un des articles fon- damentaux de la charte, et il plaçait dans cette catégorie ceux qui déterminent la forme, la durée et l'équilibre des pouvoirs. La discussion du budget de 1825 amena les débats les plus vio- lents. Le 12 juillet, à propos des fonds secrets, La Bourdonnaie fit une sortie vigoureuse contre Villèle : « Toutes nos libertés, disait-il, ont été attaquées à la fois ; et dans quelles circonstances plus importantes ont-elles été plus scandaleuse- ment violées que dans ces élections que le pré- sident du conseil n'a sans doute appelées les *saturnales du gouvernement représentatif* que parce qu'il voudrait y voir plus d'esclaves ! » Interrompu par les cris du centre, il ne continua pas moins de développer sa pensée, et dévoila à la chambre qu'il existait une caisse des élec- tions, succursale de celle des fonds secrets : « Cette caisse, dit-il, est établie au secrétariat général du ministère de l'intérieur ; elle s'ouvre à l'ordre des préfets, autorisés à tirer sur elle les ressources nécessaires au transport de la *matière électorale ministérielle.* » A cette époque, des poursuites dirigées à la fois contre des éditeurs de journaux ultra-royalistes et de journaux libéraux firent imputer aux ministres le projet de réduire au silence tous les journaux qui leur étaient hostiles, n'importe par quels moyens. La Bourdonnaie remit sous les yeux de la chambre tous les efforts faits par les minis- tres pour *amortir* les journaux et en diminuer le nombre ; il entra à cet égard dans des détails piquants, alla jusqu'à fixer le prix des transac- tions faites par les agents du ministère, et évalua à plus de deux millions les sommes dépensées pour l'achat ou la composition de quelques feuilles périodiques. Il reprocha surtout au pou- voir ses poursuites contre *La Quotidienne*, et montra les ministres réduits à des moyens ty- ranniques et corrupteurs pour faire taire l'opi- nion publique.

Le 11 juin il avait déposé sur le bureau de la chambre la proposition de présenter au roi une adresse pour le prier de faire rédiger une loi ayant pour but : « 1° de déclarer qu'une indemnité intégrale serait accordée aux Fran- çais dont les propriétés immobilières avaient été confisquées et vendues par suite des décrets des gouvernements révolutionnaires ; 2° de déter- miner les bases d'évaluation des propriétés im- mobilières pour lesquelles cette indemnité se- rait accordée ». Les ministres firent savoir qu'ils s'occuperaient de cette question, et le 14 juin la chambre rejeta la proposition de La Bourdon- naie, comme attentatoire à l'initiative royale et aux droits du trône. L'année suivante le minis- tère présenta sa loi d'indemnité à accorder aux émigrés. La Bourdonnaie soutint la loi en prin- cipe ; il la déclarait nécessaire pour que le main- tien des confiscations et des ventes nationales ne restât pas éternellement comme un monument de nos discordes civiles, un objet perpétuel de haines et de discussions. Mêlant ensuite deux ar- ticles de la charte qui n'avaient rien de commun, l'un consacrant l'inviolabilité des propriétés dites nationales, l'autre consacrant le principe de l'expro- priation pour cause d'utilité publique moyennant indemnité préalable ; statuant par conséquent l'un sur le passé, l'autre pour l'avenir, il disait : « Je ne vois dans l'article 9 de la charte qu'un acte conservatoire, une mesure politique, qui peut bien conserver aux acquéreurs des biens na- tionaux la possession des biens portés sur leurs contrats, mais non leur conférer un droit de pro- priété, droit qu'ils ne peuvent tenir que de l'ac- complissement de l'article 10, c'est-à-dire moyen- nant une juste indemnité... La Charte a maintenu la possession des acquéreurs dans l'intérêt de la tranquillité publique, mais sans rien préjuger

contre les droits des émigrés, qu'il n'était pas au pouvoir du monarque d'anéantir. » Dans son opinion, le projet de loi trompait pourtant toutes les espérances, n'accordant pas assez aux émigrés pour tranquilliser les acquéreurs de biens nationaux, et il concluait par le renvoi du projet à un nouvel examen de la commission, à laquelle on joindrait d'autres membres. Dans la séance du 19 février, Laurencin proposa un amendement qui tendait à grossir les fonds de réserve proposés par la commission, en obligeant les détenteurs actuels des biens nationaux à tenir compte à l'État des quatre cinquièmes de la plus-value que le projet de loi présenté devait nécessairement donner à ces biens; le ministre des finances s'opposa à cet amendement, contraire à la charte, et déclara que si cet amendement n'était pas retiré, la loi elle-même le serait. Un grand tumulte suivit cette déclaration, et La Bourdonnaie s'écria que « le ministre compromettait la liberté des délibérations de la chambre, que cette liberté ne pouvait être limitée par rien, et que la réunion des trois pouvoirs avait le droit de faire des modifications même dans les articles réglementaires de la charte ». Le 25 avril 1825 il demanda l'ajournement des comptes de la guerre pour l'exercice 1823, s'appuyant sur les dilapidations qui avaient présidé à l'administration financière de l'armée en Espagne et sur le scandale des marchés Ouvrard, qu'il imputait à M. de Villèle.

Le 28 février 1826, la chambre des députés eut à s'occuper de l'affaire du *Journal du Commerce*, accusé par Sallabery d'avoir outragé une partie de la chambre. Il s'agissait de savoir si le jugement devait être rendu à une simple majorité, ou bien aux deux tiers ou aux cinq huitièmes. La première opinion était soutenue par Simoneau et Chifflet, qui prétendaient qu'autrement ce serait la minorité qui jugerait les offenses faites à la chambre entière. La Bourdonnaie repoussa avec force une mesure qui tendait à anéantir l'opinion de la minorité de la chambre : il soutint que l'opposition était inhérente au gouvernement représentatif, que sans opposition un gouvernement représentatif ne serait autre chose qu'une tyrannie organisée et défendue par une oligarchie monstrueuse. « Ce serait, ajoutait-il, le gouvernement le plus épouvantable, ce serait la Convention avec une seule tête. Le gouvernement représentatif a besoin d'une minorité, et cette minorité ne vit que par l'opinion publique. » A la séance du 9 mars, il fit lire par un de ses amis un discours dans lequel il combattait le projet de loi relatif à la répartition de l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint-Domingue, considérant le projet de loi comme l'abandon des droits de la France et des colons sur cette colonie. Il regardait cet acte du gouvernement comme inconstitutionnel, et soutenait que puisque les colonies faisaient partie du territoire, aux termes de la charte, elles ne pouvaient être cédées ni aliénées que du consentement géné du pays. Répondant aux reproches qu'on faisait de vouloir dépouiller la couronne d' de ses prérogatives, il soutint que même s l'ancienne monarchie lorsqu'il s'agissait de sion de territoires les traités devaient être rati par les états généraux ou enregistrés par parlements. Le 13 avril, à propos de droits douanes perçus par ordonnances sur des tières premières, il s'éleva contre ces taxes gales, qu'il qualifia de *concussions*, demand que les droits perçus fussent rendus. Le 26 av au sujet de la loi des comptes de 1824, il app la proposition de Casimir Périer, qui deman le dépôt des pièces relatives aux dépenses d guerre d'Espagne. Il appuya encore Casi Périer lorsque, le 12 mai, celui-ci accusa ministère d'avoir arbitrairement disposé fonds de l'amortissement pour soutenir 3 pour 100. Le 14 février 1827, il parla co la loi sur la presse qualifiée ironiquement de *de justice et d'amour*, et soutint que le vernement représentatif ne pouvait subsi sans la liberté de la presse; que s'il pouva avoir quelque danger à accoutumer les espri braver ses abus, il y en avait bien davantag porter atteinte à des droits reconnus pa pacte fondamental. Le 11 avril, au sujet du jet de loi sur le jury, il éleva une question judicielle, soutenant que le projet primitif a été amendé par la chambre des pairs, ne p vait être soumis à la chambre des députés s avoir été préalablement approuvé par le roi, proposa l'ajournement de la discussion. Quelc jours après il s'éleva encore, au nom de la berté de la presse, contre la proposition de boessière, qui demandait l'établissement d' commission chargée de surveiller le com rendu des séances de la chambre par les jo naux.

La chambre ayant été dissoute en 1827, La Bo donnaie fut réélu à Angers. Frappé par les él tions, le ministère tomba le 4 janvier 1828, et remplacé par un cabinet dont Martignac était chef. La Bourdonnaie prit part aux conféren relatives à la formation de ce ministère, et il même question de lui donner les finances à place de Roy; mais à cette nouvelle les fo baissèrent à la Bourse, et La Bourdonnaie retira. Il réunit alors chez lui un certain nom de députés de l'extrême droite, dont il se p clama le chef. Le 20 janvier Portalis le nom membre de la commission chargée d'assu l'exécution des lois dans les écoles ecclési tiques secondaires. Président et rapporteur d bureau pour l'examen des titres des nouve élus, il se montra facile au sujet de plusie élections contestées, et combattit l'omnipote de la chambre en matière électorale. Il n'arr pas cependant à faire partie du bureau. Me bre de la commission de l'adresse, il attac le paragraphe relatif aux institutions mun

pales, comme portant atteinte aux prérogatives du trône. Dans le comité secret du 14 juillet il s'opposa à la prise en considération d'une proposition de Salverte tendant à supplier le roi de réorganiser la garde nationale parisienne, qui avait été dissoute pour avoir crié: *A bas les ministres*. Membre de la commission du budget, il fut chargé du rapport sur les recettes de l'exercice 1829, et proposa en cette qualité des réductions montant à plus de 10 millions; quelques-unes furent adoptées. Le 19 février 1829, Salverte ayant repris la proposition de Labbey de Pompières pour mettre le ministère Villèle en accusation, La Bourdonnaie, étonnant tout le monde, opposa les formes du règlement à cette motion, qui n'eut pas d'autre suite. Il attaqua ensuite les lois sur l'organisation départementale et communale présentées par les ministres; ces projets furent retirés, et le ministère Martignac se traîna péniblement jusqu'à la fin de la session. Le 8 août le prince de Polignac constitua un ministère de réaction sous sa présidence. La Bourdonnaie fut chargé du portefeuille de l'intérieur. Tous les journaux l'attaquèrent; le *Journal des Débats*, qui l'avait tant loué quand il combattait Villèle, lui fit une guerre acharnée. Selon ce journal l'*homme aux catégories* empêcherait seul le ministère d'avoir la majorité; son exagération haineuse, sa pétulance étaient insupportables; il devait enfin développer hardiment la contre-révolution. La Bourdonnaie ne justifia pas ces craintes. Les royalistes étaient divisés sur son compte : ceux de la réunion Agier se déclaraient contre lui; les amis de Villèle le traitaient d'incapable. Les partisans des mesures énergiques avaient seuls confiance en lui. Les attaques redoublèrent contre La Bourdonnaie lorsqu'il appela Mangin à la préfecture de police. Le ministère était pourtant loin d'être homogène. La Bourdonnaie repoussait les préoccupations religieuses que Polignac apportait dans la politique : « Laissez donc là vos jésuites, lui dit-il un jour; pour contenir les libéraux j'aime mieux les gendarmes que les jésuites. » D'un autre côté Polignac trouvait La Bourdonnaie « insoutiable ». Ses collègues lui reprochaient de n'avoir pas de parti dans la chambre. Charles X déclarait aussi qu'il n'avait pris La Bourdonnaie que pour « essayer de ces gens qui se plaignent toujours ». Le ministre favori devait finir par l'emporter sur un ministre peu gracieux et peu courtisan. « D'une vaste capacité, dit Châteaubriand, mais un peu faible de caractère, comme les esprits entiers qui ne sont pas dominateurs, M. de La Bourdonnaie ne fit que passer dans le conseil de Charles X. Sous le prétexte, assez vrai, qu'il était environné d'imbéciles, incapables de prendre un parti, il se retira habilement des affaires au bout de trois mois. » Dans l'intérieur de son ministère il avait fait peu de changements, personne ne fit moins de destitutions que lui. On lui doit une ordonnance pour régler le commerce de la boucherie dans la capitale; il réorganisa l'Académie de Médecine dans un sens favorable au pouvoir; enfin, il étendit l'institution de l'École des Chartes. Le 4 novembre 1829 il posa la première pierre des nouvelles constructions à faire au palais de la chambre des députés. Quelques jours après le roi lui demanda s'il croyait avoir la majorité dans la chambre. La Bourdonnaie ne répondit pas, et le prince de Polignac s'étant fait nommer président du conseil, La Bourdonnaie donna sa démission, qui fut acceptée. « Quand je joue ma tête, dit-il à cette occasion, j'aime à tenir les cartes. » Une ordonnance royale le nomma ministre d'État, membre du conseil privé. Le 27 janvier 1830 il fut élevé à la pairie, et reçut une dotation de 10,000 fr. Sans influence à la chambre des pairs, il demeura étranger aux mesures qui amenèrent la chute de la branche aînée des Bourbons. Les nominations de pairs faites par Charles X ayant été rayées après la révolution de Juillet, La Bourdonnaie n'eut qu'à se retirer dans ses terres, où il termina paisiblement ses jours.

Champion ardent des principes royalistes et des mesures énergiques à la chambre des députés sous la Restauration, sa tenue, sa voix, contrastaient beaucoup avec la véhémence de ses pensées, ce qui faisait dire à M. Decazes : *C'est un tigre à froid*. D'autres l'avaient surnommé *jacobin blanc*. On a de lui : *Proposition d'une loi d'amnistie faite par M. le comte de La Bourdonnaie à la chambre des députés dans la séance du* 11 *novembre* 1815, *et prise en considération le même jour;* Paris, 1815, in-8° : cet écrit eut trois éditions en un mois, et une quatrième au commencement de 1816. Il a aussi fait imprimer un grand nombre de discours prononcés à la chambre des députés. L. Louvet.

Moniteur, 1805 à 1830. — Châteaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe* et le *Congrès de Vérone*. — Vaulabelle, *Hist. de la Rest.* — Guizot, *Mémoires*, t. I.

LA BOURDONNAIE-BLOSSAC (*Arthur*, marquis de), général et homme politique français, né à Paris, le 29 janvier 1785, mort dans la même ville, le 11 avril 1844. Engagé volontaire dans un régiment de hussards, le 20 février 1804, il fit les campagnes de 1804 et 1805 à l'armée des côtes de l'Océan et d'Allemagne, et passa en 1806 à l'armée de Naples avec le grade de sous-lieutenant. Atteint de deux balles pendant la campagne de 1807, il devint lieutenant en 1808, et fut attaché comme aide de camp au général Lagrange. En 1809, le maréchal Lannes l'appela auprès de lui au même titre. Bientôt après, La Bourdonnaie passa à la grande armée en Allemagne. Blessé grièvement à la bataille d'Essling, il fut décoré et nommé officier d'ordonnance de l'empereur avec le grade de capitaine et le titre de baron de l'empire. Promu chef d'escadron en 1811, il se trouvait à la bataille de la Moskowa, où il eut une jambe fracassée par un biscaïen. A peine guéri de sa blessure, il re-

joignit l'armée, et fit la campagne d'Allemagne, à la suite de laquelle il fut nommé colonel et attaché à l'état-major général, puis au maréchal Berthier comme aide de camp. Il conserva sa place à l'état-major sous la restauration; mais au retour de Napoléon il refusa à la fois de se lier à la fortune du héros de l'île d'Elbe et d'abandonner la France. Il se retira à Rennes dans le sein de sa famille. A la seconde restauration, il organisa dans le Morbihan un régiment de chasseurs à cheval dont il reçut le commandement. Promu maréchal de camp en 1821, il fut nommé gentilhomme de la chambre du roi en 1823, et appelé en même temps au commandement de la subdivision militaire de Bordeaux. En 1825 il reçut le commandement d'une brigade de cavalerie au camp de Lunéville, et l'année suivante il fut chargé d'une inspection militaire. Élu député de Pontivy en octobre 1827, et réélu en juin 1830, La Bourdonnaie prit place sur les bancs du centre droit, et se rattacha à la fraction qui suivait les opinions de Martignac, mais il ne prit une part active qu'aux discussions relatives aux questions militaires. Au moment où furent rendues les ordonnances du 25 juillet 1830, La Bourdonnaie se trouvait à Saint-Cloud en raison de son service de gentilhomme de la chambre. Le 30, après la défaite des troupes royales, Charles X l'envoya à Paris auprès du duc de Mortemart, nommé la veille président du conseil des ministres. Le marquis de La Bourdonnaie, arrêté au pont de Grenelle par les postes avancés de l'insurrection, fut conduit à l'hôtel de ville, et gardé à vue pendant quelques heures. Il demanda avec insistance à être entendu par la commission municipale, et ayant fait valoir sa qualité de député, il fut rendu à la liberté. Après avoir rempli sa mission, le marquis de La Bourdonnaie parvint à sortir de Paris, et rejoignit la cour à Rambouillet le 2 août. Il quitta cette ville dans la nuit pour venir assister à l'ouverture de la session fixée au 3; à la séance du 7, il prit la parole pour protester contre la violation du pacte social, et fut un des trente-trois députés qui votèrent contre la nouvelle charte. Il continua néanmoins de siéger à la chambre, s'opposa à la mise en accusation des derniers ministres de Charles X, et combattit, le 16 mars 1831, la proposition de Baude pour l'expulsion de la branche aînée des Bourbons du territoire français. Maintenu sur le cadre des officiers généraux en disponibilité, il insista pour être placé dans le cadre de réforme, et dès qu'il eut atteint trente années de service, il demanda sa retraite. Non réélu en 1831, il revint à la chambre comme député d'Hennebon en 1837, 1839 et 1842, et vota constamment avec le centre droit. L. L— T.

La Rochejaquelein, *Notice nécrologique sur M. le marquis Arth. de La Bourdonnaie;* Paris, 1844.— Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 1re partie, p. 252. — Biragne, *Annuaire hist. et biogr. pour* 1844, IIe partie, p. 76. — *Moniteur*, 1831, 1837, 1839 1842

LABOUREUR (Le). *Voy.* Le Laboureur.

LA BOURLIE. *Voy.* Bourlie.

LABRADOR (*Juan*), peintre espagnol, en Estramadure, mort à Madrid, en 1600, da un âge très-avancé. Il était élève de Luiz Moralès, surnommé *el Divino*. Selon Palomi il était laboureur, d'où son nom de *Labrad* Peu d'artistes ont égalé ce peintre dans la rep sentation des fleurs et des fruits. Ses corbeill ses bouquets, ses guirlandes sont groupés av goût; les nuances y sont heureusement riées, les tons vrais, les feuillages délicatem traités, les accessoires naturellement disposés. a fait aussi des intérieurs, des *trompe-l'œil* d'autres tableaux de genre, fort recherchés amateurs. On voit de lui dans le Musée ro de Madrid deux corbeilles exécutées par su d'un défi qu'il avait porté à tous les artistes à son époque peignaient les fleurs. A. de L.

Palomino Velasco, *El Museo de la Pintura.* — Q liet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.* — Don riano-Lopez Aguado, *El real Museo.* — Viardot, *Étu sur l'histoire des beaux-arts en Espagne.*

LA BRAGERESSE (*Privat* Bonnet d médecin français, né à Mende, en 1724, m dans la même ville, le 15 novembre 1804. exerça sa profession pendant près de soixa ans. On a de lui : un *Mémoire sur la Ra* couronné par l'Académie royale de Médecine; un autre *sur la Pulsatille*, etc. L—z—e

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* (édit. de 1810) Quérard, *La France Littéraire* (supplément). — *Biog phie Médicale.*

LABRE (*Benoît-Joseph*), renommé au d huitième siècle par sa pauvreté volontaire son humilité évangélique, naquit le 26 m 1748, à Amettes (Pas-de-Calais), et mourut Rome, le 16 avril 1783. Il était issu d'une fam aisée et l'aîné de quinze enfants, dont neuf s vécurent. Il fut élevé par son oncle, curé d rin, et entra quelque temps après la mort son oncle à la Chartreuse de Montreuil. Il plusieurs pèlerinages à Rome, à Notre-Dame Lorette, s'infligeait de nombreuses macératio passait sa vie en prières et en œuvres de pi et mourut en odeur de sainteté. On prétend des guérisons miraculeuses furent opérées son tombeau. J. P.

Le P. Marconl, *Vie du vénérable Labre;* Paris, 1 in-12.

LA BROUSSE, famille originaire du Bourb nais, dont l'existence remontait au treizièm siècle. A cette époque un de ses membres, meric de La Brousse, vint s'établir dans le mousin; plus tard une autre branche se fixa d le Périgord. Ses principaux membres sont :

LA BROUSSE (*Jacques* de), général franç né en 1486, près de Nontron, tué à la bata de Dreux, le 19 décembre 1562 Entré de bo heure dans la carrière des armes, il devint li tenant de cent hommes d'armes, puis capita de cinquante lances, et obtint le commandem de corps d'armée. Placé par le roi Henri auprès du dauphin qui fut plus tard François il était fort attaché aux Guise. Lorsque M

Stuart eut à lutter dans ses États contre ses sujets il vola à son secours avec un corps de deux mille hommes, et, quoique âgé de soixante-quinze ans, il défendit avec vigueur la ville de Leith, assiégée par les Écossais. De retour en France, il ne quitta pas le service, et trouva la mort sur un champ de bataille. Il jouissait déjà du traitement de maréchal, dont on lui avait promis le premier titre vacant.

LA BROUSSE (*Jacques II* DE), militaire français, fils du précédent, mort à côté de lui, à la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562, s'était déjà fait remarquer par sa bravoure. Il était gentilhomme de la chambre et lieutenant de cent hommes d'armes. Son fils, *Thibault Ier* DE LA BROUSSE, servit avec distinction sur terre et sur mer.

P. Anselme, *Hist. généal. et chronol. de la Maison de France et des Grands-Offic. de la Couronne.*

LA BROUSSE (*Nicolas* DE), comte de VERTEILLAC, général français, né en 1648, tué près de Mons, le 4 juillet 1693. Bien jeune encore il entra dans les gardes françaises, d'où il passa capitaine au régiment Dauphin en 1667. Il fit ses campagnes de Flandre et de Franche-Comté. Il accompagna ensuite Vauban à Lille et à Tournay pour s'instruire dans l'art des fortifications. En 1670 il joignit le maréchal de Créquy au camp de Saint-Germain, fit sous ses ordres la campagne de Lorraine, et fut blessé au siége d'Épinal. Dans la campagne de Hollande, en 1672, il fut encore blessé, au visage, pendant le siége de Maestricht. Il passa alors sous les ordres de Turenne, et fit les campagnes de 1673 à 1676 avec lui. Blessé trois fois au siége de Dôle, il devint major au régiment Dauphin, et fut employé comme major de brigade en 1677, dans l'armée qui enleva Cambrai et Valenciennes. L'année suivante, il prit part aux siéges de Gand et d'Ypres, et se trouva à la bataille de Saint-Denis, où il fut blessé de deux coups de mousquet. Nommé lieutenant-colonel en 1680, brigadier des armées du roi en 1686, il partit en 1688 comme major général avec le grand dauphin, chargé du commandement de l'armée d'Allemagne. Il s'acquitta avec talent de ses fonctions aux siéges de Philippsbourg, de Frankenthal et de Mannheim. A la fin de la campagne il reçut le titre d'inspecteur général de l'infanterie. En 1689 il se jeta dans Mayence, qui était assiégée, et contribua à la défense de cette ville, qui se rendit pourtant, faute de poudre, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte. En 1690 il reprit ses fonctions de major général à l'armée du grand dauphin. Pendant l'hiver il eut le commandement de la place d'Ypres. En 1691 il fut employé au siége de Mons, que le roi commandait en personne. Après l'assaut, Louis XIV y laissa 14,000 hommes, dont 4,000 de cavalerie, sous le commandement de La Brousse, qui eut en outre le gouvernement du Hainaut. Promu maréchal de camp, il servit sous le maréchal de Boufflers au siége de Furnes. A la fin de la campagne le roi lui donna la charge de lieutenant de roi dans le Périgord. Le comte de Verteillac était à Mons en 1693, lorsque le maréchal de Luxembourg, qui faisait le siége de Charleroi, lui donna l'ordre de lui amener un convoi de sept cents chariots. Verteillac partit de Mons le 2 juillet avec une escorte de 600 dragons et d'un corps d'infanterie. Le convoi arriva à sa destination, mais Verteillac avait été blessé à la hanche dans une affaire près de Boussu. Un coup de feu qui l'atteignit à la tempe l'étendit roide mort au moment où il commandait une dernière charge. Son corps, transporté à Mons, y fut inhumé dans l'église des jésuites. Quand sa veuve fut présentée au roi, Louis XIV lui dit : « J'ai perdu dans le comte de Verteillac le meilleur officier d'infanterie que j'aie eu depuis le maréchal de Turenne. » J. V.

De Courcelles, *Dict. histor. des Généraux français.* — *Chronologie militaire.*

LA BROUSSE DE VERTEILLAC (*Madeleine-Angélique*), fille unique du précédent, morte le 21 octobre 1751, épousa son cousin germain, *Thibaut* DE LA BROUSSE, comte de Verteillac. Femme distinguée par son esprit, elle écrivit pour ses amis quelques opuscules, qui sont restés inédits, à l'exception d'une lettre sur les beautés et les défauts du style, qu'elle avait adressée à Rémond de Saint-Mard, et qui a été insérée dans les œuvres de celui-ci. Mlle Lhéritier lui dédia plusieurs de ses ouvrages. J. V.

Lettre de Lévesque de Burigny, dans le *Mercure de France* de janvier 1752.

LABROUSSE (*Clotilde-Suzanne* COURCELLES DE), visionnaire française, née à Vauxain (Périgord), le 8 mai 1747, morte à Paris, en 1821. Elle tomba toute jeune dans un mysticisme exalté, et pratiqua des mortifications extraordinaires. « Elle se crut appelée dès son enfance, dit la *Biographie* Arnault, à devenir une prophétesse, une sainte. Son imagination ardente lui représentait sans cesse la béatitude éternelle ; c'était l'objet de tous ses vœux. Couchée sur le dos, elle passait des journées entières à contempler le ciel, et pour y monter plus tôt, elle tenta, âgée de neuf ans, de s'empoisonner en avalant des araignées. » Son exaltation ne fit que s'accroître avec l'âge. « Tant de saintes dispositions, dit l'abbé Pontard, n'empêchèrent pas la chair de se révolter ; elle en ressentit de si rudes attaques, que, craignant d'être exposée à quelque accident, elle appliqua la nuit de la chaux vive sur tout son visage, afin de substituer à la fraîcheur du coloris qui l'animait des rides et des cicatrices ; mais le remède n'opéra point d'effet ; le teint resta parfaitement le même, et les tentations ne furent ni moindres ni moins fréquentes qu'elles ne l'avaient été. Elle se permit de parsemer son lit de cailloutages, ainsi que ses souliers, de manière qu'il n'était

pas d'instant du jour ni de la nuit où elle n'endurât des souffrances énormes. Elle éprouvait un grand plaisir dans les repas : ayant bon estomac et bon tempérament, elle avait toujours bon appétit; afin donc de balancer ce plaisir avec le besoin, elle imagina d'avoir toujours en poche un cornet de cendres mêlées avec du fiel et de la suie, pour faire, sans qu'on s'en aperçût, une injection dans tout ce qu'elle trouvait de son goût. Elle se rinçait la bouche, elle avalait même d'une eau où elle laissait détremper du fiel de bœuf; elle en portait dans un flacon pour en flairer aussi souvent qu'elle était libre... Cette potion de fiel de bœuf lui occasionnait seulement une extinction de voix parce qu'elle lui écorchait le gosier. Du reste sa santé allait toujours son train. » A l'âge de dix-neuf ans, Suzanne Labrousse prit l'habit des religieuses du tiers ordre de Saint-François, dites *Tiercelines*. Tourmentée de l'idée de parcourir le monde pour aller convertir les pécheurs, elle ne put en obtenir la permission de ses supérieurs ecclésiastiques, quoiqu'elle prétendît en avoir reçu la mission dans des communications directes et extatiques avec la Divinité. « Elle écrivit elle-même l'histoire de sa vie, dit Mahul, et la mit sous les yeux de M. de Flamarens, alors évêque de Périgueux, qui paraît n'y avoir accordé qu'une légère attention; mais cet écrit étant parvenu entre les mains de dom Gerle (*voy.* ce nom), prieur de la Chartreuse de Vauclaire, ce moine s'enthousiasma de Mlle Labrousse, et entra dans une correspondance suivie avec elle. C'était en 1769, et il a prétendu depuis qu'il lui avait été dès lors prédit par elle qu'il devait faire partie d'une assemblée nationale. Quand la révolution eut éclaté, M. Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne, attira à Paris Mlle Labrousse, où elle commença de prophétiser contre la cour de Rome, et dans le sens de la constitution civile du clergé. On la logea chez Mme la duchesse de Bourbon, qui eut toujours une singulière propension à accueillir ces illuminés de toutes sortes. Dom Gerle voulut entretenir l'Assemblée constituante de sa prophétesse; mais l'assemblée passa à l'ordre du jour. L'évêque Fauchet en fut d'abord le partisan, mais il l'abandonna ensuite. Elle revint bientôt en Périgord, et partit de là pour se rendre à Rome, prêcher au pape lui-même et aux cardinaux les principes de la liberté, de l'égalité, ceux de la constitution civile du clergé, et inviter le souverain pontife à abdiquer sa puissance temporelle. Chemin faisant, elle s'arrêtait dans les villes et villages, prêchant dans les maisons, dans les rues, dans les églises, dans les clubs, et se servant dans ses discours de la formule alors usitée aux jacobins : *frères et amis*. Au mois d'août 1792 elle était arrivée à Bologne, d'où ayant été chassée par le légat, elle passa à Viterbe. C'est là qu'elle fut arrêtée et conduite au château Saint-Ange, où on la renferma avec une suivante. En l'an (1796), le Directoire réclama son élargissemen mais elle refusa de sortir de sa prison, c d'ailleurs elle avait toujours été traitée av douceur. Elle quitta cependant le château Sain Ange lorsque les Français se furent empar de Rome, en 1798, et elle revint à Paris, où el vécut dans la retraite, persistant à se croire in pirée, et entourée d'un petit nombre de personn qui le croyaient aussi. » A sa mort elle nomn Pontard son exécuteur testamentaire, et l légua 3,000 francs. Ce testament fut attaqué p la famille de Mlle Labrousse, et dans un m moire publié à ce sujet Pontard se plaint l'ingratitude de cette famille, qui lui dispute t témoignage d'intérêt de la *respectable test trice*. — On a de Suzanne Labrousse : *Prophéti concernant la révolution française, suivi d'une prédiction qui annonce la fin monde* (pour 1899); Paris, 1790, in-8°; d'apr Mahul il aurait été publié au commenceme de la révolution deux volumes de ces propl ties, imprimées chez F. Didot, aux frais la duchesse de Bourbon. « *Les Annonces de l bliographie moderne* pour 1790 ne parle dit M. Quérard, que d'un premier numéro co tenant une *Lettre de Mlle de Labrousse*, 20 février 1790, in-8°. » Selon Mahul on aur encore imprimé en italien et en français : *D corsi recitati dalla cittadina Courcelles-L brousse;* Rome, in-8°. Pontard avait publi *Recueil des Ouvrages de la célèbre Mlle L brousse;* Bordeaux, 1797, in-8°. J. V.

Pontard, *Recueil des Ouvrages de la célèbre Mlle brousse.* — Mahul, *Annuaire necrolog.*, 1822. — Arna Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Q rard, *La France Littéraire.*

**LABROUSSE (*Nicolas-Hippolyte*), ma français, est né à Brest, en 1807. Il commer sa carrière comme élève mousse en 1824, dev lieutenant de frégate en 1829, fut nommé li tenant de vaisseau en 1835, capitaine de frég en 1843 et capitaine de vaisseau en 1853. Un sant la pratique à un esprit éminemment inven il est l'auteur de plusieurs applications tr utiles à la marine. En 1841 il présenta au m nistre de la marine un mémoire sur *les Prop seurs sous-marins*, qui fut publié en 1843. M. commandant *Paris*, dans son *Traité de l'Hél propulsive*, signale ce mémoire comme une o vre remarquable par la juste appréciation nouveau propulseur : « C'est, ajoute-t-il, le p « mier corps d'ouvrage que nous ayons p « sédé sur les propulseurs sous-marins, et il s « toujours très-utile à consulter. » M. Labrou fit paraître en 1850 un mémoire sur les pr à hélice, dont il est l'inventeur et en 1851 notice sur la corvette *Le Chaptal* (Paris, *Tra de l'Hélice propulsive*). Son mémoire sur propulseurs sous-marins suggéra à M. le co tre-amiral Bouet-Willaumez les observations s vantes, dans son ouvrage des *Batailles de te*

et de mer : « Quand on relit ces lignes on retrouve des idées qui n'ont été que d'hier à peine adoptées pour servir de base à la création d'une flotte à vapeur en France, et il y a cependant quinze ans qu'elles étaient publiées; du reste, on doit d'autres propositions non moins ingénieuses au capitaine Labrousse, lesquelles ont généralement abouti : c'est, en 1834, la *charge simultanée*, dont il a eu le premier l'idée dans la marine et poursuivi l'application; puis, à la même époque, celle du valet *erseau* coupé; en 1840, l'établissement d'un *éperon* adapté à un avant blindé à bord du bâtiment à vapeur à grande vitesse; un nouveau système de mâture appliqué avec succès à bord du *Chaptal*, etc. Les archives de l'amirauté témoignent des facultés remarquables de prescience que possède leur auteur... » M. le contre-amiral Bouet-Willaumez fait aussi connaître « que dès 1844 le capitaine Labrousse avait remis au ministre une proposition relative au placement à bord d'un vaisseau de cent canons, d'une machine de mille chevaux, dont tout le système étant dans la partie immergée du bâtiment devait être à l'abri des projectiles ennemis. » Puis il ajoute : « Les idées de M. Labrousse ont été appliquées quelques années plus tard par l'habile ingénieur Dupuy de Loine au magnifique vaisseau *Le Napoléon*. Le tracé de la machine présentait diverses dispositions nouvelles, dont les avantages ne furent pas compris alors, mais qui sont maintenant adoptées. »

Les machines du vaisseau *L'Eylau*, qui ont donné de très-beaux résultats, sont établies d'après le système du capitaine Labrousse. Tous ces travaux ont été accomplis pendant les rares loisirs que laissent à l'homme de mer les exigences de son rude métier, exigences auxquelles le capitaine Labrousse a largement satisfait, car il s'est montré aussi avec distinction dans plusieurs expéditions maritimes. A.-F. D.

Paris, capitaine de vaisseau, *Traité de l'Hélice propulsive*, pages 279-306; Paris, 1855. — Bouet-Willaumez, *Batailles de terre et de mer jusques et y compris la bataille de l'Alma*, p. 413-415; Paris, 1855, in-8°.

LABROUSTE (*François-Marie-Alexandre*), administrateur français, né à Bordeaux, le 26 octobre 1762, tué par la machine infernale de Fieschi, le 28 juillet 1835, à Paris. Son père était directeur des vivres des armées du roi. Il fit ses études chez les oratoriens de Vendôme, et entra de bonne heure dans l'administration publique. Partisan des principes de la révolution, il devint major de la garde nationale de sa ville natale et administrateur du département de la Gironde. Proscrit sous la Terreur, il resta longtemps caché derrière un faux mur construit dans sa maison; mais, ayant été découvert, il fut jeté en prison, et il aurait péri sans la protection de Jullien de Paris. En 1795 il fut envoyé par la Gironde au Conseil des Cinq Cents. Il y vota avec le parti modéré. Le 14 octobre 1797 il s'opposa à l'établissement d'une inspection générale pour le recouvrement des contributions directes. Le 24 novembre, après avoir exposé l'état de pénurie dans lequel se trouvaient les hospices civils de Bordeaux, il fit décréter l'envoi d'un message au Directoire tendant à réclamer l'exécution entière de la loi du 9 vendémiaire an VI (30 septembre 17) sur le remboursement des deux tiers de la dette publique. Cette loi affectait à ce remboursement des *bons au porteur* pour servir à payer une portion du prix d'acquisition des domaines nationaux. Le 15 avril 1798 il proposa de déclarer que les nobles, après avoir justifié de leur attachement à la république, pourraient remplir des fonctions publiques; mais cette demande fut rejetée. Le 2 mai 1799, pour soustraire à la mort les émigrés naufragés à Calais, il demanda qu'ils fussent déportés. Réélu au renouvellement de cette année, il entra, après le 18 brumaire, au Tribunat, et en devint secrétaire le 24 octobre 1803. Il faisait partie du comité des finances de ce corps délibérant. Au mois de mai 1804, il fut nommé directeur des droits réunis du département du Rhône, mais il refusa ces fonctions, et resta au Tribunat jusqu'à sa suppression, en 1807. Peu de temps après il fut nommé administrateur de la caisse d'amortissement. Il perdit cette place en 1815, à la réorganisation de cet établissement sous la Restauration. Néanmoins il fut nommé, le 26 juin 1816, commissaire liquidateur pour l'apurement des comptes des employés de l'ancienne administration, sous la surveillance du ministre des finances. On le créa ensuite administrateur des cautionnements et premier commis des finances, puis enfin receveur particulier du 7e arrondissement financier de la capitale. Blessé mortellement sur le boulevard du Temple par les projectiles lancés par la machine infernale de Fieschi, il a été inhumé dans les caveaux de l'église des Invalides avec les autres victimes de cet attentat. On a de Labrouste : *Considérations sur la Caisse d'Amortissement*; Paris, 1816, in-4°. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Nécrologie dans le *Moniteur* du 9 août 1835.

LA BRUÈRE (*Étienne* DE), prélat français, mort le 8 ou le 9 février 1227, suivant les obituaires du Ronceray et de Geneston. Nous ne savons rien sur les premières années de sa vie. En 1213, élu récemment évêque de Nantes, il commence à paraître dans les fastes diplomatiques de cette église. C'est vers l'année 1214 que Pierre Mauclerc manifesta ses prétentions au gouvernement de toute la Bretagne, et se signala dès l'abord par son hautain mépris à l'égard des anciens priviléges des évêques armoricains. Étienne de La Bruère ayant osé lui résister en face, Pierre n'hésita pas à mettre la main sur ses possessions épiscopales. Le souverain pontife intervient alors dans ce débat, et les juges par lui délégués condamnent le duc

impie. Aussitôt celui-ci porte le fer, la flamme dans les domaines de l'évêque de Nantes, et le chasse lui-même de son siége. L'exil d'Étienne de La Bruère commence en l'année 1218, et finit dans les derniers mois de l'année 1219. Il fit alors un séjour plus ou moins long dans la ville de Rome. On le retrouve dans les titres de l'église de Nantes; exerçant ses fonctions épiscopales, durant les années 1220, 1225. B. H.

Gallia Christiana, t. XIV, col. 819. — *Hist. de l'Église de Nantes*, t. I.

LA BRUNE (*Jean* DE), littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Ministre de la religion protestante, il n'est guère connu que par ses ouvrages. Selon Haller, il était de Privas, et après la révocation de l'édit de Nantes il fut appelé comme pasteur à Bâle. Selon Barbier, il se réfugia en Hollande, où il fut ministre de Schoonoven. D'après les manuscrits de Court, les divers écrits qui passent généralement pour être sortis de la plume de cet auteur devraient être attribués à un autre pasteur, *François* LA BRUNE, originaire de Lunel et vivant à la même époque. Ce dernier, qui avait étudié la théologie à Genève, fut chargé en 1654 de la paroisse de Florensac, près Montpellier, desservit plusieurs églises du Bas-Languedoc, se retira à Amsterdam en 1685, et fut suspendu en 1691 à cause de ses opinions hétérodoxes sur les sorciers. On a sous le nom de La Brune : *Voyage en Suisse, relation historique contenue en douze lettres écrites par les sieurs Reboulet et La Brune à un de leurs amis de France;* Marbourg, 1685, in-12; 2e édit., augm., La Haye, 1686, 2 tom. en 1 vol. in-12; — *Morale de Confucius;* Amsterd., 1688, in-8°, souvent réimprimée; il y a plus d'apparence que ce livre est du président Cousin; — *La Vie de Charles V, duc de Lorraine et de Bar;* ibid., 1691, in-12 : ouvrage estimé; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé;* Cologne (Amsterdam), 1693, 2 vol. in-12; — *Traité de la Justification, par J. Calvin, traduit du livre de son Institution chrétienne;* Amsterdam, 1693, in-8° et 1705, in-12; — *Mélanges Historiques recueillis et commentés par M****; ibid., 1718, in-12; — *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament en vers, avec des remarques;* ibid., 1731, in-8°, publiée en 1764 dans les *Histoires* de Basnage; — *Entretiens historiques et critiques de Philarque et de Polidore sur diverses matières de littérature sacrée;* ibid., 1733, 2 vol. in-8°, recueil curieux des écrits relatifs à la Bible ou à l'histoire ecclésiastique. Il paraît que Jean de La Brune a été aussi un des rédacteurs du *Mercure historique et politique;* Parme et La Haye, 1687-1719, in-12. P. L—Y.

Haller, *Écrivains de la Suisse.* — Barbier, *Examen des Dictionnaires.* — Adelung, *Supplément* à Jöcher. — Haag, *La France Protest.*, t. VI.

LA BRUNERIE (*Guillaume*, vicomte DODE DE), maréchal de France, né le 30 avril 1775, à Geoire (Isère), mort à Paris, le 28 février 1851. Entré, en ventôse an II (mars 1794) comme élève sous-lieutenant à l'école du génie de Metz, il fut envoyé, en frimaire an III (décembre 1794), à l'armée que Kleber commandait devant Mayence; il y obtint le grade de lieutenant le 1er germinal (21 mars 1795), et celui de capitaine en second le 2 fructidor (19 août). L'année suivante, à l'armée du Rhin, il coopéra aux préparatifs du passage de ce fleuve devant Kehl, fut chargé de l'une des trois attaques par les îles d'Erlerin, et prit part aux opérations de l'aile gauche jusqu'à l'entrée de l'armée à Stuttgard. Désigné ensuite par Moreau pour diriger en chef les travaux de la tête du pont d'Huningue, il participa à la défense de ce poste jusqu'à sa reddition. Lors du second passage du Rhin, à Dirsheim, le 3 floréal an V (22 avril 1797), il dirigea en chef la fausse attaque par les îles d'Alhemden et le fort Vauban, et suivit les opérations de cette campagne jusqu'au traité de Campo-Formio. Envoyé à Toulon au commencement de l'an VI, il s'embarqua le 30 floréal (19 mai 1798) à Marseille avec la division Reynier, et coopéra, le 22 prairial (16 juin), à la descente dans l'île de Goze, où il commanda l'attaque du fort Chambray. Après le débarquement de l'armée à Alexandrie, il suivit l'équipage de pont jusqu'à Rosette et Gizeh, et dirigea ensuite les travaux de cette dernière place ainsi que ceux du Vieux Caire. Plus tard, sous les ordres du chef de brigade Crétin, et seul après la mort de cet officier, il fit exécuter une partie des travaux de défense d'Alexandrie. Le 11 floréal an VIII (1er juin 1800), il fut nommé chef de bataillon, et l'année suivante il participa aux opérations de la division Friant contre l'armée anglaise sous les murs d'Alexandrie. Rentré en France le 28 brumaire an X (novembre 1801), à la suite de la convention par laquelle la France abandonnait l'Égypte, Dode fut envoyé à Saint-Omer comme sous-directeur des fortifications, puis appelé à Boulogne en messidor an X (juillet 1803). Il y dirigea la construction des forts de l'Heurt et de la Crèche ainsi que tous les travaux de la côte depuis le cap Grinez jusqu'à l'embouchure de la Canche. Nommé sous-chef de l'état-major général du génie à l'armée des côtes de l'Océan, le 9 nivôse an XII (30 décembre 1803), il suivit le mouvement de la grande armée sur le Rhin, et le 30 brumaire an XIV (21 novembre 1805), à la tête de quatre compagnies de sapeurs et de mineurs, il effectua le passage de l'Inn à Muhldorf. Après le combat d'Hollabrünn, devenu chef d'état-major du génie du cinquième corps, il en fit partie jusqu'à l'occupation de Brünn. Appelé le 2 frimaire (23 novembre) au commandement du génie de cette place et de la citadelle du Spielberg, il fut promu colonel le 5 nivôse (26 décembre) et reprit ses fonctions au cinquième corps, où il remplaça le général Kirgener dans le commandement de son arme durant les campagnes de Prus

de Pologne. Il assista ainsi au combat de Saal-ld, à la bataille d'Iéna, au combat d'Ostro-nka, au passage de la Narew et au combat Pultusk. Après la paix de Tilsitt, Dode sui-t son corps dans les cantonnements de la Si-sie, puis en 1808 en Espagne, où, par suite la mort du général Lacoste, arrivée le 13 vrier 1809, il dirigea en chef les travaux siége de Saragosse, dont Lannes était chargé r la rive gauche de l'Èbre. Un décret du mars lui conféra le grade de général de bri-de. Le 3 juin il fut appelé à remplir les fonc-ons de chef de l'état-major du génie de l'ar-ée d'Espagne, et se trouva constamment op-sé aux troupes anglo-espagnoles sur le Tage et ns la Manche. A cette époque il fut créé ron de l'empire. En mai 1810, il alla pren-e le commandement des troupes du génie des-iées au siége de Badajoz. En octobre il s'oc-pait de la formation d'un camp retranché à en-Retiro, devant Madrid, quand il fut rappelé France. Au mois de juin 1811 l'empereur le argea d'inspecter les travaux ordonnés à Os-nde, Nieuport, Dunkerque, Calais, Boulogne, ontreuil et Abbeville, et le 28 septembre, de siter les côtes depuis Brest jusqu'à la Loire et s îles adjacentes. Placé le 27 janvier 1812 à la te du génie du corps du maréchal Ney, Dode le ivit jusqu'à Liorzna, entre Witepsk et Smolensk; passa le 9 août avec le même titre au deuxième rps et prit part aux combats de Smolensk, olotsk, Tschaniski, Tschieria, Sienno, Borissof à ceux de la Bérézina. Le 2 décembre il fut voyé par le général Chasseloup à Custrin et à logau pour mettre ces deux places en état de éfense. Lorsque sa mission fut terminée, il re-ignit le corps d'observation du Rhin, organisé à rancfort et placé sous les ordres d'Augereau. ésigné pour aller prendre un commandement à resde, il ne put rejoindre son corps, qui était oqué dans cette ville, et il resta au grand uartier général, qu'il suivit jusqu'à Mayence. fut ensuite chargé d'une inspection des places rtes depuis Landau jusqu'à la frontière de uisse. Cette opération terminée, il dut partir, 17 novembre, pour l'armée d'Italie, à laquelle resta attaché jusqu'à l'évacuation du territoire alien, effectuée par suite d'une convention à quelle il concourut en qualité de commissaire u vice-roi. Envoyé à Paris en avril 1814, fut parfaitement accueilli de Louis XVIII, ui le nomma, le 4 août, membre de la commission argée de statuer sur les réclamations des offi-ers émigrés, lieutenant général le 20 du même ois, et enfin, le 20 novembre, membre d'une autre ommission instituée pour présenter un travail ur l'armement et la restauration des places de erre du royaume. Le 17 mars 1815 le général ode fut chargé d'aller prendre le commande-ent du génie sous les ordres du duc de Bour-on, à La Rochelle. A son retour de l'île d'Elbe, apoléon le désigna pour accompagner Mortier dans son inspection des places fortes de la frontière du nord; mais il fut remplacé dans cette mission par le général Campredon, et il ne servit pas dans les Cent Jours. Maintenu en activité à la seconde restauration, Dode fut pourvu, le 1er mars 1816, de l'un des quatre emplois d'inspecteurs généraux du génie, et nommé membre du comité de l'arme. Il eut en outre la présidence de la commission formée pour l'examen des affaires relatives aux bâtiments de l'hôtel des Invalides et la qualité de membre de la commission mixte des travaux publics. Sur la demande du duc d'Angoulême, il fut chargé du commandement en chef du génie de l'armée d'Espagne en 1823. A son arrivée sur l'Èbre, il fit prévaloir dans le conseil du commandant supérieur l'avis de marcher directement sur Madrid, au lieu de faire la guerre lente et méthodique des anciens temps. Plus tard il improvisa les moyens d'attaque de Cadix, et conseilla de prendre Saint-Sébastien et Pampelune. Une ordonnance du 23 décembre l'éleva à la dignité de pair de France, et il reçut le titre de vicomte le 25 août 1825. Membre du conseil supérieur de la guerre le 17 février 1828, il fut appelé, le 9 mai 1836, à faire partie de la commission chargée de revoir le travail de la commission de défense créée en 1818. En 1837 il inspecta l'École Polytechnique, et à la mort du général Rogniat le roi Louis-Philippe, par décision du 25 mai 1840, nomma le général Dode de la Brunerie président du comité des fortifications. Le 1er septembre de la même année, il eut en cette qualité la direction supérieure des travaux des fortifications de Paris, œuvre immense, qui fut complétement exécutée en cinq ans. En récompense, il fut élevé à la dignité de maréchal de France le 17 septembre 1847. Attaché à son arme, et pour ne pas la quitter tout à fait, il obtint le titre de directeur honoraire du dépôt des fortifications. La révolution de 1848 l'éloigna des affaires publiques. Il vécut depuis lors dans la retraite à Paris, où il mourut, après une courte maladie, laissant son titre à son neveu, Guillaume-Guzman-Lucien Dode. Son nom de *La Brunerie* lui venait d'une terre qu'il possédait dans l'Isère, près de Voiron. L. L—T.

Moniteur de l'armée du 7 mars 1851. — *Journal des Débats*, 8 mars 1851. — *L'Événement*, 3 mars 1851. — C. Mullié, *Biographie des Célébrités des Armées de terre et de mer depuis* 1789. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

LA BRUNIE. *Voy.* Gérard de Nerval.

LA BRUYÈRE (*Jean* de), célèbre à la fois comme moraliste et comme écrivain français, naquit à Dourdan. Suard et Auger mettent sa naissance à l'année 1639, sur la foi de la gravure hollandaise jointe à ses œuvres. D'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie Française*, 1729, le fait naître en 1644. Son acte de décès, retrouvé récemment, signé de son frère, et publié dans la *Revue rétrospective* (octobre 1836), porte que « Jean de La Bruyère, écuyer-gentilhomme de monseigneur le duc, est décédé le 11 du mois

de mai 1696, à l'âge de cinquante ans environ. » Il serait donc né vers 1646. Cette donnée paraît confirmée par La Bruyère lui-même, qui dans une des dernières pages de la première édition de ses *Caractères*, écrivait : « Il y a quarante ans que je n'étois point, et qu'il n'étoit point en moi de pouvoir jamais être. » En supposant qu'il écrivit ces paroles en 1686, puisque son privilége est d'octobre 1687, notre dernière date serait justifiée. On ne sait presque rien de sa vie. Son père était secrétaire du roi en 1655. La Bruyère acheta une charge de conseiller-trésorier de France à Caen. C'est de là qu'il fut appelé à Paris par Bossuet, pour enseigner l'histoire à M. le duc, fils du prince de Condé, Henri-Jules, et petit-fils du grand Condé. Il resta jusqu'à la fin de sa vie attaché à ce prince, en qualité d'homme de lettres, avec mille écus de pension. Il mourut subitement. « Quatre jours auparavant, dit d'Olivet, il était à Paris, dans une compagnie de gens, qui l'ont conté, où tout à coup il s'aperçut qu'il devenait sourd, mais absolument sourd. Point de douleurs cependant. Il s'en retourna à Versailles, où il avait son logement à l'hôtel de Condé, et une apoplexie d'un quart d'heure l'emporta. » — « On me l'a dépeint, ajoute le même auteur, comme un philosophe qui ne cherchait qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres ; faisant un bon choix des uns et des autres; ne cherchant ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste, et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières et sage dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. »

C'est au commencement de 1688 que parut la première édition des *Caractères de Théophraste traduits du grec, ou les Mœurs de ce siècle.* L'auteur mettait ses propres observations sur la société moderne sous le patronage d'un ancien. Le succès du livre fut rapide ; trois éditions parurent dans le cours de la première année, et six autres furent publiées jusqu'à la mort de La Bruyère, en 1696. Voltaire raconte, dans son *Siècle de Louis XIV*, qu'avant de faire paraître son ouvrage, l'auteur l'avait lu à M. de Malezieux, précepteur du jeune duc du Maine, qui lui dit : « Mon ami, il y a là de quoi vous faire bien des lecteurs et bien des ennemis. » Mais si en effet la malignité contemporaine, applaudissant aux traits satiriques de l'ouvrage, a pu contribuer à sa vogue, le jugement de la postérité l'a consacré comme un des meilleurs livres de notre langue.

Si La Bruyère est resté le plus grand peintre de mœurs qui ait écrit en français, il l'a dû d'abord à son rare talent d'observateur; il le dut encore au théâtre sur lequel il était placé, et enfin à l'époque même qu'il avait à peindre. Vivant dans le palais de M. le duc, où il composa son livre, s'il n'était pas de la cour, il la voyait de bien près. Témoin de toutes les agitations des courtisans, spectateur désintéressé leurs intrigues, il en retrace les traits les pl saillants et les physionomies les plus originale avec une admirable fidélité; son regard pér trant les surprend dans tous leurs détours, les dévoile avec le calme d'un juge incorr tible. Bussy-Rabutin écrit au comte de Termes, lui avait envoyé l'ouvrage : « La Bruyère entré plus avant que Théophraste dans le co de l'homme, il y est même entré plus déli tement et par des expressions plus fines. ne sont pas des portraits de fantaisie qu'il n a donnés; il a travaillé d'après nature, et n'y a pas une description sur laquelle il n eu quelqu'un en vue. Pour moi, qui ai le n heur d'une longue expérience du monde, trouvé à tous les portraits qu'il m'a faits ressemblances peut-être aussi justes que propres originaux. » Il n'est donc pas étonn que Saint-Simon l'appelle « un homme illu par son esprit, par son style et par la conn sance des hommes », et le loue d'avoir passé Théophraste et d'avoir peint les hom de son temps d'une manière inimitable.

Dans la magnifique retraite de Chantilly l'hôtel de Condé, les esprits et le langage devai avoir plus de liberté qu'à Versailles. La Bru pouvait de là contempler la cour de Louis 2 d'un œil moins ébloui. Au temps où il mit à écrire, sous cette brillante surface déjà couvrait tant de misères, de corrupt et de scepticisme, son âme sérieuse découv les causes secrètes de l'inquiète agitation qui troublait les esprits, et qui se donnera une li carrière au dix-huitième siècle. C'est précisém pendant les huit années de sa vie littéraire, 1688 à 1696, que s'annoncent les premiers sy tômes de déclin et de décadence. L'orgueil Louis XIV dans cette guerre de Hollande, rieusement terminée par la paix de Nimèg avait révolté toutes les puissances de l'Euro leur défiance couvait sourdement. Elles se c certèrent pour repousser le joug qui les m çait, et la ligue d'Augsbourg fut formée. Ma toute l'habileté déployée par la diplomatie fr çaise pour la dissoudre, cette ligue trouva tête capable de la diriger dans Guillaume, thouder de Hollande, qui bientôt, après l'ex sion de Jacques II, devint Guillaume III, d'Angleterre et donna à la guerre contr France l'énergie passionnée d'une guerre na nale. Louis XIV soutint vaillamment cette l d'un seul contre tous ; mais malgré ses victo il fut forcé de faire la paix, en abandon toutes les conquêtes faites dans la dernière gue

C'est dans ces temps de désastres, quand noblesse et l'industrie étaient ruinées et to les sources de la richesse publique taries, qu voit apparaître le fléau des traitants et le scandaleuses fortunes. En présence de ces c mités, le monarque ne put se résoudre à di nuer son faste et ses dépenses personnelles

même ses prodigalités aux courtisans. Dès l'année 1685 avait eu lieu, sous l'influence des jésuites, la révocation de l'édit de Nantes, mesure aussi désastreuse pour la prospérité nationale qu'inique aux yeux de l'esprit de tolérance. La France entière était troublée par les querelles religieuses du jansénisme, qui avaient pour dénoûment la destruction de Port-Royal. Louis XIV, quand la dévotion eut pris sur lui plus d'empire, renvoie la belle et altière Montespan pour épouser la veuve de Scarron. Cet abaissement de la dignité royale le fit déchoir dans l'opinion; il n'en bravait pas moins le scandale en légitimant ses bâtards, avec lesquels il contraignait les membres de sa famille de contracter des mariages déshonorants. Privé de ses deux plus habiles ministres, Colbert et Louvois, il fait tout par lui-même, et son amour-propre aveugle lui persuade qu'il donne la capacité aux hommes médiocres qu'il place dans son conseil. Sous le règne de la dévote Maintenon, la physionomie de la cour change complétement; elle prend un masque d'hypocrisie, et, par une réaction inévitable, commence alors à se montrer l'esprit d'irréligion et d'immoralité qui bientôt se déchaînera dans les saturnales de la régence.

Tel était l'aspect que présentait la société, dont les faces diverses devaient se réfléchir dans le livre de La Bruyère. Le plan de son ouvrage est si peu apparent, qu'on est d'abord tenté de croire qu'il n'en a pas, qu'il marche au hasard, et qu'il sème ses idées à mesure qu'elles lui viennent à l'esprit. Mais avec plus d'attention l'on y reconnaît un dessein savamment conçu, et l'on découvre l'unité qui se cache dans ces chapitres composés d'articles détachés et en apparence décousus. Sur ce point écoutons d'abord La Bruyère lui-même, qui en a révélé la pensée générale dans la préface de son discours de réception à l'Académie Française: « N'ont-ils pas les premiers (les hommes religieux) reconnu le plan et l'économie du livre des *Caractères?* N'ont-ils pas observé que de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affoiblissent d'abord et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connoissance de Dieu : qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué et peut-être confondu; où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les foibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées; où la Providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins? »

Il y a donc un lien secret qui unit tous les chapitres, et chacun de ces chapitres traite un sujet nettement déterminé, dont l'ensemble est toujours résumé dans une conclusion. Tel chapitre appelle celui qui le suit, tantôt par une affinité naturelle, comme les chapitres III et IV, *Des Femmes*, *Du Cœur;* tantôt par une sorte de contraste, VII et VIII, *La Ville*, et *La Cour;* IX, X, *Des Grands*, *Du Souverain ou de la République;* XV, XVI, *De la Chaire*, *Des Esprits forts*. Dans plusieurs articles qui se suivent, c'est souvent une même pensée que l'auteur développe, mais en partant de points différents : par exemple il définit l'éloquence d'abord en elle-même, puis dans l'instrument du langage, puis dans les sujets qu'elle traite, enfin dans les passions. Dans le Ier chapitre, *De l'Esprit*, l'auteur étudie tous les moyens que l'homme a inventés pour obtenir crédit, honneurs, puissance, et aussi ce qu'il a en propre pour être grand et généreux. Le chapitre II, *Du Mérite personnel*, esquisse les divers genres de mérite, et aussi les divers genres de vanités, qui ne sont que des mérites contrefaits. Il y a de la hardiesse d'esprit dans la manière de le traiter, quand on débute par dire que « de bien des gens il n'y a que le nom qui vaille quelque chose ». Avec quel art profond ce morceau est composé! Après avoir caractérisé le vrai mérite personnel, dans quelques grands personnages, Richelieu, Condé, Bossuet, à ces nobles portraits il oppose le faux mérite, le docteur à l'homme docte, la vraie grandeur à la fausse grandeur, Turenne à Villeroi, l'important, le courtisan qui tire sa valeur factice de sa naissance et de sa familiarité avec les grands de la terre; et il achève le tableau par l'idéal de la vertu humaine.

Le rôle qu'ont joué les femmes dans toute notre histoire, et particulièrement au dix-septième siècle, leur assurait une place notable dans l'œuvre de La Bruyère (c. IV). Après avoir, dans une galerie de portraits si variés et si vivants, passé en revue, parcouru toutes les nuances de la coquetterie et de la galanterie, sans oublier les femmes qui s'abandonnaient aux comédiens, il arrive aux dévotes, il dévoile tout ce qui se cachait d'intrigues sous ce voile de dévotion, il montre à nu tout ce que recélait de périls pour les familles et pour la société entière ce fléau des directeurs, si experts à se rendre dépositaires du secret des familles, si habiles à se rendre nécessaires, à fomenter les discordes intestines pour devenir les arbitres des réconciliations. Toute cette peinture est la plus belle justification du *Tartufe* de Molière, que La Bruyère a critiqué ailleurs avec peu de justice. Puis il passe aux prudes, aux savantes, et il termine par l'image des maris qui méritent leur sort. Dès qu'on parle des femmes, pour en venir à parler *du Cœur*, il n'y a qu'un pas, la transition est toute naturelle. Dans ce IVe chapitre, l'amour occupe la première et la plus grande place; puis vient l'amitié, que notre moraliste met bien au-dessus de l'amour, parce que le temps la raison, la pratique du monde consacrent l'une et effacent l'autre; et il montre comment les plus

nobles vertus jaillissent de ce fonds inépuisable. Le voilà donc amené par une pente insensible à traiter des relations sociales (C. V, *De la Société et de la Conversation*). Il excella à peindre les défauts de la société, et il semble, à le lire, qu'il en ait souffert. A la façon dont il retrace les ridicules des parleurs insupportables, on voit qu'il a été plus d'une fois excédé de leur jargon. Cette monnaie courante de mensonges et les travers qu'il rencontre à chaque pas le conduisent à une théorie de la politesse, dont il donne cette exquise définition : « L'esprit de politesse est une certaine attention à faire que par nos paroles et par nos manières les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. » A propos des défiances et des jalousies qui troublent souvent l'intérieur des familles, vient ce mot d'une effrayante vérité : « Il y en a peu qui gagnent à être approfondies. » Sous ces liens domestiques on voit naître les torts des marâtres, les procès de familles, les querelles de voisinage; et dès lors on comprend sa conclusion : « Le sage quelquefois évite le monde, de peur d'être ennuyé. »

Le VIe chapitre, *Des Biens de fortune*, est assurément un des plus riches et des plus féconds du livre de La Bruyère. Le sujet, tout en offrant une ample matière aux réflexions philosophiques sur les inégalités que la richesse crée parmi les hommes, sur les contrastes du sot parvenu avec l'homme d'esprit ou le savant condamné à une pauvreté laborieuse et quelquefois en proie aux angoisses du besoin, fournit à l'auteur une foule d'aperçus précieux pour l'histoire des mœurs. Ces transformations soudaines qui des bas-fonds de la société font apparaître tout à coup des hommes dont le défaut d'éducation et les habitudes vulgaires tranchent si fort avec l'appareil de magnificence qui les entoure, sont les sujets de mille tableaux variés, piquants par les contrastes et les rapprochements les plus inattendus. Mais en même temps sous ces métamorphoses si étranges de laquais en grands seigneurs une observation attentive ne peut méconnaître les premiers symptômes d'une vaste et profonde transformation, qui mettra peut-être plus d'un siècle à s'accomplir, et qui n'en commence pas moins dès lors. Ces commis enrichis, ces valets parvenus n'en épousent pas moins des filles de grandes maisons, à la fortune délabrée, et comme le dit le valet de *Turcaret*, « ils feront souche d'honnêtes gens ». Sans prétendre atténuer le ridicule qui s'attache à ces contrastes le plus souvent grotesques, il ne faut pas croire que tous ces parvenus fussent également sortis des rangs les plus infimes de la population, et qu'il ne s'y mêlât quelques éléments moins vulgaires. A côté de ces scandaleuses richesses qui étaient souvent le fruit des rapines et des concussions, il y en avait aussi de mieux acquises. Dans cette galerie de portraits esquissés par La Bruyère, de plébéiens, d'hommes de bas étage enrichis dans emplois, notamment dans les finances, on p citer les quatre frères Le Camus, l'un lieuten civil, le second premier président de la cour aides, le troisième cardinal, un quatrième mai des comptes, tous quatre petits-fils de Nico Le Camus, marchand de la rue Saint-Denis, l'enseigne du *Pélican*, qu'ils avaient pris p armes. Ce Nicolas, après avoir été garçon boutique, avait épousé la veuve de son patr puis une Colbert de Troyes, grande-tante de C bert, le contrôleur général. Il fit fortune d l'entreprise de la *Place Royale*; il se fit sec taire du roi, qui lui accorda une fleur de lis d ses armes. Ainsi, tout n'était pas méprisa dans ces familles de bourgeois enrichis : en vo une arrivée honorablement par son travail. (*V* Saint-Simon, t. IX, p. 9; lettre de Mme de S vigné, 28 juillet 1687.)

La même Mme de Sévigné (lettre du 20 vrier 1687), parlant du maréchal de Lorges, quel elle souhaite le gouvernement de Lorrai vacant par la mort du maréchal de Créq ajoute : « Mais enfin c'est un pauvre diab de qualité, à qui le roi a donné des h neurs, mais qui n'a de solide que les bi que lui apportera *la fille du laquais* q a épousée. » Or, le duc de Lorges avait épo en 1676 une fille de Nicolas Frémont, garde trésor royal; elle était donc fille d'un *bourge* et non d'un *laquais*. Sur cette femme du ma chal de Lorges, voici ce qu'on lit dans une n contemporaine, des *Maximes* de La Roche cauld, qui avait dit (maxime 393) : « L'air bo geois se perd quelquefois à l'armée; il ne perd jamais à la cour. » Sur quoi l'annotat répond : « Faux. Tout le monde reconnaît cour. Mme de Lorges, et l'on a oublié Mlle F mont. »

Là donc il y a déjà les indices du chan ment profond qui commençait à s'opérer dans conditions sociales. On comprend en voyant t de nobles familles ruinées, qui ne vivaient souv que des largesses du monarque, que les gran fortunes créées par la finance servaient à répa par des mariages le délabrement de ces antiq maisons.

De tout ce qui précède nous pouvons p sumer que les mœurs de la régence avai commencé bien avant la mort de Louis X Après avoir présenté sous toutes ses fa le tableau des fortunes rapidement élevées la cupidité sans frein, et non moins rapidem détruites par les prodigalités et l'incondui notre écrivain retrace en quelques traits é giques les souffrances des classes déshérit du bien-être et quelquefois du nécessaire. P il revient à ce funeste privilége de l'argent, prévaloir sur tout, de tenir lieu de vertu com de mérite et d'effacer tout le reste. *Saint-Ma* et le *Raincy* nous montrent, comme en deux p dants, le faste arrogant de Gourville et le malh

Bordier. Enfin, pour conclusion et pour mo-
lité viennent deux portraits saisissants de vé-
té, *Giton* et *Phidon*, le riche et le pauvre.

Dans le chapitre *De la Ville* (VII), il raille
ridicules de la bourgeoisie lorsqu'elle veut
rtir de sa sphère, et son travers de vouloir
iter Versailles. « Paris, pour l'ordinaire le
ge de la cour, ne sait pas toujours la con-
faire. Les femmes de la cour estiment un
mme pour son mérite; celles de la ville n'es-
ent que l'équipage. » Les coteries sont peintes
naturel, avec leur morgue et leurs préten-
ns exclusives. Dans la magistrature, classe
ermédiaire, on distinguait *la grande* et *la pe-*
e robe, et la première se vengeait sur l'autre
s dédains de la cour et des petites humiliations
'elle y essuyait. Un certain nombre de jeunes ma-
trats surtout imitaient ce qu'on appelait alors
petits maîtres. « Ils prennent de la cour ce
'elle a de pire, dit La Bruyère; ils s'appro-
ent la vanité, la mollesse, l'intempérance,
libertinage, et ils deviennent enfin des copies
eles de très-méchants originaux. » A ces
rts il oppose le tableau de la vie simple, libre
noble des hommes du seizième siècle, et il ter-
ne ainsi : « Ce qui est dans les grands splen-
ur, somptuosité, magnificence, est dissipa-
n, folie, ineptie dans le particulier. »

La peinture *De la Cour* (c. VIII), opposée à
nage de la ville, commence par ces mots : « Le
roche, à mon sens, le plus honorable que l'on
isse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il
sait pas la cour; il n'y a sorte de vertus
'on ne rassemble en lui par ce seul mot. »

ici maintenant la dernière phrase du chapitre :
La ville dégoûte de la province; la cour dé-
ûte de la ville et guérit de la cour. Un esprit
in puise à la cour le goût de la solitude et
la retraite. » Tous les paragraphes compris
tre ces deux phrases amènent la dernière
mme un résultat nécessaire, et sont des pren-
s de la première proposition. Tantôt il décrit
usages et les mœurs d'un pays où les hommes
cés dans le temple entre leur Dieu et leur roi
urnent le dos à Dieu et adorent le prince; et
ur qu'on ne puisse mettre en doute où est
pays, il ajoute : « Il est à quelque 48 degrés
pôle et à plus de 1,100 lieues de la mer des
rons et des Iroquois. » Et bien qu'il en cache
nom par une étoile, chacun a deviné Ver-
illes.

Dans le chapitre suivant, qui est comme le
mplément de celui-ci, il compare les deux
trémités de l'échelle sociale, les grands et le
uple, et il en présente ce tableau terrible :
Le peuple paroît content du nécessaire; les
ands sont inquiets et pauvres avec le superflu.
homme du peuple ne sauroit faire aucun
al; un grand ne veut faire aucun bien, et est
pable de grands maux : l'un ne se forme et
s'exerce que dans les choses qui sont utiles;
utre y joint les pernicieuses : là se montrent
ingénument la grossièreté et la franchise; ici
se cache une séve maligne et corrompue sous
l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère
d'esprit, et les grands n'ont point d'âme. Faut-
il opter? Je ne balance pas, je veux être peu-
ple. »

Il semble que nous ne soyons plus assez sur-
pris de la hardiesse des portraits que La Bruyère
a tracés des grands de la cour de Louis XIV.
Ils prouvent du moins que les nobles âmes n'a-
vaient pas attendu le dix-huitième siècle pour
s'indigner des vices et des misères d'un tel état
social et pour maudire les courtisans.

Le chap. X, *Du Souverain ou De la Répu-
blique*, commence par une sorte de profession
de foi politique, qui se réduit à la légitimation
du fait. « Quand l'on parcourt sans la préven-
tion de son pays toutes les formes de gou-
vernement, l'on ne sait à laquelle se tenir; il
y a dans toutes le moins bon et le moins mau-
vais. Ce qu'il y a de plus raisonnable et de
plus sûr, c'est d'estimer celle où l'on est né
la meilleure de toutes, et de s'y soumettre. »

A côté de cet optimisme pratique, nous trou-
vons pourtant cette question généreuse : « Le
troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger
pour le troupeau? » Un long article final con-
tient une espèce d'apothéose de Louis XIV. Mais,
il faut le reconnaître, ce portrait flatté a fait pas-
ser bien des hardiesses que l'auteur s'est per-
mises contre la cour, contre les courtisans, et
contre le roi lui-même.

Après avoir jusque là étudié l'homme dans les
liens qui l'attachent à la société, et la société
dans les diverses conditions qu'elle fait à l'homme,
La Bruyère en vient à observer l'homme en lui-
même, ses penchants naturels et ses passions;
puis la société dans ses manifestations, par les-
quelles elle se personnifie en quelque sorte, sa-
voir, les *jugements*, la *mode*, les *usages*. Il
appelle la mode un tyran dont l'action s'étend à
tout ce qui concerne le goût, le vivre, la santé,
et même la *conscience*. C'est qu'en effet à ce
moment du règne de Louis XIV la dévotion
était devenue une mode qui transformait la cour
et substituait l'hypocrisie aux volages amours
qu'elle avait en d'autres temps adulées dans le
monarque. C'est ainsi qu'il attaque l'empire in-
juste de la société sur notre libre arbitre, les
préjugés qu'elle nous impose, les coutumes
auxquelles elle nous asservit, et il réclame pour
l'homme l'indépendance qui fait la dignité de son
être. Dans les deux derniers chapitres, *De la
Chaire* et *des Esprits forts*, il aborde enfin la
question religieuse, nos devoirs envers Dieu,
et la vie supérieure de l'âme, qui doit dominer
la vie des sens. Les quinze premiers chapitres
sont donc, comme nous l'avons dit en commen-
çant, une préparation au dernier, où il réfute
l'athéisme et établit les preuves de l'existence
de Dieu.

Si après avoir ainsi parcouru toute l'étendue

et la vérité des sujets traités par La Bruyère moraliste, avec un talent si flexible, nous allons au fond même des doctrines qu'il professe, nous le trouvons cartésien, comme presque tous les grands esprits du dix-septième siècle, comme Bossuet, Fénelon, toute l'école de Port-Royal; nous reconnaîtrons dans tout son livre les principes de cette *philosophie subtile, engageante et hardie*, comme dit La Fontaine, philosophie essentiellement spiritualiste, qu'étudia Mme de Sévigné, qu'aima Mme de La Sablière. Dans maint passage, on aperçoit les traces de l'étude sérieuse que La Bruyère en avait faite. Au chapitre VI, *Des Biens de fortune* : « Que deviendront les Fauconnet? Iront-ils aussi loin dans la postérité que Descartes, né françois et mort en Suède? » Ici, le disciple promet à son maître l'immortalité en échange de tant de tribulations dont sa vie fut traversée. Au chapitre XII, *Des Jugements* : « La règle de Descartes, qui ne veut pas qu'on décide sur les moindres vérités avant qu'elles soient connues clairement et distinctement, est assez belle et assez juste pour devoir s'étendre au jugement que l'on fait des personnes. » C'est une citation du *Discours sur la méthode*.

Dans ce chapitre *Des Esprits forts*, où il défend l'existence de Dieu et l'âme humaine contre les incrédules, c'est par des arguments cartésiens qu'il les établit d'une manière irréfutable. Il prend son point de départ dans la pensée; telle est la base inébranlable sur laquelle il s'appuie pour s'élever jusqu'à Dieu; car il n'a pas toujours pensé, il n'a pas toujours existé, et cette existence il ne se l'est pas donnée à lui-même, il la tient d'un Être suprême, qu'il appelle *Dieu*. C'est, on le voit, un résumé des *Méditations* de Descartes. La Bruyère y ajoute une magnifique description de l'ordre de l'univers.

Il reproduit avec une remarquable fidélité les idées semées dans le *Traité des Passions*. Quel est pour Descartes le résultat de la bonne éducation? C'est d'acquérir la générosité; et la générosité, c'est la vertu de rendre à soi-même et à tout ce qui n'est pas nous ce qui est dû à Dieu comme aux hommes, aux hommes comme aux choses extérieures. « Ainsi, dit-il, ceux qui ont l'esprit bas et faible sont sujets à pécher par excès, quelquefois en révérant et craignant des choses qui ne sont dignes que de mépris, et quelquefois en dédaignant insolemment celles qui méritent le plus d'être révérées. » Or, ce qui nous porte ainsi à nous attacher à des choses trompeuses, ce sont les passions, qui sont nécessairement fort restreintes dans leurs principes, quoiqu'elles soient infinies dans leur application. Descartes s'est renfermé dans l'âme, et a décrit ces principes. La Bruyère, moins puissant et moins simple que ce grand génie, a pris pour lui le reste de la tâche; il a cherché à surprendre et à peindre la vanité des passions dans les objets qui éblouissent et trompent les hommes. De la société et de la vie il est remonté jusqu'à l'âm Pour l'un comme pour l'autre, l'exercice d vertu est un remède souverain contre les passic Mais si le but de Descartes est de montrer « pourvu que l'âme ait toujours de quoi être c tente dans son intérieur, tous les troubles viennent d'ailleurs n'ont aucun pouvoir de nuire », le but de La Bruyère est de montre quoi tous les objets qui lui sont extérieurs, dépendants de la raison et de la vérité, sont certains et capricieux, et partant incapables d surer le bonheur. De là une grande simpli dans le *Traité des Passions* de Descartes; il réduit à six. De là aussi dans La Bruyère grande variété et une unité difficile à sai au milieu de cette peinture capricieuse des p sions. De là encore une autre différence : ce Descartes déduit par le raisonnement, Bruyère le peint par l'imagination. Ainsi, tou chapitre si vif *Du Mérite personnel* se trouv germe dans les réflexions de Descartes, arti 153, 154, 155.

Il resterait à caractériser dans La Bruyèr talent de l'écrivain, le grand artiste, ce style vamment travaillé, concis, élégant, varié, c rare souplesse de formes, qui surprend le lect par un emploi détourné et ingénieux des n de la langue, captivant l'attention par des to nouveaux, tantôt des dialogues animés ou d biles réticences, l'emploi opportun de la susp sion qui éveille la curiosité avant de la satisfa Qu'il suffise de rappeler le jugement de Volta dans son *Siècle de Louis XIV*, c. XXXII : « peut compter parmi les productions d'un genre que les *Caractères* de La Bruyère. Un style rig concis, nerveux, des expressions pittoresqu un usage tout nouveau de la langue, mais n'en blesse pas les règles, frappèrent le public

Les *Caractères* de La Bruyère subirent grands changements dans les éditions donn du vivant de l'auteur. « Il ne se contenta p dit M. Walckenaër, de faire à chacune de éditions des additions considérables, il fit a subir à l'ancien texte des changements, des tra positions; de sorte que chaque édition est quelque sorte un nouvel ouvrage, non-seulem parce qu'il est plus considérable que celui l'a précédé, mais aussi parce qu'il est t autre. Il est donc nécessaire de passer en re chacune des éditions données par La Bruyère, d'avoir une idée bien nette de quelle manièr livre a été composé, comment il s'est accru s cessivement, comment il a été défiguré par éditeurs subséquents. » La première édition pa sous ce titre : *Les Caractères de Théophra traduits du grec, avec les Caractères ou Mœurs de ce siècle*; Paris, chez Étienne I challet, 1688, in-12. Une anecdote intéressan racontée par Formey (*Recueil des Mémoires l'Académie de Berlin*, 1792), se rattache à ce première édition. « M. de La Bruyère, dit-venait presque journellement s'asseoir chez

raire nommé Michallet, où il feuilletait les
nveaulés et s'amusait avec une enfant fort gen-
e, fille du libraire, qu'il avait prise en amitié.
jour il tire un manuscrit de sa poche, et dit à Mi-
llet : Voulez-vous imprimer ceci (c'étaient les
ractères) ? Je ne sais si vous y trouverez votre
mpte; mais en cas de succès le produit sera
ir ma petite amie. Le libraire, plus incertain
la réussite que l'auteur, entreprit l'édition ;
is à peine l'eut-il exposée en vente qu'elle
enlevée et qu'il fut obligé d'imprimer plu-
ırs fois ce livre, qui lui valut deux ou trois
t mille francs. Telle fut la dot imprévue de sa
, qui fit dans la suite le mariage le plus avan-
eux. » — La première édition forme un
ume in-12 de 360 pages. Ce volume contient
Discours sur Théophraste; une traduction,
exacte, des *Caractères* de Théophraste :
Bruyère n'avait eu à sa disposition qu'un texte
lifet incomplet; *Les Caractères ou les Mœurs*
ce siècle, qui occupent deux cents pages en
s caractères et avec de grandes marges. Dans
même année 1688 parurent trois autres éditions,
x chez Michallet, l'autre à Lyon, chez Amaulry;
ont de simples réimpressions. En 1689 Mi-
llet publia dans le même format in-12 une nou-
e édition, *corrigée et augmentée*. « C'était
ux que cela, dit M. Walckenaër, c'était un ou-
ge refait, où la matière nouvelle tenait une
ce considérable, où l'ancienne ne conservait pas
jours celle qu'elle avait occupée dans la pre-
re rédaction. » La Bruyère ajouta dans cette
tion trois cent quarante caractères aux trois
t quatre-vingt-six que contenait la première.
censure s'inquiéta d'additions si nombreuses,
'força l'auteur à faire connaître dans la cin-
ème édition (1690) par des signes typographi-
s toutes les additions faites à son ouvrage.
te cinquième édition contient cent quarante-et-
caractères nouveaux. La sixième édition (1691)
tient encore des additions; l'auteur, pour en
simuler le nombre et l'importance, a supprimé
signes typographiques qui distinguent les
iens caractères des nouveaux; ceux-ci sont
nombre de cent trois. La septième édition
92) renferme cent dix caractères nouveaux.
n dans le corps du volume ne distingue ces
itions; elles sont indiquées, ainsi que celles
avaient été faites à la sixième édition, dans
table placée à la fin du volume. En 1694 parut
uitième édition, *revue, corrigée et augmen-*
, avec un nouveau privilége pour l'ancien texte
es nouvelles augmentations et pour le discours
réception de l'auteur à l'Académie Française
La Bruyère avait joint à la huitième édition
on livre, en l'accompagnant d'une longue pré-
. Cette édition renferme quarante caractères
veaux, en tout onze cent dix-huit caractères;
présente, sauf des variantes de peu d'impor-
ce, la rédaction définitive de La Bruyère. Mi-
llet donna encore après la mort de l'auteur deux
ions, la neuvième (1696), avec les dernières cor-
rections de La Bruyère, et la dixième (1699). La veuve d'Étienne Michallet publia en 1700, in-12, un petit volume de 229 pages, intitulé : *Suite des Caractères de Théophraste et des Mœurs de ce siècle;* elle donnait à entendre que cette suite était de La Bruyère, et annonçait l'intention de publier une onzième édition des *Caractères*, à laquelle on ajouterait la *suite*. Cette édition parut en effet en 2 vol. in-12; mais quatorze ans plus tard, et après l'expiration du privilége de la veuve Michallet. A partir de 1700 les libraires de Hollande firent paraître plusieurs éditions avec des clefs ou explications. L'édition de Amsterdam, 1720, 3 vol. in-12, contient, outre l'œuvre entière de La Bruyère, la *Suite des Caractères de Théophraste et des Pensées de Pascal*, attribuée à Alleaume, la *Suite des Caractères de Théophraste et des Mœurs de ce siècle*, le *Théophraste moderne* de Brillon, la *Défense de La Bruyère et de ses Caractères*, par Coste pour répondre à Vignenl-Marville, et la *Clef des Caractères*, accompagnée de notes explicatives. L'édition, trop vantée, de Coste, Amsterdam, 1731, 1759, Paris, 1733, 1739, servit de modèle à toutes les éditions faites en Hollande et en France. M. Walckenaër a donné le premier l'exemple de revenir aux éditions originales, dans sa *première édition complète* des *Caractères, précédée d'une étude sur La Bruyère et sur son livre, suivie d'un appendice contenant les changements faits par l'auteur dans chacune des neuf éditions qu'il a données*, avec des remarques et des éclaircissements historiques; Paris, Firmin Didot, 1845, in-8°, ou 2 vol. in-12. Walckenaër a donné deux caractères qui, publiés pour la première fois dans la troisième édition et réimprimés dans la sixième et la septième, disparurent de la huitième et des suivantes. L'exemple de Walckenaër a été suivi et son travail encore amélioré par M. Destailleur; Paris (Jannet), 1855, 2 vol. in-18.

On a encore de La Bruyère : *Des Dialogues posthumes sur le Quiétisme*, trouvés inachevés dans ses papiers, terminés et publiés par Ellies Dupin ; 1699, in-12. Ces *dialogues*, quoique insérés dans une édition compacte des *Œuvres* de La Bruyère, de La Rochefoucauld et de Vauvenargues, Paris, 1820, in-8°, sont rares et peu connus. Nous en donnerons une analyse, empruntée aux notes de l'*Éloge de La Bruyère* par Victorin Fabre. « Ces *Dialogues* sont loin de manquer d'esprit; ils seraient divertissants s'ils étaient un peu moins longs. C'est une comédie fort gaie pour le fond, mais monotone par la forme : le principal personnage, celui du moins qui parle le plus, est une dévote, jeune et belle, placée entre un directeur quiétiste et un docteur de Sorbonne, qu'on peut soupçonner un peu de propension au jansénisme. La situation est délicate pour une âme qui craint l'hérésie ! Le directeur, homme galant, explique à sa pénitente les mystères du fidèle abandon, le baiser intérieur, le mariage de

l'âme et la consommation du mariage; comme quoi cette âme ainsi mariée voit Dieu dans tout, et en tout Dieu, aussi bien dans un diable que dans un saint, quoique avec un peu de différence; comme quoi elle est impeccable, c'est-à-dire pèche sans pécher, etc. Le docteur réfute fort bien l'impeccabilité qui pèche, l'attouchement intérieur, et la consommation du mariage, sur quoi il soutient qu'il faut être un Turc, ou peu s'en faut, pour parler de Dieu si charnellement devant une jeune femme; et il renvoie son adversaire au paradis de l'Alcoran. La jeune femme, de son côté, est fort habile en théologie. Elle a réformé son *Pater* (1), pour rendre apparemment Jésus-Christ quiétiste; mais elle a quelque appréhension sur le salut de son âme, parce que la motion divine ne s'est manifestée en elle qu'une fois seulement, où elle a manqué la messe un dimanche, par inspiration. » — « Du reste, ajoute Victorin Fabre, on y retrouve (dans les *Dialogues*) l'homme d'esprit jusque dans le controversiste, mais un peu moins le grand écrivain. »

N.

D'Olivet, *Notice sur La Bruyère;* dans la *Continuation de l'Histoire de la Littérature française.* — Suard, *Notice sur La Bruyère;* dans ses *Mélanges* et en tête de plusieurs éditions de La Bruyère. — Victorin Fabre, *Éloge de La Bruyère.* — Sainte-Beuve, *Portraits Littéraires.* — Walckenaër, *Étude sur La Bruyère,* en tête de son édition (2).

LA BRUYÈRE (*André-Adrien-Joseph,* baron), général français, né le 23 janvier 1768, à Donchéry (Champagne), mort le 3 décembre 1808, à Madrid. Élève de l'école militaire de Rebais, il entra comme sous-lieutenant au régiment de Bassigny (1786), et parvint promptement au grade de chef de bataillon (1794); il avait jusque là servi aux armées des Ardennes, du Rhin, de Mayence et de l'ouest. Atteint à cette dernière de quatre blessures lors de la retraite de Clisson (22 septembre 1793), il portait encore le bras en écharpe lorsqu'un mois après, à l'affaire de Saint-Christophe-du-Bois, il eut trois chevaux tués sous lui, reçut encore dix-huit blessures, et fut laissé pour mort sur le champ de bataille; il fut rappelé à la vie par les soins représentant du peuple Merlin de Thionv L'année suivante, en se rendant de Chemil Chollet, il tomba dans une embuscade de chou fut atteint de trois coups de feu, dont un lui f tura la mâchoire, et, n'ayant plus de balles chargea son pistolet avec une de ses dents brûla la cervelle à l'un de ses agresseurs. Non général de brigade (11 fructidor an XI), il fut ployé d'abord à l'intérieur, puis en mer (18 avec la division de l'amiral Villeneuve. A avoir rendu de grands services à la bataill Friedland, il passa en Espagne, où sa brav accoutumée lui valut le titre de baron de l' pire; il concourut à l'attaque de Madrid, qui lieu dans la soirée du 2 décembre 1808, et mo le lendemain, d'un coup de feu à la gorge. Le du général La Bruyère est inscrit sur les ta de marbre de Versailles. P. L—Y.

Les Archives de l'Honneur. — *Dictionn. des Batai* — *Les Fastes de la Légion d'Honneur,* III.

LABUSSIÈRE (*Charles-Hippolyte*), ac français, né à Paris, en 1768, mort en 1 dans une maison de fous de la même capitale. père était chevalier de Saint-Louis, mais fortune. A seize ans le jeune Labussière e comme cadet dans le régiment de Savoie-Carig mais son goût dissipé lui fit bientôt quitter l'éta litaire pour revenir à Paris, où il fréquentait société de jeunes gens et de femmes qui men joyeuse vie. Il s'essaya avec succès dans des de niais sur des théâtres de société, et s'acquit le monde la réputation de mystificateur ad S'étant égayé, au commencement de la rév tion, aux dépens de plusieurs orateurs de sect et des comités de surveillance, il avait à crai les suites de ses mauvaises plaisanteries, et échapper à tout danger il se fit admettre les bureaux du comité de salut public. On tend qu'il rendit alors de grands services à sieurs personnes incarcérées en détruisant qu'on s'en doutât des pièces de conviction portantes qu'il était chargé de classer. On qu'il préserva ainsi du tribunal révolution la vicomtesse Joséphine de Beauharnais, qu plus tard impératrice, Mme de Buffon, Mlle tansier, Laporte, La Chabeaussière, et pre tous les acteurs du Théâtre Français. On rac pourtant que son zèle fut sur le point d'avoir suites fatales pour Larive, dont il anéantit méprise les pièces justificatives au lieu pièces à charge; mais par bonheur il réuss différer la remise du dossier jusqu'au 9 the dor. Labussière passa alors près de Legen et obtint de lui un grand nombre d'élarg ments de prisonniers. Arrêté lui-même au 13 démiaire, il ne fut mis en liberté qu'après jours de prison, et rentra dans la vie pri Tombé dans la misère, les comédiens du Th Français donnèrent à son bénéfice une repré tation qui produisit 14,000 fr. Labussière di bien vite cette somme, et malgré quelque

(1) Voici ce *Pater;* c'est peut-être l'endroit le plus piquant des *Dialogues :* « Dieu qui n'êtes pas plus au ciel que sur la terre et dans les enfers, qui êtes présent partout, je ne veux ni ne désire que votre nom soit sanctifié: vous savez ce qui vous convient; si vous voulez qu'il le soit, il le sera sans que je le veuille et le désire; que votre royaume arrive ou n'arrive pas, cela m'est indifférent. Je ne vous demande pas aussi que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel; elle le sera malgré que j'en aie; c'est à moi à m'y résigner. Donnez-nous à tous notre pain de tous les jours, qui est votre grâce, ou ne nous le donnez pas: je ne souhaite de l'avoir ni d'en être privée; de même que si vous me pardonnez mes crimes comme je pardonne à ceux qui m'ont offensée, tant mieux; si vous m'en punissez au contraire par la damnation, tant mieux encore, puisque c'est votre bon plaisir. Enfin, mon Dieu, je suis trop abandonnée à votre volonté pour vous prier de me délivrer des tentations et du péché. »

(2) Sur cette *Étude* et sur l'édition, *voyez* un article de M. d'Ortigue dans la *Revue indépendante,* 25 février 1848.

's de Joséphine, il vivait dans l'état le précaire; atteint d'une paralysie, il perdit la on, et la police l'enferma dans un hospice énés, où il s'éteignit, complétement oublié. ique peu lettré, son esprit facétieux lui inspi- des saillies originales. Liénard, jurisconsu- e, a réuni en quatre volumes ses aventures ons mots sous ce titre : *Charles, ou mé- res historiques de M. de Labussière, ex- loyé au Comité de Salut public;* 1803; il est difficile de démêler la vérité au eu des absurdités que renferme cet ou- e. J. V.

enne et Martainville, *Histoire du Théâtre Français.* fitte, *Mémoires de Fleury.* — *Revue des Comédiens*; — F. Pillet, *Bigarrures anecdotiques*, — Arnault, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

ABYE (*Dieudonné*), théologien français, né vin (Hainaut), le 31 mars 1712, mort dans ème ville, le 7 janvier 1792. Il entra au ent des dominicains de Revin, où il prononça œux, en 1728. Il obtint dans la suite, à l'u- rsité de Douai, le grade de bachelier en théo- , et y devint régent du collége de Saint- nas. De retour à Revin, il aida son frère, ieux dans la même maison, à y former une ieuse bibliothèque, à laquelle il joignit un net de physique. On a de lui : *Summa mæ J. Thomæ, sive compendium theo- x scolasticæ et moralis P. Billuart*; Liége, , 6 vol. in-8°; Wurtzbourg, 1765, 6 vol. ; Venise, 1765, 3 vol. in-4° : c'est un abrégé, né, de la théologie du père Billuart, parent abye; — *Supplementum Cursus Theologiæ Billuart, continens Tractatus de Opere Dierum, de Statu Religioso, et de Mys- s Christi*; Liége, 1758, in-8°. Billuart était en 1757, laissant inachevé cet ouvrage, que e termina en le faisant précéder d'une no- sur la vie de Billuart. E. R.

illot, *Biographie Ardennaise.* — *Documents par- iers.*

ABYNIT *Voy.* BALTHASAR.

LACABANE (*Jean-Léon*), archéologue fran- , né le 21 novembre 1798, à Fons, village du cy. Admis à l'école des Chartes dès la créa- de cet établissement (1821), il passa quel- années plus tard, en qualité d'employé, à ibliothèque royale; il y remplit aujourd'hui oloi de conservateur-adjoint (département nanuscrits). Il fait partie de la Société des quaires de France, et a été le premier prési- de la Société de l'École des Chartes. On a i : *De la Poudre à canon et de son intro- ion en France*; Paris, 1845, in-8°; — eurs mémoires insérés dans la *Bibliothèque Ecole des Chartes*, ainsi que des articles dans rs recueils. K.

ctionn. univ. des Contemporains, 1858.

ACAILLE (*Nicolas-Louis* DE), astronome ais, né à Rumigny, près de Reims, le 15 mars , mort à Paris, le 21 mars 1762; son père t servi dans les gendarmes et l'artillerie; sa mort laissa le jeune Lacaille sans ressources. Celui-ci, ayant pour protecteur le duc de Bourbon, étudia au collége de Lisieux à Paris; et pour se livrer avec plus d'indépendance à l'étude des sciences, il voulut embrasser l'état ecclésiastique, mais il n'alla pas plus loin que le diaconat. Son attention se porta alors vers l'astronomie. Il renonça à la théologie et à la philosophie scolastique pour se livrer entièrement à la géométrie, qu'il apprit dans Euclide. Logé à l'Observatoire, sur la recommandation de Fouchy, il gagna l'amitié de Jacques Cassini et de son neveu Maraldi. Il contribua aux mesures qui avaient pour objet le relèvement des côtes de la France depuis Nantes jusqu'à Bayonne. L'habileté qu'il montra dans ce travail lui fit confier la vérification de la grande méridienne de France. Il commença cette opération le 30 avril 1739, et dans cette même année il termina la chaîne de triangles comprise entre Paris et Perpignan, mesura trois bases de Bourges, Rodez et Arles, observa les azimuths et les distances zénithales des étoiles à Bourges, Rodez et Perpignan, et eut la principale part dans la mesure du degré de longitude qui finit à Cette. En 1740 il étendit ses triangles sur les principales montagnes de l'Auvergne, pour décrire un méridien avec une nouvelle base mesurée à Riom. Le but de ces opérations était de rectifier la base de Juvisy, mesurée par Picard en 1669. Lacaille démontra que cette base était trop longue d'un millième. Pendant son absence il fut nommé professeur de mathématiques au collége Mazarin. Par suite, la continuation de la mesure du méridien dans le Nord fut remise à l'automne suivant. Lacaille acheva alors la mesure de deux bases, et exécuta les observations astronomiques de Paris à Dunkerque. A son retour il commença des calculs pour lesquels il avait amassé d'immenses matériaux pendant ses longues opérations, et par la comparaison des différents arcs mesurés, il démontra que les degrés de latitude dans l'étendue de la France allaient en diminuant à mesure qu'on se rapprochait de l'équateur, proposition aujourd'hui suffisamment démontrée, mais qui était à cette époque diamétralement opposée aux résultats des recherches précédentes. L'Académie des Sciences reçut Lacaille dans son sein en 1741.

Ses livres sur la géométrie, la mécanique, l'astronomie et l'optique, qui se suivirent à de courts intervalles, montrent avec quel zèle il remplissait ses devoirs de professeur. Ses *Ephémérides*, les nombreux et intéressants mémoires qu'il présenta à l'Académie des Sciences, et ses calculs d'éclipses pour 1800 ans insérés dans la première édition de l'*Art de vérifier les dates* (1750), prouvent avec quelle ardeur il poursuivait ses études astronomiques. En 1746 il prit possession d'un observatoire érigé pour lui au collége Mazarin, et qui fut démoli à l'époque où on disposa cet établissement pour recevoir l'Ins-

titut. « Les instruments des passages, dit Arago, n'étaient pas alors connus ou du moins convenablement appréciés en France. Lacaille pendant quatorze ans détermina les passages des astres au méridien par la méthode des hauteurs correspondantes, à laquelle il sut donner toute la précision que ses instruments comportaient. » Il passait les jours et les nuits à observer le Soleil, les planètes et les étoiles pour rectifier les catalogues d'étoiles et les tables astronomiques. On lui avait confié les deux secteurs avec lesquels il avait vérifié le méridien de la France. Désirant observer les étoiles de l'hémisphère austral qui n'apparaissent jamais sur l'horizon de Paris, il dressa le plan d'un voyage au Cap de Bonne-Espérance, qui fut agréé par l'Académie et par le gouvernement. Il partit pour cette expédition au mois d'octobre 1750. En arrivant dans cette colonie, il put croire l'objet de son voyage manqué. Quand le vent du sud-ouest souffle, et c'est le plus fréquent dans ces parages, tous les astres paraissent dans une agitation perpétuelle, les étoiles prennent l'apparence de comètes, tant la violence du vent ébranle instruments et observatoire. Pour obvier à ces inconvénients, Lacaille dut se servir d'instruments plus petits. Il détermina cependant la parallaxe de la Lune, de Mars et de Vénus, et la réfraction des rayons lumineux. Lalande (*voy.* ce nom), qui avait alors dix-neuf ans, avait été envoyé à Berlin à peu près sous le même méridien que le Cap, pour prendre les mesures correspondantes. En cent vingt-sept nuits Lacaille détermina la position d'un grand nombre d'étoiles. Il donna aux constellations qu'il forma des noms empruntés aux sciences et aux arts, et ces noms leur sont restés. Son départ du Cap ayant été différé, il mesura un arc de l'hémisphère austral et s'assura que la Terre a la même forme des deux côtés de l'équateur. Il reçut aussi l'ordre de lever les cartes de l'Ile de France et de l'Ile Bourbon. S'occupant dans ses traversées du problème des longitudes, il donna la préférence à la méthode fondée sur les distances de la Lune au Soleil et aux étoiles, en démontra les avantages, et proposa une espèce d'almanach nautique, qui a été universellement adopté. De plus, il imagina des moyens graphiques ingénieux pour dispenser les navigateurs des longs calculs qu'exigait la recherche des longitudes.

Lacaille était de retour à Paris en 1754. « Pour l'expédition au cap de Bonne-Espérance, dont la durée fut de quatre ans, dit Arago, pour achat d'instruments, pour son entretien et celui d'un artiste qu'il emmena avec lui, on lui avait alloué 10,000 fr.; il ne dépensa que 9,145 fr., quoique dans l'intervalle il eût été chargé d'un travail imprévu au départ; au retour il remboursa le restant au trésor. Il eut quelque peine à obtenir, tant la chose était inusitée, qu'on accueillît sa restitution. » Il était devenu l'homme à la mode; c'était à qui pourrait le voir. Pour se soustraire à cette curiosité désagréable, il s ferma dans son laboratoire, partageant son te entre ses calculs, ses observations, ses de d'académicien et de professeur, et la public de différents ouvrages. Il s'engagea partic rement dans les observations de la Lune e étoiles zodiacales. Une violente attaque de g vint le surprendre au milieu de ses travau ne voulut pas pour cela les quitter; ma mal augmenta. Se sentant en danger, il res les instruments qui lui avaient été donné mourut en laissant tous ses manuscrits à raldi. Au rapport de Lalande, Lacaille a fait seul plus d'observations et de calculs que tou astronomes de son temps réunis. On doit mirer du moins leur extrême exactitude, au soin qu'il prenait de répéter ses observat à l'attention qu'il y apportait et aux comb sons ingénieuses que son expérience lui fou sait.

On a de Lacaille : *Leçons élémentaire Mathématiques, ou éléments d'algèbre géométrie*; Paris, 1741, in-8° : souvent r primées; nouv. édit., augmentée par M revue corrigée et éclaircie par Ch. M. veneau, Paris, 1798, 1807, in-8°; nouv. avec des notes par M. Labey, Paris, 1811, i — *Leçons élémentaires de Mécanique traité abrégé du mouvement et de l'équil* Paris, 1743, in-8°; 1757, 1770, 1778, i Avignon, 1781, in-8°; — *Éphémérides mouvements célestes pour le méridie Paris, depuis* 1745 *jusqu'en* 1774; P 1744-1763, 6 vol.; continuées par Lalande puis 1775 jusqu'à 1800, Paris, 1774-3 vol.; — *Leçons élémentaires d'Astron géométrique et physique;* Paris, 1746, i 1755, 1761; 4e édit., augmentée par Lal Paris, 1779, in-8°; — *Leçons élément d'Optique;* Paris, 1750, 1756, in-8°; nouv. augmentée d'un *Traité de Perspective*, P 1808, 1810, in-8°; nouv. édit., sous le tit *Traité d'Optique*, revu, corrigé et augr particulièrement de la marche des images les instruments d'optique, des lunettes ar matiques et de l'iris, par plusieurs élèves d cole Polytechnique, Paris, 1808, 1810, in-8 *Astronomiæ Fundamenta, novissimis So stellarum observationibus stabilita*; P 1757, in-4° : « Ce recueil précieux d'observa est très-rare, dit Lalande, parce que l'a n'en fit tirer qu'un très-petit nombre d'e plaires; » — *Tabulæ Solares;* Paris, in-4°; — *Tables de Logarithmes pour les et les tangentes de toutes les minute quart de cercle* (avec l'abbé Marie); P 1760, in-8°; avec des additions par Lalande, 1781, 1799, 1804, in-8°; — *Cœlum aus stelliferum, seu observat. ad construer stellarum austral. catalogum, instit Caput Bonæ Spei; edid. Maraldi;* Paris, in-4°; — *Journal historique du Voyage*

ı cap de Bonne-Espérance par M. de La-ille, précédé d'un discours sur la vie de uteur, par l'abbé Carlier; Paris, 1763, in-12; *Observations sur* 515 *étoiles du zodiaque*, bliées par J.-S. Bailly; Paris, 1763. Outre ısieurs observations astronomiques, le recueil l'Académie des Sciences contient de Lacaille : *lcul des différences dans la trigonométrie hérique* (1741); — *Méthode pour trouver lieu de l'apogée du Soleil* (1742); — *Sur le lcul des projections en général, et en par-ulier sur le calcul des projections propres x éclipses de Soleil et aux occultations des iles fixes par la Lune* (1744); — *Extrait la Relation du voyage fait en* 1724 *aux Canaries, par le père Feuillée, minime, ır déterminer la vraie position du pre-er méridien* (1746); — *Sur les Observa-ıs et la Théorie des Comètes qui ont paru uis le commencement de ce siècle* (1746); *Observations faites au cap de Bonne-Es-ance pour servir à déterminer la Paral-e de la Lune, de Mars et de Vénus* (1748 751; — *Éléments de la Théorie du Soleil la fin du quinzième siècle, déterminés les observations de Wattherius* (1749); *Sur les Eléments de la Théorie du Soleil* 50); — *Diverses Observations astronomi-s et physiques faites au cap de Bonne-érance pendant les années* 1751 *et* 1752 *vartie de* 1753; — *Relation abrégée du age fait par ordre du roi au cap de ne-Espérance* (1751); — *Mémoire sur les ments de la Théorie du Soleil*, pour servir suite aux deux mémoires précédents sur le ne sujet; — *Table des Ascensions droites des déclinaisons apparentes des Étoiles trales renfermées dans le tropique du ricorne, observées au cap de Bonne-Es-ance, dans l'intervalle du* 6 *août* 1751 18 *juillet* 1752 (1752); — *Diverses Ob-ations faites pendant le cours de trois érentes traversées pour un voyage au de Bonne-Espérance et aux îles de nce et de Bourbon* (1754); — *Sur la Pré-on des mesures géodésiques faites en* 1740 r *déterminer la distance de Paris à ens, à l'occasion d'un Mémoire de M. Eu-inséré dans le IXe tome des Mémoires de adémie de Berlin; — Sur les Étoiles né-uses du ciel austral; — Recherches sur réfractions astronomiques et sur la hau-r du pôle à Paris; avec une nouvelle le de réfractions* (1755); — *Mémoire sur héorie du Soleil* (1757); — *Mémoire sur raie Longueur des Degrés du Méridien en nce* (1758); — *Mémoire sur l'observation Longitudes en mer par le moyen de la ne*; — *Sur le Calcul des éléments de la orie de la Comète qui paraît maintenant* 9); — *Mémoire sur la Parallaxe du So-le qui résulte de la comparaison des observations simultanées de Mars et de Vénus, faites en l'année* 1751 *en Europe et au cap de Bonne-Espérance*; — *Observations et Théorie de la Comète qui a paru au mois de janvier de l'année* 1760 *dans la constellation d'Orion; avec des remarques sur la vitesse apparente des comètes*; — *Observations et Théorie de la Comète qui a paru aux mois de février et de mars de cette année* 1760 *dans la constellation du Lion* (1760); — *Mémoire sur la Parallaxe de la Lune*; — *Extrait des Observations faites dans le Levant, par M. de Chazelles; avec une notice des manuscrits de cet académicien qui sont à la bibliothèque de l'Académie* (1761). On trouve encore de Lacaille, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin : Éclaircissements sur les Erreurs qu'on peut attribuer à la mesure du degré en France entre Paris et Amiens* (1754). Lacaille a en outre publié le *Traité d'Optique sur la gradation de la lumière* de Bouguer (*voy.* ce nom), dont celui-ci lui avait laissé le manuscrit, Paris, 1760, in-4°; et le *Nouveau Traité de Navigation* du même, revu et augmenté, Paris, 1769, in-8°. Villenave possédait un manuscrit de Lacaille renfermant une dissertation « fort méthodique et fort claire, » *Sur le Sens et Fait* de Jansenius, daté de 1732. L. LOUVET.

Fouchy, *Éloge de Lacaille*. — Bailly, *Éloge de Lacaille*. — G. Brotier, *Éloge de Lacaille*, en tête du *Cœlum australe*. — L'abbé Carlier, *Discours sur la vie de Lacaille*, en tête du *Journal du Voyage au cap de Bonne-Espérance*. — Arago, *Notices biographiques*, tome III, p. 375. — Lalande, *Bibliogr. Astronomique*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA CALLEJA (*Andrés* DE), peintre espagnol, né à La Rioja, en 1705, mort à Madrid, le 2 janvier 1785. Il était élève de Jeròmo de Esquerra. A la mort de Miguel Menendez, La Calleja acheva, sur les dessins du défunt, les beaux tableaux de San-Felipe-el-Real. En 1744 Philippe V le nomma président de la commission chargée de créer une académie des beaux-arts à Madrid, et lorsque, en 1752, Ferdinand VI ouvrit cette académie (sous le vocable de *San-Fernando*), il en confia la direction à La Calleja, qu'il choisit en même temps pour son peintre particulier. En 1778, La Calleja fut reçu à l'Académie de Valence. Il a laissé des élèves nombreux et habiles. Sa principale occupation était la restauration des œuvres des anciens maîtres espagnols; il excella dans ce travail difficile et ingrat, et on lui doit la conservation d'un grand nombre de toiles admirées aujourd'hui. Cependant on cite de lui, comme dus à son propre pinceau, des tableaux qui ornaient à Madrid les églises de Santa-Cruz, de San-Felipe-el-Real, la chapelle du Trésor, le couvent de San-Francisco et l'Académie de San-Fernando. Ces pièces sont pour la plupart réunies au Rosario. Un de ses portraits les plus estimés est celui de *don José de Carvajal*, ministre d'État en 1754. A. DE L.

Felipe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura*;

Madrid, 1788. — *Las Constituciones y actas de las Academias de San-Fernando* de Madrid, et de *Santa-Barbara* de Valence. — Don Mariano-Lopez Aguado, *El real Museo;* Madrid, 1835. — *Viage Artistico a varios pueblos de España*, etc.; Madrid, 1804. — Cean Bermudes, *Diccionario historico de los mas illustres Professores de las Bellas Artes in España.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.* — Viardot, *Études sur l'Histoire des Beaux-Arts en Espagne;* Paris, 1835.

LA CALPRENÈDE (*Gautier* DE COSTES DE), sieur de TOLGON et de VATIMÉNY, auteur dramatique français, né au château de Tolgon, près Sarlat (Dordogne), mort au Grand-Andely, en octobre 1663. Il était fils de Pierre de Costes et de Catherine du Verdier-Genouillac. Après avoir fait ses études à Toulouse, il vint à Paris en 1632, entra comme *cadet* dans le régiment des gardes, où il devint officier. A peine arrivé dans la capitale, il se livra à son goût pour la littérature, et publia une série de romans et de pièces dont fort peu sont parvenues jusqu'à nous. Mais ses saillies gasconnes, la gaieté de son humeur, et sa manière piquante de raconter, lui acquirent bientôt une certaine réputation. Titon du Tillet raconte que La Calprenède ayant composé un roman intitulé : *Sylvandre*, le vendit, et de l'argent qu'il toucha se fit habiller d'une manière bizarre; lorsqu'on lui demandait de quelle étoffe il était vêtu, il répondait : « C'est du Sylvandre. » Cette anecdote est contestée par Niceron, mais ce biographe en confirme une autre. Lorsque le cadet gascon était de service au château, il débitait et contait des histoires si amusantes que les dames de la cour et même les femmes de la reine négligeaient leur service pour l'écouter. Un jour la reine « se plaignant à ses femmes de ce qu'elles ne se rendaient pas exactement à leur devoir, elles répondirent à Sa Majesté qu'il y avait un jeune homme, dans la première salle de ses appartements, qui contait les histoires du monde les plus amusantes, et qu'on ne pouvait s'empêcher de l'écouter, ce qui donna curiosité à la reine de le voir et de l'entendre; elle en fut si satisfaite qu'elle lui donna une pension. » Devenu en faveur auprès de la reine, La Calprenède ne tarda pas à l'être auprès du roi, qui, en 1650, l'admit au nombre des gentilshommes ordinaires de sa chambre. Le 6 décembre 1648, La Calprenède épousa Madeleine de Lyée, dame de Saint-Jean-de-Livet et du Coudray, veuve en premières noces de Jean de Vieux-Pont, seigneur de Compant, et en secondes noces d'Arnoul de Brague, seigneur de Vaulart et de Château-Vert (1); c'est donc à tort que Richetot avance que La Calprenède « avait épousé une femme qui avait déjà eu cinq maris et qu'il en avait été séparé par arrêt du parlement ». C'est avec moins de raison encore que Guy-Patin écrivait le 8 décembre 1665 : « Les grands jours d'Auvergne ont fait cou la tête à une certaine madaille La Calprenè qui avait eu en sa vie divers maris, mais cusée d'avoir empoisonné le dernier, etc. » vérité est que La Calprenède, étant au chât de Monflairet en mars 1663, fut grièvement ble et défiguré par l'explosion d'un fusil avec leq il s'amusait à donner des preuves d'adresse tir, dit-on; et que cet accident fut suivi d plus grave encore et plus fâcheux. En reven de Normandie, où sa femme possédait de be terres, son cheval fit un faux pas; La Calp nède le releva trop vivement, et en reçut un c de tête dont il mourut peu de jours après, d la maison d'un de ses amis, où il avait été tra porté. Sa femme ne fut donc pour rien dans mort. Quoiqu'on ne lise plus les ouvrages de écrivain, il eut cependant de nombreux adm teurs, et acquit une certaine célébrité. On p lui reprocher une prolixité qui rend ennuye la lecture de ses romans, et surtout d'avoir rarement parler ses personnages suivant rang et leur caractère historique. C'est sur le défaut dont l'accuse le sévère Boileau. dame de Sévigné dit au même sujet : « Le s de La Calprenède est maudit en mille endro de grandes périodes de romans, de méch mots. » On blâme surtout ces défauts dans *sandre;* Paris, 1642, 1648, 1654, 1660, 10 in-8°; — *La Cléopâtre*; Paris, 1647, 10 in-8°; en Hollande, 1648, et Paris, 1656, 1 12 vol. in-8°, en 23 vol. in-12. C'est à pr de ce roman que Boileau décocha contre La prenède le trait suivant :

> Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime
> Forme tous ses héros semblables à lui-même;
> Tout a l'humeur gaseonne en un auteur gascon
> Calprenède et Juba (1) parlent du même ton.
> (*Art poétique*, chant III.)

Madame de Sévigné écrivait à sa fille : « *C pâtre* va son train, mais sans empressemen aux heures perdues : c'est ordinairement cette lecture que je m'endors. Le caractère plaît beaucoup plus que le style. Pour les timents, j'avoue qu'ils me plaisent et qu'ils d'une perfection qui remplit mon idée su belle âme. Vous savez aussi que je ne hais les grands coups d'épée. » En 1671, elle tait : « Je n'ose pas vous dire que je sui venue à *Cléopâtre*, à ce La Calprenède, et par le bonheur que j'ai de n'avoir point de moire, cette lecture me divertit encore. est épouvantable; mais vous savez que j m'accommode guère de toutes les pruderie ne me sont pas naturelles; et comme celle d plus aimer ces livres-là ne m'est pas encor rivée, je me laisse divertir sous prétexte de fils, qui m'a mise en train. La beauté des s ments, la violence des passions, la grandeu événements et le succès miraculeux des re tables épées des héros, tout cela m'enl

(1) Cette dame a survécu à son troisième mari, et fut enterrée à Paris, dans l'église Saint-Sulpice, le 14 mars 1668. Elle laissa une fille, Jeanne de La Calprenède, qui épousa en 1669 Armand de Coustin de Bourzolles de Caumont, vicomte de Beaurepos.

(1) Juba est le principal héros de *La Cléopâtre.*

omme une petite fille. » Laharpe trouvait dans *a Cléopâtre* des caractères fortement dessinés; cite en ce genre celui d'Artaban, qui a donné aissance à un proverbe devenu populaire : *Fier comme Artaban* » ; — *Faramond, ou histoire de France;* Paris, 1661, 7 vol. in-8°. mort de l'auteur laissa cet ouvrage incomplet; erre d'Ortigne de Vaumorière crut devoir le ntinuer et y ajouter cinq nouveaux volumes. iéret et Titon du Tillet vantent le style noble élégant de ce roman. Nicéron convient « qu'il été composé avec moins de précipitation et ns d'art que les précédents ». — On attribue généralement à La Calprenède : *Les Nouvelles, ou divertissements de la princesse Alcidiane;* ris, 1661, in-8° : ce roman a paru, on ne sait urquoi, sous le nom de sa femme. Quant aux gédies de La Calprenède, elles ne sont pas s-régulièrement construites, mais ne manquent d'un certain mérite. Le cardinal de Richelieu, , il est vrai, était aussi mauvais poëte que politique, disait « que le moindre défaut ces pièces était d'être écrites en vers *lâ-s* ». Comment, *lâches!* s'écria le Gascon; édis! apprenez qu'il n'y a rien de *lâche* s la maison de La Calprenède. » Cette saillie it le ministre en belle humeur. Les principes productions tragiques de La Calprenède t: *La Mort de Mithridate*, tragédie; Pa- 1637, in-4°. Cette pièce, dédiée à la reine précédée d'un *avis au lecteur*, fut le coup ssai de l'auteur (1); — *Bradamante*, tragi-médie; Paris, 1637, in-4°; — *Jeanne d'Angleterre*, tragédie; Paris, 1637, in-4°; — *La ironte, ou le sacrifice sanglant*, tragi-co-die; Paris, 1637, in-4°; — *Le Comte d'Essex*, gédie; Paris, 1639, in-4°. Cette pièce eut un nd succès; Thomas Corneille en a fait depuis autre sur le même sujet; — *La Mort des fants d'Hérode, ou suite de la Mariamne*, gédie; Paris, 1639, in-4°; — *Édouard, roi ngleterre*, tragédie; Paris, 1640, in-4°; — *olante*, tragédie; Paris, 1642, in-4°; — *menegilde*, tragédie en prose; Paris, 1643, i°.

A. JADIN.

Pompe funèbre de l'auteur du Faramond (anon-e); Paris, 1633, in-12. — Loret, *Gazettes* du 31 mars octobre 1663. — Guéret, *Le Parnasse réformé*, 2. — Boileau, *Art poétique*, chant III, note sur le 180. — Titon du Tillet, *Le Parnasse français*, p. 255. me de Sévigné, *Lettres*. — Nicéron, *Mémoires pour r à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVII, 35, 243. — Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre çais*, t. V, p. 148, 161. — Richelet, *Commentaires les Satires de Boileau*. — Guy-Patin, *Lettres*, n° 386. Beauchamp, *Recherches sur les Théâtres de France*, p. 171. — La Harpe, *Cours de Littérature*.

ACARRY (*Gilles*), polygraphe français, né en 1605, dans le diocèse de Castres, mort à Clermont (Auvergne), le 25 juillet 1684. Il se fit jésuite en 1624, et professa successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie à Clermont, à Montpellier et dans quelques autres établissements de son ordre. Il devint recteur du collége de Cahors, et fit des missions pendant plusieurs années. Il se retira enfin à Clermont, où il se forma une belle collection de médailles anciennes. Il était laborieux et savant; la variété et l'importance de ses travaux le prouvent : *Elogium nati Delphini* (Louis XIV); Toulouse, 1637, in-4°; — *C. Velleii Paterculi Historiæ Romanæ Libri duo*, avec *Annotations;* Paris, 1644, in-12; — *Cornelii Taciti Liber de Germania*, avec des *Notes;* Montauban; 1649, in-4°; et dans l'*Historia Coloniarum*, n° 12; Juste-Christophe Dithmar a suivi cette édition dans celle qu'il a donnée avec *Commentaire*, à Francfort-sur-l'Oder, 1726, in-8°; — *Mathematicæ Tabulæ Logarithmeticæ ad triangulorum rectilineorum et sphæricorum Analysin. Tabulæ Solares ad investiganda eclipsium lunarium et solarium momenta meridiano Parisino accommodatæ;* Paris, 1652, in-12, en 2 parties; — *Breviculum de Vita Francisci de Stanno* (François d'Estaing); Clermont, 1660, in-8°. Barbier attribue cet ouvrage au P. Lebeau, recteur du collége de Rodez; — *Historia Romana a Julio Cæsare ad Constantinum Magnum, per numismata et marmora antiqua testata;* suivie de *Series et numismata Regum Syriæ, Ægypti, Siciliæ et Macedoniæ*, etc.; Clermont, 1671, in-4°; — *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, précédé d'une *Notitia Provinciarum et Civitatum Galliæ;* Clermont, 1672, in-4°; ce traité contient l'histoire, peu connue, des préfets du prétoire des Gaules depuis 334 jusqu'en 536, année où cette charge fut supprimée, c'est-à-dire depuis Constantin jusqu'à Justinien. Le P. Lacarry compte cinquante préfets durant le temps que cette charge dura dans les Gaules. Il a éclairci dans son ouvrage plusieurs points de critique, surtout en ce qui concerne la division des Gaules sous la domination romaine et le détail du gouvernement, tant civil que militaire, des conquérants; — *Epitome Historiæ Regum Franciæ*, etc., suivi de *Breviculum Expeditionis Ludovici XIV, Franciæ regis, adversus Batavos, anno* 1672; et de *Chronologia Regum Franciæ;* Clermont, 1672, in-4°; — *Historia Christiana Imperatorum, Consulum et Præfectorum Prætorii orientis, Italiæ, Illyrici et Galliarum; Notitia Magistratuum Imperii utriusque; Notitia Provinciarum Imperii utriusque*, avec *Notes;* précédées du *Sexti Rufi Breviarum;* Clermont, 1675, in-4°. *Sextus Rufus* a été publié séparément, à Cahors, en 1677, in-4°; — *Dissertatio de Die et Anno Nativitatis et Obitus sancti Gerardi comitis, fundatoris cœnobii Aure-*

La Mort de Mithridate fut représentée pour la pre-e fois le jour des Rois; à la fin de la pièce Mithridate d une coupe empoisonnée, et après avoir délibéré que temps, il dit en prenant le poison : Mais c'est trop différer... l'avale. Un plaisant du parterre acheva le vers en t : « Le roi boit! le roi boit! »

lianensis in Arvernia; Clermont, 1674, in-4°; — *De Anno et Die Obitus sancti Roberti, fundatoris monasterii Casæ-Dei in Arvernia; tum de obitu et stemmate gentilitio sancti Gerardi comitis, ex cujus stirpe genus suum ducebat sanctus Robertus;* Clermont, 1674, in-4°; — *Historia Coloniarum tum a Gallis in exteras nationes missarum, tum exterarum nationum coloniæ in Gallias deductæ;* Clermont, 1677, in-4°; — *De Anno primo et ultimo Regni Hugonis Capeti, qui tertiam familiam Franciæ ducit, atque de Anno Mortis Roberti ejus filii;* Clermont, 1680, in-4°; — *Historia Codicis Justiniani;* cet ouvrage ne semble pas avoir été publié, malgré cette annonce de Sotwel : « *Recognita et approbata et mox edenda Lugduni.* » L—z—e.

Sotwel, *Scriptores Societatis Jesu.* — Le P. Oudin, dans le *Grand Dictionnaire universel* (Moréri). — Aloïs et Augustin de Backer, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* — Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, t. I, n° 3865. — *Dictionnaire des Anonymes*, n° 19903. — *Journal des Savans* du 12 août 1675. — Lenglet, *Méthode Historique*, t. IV, p. 7; et son *Supplément*, p. 155.

LA CASSAGNE. *Voy.* CASSAGNE.

LA CASSIÈRE (*Jean* L'ÉVESQUE DE), grand-maître de l'ordre de Malte, né en 1502, en Auvergne, mort à Rome, le 21 décembre 1580. Chevalier de Malte de la langue d'Auvergne, il était parvenu à la dignité de grand-maréchal de l'ordre à la mort du grand-maître de Monté, en 1571. Élu à la place de ce dernier le 27 janvier 1572, il reçut le lendemain les titres de prince souverain des îles de Malte et de Goze. En 1573 il fit faire à Malte de grands préparatifs de défense, dans la crainte d'une attaque de Sélim II, et l'année suivante il introduisit l'inquisition dans l'île de Malte. En 1575 l'ordre eut un démêlé avec la république de Venise au sujet de la prise que firent les chevaliers d'un vaisseau chargé de riches marchandises pour le compte de quelques juifs. En 1576, le pape nomma le chevalier Mendoza, encore novice, turcopolier de la langue d'Angleterre, ce qui excita un mécontentement général parmi les chefs de l'ordre. La même année le sénat de Venise séquestra tous les biens que possédait l'ordre dans les États de la République. Le grand-maître envoya à ce sujet un ambassadeur à Rome pour représenter au pape que les juifs n'étant pas sujets de la république, il était permis par toutes les lois de saisir la robe de l'ennemi, quoique portée sur un vaisseau ami, comme des effets de contrebande. Le pape ne fut pas de cet avis; les chevaliers furent obligés de restituer le butin qu'ils avaient fait sur les juifs levantins, et le sénat vénitien leva le séquestre qu'il avait mis sur les biens de l'ordre. En 1577 le pape, à la prière du roi d'Espagne, donna à l'archiduc Wenceslas, pour en jouir à la mort des titulaires, les dignités de grand'croix et de prieurs de Castille, de Léon et du bailliage de Lora. D'un autre côté, le conseil du roi de France Henri III autorisa ce prince à nommer quelques-uns de ses sujets au grand-prieuré d'A vergne. Henri III écrivit au grand-maître po obtenir en faveur de François de Lorraine, frè de la reine, les trois grands-prieurés de Fran de Saint-Gilles et de Champagne. En mêt temps on agita dans une diète en Allemagne question de savoir s'il ne serait pas à prop d'obliger les chevaliers de Malte allemands s'unir avec leurs commanderies à l'ordre Teu nique pour le rendre plus puissant et plus état de se porter en Hongrie contre les infidèl Les intrigues de l'envoyé de l'ordre à la di firent échouer ce projet. En 1578 huit chevali castillans se plaignirent du tort que leur faisait cession accordée au prince Wenceslas; cités le pape, ils durent faire réparation au gra maître. En 1579 frère Gargalla, évêque de Ma et Cressin, prieur de l'église, commencèren exciter une tempête qui s'éleva bientôt cor le grand-maître. L'évêque prétendant faire la site juridique de l'hôpital de la cité, les admi trateurs s'y opposèrent. L'évêque les excom nia; il fut soutenu par le clergé. Les magistrat plaignirent que les créatures du prélat sortaien son palais pour frapper les citoyens qui avaient c servé l'obéissance au grand-maître. La Cass écrivit alors au pape. Le souverain pontife non l'archevêque de Palerme pour connaître de différends; mais celui-ci trouva les esprit aigris qu'il renvoya la connaissance de cette faire au saint-siége. L'évêque de Malte se re à Rome pour y défendre sa conduite. L'ar suivante trois familiers de l'inquisition essayè d'empoisonner La Cassière; arrêtés, ils n mèrent comme leurs complices des chevaliers, grand's-croix, et surtout l'inquisiteur de M Des chevaliers entrèrent dans le conseil, insultè le grand-maître, et demandèrent l'envoi d'am sadeurs à Rome. En 1580 le conseil se sou à son tour contre La Cassière, et on lui d pour lieutenant Romegas, prieur de Toulous d'Irlande. On lui reprochait son grand âg un ban par lequel il avait chassé du bourg e la cité de La Valette les filles et les femmes d conduite suspecte. Les ordonnances du gr maître, disait-on, font assez connaître que esprit a baissé; il prête plus d'attention conduite des femmes de Malte qu'aux ex prises des Turcs et des corsaires de Barb il néglige de remplir les magasins de Malte; les conseils il dort toujours, et il ne semble v que pour tourmenter ses religieux. N'ayant voulu consentir à sa déposition, La Cassièr arrêté et conduit au château Saint-Ange. « fut, dit Vertot, le résultat de cette assemblé ditieuse, qui aboutit à suspendre de l'aut légitime un grand-maître recommandable p sagesse, sa piété et par sa valeur, pour m en sa place un chevalier dévoré d'ambition, à la vérité et heureux dans ses courses, féroce, cruel à l'égard des ennemis, et qu méritait que la qualité d'un redoutable corsai

Les révoltés envoyèrent des ambassadeurs à Rome; le grand-maître trouva le moyen d'en envoyer aussi. Le général des galères lui offrit de le rétablir par la force; mais La Cassière préféra attendre la décision du pape. Le saint-père témoigna un grand mécontentement, et chargea les cardinaux d'instruire l'affaire. Un auditeur de rote fut envoyé à Malte pour rétablir l'autorité du grand-maître; mais il n'osa le faire, tant les esprit étaient aigris. Henri III insistait de son côté pour que justice fût rendue au grand-maître. Le 11 septembre, le représentant du saint-père assembla le conseil à Malte, reçut la démission de Romegas, et ramena La Cassière à son palais. Un bref lui accordait la permission de se rendre à Rome; Romegas et plusieurs de ses partisans étaient sommés de se rendre dans la même ville. La Cassière arriva dans la capitale du monde catholique le 26 octobre, et y fut reçu avec honneur. Romegas, chagriné de la tournure que les affaires prenaient, mourut bientôt après. La Cassière lui survécut peu, et ne revit pas Malte. Hugues Loubeux de Verdale lui succéda. En 1582 le pape déclara en consistoire que les procédures faites contre La Cassière à Malte étaient nulles et iniques; que le droit de juger et de déposer un grand-maître n'appartenait qu'au vicaire de Jésus-Christ, et que les auteurs de la révolte méritaient d'être punis.

L. L—T.

Vertot, *Hist. des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, tome V, p. 135 et suiv. — De Thou, *Histor. sui temporis*.

LA CATHÉLINIÈRE (*Louis* Rifault de), général vendéen, né vers 1760, fusillé à Nantes, à la fin de février 1794. Il fut l'un des premiers à lever l'étendard de l'insurrection contre la république française. Il profita du mécontentement causé dans les provinces de l'ouest par l'établissement de la conscription et la destitution du clergé non assermenté pour réunir, en mars 1793, un grand nombre de paysans du pays de Retz. A leur tête il s'empara du port de Saint-Céré, puis de Bourg-Neuf; mais le général Beysser le força de se replier sur le Bocage. Après la prise de Saumur (9 juin), La Cathélinière put opérer sa jonction avec Charette, alors chef des insurgés du Bas-Poitou, et concourut de tous ses efforts à l'attaque de Nantes (29 juillet). La vigoureuse défense des républicains commandés par Canclaux et Beysser, et la mort de Cathelineau, généralissime des Vendéens, fit manquer cette entreprise. La Cathélinière rentra alors dans le pays de Retz, qu'il fut obligé une seconde fois d'évacuer à l'arrivée de la garnison de Mayence (août 1793). Il se rallia de nouveau sur Charette, et se distingua aux combats de Torfou et de Montaigu (septembre 1793), où Kleber et Beysser durent se replier devant le nombre et le courage réunis. Après le passage de la Loire, La Cathélinière, toujours dominé par l'esprit d'indépendance, qui jetait la division aussi bien parmi les chefs vendéens que parmi les états-majors de la république, se sépara encore de Charette, et ne put dès lors le rejoindre, quoique ce général se fût avancé au-devant de lui jusqu'à Machecoul. Livré à ses seules forces, La Cathélinière soutint, pendant l'hiver de 1794, le choc de plusieurs colonnes républicaines; pressé de toutes parts, il voulait licencier ses partisans et attendre des conditions de guerre plus avantageuses; mais ses officiers lui reprochaient de ne point suivre l'exemple de Charette, qui tenait toujours la campagne et livrait chaque jour des combats. Enfin, atteint par une colonne républicaine à l'entrée de la forêt de Princé (février 1794), il la repoussa d'abord; mais de nouvelles troupes arrivèrent successivement au feu et écrasèrent sa bande. Lui-même tomba frappé de deux balles: il fut porté dans sa ferme de Frossay. Découvert le lendemain et conduit à Nantes, il y subit la mort après un jugement sommaire. La Cathélinière était intrépide au combat et d'un caractère ferme dans les délibérations; mais ces qualités furent trop souvent flétries par des actes d'une cruauté froide et que rien ne justifiait. Il fut l'un des principaux auteurs du caractère sanguinaire que prit la fatale guerre de l'ouest.

H. Lesueur.

Galerie historique des Contemporains (Bruxelles, 1819). — Th. Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*. — Le Bas, *Dict. Encyclop. de la France*.

LACAUSSADE. *Voy.* Saint-Mégin.

⁂ **LACAUSSADE** (*Auguste*), poëte et critique contemporain, est né à l'île Bourbon, en 1820. Sa famille paternelle est originaire des environs de Bordeaux. On l'envoya en France faire ses études à Nantes, après la mort de son père, survenue en 1829. De retour à Bourbon vers 1834, sans trop consulter ses goûts, ses parents décidèrent qu'il entrerait dans le notariat. Après deux ans passés dans une étude, il renonça au notariat pour se destiner à la carrière médicale. Mais la dissection le rebuta bien vite, et au lieu de poursuivre ses études, il fit imprimer des vers dans la *Revue de Paris*. Dans le cours de 1839 il publia *Les Salaziennes*, vol. in-8°, et les dédia à Victor Hugo, avec l'enthousiasme d'un néophyte de vingt ans. Une seule pièce de ce volume a été réimprimée dans *Poëmes et Paysages*; c'est celle qui a pour titre *Les Cloches du soir*. Bientôt après il donna la meilleure traduction des Chants d'Ossian qui ait été faite jusque ici (Paris, Delloye, in-12, 1842). Cette traduction est précédée d'une notice sur leur authenticité, d'une critique très-judicieuse. M. Lacaussade retourna à l'île Bourbon en 1840, et s'y maria. Trois années s'écoulèrent sous l'influence de la nature splendide qui l'entourait. Des raisons de santé et de fortune le ramenèrent encore une fois en France. M. Sainte-Beuve, qui avait encouragé ses premiers essais poétiques, le prit pour secrétaire. Après avoir donné quelques articles à la *Revue des Deux Mondes*, M. Lacaus-

sade prit une part plus importante à la rédaction de la *Revue nouvelle*, où il publia successivement des *Études* sur les poëtes anglais et sur les poëtes polonais, *Les Pamplemousses, souvenirs de voyages*, etc. A la suite de la révolution de février, il accepta la direction d'un journal politique de province, *La Concorde*, de Vannes, s'attachant à populariser les idées démocratiques en Bretagne. L'année suivante nous le retrouvons à Paris collaborateur actif du journal *La Tribune des Peuples*, fondé par le poëte polonais Miçkiewicz, dont il était l'admirateur et l'ami. Après la chute de cette feuille, M. Lacaussade reprit sa place de secrétaire auprès de M. Sainte-Beuve, qui se disposait à publier dans *Le Constitutionnel* ses *Causeries du Lundi*. C'est à cet aide qu'est dû le travail préparatoire d'une partie de ces remarquables études littéraires ainsi que les nombreuses recherches qu'elles ont nécessitées. Ces laborieuses études occupèrent M. Lacaussade jusqu'en l'année 1852, époque où il fut attaché d'une manière permanente à la rédaction de la *Revue contemporaine*. C'est dans ce dernier recueil et aussi dans la *Revue Française* qu'ont paru ses *Études critiques de poëtes et d'auteurs contemporains* (Victor de Laprade, Daniel, Stern, Lamartine, etc.). En 1852 il publia un volume de vers, *Poëmes et Paysages*, pour lequel l'Académie Française lui décerna l'accessit du prix Maillé-Latour-Landry. La forme de la poésie d'Auguste Lacaussade tient de celle de Victor Hugo et de Lamartine; le fond est tout à lui. « Il sent profondément la nature tropicale, a dit M. Sainte-Beuve, et il a mis sa muse tout entière au service et à la disposition de son pays bien aimé. Il prend l'homme avec tous ses sentiments de père, de fils, d'époux, d'ami, et il le place dans le cadre éblouissant des Tropiques. Cette seule nouveauté de situation produit dans l'expression des sentiments naturels et simples un véritable rajeunissement. » M. Lacaussade a encore collaboré à différents recueils, à *La Démocratie Pacifique*, à *La France Littéraire*, à *L'Artiste*, etc.

William A. Duckett.

Feuilleton de *L'Union* du 17 octobre 1853, par Th. Muret. — Article Variétés du *Constitutionnel* du 18 août 1850, par E. Caro. — *Documents particuliers.*

LACAVE-LAPLAGNE (*Jean-Pierre-Joseph*), homme politique français, né à Montesquiou, le 25 août 1795, mort à Paris, le 15 mai 1849. Entré à l'École Polytechnique en 1811, il en sortit en 1813, comme lieutenant d'artillerie à la grande armée. Il figura dans les désastreuses batailles de la décadence impériale, et à la seconde Restauration il envoya sa démission au ministre de la guerre. Il se fit inscrire alors comme étudiant à la faculté de droit de Toulouse, et après de sérieuses études il entra dans la magistrature comme procureur du roi, en 1819. En 1821 il devint conseiller référendaire à la cour des comptes, où son beau-père occupait un siége. Quand la révolution de juillet 1830 éclata il éta conseiller référendaire de première classe. I 13 mars 1831 il fut nommé conseiller-maître st la proposition du baron Louis. Le 28 décembi 1834 il fut élu député à Mirande (Gers). Ses dé buts à la tribune furent heureux. La responsab lité des ministres, le jury, les comptes de 1832, l crédits supplémentaires de 1834, le budget, les r montes, la taxe des fers lui fournirent l'occasio de montrer un certain talent de parole. Il fit e même temps le rapport du projet de loi sur conseil d'État. A la session de 1836, il prit pa à la discussion des projets de loi concernant l chemins vicinaux, le budget, et fit un rappo favorable à la proposition de M. Gouin pour conversion des rentes. En 1837 il parla sur l attributions municipales et sur les caisses d' pargne, et soutint comme rapporteur un proj de loi pour l'ouverture d'un crédit d'un millic destiné à solder la dot de la reine des Belges fille du roi Louis-Philippe. Appelé au ministè des finances le 15 avril 1837, il eut à soutenir discussion de toutes les questions financière Dans la session de 1838 il exposa le système d gouvernement relativement à la conversion d rentes, à l'esclavage, au défrichement des boi à la fixation du cadre de l'état-major général d l'armée, aux chemins de fer, au budget, à la pe ception de l'impôt sur les sucres et à l'exploitatic des mines de sel et des sources salées. Le 4 ma 1839, lors de la retraite du cabinet dont il faisa partie, il remit son portefeuille à Gautier. Con tamment réélu député, il contribua en 1840 à l' laboration de toutes les lois de travaux publics de finances. En 1842 il s'occupa particulièreme à la tribune du privilége de la Banque de Franc du recensement, de l'établissement d'un systèn général de chemins de fer, et de la perceptic de l'impôt sur le sucre indigène. Il présenta soutint le rapport du budget de 1843. Le 25 avi 1842, il fut appelé à prendre la place de Human enlevé par la mort au ministère des finance Lacave-Laplagne eut encore souvent à parle notamment sur la situation financière et la r duction de l'effectif de l'armée, sur la poli de la chasse, sur les patentes, le recruteme de l'armée, la conversion des rentes, la r forme postale, l'affranchissement du timbre d journaux et écrits périodiques, la concession d chemins de fer, les douanes, l'impôt du sel, et Le 9 mai 1847 il remit le portefeuille des financ à M. Dumon. Le roi Louis-Philippe lui ava confié l'administration des biens du duc d'A male. Lacave-Laplagne venait d'être élu repr sentant à l'Assemblée législative par le départ ment du Gers, le 13 mai 1849, lorsqu'il succomb à un accès de goutte.

L. Louvet.

Biographie statistique de la Chambre des Députés. Moniteur de 1834 à 1849.

LACAZE (*Louis* de), médecin français, né Lambeye (Béarn), en 1703, mort à Paris, 1765. Il étudia la médecine à Montpellier, et y

reçu docteur en 1724. Six ans après il vint à Paris, où Louis XV le choisit pour médecin ordinaire. Il était parent et ami de Bordeu, et l'on pense que ce dernier participa d'une manière très-active à la composition des ouvrages suivants, publiés par de Lacaze sans nom d'auteur : *Specimen novi Medecinæ Conspectus;* Paris, 1749 et 1751, in-8°. La première édition offre seulement l'idée fondamentale du système de Lacaze; la seconde est plus étendue. Cet ouvrage se trouve, au surplus, amplement développé dans le suivant : — *Institutiones Medicæ ex Novo Medicinæ Conspectu;* Paris, 1755, in-8°; — *Idée de l'Homme physique et moral, pour servir d'introduction à un Traité de Médecine;* Paris, 1755, in-12. L'auteur s'y montre profondément imbu des doctrines de van Helmont et de Baglivi; son livre a exercé une grande influence sur la direction des idées physiologiques en France. Lacaze considère la vie, dans les organes et dans leur action, subordonnée à celle du centre phrénique, qui commande au cerveau lui-même et qui dirige la pensée; c'est probablement dans cet ouvrage que Broussais a puisé l'une des idées les plus singulières de sa doctrine, celle qui soumet tout l'organisme à la membrane muqueuse gastrique; Broussais ne fait que rapporter à cette membrane ce que de Lacaze attribuait au centre phrénique. L'ouvrage de ce dernier mérite encore d'être lu; on y voit les premiers efforts pour tirer la physiologie du chaos des théories, encore fort en vogue de son temps; — *Mélanges de Physique et de Morale;* Paris, 1761, in-12. Dans la préface de ce recueil, l'éditeur reproche à Buffon d'avoir puisé dans le système de Lacaze sans le citer. Ce volume contient des extraits du *Traité de l'Homme physique et moral*, et des *Institutions de Médecine*, des *Observations sur les règles générales pour la Conservation et le Rétablissement de la Santé*, des *Réflexions sur le Bonheur*, que l'auteur définit *le meilleur sentiment possible de notre existence;* enfin, un *Discours sur la nature et les fondements du Pouvoir politique, et sur l'intérêt que chacun a d'y demeurer soumis.* L—z—e.

F.-G. Boisseau, dans la *Biographie Médicale.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LACAZE (Levacher de), voyageur français. *Voy.* Levacher.

LACENAIRE (*Pierre-François* Gaillard, dit), fameux criminel français, né à Francheville, près de Lyon, en 1800, guillotiné à Paris, le 9 janvier 1836. Il était le quatrième de douze enfants. Ses parents, qui avaient acquis quelque aisance dans le commerce, le placèrent d'abord au lycée de Lyon, en 1810, puis au collége de Saint-Chamond, au petit séminaire d'Alix, près de Lyon, et enfin au collége de cette ville; deux fois le jeune Gaillard s'était fait chasser, à cause de ses principes irréligieux. Son père, s'étant ruiné, rentra dans le commerce, et voulut y mettre son fils; celui-ci déclara qu'il n'y était pas propre, et son père l'envoya au collége de Chambéry terminer ses études. De retour à Lyon, le jeune homme travailla chez un avoué, puis chez un notaire, enfin chez un banquier. Paresseux et débauché, il vola son patron, et s'enfuit à Paris, où il s'essaya dans la littérature. Il fit quelques articles de journaux, et travailla pour le théâtre. Bientôt sans ressources, il s'engagea sous un faux nom. Sa mauvaise conduite lui attira des désagréments au régiment. Il déserta, revint à Lyon, où, reprenant son nom, il se fit commis voyageur. Dégoûté bien vite de cet état, il revint à Paris, où le jeu lui fournit d'abord des moyens d'existence; mais la chance ayant tourné, et ne sachant où donner de la tête, il reprit le chemin de Lyon, après s'être fait escompter des traites fausses. Pour échapper aux poursuites, il se réfugia en Italie, où un ami lui donnait des nouvelles de ses affaires sous le couvert d'un Suisse, son voisin d'hôtel, qui, ayant eu un jour le malheur d'ouvrir une de ses lettres, fut assassiné par lui dans une promenade. Il rentra aussitôt en France. Sa famille avait payé ses fausses traites. Son père exigea qu'il s'engageât dans un régiment prêt à quitter la France. L'expédition de Morée se préparait. Il rejoignit son corps à Montpellier, déserta de nouveau, et se rendit effrontément à Lyon, où il trouva son père en faillite. Il regagna Paris, tenta encore la fortune au jeu; elle lui fut inconstante; il reprit la plume. Accueilli par les feuilles de l'opposition, il eut une querelle avec un jeune neveu de Benjamin Constant, qu'il tua en duel dans un fossé du Champ de Mars. Cette affaire lui ayant aliéné ses amis politiques, il dut quitter les journaux. Il vola un cabriolet, et fut condamné à un an de prison. En sortant de Poissy, il vint se cacher à Paris sous un faux nom, et fut pendant quelque temps employé par un écrivain public. Il vécut ensuite de vols pendant quelque temps; mais ses complices s'étant fait prendre, il n'osa continuer tout seul. Il gagnait sa vie à écrire des rôles pour le palais, lorsqu'on s'aperçut qu'il substituait du papier blanc au papier timbré, et il fut congédié. Un vol de couverts chez un traiteur le fit condamner à treize mois d'emprisonnement. Pendant son séjour à La Force, il avait fait connaissance avec des détenus politiques et lancé une chanson violente contre le roi Louis-Philippe; un rédacteur du *Bon Sens*, nommé Vigouroux, le prit en pitié, et lui offrit son appui lorsqu'il sortirait de prison. Son temps fini, Lacenaire accourut chez Vigouroux, qui lui donna des secours et lui demanda un article sur les prisons. Cet article parut dans le journal *Le Bon Sens*, et produisit un grand effet, car il venait d'un homme expert, et montrait comment les prisons étaient une école de crime pour les voleurs. La rétribution de ce travail n'était pas suffisante pour engager Lacenaire à persévérer. Il revint donc au vol. Il imagina

d'attirer un garçon de recette dans une maison au moyen d'un billet à toucher, et de le tuer pour s'emparer de sa sacoche. Pour cela il lui fallait un second. Plusieurs fois, l'affaire manqua par diverses raisons. Il s'associa enfin un nommé Avril, qui sortait de prison. Leur première tentative échoua encore. Pour avoir de l'argent, ils allèrent trouver un ancien camarade de prison, Chardon, qui vendait des objets religieux et demeurait avec sa mère, passage du Cheval-Blanc. Ils tuèrent le fils et la mère, et s'emparèrent de 500 fr., d'une demi-douzaine de couverts en argent, d'une cuiller à potage, d'un manteau et d'une petite vierge en ivoire. Lacenaire loua alors un logement rue Montorgueil, sous le nom de Mahossier, étudiant en droit, et remit chez un banquier une traite fausse tirée de Lyon sur Mahossier, à l'échéance du 31 décembre 1834. Ce jour-là un garçon de recette se présenta au domicile indiqué; Lacenaire le frappa à l'épaule d'un coup de tirepoint, pendant que son complice cherchait à fermer la bouche de la victime. Mais le garçon de recette put crier; on entendit du bruit dans l'escalier, les deux assassins s'enfuirent en criant : « Au secours; on assassine là-haut! » Des voisins accoururent et trouvèrent le garçon de recette baigné dans son sang; mais la sacoche et le portefeuille étaient intacts. Un mois après, le 2 février 1835, Lacenaire était arrêté à Beaune, par suite de la mise en circulation de traites fausses. L'écriture de ces traites avait de l'analogie avec celle de l'effet Mahossier. Confronté avec le garçon de recette, qui s'était remis de sa blessure, celui-ci crut le reconnaître. Quelques bavardages d'Avril compromirent encore Lacenaire, qui avoua alors ses crimes avec cynisme, et ne chercha plus qu'à perdre ses complices avec lui. Avril n'avait pourtant pas trempé dans le crime du 31 décembre; il avait été arrêté le 20 décembre dans une rixe avec la garde, à propos d'une fille publique, sa maîtresse; relâché le lendemain, il s'était pris de querelle avec Lacenaire, et ils étaient restés brouillés. Lacenaire avait remplacé Avril par François Martin, ancien soldat, qui avait servi en Afrique, et réclusionnaire libéré, qui lui avait dit : « Je suis aux abois; pour 20 fr. je tuerais le premier venu. » Après avoir manqué leur coup, les deux complices se livrèrent à quelques vols; mais dès le 6 janvier François se laissa prendre. Mahossier, dont Lacenaire avait pris le nom, fut aussi incarcéré; c'était un forçat libéré, sur lequel devaient planer les soupçons de la justice : il fut relaxé faute de preuves. Pour se venger d'Avril, Lacenaire fit connaître les circonstances du crime du passage du Cheval-Blanc; tous deux furent renvoyés devant les assises de la Seine avec François. Ils comparurent devant le jury, le 12 novembre 1835. Pendant trois jours on se pressait à l'audience pour voir ce grand criminel, petit de taille, d'apparence chétive, au teint bilieux, au front large, au regard détourné, au sourire moqueur. Ne manifestant aucun repentir, Lacenaire se mit à accuser avec tant d'énergie et d'habileté ses complices, abattus, qu'il ne tarda pas à convaincre les juges et le public de leur culpabilité. Quant à lui, se posant d'une manière fanfaronne, il soutint le rôle qu'il s'était déjà donné en prison, où il avait cherché, dans des conversations particulières, à justifier le crime en le présentant « comme une représaille naturelle contre une société qui traite les uns comme des enfants chéris, les autres en marâtre ». L'homme n'étant, selon lui, « que de la matière organisée en mouvement, il ne voyait pas plus de mal à tuer un homme qu'à égorger un bœuf ou à arracher une carotte. Il avait joué contre la société une partie dont sa tête était l'enjeu; il avait perdu la partie : il trouvait donc tout naturel de payer sa dette ». Le défenseur de Lacenaire, nommé d'office, plaida qu'il fallait *condamner* ce scélérat *à vivre* pour expier ses forfaits. Avril lut un mémoire pour réfuter Lacenaire, niant toute participation aux assassinats qu'on lui imputait. François eut des mouvements éloquents, quoique pleins de trivialité, et rappela ses services militaires. Lacenaire accabla ses complices dans une réplique, et déclara qu'il ne désirait pas de grâce : « Si vous aviez des jouissances à m'offrir, disait-il, je pourrais accepter; mais une vie d'opprobre me conviendrait peu. » Lacenaire et Avril furent condamnés à mort; François fut condamné aux travaux forcés à perpétuité par suite de l'admission de circonstances atténuantes en sa faveur. L'intérêt de curiosité qu'avait excité Lacenaire s'accrut après sa condamnation : c'était à qui le visiterait, à qui aurait de ses confidences, de ses autographes, de ses portraits; on sollicitait de lui des réceptions, on le payait à dîner. Une grande dame lui fit demander une jolie lettre; une comtesse, pour le rappeler à Dieu, lui adressa des vers d'une grande onction et reçut en réponse un quatrain impertinent. Cet empressement lui fit dire : « Si j'eusse été un assassin vulgaire, sans talents et sans éducation, se serait-on ainsi dérangé? Pourquoi personne ne va-t-il voir Avril, qui est moins coupable que moi?... Ah! si j'avais été riche, moi, on n'eût jamais été l'esprit de celui qui se serait adressé à moi qui m'aurait engagé à lui tendre la main. » Lacenaire s'était pourvu en cassation; mais son pourvoi fut rejeté ainsi que celui d'Avril. Tous deux furent exécutés à la place de la Barrière-Saint-Jacques. Lacenaire monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. Quelques jours auparavant il avait sollicité, mais trop tard, la visite de l'abbé Lacordaire. La veille de son exécution il composa les vers suivants :

Dieu que j'invoque, écoute ma prière !
Darde en mon âme un rayon de ta foi,
Car je rougis de n'être que matière,
Et cependant je doute malgré moi...
Pardonne-moi si dans ta créature
Mon œil superbe a méconnu ta main.
Dieu, — le néant, — notre âme, — la nature,
— C'est un secret : — je le saurai demain.

Après sa mort, on a publié : *Mémoires, Rélations et Poésies de Lacenaire, écrits par ui-même à la Conciergerie;* Paris, 1836, vol. in-8°. Le second volume est terminé par es poésies, dont vingt-deux chansons, et une ièce de vers signée d'Auxi. Un autre manuscrit es mémoires de Lacenaire est encore inédit, et trouve entre les mains de M. Allard, qui était ors directeur de la police de sûreté. MM. Hipolyte Bonnelier et Jacques Arago, ce dernier ché sous le pseudonyme de Refay de Lusignan, sfituteur, ont fait paraître : *Lacenaire après sa ondamnation, ses conversations intimes, ses oésies, sa correspondance, un drame en ois actes*; Paris, 1836, in-8°. « On croit, dint MM. Bourquelot et Maury, que le drame en ois actes, qui porte le titre de *L'Aigle de la Sellide*, et une partie des pièces de vers placées dans ouvrage, quoique mises sous le nom de Laceire, sont de MM. Bonnelier et Arago. » Le *rocès de Lacenaire et de ses complices, imimé sur les épreuves corrigées de sa main, ec un fac-simile, des poésies, des articles, s conversations de ce condamné*, a paru en 35, in-8°. On cite encore de Lacenaire : *Pétion d'un voleur à un roi voisin*, chanson mposée à La Force et condamnée par la cour assises de la Seine comme faisant partie d'un cueil intitulé *Les Républicaines*, publié sous nom de M. Altaroche par Pagnerre. Lacenaire vait composé d'autres chansons politiques 1834. Après la condamnation de Lacenaire, Adolphe Lemarquer donna au *Vert-Vert* une ièce de poésie qu'il disait de ce criminel et qui ait intitulée : *L'Insomnie d'un Condamné.* le fut reproduite dans le *Journal des Débats* 29 novembre 1835 et dans le *Moniteur* du décembre; mais Lacenaire réclama dans la *azette des Tribunaux* contre la spéculation, i lui attribuait ce qui n'était pas de lui. En 57 on a encore fait paraître : *Lacenaire, ses imes, son procès et sa mort, suivis de ses oésies et chansons, et de documents inédits authentiques*, recueillis par Victor Cochinat, -18. En parlant des publications faites sous le om de grands criminels, M. Jules Janin disait 1841 : « Cela est indigne et nous couvre le ont de rougeur, que le dernier ramassé dans la nge et dans le sang, un Lacenaire, une Large, un Peytel, aient le droit de prendre la ume et d'entreprendre à l'instant même, sous affreuse protection de son crime, le noble méer des lettres. »

L. Louvet.

Procès de Lacenaire, dans la *Gazette des Tribunaux*, *Moniteur* et le *Journal des Débats* des 13, 14 et 15 nombre 1835. — A. Fouquier, *Causes célèbres de tous les uples.* — *Dict. de la Conv.* — Bourquelot et Maury, *Litt. Franç. contemp.* — Les ouvrages cités dans l'article.

LACÉPÈDE (*Jean* de), poëte français, né Marseille, vers 1550, mort à Avignon, en 1622. était de la famille de sainte-Thérèse. Il fut çu conseiller au parlement d'Aix le 28 octobre 1578, président aux comptes en 1586, ensuite président de la chambre des comptes de Provence (14 juillet 1608). On a de lui : *Imitation* (en vers) *des Psaumes de la Pénitence*, avec des *Sonnets* et des *Méditations sur le mystère de la Rédemption*; Lyon, 1594, in-8°; réimprimé avec d'autres poésies, sous ce titre : *Théorèmes spirituels*; Toulouse, 1613-1621, 2 vol. in-4°.

Malherbe a fait l'éloge de Lacépède en ces vers :

Muses, vous promettez en vain
Au front de ce grand écrivain
Et du laurier et du lierre;
Ses ouvrages, trop précieux
Pour les couronnes de la terre,
L'assurent de celle des cieux.

E. D—s.

Goujet, *Bibliothèque françoise.* — *Histoire des hommes illustres de la Provence.*

LACÉPÈDE (*Bernard-Germain-Étienne* de La Ville, comte de), naturaliste français, né à Agen, le 26 décembre 1756, mort à Épinay, près de Saint-Denis, le 6 octobre 1825. Son père, Jean-Joseph-Médard de La Ville, était lieutenant général de la sénéchaussée. Un oncle maternel laissa au jeune de La Ville la terre de Lacépède, à la condition d'en prendre le nom. « Sa famille, dit Cuvier, était considérée dans sa province, et y avait contracté des alliances distinguées; mais M. de Lacépède trouva dans les papiers qu'elle conservait des traces d'une origine beaucoup plus illustre qu'on ne pouvait la lui supposer. Il crut y découvrir que c'était une branche d'une maison connue en Lorraine dès le onzième siècle, et qui prenait son nom du bourg de Ville-sur-Ilon, dans le diocèse de Verdun, maison qui a fourni un régent à la Lorraine, et qui s'est alliée aux princes de Bourgogne, de Lorraine et de Bade, ainsi qu'à beaucoup de familles de notre première noblesse. M. de Lacépède s'y rattachait par Arnaud de Ville, seigneur de Domp-Julien, que le roi Charles VIII, pendant sa possession éphémère du royaume de Naples, avait fait duc de Monte-San-Giovanni, et qui, étant devenu gouverneur de Montélimart, se rendit célèbre en histoire naturelle, pour avoir escaladé le premier le mont Aiguille, ce rocher inaccessible qui passait pour l'une des sept merveilles du Dauphiné. Nous avons même vu un arbre généalogique dressé en Allemagne, où notre académicien prenait le titre de duc de Mont-Saint-Jean, et où il écartelait les armes de *Ville* de celles de Lorraine et de Bourgogne ancien. Mais, quoi qu'il en soit d'une filiation qui ne paraît pas avoir été constatée dans les formes reçues en France, nous devons dire que cette recherche ne fut pour M. de Lacépède qu'une affaire de curiosité, et que, loin de s'en prévaloir, même comme le disait un homme de haute extraction, contre la vanité des autres, il entra dans le monde bien résolu à ne marquer sa naissance que par une politesse exquise. » Son père, veuf de bonne heure, cultiva avec soin les dispositions affec-

tueuses du jeune Lacépède. « Il exigeait des maîtres qu'il lui donnait, rapporte Cuvier, autant de douceur que de lumières, et ne lui laissait voir que des enfants dont les sentiments répondissent à ceux qu'il désirait lui inspirer. » Buffon fut un des premiers auteurs qu'on lui laissa lire; il emportait des volumes de ce grand écrivain dans ses promenades, et se plaisait à les parcourir au milieu d'une nature riche et grandiose. « Il prit Buffon pour maître et pour modèle, ajoute Cuvier; il le lut et le relut, au point de le savoir par cœur, et dans la suite il en porta l'imitation jusqu'à calquer la coupe et la disposition générale de ses écrits sur celles de l'*Histoire naturelle*. » Malheureusement il n'atteignit jamais à cette pompe de style, à cette beauté d'images qui font la gloire de son modèle. Le goût de la musique s'était en même temps éveillé en lui. Son père, son précepteur, presque tous ses parents étaient musiciens; ils se réunissaient souvent pour exécuter des concerts. « Le jeune Lacépède les écoutait avec un plaisir inexprimable, dit Cuvier, et bientôt la musique devint pour lui une seconde langue, qu'il écrivit et qu'il parla avec une égale facilité. On aimait à chanter ses airs, à l'entendre toucher du piano ou de l'orgue. La ville entière d'Agen applaudit à un motet qu'on l'avait prié de composer pour une cérémonie ecclésiastique, et de succès en succès il avait été conduit jusqu'au projet hardi de remettre *Armide* en musique, lorsqu'il apprit par les journaux que Gluck travaillait aussi à cet opéra. Cette nouvelle le fit renoncer à son entreprise; mais il ne put résister à la tentation de communiquer ses essais à ce grand compositeur, et il en reçut le compliment qui pouvait le toucher le plus: Gluck trouva que le jeune amateur s'était plus d'une fois rencontré avec lui dans ses idées. » La physique occupait également Lacépède. Dès l'âge de douze ou treize ans il avait formé avec ses jeunes camarades une espèce d'académie, dont les travaux devinrent de plus en plus sérieux; ils firent ensemble des expériences sur l'électricité, sur l'aimant et sur d'autres sujets qui occupaient alors les physiciens; Lacépède ayant cru trouver quelques propositions nouvelles les adressa au grand naturaliste dont il admirait le génie, et il en reçut une réponse flatteuse. Buffon le cita même en termes honorables dans quelques endroits de ses Suppléments.

C'était plus qu'il n'en fallait pour exalter un jeune homme de vingt ans. Lacépède accourt à Paris avec ses partitions et ses registres d'expériences: « Il y arrive dans la nuit, dit Cuvier, et le matin de bonne heure il est au Jardin du Roi. Buffon, le voyant si jeune, fait semblant de croire qu'il est le fils de celui qui lui avait écrit, et le comble d'éloges. Une heure après, chez Gluck, il en est embrassé avec tendresse... Le même jour, M. de Montazet, archevêque de Lyon, son parent, membre de l'Académie Française, le garde à un dîner où se devait trouver l'élit des académiciens. On y lit des morceaux d poésie et d'éloquence: il y prend part à une d ces conversations vives et nourries, si rares ai leurs que dans une grande capitale. Enfin, passe le soir dans la loge de Gluck à entendr une représentation d'*Alceste*. Cette journée re sembla à un enchantement continuel; il éta transporté. » Se consacrant dès lors aux scienc et à l'art musical, il résolut de rendre à la mu sique par une expression plus vive et pl variée le pouvoir qu'elle exerçait sur les an ciens, et de porter dans la physique cette élév tion de vues et ces descriptions éloquentes p lesquelles l'*Histoire naturelle* de Buffon avait a quis tant de célébrité. Mais ses parents étaie loin de partager son enthousiasme. On le pressa de prendre un état. Un prince allemand, dont avait fait la connaissance à Paris, lui procura u brevet de colonel au service des Cercles, servi peu pénible, puisque Lacépède ne vit jamais se régiment; mais enfin il donnait un titre, un un forme et des épaulettes: c'était tout ce que famille demandait. Le jeune Lacépède pass une grande partie de ses soirées chez Daubento déjà âgé, mais qui était fort gai. Lorsqu'il f présenté au roi et particulièrement connu comte de Maurepas, ce vieux ministre voul l'attacher à la diplomatie, et lui parlait déjà la manière dont il devrait se conduire *lorsqu serait ambassadeur*. L'étude de l'histoire n turelle ne lui permit même pas de prévoir u autre destination. « Il assistait fort souvent, d'Amalric, aux soirées où D'Alembert recev tous les étrangers marquants qui arrivaient su cessivement à Paris, ainsi que les savants, hommes de lettres, les artistes distingués q possédait la capitale; et lorsque, en 1778, Vo taire vint à Paris, non-seulement Lacépède f reçu avec distinction par le patriarche de Ferne mais dans un fort long entretien il parvint à raccommoder avec l'immortel interprète de nature. » Sur l'invitation de Gluck, Lacépè composa la musique de l'opéra d'*Ompha* « Après deux ans de travail et de sollicitatio il en avait obtenu, dit Cuvier, une première r pétition; deux ans encore après, on en fit la r pétition générale; les acteurs, l'orchestre et l assistants lui présageaient un grand succ lorsque l'humeur subite d'une actrice fit to suspendre. M. de Lacépède supporta cette co trariété conformément à son caractère, av douceur et politesse; mais il jura à part qu'on ne l'y prendrait plus, et il se décida à faire désormais de musique que pour ses amis Plus tard, il remit cependant en musique l'opé de *Scanderberg*, de Lamotte, présenté à l' cadémie de Musique en 1785, mais non joué, même que l'opéra d'*Alcine*, dont on a conser la partition. Selon Beffara le comte de Lacépè composa encore les paroles et la musique d' opéra dont les personnages étaient persans,

a fait la musique de quelques autres grands éras. Les paroles de trois de ces opéras étaient de ganel. Il composa plusieurs symphonies, des nphonies concertantes, qui furent exécutées x séances publiques de l'Académie des Beaux-ts ou de la Société Philotechnique, des sonates des sextuors; il mit en musique tout le *Téléque* de Fénelon; enfin, il laissa inédite une sse de *Requiem*. En 1785 Lacépède fit paraître *Poétique de la Musique*, ouvrage qui fut ueilli avec faveur, surtout par les gluckistes, ui y reconnurent, dit Cuvier, les principes de r chef exprimés avec plus de netteté et d'éléce que ce chef ne l'aurait pu faire ». Fréic II écrivit à l'auteur une lettre flatteuse, et chini lui témoigna sa satisfaction.

acépède était moins heureux dans ses ouges de physique. Son *Essai sur l'Électricité* a *Physique générale et particulière* n'eut aucun succès. « Il ne put faire prévaloir, dit ier, ni son opinion que l'électricité est une binaison du feu avec l'humidité de l'intérieur la terre, ni celle que la rotation des corps stes n'est qu'une modification de l'attraction, l'autres systèmes, que rien n'appuyait et que n'a confirmés. » Il n'acheva point sa *Phyue*, et dans la suite il retira autant qu'il put exemplaires de ces deux ouvrages, qui en séquence sont devenus rares. Par bonheur, fon ne jugea pas de ces ouvrages comme le lic; flatté de l'attention qu'avait eue le jeune vain de suivre sa méthode, il lui proposa de tinuer la partie de son *Histoire Naturelle* traitait des animaux, et pour lui faciliter les les qu'exigeait un pareil travail, il lui offrit lace de garde et sous-démonstrateur du cat du roi, dont Daubenton le jeune venait de démettre. Lacépède accepta cet emploi, tout ajettissant qu'il fût, et malgré sa fortune et rang qu'il occupait dans le monde il en plit les devoirs avec ponctualité, se tenant s les galeries les jours où elles étaient pues, prêt à répondre à toutes les questions on pouvait lui adresser. Dès 1788, quels mois avant la mort de Buffon, il publia remier volume de son *Histoire des Reptiles*, comprend les quadrupèdes ovipares; née suivante il donna le second, qui traite serpents. « Cet ouvrage, dit Cuvier, par gance du style, par l'intérêt des faits qui ont recueillis, fut jugé digne du livre imtel auquel il faisait suite, et on lui trouva ne, relativement à la science, des avantages ntestables... On n'y voit plus rien de cette pathie pour les méthodes et pour une noclature précise dont Buffon a répété si sout les expressions. M. de Lacépède établit des ses, des ordres, des genres; il caractérise nettent ces subdivisions; il énumère et nomme soin les espèces qui doivent se ranger sous cune d'elles. Mais s'il est aussi méthodique Linné, il ne l'est pas plus philosophiquement. Ses ordres, ses genres, ses divisions de genres sont les mêmes, fondés sur des caractères bien apparents, mais souvent peu d'accord avec les rapports naturels. Il s'inquiète peu de l'organisation intérieure. » A la fin du second volume de l'*Histoire des Reptiles* on trouve un éloge de Buffon, qui venait de mourir. C'est une sorte de dithyrambe que l'auteur suppose chanté par la réunion des naturalistes en l'honneur de ce grand homme.

La révolution avait été facilement acceptée par Lacépède. Successivement président de sa section, commandant de la garde nationale de la section du Jardin des Plantes, député extraordinaire de la ville d'Agen près de l'Assemblée constituante, administrateur du département de la Seine, président des électeurs, député de Paris à l'Assemblée législative en septembre 1791, il fut élu président de cette assemblée le 30 novembre de la même année. Il y montra des opinions modérées. Le roi lui proposa la place de gouverneur du dauphin, qu'il refusa même, dit-on, malgré les instances expresses de la reine. Sa politesse, sa bienveillance habituelle ne le sauvèrent pourtant pas des attaques du parti exalté. Un jour Lacépède vit dans un journal son nom en tête d'un article intitulé : *Liste des scélérats qui votent contre le peuple*. Le journaliste était un homme qu'il recevait souvent à sa table. « Vous m'avez traité bien durement, lui dit-il à la première occasion. — Eh! comment cela? — Vous m'avez appelé scélérat! — Oh! ce n'est rien, reprit le journaliste; *scélérat* est seulement un terme dont nous nous servons pour exprimer qu'on ne pense pas comme nous. » A l'époque des massacres de septembre, il se compromit par d'énergiques représentations qu'il fit à Danton. Plein de confiance dans la justice des hommes, Lacépède restait tranquillement à Paris. Des amis plus prudents l'emmenèrent au village de Leuville, et presque de force. Voulant cependant revenir dans le cabinet où le rappelaient ses études, il en fit parler à Robespierre : « Il est à la campagne, répondit celui-ci, dites-lui qu'il y reste. » D'autres cherchèrent à connaître sa retraite. Enfin, il se crut obligé, pour ôter tout prétexte aux persécutions, de donner sa démission de sa place au Muséum. Ce ne fut qu'après le 9 thermidor qu'il put rentrer à Paris. Il y revint avec le titre d'élève de l'École Normale, titre assez singulier pour un homme de quarante ans déjà, connu par de grands ouvrages, titre qu'il partageait avec Bougainville, de Wailly, Fourier et Laplace lui-même. Depuis sa démission, Lacépède ne faisait plus légalement partie du personnel du Jardin des Plantes. Il n'avait pas été compris dans la réorganisation du Muséum; mais il ne tarda pas à y rentrer, pour occuper une chaire créée pour lui et affectée à l'histoire naturelle des reptiles et des poissons. Ses leçons obtinrent un grand succès. L'opinion se plut à le regarder comme le véritable successeur de Buffon et en cette qualité il fut appelé à faire

partie du noyau de l'Institut à sa création. C'est lui qui vint, au nom de ce corps, prêter serment de haine à la royauté entre les mains du président du Conseil des Cinq Cents et lui remettre le règlement que cette société savante avait adopté. Il fut un des premiers secrétaires de la classe des sciences, et prononça l'éloge de Dolomieu. « Il paraît cependant, dit Cuvier, qu'au milieu de ces causes nombreuses de célébrité, son nom n'arriva pas à tous les membres de l'administration du temps; et l'on n'a pas oublié le conte de ce ministre du Directoire qui, revenant de faire sa visite officielle au Muséum, et interrogé par quelqu'un s'il avait vu Lacépède, répondit qu'on ne lui avait montré que la girafe, et se fâcha beaucoup de ce qu'on ne lui eût pas fait tout voir. »

Lacépède avait connu chez Mme Daubenton Mlle Jubé, sœur de deux généraux de ce nom et veuve de Gautier, homme de lettres attaché à la Bibliothèque du Jardin des Plantes, qui avait laissé en mourant un enfant de deux ans. Cette femme, d'un esprit distingué et d'un caractère aimable, avait inspiré autant d'estime que d'attachement à Lacépède; il l'épousa, et le jeune Charles Gautier devint son fils adoptif et l'héritier de son nom.

De 1798 à 1803, Lacépède fit paraître son *Histoire des Poissons*. « Cette classe nombreuse d'animaux, peut-être la plus utile à l'homme après les quadrupèdes domestiques, dit Cuvier, est la moins connue de toutes : c'est aussi celle qui se prête le moins à des développements intéressants; froids et muets, passant une grande partie de leur vie dans des abîmes inaccessibles, exempts de ces mouvements passionnés qui rapprochent tant les quadrupèdes de nous, ne montrant rien de cette tendresse conjugale, de cette sollicitude paternelle qu'on admire dans les oiseaux, ni de ces industries si variées, si ingénieuses qui rendent l'étude des insectes aussi importante pour la philosophie générale que pour l'histoire naturelle, les poissons n'ont presqu'à offrir à la curiosité que des configurations et des couleurs dont les descriptions rentrent nécessairement dans les mêmes formes et impriment aux ouvrages qui en traitent une monotonie inévitable. M. de Lacépède a fait de grands efforts pour vaincre cette difficulté, et il y est souvent parvenu; tout ce qu'il a pu recueillir sur l'organisation de ces animaux, sur leurs habitudes, sur les guerres que les hommes leur livrent, sur le parti qu'ils en tirent, il l'a exposé dans un style élégant et pur; il a su même répandre du charme dans leur description toutes les fois que les beautés qui leur ont aussi été départies dans un si haut degré permettaient de les offrir à l'admiration des naturalistes. » Rédigeant ce grand ouvrage pendant la guerre, Lacépède ne put prendre pour sujets de ses observations que les individus recueillis au Cabinet du Roi avant la révolution et ceux que lui offrit le cabinet du stathouder, qui fut apporté à Paris lors de la conquête de la Hollande. Parmi auteurs qui l'avaient précédé, il consulta surt Gmelin et Bloch. Les dessins et les descripti manuscrites de Commerson et des peintures fa autrefois par Aubri et sur des dessins de Plun furent à peu près les seules sources inédites lui fut permis de puiser; néanmoins, avec des m riaux si peu abondants, il réussit à porter à de quinze cents les poissons dont il traça l' toire, et en estimant au plus haut le nombre doubles emplois qu'il n'a pas su éviter, il r douze à quinze cents espèces certaines et tinctes. C'était alors un très-beau résultat, p que Gmelin n'en donnait que huit cents. « nombres paraîtront encore assez faibles, d déjà Cuvier, à ceux qui sauront qu'aujourd le seul Cabinet du Roi possède plus de qu mille espèces de poissons; mais telle a été le monde entier depuis la paix maritime tivité scientifique, que toutes les collect ont doublé et triplé et qu'une ère entière nouvelle a commencé pour l'histoire de la ture. Cette circonstance n'ôte rien au m de l'écrivain, qui a fait tout ce qui était sible à l'époque où il travaillait. Encore auj d'hui il n'existe sur l'histoire des poissons a ouvrage supérieur au sien... Lors même q aura réuni dans un autre ouvrage les imme matériaux qui ont été accumulés dans ces nières années, on ne fera point oublier les ceaux brillants de coloris et pleins de sensi et d'une haute philosophie dont M. de Lacé a enrichi le sien. La science, par sa nature des progrès chaque jour; il n'est point d'ol vateur qui ne puisse renchérir sur ses préd seurs pour les faits, ni de naturaliste qu puisse perfectionner leurs méthodes, mai grands écrivains n'en demeurent pas moin mortels. » En 1804 parut l'*Histoire natu des Cétacés*. « M. de Lacépède, ajoute Cuvi regardait comme le plus achevé de ses ouvr et en effet il y a mieux fondu que dans a autre la partie descriptive et historique, de l'organisation et les caractères méthodi Son style s'y est élevé en quelque sorte à portion de la grandeur des objets : il y augm à peu près d'un tiers le nombre des espèce registrées avant lui dans le grand catalogu êtres; mais depuis lors cette partie de la sci a fait aussi ses progrès. »

Nommé membre du sénat après le 18 brum Lacépède devint président de ce corps poli en 1801, grand-chancelier de la Légion d' neur en 1803, et ministre d'État quelques an après. Il fit au sénat le rapport sur le sén consulte tendant à déférer au premier cons titre d'empereur des Français et d'établir l' dité de la dignité impériale dans sa famille. en 1804 titulaire de la sénatorerie de Paris, fusa vers cette époque le ministère de l'intér dont il se croyait, disait-il, incapable de di utilement les rouages. En 1809 il fit au sénat le

sur la dissolution du mariage de l'empereur Joséphine. Il eut plusieurs fois, comme président annuel du sénat (1807 à 1808, 1811 à), l'occasion de haranguer Napoléon, et on lui reprocher une adulation par trop ser- Un jour, cependant, à ce que rapporte alric, il osa dire à Napoléon, dans un en- n particulier, que la guerre qui enlevait patric tant de jeunes gens n'était pas sup- e sans douleur par la France, et que le plus jour pour elle serait celui où il pourrait la cesser. En 1813, Napoléon ayant parlé de désir de faire la paix, tout en demandant de elles levées d'hommes, Lacépède répondit om du sénat : « Nous combattons entre les eaux de nos pères et les berceaux de nos ts; obtenez la paix, sire, par un effort de vous et des Français, et que votre tant de fois victorieuse, laisse reposer les après avoir signé le repos du monde. » d l'empereur fut de retour de Moscou, La- e vint le haranguer en ces termes : « Le sénat resse de présenter au pied du trône de Votre té impériale et royale l'hommage de ses féli- ns sur l'heureuse arrivée de Votre Majesté au de ses peuples. Le sénat, premier conseil mpereur, et dont l'autorité n'existe que lors- monarque la réclame et la met en mou- nt, est établi pour la conservation de cette rchie et de l'hérédité de votre trône dans quatrième dynastie. La France et la postéé trouveront dans toutes les circonstances à ce devoir sacré, et tous ses membres t toujours prêts à périr pour la défense de lladium de la sûreté et de la prospérité nale. » Châteaubriand, bien sévère pour La- le, s'exprime ainsi sur ce discours : « Les bres du sénat l'ont bien prouvé en décrétant chéance de Napoléon... L'historien des rep- en osant congratuler Napoléon sur les pros- s publiques, est cependant effrayé de son cou- ; il a peur d'*être ;* il a bien soin de dire que rité du sénat n'*existe* que lorsque le monar- *la réclame* et *la met en mouvement.* On tant à craindre de l'indépendance du sénat ! » rès la campagne de Leipzig, Napoléon, quit- 'armée, se retrouve à Saint-Cloud le 19 no- re 1813. « L'infatigable Lacépède, dit Châ- riand, revient lui dire : *Votre Majesté a tout onté.* M. de Lacépède avait parlé convena- ent des ovipares ; mais il ne se pouvait tenir ut. » Cuvier est plus modéré : « Déjà, dit-il, n'est pas soi-même quand on parle au nom corps qui vous dicte les sentiments que vous exprimer et les termes dont vous devez servir; et lorsque ce corps n'est libre dans oix ni des uns ni des autres, tout vestige de nnalité a disparu... Toutefois encore, dans ces urs obligés, avec quelle énergie l'amour de ix, le besoin de la paix, se montrent à ne phrase! et combien, au milieu de ce qui paraître flatterie, on essaye de donner des leçons ! C'est qu'en effet c'était la seule forme sous laquelle des leçons pussent être écoutées; mais elles furent inutiles. » Lacépède lui-même s'est d'ailleurs jugé comme homme politique lorsqu'il disait : « Dieu m'a fait la grâce de ne jamais manquer à l'obéissance due aux lois et au gouvernement établi. »

Pour bien apprécier Lacépède, c'est à la grande chancellerie de la Légion d'Honneur qu'il faut le voir à l'œuvre. Cette institution lui avait apparu sous l'aspect le plus noble, destinée à établir le culte du véritable honneur et à faire revivre sous de nouveaux emblèmes l'ancienne chevalerie ; épurée des taches que lui avaient imprimées des siècles d'ignorance et embellie de tout ce qu'elle pouvait tenir des siècles de lumère. « Il travaillait avec une constance infatigable, dit Cuvier, à l'établir sur la base solide de la propriété. Déjà les revenus de ses domaines s'étaient accrus à un très-haut degré; de savants agronomes s'occupaient d'en faire des modèles de culture, et ils pouvaient devenir aussi utiles à l'industrie que l'institution même au développement moral de la nation, lorsque le fondateur, effrayé comme il le fut toujours de ses propres créations, les fit vendre et remplacer par des rentes sur le trésor. » Dès que l'empereur eut décidé qu'il serait établi six maisons d'éducation gratuite en faveur des filles des membres de la Légion d'Honneur, Lacépède s'empressa d'organiser les maisons d'Écouen, de Saint-Denis, de la rue Barbette et des Loges. « Ce qu'il avait le plus à cœur, ajoute Cuvier, c'étaient les établissements d'éducation destinés aux orphelines de la Légion. Il avait aussi conçu le plan de ces asiles du malheur avec grandeur et générosité : quatorze cents places y furent fondées ou projetées; de grands monuments furent restaurés et embellis. Son aménité, les soins attentifs qu'il se donnait pour le bien-être de toutes ces jeunes personnes l'en faisaient chérir comme un père. » Chaque jour, il avait occasion de voir des légionnaires pauvres, des veuves dans le besoin; son ingénieuse bienfaisance devinait leur misère, même avant toute demande. Souvent il laissait croire que ses bienfaits provenaient de fonds publics qui avaient cette destination. Au jugement de Mme de Genlis, il était « d'un caractère si doux, si parfait, qu'on n'avait jamais pu lui reprocher que d'être trop poli, et que lorsqu'il était grand-chancelier, il donnait de sa bourse des sommes considérables en pensions aux officiers malheureux de cette légion, en leur faisant croire que ce bienfait leur était accordé par le gouvernement. » — « Elle aurait pu ajouter, dit d'Amalric, que des jeunes gens qui, sans fortune, mais avec des talents, se livraient à l'étude des sciences et des arts recevaient de lui des bienfaits qui en ont fait parvenir quelques-uns à des succès. » Il recevait de la manière la plus affable tous les légionnaires qui se présentaient, et il savait renvoyer contents ceux même qu'il était contraint de refuser. Un jour

le major général avait fait donner, après une campagne, des croix de la Légion d'Honneur à quelques officiers qui n'avaient pas le temps de service exigé par la loi. L'empereur, irrité, commande au grand-chancelier de les faire reprendre. Celui-ci représente la douleur qu'éprouveront ces hommes déjà salués comme légionnaires à quitter cet insigne. Rien ne touchait Napoléon. « Eh bien! dit Lacépède, je vous demande pour eux ce que je voudrais obtenir si j'étais à leur place, c'est d'envoyer aussi l'ordre de les fusiller. » Les croix leur restèrent.

Lacépède conduisait des affaires multipliées avec une facilité qui étonnait les plus habiles. « Une ou deux heures par jour lui suffisaient, dit Cuvier, pour tout décider et en pleine connaissance de cause. Cette rapidité surprenait le chef du gouvernement lui-même, cependant assez célèbre aussi dans ce genre. Un jour il lui demanda son secret; M. de Lacépède répondit en riant : *C'est que j'emploie la méthode des naturalistes.* » Aussi désintéressé que charitable, Lacépède n'avait voulu d'abord recevoir aucun traitement; mais il fut bientôt accablé de dettes. Napoléon lui assigna alors 40,000 fr. d'honoraires, et lui fit accepter l'arriéré. Les pauvres y gagnèrent, et à sa mort il laissa un patrimoine moins considérable que celui dont il avait hérité de ses pères. On rapporte qu'ayant appris qu'un de ses employés éprouvait un grave embarras d'argent, il lui envoya 10,000 fr. L'employé accourut le remercier, les larmes aux yeux, le priant de lui fixer les termes du remboursement : « Mon ami, lui dit-il, je ne prête jamais. » L'empereur avait chargé Lacépède d'une négociation importante, à laquelle le favori trop fameux d'un roi voisin prenait un grand intérêt. « Cet homme, raconta Cuvier, pour l'essayer en quelque sorte, lui envoya en présent de riches productions minérales, et entre autres une pépite d'or, venue récemment du Pérou et de la plus grande beauté. M. de Lacépède s'empressa de le remercier, mais au nom du Muséum d'Histoire Naturelle, où il avait pensé, disait-il, que s'adressaient ces marques de la générosité du donateur. On ne fit point de seconde tentative. Ce qui rendait ce désintéressement conciliable avec sa grande libéralité, c'est qu'il n'avait aucun besoin personnel. Hors de ce que la représentation de ses places exigeait, il ne faisait aucune dépense... Sa nourriture n'était pas moins simple que sa mise. Depuis l'âge de dix-sept ans il n'avait pas bu de vin; un seul repas et assez léger lui suffisait. Mais ce qu'il avait de plus surprenant c'était son peu de sommeil : il ne dormait que deux ou trois heures : le reste de la nuit était employé à composer... C'est ainsi que le jour il était libre pour les affaires et pour les devoirs de ses places ou de la société, et surtout pour se livrer à ses affections de famille; car une vie extérieure si éclatante n'était rien pour lui auprès du bonheur domestique; c'est dans son intérieur qu'il cherchait le dédommagement de toutes ses fatigues; c'est là aussi qu'il trouva les peines les cruelles. Sa femme, qu'il adorait, passa les huit derniers mois de sa vie dans des souffra non interrompues; il ne quitta pas le côté de lit, la consolant, la soignant jusqu'au de moment : il a écrit auprès d'elle une part son *Histoire des Poissons*, et sa douleur hale en plusieurs endroits dans les terme plus touchants. » Voici, par exemple, com finit son *Discours sur la Pêche* : « Il est t de terminer ce discours : peut-être est-ce le nier que j'adresse aux amis des sciences relles. Trente ans j'ai travaillé pour leurs pro Le coup affreux qui m'a frappé lorsque la m'a enlevé une épouse accomplie a marqué de moi la fin de ma carrière. Tant que je condamné à supporter un malheur sans es je m'efforcerai de consacrer quelque monu à la science; mais le fardeau de la vie p trop sur ma tête infortunée pour ne pas an bientôt la fin de ma douleur. Des natura plus favorisés que moi peindront d'une ma digne de la nature les immenses tableaux grandes catastrophes dont je n'ai pu d qu'une faible idée. Qu'ils daignent se sou que ma voix aura prédit leurs succès immo et qu'ils chérissent ma mémoire! »

Pendant le congrès, fort inutile, de Châtillon à la veille de la journée où l'on se prépa livrer Paris aux étrangers, Napoléon orc la réunion des grands fonctionnaires pour leur avis sur les conditions de la paix qu' proposait. Lacépède n'hésita pas à voter l'acceptation de ces conditions; mais les é ments marchaient, et les désastres s'acc laient chaque jour. On provoqua une autre ré pour décider si l'impératrice resterait o dans la capitale à l'approche des alliés. Lac se prononça fortement pour l'affirmative; malgré le désir de Marie-Louise et suiva instructions données par l'empereur, il fut que l'impératrice partirait, et le grand-chan obéit à l'ordre qui lui enjoignait de suivre princesse. Après l'abdication de Fontaineb Lacépède, avec tous les sénateurs, alla prés ses hommages à Louis XVIII au château de Ouen. Il revint enchanté de l'accueil que avait daigné lui faire. Il n'en fut pas moins de la grande-chancellerie, et obtint, le 4 juin un siége à la chambre des pairs. Il se trou Hyères quand Napoléon revint de l'île d'El retour à Paris, Lacépède apprit sa nomina la place de grand-maître de l'université; i cepta que la grande-chancellerie de la I d'Honneur. Il fut aussi appelé à la chamb pairs formée par Napoléon, et ne fut pas co parmi les pairs de France à la seconde r ration; mais Louis XVIII le rétablit dans dignité en 1819, sous le ministère de M. De Depuis lors Lacépède se montra dévou principes constitutionnels. Un nouveau m

estique vint le frapper au milieu de sa vie pai- : sa belle-fille périt d'une mort subite. Lui- ie, en se rendant à l'Institut, rencontra le doc- Duméril, qui venait de soigner des malades nts de la petite vérole; ils se serrèrent les s. Le lendemain Lacépède fut atteint de maladie, dont une longue expérience lui it croire qu'il était exempt. Du reste c'é- a première fois de sa vie qu'il était malade. vais rejoindre Buffon, » disait-il au docteur enait le soiguer. Il ne changea rien à ses ha- les, et pas un mot ne lui échappa qui pût er apercevoir à ceux qui l'entouraient qu'il aissait son danger. Il mourut quelques jours , laissant quelques manuscrits à son fils tif.

a de lui : *Essai sur l'Électricité natu- et artificielle;* Paris, 1781, 2 vol. in-8°; *hysique générale et particulière;* Paris, -1784, 2 vol. in-12 : l'ouvrage devait avoir e volumes; — *Poétique de la Musique;* , 1785, 2 vol. in-8°; — *Éloge de M. le ce de Brunswick-Lunebourg;* Paris, 1786, ; — *Histoire des Quadrupèdes ovipares s Serpents, faisant suite à l'Histoire Na- lle de Buffon;* Paris, 1788-1789, 2 vol. ou 4 vol. in-12 : souvent réimprimée comme à Buffon; — *Histoire naturelle des Rep- ;* Paris, 1789, in-4° ou 2 vol. in-12 : sou- réimprimée comme suite à Buffon; — *Vues 'Enseignement public;* Paris, 1790, in-8°; *iscours d'ouverture et de clôture des cours és dans le Muséum d'Histoire Naturelle;* , 1798 et années suiv.; Villenave comptait uit de ces discours : l'un traite de la vie et ouvrages de Daubenton considérés relative- à la manière d'étudier l'histoire naturelle; tre s'étend sur les avantages que les natu- es peuvent procurer au corps social dans actuel de la civilisation et des connais- es humaines; un autre a pour objet l'his- des races ou principales variétés de l'espèce aine; un autre porte sur le but auquel doit e le naturaliste, et particulièrement sur les orts de l'étude des sciences naturelles avec le eur de ceux qui les cultivent, etc.; — *His- naturelle des Poissons;* Paris, 1798-1803, . in-4° ou 11 vol. in-12; souvent réimprimée ne suite à Buffon; — *Éloge historique aubenton;* Paris, 1799, in-8°; — *La Mé- rie du Muséum national d'Histoire Na- lle, ou description et histoire des ani- x qui y vivent ou qui y ont vécu* (avec Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire); avec des es peintes d'après nature par Maréchal et ées par Miger; Paris, 1801 et ann. suiv., in- il n'a paru que dix livraisons de cet ou- e, qui a été réimprimé in-fol. et en 2 vol. , en 1805; — *Notice historique sur la Vie s Ouvrages de Dolomieu*, lue à la séance ique de l'Institut le 17 messidor an x (6 juil- 802); Paris, 1802, in-8°; publiée aussi dans le *Magasin Encyclopédique*, dans les *Mémoires de l'Institut* et dans le *Journal des Mines* (t. XII); — *Histoire des Cétacés*, dédiée à Anne-Caroline Lacépède; Paris, 1804, in-4°, ou 2 vol. in-12; souvent réimprimée comme suite à Buffon; — *Ellival et Caroline;* Paris, 1816, 2 vol. in-12; — *Charles d'Ellival et Alphonsine de Florentino;* suite d'*Ellival et Caroline;* Paris, 1817, 3 vol. in-12 : ces deux espèces de romans n'eurent aucun succès; ce sont les personnages de sa famille qu'il met en scène d'une manière peu intéressante; *Ellival* est l'anagramme de *Laville*, nom de l'auteur; *Caroline* est le prénom de sa femme; *Charles* celui de son fils adoptif, et *Alphonsine* celui de sa bru; — *Œuvres complètes de Buffon*, mises en ordre par M. de Lacépède; Paris, 1818, 12 vol. in-8°; — *Vue générale des Progrès de plusieurs branches des Sciences naturelles depuis la mort de Buffon; pour faire suite aux Œuvres de ce grand naturaliste;* Paris, 1819, 1822, in-8°; — *Histoire générale, physique et civile de l'Europe, depuis les dernières années du cinquième siècle jusque vers le milieu du dix-huitième;* Paris, 1826, 18 vol. in-8° : l'auteur revoyait les dernières feuilles de cet ouvrage à la fin de sa vie; ce livre n'a paru qu'après la mort de Lacépède; — *Œuvres de M. le comte de Lacépède, avec la synonymie des auteurs modernes les plus célèbres*, par M. Desmarets; Paris, 1826 et ann. suiv., 11 vol. in-8° : cette édition contient : tome I : *Discours;* t. II, *Histoire naturelle des Cétacés;* t. III, *Histoire des Quadrupèdes ovipares;* t. IV, *Histoire naturelle des Serpents;* t. V à XI, *Histoire naturelle des Poissons;* le tout a été réimprimé en 1830, 12 vol. in-8°; 1831-1833, 13 vol. in-8°; 1832-1833, 11 vol. in-8°; 1836, 3 vol. gr. in-8°; 1840, 2 vol. in-8°; — *Histoire naturelle de l'Homme, précédée de l'Éloge historique de l'Auteur*, par Cuvier; Paris, 1827, 1840, in-8°; — *Les Ages de la Nature et l'Histoire de l'Espèce humaine* (ouvrage posthume); Paris, 1830, 2 vol. in-8°. On trouve encore de Lacépède : dans les *Mémoires de l'Institut* (section des Sciences mathématiques et physiques), *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Vandermonde* (t. Ier, 1798); — *Mémoire sur l'organe de la Vue du poisson appelé Cobite Anableps ou Gros Yeux de Cayenne* (t. II, 1799); — dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle : Observations sur un genre de Serpent qui n'a pas encore été décrit* (t. II, 1803); — *Mémoire sur deux espèces de Quadrupèdes ovipares que l'on n'a pas encore décrites* (t. II, 1803); — *Mémoire sur plusieurs Animaux de la Nouvelle-Hollande dont la description n'a pas encore été publiée* (t. IV, 1804); — *Mémoire sur le grand Plateau de l'intérieur de l'Afrique* (t. VI, 1805); — *Des Hauteurs et des Positions correspondantes des principales Montagnes du globe, et de*

l'influence de ces hauteurs et de ces positions sur les habitations des animaux (t. IX, 1807); — *Sur une Espèce de Quadrupède ovipare* (*Protée ou Salamandre tétradactyle*) *non encore décrite* (t. X, 1807); — *Sur un Poisson fossile trouvé dans une couche de gypse à Montmartre près de Paris* (t. X, 1807); — dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle : Note sur des Cétacés des mers voisines du Japon* (t. IV, 1818). Il a aussi travaillé au *Magasin Encyclopédique*, de 1795 à 1801, et fourni l'article *Homme* au *Dictionnaire des Sciences Naturelles ;* ce morceau a été imprimé à part; Paris, 1827, in-8°. On lui doit en outre des notices sur Buffon, Montesquieu, etc. En 1798, Lacépède lut à la Société Philotechnique, qu'il présidait, un *Mémoire sur les Parties du Globe encore inconnues*. Il a prononcé des discours aux funérailles de Daubenton, de Bougainville, de Lagrange; il a fait à la chambre des pairs l'éloge du comte de Valence, recueilli dans *Le Moniteur* du 7 avril 1822. Enfin, il rédigea les instructions qui furent remises au capitaine Baudin lorsqu'il partit pour son voyage autour du globe. Lacépède a donné plusieurs éditions de l'*Histoire Naturelle* de Buffon, mise dans un nouvel ordre et augmentée des suites de l'éditeur. L. Louvet.

Cuvier, *Éloge historique du comte de Lacépède*, lu à l'Académie des Sciences le 5 juin 1826. — D'Amalric, *Notice*, dans la *Revue Encyclopédique*, t. XXIX, p. 638-653. — Villenave, *Éloge historique de M. le comte de Lacépède ;* Paris, 1826, in-8°. — Virey, *Discours prononcé sur la tombe de B. G. E. de la Ville-sur-Illon, comte de Lacépède, associé libre de l'Acad. de Médecine ;* Paris, 1825, in-4°. — Julia de Fontenelle, *Notice sur M. de Lacépède*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littérature Française contemporaine*. — Châteaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, VIe volume. — Mme de Genlis, *Mémoires*. — *Moniteur* de 1789 à 1825.

LACER (*Caius Julius*), architecte romain, vivait au commencement du deuxième siècle après J.-C. Il construisit un pont sur le Tage dans l'endroit où se trouve aujourd'hui Alcantara. Une inscription de ce magnifique monument nous a transmis le nom, d'ailleurs inconnu, de l'architecte. Y.

Gruter, *Inscript. antiquæ*, p. 162.

LA CERDA (*Manoël* de), théologien portugais, né à Lisbonne, en 1569, mort dans la même ville, le 13 novembre 1634. Il appartenait à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, et professait la philosophie à l'université de sa ville natale. On a de lui : *Quæstiones* sur divers sujets théologiques; Coïmbre, 1619, in-fol.; — *De Sacerdotis Christi domini et utroque ejus regno;* Coïmbre, 1625, in-4°; — *Memorial e Antidoto contra os pós venenozos;* Lisbonne, 1631, in-4°; — *Tratado da sanctissima Eucharistia*, resté manuscrit. A. L.

Summario da bibliotheca lusitana, t. III, p. 128. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel* (édit. de 1810).

LACERDA (*Dona Bernarda* Ferreira de), femme poète portugaise, née à Porto, en 1595, morte le 1er octobre 1644. Elle était fille d'Ignacio Ferreira Leitao, grand-chancelier du roya Belle et fort instruite (elle savait le latin, l'it le français et l'espagnol), elle reçut les mages empressés de la plupart des illustr contemporaines; elle compta même parmi s mirateurs Lope de Vega, qui lui dédia (en alors que sa beauté était sur son déclin l'é intitulée *Phylis*. Philippe III, lorsqu'il vint bonne en 1621, voulut lui confier l'éducati infants D. Carlos et D. Fernando; elle prudence de refuser ce poste, objet d d'ambitions. Au lieu de s'enfermer dans l d'un souverain peu favorable à son pays épousa d'inclination Fernand Correa de S gentilhomme d'une ancienne famille. El veuve de très-bonne heure, et perdit plu fils. Concentrant dès lors toutes ses affe dans la personne de sa fille dona Maria de Menezes, elle poussa fort loin sa carri put voir le Portugal recouvrer son indépen il y avait trois ans que Jean IV était mon le trône lorsqu'elle mourut, à Lisbonn corps fut conduit en grande pompe à Noss hora-dos-Remedios, où reposait son ma

Ferreira de Lacerda a écrit en espagno portugais. Le premier de ses ouvrages dans chronologique est aussi le plus considéra a été composé en castillan, quoique publié bonne : *España Libertada*, 1a parte; Lisboa in-4°; la seconde partie n'a paru qu'ap mort de l'auteur, grâce aux soins de s (en 1676); la troisième est restée inac Ce long ouvrage en octaves, de l'aveu mê partisans de Ferreira de Lacerda, est plut chronique rimée que ce n'est un poëme teur y a mis en relief les événements q cèdent le siége de Grenade par Isabelle dinand. Le second ouvrage dû à la même est intitulé : *Saudades de Bussaco;* L 1634, in-12. C'est un recueil de poésies di écrites en portugais, en espagnol et en it on y trouve de l'élégance de style et de leté. La riche bibliothèque du cardinal de contenait un volumineux manuscrit d'c inédites laissées par Bernarda Ferreira; remarquait plusieurs comédies espagnoles poésies de différents genres.

Ferdinand Den

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Sylva, *Ensaio biographico critico sobre os m Poetas Portuguezes* (Lisboa, 1858, 8 vol. in-12), t.

LACERDA E ALMEIDA (*Francisc*

(1) Sur la tombe, en albâtre, qui recouvrait le c deux époux on grava une épitaphe de style fort tique, où cependant on remarque ces mots touchant ne peut lire que sur peu de tombes :

NASCERAM COM HONRA,
VIVERAM COM APPLAUSO,
MORERAM COM EXEMPLO
FELIZES SINGULARMENTE AMBOS.

Cette inscription funéraire déclare en outre q Bernarda avait surpassé en talent toutes les fem siècles écoulés.

;), voyageur portugais, mort en 1798. Il servit
abord dans l'armée en qualité d'ingénieur, et
rvint au rang de colonel. Il reçut pour mis-
n d'explorer les immenses solitudes qui en
nérique séparaient au commencement du
cle les possessions portugaises des possessions
pagnoles (1). Il commença par parcourir dans
ute son étendue la province du Mato-Grosso,
i représente, comme on sait, une surface égale,
on supérieure, à celle de l'ancienne Ger-
nie. Muni des instruments nécessaires, il
ait partout des observations, et à toutes
haltes il prenait hauteur. Le premier résultat
entifique de cette exploration fut un journal
voyage, qu'il entreprit depuis Villa-Bella, ca-
le du Mato-Grosso jusqu'à Saint-Paul, tra-
l accompagné d'une carte fort détaillée et
fut envoyé à l'Académie des Sciences de Lis-
ne. Lacerda y donnait pour la première fois
lescription de ce Rio Guaporé, dont la plus
ude partie servait de ligne de démarcation
possessions des deux couronnes. Plus tard
omposa un mémoire fort curieux sur les
nes régions, portant ce titre : *Memoria a
peito dos Rios Bauré, Branco, da Con-
ão, de S.-Joaquim-Itonomas-e-Maxupo,
as tres missões da Magdalena, da Con-
ção e de S. Joaquim*, qui a été inséré, en
2, dans les mémoires de l'Institut historique
Rio-de-Janeiro; ce récit offre une peinture
-spirituelle et très-exacte des missions telles
elles devinrent lorsque, cessant d'être admi-
rées par les jésuites, elles passèrent sous la
ction des dominicains.

ntre le 10° et le 26° de lat. sud, le Por-
l possède, comme on sait, sur le continent
cain un vaste territoire, qui rivalise avec le
sil par sa fertilité, et dont la métropole com-
nd si bien l'importance, que lorsqu'elle con-
de justes espérances pour les progrès de son
merce et de sa marine, c'est de ce côté
elle tourne les yeux. Au temps de Lacerda,
plus qu'au nôtre, l'intérieur du pays de
ambique était une *terra incognita*; Peters,
roso Gamitto, Ladislas Maggyar, n'en avaient
encore décrit des portions importantes (2).
ut sur ce point inexploré de ses vastes pos-
sions, dans le voisinage de ce territoire du
nomotapa où la tradition place l'existence de
ches terrains aurifères, que le gouvernement
lut d'envoyer Lacerda, non pas comme un
geur solitaire, mais en le mettant à la tête
d'une expédition importante. En 1797 il partit pour la province de Tete, sur la côte orientale de l'Afrique, et ce fut de la capitale de cette résidence que, suivi d'une troupe nombreuse, il tenta de s'avancer dans l'intérieur jusqu'aux États du Muata Cazembe, avec l'intention de passer de là jusque dans le royaume de Loanda, c'est-à-dire de traverser de part en part cette région de l'Afrique où jamais aucun blanc n'avait paru.

Les circonstances étaient favorables. Le souverain absolu qui gouvernait le pays des Cazembes était célèbre par ses conquêtes, aussi bien que par son humanité et par son esprit de justice. Ce fut vers ses États que Lacerda se dirigea. Le Muata Laqueza, le souverain despotique de ce vaste empire de l'Afrique centrale, demeurait à 350 lieues environ du littoral, dans une ville considérable, que l'on désigne sous le nom de Lunda; le voyageur portugais obtint le droit d'aller le visiter dans sa capitale sur la côte orientale du lac Mofo. En surmontant des difficultés bien autrement grandes, Lacerda fit pour l'intérieur de l'Afrique ce qu'il avait fait pour l'intérieur du Mato-Grosso; et si l'on songe qu'une fois sorti des domaines où le nom portugais est redouté des populations Cafres, il entrait dans une région sans routes tracées, et dénuée de ponts pour traverser les rivières nombreuses dont le territoire est arrosé, on aura une idée de ce qu'il eut à souffrir. Toutes les fois qu'il le put faire cependant, il prit hauteur, et une fois arrivé à Lunda, ville qui n'a pas moins de deux milles d'étendue, il fut fort bien accueilli par Laqueza. Ceci avait lieu vers la fin de 1798. L'intrépide voyageur ne voulut pas s'arrêter plus de quelques semaines dans les États du chef cafre : il prétendait poursuivre sa mission; mais ses forces l'abandonnèrent, et il alla mourir à une ou deux journées de Lunda (1). Laqueza y respecta la tombe de l'intrépide voyageur, et au bout de quelque temps il en fit renvoyer les dépouilles à Tete : on chargea ses ossements à dos d'homme pour les transporter sur les bords de la mer; les individus réunis en caravane qui

On l'avait chargé officiellement de tracer la ligne des
es; et l'excellent résultat de ses travaux est connu,
entre autres l'*Atlas du Voyage* de M. de Castelnau.
Citons aussi pour le littoral le grand travail, recom-
lable à tant de titres, du commandant Guillain :
*age à la côte Orientale d'Afrique, exécuté pendant
nnées* 1846, 1847 *et* 1848 *par le brick* Le Ducouë-
etc.; Paris, 1853, 3 vol. in-8° et 1 atl. in-fol. Ce der-
volume, qui porte le titre d'*Album*, reproduit avec
vérité saisissante des vues nombreuses, des portraits,
objets relatifs à l'ethnographie, obtenus sur les
par la photographie.

(1) Ad. Balbi écrivait d'après des renseignements erronés lorsqu'il dit que « Lacerda était mort dans la capitainerie de Senna en Afrique, pendant qu'il levait la carte de cette région, aussi riche que peu connue ». Les États indépendants du Muata Cazembe ne font nullement partie des établissements portugais. Ce territoire, marqué imparfaitement sur toutes les cartes d'Afrique, a pour limites, à ce qu'il paraît, au nord-ouest, à l'est et au sud, les régions qui obéissent aux Muembas, Auembas ou Moluanes, et il est borné au couchant par le fleuve Lualao : ce fleuve sert de limites aux domaines du Muatianfa, ou Muropue, que les peuples de Cazembe appellent Angola. M. Gamitto ne peut donner, même par approximation, l'idée de sa superficie; il affirme seulement, qu'elle offre plusieurs milliers de lieues carrées, et que ce vaste État a acquis une telle célébrité dans la Cafrerie, qu'il est redouté comme le seul empire réellement puissant parmi les nations du sud. Le titre de *Cazembe* peut se traduire par celui d'empereur, et c'est lui qui a donné son nom à tout le pays. La langue que l'on parle dans ces régions est le *campôcolo*.

avaient mission de les remettre aux blancs furent attaqués sur la route, et les restes du malheureux voyageur, abandonnés dans le désert, restèrent sans sépulture. Par bonheur, le neveu de Lacerda, qui faisait partie de l'expédition, put rapporter en Europe les précieuses observations scientifiques de son oncle; elles étaient connues de M. Monteiro et de M. Pedroso Gamitto lorsque ces deux intrépides voyageurs durent renouveler, en 1831, la périlleuse entreprise de 1798, et parvinrent à Lunda. M. Gamitto, dans l'intéressante relation qu'il nous a donnée de ce voyage, cite fréquemment les remarques géographiques de son prédécesseur, contenues dans son *Diario* manuscrit, et prouve que sa mémoire est demeurée en vénération dans le pays du Muata Cazembe (1); il serait à désirer que l'Académie des Sciences de Lisbonne en fît l'objet d'une publication spéciale. Le projet de Lacerda a été, du reste, réalisé par des sujets portugais, et l'Afrique a été traversée de part en part de Séna ou de Tete à Loanda.

Ferdinand Denis.

Adrien Balbi, *Essai statistique sur le Royaume de Portugal*, t. 2, p. 114. — *Memorias da Academia das Sciencias de Lisboa*. — *Revista trimensal de Rio-de-Janeiro*. *Voy.* le t. 14, à la table.

LA CERDA. *Voy.* Cerda.

LACGER ou **LATGER** (*Antoine* de), magistrat français, né à Castres, mort à Toulouse, le 5 octobre 1572. Il était conseiller au parlement de Toulouse, lorsque, soupçonné de partager la foi protestante, il fut arrêté avec deux de ses collègues, Jean de Coras et François de Ferrières, à la suite des massacres de la Saint-Barthélemy. Jeté en prison, il y fut massacré dans un jour d'émeute populaire, et pendu en robe rouge devant l'*Ormeau du palais*. Charles IX réhabilita sa mémoire.

Cette famille, dont les descendants habitent encore le département du Tarn, compte quelques membres dont les noms méritent d'être rappelés. *Samuel* de Latger, mort à Paris, en 1652, fut avocat au conseil, et intervint plusieurs fois en faveur des protestants, notamment en 1633, à propos d'une des iniquités les plus criantes du parlement de Toulouse. *Hercule* de Latger, neveu du précédent, mort à Castres, le 21 juillet 1670, devint conseiller à la chambre de l'édit et suivit à Rome la reine Christine en qualité de secrétaire particulier; il fut en outre un poëte assez médiocre. — Un *François* de Latger, ayant pris du service, fut nommé en 1705 lieutenant-colonel sur le champ de bataille de Cassano et en 1719 brigadier des armées. P. L—y.

Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. V. — Lafaille, *Annales*. — Borel, *Antiquités de Castres*. — Eug. et Em. Haag, *La France Protestante*.

(1) Grâce à l'impulsion éclairée donnée par M. de Sa da Bandeira à tout ce qui peut faire progresser les colonies portugaises, l'œuvre de M. Gamitto a été imprimée aux frais de l'État sous ce titre : *O Muata-Cazembe e os povos Maraves, Chevas, Meuzas, Muambas, Lundas e outros do Africa austral*, etc.; Lisbonne, 1854, in-8°, fig.

LA CHABEAUSSIÈRE (*Ange-Étienne-Xavier* Poisson de), littérateur français, né à Par le 4 décembre 1752, mort dans la même vil le 10 septembre 1820. Fils d'un avocat au pa lement de Paris, qui le destinait à l'état ecclésia tique, il préféra la carrière militaire, qu'il aba donna pour suivre celle des lettres. Ses pr miers essais poétiques parurent dans l'*Alm nach des Muses* et autres recueils. Se trouva ainsi que Dalayrac dans les gardes du corps comte d'Artois, il composa avec lui et d'auti amis une tragi-comédie en deux actes et en ve intitulée : *Lamentine, ou les Tapouis*, qui jouée sans succès au Théâtre-Italien, en 17 La Chabeaussière fut dédommagé de cet écl par le succès des *Maris corrigés*, comédie trois actes et en vers, qu'il donna seul au mê théâtre, en 1781, et qui fut reprise à l'Odéon 1810. Celle des *Deux Fourbes* ne réussit en 1782. Dalayrac avait laissé la littérature p la musique. La Chabeaussière fit pour lui opéras qui furent chantés aux Italiens, en mê temps qu'il y faisait représenter d'autres tites pièces de sa composition. Quoique ch partisan de la révolution, La Chabeaussiè dénoncé, dit-on, par son gendre pour avoir do asile au conventionnel Jullien de Toulouse, arrêté en janvier 1794 et enfermé aux Madel nettes, pendant que sa femme était conduite maison de la Bourbe et deux de ses filles à Sai Pélagie. Inscrit pour passer devant le trib révolutionnaire le 10 thermidor, il avait laiss un de ses compagnons une pièce de vers adres à sa femme. Le 9 thermidor le sauva. Le mois vant il sortit de prison ainsi que toute sa fam Il fit alors des hymnes pour les fêtes de l'A culture et de la Victoire, publia son *Catéchi français*, et fut compris pour 2,000 fr. dans gratifications que la Convention nationale corda en 1795 à cent dix-huit hommes de lett Désigné en 1796, par le Conseil des Cinq Ce comme l'un de ceux qui devaient être empl à l'éducation de la jeunesse, il fit partie d commission d'instruction publique. Le 3 de la même année il fit partie du comité quatre personnes institué pour administre Théâtre des Arts ou Opéra. Ce comité ne répo pas à ce qu'on attendait de lui, et fut supp le 3 juin 1797. L'année suivante La Chabe sière fut personnellement accusé par Thie au Conseil des Cinq Cents, de dilapidation sa gestion théâtrale. L'affaire ayant été p devant les tribunaux, La Chabeaussière fut quitté en janvier 1799. Livré dès lors tou tier aux lettres, il s'associa à la rédaction *Soirées Littéraires* et de la *Décade Phil phique*, où il se chargea pendant quelque te de l'article sur les théâtres. « On le citait Mahul, parmi les amateurs qui cultivaient dramatique sur les théâtres de société un talent qui n'aurait pas cédé à celui des leurs acteurs. On le citait aussi pour le t

: la lecture. » Il était désigné pour succéder à n ami Vigée dans la direction de l'*Almanach s Muses*, lorsqu'il mourut. On connaît de La iabeaussière : *Lamentine, ou les Tapouis*, ècc comi-tragique en deux actes et en vers, r une société de jeunes gens ; Londres (Paris), 80, in-8° ; — *Les Maris corrigés*, comédie en ois actes et en vers ; Paris, 1781, in-8° ; 1810, -8° ; — *L'Éclipse totale*, comédie en un acte en vers, mêlée d'ariettes, musique de Dalayrac, iée au Théâtre-Italien, en 1782 ; Paris, 1782, -12 ; — *Le Corsaire*, opéra comique en trois es et en vers, musique de Dalayrac, joué au me théâtre, en 1783, et repris en 1793 ; Paris, 33, in-8° ; — *Le Sourd*, comédie proverbe un acte et en prose, représentée à l'Ambigumique ; Paris, 1783, in-12 ; — *Les Deux Four-*, comédie en un acte et en prose, sujet tiré *Gil Blas* ; Paris, 1784, in-8° ; — *La Confiance ngereuse*, comédie en deux actes et en vers, ée au Théâtre-Italien, en 1784 ; Paris, 1784, 3° ; — *Azémia, ou le nouveau Robinson*, ra comique ou roman lyrique, en trois actes, vers, mêlé d'ariettes, musique de Dalayrac ; is, 1786, in-8° ; — *Azémia, ou les sauvages*, édie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes ; is, 1787, 1789, in-8° : c'est la même pièce que précédente, mais arrangée en vaudeville : elle restée longtemps au répertoire de l'Opéra-Coque ; — *Catéchisme français, ou principes morale républicaine, à l'usage des écoles maires* ; Paris, 1796, in-8° ; 1798, 1800, 30 : ce catéchisme, qui contient cinquante-six trains, a été réimprimé en 1825, in-8°, sous itre : *Catéchisme national français* ; — *'clipse de Lune, ou l'astrologue qui tombe s un puits*, comédie en un acte, en prose, ée de vaudevilles, représentée au Théâtre ntansier ; Paris, 1799, in-8° : c'est *L'Eclipse ile* arrangée en vaudeville ; — *Œuvres diises, contenant quelques poésies, essais traductions, en vers, d'Homère, de Vir-, d'Horace, etc.* ; *Apologues moraux, contes goriques, pièces fugitives, chansons*, etc. ; is, 1801, in-8° ; — *Lasthénie, ou une née d'Alcibiade*, comédie en un acte, mêlée vaudevilles (avec Raboteau), jouée au théâtre Vaudeville ; Paris ; 1802, in-8° ; — *Attendre ourir*, vaudeville en un acte (avec le même), oème théâtre ; Paris, 1803, in-8° ; — *Poésies ntes et gracieuses d'Anacréon, Bion, chus, Catulle et Horace, imitées en vers çais, et soumises pour la plupart au thme musical* ; Paris, 1803, in-8° ; — *Gu-n, ou le hulla de Samarcande*, opéra coue en trois actes, en prose (avec Étienne), ique de Dalayrac, joué au Théâtre Feydeau 805 ; Paris, 1805, in-8° ; — *Apologues mo-c, imités pour la plupart de Saadi le an* ; Paris, 1814, in-8°. La Chabeaussière ssé en manuscrit une traducion en prose ique de l'*Énéide*, dont il a lu des fragments à l'Athénée. S'il faut en croire *La France Littéraire* de Ersch, il a même publié quelques brochures politiques. « Son père, dit Mahul, avait été instituteur de Mirabeau, ce qui établit des rapports d'amitié entre M. de La Chabeaussière et notre célèbre orateur. On a publié sous le nom de Mirabeau, et après sa mort, une traduction de Tibulle (Tours, 1796, 3 vol. in-8°), que M. de La Chabeanssière a réclamée ; et rien n'empêche en effet d'admettre qu'il ait confié son manuscrit à Mirabeau, sachant qu'il s'occupait d'un semblable travail. » Ersch et après lui Mahul citent encore cinq pièces de théâtre de La Chabeaussière, qui ne paraissent pas avoir été imprimées : *L'Intrigante*, comédie en cinq actes et en vers ; — *Caroline de Lichtfield*, opéra comique en trois actes ; — *Dilara*, opéra comique en trois actes ; — *Les Charlatans*, comédie en cinq actes et en vers ; — *L'Heureuse Erreur*, comédie. Selon la *Biographie des Contemporains*, *Caroline de Lichtfield* est de Léger, *L'Heureuse erreur* est une réimpression d'une comédie de Patrat, et *Dilara* n'est autre que *Gulistan*, dont l'héroïne principale porte ce nom. La même Biographie cite encore d'autres pièces de La Chabeaussière : *Laurette*, opéra comique en trois actes, en vers, 1780 ; — *Lucette, ou l'illustre prisonnier*, drame lyrique en trois actes, en prose ; — *Le Compliment interrompu et manqué*, comédie en un acte et en vers ; — *L'Embarras du Choix*, opéra comique en un acte en prose, joué au Théâtre-Italien, en 1788. L. L—T.

Mahul, *Annuaire Nécrologique pour* 1820. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ersch, *La France Littéraire*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA CHABEAUSSIÈRE (*Ange-Jacques-Marie* DE), minéralogiste et littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 6 août 1755, mort dans la même ville, le 22 octobre 1823. Il servit en 1776 comme surnuméraire dans les gardes du corps du comte d'Artois. Il entra ensuite dans l'administration des mines, où il devint successivement agent temporaire, sous-inspecteur général honoraire en 1784, inspecteur en 1786, puis directeur en Limousin, en Navarre et dans le département de la Loire-Inférieure. Il dirigeait les salines de Cette lorsqu'il fut signalé, en 1793, comme aristocrate, et exclu du nouveau corps des mines qu'Hassenfratz avait organisé. En 1814 La Chabeaussière s'enrôla dans les gardes de la porte du roi ; ce corps fut bientôt supprimé. En 1815 il entra dans les bureaux de la direction générale des mines ; il fut mis à la réforme lorsque cette direction fut réunie à celle des ponts et chaussées. Il se trouva alors sans emploi ni pension. Instruit en chimie et en économie domestique, il s'avisa de monter une entreprise de carbonisation, dans laquelle il échoua. M. Delestre-Poirson, directeur du Gymnase dramatique, le prit pour régisseur adjoint et ins-

pecteur du matériel de ce théâtre. Membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, La Chabeaussière y fit un grand nombre de rapports. En 1814 il travailla quelque temps au *Nobiliaire universel* de M. de Sainte-Allaye. On a de La Chabeaussière : *Vers sur le retour de Louis le Désiré;* Paris, 1816, in-8°. Il a fourni de 1796 à 1814 divers extraits de mémoires au *Journal des Mines*. En 1820 il publia la *Table des Matières du Bulletin de la Société d'Encouragement*. Il a laissé des *Sinus calculés*, in-8°, que possède, selon M. Quérard, la bibliothèque de l'administration des mines. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA CHAISE ou LA CHAIZE D'AIX (1) (*François* DE), jésuite français, célèbre comme confesseur de Louis XIV, né le 25 août 1624, au château d'Aix, en Forez, mort le 20 janvier 1709. Son grand-père était prévôt des marchands à Lyon, et avait épousé la sœur du père Coton, confesseur de Henri IV. Son père, Georges d'Aix, seigneur de La Chaise, chevalier de l'ordre de Saint Michel, s'était signalé par des services militaires. Le second de douze enfants, il fit ses études au collége de Roanne, et entra ensuite dans la Compagnie de Jésus. Son noviciat achevé, il fut envoyé à Lyon pour y étudier les belles-lettres sous la direction de son oncle, le père d'Aix; en moins de deux ans il apprit la philosophie et les mathématiques. Appelé pendant quelque temps à professer les humanités, il fit ensuite sa théologie, alla à Rhodez se préparer à ses derniers vœux, et revint à Lyon, où il enseigna la philosophie d'une manière brillante. « Sa méthode, dit M. R. de Chantelauze, ne ressemblait en rien à celles usitées jusque alors; et comme elle fut jugée excellente par le public et par les jésuites, le père de La Chaize, cédant au vœu général, fit imprimer son cours en abrégé. Voici en quoi consistait cette méthode : il expliquait d'abord l'état d'une question, puis il exposait les différentes opinions des anciens et des modernes. Ses auditeurs avaient ensuite la liberté de choisir et de soutenir celle qui leur paraissait le mieux fondée. Enfin, lorsqu'il voyait que la discussion était arrivée au point voulu, il faisait connaître sa propre opinion, qui se trouvait *établie*, suivant l'expression de M. de Boze, *sur les débris ou sur la conciliation des précédentes*. » Plus tard le père de La Chaise enseigna la théologie à Lyon, mais presque aussitôt il fut nommé recteur de la maison des jésuites de Grenoble. L'archevêque de Lyon, Camille de Villeroy, qui l'avait pris en grande affection, écrivit au général des jésuites pour réclamer le père de La Chaise, et bientôt celui-ci revint à Ly avec le titre de provincial de son ordre. Qua le père Ferrier vint à mourir, l'archevêque Lyon proposa son protégé pour remplir la pla de confesseur du roi (1615); aidé du maréchal Villeroy, son frère, il n'eut pas de peine à p suader Louis XIV, qui dès la première entrev fut charmé du bon air et du noble maintien son nouveau directeur. Le père de La Cha avait alors cinquante-et-un ans.

A peine installé à la cour, le père de La Cha fut chargé par le roi de la feuille des bénéfic ainsi que l'avait été son prédécesseur. « Il é soigneux de bons choix pour l'épiscopat, Saint-Simon, surtout pour les grandes places il y fut heureux tant qu'il y eut l'entier cré Facile à revenir, quand il avoit été trompé ardent à réparer le mal que la tromperie avoit fait faire, d'ailleurs judicieux et pré tionné. » Le père de La Chaise suivit le roi plusieurs de ses expéditions militaires; sou même il l'accompagnait jusque dans les t chées. Dans une lettre datée de Mons, le 3 1691, Boileau dit à Racine : « J'ai oublié de dire que pendant que j'étois sur le mont gnotte à regarder l'attaque, le R. P. de La Ch étoit dans la tranchée, et même fort près de taque, pour la voir plus distinctement. J'en lois hier soir à son frère (1), qui me dit tou turellement : *Il se fera tuer un de ces jo* Ne dites rien de cela à personne, car on cro la chose inventée, et elle est très-vraie et sérieuse. » Lorsque le père de La Chaise nommé confesseur du roi, Mme de Monte

(1) « C'est à tort, dit M. R. de Chantelauze, que la plupart des auteurs écrivent le nom du père de La Chaize avec un *s* : cette orthographe, généralement adoptée, est fautive; nous avons sous les yeux des lettres signées du père de La Chaize lui-même, qui ne laissent aucun doute à cet égard. »

(1) Ce frère du père de La Chaise était devenu cap des gardes de la porte du roi, grâce à la faveur du rend père. « Il se connoissoit parfaitement en chie chasses et en chevaux, dit Saint-Simon, fut long écuyer de l'archevêque de Lyon, frère et oncle de réchaux de Villeroy, et commanda son équipag chasse, pour laquelle ce prélat étoit passionné... toit un grand échalas, prodigieux en hauteur et si qu'on croyoit toujours qu'il alloit rompre; très-b honnête homme : il mourut en revenant de Bourb son fils eut aussitôt sa charge, et deux jours ap roi écrivit de sa main au père de La Chaize qu'il noit à son neveu 100,000 écus de brevet de retenu étoit aussi un fort honnête garçon. » Le frère du de La Chaise acheta la terre de la Douze en Beau et lui donna son nom de La Chaise en la faisant en comté, en 1682. En 1680 il fit bâtir le chât La Chaise avec une grande magnificence. Il y em les artistes qui avaient créé Versailles. Mansart truisit le château, Mignard l'orna de peintures, Le planta les jardins. M. d'Aigueperse dit que cette vaut encore aujourd'hui plus d'un million, malgré membrements qu'elle a subis. On y montre enc *chambre du roi*, destinée à Louis XIV, qui avait d'y aller, mais qui n'y vint jamais. On remarquai les jardins une orangerie en pleine terre, qui ét couverte en hiver de panneaux en bois dont les pl rapportaient avec facilité. On la chauffait ensuit devint la proie des flammes. Antoine de La Chaise, du jésuite, n'eut qu'une fille, Marie-Angélique, qui é en 1724, Hyacinthe-Louis de Pellevé, comte de Fle pitaine-lieutenant des gendarmes de Berry et g neur de Meudon. Ils moururent sans postérité. Ce perbe terre fut ensuite possédée par la famille de taigu. On y voit encore un grand nombre de po appartenant au siècle de Louis XIV.

it au comble de la faveur. « La rigidité in-
cible du père Ferrier, dit M. R. de Chantelauze,
istère et indépendante parole de Bourdaloue,
oquence si puissante de Bossuet, les remon-
nces hardies de Mascaron n'avaient pu
anler son empire... Le père de La Chaize
nprit que pour déraciner cette puissante fa-
ite d'austères remontrances et la force de la
ité ne pouvaient suffire. Ne pas heurter le
de front, ne rien négliger pourtant, se ren-
uer strictement, quand il le fallait, dans un
nce qui ne manquait pas d'éloquence, et at-
dre les occasions de parler d'une manière effi-
e, telle fut la tactique invariable du père de
Chaise. » Saint-Simon raconte que la fête de
ques causa plus d'une fois au confesseur du
pendant le règne de Mme de Montespan, des
ladies de politique; « un jour, entre autres,
ite le duc, il envoya le père Deschamps en sa
ce, qui bravement refusa l'absolution.
e de Montespan ne se méprit pas sur la con-
te du père de La Chaise, et lui voua une
ne profonde, que le jésuite sut rendre inutile. »
le sèche de notre joie, écrivait Mme de Main-
on au cardinal de Noailles, en 1682, elle
urt de jalousie; tout lui déplaît, tout l'im-
tune... Elle en veut surtout au père de La
aize, qui ne fait que son devoir, mais qui le
mieux que jamais. » Plus entière dans une
re lettre, elle disait : « Le père de La Chaize
éploré vingt fois avec moi les égarements du
; mais pourquoi ne lui interdit-il pas abso-
ent l'usage des sacrements ? Il se contente
ne demi-conversion; vous voyez bien qu'il y
u vrai dans les Petites Lettres (1). Le père de
Chaise est un honnête homme, mais l'air de
cour gâte la vertu la plus pure et adoucit la
s sévère. » La jalouse Montespan ne se gênait
re envers le révérend père, et à l'époque de
aveur de Mlle de Fontanges elle se permit de
e, si l'on en croit La Beaumelle : « Le père
La Chaize est une chaise de commodité. »
e roi étant tombé malade, le père de La
aise, qui était savant en numismatique, fut une
rares personnes admises auprès de lui pen-
t sa convalescence. Il parvint à distraire
is XIV en lui donnant le goût des mé-
lles; ils passaient des heures entières à en
miner. Une plus grande intimité se forma
re le royal pénitent et son confesseur. Le roi
rit aussi plus vivement de Mme de Main-
on, qui ne négligeait pourtant pas les occa-
ns de lui rappeler ses devoirs vis-à-vis de la
ie. La faveur de Mlle de Fontanges passa
me un éclair, et enfin Mme de Montespan,
e de lutter contre Mme de Maintenon et le
e de La Chaise, se jeta dans la dévotion. Le
revint à la reine, qui mourut peu d'an-
s après. « Le père de La Chaize, qui fut ap-
é, suivant La Beaumelle, à rendre les derniers
oirs à sa souveraine, n'omit rien pour rendre
utile au salut du roi le spectacle qui le frappait si vivement. » On attribue au père de La Chaize l'idée du mariage secret de Louis XIV avec Mme de Maintenon. « Le confesseur n'ignorait pas la passion du roi, dit M. R. de Chantelauze; le seul moyen de la rendre légitime et de la concilier en même temps avec la majesté royale, c'était un mariage morganatique... Le père de La Chaize fut chargé par le roi des premières démarches... S'il faut en croire La Beaumelle, elle se serait alarmée du secret exigé, et le père de La Chaize aurait triomphé de ses hésitations en lui faisant comprendre que cette union était le seul remède à la passion du roi, que son salut éternel y était attaché, et que le soin de sa propre réputation devait céder à un motif si puissant. » Le père de La Chaize consacra ce mariage. Cependant Mme de Maintenon eut toujours de l'éloignement pour le confesseur du roi, ce que la plupart des historiens attribuent au conseil qu'il aurait donné à Louis XIV de ne pas déclarer publiquement son mariage avec elle. M. R. de Chantelauze ne croit pas que ce soit le véritable motif de ce sentiment d'inimitié, qu'elle savait vaincre pourtant lorsqu'elle avait quelque service à lui demander. Elle le trouvait sans zèle et beaucoup trop familier. « Il a, dit-elle dans une lettre au cardinal de Noailles, plus de talents pour le mal que pour le bien. Cela peut-il être autrement quand les intentions ne sont pas droites? Peut-être aussi est-ce faute de lumière. Il fait de grandes doléances au roi... Il surprend sa bonté par de tels discours. » — « Le père de La Chaize est venu me voir, dit-elle dans une autre lettre : il étoit gai, libre à sa manière. Sa visite avoit plus l'air d'une insulte que d'une honnêteté. »

Lorsque Mme de Maintenon fonda la maison de Saint-Cyr, le père de La Chaise fut appelé, ainsi que Racine et Boileau, à corriger les constitutions de la communauté. L'évêque de Chartres voulait que les dames chargées de l'enseignement fissent des vœux absolus. Le père de La Chaize ne partagea pas cet avis : « L'objet de la fondation, disait-il, n'est pas de multiplier les couvents, mais de donner à l'État des femmes bien élevées. Il y a assez de bonnes religieuses, et pas assez de bonnes mères de famille. L'éducation perfectionnée à Saint-Cyr produira de grandes vertus, et les grandes vertus, au lieu d'être enfermées dans les cloîtres, devront servir à sanctifier le monde. » Le roi partagea cette manière de voir, et dit : « Je fonde une communauté et non un couvent. » Cependant, plus tard on trouva des inconvénients dans les vœux simples, et les dames de Saint-Cyr durent se soumettre à la règle de Saint-Augustin. A partir de 1695 jusqu'à sa mort le père de La Chaize fut chargé de présenter au roi les listes d'admission à Saint-Cyr. Il assistait à toutes les fêtes qui s'y donnaient, et il se trouva à une représentation d'*Esther*, à côté de Fénelon et d'autres prélats. Dans l'affaire de la régale, qui finit par amener

(1) *Les Provinciales.*

en 1682 la fameuse déclaration du clergé de France, le père de La Chaise sut se conduire avec une grande prudence, et il défendit avec autant d'habileté que de précaution les droits royaux contre le pape. « Au milieu de ces malheureuses discussions, dit M. R. de Chantelauze, quelle fut la conduite du père de La Chaize? Elle fut toute de conciliation et toujours pleine de respectueuses déférences à l'égard du souverain pontife. En parcourant les lettres où il parle de la régale, on devine aisément qu'il fut en dehors du rôle officiel du duc d'Estrées, alors ambassadeur du roi à Rome, comme un médiateur secret de Louis XIV auprès du saint-siége... Amener entre les deux cours une pacifique entente fut son désir le plus ardent; défenseur sincère et convaincu des droits du roi, il n'essaya jamais de les faire prévaloir qu'avec cette urbanité parfaite et cette douceur inaltérable qui étaient le fond même de sa nature... Suivant M. de Carné, le père de La Chaize aurait été choisi par le roi pour le représenter dans l'assemblée du clergé en 1682, et il se serait montré *effrayé et quasi-tremblant de sa mission*. La vérité est que le confesseur du roi ne parut dans l'assemblée que pour régler un différend survenu entre des religieux d'Embrun et le chapitre de la cathédrale. C'est ce qui résulte des procès-verbaux détaillés de cette assemblée; il n'y est nullement dit que le père de La Chaize soit intervenu en quoi que ce soit dans la discussion générale. »

Louis XIV ayant été atteint d'une fistule à l'anus dut se résoudre à subir ce qu'on appela la *grande opération*. Mme de Maintenon, Louvois, le père de La Chaise, Daquin, premier médecin du roi, et Félix, son premier chirurgien, connurent seuls l'état de l'auguste malade, dont la guérison fut lente. Pendant tout le temps de cette maladie, le père de La Chaise prodigua ses consolations à son pénitent, et, touché de ce dévouement, Louis XIV lui accorda dès lors une confiance sans bornes. Depuis, le père de La Chaise resta seul chargé des affaires ecclésiastiques, fonctions qu'il partageait auparavant avec l'archevêque de Paris. Il fut seul appelé désormais au *conseil de conscience*, que le roi avait tenu jusque alors, le vendredi, avec l'archevêque de Paris M. de Harlay et avec son confesseur. Le père de La Chaise fut encore chargé d'organiser les missions des jésuites, que Louis XIV voulait encourager. Des pères de cette compagnie furent adjoints à l'ambassade envoyée au roi de Siam, et sous l'impulsion du père de La Chaise les missions prirent un grand développement. Il fit apporter une réforme sévère parmi les aumôniers de la flotte, dont la discipline s'était relâchée, et y introduisit des jésuites. Sur ses observations, Louis XIV ordonna de supprimer la vénalité des charges de sa chapelle et d'effacer des statuts de l'ordre du Saint-Esprit un article qui obligeait les membres de cet ordre de communier devant le roi ou devant un chapelain commis le de nier jour de l'année ou le lendemain. Les jésuit durent au zèle infatigable du père de la Chai et à sa haute protection la création de no velles maisons d'éducation et le développeme de celles qu'ils avaient déjà. Leur système d ducation, plus mondain que celui des autres ordr religieux, était bien fait pour plaire à Louis XI peu dévot en somme et détestant ceux qui aff taient les dehors religieux; le père de La Cha ne les prisait pas davantage : il avait pc maxime, dit Mme de Maintenon, « que les vots ne sont bons à rien ».

Le roi donna les fonds nécessaires pour agr dir le collége de Clermont, qui appartenait jésuites et qui n'avait pas de fondateur avo Louis XIV s'en déclara non-seulement le p tecteur, mais le fondateur, et le collége pri nom de collége Louis-le-Grand. Cependant, voit par une lettre du père de La Chaise q avait parfois à arrêter le zèle de ses collègu « Il seroit à craindre, écrit-il, en 1679, au révér père Oliva, général de son ordre, si l'on met plus de réserve dans les demandes relati à nos intérêts, je ne dirai pas d'épuiser, mais moins de lasser la singulière bonté et la magn cence d'un si excellent prince envers nou En 1682 il demande à son chef l'autorisa de relever, avec l'aumône qu'il espère obt du roi, une petite maison de campagne où jésuites de Paris allaient une fois par n prendre leurs récréations et qui tombait ruine. Cette maison de campagne avait achetée par les jésuites en 1626; elle s'app alors la Folie Regnault. Louis XIV, encore ent étant venu s'y installer en 1652 pour assiste combat du faubourg Saint-Antoine, entre renne et Condé, les jésuites lui avaient donn nom de Mont-Louis. C'était un lieu de r pour tous les membres de l'ordre. Le roi, g à l'intervention du père de La Chaise, fit rec truire les bâtiments sur un plan plus vast plus commode. Le père de La Chaise, qui a plus de loisirs, y allait plus souvent que ses frères. Une voiture à quatre chevaux l'y con sait plusieurs fois la semaine, et le peuple par donner le nom du confesseur du roi à résidence. Le roi ajouta quelques terrains à clos de Mont-Louis, dans lequel on trouvait bois, des prairies, des vergers, des serres, orangeries, des jardins, des eaux jaillissa Le père de La Chaise y avait un pied à te où il recevait ses parents et un petit non d'amis, parmi lesquels se trouvaient Racin Boileau, qui, quoique jansénistes, vivaient le révérend père dans la plus cordiale intir mais le Mont-Louis ne lui appartenait pa propre, comme le disent presque tous les toriens. Quand les jésuites furent chassés 1764, Mont-Louis fut vendu au profit de l créanciers; il est devenu, sous l'empire, le ci tière de l'Est, qui porte encore le nom du

Chaise, et qui s'est considérablement agrandi ais. Dans bien des circonstances, le père de Chaise osa lutter contre les évêques, mais ours avec autant de forme que de douceur. nt entendu porter des plaintes sur le régime rieur de la Bastille, tant au temporel qu'au ituel, il chargea un jésuite de s'assurer de la té de ces allégations. Le jésuite ne put péné- dans la forteresse; mais il recueillit des ren- nements peu favorables. Le père de La Chaise muniqua son rapport au roi, qui le renvoya ntchartrain avec l'ordre de l'annoter et de le endre pour prendre les mesures qu'il jugerait opos. A l'instigation du père de La Chaise, is XIV avait créé l'Académie des Médailles. que cette société fut réorganisée, en 1701, le nom d'Académie des Inscriptions et Belles- res, le roi nomma le père de La Chaise aca- icien honoraire. Il était assidu aux séances 'Académie, et ne s'y rendait guère sans an- cer quelque nouvelle découverte en médailles, es antiques, urnes, pierres gravées ou ins- ions. La ville de Lyon lui dut sa bibliothè- son musée des antiques, une collection de ailles, et une espèce d'observatoire. Plusieurs nts lui dédièrent leurs ouvrages, notam- t Vaillant et Spon. Ce dernier était calvi- . Le jésuite lui exprima son amitié en lui nt seulement qu'il formait des vœux pour onversion et son salut. Spon répondit par apologie du protestantisme, qu'il fit im- er. Le père de La Chaise ne crut pas devoir iquer; mais Arnauld y répondit par une réfu- n des plus vives.

Le père de La Chaize subit la destinée com- e à la plupart de ceux qui deviennent les tres des choses humaines, dit M. R. de Chan- ize. Malgré son zèle infatigable à faire le bien, gré sa droiture, sa modération, malgré son ur sincère et courageux de la justice, peut- à cause de ces qualités mêmes, il s'attira nombreux ennemis. *Plus jaloux*, dit La umelle, *d'une bonne réputation, que d'une te faveur, il acquit de la faveur et per- sa réputation.* Jamais homme ne se trouva outte à de plus indignes calomnies, mais ja- s homme aussi, il faut bien le dire, ne fut gé au milieu de plus grandes difficultés et ituations plus délicates. Placé tour à tour e Louis XIV et mesdames de Montespan et Maintenon, entre la cour de Rome et la cour France, entre Fénelon et Bossuet, dans l'af- du quiétisme, forcé malgré lui de prendre aux dernières querelles soulevées par le énisme expirant, associé activement à l'œu- de la conversion des hérétiques, et promo- de la révocation de l'édit de Nantes, dans bornes que prescrivait l'humanité, il fut osé sans cesse à la sourde jalousie des uns, colère implacable des autres. Et quand on t à penser que son crédit fut à peine un mo- t ébranlé pendant le tiers d'un siècle, on peut avoir une idée de l'habileté merveilleuse qu'il dut mettre en œuvre pour franchir de tels obstacles. Libelles, couplets satiriques, pamphlets, histoires scandaleuses ne cessèrent de l'assaillir de toutes parts durant le cours de son ministère... Bien qu'il eût en main un pouvoir qui dût inspirer de sérieuses craintes à ses ennemis, il ne se vengea de leurs calomnies en toute occasion que par le silence. Plusieurs puissantes cabales s'élevèrent sourdement contre lui pour le supplanter : il eut l'habileté de les découvrir à temps et de les déjouer sans en tirer vengeance et sans faire le moindre éclat. Les jansénistes furent ceux qui murmurèrent le plus haut des audiences du vendredi. Quelques-uns d'entre eux, pourtant, qui furent témoins, après sa mort, de la brusque suppression de Port-Royal des Champs, rendirent à sa mémoire une loyale mais tardive justice. » D'Aguesseau lui rend hommage en disant : « Les confesseurs du roi ne s'éloignoient pas des vues pacifiques de l'archevêque de Paris, et le père de La Chaize, dont le règne a été le plus long, étoit un bon gentilhomme, qui aimoit à vivre en paix et à y laisser vivre les autres, capable d'amitié, de reconnoissance et bienfaisant même, autant que les préjugés de son corps pouvoient le lui permettre. » Saint-Simon en fait aussi un assez grand éloge : « Le père de La Chaize étoit, dit-il, d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats; il avoit de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté; affable, poli, modeste, même respectueux. Il étoit désintéressé en tous genres, quoique fort attaché à sa famille; il se piquoit de noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put. » Saint-Simon ajoute qu'il était obligeant, juste, ni vindicatif ni entreprenant; « fort jésuite, mais sans rage et servitude... Il para bien des coups en sa vie, supprima bien des friponneries et des avis anonymes contre beaucoup de gens, en servit quantité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant; aussi fut-il généralement regretté. Les ennemis mêmes des jésuites furent forcés de lui rendre justice et d'avouer que c'étoit un homme de bien, honnêtement né et très-digne de remplir sa place. » Voltaire avoue « que les querelles du jansénisme furent assoupies jusqu'à la mort du père de La Chaize, confesseur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes ».

Les protestants accusèrent le père de La Chaise non-seulement d'être le principal auteur de la révocation de l'édit de Nantes, mais aussi d'avoir provoqué les rigueurs excessives dont on usa à leur égard. Quelques-uns allèrent même jusqu'à donner pour motif à sa conduite le désir de venger l'assassinat juridique de quelques membres de l'ordre condamnés à mort, en Angleterre, sur l'inique dénonciation de Oates, sous

le prétexte d'une conspiration papiste encouragée par le père de La Chaise. Jurieu, qui commença d'abord par répandre quelques-unes de ces insinuations, eut pourtant plus tard la bonne foi de se rétracter. « On ne put tirer autre chose des accusés, dit le P. Bordes, de l'Oratoire, sinon que le sieur Colman avoit tâché de procurer par des voies douces et innocentes une tolérance pour les catholiques, employant le père de La Chaise auprès du roi très-chrétien afin d'entretenir encore une plus étroite correspondance entre les deux couronnes, ce qui est bien différent de ce projet fabuleux où on le faisoit entrer. » Arnauld défendit aussi le père de La Chaise d'avoir trempé dans aucune conjuration pour la conversion de l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, à partir de 1677, c'est-à-dire deux ans après l'arrivée du père de La Chaise à la cour, les missions de l'intérieur avaient pris un accroissement considérable. « Le roi songe sérieusement à la conversion des hérétiques, écrivait Mme de Maintenon en 1679, et dans peu on y travaillera tout de bon. » Ce fut alors comme une fureur de prosélytisme; convertir devint la passion dominante, l'occupation principale de la cour et de la ville. Le roi avait chargé son confesseur de la haute direction des missions dans les provinces. Parmi les missionnaires, les jésuites se signalèrent en première ligne, et ils opérèrent de nombreuses conversions ; mais le clergé résident ne partageait pas ce zèle, on y suppléa en augmentant le nombre des missionnaires. On mettait d'abord beaucoup de soin à ménager les idées des convertis, et le père de La Chaise dans ses lettres recommande la douceur et la modération. Pour favoriser l'œuvre des missions, il fallait de l'argent, Louis XIV en fournit. « Le tiers des *économats*, dit M. R. de Chantelauze, les fonds pris sur le temporel des abbayes de Cluny et de Saint-Germain-des-Prés furent affectés à cette œuvre, et l'assemblée du clergé autorisa son receveur général à faire un emprunt remboursable sur les impositions qui devaient être votées dans une de ses prochaines réunions. En outre, le roi fit un fonds de deux millions de livres pour augmenter les églises, devenues trop petites depuis les conversions. Le pape et le clergé approuvèrent hautement ces libéralités. Parmi les avantages offerts aux ministres qui abjuraient, le roi leur promettait l'exemption des tailles, du logement des gens de guerre, et une pension plus forte d'un tiers que leurs appointements de ministres. De plus, les protestants en général, suivant leur capacité et après leur retour à l'Église catholique, étaient admis à toutes les charges du royaume. » Tels furent les commencements de l'œuvre des conversions. On convertissait à tout prix. Les protestants sincères s'alarmèrent; des délégués se réunirent secrètement à Toulouse en 1683. « Cette espèce de conspiration éclata enfin au mois de juillet, dit d'Aguesseau; les assemblées des religionnaires commencèrent à Saint-Hippolyte, dont avoit démoli le temple. On en tint de semblab dans les lieux du Vivarais qui avoient eu même sort, et peu de jours après, ce qui voir combien le complot étoit général, les p testants du Dauphiné suivirent l'exemple Languedoc. Les catholiques, effrayés, crurent cette entreprise étoit le signal d'une nouv guerre civile; on prit les armes des deux côt et le mal croissoit chaque jour par les préc tions mêmes que l'on prenoit avec trop de p cipitation pour s'en garantir. Les protesta étoient prêts à s'exposer aux dernières extré tés pour maintenir la liberté de conscienc l'exercice public de la religion réformée. » marquis de Louvois déploya un grand appa de forces militaires. Des troupes occupèren Languedoc, le Vivarais et le Dauphiné. Si ne prouve que le père de La Chaise ait tre dans les persécutions qui en furent la suite. ne voit pas du moins qu'il ait rien fait pour empêcher. « Louvois, jaloux de son crédit, é inquiet, dit l'abbé de Choisy, des entretiens l'archevêque de Paris, le père de La Chaiz Pélisson avoient avec Louis XIV. Ces t hommes, que le monarque consultoit, tend à affaiblir ou à détruire le protestantism France, mais leur système repoussoit les mo violents et personnels. Louvois voulut co court à ces entretiens, qui lui devenoient susp et sans tant de façons il pressa fortemen révocation de l'édit de Nantes. » Ce fut Lou sans aucun doute, qui détermina Louis XI faire appuyer les missions par des promenad troupes. L'extrême facilité avec laquelle les versions se firent au commencement trompè tout le monde. Les intendants renchérissa encore sur leurs résultats. On voit par la respondance du duc de Noailles, commanda Languedoc, que le père de La Chaise rec de la même province des relations plus infi encore, et que ses correspondants secrets « pressés à se faire fête, annonçoient des co sions qui n'étoient pas encore faites et en ex roient le nombre et la facilité ». On était pou dans l'enchantement à la cour. Le roi ne do pas de son droit de tout diriger; ce n'était qu'il fût cagot ni même zélé religieux; m ne pouvait imaginer qu'on résistât à sa vol Le clergé demandait l'anéantissement de l'hé la nation avait suivi Louis XIV dans ses et vers l'unité politique; enfin, le retour à l' religieuse devait séduire son esprit. Il se l donc entraîner à détruire la réforme, bien n par conviction que par amour de l'autorité. 1683, Mme de Maintenon avait écrit : « On es content du père de La Chaize; il inspire a de grandes choses. Bientôt tous ses sujets s ront Dieu en esprit et en vérité. » En 16 roi révoqua l'édit de Nantes. « Le roi, écr alors Mme de Maintenon, est fort co d'avoir mis la dernière main au grand ou

la réunion des hérétiques à l'Église. Le père La Chaize a promis qu'il n'en coûteroit pas e goutte de sang, et M. de Louvois dit la ème chose. » Ce dernier n'en croyait rien, et and le père de La Chaize vit le contraire ar- er, il ne tenta rien pour arrêter les persécu- ns; voilà ce que l'histoire aura toujours le oit de lui reprocher. Néanmoins il s'opposa, -on, à certaines violences; il s'éleva contre xhumation des cadavres des réformés qui, rès avoir abjuré, refusaient les sacrements de glise à leur mort, et qu'on traînait sur la claie ant de les jeter à la voirie.

« Dans la fameuse querelle entre Fénelon et ssuet, le père de La Chaise fit, autant qu'il pouvait, dit Durozoir, dans la mesure de son ractère timide, preuve d'attachement pour uteur du *Télémaque*. » Le cardinal de Bausset, ns sa *Vie de Fénelon*, le reconnaît, et présente confesseur de Louis XIV comme un homme ix et modéré. Ainsi que Voltaire, il attribue caractère conciliant du père de La Chaise la nquillité dont jouirent les jansénistes jusqu'à mort. Mme de Maintenon raconte qu'il osa er en présence du roi la générosité et le désin- essement de l'archevêque de Cambrai. Duclos peint comme un homme qui avait plus de uplesse et d'adresse que son successeur. « Sa- ant à propos, dit-il, alarmer ou calmer la cons- nce de son pénitent, il ne perdoit point de e ses intérêts ni ceux de sa Compagnie, qu'il voit sourdement, laissant au roi l'éclat de la otection. Persécuteur voilé de tout parti op- sé, il en parloit avec modération, en louoit ême quelques particuliers. Il montroit sur sa ble le livre du père Quesnel, ses *Réflexions orales*, et disoit à ceux qui paroissoient onnés de son estime pour un auteur d'un parti posé à la Société : « Je n'ai plus le temps d'étudier; j'ouvre ce livre, et j'y trouve tou- jours de quoi m'édifier et m'instruire. » Mais est permis de douter de cette assertion. Com- ent le père de La Chaise eût-il gardé sur sa ble ce livre qu'il avait fait condamner?

Les mécontents lui reprochèrent souvent ses rties de campagne, ses repas, les richesses qu'il isait répandre sur les siens. On l'accusait d'aimer luxe et les plaisirs plus qu'il ne convenait à religieux. Les jansénistes le blâmèrent d'être tré dans toutes les persécutions que la Société Jésus leur suscita. Il est sûr qu'il ne leur fut s favorable, et qu'il tourna l'esprit du roi ntre eux; mais si on le compare à son succes- ur, le père Tellier, on le trouve très-modéré. « Le re de La Chaize, qui étoit bien plus homme monde que religieux, dit Sismondi, avoit coutumé le roi à faire de la religion comme du uvernement, par autorité, par ordonnance, ais sans y associer le cœur ni presque l'esprit. uis XIV vouloit bannir de France toute héré- e, comme double révolte contre l'Église et ntre lui-même. » C'est là ce qui le poussa à se mêler des affaires des jansénistes et des molinistes, et des querelles du quiétisme. Tant qu'il vécut, le père de La Chaize tâcha du moins de calmer les emportements du roi; son successeur eut moins de prudence. « Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, dit Saint-Simon, il demanda instamment et inutilement sa retraite. Il lui fallut porter le fardeau jusqu'au bout. La décrépitude et les infirmités ne purent l'en délivrer. Sa mémoire s'étoit éteinte, son jugement affaibli, ses connoissances brouillées, et Louis XIV se faisoit encore apporter ce cadavre pour dépêcher avec lui les affaires accoutumées. » Le rigoureux hiver de 1709 l'emporta enfin. « A sa mort, dit Duclos, le roi en fit publiquement l'éloge, rappela les occasions où le père de La Chaize avoit pris contre lui le parti des gens accusés ou suspects, et ajouta : Je lui disois quelquefois : vous êtes trop doux. Ce n'est pas moi qui suis trop doux, me répondoit-il; c'est vous, sire, qui qui êtes trop dur. »

« La figure du père de La Chaize était, dit M. R. de Chantelauze, d'une distinction remarquable; tout en elle respirait la douceur, l'intelligence, la persuasion : ses yeux bleus, sa lèvre légèrement épanouie, son nez aquilin, son front haut et large composaient un ensemble digne du pinceau d'un grand maître. Il était d'une taille moyenne, mais élégante, quoique un peu courbée. » On a un grand nombre de portraits du père de La Chaise; on cite particulièrement celui de Mignard, conservé au château de La Chaise, et celui que Gantrel a gravé en 1694. On a du père de La Chaise : *Peripateticæ quadruplis philosophiæ Placita rationalis, naturalis, supernaturalis et moralis;* Lyon, 1661, 2 vol. in-fol. : c'est un abrégé de son cours; — *Humanæ Sapientiæ Propositiones propugnatæ Lugduni in collegio Soc. Jesu;* Lyon, 1662, in-fol.; — *Réponse à quelques difficultés proposées à un théologien sur la publication d'un jubilé particulier à l'Église de Saint-Jean de Lyon*, etc., *où il est traité de l'établissement de ce jubilé, du pouvoir accordé aux confesseurs*, etc.; Lyon, 1666, in-4°; — *Remarques sur l'inscription d'une urne antique*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome II. L. LOUVET.

De Boze, *Éloge du père de La Chaise*, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Mme de Caylus, *Souvenirs*. — La Beaumelle, *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*. — Mme de Maintenon, *Correspondance*. — La Fare, *Mémoires*. — Duclos, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Abbé Oroux, *Histoire ecclésiast. de la cour de France*. — Chancelier D'Aguesseau, *Mémoires sur la vie de son père*. — Rulhière, *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*. — Benoist, *Hist. de l'Édit de Nantes*. — Jurieu, *Politique du Clergé de France*. — Père Bordes, *Suppl. au Traité dogmatique et histor. des Édits*. — Cardinal de Bausset, *Vie de Fénelon*. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel Histor., Crit. et Bibliogr.* — Sismondi, *Hist. des Français*, tomes XXV, XXVI et XXVII. — Durozoir, dans le *Dictionn. de la Conversation*. — *Hist. partic. du père La Chaise;* Cologne, 1696 (c'est un libelle sati-

rique et obscène). — Duc de Noailles, *Hist. de Mme de Maintenon.* — Bussy-Rabutin, *Hist. amour. des Gaules.* — Crétineau-Joly, *Hist. de la Comp. de Jésus.* — Comte de Carné, *De la Politique de Louis XIV dans les affaires religieuses*, imprimé dans *le Correspondant*, août et oct. 1856. — Régis de Chantelauze, *Le père de La Chaize, confesseur de Louis XIV : Lettres et documents inédits*, extrait de la *Revue du Lyonnais ;* Lyon, 1859, in-8° (on y trouve un grand nombre de lettres curieuses du père de La Chaise à divers généraux de son ordre).

LACHAISE (*Jacques-François*, baron DE), général français, né le 14 janvier 1744, à Montcenis (diocèse d'Autun), mort le 11 mars 1823, à Beauvais. Issu d'une famille noble, il fut d'abord gendarme de la garde du roi (1762), et passa comme sous-lieutenant au régiment de royal-Pologne cavalerie (1771). Il était chevalier de Saint-Louis au moment où la révolution éclata. Nommé chef de brigade en 1791, il fit les campagnes de 1792 et de 1793, et fut récompensé de ses services par le grade de général de brigade (15 mai 1793). S'étant retiré à Beauvais, il présida quelque temps la municipalité de cette ville, et fut appelé en 1803 aux fonctions de préfet du Pas-de-Calais ; l'année suivante, ses administrés le présentèrent comme candidat au sénat conservateur. Ce fut lui qui adressa le discours suivant à Bonaparte, au camp de Montreuil, en présence de l'état-major général de l'armée : « Tranquilles sur nos destinées, nous savons tous que pour assurer le bonheur et la gloire de la France, pour rendre à tous les peuples la liberté du commerce et des mers, et fixer enfin la paix sur la terre, *Dieu créa Bonaparte et se reposa.* » Un plaisant ajouta dans le temps à ce dernier trait :

Et, pour être plus à son aise,
Auparavant il fit Lachaise.

Cette ridicule flatterie ne parut point déplaire à celui qui en était l'objet, puisque Lachaise resta non-seulement en place, mais obtint encore en 1809 le titre de baron de l'empire. Au reste, il mit les mêmes louanges hyperboliques au service des Bourbons lorsqu'il harangua en 1814 le duc de Berry à Arras. Après le retour de l'île d'Elbe, il fut destitué. P. L—Y.

Biog. des Contemporains. — Fastes de la Lég. d'Honneur, V.

* **LACHAISE** (*Claude*), médecin français, né à Mâcon, en 1797, fut reçu docteur en médecine en 1820, à Paris. Il était élève des hôpitaux de Paris, et avait été chirurgien militaire à la fin de l'empire. On a de lui : *Topographie médicale de Paris, ou examen des causes qui peuvent avoir une influence marquée sur la santé des habitants de cette ville, le caractère de leurs maladies, et les précautions hygiéniques qui leur sont applicables ;* 1822, in-8° ; — *Hygiène de la Bouche et des soins qu'exigent l'entretien de la bouche et la conservation des dents ;* 1826, in-12 ; — *Précis physiologique sur la Courbure de la Colonne vertébrale, ou exposé des moyens de prévenir et de corriger les difformités de la taille, particulièrement chez les jeunes filles, sans le secours des lits mécaniques à extension ;* 1827, in-8°, avec 6 pl. ; *Nouvelles preuves du danger des lits mécaniques et avantages des exercices gymnastiques dans les traitements des difformités de la taille ;* 1828, in-8° (Suite du précédent) ; *Les Médecins de Paris jugés sur leurs œuvres : statistique scientifique et morale des médecins de Paris*, etc. (sous l'anagramme : Chalaise); 1845, in-8°, etc. Ancien élève d'Esquirol et attaché à une maison d'aliénés, il a fourni au Dictionnaire des Dictionnaires de Médecine de Fabre les articles *Épilepsie*, *Hystérie*, *Hypocondrie*, *Névralgie*, etc. Il a donné aussi des articles à la *Biographie des Médecins célèbres*, dans la *Revue Médicale*, la *Gazette des Hôpitaux*, etc. G. DE F.

Sachaile, *Les Médecins de Paris.*

LA CHALOTAIS (*Louis-René* DE CARADEUC DE), magistrat français, né à Rennes, le 6 mai 1701, mort dans la même ville, le 12 juillet 17[illegible]. Procureur général au parlement de Bretagne, il fut un des premiers magistrats qui provoquèrent l'abolition de la Société de Jésus en France, par ses *Comptes rendus des Constitutions des Jésuites.* Il lut deux de ces rapports devant le parlement de Rennes, en décembre 1761 et en 1762 : « Je ne connois point de pays, disait-il, point de nation, soit monarchique, ou aristocratique, ou vivant sous une démocratie, avec les lois desquelles les constitutions des jésuites puissent s'allier. » Ce jugement fit dire à Grimm que les jésuites pouvaient hardiment le regarder comme leur destructeur en France. Après la suppression de cet ordre, il fallait songer à la réorganisation de l'instruction publique ; La Chalotais développa ses idées à ce sujet dans son *Essai d'Éducation nationale.* Voltaire lui écrivit à ce propos : « Vous intitulez l'ouvrage *Essai d'un Plan d'Études pour les colléges*, et moi, je l'intitule *Instruction d'un homme d'État pour éclairer tous les citoyens.* » Grimm fait aussi le plus grand éloge de l'*Essai d'Éducation nationale* et il déclare qu'il viendra un temps où l'on gardera ce *petit livret* comme un des meilleurs ouvrages du siècle. Plus tard, Chénier, dans son discours sur les progrès des connaissances en Europe et de l'enseignement public en France, cite avec estime le jugement de La Chalotais sur l'institution des anciens colléges, et trouve que le plan proposé par ce magistrat se rapprochait beaucoup d'égards du mode suivi dans les écoles centrales.

Le duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne, déploya dans son commandement, dit Besenval, « un caractère entier, ambitieux, méchant et surtout vindicatif. La guerre s'étant rallumée, les Anglais tentèrent une descente en Bretagne, Saint-Cast. M. d'Aiguillon, averti à temps de cette irruption, s'y porta ; mais au lieu de se mettre à la tête des troupes, il monta dans un moulin, d'où il vit l'action et les Anglais repoussés. M. de La Chalotais eut l'imprudence

: mander dans une lettre : *Notre commanant a vu l'action d'un moulin, où il s'est uvert de farine en guise de lauriers.* Cela vint à M. d'Aiguillon, qui dès ce moment jura perte de M. de La Chalotais, et il ne fut plus cupé que d'en trouver l'occasion. Elle se préenta ou il la fit naître. » Aucune province de ance n'était plus jalouse de ses priviléges que Bretagne. Son parlement refusa l'enregistreent des édits bursaux. Ce ne fut pas sans peine e le duc d'Aiguillon obtint en remplacement un n gratuit de sept cent mille livres. Pendant ces cussions, La Chalotais compta parmi les plus lents adversaires du duc d'Aiguillon. « Il étoit gardé, dit Sismondi, comme un des premiers nements de la magistrature françoise, mais il savoit pas modérer ses paroles, et il offensoit rtellement ses ennemis par sa véhémence ou ses épigrammes. Tandis qu'il reprochoit au duc Aiguillon son fait, ses exactions, ses infidélités, qu'il déterminoit le parlement de Rennes à ormer contre lui, il l'accabloit aussi de ses casmes. Deux lettres anonymes ayant été essées au roi sur les troubles de Bretagne, un ne maître des requêtes, Calonne, qui les vit ez M. de Saint-Florentin, prétendit qu'il y reinoissoit l'écriture de M. de La Chalotais. Il arrêté le 11 novembre 1765, avec son fils Caleuc, aussi procureur général, et quatre conseils du parlement de Rennes. On les accusa nonlement d'avoir écrit ces billets séditieux, mais core d'avoir voulu réunir tous les parlements. ne devoient être considérés, avoient-ils dit, e comme un seul pour toute la France, divisé classes pour rendre la justice dans les provinces, is ne formant qu'un seul corps, participant de puissance législative par l'enregistrement des ts. Ce projet étoit dénoncé comme criminel, rce qu'il tendoit à mettre des bornes à l'autoté royale. Tous les parlements s'animèrent n même zèle pour la défense d'un magistrat nt ils s'honoroient. Pour la première fois l'oinion publique s'émut vivement sur ce point. La alotais fut regardé comme une victime que les unds, les jésuites et l'autorité militaire vouent sacrifier à l'établissement du despotisme. » procès s'instruisit avec beaucoup d'animoté. Le roi avait nommé pour le juger une comssion qui s'assembla à Saint-Malo. La Chaais composa en prison un premier mémoire tificatif, daté du château de Saint-Malo, le 15 vier 1766, et se terminant ainsi : « Écrit avec e plume faite d'un cure-dent, de l'encre faite ec de la suie de cheminée, du vinaigre et du cre, sur des papiers d'enveloppe de chocolat. » l'occasion de ce mémoire, Voltaire s'écrie : Malheur à toute âme insensible qui n'éprouve s le frémissement de la fièvre en lisant les moires de l'infortuné La Chalotais ! Son cureat grave pour l'immortalité. » Un second méoire porte la date de la même année, et un isième parut l'année suivante. Dans ces mémoires, il accusait Calonne, d'Aiguillon, Flesselles et Saint-Florentin de l'acharnement avec lequel on le poursuivait. Dans un lit de justice que le roi tint le 3 mars 1766, Louis XV blâma vivement la doctrine de La Chalotais sur le pouvoir des parlements. Les parlements de Rouen, de Grenoble et de Besançon, furent successivement réprimandés, et en même temps Louis XV pressait le jugement des magistrats de Rennes devant les commissaires chargés de rendre la justice à leur place, et qui s'intitulaient le *nouveau parlement de Rennes.* Cependant cette affaire prenait une grande place dans l'attention publique. Les accusés, qui protestaient n'avoir eu aucune part à la fabrication des billets anonymes attribués par Calonne à La Chalotais, récusaient les juges qu'on leur avait donnés, et en appelaient au parlement de Bordeaux ; les autres cours souveraines, nonobstant les défenses du roi, continuaient à intercéder pour eux. « Calonne mettoit son amour-propre ou son ambition à les faire condamner, dit Sismondi, et l'on craignoit pour leurs têtes. Afin de mettre un terme aux récusations, le roi évoqua la cause à lui-même séant en son conseil. Toutefois, la procédure s'y prolongea plusieurs années encore. Louis XV avoit cru pouvoir terminer les querelles du parlement de Bretagne en recourant à sa méthode accoutumée, celle d'abolir tous les actes antérieurs et d'imposer silence aux deux partis. Il avoit supprimé les commissaires, rétabli son parlement de Rennes, déclaré qu'il reconnoissoit l'innocence de MM. de La Chalotais et de Caradeuc et des quatre autres magistrats arrêtés, mais qu'il continuoit à les tenir éloignés de leurs fonctions, parce qu'ils n'avoient pas sa confiance. En même temps il avoit aboli toutes les procédures antérieures, et défendu de les poursuivre et d'en faire mention. » Le parlement de Rennes ne voulut pas se soumettre à ce silence ; La Chalotais et Caradeuc réclamèrent le droit de se justifier et refusèrent de se démettre de leurs places. Le parlement réclamait ses membres. Enfin, il vengea La Chalotais en instruisant un procès contre le duc d'Aiguillon. Il résultait des informations nouvelles que le duc et son agent Audoard avaient suborné des témoins contre les deux magistrats, et cela par sollicitations, menaces et argent ; qu'ils avaient même essayé de corrompre les juges. Pendant que le parlement poursuivait ainsi les informations contre le duc d'Aiguillon, Maupeou lui répétait, au nom du roi, l'ordre de suspendre la procédure, d'abolir celle qui était commencée et de n'en laisser subsister aucune trace. D'Aiguillon se prétendit à son tour en butte à un complot ; il accusait également ses ennemis d'avoir gagné de faux témoins. Ses mémoires furent, par arrêt du parlement, lacérés et brûlés par la main du bourreau. Maupeou finit par faire évoquer l'affaire devant le parlement de Paris comme cour des pairs (1770) : le roi présida lui-même les premières séances ; puis il se lassa,

et le parlement, redevenu plus libre par l'absence du roi, avait déjà blâmé l'exil arbitraire des La Chalotais, discuté la valeur des lettres de cachet, et menacé les conseillers d'État qui avaient provoqué les mesures de la cour, lorsque Louis XV mit fin à cette procédure dans un lit de justice, prétendant que les recherches du parlement portaient atteinte à l'autorité royale. Le parlement s'obstina, et cependant l'exil de La Chalotais ne finit qu'après la mort de Louis XV, en 1775. Il revint alors à Rennes, reprit ses fonctions auprès du parlement, et mourut dix ans après.

La Chalotais avait dans la conversation beaucoup de feu, d'agrément, et l'esprit de saillie; mais il ne sut pas toujours réprimer ses bons mots, et « il éprouva, dit un biographe, qu'une parole hasardée mal à propos est quelquefois la source de bien des peines ». On a de lui : *Discours sur l'entrée et la sortie des grains dans le royaume*; Rennes, 1754, in-12; — *Comptes rendus des Constitutions des Jésuites au parlement de Bretagne;* 1761, 1762, 2 vol. in-12; Paris, 1826, in-8° : on a prétendu que D'Alembert n'avait pas été étranger à la rédaction de ces rapports énergiques; — *Essai d'Éducation nationale, ou plan d'études pour la jeunesse;* Genève (Dijon), 1763, in-12; Paris, 1825, 1826, in-18; — *Mémoire sur les Dispenses de Mariage*, 1768; — *Exposé justificatif de la Conduite de Caradeuc de La Chalotais*; 1766-1767, trois parties in-4°; Paris, 1826, in-18. Un autre mémoire de La Chalotais fut publié après sa mort, sous la rubrique de Londres, 1788; « il contient, dit Parent-Réal, outre l'origine des troubles de Bretagne, de solides réflexions sur les lois criminelles. » *Le Procès de M. de La Chalotais* a été imprimé en 1767, en 3 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12.

La conduite de La Chalotais fut remise en question en 1826 par une discussion entre les journaux *Le Courrier* et *L'Étoile*. La famille de La Chalotais porta plainte en diffamation envers la mémoire de La Chalotais contre le journal *L'Étoile*, devant le tribunal de police correctionnelle de Paris. Les avocats demandeurs étaient M. Berryer fils et Bernard, avocat du barreau de Rennes. Le gérant de *L'Etoile*, défendu par Hennequin, fut renvoyé de la plainte, et la partie civile condamnée aux dépens.

L. Louvet.

Besenval, *Mémoires.* — *Mercure historique*, 1765, 1766, 1770. — Duc d'Aiguillon, *Mémoires* (publiés par Soulavie). — *Hist. des Parlements de Paris.* — Lacretelle, *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle.* — Voltaire, *Siècle de Louis XV; Correspondance.* — Grimm, *Correspondance.* — Bachaumont, *Mémoires secrets.* — Sismondi, *Hist. des Français*, tome XXIX, p. 231, 320, 364, 416 et suiv. — Parent-Réal, dans le *Dict. de la Conversation.* — *Précis de la Vie de La Chalotais*, en tête de son *Essai d'Éducation nationale;* Paris, 1825, in-18. — Quérard, *La France Littéraire.* — *Revue Encyclop.;* tome XXVI, p. 519, XXX, 176, XVII, 178.

LA CHALOTAIS (*Aimé-Jean-Raoul* de Caradeuc de), magistrat français, fils du précédent, né à Rennes, en 1733, mort sur l'échafaud à Paris, le 10 juillet 1794. Devenu, comme son père, procureur général au parlement de Bretagne, il partagea son sort, fut arrêté comme lui, subit le même procès et le même exil. Rétabli sur son siége après la mort de Louis XV, il se retira à Dinan lors de la révolution. Arrêté en 1792, comme chef d'une conspiration dans le Morbihan, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort, le 22 messidor an II, avec le fils de Buffon, l'abbé Pérignon, et d'autres, convaincus, dit *le Moniteur* de « s'être rendus les ennemis du peuple, et conspirant contre sa liberté et sa sûreté, et provoquant par la révolte des prisons l'assassinat et la dissolution de la représentation nationale, etc. ». L. L—t.

Moniteur, 1792, n° 248, an II (1794), n° 297.

** **LACHAMBEAUDIE** (*Pierre*), fabuliste français, né à Sarlat, en 1806. Après avoir reçu une éducation élémentaire, il suivit d'abord la carrière du commerce comme comptable; mais déjà il s'occupait de poésie. Il fut employé ensuite dans le chemin de fer de Roanne. En 1832 il adopta les doctrines saint-simoniennes, et fut un des adeptes qui pratiquèrent la nouvelle foi sociale à Ménilmontant. Après la dissolution de cette société, M. Lachambeaudie dut avoir recours à sa plume pour vivre : c'est alors qu'il fit paraître ses *Fables populaires*, qui lui valurent de l'Académie Française le prix de deux mille francs fondé par M. de Maillé. Plus tard un nouveau prix vint l'encourager. Après la révolution de février 1848 il se trouva compromis dans les clubs socialistes, fut arrêté à la suite des journées de juin, mais relâché presque aussitôt; il dut sa mise en liberté autant à son caractère honnête et inoffensif qu'à l'intervention de Béranger, qui avait pour Lachambeaudie une estime particulière. Arrêté de nouveau, par mesure préventive, après le 2 décembre 1851, il était à bord de *Duguesclin*, en partance pour Cayenne, lorsque M. de Persigny fit commuer la peine de déportation en celle d'exil. Il se retira alors à Bruxelles, mais bientôt après il obtint la permission de rentrer en France. Les *Fables* de M. Lachambeaudie ont eu huit éditions; chacune d'elle est augmentée de nouvelles pièces. Parmi ses meilleures fables on cite : *Le Cheval et la Locomotive;* — *La Goutte d'eau;* — *La Source* — *L'Étoile et la Fleur;* etc. A. de L.

Dicti. universel des Contemporains. — *Docum. par.*

LA CHAMBRE (*Louis*, comte de), gouverneur de la Savoie, mort vers la fin du quinzième siècle. Issu de l'une des plus puissantes familles de la Bresse, il fut, le 13 septembre 1478, désigné par le roi de France Louis XI pour gouverner le Piémont et la Savoie pendant la minorité du duc Philibert Ier, alors âgé de dou ans. Les états de Savoie accédèrent au vœu du roi; cependant, Philippe, comte de Bresse, le comte de Romont, oncles du jeune duc, l

endiquèrent la régence. Une guerre civile l'en suivit; Louis XI l'éteignit en donnant à Philippe de Bresse le comté de Lauraguais et une pension annuelle de douze mille livres. La Chambre resta au pouvoir, mais son caractère ougueux et violent lui suscita tant d'ennemis que Louis XI dut prêter son appui au comte de Bresse et au marquis de Saluces, qui assiégèrent e gouverneur dans Turin, s'emparèrent de sa personne et l'emprisonnèrent dans le fort de Veillane (1482). Ses biens furent confisqués. Après la mort de Philibert Ier, Louis de La Chambre recouvra sa liberté; mais plus tard ce seigneur turbulent recommença ses intrigues, et en 1492, pendant la régence de Blanche de Montferrat, mère du jeune duc Charles II, levant décidément l'étendard de la révolte, il s'empara de Chambéry, et vint assiéger Genève. Vaincu devant cette ville, il se réfugia sur le territoire français. Charles VIII, qui se préparait à franchir les Alpes, crut devoir intercéder pour lui auprès du conseil de Turin; il obtint sa grâce et la restitution de ses biens. La Chambre mourut fidèle à l'alliance française. A. D'E—P—C.

Guichenon, *Histoire de Savoie*, t. II, p. 145-149; t. IV, preuves, p. 439. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. III, partie II, p. 439. — De Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. XII, p. 94 et 226. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XIV, p. 552, 582, 605. — Philippe de Comines, *Mémoires*, liv. IV, chap. VII, p. 62. — Claude Menoux, *Histoire de Savoie*.

LA CHAMBRE (*Marin* CUREAU DE), polygraphe français, naquit au Mans, vers 1594, comme l'atteste le P. Nicéron, et non pas vers 1613, comme le suppose Condorcet; il mourut le 29 novembre 1675. Il fut dans sa jeunesse un des protégés du chancelier Seguier, qui se l'attacha comme médecin. Il avait la renommée d'un praticien habile, d'un érudit, et d'un ingénieux écrivain. Avec moins de titres il eût rapidement fait sa fortune, puisqu'il appartenait à la maison du puissant chancelier. Le premier de ses écrits est un recueil de pièces disparates, intitulé : *Nouvelles Pensées sur les Causes de la Lumière, du Débordement du Nil et de l'Amour d'inclination;* Paris, 1634, in-4°. Il y a dans ce livre beaucoup de paradoxes et d'hypothèses aventureuses; c'est là qu'il attribue les crues subites du Nil à la raréfaction du nitre dont les eaux de ce fleuve sont chargées. Il se trouva des gens pour applaudir à cette singulière théorie, et des gens d'un certain poids, parmi lesquels nous désignerons Campanella. Ce qu'il y avait de plus louable dans ces *Pensées* de Cureau de La Chambre, c'était le style : on n'écrivait pas ordinairement en français sur les matières réservées aux savants. Un des premiers, même avant Descartes, Cureau de La Chambre osait, *bravant la docte cabale*, disserter élégamment sur diverses questions de physique dans l'idiome des gens du monde. Si le parti des *Anciens* murmura contre cette nouveauté, elle trouva de zélés approbateurs dans le parti des *Modernes*. Le cardinal de Richelieu n'hésita pas à se déclarer en faveur de ce disciple d'Hippocrate qui visait au renom de bel esprit : il lui ouvrit, en 1635, les portes de l'Académie Française. A la mort du cardinal de Richelieu, c'est Cureau de La Chambre qui lut son éloge, au nom de l'Académie. Mazarin ne fit pas un moindre cas de son mérite : par ses ordres, Cureau de La Chambre vint le visiter et l'entretenir une fois par semaine. Louis XIII rechercha lui-même cet habile homme, que lui recommandaient tant de suffrages. Il l'admit dans son conseil privé, et le nomma son médecin ordinaire. En 1666 Cureau de La Chambre entrait à l'Académie des Sciences. Il laissa deux fils : *François* Cureau, qui fut premier médecin de la reine, et *Pierre* Cureau, curé de Saint-Barhélemy, qui fut aussi de l'Académie Française.

La liste des ouvrages publiés par Marin Cureau de La Chambre est considérable. Boisrobert l'appelait « esprit sans bornes ». C'est un éloge emphatique; il est vrai, toutefois, que ce médecin philosophe aborda successivement les questions les plus diverses, et les traita toutes avec distinction. « C'est l'homme du royaume, dit Costar, qui a le mieux écrit des sciences en françois. » Costar ne devait pas s'exprimer autrement : il n'était guère capable d'estimer à son prix la noble simplicité de Descartes. Cureau de La Chambre recherche toujours le haut style, et n'est souvent qu'un rhéteur : reconnaissons néanmoins que, malgré sa rhétorique, il expose avec clarté, démontre avec fermeté. La correction académique de son langage est d'ailleurs garantie par Chapelain, arbitre qu'on ne peut récuser en cette matière. Après ses *Nouvelles Pensées*, Cureau de La Chambre donna : *Nouvelles Conjectures sur la Digestion;* Paris, 1636, in-4°. Nous trouvons dans ce livre le passage suivant : « On ne sçauroit, à mon advis, estre blâmé si l'on cherche de nouvelles routes, si l'on prend d'autres guides, et si on laisse aussi hardiment Aristote et Galien comme ils ont fait ceux qui les ont précédez. Aussi, quoy que l'on en veuille dire, nous sommes dans la vieillesse du monde et de la philosophie; ce qu'on appelle antiquité en a esté l'enfance et la jeunesse; et après qu'elle a vieilly par tant de siècles et tant d'expériences, il ne seroit pas raisonnable de la faire parler comme elle a fait dans ses premières années, et de luy laisser les foiblesses qui se trouvent aux opinions qu'elle a eues en cet âge là. » Ce passage appartient à la polémique des Anciens et des Modernes. On y voit que le parti des Modernes savait se défendre avec de bonnes raisons; aussi dans le domaine de la science a-t-il obtenu la victoire : il en a même abusé. Le plus important ouvrage de Cureau de La Chambre a pour titre : *Les Charactères des Passions*, en cinq volumes in-4°, de 1640 à 1662. Dans le même temps on en vit paraître plu-

sieurs éditions in-12, à Paris et à Amsterdam. Il y a des chimères dans cet ouvrage; on y peut signaler beaucoup d'observations mal faites et de conjectures mal justifiées : il eut, cependant, un grand succès. Balzac en fut tellement satisfait, qu'il s'empressa d'écrire à l'auteur : « Jamais homme n'a connu l'homme à l'égal de vous... On peut dire, sans en dire trop, que vous êtes philosophe en chef. » Cet éloge est évidemment exagéré : il n'y a rien dans les *Charactères des Passions* qui dénote et signale le chef d'école; aussi ne vit-on Cureau de La Chambre former aucun disciple; mais il vint à propos, dans un temps où la philosophie, longtemps négligée, commençait à reprendre son légitime empire, enseigner aux mondains, aux femmes, aux beaux esprits des ruelles les principes généraux et quelques subtilités de cette science. C'était leur rendre un service opportun : par leurs applaudissements ils témoignèrent leur reconnaissance. Mais les succès fondés sur l'à-propos ne sont guère durables. Cureau de La Chambre eut bientôt à défendre contre la critique des Sorbonistes un ingénieux paradoxe souvent remis en honneur. Il avait soutenu que les bêtes possèdent, outre la faculté de sentir, celle de raisonner et de penser. On lui répondit en interprétant une des plus célèbres distinctions de saint Thomas. Il répliqua dans l'écrit suivant : *Traité de la Connoissance des Animaux, où tout ce qui a esté dict pour et contre le raisonnement des bestes est examiné;* Paris, 1648, in-4°. Deux ans après, en 1650, il fit paraître : *Nouvelles Conjectures sur l'Iris*, et *Observations de Philalèthe sur un libelle intitulé* Optatus Gallus. Ces observations se trouvent jointes aux *Œuvres posthumes* de Guy Coquille. Elles ont pour objet de défendre les libertés de l'Église gallicane. Cureau de La Chambre n'était pas trop versé dans le droit canonique; mais il avait autrefois composé cet ouvrage à la demande du cardinal de Richelieu. Il y a plus d'invention dans son *Discours sur les Principes de la Chiromancie;* Paris, 1653, in-8°. Cependant, hâtons-nous de le dire, Cureau de La Chambre n'invente ici que de pauvres fables. Voici le jugement porté sur ce livre par Guy-Patin : « L'auteur y parle fort bien en françois; mais, outre la pureté du style, il n'y a guère que du babil. » N'avait-il pas été prendre au sérieux toutes les rêveries des chiromanciens? Un tel écart pouvait beaucoup compromettre auprès de ses confrères un savant désigné comme novateur et visant à cette renommée. C'est sans doute pour se faire pardonner cet écart, qu'il publia : *Novæ Methodi pro explicandis Hippocrate et Aristotele Specimen;* Paris, 1655, in-4°. On s'étonne peut-être de voir Cureau de La Chambre conseiller l'étude d'Aristote après avoir plaidé contre l'autorité de cet ancien; mais il y a dans ses livres beaucoup de semblables contradictions. En réalité, ce docteur si jaloux de détruire les anciennes méthodes, reproduit bien souvent en des termes nouveaux les thèses les plus surannées. Ainsi, toute la théorie de Démocrite sur les corpuscules ou atomes lucides, se retrouve dans un traité de Cureau de La Chambre qui parut en 1657, in-4°, sous le titre : *De la Lumière.* On avait vu cette théorie jouer un rôle considérable dans plusieurs chapitres des *Charactères. L'Art de connoître les Hommes*, publié en 1659, in-4°, et *Le Système de l'Ame*, qui parut en 1664, in-4°, forment deux parties distinctes d'un même ouvrage. Cureau de La Chambre y revient à ses illusions chiromanciennes, les explique et s'efforce de les justifier; il produit aussi de nouveaux arguments pour défendre sa thèse des corpuscules atomistiques, considérés comme les intermédiaires de nos sensations. Le docte et sage Arnauld a réduit au néant tout cette fausse ontologie. Les derniers ouvrages de notre fécond écrivain sont : *Recueil des Epitres, Lettres et Préfaces de M. de La Chambre;* Paris, 1664, in-12; — *Discours sur les Causes du Débordement du Nil, avec un Discours sur la nature divine selon la philosophie platonique;* Paris, 1665, in-4°; — *L'Art de connoître les Hommes, troisième partie, qui contient la défense de l'extension et des parties libres de l'âme;* Paris, 1667, in-4°; — *Discours sur l'Amitié et la Haine qui se trouvent entre les animaux*; Paris, 1667, in-8°. Enfin, nous ajouterons à cette liste un discours académique de Cureau de La Chambre publié par l'un de ses fils : *Discours où il est prouvé que les François sont les plus capables de tous les peuples de la perfection de l'éloquence;* Paris, 1686, in-4°. Nous n'avons pas désigné toutes les éditions de ces ouvrages : on les trouvera mentionnées à l'article de Marin Cureau de La Chambre dans le tome III de notre *Histoire Littéraire du Maine*, p. 297 et suiv. On peut consulter encore à cet égard les *Hommes Illustres* de Nicéron, t. XXVII, et les *Éloges des Académiciens de l'Académie royale des Sciences* par Condorcet, p. 11. B. Hauréau.

B. H. *Hist. litt. du Maine.*

LA CHAMBRE (*Pierre* Cureau de), littérateur français, fils du précédent, né à Paris, mort dans la même ville, au mois d'avril 1693. Il étudia d'abord la médecine; mais, frappé de surdité, il se décida à suivre la carrière ecclésiastique. Espérant trouver un soulagement à son infirmité, il fit un voyage en Italie, où il se lia avec quelques littérateurs distingués. De retour en France, il fut nommé à la cure de Saint-Barthélemy, à Paris. Quoiqu'il n'eût jamais écrit, il fut reçu à l'Académie Française en 1670. Il disait « qu'il était comme Socrate, qui ne produisait rien par lui-même mais aidait aux autres à enfanter. » En effet, on doit à l'abbé de

a Chambre la publication de l'*Athènes ancienne et moderne*. Il parlait facilement l'espagnol et l'italien, et se distinguait par ses bons mots. Il avait surnommé le père Bouhours, *empereur des Muses*, parce qu'il trouvait à ce suite peu de naturel dans le style et dans les pensées. L'abbé de La Chambre aimait la poésie, mais il n'avait jamais fait qu'un seul vers. omme il le récitait un jour à Boileau, celui-ci, ignant l'admiration, s'écria : « Ah, monsieur abbé, que la rime est belle ! » On n'a de La hambre que quelques *sermons* et trois *discours prononcés à l'Académie;* Paris, 1686, 1-4°. E. D—s.

Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, page 76. — Moréri, *Dictionnaire Historique*.

LA CHAMBRE (*François* Ilharart de), philosophe et théologien français, né à Paris, le janvier 1698, mort dans la même ville, le 16 août 753. Il commença ses études chez les jésuites, s acheva en Sorbonne, et fut reçu docteur en 727. Il fut nommé plus tard chanoine de Saint-enoît, et consacra sa vie à l'étude. Ses principaux ouvrages sont : *Traité du Formulaire;* 736, 4 vol. in-12; — *Traité de la véritable eligion;* 1737, 5 vol. in-12; — *Traité de la onstitution* Unigenitus; 1738, 2 vol. in-12; - *Dissertation sur les Censures in-globo* retirée de la circulation); — *Réalité du Janénisme démontrée;* 1740, in-12; — *Traité e l'Église;* Paris, 1743, 6 vol. in-12; — *Exosition des différents points de doctrine qui nt rapport aux matières de Religion;* Paris, 745, 2 vol. in-12. C'est une réunion de vingteux traités de théologie; — *Traité de la râce*; 1746, 4 vol. in-12; — *Introduction à a Théologie;* Utrecht, 1746, in-12; — *Lettres ur les* Pensées philosophiques *et sur le livre* es Mœurs; 1749, in-12; — *Abrégé de la hilosophie, ou dissertations sur la certiude humaine, la logique, la métaphysique t la Morale;* ouvrage posthume, précédé de a *Vie* de l'auteur, édité par l'abbé Joly de leury; Paris, 1754, 2 vol. in-12. A. L.

Goujet, *Bibliothèque françoise*. — L'abbé Ladvocat, *Dictionnaire Historique portatif*. — *Mémoires de Trévoux*, octobre 1748.

LA CHAPELLE (*Jean* de), littérateur français, né à Bourges, en 1655, mort à Paris, le 29 mai 1723. Son père, doyen des professeurs en droit de l'université de Bourges, l'envoya de bonne heure à Paris. Là son temps se partagea entre la politique, les finances et les lettres. C'est de cette époque que date un de ses premiers essais : *Marie d'Anjou, reine de Maïorque, nouvelle littéraire et galante;* 1682, 2 vol. in-12. A cette époque aussi remontent ses premières tentatives dramatiques. Il acheta ensuite une charge de receveur général des finances de La Rochelle, puis fut attaché au prince de Conti comme secrétaire de ses commandements, et fit en cette qualité un voyage en Suisse. Il y déploya tant d'activité, que Louis XIV l'employa pour le compte de l'État dans le même pays, en 1697. La Chapelle publia durant cette mission douze lettres, qui parurent de mois en mois et furent réunies sous le titre de : *Lettres d'un Suisse à un Français, où l'on voit les véritables intérêts des princes et des nations de l'Europe qui sont en guerre, et divers mémoires et actes pour servir de preuves à ces lettres;* Bâle (Paris), 1703-1711, 2 vol. in-4° et in-12. L'auteur traduisit lui-même ces lettres en latin, en les intitulant : *Helvetii Galliæ incolæ ad Gallum apud Helvetios versantem Epistolæ XII circa verum Europæ statum*, etc.; 1703-1711, 2 vol. in-12. La bizarrerie de ce fait s'explique par l'universalité du latin comme langue non-seulement savante, mais comme servant pour ainsi dire de truchement général dans toute l'Europe. L'ouvrage et la traduction furent d'ailleurs publiés anonymement. La place que La Chapelle occupait auprès du prince de Conti l'avait déjà amené à faire imprimer précédemment : *Pompe funèbre de François-Louis de Bourbon, prince de Conti*, avec des *Mémoires historiques sur la vie d'Armand de Bourbon, prince de Conti*, son père; Paris, 1709, in-4°. — Quant à son œuvre politique, elle se compléta par les *Réflexions politiques et historiques sur l'affaire des Princes*, imprimées, in-8°, en 1717, sans nom d'auteur, et par sa *Réponse au manifeste de l'empereur* touchant la succession à la monarchie d'Espagne, du 2 août 1702, imprimée avec le *Manifeste* dans le recueil des *Lettres d'un Suisse*.

Cependant, ce n'était pas du côté de la diplomatie que se tournaient de préférence les regards de La Chapelle; de tout temps le sourire des Muses avait eu pour lui beaucoup plus de charmes. Il débuta au théâtre par la tragédie de *Zaïde*, de laquelle il a dit lui-même que cet ouvrage était un essai de jeune homme. « Je ne connaissais, dit-il, lorsque je l'ai fait, ni l'art du théâtre, ni les préceptes, ni les anciens. » *Zaïde* fut imprimée, ainsi que deux autres tragédies de sa composition, *Téléphonte* et *Cléopâtre*. Il paraît que ces pièces, malgré leur valeur médiocre, eurent du succès à la représentation. Ce succès s'explique par un double motif : Racine avait renoncé au théâtre, et La Chapelle profitait du vide que faisait sa retraite. De plus, les principaux rôles étaient confiés à Baron, l'idole de la foule, et qui les faisait valoir. Ces pièces étaient trop faibles pour avoir un succès durable. Leur vogue fut même contestée, s'il faut en croire une épigramme attribuée à Boileau, qui demandait qu'on examinât

Qui du fade Boyer ou du sec La Chapelle
Excita plus de sifflements.

Ces sifflements sans doute accueillirent une dernière tragédie, *Ajax*, représentée en 1686, car l'auteur n'osa pas la faire imprimer. Il n'est resté de tout son théâtre qu'une petite comédie en prose : *Les Carrosses d'Orléans*, qui se soutint

longtemps au répertoire. Cette bluette semble indiquer que le genre bouffon eût mieux convenu à La Chapelle. Cependant, il était bien lourd ; ce qui parut évident quand il mit au jour ses romans poétiques, s'il faut ainsi nommer ces singulières compositions qu'il appela *Les Amours de Catulle* et *de Tibulle*. Le premier de ces deux romans valut à La Chapelle une épigramme de Chaulieu demeurée célèbre, et où il est désigné comme celui

Qui si maussadement
Fit parler Catulle et Lesbie.

L'idée qui fait le fond de ces romans est assez curieuse ; ils se composent de la traduction de toutes les pièces qui nous restent des deux poëtes romains, enchassées dans un tissu d'histoires galantes où les poëtes se trouvent mêlés par hasard, ce qui leur donne l'occasion de réciter leurs poésies. La prose vaut au moins autant que celle de beaucoup de pièces du temps ; mais la poésie est très-médiocre et fort plate. Ce genre réussit d'ailleurs, car, entre la publication des deux, Gâcon fit paraître sur ce modèle sa traduction des *Odes d'Anacréon*. *Les Amours de Catulle* comptent parmi les premières productions de l'auteur, s'ils n'ont pas précédé toutes les autres, car ils parurent à Paris en 1680, in-12 ; ils eurent plusieurs éditions, dont la plus connue est celle de 1700, 2 vol. in-12. Quant aux *Amours de Tibulle*, ils sont presque de la fin de sa carrière ; Paris, 1712, 3 vol. in-12.

Quand Chaulieu lança sur La Chapelle son épigramme, celui-ci était déjà de l'Académie. Mais ce fut moins la muse que la politique qui lui en ouvrit les portes. Il y succéda à Furetières, et fut reçu par l'abbé de Saint-Pierre. Il mourut sous-doyen de ce corps illustre. Le succès et la réputation de La Chapelle ont été assez grands de son vivant pour lui avoir procuré l'honneur de figurer au Parnasse de Titon du Tillet parmi les célébrités du siècle. D'ailleurs ces succès de son vivant, qui s'expliquent par sa position bien appuyée, furent aidés des procédés de l'auteur, qui, riche, tenait table ouverte et entretenait des parasites. On comprend comment sa gloire ne lui survécut guère : l'amphitryon parti, on ne le chanta plus. Il mourut à Paris, sans postérité, laissant une veuve, Cécile Pallard, qui lui survécut jusqu'en 1735. Une première fois La Chapelle avait échappé à la mort de la façon la plus singulière : c'était en 1677 ; il assistait à Bourg aux noces de la fille de son ami Catherinot, lorsque le plancher de la salle du festin se défonça et tous les convives tombèrent pêle-mêle au rez-de-chaussée. On en fut quitte pour la peur et pour un madrigal de la façon du poëte. Hipp. Boyer.

D'Alembert, *Hist. des Membres de l'Acad. Franç.* — Lenglet-Dufrésnoy, *Méth. pour étudier l'hist.* — Barbier, *Nouvelle Biblioth. d'un Homme de Goût.* — La Harpe, *Cours de litt.* — Catherinot, *Opuscules.*

LA CHAPELLE (*Armand* Boisbeleau de), écrivain protestant, né en 1676, à Ozillac (Saintonge), et mort à La Haye, le 6 août 174 Il faisait ses études au collége de Bordeau quand l'édit de Nantes fut révoqué. Sa mère l'e retira alors, pour le conduire en Angleterre, a près d'Isaac Dubourdieu, son aïeul, pasteur l'église wallonne de Londres. A l'âge de dix-hu ans il fut consacré au ministère évangélique. P de temps après, il fut envoyé en Irlande, po y remplir les fonctions ecclésiastiques. Deux a après, il fut nommé pasteur à Wandsworth dans les environs de Londres. En 1711 il fut a pelé dans cette ville pour y desservir l'égli française de l'artillerie. Enfin, en 1725, il f nommé pasteur de l'église wallonne de La Hay il remplit ces fonctions jusqu'à la fin de sa vi

On a de lui : *Réflexions en forme de lettr au sujet d'un Système prétendu nouveau sur mystère de la Trinité* ; Amsterdam, 1729, in-8 — *Examen de la manière de prêcher d protestants français et du culte extérie de leur sainte religion, où l'on rappor quatre lettres sur ces matières et sur que ques autres qui en dépendent* ; Amsterdam, 173 in-8° ; — *Réponse à M. Mainard, ancien ch noine de Saint-Sernin de Toulouse, au suj d'une conférence sur la religion, qu'il a pr posée par lettre à un protestant* ; La Hay 1730, in-4° ; — *Entretien par lettres ent M. de La Chapelle et Paul Maty au sujet la* Lettre d'un Théologien sur le mystère la Trinité ; La Haye, 1730, in-8° ; — *Lett d'un Théologien réformé à un gentilhom luthérien, pour servir de réponse à cel qu'un docteur allemand de Strasbourg écrites à ce gentilhomme* ; Amsterdam, 17 2 vol. in-12. C'est le même écrit que celui qu' delung mentionne, sous ce titre : *Lettres s l'ouvrage de controverse du P. Schaffmache* — *Mémoires de Pologne, contenant ce q s'est passé de plus remarquable dans royaume, depuis la mort du roi Auguste* (1733) *jusqu'en* 1737 ; Londres, 1739, in-1 — *Description de toutes les cérémonies q se sont observées à Rome depuis la m de Clément XII jusqu'au couronnement Benoît XIV, son successeur, avec la li des cardinaux du Saint-Collége* ; Paris, 17 in-12 ; — *De la Nécessité du Culte pub parmi les chrétiens* ; La Haye, 1746, in-8 Francfort, 1747, 2 vol. in-12 ; trad. en holl dais, Amsterdam, 1748, in-8° ; en alleman Breslau, 1749, in-8° ; Leipzig, 1769, in-8°. C ouvrage, écrit contre une lettre d'un ministre lemand qui avait soutenu que le culte pub n'est pas de précepte divin, et que les protesta français péchaient en tenant leurs assembl *du désert* malgré les édits du roi, était desti à justifier ces assemblées et à faire connai les persécutions dont ses coreligionnaires étai l'objet en France. L'édition de 1747 contient p sieurs pièces très-importantes pour l'histoire cette époque ; — *Vie de Beausobre*, dans le to

des *Remarques* de ce savant théologien *sur Nouveau Testament.* — La Chapelle prit part la rédaction de trois journaux littéraires : *La bliothèque anglaise, ou histoire littéraire la Grande-Bretagne;* Amsterdam, 1717-27, 15 vol. in-12 : Michel Laroche, le fon-teur de cette publication, en rédigea les cinq emiers volumes; les dix autres sont de La apelle, et portent au frontispice les initiales B. D. M. T. (Armand Boisbeleau de Montrésor) ; *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des vants de l'Europe;* Amsterdam, 1728-1753, vol. in-12. Tous les articles de théologie des nte-huit premiers volumes sont de lui; — *uvelle Bibliothèque, ou histoire littéraire principaux écrits qui se publient;* La Haye, 38 et suiv., 19 vol. in-12; publiée par La Cha-le avec le concours de Ch. Chais, Barbeyrac, rgent, etc. Enfin, La Chapelle a traduit de l'an-is : *La Religion chrétienne démontrée par résurrection de Jésus-Christ* par Dition; Ams-dam, 1718, 2 vol. in-8°; Paris, 1729, in-4°; *Le Babillard, ou le nouvelliste philosophe,* Steete; Amsterdam, 1734-1735, 2 vol. in-12. on Barbier le 1er volume avait déjà paru en 3. On a une autre édition de cette traduction, s ce titre : *Le Philosophe nouvelliste;* Zu-, 1737, 2 vol. in-12; — *La Friponnerie que des prétendus esprits forts, ou remar-es sur le discours* (de Collins) *touchant la erté de penser,* par Bentley; Amsterdam, 8, in-12; — *Défense de la Religion, tant na-elle que révélée, contre les infidèles et les rédules,* par Burnet; La Haye, 1738, in-12.

Michel NICOLAS.

uérard, *La France Littér.* — MM. Haag, *La France testante*, article *Boisbeleau.*

A CHAPELLE (*Jacques-Alexandre* DE), sicien français, qui vivait à Paris en 1750. connaît de lui : *Les vrais Principes de la sique, exposés par une gradation de le-s distribuées d'une manière facile et sûre r arriver à une connoissance parfaite et tique de cet art;* quatre parties, Paris, 6-1737-1739, in-fol.; — *Les Plaisirs de la mpagne*, cantabile; Paris, 1735; — un livre irs à chanter; Paris, 1735. • E. D—s.

-N. Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik.* — ntenthal, *Dizionario e Bibliografia della Musica.* — s, *Biographie universelle des Musiciens.*

LA CHAPELLE (*N....* abbé DE), mathémati-n français, né vers 1710, mort à Paris, en 2. Censeur royal, membre de quelques Aca-nies de province et de la Société royale de dres, il passa sa vie dans la retraite, par-eant son temps entre l'étude et la société de lques amis. Il s'occupa surtout de mathé-iques, et fit quelques découvertes utiles, parmi quelles on compte ce qu'il appela le *scaandre*, appareil en liége au moyen duquel mme peut marcher à la surface des eaux tran-lles. L'auteur en fit plusieurs fois l'essai lui-me sur la Seine. Il publia aussi un travail curieux sur la ventriloquie, qu'il attribue à une grande flexibilité des organes vocaux, que l'exercice peut donner à tout le monde, et dont il démontra le mécanisme, expliquant par là les oracles des dieux et une foule de tours capables de frapper la crédulité des ignorants. On a de lui : *Discours sur l'Étude des Mathématiques;* Paris, 1743, in-12; — *Institutions de Géométrie, enrichies de notes critiques et philosophiques sur la nature et les développements de l'esprit humain; précédées d'un Discours sur l'Étude des Mathématiques;* Paris, 1746, 1757, 2 vol. in-8°; — *Traité des Sections coniques et autres courbes anciennes, appliquées et applicables à la pratique des différents arts;* 1750, in-8°; — *L'Art de communiquer ses idées, enrichi de notes historiques et philosophiques;* Londres (Paris), 1763, in-12; — *Le Ventriloque, ou l'engastrimythe;* Londres et Paris, 1772, 2 parties in-12; — *Traité de la Construction du Scaphandre ou du bateau de l'homme, approuvé par l'Académie des Sciences;* Paris, 1774, in-8°; nouv. édition, *revue, corrigée et considérablement augmentée, précédée du Projet de formation d'une légion nautique ou d'éclaireurs des côtes destinée à opérer des débarquements qu'on avisera, sans le secours de vaisseaux, de bateaux plats, artillerie, etc.; ouvrage présenté au ministre de la marine en l'an* VII, *et au premier consul en thermidor de l'an* XI; Paris, 1804, in-12. L'abbé La Chapelle a traduit de l'anglais : *Description du Mal de Gorge accompagné d'ulcères,* d'après Fothergill, 1749; et du latin : *Méthode naturelle pour guérir les Maladies du Corps et les Déréglements de l'Esprit qui en dépendent,* d'après Cheyne; 1749. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LACHAPELLE (*Marie-Louise* Ducès, dame), célèbre sage-femme française, née à Paris, le 1er janvier 1769, morte le 4 octobre 1822. Sa mère, sage-femme en chef de l'hôtel-Dieu, l'instruisit de bonne heure dans l'art de l'accouchement. On prétend même que la jeune Dugès, à peine âgée de douze ans et en l'absence de sa mère, réussit dans une opération difficile. En 1791 elle épousa le docteur Lachapelle, attaché à l'hôpital Saint-Louis. Elle le perdit peu de temps après, ainsi que sa mère. Continuant à se distinguer dans son état, elle fut, en 1797, chargée par le Directoire de l'organisation d'un hospice particulier; elle en conserva la direction et fit un cours à de nombreuses élèves de son sexe. Vers cette époque elle se lia avec le savant docteur Baudelocque. Elle lui fournit, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration des hospices, de nombreuses observations pour les tableaux officiels. Pendant trente-cinq années Mme Lachapelle fut considérée comme la première praticienne de Paris. On a d'elle : *Re-*

cherches sur les Maladies des Nouveau-Nés; in-8°; — *Pratique des Accouchements, ou recueil de mémoires et observations sur les points les plus importants de l'art*; Paris, 1821, in-8°; réimprimé par les soins de Ant. Dugès; Paris, 1825, 3 vol. in-8°; — de nombreuses *Observations*, dans l'*Annuaire des Hôpitaux*, tome Ier. E. D.

Notice sur Mme Lachapelle, dans le *Moniteur* du 6 octobre 1821. — Mahul, *Annuaire Nécrologique*, 1821. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA CHAPELLE-TAILLEFER (*Pierre* DE), cardinal de Préneste et inquisiteur des templiers, né au treizième siècle, près de Guéret, au bourg de La Chapelle-Taillefer. Il fut d'abord prévôt d'Eymoutiers, puis professeur de droit civil à Orléans, où il eut, dit-on, pour élève Bertrand de Got, depuis pape sous le nom de Clément V (1270). D'Orléans il passa chanoine à Paris et clerc de la chapelle Royale (1288). Au mois de janvier de la même année, sur les ordres de Philippe le Bel, il tint le parlement à Toulouse. Deux ans après il le tint à Paris. Parmi ses arrêts rendus à Toulouse, deux sont remarquables : l'un contre les consuls, qui avaient violé le droit d'asile en enlevant un criminel de l'église de Nazareth, où il s'était réfugié; l'autre qui enjoignait au sénéchal de Carcassonne de punir avec sévérité ceux qui appelleraient *masquaratas* (masques) les amis du roi et de la religion catholique. En 1291 il fut envoyé en qualité d'ambassadeur au pape Nicolas IV, avec des lettres de Philippe le Bel pour faire relaxer un clerc que des évêques retenaient prisonnier. L'année suivante il fut nommé à l'évêché de Carcassonne, et en 1295 Philippe le Bel le chargea, ainsi que Pierre de Bourges, de veiller à l'exécution du traité passé avec Charles de Valois, Jacques roi d'Aragon et Jacques roi de Majorque. Les années 1298, 1305 et 1309 le virent nommer successivement évêque de Toulouse, cardinal de Préneste et inquisiteur des templiers. Il mourut le 16 mai 1312, un an après avoir fondé le chapitre de La Chapelle-Taillefer. On a de lui : *Constitutiones Petri de Capella*. Les frères I. P. Lemovici firent son tombeau en bronze émaillé. Beaumesnil en a donné la description : le cardinal est représenté en habits pontificaux, la tête sur un coussin et les pieds appuyés sur un chien couché sur le ventre. On ignore ce qu'est devenu depuis le dernier siècle ce mausolée magnifique.

Martial AUDOIN.

August. Oldoinus, *Vie de Pierre de La Chapelle-Taillefer*. — Joseph-Maria Suarezius, in lib. II, *Prænest.* aut. cap. XIV. — Baluze, *Vit. Pap. Aven.*, t. I et t. II — *Gallia Christiana*, t. VI, col. 890 et suiv. — *Acta SS. Maii*, p. 544. — De Vic, *De Carcass.*, ep. p. 112. — Vigor, *Hist. dif. du pape Boniface*. — Dupuy, *Condamnation des Templ.* — Wading, *Ann. des FF. Mineurs*, an. 1310. — Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. IV, col. 86 et suiv. — Beaumesnil, *Mss. à la bibliothèque Mazarine*.

LACHARCE (*Philis* DE). *Voy.* LA TOUR DU PIN.

LACHARÈS (Λαχάρης), tyran athénien, vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. Après le rétablissement de la démocratie par Démétrius Poliorcète, il fut un des démag gues les plus influents. Cassandre, qui espér gouverner Athènes par le moyen de cet orate lui conseilla de s'emparer du pouvoir suprêm Lacharès n'exécuta ce dessein que pendant siége d'Athènes par Démétrius. Profitant du d ger public, il chassa Démocharès, chef du pa opposé, et devint maître absolu de la ville. I moyens qu'il employa pour obtenir le pouv sont peu connus, mais on sait qu'il en fit un testable usage. « De tous les tyrans il fut, s vant Pausanias, le plus cruel envers les homm le plus sacrilége à l'égard des dieux. » Il pilla temples et particulièrement le Parthénon, et pouilla même la statue d'Athéné de ses or ments sacrés. Dès le début de son admi tration, il fit passer un décret qui défendait, s peine de mort, de proposer un traité avec métrius, et il décida les Athéniens à résis jusqu'à ce qu'ils fussent réduits aux derniè extrémités de la famine. A la fin, désespérant tenir plus longtemps, il s'enfuit sous un dé sement, et se retira à Thèbes. Polyen raco que Lacharès, poursuivi par des cavaliers de métrius, leur échappa en semant de l'or derri lui. La prise de Thèbes par Démétrius le fo de se réfugier à Delphes, puis en Thrace. En 27 était à Cassandrée, et il en fut chassé par Apo dorus, qui l'accusait d'avoir voulu livrer ce ville à Antiochus. On ignore la date et les constances de sa mort; mais Pausanias a eu t de prétendre qu'il fut tué peu après la p d'Athènes : il survécut au moins quinze an cet événement. Y.

Pausanias, I, 25, 29. — Plutarque, *Demetrius*, 33, *De Is. et Osir.*, 71; *Adv. Epicur.* — Polyen, III, 7; I — Athénée, IX, p. 405.

LACHARÈS, rhéteur athénien, vivait dans cinquième siècle de l'ère chrétienne, sous empereurs Marcianus et Léon. Il fut le disci d'Héracléon et le professeur de plusieurs homm éminents de son temps, tels que Eustéphius, térius, Proclus et Supérianus. Marinus et S das parlent de lui avec beaucoup d'éloges, com d'un homme d'un noble caractère et d'u grande éloquence. Suidas cite de Lacharès qu ques ouvrages dont il ne reste rien, et qui pour titres : Περὶ κώλου, καὶ κόμματος καὶ περ δου; — Διαλέξεις; — Ἱστορία ἡ κατα Κορνοῦτ — Ἐκλογαὶ ῥητορικαὶ κατὰ στοιχεῖον, recueil morceaux choisis des orateurs grecs, par or alphabétique. Y.

Suidas, au mot Λαχάρης, Σουπηριανός. — Marin *Vita Procli*, 11. — Smith, *Dictionary of Greek and man Biography*.

LA CHASSAGNE (L'abbé *Ignace-Vince* GUILLOT DE), romancier français, né à Besanç vers 1705, mort à Paris, vers 1750. Il était d'un professeur en médecine, et embrassa l'é ecclésiastique ou plutôt prit, comme l'on di alors, le *petit collet*. Il est connu par des rom aujourd'hui oubliés, mais qui lors de leur pub cation mirent l'auteur fort à la mode. On a

i : *Le Chevalier des Essars et la comtesse Bercy, histoire remplie d'événements in-ressants;* Amsterdam (Paris), 1735, 2 vol. -12 : s'il faut en croire M. Quérard, ce n'est autre chose que l'*Histoire des Amours de Cate et de Lisandre* par d'Audiguier; Paris, 1615, -8° »; — *Histoire du chevalier de L'Étoile, ntenant l'histoire secrète et galante de le de M*** avec M. du***;* Amsterdam, 1740, 12; — *Les Amours traversées, histoires in-ressantes, dans lesquelles la vertu ne brille s moins que la galanterie;* La Haye (Paris), 41, 2 part. in-12; — *Mémoires d'une Fille qualité qui s'est retirée du monde;* Paris, 42, 1755, 2 part. in-12; — on lui attribue *La rgère russienne;* 1745, in-12 (1). E. D—s.

e Bas, *Dict. Encyclopédique de la France.* — Barbier, t. des Anonymes. — Quérard, *La France Littéraire.*

LA CHASTAIGNERAIE (*François* DE VI-NE, seigneur DE). *Voy.* CHATAIGNERAIE.

LA CHATAIGNERAYE (*Jean-Baptiste-Au-ste* DE PONS, marquis DE), littérateur fran-s, né en 1785, en Poitou. Issu d'une famille ginaire de la Saintonge, il remplit sous npire différents emplois dans la diplomatie, et blia : *Recueil de Poésies diverses;* Paris, 6, in-8°; — *Phocas,* tragédie en cinq actes; ris, 1817, in-8°; — *Mémoire historico-hé-ldique concernant les anciens sires de ns,* 1829, in-4°. K.

uérard, *La France Littéraire.*

LA CHÂTRE, famille française, originaire du rry et issue d'Ebbes de Déols, seigneur de La âtre et de Charenton, qui vivait au douzième cle. Les principaux membres de cette famille nt :

LA CHÂTRE (*Ebbes* DE), troisième du nom, gneur de Besigny, contemporain de saint uis, qu'il suivit à la croisade avec deux de enfants. Avant de partir pour cette lointaine pédition, il donna tout pouvoir à son oncle le gneur de Charon pour vendre ses terres s'il it nécessaire. L'événement justifia cette pré-ation. Ebbes fut fait prisonnier par les Sar-ins avec ses deux fils; il fallut vendre sa terre La Châtre pour payer leur rançon, en sorte que s cette époque la terre à laquelle la maison vait son nom ne lui appartint plus. H. B.

a Thaumassière, *Hist. du Berry.*

LA CHÂTRE (*Guillaume* DE), chevalier, sei-eur de Besigny, de Combron et de Nançay, fils Philippe, chambellan du comte d'Anjou, et mort s 1350, fut lui-même chambellan du comte Poitiers, envoyé vers le duc de Normandie 1357, vers le comte de Foix en 1359 avec rtrand d'Espagne, acheta en 1372 la terre Nançay en Sologne de son beau-frère, Gode-r de Linières, seigneur de Menetou-sur-Cher. Cette seigneurie de Nançay ne sortit plus de la maison. H. B.

Morérl, *Dictionnaire Historique.*

LA CHÂTRE (*Claude* DE), seigneur de Nan-çay et de Besigny, capitaine des gardes du corps du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, s'était attaché d'abord à Louis XI, qui ne le récompensa sans doute pas au gré de ses désirs, car il prit plus tard du service auprès de Charles, duc de Berry et de Guyenne, frère du roi. Il semblait à cette époque que ce fût la destinée de La Châtre d'appartenir aux apanagistes du Berry; car son père et son grand-père avaient été maîtres d'hôtel et chambellans du duc Jean de Berry, frère de Charles V, qui favorisait assez bien ses serviteurs et contribua à l'élévation de leurs familles. Le duc Charles avait fait de Claude son capitaine des gardes et son lieutenant général dans la province; il trouva en lui un fidèle appui. Lorsqu'il entra contre le roi son frère dans la ligue du *Bien public,* il y fut secondé par le seigneur de La Châtre. Empoisonné en 1472, après sa réconciliation avec Louis XI, ce prince laissa Claude à la discrétion du vindicatif souverain. Celui-ci le fit d'abord arrêter par Tristan l'Hermite, et le retint prisonnier pendant une quinzaine de jours, puis le renvoya avec une commission pour lever une compagnie de cent gentilshommes, dont il fit ses gardes du corps et dont de La Châtre fut capitaine. Cet honneur resta dans la famille durant plusieurs générations. Jusque là il n'y avait eu que la garde écossaise autour du roi. Enfin, Louis XI fit La Châtre son chambellan ordinaire; après sa mort La Châtre continua de servir son successeur, Charles VIII, qu'il suivit dans la conquête du royaume de Naples. Il combattit auprès de lui à Fornoue, en 1495, quoique âgé de soixante-quatorze ans. En récompense le roi lui accorda la survivance de sa charge de chambellan pour son fils aîné, *Abel,* qui avait figuré aussi dans cette journée et avait obtenu déjà en 1490 la survivance de la charge de capitaine des gardes du corps. Mais il mourut avant son père, sans avoir fait alliance, et l'avantage fut reporté sur son puîné, *Gabriel.* H. B.

La Thaumassière, *Hist. du Berry.* — Duclos, *Hist. de Louis XI.* — André de Lavigne, *Entreprise et Voyage de Naples.*

LA CHÂTRE (*Gabriel* DE), seigneur de Nan-çay, baron de La Maison-Fort, mort le 9 mars 1538. Il prit, sous la minorité de Charles VIII, le parti du duc d'Orléans contre le roi. La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, en ruinant momentanément les espérances de ce prince, le fit tomber aux mains de ses adversaires, qui le gardèrent en prison durant trois ans, pendant lesquels il eut pour compagnon de captivité Gabriel de La Châtre. Monté à son tour sur le trône, l'ancien duc d'Orléans ne pouvait oublier le compagnon de ses mauvais jours; il le nomma l'un des capitaines de ses gardes françaises. A la mort de Claude, son fils hérita de ses charges de conseiller d'État, de chambellan et de maître d'hôtel du roi. Louis XII y

(1) Plusieurs biographes ont vanté la moralité et le bon e des œuvres de l'abbé La Chassagne; nous devons poser qu'ils n'avaient ouvert aucun de ses livres.

joignit celle de maître des cérémonies de France et de prévôt de l'ordre de Saint-Michel. Enfin, il le nomma capitaine des châteaux de Mehun-sur-Yèvre et de Romorantin, avec trois mille livres de pension. Gabriel suivit Louis XII en Italie, et commandait les archers de sa garde lors de son entrée à Gênes, en 1511. François Ier le choisit pour gouverneur d'un de ses enfants, et mourut fort âgé. Après lui la maison de La Châtre se divise en deux branches : celle de Nançay, qui a sa tige dans son fils aîné Joachim, celle de Maison-Fort, commencée par son fils puîné, Claude II. H. B.

Chevalier de Saint-Amand, *Biographie Berruyère.*

LA CHÂTRE (*Joachim* DE), seigneur de Nançay, Sigonneau et Besigny, fils du précédent, mort à Lyon, en 1546. Il fut conseiller et maître d'hôtel ordinaire de François Ier et de Henri II, capitaine de leurs gardes du corps, maître des cérémonies de France, prévôt de l'ordre de Saint-Michel, grand-maître des eaux et forêts d'Orléans. Il remplit une partie de ces charges du vivant même de son père, par la résignation que celui-ci en fit en sa faveur en 1529. En 1532 François Ier lui accorda le gouvernement de la ville et du château de Gien et 1,200 livres de pension sur le grenier à sel de cette ville. En 1537 il le fit gouverneur d'Orléans. Tous les autres titres et qualités lui arrivaient en même temps. Henri II s'empressa de l'y confirmer. Ce fut La Châtre qui fut chargé de la garde de Saint-Vallier au château de Loches et de celle du chancelier Poyet à la grosse tour de Bourges. H. B.

La Thaumassière, *Hist. de Berry.*

LA CHÂTRE (*Gaspard* DE), fils du précédent, seigneur de Nançay, naquit vers 1539, et mourut en 1576. Il n'avait que sept ans à la mort de son père, qui avait exercé la charge de capitaine des gardes du roi; mais Henri II lui en accorda la réserve, et en attendant l'âge en commit l'exercice au seigneur de La Ferté d'Uzeau. Gaspard fut élevé à la cour, enfant d'honneur du dauphin. Entré dès que l'âge le permit dans la compagnie des chevau-légers, il débuta par accompagner le duc de Guise en Italie, dont il fit toutes les campagnes. Au siége de Rouen en 1562 il fut un des premiers qui entrèrent par la brèche. Blessé à la bataille de Dreux, il figura encore sur les champs de bataille de Saint-Denys, de Jarnac, de Montcontour, aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, Châtellerault, Poitiers et La Rochelle; à Jarnac il eut la jambe cassée. Il avait dans cette journée été chargé de surveiller et guider le jeune duc d'Anjou, investi de la lieutenance générale de l'armée. Toutes les dignités que les Valois faisaient pleuvoir sur cette famille, il les réunit. Charles IX lui confia la garde du maréchal de Montmorency après l'avoir fait arrêter, en 1574. Il mourut des suites de ses anciennes blessures. Cujas fit son oraison funèbre. H. B.

La Thaumassière, *Hist. de Berry.*

LA CHÂTRE (*Edme* DE), comte de Nançay, petit-fils de Gaspard, maître de la garde-robe du roi, mort à Philisbourg, en septembre 164[illegible]. Courtisan consommé, il s'attacha à la reine mère et obtint d'elle en 1633 la charge de colonel général des Suisses, dans laquelle il remplaça le marquis de Coislin, qui venait de mourir. Il fut l'un des *importants* du duc de Beaufort, dont il partagea la disgrâce, à la suite de laquelle il fut forcé de se démettre de sa charge en faveur de Bassompierre. Il servit sous le duc d'Enghien en Allemagne, fut blessé à Nordlingen, d'un coup de pistolet qui mit aux mains de l'ennemi. Il dut payer rançon pour être libre; mais il mourut des suites de sa blessure. Il a laissé des *Mémoires*, qui ont paru avec ceux de La Rochefoucault, Leyde, 166[illegible] in-12; ils ont été réimprimés plusieurs fois. On trouve des détails assez curieux sur la fin du règne de Louis XIII et la minorité orageuse de son successeur; ils s'arrêtent à l'année 1643. H. B.

Moréri, *Dictionnaire Historique.*

LA CHÂTRE (*Claude* DE), troisième du nom, baron de Maison-Fort, né vers 1536, mort le 13 décembre 1614. Il était héritier de Claude, deuxième fils puîné de Gabriel de La Châtre, tige des Maison-Fort, fut chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, bailli et gouverneur du Berry, gouverneur d'Orléans, capitaine de la grosse tour de Bourges, conseiller du roi en ses conseils et maréchal de France. Il fut de bonne heure placé comme page auprès du connétable Anne de Montmorency, qui en fit un des archers de sa compagnie d'ordonnance. En 1[illegible] il le nomma cornette. Peu après La Châtre s'attacha au maréchal de Saint-André, qui lui confia le guidon de ses gens d'armes. Il figura en cette qualité à la bataille de Dreux. En 1566 il entra dans le conseil de guerre de Charles IX, qui le créa chevalier de l'ordre de Saint-Michel cette même année. Presque tous les titres dont il jouit plus tard lui furent conférés sous ce règne. Il était gouverneur du Berry lorsqu'en 1572 la ville de Sancerre se révolta contre la défense par lui donnée d'y prêcher la réforme. Irrité de cette mutinerie, il résolut d'en punir la ville rebelle, et marcha contre elle à la tête de sept à huit mille hommes avec une forte artillerie. La position de la ville et le courage de ses habitants rendirent le siége plus long qu'il ne s'y attendait. Voyant qu'il ne pouvait s'en rendre maître de vive force, La Châtre la bloqua étroitement, et bientôt une famine horrible fut le résultat du blocus. Les Sancerrois, après avoir subi tous les horreurs de la faim, se décidèrent à capituler le 18 août 1573, après huit mois de siége. A l'avénement au trône Henri III nomma La Châtre son ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre. De retour en France, il suivit François, duc d'Alençon et de Berry, dans les Pays-Bas contre les Espagnols; il commandait la cavalerie légère

armée. En 1585 il reçut le collier de l'ordre u Saint-Esprit, et fut peu de temps après fait aréchal des camps et armées de France. En ette qualité il fit toutes les guerres de cette oque. Sous la Ligue il se fit partisan des Guise. a conduite lui avait valu une arrestation momentanée à la Bastille (1580). Mais, courtisan droit et toujours prêt à suivre la fortune du rt, il avait su rentrer dans les bonnes grâces du i, ce qui n'empêcha pas qu'après l'assassinat du uc de Guise il se rangeât du côté de Mayenne, qui enait d'être proclamé par son parti lieutenant énéral du royaume. Henri III le révoqua de ses arges de bailli et gouverneur du Berry. Mais roi était alors sans autorité, et La Châtre fit la erre de partisan. Il fut un des quatre que ayenne, en 1593, créa maréchaux de France; dignité de maréchal lui fut plus tard conservée. près l'entrée d'Henri IV à Paris, en 1594, La hâtre vendit, moyennant 60,000 écus, sa souission et celle de la province d'Orléans, qu'il uvernait. Depuis lors jusqu'à sa mort, n'ayant us rien à gagner au changement, il servit fidèement le roi.

Claude de La Châtre a laissé les écrits suivants : *a Prise de Thionville en* 1558; Paris, 1559, -8°; — *Règlements militaires pour Bourges;* 569; — *Avis à Monsieur après son arrivée Angers en* 1578, imprimé dans le *Journal e Henri III.* — *Avis donné à monsieur de uise après la paix de Nemours, en* 1585; ibid.; - *Discours sur le Voyage de monsieur de ayenne en Guyenne*, en 1586; ibid.; — *Lettre r l'entreprise de M. de Guise sur Sedan*, en 586; ibid.; — *Discours ample et très-vériible, contenant les plus mémorables faits dvenus en* 1587, *tant en l'armée commandée ar le duc de Guise qu'en celle des huguepts sous le duc de Bouillon;* Paris et Lyon, 587, in-8°, et Paris, 1588, in-8°; — *Discours e la Guerre civile de France*, 1587 (guerre s trois Henri); — *Lettre au prévôt des archands de Paris*, en 1588; insérée dans le ournal de Henri III; — *Discours de la Déite du vicomte de Turenne à Châteauneuf Berry, le* 26 *mars;* Paris, 1589, in-8°; — roposition aux corps et communautés de la lle d'Orléans, 17 février 1593; imprimée ns le *Journal d'Henri III;* — *Déclaration ite par monsieur de La Chastre aux habints d'Orléans pour reconnaître le roy;* 1594, -12. Parmi les manuscrits de La Châtre déposés la Bibliothèque du Roi, le père Lelong cite de lui : *rande et ample Histoire de tout ce qui s'est assé entre Monseigneur, frère unique du y, et les états généraux des Pays-Bas;* — *iscours et autres Mémoires et Avis*, de 1556 1594; — *Recueil des Lettres du maréchal La Chastre au duc de Nevers.* H. Boyer.

Brantôme, *Vies des Capitaines français.* — Chenu, *tiquitez de Bourges.* — La Thaumassière, *Hist. de rry.* — Jean de Léry, *Relation du Siége de Sancerre.* Poupard, *Hist. de Sancerre.* — Le P. Lelong, *Biblioth. Histor. de la France.* — Le P. Anselme, *Hist. des Grands-Officiers.*

LA CHÂTRE (*Louis* DE), maréchal de France, fils du précédent, mort en 1630. Il fut baron de La Maison-Fort, Sandré et La Ferté-sous-Reuilly, chevalier des ordres du roi, conseiller en son conseil d'État, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général de la province du Berry, capitaine de la grosse tour de Bourges, héritier, en un mot, de presque toutes les dignités dont son père avait joui. Il servit Henri IV et son successeur : il avait obtenu du premier la survivance des dignités de son père. Il se démit du gouvernement de Berry en 1616, et reçut en échange le bâton de maréchal de France. Sa conduite pendant les troubles des premières années du règne de Louis XIII fut en faveur de la cour. Il ne laissa d'un double mariage qu'une fille. En lui s'éteignit la branche des Maison-Fort. H. B.

La Thaumassière, *Hist. de Berry.* — Moréri, *Dictionn. Historique.* — Le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers.*

LA CHÂTRE (*Pierre* DE), prélat français, mort à Bourges, en 1171, dont le vrai nom était *Pierre* Effenouard, de la famille des La Châtre de Berry, et paraît originaire de la Bourgogne (1). Lors de sa nomination à l'archevêché de Bourges il faillit susciter un schisme par l'opposition que Louis le Jeune fit à cette nomination. Aubry, l'un des adversaires d'Abélard, venait par sa mort (1141) de laisser vacant le siége archiépiscopal de Bourges. Deux concurrents se présentaient pour le remplacer, Pierre de La Châtre et Cadurc, personnage influent de la province. Le roi, pour des motifs qu'on ignore, déclarait qu'il s'opposerait toujours à l'élection du premier. Malgré cette hostilité du roi, Pierre de La Châtre, appuyé par le pape Innocent II, l'emporta et fut consacré par lui. Le pape fit plus; pour punir Cadurc de ses machinations contre son compétiteur, il le déclara déchu de toutes ses dignités ecclésiastiques, qui étaient assez nombreuses. Le roi, violemment irrité de cette conduite du souverain pontife, jura sur les reliques que jamais de son vivant Pierre ne monterait sur son siége; il lui défendit formellement d'en prendre possession. Aussi lorsque le nouvel archevêque voulut entrer à Bourges, il s'en vit refuser les portes par les gens du roi. Il se réfugia auprès de Thibaud IV, comte de Champagne, alors en hostilité avec le roi de France, et qui avait pour lui saint Bernard. L'influence de ce dernier provoqua contre Louis VII une bulle d'excommunication. Louis, résolu de braver les foudres de l'Église, suspendit dans ses domaines les élections d'évêques et d'archevêques, et envoya son frère Robert en possession du temporel des diocèses vacants, dont les biens furent mis au pillage; en

(1) Pierre La Châtre portait d'azur au lion d'or; tandis que ses homonymes portèrent de gueules à la croix ancrée de vair. La plupart des biographes se sont trompés en confondant les deux maisons.

même temps il déclara la guerre au comte de Champagne. Enfin, excité par les lettres de saint Bernard, qui se porta intermédiaire actif dans toute cette affaire, il résolut de se soumettre au pape. Mais Innocent II demeura inflexible. Ce ne fut que son successeur Célestin II qui le dégagea de la sentence d'interdiction prononcée contre lui. Le schisme ainsi terminé, Pierre de La Châtre put entrer à Bourges, en 1144. Malheureusement il était reparti pour Rome l'année suivante lorsque Louis VII vint tenir dans cette ville une cour plénière pour y organiser la croisade qu'il méditait, et profita de l'occasion pour se faire couronner une seconde fois, suivant une habitude assez fréquente des Capétiens. En l'absence de l'archevêque de Bourges, ce fut Samson, archevêque de Reims, qui officia et couronna le roi, empiétant ainsi sur une prérogative des archevêques de Bourges qui ne permettait à nul autre de faire cette cérémonie dans leur église, indépendamment de ce que ladite église était encore interdite. Un nouveau schisme faillit éclater à cette occasion : il ne fut prévenu que par l'intervention de saint Bernard.

Pierre de La Châtre se montra par la suite dévoué à ce prince, qui lui avait été si hostile, et par son zèle autant que par sa grande capacité il sut s'attirer la bienveillance de Suger, avec lequel il entretint depuis lors des relations intimes. Vers la fin de sa vie il se trouva mêlé à la querelle du roi de France avec le roi d'Angleterre. Henri II avait contesté à Louis VII sa suprématie sur l'archevêché de Bourges, qui dépendait, disait-il, de l'Aquitaine et non de la France. Pierre lui avait résisté dans cette prétention ; de plus il se montrait dévoué aux intérêts de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, alors réfugié en France. La guerre faillit éclater à ce sujet entre les deux nations, et ce fut au milieu de ces dissensions, qui amenèrent l'Anglais jusqu'aux portes de Bourges, que Pierre mourut. Le roi avait aboli en sa faveur, par lettres patentes de 1159, l'absurde coutume où l'on était à l'archevêché de Bourges de piller et saccager la maison archiépiscopale après la mort du prélat.

H. Boyer.

Gallia Christiana. — André Duchêne, *Écriv. de l'hist. de Fr.*, t. IV. — Ibid., *Hist. des Cardinaux français.* — Chenu, *Antiquitez de Bourges.* — Fleury, *Hist. Ecclésiastiq.* — Raynal, *Hist. du Berry.*

LACHAU (*Géraud* de), archéologue français, né vers 1750. Il entra dans les ordres, et sa vie n'est guère connue que par ses ouvrages. Il devint bibliothécaire et secrétaire interprète du duc d'Orléans. On a de lui : *Dissertation sur les Attributs de Vénus* (avec l'abbé Leblond) ; Paris, 1776 et 1780, in-4°, avec grav. Il est assez singulier de voir deux abbés s'occuper d'un pareil sujet ; mais l'amour de la science entraîne loin et fait beaucoup pardonner. Lachau s'est efforcé de prouver que Vénus n'est autre que la Nature, modifiée sous toutes les formes ; la *Dissertation* de l'abbé de Lachau est, du reste ornée d'une charmante estampe de la *Vénus Anadyomène*, gravée par Saint-Aubin. Cet ouvrage, couronné par l'Académie Française, fut dédié à Voltaire, qui remercia l'auteur. Les abbés Lachau et Leblond publièrent la suite de la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans ;* Paris, 1784, in-fol. l'abbé Arnaud est auteur du premier volume.

L—z—e.

Voltaire, *Œuvres* (édit. de Kehl), t. XV, in-8°. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. 1er, p. 302.

** **LACHAUD** (*Charles-Alexandre*), avocat français, est né le 25 février 1818, à Treignac (Corrèze). Il fit ses études au collége de Bazas (Gironde), vint en 1836 à Paris suivre les cours de droit, fut reçu licencié, et débuta avec succès au barreau de Tulle. Mme Lafargue qui l'avait entendu plaider à Tulle une affaire d'infanticide, l'adjoignit à M. Bac comme défenseur lorsqu'elle eut à rendre compte devant la justice du drame du Glandier ; le talent que montra dans cette cause célèbre le jeune avocat provincial décida de son avenir. M. Lachaud vint à Paris et se fit inscrire au tableau des avocats. En 18[illegible] il porta la parole à Lyon dans le procès Besson-Marcellange. A partir de ce moment sa place était conquise à côté des illustrations du barreau et les affaires de cour d'assises devinrent sur tout sa spécialité, ainsi que les procès de presse et de théâtre. Nous ne rappellerons, parmi les nombreuses causes qu'il a plaidées, que celles qui ont eu le plus de retentissement, l'affaire Bocarmé, par exemple, et le procès intenté à Mme Pavie (Hédelmone de Soubeyrane), accusée de bigamie, et qu'il fit acquitter. Enfin, on n'a pas oublié son éloquente philippique contre les mystères de la Bourse et les crimes de l'agiotage dans l'affaire Grellet-Carpentier et sa belle défense du lieutenant de Mercy. W. D.

Docum. partic.

LA CHAUSSADE (*Jacques* de), baron, puis marquis de Calonges, gentilhomme français, né dans l'Agénais, vers la fin du seizième siècle. Issu d'un des chefs protestants du midi, il était en 1615 gouverneur du château du Mas, et en 1621, lors de la reprise des hostilités, il fut nommé par le duc de Rohan à la tête de l'importante place de Montpellier, dont la faible garnison fut renforcée par un grand nombre d'habitants de même par une compagnie de femmes qui combattirent en troupe réglée. Le siége dura deux mois, et causa des pertes notables à l'armée catholique, dirigée par le père du grand Condé. Mais la paix ayant été conclue (octobre 1622), La Chaussade, qui avait résisté aussi longtemps que possible, obtint du roi une pension de 6,000 liv., et reprit plus aucune part aux affaires de l'Église protestante. Il alla offrir son épée aux états généraux des Pays-Bas, qui lui donnèrent le commandement d'un régiment d'infanterie avec le grade de mestre de camp ; plus tard il fut employé

ienne durant les troubles qui signalèrent le ›nvernement du duc d'Épernon, se distingua 1 1635, au combat d'Avein, où il s'empara des nons de l'ennemi, et suivit le duc de Candale Orient. On ignore l'époque de sa mort.

L'une de ses filles, *Judith* DE CALONGES, fut re-ırquable par son rare savoir. Elle était versée ns la connaissance des langues anciennes, et ressa à Bochart des notes sur le texte hébreu la Genèse. C'est elle qui avait choisi Labadie *oy.* ce nom) pour guide spirituel, et qui eut, -on, à se plaindre des privautés qu'il se per-it pour s'assurer si elle était complétement sorbée dans l'oraison mentale. Persécutée ur ses opinions religieuses, elle se réfugia à Haye, où elle mourut, en 1700. P. L—Y.

Iaag, *La France Protestante*, t. VI, p. 175-176.

LA CHAUSSE (*Michel-Ange* DE), en latin ıuseus, archéologue français, né à Paris, vers 60, mort après 1738. Sa vie n'offre rien de marquable; l'amour de l'antiquité le fit partir ur Rome, où il termina ses jours. On a de lui : *›manum Museum, sive thesaurus eruditæ tiquitatis, in quo gemmæ, idola insignia cerdotalia;* Rome, 1690 et 1707, in-fol. avec 0 planches; et Rome, 1747, 2 vol. in-fol. avec 8 planch.; trad. en français, avec des re-ırques, par dom Joachim Roche, sous le titre : *Le Cabinet Romain, ou recueil d'anti-ités*, etc.; Amsterdam, 1706, in-fol. Quelques udits ont suspecté l'authenticité des objets re-ésentés dans le recueil de La Chausse, que, anmoins, Jean-Georges Grævius n'a pas hésité reproduire en grande partie dans les t. V, X XII de son *Thesaurus Antiquitatum Roma-ırum;* Utrecht, 1694-1699, 12 vol. in-fol.; *Le Gemme antiche figurate ed intagliate rame da Pietro Santi-Bartoli*, etc.; Rome, 00, in-4°; — *Aureus Constantini Aug. Num-us de urbe, devicto ab exercitu Gallicano axentio, liberata, explicatus;* Rome, 1703, -4°; — Deux *Lettere in qui si parla della lonna nuovamente ritrovata in Roma nel mpo Marzo ed eretta gia per l'apoteosi di ntonino Pio;* Naples, 1704 et 1705, in-8°; — *itture antiche delle grotte di Roma e del polcro de' Nasoni;* Rome, 1706, in-fol. Cet ıvrage avait été commencé par Pietro Santi-ırtoli et P. Bellori; il fut considérablement ıgmenté et trad. en latin par Francesco Santi-ırtoli et de La Chausse, sous ce titre : *Picturæ ntiquæ Cryptarum Romanarum et Sepul-ıri Nasonum;* Rome, 1738, in-fol. L—Z—E.

Quérard, *La France Littéraire.*

LA CHAUSSÉE (*Pierre-Claude* NIVELLE DE), ıteur dramatique français, né à Paris, en 692, mort dans la même ville, le 14 mars 754. Neveu d'un fermier général de même nom ıe lui, il eût pu aspirer à une grande fortune ıns la carrière des finances; il préféra l'étude une vie tranquille, et s'adonna tout entier à culture des lettres. Il fit des vers, dès sa jeu-nesse, mais il ne montrait ses essais qu'à ses amis. Il négligeait même depuis longtemps son talent lorsque Lamotte fit paraître son *Système de la Poésie en Prose.* Lafaye, quoique ami de Lamotte, prit le parti des vers, et engagea La Chaussée dans la querelle. Celui-ci fit alors paraître l'*Épître de Clio*, qui, suivant l'expression de l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, « justifie pleinement la poésie par la poésie même, et fait sentir par expérience que l'essor du génie n'est pas toujours étouffé par la césure et par la rime ». Cet ouvrage eut un grand succès, justifié par quatre éditions. Il en était digne, disait l'abbé Desfontaines, « non-seulement parce qu'il est écrit en faveur de la vérité et pour le soutien du bon goût contre quelques opinions singulières débitées par de beaux esprits; mais encore parce que c'est un poëme didactique fort ingénieux ». Ce succès enhardit La Chaussée à composer pour le théâtre. « Il a inventé, écrivait Riccoboni à Muratori, un nouveau genre de comédie. Elle avait toujours représenté les incidents domestiques des bourgeois, des gens aisés, et quelquefois même des artisans : le théâtre ancien, tant grec que latin, ne nous fournit plus d'autres modèles que ceux de cette nature que les modernes ont imités. Il y a cependant dans la société une espèce de personnes qui sont exclues d'une action comique; on croit les gentilshommes et les seigneurs d'une haute naissance trop élevés pour entrer dans les situations domestiques qui ont toujours été le partage de la comédie; ils ne peuvent pas non plus agir dans le tragique, puisqu'ils ne sont pas assez grands pour chausser le cothurne, qui n'appartient qu'à des princes et à des actions héroïques. Ce sont ces mêmes personnes qui occupent, si l'on peut se servir de ce terme, une espèce de niche isolée, et un certain milieu entre le rang élevé de la tragédie et le populaire de la comédie, que M. de La Chaussée a imaginé de faire entrer dans une action qui puisse avoir tantôt l'intéressant de la tragédie et tantôt les situations de la vie civile entre des gens de condition, et qui conserve ainsi le caractère de la comédie. » Son premier essai était timide. Il réussit pourtant; le second fut plus heureux, il intéressa toutes les femmes. Il en devait, dit-on, le sujet à Mlle Quinault, qui l'avait proposé à Voltaire, et sur son refus à La Chaussée. Il s'agissait de combattre un préjugé qui s'opposait à ce qu'un homme de naissance manifestât de l'amour pour sa femme. Dès lors la voie était tracée. La Chaussée y entra hardiment par une troisième pièce, *l'École des Amis.* « Les personnages étaient du même rang que ceux de la seconde, dit Riccoboni; les événements qui forment l'action, tels qu'ils pourraient arriver à des gens de toutes espèces, mais les sentiments et les maximes y sont traités avec tant de force et de délicatesse en même temps, qu'ils ont fait goûter aux spectateurs le même plaisir qu'ils auraient trouvé dans une tragédie bien intéres-

sante. Les larmes ont triomphé. » Ce ne fut pourtant pas sans difficulté. On cria au scandale, au *romanesque*. On accusa La Chaussée de vouloir pervertir le goût du siècle en mêlant deux genres qui devaient rester distincts, le tragique et le comique. Cependant, il était resté fidèle aux règles des unités; il s'était gardé d'introduire aucune situation par trop comique dans ses pièces; il en avait proscrit le gros rire; il ne cherchait qu'à intéresser par des situations délicates, par des malheurs ou des accidents réparables arrivés à des personnages de la vie ordinaire mais d'une condition relevée. Son vers était bien fait, mais sentencieux et visant à la sensiblerie. Piron, qui ne comprenait rien à cette effusion de sensibilité répandue dans les drames moraux de La Chaussée, l'attaquait de toutes les façons. « Avez-vous entendu les homélies du révérend père La Chaussée? » disait-il à un de ses amis. Collé l'appelait le *Cotin dramatique*. Piron fit encore contre lui cette épigramme mordante :

Connaissez-vous sur l'Hélicon
L'une et l'autre Thalie?
L'une est chaussée et l'autre non,
Mais c'est la plus jolie;
L'une a le rire de Vénus,
L'autre est froide et pincée;
Salut à la belle aux pieds nus,
Nargue de la chaussée.

Voltaire dédommagea La Chaussée de ces attaques en lui dédiant sa tragédie d'*Alzire*. Il ne pouvait oublier qu'il avait été nommé dans l'*Épître de Clio* :

Comme autrefois, sur les pas des neuf sœurs
On voit encor renaître autant de fleurs,
Et tous les jours Apollon les prodigue
Au chantre heureux du vainqueur de la Ligue.

L'auteur de *La Henriade* avait répondu à ce compliment par ce quatrain :

Lorsque sa muse courroucée
Quitta le coupable Rousseau,
Elle te donna son pinceau,
Sage et modeste La Chaussée.

Voltaire vint exprès à Paris pour faire réussir la candidature de La Chaussée à l'Académie Française, en lui cédant toutes les voix dont il pouvait disposer. La Chaussée y fut en effet admis, à la place de Portail, premier président du parlement. Reçu le 25 juin 1736, par l'archevêque de Sens, en même temps que l'évêque de Mirepoix, il eut la joie d'entendre louer de ses pièces par le prélat. Son discours moitié en prose, moitié en vers, eut un médiocre succès; dans la première partie il faisait l'éloge de son prédécesseur, dans la seconde il célébrait l'Académie Française et chantait les services qu'elle est appelée à rendre, mais en vers par trop prosaïques. « Je devrois peut-être, monsieur, disait l'archevêque de Sens dans sa réponse aux deux récipiendaires, en qualité de directeur d'une académie à qui la poésie est chère, m'étendre davantage sur le mérite de vos comédies; mais l'austère caractère dont je suis revêtu m'oblige à être réservé. N'aurois-je pas même à craindre qu'on ne me fît un reproche si je louois également l'orateur chrétien et le poëte profane, et si je distribuois à la fois des éloges et à celui qui a préparé des scènes au théâtre et à celui qui a compté les théâtres au rang des scandales qu excitoient son zèle? Non, monsieur, le reproche seroit injuste. Je puis, sans blesser mon caractère donner non aux spectacles que je ne puis approuver, mais à des pièces aussi sages que le vôtres et dont la lecture peut être utile, une certaine mesure de louange... Celui-là en effe mérite sans doute, même de nous, quelque éloge qui a banni de la scène les passions criminelle qui corrompent communément nos spectacles et qui a su faire servir ses fictions poétiques donner aux hommes d'utiles leçons : ainsi en rendant justice à la sagesse de vos vues, on pourra convenir sans peine qu'il y a quelqu rapport entre celui qui condamne nos théâtre et celui qui essaye de les corriger. » Plus tard Voltaire s'associa en quelque sorte aux efforts d La Chaussée pour nationaliser en France la *comédie mixte*, en composant lui-même le dram de *Nanine*. Pour la première fois, à propos d genre adopté par La Chaussée, Fréron se trouv de l'avis de Voltaire. Chassiron avait fait paraître ses *Réflexions sur le genre larmoyant*, où il cher chait à prouver que la nouvelle manière de traite le comique n'était pas autorisée par les anciens que l'on n'a pas la liberté de changer sans cess la nature de la comédie; que le nouveau genr apportait moins de plaisir et d'utilité que cel du siècle de Molière, et qu'il n'était point destin à passer à la postérité. « Une nouveauté, quell qu'elle soit, répondit Fréron, s'établit raremen sans obstacles. On se soulève d'abord contre ell on s'y accoutume peu à peu, on finit par l'adopte Tel a été parmi nous le destin du comique appe *larmoyant*. Ce genre, dans sa naissance, a e suyé bien des contradictions. Ses succès mult pliés l'ont fait triompher... Quand les ancien n'auroient pas du tout connu l'espèce de coméd dont il est question, ce ne seroit pas un mot pour la condamner... Quant au mélange des r et des pleurs, je ferai une distinction qui e échappée à tous ceux qui ont censuré ce nouvea genre. L'alliance du comique et du plaintif les tous également choqués, et avec raison. Eh bien il n'y a qu'à rompre ce mariage. Il n'y a qu'à fai des pièces purement attendrissantes, sans anct mélange de comique. Nous aurons alors a théâtre un genre nouveau, puisé dans le cœ humain et digne d'être avoué par la raison. E effet, doit-on prescrire à l'art des limites quand nature n'en a pas? Les infortunes des rois et d héros auront-elles seules le privilége exclusif nous émouvoir? Lorsque dans le monde on no fait le récit d'un malheur arrivé à un de n semblables, nous en sommes quelquefois atte dris jusqu'aux larmes. Pourquoi ce malheur nous seroit-il pas représenté sur la scène? I

genre larmoyant, puisqu'on l'appelle ainsi, me paraît plus naturel, plus conforme à nos mœurs que la tragédie. Les passions de Melpomène sont les passions violentes portées jusqu'à l'excès; les nôtres sont réprimées par l'éducation et par l'usage du monde. Les vices qu'elle peint sont les crimes, les nôtres sont des foiblesses. Ses héros sont des rois, et nous sommes des particuliers. Enfin, les tableaux qu'elle offre à nos yeux n'ont aucune ressemblance avec ce qui nous touche et nous occupe dans le cours ordinaire de la vie... Le nouveau dramatique manié par une main habile, et absolument dépouillé du masque de Thalie, sympathise mieux avec nos caractères, nos usages et nos façons de penser. Ses personnages sont des hommes polis, comme le sont la plupart des spectateurs. On y voit des passions, des vertus et des vices qui ne sont point étrangers; des sentiments qui intéressent l'humanité; des infortunes touchantes, telles qu'il en arrive ou qu'il peut en arriver dans toutes les familles; une morale accommodée à nos maximes et à notre conduite. » La Harpe se prononça également en faveur des doctrines nouvelles. « La peinture de la vie humaine doit nous présenter des passions, comme elle nous montre des travers et des ridicules; et tous ces objets sont également du ressort de la bonne comédie. Nous nous sommes longtemps persuadé que la comédie ne devait que faire rire, et c'est avec ces préjugés étroits que l'on circonscrit l'étendue des arts et le vol du génie. Certainement *Le Misanthrope* et le *Tartufe*, deux chefs-d'œuvre de l'esprit humain, ne sont pas toujours plaisants, quoiqu'ils le soient souvent et beaucoup. La Chaussée est venu ensuite, et, trouvant qu'on avait laisi les grands caractères et les grands ridicules, il a tâché de joindre une morale douce et utile à des situations touchantes. Ce sont des romans en dialogue; mais ces romans peignent les mœurs vraies; ils intéressent et sont versifiés en général avec assez de pureté et d'élégance. Voilà sans doute assez de mérite pour justifier tous les succès qu'on lui a tant reprochés de son vivant, et qui ont augmenté après sa mort. »

Des différents ouvrages de La Chaussée, La Harpe préfère *L'École des Mères*, comme « réunissant à l'intérêt du drame des caractères, des mœurs et des situations de comédie ». C'était, selon lui, une des meilleures comédies du siècle. Le roi de Prusse, Frédéric le Grand, fut plus rigoureux. « Comme vous n'avez pu réussir à n'attirer dans la secte de La Chaussée, écrivait-il à Voltaire, personne n'en viendra à bout... Ce genre ne m'a jamais plu. Je conçois bien qu'il y a beaucoup d'auditeurs qui aiment mieux entendre des douceurs à la comédie que d'y voir louer leurs défauts, et qui sont intéressés à préférer un dialogue insipide à cette plaisanterie fine qui attaque les mœurs. Rien n'est plus désolant que de ne pouvoir pas être impunément ridicule. Ce principe posé, il faut renoncer à l'art charmant des Térence, des Plaute et des Molière, et ne se servir du théâtre que comme d'un bureau général de fadeur, où le public peut apprendre à dire : Je vous aime de cent façons différentes. Mon zèle pour la bonne comédie va si loin que j'aimerais mieux y être joué que de donner mon suffrage à ce monstre bâtard et flasque que le mauvais goût de ce siècle a mis au monde. » Voltaire lui-même fut plus sévère pour La Chaussée dans son *Dictionnaire philosophique*. « Rien n'étant si difficile, dit-il, que de faire rire les honnêtes gens, on se réduisit enfin à donner des comédies romanesques, qui étaient moins la peinture fidèle des ridicules que des essais de tragédie bourgeoise; ce fut une espèce bâtarde, qui, n'étant ni comique ni tragique, manifestait l'impuissance de faire des tragédies et des comédies. Cette espèce cependant avait un mérite, celui d'intéresser; et dès qu'on intéresse on est sûr du succès. Quelques auteurs joignirent aux talents que ce genre exige celui de semer leurs pièces de vers heureux... Dès lors le comique fut banni de la comédie; on y substitua le pathétique; on disait que c'était par bon goût, mais c'était par stérilité. Ce n'est pas que deux ou trois scènes pathétiques ne puissent faire un très-bon effet. Il y en a des exemples dans Térence, il y en a dans Molière; mais il faut après cela revenir à la peinture naïve et plaisante des mœurs. On ne travaille dans le goût de la comédie larmoyante que parce que ce genre est plus aisé; mais cette facilité même le dégrade : en un mot les Français ne surent plus rire. Quand la comédie fut ainsi défigurée, la tragédie le fut aussi : on donna des pièces barbares, et le théâtre tomba. »

Sans doute pour montrer que s'il avait cherché à se créer un nouveau genre, ce n'était pas par impuissance de réussir dans l'ancien, La Chaussée, après sa troisième pièce, fit représenter une tragédie. L'essai ne fut pas aussi heureux qu'il l'avait espéré. Sa tragédie eut néanmoins une douzaine de représentations. Quoique l'action en fût bien ourdie, on pouvait trouver ses personnages trop sensibles. Il revint donc à la tragédie qu'on appelait bourgeoise, et dans la crainte de compromettre sa réputation, il fit jouer *Mélanide* sous le nom d'un jeune homme inconnu. Cette pièce réussit au delà de ses espérances. Fréron la regardait comme le modèle du genre, parce qu'il ne s'y mêle aucune situation comique. Il s'agit d'une femme séparée de l'époux de son choix par un arrêt du parlement, et qui retrouve longtemps après ce mari infidèle prêt à épouser la fille d'un ami, qu'il dispute à son propre fils. Mélanide, forcée d'avouer la situation singulière que la loi lui a faite et qu'elle voudrait cacher, semble toujours dans les larmes; aussi Geoffroy l'appelait *Mélanide la dolente*. Elle n'en plut pas moins. *L'École des Mères* réussit mieux encore, et le méritait; c'est une peinture dramatique et morale des conséquences funestes de la ten-

dresse aveugle et partiale des parents pour leurs enfants. Cette pièce, comme beaucoup d'autres de La Chaussée, serait sans doute restée au théâtre si nos mœurs n'avaient tellement changé que nous ne pourrions plus reconnaître ces peintures, qui étaient trop de leur temps. C'est là sans aucun doute ce qui explique l'insuccès des reprises des pièces de La Chaussée, qui resteront du moins comme d'agréables lectures et de bonnes études de mœurs. *La Gouvernante* est la mise en scène d'un fait réel. Un conseiller au parlement de Bretagne, nommé de La Faluère, ayant été nommé rapporteur dans une affaire, la présenta involontairement sous un jour contraire à la vérité, et fut ainsi la cause d'un arrêt injuste qui ruinait une famille honorable. Lorsqu'il eut reconnu son erreur, ce consciencieux magistrat se mit à la recherche des malheureux plaideurs dont il avait causé la ruine, et les força à partager avec lui sa modeste fortune. La Chaussée sut tirer parti de cette donnée pour faire jaillir une source de douces émotions. C'est ainsi que sa comédie prétendait corriger les mœurs, non par le rire, mais par les pleurs. Il fit encore d'autres pièces, et pour faire voir que le rire ne lui était pas non plus étranger, il composa une espèce de parade en vers, d'une gaieté fort graveleuse, et quelques contes d'un genre plus que libre; mais il n'était pas là dans son élément, et quoiqu'il y eût déployé beaucoup d'esprit, ce fut en pure perte. Il fit aussi quelques comédies légères pour le Théâtre-Italien, dans le genre philosophique alors à la mode. Rancunier, comme le sont trop souvent les cœurs *sensibles*, La Chaussée s'opposa constamment, dit-on, à l'admission de Piron à l'Académie Française. En reprochant des poésies obscènes à l'auteur de *La Métromanie*, l'auteur de *Mélanide* oubliait le *Rapatriage;* mais il se souvenait de l'épigramme des deux *Thalies*. Dès lors Piron n'appela plus La Chaussée que le *Vieux de la Rancune*. La Chaussée s'opposa aussi à l'élection de Bougainville, et en mourant il disait : « Il serait plaisant que ma place lui fût donnée ! » ce qui arriva en effet. Bougainville se vengea noblement en faisant un éloge éclatant de son prédécesseur. La Chaussée mourut d'une fluxion de poitrine, qu'il gagna en travaillant dans son jardin.

« Le style des comédies de La Chaussée est en général coulant, facile et abondant, dit M. Dubief, mais pâle et dépourvu d'originalité. Il est habile à tracer un portrait, à faire une définition, à filer une scène; mais il manque d'action, de mouvement, d'imagination, et surtout de ce *vis comica* dont parle Horace et qu'on ne trouve que dans Molière. Sa muse est la sensibilité; c'est son cœur qui lui inspira ses meilleurs vers; il est moral et sermonneur, c'est-à-dire froid et monotone; quelquefois tendre, jamais passionné, il s'arrête toujours sur la limite qui sépare l'esprit du génie, sans jamais la franchir. C'est ce qui faisait dire à Voltaire qu'il était l'un des premiers après ceux qui ont du génie. »

Les ouvrages de La Chaussée imprimés de son vivant sont : *Lettre de Mme la marquise de L***, sur les fables nouvelles* (de Lamotte) *avec la réponse de M. D***, servant d'apologie;* Paris, 1719, in-12 : cet ouvrage est attribué au père Buffier, jésuite, par l'éditeur des *Amusements du Cœur et de l'Esprit;* Hérissant, l'abbé Desfontaines et Ersch l'attribuent à La Chaussée; on croit que Sablier y a participé. — *Épître de Clio à M. de B**** (de Bercy) *au sujet des opinions répandues depuis peu contre la poésie;* Paris, 1731, in-12; — *Fausse Antipathie*, comédie en trois actes et en vers, dédiée à l'Académie Française, avec un prologue et la Critique de la pièce, jouée pour la première fois le 12 octobre 1733; Paris, 1737, 1737, in-12; — *Le Préjugé à la mode*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 3 février 1735; Paris, 1735, in-12; Dresde, 1765, in-8°; — *L'École des Amis*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 26 février 1737; Paris, 1737, in-12; — *Maximien*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée pour la première fois le 28 février 1738; Paris, 1738, in-12; — *Mélanide*, comédie en cinq actes et en vers, donnée au Théâtre Français, le 12 mai 1741; Paris, 1741, in-12, 1744, in-8°; La Haye, 1741, in-8°; Dublin, 1744, in-12; — *Amour pour Amour*, comédie en trois actes et en vers, avec un prologue et un divertissement, jouée par les Comédiens Français le 16 février 1742; Paris, 1742, 1753, in-12 : elle est dédiée à Mlle Gaussin; — *L'École des Mères*, comédie en cinq actes et en vers, donnée par les Comédiens Français, le 27 avril 1744; Paris, 1745, in-12; — *Le Rival de lui-même*, comédie en un acte et en vers, avec prologue, jouée par les Comédiens Français, le 20 avril 1747; — *La Gouvernante*, comédie en cinq actes et en vers, donnée par les Comédiens Français le 18 janvier 1747; Paris, 1747, in-12; — *L'Amant castillan*, comédie en trois actes et en vers, jouée aux Italiens, le 11 avril 1747; Paris, 1747, in-12. Après la mort de La Chaussée, Sablier, associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fit paraître une édition des *Œuvres complètes* de cet auteur, qui avait été son ami; Paris, 1762, 5 vol. in-12. Elles ont été réimprimées depuis. Outre les pièces déjà cit[illegible] on y trouve : *Élise, ou la rancune o[illegible]cieuse*, comédie en un acte et en vers, jo[illegible] avec succès sur le théâtre de Berni; — *Le Vi[illegible]lard amoureux*, comédie en trois actes et [illegible] vers, destinée au même théâtre; — *Pamé[illegible]*, comédie en cinq actes et en vers, jouée en [illegible]vembre 1743; — *L'École de la Jeunesse, ou [illegible] retour sur soi-même*, comédie en cinq actes en vers, jouée par les Comédiens Français [illegible] 1749; — *L'Homme de fortune*, comédie en c[illegible] actes et en vers, représentée au château de [illegible]

vue, en janvier 1751; — *Le Retour imprévu*, médie en trois actes et en vers, représentée r les acteurs de la Comédie-Italienne en juillet 56; — *Les Tyrinthiens*, comédie en trois tes et en vers, avec des divertissements, desée au Théâtre-Italien; — *La Princesse de ion*, tragi-comédie en trois actes et en vers, te pour la cour; — *Compliment au roi sur convalescence*, présenté le 17 novembre 1744; *Discours de réception à l'Académie Franise*, etc. La même année il parut, sous la rubrie d'Amsterdam, un supplément aux *Œuvres La Chaussée*, contenant ses œuvres grivoises; *Le Rapatriage*, comi-parade en un acte et en s, et des *Contes* en vers. Une édition des *uvres choisies de La Chaussée* a paru à Pa, 1813, 2 vol. in-18, stéréotypée selon le proié F. Didot; une autre, stéréotypée suivant le cédé d'Herhan, a paru à Paris en 1825, in-18.

L. Louvet.

ablier, avertissement en tête de son édition des *Œus de La Chaussée*. — Voltaire, *Dict. Philos.*, article *t dramatique*, et *Conseils à un Journaliste*. — Tidu Tillet, second suppl. du *Parnasse Français*. — gainville, *Disc. de réception à l'Académie Française*, 0 mai 1754. — Abbé Desfontaines, *Nouvelles du Parse* et *Observations*. — Fréron, *Lettres sur quelques its de ce temps*, tome IV, p. 3. — Abbé Prévost, *Pour Contre*, tome V, p. 357. — L. Riccoboni, *Lettera al sir dottor Muratori*, 30 mai 1737. — La Harpe, *Cours Littérature*. — Dubief, *Dict. de la Conv.*, 1re édition, mot *Chaussée*. — Breton, *Dict. de la Convers.*, 2e édi. — Quérard, *La France Littéraire*.

LA CHAUSSÉE (*Antoine* DE). *Voy.* LE CAUE (*Ant.* DE).

LACHENAL (*Werner* DE), naturaliste suisse, à Bâle, en 1736, mort dans la même ville, le ctobre 1800. Son père était apothicaire. Il fit études à l'université de sa ville natale, se ra ensuite à la médecine, et fut nommé, en 76, professeur d'anatomie et de botanique. Ses ervations et ses recherches ont servi à Haller r son *Histoire des Plantes suisses*. Lachenal a en relation avec ce savant, à qui il adressa grand nombre de lettres, qui sont imprimées ns les *Epîtres latines à Haller*. Lachenal a ssi fait des suppléments au grand ouvrage de aller qui se trouvent dans les *Acta* et *Nova cta helvetica*.

J. V.

M. Lu *Nekrolog denkwürdiger Schweizer*. — Arnult, Ja Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.*

LACHRE (*François*), hagiographe français, é le 26 vembre 1660, à Loge (bailliage d'Aun), mo le 20 mai 1734, à Dijon. Il apparteait à l'ordre des Cordeliers, devint docteur en éologie, his définiteur de province, et fut, en 686, l'un s quatre religieux que Louis XIV nvoya dans e Sénégal; il y séjonrna trois anées. On a du ui : *La Vie de saint Jacques, anonisé en* 26; Dijon, 1728, in-12, avec la *ie de saint* ançois *Solano*, revue et augmentée par l'au r; — *Nécrologe du couvent es frères Min rs de Dijon;* manuscrit inolio avec figures Il avait aussi écrit des mémoires sur son voyge d'Afrique et sur plusieurs îles d'Amérique qu'il avait visitées; mais les affaires de son ordre l'empêchèrent de les mettre au jour.

K.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, I.

LACHÈS (Λάχης), général athénien, fils de Mélanopus, tué en 418 avant J.-C. Il partagea avec Charæades le commandement de la première expédition que les Athéniens envoyèrent en Sicile, en 427, resta seul général par la mort de son collègue, et remporta de légers avantages sur les Locriens Épizéphyriens. En 426 il fut rappelé pour répondre à l'accusation de péculat que Cléon avait portée contre lui. Aristophane, dans ses *Guêpes*, fait allusion à cet incident, lorsqu'il représente le chien Labès mis en jugement pour avoir volé un fromage de Sicile. Lachès fut sans doute acquitté, puisqu'il remplit encore des fonctions publiques. En 424 il assista à la bataille de Delium. En 421, il fut un des commissaires qui conclurent une trêve de cinquante ans entre Athènes et Sparte, et peu après un traité entre ces deux États. Ce traité eut peu de durée, et Lachès, chargé de conduire une armée dans le Péloponnèse, périt avec son collègue Nicostrate à la bataille de Mantinée. Dans le dialogue de Platon intitulé *Lachès*, ce personnage est représenté comme un argumentateur subtil.

Y.

Thucydide, III, 86, 88, 90, 99, 103, 115; V, 19, 24, 61, 74; VI, 1, 6, 75. — Justin, IV, 3. — Aristophane, *Vespæ*, 240, 836, 895, 903, 937, et le Scoliaste d'Arist.; *in Vesp.*, 240, 836.

LA CHESNAYE. *Voy.* CHESNAYE.

LA CHESNAYE-DESBOIS. *Voy.* CHESNAYE.

LA CHÉTARDIE. *Voy.* CHÉTARDIE.

LACHEVARDIÈRE (*Auguste-Louis*), homme politique français, né vers 1770, à Paris, mort le 15 octobre 1828. Fils d'un marchand de musique, il fut d'abord clerc de procureur, puis employé aux finances; au commencement de la révolution, dont il embrassa avec exaltation les principes, il était chef du bureau de la caisse de l'extraordinaire. Lié avec les principaux chefs du parti démocratique, il devint, après la journée du 10 Août, vice-président de la commission administrative qui remplaçait le département de Paris, et fit, de concert avec Réal, un appel à toutes les sections de la capitale pour qu'elles demandassent l'expulsion des girondins de la Convention nationale. On lui attribua à cette époque la publication anonyme d'une feuille périodique, dite *Journal des Émigrés*, dans laquelle il désignait les personnes que l'on devait inscrire sur les listes de proscription. Envoyé ensuite dans la Vendée, il déploya beaucoup d'activité dans les opérations militaires, contribua à la justification de Menou contre les attaques de Marat, et, accusé à son tour d'avoir avili la Convention, trouva un ferme défenseur dans Robespierre. Après être resté quelque temps à l'écart, on le vit reparaître au 18 fructidor avec les fonctions de secrétaire général de la police; il devint ensuite inspecteur général de la guerre,

consul à Palerme et président de l'administration départementale de la Seine. Comme il occupait cette dernière place, il pénétra, dit-on, les projets ambitieux de Bonaparte, et proposa aux directeurs, quelques jours avant le 18 brumaire, de le faire arrêter; aussi fut-il un des premiers inscrits sur les listes de déportation. Cependant il obtint de rester à Paris, et dès l'année suivante il fut, sur la recommandation du général Menou, envoyé à Hambourg en qualité de commissaire des relations commerciales. Ayant été compromis dans l'affaire relative aux marchandises anglaises qui amena la disgrâce du maréchal Brune, il eut à restituer quelques centaines de mille francs, et n'en exerça pas moins jusqu'en 1808 les fonctions de consul à Dantzig. A cette époque il se retira dans ses propriétés, et travailla assidûment jusqu'à sa mort au *Bulletin universel* de Férussac et au *Dictionnaire d'Agriculture pratique*. K.

Biogr. moderne.

LACHEVARDIÈRE (*Alexandre* DE), imprimeur français, mort à Paris, au mois de mai 1855. Son père avait fait partie du corps consulaire sous le règne de Napoléon. Devenu imprimeur, Alexandre de Lachevardière fut le premier à introduire les presses mécaniques en France. Sous la Restauration il fut un des fondateurs du journal *Le Globe*, qui joua alors un rôle considérable. Après la révolution de Juillet, il créa avec MM. Cazeaux et Charton le *Magasin Pittoresque*, à l'instar des *Penny Magazines* anglais. On lui doit encore la publication du *Trésor de Numismatique et de Glyptique*, l'*Encyclopédie pittoresque ou encyclopédie nouvelle*, etc. J. V.

Journal des Débats, 5 et 14 mai 1855.

LA CHÈZE (*René* DE), poëte français, né à Reims, vers la fin du seizième siècle. Cet écrivain est resté inconnu à tous les biographes, même à Colletet, qui ne le cite point dans sa volumineuse *Histoire* manuscrite. Parmi les nombreux poëtes sentencieux, ou *tetrastiches*, de ce temps, il est un de ceux qui manient le quatrain avec le plus d'élégance; nous citerons le suivant comme exemple de son style :

Es-tu dans la faveur, chacun te suit en troupe.
As-tu les vents seconds, chacun te suit en mer.
N'as-tu plus de faveur ni plus le vent en poupe,
Chacun fuit, et tout seul on te laisse abîsmer.

On a de La Chèze trois recueils, devenus très-rares : *Les Tableaux raccourcis de la Vie humaine, divisez en deux parties;* Reims, 1630; — *Les Leçons morales du sage Théotime, disposées en quinze tables, accompagnées de quatrains en forme d'arguments;* Reims, 1630, in-8°; — *Les Larmes de Sion, ou paraphrases sur les Lamentations de Jérémie, divisées en deux parties;* Reims, 1630, in-8°. P. L—Y.

Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique.*

LACHICHE (*Claude-Quentin*), ingénieur français, né en 1719, à Dôle, mort le 14 octo 1802, à Paris. Après quelque temps de novi chez les jésuites, il quitta le cloître pour pren l'habit militaire, fut admis dans le corps du nie, et assista comme volontaire au siége Fribourg (1744). Ayant alors découvert, en versant le Sundgau, le point de partage eaux tributaires du Rhin et du Rhône, il con l'idée de faire communiquer ces deux flet au moyen de l'Ill et du Doubs. Attaché suc sivement aux directions de Besançon, de St bourg et de Grenoble, il leva en 1753 le plan abords du Doubs depuis son embouchure qu'à Montbéliard, ainsi que d'un canal de d vation de Dôle à Saint-Jean-de-Losne, e 1765 envoya au ministre son projet fa d'un canal du Rhône au Rhin, projet qui, bord enfoui dans les bureaux de l'administra des ponts et chaussées, finit par être déc impraticable. La part qu'il eut à l'expéditio Corse lui valut d'être nommé directeur à M seille avec le rang de brigadier des mines; i cupa les mêmes fonctions dans le Languedoc Dauphiné. Lorsque l'ingénieur Bertrand s'e de reproduire comme sien le plan du cana Dôle, Lachiche, que cet audacieux plagiat pouillait du fruit de quarante ans de travail le tort d'en rendre solidaire le corps entier ponts et chaussées; on le mit à la ret (1783). A quelques années de là il fut ré dans son grade, et on lui offrit une indemni 12,000 francs, qu'il refusa; mais, en dépit d incessantes démarches, il ne put jamais va l'inimitié des bureaux, et il eut, avant de rir, la douleur de voir son rival chargé de l rection du grand canal de jonction. Ses cipaux écrits sont : *Prospectus d'un cana vingt-cinq lieues de longueur;* Paris, in-4°, pour relier le Rhône à la Loire et le au Danube; — *Observations sur le Mémoi M. Bertrand;* Dôle, 1790, in-4°; — *Mém sur la navigation des fleuves et des ri en général;* ibid., 1791, in-4°. Il a laisé bibliothèque de Dôle des manuscrits das quels on remarque un *Nouveau Système le tifications*, adressé en 1767 au minis de guerre. Paul LOISY.

Feller et Weiss, *Biogr. universelle.*

LACHMANN (*Charles*), célèbre philologue lemand, né le 4 mars 1793, à Brunswick, n à Berlin, le 13 mars 1851. Il étudia aux univ sités de Leipzig et de Gœttingen, sous la direc de Hermann, Benecke et Bouterwek. Il fonda 1811, avec Bunsen, Dissen et Jn. Schulz Société Philologique, s'engagea en 1813 d les chasseurs prussiens, et combattit pour l dépendance de l'Allemagne. Nommé en 1 professeur à l'université de Berlin, il fut élu 1830 membre de l'Académie de cette ville. nombreux travaux philologues se distingu par une profonde érudition et une critiq exercée. On a de lui : *Propertius annotat*

us instructus; Leipzig, 1816, in-8°; ibid., 9, in-8°; — *Ueber die ursprüngliche talt der Gedichte der Niebelungen* (Sur la ne primitive des poëmes des Niébelungues); lin, 1816, in-8°; — *De Choreis Systematis icorum græcorum;* Berlin, 1819; — *Aus l aus den hochdeutschen Dichtern des Jahrhunderts* (Choix des Poëtes qui ont t en haut allemand au treizième siècle); in, 1820; — *De Mensura Tragœdiarum;* in, 1822; — *Specimina Linguæ Francicæ;* in, 1825; — *Der Nibelungen Not mit der ge, in der ältesten Gestalt* (Les Niébelungues dans leur plus ancienne forme); Berlin, 5, in-4°; ibid., 1841, in-8°; ibid., 1851, in-8°; e dernière édition fut terminée par Haupt; *Gedichte von Walther von der Vogelde* (Poésies de Walther von der Vogelweide); in, 1827 et 1843, in-8°; ibid., 1853, in-8°; oisième édition fut disposée par Haupt; — *in, Heldengedicht von Hartmann von der* (Iwein, poëme épique de Hartmann von Ane); Berlin, 1827 et 1843, in-8°; édition ée en commun avec Benecke; — *Catulli mina;* Berlin, 1829, in-8°; — *Tibulli Ele-*; Berlin, 1829, in-8°; — *Novum Testa-tum græce;* Berlin, 1831, in-8°; — *Wol-n von Eschenbach : Lieder, Parcival, llehalm;* Berlin, 1833, in-8°; — *Terentianus urus;* Berlin, 1837, in-8°; — *Anmerkungen den Nibelungen* (Remarques sur les Niébelungues); Berlin, 1837, in-8°; — *Hartmann's der Aue Gregorius;* Berlin, 1838, in-8°; — *ich's von Lichtenstein Frauendienst;* lin, 1841, in-8°; les notes ajoutées à e édition sont de Karajan; — *Gaji Institutes;* Berlin, 1842, in-8°; — *Novum Testa-tum græce et latine;* Berlin, 1842, 2 vol. 8°; ibid., 1846-1850, 2 vol. in-8°; édi-donnée en commun avec Buttmann; — *Ba-Fabulæ;* Berlin, 1845; — *Aviani Ta-æ;* Berlin, 1845; — *Betrachtungen über Ilias* (Considérations sur l'*Iliade*); Berlin, 7; — *Gromatici veteres;* Berlin, 1848-1852, ol., en collaboration avec Blume et Rudorf, 8°; l'édition que Goes (*voy.* ce nom) it donnée de ces auteurs sur le cadastre des nains était fautive et incomplète; celle de lmann est excellente; elle remplit toutes les s que Niebuhr avait exprimées à ce sujet; — *retius, De Natura Rerum;* Berlin, 1850, 8°; — Lachmann a donné une édition de l'his-en byzantin Genesius, comme appendice à e de Théophilacte publiée par Bekker, Bonn, 4, in-8°; il a aussi publié avec le plus d soin les *Sämmtliche Werke* (Œuvres plètes) de Lessing; Berlin, 1838-1840, vol. in-8°, ainsi que les *Philologische Ab-dlungen* (Dissertations philologiques) de nze; Berlin, 1839. On doit encore à Lach-n plusieurs dissertations pleines d'inté-parmi lesquelles nous citerons : *Uber die Leihe der deutschen Dichter des* 12 *und* 13 *Jahrhunderts* (Sur les Lais des poëtes allemands des douzième et treizième siècles), publié dans le *Rheinische Museum* (année 1829); — *Uber althohdeutsche Betonung und Verskunst* (Sur l'Accentuation et sur l'Art de versifier dans l'ancien haut allemand; — *Uber das Hildebrandslied* (Sur le *Chant de Hildebrand*); — *Uber Singen und Sagen* (Sur le Chant et la Déclamation); — *Uber den Eingang des Parcival* (Sur l'Introduction du *Parcival*); — *Uber drei Bruchstücke niederrheinischer Gedichte aus dem* 12 *bis* 13 *Jahrhundert* (Sur trois Fragments de poëmes écrits en dialecte du bas Rhin, aux douzième et treizième siècles); ces cinq dissertations ont paru dans les *Abhandlungen der Berliner Akademie,* années 1832, 1833, 1835 et 1836. — Lachmann, enfin, a donné des traductions en allemand des *Sonnets* de Shakspeare, Berlin, 1820, et d'une partie de la *Sagabibliothek* de P.-E. Müller; Berlin, 1816.

E. G.

Herz, *Lachmann, eine Biographie* (Berlin, 1851). — *Conversations-Lexikon.*

LACISIO ou **LACIZE** (*Paolo*), helléniste italien, né à Vérone, mort à Strasbourg, dans le seizième siècle. Il était chanoine régulier de la congrégation de Latran, et enseigna la langue latine dans le prieuré de Saint-Frigdiano à Lucques, tandis que Pierre Martyr Vermigli gouvernait ce monastère. Tous deux acceptèrent les dogmes du protestantisme, et s'enfuirent en Allemagne, où ils en firent ouvertement profession en 1542. Ils s'arrêtèrent successivement à Zurich, à Bâle et à Strasbourg, où Martin Bucer procura à Pierre Martyr une chaire de théologie et à Lacisius celle de langue grecque. Ce dernier mourut dans ces fonctions. Il était également versé dans le grec, le latin et l'hébreu. On lui doit la version des *Chiliades* de Jean Tzetzès; Bâle, 1546.

L—z—e.

Bayle, *Dictionnaire critique,* t. III, p. 583. — Melch. Adam, *Vita Petri Martyris,* p. 33. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (édit. de 1810). — *Epitome biblioth. Gesneri,* p. 657.

LACIZE. *Voy.* Lacisio.

LACKEMACHER (*Jean-Godefroi*), orientaliste allemand, né le 17 novembre 1695, à Osterwick, dans la principauté d'Halberstadt, mort le 16 mars 1736. Après avoir étudié l'arabe et le syriaque à Helmstædt et à Halle, sous Hermann von der Hardt, sous les deux Michaelis, Salomon Negri de Damas, et Kali Dadichi d'Alep, il s'établit, en 1719, à Helmstædt, et y donna des leçons particulières de grec, d'hébreu et d'arabe. Nommé en 1724 professeur de grec à l'université de cette ville, il devint aussi professeur de langues orientales en 1727. L'excès du travail lui avait ruiné la santé. On a de lui : *Elementa Linguæ Arabicæ;* Helmstædt, 1718, in-4°; — *De Fatis Studiorum apud Arabes;* ibid., 1719; — *Dissertatio de*

al-Kendi; ibid., 1719, in-4°; — *De Ritibus quibusdam bacchicis a Græcis ad Judæos recentiores derivatis;* ibid., 1724, in-4°; — *Observationes Philologicæ;* ibid., 1724-1733, contenant dix dissertations sur diverses matières sacrées ou profanes; — *Antiquitates Græcorum sacræ;* ibid., 1734, in-8°. E. B.

Memoria J. G. Lakemacheri, dans *Acta Historico-ecclesiast.*, t. II, part. VII, p. 96-106. — Th. Chr. Harlesius, *De Vitis Philologorum nostra ætate clarissimorum*, t. IV, p. 1.-31.

LACKMANN (*Adam-Henri*), historien et érudit allemand, né en 1694, à Weningen, dans le duché de Lauenbourg, mort à Kiel, le 17 août 1753. Il étudia à Giessen et à Kiel, et devint en 1721 recteur du lycée d'Eutin. En 1727 il résigna cette fonction, et se mit à donner des leçons particulières; en 1733 il fut nommé professeur d'histoire à l'université de Kiel. On a de lui : *Illustria Merita ordinis equestris Cimbrici in rem christianam;* Lubeck, 1717, in-4°; — *De edendis tum L. Lossii tum doctorum virorum ad illum Epistolis;* Hambourg, 1719, in-4°; réimprimé dans l'ouvrage suivant; — *Miscellanea Litteraria;* Hambourg, 1721, in-8° : ce livre, qui renferme entre autres des détails sur les Hambourgeois les plus célèbres et des notes critiques sur des auteurs anciens, contient en appendice le *Tractatus de Peregrinatione gallica instituenda*, la *Brevis totius Galliæ Descriptio* d'Erpenius et l'*Epistola de Peregrinatione italica* de Juste Lipse; — *Primitiæ Utinenses, quibus comprehenduntur :* I. *Oratio de libris e scholis eliminandis;* II. *Dissertatio de Falsteri specimine emendationum in Gellii Noctes Atticæ* (*lib. I*); III. *Disquisitio, an una eademque comœdia per intervalla dierum representari possit ac debeat?* IV. *De singulari Observantia veterum Germanorum erga Principes;* Lubeck, 1725, in-4°; — *Epistolæ diversi argumenti;* Hambourg, 1728, in-8° : ce livre contient beaucoup de lettres adressées à Lossius; — *Geistreiche Gedichte zu Erweckung heiliger Regungen, grössten Theils aus Sammlungen zusammengestellt* (Poésies spirituelles et religieuses, choisies pour la plupart dans diverses collections); Hambourg, 1730 et 1734, in-8°; — *Einleitung zur Schleswig-Holsteinischer Historie* (Introduction à l'histoire du Slesvig-Holstein); Hambourg, 1730-1746, 5 vol. in-8°; — *De Testimoniis Historicorum non probantibus;* Hambourg, 1735, in-4°; — *De iis quæ in philosophiæ moralis studio etiam nunc desiderantur;* Kiel, 1735, in-4°; — *Historia Ordinationis ecclesiasticæ regnorum Daniæ et Norwegiæ et ducatuum Slesvicensis et Holsatensi;* Hambourg, 1737, in-8°; — *Annalium Typographicorum selecta quædam Capita;* Hambourg, 1740, in-4° : cet ouvrage contient des renseignements sur l'origine de l'imprimerie, sur Laurent Coster, sur les premiers livres imprimés à Kiel, en Russie et en Laponie, sur les personnes qui ont le contribué à perfectionner l'imprimerie; à la se trouve la description de plusieurs ouvra rares, inconnus jusque alors; — *De Compu tione Annorum per Hiemes priscis genti hyperboræis usitata;* Kiel, 1744, in-4°; — *symbolica investiendi Ratione per Pilei* Kiel, 1744, in-4°; — *De Codice biblioth academicæ Hafniensis membraneo, in Adami Bremensis opera inscripta fu* Kiel, 1746, in-4°; — *De variis Exsequiar Ritibus apud utriusque ducatus Cimbrici biles;* Kiel, 1748, in-4°; — *De Cognom philosophi Antoniniano;* Kiel, 1750, in-4° *Ad Novellam* 146, *de Controversia natc sacrarum literarum lectione in synagogis daicis compositaque per Justinianum;* 1752, in-4°; — quelques autres ouvrages et o cules de moindre importance. E. G.

Götten, *Gelehrtes Europa*, t. II et III. — M *Cimbria Literata*, t. I. — Sax, *Onomasticon*, t p. 685. — *Allgemeiner litterarischer Anzeiger* (a 1799). — *Bericht von dem Leben Lackmans;* 1754, in-8° (inséré dans le tome VII de la *Einle zur Schleswig-Holsteinischen Geschichte*).

LA CLÈDE (*N.* DE), historien français, au mois de janvier 1736. A l'époque où il v de terminer son grand ouvrage, il entra en lation avec Voltaire, qui l'aida généreusemen sa bourse. Bien peu de temps avant sa mor lorsqu'une position moins mauvaise se prép pour lui, puisqu'il était déjà connu, Fra Franquetot, maréchal de Coigny, l'attacha personne en qualité de secrétaire; il ne que durant quelques mois de cet avantag mourut fort jeune. Les journaux du temp taisent sur son décès; mais Voltaire lui a sacré quelques lignes touchantes et qui té gnent d'une estime réelle pour sa personn écrit à M. Berger, l'un des amis de l'histor « J'ai été aussi affligé que vous de la mort d pauvre M. de La Clède. Quand je songe au no prodigieux de jeunes gens pleins de santé vigueur que j'ai enterrés, je me regarde co un roseau cassé, qui subsiste et végète au m de cent chênes abattus autour de lui. » Son *toire générale de Portugal* parut à Paris Gras), 1735, 2 vol. in-4° ou 8 vol. in-8°, sources auxquelles il a puisé sont Mariana, F Brandan, Birago, Barros, Ericeira et le c d'Allegrete. Les chroniqueurs du quinz et du seizième siècle lui étaient absolu inconnus; Fernand Lopes, Ruy de Pina rara, Resende, ne sont jamais cités par lui, ignore jusqu'à la compilation de Duarte N do Lião. M. Mielle et le marquis Fortia d'U ont réédité La Clède; mais le nom de teur, on ne sait pourquoi, a été supprimé cette réimpression, qui a paru sans date 1828), sous le titre : *Histoire général Portugal depuis l'origine des Lusita jusqu'à la régence de D. Miguel;* Par Besançon, 9 vol. in-8°. Le livre s'arrête à

règne d'Alfonse VI, c'est-à-dire à l'année 3.

a série des événements racontés par La Clède s l'édition originale ne va que jusqu'en 1715 qu'au règne de João V). Il en a été donné une luction portugaise : *Historia general de rtugal por M. de La Clède, traduzida em gar e illustrada com muitas notas his- icas, geographicas e criticas e com algu- s dissertações singulares ;* Lisbonne, 1781-7, 16 vol. in-8°, qui a été réimprimée par- ement de 1792 à 1814, in-8°. Les traduc- s sont Manuel de Souza et M. J. da Sylveira a.

F. Denis.

rrespondance de Voltaire, t. 52 de l'édit. de M. Beu- . — *Journal des Savants de l'année* 1835, *mois de et juin.* — *Suite de la Clef ou Journal historique les matières du temps par le S. C., janvier* 1735 7 du Journal de Verdun). — Pinto de Souza, *Bi- heca de Portugal ;* Lisbonne, 1801. — César de Fi- ère, *Bibliotheca Historica Portugueza ;* Lisbonne, .

LACLOS (*Pierre-Ambroise-François* Cho- LOS DE), général et littérateur français, né à iens, en 1741, mort à Tarente, le 5 novembre 3. Il entra au service à l'âge de dix-huit ans, int capitaine du génie en 1778. Plusieurs années ès il s'attacha à la fortune du duc d'Orléans, qui hoisit pour son secrétaire des commande- nts. Laclos, l'un des hommes les plus spirituels es plus aimables de son temps, avait acquis dès s une triste célébrité par son trop fameux ro- n *Les Liaisons dangereuses*, ouvrage d'une im- ralité révoltante. Quelques auteurs ont affirmé il a plus d'une fois avoué avoir eu l'intention se peindre dans le vicomte de Valmont, héros ncipal de son roman : il eût mis un singulier ueil à faire de lui-même un semblable portrait. soin qu'il a pris de rendre son personnage ucoup plus atroce encore qu'il n'est brillant, doit supposer que cette fable a été répandue accréditée par ses ennemis, et ceux qui ont ticulièrement connu Choderlos de Laclos n'en pas douté ; car tous font l'éloge de l'extrême plicité de ses mœurs, de ses qualités pri- es et de sa bonhomie. Si l'invention d'un actère odieux et le talent de bien développer e intrigue et de la conduire à son dénoûment intéressant vivement le lecteur étaient les lets du caractère d'un auteur, presque s les romanciers seraient rejetés de la so- té. Il n'en est heureusement pas ainsi, et Cho- los de Laclos reste seulement sous le blâme rité d'avoir composé à plaisir une œuvre im- rale et d'avoir trop sacrifié aux goûts licen- ux de son époque. Le zèle de Laclos pour la ison d'Orléans, qui trempait dans la plupart s intrigues politiques du temps, contribua ui susciter des détracteurs dans toutes les sses ; de là les calomnies dont il a été bjet. On lui a aussi exclusivement attribué vention de cette fable des *brigands* qui, en 89, fit prendre les armes à tous les Français en moins de quarante-huit heures, et dont la conséquence presque immédiate fut la création, alors si éminemment utile, de la garde nationale ; mais Adrien Duport, Mirabeau, Barnave et quelques autres membres libéraux de l'Assemblée constituante, qui jugeaient le mieux des périls dont la liberté était menacée, y contribuèrent autant que lui. Inculpé dans les dépositions faites au Châtelet de Paris sur les événements des 5 et 6 octobre, Laclos suivit le duc d'Orléans à Londres. Il figura en 1791 dans la *Société des Amis de la Constitution* (les Jacobins), dont il rédigeait le journal, où il demanda dès l'arrestation du roi Louis XVI à Varennes la déchéance du monarque fugitif et l'établissement de la république, comme moyen transitoire pour arriver à un changement de dynastie. Il rédigea avec Brissot la fameuse pétition que les révolutionnaires firent signer, le 17 juillet 1791, au Champ de Mars, et qui provoqua la proclamation de la *loi martiale* et l'exécution des mesures rigoureuses que Bailly et La Fayette (*voy.* ces noms) durent prendre pour disperser les attroupements insurrectionnels. En 1792 Laclos fut nommé colonel d'artillerie et donné pour conseil au vieux maréchal Luckner. Il fut nommé maréchal de camp le 22 septembre 1792. Lorsque le duc d'Orléans fut arrêté en mars 1793, Choderlos se vit enveloppé dans la ruine de ce prince et jeté dans la prison de Picpus, d'où il sortit cependant bientôt. Arrêté une seconde fois, il fut rendu à la liberté après les événements du 9 thermidor. Devenu successivement secrétaire général de l'administration des hypothèques, général de brigade commandant l'artillerie à l'armée du Rhin, il était inspecteur général d'artillerie à l'armée de Naples lorsqu'il mourut. On a de lui : *Les Liaisons dangereuses*, lettres recueillies dans une société et poursuivies pour l'instruction de quelques autres ; Amsterdam et Paris, 1782, 4 part. in-12 ; Paris, 4 vol. in-18 ; 1820, 2 vol. in-12, orné de gravures, 1823, 4 vol. in-8° ; — *Poésies fugitives*, trad. en espagnol, sous le titre de *Las Amistades peligrosas*, etc. ; trad. en allemand par Bonnin, Leipzig, 1783, 4 vol. in-4° ; Francfort-sur-l'Oder, 1798, 4 vol. in-8° ; trad. dans la même langue par Von Steigentesch, Giessen, 1812 et Darmstadt, 1823, 3 vol. in-8° ; — *Lettre à l'Académie Française* sur le prix qu'elle se proposait de donner pour l'éloge de Vauban ; Paris, 1786, in-8° : le général Carnot a publié des *Observations* sur cette *Lettre* ; — Continuation des *Causes secrètes de la révolution du 9 thermidor*, suite de l'ouvrage de Vilate ; Paris, 1795, in-8°. Choderlos de Laclos a collaboré à la *Galerie des États généraux* (1789) et à celle des *Dames françaises*, et à plusieurs écrits estimés sur la tactique et les fortifications.

H. L.

Moniteur universel, an 1789, n° 131 ; an 1er (1793) n° 95 et 99. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Le Bas, *Dict. Encycl. de la France*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Barbier, *Dictionnaire*

des Anonymes. — Pariset, *Notice sur le général Choderlos de Laclos*, in-8°, sans lieu ni date. — Ch. Nodier, *De quelques livres satyriques et de leur chef*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, octobre 1834.

LA COLOMBIÈRE. *Voy.* VULSON de LA COLOMBIÈRE.

LA COLOMBIÈRE (*Claude* DE), prédicateur français, né en 1611, à Saint-Symphorien d'Oron (Dauphiné), mort le 15 février 1682. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et professa d'abord la rhétorique au collége de cette ville; il se voua ensuite exclusivement au ministère de la prédication, puis se retira à Paray-le-Monial, où il devint le directeur de la célèbre Marie Alacoque. On croit qu'il est l'auteur de la vie de cette religieuse, publiée par Languet, archevêque de Sens : il coopéra avec elle à l'institution de la fête du Sacré-Cœur-de-Jésus, dont il composa l'office. On a de la Colombière : des *Harangues* latines, des *Lettres* et des *Retraites spirituelles;* Lyon, 1725, 3 vol. in-12; — un *Recueil de Sermons;* la dernière édition est de Lyon, 1757, 6 vol. in-12. A. L.

Le Bas, *Dict. Encycl. de la France.* — *Dictionnaire des Prédicateurs.* — *Histoire des Lyonnais.*

LA COLONIE (*Jean-Martin* DE), général et historien français, né à Bordeaux, en 1674, mort dans la même ville, le 26 novembre 1759. Il était fort jeune lorsqu'il passa au service de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, qui, allié de la France, combattait les troupes de l'Empire dans la guerre de la succession d'Espagne. Après la paix de Rastadt, La Colonie devint maréchal de camp. Maintenu dans son grade, il suivit le prince Eugène de Savoie contre les Turcs, et se distingua à la prise de Belgrade (1717). La Colonie, riche et comblé d'honneur, sentit que l'air de la patrie lui manquait : il revint à Bordeaux et y termina ses jours dans l'étude, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui : *Mémoires contenant les événements de la guerre depuis le siége de Namur en* 1692 *jusqu'à la bataille de Belgrade;* Bruxelles (*Blois*), 1737; Francfort (*Bordeaux*), 1750, 2 vol. in-12 : si le style est incorrect et prolixe, les faits relatés sont vrais; — *Histoire de la Ville de Bordeaux;* Bordeaux, 1757, 3 vol. in-12; cet ouvrage a les mêmes qualités et les mêmes défauts que le précédent. L—Z—E.

Quérard, *La France Littéraire.*

LACOMBE (*Jean-Baptiste*), révolutionnaire français, né à Toulouse, guillotiné à Bordeaux, le 28 thermidor an II (15 août 1794). Il fut d'abord instituteur dans sa ville natale, qu'il quitta pour venir s'établir à Bordeaux; mais diverses escroqueries le forcèrent à s'éloigner. Il ouvrit alors une école dans un village du département de la Gironde, et vécut dans l'obscurité jusque après le 31 mai 1793. Il reparut bientôt à Bordeaux, et quoique sans esprit et sans talents, il acquit par la violence de ses opinions un certain crédit auprès des représentants alors en mission dans cette ville, et fut nommé par eux président de la commission militaire qui prit ensuite le nom de révolutionnaire. Lacombe ne se bornait pas à condamner les malheureux cités devant son tribunal, il désignait et arrêtait lui-même les victimes qu'il envoyait à l'échafaud jusqu'à trente à la fois, et dont il manquait souvent de s'approprier les dépouilles. A la chute, après le 9 thermidor, il fut traduit devant la même commission militaire régénérée. Il avait pour sa défense « que s'il avait exécuté tous les ordres qu'il avait reçus, la majeure partie de ceux qui le jugeaient ne pourraient plus prétendre ». Condamné à mort, il subit son supplice au milieu des cris de joie et des malédictions de la foule. H. L.

Moniteur universel, an 1793, p. 29. — *Galerie historique des Contemporains* (1819).

LACOMBE (*Jacques*), jurisconsulte et littérateur français, né à Paris, en 1724, mort dans la même ville, le 16 juillet 1811. Après avoir exercé pendant quelques années la profession d'avocat, Lacombe se fit recevoir libraire; il est auteur de plusieurs ouvrages estimés, et dont voici les principaux : *Les Progrès des Sciences et des Arts sous le règne de Louis XV*, ode qui remporta le prix à l'Académie d'Angers en 1[illegible], in-8°; — *Le Salon*, en vers et en prose, ouvrage gement des ouvrages de peinture exposés au Louvre en 1753, in-8°; — *Les Amours de Mithurine*, pièce imitée de *Daphnis et Alcimadure*, opéra languedocien; 1756; — *Abrégé chronologique de l'Histoire ancienne des Empires et des Républiques avant Jésus-Christ*, avec des remarques; Paris, 1757, in-8°; — *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts;* Paris, 1759, in-8°; — *Le Charlatan*, opéra bouffon en deux actes et en vers libres, parodie du *Tracollo medico ignorante;* Bordeaux, [illegible], in-8°; — *Abrégé chronologique de l'Histoire du Nord ou des États de Danemark, de Russie, de Suède, de Pologne, de Prusse, de Courlande*, etc., ensemble un *Précis historique concernant la Laponie, les Tartares, les Cosaques, les ordres militaires des chevaliers Teutoniques et Livoniens*, etc.; Paris, [illegible], 2 vol. petit in-8°; Amsterdam, 1763, 2 [illegible], in-8°; — *Histoire de Christine, reine de Suède;* Stockholm et Paris, 1762, in-12; — *Spectacle des Beaux-Arts;* Paris, 1762, in-[illegible]; — *Histoire des Révolutions de Russie;* Paris, 1763, in-12; — *Poétique de M. de Voltaire, ou observations recueillies de ses ouvrages, concernant la versification française*, etc.; Genève et Paris, 1766, 2 part. in-8°; — *Dictionnaire encyclopédique des Arts et Métiers*, Paris, 1789 et 1791, 8 vol. in-4° et 6 vol. atlas; — *Dictionnaire encyclopédique des Amusements des Sciences Mathématiques, Physiques, des Procédés curieux des Arts, des Tours récréatifs ou subtils de la main, des Découvertes ingénieuses, variées de l'Industrie*, avec l'explication

ıatre-vingt-six planches et d'un nombre infini figures qui y sont relatives; Paris, 1792, -4°, avec atlas de 86 planches représen- ıt plus de 1,253 objets. — *Encyclopédiana, dictionnaire encyclopédique des Ana;* ris, 1792, in-4°; ce vol. fait partie de l'*Ency- pédie Méthodique;* — *Dictionnaire des Jeux* nexé au 3e vol. du *Dictionnaire des Mathé- ıtiques;* Paris, 1794, in-4°, avec 16 planches; *Dictionnaire de toutes les espèces de asses;* Paris, 1795, in-4°, avec 32 planches; *Scipion à Carthage*, opéra en trois actes et vers libres, mêlé de chants et de déclamation; ris, 1795, in-8°; — *Dictionnaire de toutes espèces de Pêches;* Paris, 1796, in-4°, avec planches; — *Dictionnaire encyclopédique l'Art Aratoire et du Jardinage, contenant description et l'usage des machines, usten- es et outils employés dans l'exploitation terres et dans la culture des plantes;* is, 1797, in-8°, avec atlas de cinquante- tre planches offrant plus de 390 objets. On epuis joint à ce volume un vocabulaire de tes les expressions de l'art aratoire; — *Dic- ıaire des Jeux mathématiques, conte- ıt : l'analyse, les recherches, les calculs, probabilités et les tables numériques pu- is par plusieurs célèbres mathématiciens ıtivement aux jeux de hasard et de ıbinaisons, et suite du Dictionnaire des x;* Paris, 1799, in-4°; — *Dictionnaire des x de famille ou amusements de société*, ant suite au *Dictionnaire des Jeux*, annexé ome III du *Dictionnaire des Mathématiques*, °, avec 6 pl.; ces dictionnaires font presque partie de l'*Encyclopédie Méthodique;* — *noires secrets de la duchesse de Ports- uth*, publiés avec des notes historiques; is, 1805, 2 vol. in-12; — *Précis de l'Art atral dramatique des Anciens et des Mo- nes;* Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Lacombe dit lui- ne que cet ouvrage a été fait en collaboration Chamfort. Il avait encore composé pour *cyclopédie Méthodique* un vocabulaire en- opédique qui est resté en manuscrit, et qui vait former trois volumes. Il a enfin coopéré rédaction de *L'Avant-Coureur*, de 1760 à 3, et à celle du *Mercure de France*, de 1761 68.

A. Jadin.

audon et Delandine, *Dictionnaire Historique.* — ard, *La France Littéraire.* — *Biographie des Con- orains.*

Lacombe (*Dominique*), prélat français, né ntrejean (Haute-Garonne), le 25 juillet 1749, t à Angoulême, le 7 avril 1823. En 1766, il chez les doctrinaires de Tarbes, où il ter- ı ses études. Après avoir occupé différents lois dans cette congrégation, il fut nommé, 1788, recteur ou principal du collége de nne à Bordeaux. Il embrassa avec ardeur principes de la révolution de 1789, prêta ment à la constitution civile du clergé, et fut élu curé de Saint-Paul à Bordeaux. Nommé député à l'Assemblée législative, il donna sa démission le 7 avril 1792, le lendemain du jour où fut publié le décret qui prohibait tout costume ecclésiastique; il revint à Bordeaux, où il reprit l'exercice du culte, se prononça contre la loi du divorce, et pendant le régime de la terreur sauva la vie à plusieurs personnes proscrites sous le nom de fédéralistes. En 1797 il fut élu évêque métropolitain de Bordeaux et sacré le 14 février 1798. La même année il assista au second concile national de l'Église constitutionnelle. En 1801, sur la demande du gouvernement consulaire, il donna sa démission avec tous ses collègues. Il fut du nombre des douze évêques constitutionnels que l'empereur fit entrer dans le nouvel épiscopat organisé par le concordat de 1802. Cette affaire suscita de longues difficultés avec la cour de Rome, qui exigeait des évêques constitutionnels une rétractation, à laquelle quelques-uns, au nombre desquels était Lacombe, se refusaient. Mais M. Portalis et l'abbé Bernier s'étant interposés, les difficultés s'aplanirent : Lacombe reçut des bulles, et vint occuper le siége d'Angoulême. Mais ses principes bien connus, son attachement aux souvenirs de l'Église constitutionnelle lui suscitèrent bientôt des ennemis dans son diocèse; un mémoire signé par quelques-uns de ses curés fut lancé contre lui et adressé à l'archevêque de Bordeaux; Lacombe se plaignit au gouvernement, qui fit arrêter M. Descordes, avocat à Angoulême, comme rédacteur de ce mémoire. Mais à la fin de décembre 1804, Napoléon ayant annoncé qu'à l'occasion de son couronnement il voulait faire quelque chose qui fût agréable au pape, Lacombe ainsi que les autres évêques qui s'étaient trouvés dans la même position signèrent une déclaration par laquelle ils se reconnaissaient entièrement soumis aux jugements du saint-père sur les affaires ecclésiastiques de France. Toute claire et positive que fût cette déclaration, comme elle ne changea rien à l'esprit qui dirigeait l'administration de M. l'évêque d'Angoulême, une grande partie de son clergé en témoigna son mécontentement. Plus tard, lorsque des dissentiments éclatèrent entre le pape et l'empereur, Lacombe prit ouvertement parti pour l'empereur contre le pape; il fut même jusqu'à dire dans un mandement, publié le 31 juillet 1809 à l'occasion des victoires remportées en Allemagne : « Nous disons donc, quand nous voyons la souveraineté temporelle ôtée et soustraite des attributions de N. S. P. le pape, *c'est là le doigt de Dieu !* » En 1811, dans un autre mandement, il professa les mêmes principes en matière de discipline ecclésiastique. De pareils sentiments devaient rendre difficile la position de l'évêque d'Angoulême. Au commencement de la restauration, les princes en passant, le 23 mai 1814 et le 3 mars 1815, par Angoulême et par Périgueux, reçurent le clergé, mais refusèrent de

voir l'évêque. M. Lacombe accueillit avec enthousiasme le retour de Napoléon, et ordonna des prières publiques pour remercier Dieu de son succès. Il vint assister en costume pontifical à la cérémonie du Champ de mai. Lors de la seconde restauration, les plaintes se multiplièrent contre lui; de nombreux mémoires demandèrent qu'on le forçât à donner sa démission; on la lui demanda, mais il refusa constamment, et fit défense à ses curés, sous peine de suspense, de célébrer publiquement les fêtes supprimées par le concordat de 1802. Le conseil général de la Charente, en 1820, demanda le renvoi des prêtres étrangers au diocèse; ces prêtres, expulsés d'autres diocèses pour n'avoir pas voulu rétracter leur serment à la constitution civile du clergé, étaient toujours bien accueillis par M. Lacombe. Enfin, ce fut pour l'atteindre autant qu'on le pouvait, sans user de violence, qu'on créa le siége de Périgueux, qui vint soustraire le département de la Dordogne à la juridiction épiscopale d'Angoulême. Ce prélat mourut subitement; ses funérailles donnèrent lieu à quelques discussions; le parti libéral, parmi lequel il était très-populaire, disputa son cercueil aux élèves du séminaire; l'autorité fut obligée d'intervenir, et il fallut plus d'un mois de négociations pour obtenir de M. de Corbières, alors ministre, l'autorisation de déposer le corps dans le caveau des évêques, situé dans la cathédrale. A. JADIN.

Annales de la Religion, t. XV, p. 134. — L'abbé Cazaintre, *Entretiens pacifiques sur les affaires de la religion en France*; 1802. — *Quelques Vérités au Clergé d'Angoulême*; 1814. — *L'Ami de la Religion et du Roi*, t. XXXV, p. 337-344. — Mahul, *Nécrologe*.

LACOMBE DE CROUZET (Le P. *C.-A.*), théologien français, né à Saint-Agrève (Ardèche), en octobre 1752, mort vers 1825. Docteur de l'ancienne faculté de théologie de Paris, il entra dans les ordres, devint successivement prieur et commissaire général de l'ordre du Saint-Sépulcre, et mourut supérieur des religieux de l'Observance. On a de lui : *Hommage aux Principes religieux et politiques, ou court et simple exposé de quelques vérités importantes*; 1816, in-12: cet ouvrage fut attaqué par Picot, auquel Lacombe de Crouzet répliqua dans une nouvelle édition; — dix-neuf *Lettres sur l'état actuel de l'Église en France, pour servir de suite à* l'Hommage, etc.; Paris, 1818-1828, in-12 : l'auteur se prononce contre le concordat; — *Les Regards d'un Chrétien tournés vers le Saint-Sépulcre de Jérusalem, ou invitation aux rois et aux princes souverains de l'Europe de se coaliser et de prendre des mesures pour garantir à jamais le tombeau de Notre-Seigneur des insultes des infidèles*; Paris, 1819, in-8°.
A. L.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*.

* **LACOMBE** (*Francis*), publiciste et historien français, né à Toulouse, vers 1815. Il débuta à Toulouse dans la *Gazette du Languedoc*, en même temps qu'il étudiait la médecine, qu abandonna bientôt. Il vint à Paris vers 183 pour prendre part à la rédaction de *L'Echo* *France* et de *France et Europe*, deux revu qui n'eurent qu'une année d'existence. Apr avoir donné quelques articles à *L'Écho françai* il fonda les *Débats industriels*, feuille qui, pou suivie par le directeur du *Journal des Débo* en usurpation de titre, prit celui de la *Vie industrielle*, mais n'eut que trois mois d'exi tence. Après la révolution de Février, M. I combe combattit les théories de Louis Blanc, publia une brochure ayant pour titre : *De l'O ganisation générale du Travail*. Quelque tem après, il entra dans la rédaction du journal *L'A semblée nationale* pour y traiter les questio d'économie politique. Son troisième article ame un duel entre lui et M. Charles Blanc, alors recteur des beaux-arts. Depuis, M. Lacomb publié : *Etudes sur le Socialisme moderr* 1851, in-8°; — *Histoire de la Monarchie Europe*; 1853-1855, 4 vol. in-8°. Il a fait préface au recueil de poésies publié sous le ti du *Foyer solitaire*, par M. Ad. Bord, 18 gr. in-8°. G. DE F.

Documents particuliers.

LACON (*Cornelius*), préfet du prétoire s Galba, en 70 de J.-C. Il était conseiller préteur lorsque Galba l'éleva à une des p hautes dignités de l'État. Il ne se montra pa moins arrogant des trois favoris que l'on ap lait ironiquement les pédagogues de l'empere Il s'opposa à la désignation d'Othon comme s cesseur de Galba, soutint la candidature Pison, et refusa d'aller en Germanie apaise mécontentement des légions de Vitellius. D la révolution qui renversa Galba, il fit pre d'incapacité, et peut-être de trahison, en ne nant pas compte des murmures des soldats en conseillant à son maître de se présenter vant eux. A l'avénement d'Othon, Corne Lacon fut condamné à la déportation, et le turion chargé de l'escorter reçut l'ordre d tuer en route. Plutarque prétend que Lacon p en même temps que Galba. Y.

Tacite, *Hist.*, I, 6, 13, 14, 19, 26, 33, 46. — Suét *Galba*, 14. — Plutarque, *Galba*, 13, 26, 29. — Dion sius, LXIV, 2.

LA CONDAMINE (*Charles-Marie* DE), v geur et mathématicien français, né à Paris, le 28 vier 1701, mort dans la même ville le 4 février 1 Passionné pour le plaisir, il s'y livra avec ar dans sa jeunesse. Ayant embrassé l'état milit il assista au siége de Roses (1719), où il man de se faire tuer par sa curiosité. Mécontent d carrière qui ne lui offrait qu'un avancement lent et une vie monotone, il quitta le ser pour s'occuper de l'étude des sciences. L' démie des Sciences l'admit en qualité d'adj chimiste. Il entreprit différents voyages, et a avoir parcouru sur la Méditerranée les côte l'Afrique et de l'Asie, il trouva à son retour

démie, occupée d'un projet d'expédition à l'équateur pour déterminer la figure de la Terre. Il proposa pour en faire partie, et fut accepté; il attribua à l'accès qu'il avait auprès du ministre et à ses manières aimables et insinuantes la prompte réalisation de ce projet. Il partit donc, en 1736, avec Godin et Bouguer pour le Pérou. Non-seulement il observa le renflement de la Terre à l'équateur relativement aux pôles, mais il remarqua que les montagnes attirent à elles les corps pesants, et les font dévier de la verticale. En prenant des deux côtés de l'une des plus hautes montagnes des Cordillères l'angle d'une étoile avec une verticale formée par un long fil à l'extrémité duquel était un corps pesant, il s'aperçut que la direction du fil était dérangée par l'action de la montagne, qui attirait à elle le corps pesant. Cette expérience, vérifiée par Maskeline sur une autre montagne de l'Écosse, par Cavendish et bien d'autres depuis, prouva que les masses agissent dans toutes les positions les unes sur les autres en s'attirant réciproquement, et étendit ainsi la loi de l'attraction universelle. La Condamine trouva que le pendule qui battait la seconde à Saint-Domingue était de 439 lignes $\frac{7}{30}$; Bouguer disait 439 lignes $\frac{1}{3}$ et Godin 439 lignes $\frac{3}{8}$. Panama tous trois le trouvèrent de 439 lignes $\frac{1}{5}$ à Punta Palmar, par 2° de latitude méridionale, La Condamine le trouva de 438 lignes $\frac{96}{100}$; à Riojama, par 9° de latitude méridionale, de 438 lignes $\frac{93}{100}$; et à Quito de 438 lignes $\frac{84}{100}$. Dans ces deux endroits, Bouguer l'avait fixé à 438 lignes $\frac{82}{100}$. Les fruits de ce voyage, qui dura dix ans, ne répondirent pas cependant à l'attente du public. La Condamine faillit y périr, par suite de l'imprudence d'un des ses compagnons nommé Seniergues. Le libertinage et le ton hautain de ce jeune homme avaient irrité les citoyens de la Nouvelle-Cuença, qui se soulevèrent contre les voyageurs; mais heureusement le seul coupable en fut la victime. La Condamine descendit la rivière des Amazones, et fit sur ce fleuve un trajet de plus de cinq cents lieues, échappant vingt fois à la mort. Bouguer et La Condamine rapportèrent de ce voyage une inimitié profonde et mutuelle, qui empoisonna le reste de leur vie. A son retour La Condamine publia ses observations. Bouguer l'attaqua avec fureur. La Condamine répondit avec gaieté, ce qui mit le public de son côté. Débarrassé de cette querelle, La Condamine s'occupa d'un projet de mesure universelle, et proposa de choisir pour unité la longueur du pendule battant la seconde à l'équateur. Il écrivit ensuite en faveur de l'inoculation de la petite vérole, et contribua beaucoup à en répandre la pratique. En 1737 il fit un voyage en Italie, et mesura avec exactitude les dimensions des édifices de Rome les mieux conservés. Supposant qu'elles devaient toujours exprimer un nombre entier de pieds romains, il chercha à retrouver la longueur de ce pied par leur comparaison. Le pape Benoît XIV lui fit présent de son portrait, et lui accorda la dispense nécessaire pour qu'il pût épouser une de ses propres nièces. Après son mariage, La Condamine alla visiter l'Angleterre. Il n'eut pas à se louer de ce voyage, et se plaignit, dans un écrit public, adressé à la nation anglaise, de la façon inhospitalière dont il avait été reçu par le peuple; mais les journalistes lui répondirent que les Anglais aimaient mieux avoir moins de police et plus de liberté. Revenu en France, il fut atteint d'une paralysie presque complète et de quelques autres infirmités. Apprenant un jour qu'un jeune chirurgien venait de proposer à l'Académie une opération nouvelle et hardie pour une des maladies dont il était affecté, La Condamine fait aussitôt venir ce médecin et le force en quelque sorte à exécuter cette opération sur lui. Avec un courage étonnant, il cherchait à voir tous les détails de l'opération, dont il voulait, disait-il, rendre compte à l'Académie. Il ne survécut pas à cette expérience. Deux jours avant sa mort il fit un couplet assez plaisant sur l'opération qu'il allait subir; et après avoir dit ce couplet à un ami, « il faut que vous me laissiez, ajouta-t-il, j'ai deux lettres à écrire en Espagne; peut-être à l'ordinaire prochain il ne sera plus temps. »

La Condamine fut un des premiers membres de l'Académie des Sciences admis à l'Académie Française, où il fut reçu par Buffon, en 1760. Il était sourd alors, et on fit courir à cette occasion cette épigramme, que quelques-uns lui attribuent :

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle;
Il est bien sourd : tant mieux pour lui;
Mais non muet : tant pis pour elle.

Il était en outre membre de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin et de Saint-Pétersbourg et de l'Institut de Bologne. Sa curiosité était extrême. Rien ne le rebutait. Il voulut assister à l'exécution de Damiens, et pour ne rien perdre des circonstances du supplice d'un malheureux tiré à quatre chevaux, il s'était mêlé parmi les valets du bourreau; les archers le repoussaient, mais l'exécuteur le protégea en disant : « Laissez monsieur; c'est un amateur. » On raconte encore qu'en passant un jour dans l'appartement de Mme de Choiseul, qui écrivait une lettre, il ne put résister à la tentation de voir ce qu'elle écrivait. Mme de Choiseul, qui s'en aperçut, mit alors sur sa lettre : « Je vous en dirais bien davantage si M. de La Condamine n'était pas derrière moi lisant ce que je vous écris. » La Condamine, pris en flagrant délit, s'écria ingénument : « Ah! Madame, rien n'est plus injuste, et je vous assure que je ne lis pas. » Avide de réputation, il est peu d'hommes célèbres avec qui il n'ait eu des liaisons ou des disputes, et presque point de journal dans lequel il n'ait inséré quelques pièces. Répondant à toutes les critiques, et flatté de toutes les louanges, il

ne méprisait aucun suffrage, et durant un séjour qu'il fit à Constantinople pendant sa jeunesse, il s'était lié avec un astrologue, favori du sultan.

Le style des ouvrages de La Condamine est simple et négligé, mais il est semé de traits agréables. Il cultivait aussi la poésie, et on a de lui des vers de société d'une tournure piquante. Dans les derniers temps de sa vie surtout, souffrant avec philosophie, il égayait ses douleurs par des chansons et des pièces de vers, qui ne manquent pas de facilité. On a de La Condamine : *The distance of the tropiks;* 1738, in-8° : distance observée de Quito; — *Estrato de observaciones en al viage del rio de Amazonas;* 1745, in-12; — *Relation abrégée d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale;* Paris, 1745, in-8°; — *Lettre sur l'Émeute populaire excitée en la ville de Cuença, le 29 août 1739, contre les académiciens, et sur la mort du sieur Seniergues;* 1746, in-8°; — *La Figure de la Terre déterminée par les observations de MM. de La Condamine et Bouguer*; Paris, 1749, in-4°; — *Lettre critique sur l'Éducation;* Paris, 1751, in-12; — *Mesure des trois premiers Degrés du Méridien dans l'hémisphère austral;* Paris, 1751, in-4°; — *Histoire des Pyramides de Quito;* Paris, 1751, in-4°; — *Journal du Voyage fait par ordre du roi à l'équateur;* Paris, 1751, in-4° : ce journal de voyage fait aussi partie des *Mémoires de l'Académie des Sciences;* en 1752, La Condamine y ajouta un *Supplément*, dans lequel on trouve sa réponse à Bouguer; — *Mémoires sur l'Inoculation*, le premier en 1754, le second en 1758, le troisième en 1765; — *Lettres à Daniel Bernoulli sur l'Inoculation;* 1760, in-12; — *Lettres au docteur Maty sur l'état présent de l'Inoculation en France;* Paris, 1764, in-12; — *Histoire de l'Inoculation de la Petite Vérole;* Amsterdam (Avignon), 1773, 2 vol. in-12; — *Le Pain mollet*, poëme; 1768, in-12. On a en outre de La Condamine plusieurs mémoires dans la collection des *Mémoires de l'Académie des Sciences* et des articles dans le *Mercure de France*. On cite de lui plusieurs pièces de vers, comme l'*Épître d'un Vieillard; la Dispute d'Ajax et d'Ulysse pour les Armes d'Achille*, etc. Son *Voyage au Levant* (1731) se trouve en manuscrit (n° 2582) à la Bibliothèque impériale. M. Hoefer en a donné un extrait dans l'*Univers pittoresque*, *Chaldée*, *Assyrie*, *Médie*, *Babylonie*, etc. L. L—T.

Condorcet, *Éloge de La Condamine, lu à l'Académie des Sciences.* — Delille, *Discours de réception à l'Académie Française.* — Buffon, *Réponse au discours de réception de La Condamine à l'Académie Française.* — *Revue Encyclopédique*, tome XII, p. 483. — Voltaire, *Dict. Philos.*, article CURIOSITÉ. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.*

LA CONQUISTA (*Basco*, comte DE), amiral espagnol, né en 1730, mort à Malaga, le 23 décembre 1805. Il fut nommé en 1776 capitaine général des Philippines, et préserva Manille des flottes anglaises. Il purgea les parages de gouvernement des pirates, qui en désolaient commerce, et fit la conquête des îles Batar repaires ordinaires de ces malfaiteurs. En 1 La Pérouse fut reçu à Manille par le comte La Conquista avec une grande courtoisie, et l pédition française ne mit à la voile que com tement ravitaillée. La Conquista, revenu en rope, commanda quelque temps Carthag Après cinquante-cinq ans de services actifs, retira à Malaga. A. DE L.

Biographie Étrangère.

LA CONSEILLÈRE (*Pierre* MÉHÉRENC I théologien français, né en 1645, en Norman mort le 12 octobre 1699, à Hambourg. A p ent-il terminé ses études qu'il fut nommé nistre de l'église protestante d'Alençon; ma ne put s'y maintenir, à cause des tribulation toutes sortes que lui suscita le clergé catholi Son interdiction ayant été prononcée par le vernement, il se rendit, en 1682, à Altona, fonda une paroisse calviniste, malgré la viv position des Allemands réformés, qui l'accus de socinianisme. Ces nouvelles tribulations, a l'avoir amené en Hollande pour plaider sa c devant le synode d'Amsterdam, le forcèrent seulement à se rétracter publiquement, ma résigner son ministère. Il s'établit alors à H bourg, et y vécut d'une pension que son é lui fit jusqu'à sa mort. On a de lui : *Pla et apologie touchant les choses dont i faussement accusé par M. Jurieu;* 1 in-4°; suivi dans la même année de deux a *Factums* dirigés contre le même ministr *Traité historique et théologique touchant l des âmes après la mort;* Hambourg, 1 in-8°. K.

Haag frères, *La France Protestante*, t. VII, 359-

* * **LACORDAIRE** (*Jean-Théodore*), geur et naturaliste français, né le 1er fé 1801, à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or). Son médecin, était venu s'établir dans ce bourg avoir fait une campagne en Amérique sou chambeau; sa mère était fille d'un greffi parlement de Bourgogne. Elle eut quatre fil perdit son mari lorsqu'elle était enceinte d nier. L'aîné fit ses études au lycée de Dij son droit dans la même ville; mais son go portait vers les voyages, et il s'occupait d'hi naturelle encore plus que des lois. En 18 s'embarqua au Havre, et de cette époque à il fit quatre voyages dans l'Amérique du voyages dans lesquels il visita Buenos-Ayre Tucuman, le Chili, les provinces de Rio-Ja de et de Pernambuco au Brésil, la Guyane çaise, etc. Il fit en outre une excursion au gal. De retour en 1832, il s'attacha à la réda du journal *Le Temps*, et travailla à diffé recueils scientifiques ou littéraires, et n ment à la *Revue des Deux Mondes*. En le gouvernement belge, qui réorganisait truction publique, lui fit offrir la chaire de

gie à l'université de Liége, qu'il accepta. Trois ns après il fut chargé d'un deuxième cours 'anatomie comparée. En 1850 il est devenu oyen de la faculté des sciences de cette ville et ssocié de l'Académie de Bruxelles. « Esprit net, vestigateur patient, observateur précis et sé-ère, dit M. Sainte-Beuve, il compte en pre-ière ligne parmi les entomologistes les plus stingués de notre temps. » On a de lui : *In-oduction à l'Entomologie, comprenant les incipes généraux de l'anatomie et de la ysiologie des insectes, des détails sur leurs œurs, et un résumé des principaux systèmes classification proposés jusqu'à ce jour ur ces animaux;* Paris, 1834-1837, 2 vol. -8°; — *Faune entomologique des environs Paris* (avec M. Boisduval); Paris, 1835, -8°; — *Monographie des Érotyliens, famille l'ordre des Coléoptères;* Paris, 1842, in-8°; *Histoire naturelle des Insectes : Genera s Coléoptères, ou exposé méthodique et itique de tous les genres proposés jusque ici ns cet ordre d'insectes*; Paris, 1857, 4 vol. -8°: dans les *Nouvelles Suites à Buffon*. Il traduit de l'anglais les *Mémoires du baron orges Cuvier*, publiés par mistress Lee; 1833, -8°; — et de l'allemand, avec M. Spring, le ouveau *Manuel d'Anatomie comparée* de M. de Siebold et Stannius. La *Revue des eux Mondes* lui doit un grand nombre d'ar-les de voyages, parmi lesquels on cite : *La taille de la Tablada* (1er août 1832); *Un Souvenir du Brésil* (15 septembre 32); — *Revue de Voyages*, *L'Astrolabe*, *Douville au Congo*, etc. (1er novembre 32); — *Pièces justificatives contre le Voyage M. Douville* (15 novembre 1832); — *Mœurs s Jaguars de l'Amérique* (1er décembre 32); — *Excursion dans l'Oyapock* (15 dé-mbre 1832 et 1er février 1833); — *Une Es-ncia* (15 mars 1833); — *Histoire des Révo-tions de Madagascar* (1er août 1833); — *evue de Voyages : les capitaines Owen, Sturt Morrell, MM. Rozet et Laplace* (1er janvier 34); — *Une révolution dans la république rgentine* (1er janvier 1835); — *L'or des inheiros* (1er mai 1835); — *Voyage du capi-ine Ross dans les régions arctiques* (15 mai 1er juin 1835). Il a donné aux *Annales des iences naturelles* un *Mémoire sur les habi-tes des Coléoptères de l'Amérique méri-ionale* (tomes XX et XXI); — aux *Nouvelles nnales du Muséum d'Histoire Naturelle*, un ssai sur les Coléoptères de la Guyane fran-aise (tome II); — aux *Annales de la Société ntomologique de France* une *Notice sur les pidoptères de la Guyane française* (tome I).

L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, me VI, 1re partie, p. 129. — Bourquelot et Maury, *La ttér. Franç. contemp.*

LACORDAIRE (*Jean-Baptiste-Henri*), célèbre prédicateur français, frère du précédent, est né le 12 mars 1802 à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or). Il fit ses études au lycée de Dijon, de 1810 à 1819. « Sans se donner trop de peine, dit M. Sainte-Beuve, il remportait tous les prix à la fin de l'année; il avait sa tragédie sur le chantier, comme tout bon rhétoricien; il jouait des scènes d'*Iphigénie* avec un de ses camarades... Le sentiment patriotique était très-vif en lui; il souffrait douloureusement des blessures de la France et des désastres qui marquèrent la chute de l'empire. Devenu étudiant en droit, toujours à Dijon, il commença à se distinguer par un talent réel de parole dans des conférences qu'avaient établies entre eux les étudiants et de jeunes avocats. Il mêlait à tout cela des vers, quelques-uns même, dit-on, assez plaisants. » Reçu licencié, M. Lacordaire vint faire son stage à Paris, en 1821; il entra chez M. Guillemin, avocat à la cour royale, qui devint en 1822 avocat à la cour de cassation; durant dix-huit mois, il fut son collaborateur infatigable, rédigeant des mémoires remarquables. Il commençait à plaider, et même avec succès; mais cette carrière était loin de le satisfaire. « Il était alors voltairien, comme sa génération, ajoute M. Sainte-Beuve; déiste, non pas sceptique et indifférent, remarquons-le bien : même quand il ne croyait pas, la forme de sa pensée était toujours nette et tranchée. Il est de cette race d'esprits faits pour la certitude, pour croire, ou tout au moins pour conclure, de ces esprits droits, fermes et décidés qui tendent au résultat... Il y joignait un cœur tout jeune, conservé dans sa fraîcheur et sa plénitude, un cœur qui n'avait pas dépensé son trésor, une faculté puissante et un souffle de parole ardente qui cherchait son jour et qui ne le trouvait pas. Rien de ce qui l'entourait ne le remplissait. Dans sa petite chambre d'avocat stagiaire, il était occupé en apparence à rédiger des mémoires et à compulser des dossiers, mais il vivait dans l'orage de l'esprit. » Au mois de mai 1823, il vint trouver M. Guillemin, et lui déclara qu'il voulait être prêtre. M. Guillemin s'entremit pour lui procurer une demi-bourse au séminaire Saint-Sulpice, où il entra comme élève de théologie. M. Lacordaire a expliqué ce changement. « A vingt-cinq ans, dit-il lui-même, une âme généreuse ne cherche qu'à donner sa vie. Elle ne demande au ciel et à la terre qu'une grande cause à servir par un grand dévouement; l'amour y surabonde avec la force. » M. Sainte-Beuve explique cette conversion de M. Lacordaire, ce retour aux croyances catholiques, par ses croyances sociales. Il vit, dit-il, que la société est nécessaire, et que le christianisme est nécessaire à la société; d'où il tira cette conclusion que le christianisme est vrai, non pas d'une vérité politique et relative, comme l'admettent bien des gens, mais d'une vérité supérieure et divine. « Il a peint à ravir, ajoute M. Sainte-Beuve, la paix, l'espèce de rajeunissement qu'on éprouve dans

les premiers jours, lorsqu'au sortir du monde on entre au séminaire, et qu'on y retrouve son enfance de cœur, la docilité de ses jeunes années, la règle austère, toutes choses simples, dont on a désormais la conscience réfléchie et le doux mérite. » Plein de piété et d'ardeur, M. Lacordaire éprouva cependant, dit-on, quelques mécomptes au séminaire : les idées cartésiennes n'étaient pas assez absolues pour lui ; elles accordaient trop à la misérable raison humaine. « Dans le système des déclarations gallicanes, rapporte un biographe anonyme, les articles organiques de n'importe quels concordats ou pragmatiques, il voyait des faux-fuyants, des révoltes plâtrées, des tentatives d'églises nationales, c'est-à-dire des schismes, des fractionnements de la vérité, qui est essentiellement une, des tempéraments imposés à Dieu ; et son âme se contristait, sa verve s'allumait à ce point que son professeur de scolastique s'en alarma, s'en irrita même, et, criblé d'objections inintelligibles, disait-il, et peu judicieuses, porta finalement la chose au conseil des directeurs. Il y fut décrété que M. Lacordaire n'avait qu'un peu d'imagination et point de talent, de plus qu'il était un disciple de M. de La Mennais. On l'assigna à comparaître à ces fins de promettre qu'à l'avenir, par humilité, il se tairait ; il se tut, et on n'appela plus M. Lacordaire *bouteille à l'encre.* » Son silence ne dura pas longtemps ; il rapporta des vacances, comme tous les élèves, un sermon : le sien avait pour sujet l'incarnation de Jésus-Christ ; on le lut au réfectoire, et le supérieur, en analysant cette œuvre, la jugea à peu près ainsi : moitié galimathias, moitié sans aucun sens possible, tout ridicule. M. Lacordaire fut ordonné prêtre en 1827. Il remplit ensuite les fonctions d'aumônier au collége Henri IV. Un rapport sur l'état moral des jeunes gens, signé de lui, et qui fut dénoncé aux magistrats, jeta pour la première fois son nom en proie à la presse quotidienne. Toutefois l'affaire n'eut pas de suite.

M. Lacordaire a déclaré que c'était à l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* qu'il avait dû sa conversion, ce qui a fait dire que M. Lacordaire est un des plus beaux ouvrages de M. de La Mennais. « Il avait conservé sous son habit nouveau, dit M. Sainte-Beuve, les sentiments d'amour de la liberté qu'il avait puisés dès l'enfance dans l'air du siècle, et qu'il n'a jamais séparés depuis de l'idée vitale du christianisme. » Lorsque l'abbé de La Mennais fonda *L'Avenir*, l'abbé Lacordaire s'associa avec M. de Montalembert et d'autres à la rédaction de cette feuille, qui commença à paraître le 18 octobre 1830. Ce journal, qui avait pour devise *Dieu et la Liberté*, c'est-à-dire le pape et le peuple, prêchait l'ultramontanisme en religion et le radicalisme en politique ; il réclamait la liberté de la presse, de la conscience et de l'association, le suffrage universel, etc. M. Lacordaire fut un des plus impétueux champions de cette doctrine qui voulait allier d'une manière absolue le deux principes contraires de l'autorité et de l liberté, si bien que ces articles furent mêm déférés aux tribunaux. Lorsque quelques-uns de rédacteurs de *L'Avenir* proposèrent d'y mettr quelque modération, M. Lacordaire, avec quelque autres, s'opposa, dit-on, à ces amendements comme entachés de vice et de lâcheté. M. Saint Beuve explique la collaboration de M. Lacordair à *L'Avenir* par une sorte de point de vue pratiqu « Il crut, dit-il, que l'œuvre que M. de La Mer nais tentait alors était d'un intérêt général et d cisif pour le moment. Jusque là on s'était acco tumé à confondre l'idée religieuse catholique ave l'idée de pouvoir politique et de légitimité. La res tauration avait tout fait pour établir cette confu sion dans les esprits. On était catholique et roy liste par le même train d'opinion, presque e vertu des mêmes idées et des mêmes intérêt Une telle confusion semblait des plus fâcheuses l'abbé Lacordaire ; elle lui paraissait une dim nution et une dégradation du christianisme, il crut qu'il était bon de montrer enfin à France qu'on pouvait être fidèle à Jésus-Chri sans être inféodé au trône déchu, ce trône fût-celui des descendants de saint Louis. On pe dire qu'à la résumer dans cette idée, l'œuv entreprise en 1831 par M. de La Mennais et s disciples d'alors, même en étant si tôt inte rompue, n'a pas totalement échoué, et qu'e effet dès lors la jeunesse a pu se convaincre qu l'adhésion à un symbole religieux n'entraîn pas nécessairement l'adhésion à une forme po tique. » Il est permis de croire que les réda teurs de *L'Avenir* voyaient plus loin que cela s'ils faisaient bon marché de la forme politiqu c'est qu'ils voulaient reconstituer la société s une forme religieuse et théocratique, basée sa doute d'abord sur le sentiment de la libert mais ce sentiment devait disparaître et se fond devant le principe de l'autorité qu'il aurait con tituée, à moins que, contre leur attente, ce pri cipe n'eût été maté par le principe contraire, da lequel il ne devait que se retremper. La cour Rome sentit bien ce danger, et, le 18 septeml 1832, le pape Grégoire XVI lança une enc clique contre le journal *L'Avenir* et les opinio qu'il représentait.

Au mois de septembre 1831, l'abbé Lacc daire comparut avec MM. de Montalembert de Coux devant la cour des pairs, M. de Mo talembert appartenant par sa naissance à chambre haute, et la loi française n'admettant p la disjonction ; tous trois étaient accusés d'av ouvert une école sans autorisation préalable. avaient en effet essayé d'anticiper sur les p messes de la charte de 1830, qui assurait la berté de l'enseignement, en ouvrant, le 29 octol 1830, dans la rue Jacob, une école sans se s mettre aux décrets universitaires. L'établis ment avait été fermé par un commissaire de lice. M. Persil, procureur général, soutint l'

sation. M. Lacordaire lui répliqua, et s'étonna e le même magistrat qui avait demandé la ndamnation des ex-ministres pour violation de charte demandât devant la même cour la conmnation de trois personnes qui n'avaient fait 'exercer un droit reconnu par la charte. Les is inculpés furent reconnus coupables, mais ıdamnés seulement à 100 fr. d'amende cha-ı, et solidairement aux frais, sans prison.

Quand la publication de *L'Avenir* eut été dépprouvée par le saint-siége, tous les rédacteurs soumirent. « Mais, ajoute M. Sainte-Beuve, dis que le maître, indigné, se soumettait en frésant, d'une soumission impatiente et qui ne ait pas durer, M. Lacordaire se résignait plement et sincèrement, décidé jusqu'au t à obéir. » M. Lacordaire fit le voyage de ne avec M. de Montalembert et de La Men-. A son retour, il fit paraître une brochure s laquelle il manifeste sa soumission : « Aurd'hui, dit-il, nous pouvons annoncer que e école que nous avions quittée dès longps n'existe plus; que toute communauté ravaux est rompue entre ses anciens mem-, et que chacun d'eux, fidèle à ce que son r lui demandera d'égards envers le passé, connaît d'autre guide que l'Église, d'autre oin que l'union, d'autre ambition que de se sser autour du saint-siége et des évêques que râce et la miséricorde divine ont donnés aux étiens de France. Pour nous, qui avons conué plns que personne à l'excitation des es-, nous avons cru devoir à nos frères, dans douloureuses circonstances, d'élever la voix. ié à tous les secrets de cette affaire, nous rons témoignage à Dieu, à son Église, et à lise romaine en particulier, jusqu'à notre der-soupir. » En effet, toutes ses relations avec La nais furent rompues, et il ne le revit plus de-. On dit même qu'il s'était séparé de lui à ne à la suite d'une violente discussion.

ourtant M. Lacordaire n'avait pas encore vé sa voie. En 1834 il ouvrit des conférences ollége Stanislas, « où la jeunesse s'étonna d'enre pour la première fois en chaire une parole et jeune comme elle, svelte et hardie, dit Sainte-Beuve, abordant par leurs noms les s neuves, en prenant souvent la couleur et ent pour les serrer de plus près et pour les cher par leur partie saine à l'antique tradi-, qui en semblait toute rajeunie: » Ces érences effrayèrent l'autorité universitaire. chevêque de Paris, M. de Quélen, que ses ions tenaient éloigné du nouveau gouverne-t, soutint cette opposition, qui n'était pourpas la sienne, et l'année suivante il ouvrit bbé Lacordaire la chaire de Notre-Dame. s conférences de l'abbé Lacordaire, rapporte Sainte-Beuve, ont un caractère qui ne les che à rien de ce qui est réputé classique e genre, mais qui est singulièrement apprié à l'auditoire de ce temps-ci. Tout au plus trouverait-on dans les fragments d'éloquence que l'on connaît du père Bridaine ou du père Guénard des précédents, qui n'offriraient encore que des analogies infidèles. Il faut donc reconnaître que la forme de l'abbé Lacordaire est neuve et même *romantique* si l'on veut. Des hommes de haut talent, M. de Châteaubriand, M. de Maistre, M. de La Mennais, l'un à travers l'encens de la poésie, les autres par l'éclatante hardiesse des interprétations, avaient ressuscité pour les générations du siècle le christianisme et l'avaient offert sous des aspects qui ne sont point assurément ceux auxquels nous avaient accoutumés les Fleury, les Massillon, les Bourdaloue. Cette école hardie et brillante n'avait point suscité jusque là son prédicateur, et c'est en l'abbé Lacordaire qu'il s'est rencontré. » Lui-même a dit : « L'Église dans les temps de mélange et de confusion appelle à son secours une parole qu'il serait difficile de définir par des caractères constants, à cause de la variété des erreurs qu'elle doit combattre et des âmes qu'elle veut convaincre, mais qu'on peut appeler la prédication extérieure ou apostolique. L'antique serpent de l'erreur change de couleurs au soleil de chaque siècle. Aussi, tandis que la prédication de mœurs ne subit guère que des variétés de style, il faut que la prédication d'enseignement et de controverse, souple autant que l'ignorance, subtile autant que l'erreur, imite leur puissante versatilité, et les pousse, avec des armes sans cesse renouvelées, dans les bras de l'immuable vérité. » Dans son rôle d'apôtre, il cherche moins cependant à convaincre qu'à ébranler; il sait qu'il s'adresse à des hommes jeunes, dont le cœur est enflé; il lui suffit d'appeler leur attention sur les principes religieux, d'en jeter les germes dans leur esprit, laissant au temps le soin de les développer. Aussi parle-t-il à la jeunesse son langage; il cherche ses images, ravive sa poésie. « Il sait plus de littérature que d'histoire, remarque M. Madrolle, plus d'histoire que de philosophie, plus de philosophie et même de politique que de théologie, et cela parce qu'il eut toujours plus d'imagination que de jugement, plus de préoccupation du monde que d'esprit du sanctuaire. » Il n'ignore pas lui-même qu'il a été du siècle, et qu'il lui en est resté quelque chose : « Dieu nous avait préparé à cette tâche, disait-il un jour, en permettant que nous vécussions d'assez longues années dans l'oubli de son amour, emporté sur ces mêmes voies qu'il nous destinait à reprendre un jour dans un sens opposé. En sorte qu'il ne nous a fallu pour parler comme nous l'avons fait qu'un peu de mémoire et d'oreille, et que nous tenir dans le lointain de nous-même, en unisson avec un siècle dont nous avons tout aimé. » Cette connaissance du siècle et de ses faiblesses lui ménageait de secrètes alliances avec une jeunesse qui se croyait fatiguée et avec des hommes fatigués qui se croyaient jeunes; aussi ramena-t-il la foule à l'église. « Certes, dit

M. Sainte-Beuve, pour qui lit de sangfroid ces conférences sur l'Église et sur sa constitution, sur son infaillibilité, etc., l'argumentation souvent est faible, la logique en paraît pleine de lacunes, et en pareille matière, à cette date où nous sommes, il n'est pas surprenant qu'il manque dans la chaîne du raisonnement quelques anneaux. M. Lacordaire franchit les intervalles plus qu'il ne les comble. Souvent l'orateur joue sur les mots; il se crée des définitions, et en conclut ensuite ce qui serait précisément à prouver. Il se paye de comparaisons pittoresques ou d'abstractions subtiles. Il se compose une histoire à vue de pays, à vol d'oiseau, comme le pourrait faire l'œil de la Providence. Son imagination trop forte rapproche des faits qui diffèrent, que mille circonstances séparent et distinguent; elle les rassemble à son foyer, comme sous un verre ardent, jusqu'à ce qu'il y ait flamme. Voilà les défauts... Mais qu'importe à l'orateur qui croit, si moyennant ce procédé même son auditoire le saisit mieux et lui accorde davantage, si lui-même il sent que la parole entre et pénètre! » Son éloquence est d'ailleurs sincère et profonde; il trouve sa force surtout dans une grande sensibilité de cœur, un ardent amour de l'humanité, un certain sentiment patriotique, qu'il accorde sans difficulté avec les dogmes de l'Église. Ce n'était pas seulement les jeunes gens des écoles qui suivaient ses conférences, on y voyait les hommes les plus éminents de la littérature, de la science et de la politique. Sa parole se faisait l'écho des idées les plus avancées en les couvrant d'un vernis de charité chrétienne et de soumission à l'Église. « Jamais en pareil lieu, dit un biographe, le nom de la liberté ne fut si souvent et si amoureusement prononcé, avec celui de peuple souffrant et digne d'être heureux, humilié, accusé et cependant dépositaire primitif de la souveraineté, plus grand dans ses instincts, ses élans, sa destinée, son histoire et ses excès même, que l'aristocratie fainéante et barbare qui le dédaigne. »

Après deux années de succès dans la chaire de Notre-Dame, M. Lacordaire partit pour Rome, afin d'y étudier, disait-on, la théologie. L'idée lui était venue de perpétuer son enseignement. Pour cela il lui fallait un corps, un ordre qui pût lui survivre. Les jésuites avaient dans les derniers temps manifesté, par leurs alliances politiques, d'autres tendances que les siennes; il imagina donc de ressusciter en France l'ordre de Saint-Dominique; mais si les dominicains étaient les adversaires des jésuites, ils étaient aussi la sombre personnification de l'inquisition. L'abbé Lacordaire ne s'arrêta pas à cette difficulté, il pensa que l'inquisition était depuis longtemps oubliée; il prit l'habit des frères prêcheurs, sous le nom de *frère Dominique*, au couvent de la Minerve à Rome, le 9 avril 1839, et le lendemain il partit pour Viterbe, afin de faire son noviciat au couvent de Quercia. Il avait emmené de Paris deux compagnons, M. Boutod, ecclésiastique, et M. Hippolyte Requeda, jeune républicain, ancien saint-simonien, co mis marchand récemment converti au cath cisme. Le saint-père les accueillit avec bon et quand le général des dominicains lui parla leur plan, le pape répondit : « Qu'ils march en avant, c'est un brave et noble projet. » bout d'une année de retraite, MM. Lacorda et Requeda prononcèrent leurs vœux, le 6 a 1840. M. Boutod recula. Quelques mois plus t le 2 septembre 1840, M. Requeda mourut, n par la fièvre. M. Lacordaire se retrouva s Depuis il a fait des élèves en France et rec des collègues. Il avait écrit un mémoire pou rétablissement des dominicains en France, dédia *A mon pays!* On ne pouvait plus crai l'introduction de l'inquisition en France; on naissait les tendances plus que libérales du novateur de l'ordre des frères prêcheurs : o s'étonna donc pas de sa hardiesse, et on le la faire. A la même époque, il fit paraître une *de saint Dominique*, « livre contestable au p de vue historique, » observe M. Sainte-Beu « récit légendaire écrit à un point de vue pa et faux, » selon d'autres critiques. « L'auteur sent MM. Bourquelot et Maury, pour raconte vie de saint Dominique et l'histoire de l'o des dominicains, semble n'avoir point cons ou n'avoir pas tenu compte de l'ouvrage de Q et Échard, où sont enregistrés les supp ordonnés par les dominicains. » Sous son vel habit, M. Lacordaire vint d'abord prê à Metz, où il enflamma l'enthousiasme d jeunesse militaire. Il reparut ensuite à N Dame le 14 février 1841. Un sentiment de riosité se mêlait à l'intérêt que son talent déjà excité. On trouva que sa robe blanch lui nuisait pas, et on était tout disposé pardonner davantage. Plus tard il prêcha à L à Grenoble, à Nancy, etc. Le 28 août 18 prononça, dans la cathédrale de Nancy, l'o funèbre de M. de Forbin-Janson, évêque de ville; le 15 mai 1847 il prononça, dans la n église, l'oraison funèbre du général Drouot M. Sainte-Beuve regarde comme son d'œuvre; enfin, en 1849 il prononça, à N Dame de Paris, l'oraison funèbre de l'agit irlandais O'Connell.

A la suite de la révolution de février 1848, M Lacordaire se porta candidat à la représent nationale, et il fut envoyé à l'Assemblée co tuante par le département des Bouches-du-Rh Il y parut dans son habit de dominicain. « I croire un moment, dit M. Sainte-Beuve, milieu d'une grande œuvre commune de re truction il y aurait lieu quelquefois à une p religieuse extra-parlementaire. Mais après vasion du 15 mai il donna sa démission représentant, comprenant sans doute que, le coup d'un tel attentat, on allait rentrer les voies de la politique ordinaire, de la dé sociale méthodique, et qu'il n'y avait plus à tenter d'aucun côté une infusion de l'

iveau. » Il reprit son rôle indépendant, refit conférences à Notre-Dame, s'essaya dans mélie, et se chargea du prône à la petite se des Carmes à Paris. Il avait vanté l'asso- ion volontaire, « où chacun entre et sort li- ment, sous des conditions déterminées par périence, seul remède efficace à ces trois plaies l'humanité : la misère, la servitude et la cor- tion. » Il blâma l'inquisition, attaqua la bour- isie, écrivit une préface pour un livre de ma- tisme intitulé : *Le Monde occulte*, défendit écrivains de l'antiquité comme classiques, et ntendre sa voix dans différentes villes. Après établissement de l'empire, il prêcha à Paris, s l'église de la Madeleine, un sermon qui ta quelque émotion, et qui, disait-on, lui t valu un avertissement de la part de ses ériens ecclésiastiques. L'archevêque de Paris entit ces bruits, et M. Lacordaire défendit même son discours. En 1850 il alla à Rome, me représentant de l'archevêque de Paris ur, qui avait condamné les rédacteurs du nal *L'Univers* pour leur polémique acerbe. Il sit mal dans sa mission, puisque le prélat lever son interdit; mais le pape érigea du s les couvents dominicains de France en ince particulière, et le père Lacordaire en fut mé provincial. Quatre ans après, ses fonc- s cessèrent; il refusa une réélection, donnant emple de la soumission à la règle, et céda la eau père Dauzas; mais en même temps il prit irection du collége de Sorrèze, qui lui ap- ient, et reçut le titre de vicaire général du ordre enseignant.

n a de l'abbé Lacordaire : *A M. le Rédac- du Lycée;* 1830, in-8°; — *Nouvelle Lettre . le Rédacteur du Lycée;* 1830, in-8°; — *sidérations sur le Système Philosophique M. de La Mennais;* Paris, 1834, in-8°; — *tre sur le Saint-Siége;* Paris, 1838, in-8°; *Mémoire pour le Rétablissement en France Ordre des Frères prêcheurs;* Paris, 1840, °; — *Vie de saint Dominique;* Paris, 1840, , 1844, in-8°; — *Conférences de Notre- ne de Paris;* Nancy et Paris, 1835-1850, l. in-8° : une édition des *Conférences du P. Lacordaire*, reproduisant textuellement liscours de ce prédicateur, avec des notes et commentaires, a été condamnée comme refaçon; — *Sermon prononcé à Notre- ne de Paris, le dimanche de la Sexagé- e, 14 février* 1841; Paris, 1841, in-8°; — *Adieux du R. P. Lacordaire à ses Audi- s bordelais, et les Adieux de ses Audi- s au R. Père;* 1842, in-8°; — *Prédications R. Père Lacordaire à Nancy*, 1re, 2e, 3e, t 5e conférences; 1843, in-8°; — *Éloge fu- re de M. Charles-Auguste de Forbin-Jan- , évêque de Nancy et de Toul;* 1844, in-8°; *onférences du R. P. Lacordaire prêchées yon et à Grenoble, précédées de sa bio- phie;* Lyon, 1845, in-8°, avec portrait; — *Eloge funèbre du général Drouot;* 1847, in-8°; — *Oraison funèbre d'O'Connell;* Paris, 1849, in-8°; — *Frédéric Ozanam, sa vie;* dans le *Correspondant*, 1855; — *Discours sur le Droit et le Devoir de la Propriété*, prononcé à la distribution des prix de l'école de Sorrèze en 1858; 1858, in-8°; — *Discours prononcé à l'occasion du mariage de M. le vicomte de Meaux avec mademoiselle Elisabeth de Montalembert, le 16 septembre* 1858; Paris, 1858, in-4°; — *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne;* Tours, 1858, in-8°. Une édition des *Œuvres complètes* de M. Lacordaire a paru en 1858, en 6 vol. in-8°, ou 6 vol. in-18. Elles contiennent la *Vie de saint Dominique*, les *Conférences de Notre-Dame*, les *Conférences de Toulouse*, et des *Mélanges*. L. Louvet.

Notice biographique sur le R. P. Lacordaire; Lyon, 1845, in-8°. — Lorain, article *biographique*, dans le *Correspondant* de 1847. — *Annales de Philosophie chrétienne*, déc. 1844. — L. de Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, par un homme de rien, tome V. — *Biographie du Clergé contemp.*, par un solitaire, 8e livraison. — Sainte-Beuve, *Le P. Lacordaire, orateur*, dans *Le Constitutionnel* du 31 décembre 1849, reproduit dans les *Causeries du lundi*, tome I, p. 208. — Th. Sainte-Foi, dans *Le Correspondant*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Rigault, *J. des Débats* du 20 avril 1854. — F. Darde, *Visites à l'école de Sorrèze depuis la direction du R. P. Lacordaire;* Paris, 1858, in-8°. — *Examen critique des huit discours prononcés à Notre-Dame en déc. 1844 et janv. 1845 par M. l'abbé Lacordaire; précédé d'une notice histor. sur l'ordre des Dominicains et de la biographie de M. Lacordaire par M***, d'après les principes de la philosophie naturelle;* 1845, in-8°.

* **LACORDAIRE** (*Antoine-Louis*), ingénieur français, frère des précédents, né à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), en 1803, fit ses études au collége de Dijon, et entra à l'école des mineurs de Saint-Étienne. Sorti premier élève de cette école, il fut successivement et pendant de longues années directeur de mines dans plusieurs établissements considérables, Sainte-Marie-aux-Mines, Fourchambault et autres, où il était particulièrement chargé des analyses chimiques. Il a aussi dirigé souvent des travaux d'ornementistes, de peintres et de statuaires. De 1839 à 1842, il représenta à la chambre des députés l'arrondissement de Gray (Haute-Saône). Établi comme ingénieur civil à Dijon, il a construit dans cette ville un nouveau quartier, dit Saint-Bernard. Les abords de Dijon en furent embellis et assainis par lui; mais M. Lacordaire s'y ruina ainsi que ses associés. Le 30 septembre 1850 il fut nommé directeur de la manufacture des Gobelins, à la place de M. Badin, qui avait lui-même remplacé M. Lavocat à la révolution de Février. M. Lacordaire eut bientôt à repousser une diffamation qui le présentait comme devant cette place à un marché conclu par lui avec un membre de la société du 10 décembre, assertion arrivée jusqu'aux tribunaux et qui devait son origine aux suppositions d'un concurrent. On a de M. Lacordaire : *Notice historique sur les Manufactures impériales de Tapisseries des*

Gobelins et de Tapis de la Savonnerie, précédée du catalogue des tapisseries qui y sont exposées, 3e édition; Paris, 1855, in-8°.

L. L—T.

Dict. de la Convers.

* **LACORDAIRE** (*Pierre-Charles-Télèphe*), officier français, frère des précédents, né à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), en 1804. Ayant embrassé la carrière militaire, il entra dans la cavalerie, fut nommé capitaine le 16 novembre 1840, et plus tard chef d'escadron. Il a été nommé officier de la Légion d'Honneur en 1858, après trente-quatre ans de services effectifs, et huit campagnes. L. L—T.

Annuaire militaire.

LACORNÉE (*Jacques*), architecte français, né à Bordeaux, le 29 août 1779, mort à Paris, en 1856. Il étudia l'architecture chez Bonnard. De 1810 à 1818, il fut premier inspecteur des constructions du palais du quai d'Orsay, dont il fit le tracé, les plans et les détails d'exécution, et dont il devint architecte en chef. Il acheva cette construction en 1852, et devint inspecteur des bâtiments de la manufacture des tabacs de Paris. En 1818 il fut nommé inspecteur général des bâtiments de l'administration des contributions indirectes. De 1820 à 1825, il a bâti des maisons dans le bois de Boulogne, à Auteuil, près Paris, à Bapaume (Seine-Infér.). Il a achevé le château de Sassetot (Seine-Infér.), agrandi les bâtiments de la manufacture de tabac de Lille et les établissements de la régie au Havre, Bordeaux, Toulouse, Lyon et Strasbourg, etc. Enfin, il a construit plusieurs maisons à Paris. G. DE F.

Annuaire des Artistes 1836. — *Notes particulières.*

LA CORTE. *Voy.* CORTE.

LACOSTE (*Jean*), en latin *Janus a Costa*, jurisconsulte français, né à Cahors, vers 1560, mort le 13 août 1637. Élève de Cujas, il enseigna le droit d'abord à Cahors, puis à Toulouse. En 1631 sa santé délabrée lui fit résigner ses fonctions; il retourna dans sa ville natale, et employa ses dernières années à revoir ses ouvrages. On a de lui : *Commentarius in Justiniani Institutiones, sive Elementorum libri IV;* Paris, 1659, in-4°; Utrecht, 1714, in-4°, par les soins de Jean de Water; Leyde, 1744, in-4°, par les soins de J. Conr. Rucker; — *Summaria et Commentarii in Decretales Gregorii IX;* Paris, 1676, in-4°; Naples et Leipzig, 1778, 2 vol. in-4°; — *Commentarii ad titulum Digestorum de Servitutibus, item ad quatuor titulos Codicis : Ex delictis defunctorum; De constituta pecunia; De Probationibus; De testibus*, insérés dans le tome Ier du *Novus Thesaurus Juris* de Meermann; — *Prælectiones ad illustriores quosdam titulos locaque selecta Juris civilis;* Leyde, 1772, in-4°, par les soins de Voorda. E. G.

J. Davezan, *Vita J. a Costa* (dans les *Vitæ Jurisconsultorum* de Buder). — Meermann, *Conspectus novi Thesauri Juris*, p. 16. — Meermann, *Novus Thesaurus Juris* (Præfatio, tomi I, p. 10).

LA COSTE (*Nicolas* et *Jean*), savants im meurs français du dix-septième siècle. Ils éta frères : Nicolas mourut à Paris, vers 1650, et J à Lisbonne, en 1671. Parmi les nombreux et portants ouvrages qu'ils éditèrent, on remar surtout l'*Histoire des Papes* jusqu'à Paul d'André Du Chesne, Paris, 1616, in-4°, ré primée en 1653, 2 vol. in-fol. Nicolas La C avait entrepris de traduire l'*Historia genera los Hechos de los Castellanos en las Isl tierra ferme del mar Oceano de Antonio Herrera y Tordesillas* (Madrid, 1601, 4 in-fol.); mais la mort ne lui permit d'achever les deux premières *décades;* Paris, 1660-1 3 vol. in-4°. Cette traduction, devenue rare, fort estimée. Elle a beaucoup servi aux histor postérieurs, à cause des savantes notes qu contient. L—Z—E.

Moréri, *Le Grand Dict. Historique.* — Ticknor, *tory of Spanish Liter.*, t. III, p. 141. — Chaudon et landine, *Dictionnaire universel*, (édit. de 1810), p. 136.

LACOSTE (*Bertrand* DE), ingénieur çais, né dans les premières années du dix- tième siècle. Après avoir servi de longues nées en qualité de colonel d'artillerie dan troupes de l'électeur de Brandebourg, il pr retraite en 1663, et s'établit à Hambourg. I cupait ses loisirs à chercher la quadrature cercle, lorsque l'arrivée d'Antoinette Bouri (*voy.* ce nom) vint donner un autre co son active imagination; il hébergea pendant sieurs mois la célèbre mystique, pour laque s'était pris d'une admiration très-vive; mais découvert qu'elle ne partageait pas ses idée les mathématiques, il changea son affectio haine, souleva contre elle la populace et la traignit de fuir en Hollande. La mort n laissa pas le temps de continuer ses per tions. On a de lui : *Scheda de inventa qua tura circuli;* 1663 : livre réfuté par le profes J. Müller, auquel il répliqua dans sa *Defe* publiée la même année; — *Démonstratio la quadration du cercle, qui est l'unique ronne et le principal sujet de toutes les thématiques;* Hambourg, 1666, in-4°; in-8°; trad. en flamand, 1677, in-8°, et dé Antoinette Bourignon; — *Le Réveille-m mathématique pour réveiller les préte sçavans mathématiciens de l'Académie r de Paris;* Hambourg, 1674, in-8°; — *L sur les fortifications de Hambourg;* in-4 *Schedæ contra Ant. Bourignoniam.*

P. L—Y.

Haag, *La France Protestante*, t. VI, p. 180-181.

LACOSTE (Baron DE), homme d'État fra né à Dax, vers 1730, mort vers 1820. Il se cevoir en 1757 avocat au parlement de Bord et vint à Paris exercer sa profession. En 1 entra au ministère de la marine comme ch contentieux des colonies. En 1783 les colo Saint-Domingue le choisirent pour représenta était premier commis ordonnateur des burea

marine avant la révolution. Envoyé aux îles du ent (Antilles) pour organiser le nouveau régime olonial, il fut obligé de renoncer à sa mission de repasser en France, par suite de l'opposition il rencontra chez de Béhague, gouverneur de a Martinique. Appelé par Louis XVI au minis-re de la marine (16 mars 1792), il s'y con-isit en homme de bien. Travailleur expéri-enté, patriote sincère, esprit limité par la gle, mais honnête, et éloigné de tout esprit de ction, il s'attacha au roi, en fut aimé, et lui onna des preuves d'un dévouement véritable. n même temps il ne négligeait rien pour réor-niser le service qui lui était confié, et quoi-ue lui-même fît partie de la Société des Amis e la Constitution, on l'entendit plusieurs fois se aindre de l'esprit d'insurrection que les clubs ropageaient dans la marine. Le 10 juillet 1792 acoste donna sa démission avec tous les au-es ministres. Nommé ensuite ambassadeur en oscane, il n'obtint pas pour cette mission l'a-rément de l'Assemblée législative. En février 793, il fut arrêté et traduit devant le tribunal riminel de la Seine; il fut pleinement acquitté. n 1800 le premier consul le nomma membre u conseil des prises, fonctions que Lacoste oc-upa jusqu'à la suppression de ce conseil, en 814. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an 1792, nos 77, 126, 150, 194, 16, an 1er (1793), nos 35, 59. — *Galerie historique des ontemporains* (1819). — Thiers, *Histoire de la Révolu-on française*, t. II, liv. V, p. 53; liv. VI, p. 62, 69, 90. — - Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II, liv. XII, . 206.

LACOSTE (*Jean*), économiste français, mort Versailles, en novembre 1761. Il appartenait u clergé, et a laissé plusieurs écrits qui eurent ors de leur publication une certaine importance; els sont, entre autres : *Lettre au sujet de la Noblesse commerçante;* Paris, 1756, in-8°; — *Lettre d'un Baron saxon à un Gentilhomme silésien*; Paris, in-8° : dans cet ouvrage le style n'est pas à la hauteur du sujet. L—Z—E.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (édit. de 1810). — *Dictionnaire Historique* (édit. de 1822).

LACOSTE (*Élie*), homme politique français, né à Montagnac, mort dans la même ville, en 1803. Il exerçait la médecine à Montagnac lorsqu'éclata la révolution. Ses opinions avancées le firent nommer, en 1790, administrateur du département de la Dordogne. Il fut élu, en septembre 1791, député à l'Assemblée législative, mais s'y fit peu remarquer. Réélu à la Convention, il siégea parmi les montagnards, et vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Envoyé en mission aux armées du Rhin et de la Moselle, il y montra du courage et de la modération. Il devint à son retour membre du comité de sûreté générale. Ce fut lui qui rédigea, le 26 prairial an II (14 juin 1794), le rapport sur la conspiration du baron de Batz. Il fut nommé président de l'assemblée le 1er messidor (19 juin). Le 9 thermidor il se prononça énergiquement contre Robespierre, demanda son arrestation, celle de Saint-Just, Couthon et Le Bas, et fit décréter la suppression du tribunal révolutionnaire. Lorsque Lecointre (de Versailles) dénonça les membres de l'ancien comité, Élie Lacoste le combattit vivement, et voulut le faire arrêter. La réaction ne tarda pas à l'atteindre : le 9 prairial an III (28 mai 1795) Gouly le dénonça comme ayant participé à l'insurrection des premiers jours de ce mois; il fut décrété d'accusation et incarcéré. Rendu à la liberté par l'amnistie de brumaire an IV, il reprit l'exercice de son ancienne profession, et mourut éloigné des affaires publiques. H. L.

Moniteur universel, année 1792, nos 134 et 253; an 1er, no 208, 249, 255; an II, nos 35 à 346, presque chaque jour; an III, nos 92, 187, 189, 253, 254; an IV, no 44. — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Le Bas, *Dictionnaire Encyclopédique de la France.*

LACOSTE (*André-Bruno* FRÉVOL), général français, né le 14 juin 1775, à Pradelles (Velay), mort le 2 février 1809, à Saragosse. Il fit dans l'arme du génie les campagnes de 1793 à l'an III aux armées du nord et des Pyrénées orientales, acheva ses études spéciales à l'école de Metz, et fut envoyé comme lieutenant à l'armée du Rhin, où il se distingua dans la retraite de Bavière. Attaché à l'expédition d'Égypte, il fut employé aux travaux de Damiette, assista aux siéges de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre, ainsi qu'aux batailles d'Aboukir et d'Héliopolis, et rentra en France avec le grade de chef de bataillon. Après avoir servi en Italie jusqu'en 1806, il passa à la grande armée, avec laquelle il fit la guerre de Pologne, devint aide de camp de l'empereur et fut promu au grade de général de brigade le 28 août 1808. Il accompagna Napoléon en Espagne, commanda le génie au siége de Saragosse et reçut un coup de feu au front en disposant l'assaut d'un groupe de maisons de la ville. K.

Fastes de la Légion d'Honneur, t. V.

LACOSTE (*Jean-Baptiste*), administrateur et homme politique français, mort en Hollande, vers 1820. Député du Cantal à la Convention nationale, il vota sans appel ni sursis la mort de Louis XVI. Presque toujours en mission dans les départements de la Haute-Loire, du Rhin, de la Moselle et aux armées du nord, où il se conduisit avec autant de désintéressement que de probité, il prit rarement part aux délibérations de l'assemblée. Le 13 prairial an III (1er juin 1795) il fut accusé par Faure et Dentzel d'avoir organisé en Alsace la commission révolutionnaire qui sous la direction de l'accusateur public Schneider avait frappé de nombreuses victimes. Le député Delahaye, quoique l'un des proscrits du 31 mai, prit la défense de Lacoste, et demanda qu'il fût autorisé à rester aux arrêts chez lui et sans gendarmes, « attendu qu'il n'aurait pas le moyen de les payer ». Malgré cette attestation, Lacoste fut décrété d'arrestation; mais il profita de l'amnistie de brumaire an IV. A la fin de 1800 il fut nommé préfet du département des Forêts, qu'il administra plusieurs années. En mars 1815, Napoléon lui

confia une nouvelle préfecture : cette nomination lui valut d'être compris dans la loi dite d'*amnistie :* il se vit forcé de quitter la France, et mourut en Hollande. H. L.

Moniteur universel, an 1er (1793), n° 111; an II, 45, 62, 96, 102, 104, 110, 158, 168, 345; an III, 37, 119, 122, 127, 258, 334, 339, an IV, 21, 44. — *Galerie historique des Contemporains* (1819).

LACOSTE. *Voy.* VERDIER.

LACOUR (Dom *Didier* DE), réformateur de l'ordre de Saint-Benoît, né à Monzeville près Verdun, en 1550, mort à Saint-Vanne, le 14 novembre 1623. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît sous la protection de son oncle, l'évêque de Verdun. Il commença ses études à Saint-Vanne, et les continua à Pont-à-Mousson. En 1581 il reçut la prêtrise, et retourna à Saint-Vanne comme maître des novices. Les observations qu'il fit sur la légèreté avec laquelle ses confrères éludaient les règlements suscitèrent contre lui une grande opposition, et il fut renvoyé à Pont-à-Mousson. Là il se fortifia en théologie, dans les langues grecque et latine et surtout dans la prédication. Docteur en droit canonique, il revint à Saint-Vanne plus résolu que jamais d'amener la réforme dans son couvent. Ne pouvant lutter ouvertement contre tous les abus, on lui donna une mission à Rome. C'était en 1587. A son retour, il fut accusé de vouloir troubler l'ordre des Bénédictins, et se retira chez les Minimes (1590); néanmoins, la même année, il rentra à Saint-Vanne. Le 11 mai 1591, le cardinal Charles de Lorraine avait obtenu du pape Grégoire XIV un bref qui l'autorisait à réformer les Bénédictins. Le prince Éric de Lorraine, évêque de Verdun, choisit dom Lacour pour cette mission dans son diocèse : le réformateur évinça les opposants en leur constituant des pensions, et reçut de nouveaux religieux. De cette façon, sûr de la majorité, il fut élu prieur, et, le 30 juillet 1600, il fit renouveler les vœux de ses moines, selon la stricte observance de la règle de Saint-Benoît. Les religieux de l'abbaye de Moyen-Moustier dans les Vosges, dont le prince Éric aussi était abbé, suivirent cet exemple. En 1604 le pape Clément VIII sépara les nouveaux réformés des anciens Bénédictins, et les érigea en congrégation, sous les vocables de *Saint-Vanne* et de *Saint-Hydulphe.* La réforme de ces monastères fut suivie de celle de plusieurs autres dans les Pays-Bas, la Lorraine, la Champagne, la Normandie, le Poitou, l'Ile-de-France, etc., qui vinrent accéder aux règles proposées par dom Lacour; le nombre en fut tel que le réformateur crut devoir créer un nouvel institut à Saint-Maur. Quoique sous des supérieurs généraux et indépendants, ces deux maisons conservèrent le même esprit, les mêmes lois, et rendirent de grands services à la religion, aux sciences et aux lettres. Dom Didier de Lacour a laissé quelques manuscrits, notamment une *Méthode pour apprendre l'hébreu.* A. L.

Dom Charles-Michel Haudiquier, *Vie de dom Didier de Lacour;* 1732, in-12. — Dom Martène et dom Durand, *Voyage Littéraire,* IIe part. — Dom Ruinart, *Apologie de la Mission de Saint-Maur,* etc.; Paris, 1702, in-8°.

LACOUR (*René-François-Pierre* DE), généalogiste français, né en 1704, mort à Paris, le 7 avril 1776. Nommé en 1763 garde des titres et généalogies du cabinet du roi, il se voua tout entier à ces fonctions, et grâce à ses soins le dépôt confié à sa vigilance s'augmenta rapidement; il y réunit d'abord tous les travaux exécutés par lui pour les familles qui lui avaient communiqué leurs titres; puis il s'occupa sans relâche de mettre en ordre les collections, aussi nombreuses que variées, achetées de 1766 à 178[illegible] pour le compte de l'État. Il était aidé dans ce difficile classement par sa femme, qui lui servait de copiste, et par un employé de la Bibliothèque du Roi nommé Claude Aubron, mort en 183[illegible] K.

Essai historique sur la Bibl. du Roi, 1782. —. *Documents particuliers.*

LACOUR ou **DELACOUR** (*Pierre*), peintre, graveur et littérateur français, né à Bordeaux, le 15 avril 1745, mort dans la même ville, le 28 janvier 1814. Il travailla à Paris dans l'atelier de Vien, obtint le second grand prix de Rome, et se perfectionna en Italie, d'où il revint en 1774, et s'établit dans sa ville natale, dont il dirigea pendant près d'un demi-siècle l'école de peinture.

Parmi ses élèves on compte Alaux, Bergeret, Briant, Gassies, Gué, Monvoisin, Pallière, etc. Ses principaux tableaux sont : *Saint Paulin de Nole, Le bon Samaritain, La Fuite de Loth* au Musée de Bordeaux; — *La Visitation, Saint Roch, Saint Jean-Baptiste,* dans l'église Saint-Louis à Bordeaux; — le *Portrait de Romainville,* au foyer du grand théâtre de Bordeaux; — *L'Ambassade de Sully à Londres;* — une *Vue des Chartrons,* etc., etc. Pierre Lacour a gravé à l'eau-forte cinq ou six de ses compositions, et plusieurs autres ont été reproduites par Barincou, Monbrun, Emmanuel, etc. Ses œuvres littéraires consistent en quelques épîtres, contes, fables, discours, etc., et une dissertation publiée en 180[illegible] à propos de la découverte de deux sarcophages antiques, qui sont aujourd'hui au Musée du Louvre.

Notice des Tableaux exposés au Musée de Bordeaux, 1855. — *Documents particuliers.*

⁂ **LACOUR** (*Pierre*), peintre et archéologue français, fils du précédent, né à Bordeaux, le 16 mars 1778. Il remplaça son père dans les fonctions de directeur et de professeur de l'école de peinture de Bordeaux, etc. Ses compositions, dessinées ou gravées, publiées depuis 180[illegible] jusqu'à nos jours, forment un ensemble de près de huit cents pièces. La plupart sont disséminées dans des publications archéologiques et pittoresques, auxquelles M. Lacour coopérait comme rédacteur. Nous nous bornerons à indiquer les suivants : *Tombeaux antiques trouvés à Saint-Médard, publiés par MM. Lacour père et fils* Bordeaux, 1806, Bergeret; in-fol. avec 7 plan

s, dont quatre doubles; — *Monuments de lpture anciens et modernes, par Lacour et uthier*; Paris, 1812, in-fol., 72 planches; — sieurs notices et plusieurs gravures dans le lletin *Polymathique*; Bordeaux, 1804 à 1821, vol. in-8°; — *La Gironde*; Bordeaux, 1833 et 4, 3 vol. in-4°; — plusieurs planches dans discs publications de MM. Percier, Fontaine, xandre de Laborde, Quatremère de Quincy, tois, Jouannet, Turlot, Alibert, Clochard, Barlemy, etc. M. Lacour a publié : *Croquis fait traversant le Simplon*; Bordeaux, 1824, ol., 17 pièces tirées à quinze exemplaires; — *rs complet de Dessin*; Bordeaux, 1825, ol., 32 planches; — *Mon Portefeuille*; Borux, 1828, in-4°, 144 pièces tirées à cinquante mplaires; — *Souvenirs pittoresques du nt Dore*; Bordeaux, 1830, in-fol. 50 pièces; — *um autographique*; Bordeaux, 1830, in-4°, pièces; — *Croquis d'après Benedetto Mano*; Bordeaux, 1835, in-4°, 17 pièces tirées à nze exemplaires; — *Études sur les vieux maîs*; Bordeaux, 1836, in-fol., 20 pièces; — *Essai les Hiéroglyphes égyptiens*; Bordeaux, 1, Tcheny, in-8°. L'auteur assigne aux lets hébraïques des valeurs hiéroglyphiques. Son tème a été vivement combattu (voir un are de M. Abel Remusat dans le *Journal des vants*, avril 1821); — *Éloïm, ou les dieux Moïse*; Bordeaux, 1826, 2 vol. in-8°, avec 26 ssins lithogr.; — *Origine chez un peuple noir africain de la langue hébraïque et du mothéisme hébreu*; Bordeaux, 1850, H. Fage, 8°; — *Aperçu extrait d'un travail relatif l'influence morale et sociale de l'esprit du lythéisme comparée à celle du monoéisme*; Bordeaux, 1857, Balarac, in-8°. La plurt des ouvrages de M. Lacour présentent des ées paradoxales, qui ont trouvé des contradicors; mais on ne saurait méconnaître l'instrucn et la bonne foi de l'auteur. G. B.

Docum. particuliers.

LACOUR. *Voy.* JUBÉ.

LACOURT ou VAN DEN HOVEN (1), famille hollandaise de Leyde dont les membres, négociants magistrats, se distinguèrent par leur zèle réblicain; les principaux sont :

LACOURT (*Jacques* DE), qui prit une part ès-active aux mesures importantes adoptées r la grande assemblée des états généraux conquée après la mort de Guillaume II, en 1650. n commémoration de cet événement, Lacourt fit apper une médaille sur laquelle on voyait le rince étendu sur la terre et en exergue : *Vive liberté!*

LACOURT (*Pierre Cornelis* DE), petit-fils du récédent, s'est fait connaître par plusieurs ouages anti-stathoudériens où, parmi des choses xcellentes, l'esprit de parti se manifeste quelquefois trop vivement. L'illustre pensionnaire Jean de Witt passe pour avoir collaboré à ces écrits. En voici les principaux : *Politike Weegschaal* (La Balance politique), sans date (1660), in-8°; réimprimée sous le titre de *Consideration van Staat*, etc. (Considérations politiques sur toutes les formes de gouvernement); — *Politike Reflexion*, etc. (Réflexions politiques); Amsterdam, in-8°. Dans les six livres dont se compose cet ouvrage, l'auteur traite des pays, villes, administrations, guerres, affaires ecclésiastiques, mœurs des divers peuples de l'Europe; — *Historie der graaflijke Regeering van Holland* (Histoire du Gouvernement des Comtes de Hollande); on reproche à cet ouvrage beaucoup d'inexactitudes; — *Interest van Holland*, etc. (L'Intérêt de la Hollande, et des bases de sa prospérité); 1669, in-4°; réimprimé sous le titre de *Aanwijzing der heilzame en politique gronden van Holland* (Indication des bases salutaires et des maximes de la république de Hollande); 1771. Quelques chapitres de cet ouvrage, notamment les Ve et VIe, sont incontestablement de la main de Witt : il fut prohibé dans la suite; — *De Stadhouderlijke regeering*, etc. (Le gouvernement stathoudérien en Hollande et en West-Frise, avec la légende dorée des stathouders et une apologie du précédent traité); — *Het publick Gebed* (La Prière publique); 1663 et 1707, 3 vol. in-8°; — *Het Begin en Voortgang der Erfgraflijke Beniening* (Histoire de la Dignité de Comte héréditaire). Ces ouvrages parurent ou anonymes, ou avec les initiales D. L (de Lacourt), ou avec celles V. H. (van Hoven). Huygens, van Huybert, Gisbert Cuper et d'autres écrivains ont cherché à les réfuter.

LACOURT (*Emanuel*), parent du précédent et mal à propos confondu avec lui par Barueth et quelques autres historiens ou biographes, a écrit dans le même sens que Pierre Lacourt : *L'Ancienne Liberté batave exclusive du Stathoudérat* (en hollandais). L—Z—E.

Van Loon, *Histoire médallique des Pays-Bas*, t. II, p. 364-365. — Barueth, *Histoire du Stathoudérat*.

LACOURT (*Pierre* DE), jurisconsulte et agronome hollandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il se reposait de l'étude des lois par la culture des plantes. On lui doit l'introduction des ananas en Hollande. Il a publié : *Ænmerkingen over hel ænleggen van Landhuyzen*; Leyde, 1737, in-4°, avec 15 planches; traduit en français sous ce titre : *Agréments de la Campagne, ou remarques sur la construction des maisons de campagne, des jardins avec leurs ornements*, etc.; Leyde, 1750, in-4°; Paris, 1752, 3 vol. in-12. L'auteur donne dans cet ouvrage des détails intéressants sur la culture des arbres à fruits, dans son pays. Lacourt écrivit aussi sur les orangers portant de curieuses variétés de fruits, appelées en Italie des *bizarreries*. V. R.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

(1) *Van den Hoven* est la traduction hollandaise de *Lacourt*.

LACOURT (*Jean*), historien français, né à Reims, vers 1695, mort à Paris, en octobre 1730. Il fit ses études au séminaire de sa ville natale, et fut nommé curé de Cumières; mais il montra peu de goût pour l'état ecclésiastique, et vint à Paris, où il exerça le préceptorat. Il retourna cependant à Reims pour y prendre possession d'un canonicat à Saint-Symphorien, qu'un de ses oncles lui avait légué. Plus tard Lacourt devint chanoine de la cathédrale. Il était recteur de l'université quand, à la mort de M. de Mailly, on lui attribua des épitaphes satiriques contre cet archevêque; il fut arrêté, détenu à la Bastille, puis exilé durant quelques années à Rouen. Il consacra la fin de sa vie aux études historiques.

De ses nombreux travaux peu ont été imprimés, et ses manuscrits sont encore déposés à la bibliothèque de Reims. On cite surtout de lui : *Plan de l'Histoire de Reims; — Mémoires sur les Archevêques de Reims; — Varia Selecta Remensia; — Mélanges historiques; — Marlot annoté.* L—Z—E.

Revue historique et littéraire de la Champagne, n° II, p. 57.

LA COURVÉE (*Jean-Claude*), médecin français, né à Vesoul (Franche-Comté), vers 1615, mort en Pologne, vers 1664. Il étudia la médecine à Paris, et l'exerça à Argenteuil. Il se prononça contre l'usage de la saignée. Il devint médecin de la reine de Pologne, et mourut à la cour de cette princesse. On a de lui : *Frequentis Phlebotomiæ Usus et Cautio in abusum;* Paris, 1647, in-8°; — *Ostensum, seu historia mirabilis trium ferramentorum notandæ longitudinis ex insanientis dorso et abdomine extractorum, qui ante menses decem ea voraverat;* Paris, 1648, in-8°; — *Discours sur la sortie des Dents aux petits enfants, de la précaution et des remèdes que l'on peut y apporter;* Varsovie, 1651, in-4°; — *Paradoxa de nutritione fœtus in utero;* Dantzig, 1655, in-4° : l'auteur y soutient l'opinion de Harvey sur la génération; mais il prétend que l'enfant respire dans la matrice, et se nourrit de l'eau dans laquelle il surnage. Les vaisseaux du placenta ne s'anastomosent pas, selon lui, avec les vaisseaux de la matrice; ils sont simplement contigus. Il prétend encore que l'enfant contribue par ses efforts à sa sortie, et qu'il avance ainsi la délivrance de sa mère.

L—Z—E.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — Descuret, dans la *Biographie Médicale.*

LACRETELLE (*Pierre-Louis*), jurisconsulte français, né à Metz, en 1751, mort à Paris, le 5 septembre 1824. Il débuta en 1777, par un plaidoyer en faveur de deux juifs de Metz auxquels l'hôtel de ville et le corps des marchands de Thionville refusaient le droit de prendre des brevets pour faire partie du corps des marchands, droit accordé par l'édit de 1767. Il perdit sa cause devant la justice, mais il la gagna devant le public, qui accueillit le mémoire qu'il publia à cet occasion comme un modèle de style, d'éloquen et surtout de cet esprit philosophique qui f l'un des caractères de son talent, et dont donna une nouvelle preuve dans un mémoi pour une comédienne qui réclamait son douair Il vint à Paris en 1778, se fit inscrire au table des avocats l'année suivante, et devint un d rédacteurs du *Grand Répertoire de Jurispr dence;* sa principale occupation pendant c premières années fut la rédaction de mémoir imprimés, parmi lesquels on cite ceux qu'il pu blia pour le comte de Sannois, détenu à l'ins gation de sa famille, sous prétexte d'aliénati mentale, et celui en faveur de la liberté du con merce contre le privilége de la Compagnie d Indes, que M. de Calonne venait de rétablir. jeune Lacretelle entra en relation avec Suard, et lia avec des gens jeunes alors, et qui devinrent d hommes célèbres : Fontanes, Garat, Ginguen Pastoret; à leur exemple, il s'adonna à la littér ture philosophique, et s'appliqua particulièr ment aux lettres. L'Académie Française couron l'*Éloge de Montausier*, le *Discours sur le pr jugé de peines infamantes*, et d'autres écri sur des points importants de philosophie législ tive. Plusieurs articles, publiés dans le *Mercu de France*, placèrent bientôt Lacretelle dans u position littéraire assez brillante pour le faire a mettre dans les cercles littéraires de cette époqu là, il fit connaissance avec D'Alembert, Cond cet, La Harpe, Marmontel, Saint-Lambert, Bu fon, Turgot et surtout avec Malesherbes, q le protégea et l'accueillit avec une grande bie veillance. En 1787 M. Lacretelle, sur la recom mandation de Malesherbes, fit partie d'une co mission nommée par le roi pour préparer d projets de réforme de la législation pénale. 1789 il fut membre de la première commune él par les districts de Paris, député suppléant Paris aux états généraux, et puis député de Pa à l'Assemblée législative, où il fut appelé à sié à la fin de 1791. Il vota avec la minorité q défendait la constitution de 1791. Membre club des Feuillants, il y fit adopter cette d vise : *La Constitution; toute la constitutio rien que la constitution.* Insulté et frap au sortir de la séance du 9 août 1792 pour av voté contre la mise en accusation de La Fayett il écrivit à l'assemblée une lettre énergique, da laquelle il s'efforçait de lui faire comprendre l dangers qui menaçaient les gens honnêtes si ne prenait pas des mesures efficaces contre l violences brutales et capricieuses de la populac Après le 10 août, Lacretelle se réfugia hors Paris; il revint après le 9 thermidor, et fut sou çonné d'être partisan de la monarchie, parce qu montrait de l'éloignement pour ceux qui avaie déshonoré la révolution par leurs excès. So le Directoire, il fut un des jurés de la haute co nationale. De 1801 à 1802 il fut membre corps législatif. Il remplaça en 1803 La Har

Institut comme membre de la classe de la gue et de la littérature françaises. Sous l'em- il consacra tout son temps et une partie sa fortune personnelle à suivre les réclama- s élevées sur les anciens biens de la mai- de Savoie, par le fils de l'un des princes Carignan pour la restitution du douaire de nère; Lacretelle finit par obtenir justice du f du gouvernement français. En 1817, lors- Benjamin Constant, Étienne, Jouy, Jay l'autres fondèrent *La Minerve française*, La- telle en devint un des rédacteurs. En 1820, r éluder les lois sur la presse, il se fit li- ire, afin de publier, sous la forme de bro- res éparses, le journal périodique dont les velles lois interdisaient la circulation. Traduit ant la police correctionnelle, il fut condamné n mois de prison; mais le roi lui fit remise a peine. L'Académie le nomma à cette époque chancelier trimestriel. Un affaiblissement duel se manifesta dès lors dans sa santé; il sacra les derniers jours de sa vie à revoir ses niers ouvrages et à préparer une édition de œuvres. La veille de son décès, il disait à de Jouy : « Mon ami, je meurs sans regrets, rempli toute ma destinée; j'ai écrit quelques es qui me survivront, voilà ma récompense ce monde; j'ai fait un peu de bien, voilà mon érance dans l'autre. » Voici la liste de ses rages : *Essai sur l'Éloquence du Barreau*, nprimé dans les *Œuvres complètes*; — *Dis- urs sur ce sujet :* Assigner les causes des cri- s et donner les moyens de les rendre plus es et moins funestes; Nancy, 1774, in-8°; — *aidoyers;* Bruxelles (Nancy), 1775, in-8°; *Discours sur la Multiplicité des Lois;* 1778; *Mélanges de Jurisprudence, ou divers aidoyers, précédés d'un essai sur l'élo- ence du barreau, et suivis de différents rceaux de philosophie et de jurisprudence;* ris, 1779, in-8°; — *Éloge de Charles de inte-Maure, duc de Montausier*, discours i a obtenu l'accessit de l'Académie Française; 81, in-8°. Garat était le concurrent de Lacre- le, et obtint le prix; — *Notice sur M. Le- uvé, avocat au parlement de Paris* (dans *Mercure*, 1782). M. Legouvé avocat était le re de l'auteur du *Mérite des Femmes*; — *Sur fonctions et sur l'amélioration du sort s curés* (dans le *Mercure*, 1782); — *Discours r le préjugé des peines infamantes, cou- nné par l'Académie de Metz;* 1784, in-8°. t écrit est un des plus beaux titres de l'auteur l'estime générale, non-seulement par le talent ec lequel est traitée cette importante question, ais par l'influence réelle qu'il eut sur l'affai- issement du préjugé qu'il attaquait. Chénier, ns son *Tableau de la Littérature du dix- uitième siècle*, en parle en ces termes. « Il gissait de cette odieuse opinion qui faisait re- illir sur une famille entière l'ignominie d'un upable condamné. Il fallait remonter à l'origine du préjugé, peser ensuite ce qu'il pouvait avoir d'utile et ce qu'il avait de dangereux, indiquer enfin les moyens à mettre en usage pour en triompher. Les trois parties sont ce qu'elles doivent être; la seconde est d'un grand effet. Quoi de plus touchant que l'histoire de cette famille, honneur du séjour qu'elle habite, et tout à coup plongée dans l'opprobre par le supplice d'un brigand qu'elle a produit!... Quoi de plus terrible que l'hypothèse de ce jeune homme, n'ayant d'autre héritage que l'opprobre d'un père coupable, réduit par le désespoir à mériter au moins la honte qu'il subit injustement, ne se voyant plus d'asile que parmi les brigands; et quand il va subir un juste supplice, reprochant les crimes qu'il a commis à la société qui le rejeta loin d'elle, lorsqu'il était encore innocent, etc. » Un fait assez singulier, c'est que Lacretelle dans ce concours avait pour concurrent Robespierre, qui obtint le second prix, et qu'en rendant compte dans le *Mercure* du discours de son rival, Lacretelle se loue des bons procédés de cet *excellent jeune homme*, qui, au fait, ne lui garda pas rancune et ne l'inquiéta pas tout le temps qu'il exerça sa terrible dictature. En 1786, l'Académie Française décerna au *Discours sur le préjugé des peines infamantes* le prix fondé par M. de Montyon pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs. L'Académie ayant demandé pour l'année suivante un traité de morale élémentaire et populaire sous le titre de *Catéchisme de Morale*, Lacretelle conçut pour cette idée un plan plus étendu, et envoya un aperçu de son travail; l'Académie, approuvant l'écrivain qui avait agrandi sa pensée, recula de deux années le terme du concours pour donner à l'auteur le temps d'achever son ouvrage; mais la révolution éclata, l'Académie fut dissoute et le prix ne fut point donné; — *Convocation de la prochaine tenue des états généraux en France*, 1788 (Correspondance de Grim, t. IV, p. 634); — *De l'établissement des Connaissances humaines et de l'Instruction publique dans la constitution française;* 1791, in-8°; — *Du Système du Gouvernement pendant la session actuelle et de l'affermissement de la constitution par la préférence de la réélection sur le tirage au sort pour les deux tiers conventionnels;* 1797, in-8°; — *Sur le Dix-huit Brumaire, à Sieyès et à Bonaparte;* 1799, in-8°; — *Idée sommaire d'un grand travail sur la nécessité, l'objet et les avantages de l'Instruction, sur les difficultés qui s'y opposent et sur leur aplanissement au moyen d'une collection complète et méthodique de toutes les connaissances humaines*, par le citoyen D. L. C.; 1800, in-8°; — *Œuvres diverses, Mélanges de Philosophie et de Littérature*, 5 vol. in-8°; 1802-1807; — *Fragments politiques et littéraires;* Paris, 1817, in-8°; — *Des Partis et des Factions de la prétendue Aristocratie d'aujourd'hui;* Paris,

1819, in-8°; — *Panorama, par M. Lacretelle aîné;* Paris, 1820, in-8°. Cette brochure, qui n'est pas entièrement de Lacretelle, devait faire suite à la *Minerve française; — Mémoire pour M. P.-L. Lacretelle* (aîné) *contre le jugement par défaut, du* 16 *décembre* 1820, *par le tribunal de police correctionnelle;* Paris, 1821, in-8°; — *Charles Artaud Malherbe, ou le fils naturel*, roman théâtral : cet ouvrage fait partie de l'édition de 1801; il forme le tome IV de l'édition des œuvres complètes de P.-L. Lacretelle publiée en six volumes in-8°, Paris, 1824. Lacretelle aîné a laissé deux ouvrages inédits : *Les Études sur la Révolution*, et *Mes Soirées à Malesherbes*. Ersch dit, dans *La France Littéraire*, que Lacretelle aîné est auteur des traités de *Logique*, de *Métaphysique* et de *Morale* dans l'*Encyclopédie méthodique*, et qu'il a été l'éditeur de la traduction française des *Lettres d'un Cultivateur américain*, par Saint-John Crèvecœur; Paris, 1784, 2 vol. in-8°; on a publié, dans une *Collection d'Observations critiques sur le Génie du Christianisme* de Chateaubriand, l'opinion de Lacretelle sur cet ouvrage. A. JADIN.

Mahul, *Annuaire Nécrologique*. — Chénier, *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle*. — Parent Réal, *Revue Encyclopédique*, t. XXIV, p. 551. — *Moniteur* des 15 et 16 juillet 1825.

LACRETELLE jeune (*Jean-Charles-Dominique* DE), célèbre historien et publiciste français, frère du précédent, né à Metz, le 3 septembre 1766, mort à Mâcon, le 26 mars 1855. Il fut mis au collége de Nancy, dirigé par des chanoines réguliers. A l'âge de dix-huit ans il portait déjà la robe d'avocat, et préluda à ses succès littéraires par divers opuscules : un mémoire couronné à l'*Académie de Nancy*, quelques publications poétiques, un *Discours sur l'influence des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs;* enfin une tragédie intitulée *Caton d'Utique*, qui ne fut jamais imprimée. En 1787 il fut appelé à Paris par Lacretelle aîné, qui rédigeait alors la partie morale du *Dictionnaire de l'Encyclopédie*. Tout en associant son jeune frère à ses travaux, il le mit en relation avec les hommes éminents qui composaient sa société : Malesherbes, Target, Dupont de Nemours, de Sèze, l'historien Gaillard. Le jeune écrivain négligea bientôt la philosophie et la littérature pour suivre les séances de l'Assemblée constituante. Vers cette époque, il fut présenté à Maret (depuis duc de Bassano), qui dirigeait *Le Moniteur universel*, et qui le fit attacher à la rédaction du *Journal des Débats*, dès son origine. Spécialement chargé d'analyser ou de reproduire les discours des orateurs, il s'en acquitta avec un rare bonheur. Lacretelle ne tarda pas à prendre rang parmi les modérés, et fit ses débuts oratoires au club des Feuillants, où il eut quelquefois pour adversaires des hommes tels que Barnave. Il se montra dès cette époque zélé partisan des principes constitutionnels, auxquels il est resté fidèle toute vie. C'est en 1790 qu'il fit la connaissance M. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, célèbre philanthrope, dont il devint le secréta Il renonça alors à la vie agitée de journal et d'orateur de club pour accompagner à L court l'homme qui fut aussi son ami. T en revoyant les mémoires que le duc compos il faisait l'éducation de son troisième fils, Ga de La Rochefoucauld. Lors des séances de l' semblée législative, les dangers que coura roi arrachèrent le duc de Liancourt à sa la rieuse retraite, et Lacretelle revint avec l Paris avant le 20 juin; ils étaient résolus et l'autre à payer de leur personne et à ren dans la vie publique. Le jeune écrivain reto aux Feuillants; mais la situation était changée : ce n'était plus qu'un cercle étroit veillé par la police jacobine. Déjà « c'était pre rang parmi les conspirateurs que de parle maintien des lois ». Suard venait de fond *Journal de Paris*, organe des constitution modérés. Lacretelle en fut un des princi rédacteurs avec André Chénier et Roucher furent tous trois poursuivis. « Le grand su des articles éloquents d'André Chénier, dit modestement M. de Lacretelle dans ses *Années d'Épreuves*, rejaillit sur nos nom Je ne puis réclamer pour mes articles que l'l neur d'une signature courageuse.... C'est grand soulagement dans ces crises redouta que d'avoir pu laisser éclater son indi tion »; et, ailleurs : « Mes armes étaient faibles, ajoute-t-il, et ne pouvaient guère aperçues dans un tel conflit; n'importe, je lais pouvoir dire : J'ai combattu! et mainten sous les paisibles ombrages qui abritent vieillesse, il m'est doux de me dire : *J'ai c battu.* »

Entre le 20 juin et le 10 août, le du Liancourt soumit au roi un projet d'évasion fut agréé par la famille royale, de préféren ceux de La Fayette et de M. de Narbonne, le duc n'avait pas encore été dépouillé de commandement militaire, dont le siége ét Rouen. Là il avait tout disposé pour le su de l'entreprise. Lacretelle fut associé à projet; mais l'indécision de Louis XVI l échapper le moment favorable, et toute espér de salut échoua au 10 août. Le duc quit France, confiant à son jeune ami et à M. zouski, précepteur de ses deux fils aînés soin de recueillir les débris de sa fortune e les lui faire tenir en Angleterre. Lacretelle Rouen la connaissance de madame Le Sénéc qui le considéra comme son fils adoptif. I péra même un instant devenir membre de famille; mais la troisième fille de M. Le S chal, dont il demanda la main, était fianc Florian. Le chagrin que Lacretelle en conçu fut pas capable d'altérer ses sentiments de b et de justice, et l'on sait que ce fut lui qui

ard prononça à l'Académie Française l'éloge e son ancien rival. De retour à Paris, Lacretelle uivit le procès du roi à la Convention, et fit le écit de ses derniers moments dans un des ournaux du temps. « Comme ce récit était alors, it M. de Lacretelle lui-même, presque le seul ù respirât de l'intérêt pour l'auguste victime, fut généralement copié et traduit dans plu- eurs langues. C'est là que se trouve le mot tribué au confesseur du roi, l'abbé Edgeworth : *ils de saint Louis, montez au ciel !* Cet ec- ésiastique ne l'a point avoué. J'en ai cherché epuis vainement l'auteur. Je ne me crois point ssez éloquent pour l'avoir trouvé, et il me semble ue le souvenir d'une telle invention ne doit oint se perdre. » Lacretelle fut réduit pour vre à donner des leçons d'histoire. Il écrivit cette époque quelques articles en faveur des rondins, qu'il n'aimait pas et qu'il avait atta- ués dans le *Journal de Paris* avant la mort u roi; mais il pensait, avec raison, que leur ute « amènerait la ruine entière de tout sen- nent d'humanité », et que chercher à la con- rer était le seul moyen de s'opposer au triomphe la *montagne*. Le 31 mai il prononça à la ction des Filles-Saint-Thomas une énergique courageuse protestation en leur faveur. Un andat d'arrêt fut décerné contre lui. On le sa- it dans la famille Le Sénéchal, à Montrouge : s'évada, alla demander à madame Suard une ospitalité, qui lui fut durement refusée, et re- urna à Paris, où il parvint à échapper aux rroristes. Ne voulant plus compromettre ses nis Le Sénéchal en leur demandant asile, il ne ouva de sûreté et de refuge honorable qu'à la ontière; il s'enrôla donc dans l'armée de ambre et Meuse, et partit pour Bar-le-Duc, où n régiment tenait garnison, pour être, de là, ansféré à Mauheuge. Il fut ensuite inscrit avec n ami Charles Dupaty (frère de l'académicien depuis membre de l'Académie des Beaux-Arts) ns les cadres du 20e régiment de dragons, en sidence à Noyon. Une partie de ce régiment fut tachée à Crépy en Valois. Il y retrouva son ère, qui y était caché. Quelques semaines après 9 thermidor, Lacretelle jeune obtint son ongé, d'abord provisoire, puis définitif, et re- nt à Paris, appelé par ses amis, pour travailler ec eux à l'œuvre réparatrice. Charles His, dacteur en chef du *Républicain français*, se ssocia : « Le titre du journal nous gênait un eu, dit Lacretelle, mais depuis le 10 août il ne raissait de journaux qu'avec cet indispensable sse-port. » Les articles signés de son nom rent un grand succès. Il obtint, par l'influence e son talent lui procura, la délivrance d'un and nombre de prisonniers, et trouva pour tte œuvre de justice et de bienfaisance un and appui auprès de madame Tallien. Devenu n des organes les plus accrédités de l'opinion l'un des chefs les plus ardents de la *jeunesse orée*, il combattit sans relâche le parti jacobin dans les feuilles publiques et dans les rues. « Nous devînmes à notre tour, dit-il, le peuple des tribunes, un public dictateur à tous les théâtres, les oracles de tous les cafés, les orateurs de toutes les sections et les étranges magistrats de l'opinion publique. Nous chassâmes de ce club, qui donnait la fièvre à tous les rois, les jacobins et les jacobines, et nous descendîmes le dieu Marat du Panthéon pour le jeter dans l'égout. » Lacretelle fit partie de ces réunions de journa- listes où l'on devançait les votes de la Convention touchant l'abolition de la loi des suspects, la mise en liberté des soixante-treize députés accusés de fédéralisme, la rentrée des personnes mises hors la loi, en un mot, où se prépara le triomphe du parti modéré, mais dans lesquelles se con- certa aussi le mouvement du 13 vendémiaire. La première idée de ce comité était due aux deux frères Bertin; le lieu du rendez-vous était un petit restaurant de la place du Louvre. Il y eût bientôt dissidence parmi les membres de ces réunions : Lacretelle, Dussault, La Garde, Ho- chet et les deux Bertin voulaient qu'on se bornât à l'attaque successive des lois révolutionnaires : c'était la fraction constitutionnelle du comité. Michaud, l'historien des croisades, et Richer de Serisy représentaient la fraction royaliste, et vou- laient qu'on préparât le retour de la dynastie exilée. En dehors du comité, d'autres organes de l'opinion publique coopéraient à la même œuvre anti-terroriste : c'étaient Fiévée, Rœderer, l'abbé Morellet, Dupont de Nemours, Lézay de Marnésia. Ce fut encore la presse périodique qui obtint l'abolition de la constitution de 93, la liberté des cultes, la rédaction d'une constitution nouvelle avec deux chambres, la liberté civile et la liberté de la presse. Mais, malgré la chaleur que Lacretelle apporta à servir la cause thermi- dorienne, il ne se départit jamais de ses maximes de modération, et flétrit énergiquement les excès de son parti, tels que les massacres accomplis dans le midi par les *Compagnons de Jéhu* et les *Enfants du Soleil*. Il se lia d'une étroite amitié avec Boissy-d'Anglas, alors le membre le plus influent du nouveau comité de salut pu- blic. Il avait avec lui des conférences journa- lières, où se réglait la direction à imprimer à l'opinion publique. Nommé secrétaire général du bureau de l'agriculture et du commerce, il usa de l'influence que lui donnait cette impor- tante position pour obtenir de nouvelles déli- vrances. Il parvint à faire effacer de la liste des émigrés M. d'Audiffret, gendre de sa bienfaitrice, madame Le Sénéchal, et père du marquis d'Audif- fret (plus tard membre de la chambre des pairs). Lacretelle eut encore à payer de sa personne aux journées du 12 germinal et du 1er prairial, dans lesquelles échouèrent les derniers efforts du parti jacobin. Délivrée des chefs de cette fac- tion par l'exil de Collot-d'Herbois et de Billaud- Varenne, la Convention se retourna contre le parti thermidorien, dont les tendances royalistes

faisaient chaque jour de nouveaux progrès; et, après avoir vengé la révolution au 9 thermidor, elle la sauva au 13 vendémiaire. Lacretelle fut un des agents les plus actifs de la section Le Pelletier. L'indignation que lui inspira le massacre de Quiberon, plus que toute autre cause, le décida à s'armer avec les royalistes contre la représentation nationale, quoique lui-même ne fût pas royaliste; il ne l'était pas du moins à la façon des principaux chefs du mouvement, qui voulaient abolir l'œuvre de la révolution et rétablir la monarchie sur l'ancien pied. Il était constitutionnel; tel il s'était montré dès le début de sa carrière politique, tel il resta toute sa vie, ennemi du despotisme et de l'arbitraire sous tous les régimes et chaleureux partisan de cette liberté sage qui se concilie avec l'ordre, le suppose et le protège. La liberté de la presse lui parut toujours la plus sacrée de toutes celles qui avaient été si chèrement conquises par la révolution : il la défendit sous la terreur au péril de sa vie, la regretta sous l'empire, et lui donna un gage éclatant de son dévouement sous la restauration. La veille du 13 vendémiaire il exprima nettement ses vœux dans une conversation qu'il eut avec Richer de Serisy : « Je veux, dit-il, la constitution actuelle, qu'on fortifiera par degrés et qu'on approchera le plus possible des formes monarchiques. » (*Dix Années d'Épreuves*, p. 255). Mais il put se convaincre bientôt que ces vœux étaient ceux d'une très-faible minorité : « L'opinion marcha plus vite que nous. Elle nous entraînait lorsque nous nous flattions de la diriger. On n'est jamais plus esclave d'un parti que lorsqu'on s'en croit le chef. » S'il eut de vifs regrets de voir échouer l'entreprise, il n'avait jamais eu d'illusion sur le succès. Personne n'a exposé les motifs qui ont amené l'échec du parti royaliste avec plus de netteté, de justesse et un esprit plus maître de lui. Madame de Stael, dont il écoutait les sages conseils, avait blâmé ce mouvement comme inopportun, et il se rangea lui-même à cet avis; mais il était engagé par son parti, par ses amis et par cette sorte de point d'honneur qui empêche un homme de cœur de reculer le jour du combat, quoiqu'il en désavoue le motif et en appréhende l'issue. Les paroles qu'il consacre à rappeler la défaite d'un parti qui n'était pas tout à fait le sien montrent assez le fond de sa pensée : « La convention s'honora par l'usage modéré qu'elle fit de sa victoire : elle prouva que nos alarmes étaient exagérées quand nous ne lui supposions d'autre appui, d'autre vœu qu'une terreur plus ou moins sanguinaire..... Pourquoi notre courage, excité par les souvenirs de la terreur, ne venait-il qu'après une tyrannie qu'il eût pu prévenir. » Ce n'était pas le 13 vendémiaire, pensait-il, c'était le 31 mai qu'il eût fallu s'armer contre la Convention; ce n'était pas la monarchie de 88 qu'on eût alors songé à rétablir, mais c'étaient les grandes et légitimes conquêtes de la révolution que l'on fût peut-être parvenu à affermir sou un régime constitutionnel. Telle est du moins l conviction intime de M. Lacretelle, telle qu'el ressort pour nous de ses ouvrages et de sa con duite pendant les vingt-cinq années qui suivire la convocation des états généraux.

Après le 13 vendémiaire Lacretelle quitta Pari et reçut une généreuse hospitalité, à Épinay chez M. Boissel de Monville, qui n'avait cepe dant pas approuvé le mouvement des sections. I il apprit que madame de Stael s'était intéress à son sort, et que Daunou, se rappelant le se vice que le jeune écrivain lui avait rendu lorsqu avait réclamé la mise en liberté des soixant treize Girondins, s'était opposé à ce qu'il f cité devant un conseil de guerre. Mais on arrê à Paris un certain Lemaître, agent secret d princes, et l'on saisit chez lui une lettre da laquelle il prétendait s'être assuré des dispos tions royalistes des principaux chefs de sectio Richer de Serisy, La Harpe et Lacretelle jeun « La vérité est, dit l'auteur des *Dix Années d'* *preuves*, que je ne lui avais jamais parlé. » C incident, qui pouvait avoir de graves cons quences pour le chef de la section Le Pelleti malgré toutes les dénégations qu'il eût pu o poser, le décida à rester encore quelque tem caché. Il forma la résolution de ne plus se mê à l'agitation de la vie publique, et « comprit qu était plus dans sa vocation d'écrire l'histo que d'y jouer un rôle ». L'un n'était assurém ni moins périlleux ni moins honorable que l'aut C'est dans cette retraite forcée qu'il écrivit, 1795, l'introduction de son *Histoire de Fra pendant le dix-huitième siècle*, publiée ans plus tard. Il revint alors à Paris, et Su le fit rentrer à la rédaction du *Journal des l bats*. Sous le Directoire, la petite société journalistes se retrouva à peu près telle qu'e était avant le 13 vendémiaire. Lacretelle co nua à faire partie de la minorité, c'est-à-dir se montrer constitutionnel modéré. Si ce pa ne repoussait pas l'idée du retour des Bourbo il le souhaitait avec peu d'ardeur et peu de c fiance, et il eût voulu imposer à la dynastie garanties légales pour les libertés, fruits des c quêtes de la révolution (*voy. Dix Années d* *preuves*, p. 292). Michaud, qui rédigeait alors *Quotidienne*, fut arrêté pour un article fai la louange du comte de Provence. Lacret fut son défenseur officieux, et eut le bonh de le faire acquitter. Malgré l'échec du 13 v démiaire, il semble n'avoir rien perdu de s crédit passé. Il comptait de nombreux amis litiques dans le Conseil des Anciens : MM. P talis, Barbé-Marbois, Tronson-Ducoudray, M thieu-Dumas et Siméon. Mais en 1797, s l'espèce de triumvirat qui se forma dans le s du Directoire, les hommes de bien que nous nons de nommer, organes et représentants parti constitutionnel modéré, furent frappés coup d'État du 18 fructidor. Lacretelle, acc

royalisme, comme ses amis et comme tous ux qui inspiraient quelque ombrage aux trois ecteurs, fut arrêté, désigné pour la déportion de Sinnamari, et placé dans la prison du bu-n central pour être ensuite transféré à La Force. ndant cette détention, qui dura vingt-trois mois, e lia d'amitié avec Norvins (l'auteur de l'His-re de Napoléon). Ce fut là qu'il continua, à demande des éditeurs Treuttel et Würtz, le écis historique de la Révolution, dont Ra-t-Saint-Étienne avait écrit seulement les deux miers volumes, comprenant l'*Histoire de la nstituante*. Lacretelle ne sortit de prison en 1799, délivré par Fouché, qui ce jour-là ne le consulta sur ce qu'il serait à propos de e relativement au club qui sous le nom de *cle constitutionnel* reproduisait les doctri-et le langage de la Société des Jacobins. Le seil ne se fit pas attendre, et le jeune publiciste seilla la fermeture de ce foyer d'anarchie. ché le chargea de rédiger sur cet objet un noire, qui fut présenté à Sieyès, alors Direc-', après avoir subi toutefois d'importantes lifications. Ainsi Lacretelle le jour même sa délivrance travailla de nouveau au mphe du parti modéré, dont Sieyès lui parut le représentant au sein du Directoire. Dé-cé aux autres Directeurs, il fut prévenu à ps par un ami de Gohier; il se retira dans campagne près d'Auxerre, chez un riche ociant, ami de son frère, M. Bidermann, le chargea de l'éducation de ses deux fils. trouvait donc loin de Paris lorsque éclata le brumaire. Il revint aussitôt, et s'empressa rire plusieurs articles dans le *Journal des ats* en faveur des proscrits et des prêtres. ché accorda à ses pressantes sollicitations la vrance de ceux de ses amis qui étaient en-détenus. Il fut ensuite proposé à Bonaparte faire partie du Tribunat : *Je n'en veux pas*, brusquement le général, *c'est un bourbon-n*. « Depuis, dit M. de Lacretelle, en me fai-entrer dans le partage de ses faveurs, il tait quelquefois : *c'est dommage que ce un bourbonnien*. »

partir du consulat, Lacretelle rentra dans ie privée, et ne s'occupa plus que de ses tra-x historiques. En 1800 il fut nommé membre bureau de la presse et le 13 avril 1810 cen-impérial. C'est en 1802 qu'il faut placer oyage qu'il fit à Copet pour voir madame taël.

fut nommé le 6 mai 1809 professeur d'his-adjoint à la Faculté des lettres de Pa-et titulaire par arrêté du 1er mai 1812. ne quitta sa chaire qu'en 1848, et fit va-ses droits à la retraite en 1853. Pendant te-neuf ans son succès ne se démentit point. oque où se signala surtout dans cet ensei-nent son talent oratoire est la fin de l'em-et le commencement de la restauration. On dire que le premier avec M. de la Romi-guière il enseigna le chemin du collége du Plessis, puis de la Sorbonne au public, qui se pressa en foule autour de ces deux chaires avant de se réunir aux cours de MM. Guizot, Cousin, Villemain et Saint-Marc-Girardin. Son élocution se distinguait par un rare bonheur d'expression; sa parole était vive et éloquente; pour exprimer les plus nobles sentiments ou les plus délicates pensées, il rencontrait tour à tour la chaleur ou la finesse, et l'élégance toujours. Ses discours étaient empreints de la sérénité de son caractère, de l'excellence de son âme, et son cœur brillait au travers, cœur droit et bon, qui ne cessa de diriger ses talents naturels et de féconder ses enseignements : aussi ses nombreux auditeurs ont-ils pu lui rendre ce beau témoignage, que pendant trente-neuf ans il n'avait employé sa parole que pour la vérité et la vertu. En 1811 il fut élu membre de l'Académie Française, et occupa le fauteuil de M. Esménard. En 1814, l'absolutisme impérial, qui lui avait fait regretter plus vivement que jamais, surtout depuis 1812, que le régime constitutionnel, dont il s'était déclaré partisan dès le principe et auquel il resta fidèle toute sa vie, n'eût pas encore reçu son application, le compta parmi ses adversaires. Il salua avec empressement la rentrée des Bourbons, ou, mieux encore, l'avénement d'une charte constitutionnelle, qui couronnait ses longues espérances et satisfaisait le vœu le plus cher de sa vie politique. Il rendit publique, dans le *Journal des Débats*, l'expression de sa joie, mais il y joignit des censures beaucoup trop vives dirigées contre l'empereur. Si la justice et la vérité nous obligent à parler ici de cet acte, le seul qui puisse donner prise au blâme dans une carrière si longue et si bien remplie, le respect que nous avons pour la mémoire de cet homme de bien nous en impose aussi la loi. La famille qui a l'honneur de porter ce nom vénéré peut en être fière, car celui qui en était le chef, et auquel elle doit surtout son lustre, fit tourner à sa gloire cette seule faute de sa vie par la manière éclatante dont il sut la réparer. Nous lisons dans l'introduction de son *Histoire du Consulat et de l'Empire* : « En 1814, mes paroles ont manqué de mesure, dit-il; j'en ai toujours gardé un profond regret, et j'ai cherché toutes les occasions de réparer ce tort (p. 5) »; et en effet ce ne fut pas la seule fois qu'il publia avant 1848 l'expression de son désaveu et de son repentir. Nous connaissons bien peu d'hommes qui après avoir traversé tant de révolutions et subi tant d'épreuves dans leur destinée se soient honorés par le rare exemple d'un regret aussi sincère, exprimé dans des termes aussi nobles et aussi touchants. Ce mérite n'appartient qu'aux grandes âmes.

Lacretelle fut chargé, le 11 avril 1814, de présenter, comme président de l'Académie Française, l'Institut à l'empereur Alexandre. Cette même année eut lieu son mariage, dont il ne cessa

pendant quarante-et-un an de célébrer le bonheur inaltérable, dans ses écrits et dans ses lettres familières. Le 24 octobre 1814 il fut nommé censeur royal. Au retour de l'empereur de l'île d'Elbe, il accompagna le roi à Gand, mais il n'y séjourna pas pendant toute la durée des Cent Jours, et revint bientôt à Versailles, puis à Paris, sur l'assurance que Fouché lui donna qu'il n'y serait pas inquiété. Le 3 août 1822 il reçut de Louis XVIII des lettres de noblesse. En 1825, il représenta l'Académie Française, dont il était alors président, au sacre de Charles X. C'est vers cette époque qu'il prononça plusieurs discours à la Société royale des Bonnes-Lettres, dont il fut un des membres les plus assidus. Fidèle à ses principes, ardent à soutenir, même dans sa vieillesse, la cause de la liberté des peuples, il fut un des plus chauds partisans de l'indépendance de la Grèce. Il prononça et écrivit à cette occasion de remarquables discours. En 1827, lorsque, sous l'inspiration des jésuites de Montrouge, M. de Peyronnet présenta aux chambres la fameuse loi contre la presse, M. de Lacretelle, quoiqu'il remplît alors l'emploi de censeur, jugea que ce projet portait une grave atteinte aux principes constitutionnels inscrits dans la Charte, et, autant dans l'intérêt de la liberté méconnue que du gouvernement égaré, il proposa à l'Académie Française d'adresser, soit au roi, soit aux deux chambres, « une réclamation énergique contre un projet de loi flétrissant pour les lettres et désastreux pour l'ordre politique ». Cette démarche fut concertée avec M. Villemain, qui avait déjà combattu au conseil d'État la proposition du garde des sceaux. La discussion s'ouvrit dans le sein de l'Académie Française, malgré les menaces de la cour. La loi fut attaquée avec vigueur par MM. de Châteaubriand, de Ségur, Villemain, Andrieux, Raynouard, Droz, Lemercier, Parseval-Grandmaison, Picard, Alexandre Duval, Jouy et Michaud lui-même, rédacteur de *La Quotidienne*. M. de Lacretelle prit une grande part au débat. Sa motion fut adoptée à la majorité de dix-sept voix contre neuf. La Place et Cuvier étaient de la minorité. MM. de Châteaubriand, Villemain et Lacretelle furent nommés rédacteurs du projet d'adresse au roi. M. Villemain fut aussitôt destitué de sa charge de maître des requêtes et M. de Lacretelle de son emploi de censeur. L'adresse, sous forme de *supplique*, n'en fut pas moins présentée, lue à la compagnie et adoptée par elle, malgré l'opposition de M. de Lally-Tollendal, auquel répliquèrent avec éloquence les trois rapporteurs. Le roi refusa de recevoir cette supplique; mais le coup était porté : le public littéraire et politique s'associa par une adhésion générale à la protestation de l'Académie, que de Lacretelle avait provoquée. M. de Peyronnet fit paraître au *Moniteur* une apologie de sa loi, et c'est dans cet article que furent employés ces mots de *justice et d'amour* qui en devinrent le surnom ironique. projet fut présenté à la chambre des dé tés et attaqué avec force par Royer-Collar de La Bourdonnaye, modifié par une foule mendements; il fut enfin adopté par deux trente-trois voix contre cent trente-quatre; il n'arriva pas au terme des épreuves législativ dans la chambre des pairs, il fut retiré pa garde des Sceaux lui-même. La joie publi éclata partout, et bientôt l'effervescence p laire se déchaîna contre les ministres. Paris illuminé. Le roi, voulant braver le méconte ment, fit annoncer une revue au Champ Mars pour le 12 avril. Les funérailles du du La Rochefoucauld-Liancourt, mort disgraci cause de ses opinions libérales, furent une velle occasion de manifestations hostiles c le ministère et la cour. La revue du Champ Mars ne se passa pas sans trouble; les c bas les ministres! à bas les Jésuites! se entendre. Le lendemain parut au *Moniteur* donnance du licenciement de la garde natio Ce fut, comme nous l'avons montré, L telle qui le premier provoqua ce mouven précurseur de la révolution de 1830.

Sous le gouvernement de Juillet, il fut é de la pairie (à laquelle ses titres littéraire services qu'il avait rendus et sa longue rience des hommes et des choses lui donn droit), par la rancune du roi, qui ne donna jamais à l'historien consciencieux révolution le blâme sévère et juste qu'il exprimé sur la conduite de Philippe-Ég Lors de la deuxième publication de cet ouv sous la Restauration, le Palais-Royal con déjà de grandes espérances pour l'aveni M. Cauchois-Lemaire, l'un des homme plus dévoués à la cause du duc d'Orléans, relevé, dans une brochure publiée à époque, le jugement équitable de Lac contre Égalité, et le dénonça à son parti c ayant un caractère d'hostilité directe la famille d'Orléans et comme tendant frapper de déconsidération en la person son chef. C'est le même motif qui ferma Lacretelle l'entrée du conseil royal de l'in tion publique, où l'appelaient les vœux nombreux amis et ceux de l'université to tière, dont il plaida toujours la cause da écrits et dans sa chaire avec éloquence leur (*voy.* les discours prononcés à la des Lettres, le 29 novembre 1843 et le 1 1854). En 1834, l'Institut historique, qui son titre même, ne pouvait oublier un his comme de Lacretelle, tint à honneur de le ter parmi ses membres. Il fut nommé commission du *Dictionnaire de l'Aca* après la mort et en remplacement de Rog 1848, affaibli par l'âge, il se retira à Mâc il demeura jusqu'à sa mort.

Après une vie si laborieusement emplo retraite ne fut point oisive : il fit de sa car

'e Bel-Air un rendez-vous littéraire, où vinrent visiter MM. de Lamartine, dont il était devenu compatriote, Villemain, Patin, Guigniaut, Géusez, Jules Janin. Il entretint jusqu'au dernier our une correspondance active avec ses colgues de l'Institut et de la Sorbonne, avec les omnes de lettres et les jeunes poëtes dont il vait encouragé les efforts et prédit les succès : M. de Vigny, Victor Hugo, Émile Deschamps, alvandy, Brifaut, Leclerc, Damiron. L'optiisme était le fond de sa philosophie; la bienillance formait le fond de son caractère. Sa onté était sans bornes et son humeur d'une alité qui ne se démentit jamais. Sa conversaon, instructive, brillante et facile, rappelait xquise politesse des anciennes mœurs. Ce était pas seulement le professeur éminent l'écrivain de mérite qu'on écoutait, c'était omme de cœur, l'homme excellent. Il possédit au suprême degré le talent de la causerie; ssi a-t-on dit de lui avec vérité « qu'il fut un s derniers causeurs français » ; car s'il parlait ec chaleur et contait avec grâce, il possédait ssi le grand art d'écouter. Dans sa retraite, il uva encore, malgré son grand âge, une rare ergie pour combattre, en 1848, les idées subrsives de l'ordre social. Il ne laissa jamais apper l'occasion de flétrir ces doctrines perieuses dans les discours qu'il prononça comme sident de l'Académie de Mâcon. A l'âge de atre-vingt-huit ans, M. de Lacretelle y faisait core entendre sa voix respectée. Il pronont surtout ces discours aux solennités des tributions de primes agricoles faites par l'Adémie de Mâcon. « Ce sont de petits chefsuvre, dit M. Patin (1), d'un agrément destif et d'une aimable moralité que n'eût point avoués Bernardin de Saint-Pierre. » Ses fatés intellectuelles se conservèrent jusqu'à la C'est l'année de sa mort qu'il composa, pour cadémie Française, son *Éloge de Delille*.

De Lacretelle était chevalier de l'ordre de nt-Michel (30 octobre 1826), et commandeur l'ordre de la Légion d'Honneur depuis le avril 1845.

Les ouvrages de Lacretelle ont eu, pour la part, le grand mérite d'avoir été les prers travaux publiés sur le siècle précédent. *Précis historique de la Révolution* eut grand succès, ainsi que son *Histoire du Dixtième siècle*, qui est demeurée la meilleure de productions. On retrouve dans l'historien les ts de l'homme et les qualités qui faisaient er et estimer le professeur : une douce phiophie, un esprit judicieux, une éloquence e et pénétrante. Le style de ses écrits se ingue par une noblesse et une vigueur souies. Voici les titres de ses ouvrages : *Précis historique de la Révolution française* *Histoire de l'Assemblée constituante* fut faite par J.-P. Rabaut-Saint-Étienne, et eut deux éditions, 2 vol. in-32). La partie de ce *Précis* écrite par de Lacretelle, est divisée en trois périodes : *Assemblée législative*, 1 vol. in-18; *Convention nationale*, 2 vol. in-18; *Directoire exécutif*, 2 vol. in-18. Ces trois ouvrages furent publiés de 1801 à 1806; — *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle;* 6 vol. in-8° (quatre éditions). La première édition est de 1808; — *Histoire de France pendant les guerres de religion;* Paris, 1814-1816, 4 vol. in-8°; — *Histoire de l'Assemblée constituante;* Paris, 1821, 2 vol. in-18; — *L'Assemblée législative;* Paris, 1824, in-8°; — *La Convention nationale;* Paris, 1824-1825, 3 vol. in-8°. Ces quatre ouvrages font suite à l'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*. Les trois derniers ne sont pas, comme on pourrait le croire, une nouvelle édition du *Précis historique de la Révolution française* : l'écrivain n'a pu revenir après vingt années sur les événements de cette époque, pour les soumettre de nouveau à son jugement, mûri par l'expérience de tant de changements politiques, sans que la différence nécessaire du point de vue n'ait modifié à certains égards ses récits et ses appréciations. Du reste, dans ces trois ouvrages, les faits sont exposés avec plus de détails que dans le *Précis historique;* — *Histoire de France depuis la Restauration;* Paris, 1829-1835, 3 vol. in-8°; — *Histoire du Consulat et de l'Empire;* Paris, 1846, 4 vol. in-8°; — *Testament philosophique et littéraire;* Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Dix Années d'épreuves pendant la Révolution;* Paris, 1840, in-8°; — un grand nombre d'articles publiés dans les *Débats*, le *Journal de Paris*, le *Républicain français;* beaucoup de ces articles ne portent point de signature; — des discours prononcés à l'Académie Française, parmi lesquels il faut citer l'*Éloge de Florian*, l'*Éloge de Bailly* (3 mai 1836), *Olivier Cromwell et Bonaparte* (2 mai 1837), l'*Éloge de Delille* (8 septembre 1854); — des discours prononcés à la Société des Bonnes-Lettres; — *Considérations sur la Cause des Grecs;* 1825; — des *Lettres* politiques ou philosophiques; — des *Discours* prononcés à l'Académie de Mâcon et à la Section d'Agriculture; — des *Discours* prononcés à la Faculté des Lettres de Paris. Ernest DESJARDINS.

Papiers de famille. — *Dix années d'épreuves pendant la Révolution* (*voy.* plus haut). — *Testament philosophique;* — *Article nécrologique* par Jules Janin (*Journal des Débats* du 16 avril 1855); *Procès-verbaux des séances de l'Académie Française*. — *Histoire depuis la Restauration* de M. Lacretelle (voy., dans l'année 1827, tout ce qui concerne la *loi de justice et d'amour*); — Article de M. Patin sur le *Testament philosophique* (*Journal des Savants*, juillet 1840, p. 385). — *Histoire des Quarante Fauteuils de l'Académie Française* par M. Tastel; 1855, 4 vol. in-8° (voy. t. I, p. 995).

LACRETELLE (*Henri* DE), littérateur français, fils du précédent, né vers 1820. On a de lui : *Les Cloches*, poésies, avec une pièce de vers

(1) Lettre adressée à l'auteur de cet article, le 6 juillet 1856.

adressée à l'auteur par M. de Lamartine; Paris, 1841, in-18; — *Dona Carmen;* Mâcon, 1844, in-8°; — *Valence de Simian;* Paris, 1845, in-8°; — *Nocturnes*, poésies; Paris, 1846, in-12; — *Avant-scènes*, contenant trois pièces dramatiques en vers, non représentées : *Gabrielle d'Estrées*, *Jean Huss* et *Les Saturnales;* Paris, 1855, in-8°; — *Fais ce que dois*, drame en trois actes et en vers, joué au Théâtre-Français (avec M. Decourcelle); Paris, 1856, in-8°.

Son frère, *Charles* DE LACRETELLE, né en 1824, embrassa l'état militaire. Capitaine au 1er régiment de la légion étrangère, il se distingua à l'affaire de Brazia en Algérie en 1853, et sa belle conduite à la bataille de l'Alma, en Crimée, en 1854, lui valut le grade de chef de bataillon dans les zouaves. L. L—T.

J. Janin, *Journal des Débats*, 29 janvier 1853 et 22 septembre 1856. — Ed. Thierry, *Moniteur* du 12 juin 1855. — Bourquelot, *La Littér. Franç. contemp.* — *Journ. des Débats*, 17 novembre 1853 et 11 novembre 1854.

LACRITUS (Λάκριτος), sophiste athénien, né à Phasélis, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il n'est guère connu que par le discours que Démosthène prononça contre lui (*voy.* l'article DÉMOSTHÈNE). Il était élève d'Isocrate, et, si l'on en juge par les railleries de son adversaire, il en tirait vanité. Photius le cite comme auteur de quelques lois athéniennes. Y.

Démosthène, *In Lacritum.* — Photius, *Cod.*, 260, p. 487, édit. de Bekker. — Plutarque, *Decem. Orat.*

LACROIX (*Jacques* DE), en latin *Crucius*, né à Delft, vers 1595, mort dans la même ville, vers 1650. Il commença ses études à Leyde et les termina à Franeker. De retour à Delft, il s'y maria, et fut choisi pour pasteur de l'église réformée. Fort érudit, il était en relation avec les principaux savants de son époque et sa correspondance avec Rivet, Saumaise, Voss, etc., a été publiée sous le titre de : *Mercurius Batavus, sive epistolarum opus, monitis theologicis, ethicis, politicis, œconomicis refertum;* Delft, 1633, in-8°, en 4 liv., avec un 5e en 1650; avec un 6e en 1653; édit. complète, Amsterdam, 1661, in-12. Le *Mercurius Batavus* fut mis à l'index par la cour de Rome. On a aussi de Jacques de Lacroix *Duada Delphica, sive LXIX Orationes varii argumenti ad usum studiosæ juventutis;* Amsterdam, 1675, in-12; réimprimées plusieurs fois. A. L.

Paquot, *Mém. litt. pour servir à l'Hist. des Pays-Bas.*

LACROIX (*J.-F.* DE), connu sous le nom de *Lacroix d'Eure-et-Loir*, homme politique français, né à Pont-Audemer, en 1754, guillotiné à Paris, le 16 germinal an II (5 avril 1794). Après avoir servi dans la gendarmerie, il se fit avocat, et pratiquait à Anet près Dreux au commencement de la révolution. Élu, en 1790, procureur général syndic du département d'Eure-et-Loir, il fut l'année suivante député par ce département à l'Assemblée législative. Un bel organe, une figure agréable, de bonnes manières, quelque esprit, une imagination vive et féconde en ressources, toutes ces qualités le firent recher cher par les partis qui divisaient l'Assemblée. I se fit affilier à la Société des Amis de la Constitu tion (club des Jacobins), et fit partie de la fractio orléaniste. Dès lors, voyant dans le cabinet de Tuileries le foyer de toutes les intrigues contre révolutionnaires, il dénonça successivement à l tribune les ministres, les généraux, les émigré la garde du roi, le comité dit *autrichien*, clergé, enfin Louis XVI lui-même, qu'il accus le 5 février 1792, de provoquer tous les désordr qui affligeaient la France en refusant la sanctio royale aux décrets de l'Assemblée nationale re dus contre les ecclésiastiques perturbateurs. (jour-là Lacroix obtint que séance tenante ministre de l'intérieur, Ben. Cahier de Gervill fût mandé à la barre. Après l'invasion des Tuil ries (20 juin 1792), Lacroix demanda que Pétio maire de Paris, et la municipalité de cette ca tale fussent appelés à rendre compte des désordr qui venaient d'avoir lieu; puis, par une si gulière contradiction, il provoqua la réintégr tion de Pétion suspendu à raison de ces faits l'administration départementale. Quoiqu'il se montré un des plus violents détracteurs de Fayette, surtout après la fameuse lettre de celui à l'Assemblée législative, Lacroix, dans la séa du 8 août 1792, vota contre la mise en accu tion du général; mais deux jours plus tard il fit remarquer par de nouvelles violences, et décréter la création d'une cour martiale p juger, sans désemparer, les Suisses faits pris niers à l'attaque des Tuileries (10 août). Le 19 même mois il fut nommé président de l'Assemb et termina sa session par la proposition de dé ter à la Guyane tous les prêtres insermen Réélu en septembre, il prit place à la Convent nationale sur les bancs les plus élevés de la m tagne. Ses liaisons avec Danton, alors tout-p sant, le firent désigner plusieurs fois pour missions importantes, qu'il ne remplit pas t jours avec l'intégrité d'un vrai républicain. T fois il accompagna Danton en Belgique, et re dans sa patrie après avoir considérablement cru son patrimoine, fort mince lors de son en dans la carrière politique. Lors du procès Louis XVI, il vota la mort de ce monarque s'abstint sur la question de l'appel au peuple 9 mars 1793 il demanda que les députés sassent d'écrire dans les feuilles publiqu « Je vois avec peine, s'écria-t-il, que des cito sont ici pour faire de bonnes lois, pour s cuper des intérêts du peuple, s'amusent à des journaux, à gangrener l'esprit des dép ments, à critiquer avec amertume les opin de la Convention qui ne sont pas les leurs vois deux caractères dans Gorsas, celui d présentant de la nation, que le peuple hon et celui de journaliste, que le peuple méprise demande qu'il soit tenu d'opter entre le m de folliculaire et la qualité de représentan peuple. » Méprisé des députés de la Gironde

a côté droit, Lacroix fut vivement inculpé par IX sur sa conduite dans les Pays-Bas et ses aisons avec Dumouriez. Le 19 mai le général iaczinski, condamné à mort et prêt à porter 1 tête sur l'échafaud, le dénonça formellement mme intéressé dans une fabrique de faux as-gnats et comme ayant pris part à la conspira-on de Dumouriez. Le député Lasource produisit s pièces accusatrices devant la Convention et les ppuya d'une terrible argumentation; mais les bespierristes et les dantonistes sentaient le be-in de s'unir contre les girondins : la montagne en-ere soutint alors Lacroix, et l'assemblée accepta justification. Quoique absous, Lacroix voua une ine implacable à ses accusateurs. Les cordeliers erçaient encore une grande influence dans la onvention et dans les clubs; Danton et La-oix furent nommés membres du comité de lut public (6 avril 1793), et Lacroix, après oir, le 27 mai, chaudement plaidé la cause de nton, de Marat et de Robespierre, dénoncés mme les instigateurs de la conspiration du mars et des troubles qui agitaient Paris, péra de tout son pouvoir au coup d'État du mai, aux proscriptions du 2 juin, et fit dé-ter le même jour la formation d'une *armée volutionnaire* de six mille hommes. Les Gi-ndins écrasés, la lutte s'engagea entre les ontagnards jacobins et cordeliers. Les pre-ers reprirent l'accusation de Lasource et de s amis contre Lacroix, dont la condamnation vait entraîner celle de son protecteur Danton. croix se défendit le 28 janvier 1794; il mit it d'adresse dans son apologie que cette fois core l'assemblée passa à l'ordre du jour. Il ofita habilement de son absolution pour ren-r en grâce auprès des philosophes et des dé-ocrates en faisant une motion à la fois philan-ropique et révolutionnaire : il demanda et fit oclamer d'enthousiasme la liberté des nègres, rès avoir fait observer à la Convention « qu'elle devait pas se déshonorer par une discussion olongée sur cette matière (4 février) ». Ce fut n dernier triomphe. Lorsqu'en germinal an II a de mars 1794) le comité de salut public eut solu la mort de Danton, Lacroix fut compris ns la même proscription, et ses propres torts vinrent, par l'organe de Saint-Just, un des prin-aux griefs de l'accusation portée contre ses is. Arrêté le 31 mars, il fut condamné et exé-té le 5 avril suivant avec Danton, Camille Des-oulins, Hérault de Séchelles, etc. Il subit la ort avec courage. H. LESUEUR.

e Moniteur universel, année 1791, nos 275 à 365; née 1792, nos 5 à 337; an 1er (1793) nos 19 à 244; II, nos 68 à 267. — *Galerie historique des Contemp.* Le Bas. *Dict. Encyclop. de la France.* — Rabbe, Bois-in et Sainte-Preuve, *Biogr. universelle et portative Contemp.* — Thiers, *Histoire de la Révolution nçaise*, t. III, p. 118, 206, 304, 305, 322, 329, 340; t. IV, ssim. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, ssim.

LACROIX (*Étienne*), missionnaire français, en 1579, à Saint-Pierre-de-Bogerat, dans le diocèse d'Évreux, mort à Goa, le 24 septembre 1643, entra chez les jésuites, et partit en 1602 pour les missions des Indes orientales. A son arrivée, il fut chargé de professer la philosophie et la théologie dans le collége que son ordre dirigeait à Salcette, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à la prédication et de remplir les fonctions de maître des novices et de recteur de la résidence. Ses vertus le firent estimer et chérir des habitants de Goa. Lacroix était très-versé dans la connaissance de la langue des habitants du Canara et de celle des Mahrattes. Il composa dans ces deux idiomes plusieurs ouvrages, parmi lesquels on doit citer, une *Vie de saint Pierre, apôtre*, poëme en langue mahratte; — des *Discours* en vers, contenant la réfutation des erreurs des Orientaux; Goa, 1634, 2 vol. in-folio; — un poëme *Sur la Passion de Jésus-Christ* que les néophytes chantaient les samedis de carême dans l'église de Salcette. F.-X. T.

Lettres édifiantes (missions de l'Inde). — Backer, *Bibliothèque des Écrivains jésuites*; Liége, 1853. — Crétineau Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus.*

LACROIX (*François* DE), théologien français, né en 1582, à Valenciennes, mort le 11 août 1644, à Tournay. Admis en 1600 dans la Compagnie de Jésus, il enseigna les humanités, puis la philosophie au collége de Douay; ensuite il se livra à la prédication. Il remplit différents emplois, entre autres ceux de supérieur du noviciat à Tournay, et fut deux fois provincial de son ordre. On a de lui : *Hortulus Marianus, sive praxes varix colendi Virginem Mariam*; Douai, 1622, in-48; réimpr. plusieurs fois et traduit en français et en italien; — *Relation de la Cochinchine, traduite de l'italien du P. Christophe Borri*; Lille, 1631, in-12, également réimpr. en plusieurs langues. K.

Alegambe, *Scriptores Soc. Jesu*, p. 120. — Southwell, *Bibl. Script. Soc. Jesu*, p. 223-224.

LACROIX (*Émeric* DE), polygraphe français, né à Paris vers 1590 : on ignore la date de sa mort. Que dirons-nous, d'ailleurs, de sa vie? On n'en connaît aucune circonstance, et cela est regrettable, car cet écrivain obscur ne fut pas un homme vulgaire. On lui doit d'abord une édition de Stace, imprimée à Paris en 1618, in-4°. Ses œuvres personnelles sont : *Adonia, seu Mnemosyne Henrici Magni*; 1613, in-8°; — *Soteria Casalea, sive expeditio italica Ludovici Justi*; 1620, in-8°; — *P. Statii Silvarum Frondatio, sive anti-diatribe*; 1639, in-16; — *Ad Statii Silvas muscarium, sive elenchus*; 1640, in-8°; — *Le Nouveau Cynée, ou discours des occasions et moyens d'établir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde*; 1623, in-8°. Ce dernier ouvrage est tout à fait digne de remarque. Au début, l'auteur établit cette proposition philosophique, que l'homme est né sociable, et que le premier de ses instincts est celui de la paix. D'où vient donc la guerre? Elle n'a d'autre cause que les mauvaises passions des rois. Il conseille donc aux rois de ré-

former d'abord leurs penchants pervers, et de licencier ensuite leurs phalanges meurtrières, qui vivent de rapine au grand dommage des pauvres gens. Les hommes d'armes deviendront artisans, laboureurs. Ce sera tout profit pour la civilisation, pour l'industrie, pour le commerce. Ne faut-il pas cependant quelque assemblée de troupes autour d'un roi, pour sa légitime défense? L'auteur l'accorde assurément; mais il demande que cette armée, peu considérable, soit régulièrement soldée avec les deniers du trésor public. La principale affaire d'un roi, c'est d'encourager et de protéger ce qu'il y a de plus utile dans l'État. A ce titre, rien n'est plus digne de son attention vigilante que le commerce, que l'industrie : « Le labourage, dit Émeric de la Croix, nourrit un État, et le trafic l'agrandit. C'est un abus de penser que les métiers soient mécaniques et qu'ils dérogent à la noblesse. Ce qui rapporte des commodités à une monarchie, ce n'est point la multitude des prêtres, ministres, ni religieux, jaçoit que leur dignité soit grande et nécessaire pour attirer la faveur du ciel; ce ne sont point aussi les praticiens et officiers de justice, qui ne devroient être en aussi grand nombre comme ils sont en quelques endroits. Bref, il n'y a métier comparable en utilité à celui de marchand, qui accroît légitimement ses moyens aux dépens de son travail, et souventes fois au péril de sa vie, sans endommager ni offenser personne; en quoi il est plus louable que le soldat, dont l'avancement ne dépend que des dépouilles et ruines d'autrui. » L'auteur conseille ensuite de diminuer les impôts établis sur le commerce, et propose la construction de plusieurs grands canaux, destinés à joindre des pays d'abondantes productions dont l'isolement est un malheur public. Enfin, outre des voies plus faciles, le commerce réclame des sûretés qui lui manquent. Émeric de Lacroix exhorte donc les princes d'Europe à faire une campagne contre les corsaires d'Afrique, à purger la côte d'Alger des pirates qui y ont établi domicile et à fonder sur cette riche plage une colonie d'Européens. Quant à la paix générale, elle sera, pense-t-il, réalisée lorsque tous les rois s'accorderont à soumettre leurs différends à un congrès permanent d'ambassadeurs; et après avoir montré les avantages de ce nouveau conseil amphictyonique, il propose de le faire siéger à Venise. Cette analyse sommaire ne contient que les thèses les plus importantes du *Nouveau Cynée*. Parmi les propositions subsidiairement formulées par l'auteur, il y en a plusieurs qui ne sont pas moins nouvelles et moins dignes d'attention. Il s'inscrit, par exemple, contre la liberté d'enseignement, et demande pour tous les enfants une éducation commune, aux frais de l'État. En outre, il proteste contre la diversité des poids et des mesures et contre l'incessante altération des monnaies. Émeric de Lacroix est un précurseur des économistes. Il a leur indépendance, leur audace; mais il partage aus leurs fâcheux préjugés à l'égard des science morales. Il est même sous ce rapport d'une ir tolérance peu commune; il réduit toutes le sciences *utiles*, les seules dignes d'estime, à l médecine et aux mathématiques. B. H.

Magasin pittoresque, t. VII, p. 185.

LACROIX (*Phérotée* DE), littérateur fra çais, né à Lyon, vers 1640, mort vers 1715. S famille, sur laquelle on a peu de renseigne ments, n'était pas fortunée, à ce qu'il paraît car il exerça longtemps un métier dur et peu lu cratif; il enseignait tout à la fois la géographi l'histoire, le blason, la poésie, les mathématique et la langue française aux étrangers. On a de lui *Abrégé de la Morale, où sont contenus les vra principes de se bien conduire et de se rend parfaitement heureux;* Lyon, 1675, in-12; — *L'Art de la Poésie françoise, ou la méthode c connoître et de faire toutes sortes de ver* Lyon, 1675, in-8°; le succès de cet ouvrage eng gea l'auteur à en faire une nouvelle édition, sou le titre de : *L'Art de la Poésie françoise et l tine, avec une idée de la Musique;* Lyon, 169 in-12; — *Vie de sœur Marguerite du Sain Sacrement;* Lyon, 1685, in-12; — *Nouvel Méthode pour apprendre facilement la Gé graphie universelle;* Lyon, 1690, 4 vol.; 1705, 5 vol. in-12, avec fig. Cet ouvrage, do quelques exemplaires portent la date le 171 est accompagné de cartes, de beaucoup de figure de costumes des différents peuples, et des tabl chronologiques des souverains de chaque pay Il a été traduit en allemand; — *Relation un verselle de l'Afrique ancienne et moderne* Lyon, 1688, 4 vol. in-12; 1713, 2 vol. in-8° avec cartes et figures. A. J.

Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, t. p. 187. — Quérard, *La France Littéraire*.

LACROIX (*Jean-Baptiste*), auteur dram tique français, né à Paris, en 1664, mort dans même ville, en 1742. Son père était armurier roi, et lui-même devint secrétaire du duc de Biro inspecteur général de l'infanterie. Après dou années de service, il obtint une pension de quat mille livres, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fait représenter sur le Théâtre-Italien, le 4 févri 1728, une comédie en trois actes et en prose i titulée : *L'Amant Protée*, qu'il ne faut pas co fondre avec une autre portant le même titre représentée en 1739, avec succès. Celle de L croix tomba, et cependant les journaux du tem reconnaissent qu'au milieu de nombreux défau on trouvait dans cet ouvrage des intentions c miques. A. JADIN.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre français*.

LACROIX (*Démétrius* DE), poëte latin m derne, né vers la fin du dix-septième siècle. était d'origine écossaise et se nommait *Mac-E croe*. Il a écrit : *Connubia Florum, latino se mone demonstrata*, poëme inséré en 1727 da le *Botanicon Parisiense* de Vaillant; réimprim

Paris, 1728 et 1790, in-8°, avec beaucoup d'additions et une traduction française. K.

Brunet, *Man. du Libraire.*

LACROIX (*Louis-Antoine-Nicolle* DE), géographe français, né à Paris, en 1704, mort dans la même ville, le 14 septembre 1760. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fit une étude particulière et approfondie de la géographie. Ses ouvrages sur cette science servirent pendant cinquante ans de base à l'instruction dans les colléges; depuis ils ont été remplacés par ceux de Mentelle, de Guthrie, de Pinkerton, de Malte-Brun, etc.; mais, comme ouvrages élémentaires, ils ont fait à leur auteur une réputation méritée. Les principaux sont : *La Géographie moderne;* Paris, 1747, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, avec des additions de Drouet, de Barbeau-Labruyère et de l'abbé de Fontenay. L'auteur lui-même en a donné un abrégé; Paris, 1758, in-12; — *Géographie moderne et universelle,* précédée d'un *Traité de la Sphère* et d'un *précis d'Anatomie;* nouvelle édition, entièrement fondue et considérablement augmentée, d'après les relations exactes des voyageurs, les découvertes les plus récentes des célèbres navigateurs, les partages, les divisions modernes, par Victor Romeiras, ouvrage formant un *Cours complet de géographie,* destiné à l'usage des écoles nationales et autres maisons d'éducation; Paris, 1801, 4 vol., in-8°, avec un atlas in-4° de 22 cartes extraites de l'atlas de l'abbé Grenet, et dressées par Bonne; — le même ouvrage précédé d'un *Petit traité de la Sphère et du Globe,* et terminé par une *Géographie Sacrée* et une *Géographie ecclésiastique,* où l'on trouve tous les archevêchés et évêchés de l'Église catholique et les principaux des églises schismatiques, avec une *Table des Longitudes et Latitudes des principales villes du monde;* Paris, 1805, 2 vol. in-12; — nouvelle édition, abrégée; Paris, 1809; — *Méthode de saint Augustin dans les études,* trad. de l'italien de Ballerini; Paris, 1760.

A. JADIN.

Quérard, *La France Littéraire.*

LACROIX (*Pierre-Firmin*), ecclésiastique français, mort en 1786. Il fut prêtre de la Doctrine chrétienne, et professa la philosophie à Toulouse. On a de lui : *J.-J. Rousseau à l'archevêque d'Auch;* Neufchâtel, 1764, in-12 (anonyme); — *Lettre de J.-J. Rousseau, qui contient sa renonciation à la société et ses derniers adieux aux hommes;* 1765, in-12 (anonyme); — *Traité de Morale;* Carcassonne, 1767, in-12; 2e édit., augmentée; Toulouse, 1775, 2 vol. in-12; — *Connoissance analytique de l'Homme, de la Matière, de Dieu;* Paris, 1772, in-12. K.

Quérard, *La France Littéraire.*

LACROIX-BAGAY (*Nicolas*), dessinateur indien tagale, vivait aux Philippines dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il est connu pour avoir gravé à Manille, en 1734, la *Carte hydrographique et chorographique des îles Philippines* du père Murillo Vélarde. Les dessins singuliers et d'un travail exquis qui ornent cette carte la font rechercher : on ne la trouve que dans un livre imprimé aux Philippines. La copie que Lowitz, professeur de mathématiques à Nuremberg, en a fait graver en 1750 est également recherchée; elle est même plus commode que l'original, puisqu'on l'a dépouillée de tout ce qui n'est pas purement géographique.

F.-X. T.

Raynal, *Histoire politique et philosophique des deux Indes,* tom. IX.

LACROIX (*Jean-Louis*), littérateur français, connu aussi sous le nom de *Lacroix de Niré,* né à Paris, le 9 août 1766, mort dans la même ville, le 19 avril 1813. Il était chef adjoint à l'administration générale des domaines. Sa mère, Anne-Marie-Allotte Chancelay, veuve de Théodore Lacroix, née en 1732, morte à Paris, le 11 juillet 1820, avait publié, sous le voile de l'anonyme : *Constantine, ou le danger des préventions maternelles;* Paris, 1802, 3 vol. in-12. On a de J.-L. Lacroix : *Andromède,* poëme en cinq chants, par L. D. N.; Paris, 1785, in-12; — *Ianthé, ou la rose du mont Snodon,* traduit de l'anglais, de Clarke; Paris, 1801, 2 vol. in-12; — *Ladouski et Floriska, ou les mines de Pologne,* par L*** ; Paris, 1801, 4 vol. in-12 : ce roman eut un grand succès et fournit le sujet d'un mélodrame à Guilbert de Pixérécourt; — *L'Hymen, ou le choix d'une épouse, poëme,* suivi du *Bois de Thamiris;* Paris, 1810, in-18; — *Iolanda Fitz-Alton, ou les malheurs d'une jeune Irlandaise;* Paris, 1810, 3 vol. in-12; — *Le Tibre, la Tamise et Protée, songe sur la naissance du roi de Rome;* Paris, 1811, in-12. L. L.

Quérard, *La France Littéraire.*

LACROIX (*Marie-Nicolas Chrestien* DE), topographe français, né le 3 octobre 1754, à Paris, où il est mort, le 29 janvier 1836. Élève de l'École Militaire, il entra dans les gardes de la porte, accompagna, comme attaché, le comte de Vergennes dans son ambassade en Suède, et fut admis en 1775 au bureau des ingénieurs géographes du ministère des affaires étrangères. Nommé capitaine en 1788, et réformé en 1790, il fut employé aux travaux de délimitation des frontières de l'Allemagne (1778), de la Lorraine (1780) et de l'Espagne (1784); ses levers des montagnes des Pyrénées, dont il étudia pendant dix ans le sol et la structure, sont encore d'admirables modèles d'un genre qu'il a pour ainsi dire créé. Lors de la fondation de l'École des Ingénieurs géographes militaires (1802), il prit une part considérable aux travaux de la commission chargée de dresser un répertoire topographique destiné à l'enseignement, et qui fut publié par le dépôt de la guerre dans le *Mémorial topographique* (1803-1810). Sous l'empire, Lacroix eut plusieurs fois la mission de faire les cartes des

États dont la guerre changeait sans cesse la situation respective; en 1814 il fournit les instructions nécessaires à la nouvelle démarcation des frontières de la France. Il cessa en 1830 de diriger le bureau topographique, et fut mis à la retraite par M. de Polignac. K.

Rabbe, *Biogr. des Contemp.*

LACROIX (*François-Joseph-Pamphile*, vicomte DE), général français, parent de Lacroix de Niré, né à Aymarques (Languedoc), le 1er juin 1774, mort à Versailles, en 1842. Fils d'un conseiller à la cour des aides, il fit ses études chez les oratoriens, et prit du service, ainsi que ses trois frères, à la révolution. Officier général à vingt-sept ans, il fut placé à l'état-major du général d'Harville, puis à l'état-major du premier consul; il se distingua dans la campagne qui aboutit à la bataille de Marengo. Attaché ensuite au général Macdonald, son dévouement trop chaleureux pour son chef immédiat nuisit à son avancement : des actions d'éclat, deux blessures, rien ne put lui faire achever glorieusement une carrière si bien commencée. La liaison de son général avec Moreau, dont l'antagonisme avec le premier consul paralysa tant de carrières, le fit envoyer en 1802 à Saint-Domingue, où il refusa d'exécuter des ordres inhumains. Cette funeste expédition, dans laquelle il perdit son plus jeune frère, qui servait à côté de lui comme aide de camp, et qui fut assassiné sous ses yeux par les nègres, ne lui rendit pas les bonnes grâces du chef de l'État. Plus tard il devint enfin général de division, et en 1815 il fut placé à la tête de l'état-major du deuxième corps d'armée, commandé par le général Reille, avec lequel il prit part à la campagne si fatalement terminée à Waterloo. Des soupçons injurieux s'étant alors élevés sur la conduite de ce corps, il vint le défendre à la barre même de la chambre des représentants. La seconde restauration le rendit d'abord à la vie privée; mais en 1820 le maréchal Davout, qui était resté son ami, le détermina à servir les Bourbons. Le roi lui confia d'abord le commandement de la septième division militaire, dont le quartier général était à Grenoble. L'échauffourée du mois de mars 1821 plaça le général Pamphile Lacroix dans une position difficile. Ayant appris que le drapeau tricolore venait d'être arboré par les habitants de Grenoble, il perdit quelque temps à prendre les mesures nécessaires, et parut vers dix heures sur la place de la ville à la tête d'un bataillon. Réuni au préfet d'Haussez (*voy.* ce nom), et contre l'avis de celui-ci, il déclara la ville en état de siége, suspendit le *Journal libre de l'Isère*, et fit afficher une proclamation dans laquelle il annonçait que les tribunaux séviraient « contre les imprudents dont l'inconséquence tumultueuse avait compromis la sécurité des citoyens et troublé passagèrement la tranquillité publique ». Le même jour il fit arrêter dans son propre salon le lieutenant-colonel d'artillerie Rey, dénoncé comme ayant voulu mesurer la hauteur des remparts avec u corde. La conduite du général Lacroix en cet occasion lui valut le grand-cordon de la Légi d'Honneur, le titre de gentilhomme de la chamb du roi, et de baron qu'il était il devint vicomte. Da le courant de la même année, il passa à la ci quième division militaire, dont le quartier géné était à Strasbourg. Il y poursuivit activement carbonarisme, et fit arrêter quelques officiers d'a tillerie accusés d'en faire partie. Il a fourni d notes très-précieuses sur la conspiration de F fort à Mme la duchesse d'Abrantès, qui a imprir textuellement un long extrait des Mémoires général dans ses *Mémoires de la Restauratic* On voit dans ce curieux document historiq que le général avait saisi les listes complètes *carbonari*, avec leurs plans d'organisatio non-seulement il ne voulut jamais se dessai de ces listes, mais encore il fit de grands effo pour sauver la vie du colonel Caron. Le serv qu'il avait rendu à la monarchie en détruisa le carbonarisme à Grenoble, à Strasbourg à Béfort, lui fit des ennemis. Plusieurs fois faillit être assassiné par les affiliés aux soc tés secrètes. A l'époque où l'intervention Espagne se préparait, le général Lacroix obt le commandement d'une des divisions de l'arm d'observation, qui devint armée active. La ca pagne du Trocadero ne lui offrit pas l'occas de se faire remarquer. Il ne pouvait d'aille s'accoutumer à servir sous les ordres du géné Molitor, « son cadet militaire, » disait-il, e finit par demander son remplacement. Sincè ment attaché aux Bourbons de la branche aîn comme il l'avait été à Napoléon, il vit avec d leur la révolution de juillet 1830, et repou toutes les avances qui lui furent faites ensu de rentrer dans le service actif de l'armée d'exercer un commandement. Il vécut depuis l dans la retraite à Versailles, ne s'occupant de travaux historiques, songeant avec amertu aux changements survenus dans le gouver ment. D'une nature généreuse, le général Lacr était pourtant trop crédule, trop impatient, trop thousiaste. Napoléon ne l'aimait pas, dit-on, pa qu'il était resté fidèle à Macdonald; néanmoi le général Lacroix garda une admiration profo pour l'empereur. Louis XVIII estimait le géné Lacroix, qu'il comparait à l'homme juste d'I race. En revanche, Charles X avait peu de g pour lui; et cependant il refusa de se rallier branche cadette des Bourbons. On a du géné Lacroix : *Mémoires pour servir à l'histoire la révolution de Saint-Domingue;* Paris, 18 2 vol. in-8°; 2e édit., 1820. « Cet écrit prése d'une manière juste et précise, dit la *Biograp nouvelle des Contemporains*, les affaires de ce île; c'est là que peuvent puiser ceux qui veul connaître les véritables causes qui ont fait per cette colonie à la France; » — *Raisons d'É pour fortifier le système militaire en Fra et rétablir le conseil de guerre;* Paris, 18

n-8° : cette brochure, écrite à l'instigation de Louis XVIII, eut une grande influence sur les changements que réclamait l'administration de la guerre. Le général Pamphile Lacroix a laissé des *Mémoires inédits sur l'histoire de son temps*, une grande *Histoire de France* inachevée, et un second ouvrage relatif à la révolution de Saint-Domingue. L. L—T.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Mme la duchesse d'Abrantès, *Mémoires sur la Restauration*, tome IV. — Pamph. Lacroix, *Mém. pour servir à l'hist. de la rév. de Saint-Domingue.* — Abel Hugo, *Hist. de la Campagne d'Espagne* en 1823. — *Le Moniteur universel*, année 1842.

LACROIX (*Silvestre-François*), mathématicien français, né à Paris, en 1765, mort dans la même ville, le 25 mai 1843. L'humble condition dans laquelle il naquit ne lui permit pas d'abord de songer à l'étude des sciences. Ce fut un hasard qui décida de sa vocation. Comme il était dominé par le désir de lire et d'apprendre, quoiqu'il eût à peine de quoi se nourrir, il faisait tous ses efforts pour satisfaire sa passion dominante. Un jour Robinson Crusoë tomba entre ses mains; cette lecture le transporta. A partir de ce moment il voulut, comme son héros, avoir une île, et traverser les mers. Mais comment affronter l'Océan, sans être navigateur? Le voilà dévorant un vieux traité de navigation. Arrêté par des termes de géométrie qu'il ne pouvait comprendre, il se rendit au cours de Manduit, au Collége de France; et là il travailla avec tant d'ardeur à préparer la découverte de son île qu'à dix-sept ans il obtenait, sur la recommandation de Monge, la place de professeur de mathématiques à l'école des gardes de marine à Rochefort. La grande révolution de 1789 se préparait alors. L'école de Rochefort était remplie de jeunes gentilshommes, qui ne pouvaient pardonner à Lacroix l'obscurité de sa naissance. Aussi fut-il forcé, au bout de quelques années, de quitter ce poste, dont il conserva toujours le plus triste souvenir. Ce ne fut pas sans danger qu'il traversa la révolution, tout en se tenant à l'écart de l'élément révolutionnaire. Lorsque Lacroix mourut, il était le plus ancien professeur de France. Tour à tour la marine, l'artillerie, l'École Normale, les écoles centrales, l'École Polytechnique, la Sorbonne, le Collége de France l'ont possédé. Partout il a rencontré le même zèle, partout il a témoigné à ses élèves le même attachement, la même affection paternelle. Il se rappelait sans cesse ses commencements si pénibles et la détresse dans laquelle il avait vécu avec sa pauvre mère dans les premières années de sa vie.

Lacroix était un des derniers liens qui rattachaient l'ancienne Académie des Sciences à la nouvelle. Il succéda, en 1799, au mathématicien Borda comme membre titulaire, après avoir été correspondant de l'ancienne Académie pendant qu'il était professeur à Rochefort. On le vénérait comme un débris vivant du dix-huitième siècle, et on l'entourait d'une reconnaissance sincère, parce qu'après la révolution il avait contribué d'une manière efficace à relever en France les études scientifiques, et parce qu'il avait su transmettre aux Poisson, aux Malus, aux Navier, aux Brisson, les traditions intactes des D'Alembert et des Condorcet. Pendant plus de soixante ans Lacroix s'est livré à l'enseignement, et par sa voix comme par sa plume il a aidé à l'instruction de tous les géomètres de l'Europe. Laplace, qui appréciait si bien le mérite de Lacroix, aimait aussi à signaler son désintéressement et la noblesse de son caractère. Sous la Convention, l'auteur de *La Mécanique céleste*, qui était alors examinateur à l'école de Metz, fut destitué. Lacroix fut chargé de le remplacer; mais quoiqu'il fût également dangereux à cette époque de prendre la défense des hommes injustement persécutés et de désobéir aux ordres du gouvernement, Lacroix sut faire deux choses également honorables : il refusa la place qui lui était offerte, et n'épargna aucune démarche pour qu'elle fût rendue à l'illustre géomètre. C'est aussi sous la Convention qu'il concourut au rétablissement des études, en publiant, lorsqu'il faisait partie de la commission exécutive de l'instruction publique, ses idées relatives à l'enseignement dans un *Essai* qui renferme des vues très-élevées sur l'instruction. A la création de l'université, il fut nommé doyen de la Faculté des Sciences, et il a conservé ces fonctions même après la chute de l'empire.

Lacroix ne s'est jamais fait remarquer par des découvertes en mathématiques. Cependant en 1787 l'Académie des Sciences couronna de lui un travail sur les assurances maritimes. C'était au début de sa carrière. Quoi qu'il en soit, il a rendu de grands services à la science, en popularisant le goût de l'étude par ses ouvrages élémentaires. Ces ouvrages ont depuis un peu vieilli, et le style en est diffus. Mais ce que le public ignore, c'est que dès sa première jeunesse Lacroix, songeant à élever un monument plus durable, ait réuni dans un grand ouvrage les recherches analytiques sur les parties les plus élevées de la science. Une œuvre de cette nature n'est pas une simple compilation; car pour exposer et pour classer les travaux de tant de géomètres, non-seulement il faut les avoir étudiés, mais il faut souvent compléter des démonstrations à demi ébauchées par les inventeurs. Pour comprendre l'importance du *Traité du Calcul différentiel et intégral* de Lacroix, il suffit de rappeler que depuis son apparition il est le compagnon inséparable de tous les géomètres qui désirent se faire un nom dans la science. Il y a bientôt cinquante ans qu'un jeune homme qui entrait à peine dans la carrière, ayant été présenté à Laplace, entendit ces paroles remarquables : « Vous êtes fort heureux aujourd'hui d'avoir le grand ouvrage de Lacroix; quand j'ai commencé à étudier, il m'a fallu dix ans de travaux pour y suppléer. »

Outre les ouvrages déjà cités, on a de Lacroix : *Traité élémentaire d'Arithmétique;* Paris, 1797 (la première édition est anonyme); — *Éléments d'Algèbre*; Paris, 1799 (la première édition est également anonyme); — *Compléments des* Éléments d'Algèbre; 1799; — *Éléments de Géométrie, précédés de réflexions sur l'ordre à suivre dans ces éléments*, etc.; 1799; — *Compléments des* Éléments de Géométrie (la première édition a été publiée sous le titre d'*Éléments de Géométrie descriptive*); — *Traité élémentaire de Trigonométrie rectiligne et sphérique et de l'application de l'algèbre à la trigonométrie;* 1798; — *Traité élémentaire du Calcul des Probabilités*; Paris, 1816; — *Discours sur l'Instruction publique, prononcé à la distribution des prix des écoles centrales du département de la Seine, le* 29 *thermidor* 1801 (17 août); — *Éloge historique de Jean-Charles Borda, membre de l'Institut;* 1800; — *Introduction à la Connaissance de la Sphère;* Paris, 1828, in-18; — *Introduction à la Géographie mathématique et critique et à la Géographie physique;* 1801, in-8°; — *Manuel d'Arpentage;* Paris, 1825, in-18; 4e édit., Paris, 1830; — *Traité des Différences et des Séries, faisant suite au* Traité du Calcul différentiel et du calcul intégral; 1800, 1810; des articles dans le *Journal des Savants*. JACOB.

Revue Contemporaine. — *Discours* de M. Libri sur la tombe de Lacroix.

*** **LACROIX** (*Paul*), polygraphe français, fils de Jean-Louis Lacroix de Niré, et connu sous le pseudonyme de *P.-L. Jacob bibliophile*, est né à Paris, le 27 février 1807. Déjà littérateur sur les bancs de l'école, il faisait encore sa philosophie au collége Bourbon lorsqu'il publia son édition de Clément Marot. A l'âge de dix-neuf ans il présenta au théâtre de l'Odéon plusieurs comédies en vers, qui furent reçues; mais les ennuis qui accompagnent la carrière d'auteur dramatique le dégoûtèrent bientôt, et il cessa en même temps sa collaboration aux journaux de la petite presse, où il s'était fait cependant quelque réputation par de piquantes épigrammes. Menant de front la littérature facile et la littérature difficile, comme on disait alors, il composa d'un côté des romans et de l'autre des livres d'histoire, puis il mêla les deux genres dans plusieurs publications. Ses premiers romans eurent du succès et firent école, malgré les difficultés de lecture qu'offrait l'imitation du vieux langage. L'apparition de l'*Histoire du seizième siècle*, écrite dans le système de M. de Barante et remplie de recherches érudites, fut bien accueillie des esprits sérieux. Cette publication valut à l'auteur, à peine âgé de vingt-huit ans, la croix de la Légion d'Honneur. Les romans historiques de M. Lacroix, souvent réimprimés et traduits en plusieurs langues, contribuèrent pour une grande part à propager le goût du moyen âge, qui se répandit alors en France en Europe jusque dans les arts. Ses publicatio bibliographiques eurent la même influence sur goût des livres : il continua à cet égard la mi sion de Charles Nodier. M. Lacroix parcour l'Italie pour rechercher dans les bibliothèqu publiques les manuscrits inédits relatifs à l'h toire de France. En 1842 il fonda avec M. Tho *L'Alliance des Arts*, dans le but de faire co naître, par de bons catalogues, les trésors art tiques et littéraires que possédaient les colle tions particulières, et de servir ainsi les intéré des amateurs de livres et d'objets d'art. Cet é blissement, qui dura jusqu'en 1848, publi un *Bulletin* curieux, dont M. Lacroix avait direction. Nommé membre des comités histo ques du ministère de l'instruction publique, en fit partie jusqu'en 1851, et y est rentré 1858. Il eut une part active à la plupart d grandes publications qui virent le jour sous l auspices de ces comités. En 1848 il fut app à faire partie de la commission des monume historiques créée près du ministère de l'intérie Pendant plus de dix ans il poursuivit la réfor de la Bibliothèque du Roi, et proposa un plan réorganisation de ce grand établissement. 1855 il a été nommé conservateur de la bibli thèque de l'Arsenal. La réunion de ses ouvra semble représenter la vie de plusieurs homm

On a de M. Paul Lacroix : *L'Assassinat d' Roi*, roman historique; Paris, 1825, 2 vol. in-1 — *Éloge historique du général Foy;* Par 1825, in-18; — *Épître à M. le vicomte S. La Rochefoucauld* (anonyme); Paris, 182 in-8°; — *Épître d'un jeune homme qui remporté le prix de vertu, à sa mère : pié qui a concouru et qui n'a pas même été me tionnée*; Paris, 1826, in-8°; — *La Prison Pompeia*, tragédie en un acte et en vers, rep sentée sur le théâtre de l'Odéon; Paris, 182 in-8°: cette tragédie avait été retirée du théâ après la première représentation, qui fut tr orageuse; — *Mémoires du cardinal Dub* (anonyme); Paris, 1829, 4 vol. in-8°; édit. lustrée, avec de nombreuses suppressions, 18 gr. in-8°; — *Mémoires de Gabrielle d'Estr* (anonyme); Paris, 1829, 4 vol. in-8°; édit. lustrée, avec des suppressions, 1855, gr. in-8 — *Recherches sur les couvents au seizièm siècle*; Paris, 1829, in-8° : morceau imprim d'abord en tête du *Couvent de Baïano*, do M. P. Lacroix n'est pas l'auteur, et réimprim dans son recueil intitulé : *Mon grand Fauteui* — *Les Soirées de Walter Scott à Paris* (*Ch niques de France des quatorzième, quinzièm et seizième siècles*); Paris, 1829-1831, 2 v in-8° : le premier volume seul a été réimprim en 1831, sans la curieuse gravure, gravée en b d'après le dessin d'Eugène Sue, qu'on tron dans la première édition; 1838, 4 vol. in-1 1845, 4 vol. in-16; — *Les deux Fous, histoi du temps de François Ier* (1524); Paris, 183

1-8°; 2e édition, précédée d'un *Essai historique ur les fous des rois de France*; Paris, 1830, vol. in-8°; 1838, 4 vol. in-12; 1844, gr. in-8°, vec fig.; — *Le Roi des Ribauds, histoire u temps de Louis XII* (1515); Paris, 1831, vol. in-8°; 1838, 4 vol. in-12; — *Contes du bliophile Jacob à ses petits-enfants*; Paris, 31, 2 vol. in-12; réimprimés avec beaucoup changements, sous ce titre : *Récits historiues à la jeunesse*, illustrés par Tony Johanot, Gavarni et Gigoux; Tours, 1844, in-8°; — *n Divorce, histoire du temps de l'empire* 1812-1814); Paris, 1831, in-8°; 1838, 2 vol. -12; — *La Danse macabre, histoire fantasque du quinzième siècle*; Paris, 1832, in-8°; 38, 2 vol. in-12; — *Vertu et Tempérament, stoire du temps de la Restauration* (1818-20); Paris, 1832, 2 vol. in-8°; 1839, 4 vol. in-12; *Convalescence du vieux Conteur*; Paris, 32, in-8° et in-12; réimprimé en 1838, sous titre : *Le vieux Conteur*, 2 vol. in-12; — *ite de la* Convalescence du vieux Conteur; ris, 1836, in-12; 1837, in-8°; — *Les francs upins, histoire du temps de Charles VII*; ris, 1833, 3 vol. in-8°; 1838, 6 vol. in-12; *Quand j'étais jeune; souvenirs d'un vieux*; ris, 1833, 2 vol. in-8°; 1839, 4 vol. in-12; *Le bon vieux Temps, suite des Soirées de alter Scott*, Paris, 1835, 2 vol. in-8°; 1838, vol. in-12; réimprimé avec les *Soirées de alter Scott*, 1846, 4 vol. in-16; — *Histoire seizième siècle en France, d'après les oriaux manuscrits et imprimés*; Paris, 1834-35, 4 vol. in-8° : ces quatre volumes, qui comennent seulement le règne de Louis XII, ont détruits dans l'incendie des magasins de la du Pot-de-Fer, et l'ouvrage s'est trouvé susndu; — *Medianoches*; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; 38, 4 vol. in-12; — *La Folle d'Orléans, hisre du temps de Louis XIV*; Paris, 1835, ol. in-8°; 1838, 4 vol. in-12; — *L'Origine des rtes à jouer*; Paris, 1836, in-8°; extrait du lletin du Bibliophile; — *Pignerol, hisre du temps de Louis XIV* (1680); Paris, 36, 2 vol. in-8°; 1838, 4 vol. in-12; — *Mon ind Fauteuil*; Paris, 1836, 2 vol. in-8° : le mier volume réunit des dissertations hisiques, le second des pièces de théâtre : *La réchale d'Ancre*, drame historique; *La arade*, comédie, et des poésies de différents res; — *L'Homme au masque de fer*; Paris, 36, in-8°; 1840, in-12 : dissertation dans laelle l'auteur cherche à prouver que l'homme masque de fer n'est autre que Fouquet; — *e Femme malheureuse* (*fille-femme*); is, 1836, 2 vol. in-8°; — *Aventures du nd Balzac*; Paris, 1836, 2 vol. in-8° : pues d'abord dans la *Revue de Paris*; — *Les eux des Fées*; Paris, 1836, in-12; — *De s et de loin, roman conjugal*; Paris, 1837, ol. in-8° : on assure que Mme Lacroix a eu à la composition de ce roman épistolaire; — *Histoire de Soissons, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, d'après les sources originales*; Soissons, 1837-1838, 2 vol. in-8° : le premier volume est de M. Henri Martin; le second, de M. Paul Lacroix; cette histoire a remporté le prix de 12,000 fr. légué par Mme veuve Maréchal, de Soissons, à l'auteur de la *meilleure histoire publiée de la ville de Soissons*; — *Romans relatifs à l'histoire de France aux quinzième et seizième siècles*; Paris, 1838, grand in-8° : ce volume, qui fait partie du *Panthéon Littéraire*, contient une réimpression des ouvrages suivants : *La Danse macabre, Les francs Taupins, Le Roi des Ribauds* et *Les deux Fous*; — *La Sœur du Maugrabin, histoire du temps d'Henri IV* (1606); Paris, 1838, 2 vol. in-8° : publié d'abord en feuilletons dans *Le Siècle*; — *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire*; savoir : I. *Sur la Mort tragique de la comtesse de Châteaubriant*; II. *Évocation d'un fait ténébreux de la révolution française*; III. *Sur la Bibliothèque historique de la France par le Père Lelong*; IV. *Sur une nouvelle édition de la Bibliothèque historique de France*; V. *Sur les deux Procès criminels du marquis de Sade*; VI. *Concordance de l'état sanitaire de Louis XIV avec les événements de son règne*; VII. *Sur les Manuscrits relatifs à l'histoire de France et à la littérature française conservés dans les Bibliothèques d'Italie*; VIII. *Sur les Bibliothèques publiques de Paris*; IX. *Réfutation du fameux pamphlet de Dulaure intitulé : Liste des ci-devant Nobles*; X. *Sur les Citoyens nobles de Perpignan*; XI. *Essai d'une Analyse raisonnée des Registres du Parlement de Paris*; XII. *Procès de Gutenberg*; Paris, 1838-1847, 12 livraisons in-8°, tirées à 50 exemplaires numérotés; — *Le Marchand du Havre, histoire contemporaine*; Paris, 1838, in-8° : publié d'abord dans *Le Siècle*; — *Petit Buffon, histoire naturelle des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles, des poissons et des insectes, extraite des grands ouvrages de Buffon, Lacépède et Olivier*; Paris, 1838, 4 vol. in-32, avec gravures; 2e édit., 1841, 4 vol. in-32; — *La Chambre des Poisons, histoire du temps de Louis XIV* (1712); Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Amante et Mère*, suite de *La Femme malheureuse*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *La Marquise de Chatillard*; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *Petites Histoires pour la jeunesse*; Paris, 1840, in-16; — *La Maréchale d'Ancre*; drame historique, en cinq actes et en vers, reçu au second Théâtre-Français en 1828 et arrêté par la censure; Paris, 1840, in-8°; déjà publié dans *Mon grand Fauteuil*; — *Lettres d'Abeilard et d'Héloïse*, traduction littérale, précédées d'une notice littéraire, historique et bibliographique, par Villenave; Paris, 1840, in-12; — *La Comtesse de Choiseul-Praslin*,

histoire du temps de Louis XV; Paris, 1841, 2 vol. in-8°; 1847, in-8°; — *Le Chevalier de Chaville, histoire du temps de la terreur;* Paris, 1841, in-8°; — *Le Singe, histoire du temps de Louis XIV* (1666); Paris, 1842, 2 vol. in-8°, publiée d'abord dans *La Presse;* — *Un Duel sans témoins, histoire contemporaine;* Paris, 1843, 2 vol. in-8° : cet ouvrage est dédié *au Prisonnier de Ham;* — *Recherches sur l'emploi du temps dans les prisons d'État,* publié en tête d'une édition de *Picciola,* de X. Saintine; Paris, 1843, in-12; — *Une bonne Fortune de Racine, histoire du temps de Louis XIV;* Paris, 1844, in-8° : publiée d'abord dans *La Mode;* — *Le Ghetto, ou le quartier des Juifs;* Paris, 1845, 3 vol. in-8° : publié d'abord dans le journal *Le Commerce;* — *Réforme de la Bibliothèque du Roi;* Paris, 1845, in-18 : publiée d'abord dans *La Patrie;* — *Une Nuit dans les Bois;* Paris, 1847, 2 vol. in-8°; — *Le Vingt-Quatre Février,* drame en un acte par Werner, traduit littéralement en vers, représenté sur le théâtre de l'Odéon; Paris, 1849, in-18 : publié d'abord dans mon *Grand Fauteuil;* — *La Dette de Jeu,* Paris, 1849, in-8°, publiée d'abord dans le *Musée des Familles;* — *Les Cent et une Lettres bibliographiques à M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale;* Paris, 1849-1850, 4 fascicules in-8°, contenant seulement quarante-six lettres; la suite n'a pas paru; — *Lettres à M. Haton, juge d'instruction, au sujet de l'incroyable accusation intentée contre M. Libri, contenant de curieux détails sur toute cette affaire;* Paris, 1849, in-8°; — *Histoire politique, anecdotique et populaire de Napoléon III et de la dynastie napoléonienne;* Paris, 1853-1854, 4 vol. grand in-8°, avec fig. : cette histoire paraît avoir été écrite sur des matériaux particuliers communiqués à l'auteur; on dit même que l'empereur en a revu les épreuves; — *Le Comte de Vermandois, histoire du temps de Louis XIV* (1683); 1856, 7 vol. in-8° : imprimé d'abord en feuilletons dans *Le Constitutionnel;* — *Les Mystificateurs et les Mystifiés;* Bruxelles, 1856-1857, 3 vol. in-16 : publiés d'abord dans *Le Pays;* — *Les Secrets de beauté de Diane de Poitiers;* Bruxelles, 1857, in-16, — *La Jeunesse de Molière;* Bruxelles, 1857, in-4°, etc. M. P. Lacroix a publié une édition presque complète de ses romans, dans la collection des *Romans illustrés,* sous le titre de *Chroniques nationales, ou nouvelle histoire de France,* 5 vol. in-4°. Son ouvrage le plus important et le plus considérable est le beau livre intitulé : *Le Moyen âge et la Renaissance,* qu'il a publié dans l'intervalle de 1847 à 1851, avec le concours des savants et des littérateurs les plus estimés. Ce travail, qui forme cinq gros volumes in-4°, avec un grand nombre de figures, exécutées d'après les monuments par les soins de Ferdinand Séré, offre le tableau des mœurs, des arts, des sciences et des lettres en Europe ju qu'à la fin du seizième siècle. Un autre gra ouvrage, commencé par M. Lacroix avec le co cours de F. Séré, n'a pas été achevé; c'est *Livre d'Or des Métiers, histoire des corpo tions d'arts et métiers de la France et de Belgique.* M. Lacroix a rédigé lui-même l'*H toire de l'Orfévrerie-joaillerie;* Paris, 18 gr. in-8°, et il a fait rédiger sous ses yeux l'l toire de quelques autres corporations. Il a co mencé récemment la publication de ses œuv complètes historiques, qui formeront 14 ou 16 lumes, par les *Curiosités de l'histoire des A* les *Curiosités de l'histoire de France;* *l'histoire du Vieux Paris,* Paris, 1858, 4 gr. in-16. En 1858 la *Revue Contemporaine* blia un roman de lui, intitulé *Le Dieu Pepeti*

M. P. Lacroix a publié un grand nombre catalogues de livres, qu'il a remplis de curieu notes littéraires et bibliographiques; nous terons seulement : *Bibliothèque de Guilbert Pixérécourt, avec des notes explicatives ses deux excellents amis Charles Nodier Paul Lacroix;* Paris, 1838, in-8°; — *Ca logue des livres et manuscrits, la plupart latifs à l'histoire de France, composant bibliothèque du bibliophile Jacob;* Pa 1839, in-8°; — *Catalogue des Livres man crits et d'Archéologie provenant de la bliothèque de feu M. T.-L. Mionnet;* Pa 1842, in-8°; — *Catalogue de la Bibliothè dramatique de M. de Soleinne, et Ca logue de la Bibliothèque de Pont-de-Ves* Paris, 1843-1847, 6 tomes en 12 parties in- ce précieux catalogue, le plus considérable existe sur le théâtre de tous les temps et tous les pays, forme une bibliographie spéci que ne remplace aucun autre ouvrage; — *talogue de Livres rares et précieux, éditi elzeviriennes ou sorties des presses de E lande au dix-septième siècle* (provenant la bibliothèque de M. Millot); Paris, 18 in-8°, etc.

Comme éditeur, M. P. Lacroix a publié a des notes et des notices plus ou moins étendu : *Œuvres de Clément Marot;* Paris, 1824-1 3 vol. in-8°; — *Œuvres de Rabelais;* Paris, 1 5 vol. in-32; autre édition, entièrement nouv avec un travail tout à fait neuf sur la vie Rabelais, Paris, 1840, in-12 : il y a six ou tirages de cette édition, dans laquelle on tro le véritable texte du Ve livre de *Pantagru* la notice biographique qui précède cette édi a été réimprimée avec de nouveaux docum en tête de l'édition illustrée des *Œuvres de belais;* 1853, gr. in-8° à 2 colonnes, et sép ment sous le titre de *Rabelais, sa Vie et Œuvres;* Bruxelles, 1857, in-16; — *Œuvres Malfilâtre;* Paris, 1826, in-8°; — *La Ch nique de Jean d'Auton,* d'après les manusc de la Bibliothèque du Roi, avec une notice et notes; Paris, 1834-1835, 4 vol. in-8°; —

eux Conteurs français, contenant les *Cent* ouvelles dites les Nouvelles du roi Louis XI ; Heptaméron de la reine de Navarre, les *Contes* Bonaventure des Périers, et le *Printemps* Yver; Paris, 1840, in-8°; — *Contes et Nou-elles de La Fontaine avec tous les contes ui lui sont attribués;* Paris, 1840, in-12; ouvelle édition, précédée des *Mémoires sur la e et les ouvrages de La Fontaine*, par Ma-ieu Marais; Paris, 1858, in-16; — *Œuvres oisies de Pierre Ronsard;* Paris, 1840, in-18; - *Le Moyen de parvenir, par Beroalde de erville;* Paris, 1841, in-12 : il y a quatre ou nq tirages de cette édition; — *Heptaméron, histoire des amants fortunés, par la reine arguerite de Navarre;* 1841, in-12; édition ntièrement nouvelle, 1857, in-16; — *Mémoires, ontes et autres Œuvres de Ch. Perrault;* aris, 1842, in-12; — *Les Contes ou les nou-elles Récréations et joyeux Devis de Bona-enture Des Périers;* 1843, in-12; édit. nou-elle, précédée du *Cymbalum Mundi*, 1858, -16; — *Mémoires secrets de Bachaumont;* aris, 1858, in-12 : abrégé de ce volumineux ou-rage. En 1857, M. P. Lacroix a pris la direc-on de la *Bibliothèque gauloise*, dans laquelle a déjà fait paraître plusieurs éditions soignées auteurs primitifs ou rares de notre langue, et ccompagnées de bons travaux, entre autres *Histoire comique des États de la Lune et du oleil;* les *Œuvres comiques, galantes et lit-éraires de Cyrano de Bergerac*, les *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin.*

M. Paul Lacroix a traduit de l'italien les *Œu-res choisies* (dramatiques) *de P. Arétin*, aris, 1845, in-12. Il a donné une notice sur e père Lenfant, en tête des *Mémoires inédits* de e célèbre prédicateur; 1834, 2 vol. in-8° : les deux lerniers volumes n'ont pas paru; — une notice ur T.-B. Émeric-David, en tête de l'*Histoire de a Peinture au moyen âge;* Paris, 1842, in-12, réimprimée en 1850 avec quatre autres volumes les Œuvres d'art du même archéologue, recueil-ies pour la première fois par les soins de M. La-croix, qui a fait déposer à la Bibliothèque de l'Arsenal tous les manuscrits du savant académi-nicien, formant près de 70 vol. in-4° et in-fol.; — une notice sur les œuvres posthumes de Na-poléon, en tête des *Œuvres littéraires et poli-iques de Napoléon;* 1840, in-12; — une notice bibliographique précédant les *Œuvres françaises* le J. Calvin; 1842, in-12; — une notice histo-rique contenant toutes les pièces relatives au procès d'André Chénier devant le tribunal révo-lutionnaire, en tête des *Œuvres en prose de A. Chénier;* 1842, in-18; — une notice litté-raire, en tête de *Un Roman de Cœur*, par Marat, l'Ami du peuple; 1847, 2 vol. in-8° : publié aussi dans *Le Siècle* et dans le *Musée littéraire* de ce journal; — une notice bibliographique en tête du *Juif errant*, illustré par G. Doré : 1856, in-fol. Il a fourni un grand nombre d'articles aux journaux *La Lorgnette, Le Figaro* (ancien), aux *Annales du Commerce* et au *Mercure du dix-neuvième siècle*, dont il devint en 1829 le rédacteur en chef avec M. Am. Pichot. En 1830 et 1831, il fonda les journaux *Le Gastronome* avec Ch. Lemesle, et *Le Garde National* avec M. Émile de Girardin. Il a fourni des articles bibliographiques au *Bulletin du Bibliophile*, au *Bulletin du Bouquiniste*, au *Quérard;* des nouvelles au *Livre des Conteurs*, au *Conteur*, aux *Cent et une Nouvelles*, etc. Il a publié un grand nombre de keepsakes ornés de gravures anglaises, notamment *L'Élite*, l'*Album de la Mode*, le *Royal Keepsake*, *La Pervenche*, *Le Saphir*, etc. On lui doit un recueil intitulé : *La Perle ou les femmes littéraires, choix de morceaux en vers et en prose composés par des femmes depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un aperçu historique sur les femmes littéraires de France;* Paris, 1832, in-12. Il a fait paraître en 1840 un journal mensuel dans le genre des *Guêpes* de M. Alph. Karr, qu'il intitula *Les Papillons noirs*, et qui n'a eu que quatre numéros (janvier-mars), in-32. Il a rédigé presque seul, de 1843 à 1847, le *Bulletin de L'Alliance des Arts*, devenu ensuite le *Bulletin des Arts*, recueil très-estimé, qui se compose de six années, formant 6 volumes in-8°; enfin, il publie depuis 1854, à Bruxelles et à Paris simultanément, la *Revue universelle des Arts*, qui forme aujourd'hui 6 vol. in-8°, et qui renferme une foule de documents précieux sur l'histoire des arts et des artistes.

Mme Lacroix (Appolline Biffe) a publié : *Fleur de serre et Fleur des champs;* 1854, gr. in-8°, avec gravures; charmant ouvrage d'éducation et de morale; — *Madame Berthe;* Bruxelles, 1857, in-32; imprimé d'abord dans le *Journal pour tous*, etc. L. Louvet.

Quérard, *La France Littéraire*. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — *Notice* par Mme Camille Baxton (Mlle Louise Ozeone) dans la *Revue française et étrangère*, tome IV. — *Galerie de la Presse et des Arts*, tome III. — *Diction. de la Conversation.* — *Conversations-Lexikon*, 9e édition (article attribué à M. X. Marmier).

* **LACROIX** (*Jules*), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 7 mai 1809, a commencé à se faire connaître dans les lettres par la publication d'un grand nombre de romans de mœurs. De fortes études classiques et un goût décidé pour les littératures anciennes le conduisirent à des travaux d'un ordre plus sérieux; il entreprit la traduction littérale en vers de plusieurs pièces de Shakespeare, dont une seule a été publiée; et il traduisit aussi dans le même système d'exactitude scrupuleuse les *Satires* de Juvénal et de Perse et les *Odes* d'Horace. Il a donné au Théâtre-Français des pièces en vers et une tragédie qui ont eu du succès. En parlant de la représentation du *Testament de César*, M. J. Janin disait : « Pendant cinq heures d'émotion, de pitié,

d'intérêt et de terreur, le public s'est laissé prendre à ces beaux vers. » Parmi les romans de M. J. Lacroix, nous citerons les suivants : *Une Grossesse;* Paris, 1834, 5 vol. in-8°; — *Fleur à vendre;* 1835, 2 vol. in-8°; — *Le Tentateur;* 1836, in-8°; — *Le Flagrant délit;* 1836, 2 vol. in-8°; — *Les Parasites;* 1837, 2 vol. in-8°; — *Le Neveu d'un Lord;* 1838, 2 vol. in-8°; — *Le Bâtard;* 1838, 2 vol. in-8°; — *La Rente viagère;* 1839, 2 vol. in-8°; — *Le Banquier de Bristol;* 1840, 2 vol. in-8°; — *Quatre Ans sous terre;* 1841, 3 vol. in-8°; — *Lucie;* 1841, 2 vol. in-8°; — *L'Honneur d'une Femme;* 1842, 2 vol. in-8°; — *Le Château des Atrides;* 1843, 2 vol. in-8°; — *La Vipère;* 1844, 2 vol. in-8°; — *Le Voile noir;* 1844, 2 vol. in-8°; — *Le Masque de velours;* 1844, 2 vol. in-8°; — *La Poule aux Œufs d'Or;* 1844, 2 vol. in-8°; — *L'Étouffeur d'Édimbourg;* 1844, 2 vol. in-8°; — *Mémoires d'une Somnambule;* 1845, 5 vol. in-8°; — *La Tireuse de Cartes;* 1845, 2 vol. in-8°; — *Un Grand d'Espagne;* 1845, 2 vol. in-8°; — *Le mauvais Ange;* 1847, 3 vol. in-8°; — *Un sanglant Héritage;* 1847, 2 vol. in-8°; — *Histoire d'une Grande Dame;* 1847, 2 vol. in-8°, etc. Les ouvrages en vers de M. J. Lacroix sont : *Casimir Périer,* ode; 1832, in-8°; — *Pervenches,* recueil de sonnets; 1848, in-16; — *Macbeth,* de W. Shakspeare; 1830, in-18. M. Th. Gautier a dit de cette traduction : « M. J. Lacroix a décalqué *Macbeth* dans un vers ferme, exact, coloré, qui reproduit les moindres nuances de l'original. » — *Satires de Juvénal et de Perse,* traduites en vers, F. Didot, 1846, in-8° : cette traduction, couronnée en 1847 par l'Académie Française, valut en même temps à l'auteur la croix de la Légion d'Honneur; — *Odes d'Horace* (livres I et II), en vers français, avec le latin en regard; 1848, in-8°; — *Le Testament de César,* drame en cinq actes en vers; F. Didot, 1849, in-8° : cette pièce fut représentée pour la première fois le 10 novembre 1849; — *Valéria,* drame en cinq actes, en vers (en collaboration avec M. Aug. Maquet); 1851, in-12, trois édit. dans la même année : ce drame, dans lequel Mlle Rachel jouait deux rôles différents, fut représenté le 28 février 1851; — *La Fronde,* opéra en cinq actes (avec M. Aug. Maquet), Musique de Niedermeyer; 1853, in-12 : cet opéra fut représenté à l'Académie impériale de Musique, le 2 mai 1853; — *Œdipe-Roi,* tragédie en cinq actes, traduite littéralement de Sophocle, représentée au Théâtre-Français, le 18 septembre 1858; Paris, 1858, in-18. M. J. Lacroix travaille à compléter sa traduction des poésies d'Horace.

L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — *Nouv. Revue Encyclopédique,* déc. 1846 — J. Janin, *Journal des Débats* du 12 mai 1849. — Th. Gautier, *Moniteur* du 21 mai 1855.

LACROIX DE CHEVRIÈRES (*Jean* DE), homme politique français, né en Dauphiné, vers 1556, mort à Paris, en mai 1619. D'abord conseiller au parlement de Grenoble (25 juin 157 il devint avocat général auprès du même par ment, le 20 décembre 1585. En 1588 il fut tendant de l'armée que le duc de Mayenne co mandait en Dauphiné. Comme tous ses collèg du parlement, il embrassa le parti de la Lig mais à la prise de Grenoble par Lesdiguiè (1590), il se soumit à Henri IV. Il fut nom (13 septembre 1595) surintendant des finances Dauphiné et conseiller d'État. Lors de la conqu de la Savoie, il remplit les fonctions de ga des sceaux du conseil établi à Chambéry dep septembre 1600 jusqu'en octobre 1601, époqu laquelle il fut un des négociateurs chargés traiter de l'exécution de la paix avec les dépu du duc de Savoie. De retour de cette mission se rendit à Paris avec quelques autres memb du parlement de Grenoble pour soutenir et fendre au conseil privé les priviléges de la noble dans le procès des tailles, qui pendant cent agita le Dauphiné. Il profita de son séjour à Pa pour solliciter et obtenir une charge de présiden mortier au parlement de Grenoble (31 décem 1603). L'année suivante les états de la p vince le députèrent au roi avec Expilly et d'aut magistrats pour solliciter la réunion au gouv nement du Dauphiné, de la Bresse et du Bug qui venaient d'être cédés à la France par traité de paix dont il avait été l'un des nég ciateurs. Les députés échouèrent, il est vrai : deux contrées furent unies à la Bourgogne; m Henri IV, qui avait pu apprécier par lui-mê les qualités de Jean de Lacroix, le nom (27 mai 1605) son ambassadeur extraordinai chargé d'une mission confidentielle, auprès duc de Savoie. En 1606, à la mort de Franç de Héard, évêque de Grenoble, Jean de Lacro qui était veuf depuis 1594, voulut échanger s mortier de président contre une mitre d'évêqu Le roi et le pape s'y prêtèrent de bonne grâ et quoiqu'il ne fût pas encore engagé dans ordres sacrés, une bulle du 11 juillet 1607 nomma à l'évêché de Grenoble. Il ne s'en t pas là : quatre ans après, lors d'un voyage q fit à Paris, il sollicita et obtint d'avoir l'un ses fils pour coadjuteur, malgré les décisio des plus graves docteurs qui veulent que, se blable à un patrimoine, le gouvernement l'Église ne devienne pas héréditaire dans les milles. Il déploya un grand zèle pour la conv sion des protestants de son diocèse en y organisa des missions et y fondant des couvents, ce qui valut en 1612 le brevet de conseiller d'État une pension de 2,000 livres. En 1615 il assis aux états généraux et en 1618 à l'assembl des notables tenue à Rouen. En 1619, s'éta rendu à Paris pour siéger à l'assemblée clergé, il mourut avant l'époque de l'ouve ture des séances. Son cœur fut déposé chez l jacobins de la rue Saint-Honoré et son cor transporté à Romans (Drôme), dans le tombe de ses ancêtres. On a de lui des notes sur l

décisions de Guy Pape et un commentaire sur e statut de Louis XI concernant les donations ntre vifs. Ces deux ouvrages sont imprimés ans plusieurs éditions des *Guidonis Papæ Decisiones*, notamment dans celle de Genève, 654, in-fol. On a aussi de lui un mémoire que es nombreux biographes paraissent n'avoir pas onnu : *Apurement des Défenses du Parlement de Grenoble contre le Tiers Etat;* Paris, 602, in-8°. A. Rochas (de Die).

Éloge de Jean de Lacroix, chevalier, seigneur de hevrières, publié d'après un manuscrit inédit de Guy llard, par M. Gariel, bibliothécaire de Grenoble, dans n *Delphinalia* d'avril 1854. — Guy Allard, *Histoire généalogique des Familles de Lacroix de Chevrières, de ortier, d'Arzac*, etc.; Grenoble, 1678, in-4°. — Moréri, *ict. Hist.* — Albert Duboys, *Vie de saint Hugues*, 398-401. — Dochier, *Mémoires sur Romans*, p. 327 suiv. — Chorier, *Jurisprudence de Gui Pape*, p. 35, *État politique du Dauphiné*, t. II, p. 133 et suiv. Boniel de Catilhon, *Vie de messire Claude Expilly;* ssim. — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

LACROIX DE CHEVRIÈRES (*Jean-Baptiste* DE), prélat français, mort à Québec, le 5 décembre 1727, appartenait à la même famille que le précédent. D'abord chevalier de alte, puis abbé de Gimont au diocèse d'Auch, s'embarqua en 1683 pour aller prêcher l'Évangile aux sauvages du Canada. Nommé évêque Québec en 1685, il fut sacré, lors d'un voyage l'il fit à Paris, dans l'église Saint-Sulpice, le 5 janvier 1688. Reparti bientôt après pour le nada, il y fonda un hôpital, dans lequel il mourut, laissant la réputation de l'un des prélats les us distingués et les plus pieux de son temps. n a de lui : *État présent de l'Église et de la olonie françoise dans la Nouvelle-France;* aris, 1688, in-8°. A. R.

Gallia Christiana, t. VII, p. 1038. — Moréri, *Dict. st.* — Lelong, *Bibliothèque Hist.*, t. III, nos 10802 et 399. — *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Quebec*, par la sœur ançoise Sucherceau (Montauban, 1751, in-12). — A. chas. *Biog. du Dauphiné.*

LACROIX DE CHEVRIÈRES (*Jean-Denis-ené*), comte de SAINT-VALLIER, de la même mille que le précédent, homme d'État français, à Clérieux (Dauphiné), le 6 octobre 1756, mort Valence, le 13 mars 1824. Sous-lieutenant aux rdes françaises depuis 1783, il fut, en 1790, corporé dans un régiment et fit les campagnes 1791 et de 1792. Pendant les orages de la révolution, il quitta le service et se tint à l'écart; il ne parut sur la scène qu'après le 18 brumaire, oque à laquelle il fit partie du conseil général la Drôme dès sa formation. Napoléon Ier, auel il s'était rallié, le nomma sénateur, le 1er février 1805, puis président annuel du sénat (1808 1809), et lui donna la sénatorerie de Gênes, le septembre 1808; il le créa en même temps mte de l'empire. Le 26 décembre 1813, il l'enya en qualité de commissaire extraordinaire ns la septième division militaire (Dauphiné) pour organiser la défense du territoire contre l'invaon par les Alpes. L'énergie qu'il déploya dans ccomplissement de cette mission est pour sa émoire un véritable titre de gloire. Arrivé à Grenoble, le 7 janvier 1814, il vit se lever à sa voix, du milieu de la population patriotique de l'Isère, une armée de volontaires qui reprit bientôt aux alliés Chambéry et le département du Mont-Blanc. Après l'abdication de l'empereur, il se hâta de faire sa soumission à Louis XVIII, qui le nomma pair de France, le 4 juin 1814. Au retour de l'île d'Elbe, il se retira à Saint-Vallier, et y resta loin des affaires publiques pendant les Cent Jours. A la seconde restauration, il reprit son siége à la chambre des pairs, et le conserva jusqu'à sa mort. N'ayant pas laissé d'enfant mâle, il eut pour successeur à la pairie le comte de Moreton-Chabrillan, son gendre. A. R.

Delacroix, *Statistique de la Drôme.* — De Courcelles, *Histoire généalogique de la Chambre des Pairs*, t. VIII. — *Biographie spéciale des Pairs et des Députés* (Paris, 1819, in-8°). — Lardier, *Histoire biographique de la Chambre des Pairs.* — *Documents particuliers.* — Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

LACROIX (MOENS DE). *Voy.* MOENS.

LACROIX DU MAINE. *Voy.* CROIX.

LACROSSE (*Jean-Baptiste-Raymond*, baron DE), amiral français, né à Meilhan (Lot-et-Garonne), le 5 septembre 1765, mort dans la même ville, le 9 septembre 1829. Issu d'une famille ancienne du département de Lot-et-Garonne, fils d'un lieutenant des maréchaux de France et petit-fils du comte de Bazas, capitaine de vaisseau de la marine royale et chevalier de Saint-Louis, cousin germain par sa mère du comte Eustache de Bruix, depuis amiral de France et ministre de la marine, le jeune Lacrosse, d'abord élève du collége de Juilly, puis sorti à l'âge de dix-huit ans de l'école nobiliaire des gardes de la marine, fit, en qualité d'officier, partie de l'expédition des Indes orientales, à bord de la frégate *La Friponne.* Des services importants lui valurent bientôt le grade d'enseigne, qu'il ne tarda pas à échanger contre celui de lieutenant de vaisseau, qu'il mérita par sa belle conduite au siége de Gondelour. La révolution arriva sur ces entrefaites, et ce fut dans les parages éloignés de l'Inde que le jeune lieutenant apprit les événements qui semblaient devoir porter un obstacle invincible à sa carrière et à son avenir. Au commencement de 1792, il reçut cependant sa nomination au grade de capitaine de vaisseau, et le gouvernement d'alors ne crut pouvoir mieux confier qu'à lui-même la mission de pacifier les îles de La Martinique et de La Guadeloupe, où les noirs s'étaient révoltés. Lacrosse eut le bonheur d'accomplir son mandat sans effusion de sang, et sut mériter l'estime générale des habitants de ces îles. Ce service important semblait devoir lui assurer une récompense honorable; aussi Lacrosse, rappelé en France en 1793, après avoir battu les Anglais sur terre et sur mer, n'hésita-t-il point à venir rendre compte au comité de salut public d'une conduite qui ne pouvait que l'honorer. Le comité ne lui sut cependant aucun gré de ses victoires, et trouva convenable de charger de fers le pacificacteur des Antilles.

Lacrosse eut lieu de s'applaudir d'une détention qui lui sauva la vie. Confondu, par les soins affectueux de quelque amis qu'il avait à la Convention nationale, avec la foule de prisonniers détenus pour des causes plus ou moins légitimes, il eut le bonheur d'échapper au sanglant couteau de 1794, et de recevoir en 1795 une liberté dont il devait si bien connaître le prix. Le Directoire eut bientôt recours à l'expérience de l'ancien officier de la marine royale, et s'empressa d'occuper une activité aussi précieuse pour l'État. Nommé, au mois de décembre 1796, commandant d'une division en rade de Brest, Lacrosse fut désigné pour faire partie de cette expédition d'Irlande dont le résultat devait être si funeste à la marine française. Les éléments détruisirent la sagesse des dispositions qui avaient été prises, et le commandant Lacrosse, le seul de tous les capitaines français qui eût réalisé les instructions qu'on leur avait données, après avoir erré longtemps sur les mers et visité plusieurs ports d'Irlande, attendant des secours qui n'arrivaient jamais, fit voile vers la Bretagne. Son vaisseau, si connu sous le nom des *Droits de l'Homme*, portait six cents hommes d'infanterie commandés par le général Humbert et un équipage de six cent cinquante hommes à ses ordres. Attaqué dans sa marche rétroactive par deux vaisseaux anglais et une frégate, le commandant Lacrosse ne recula pas devant ce combat inégal. Après une lutte terrible de treize heures, Lacrosse, ayant désemparé l'un des vaisseaux ennemis et réduit les deux autres à l'impossibilité d'arrêter sa course, vint lui-même échouer sur les côtes de France. La conduite brillante de Lacrosse, dans le combat du 13 janvier 1797 et dans le naufrage qui en fut la suite, lui valut le grade de contre-amiral. L'amiral Truguet, alors ministre de la marine, et le général Hoche lui écrivirent à ce sujet des lettres de félicitation. En 1799 Lacrosse concourut avec Sieyès et puis avec Moulins pour remplacer Rewbell et La Reveillère-Lepeaux au Directoire exécutif; son nom arriva le cinquième sur la liste des candidats à élire. Il fut ensuite nommé ambassadeur en Espagne et chargé de faire expulser les émigrés de tous les ports de la Péninsule, mesure qu'il fit exécuter au mois de juillet suivant. Au 18 brumaire, le premier consul, avide de s'entourer d'hommes capables et instruits, lui fit proposer le ministère de la marine. Mais, sur le refus de la création d'une amirauté demandée par Lacrosse, celui-ci crut devoir décliner le ministère, qui fut alors confié à Decrès. Nommé en 1802 capitaine général de La Guadeloupe, accueilli d'abord avec joie par la population, Lacrosse crut devoir user de rigueur contre les jacobins, qui y minaient sourdement son autorité, et montra peut-être trop de sévérité contre les premiers insurgés; cette faute provoqua l'insurrection de la colonie. Tombé lui-même au pouvoir des rebelles, guidés par le mulâtre Pélage, le gouverneur général n'obtint la liberté qu'en s'éloignant d'une île où son pouvo se trouvait ainsi méconnu. Il se retira à La Do minique, rentra à La Guadeloupe avec le génér Richepanse, reprit le commandement après mort de ce général, et parvint enfin à rétablir l'o dre (1). La colonie s'était relevée de ses désastr lorsque Lacrosse revint en France sur la fréga *La Didon*. C'était à l'époque de la rupture d traité d'Amiens, qu'il ignorait. Tombé au milie de la flotte anglaise, qui bloquait le port de Bres chassé et poursuivi par douze vaisseaux de lign Lacrosse, cinglant vers le sud, eut le bonheur prendre en leur présence la corvette *Le Laurie* qu'il envoya à Santander, en Espagne, où il d barqua lui-même peu de temps après. A s retour à Paris, le premier consul le nomm inspecteur de la flottille destinée à la descente Angleterre, et bientôt après préfet maritime deuxième arrondissement (Le Havre), où il d ploya une activité peu commune. A la mort de s cousin Bruix, en 1804, Lacrosse, nommé gran officier de la Légion d'Honneur, fut élevé au co mandement en chef de la flottille de Boulogn qu'il sut habilement préserver de l'incendie d brûlots anglais. Il devint quelques années ap préfet maritime à Rochefort. Arbitrairement de titué en 1815 et rayé du contrôle de la marin Lacrosse se retira à sa maison de campagne Meilhan, où il vécut entouré de l'estime gén rale, disputant honorablement à M. de Martign le titre de député de Marmande, qu'il ne lui cé qu'à une très-faible majorité de suffrages. J gnant à la bravoure et à l'habileté d'un offic de marine les talents d'un excellent administ teur, le nom de l'intrépide commandant *Droits de l'Homme* sera toujours honorablem cité dans notre histoire contemporaine.

A. DE BELLECOMBE.

France maritime et France militaire par A. Hugo. *Biographie des Marins célèbres. — L'Agénais illust* par M. André de Bellecombe.

*** **LACROSSE** (*Bertrand-Théobald-Josep* baron DE), homme politique français, fils du p cédent, est né à Brest, le 29 janvier 1796. Élève collége Sainte-Barbe, il débuta comme aspir de marine en 1811, par quelques campagnes s la frégate *L'Hortense* et sur la prame *La Ville Mayence*. En 1812 il entra, comme élève, à l cole de cavalerie, et en sortit l'année suiva avec le grade de lieutenant en second dans chasseurs à cheval de la garde impériale. Il distingua, en 1813, au combat de Dessau, où fut blessé d'un coup de sabre. Nommé lieuten

(1) Il y a loin de la conduite sévère, mais toujours loy de Lacrosse aux incriminations exagérées d'un pamph publié par les partisans de Pélage, où, entre autres at ques plus ou moins ridicules, on l'accuse d'aspirer à u souveraineté indépendante du gouvernement français de courir en secret après la séduisante chimère d'u couronne de roi de La Guadeloupe. J'ai eu moi-même pamphlet entre les mains et je l'ai communiqué 1845 à M. Lievyns, ancien rédacteur en chef des *Fastes la Légion d'Honneur*. (A. DE B.)

en premier, il prit une part glorieuse à la bataille de Craonne, le 7 mars 1814, y fut atteint de deux coups de feu, de quatre coups de sabre et de onze coups de lance. Sa brillante conduite pendant cette journée lui mérita la croix de la Légion d'Honneur, qu'il reçut des mains de l'empereur. Promu au grade de capitaine en 1815, une nouvelle blessure vint le frapper dans une autre rencontre. La révolution de 1830 le fit entrer dans la vie politique, qu'il ne devait plus quitter. Député de l'arrondissement de Brest, de 1834 à 1848, sept fois il fut élu secrétaire de la chambre, où il fit partie de cette opposition modérée et indépendante qui combattait les abus et voulait sincèrement le bien du pays. M. de Lacrosse se fit remarquer entre autres dans la session de 1835, où il se prononça surtout contre l'indemnité payée aux Américains; dans celle de 1840, par ses amendements pour le maintien des armements maritimes, et dans les sessions de 1845, 1847 et 1848, par ses observations sur les adresses au roi. Après la révolution de Février, il siégea à l'Assemblée nationale, dont il fut d'abord l'un des secrétaires, puis un des vice-présidents; il fut aussi vice-président de l'Assemblée législative. Aux journées de Juin, il fut investi du commandement des gardes nationales des départements. En décembre 1848 il fut chargé du ministère des travaux publics par le prince président de la république. Après avoir été ministre des travaux publics jusqu'à la fin de 1849, et, par intérim, de l'intérieur pendant quelques mois, il fut choisi de nouveau, en 1851, comme ministre des travaux publics par le prince président. Les principaux actes de ses deux ministères, si difficiles dans l'état d'effervescence où était la classe ouvrière, furent l'achèvement et l'ouverture des chemins de fer du nord, de l'est, de Nantes, et les mesures nécessaires pour débarrasser le Louvre des ignobles bâtisses qui l'obstruaient et préparer le terrain à la construction définitive. Après le 2 décembre 1851, M. de Lacrosse fut nommé membre de la commission consultative et président de la section de la marine et des finances au conseil d'État provisoire. Il fut ensuite appelé au Sénat, dont il est secrétaire, et signa l'un des premiers la proposition pour le rétablissement de l'empire. M. de Lacrosse est depuis 1836 membre de la commission supérieure des invalides de la marine, puis 1850 du conseil de la Légion d'Honneur; est aussi membre du conseil des invalides de la guerre, et président de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations. SICARD.

Biographie des neuf cents Députés à l'Assemblée nationale, 1848. — *Biographie des sept cent cinquante Représentants à l'Assemblée législative*, 1849. — *Biographie des membres du Sénat*, etc., 1852. — *Notes communiquées.*

LACROZE, surnom DE GAULTIER OU GAUTIER (*Jacques*). *Voy.* ce nom.

LACROZE (*Mathurin* VEYSSIÈRE DE). *Voy.* VEYSSIÈRE.

LACROZE (*Jean* CORNAND DE), littérateur français, né vers le milieu du dix-septième siècle et mort à Londres, vers 1705. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia en Hollande; plus tard il s'établit à Londres. Il prit part à la rédaction des dix premiers volumes de la *Bibliothèque universelle* de Leclerc, avec lequel il se brouilla alors, et qui parle de lui peu avantageusement dans l'avertissement du onzième volume. On a de lui : *Recueil de diverses Pièces concernant le Quiétisme et les Quiétistes, ou Molinos, ses sentiments et ses disciples;* Amsterdam, 1688, in-8° : cet ouvrage, rare et peu connu, contient une traduction de *La Guide spirituelle* et du *Traité de la Communion* de Molinos; — *Trois Lettres touchant l'état présent d'Italie; la première regarde Molinos et les Quiétistes; la deuxième l'Inquisition; la troisième la Politique; pour servir de supplément aux Lettres du Dr Burnet;* Cologne, 1688, in-8°; — *The Works of the Learned;* Londres, 1691, in-4°; — *The History of Learning*; Londres, 1691, in-4°; — *Memoirs for the ingenious, containing observations in philosophy, physick, philology, and other arts and sciences for the year* 1693; Londres, 1693, in-4°, espèce de *Journal des Savants*, qui n'eut pas de succès et qui en resta à ce premier volume. On cite encore de lui une *Critique de l'histoire du divorce de Henri VIII;* Amsterdam, 1690, in-12, — et une *Description géographique de la France* (en anglais); Londres, 1694, in-8°. M. N.

Bibliothèq. universelle, tom. XI, l'avertissement. — MM. Haag, *La France Protest.*, article *Cornand.*

LA CRUZ (*Juana-Inez* DE), poétesse espagnole, née dans le Guipuzcoa, en 1651, mort à Mexico, en 1695. Elle reçut une éducation soignée, et entra dans un couvent de hiéronymites. Elle semble avoir été une femme d'un grand mérite; mais, au jugement de M. Ticknor, son talent poétique était peu remarquable. Ses poésies ont eu cependant plusieurs éditions; elles parurent sous le titre de *Poemas de la Madre Juana-Inez de La Cruz, la decima Musa;* Saragosse, 1682-1725, 3 vol. in-4°. Ce volumineux recueil contient des poésies lyriques (sixains, sonnets, etc.) et des drames. Z.

Semanario Pintoresco, 1845, p. 12. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 511, 512.

LA CRUZ (*Manuel* DE), peintre et graveur espagnol, né à Madrid, en 1750, mort le 26 octobre 1792. Il obtint à dix-neuf ans le premier prix de l'académie de Saint-Ferdinand, et le 4 janvier 1789 fut reçu membre de cette société. Il avait peint avec succès pour la cathédrale de Carthagène les quatre saints titulaires de cette ville; mais il se distingua davantage par les neuf tableaux qu'il fit pour le couvent des franciscains de Madrid, et qui sont aujourd'hui au Rosario. On a aussi de lui quelques bonnes eaux-fortes, entre autres deux gravures représentant des *Majas* (bohémiennes). A. DE L.

Don José Mussoy-Valiente, *Museo y Academia de San-Fernando;* Madrid, 1826. — *Las Constituciones y Actas de la Academia de San-Fernando.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

LA CRUZ Y CANO (*Ramon* DE), poëte dramatique espagnol, né à Madrid, en 1731, mort le 4 novembre 1795. Il était d'une bonne famille, et remplit les fonctions de secrétaire d'un grand seigneur, d'employé des finances, de professeur de philosophie; mais sa verve poétique et sa gaieté l'entraînèrent vers le théâtre. Depuis 1765 jusqu'à sa mort, il ne cessa de composer des pièces, qui amusèrent à la fois la cour et la ville; en tout il donna environ trois cents pièces dramatiques, mais il n'en publia que le tiers, qui suffit à remplir dix volumes. Elles sont écrites en petits vers, dans le mètre de l'ancien drame espagnol, et portent les titres de *Caprices dramatiques*, de *Saynètes*, de *Tragédies burlesques*. Quelquefois, comme dans sa *Clementina*, La Cruz essaya d'observer les règles du théâtre français; mais l'on s'aperçoit facilement combien il est gêné dans cette forme littéraire. Ses meilleures pièces sont sans contredit ses *Saynètes*, vives esquisses des mœurs des classes moyennes et des basses classes, où l'auteur aimait à passer sa vie. Bien que sa naissance et son talent lui ouvrissent les hôtels des grands seigneurs, il préférait la société de la bourgeoisie et du peuple. Il mourut dans la maison d'un menuisier. Il ne faut pas chercher dans ses nombreuses productions des plans bien conçus, des intrigues finement conduites et habilement dénouées, ni un style soigné; mais on y trouve une veine intarissable d'esprit piquant et de facétie originale. On a de lui : *Teatro o coleccion de los Saynetes y demas obras dramaticas;* Madrid, 1788, 10 vol. in-8°. Un choix très-bien fait des pièces de La Cruz a été publié par don Agustin Duran, sous le titre de *Coleccion de Sainetes, tanto impresos como ineditos de Don Ramon de La Cruz, con un discurso preliminar;* Madrid, 1843, 2 vol. in-8°. Z.

Baena, *Hijos de Madrid*, t. IV, p. 280. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 304.

LA CRUZ. *Voy.* PANTOJA.

LACTANCE (*Firmianus* (1) *Lactantius*), célèbre orateur et apologiste chrétien, naquit vers le milieu du troisième siècle de notre ère, et mourut vers 325 ou 326, dans une vieillesse avancée. On ne saurait rien affirmer avec certitude de sa famille et de son pays. Tout porte à croire cependant qu'il était originaire d'Afrique et non d'Italie, et que ses parents étaient païens. Il entendit les leçons du rhéteur Arnobe, qui enseignait la rhétorique à Sicca, située à vingt lieues de Carthage. En Afrique, plus encore peut-être qu'en Italie, où le polythéisme ne manquait ni de poésie ni de gravité, les liens de l'antique religion s'étaient depuis longtemps relâchés dans la société éclairée. Comment en effet la licence et les horreurs du culte d'Astarté et de Moloch, la prostitution publique, les sacrifices humains, les cérémonies ridicules ou odieuses n'eussent-elles pas indigné ou dégoûté les esprits nourris dans le commerce des lettres et de la philosophie? Sans doute le culte national donnait une sorte de consécration aux vices, autorisait et couvrait la dépravation des mœurs : cela seul le défendait dans les âmes corrompues. Beaucoup demeuraient païens de nom par pure indifférence et défaut de décision. D'autres, nés dans le polythéisme et faisant bon marché des pratiques religieuses en général, trouvaient dans la philosophie un aliment suffisant à ce goût du ciel qui est la marque des âmes élevées. C'est dans l'élite de ces derniers que le christianisme, dans les quatre premiers siècles de l'Église, recruta plus d'un de ses défenseurs et de ses partisans : en Afrique même Tertullien, Minucius Felix, Arnobe et Lactance dont nous parlons ici. Le passage en effet semble facile de la philosophie au christianisme. Les dogmes épurés de Socrate et de Platon, la profonde théologie d'Aristote, la noble et austère morale du Portique, n'était-ce pas une introduction naturelle à la religion nouvelle, que ses défenseurs appelaient une nouvelle philosophie? Ne pouvait-on pas recevoir le baptême sans cesser d'aimer et de pratiquer Platon, Aristote, Zénon? Le Christ n'eût-il pas avoué comme siens tous ces grands esprits? Plus d'un docteur chrétien le croyait : saint Justin ne craignait pas de sanctifier Socrate, Héraclite et ceux qui leur ressemblent, et disait nettement « que ceux qui ont connu une partie de la vérité et vécu selon la raison dans les temps anciens ont connu le Verbe avant sa venue sur la terre et ont été chrétiens (1). » Les apologistes de l'Église ne se servaient-ils pas de ce qu'il y a de meilleur dans l'ancienne philosophie pour combattre l'idolâtrie et détendre les dogmes nouveaux? Lactance lui-même, au milieu de sa polémique contre le polythéisme, ne laisse-t-il pas tomber ces paroles remarquables? « Si quelqu'un avait ramassé les vérités qui sont répandues parmi les diverses sectes des philosophes et les avait fondues ensemble pour en former un corps de doctrine, il ne se trouverait pas éloigné de notre sentiment (quod si exstitisset aliquis, qui veritatem sparsam per singulos, per sectasque diffusam colligeret in unum ac redigeret in corpus, is perfecto non dissentiret a nobis. *Inst. div.*, VII, 7). Le christianisme aux yeux de plusieurs docteurs chrétiens des premiers temps ne sembla être autre chose que cette épuration même opérée dans la philosophie ancienne par le Verbe vivant et formant un corps de doctrine.

Les lettres et les sciences profanes occupèrent

(1) Les noms de *Lucius* et de *Cælius* ou *Cæcilius*, qu'on ajoute souvent à celui de Firmianus, ne sont donnés à Lactance ni par saint Jérôme ni par saint Augustin, et ne se trouvent pas dans les plus anciens manuscrits.

(1) Saint Justin, *Première apologie pour les Chrétiens*, édit. Maran, p. 71.

jeunesse de Lactance. Étant encore en Afrique, composa, sous le titre de *Banquet* (Sympo-um) un ouvrage qui est aujourd'hui perdu; is tard il écrivit un petit poëme *Sur le Phé-x* (De Phœnice) qu'on a publié plusieurs fois us son nom, bien que son authenticité soit fort ntestable. Il n'avait pas encore embrassé le ristianisme. Il paraît cependant que sa répu-ion comme rhéteur s'était répandue au loin, isque peu de temps après (vraisemblablement rs 290) il fut appelé d'Afrique à Nicomédie nr y enseigner la rhétorique. C'est à ce temps 'il faut rapporter la composition de son *Iti-raire* (Itinerarium), petit poëme qui n'est pas nu jusqu'à nous. Fixé à Nicomédie, Lactance, nme il le dit lui-même, « apprenait aux jeunes is non à pratiquer la vertu, mais à être ingé-ux à défendre et à couvrir le mal (1) ». N'ayant un très-petit nombre de disciples dans une le où la langue grecque était la langue usuelle, mployait ses loisirs à écrire. Son *Grammai-n* (Grammaticus), que nous n'avons plus, peut-être de cette époque. C'est probable-nt en Asie, et quelques années avant l'édit de sécution promulgué par Dioclétien, que Lac-ce se convertit au christianisme, c'est-à-dire s la fin du troisième siècle. Il resta à Nico-die pendant les dix années qu'elle dura : ce 'il fit dans cette période, comment il put apper aux rigueurs de la persécution, on ne ait. Peut-être était-il considéré comme philo-phe plutôt que comme chrétien, et en effet le é moral et philosophique du christianisme rait l'avoir plus touché que les dogmes inté-urs et mystiques de la religion nouvelle. Le ité *De l'Ouvrage de Dieu* (De Opificio Dei), il composa alors, est plus philosophique que igieux, et tel que, pour le fond des idées, il été avoué tout entier par Cicéron ou Sénè-e. L'inspiration même semble avoir été puisée x sources profanes. C'est une élégante para-rase de la défense de la Providence divine Cicéron a mise dans la bouche du stoïcien lus dans son *De Natura Deorum*, et plus n passage rappelle en même temps le *De ovidentia* de Sénèque. Étant encore en Bi-nie, le cœur percé du spectacle des violences on employait pour détruire le christianisme des attaques que deux philosophes (2) diri-ient en même temps contre lui, il forma le jet d'une réfutation complète des erreurs du ythéisme, et commença sans doute à en jeter lors les fondements.

On ne peut fixer avec précision l'année où Lactance quitta l'Asie. Il est permis d'affirmer cependant qu'il y vit sinon l'apaisement des haines politiques et religieuses, au moins la fin des persécutions. La foi chrétienne sortait encore triomphante de cette dernière lutte. Le sang avait coulé par torrents, mais la constance des martyrs avait fatigué les bourreaux. Galère, quelque temps avant sa mort, révoqua les impuissants édits qu'il avait arrachés à Dioclétien, et l'année suivante Constantin, vers qui se tournaient déjà les cœurs et les espérances des chrétiens, publia à Milan son fameux édit de tolérance (313), restitua aux chrétiens une partie de leurs biens confisqués, et leur conféra le droit d'occuper des charges publiques et de bâtir des temples. Une ère nouvelle s'ouvrait pour l'Église. Lactance partagea la joie universelle des fidèles, et, dans un ouvrage qui est à la fois un chant de victoire et un cantique d'actions de grâces au Seigneur, célébra l'avénement de la paix. Cet ouvage, longtemps perdu et publié en 1679 par Étienne Baluze d'après un vieux manuscrit, a pour titre : *De la Mort des Persécuteurs* (De Mortibus Persecutorum). L'exaltation du triomphe y éclate à chaque ligne, et aussi la joie amère de la vengeance satisfaite. « La paix est rétablie partout, s'écrie Lactance; l'Église abattue se rélève, et le temple, ruiné par les impies, va surpasser sa première magnificence.... Après les terribles secousses d'une violente tempête, l'air se purifie et nous jouissons de la clarté désirée... Les ennemis de Dieu sont terrassés. Dieu a montré que par des morts terribles il sait se venger de ses impies et de ses superbes adversaires.... Montrons la majesté et la puissance de Dieu en rapportant les châtiments sévères dont le juge céleste a usé envers les auteurs des persécutions qui ont affligé l'Église depuis sa naissance (1). » Ces derniers mots font connaître le dessein de ce traité. Lactance remonte à l'origine de ce long duel de trois siècles entre la puissance impériale et le nouveau peuple de Dieu. Celui-ci est seul, désarmé; il se recrute parmi les faibles, les pauvres, les opprimés; mais Dieu, qui entend ses prières, est son solide appui, et malheur à ceux qui prennent les armes contre lui. La vengeance divine saura les atteindre.

L'ouvrage de Lactance s'étend jusqu'à la mort de Maxence et à la défaite de Maximin. L'orateur s'écrie en terminant : « Combien de grâces devons-nous rendre à Dieu d'avoir daigné jeter un regard sur son troupeau détruit ou dissipé par tant de loups dévorants, de l'avoir rassemblé et rassuré, d'avoir exterminé les monstres qui avaient si longtemps désolé ses pâturages et ses bergeries! Où sont maintenant ces noms de Jovien et d'Herculien, autrefois si révérés des nations, que Dioclès et

) Lactance, *Instit. divines*, I, 1.
) L'un de ces deux philosophes était Hiérocles, gou-neur de Bithynie et ensuite d'Égypte, et qui eut nde part aux violences exercées contre les chrétiens dant la persécution de Dioclétien. Il écrivit contre deux livres sous le titre de *Philalèthes*, qu'Eusèbe futés. L'autre est inconnu : c'est à tort que quelques ques ont nommé Porphyre. Il était alors loin de l'A-et arrivé aux limites extrêmes de sa longue car-re.

(1) Lactance, *De la Mort des Persécuteurs*, ch. I.

Maximien avaient pris avec tant d'insolence, et dont après eux leurs successeurs se sont parés? Le Seigneur a purgé la terre de ces noms superbes. Célébrons donc le triomphe de Dieu avec joie ; jour et nuit adressons-lui nos prières et nos louanges, afin qu'il affermisse pour toujours la paix qu'il nous a donnée après une guerre de dix années (1).

A la fin de l'année 317, Crispus, fils aîné de Constantin, ayant été élevé à la dignité de césar, Lactance fut appelé dans les Gaules et choisi pour instruire le nouveau césar dans l'éloquence. Cette haute fortune ne changea rien à la simplicité de ses mœurs, et Eusèbe nous raconte qu'il vécut au milieu des délices de la cour dans une pauvreté telle que souvent il manquait des choses les plus nécessaires à la vie (2). Les occupations du jeune prince, qui s'initiait à tous les détails du gouvernement, commandait les armées et se préparait, par l'apprentissage de la puissance souveraine, à porter dignement l'héritage de son père, laissaient à son précepteur le temps d'écrire. Vers 321, Lactance publia le grand ouvrage qu'il méditait et préparait depuis longtemps *Les sept livres des Institutions divines* (Institutiones divinæ). Licinius venait de jeter le masque et de commencer contre les chrétiens une persécution nouvelle ; mais la paix de l'Église ne fut pas rompue longtemps, et la défaite et la mort de Licinius auraient pu offrir à Lactance un nouveau chapitre et un nouvel argument à son livre *De la Mort des Persécuteurs*. Après la victoire de Constantin, Lactance publia une seconde fois ses *Institutions divines*, et les dédia au protecteur déclaré du christianisme, alors maître seul et incontesté de l'empire : cet ouvrage fut suivi du traité *De la Colère de Dieu* (De ira Dei), le dernier qu'il composa. Il était déjà très-vieux à son arrivée dans les Gaules. Il est très-probable qu'il ne survécut guère à Crispus, mort, comme on sait, en 325, et l'on croit généralement qu'il termina ses jours à Trèves. L'Église en Asie était déchirée par l'arianisme ; mais ces controverses, qui passionnaient jusqu'à la fureur les imaginations subtiles de l'Orient, n'avaient pas d'écho dans les Gaules.

Lactance, sorti du paganisme par dégoût des superstitions de son pays, mais formé à l'école d'un rhéteur et nourri dans l'étude des beaux monuments de l'éloquence et de la philosophie anciennes, garda toute sa vie les habitudes d'esprit de sa jeunesse, et porta, si je puis dire, dans sa foi le caractère païen d'un disciple de Cicéron et de Sénèque. On voit qu'il a pénétré plus avant dans la morale que dans la métaphysique chrétienne. Il ne faut pas chercher dans ses œuvres ces savantes et profondes explications des dogmes chrétiens où se complaît le génie subtil des Clément d'Alexandrie et des Origène. Il ne faut pas lui demander de définir la Trinité, de déter miner le rapport des trois hypostases divines (1 Sur ces questions ardues sa pensée hésite s'obscurcit. Tout pénétré des grandes vérités qu le christianisme a semées dans le monde, il sem ble étranger à la philosophie intérieure de doctrine nouvelle. Il cite peu les Écritures, et n pas approfondi les enseignements qu'elles con tiennent. Saint Jérôme le lui reproche à plusieu reprises : « Beaucoup, dit-il, par inexpérien des Écritures, comme Lactance dans le huitièr livre de ses *Lettres à Démétrien*, prétendent q le Saint-Esprit est nommé souvent le Père souvent le Fils (2). » Et ailleurs : « Lactance da ses ouvrages, et surtout dans ses lettres à Dém trien, nie tout à fait la substance du Saint-Espr et, par une erreur toute judaïque, dit que le no du Saint-Esprit est attribué au Père et au F pour la sanctification de l'une et de l'autre p sonne divine (3). » N'est-ce pas pour la même rais que le même saint Jérôme dit dans une de ses l tres : « Lactance, ce fleuve d'éloquence cicér nienne, plût à Dieu qu'il eût eu autant de fo pour établir nos dogmes que pour détruire dogmes opposés (4) » ; et dans une autre let encore : « Lactance a écrit sept livres contre gentils, et deux volumes *Sur l'Ouvrage* et *Sur Colère de Dieu* ; si vous voulez lire ces trai vous y trouverez un abrégé des *Dialogues* Cicéron (5). » On a appelé Lactance un *Cicé chrétien* : il mérite ce titre moins encore pe être pour l'abondance fleurie et l'élégance c time de son style, qui ne rappelle Cicéron d'assez loin, quoi qu'on en ait dit, que pour mission qu'il s'est donnée, en quelque sorte, défendre et de propager les grandes vérités r rales du christianisme, tout en gardant le sile sur les dogmes qui sont de pure spéculati comme Cicéron lui-même, avocat de toutes grandes vérités pratiques qui se trouvent d les plus nobles doctrines de l'antiquité, mais sant bon marché de tout ce qui est de pure taphysique. De là dans les ouvrages de Lacta de nombreuses lacunes, des incertitudes, opinions contestables, inexactes et contrair la pure orthodoxie, notées et censurées pa critique. Isée, dans son édition de Lactanc marqué dans ses œuvres quatre-vingt-quat propositions touchant à la foi, qu'on doit

(1) Lactance, *De la Mort des Persécuteurs*, ch. 52.
(2) Eusèbe de Césarée, dans sa *Chronique*, IVe siècle.

(1) Lactance, dans ses *Institut. divines*, liv. IV, ch parle du Père et du Fils, mais plutôt en orateur q théologien. « Le Père, dit-il, est comme une fontaine répand ses eaux avec abondance ; le Fils est comm ruisseau qui en coule. Le Père est comme le soleil Fils comme le rayon. Le Fils ne peut pas plus être s du Père que le ruisseau de la source, que le rayon du leil, que la voix de la bouche, que la main du corps Il n'est pas fait mention du Saint-Esprit.
(2) Saint Jérôme, *In Epistolam ad Galatas*, liv ch. IV.
(3) Saint Jérôme, *In Apologia ad Pammachiu Oceanum*.
(4) Saint Jérôme, *Epist.* 13 *ad Paulinum*.
(5) *Id.* 83 (alias 84 ad Magnum).

vec circonspection (*caute legendæ*). Ajoutons ue Lactance est plus philosophe que théologien, lus rhéteur que philosophe, et que les vérités orales sont une plus facile et plus riche ma- ière aux développements oratoires que les vé- ités abstraites.

Lactance cependant est souvent injuste envers s philosophes de l'antiquité, soit par ignorance es détails de leur doctrine, soit par emporte- ent de polémique. Mais quand il les combat, 'est moins à l'Écriture et à la tradition aposto- que qu'il fait appel qu'à la raison naturelle. Il dresse même à saint Cyprien et aux autres apo- gistes de l'Église ce reproche de réfuter les aïens avec l'Écriture qu'ils n'admettent pas, au eu de leur opposer des raisonnements et de les aincre avec leurs propres armes (1). Platon, picure, Cicéron, Sénèque et les stoïciens lui ournissent contre les superstitions et les absur- ités du polythéisme des arguments qu'il ne édaigne pas d'employer : puis quand il attaque fausse sagesse, c'est-à-dire la philosophie hu- aine, c'est en opposant les systèmes aux sys- èmes, les écoles aux écoles, non pour écraser raison humaine par le spectacle des contra- ictions où elle tombe quand elle est abandon- ée à ses propres forces et la convaincre d'impuis- ance, mais plutôt pour montrer qu'il a manqué la philosophie naturelle cet esprit large et com- réhensif qui voit et embrasse toutes les faces e la vérité, et cette action efficace sur la vie ui fait que la science est l'apprentissage de la ertu. « La doctrine du ciel, dit-il, agit sur le œur, corrige les passions et les vices des hom- nes. Elle a une puissance si efficace que dès u'elle entre dans un cœur elle le purifie, elle le enouvelle, elle détruit le vieil homme et forme n homme nouveau, ce que jamais la philoso- hie n'a pu faire chez personne. »

Toutefois, les ouvrages de Lactance contiennent ur la philosophie un grand nombre de témoi- gnages précieux à recueillir, et qui prouvent que e disciple d'Arnobe, loin d'être un aveugle en- nemi de la science profane, la considérait au con- traire comme capable de rapprocher les esprits du christianisme. D'autres docteurs se sont épui- sés avant et après lui à creuser un abîme entre la raison et la foi, entre la philosophie et la re- ligion. Pour lui il ne craignait pas de rendre hommages aux efforts heureux des philosophes païens, et même de les invoquer en certaines circonstances comme les auxiliaires de la foi. « Ce philosophe, dit-il, après avoir cité Sénè- que, parle souvent le même langage que nous sur la nature de Dieu (2). » Et ailleurs, après avoir cité un autre passage de Sénèque sur la conscience : « Un homme instruit des secrets de notre religion, dit-il, aurait-il pu mieux parler que n'a fait ce philosophe, qui n'en avait nulle connaissance (1). » Et encore « Que si quelqu'un, dit-il, souhaite d'être plus particulièrement informé des raisons pour lesquelles Dieu permet que les méchants soient riches, puissants et heureux sur la terre, et que les gens de bien soient pauvres, faibles et malheureux, qu'il prenne entre ses mains un livre de Sénèque dont le titre est : *Pourquoi plusieurs malheurs arrivent aux gens de bien quoiqu'il y ait une Providence*. Ce philosophe a avancé dans cet ouvrage un grand nombre de propositions qui n'ont rien de l'ignorance du siècle, et qui semblent plutôt venir de la sagesse de Dieu (2). » Ailleurs encore, après avoir cité un passage de Cicéron sur la loi morale uniforme, stable et éternelle : « Y a-t-il quelqu'un, dit-il, quelque bien informé qu'il soit des mystères de notre religion, qui pût trouver des termes plus propres à parler de la loi de Dieu que ceux que cet auteur a employés, bien qu'il fût fort éloigné de la vérité. Pour moi, je me persuade que ceux qui la publient de cette sorte, sans la connaître, sont inspirés de Dieu (3). » Et enfin Lactance ne rattache-t-il pas le christianisme à la philosophie comme à une de ses racines, quand il dit : « Aucune secte philosophique n'a possédé entièrement la vérité, bien que chacune en ait découvert une partie. Platon a dit que Dieu avait créé le monde; les prophètes ont assuré la même chose.... Les stoïciens soutiennent que le monde et ce qu'il contient a été fait pour l'homme; l'Écriture nous enseigne la même vérité.... Ariston a prétendu que les hommes étaient nés pour pratiquer la vertu; les prophètes ont enseigné la même doctrine.... Phérécyde et Platon ont soutenu l'immortalité de l'âme; et c'est la croyance de tous les chrétiens.... Zénon le stoïcien a soutenu qu'après cette vie il y a des lieux séparés pour recevoir les âmes des gens de bien et celles des méchants; que les unes jouissent d'une parfaite tranquillité, tandis que les autres sont tourmentés dans une région obscure et dans un bourbier plein d'horreur; les prophètes nous ont fait une description toute semblable des peines et des récompenses qui sont préparées par la justice divine aux siècles à venir..... Il est donc clair qu'il n'y a point de vérité ni de mystère dans notre religion que les philosophes n'aient soutenus et qu'ils n'aient en quelque sorte touchés. Mais ils n'ont pu soutenir les vérités qu'ils avaient découvertes, parce qu'ils n'en avaient pas formé un corps comme nous l'avons fait (4). »

Trouvera-t-on qu'ici la philosophie est trop relevée et le christianisme rabaissé à l'excès? Mais quoi! la philosophie et la religion n'ont-elles pas un but et un objet communs? Ne nous entretiennent-elles pas l'une et l'autre de notre âme, de sa nature et de ses destinées, du bien et du mal,

(1) Lactance, *Institutions divines*, V, 4.
(2) *Id.*, *ib.*, I, 5.

(1) Lactance, *Institut. divines*, VI, 24.
(2) *Id.*, *ib.*, V, 22.
(3) *Id.*, *ib.*, VI, 8.
(4) *Id.*, *ib.*, VII, 7.

du devoir, de Dieu et de sa providence? Est-ce la foi qui gagnera à l'abaissement de la raison? Le libre vol de l'esprit cherchant la vérité peut nous égarer : la religion est une règle. Pour Lactance, et c'est là son caractère singulier, la philosophie, c'est-à-dire la raison humaine livrée à ses seules forces, est l'alliée naturelle et, si je puis dire, l'introductrice de la religion.

C'est encore au nom de la philosophie, au nom de la raison naturelle que Lactance combat l'intolérance. L'ère des persécutions était fermée, et le polythéisme, qui donnera son dernier combat sous Julien, a renoncé pour jamais aux violences. « Il faut, dit-il, défendre la religion non en tuant les autres, mais en mourant pour elle.... Si vous entreprenez de la défendre en répandant le sang, en exerçant des cruautés, en commettant des crimes, bien loin de la défendre, vous la violez. Il n'y a rien de si volontaire que la religion, et elle est entièrement détruite pour peu que la liberté de celui qui offre son sacrifice soit contrainte.... A qui croit-on rendre un bon office quand on use de violence pour forcer les chrétiens à sacrifier aux idoles? Est-ce aux chrétiens? Mais le service qu'on rend à quelqu'un malgré lui ne lui est jamais agréable et ne passe pas pour un bienfait. S'il a tort de le refuser, il faut l'instruire et le convaincre par la raison... Quelle piété d'estropier et de mutiler ceux dont on prétend procurer les avantages! Le sacrifice que l'on n'offre que par contrainte n'est qu'une abomination et un sacrilége. Pour nous, nous ne demandons point qu'aucun adore notre Dieu malgré lui, bien qu'il soit le Dieu de tous les hommes, de ceux qui le reconnaissent et de ceux qui ne le reconnaissent pas (1). » Au moment où Lactance revendiquait si noblement la liberté de conscience, le sang des chrétiens coulait de nouveau, et Licinius essayait une dernière et impuissante persécution.

Lactance a composé un assez grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs ne sont pas venus jusqu'à nous. Le *Banquet* ou *Symposium*, le *Poëme de Phénix* (Carmen de Phœnice), l'*Itinéraire* (*Itinerarium*), *Le Grammairien* (Grammaticus), les *Lettres à Démétrien* (Epistolæ ad Demetrianum), les *Lettres ou Livres à Asclépiade* (Epistolæ vel Libri ad Asclepiadem), Deux livres de *Lettres à Sévère* (Epistolæ ad Severum), Quatre livres de *Lettres à Probus* (Epistolæ ad Probum), tels sont les ouvrages de Lactance dont nous pouvons regretter la perte. On lui a attribué, mais sans aucun fondement, des *Commentaires sur Stace*, des *Arguments sur les livres des Métamorphoses d'Ovide*, et un *Livre des Spectacles* imprimé sous son nom à Venise en 1705; les poëmes de *La Pâque* et de *La Passion* sont également apocryphes. Les ouvrages authentiques de Lactance sont : le livre *De l'Ouvrage de Dieu* (De Opificio Dei), le traité *De la Mort des Persécuteurs*, publié pour la première fois par Baluz en 1689, et attribué généralement à Lactanc les VIII Livres des *Institutions divines* (Di narum Institutionum Libri septem), le livre *la Colère de Dieu* (De Ira Dei), et l'*Abrégé d Institutions divines* (Institut. Div. Epitome Les *Institutions* de Lactance ont été traduit en français par René Famé; Paris, 1542, in-f Le premier livre a été traduit seul par Drouet Maupertuy et imprimé à Avignon, en 1710. *De Mort des Persécuteurs* a été traduit en franç par Maucroix, chanoine de Reims; Paris, 168 in-12; par Basnage, d'après la version anglaise Burnet; Utrecht, 1687, in-8°, et par Godescal La Bibliothèque impériale contient deux trad tions françaises des *Œuvres complètes* de L tence de 1726 en 2 vol. in-4°, par Louis Che lier, président au parlement de Paris. L'aut sans nom d'auteur, en un vol. in-4°, sous n° 1340. Elle a été réimprimée dans ces dern temps dans un volume du *Panthéon littérai* avec les œuvres de Tertullien, sous le titre néral de : *Choix de Monuments primitifs l'Église chrétienne*, grand in-8°; Paris, 18

Les ouvrages de Lactance ont été très-souv imprimés. La première édition est celle du mon tère de Subiac, en 1465. Elle fut rééditée à Ron en 1468, avec la censure d'Antoine d'Oran Gallæus la donna en 1660, avec les commentai de plusieurs savants. Jean-Baptisme Lebr commença une édition à laquelle Nicolas L glet-Dufresnoy mit la dernière main, et qu'il p blia à Paris, 2 vol. in-4°, 1748. L'édition la p complète et la mieux exécutée est celle du p Édouard de Saint-François-Xavier; Rouen, 17 1759, 14 vol. in-8°. B. Aubé.

Eusèbe, *Chronique*. — Saint Jérôme, *De Scriptori Eccles.*, et ses *Lettres*. — Honorius, prêtre d'Autun, *Luminaribus Ecclesiæ*. — Trithème, *Des Écrivains ec siast.*-Franciscus Floridus, *Subcesivarum. Lect. liber*, ch. IV. — Lenain de Tillemont, *Hist. Eccles.*, t. VI, Fleury, *Hist. Eccles.*, tom, I, édit. Paris, 1856, gra in-8°. — Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésias ques*, t. I, p. 295. — Ceillier, *Hist. des Auteurs sacr* t. III, p. 387. — *Histoire Littéraire de la France*, t. I p. 66. — Moehler, *Patrologie*, t. II, p. 542. — Scho *Hist. de la Littérature romaine*, t. IV, p. 26. — Broc Mountain, *A Summary of the Writings of Lactanti* London, 1839.

LACTANTIUS PLACIDUS, mentionné au sous le nom de *Luctatius* ou *Lutatius*, sc liaste latin d'une époque incertaine. On cr qu'il vivait dans le sixième siècle de l'ère chr tienne, et qu'il était chrétien. D'après Vossiu ses commentaires ne sont que des centons Servius et d'Hygin. Il cite aussi Sedulvus Boëce. Nicolas Loensis dit que Lactantius P cidus est un interprète savant et digne d'êt lu. On a de lui : des *Scolies* sur la *Thébaï* de Stace publiées pour la première fois à Venis 1483, in-fol.; — sur l'*Achilléide* du même poët Paris, 1600, in-4°, et réimprimées dans divers éditions de Stace; — les *Arguments* des *Mét morphoses* d'Ovide publiés à Venise, 1553, in-8

(1) Lactance, *Institut. divines*, V, 20.

Les *Arguments*, qui sont aussi attribués à Dinat, ont été réimprimés dans l'*Ovide* de Burmann et dans les *Mythographi Latini* de Thomas Muncker.

Y.

Fabricius, *Bibliotheca Latina*; édit. d'Ernesti, t. I, p. 448; t. II, p. 332.

LACUÉE (*Gérard-Jean*, comte DE CESSAC), général, homme politique et administrateur français, né à Lamassas, près d'Agen, le 4 novembre 1752, mort à Paris, le 14 juin 1841. Après de bonnes études au collége d'Agen, il fut envoyé à Montargis, où existait alors une école préparatoire pour l'artillerie et le génie. Un accident qui le priva pendant quelques mois de l'usage du bras droit ayant retardé ses progrès, il demanda à entrer dans l'armée de ligne. Vers la fin de 1770 il entra comme cadet dans le régiment d'infanterie du Dauphin. Nommé sous-lieutenant en 1772, il devint lieutenant en 1778, et après quinze ans de service, capitaine en 1785. Jeune encore, il s'était déjà distingué par son instruction et ses écrits. Le *Guide de l'Officier en campagne* eut en peu de temps trois éditions. Il contribua à la rédaction du *Dictionnaire Militaire* dans l'*Encyclopédie Méthodique*, où tous ses articles sont signés de la lettre C. Ce travail lui valut la protection du maréchal duc de Broglie, qui lui confia le commandement et l'instruction des cadets gentilshommes de la garnison de Metz. De 1784 à 1789, il s'occupa de littérature, de politique et d'administration civile et militaire. A la veille de la réunion des états généraux, il composa des *Mémoires*, où étaient dénoncés avec énergie les nombreux abus qui infestaient alors l'administration de l'armée; il se déclara hautement en faveur des nouveaux principes, réclama l'égalité devant la loi, la juste répartition des charges, la participation du pays à ses propres affaires, en un mot une constitution et une représentation nationale.

La révolution commença. Le jeune officier fut appelé à Versailles comme membre externe du comité militaire de l'Assemblée constituante : il logeait chez son ancien camarade de Servan, sous-gouverneur des pages. C'est là qu'il eut occasion de connaître et de voir souvent Mirabeau, Clavière et d'autres personnages politiques. Rentré à Paris avec la Constituante, il proposa l'adoption du système de la conscription, que Servan et lui avaient rédigé. En 1790 il fut envoyé dans son pays en qualité de commissaire du roi pour l'organisation du département de Lot-et-Garonne, et bientôt fut nommé par l'Assemblée électorale procureur-général syndic. Là, comme ailleurs, les esprits étaient alors dans une grande effervescence : on vit souvent des réunions tumultueuses qui refusaient de se dissoudre, des troupes qui refusaient de tirer, une populace ameutée prenant les armes. Grâce à sa prudence, aucun malheur n'arriva, le sang ne fut pas répandu, et l'ordre fut rétabli. Aussi, comme témoignage de reconnaissance pour sa conduite habile et sage, les électeurs de son département le choisirent, en septembre 1791, pour leur député à l'Assemblée législative. Appelé sur ce théâtre, Lacuée alla prendre place dans les rangs de ces hommes éclairés qui essayaient alors non d'arrêter, ce qui était impossible, mais de diriger le cours de la révolution, et qui cherchaient à reconstruire un gouvernement régulier avec les conditions de la société nouvelle. Il s'y occupa principalement des affaires de la guerre. Ses connaissances profondes et la droiture de son caractère lui donnaient un grand poids. Il s'éleva avec énergie contre le général Dumouriez, dont il embarrassa les partisans par ce dilemme : *Ou Dumouriez savait l'état de nos armées et de nos places quand il a précipité la guerre, et alors c'est un traître; ou il l'ignorait, et alors c'est un ministre incapable.* Nommé membre du comité militaire, il travailla à l'organisation de l'armée, et dans l'accomplissement de cette tâche montra une telle sagacité et une telle justesse d'esprit, secondées par une élocution claire et facile, qu'il fut bientôt le rapporteur de toutes les décisions du comité. En mai 1792 il fut appelé à la présidence de l'assemblée, témoignage signalé de l'estime de ses collègues. Vint la fatale journée du 10 Août. Un ministère, « porté, comme le disait Danton, au pouvoir par un boulet de canon, » fut formé. Servan eut le portefeuille de la guerre. Mais une maladie l'ayant forcé d'interrompre ses fonctions, Lacuée fut choisi pour le remplacer par intérim. Il réussit, après beaucoup de peine, à opérer la réunion près de Sainte-Menehould des corps de Dumouriez, Dillon et Kellermann, et c'est à cette jonction que fut dû le gain de la bataille de Valmy.

En septembre 1792, il fut envoyé comme adjudant général et commissaire du pouvoir exécutif sur la frontière d'Espagne pour y organiser la défense. Les hommes, les armes, les munitions, tout lui manquait, et cela quand le pays était en proie à la double crise de la guerre civile et de la guerre étrangère. A force d'activité, il parvint à former deux corps d'armée, qui par ses soins furent disciplinés et approvisionnés et dont il reçut le commandement avec le titre de général de brigade (février 1793). Cependant chaque jour la furie des passions populaires et la violence despotique du gouvernement s'accroissaient. Lacuée avait trop de modération pour échapper aux soupçons et aux calomnies : il fut dénoncé et traduit devant le comité de salut public sur une accusation de fédéralisme. Secondé par quelques amis, il eut le bonheur de se soustraire par la fuite au sort qui atteignit Biron, Custine, Houchard et Lamarlière, comme lui chefs de l'armée et comme lui mandés devant le tribunal révolutionnaire. Il vécut ignoré dans une campagne isolée jusqu'en 1795. Remis alors en activité, il fut employé de nouveau à l'armée des Pyrénées, et bientôt rappelé à Paris pour diriger près du comité de salut public les opérations

militaires, poste qu'avait occupé Bonaparte. Sous son administration, l'armée exécuta le premier passage du Rhin. Au 13 vendémiaire, il refusa le commandement des troupes de la Convention contre les sections insurgées. En octobre 1795 il fut élu député au corps législatif, et entra au Conseil des Anciens, qu'il présida l'année suivante. Il fut aussi nommé membre de l'Institut (classe des sciences morales et politiques). Ses discours à la tribune portent le cachet de l'homme d'État qui sait comprendre et discuter de graves intérêts. Après la journée du 18 fructidor, il ne fut point enveloppé dans la proscription accomplie par le parti directorial, et resta au Conseil des Anciens. Une prudence vulgaire eût pu l'engager à se faire oublier. Carnot, son ami, avait été proscrit, et malgré la retraite où il vivait obscur et caché, la presse et la tribune le poursuivaient d'attaques violentes et répétées. Lacuée eut le courage de le défendre : « Carnot, dit-il, le 19 brumaire an VI, deux mois après le 18 fructidor, s'est toujours montré, comme moi, tout autant que moi, l'ami, le défenseur de la liberté et de la gloire de son pays ! » Ce trait suffit pour peindre son caractère : assurément il y avait un noble courage à élever la voix en ce moment pour la défense d'un proscrit. Sorti du Conseil des Anciens au 1er prairial an VII (20 mai 1799), Lacuée passa au Conseil des Cinq-Cents par une nouvelle élection.

Le 18 brumaire vint ouvrir une nouvelle ère à la révolution et à la France. Au milieu de la lutte furieuse des partis, tour à tour vainqueurs et renversés, le désordre était devenu extrême. Il y avait eu une telle ardeur de détruire, que les meilleures choses anciennes et nouvelles avaient été emportées par le torrent. La France était fatiguée d'anarchie, et l'on croyait toucher au moment de la dissolution suprême. C'est alors que reparut sur la scène un général illustré déjà par de grandes victoires. L'opinion publique pressentit aussitôt la grandeur de son génie et de sa mission, et l'accueillit avec autant d'enthousiasme que de confiance. Nommé premier consul, Bonaparte avait à accomplir une œuvre immense. Il s'agissait non-seulement de défendre, de glorifier à l'extérieur la révolution, mais surtout de rétablir l'ordre, d'organiser la société nouvelle et toutes les branches de l'administration publique. Avec son tact merveilleux, le nouveau chef de la France sut employer à cette œuvre de reconstruction, de restauration sociale, tous les hommes qui dans la grande lutte avaient développé des talents, du savoir ou des qualités remarquables, et ceux qui avaient brillé parmi les sages, et ceux même qui s'étaient le plus compromis dans les scènes terribles de la révolution. Pour tous se présentait maintenant une application patriotique et féconde de leur capacité. Lacuée fut d'abord appelé au sein du conseil d'État; il y acquit beaucoup de prépondérance. De 1800 à 1804, il fut deux fois chargé par *intérim* du ministère de la guerr président d'une des sections du conseil d'Éta gouverneur de l'École Polytechnique, qui devi bientôt la première école du monde (1804). Lo de la réorganisation de l'Institut, il fut placé da la classe de la langue et de la littérature française Peu après, en 1804, il fut nommé grand-o ficier de la Légion d'Honneur. Le consulat ét devenu l'empire. Les transitions avaient été habilement ménagées, que ce changement par tout naturel. Seulement la scène s'agrandit, par suite s'agrandirent l'importance et les trava des hommes chargés de la haute administratio L'empire fournissait à Lacuée le théâtre qui co venait le mieux à ses lumières, ses talents et s qualités. Honoré, dès les premiers temps, de confiance et de l'estime de Napoléon, il se mo tra constamment le même homme; il fut l'ex cuteur intelligent, inflexible et probe des gran desseins de l'empereur. Successivement il é vint conseiller d'État à vie, général de divisio directeur général de la conscription et des r vues (1806), ministre d'État (1807), et en ministre de l'administration de la guerre (181 L'année précédente (1809), il était deve grand-aigle de la Légion d'Honneur et con de Cessac. Le ministère qui lui était confié cette époque, où la guerre semblait être tout à fois le moyen et la fin du gouvernement, ét d'une immense responsabilité. Il fallait da ces grandes guerres d'invasion, où des mass énormes étaient réunies, suivre les mouveme rapides des divers corps d'armée, multiplier changer sans cesse les établissements de to genres, d'après les combinaisons nouvelles é généraux, embrasser dans sa prévoyance to les besoins du soldat, et des besoins sans ce renaissants, pourvoir sans délai aux suites cheuses produites par les échecs, l'intempé des saisons, l'épuisement des pays, le désor et le gaspillage des troupes. On conçoit comb étaient vastes et difficiles de telles fonctions, ce qu'elles exigeaient d'expérience et de zèle. comte de Cessac n'y fut point inférieur : il y appo un dévouement sans bornes et une puissance travail infatigable. Sa ferme intégrité ne ble que ceux dont l'avidité voulait s'enrichir a dépens de l'État. Sa sévère économie eut pc effet de ménager des ressources, qui p d'années plus tard furent précieuses. Il introd sit dans ce vaste service des améliorations lui valurent souvent les éloges de l'empereur. lui a reproché (pourquoi le tairions-nous ?) u excessive sévérité dans l'accomplissement devoirs qui lui étaient imposés. Mais qu'on reporte à cette époque, où les plus graves in rêts pouvaient être compromis par une se faute, les plus belles combinaisons déjouées une seule négligence, où la règle dans tous services était l'ordre et l'activité au plus ha point, où surtout la volonté du souverain ét absolue, et où son opinion se manifestait parf

paroles brusques qui ne ménageaient personne, l'on comprendra que la prétendue sévérité du inistre ne fut qu'une vigilance extrême et une tégrité inflexible pour contenir dans le devoir ux qui pouvaient s'en écarter, dévoiler et punir s manœuvres coupables, et maintenir l'ordre ns le vaste ensemble de son administration. reste, il est une justice que personne ne lui jamais refusée, c'est qu'avant de se montrer igeant envers les autres, il était inflexible et r pour lui-même, et que de tous ses agents tait lui qui travaillait le plus et qui se ménait le moins, et pourtant il avait alors soixante s! On lui a encore reproché, mais plus faement, d'avoir appartenu à cette classe d'adnistrateurs habiles qui appliquaient leurs luières et leurs talents à bien exécuter les projets ils n'avaient pas conçus, mais qui n'osaient point primer avec franchise et avec une respectueuse meté leur opinion quand cette opinion était ntraire. Ce reproche n'est pas plus fondé. Il est nnu aujourd'hui que dans les délibérations du nseil Lacuée vota contre le mariage de l'empeur avec Marie-Louise, que plus tard il s'opsa de tous ses moyens à la guerre contre la ssie, et qu'en diverses occasions son langage t plein d'une courageuse franchise. Voici quelles paroles dont nous avons gardé le souvenir. ans les premières années de la monarchie de illet, les circonstances nous donnèrent quelques lations avec le comte de Cessac. Il voulut bien us parler de quelques épisodes de l'empire. Un soir, dit-il, je reçus ordre de me présenter matin de bonne heure aux Tuileries. C'était retour de Moscou. Je trouvai l'empereur seul, vant la cheminée, et pensif. Après un salut amil, et me regardant en face, il me dit brusqueent : — Eh bien, vous aviez raison, monsieur de essac! Vous savez ce qui est arrivé; nos déastres ont été grands. Mais nous avons, je crois, es ressources supérieures, et il faut nous mettre rtement à la besogne. Je compte sur vous. — Et lors commença une longue conversation où les rincipales mesures furent arrêtées. » On sait vec quelle promptitude furent réparées sous n administration des pertes que les ennemis royaient irréparables. Une nouvelle campagne ouvrit. La prise de Dresde, les victoires de autzen et de Lutzen mêlèrent encore de glorieux rophées au deuil de la patrie. Mais ces succès, op chèrement achetés, ne durèrent qu'un moent. Vers la fin de 1813 Lacuée quitta le ministère. On a dit qu'il fut sacrifié par l'empereur aux laintes des chefs de corps, des fournisseurs et es employés militaires, qui spéculaient sur la nisère des armées. Nous avons des motifs de roire que cette assertion n'est pas fondée. Nous ensons que le comte de Cessac, voyant qu'il t'était plus possible de continuer la guerre et de a soutenir avec gloire, eut le courage d'exposer es fortes et consciencieuses objections, et que 'empereur, dominé par les exigences de sa position, aima mieux prendre un nouveau ministre que de contraindre celui qui l'avait toujours bien servi. Ce ne fut pas une disgrâce. Lacuée devint une seconde fois président de la section de la guerre, et continua à servir son pays avec le même dévouement. Les événements et les revers se précipitaient. Il suivit Marie-Louise à Blois, et ne la quitta qu'après l'abdication de Napoléon. Employé sous la première restauration, en qualité d'inspecteur général d'infanterie, il n'eut point de fonctions pendant les Cent Jours ni pendant le cours de la seconde restauration.

La perte de ses honneurs, de son rang, d'une partie de sa fortune ne lui causa point ces regrets qui rendent si amère la retraite des hommes qui ont joué un rôle politique. Il fit quelque chose de plus rare peut-être et de plus difficile que de sortir pauvre du pouvoir, il en sortit avec une fortune dont tout le monde connaissait et honorait la source : elle était due en grande partie à la munificence de l'empereur. Retiré des affaires, il accepta franchement la position que les événements lui avaient faite, et vécut dans une terre que lui avait apportée en mariage la fille du marquis de Brantès, l'un des anciens seigneurs du Comtat. Il y partagea son temps entre l'agriculture et les études littéraires et scientifiques. Simple dans ses manières, ennemi du faste, il n'était prodigue qu'envers les malheureux, et par sa bienfaisance, ses vertus privées, il sut honorer dignement sa retraite. La révolution de Juillet le ramena sur la scène politique. Il fut appelé, en récompense des services passés, à siéger à la chambre des pairs (1831). Lors de la translation des restes de Napoléon à Paris, il se fit un devoir d'assister à cette imposante cérémonie, et on le vit, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, malgré le froid le plus rigoureux, attendre tête nue, sous les voûtes des Invalides, et recevoir avec respect et attendrissement les restes glorieux du prisonnier de Sainte-Hélène. Il survécut à peine quelques mois, et s'éteignit, laissant une des réputations les plus pures et les plus honorables de notre époque.

Outre des *Mémoires* insérés dans ceux de l'Institut, on a du comte de Cessac : *Le Guide de l'Officier en Campagne;* 1786 et 1815, 2 vol. in-8°; — *Projet de Constitution pour l'Armée des Français* (avec Servan); 1789, in-8°; — *Un Militaire aux Français;* 1789, in-8°; — *Art Militaire*, faisant partie de l'*Encyclopédie Méthodique*, 4 vol. in-4°, avec planches.

J. CHANUT.

Discours prononcé par le comte Daru *à la Chambre des Pairs* (février 1842). — *Discours prononcé* par M. Cousin, *au nom de l'Académie des Sciences morales et politiques.* — *Notes particulières.*

LA CUESTA. *Voy.* CUESTA.

LA CUEVA. *Voy.* CUEVA.

LACUNA. *Voy.* LA GUNA.

LACUNZA (*Manuel*), mystique chilien, né à Santiago, le 17 mai 1747, mort le 17 juin 1801. A seize ans il entra dans l'ordre des Jésuites.

Un an après il fut expulsé de son pays natal et contraint de se réfugier en Italie. Il établit sa résidence à Imola. Retiré dans une espèce de cave, il y pratiqua durant vingt ans la vie cénobitique, et avait coutume de consacrer une grande partie de la nuit à des études astronomiques. Un matin on trouva son corps dans un puits, près de la rivière qui baigne les murs d'Imola. On présume qu'il y était tombé le soir par accident, en faisant sa promenade accoutumée. Lacunza était poëte; mais ses œuvres poétiques n'ont pas été publiées. L'ouvrage ascétique qui lui a valu une grande réputation dans l'Amérique du Sud est intitulé *La Venida del Mesias en gloria y majestad*, dont la 1re édit. parut à Londres; elle est remplie d'erreurs : la seconde parut à Mexico, en 1825; mais la seule édition digne d'être recherchée est celle qui a été publiée à Londres en 1826; on y trouve un portrait de l'auteur. Lacunza s'est proposé de prouver que « la seconde venue du Christ arrivera bien longtemps avant le jugement dernier, et sera suivie de la conversion de tous les peuples de la terre unis entre eux par une longue paix, que l'Apocalypse explique par le nombre déterminé de mille ans. Après cette époque Satan, commençant de nouveau à donner cours à ses séductions, finira par corrompre encore tous les peuples moins un seul. Alors Jésus-Christ, qui n'aura pas quitté la terre, montant sur son trône, jugera définitivement les hommes. »

Ferdinand Denis.

J.-Ignacio-Victor Eyzaguirre, *Historia eclesiastica politica y literaria de Chile;* Valparaiso, 1850, 4 vol. in-8°.

LACY (*Jean*), acteur et auteur dramatique anglais, né près de Doncaster (Yorkshire), dans la première partie du dix-septième siècle, mort le 17 septembre 1681. Il commença par être maître de danse, puis il entra dans l'armée, où il obtint un brevet de lieutenant, et finit par se faire acteur. Il excellait dans les rôles comiques, et il composa lui-même plusieurs comédies. Sa belle figure, son esprit, sa verve comique lui acquirent une grande réputation. Charles II, qui admirait sa bonne mine et son talent, le fit peindre par Lily dans trois de ses rôles, savoir celui de Teague, dans *The Committee*, de Scruple, dans *The Cheats*, et de Galliard, dans *The Variety*. On a de lui : *Dumb Lady;* 1672, in-4°; — *Old Troop;* 1672, in-4°; — *Sir Hercules Buffoon;* 1684, in-4°; — *Sawney the Scot;* 1698, in-4°. Cette pièce ne parut au théâtre qu'après la mort de Lacy; elle fut jouée avec un prologue de d'Urfey. Z.

Baker, *Biographia Dramatica.*

LACY (Don *Luiz*), général espagnol, né au camp de Saint-Roch devant Gibraltar, le 11 janvier 1775, fusillé le 4 juillet 1817, dans les fossés du château de Belver (île de Mayorque). Son père, major d'infanterie au service espagnol, était d'une illustre famille irlandaise; sa mère était Française. Il suivit à Porto-Rico ses oncles maternels, MM. Gautier frères, officiers dans le régiment Bruxelles. Intrépide jusqu'à la témérité, cal dans le danger, dès l'âge de quatorze ans La était officier. Mécontent de ses oncles, lorsq son régiment fut de retour au Ferrol, il déser et se rendit à Porto, sans argent et en av turier digne de Gil Blas. Déjà il était à bord d' navire hollandais en partance pour les Moluqu lorsqu'un de ses oncles le rejoignit et le réin gra dans l'armée espagnole. En 1792 Lacy ét capitaine au régiment d'Ultonie, et se signala plusieurs circonstances contre les troupes fr çaises. Le 31 décembre 1798 il passa aux C naries comme capitaine aide major; mais, à suite de plusieurs aventures galantes, devenn rival préféré du gouverneur général, celui-ci de son autorité pour exiler don Lacy à l'île Fer. N'écoutant que la violence naturelle de s caractère, Lacy écrivit contre son supérieur lettres les plus injurieuses; traduit pour ce devant un conseil de guerre, il dut à ses b antécédents militaires de n'être condamné q un an de prison, qu'il passa dans le fort d Conception à Cadix. Il en sortit plus exalté jamais, et considéré comme fou, fut mis à la traite. Il vint alors en France; c'était sur la de 1803; il s'enrôla dans le 6e régiment de lig et vingt-neuf jours plus tard reçut le grade capitaine dans la légion irlandaise qui se form à Morlaix. A la suite d'une intrigue qui fournit le sujet d'un roman, Lacy épousa une demois de Quimper, qui l'accompagna dans ses ca pagnes à Berlin, à Flessingue, etc. Nommé c de bataillon en 1807, dans une légion destiné agir en Espagne, il demanda son congé pour pas porter les armes contre sa patrie; sa mande ne fut pas acceptée. Arrivé à Madrid déserta de nouveau, et rentra dans les trou espagnoles avec le grade de lieutenant-colo Il se montra l'un des plus actifs partisans l'indépendance hispanienne. A la bataille de lavera, il commandait une brigade contre Français. Après plusieurs actions d'éclat, il nommé, en 1812, lieutenant général de l'arm de Galice, puis capitaine général de la Catalog En 1814, lors du retour de Ferdinand VII, L se prononça pour le maintien de la constitut et des cortès; il fut brutalement destitué le monarque parjure et ingrat, et se retira d ses propriétés. En 1817, il fut accusé, avec général Milans, de conspiration contre le p voir royal. Une commission militaire le c damna à mort; cependant le gouvernement es gnol crut devoir prendre quelques précauti pour faire tuer un homme qui jouissait de l fection du peuple et de l'armée. On le transf secrètement, le 20 juin, à Mayorque, où la s tence fut exécutée quinze jours plus tard.

H. Lesueur.

Biographie étrangère (1819).

LACYDÈS (Λακύδης), philosophe grec, d'Alexandre, né à Cyrène, vers 280 avant J.-

ort à Athènes, en 215. Il se fit remarquer dès jeunesse par son ardeur au travail, ses ma-res affables et persuasives. Il était pauvre. Le sir de faire fortune plutôt que de devenir phi-sophe le conduisit à Athènes. Eusèbe raconte isamment, d'après Numenius, la conversion de cydès à la philosophie. L'histoire est trop gue pour être rapportée ici. Diogène Laerce a donné un abrégé, peu intelligible; mais on trouve très-détaillée dans Bayle, qui conclut isi : « Ce conte est joli, et il eût pu prendre tre les mains de M. de La Fontaine une forme t à fait divertissante; mais qui ne voit qu'on forgé à plaisir par une fraude pieuse des stoï-ns? » Lacydès, persuadé, d'après sa propre périence, que le témoignage des sens trompe vent, entra dans l'école académique qui niait torité des sens. Il fut le disciple d'Arcésilaüs, lui succéda comme chef de l'Académie, qu'il igea pendant vingt-six ans. Il transporta son seignement dans un jardin qu'il tenait de l'a-tié d'Attale, roi de Pergame, et qui prit le nom Λακύδειον. C'est peut-être à ce changement place que son école dut le nom de nouvelle idémie; car il ne paraît pas qu'il ait innové ns les doctrines de son maître. Devenu vieux, emit la direction de son école à Téléclès et Evandre de Phocis. Athénée et Diogène Laerce tendent qu'il mourut des suites de son ivro-erie. Suidas cite de lui des écrits sous le titre néral de Φιλόσοφα ou Περὶ φύσεως. Il ne nous rien parvenu de ces ouvrages, qui n'ont peut-e jamais existé. Lacydès, suivant Cicéron, était tout remarquable par le merveilleux agré-nt de sa parole « admirabili quodam lepore endi (1) ».

Y.

usèbe, *Præp. Evang.*, XIV, 7. — Diogène Laerce, 59-61. — Élien, *Var. Hist.*, II, 41. — Athénée, l. X, 38. — Cicéron, *Acad.*, II, 6. — Suidas, au mot Ἀακύδης. Bayle, *Dictionnaire Hist. et Critique.*

LADAM ou **L'ADAM** (*Nicaise*), chroniqueur mand, natif de Béthune, vivait au quinzième cle. Il fut roi d'armes de Charles Quint, sous titre de *Grenade*. Il a laissé en manuscrit l'his-re de l'empereur depuis 1488 jusqu'en 1545. rapport de Lelong (*Bibliothèque Historique la France*), il y aurait un exemplaire de ce nuscrit dans la bibliothèque de Saint-Waast Arras, et un autre, s'arrêtant en 1545, dans le du chancelier d'Aguesseau. On en trouve un isième in-fol. dans la bibliothèque de Dulaure. s pièces qui la composent sont : *La Généalogie la Maison d'Autriche*, que l'auteur fait di-tement descendre de Pharamond, des *Récits batailles*, des *Négociations*, des *Traités de Paix*, des *Lettres*, des *Éloges*, des *Satires*; ces dernières sont particulièrement dirigées contre des Français.

V. R.

Lelong, *Bibl. Hist. de la Fr.*, t. II. — Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

LA DANGIE (Dom *Matthieu* DE), sieur DE RENCHY, moine et écrivain de l'ordre de Saint-Benoît, né en 1585, et mort en 1657, dans l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, dont il était cellerier. Avant de prendre l'habit monastique, il était bachelier en théologie dans la faculté de Paris; et après avoir, en 1606, fait sa profession, il prit le bonnet de docteur en l'université de Caen. On a de lui : une *Apologie de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre;* — un *Discours adressé à M. de Bourbon* (Antoine de Bourbon comte de Moret, fils naturel de Henri IV), *abbé commendataire de Saint-Étienne de Caen, pour l'engager à venir honorer l'abbaye de sa présence;* — un autre *Discours à Louis XIII, pour lui recommander l'abbaye, qui, ruinée par les calvinistes* « avait besoin, pour se relever, du secours des puissances »; — *L'Asile salutaire, ou la dignité des reliques des saints;* Caen, 1655; — *Le Flambeau des Lévites;* — *Observationes et Homiliæ in canonicas religiosi ordinis constitutiones;* — *Reguli Sancti-Benedicti, nunc temporis observanda;* Caen, 1627. La bibliothèque de Caen possède en manuscrit un autre ouvrage de Matthieu de La Dangie, ayant pour titre : *Les justes Ressentiments de l'ordre bénédictin sur la chute et la désolation de ses grandes abbayes.* L'auteur y déplore les fatales conséquences de l'institution des abbés commendataires.

Dom Matthieu de La Dangie, dont les écrits attestent plus d'érudition que de goût, était un religieux plein de piété et de zèle, qui chercha avec le grand prieur dom Jean de Baillehache à rétablir dans la grande abbaye de Caen la discipline anéantie par suite des troubles du seizième siècle.

C. HIPPEAU.

C. Hippeau, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Étienne de Caen.*

LADERCHI (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte italien, né à Imola, vers 1538, mort le 7 février 1618. En 1561 il fut nommé professeur de droit à Ferrare. Après avoir été chargé de plusieurs négociations par le duc Alphonse II, il se retira en 1598 à Modène. On a de lui : *Consilia sive Responsa Juris;* Ferrare, 1600, in-fol.; — *Eruditum Responsum in materia Monetarum, in quo probatur opinionem communem, ut creditoris lucro cedat augmentum monetæ, falsam esse;* Modène, 1611; beaucoup d'autres traités sur des matières de jurisprudence.

E. G.

Tiraboschi; *Bibliotheca Modenense.*

LADERCHI (*Jacques*), historien italien, né à Faënza, vers 1678, mort à Rome, le 25 avril 1738. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire.

(1) On a souvent confondu Lacydès l'académique avec philosophe péripatéticien du même nom, mentionné Élien et par Pline, et dont on ne sait rien, sinon qu'il it une oie qui ne le quittait jamais, à la maison ni ors, de jour ni de nuit. Quand elle mourut, « il lui fit r, dit Bayle, des funérailles aussi magnifiques que si e eût été son fils ou son frère ». (Élien, *Hist. An.*, VII, Pline, *Hist. nat.*, X, 22).

Sa vie entière fut consacrée à l'étude. On a de lui : *Vita S. Petri Damiani, cardinalis ac episcopi Ostiensis, in sex libros distributa;* Rome, 1702, in-4° : ouvrage consciencieux, mais dont le style fut critiqué avec raison par A. Gasso dans son livre : *Nugæ Landerchianæ;* Paris, 1705 (*voy.* Journal des Savants, 1704, p. 857, et 1710, p. 61); — *De sacris Basilicis SS. Martyrum Marcellini presbyteri et Petri exorcistæ;* Rome, 1705, in-4° : cet ouvrage rare contient l'histoire des diverses significations du mot de *cardinal;* — *Acta Passionis SS. Crescii et sociorum, ex manuscripto cod. Bibl. Mediceo-Laurentianæ eruta;* Florence, 1707 : l'authenticité de cet écrit fut mise en doute par Bacchini et Capassius. M. A. Mozzi (*voy.* ce nom), sans leur donner raison, s'écarta cependant aussi de l'avis de Laderchi; ce dernier avait publié, en 1708, une *Apologia pro actis S. Crescii,* 2 vol. in-4°; — *Acta S. Cecilæ et transtibertina basilica illustrata;* Rome, 1722, 2 vol. in-4°; — *Acta SS. Christi martyrum vindicata;* Rome, 1723, 2 vol. in-4°; — *La Critica d'oggidi, o sia l'abuso della critica odierna;* Rome, 1726, in-4°; — *Annales Ecclesiastici, ab anno* 1571, *ubi Raynaldus desinit;* Rome, 1728-1737, 3 vol. in-fol. : cet ouvrage forme les tomes XXII, XXIII et XXIV des *Annales* de Baronius; il a été réimprimé très-incorrectement à Cologne, en 1733; — *I Congressi Litterarii d'oggidi;* Venise, 1734; — Plusieurs autres ouvrages de Laderchi sont restés en manuscrit. E. G.

Le P. Mittarelli, *De Literatura Faventinorum,* p. 105. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher *Allgem. Gel. Lexikon.* — Stolle, *Ad Heumannum,* p. 720.

LADGIN (*Al Malek al Mansour*), onzième sultan des mameluks Baharites ou Turcomans qui ont régné en Égypte, naquit vers l'an de l'hégire 648 (1250 de J.-C.), fut proclamé sultan en 1296, et périt assassiné, le 10 rébi second de l'an 698 (11 janvier 1299 de J.-C.). Dans son histoire du Danemark, Mallet prétend que Ladgin était Allemand de naissance et qu'avant d'abjurer le christianisme il avait servi en Livonie sous les chevaliers teutoniques. C'est là qu'il aurait connu Henri III de Mecklembourg. A son avénement il trouva ce prince prisonnier au Caire depuis vingt-deux ans, et le remit en liberté. Il paraît plus certain toutefois qu'il fut esclave des sultans d'Égypte. Kélaoun, qui l'avait acheté, lui fit ensuite donner une éducation digne des grandes qualités qu'il remarquait en lui. Devenu sultan en 678 (1279) sous le nom de Malek el Mansour, Kélaoun nomma Ladgin gouverneur du château de Damas. Ladgin fut ensuite jeté en prison par Sankar el Aschar, qui s'était fait proclamer sultan dans cette ville. Mis en liberté après la défaite de ce dernier en 679 (1280), il gouverna la Syrie pendant onze ans, et enleva aux chrétiens la ville de Saint-Jean-d'Acre, en 690 (1291). Jaloux de la gloire de Ladgin, le sultan Khalil-Ascraf le déposa et le fit enfermer au Caire, en 691 (1292). Il ne sortit de prison que pour s voir enveloppé dans la disgrâce de son beau-père Bibars Tacsou. Il fut même sur le point de perdr la vie, puisqu'il allait être étranglé lorsque l cordon se rompit. Le sultan lui pardonna, et l nomma son *sélikdar* (porte-sabre). Cette réha bilitation tardive n'étouffa point chez Ladgi tout désir de vengeance. Il se joignit aux conjur Baïdara et Bahadour pour tuer Khalil, et rever diqua l'honneur de porter le second coup, 693 (1294). Baïdara, nommé sultan par les co jurés, fut tué par l'émir Ketbogha, qui mit sur trône Nasser Mohammed, frère de Khalil. Ladgi encore une fois arrêté, fut assez heureux po échapper à la mort. Il travailla secrètement faire déposer Nasser Mohammed, dont il redo tait la vengeance, et à faire élever sur le trô l'émir Ketbogha, dont il recherchait l'amitié. plan réussit. Lorsque Ketbogha eut usurpé couronne sous le nom de Mélik-Adel-Zéin-eddi en 694 (1295), il donna à Ladgin la vice-royau d'Égypte. Deux ans après, soit que le vice- lui portât ombrage, soit que réellement il aspi au trône, le sultan, qui cherchait un préte pour s'en défaire, l'accusa d'avoir des inte gences avec les Mogols, et résolut de le faire rir avec plusieurs émirs. Le nombre des c damnés accrut leur audace. Pendant un pèlerin que Ketbogha fit en Syrie, Ladgin tenta plusie fois de l'assassiner. A Ladgioun, le 27 moharr 697 (1296), après avoir tué plusieurs des homm de sa garde, il pénétra jusqu'à la tente du s tan, qui avait eu le temps de s'enfuir à Dam Cependant, la tente et le trésor de Ketbo restèrent au pouvoir de Ladgin, qui fut procla sultan à Gaza sous le nom de *Mélik-Mans Hasam-eddin.* L'Égypte le reconnut. A Jérusal et dans toute la Phénicie son nom fut prono dans la prière publique. Ketbogha, apprenan Damas que l'Égypte et la Syrie s'étaient dé rées en faveur de Ladgin, abdiqua, et ob pour sa retraite la forteresse de Sarkhad. L gin avait juré de ne point s'arroger un pou absolu, de gouverner en qualité de lieuten de l'ex-sultan Nassar Mohammed et de reme les rênes du gouvernement à ce prince dès c aurait atteint sa majorité. Arrivé en Égypte distribua les premières charges à ceux qui vaient placé sur le trône. L'émir Schams-ed Cara-Sankar eut le gouvernement d'Égypte, mir Kandjak celui de Syrie. Le règne de Lad s'ouvrit sous les plus heureux auspices. Il r en liberté vingt-cinq émirs, et rappela de l' son beau-frère Masoud-Nedjin-eddin. Il hiba les concussions, diminua les impôts, prima quelques taxes, abolit l'usage de po de la neige de Syrie en Égypte, bâtit ou rest plusieurs monuments d'utilité publique, ét de nouvelles écoles, et réprima le luxe par s lois somptuaires. Les divisions qui venaient clater entre les Mogols lui permirent de

laquer avec succès leurs alliés, les Arméniens de Cilicie. Une armée nombreuse, sous la conduite de Bedr-eddin Bektasch, d'Ilm-eddin-Sandjar et de Mahmoud roi de Hama, envahit deux fois la petite Arménie. L'historien Aboulféda fit partie de la seconde expédition. Les troupes qui avaient formé le corps expéditionnaire se réunirent à Alep, pénétrèrent dans l'Arménie par la porte Alexandrouna, et allèrent camper près de Hamousse. Bedreddin Bektasch, le roi de Hama et quelques autres émirs firent le siége de cette place; le reste de l'armée occupa les environs. Tout ce pays appartenait alors à Constantin, fils de Léon, le même qui avait été fait prisonnier par le sultan Bibars et que les Arméniens avaient mis sur le trône à la place de Sempad. Les assiégés manquaient d'eau : ils se virent obligés de faire sortir d'Hamousse plus de douze cents femmes, filles et enfants que les Musulmans se partagèrent. Désespérant de défendre la place, Constantin consentit à capituler. On convint que le Djihan servirait de limite entre les deux empires et que les Arméniens rendraient Hamousse, Damdoun, Louphi, Nokir, Hadgiar, Schaglan, Scharfandkar et Marasch. Ladgin nomma des officiers pour gouverner ce pays, et l'armée retourna en Syrie en 1298. Mais la trop grande influence que le sultan laissa dans l'administration de Menkou-Timour ternit en partie la gloire de son règne et prépara sa ruine. Malgré les représentations des émirs, qui lui rappelaient ses serments, Ladgin dépouilla Cara-Sankar de la vice-royauté d'Égypte pour la donner à son favori, qu'il voulut même associer au trône. Ceux qui eurent le courage de s'opposer à ce projet furent emprisonnés ou exilés. Le bruit courut même que dix émirs des plus hostiles avaient péri par le poison. Le mécontentement s'accrut encore lorsque Ladgin voulut remanier le cadastre et établir une taxe sur tous les émirs et les chefs de la milice, à l'exception de Menkou-Timour. Plusieurs refusèrent de servir; on les mit aux fers. Tout annonçait une révolte. A l'instigation de Menkou-Timour, le sultan envoya à Séif-eddin-Babban l'ordre d'arrêter quelques émirs qui se trouvaient en Syrie. Ils s'assemblèrent à Hémesse, et quelques-uns d'entre eux passèrent auprès de Ghazan, khan des Mogols de Perse, qui se trouvait alors dans les environs de Vaset, et l'engagèrent à faire la guerre aux Égyptiens. D'autres, également menacés dans leurs biens, leur liberté ou leur existence, résolurent de tuer Ladgin. Les conjurés étaient l'émir Bedr-eddin-Baisari, Cara-Sankar, le sélikdar Housamm-eddin, l'ourtaddar et le khaznadar. Le sultan avait un esclave géorgien dont le crédit avait excité la haine de Menkou. Les conjurés le choisirent pour accomplir leur dessein. Un soir que le prince jouait aux échecs, le Géorgien entra sous prétexte de faire son service, et lui porta un coup de sabre sur l'épaule. Ladgin, blessé, saisit l'esclave et le terrassa; mais il succomba lui-même sous les coups du sélikdar, le 11 janvier 1299. Le crime consommé, le Géorgien et le sélikdar fermèrent la porte, et allèrent annoncer la mort du sultan à Séif-eddin-Tahdgi, qui les attendait avec ses Bordgites. Les conjurés coururent à l'appartement de Menkou-Timour, qu'ils massacrèrent. Mais Takdji et Kourdji furent à leur tour mis à mort par ordre de Bedr-eddin-Bektasch, chef de l'armée de Syrie, qui replaça sur le trône Nasser-Mohammed. Ladgin fut enterré près du mont Mocattam. Il avait toutes les qualités qui font les grands rois, une parfaite connaissance des affaires, de la prudence, de la pénétration et du courage. On cite un exemple de sa libéralité. Un jour le cadi Schehab-eddin, écrivant en sa présence, laissa tomber de l'encre sur ses habits. Le sultan l'en avertit. Le cadi répondit : « Prince, les habits de votre esclave sont blancs malgré cet accident; ce n'est point de l'encre qui tombe sur moi mais plutôt de nouveaux habits. » Ladgin lui fit donner cinq cents drachmes. Schehab-eddin ayant ajouté : « Tous vos esclaves comme moi seront jaloux de ces bienfaits, » le sultan fit distribuer la même somme aux autres officiers. F.-X. T.

Étienne Quatremère, *Histoire des Mameluks d'Égypte*, tom. I. — *Art de vérifier les dates*. — De Guignes, *Histoire des Huns*, tom. III. — Aboulféda, *Annales Moslemi*, t. V.

LADISLAS, rois de Pologne. *Voy.* WLADISLAS.

LADISLAS Ier, surnommé *le Saint*, roi de Hongrie, né vers 1041, mort en 1095. Ce prince, un des plus célèbres de la famille des Arpad, naquit en Pologne, où son père, Béla Ier, s'était retiré pour éviter les violences du roi Pierre. Béla, qui avait succédé à Pierre, étant mort, Ladislas força, avec le secours des Polonais, son successeur Salomon à lui assigner un apanage ainsi qu'à son frère Geysa. Après diverses révolutions, il monta enfin lui-même sur le trône, en 1077, auquel l'appelèrent les vœux unanimes des Hongrois, qui avaient déjà pu apprécier sa valeur guerrière dans les luttes contre les tribus tartares. Comme Salomon, malgré sa renonciation formelle au trône, éleva de nouvelles prétentions, et qu'il souleva contre Ladislas les Valaques, ainsi que les autres peuples voisins, ce dernier eut de longs combats à soutenir, dont il sortit victorieux; car il battit successivement les Valaques, les Bohêmes, les Russes, les Polonais, poursuivit les Petchénègues jusque dans leurs steppes, rendit tributaires les Cumans, imposa des princes de son choix aux Serbes, et fit en 1087 la conquête définitive de la Croatie et de la Dalmatie. Les mauvais traitements que le dernier roi de ces pays, Démétrius Zwonimir, exerça sur sa femme, sœur de Ladislas, fournirent à celui-ci l'occasion de se mêler des affaires intérieures de ces deux royaumes, dont l'un, la Croatie, resta pour toujours incorporé à la monarchie hongroise, tandis que l'autre tomba bientôt après entre les mains des Vénitiens. Salomon, le rival de La-

dislas, finit, de guerre lasse, par se retirer dans un couvent.

Quant à ce dernier lui-même, débarrassé des guerres extérieures, il essaya de répandre quelque civilisation dans ses États; il donna des lois nouvelles à la diète de Zablon (en 1092), protégea le commerce, et en élevant des églises et monastères nombreux il encouragea le clergé à tirer les Hongrois de la barbarie. Après avoir aidé Boleslas II à remonter sur le trône de Pologne, il songea à couronner ses exploits par la délivrance de la Palestine; mais une attaque des Bohêmes le força de diriger ses efforts de ce côté-ci, et en marchant contre eux il mourut subitement, en 1095, et fut enterré à Grand-Varadin, ville dont il est le fondateur. Il fut canonisé en 1198, par le pape Célestin III, qui fixa la célébration de la fête de Ladislas au 27 juin. Sa vie a été écrite en latin par un moine contemporain, Cracovie, 1511, et insérée dans les *Acta Sanctorum*, avec les notes des *Bollandistes*, t. V, du mois de juin, et t. Ier de l'Appendice 261. Cette biographie n'expose, il est vrai, qu'un côté du caractère et de l'activité de Ladislas, savoir sa piété et son zèle pour les intérêts de l'Église.

Ch. Rumelin.

Bonfinius, *Rerum Hungaricarum Dec.* — Fessler, *Histoire des Hongrois* (en allemand). — Mailath, *Histoire de la Hongrie* (en allemand).

LADISLAS II, roi de Hongrie, né vers 1134, mort le 14 janvier 1162. Ce roi, qui est omis dans beaucoup de listes des rois de Hongrie, probablement parce que son élection et son couronnement présentent quelques irrégularités de forme, n'a occupé le trône que pendant six mois. Troisième fils du roi aveugle Béla II, il avait des tiraillements continuels avec son frère aîné, le roi Geysa II, et il finit, ainsi que son autre frère Étienne, par se retirer à la cour de l'empereur byzantin Manuel, leur beau-frère. Après la mort de Geysa II, en juin 1161, il y avait trois partis en présence, celui du fils aîné du roi défunt, Étienne III, prince mineur, ensuite celui de Ladislas II, enfin celui de son frère aîné, Étienne IV. L'élection d'Étienne III se fit avec toute la régularité voulue, et il était déjà couronné par le primat du royaume, l'archevêque de Gran, Lucas Barfy, qui devait en même temps exercer la régence avec la reine douairière, Euphrosine, pendant la minorité d'Étienne III, lorsque l'empereur Manuel se mit à soutenir les prétentions d'Étienne IV. Mais ce dernier était généralement détesté, et quand le général grec Alexius Contestephanus arriva avec son armée en Hongrie, les partis s'étaient mis d'accord par l'élection de Ladislas II. L'empereur Manuel, content de pouvoir imposer un de ses protégés, quoique Ladislas ne fût pas précisément de son choix, adhéra à cette élection, et, à défaut de primat du royaume, il se trouva un autre archevêque, qui consentit à couronner et à sacrer Ladislas II, le 15 juillet 1161. Mais le primat, Lucas Barfy, qui soutenait toujou Euphrosine et son pupille, Étienne III, réfugié Presbourg, excommunia solennellement Ladi las II ainsi que l'archevêque Miska et Michel Bacs, qui l'avait couronné, et fit publier l bans de cet acte important dans tout le royaum Le nombre des partisans de Ladislas dimin alors rapidement, quoique ce roi se moquât p bliquement de cette excommunication. Sa mo subite, arrivée six jours après l'acte lancé p le primat, réduisit le nombre des candidats trône à deux, qui pendant l'espace de dou ans occupèrent alternativement le trône. Lad las II, présenté par les partisans du prim comme l'objet de la juste colère du ciel, n'a p eu le temps de donner la mesure de ce qu'on a rait pu attendre de lui, quoiqu'il débutât p quelques ordonnances énergiques. Ch. R.

Henri de Muglen, *Histoire de Hongrie* (en allema chapitre 53). — Helena, *Historia Regum Hungariæ*, 22. — Fessler, *Histoire des Hongrois* (en allemand),

LADISLAS III, roi de Hongrie, né vers 118 mort en 1205. Il fut élu en 1204 pour succéd à son père, Émeric; mais il ne régna que s mois. Aidés par les croisés, les Vénitiens r prirent à la Hongrie l'importante ville de Zar que son grand-père, Béla III, avait conquise 1181. Au moment où le roi se préparait à la r conquérir, il fut enlevé par une mort prém turée. Ch. R.

LADISLAS IV, surnommé *le Cuman*, roi Hongrie, né vers 1250, mort en 1290. Il succéd en 1272, à son père Étienne IV, prince guerri qui avait élevé la Hongrie au rang de la pr mière puissance de l'est de l'Europe. Ladisl marcha d'abord sur les traces de son père. aida puissamment l'empereur Rodolphe de Hab bourg à détrôner Ottocar de Bohême, et bat ensuite les Cumans, qui avaient répondu aux f veurs dont le roi les combla par des exigenc de plus en plus grandes. Mais une nouvelle i vasion des Nogaïs, tribu mogole, établie dans Russie méridionale, à Anelle (nommé alors en pire de Kiptchak), et rappelée par les Cuman l'arrêta dans ses victoires. Il eut recours à l'en pereur Rodolphe, son ancien allié; mais celui-c désirant affaiblir son rival, ne lui envoya que d secours insuffisants, et bientôt l'abandonna tout fait.

La Hongrie fut alors ravagée par ces barbare au point qu'on y vit fréquemment les homme s'atteler eux-mêmes à la charrue pour laboure la terre. De là date le proverbe hongrois : « *L charrues de Ladislas* ». Mais on croit, d'u autre côté, que c'est de cette dernière expéditio que date l'établissement de quelques ouvriers mo gols xylographes dans les villes de l'Esclavonie notamment à Firmium, qui apprirent la xylogra phie aux Vénitiens établis dans cette province, c on sait aussi qu'un certain Français, établi à Bel grade ou Firmium, fut amené par les Mongols, a fond de l'Asie, pour sculpter le trône de leu

rand-khan. Pour en revenir à Ladislas, il crut ouvoir apaiser au moins les Cumans, en répu- iant sa femme, pour en épouser une autre dans ur tribu ; mais cet acte de faiblesse, qu'on lui a eproché à bon droit, ne servit qu'à rendre ces arbares plus insolents encore. Tombé en leur pou- oir dans un combat, il fut emmené hors de ses tats, et assassiné quelques mois après, dans sa nte, en 1290. Il mourut sans postérité.

Ch. Rumelin.

Ladislas V, roi de Hongrie, né vers 1400, ort en 1444, le 11 novembre. Fils du fameux gellon, il était monté sur le trône de Pologne, 1434, sous le nom de *Wladislas* VI. A la mort l'empereur Albert II, roi de Hongrie par son ariage avec Élisabeth, fille de Sigismond, les tats, ne voulant pas de régence, l'élurent en 1440 i de Pologne, en même temps qu'ils lui pro- sèrent le mariage avec la veuve d'Albert II, i devait mettre au monde un fils posthume de n premier mari. On aurait ainsi sauvegardé les oits de tous, et concentré le gouvernement de ux grands pays dans une main vigoureuse. Sur s entrefaites, la reine accoucha d'un fils, qui nommé Ladislas Posthume, et qui fut plus d Ladislas VI. Le roi de Pologne, n'acceptant e l'une de ces deux propositions, entra en Hon- ie, s'y fit proclamer roi, sans tenir compte ni élisabeth ni de son fils. Élisabeth, appuyée par mpereur Frédéric III, avait fait sacrer Ladislas sthume, âgé de quatre mois, et à l'approche de dislas V elle emporta la couronne en Autriche. dernier, à défaut de diadème royal, avait fait ucer, lors du couronnement, sur sa tête la cou- nne qui décorait la statue de saint Étienne Ier. s partisans d'Élisabeth firent la guerre au uveau roi, et quelques-uns de leurs émis- ires, prétend-on, s'introduisirent, à la faveur la cohue, dans le palais de Ladislas V, pour mpoisonner; mais ils furent découverts et pu- s. Au bout de deux ans, la guerre se termina, 1442, par un traité conclu à Bude, sous la diation d'Eugène IV, dans l'intérêt de la dé- se du royaume contre les Turcs. Ladislas V nserva le titre de régent pendant la minorité de dislas Posthume, et l'éventualité de la suc- ssion définitive pour le cas où ce prince mour- t sans héritier. Pendant les guerres civiles, le tan Murad II envahissait la Hongrie; mais fut battu par Jean Hunyad, vaïvode de Tran- vanie, et général en chef des troupes hon- oises, dans les deux grandes batailles de Her- nnstadt et de Nissa en Bulgarie, en 1442 et 3. Le roi Ladislas V lui-même contribua, à tête d'une armée de Polonais et accompagné légat Julien Cesarini, à l'importante victoire Jalovaz, remportée encore par Hunyad. Amu- demanda la paix; Ladislas l'accorda, et on la na, à Ségedin, pour dix ans, en 1444. Les rcs rendirent tout ce qu'ils avaient conquis sur Hongrois et les Serbes; la Valachie fut placée s la souveraineté de la Hongrie; la Bulgarie resta aux Turcs. Mais la détresse où se trouvait Constantinople, cernée de toutes parts par les Turcs, et les promesses antérieurement faites à l'empereur Jean Paléologue ainsi qu'à Scanderbeg et aux Vénitiens parurent à Ladislas V des raisons suffisantes pour l'engager à rompre ce traité sur les instances du pape. L'occasion était favorable, et pendant qu'une flotte, sous le commandement du cardinal Condolmieri, ferma aux Turcs le passage de l'Hellespont, Ladislas V avança à la tête de son armée sur Varna. Les Turcs auraient alors été rejetés hors de l'Europe si les Génois n'avaient pas prêté leurs vaisseaux pour le transport des troupes turques d'Asie en Europe : Hunyad et Ladislas firent des prodiges de valeur dans la bataille qui s'engagea, le 11 novembre 1444, près de Varna. Mais le roi tombe pendant le combat; sa tête, coupée par un janissaire, est portée dans les rangs de l'armée turque. Cette vue découragea les Hongrois, qui jetèrent les armes et s'enfuirent en désordre. Quelques auteurs parlent des honneurs rendus aux restes de Ladislas V par Murad II, mais rien ne justifie cette assertion. Cette défaite décida du sort des royaumes slaves du Danube, tels que la Serbie, la Bosnie, la Bulgarie, etc.; elle hâta la chute de l'empire grec, et inaugura la perte des trois quarts de la Hongrie pour les chrétiens, perte qui amena plus tard les Turcs sous les murs de Vienne.

Ch. R.

Ladislas VI, *le Posthume*, roi de Hongrie et de Bohême, né en 1439, mort en 1457. Il était fils d'Albert d'Autriche, empereur d'Allemagne et roi de Bohême et de Hongrie, et naquit quelques mois après la mort de son père. Couronné préalablement, en 1440, il n'entra en possession du trône qu'en 1444, à la mort de Ladislas V. Mais l'empereur Frédéric III d'Allemagne, qui s'était arrogé la tutelle de Ladislas VI, ne voulut pas le laisser partir, ni lui ni sa mère Élisabeth, et Hunyad, nommé régent de Hongrie, dut mettre le siége devant Henstadt pour forcer Frédéric, auquel le pape avait confirmé la tutelle, à remettre leur roi en liberté, en 1446. Une trêve qui survint conservait cependant la tutelle à Frédéric, qui garda ainsi son pupille auprès de lui jusqu'en 1451, année dans laquelle Ladislas VI prit définitivement les rênes du gouvernement. Pendant tout ce temps les Turcs ne cessèrent d'attaquer la Hongrie; Ladislas VI eut la lâcheté de s'enfuir, dans la seconde année de son règne, lors de leur apparition, laissant la défense du pays à Jean Hunyad, qui les battit complétement sous les murs de Belgrade, à l'aide d'une armée, rassemblée par les prédications du célèbre légat du pape le franciscain Jean Capistrano (en 1456). Le sauveur du pays, Jean Hunyad, ayant à peine fermé les yeux quelque temps après cette victoire, le roi fit décapiter son fils Ladislas Hunyad, à Bude, où il l'avait attiré, sous prétexte de conspiration. La veuve de Jean Hunyad

menaça Ladislas VI d'appeler les Turcs à son secours s'il ne lui rendait pas son second fils, Mathias Corvin, que le roi détenait aussi, et rassembla ses partisans contre lui. Ladislas se réfugia d'abord à Vienne, ensuite en Pologne, où il attendait Madeleine, fille de Charles VII de France, qu'il devait épouser; mais il mourut subitement, âgé seulement de dix-sept ans. Comme il avait, à l'exemple de son père, poursuivi les hussites avec un grand acharnement, on soupçonna qu'il avait été empoisonné par des hommes de ce parti.

Du règne de Ladislas date une des premières chroniques de Hongrie, écrite en magyar par Ladislas Bathory, en 1450; car jusque alors on avait toujours écrit en latin, et là comme ailleurs c'étaient les chants populaires, les hymnes guerriers qui avaient inauguré la litérature nationale. Mais la prose ne se forma qu'à l'époque des Hunyad. Quelques années après, en 1465, on vit paraître la première grammaire magyare, perdue aujourd'hui. Ch. R.

LADISLAS VII, roi de Hongrie, né vers 1450, mort le 13 mars 1516. Il était le fils aîné de Casimir IV de Pologne, et avait déjà, en 1471, été nommé roi de Bohême, quand les électeurs de la diète hongroise de Kallos vinrent, en 1490, après des débats tumultueux, lui apporter sa nomination de roi de Pologne. Il la dut surtout à la reine douairière de Hongrie, veuve de Matthias Corvin, Béatrice d'Anjou, à qui il avait fait beaucoup d'avances et promis de l'épouser. Béatrice, qui avait partagé les travaux de son mari tendant à la civilisation des Hongrois, et fondé de ses propres deniers la célèbre école des mineurs de Schemnitz, dirigea les vues des électeurs sur Ladislas. Mais, une fois élu roi, ce dernier ne garda plus de ménagements avec la reine, et il épousa, en 1502, Anne de Foix, qui lui donna plusieurs enfants. L'élection de Ladislas coûta cher à la Hongrie : toutes les conquêtes de Matthias Corvin, tant en Pologne qu'en Autriche, furent perdues, car les princes de ces deux pays, compétiteurs de Ladislas VII au trône de Hongrie, lui avaient déclaré la guerre, et le roi avait dû en outre assurer à Maximilien Ier le droit de succession éventuel en cas qu'il mourût sans postérité (*Traité de Presbourg*, 23 novembre 1491). D'un autre côté, les nobles du royaume, surtout la puissante famille de Zapolski ou Zapolya, irrités de cet empiétement d'une puissance étrangère sur les droits des électeurs hongrois, extorquèrent à Ladislas VII de nombreux priviléges pour leur ordre : ce dernier sut confirmer à Étienne II Zapolya la dignité de palatin à titre héréditaire, et à son fils Jean II Zapolya le gouvernement de la Hongrie orientale et de la Transylvanie, également comme fief héréditaire. La naissance seule d'un fils mit le roi en état de résister avec succès aux exigences intérieures de Jean Zapolya, qui demandait l'éventualité de la succession royale avec la main de la fille de Ladi las VII. Pour prévenir toute nouvelle deman de ce genre de la part des barons récalcitrants, fit, en 1507, nommer roi le fils qui venait de l naître. Quant à la guerre contre les Turcs, l flottes coalisées de Ladislas, des Vénitiens, d Français, des Espagnols furent détruites par u tempête, ce qui força le roi à conclure avec Baj zet II la paix de Bude (20 août 1503). Mais lo d'une nouvelle croisade prêchée contre les Tu en 1512, par le cardinal archevêque de Ho grie, patriarche latin titulaire de Constantinopl avec la permission du pape, soixante-dix mi paysans s'étaient enrôlés comme croisés. Com plusieurs des seigneurs féodaux empêchère leurs serfs de s'y joindre, les chefs des croise Georges Dosa, de la nation de Szerlen, son fr nommé Geczo, et le bourgeois de Pesth Ambro Szabérès, se jetèrent sur les propriétaires et nouvelèrent à cette occasion toutes les horre de la jacquerie. Après avoir battu le comte Temasuras, Étienne Bathory, et fait périr au lieu d'atroces supplices l'évêque de Ganad, colas Gkati, les jacques, avec leur chef Do qui, aidé d'Antoine Hornsza, s'était fait proc mer roi, furent exterminés par Jean Zapol Dosa fut rôti tout vivant, et on força quelqu uns de ses amis, qu'on avait affamés, à cou sa chair rôtie en morceaux pour s'en nourrir. révolte apaisée, la noblesse prit à la diète Bude des mesures sévères contre les se (dont la dégradation, en Hongrie, date de ce néfaste époque); mais elle profita en même ten de cette circonstance pour enlever à la roya ce qui lui restait de force. Étienne Werboecz, risconsulte, publia alors le *Tripartitum ris regni Hungariæ;* et dans ce recueil offici présenté à la même diète de Bude, et adopté elle, en 1514, les droits de la couronne fur singulièrement restreints.

En 1515 Ladislas signa la paix (conv tion de Vienne) avec Maximilien Ier, qui é toujours son compétiteur au trône. Ladi fiança son fils Louis avec Marie, petite-fille l'empereur, tandis que Ferdinand, petit-fils Maximilien, était fiancé avec Anne, fille de dislas; ce dernier assurait le trône de Hongri Ferdinand dans le cas où Louis viendrait à m rir sans postérité. Ce traité fut ratifié malgr prétention des nobles. Ladislas VII mourut 1516, au milieu de nouveaux efforts qu'il fai pour relever les forces militaires de la nati que Mathias Corvin avait portées à leur haut degré de développement par la créa d'une armée permanente, avec plusieurs co d'élite, et par le perfectionnement des arm feu. Remarquons ici que c'est aux Bohémiens Zingari que la Hongrie dut le premier usage ces nouvelles armes, et que ce fut Ladislas qui leur accorda beaucoup de priviléges.

Ch. Rumelin.

Gebhardi, *Geschichte von Ungarn*, 4 vol. Le

778-82. — Fessler, *Geschichte der Ungarn*, 10 vol. eipzig, 2e édit., 1867-50. — Engel, *Geschichte des un-rischen Reichs*, 5 vol.; Vienne, 1834. — Jean, comte de allath, *Geschichte der Ungarn*, 5 vol. 2e édit.; Ratis-onne, 1185 et suiv. — Szalac, *Magyar or szag tortenete*, vol.; Leipzig, 1850-53.

LADISLAS DE GARA, palatin de Hongrie et an de Croatie, né vers 1386, mort vers 1466. Il tait fils posthume de Nicolas de Gara, assassiné vant la naissance de Ladislas par Michel Hor-ath, ban de Croatie. Au milieu des troubles ntinuels dont la Hongrie était agitée, La-slas fit toujours preuve de la plus grande ha-leté et d'un esprit politique. Il était partisan Sigismond et chef du parti allemand, opposé parti national des Hunyad qui repoussa les is pris parmi les empereurs d'Allemagne. La-slas avait contribué à l'élection des rois Sigis-ond, Albert II et Ladislas VI Posthume au ne de Hongrie, et Albert II l'avait récompensé lui conférant le gouvernement de la Croatie et l'Esclavonie, en 1439. En 1448, sous le règne Ladislas VI, il devint palatin de Hongrie, et nvoqua, en 1457, une diète à Bade, pour faire re un nouveau roi, après la mort de Ladislas VI. ıdislas de Gara et son parti proclamèrent mpereur Frédéric III; mais le parti national des nyad l'emporta, en faisant élire le second fils de an Hunyad, ancien régent du royaume, sous le m de Matthias Corvin. Dès lors la carrière de ıdislas de Gara était close; il termina sa vie ns l'obscurité, retiré dans ses domaines, si-és aux frontières de la Hongrie et du banat.

Ch. R.

LADISLAS DE HUNYAD, ban de Croatie, vers 1427, mort en 1457. Fils aîné du célèbre gent de Hongrie Jean Hunyad, il prit part aux ploits glorieux de son père, et le banat de oatie et l'Esclavonie furent sa récompense, en 48. Mais la jalousie de Ladislas contre Ulric de llen, nommé lieutenant du roi en Hongrie en 56, amena une de ces querelles si fréquentes tre les deux familles chefs des factions op-sées. Ladislas tua le comte de Cillen, et le roi, osant pas punir ouvertement le meurtrier, parce 'il redoutait la vengeance de cette puissante ison, l'attira à Bude, où il le fit décapiter (en 57). Ce crime contribua puissamment à l'é-tion du second frère Matthias Corvin au trône yal, qui devait bientôt devenir vacant par la ort du roi Ladislas VI, car elle fit diminuer le mbre des adhérents du parti allemand; mais e amena aussi une nouvelle invasion des Turcs.

Ch. Rumelin.

iebhardt, *Geschichte von Ungarn*, 4 vol.; Leipzig, 1778, 2. — Fessler, *Geschichte von Ungarn*; Leipzig, 1847, 0.

LADISLAS (*Jean*), roi des Bulgares, s'em-ra du trône après l'avoir souillé du sang de briel, son cousin, en 1015, et mourut au mois janvier 1018. Il était fils d'Aaron et frère du Samuel. En 1016 l'empereur Basile reprit le ırs de ses conquêtes en Macédoine. Achride, ne des principales villes du pays, tomba en son pouvoir. Malgré les efforts de Ladislas, plusieurs autres places se rendirent aux Grecs ou furent prises d'assaut. Il fit cependant preuve de courage et d'habileté, et remporta dans cette campagne quelques avantages. Il périt au siége de Duras, après deux ans et cinq mois de règne.

Ladislas laissait de sa femme Marie six fils et six filles. A la nouvelle de sa mort, Basile se rendit en Bulgarie pour recevoir la soumission de la reine et des grands du royaume, en 1019. Ibaze seul résista; mais il fut pris l'année suivante, et privé de la vue. La Bulgarie fut alors réduite en province de l'Empire. Les Bulgares commençaient à s'accoutumer au joug lorsqu'un aventurier, nommé Daléan, tenta de leur rendre leur liberté et leur nationalité (1037). Après quelques années de lutte et de succès divers il succomba lui-même (1041), et la Bulgarie continua d'être gouvernée par des ducs romains jusqu'au règne de Calo Pierre, en 1186.

F.—X. T.

Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, tom. X. — De Guignes, *Histoire des Huns*, tom. III. — *Art de vérifier les dates*, t. I et II.

LADISLAS, rois de Servie. *Voy.* Wladislas.

LA DIXMERIE (*Nicolas* Bricaire de), littérateur français, né vers 1730, à La Motte d'Attencourt (Champagne), mort le 26 novembre 1791, à Paris. Venu de bonne heure dans cette ville, il s'occupa toute sa vie de travaux littéraires. « On trouve, dit Sabatier, dans ses poésies de l'aisance et de la simplicité; ses contes sont moins agréables que ceux de Marmontel, mais ils sont plus moraux, plus variés, et annoncent une âme plus sensible. » On a de lui : *L'Ile taciturne et l'Ile enjouée*; Paris, 1759, in-12; — *Le Livre d'Airain*; ibid., 1759, in-12; — *Contes Philosophiques et Moraux*; ibid., 1765, 2 vol. in-12; nouv. édit., augmentée, ibid., 1769, 3 vol. in-12; — *Les deux Ages du Goût et du Génie sous Louis XIV et sous Louis XV*; ibid., 1769, in-8°, parallèle entre les dix-septième et dix-huitième siècles; les notes sont judicieuses et instructives; — *Le Lutin*; ibid., 1770, in-12; — *Le Sauvage de Taïti aux Français*; ibid., 1770, in-12; — *Toni et Clairette*; ibid., 1773, 2 vol. in-12; réimpr. en 1797, avec un *Discours sur l'Origine, les Progrès et les Genres des Romans*; — *La Comète, conte en l'air*; 1773, in-8°; — *L'Espagne littéraire*; Paris, 1774, 4 vol. in-12; recueil d'un journal mensuel que Cubières-Palmezeaux, ami de l'auteur, fit reparaître avec des changements et additions de sa main, sous le titre : *Lettres sur l'Espagne, ou essai sur les mœurs, les usages et la littérature de ce royaume*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°; Mme Fanny de Beauharnais y inséra à la fin une nouvelle et quelques pièces de vers; — *La Sibylle gauloise, ou la France telle qu'elle fut, telle qu'elle est, et telle à peu près qu'elle pourra être*; Londres et Paris, 1775, in-8°; — *Les Dangers d'un Premier Choix, ou lettres de Laure à Émilie*;

1777, 2 vol. in-12; La Haye et Paris, 1785, 3 part. in-12; — *Eloge de Voltaire;* Genève, 1779, in-8°, prononcé dans une loge maçonnique; — *Dialogues des Morts*, qui parurent d'abord dans *Le Mercure;* — *Eloge de Montaigne;* Paris, 1781, in-8°; — *Le Géant Isoïre, sire de Montsouris;* ibid., 1788, 2 vol. in-12, etc. — La Dixmerie a eu aussi beaucoup de part à *l'Origine des Arts* de Goguet ainsi qu'à *l'Avant-Coureur* (1760-1773), feuille hebdomadaire, à *l'Almanach des Muses* et à d'autres recueils périodiques. Quelques contes de lui, d'une bonne facture, se trouvent dans le tome II du *Recueil des meilleurs Contes en vers;* Paris, 1784, in-8°.

P. L—Y.

Sabatier, *Les Siècles Littéraires*, t. II. — *Notice* de Cubières en tête des *Lettres sur l'Espagne.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Viollet-Leduc, *Biblioth. Poétique* (suppl.).

LADMIRAL (*Jean*), graveur hollandais, né à Leyde, en 1680. Il était d'une famille française protestante, que la révocation de l'édit de Nantes avait réduite à chercher un refuge à l'étranger. Il apporta dans sa nouvelle patrie un grand talent comme graveur et l'art d'imprimer les estampes en diverses couleurs, art peu répandu alors. Le célèbre anatomiste Ruysch le chargea d'exécuter les planches dont il enrichissait ses ouvrages. C'est ainsi que Ladmiral représenta les diverses parties du corps humain fort habilement nuancées. Ces planches jouissent encore de l'estime des anatomistes et des amateurs. On a aussi de Ladmiral une *Collection d'Insectes* en vingt-cinq feuilles; 1756.

A. DE L.

Basan, *Dict. des Graveurs.*

LADONNE (*Etienne*), poëte latin moderne, né à Autun, vivait dans le dix-septième siècle. Il laissa la réputation d'un bon avocat, et écrivit en vers alexandrins : *Augustoduni, amplissimæ civitatis et Galliarum quondam facile principis, Antiquitates;* Autun, 1640, in-8°, avec des remarques assez amples en prose. Il mourut avant l'impression de cet ouvrage, qui fut édité par son frère, Jean Ladonne, chanoine d'Autun.

K.

Edme Thomas, *Histoire d'Autun.*

LADORE (*Jacques*), théologien et poëte français, né en Touraine, dans la première moitié du dix-septième siècle. Après avoir obtenu le diplôme de docteur en théologie, il fut admis dans un couvent de minimes. Dans la suite il devint procureur général de l'ordre, et ses fonctions l'appelèrent à Rome, où il se trouvait encore en 1664. Étant revenu en France, il passait la Seine à Joigny, lorsqu'il tomba dans le fleuve et se noya. On ignore l'époque précise où eut lieu cet événement. Il a publié : *Le Vol de l'Ame sur les aulets;* Paris, 1656, in-8°; — *Le Bonheur de la Fréquente Communion;* ibid., 1658, in-8°; — *Digestum Sapientiæ Minimitanæ, sive de jure Minimorum;* Rome, 1660, in-4°; — *Horatii christiani tripartitus in B. Francisci Salesii canonisationis inauguratione, fi scilicet, spei et charitatis triumphus;* Ro 1662, in-4°. Ce dernier ouvrage, appelé ordin rement l'*Horace chrétien*, est un recueil d'o latines ayant pour objet de célébrer chacune vertus de François de Sales, dont la canoni tion se préparait.

K.

Violet-Leduc, *Bibliothèque Poétique.*

LADOUCETTE (*Jean - Charles - Franço* baron DE), administrateur et littérateur franç né à Metz, le 4 octobre 1770, mort à Paris, le mars 1848. Fils d'un chirurgien major des armé le jeune Ladoucette fit de brillantes études collége de Nancy. Il terminait son droit dans c ville lorsque les trois régiments qui formaient garnison se révoltèrent et furent compri par l'énergie de M. de Bouillé (voir ce no Au milieu du feu, Ladoucette rejoignit la ga nationale de Metz; le lendemain il prono l'oraison funèbre de M. de Vigneulle, lieutena colonel de ces volontaires. Son goût pour belles-lettres se manifesta dès lors; il déb par un *Éloge au général Bouillé sur l'affa de Nancy.* Envoyé à Paris par son père, il adressé à Mercier, auteur du *Tableau de Pa* qui était son parent. Les événements politiq l'engagèrent à aller parcourir la Suisse et l'A magne pour étudier le génie des productions téraires d'outre Rhin. Rentré en France ap le 18 brumaire, Ladoucette tourna ses v vers la carrière administrative, et, sur la p position deux fois présentée par le conseil néral du département de la Seine, il fut, arrêté du premier consul, daté du 23 germi an x (13 avril 1802), nommé préfet des H tes-Alpes. En prenant possession de sa p fecture, Ladoucette trouva le département proie à la disette. Les grains avaient été g sur pied, les magasins étaient vides, l'arg rare et les chemins affreux. Au milieu de l'ef général qu'inspirait cette situation pénible, L doucette résolut de profiter de la détresse mê du pays pour conquérir une route qui allai jamais lui ouvrir la fertile Italie. Il écrivit au néral Jourdan, alors gouverneur du Piémont, lui communiqua son projet de faire une route le mont Genèvre. Ladoucette travailla lui-mê à cette route avec les habitants et les soldats deux régiments, malgré l'opposition du dir teur général des ponts et chaussées, qui le r naçait de destitution. Pour justifier sa témé auprès du chef de l'État, il avança, sur ses prop fonds, vingt-cinq mille francs pour les premi travaux, et appuya sa demande de raisons importantes en faveur de la route qu'il ve d'entreprendre que courrier par courrier il, çut les vingt-cinq mille francs avancés et s cessivement quinze ordonnances de dix m francs chacune, avec ordre de faire dresser le p jet de la route d'Espagne en Italie. Un obélis ayant vingt mètres de hauteur, élevé sur large plateau à 2,000 mètres au-dessus du niv

le la mer, fut consacré à l'empereur par le département des Hautes-Alpes (1). Par les soins le Ladoucette, un bureau central de charité fut établi dans chaque chef-lieu de justice de paix, et dans chaque commune un bureau auxiliaire, pour régir, sous la surveillance de l'administration, les biens appartenant aux pauvres sous quelque nom et dénomination que ce puisse être. Il institua en outre cinquante greniers d'abondance, obtint du gouvernement le rétablissement des maisons hospitalières fondées, en 1340, sur le mont Genèvre, par Humbert, dernier dauphin, monastère servi par des religieux hospitaliers qui sonneraient la cloche soir et matin, surtout pendant les orages, pour ramener les voyageurs égarés et leur fournir les secours que réclamerait leur position. Il créa un cours d'accouchement destiné à mettre un terme aux accidents causés par l'ignorance des sages-femmes, fonda la Société d'Émulation des Hautes-Alpes, dont il fut le président, établit un musée central à Gap, s'occupa activement de l'amélioration de toutes les voies de communication, en fit ouvrir de nouvelles, fit construire des ponts, curer des rivières, encaisser des torrents, creuser des canaux, dessécher des marais, faire des plantations et des pépinières, et multiplia les écoles sur tous les points du département. C'est à lui que l'on doit l'établissement de la première maison centrale de détention, celle d'Embrun, où le règlement donné par lui est encore observé aujourd'hui. Le 31 mars 1809, Ladoucette fut nommé préfet de la Roër, où il rendit de grands services. Il administra ce département jusqu'en 1814, époque où il fut séparé de la France. A son retour de l'île d'Elbe, l'empereur lui confia la préfecture de la Moselle. Lorsqu'on apprit l'entrée de Louis XVIII à Paris, Ladoucette resta à son poste, modéra les esprits, et, maintenant l'harmonie entre les habitants des villes et des campagnes, il amena, sans secousse, le nouvel ordre de choses et publia une proclamation où il tint un langage plein de dignité. De retour à Paris, le 16 août 1815, il reçut les éloges du ministre de l'intérieur, qui lui offrit des récompenses qu'il refusa, comme il refusa plus tard la préfecture de l'Oise et autres propositions successivement renouvelées. En 1828 il fut porté pour la députation dans le grand collége de l'Aisne et dans le troisième collége de Paris; mais il ne fut élu député qu'en 1834, par l'arrondissement de Briey (Moselle). En qualité de président de plusieurs commissions, il a apporté de grandes lumières, fruit de ses longues études et de son expérience. On a de lui comme écrivain : *Helvétius à Voré*, fait historique en un acte et en prose, représenté sur le théâtre des Amis des Arts et des Élèves de l'Opéra-Comique, le 19 messidor an VI; — *Philoclès*, imitation de l'*Agathon* de Wieland, 2 vol. in-8°. Ladoucette dédia cette traduction libre à l'auteur allemand, qui lui dit : « Je ne l'eusse pas fait autrement, si je l'eusse écrit pour des Français; » — *Essai sur la Vieillesse*, discours lu dans la séance de la Société d'Émulation des Hautes-Alpes, le 15 pluviôse an II; — *Rose et Noir, une nouvelle dite très-ancienne et une chinoise;* 1801, in-12; — *Éloge funèbre du général Vallier La Peyrouse*, lu à la séance du 15 vendémiaire an XII; — *Éloge du chevalier Bayard* (manuscrit); — *Lettre écrite des eaux du Monestier, le 15 fructidor an XII, à son Excellence le ministre de l'intérieur, sur les Antiquités des Hautes-Alpes, et principalement sur celles de Mons-Seleucus* (*Labâtie-mont-Saléon*) (annuaire du département des Hautes-Alpes, an XIII, p. 198 à 204); — *Archéologie de Mons-Seleucus, ville romaine;* Gap, 1806, in-4°; — *Voyage fait en* 1813 *et* 1814 *dans les pays entre Meuse et Rhin*, suivi de notes; Paris, 1818, in-8°, avec cartes; — *Topographie*, *Histoire*, *Usage et Dialecte des Hautes-Alpes;* Paris, 1820, in-8°, avec atlas; — *Notice sur la colonie agricole de Fredericks-Oord, en Hollande;* 1822; — *Nouvelles*, *Contes*, *Apologies et Mélanges;* 3 vol. in-12; — *Des Ubiens, de Colonia Agrippina, coup d'œil sur l'histoire de Cologne jusqu'à nos jours* (recueil de la Société royale des Antiquaires de France, 1823, tom. IV, p. 507 à 527); — *Le Troubadour*, ou *Guillaume et Marguerite;* Paris, 1824, in-12; — *Robert et Léontine*, histoire du seizième siècle; Paris, 1827, 3 vol. in-12; — *Fables* en vers; Paris, 1827, in-18; quelques-unes de ces fables sont imitées de Pfeffel et de Lessing, de Richardson, etc. A. JADIN.

Annuaire du Département des Hautes-Alpes pendant plusieurs années. — *Journal des Sciences Militaires*, février 1828. — *Biographie nouvelle des Contemporains*, tom. X. — *Biographie des Préfets*, 1826. — *Recueil des Travaux de l'Académie de Metz*, 1822. — Germain Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Nouveaux Départements*. — Bégin, *Biographie de la Moselle*. — *Documents particuliers*.

★ **LADOUCETTE** (*Louis-Napoléon-Lætitia-Charles* DE), sénateur français, né à Gap (Hautes-Alpes), le 11 février 1809. Fils du précédent, il entra à l'école de cavalerie de Saumur en 1831, et servit comme sous-lieutenant dans le 5e régiment de dragons jusqu'en 1837, époque où il donna sa démission. Nommé, l'année suivante, auditeur au conseil d'État, M. de Ladoucette était maître des requêtes lorsque la révolution de Février éclata. Il se présenta aux élections de 1849, et fut élu à l'Assemblée législative par le département de la Moselle. M. de Ladoucette siégea d'abord parmi les républicains modérés, et vota constamment avec les amis de

(1) Lors de son inauguration, le 22 fructidor an XII, le préfet donna sur le mont Genèvre une fête brillante, et fit frapper une médaille avec cette inscription. Exergue : *Le mont Genèvre ouvert, le 22 germinal an XII. — Le 1er avril MDCCCIV;* légende : *J. C. F. Ladoucette, préfet, au nom du département des Hautes-Alpes.* Au revers la médaille représente l'effigie de l'empereur, et porte pour légende : *A Napoléon Bonaparte, l'empereur et le héros des Français.*

l'ordre. Il fut nommé membre de la commission consultative créée le 13 décembre 1851, et élevé à la dignité de sénateur par décret du 26 janvier 1852. Dans le courant de la session de 1854, M. de Ladoucette fit au Sénat une proposition tendant à présenter à l'empereur un rapport qui devait arrêter les bases d'un code rural. Cette proposition ayant été accueillie à l'unanimité, une commission de dix membres fut désignée pour élaborer ce travail. SICARD.

Biographie des sept-cent-cinquante Représentants du peuple à l'Assemblée législative; Paris, 1849. — *Biographie des Membres du Sénat*, etc.; Paris, 1852. — *L'Album de la Semaine*, 2e année, page 76.

LA DOUËSPE DE SAINT-OUEN (*Louis* DE), avocat au parlement de Normandie, né en 1660, mort en 1740. Il était très-versé dans les belles-lettres, et fut un des premiers membres de l'Académie de Caen. On a de lui un poëme en quatre chants, imité du 4e livre de l'*Énéide;* Paris, 1738, in-8°. M. G.

Mercure de novembre 1738. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. V.

LADOWSKI (*Matthias-Marcien*), jurisconsulte polonais, né vers 1650, mort en 1710. Il fut archiviste de l'État, secrétaire du roi Jean Sobieski, et composa les ouvrages suivants : *Inventaire des Constitutions de la couronne de Pologne de* 1550 *à* 1683; Varsovie, 1685, in-fol. Cet ouvrage fut continué par Joseph-André Zaluski, Arnolphe Zegliçki et Théodore Waga, jusqu'à l'année 1782; — *Inventarium omnium et singulorum privilegiorum, litterarum, diplomatum, et monumentorum quxcumque in archivis regni in arce Cracoviensi continentur, per commissarios a S. R. M. et Respublica ad revidendum omnes scripturas in eodem Archivis existentes, deputatos confectum A. D.* 1682, in-fol. L. C.

Ianociana, vol. III. — F. Bentkowski, *Hist. de la Littér. polon.;* 1814. — J. Chodynicki, *Les Polonais savans*, 1833.

LADOWSKI (*Remie*), naturaliste polonais, né en Wolhynie, en 1738, mort en 1798. Il entra dans la congrégation des Piaristes, et fut professeur au collége de Lukow. On a de lui : *Grammaire géographique, ou nouveau système de géographie élémentaire pour les écoles pies;* Varsovie, 1774, 2 vol. in-8°; — *Des Abeilles, la manière de les élever, les multiplier et de les soigner dans leurs maladies;* Varsovie, 1781, in-8°; — *Histoire naturelle du royaume de Pologne, ou description, mise par ordre alphabétique, des animaux, des plantes et des minéraux qui se trouvent en Pologne et en Lithuanie, ainsi que dans les provinces démembrées, recueillie d'après les meilleurs auteurs;* Cracovie, 1783, in-8°. La deuxième édition a été publiée en 2 vol. en 1804. Cet ouvrage a été traduit en allemand par Bokshammer; — *Dictionnaire d'Histoire Naturelle et d'autres curiosités de l'antiquité qui se trouvent réunies dans plusieurs cabinets*, traduit du français; Cracovie, 1783, 2 vol. in-8°; — *Œuvre de l'abbé Baudry, traduit du français, à l'usage de la jeunesse;* Lublin, 1785, in-8°; — *Le Théâtre de madame de Genlis, à l'usage de la jeunesse;* Varsovie, 1787-1793, 5 vol in-8°; — *Les Devoirs des gens d'illustre naissance;* Lublin, 1788, in-8°; — *Description des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'océan Pacifique, d'après les données du capitaine Wilson;* Varsovie, 1792, 2 vol in-8°. L. CH.

Bielski. *De Vita et Scriptorum Piaristarum.* — F. Bentkowski, *Hist. de la Littérature polonaise*, 1814.

LADVOCAT-BILLIARD (*Nicolas*), prélat français, né à Paris, en 1620, mort à Boulogne-sur-Mer, le 14 avril 1681. Il prit la carrière ecclésiastique, fut reçu en Sorbonne le 24 décembre 1652, et devint chanoine de Notre-Dame et vicaire général du co-adjuteur de Paris, Albert de Gondi, cardinal de Retz, qu'il aida pendant plusieurs années dans ses intrigues politiques, dans l'administration de son diocèse et qu'il accompagna à Rome en 1675. En 1677 il obtint le siége épiscopal de Boulogne-sur-Mer. Il gouverna sagement son diocèse, où il fonda un séminaire et quelques établissements d'instruction et de charité. On a de lui : *Vindiciæ Parthenicæ* Paris, 1670, 1772 : l'auteur y soutient que la sainte Vierge a été enlevée au ciel corporellement. C'est Ladvocat-Billiard qui a composé les premiers règlements utiles observés dans l'*Hôtel-Dieu* de Paris. A. L.

L'abbé Ladvocat, *Dict. Hist. port.* — Moréri, *Le grand Dict. Hist.* — Richard et Giraud, *Bibl. Sacrée.*

LADVOCAT (*Jean-Baptiste*), biographe et hébraïsant français, né à Vaucouleurs, diocèse de Toul, le 3 janvier 1709, mort à Paris, le 29 décembre 1765. Il était fils du juge royal des eaux et forêts et maire de Vaucouleurs. Il fit ses études à Pont-à-Mousson. Les jésuites cherchèrent à l'attacher à leur ordre; mais ses parents l'envoyèrent se perfectionner à Paris. Il y entra dans la société de Sorbonne. Reçu docteur en théologie, il fut bientôt après nommé curé de Domremy; la Sorbonne l'appela, en 1740, à une de ses chaires royales, et lui donna le titre de bibliothécaire en 1742. Le duc d'Orléans ayant en 1751, fondé en Sorbonne une chaire pour l'hébreu, l'abbé Ladvocat en remplit les fonctions jusqu'à sa mort. On a de lui : *Dictionnaire Géographique portatif*, traduit de l'anglais sur la 13e édition, Paris, 1747, 1750, in-8°; nouv. édition, augmentée, par Ch.-G. Le Clerc, Paris, 1779, in-8°; édit. par Fr.-X. de Feller, Liége, 1788, 1792, 2 vol. in-8°; édit. par L.-A. Fontenay, Paris, 1803, in-8°; autre par J.-P. Bérenger, Bâle, 1805, in-8°; Lyon, 1811, in-8°; édit. par Auguste L... (Ant.-J. Letrône), Paris, 1813, in-8°; édit. par Bosson de Collonges, Lyon, 1813; édit. par Morel, Paris, 1817, in-8°; cet ouvrage, publié sous le nom de

Vosgien, et donné comme une traduction de l'anglais de Laurent Échard, est un abrégé du *Dictionnaire géographique* de La Martinière; — *Lettre sur le Rhinocéros, à M***, membre de la Société royale de Londres;* Paris, 1749, in-8°; — *Dictionnaire Historique portatif, contenant l'histoire des patriarches, des princes hébreux, des empereurs, des rois et des grands capitaines, des dieux, des héros de l'antiquité païenne, etc., des papes, des saints pères, des évêques et des cardinaux célèbres, des historiens, poëtes, grammairiens, orateurs, théologiens, jurisconsultes, médecins, philosophes et mathématiciens, etc., avec leurs principaux ouvrages; des femmes savantes, des peintres, sculpteurs, graveurs, des inventeurs des arts et généralement de toutes les personnes illustres ou fameuses de tous les siècles et de toutes les nations du monde;* Paris, 1752, 1755, 1760, 2 vol., in-8°.

Il est bon d'observer, dit l'auteur dans son avertissement, que nous nous sommes servis, pour la composition de cet ouvrage non-seulement du grand Dictionnaire de Moréri et de ses suppléments, mais aussi des livres anciens et modernes qui ont eu jusque ici l'approbation des personnes de goût et de jugement... Nous n'avons fait cet ouvrage que dans nos temps d'amusement et dans les courts intervalles que nous laissent des études sérieuses et des occupations plus importantes; notre dessein a été d'être utile au public et aux jeunes gens, même dans nos temps de récréation.... Ayant été obligé d'aller passer quelques mois à la campagne pour rétablir ma santé, et pour donner aux jeunes gens qui me consultent souvent dans leurs études une idée juste de l'histoire et de la littérature, j'entrepris ce petit *Dictionnaire historique*. J'espère que la modération que j'y ai gardée, et que je recommande toujours à la jeunesse, ne déplaira pas aux honnêtes gens ni aux personnes vraiment chrétiennes et vertueuses. » Après la mort de Ladvocat, le libraire Leclerc fit une nouvelle édition de son dictionnaire, corrigée et considérablement augmentée; Paris, 1777, 3 vol., avec un supplément, 1789, in-8°. Une autre édition, revue, corrigée et continuée jusqu'en 1789, par une société de savants, de littérateurs et de biographes, parut à Paris, 1821-1822, 5 vol. in-8°; — *Grammaire hébraïque, à l'usage des écoles de Sorbonne, avec laquelle on peut apprendre les principes de l'hébreu sans le secours d'aucun maître;* Paris, 1755, 1765, 1789, in-8°; nouv. édition, revue et corrigée; Paris, 1822, in-8°; — *Jugement et Observations sur les Traductions des Psaumes de M. Pluche et de M. Gratien, et en particulier sur celles des RR. PP. capucins et de M. Laugeois, à l'usage des écoles de Sorbonne;* Paris, 1763, in-12; — *Lettre dans laquelle l'auteur examine si les textes originaux de l'Écriture sont corrompus, et si la Vulgate leur est préférable;* Amsterdam et Caen, 1766, in-8°; — *Interprétation historique et critique du Psaume 68 : Exsurgat, Deus*, etc.; La Haye (Paris), 1767, in-12; — *Tractatus de Conciliis in genere;* Caen, 1769, in-8°. En outre Ladvocat a donné une *Dissertation historique et critique sur le naufrage de saint Paul;* 1752, in-12; — une *Notice d'un manuscrit original apporté à Paris en* 1764, insérée dans le *Journal des Savants* d'août 1765 : il s'agit d'un manuscrit estranghelo du Pentateuque, du huitième siècle de notre ère; — et une *Lettre sur les deux premiers volumes du Nouveau Dictionnaire Historique* (de Chaudon), insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1766. Il a contribué aussi à la rédaction de la *Bibliothèque annuelle et universelle* (1751-1757) et à celle des *Annales typographiques* (1760-1763). J. V.

Éloge historique de l'abbé Ladvocat, dans l'*Année Littéraire*, 1766, tome II; et dans le *Nécrologe* de 1767. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., crit. et bibliogr.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LADVOCAT (*N.....*), libraire français, né en 1790, mort le 6 septembre 1854, à Paris. A l'époque de la restauration, il était établi au Palais-Royal, dans la fameuse galerie de bois, vendant les nouveautés qui paraissaient chez d'autres libraires. « Son début comme éditeur, dit M. Véron, fut un opuscule en vers d'un sous-lieutenant de la garde impériale ayant pour titre *L'emploi de la Demi-Solde*, qui se vendit en peu de temps à plus de 20,000 exemplaires. Il vendit plus tard au profit des réfugiés une *Notice sur le Champ d'Asile.* » Le premier livre qu'il édita fut les *Messéniennes* de Casimir Delavigne. Ensuite il publia les *Odes et Ballades* de M. V. Hugo, une traduction des œuvres de lord Byron. Toute la jeune littérature y passa, MM. Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, et bien d'autres. Ladvocat fut heureux, et fit réussir tous ceux qu'il patrona. « Presque toutes les renommées littéraires qui datent du premier quart du siècle ont commencé, dit M. Ed. Thierry, sous les auspices du dieu Mars, dont la figure dorée servait d'enseigne à l'opulente librairie. Pour combien d'hommes de lettres le magasin des numéros 197 et 198 (on disait une boutique alors) a-t-il été le vestibule de l'Académie et de la chambre des pairs? Ladvocat a fait des membres de l'Institut, des ambassadeurs, des ministres; il s'en vantait. Il était l'éditeur intelligent et généreux, hardi et prodigieux. Il n'avait pas inventé la réclame; mais elle était venue naturellement à lui. Dans un moment où l'annonce existait à peine, où la quatrième page des journaux n'était pas affermée à l'affiche, ami de tous les publicistes, Ladvocat avait à sa disposition les meilleures plumes de la presse. On rendait compte des ouvrages qu'il publiait. Ses prospectus étaient rédigés par de charmants esprits. Il payait un bon livre comme on ne payerait aujourd'hui qu'un scandale. » Il occupa la ville entière de son luxe On le mit

sur la scène dans l'*Imprimeur sans caractère;* Bayard le représenta dans son *Roman à vendre*, où l'on trouve ce portrait du fortuné libraire :

Je suis fêté de tous, ma maison est brillante,
J'ai sur l'esprit courant vingt mille écus de rente;
Je vends tout, j'use tout par trente éditions;
J'exploite à mon profit les réputations;
Recherché des auteurs, estimé des actrices,
Je fais des marchés d'or jusque dans les coulisses...
J'ai des amis partout; les journaux sont pour moi,
Et j'imprime les vers d'un procureur du roi.

Trouvant que l'acteur qui le représentait aux Variétés dans l'*Imprimeur sans caractère* n'était pas assez bien mis, il lui envoya son habillement complet, ses gants et sa badine. « Il est le premier dans ce siècle, dit M. J. Janin, qui ait donné au manuscrit du poëte, de l'historien, du romancier, une certaine valeur. Il est le premier qui ait fait vivre l'homme de lettres, et je me rappelle encore l'admiration et l'étonnement mêlé d'épouvante qui circulait dans le faubourg Saint-Germain à cette annonce fabuleuse que Ladvocat avait payé douze mille francs le manuscrit de *L'École des Vieillards!...* Il comprenait confusément que ces sortes de prospectus ont leur valeur, et il s'en donnait à cœur joie! » Vers 1830 il quitta le Palais-Royal pour le quai Voltaire. Il acheta les œuvres de Châteaubriand cent mille écus; mais la révolution de Juillet précipita sa ruine. En 1831, quand enfin, à bout d'expédients et de ressources, il s'avoua vaincu, la littérature fit un grand effort pour son libraire : elle se proposa de lui *donner* un livre, en quinze tomes grand in-8°, intitulé *Paris, ou le Livre des Cent et un*. L'offre était belle et rare; elle fut faite avec bonne grâce, elle fut acceptée avec reconnaissance. L'engagement portait : « Les soussignés, voulant donner à M. Ladvocat, libraire, un témoignage de l'intérêt qu'il leur inspire, ont résolu de venir à son aide, et lui offrent chacun au moins deux chapitres d'un livre intitulé : *Le Livre des Cent et un*. En même temps ils invitent tous les hommes de lettres à se joindre à eux pour secourir un libraire qui a si puissamment contribué à donner de la valeur aux productions de l'esprit et à consacrer l'indépendance de la profession d'homme de lettres. »

Cependant, Ladvocat ne s'en releva pas. Il se retira du commerce des livres sans renoncer pourtant à en éditer quelques-uns de temps à autre, par manière de passe-temps. Associé d'une habilleuse à la mode, il partit en Espagne, où il porta les toilettes de noces de la reine et de l'infante, et il revint avec le titre de fournisseur des objets d'art de LL. MM. le roi et la reine d'Espagne. Il inventa aussi des meubles délicieux. Mais après tant d'alternatives, de changements, sa vie était à bout : un chagrin, qu'il n'avait pas prévu, mêla la bile au sang et l'emporta. « Il est mort sur un lit d'emprunt, dit M. J. Janin... Triste fin d'un homme qui a été le bienfaiteur de plusieurs et l'ami de tous. De temps à autre, au milieu de sa misère, il riait, et il disait : C'est le roi Louis Philippe qui me ruine. Alors il comptait en eff les écrivains qui l'avaient abandonné pour service du roi... Il riait tout haut; il pleura tout bas. Il pleurait ses folies et les bons m ments qu'il avait perdus pour la fortune!... Ur seule affaire parmi celles qu'il avait faites, ent des mains prudentes et non prodigues, eût su à la fortune d'un galant homme! Les œuvres M. de Châteaubriand représentaient une fortu inépuisable! *Les ducs de Bourgogne* et le *Théâ étranger*, deux fortunes! Avec le *Shakspeare* M. et de Mme Guizot, avec le *Schiller*, un librai est riche! Il ne l'était plus, il ne l'avait jama été; ces richesses avaient coulé entre ses mai comme fait l'eau des fontaines sur un cribl Même avec les livres d'un ordre inférieur, autre que lui eût rétabli son crédit chancelar Les vifs *Mémoires de Mme de Genlis* et les to chants *Mémoires de Mme la duchesse d' brantès* ont compté comme deux succès en brairie. Il avait même trouvé une mine d' dans les *Mémoires* de cette honteuse conte poraine....; car il en vint à *la Contemporain* lui-même, lui qui s'était refusé, dans les tem de sa gloire et de sa puissance, à gagner de cent mille francs avec les *Mémoires de docq!* »

L. L—T.

M. J. Janin, *Journal des Débats*, 11 sept. 1854. M. Ed. Thierry, *Moniteur* du 12 sept. 1854. — M. Véro *Mémoire d'un Bourgeois de Paris*, t. II.

LÆLIA, l'aînée des deux filles de C. Læli le Sage, vivait dans le second siècle avant J. Elle épousa l'augure Q. Mucius Scævola, de elle eut deux filles, Mucia l'aînée (major) Mucia la jeune (minor). Lælia se rendit célèb par la pureté avec laquelle elle parlait sa lang native, et elle transmit ce don précieux à de générations, d'abord à ses filles; les deux Muc et ensuite à ses petites-filles, les deux Licinia. S gendre L. Licinius Crassus, dont l'éloquence forma dans ses entretiens, prétend que sa co versation était le parfait modèle de l'antique la gage de Nævius et de Plaute. Suivant Cicéro qui l'avait connue lorsqu'elle était avancée âge, sa diction possédait une certaine grâce définissable et purement romaine qui représe tait, avec autant d'exactitude que de vivacit l'éloquence de son père Lælius et du second Af cain. Lælia donna le ton à la société polie de s temps, comme Cornélie fut le modèle de la g nération suivante, moins purement et moi franchement latine, plus curieuse des grâc étrangères et sacrifiant peut-être trop à l'élégan subtile des sophistes athéniens.

Y.

Cicéron. *Brutus*, 58; *De Orat.*, III, 12.

LÆLIANUS (*Ulpius Cornelius*), un des tren tyrans, tué en l'an 267. Les médailles et le t moignage d'Aurelius Victor autorisent à ident fier ce personnage avec le tyran que Trébelli Pollion appelle *Lolliunus* (1). Voici le récit

(1) Eutrope (IX, 7) l'appelle *L. Ælianus*.

Pollion : « La révolte de Lollianus dans la Gaule fut cause de la mort de Posthumius, le plus vaillant homme de son siècle... Lollianus avait aussi beaucoup de bravoure ; mais sa rébellion diminua l'autorité dont il jouissait parmi les Gaulois.... Toutefois il rendit d'importants services à la république. Il reprit et restaura la plupart des cités de la Gaule, et quelques forts construits par Posthumius, pendant les sept années de son gouvernement, sur le territoire même des barbares, et qu'aussitôt après sa mort les Germains étaient venus ravager et incendier. Il fut tué par ses soldats à cause de son excessive activité. Ainsi tandis que l'empereur Gallien perdait la république, Posthumius et après lui Lollianus se firent dans la Gaule les soutiens de la puissance romaine. » On manque de détails sur Lælianus, parce que, suivant Tr. Pollion, il dut son illustration plutôt à son mérite personnel qu'à sa noblesse de son origine ; mais le peu que l'on sait de lui montre assez qu'il était digne du rang que lui décernèrent les soldats. Il eut pour successeur Victorinus. Y.

Trebellius Pollion, *Triginta Tyranni*, dans l'*Hist. Aug.* — A. Victor, *Cæs.*, 33, *Epit.* 32. — Eckhel, *Doctrina Numorum*, vol. VII, p. 448-450.

LÆLIUS (Maison des), Lælia Gens, maison plébéienne, qui figure pour la première fois sur les *Fastes consulaires* en 190 avant J.-C. On ne lui connaît d'autre surnom que celui de *Balbus*. Les personnages historiques de la Gens Lælia sont :

LÆLIUS (*Caius*), connu surtout comme l'ami inséparable de P. Cornelius Scipion l'Africain, né vers 235 avant J.-C., mort vers 165. Il commanda en 210 la flotte qui bloqua Carthagène, tandis que Scipion l'assiégeait par terre, et contribua à la prise de cette ville. Il reçut pour prix de ses exploits une couronne d'or. Il alla porter à Rome la nouvelle de la prise de Carthagène, et amena avec lui les prisonniers, parmi lesquels étaient Magon, gouverneur de la ville, quinze membres du grand conseil de Carthage et deux membres du conseil des anciens. Il rejoignit ensuite Scipion à Tarragone. Dans les campagnes qui suivirent en Espagne, en Sicile, en Afrique, il fut le confident, le lieutenant dévoué de ce général ; mais il n'eut pas de fonctions officielles jusqu'en 202, où il fut nommé questeur extraordinaire de Scipion. Il commanda l'aile gauche des Romains à la bataille de Bæcula dans la vallée du Guadalquivir, en 208 ; un corps de troupes à l'assaut d'Illiturgis, en 206 ; une escadre avec laquelle il maintint dans l'obéissance la ville de Cadix et défit l'amiral carthaginois Adherbal, et enfin la cavalerie dans la bataille contre Indibilis. Dans la même année il visita deux fois, d'abord comme envoyé de Scipion, puis avec ce général, le roi africain Syphax, qu'il s'agissait de rattacher à l'alliance romaine. Bien des années plus tard Lælius racontait à Polybe les détails du mémorable banquet où l'on vit réunis à la table de Syphax, et placés sur le même lit, les deux généraux qui avaient successivement conquis l'Espagne, le Carthaginois Asdrubal et le Romain Scipion. Après l'évacuation de l'Espagne par les Carthaginois, Lælius retourna à Rome avec Scipion, en 206. Le conquérant de l'Espagne fut chargé de terminer la seconde guerre punique. Tandis que Scipion rassemblait ses troupes en Sicile, Lælius prit les devants avec une partie de la flotte, débarqua près d'Hippone, recueillit un immense butin, et se mit en relation avec Massinissa, qui promit son alliance aux Romains et les pressa de hâter leur invasion. Lælius rapporta ces nouvelles à Messine. Au printemps de 204, il convoya avec vingt vaisseaux de guerre les transports de Lilybée à la côte d'Afrique. Il reçut avec Massinissa la mission d'incendier les camps des Carthaginois et des Numides, poursuivit Asdrubal et Syphax dans les plaines arides de la Numidie, et s'empara du prince africain et de Cirta, sa capitale, services qui furent récompensés par une seconde couronne d'or. Il conduisit ensuite ses captifs à Rome, et ne rejoignit Scipion que dans les derniers mois de 203. A la bataille de Zama, il commanda la cavalerie italienne, culbuta la cavalerie numide qui lui était opposée, et par une charge vigoureuse sur la réserve d'Annibal il décida le succès de la journée. Une troisième fois il alla porter d'heureuses nouvelles à Rome, et cette fois il annonça la fin d'une guerre qui depuis seize ans tenait en échec toutes les forces de la république.

En 196 Lælius obtint la préture, et eut la Sicile pour province. Il échoua dans sa première demande du consulat en 192, et ne fut élu qu'en 190. Il se trouva le concurrent de L. C. Scipion pour le partage des provinces. Tous deux désiraient la Grèce et le commandement de la guerre contre Antiochus le Grand. Scipion l'Africain, qui dans cette circonstance oublia les services de son ancien lieutenant, fit pencher la balance du côté de son frère. Lælius dut se contenter de la Gaule Cisalpine, où il resta deux ans, occupé à coloniser le territoire des Boïens. En 174 le sénat l'envoya en Macédoine pour y contrarier les négociations des Carthaginois, et en 170 il fit une enquête sur l'administration du consul C. Cassius. On ignore la date de sa mort. On lui donne quelquefois le surnom de *Nepos*. Y.

Polybe, X, 3, 9, 18, 19, 37, 39 ; XI, 24, 32, 33 ; XIV, 4, 9 ; XV, 9, 12, 14. — Tite Live, XXVI, 42, 48, 51 ; XXVII, 7, 18 ; XXVIII, 17, — 20, 23, 30, 33, 38 ; XXIX, 1, 4, 6, 24-27 ; XXX, 3-6, 9, 11-17, 22, 25, 33-35, 40 ; XXXIII, 24, 26 ; XXXV, 10 ; XXXVI, 45 ; XXXVII, 1, 47, 50 ; XLI, 22. — Appien, *Hispanica*, 20, 25, 26, 29 ; *Punica*, 26,-28, 41, 44. — Velleius Paterculus, II, 127. — Zonoras, IX, 13. — Frontin, *Strat.*, I, 1 ; II, 3.

LÆLIUS (*Caïus Sapiens*), fils du précédent et célèbre par son intimité avec le jeune Scipion l'Africain, né en 185 avant J.-C., mort vers 115. Il parcourut avec honneur, mais sans éclat, les plus hautes fonctions politiques. Tribun du peuple en 151, préteur en 145, il fut élu consul

en 140. Il accompagna son ami Scipion le jeune au siége de Carthage, et commanda lui-même en Espagne contre Viriate; mais, si on en croit Cicéron, il montra dans cette campagne qu'il était plus homme d'État que soldat, plus philosophe qu'homme d'État. Diogène de Babylone, et ensuite Panétius l'initièrent aux doctrines stoïciennes. Polybe, l'ami de son père, fut aussi le sien. Térence, admis dans son intimité et dans celle de Scipion, y apprit, dit-on, les secrets de la pure et élégante latinité. Le poëte satirique Lucile vécut encore plus familièrement avec lui. Il partagea ses délassements et ceux de Scipion. « Quand Lælius et Scipion pouvaient s'échapper de Rome, dit Cicéron, comme des captifs qui rompraient leurs fers, ils redevenaient tous deux incroyablement enfants (*incredibiliter repuerascebant*). On ose à peine le dire de si grands personnages; mais ils ramassaient des coquilles et des cailloux sur la rive, et ils s'amusaient aux jeux les plus puérils. » « Scipion et Lælius, dit Horace, s'amusaient sans façon avec Lucile, et ils prenaient plaisir à sa conversation enjouée, en attendant que le plat de légumes fût cuit. » On apprend même, par une note du scoliaste Acron, qu'un jour Lucile fut surpris dans le Triclinium poursuivant Lælius autour des lits avec une serviette roulée dont il faisait mine de le vouloir battre. Ces anecdotes montrent Lælius sous un jour fort agréable; mais elles dérogent un peu à la gravité romaine. La grande génération qui avait lutté contre Annibal n'était plus, et faisait place à une génération nouvelle, adoucie et peut-être amollie par les lettres grecques. La philosophie athénienne en pénétrant dans Rome y apporta des idées peu favorables à l'aristocratie, et de ces idées naquirent des projets de réforme. On parla de reconstituer la petite propriété au profit de la plèbe et de donner aux chevaliers plus d'importance politique. Lælius admettait en théorie ces idées et ces projets, mais lorsque, nommé tribun, il songea à les réaliser, il s'effraya bien vite de l'opposition de l'aristocratie, et renonça à toute réforme : cette prudence lui valut le surnom de *sage*, qui méritait peut-être une autre qualification. Les deux Gracchus, qui furent moins *sages* et plus généreux, l'eurent pour adversaire. Lælius, malgré la part importante qu'il prit aux luttes de la tribune, ne fut jamais un grand orateur. Sa fine et persuasive éloquence, aussi gracieuse que le permettait la rudesse de la langue latine, convenait mieux aux délibérations du sénat qu'aux discussions tumultueuses du forum. On cite de lui les discours suivants : *De Collegiis*, prononcé à l'époque de sa préture, en 147, et dirigé contre la rogation de C. Licinius Crassus, qui proposait d'enlever au collége des augures l'élection de leurs membres, et de la transférer au peuple. La proposition fut rejetée; — *Pro Publicanis*, prononcé en 139 : Lælius, après avoir deux fois plaidé pour les fermiers de l'impôt, remit la cause à un orateur r val, C. Servius Galba; — *Dissuasio legis P piriæ*, en 131, contre la loi de C. Papirius Ca bon, qui proposait la réélection des tribuns so tant de charge. Dans cette lutte, Lælius e Scipion l'Africain pour auxiliaire et C. Gracch pour adversaire; — *Prose;* on ignore la date l'occasion de ce discours, qui paraît être une r plique à Carbon et à C. Gracchus; — *Laud tiones P. Africani minoris*, deux oraisons f nèbres du second Scipion l'Africain, qui fure écrites après 129 et prononcées, l'une par Q. T béron, neveu de Scipion, et l'autre par Q. F bius Maximus, son frère.

Lælius est le principal interlocuteur du d logue de Cicéron *De Amicitia*, un des persc nages du *De Senectute* et du *De Republica*, il maintient la réalité de la justice contre le sc tique académicien Philus. Y.

Cicéron, *De Amicitia*, 11, 25; *Brut.*, 21, 22, 24, 4 *Tuscul.*, IV, 3; V, 19; *De offic.*, I, 26, 30; II, 11; *Fin.*, II, 8; *Ad Att.*, VII, 3; *Philip.*, 11, 33; *De N Deorum*, III, 2, 17; *De Orat.*, IV, 6, 71, 87; III, 7; *Republ.*, VI, 2; *Pro Murræna*, 36; *Topic.*, 20; Sch bobiensia, *Pro Milone*, p. 283, édit. d'Orelli. — Téren *Adelph.*, *Prolog.* — Suétone, *Vit. Terentii*, 2. — V leius Paterculus, II, 27. — Valère Maxime, IV, 7. — P tarque, *Imp. apophth.*, p. 200; *Tiberius Gracchus*, 8, — Quintilien, *Instit. Orat.*, X, 1. — Horace, *Sat.*, II 65, 74. — Sénèque, *Nat. Quæst.*, VI, 32; *Epist.*, 104. Tite Live, *Epit.*, 59. — Salluste, *Jug.*, 29. — Aulu-Ge VII, 14. — Tacite, *De Causis corruptæ eloquentiæ*, — Festus, au mot *Satura*. — Nonius, au mot *mium*.

** **LÆMLIN** (*Alexandre*), peintre allemar né en 1813, à Hohenfeld, près de Wurtzbou Son père, pauvre journalier, l'envoya à s frère qu'il avait à Paris. Celui-ci lui fit don des leçons de dessin, et le plaça chez un g veur. Le jeune Læmlin travailla ensuite d l'atelier de Regnault et dans celui de M. Pic Une médaille reçue à l'École des Beaux-Arts permit de continuer ses études. Il fut bien désigné pour aider M. Alaux dans ses t vaux de restauration des peintures du Prin tice dans la galerie de Fontainebleau. Il fut c core employé par le même peintre dans d férents travaux à Paris, à Saint-Cloud et à V sailles. En 1839 il exécuta un tableau ay pour sujet la *Charité de saint Joseph*, qui exposé au salon de cette année. En 1841 il posa le *Songe d'Adam*, qui lui valut une m daille de troisième classe; en 1843, *Tabitha r suscité par saint Pierre*, tableau pour leque reçut une médaille de deuxième classe. Ce bleau, commandé par le ministre, fut envoy l'église Saint-Pierre de Gobert, près d'Agen, il est devenu le but d'un pèlerinage de tous habitants des environs, au point que le cur été obligé de faire mettre un grillage au bas la toile, afin de le garantir des attoucheme des fidèles, qui venaient baiser les pieds de sa Pierre et même de Tabitha. M. Læmlin e cuta ensuite quelques portraits pour la gale des croisades, à Versailles, entre autres ce

e *Raymond Dupuy, grand-maître des che-aliers de Saint-Jean-de-Jérusalem;* et depuis exposa successivement : *La Charité* (1846 et expos. universelle de 1855); *L'Échelle de Ja-ob* (1847 et expos. universelle de 1855); la *ision de Zacharie* (1851 et expos. universelle e 1855); *La Musique* (1852); *Diane et En-ymion* (1857). En 1855 il peignit aussi un fond pour la maison de correction de Bade. nfin, on a de lui diverses compositions pour la anufacture de Sèvres; quatre d'entre elles, eintes par lui sur émail, ont fait partie de l'ex-osition universelle de 1855. G. DE F.

Docum. partic.

LÆNAS. *Voy.* POPILIUS.

LAENNEC (*René-Théodore-Hyacinthe*), cé-bre médecin français, né à Quimper, le 17 fé-rier 1781, mort le 13 août 1826. Son père, de-enu veuf, confia l'éducation de ses enfants à n frère, médecin distingué à Nantes; circons-nce heureuse, puisqu'elle décida de la voca-on du jeune René. Initié de bonne heure par son ncle aux études cliniques, il avait été employé abord comme élève dans les hôpitaux militaires, uis comme chirurgien de troisième classe dans ne expédition contre les insurgés du Morbihan, rsqu'il put enfin se rendre à Paris pour y con-nuer ses études médicales : c'était en 1800. aennec avait alors dix-neuf ans et toute l'ar-eur d'un esprit élevé pour la science, dont il se entait appelé à reculer les limites. Désireux de ombler les lacunes que les événements l'a-aient forcé de laisser dans son instruction lit-éraire, il voulut faire marcher de front, avec es travaux de l'hôpital et de l'amphithéâtre, étude du latin et du grec, où il se montra par a suite fort habile. Il y joignit même celle de l'i-iome kimri, vers lequel il s'était senti attiré ar un sentiment tout patriotique, séduit par l'o-inion des linguistes qui prétendaient en faire a langue primitive du genre humain. Ces études uxiliaires, nobles loisirs d'un esprit d'élite, nui-aient d'ailleurs si peu à celle du studieux dis-ciple d'Hippocrate, qu'au bout de deux ans de séjour à Paris Laennec remportait au concours les deux premiers prix de chirurgie et de mé-decine de l'école; et il reçut dès 1804 le grade de docteur, pour l'obtention duquel il avait écrit une thèse remarquable sur les doc-trines du vieillard de Cos. Appelé dans la même année à faire partie de la société qui s'était for-mée au sein de la nouvelle faculté, Laennec prit bientôt rang parmi les médecins distingués de l'époque par une série de travaux sur divers sujets, et particulièrement sur l'anatomie pa-thologique, sa science de prédilection. Deux écoles se partageaient alors la faveur du public médical : celle de Pinel, qui, tout imbue du condillacisme, dominant à cette époque, avait pris pour tâche de faire régner dans la médecine l'analyse philosophique et les méthodes usi-tées dans les sciences naturelles; et l'école de Corvisart, moins occupée des questions de mé-thode, mais plus pratique, et dirigeant toute son attention vers les lésions anatomiques dans leurs rapports avec le diagnostic. C'est à cette dernière qu'à l'exemple de Bayle, son collabora-teur et son ami, Laennec, esprit exact, peu porté vers les généralisations, donna la préférence, ne voyant pas de fondement plus solide pour la pathologie que la recherche des causes orga-niques de la maladie. Il en fit même l'objet d'un enseignement spécial, dans des cours qui le disputaient pour le fond, si ce n'est pour la forme, à ceux de Dupuytren; car ces deux hom-mes, qui devaient suivre plus tard des directions si différentes, avaient pris le même point de dé-part. On les vit même revendiquer tous deux la priorité de la classification qu'ils avaient les pre-miers introduite dans ces recherches, ainsi que la description de plusieurs lésions anatomiques jusque là peu connues. Dans cette période la-borieuse de sa vie, c'est-à-dire de 1804 à 1816, Laennec, qui ne s'est pas encore révélé tout en-tier, poursuit, tout en se livrant à la pratique, les importants travaux dont il a enrichi les re-cueils du temps et notamment le *Dictionnaire des Sciences Médicales.* En 1816 Laennec voit une carrière nouvelle s'ouvrir devant lui. Il est nommé médecin de l'hôpital Necker, et c'est de là que va se répandre la grande découverte qui a illustré son nom. Déjà il avait fait connaître un an auparavant les premiers résultats aux-quels il était arrivé par l'application de l'oreille à l'examen des diverses affections de la poi-trine. De 1816 à 1819 il poursuit avec une persé-vérance opiniâtre la solution du problème qu'il s'était posé, et après trois ans d'infatigables labeurs, il dote la médecine de cette brillante méthode qui, donnant au diagnostic de plusieurs classes de maladies une précision mathématique, diminuait, au profit de l'art de guérir, le do-maine, par malheur trop vaste, de ses conjec-tures. L'ingénieux auteur de l'auscultation y démontrait que l'air inspiré ou expiré produit par suite des dérangements intérieurs des vis-cères thoraciques, quels qu'en soient le siége et l'étendue, certains bruits dont les modifications variées, selon la nature du mal, ont chacune une signification propre. Le *Traité de l'Auscultation,* qui avait été précédé d'un mémoire lu à l'Institut en 1818, et dont la première édition parut un an plus tard, ne fit que donner la con-sécration de la publicité à des faits déjà connus et vérifiés par les médecins nationaux et étran-gers qu'attirait en foule à la clinique de l'il-lustre praticien l'importance de la nouveauté de ses découvertes. Les recherches reprises depuis lors en sous-œuvre par d'habiles observateurs dans une complète indépendance d'esprit, confir-mèrent d'ailleurs les résultats généraux auxquels était arrivé Laennec. Les applications de l'aus-cultation, à la fois plus sûres et plus précises, s'étendirent à diverses branches de la pathologie

auxquelles son auteur n'avait pas eu le temps de songer; car jamais la nature ne dispensa d'une manière plus avare des jours mieux remplis, ne mit plus d'énergie morale dans un plus faible corps.

Épuisé par les longs et pénibles travaux auxquels il s'était livré avec une ardeur opiniâtre, et sans compter jamais avec ses forces, Laennec se vit un jour arrêté tout à coup dans sa glorieuse carrière par les inexorables nécessités du mal qui le dévorait sourdement. C'était cette fatale phthisie, l'objet de ses laborieuses investigations, et qui, quelques années auparavant, avait déjà enlevé à la science le regrettable Bayle. Deux ans de repos dans le pays natal semblèrent en arrêter le cours, et Laennec, de retour à Paris en 1822, était appelé par Hallé à lui succéder comme médecin de la duchesse de Berry et comme professeur au Collége de France. C'est là que, dans des considérations élevées sur les éléments des maladies, il commença contre l'école physiologique, alors triomphante, une lutte très-vive, qu'il continua au sein de la Faculté. On a reproché à Laennec d'avoir apporté dans cette guerre de doctrines, et peut-être aussi de personnes, des préventions passionnées. Mais qui passionna plus le débat que Broussais? Comment, d'ailleurs, ne pas mettre contre soi la majorité du public quand on se pose résolûment ainsi en face de ses idoles? Que ne sont-ils, hélas! plus nombreux les hommes assez fermes pour préférer à une éphémère popularité la défense de leurs convictions et de leurs principes! La réorganisation de la Faculté de Médecine, où Laennec fut appelé en 1823 à occuper la chaire de clinique interne, n'était pas de nature à le réconcilier avec l'opinion libérale. Cette nouvelle position lui imposait de nombreux et pénibles devoirs. Il fut bientôt forcé de reconnaître, au rapide déclin de ses forces, que ces devoirs étaient sinon au-dessus de son zèle, du moins au-dessus de ses forces. A peine eut-il mis la dernière main à la seconde édition de son grand traité, refondu tout entier de sa main au milieu de souffrances incessantes, qu'il reprit tristement le chemin de la Bretagne, dans l'espoir douteux de se retremper une fois encore à l'air vivifiant du pays natal. Cet espoir ne fut pas de longue durée. Laennec mourut de la maladie qu'il avait si bien étudiée.

Cherchons maintenant, dans une rapide analyse de ses travaux, à apprécier les titres que ce grand médecin a conquis, dans sa trop courte carrière, à la reconnaissance de la postérité. Les hydatides étaient assimilées naguère à des kystes formés aux dépens du tissu cellulaire. Laennec démontra d'une manière péremptoire que ces productions sont de véritables vers vésiculaires ayant leur organisation et leur vie propres. Il en donna une description exacte, fit connaître plusieurs espèces nouvelles, ainsi que les altérations pathologiques auxquelles leur présence donne lieu dans le corps humain. Ses vues générales en ana mie pathologique, et particulièrement sa classifi tion des tissus morbides, ses recherches sur la m lanose et l'encéphaloïde, qu'il a le premier décr avec exactitude, sur les caractères anatomiqu de la péritonite, autrefois confondue avec l'entéri sur la membrane des ventricules du cerveau, s la membrane propre du foie, portent le même c chet d'originalité. Je passe sur quelques travai du même ordre, et sur d'autres encore qui co cernent plus particulièrement la pathologie pr prement dite, pour arriver à ceux qui occ pèrent exclusivement les dernières années de vie, et qui constituent ses plus beaux titres gloire. Cherchant un jour à se rendre compte d bruits du cœur chez une jeune fille malac Laennec conçoit l'idée d'y appliquer son orei et de prendre pour conducteur du son un cah de papier roulé en cylindre. Frappé de la nett des perceptions qu'il obtient de cette manière, songe d'abord à perfectionner l'instrument : *stéthoscope* est trouvé, et avec lui un mon nouveau va se révéler à ce génie inventif. A percussion, que Corvisart avait à grande pei tirée de l'oubli immérité où elle était tombée dep Avenbrugger, vint s'ajouter, en la complétan l'*auscultation*, grâce à laquelle le médecin seml lire à travers les parois thoraciques, et n'a pl rien sous ce rapport à envier à la certitude diagnostic chirurgical. La pleurésie, la péripne monie sont désormais constatées non-seuleme dans les premiers moments de leur existen mais à tous les degrés, et dans les points l plus circonscrits. La marche des tubercules, diagnostic différentiel de la phthisie et des a fections qui la simulent sont élucidés avec même bonheur. Le pneumo-thorax, la dilatati des bronches, l'œdème et l'emphysème des po mons, leur gangrène, lésions dont le diagnost et même l'existence étaient restés jusque là i connus, n'offrent plus de difficultés graves. L principales altérations organiques du cœur o aussi leurs signes diagnostiques. Enfin, les cara tères anatomiques de ces affections sont décri avec une exactitude dont on n'avait trouvé ju qu'alors que de bien rares exemples. Si l'on pr fère aujourd'hui dans un grand nombre de c l'auscultation immédiate à l'emploi de l'instr ment dont se servait Laennec, si en plusieu points, et particulièrement en ce qui touche au maladies du cœur, le professeur de la Charité laissé quelque chose à faire à ses successeur: il n'en est pas moins le glorieux promoteur d perfectionnements introduits dans cette clas importante de maladies, à l'occasion desquell Baglivi s'écriait dans un temps encore si p éloigné de nous : « *O quam difficile est morb thoracis cognocere!* » Et il faut être doué toute la clairvoyance d'un commentateur po trouver dans deux passages assez obscurs du tro sième livre *Des Maladies* de la collection hipp cratique les germes d'une méthode qui aurait ain

nmeillé pendant plus de deux mille ans pour revivre que de nos jours, fécondés par le génie médecin de la Charité.

Les écrits de Laennec ont pour titres : *Propositions sur la doctrine médicale d'Hippocrate relativement à la médecine pratique;* ris, 1804, in-4° (thèse inaugurale). L'auteur démontre, contrairement aux assertions des ographes, qu'Hippocrate n'admettait pas de difences génériques entre les fièvres; —*Mémoi sur les vers vésiculaires et principalement ceux qui se trouvent dans le corps humain;* 4 (dans les *Mémoires de la Société de la Faté de Médecine de Paris*); — *Traité de l'Austation médiate et des maladies des poumons du cœur;* Paris, 1819, 2 vol. in-8°, planch.; tre éditions dont la dernière a été annotée par I. Andral et Mériadec-Laennec; Paris, 1837, ol. in-8°. Le *Traité de l'Auscultation* a été duit en plusieurs langues. Laennec a fourni, outre quelques articles au *Dict. des Sciences dic.* (anatomie pathologique, etc.), divers *Méires*, *Rapports* et *Observations* insérés dans sieurs recueils. Dr C. SAUGEROTTE.

loge de Laennec, par Pariset. — Husson, *Analyse des vaux de Laennec* (*Mém. de l'Académie de Médecine*, c VII). — Bayle, *Revue Médic.*, année 1826.

LÆNSBERGH (*Matthieu*), Liégeois célèbre l'almanach auquel il a donné son nom, vi- t dans la première moitié du dix-septième cle. On a prétendu qu'il était chanoine de l'é- se de Saint-Barthélemy; mais des recherches tes dans les registres du chapitre n'ont fait couvrir aucun titulaire de ce nom. D'après une tre conjecture, l'almanach en question aurait dû titre à un mathématicien hollandais mort en 32. Les Liégeois maintiennent l'existence d'un de rs compatriotes qui vivait probablement encore 1650 et qui s'adonnait à l'astrologie judiciaire, ence dont la vogue n'était pas absolument éteinte cette époque. Ces incertitudes ne seront sans ute jamais dissipées. Quoi qu'il en soit, le plus cien almanach que l'on connaisse sous le nom Lansbert (plus tard modifié) fut imprimé à ége, en 1635, in-24; il est douteux qu'il ait été premier (1). On y trouve force détails sur les *nes des planètes*, et des préceptes de mécine passablement absurdes, mais que corrige conseil naïvement donné au lecteur « de ne jais rien aventurer sans l'avis d'un bon mécin ou chirurgien ». L'indication des époques storiques, des fêtes mobiles, etc., n'offre rien particulier; mais la *prognostication* et la *préction*, qui terminent l'ouvrage, en ont déterné le succès: c'est là que Laensbergh prédit le beau temps et la pluie; c'est là qu'il prophétise les événements qui doivent s'accomplir dans le cours de l'année. Sur un millier de prédictions, il s'en rencontre, de temps à autre, quelques-unes que le hasard rapproche de la vérité: il n'en faut pas davantage pour faire la fortune d'un devin. Dans la série infinie des hypothèses à mille faces que se permettent les Laensbergh, les Nostradamus et les autres mystagogues de pareille école, il est impossible qu'il ne se trouve pas des annonces qui ressemblent ensuite à des faits accomplis, d'autant plus que l'obscurité sibylline de ces oracles les rend tout à fait propres à se prêter à d'innombrables interprétations. De hauts personnages, assez vains pour s'imaginer que les astres s'occupaient d'eux, ont été émus en lisant les prophéties du Liégeois. On a affirmé que Mme du Barry était très-alarmée de cette prédiction contenue dans l'almanach de 1774 et annoncée pour le mois d'avril : *Une dame des plus favorisées jouera son dernier rôle;* elle fit autant que possible supprimer l'almanach si alarmant, et on l'entendait souvent dire : « Je voudrais bien voir ce vilain mois d'avril passé. » Louis XV mourut le 10 mai; l'oracle avait raison. Plus tard, l'almanach de 1794 ayant annoncé une conflagration prochaine, le gouvernement liégeois fit saisir et mettre au pilon l'édition entière. En 1823, le gouvernement des Pays-Bas, moins sérieux que de coutume, usa de sévérité à l'égard de quelques pensées du vieil astrologue.

Depuis plus de deux siècles on ne cesse chaque année de publier l'*Almanach* de Matthieu Laensbergh, et les contrefaçons sont nombreuses; on cherche en vain à leur donner le cachet d'une authenticité fallacieuse au moyen de titres pompeusement exagérés; on fabrique en France le *Triple véritable Almanach de Liége*. D'ailleurs la marche du temps et des idées a modifié les publications qui portent le nom du vieil astrologue; on a renoncé à peu près à lui faire prédire l'avenir; on l'a rendu plus raisonnable; ses assertions sur la météréologie et l'histoire sont devenues plus exactes; les figures en bois qui accompagnent ses paroles sont moins grossièrement taillées; autant vaut dire qu'il a perdu la majeure partie de son mérite, qu'il est entré dans une voie rapide de décadence, qui le mènera à sa perte. Le nom de Matthieu Laensbergh a été pris par divers poëtes ou écrivains. De 1824 à 1829, il fut le titre d'un journal quotidien publié à Liége. Deux vaudevilles joués à Paris, l'un en 1829, l'autre en 1838, l'ont mis sur la scène.

G. BRUNET.

De Reiffenberg, *Dictionnaire de la Conversation*. — Villenfagne, *Histoire de Spa*, t. II, p. 93. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 334. — F. Hénaux, *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, p. 32. — A. Warzée, *Recherches sur les Almanachs belges*, dans le même *Bulletin*, t. VIII, p. 98.

LA ENZINA ou **ENCINA** (1) (*Juan* DE), poëte

(1) Nous avons sous les yeux l'*Almanach* imprimé à ége pour 1851. Il porte en tête 226e année. Si cette dication était exacte, ce dont nous doutons, l'origine de tte publication remonterait à l'an 1625. C'est à partir 1647 que le nom de Lansbergh fut substitué à celui de nsbert. L'éditeur liégois continue encore aujourd'hui de ncer dans son volume un *Calendrier des Bergers*, à xemple de ses prédécesseurs.

(1) Il prit lui-même l'un ou l'autre de ces noms, *Encina* en 1496, *Enzina* en 1509 et plus tard.

espagnol, né vers 1468, dans le village dont il porta le nom, mort à Salamanque, en 1534. Il étudia à l'université de Salamanque, dont le chancelier le protégea. Il vint ensuite à la cour : à vingt-cinq ans on le trouve dans la maison de Fadrique de Tolède, premier duc d'Alva. C'est à ce duc et à sa femme que Enzina dédia plusieurs de ses poésies. En 1496 il publia une première édition de ses œuvres, divisées en quatre parties, portant chacune une dédicace particulière : à Ferdinand et Isabelle, au duc et à la duchesse d'Alva, au prince Jean et à Don Garcie de Tolède, son patron. La Enzina se rendit à Rome, où il entra dans les ordres, et devint habile musicien; il eut la direction de la chapelle de Léon X. En 1519 La Enzina alla en pèlerinage à Jérusalem avec Fadrique Afan de Ribera, marquis de Tarifa, et à son retour, en 1521, il publia une assez maigre relation de ses aventures pieuses, suivie de l'éloge du marquis, son compagnon de voyage, et finissant par une description du bonheur dont il jouissait à Rome. Pourvu du prieuré de Léon, il revint dans sa patrie, et y finit ses jours.

Il a paru de 1496 à 1516 six éditions des œuvres de La Enzina; ce qui prouve qu'elles furent très-populaires. On y trouve d'agréables poésies lyriques, des chansons, des *villancicos* composés dans la vieille langue espagnole, deux ou trois poëmes descriptifs, notamment *La Vision du Temple de la Renommée* et *Les Gloires de la Castille*, où le poëte exalte Ferdinand et Isabelle, qu'il représente comme ses protecteurs. La Enzina a mis le comble à sa réputation littéraire par ses œuvres dramatiques, qu'il appelle lui-même *Representaciones*. On en compte neuf dans l'édition de 1496, onze dans ses deux dernières éditions; une de ces pièces est datée de 1498. Elles sont écrites dans la forme de l'églogue, et ont été représentées devant le duc et la duchesse d'Alva, le prince Jean, le duc de l'Infantado et d'autres grands personnages énumérés dans les notices mises en tête. Ces compositions dramatiques sont versifiées en vieil espagnol; elles sont mêlées de chants et même de ballets. Quoique leur forme tienne de l'églogue, le fond en est plus sérieux, et souvent historique. La Enzina peut être considéré comme le fondateur du théâtre espagnol. C'est en 1492, dit un écrivain du temps de Philippe IV, que l'on commença de jouer dans la société castillane des pièces de Juan de La Enzina; c'est donc à cette date qu'on peut faire remonter l'origine du théâtre espagnol. A quelques égards La Enzina est aussi le fondateur du théâtre portugais, dont les premières représentations étaient en quelque sorte calquées sur ses pièces par Gil Vicente. — Outre les œuvres déjà énumérées, on a de La Enzina un *Art de Trovar* en neuf petits chapitres, imprimé à la suite de son *Cancionero;* 1496, in-fol. E. D—s.

Ticknor, *Hist. of Spanisch Literature*, t. II.

LAERCE ou LAERTE (De). *Voy.* Diogène.

LÆSTADIUS (*Pierre*), voyageur suédois, n le 9 février 1802, à Arjeplog, dans le Pitea Lap mark, mort le 6 août 1841. Il fut envoyé com missionnaire dans le Pitea Lappmark, en 182 et remplit ces fonctions jusqu'en 1832, où il l nommé visitateur en Laponie. Après avoir pa courn durant trois ans toutes les paroisses de ce vaste contrée, il adressa au gouvernement rapport sur l'état de l'enseignement religieux profane chez les Lapons, et sur les réformes y introduire. Il fut, en 1836, nommé pasteur Wibyggera. On a de lui : *Journal æfver M sionsresor i Lappmarken* (Journal d'un missi naire sur ses voyages en Laponie); Stockhol 1831, avec une continuation; ib., 1833 et 18 in-8°; — *Tankar om Fattigdomen og Fa tigvarden i Sverge* (Réflexions sur la pauvr et la bienfaisance en Suède); ib., 1840.

Son frère *Lars Levi* Læstadius, né le 10 ja vier 1800, est depuis 1825 pasteur de Ka suando, en Laponie. Ayant parcouru à pied plus grande partie de la Suède, il fut adjoi par son gouvernement, à l'expédition franç en Scandinavie (1838-1840), et la guida à t vers la Laponie. Il est depuis 1841 chevalier de Légion d'Honneur et membre de la Société Sciences d'Upsal, dans le recueil de laquelle i publié des mémoires relatifs à la botanique. a de lui : *Om uppodlingar i Lappmar* (Des Défrichements en Laponie); Stockho 1823, in-12; — Notes recueillies dans un voyag travers la partie septentrionale de la Scandina (1819), dans *Norrbottens Tidning*, année 18 — et quelques mémoires en français, dan *Voyage de la commission scientifique du No*

Beauvois.

Biographiskt-Lexicon, VIII, 376-380. — X. Marm *Voy. en Scandinavie.*

LAËT (*Gaspard* de), mathématicien liége né à Looz-Borchloen (évêché de Liége), v 1485, mort en France après 1552. Il étudia mathématiques avec succès et se fit recevoir decin, le 25 mai 1512, à Louvain. Il fit impri dans cette ville une espèce d'almanach prop tique intitulé *Prognostication de Louvain p l'année M.D.X.L.* Il vint ensuite en Fran et termina ses jours probablement à Rouen; continua ses publications annuelles, car on tro de lui *Prognostication pour l'an M.D.L.I*, primé à Rouen. Ces brochures sont fort rares

L—z.—e.

Valère André, *Fast.*, p. 230. — La Croix du Maine, *bliothèque française*, t. I, p. 258. — Chaudon et De dine, *Dictionnaire universel*, édit. de 1810. — Comte Beedelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*, t. I, p. 20 Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-* t. XI, p. 49.

LAET (1) (*Jean*), historien hollandais, vi au seizième siècle. Il fut ministre protestan Groningue. On a de lui : *Compendium Histo*

(1) C'est à tort que quelques biographes l'ont confo avec le précédent.

iversalis civilis et ecclesiasticæ, ab Augusto ' annum 1640; Leyde, 1643, in-4°: cet ouage, continué jusqu'en l'an 1678, parut de nouau à Leipzig, 1679, in-8°. E. G.

Jedler, *Universal-Lexikon.*

LAET (*Jean*), géographe et philologue belge, à Anvers, mort à la fin de 1649. Il était en 33 directeur de la Compagnie des Indes. Selon *Menagiana*, Laet, très-lié avec Saumaise, au-t souvent mis au net les manuscrits presque sibles des ouvrages de ce dernier. Les écrits ographiques de Laet sont rédigés avec beauup de soin et d'exactitude; ils ont encore de ıtérêt aujourd'hui, parce qu'ils servent à faire maître les changements survenus depuis dans ers pays de l'Europe. On a de Laet : *Tractus de territoriis, potentia, familiis, fœdeus principum et rerum publicarum Italiæ,* ns le recueil *De Principibus Italiæ Tractatus rii* publié par Th. Segeth; Leyde, 1628; — *Hisnia, sive de regis Hispaniæ regnis et opis;* Leyde, 1629, in-32; — *Gallia, sive de ancorum regis dominiis et opibus commenrius;* Leyde, 1629, in-32; — *Belgii confœdeti Respublica;* Leyde, 1630, in-32; trois édiıns en furent données dans la même année; — *Imperio Magni Mogolis, sive India vera;* yde, 1631, in-32; réimprimé deux fois dans même année; — *Persia, sive regni Persici atus variaque itinera excerpta;* Leyde, 33 et 1637, in-32; la seconde édition a un apitre de plus que la première : tous ces ouages furent imprimés par les Elzevirs, et font rtie de la collection des *Petites Républiues* publiées par ces éditeurs; — *Novus Orbis, u descriptionis occidentalis libri XVIII, um tabulis;* Leyde, 1633, in-fol.; traduit en ançais sous le titre de : *Histoire du Nouveau onde*, Leyde, 1640, in-fol.; traduit en hollanais, Leyde, 1644, in-fol.; — *Portugallia, sive e regis Portugalliæ regnis et opibus;* Leyde, 641 et 1644, in-32; — *Notæ ad Dissertationem I. Grotii de Origine Gentium Americanarum;* aris, 1643, in-8°; H. Grotius (*voy.* ce nom) yant répondu un peu durement aux attaques irigées par Laet contre ses idées sur la manière ont s'est peuplée l'Amérique, Laet répliqua par ne *Responsio ad Dissertationem secundam I. Grotii de Origine Gentium Americanarum;* msterdam, 1644, in-8°; — *De Gemmis et Laidibus Libro duo, quibus præmittitur Theohrasti Liber de Lapidibus, græce et latine;* eyde, 1647, in-8°. Laet a aussi édité : *Th. mithii de republica Anglorum Libri III, uibus accesserunt chorographica illius desriptio aliisque politici Tractatus;* Leyde, 625, 1630, 1641, in-32; la troisième édition est a plus complète, mais les chiffres des pages lonnés par l'*Index* se rapportent à l'édition de 1630; — *Historia naturalis Brasiliæ, in qua G. Pisonis De Medecina Brasiliensi et G. Maregravii Historiæ Rerum Naturalium Brasiliæ, cum annotationibus;* Leyde, 1648, in-fol.; — *Plinii Historia Naturalis;* Leyde, 1635, 3 vol. in-12; — une édition de Vitruve; Amsterdam, 1649, in-fol. E. G.

Tob. Mayer, *Eponymologia.* — Foppens, *Bibl. Belgica.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. Histor.* — Nicéron, *Mém. pour servir à l'Hist. des Hommes ill.*, t. XXXVIII. — Fr. G. Freytag, *Analecta Litteraria*, p. 506.

LÆTUS (*Quintus-Æmilius*), préfet du prétoire sous Commode, tué en 193 de l'ère chrétienne. Il fut un des principaux auteurs de l'assassinat de Commode. Bien qu'il se fût joint à Electus pour donner le trône vacant à Pertinax, il fut un des premiers à exciter les soldats contre le nouveau prince et à proclamer à sa place Sosius Falcon. Didius Julianus, qui redoutait la turbulence de cet aventurier, le fit mettre à mort, comme suspect de favoriser les prétentions de Septime Sévère. Y.

Dion Cassius, LXXII, 19, 22; LXXIII, 1, 6, 8, 9. — Hérodien, I, 16, 17; II, 1, 2. — Lampride, *Commode*, 15, 17. — Capitolin, *Pertinax*, 5, 6. — Spartien, *Julian.*, 6; *Sept. Sever.*, 4.

LÆTUS, général romain, né vers 200 après J.-C. Il fut un des lieutenants de Septime Sévère dans la campagne contre les Arabes et les Parthes en 195. Peu d'années après, en 199, il acquit une grande réputation par sa vaillante et heureuse défense de Nisibe contre l'attaque soudaine de Vologèse. Malgré ses bons services et sa haute renommée comme général et homme d'État, il fut mis à mort par l'ordre de l'empereur, jaloux de sa popularité parmi les soldats. Y.

Dion Cassius, LXXV, 2, 9, 10.

LÆTUS. *Voy.* POMPONIUS.

LÆVINUS (*Publius-Valerius*), consul en 280 avant J.-C. Il eut pour province l'Italie méridionale, et fut chargé de diriger la guerre contre Pyrrhus, roi d'Épire, qui venait de débarquer à Tarente. Il importait aux Romains de l'attaquer avant qu'il eût rassemblé ses auxiliaires italiens. Lævinus se hâta d'entrer en Lucanie, où il prit une forte position, qui lui permit de surveiller les mouvements de l'ennemi. Pyrrhus, pour gagner du temps, écrivit à Lævinus, et proposa d'être l'arbitre entre Rome, Tarente et leurs alliés italiens. Lævinus répondit que les Romains arrangeraient leurs affaires eux-mêmes, et que si Pyrrhus voulait qu'on écoutât ses ouvertures, il devait d'abord retourner en Épire. Les deux lettres qu'échangèrent le roi et le consul se trouvent, du moins en substance, dans les fragments de Denys d'Halicarnasse, qui les avait probablement empruntés à Hiéronyme de Cardia, et celui-ci avait consulté les *Mémoires* de Pyrrhus sur ses campagnes d'Italie. Pendant cette négociation, les deux armées ennemies étaient campées sur les deux bords du Siris. La bataille s'engagea bientôt après, et Pyrrhus dut la victoire à l'habileté de sa tactique, qui déconcerta le courage des Romains. Le camp des vaincus fut pris, et la nuit seule les sauva d'une destruction complète. Lævinus rassembla ses troupes

dans une ville d'Apulie, les conduisit au secours de Capoue, et harcela les Épirotes dans leur marche sur Rome et dans leur retraite. Il avait si bien rétabli le courage et la discipline de ses légions que Pyrrhus n'osa pas l'attaquer. Son armée, en punition de sa défaite, resta pendant tout l'hiver campée dans les montagnes des Samnites. On ne sait rien de plus sur la vie de Lævinus. Y.

Tite Live, *Epit.*, XIII. — Denys d'Halicarnasse, XVII, 15, 16; XVIII, 1-4. — Dion Cassius, *Frag. Peiresc.*, XL. — Appien, *Samnit. fr.*, X. — Plutarque, *Pyrrhus*, 16, 17. — Zonaras, VIII, 3. — Justin, XVIII, 1. — Orose, IV, 1. — Frontin, *Strat.*, II, 4; IV, 7. — Aur. Victor, *Vir. illust.*, 35. — Florus, I, 18. — Eutrope, II, 11.

LÆVINUS (*Marcus-Valerius*), petit-fils du précédent, mort en 200 avant J.-C. Il était préteur en 215. Dans cette année de crise qui suivit la bataille de Cannes, tous les magistrats romains eurent des commandements militaires. Lævinus, avec les légions rappelées de Sicile, stationna en Apulie, tandis qu'une flotte de vingt-cinq galères, placée aussi sous ses ordres, observait la côte de Brindes à Tarente. Il intercepta près de Luceria une ambassade que le roi Philippe de Macédoine envoyait à Annibal. Averti du danger qui menaçait Rome du côté de la Macédoine, il mit des garnisons à Rhegium et à Tarente, et s'établit avec une légion à Brindes, d'où il surveilla attentivement les côtes de la Grèce. Des envoyés d'Oricum vinrent dans ses quartiers d'hiver lui apprendre que Philippe s'était emparé de leur ville, et menaçait Apollonie. Lævinus traversa immédiatement l'Adriatique, reprit Oricum, délivra Apollonie, et conclut un traité avec les Étoliens. Cette campagne hardie et heureuse valut à Lævinus d'être maintenu pendant quatre ans (214, 213, 212, 211) dans la dignité de propréteur; il passa ces quatre années en Épire à tenir en échec Philippe et les Achéens. Aux comices de 211 il fut élu consul, sans l'avoir demandé et en son absence. Il chassa les Macédoniens de l'île de Zacynthe et de Nasus en Acarnanie, hiverna à Corcyre, et s'empara, au printemps de 210, d'Anticyre, où il reçut la nouvelle de son élection. Il débarqua en Italie au commencement de l'été, fut rejoint en route par des Capouans qui portaient plainte contre le proconsul Q. Fulvius Flaccus, et par des Siciliens qui venaient aussi se plaindre de Marcellus. Il entra à Rome avec ces délégués et des députés de la ligue étolienne, rendit compte de son administration, et obtint au sort la province d'Italie et la conduite de la guerre contre Annibal. Il échangea sa province contre celle de Marcellus, dont les Siciliens repoussaient le gouvernement. Un édit des consuls pour lever des taxes de guerre excita beaucoup d'alarmes et d'indignation parmi les Italiens, surchargés d'impôts. Lævinus proposa que tous ceux qui avaient occupé des magistratures curules et tous les membres du sénat portassent volontairement au trésor tout leur or, argent, cuivre, excepté les objets nécessaires au culte, les anneaux des chevaliers, l *bulles* des enfants mâles, et certains ornemen de femme. Cette proposition, que le sénat adop avec empressement, fit cesser les murmures, Lævinus partit pour la Sicile. Mutines, génér numide mécontent, lui avait ouvert les port d'Agrigente. Les soixante-quatre villes qui re taient encore aux Carthaginois se rendirent c furent prises d'assaut, et à la fin de l'automne annonça au sénat que la Sicile appartenait to entière aux Romains. Il revint ensuite tenir Rome les comices pour l'année 209; mais presqu aussitôt après son arrivée, il fut rappelé en S cile par la menace d'une invasion carthaginois Le sénat exigeait qu'avant son départ il nomm un dictateur; Lævinus s'y refusa, et partit bru quement pour la Sicile, qu'il gouverna en quali de proconsul pendant l'année 209. Son armée composait des soldats vaincus par Annibal Cannes et à Herdonée, de Siciliens et de Num des. Son administration fut ferme et habile. ranima l'agriculture, et forma à Catane des m gasins de blé pour les Romains. En 208, to jours proconsul, il fit voile pour l'Afrique av une flotte de cent galères, ravagea les côtes ca thaginoises, et revint à Lilybée avec son butin En 207 il renouvela son expédition avec le mên succès. Il retourna en Italie en 206, et défend l'Étrurie contre Magon en 205. Il fut peu apr un des commissaires que le sénat envoya à De phes, puis à la cour d'Attale pour en rapport le culte de Cybèle. Il se prononça énergiqueme pour la continuation de la guerre contre Carthag et se montra un des membres de cette partie c l'aristocratie dont les Scipions étaient les chef Au commencement de la guerre contre Philipp en 201, il alla comme propréteur surveiller av une flotte et une armée les frontières septe trionales de la Grèce. Il mourut l'année suivant Ses fils Publius et Marcus honorèrent sa m moire par des jeux funéraires et des comba de gladiateurs, qui durèrent quatre jours c suite (1). Y.

Polybe, VIII, 3; IX, 27; XXII, 12. — Tite Live, XXII 24, 30, 33, 34, 37, 38, 48; XXIV, 10, 11, 20, 40, 44; XXV, XXVI, 1, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 36, 40; XXVII, 5, 9, 22, 29; XXVIII, 4, 16, 46; XXIX, 11, 16; XXX, 23; XXX 3, 5, 50. — Florus, II, 7. — Justin, XXIX, 4. — Eutrop III, 12.

LÆVIUS, poëte romain, vivait dans le pre mier siècle avant J.-C. On ne sait rien de s vie; on a même révoqué en doute son existence parce que les manuscrits qui nous ont conserv des fragments de lui offrent sur son nom de variantes, telles que *Livius*, *Lælius*, *Nævius Novius*, *Pacuvius*, etc. D'un autre côté, u grand nombre de passages cités par les gram mairiens sous les noms d'Ennius, de Liviu

(1) On connaît encore deux Lævinus, savoir : *Caius Va* LÆVINUS, fils de *Marcus Val.* LÆV., préteur en 179 c consul en 176 (Polybe, XXII, 12, 14; Tite Live, XXXVII 9, 10; XL, 44; XLI, 25; XLII, 6, 17; XLIII, 14), et *Publiu Val.* LÆVINUS, fils de *Caius, V.* L., préteur en 177.

'Andronicus), de Nævius, mais d'une époque plus récente, sont peut-être de Lævius. Quatre fragments, deux dans Aulu-Gelle (II, 24; XIX, 9), un dans Apulée (*Apolog.*, p. 294, édit. de Elmenhorst), un dans Ausone (*Parec. bas. ont. nup. præf.*), permettent d'établir par conjecture les faits suivants. Lævius fut le contemporain de Hortensius, Memmius, Cinna, Catulle, Lucrèce et Cicéron. Il composa un recueil de poésies lyriques sur des sujets amoureux (*Erotopægnia*), poésies qui, selon les critiques anciens, manquaient de simplicité (*implicata*), et n'avaient pas la grâce facile (*fluentes carmina deliciæ*) d'Anacréon. Aux *Erotopægnia* on peut ajouter, sur la foi de Festus (au mot *petrarum*), un poëme des *Centaures* (Centauri), dont il ne reste rien. Y.

Bayle, *Diction. Hist. et Critique.* — Welchert, *Poetarum latinorum Reliquiæ*; Leipzig, 1830, in-8°. — Wüllner, *De Lævio poeta*; Rockling., 1830, in-4°.

LAFABRIQUE (*Nicolas*), peintre belge, né à Namur, mort à Liége, en 1736. Il apprit les premiers éléments de son art chez un peintre de sa ville natale, et se rendit ensuite à pied et sans ressources en Italie, où il fit des progrès si étonnants qu'il gagna bientôt assez d'argent pour vivre honorablement. Il réussissait dans les oiseaux, les figures et surtout dans les têtes d'expression. On remarque dans ses productions un si beau coup de pinceau, des traits si vraisemblables qu'elles se répandirent aisément parmi tous les cabinets de l'Europe. On cite entre autres la tête d'un *Philosophe rieur* et d'*Homme à la coupe*, acquis par le roi de France. K.

Becdelièvre, *Biogr. Liégeoise*, t. II.

LA FAGE (*Raimond*), graveur et dessinateur français, né à Lisle en Albigeois, le 1er octobre 1656, mort le 4 novembre 1690. (Nous donnons ces dates d'après l'autorité de Mariette; il y a une grande divergence à leur égard dans les auteurs qui ont parlé de La Fage : on le fait naître en 1640, en 1652, en 1654; on indique 1684 comme date de sa mort; les uns disent qu'il ne vécut que trente ans, d'autres prolongent sa carrière jusqu'à quarante-deux ans). Il était fils d'un orfévrier. Dès sa première enfance il montra pour le dessin une aptitude surprenante; il copiait avec servilité et d'un trait libre et vigoureux des gravures qui étaient tombées en ses mains. Malgré sa famille, il se rendit à Toulouse, et entra d'abord au service d'un chirurgien; il se présenta ensuite chez Rivalz, peintre en grande réputation, et ayant fourni des preuves de sa habilité, de son talent pour le dessin, il resta un an dans l'atelier de cet artiste, dont il accompagna le fils à Paris. De nombreuses anecdotes plus ou moins apocryphes ont été débitées sur le début de sa carrière artistique; elles ne méritent pas de nous arrêter. Protégé par Foucault, intendant de la province de Languedoc, La Fage partit pour Rome, et se livra à l'étude des productions des grands maîtres. Annibal Carrache fut surtout l'objet de son admiration; il enviait cette science et cette sûreté de main qu'il possédait cependant presque autant que l'illustre artiste bolonais. La Fage passa trois ans à Rome et deux ou trois années dans d'autres villes de l'Italie. Buveur déterminé, ami d'une indépendance absolue, il repoussa les offres que lui faisaient de puissants personnages qui désiraient le prendre auprès d'eux et l'amener à des habitudes régulières de travail. L'ivresse affermissait sa main et doublait l'audacieuse dextérité de sa plume. Son humeur errante lui fit repasser les Alpes et revenir à Paris, où il voulut concourir pour le prix de dessin à l'Académie royale; mais, ajoute-t-on, nul concurrent n'osa se présenter contre lui. Il retourna encore à Rome, et bien que son talent y fût apprécié comme il méritait de l'être, il ne put se résigner à y demeurer longtemps; bientôt on le retrouve en France; il mourut à Lyon, selon les uns, à la suite d'une chute qu'il fit de dessus un âne; à Paris, selon d'autres, enlevé par une fin précoce résultat de sa vie désordonnée et crapuleuse. Le fait est qu'il y a beaucoup d'incertitude dans la biographie de La Fage; la légende s'en est emparée de bonne heure. Ce qui est incontestable, c'est son talent comme dessinateur, talent audacieux et de verve, car La Fage ne savait pas donner la dernière main à ses productions; elles devenaient alors froides et languissantes. Il ne savait guère peindre; il était gêné dans les compositions historiques; la plume était son instrument favori; les scènes de bacchanales, les sujets libres et grandioses étaient son triomphe. Des batailles acharnées, la chute des anges rebelles, la construction de villes colossales étaient des sujets qu'il traitait admirablement. Les images tombaient de ses doigts aussi vite que conçues. La vie de Moïse lui fournit quelques compositions de la plus grande beauté. Un demi-siècle après la mort de ce dessinateur fougueux, un Italien, le père Orlandi, exprimait en termes remarquables l'impression de surprise qu'avait causée aux Romains cette fougue, dont ils avaient, depuis Michel-Ange, perdu le souvenir. « La Fage, dit le bon religieux, frappa Rome de stupeur (*fece stupire Roma*) par sa manière terrible de dessiner avec furie (*ferocità*) à peu de traits et à sûrs contours. » Lorsque La Fage était sans argent dans quelque cabaret, ce qui lui arrivait maintes fois, il traçait un dessin sur le premier morceau de papier venu et le donnait en payement; si la plume lui manquait, il n'était point embarrassé : il dessina une fois au charbon de la manière la plus magistrale le plafond d'une chambre dans un palais où vint loger plus tard la reine de Pologne; cette souveraine, scrupuleuse, fit effacer une composition qu'elle jugea trop libre. Malgré la brièveté de sa carrière, La Fage laissa une foule de dessins; les amateurs les recueillirent à l'envi, et ils ont passé par différentes mains; le musée du Louvre en possède

plusieurs, mais ils ne sont pas du premier rang. Graveur aussi actif que dessinateur fécond, La Fage produisit beaucoup d'eaux-fortes, où se retrouvent les mêmes qualités que dans ses dessins. Peu de temps après la mort de cet artiste, un Flamand établi à Paris, où il se livrait à la gravure et au commerce des estampes, Van der Bruggen, publia un recueil de gravures d'après les plus beaux dessins qui restèrent de lui. Ertinger, G. Audran, Duflos et autres maîtres habiles ont travaillé à cette collection, où se trouvent quatre-vingt-six planches, dont dix-neuf d'après des sujets bibliques; le surplus est puisé dans la mythologie et dans l'histoire (1). L'œuvre de La Fage, composé de 145 pièces, faisait partie du cabinet Mariette, et à la vente de cet ami des arts, il fut adjugé à 80 livres, prix extrêmement inférieur à celui qu'il obtiendrait aujourd'hui. M. Charles Blanc, dans son *Manuel de l'Amateur d'Estampes* (t. II, p. 212), a mentionné quatre gravures du maître qui nous occupe : *Junon et Éole; — Diane et Endymion; — L'Amour dansant avec deux enfants; — Bain de Nymphes et de Satyres.* Il n'est resté de portraits de La Fage que ceux qu'il a dessinés de sa main. Ses traits donnent une juste idée de sa façon d'être, de ses habitudes, dont le désordre s'accordait avec l'intempérance et l'insubordination de son génie. Le plus souvent il se représente couronné de pampres; il est entouré de faunes et de bacchantes; un crayon ou une plume est dans ses doigts; sa face est large, ses joues osseuses; son front est surmonté d'une chevelure épaisse, ses lèvres sont grosses, son nez est cassé, toute sa figure révèle une organisation puissante et fougueuse. G. Brunet.

Orlandi, *Abecedario Pittorico*. — Florent Lecomte, *Cabinet des Singularités d'Architecture et de Peinture*, t. III, p. 206. — Dupuy du Grez, *Traité sur la Peinture*, 1699, p. 104. — *Biographie Toulousaine*, t. I, p. 347. — Huber et Rost, *Manuel des Curieux*, t. VII, p. 348. — Ph. de Poitiel, *Recherches sur la Vie et les Ouvrages de quelques Peintres provinciaux*, t. II, p. 227-264. — Robert-Dumesnil, *Le Peintre-Graveur français*, t. II, p. 147.

LA FAGE (*Jean* de), musicien français, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle et dans la première moitié du siècle suivant. On ne connaît aucune particularité de la vie de cet artiste, qui de son temps a joui cependant d'une certaine réputation. Il est souvent cité par les auteurs français sous le nom de *Maistre Jean*, et par les Italiens sous celui de *La Faghe*. Le livre des *Motetti de la Corona*, imprimé à Fossombrone, en 1519, par Octave Petrucci, contient un motet à quatre voix de ce musicien. On trouve aussi deux autres motets du même auteur dans le recueil ayant pour titre : *Liber undecimus XXVI musicales habet modulos quatuor et quinque vocibus editos*, publié à Paris en 1534, par Pierre Attaignant. D. D. B.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**LA FAGE (*Juste-Adrien* Lenoir de), musicien compositeur français, né à Paris, le 30 mars 180[illegible] A l'âge de six ans il fut admis comme enfant d chœur à l'église Saint-Philippe-du-Roule; sa fa mille, qui le destinait à l'état ecclésiastique, l plaça ensuite au séminaire, qu'il quitta peu d temps après, ne se sentant aucune vocation pou l'état ecclésiastique. On voulut alors lui fai embrasser la carrière des armes; mais le jeu Adrien, passionné pour la musique, résista a désir de ses parents, qui, pour le détourner d son penchant, lui firent continuer ses études li téraires. Dès qu'il les eut terminées, il alla tro ver Perne, sous la direction duquel il commen l'étude de l'harmonie et du contre-point. Ce s vant musicien lui ayant fait faire la connaissan de Choron, celui-ci l'admit aussitôt au nomb des élèves de l'institution de musique religieu qu'il venait de fonder. M. de La Fage devint bie tôt lui-même professeur, et se livra avec arde à l'enseignement; mais en 1828 le désir de visit l'Italie lui fit entreprendre ce voyage. Il se ren à Rome, où pendant son séjour il reçut de pr cieux conseils de l'abbé Bani pour l'étude l'ancien style fugué, puis, après avoir pas plusieurs mois à Florence, où il fit représe ter un opéra bouffe intitulé *I Creditori*, revint à Paris à la fin de 1829. Nommé alo maître de chapelle de Saint-Étienne-du-Mont, fut le premier qui introduisit l'orgue d'accoi pagnement dans les églises. En 1833, M. de l Fage fit un nouveau voyage en Italie, et s'y c cupa pendant trois années de recherches sur théorie et l'histoire de la musique. A son reto à Paris, Choron n'existait plus; en mo rant, il avait désigné M. de La Fage, son élè et son ami, pour continuer et publier son *M nuel de Musique*, qu'il n'avait pu terminer, ma dont il avait ébauché le plan. M. de La Fage recula pas devant la tâche difficile que son mait lui avait léguée, et l'ouvrage parut en six volum dans le courant des années 1836, 1837 et 183 Depuis lors, M. de La Fage s'est encore fait r marquer par d'importants travaux; nous citeron entre autres, une *Histoire générale de la M sique et de la Danse*, dont il n'a paru que partie relative à l'antiquité, et son *Cours co plet de Plain-Chant*. Ayant étudié le plai chant dès son enfance et l'ayant pratiqué, comm maître de chapelle, dans plusieurs églises Paris et d'Italie, M. de La Fage a fait preuv dans ce dernier ouvrage, d'une profonde connai sance de cette branche de la liturgie. Quoiq prenant pour base le chant de l'Église romain son traité convient à tous les diocèses qui po sèdent des rites et des offices différents. On trouve un chapitre plein d'intérêt sur l'histoi du plain-chant; la partie consacrée à la bibliogr phie n'y est pas moins utile, en ce qu'elle offre d

(1) Un amateur célèbre, Crozat, avait rassemblé 304 dessins de La Fage; ils sont mentionnés dans son catalogue, publié en 1741; ils furent dispersés en vente publique, et passèrent dans divers cabinets, où l'on peut suivre le sort d'une partie d'entre eux; les collections Mariette et Sylvestre en possédaient de fort beaux.

istes de livres relatifs à l'enseignement et à la pratique, qu'on n'avait point encore songé à former.

Voici l'indication des ouvrages de M. de La 'age : MUSIQUE INSTRUMENTALE : Air varié en rio pour deux flûtes et violon ; — Six duos pour eux flûtes ; — Air varié pour deux flûtes et iano ; — Duo pour flûte et harpe ; — Fantaisie our flûte et piano sur des airs de Rossini ; — dem, sur un air de *La Dame blanche*. Ces diers morceaux de musique ont été publiés antéieurement à 1827. — MUSIQUE VOCALE : Plusieurs romances françaises et italiennes ; — Choix e solfèges et morceaux divers à plusieurs voix ; 'aris, 1825 ; — Cantiques religieux et morceaux ivers à plusieurs voix ; Paris, 1826-1828, six vraisons ; — Cent Chansons morales à deux oix ; Paris, 1829 ; — *Missa cui titulus : Omes sancti*, pour deux voix de dessus et basse, ans accompagnement ; Paris, 1831 ; — Cinq iesses faciles à deux, trois ou quatre voix, à vonté ; Paris, 1832 : la dernière messe seulement e ce recueil est de M. de La Fage ; — *Adriani e La Fage Motetorum Liber primus*, publié n cinq livraisons, contenant soixante-douze moreaux à une, deux, trois, quatre et cinq voix ; Paris, 832-1835 ; — *Ordinaire de l'Office divin arangé en harmonie sur le plain-chant*, deux arties, la première pour le matin, la seconde our le soir ; Paris, 1832-1835 ; — *De Profundis*, huit voix ; Paris, 1836 ; — *Adriani de La Fage Motetorum Liber secundus ;* Paris, 1837 ; — *Psalmi vespertini quaternis vocibus cum orano ;* Paris, 1837. — OUVRAGES HISTORIQUES ET IDACTIQUES : *Notice sur Zingarelli ;* in-8° ; — *Manuel complet de Musique vocale et insrumentale, ou encyclopédie musicale ;* avec Choron, 6 vol., Paris, 1836-1838 ; — *Sémiologie usicale, ou exposé succinct et raisonné des rincipes élémentaires de la musique*, in-8° ; 'aris, 1837 ; — *Principes abrégés de Musique*, n-8° ; Paris, 1837 ; cet extrait de la *Sémiologie* st placé en tête de petites méthodes d'instrument ubliées par Roret ; — *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Stanislas Mattei*, in-12 ; Paris, 839 ; — *De la Chanson considérée sous le 'apport musical*, in-8° ; Paris, 1840 ; — *Eloge le Choron ;* Paris, 1843, in-8° ; — *Histoire énérale de la Musique et de la Danse ;* Paris, 844 : il n'a paru de cet ouvrage que les tomes I et II, relatifs à la musique dans l'antiquité ; — *Notice sur Joseph Baini* ; Paris, 1844, in-8° ; — *Notice sur Bosquillon-Wilhem ;* in-8° ; — *Miellanées musicales* ; Paris, 1844, in-8° : l'auteur y a reproduit ses notices sur Zingarelli, Mattei et Baini ; on y trouve aussi d'autres notices sur Joseph Haydn, Martin, Garat, Laïs, Tritto, Bellini, Pilotti, Pierluigi de Palestrina, etc. ; — *De la Reproduction des Livres de Plain-Chant romain*, n-8° ; Paris, 1853 ; — *Lettre écrite à l'occasion d'un mémoire pour servir à la restauration du chant romain en France, par l'abbé Céleste Alix* ; Paris, 1853, in-8° ; — *Cours complet de Plain-Chant, ou nouveau traité méthodique et raisonné du chant liturgique de l'Eglise latine, à l'usage de tous les diocèses* ; Paris, 1855-1856, 2 vol. in-8° ; — *Quinze Visites musicales à l'Exposition universelle de* 1855 ; in-8° ; — *Prise à partie de M. l'abbé Tesson dans la question des nouveaux livres de plain-chant romain ;* in-8° ; — *Extraits du Catalogue critique et raisonné d'une petite Bibliothèque musicale ;* in-8° ; — *Nicolai Capuani, presbyteri, Compendium musicale ;* in-8° ; — *Routine pour accompagner le plain-chant ou moyen prompt et facile d'harmoniser à première vue le plain-chant pris pour basse, sans avoir étudié l'harmonie*, etc. ; Paris, in-8°. M. de La Fage a écrit un grand nombre d'articles dans divers recueils français et étrangers, entre autres dans le *Journal des Artistes*, la *Revue Musicale*, la *Gazetta di Milano*, la *Gaceta Musical* de Madrid, l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, le *Dictionnaire de la Conversation*, la *Gazette Musicale* de Paris, etc.

Dieudonné DENNE-BARON.

Documents particuliers.

LA FAYHE. *Voy.* LAFAYE (*Jean* DE).

LA FAILLE (*Hardouin* DE LA JAILLE *ou* DE), maréchal, puis grand-maître du duc Réné II de Lorraine, mort à la fin du quinzième siècle, est l'auteur d'un traité fort utile à consulter pour l'histoire des duels et tournois ; c'est le *Formulaire du Gaige de Bataille selon les règlements que dressa Hardouin de La Faille, par commandement de René de Lorraine, duc de Calabre et de Lorraine*, l'an 1483. Il a été édité pour la première fois par Dom Calmet dans sa *Chronique de Lorraine*, et se trouve manuscrit à la Bibliothèque impériale, p. 21 du n° 6853.

L. L.

D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. IV, p. 31. — P. Paris, *Manuscrits français*, t. II, p. 100.

LA FAILLE (*Germain* DE), historien français, né à Castelnaudary, le 30 octobre 1616, mort à Toulouse, le 12 novembre 1711. Il étudia le droit à l'université de cette dernière ville, et devint en 1638 avocat du roi au présidial de Castelnaudary ; mais les capitouls de Toulouse l'ayant élu syndic en 1655, il renonça à son emploi pour aller habiter cette ville. Il en écrivit ensuite l'histoire, et les magistrats, ayant examiné son travail, décidèrent que la publication en aurait lieu aux frais de la ville. La Faille était membre de l'Académie des Jeux floraux lorsqu'en 1694 il en fut nommé secrétaire perpétuel. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Il avait été quatre fois appelé à remplir celles de capitoul. Outre des pièces de vers et des discours insérés dans le *Recueil des Jeux floraux*, on a de lui : *Annales de la ville de Toulouse, depuis la réunion de la comté de Toulouse à la couronne*, etc. ; Toulouse, 1687-1701, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui est toujours utilement consulté, s'arrête à l'année 1610. Il a été re-

fondu dans les *Annales de la ville de Toulouse*, par De Rozoi (Paris, 1771-1776, 4 vol. in-4°); — *Traité de la Noblesse des Capitouls*; Toulouse, 1667, in-4°; 3e édit., ibid., 1707, in-4°; — *Lettre sur P. Goudelin*, en tête des Œuvres de ce poëte; Toulouse, 1678, in-12, et reproduite dans le *Recueil des Poëtes gascons*; Amsterdam, 1700, 2 vol. in-8°. Suivant Barbier, La Faille serait l'auteur de la traduction du *Traité de la Beauté des Ouvrages d'esprit, et particulièrement de l'Épigramme*, par Nicolle, imprimé avec le *Recueil des plus beaux endroits de Martial*, traduit par Pierre Costar; Toulouse, 1689, 2 vol. in-12. E. REGNARD.

Mémoires de Trévoux, juillet 1712. — *Mém. de la Soc. Archéologique du midi de la France*, janv. 1838.

LA FAILLE (*Clément* DE), naturaliste français, né à La Rochelle, le 20 novembre 1718, mort à Paris, en juin 1782. Il alla achever ses études à Toulouse, où il fut reçu avocat au parlement. Nommé ensuite contrôleur ordinaire des guerres à La Rochelle, il devint membre puis secrétaire de l'Académie de cette ville. L'exemple du célèbre Réaumur, son compatriote et son contemporain, excita son ardeur pour l'histoire naturelle. Il s'appliqua à l'étude des coquillages de la province d'Aunis, et travailla à la formation d'un cabinet d'histoire naturelle. A la suite de ses travaux, sa réputation s'était tellement répandue, que, vers 1765, il fut nommé membre de l'Académie impériale d'Augsbourg et d'un grand nombre d'autres corps savants. Lorsque ses infirmités ne lui permirent plus d'exercer l'emploi de secrétaire de l'Académie de La Rochelle, il se retira, en donnant à cette académie son beau médaillier; il lui légua aussi, par son testament, non-seulement sa bibliothèque, ses richesses scientifiques, comprenant une collection ornithologique très-importante, mais encore une somme de 12,000 livres. On a de lui : *Mémoire sur les différentes espèces d'Huîtres qui se trouvent sur les côtes de La Rochelle*, lu à l'Académie de La Rochelle en 1751 et reproduit dans le *Mercure de France* du mois de septembre de la même année; — *Mémoire relatif aux Progrès de la Mer sur les côtes de La Rochelle*, lu en 1752 : — *Mémoire sur les Pierres fines du pays d'Aunis*, reproduit par extrait dans le *Mercure* d'octobre 1754 et dans les *Mélanges d'Histoire* d'Alléon-Dulac, t. I, p. 304; — *Mémoire sur la Pholade* (coquillage connu dans l'Aunis sous le nom de *Dail*), imprimé dans le *Recueil de l'Académie de La Rochelle*, année 1755 : ce mémoire compléta les études déjà commencées sur ce testacé par Réaumur, Adanson et d'Argenville; — *Mémoire sur les Manœuvres des Taupes*, etc.; 1760; — *Mémoire sur le moyen de multiplier aisément les Fumiers dans le pays d'Aunis*; La Rochelle, 1762, in-12; — *Mémoire contenant l'examen des différents sentiments des anciens et des modernes sur l'Origine des Ma-creuses*, 1767; inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* (savants étrangers), t. I; — *Essais sur l'Histoire naturelle de la Tau et sur les différents moyens que l'on pe employer pour la détruire*; La Rochell 1769, in-12, avec 2 gravures : cet ouvrage, fo estimé, fut traduit en allemand avec additio Francfort, 1778, in-8°. La Faille fournit à d'Arg ville une liste complète des fossiles, pétrificatio et minéraux du pays d'Aunis. Il prit une part pl grande à la Conchyliologie du même auteur, i titulée *Zoomorphose*. Le premier il donna u description du *condylure*, ou taupe du Canad Ce naturaliste ayant refondu ses divers mém res, en forma une *Conchyliographie du pa d'Aunis*, qui est demeurée manuscrite et que l' trouve à la bibliothèque de La Rochelle. Il y joint des dessins de sa main. GUYOT DE FÈRE.

Rainguet, *Biogr. Saintongeoise*.

LA FAILLE. *Voy.* LAJAILLE.

LAFARE (*Charles-Auguste*, marquis DE poëte français, né en 1644, à Valgorge en Viv rais, mort à Paris, en 1712. Il entra dans monde, à dix-huit ans. « Ma figure, dit-il, q n'était pas déplaisante, quoique je ne fusse p du premier ordre des gens bien faits, mes m nières, mon humeur et mon esprit, qui éta doux, faisaient un tout qui plaisait à tout monde, et peu de gens en y entrant ont é mieux reçus. » En 1664 il demanda au roi permission de faire partie comme volontaire d corps envoyé au secours de l'empereur sous commandement de M. de Coligny; il se distin gua au combat du Saint-Gothard, et fut bles à Vienne dans un duel. Il servit dans les guerr de 1667 et 1674, et ayant rejoint Turenne il d vint l'ami de ce grand capitaine. De retour à Pa ris, il se rencontra, malheureusement pour lu avec Louvois auprès de Mme de Rochefort, p tite-fille de Mme de Sablé, et loin de se retir devant le tout-puissant ministre, il voulut lu ter. « Il y avait, dit-il, plus de coquetterie d ma part et de la sienne (de celle de Mme d Rochefort) que de véritable attachement. Qu qu'il en soit, ç'a été là l'écueil de ma fortune ce qui m'attira la persécution de Louvois. Forcé de quitter le service et de vendre s charge, il devint tendrement épris de Mme de L Sablière; le monde parla beaucoup de cett liaison, et Mme de Sévigné nous a raconté ce amours, qui se terminèrent par une trahison d La Fare. Ce fut un malheur pour tous deux Mme de La Sablière, blessée au cœur, se retir aux Incurables, où elle mourut, quelques année après, et La Fare, n'ayant plus rien pour l'arrê ter, s'abandonna à sa nature, mangeant, buvan et surtout se montrant un des plus joyeux com vives de cette société qui avait l'abbé de Chau lieu pour grand-prêtre. Vers la fin de sa vie, re tiré dans son hôtel de la butte Saint-Roch, se laissait aller à sa paresse et à sa gourman dise : « Je fus, dit le chevalier de Bouillon, dan

une lettre à Chaulieu, voir hier, à quatre heures après midi, M. le marquis de La Fare, en son nom de guerre *M. de la Cochonière*, croyant que c'était une heure propre à rendre une visite sérieuse ; mais je fus bien étonné d'entendre dès la cour des ris immodérés et toutes les marques d'une bacchanale complète. Je poussai jusqu'à son cabinet, et je le trouvai en chemise, sans bonnet, etc., etc. Sa mort fut digne de sa vie. » — « Au sortir d'une grande maladie, ajoute Saint-Simon, il se creva de morue et en mourut d'indigestion. » Ses vers, qui lui valurent la réputation d'un homme simple et naturel, « formé de sentiments et de volupté, rempli d'une aimable molesse, » pour nous servir des expressions mêmes de Chaulieu, ne méritent pas d'être lus aujourd'hui : privés des circonstances qui les ont fait naître, ils paraissent faibles et sans aucun intérêt, tandis que ses mémoires sont encore et seront toujours dignes d'une lecture attentive. Ce que Saint-Simon, comme le fait très-justement observer M. Sainte-Beuve, dit en débordant, La Fare le dit d'un mot et en courant, mais on a la note la plus juste. On a de La Fare : *Poésies*, publiées par Saint-Marc ; Paris, 1755, pet. in-12 ; l'*Opéra de Panthée*, dont La Fare fit les paroles et le duc d'Orléans la musique, est à la fin de ce volume ; — *Mémoires et Réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV par M. L. M. D. L. F.*; Rotterdam, 1715, pet. in-8° ; Amsterdam, (Paris), 1734, pet. in-12 ; ces mémoires se trouvent aussi dans la collection Petitot, 2e série, t. LXV. Presque toutes les éditions de Chaulieu contiennent de nombreuses pièces de vers de La Fare. Hector MALOT.

Moréri, *Dict. Hist.* — *Dict. de la Conversation.* — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi.*

*LA FARELLE (*Félix* DE), économiste français, né le 7 mai 1800, à Anduze (Gard). Appartenant à une ancienne famille de Nîmes, qui embrassa de bonne heure la religion réformée, il étudia le droit, et fut admis, sous la restauration, dans la magistrature ; mais en 1830 il donna sa démission, se retira dans l'Aveyron, et s'adonna aux études économiques. En 1842 il fut élu député de l'arrondissement d'Alais, qu'il représenta jusqu'à l'avénement de la république, et s'occupa spécialement, durant les travaux de la chambre, des questions relatives au régime pénitentiaire, aux cours d'eau et aux chemins de fer ; ce fut lui qui, en 1847, fut chargé du rapport de la loi sur la ligne de Lyon à Avignon. Ses principaux ouvrages sont : *Du Progrès social au profit des classes populaires non indigentes, ou études philosophiques et économiques sur l'amélioration matérielle et morale du plus grand nombre ;* Nîmes, 1839, 2 vol. in-8° ; 2e édit. Paris, 1847, in-8° : ce livre obtint, l'année même de sa publication, un des prix Montyon de l'Académie Française ; — *Histoire des Institutions municipales de la ville de Nîmes*, qui a été imprimée aux frais de cette ville ; — *Plan d'une Réorganisation disciplinaire des Classes industrielles de la France ;* 1842, in-12, qui a été ajouté à la réimpression du *Progrès social* ; — *Études statistiques sur l'Industrie de la Soie en France*, etc. M. de La Farelle a donné aussi beaucoup d'articles à la *Revue des Économistes*.

P. L—Y.

Dictionnaire de l'Économie politique. — *La Littérature Française contemporaine.* — *Biographie des Députés.*

LA FARE-VÉNÉZAN (*Gabriel-Joseph-Marie-Henri*, comte DE), général français, né au château de Bessay, près de Luçon, en 1749, mort au château de Vénézan, près la ville du Pont-Saint-Esprit, le 12 octobre 1786. Un de ses ancêtres avait été maréchal de France. Il se distingua dans les campagnes de Corse en 1768 et 1769, et obtint le guidon de la compagnie des gendarmes d'Artois. En 1780 il fut nommé mestre de camp commandant le régiment de Piémont et ensuite brigadier des armées du roi ; il avait la passion de la poésie, et faisait des vers qui avaient, dit-on, des succès dans le monde ; il était fort instruit et très-versé dans la connaissance des sciences et des lettres anciennes et modernes. Ses poésies, dont quelque temps après sa mort on avait annoncé la publication, n'ont pas été imprimées. A. J.

Chaudon et Delandine, *Dict. Histor.*

LAFARGE (*Joachim*), économiste français, né à Paris, vers le milieu du dix-huitième siècle, s'est rendu célèbre par la création de la tontine qui a conservé son nom. A l'époque où Lafarge conçut son plan, les tontines avaient moins le caractère d'une institution de prévoyance que d'une combinaison financière destinée à faciliter l'acquittement des dettes contractées par l'État : le premier projet de Lafarge avait également un but exclusivement politique et financier, et l'auteur avait donné à la caisse qu'il proposait de créer le titre de *Tontine viagère et d'amortissement*. N'ayant pu parvenir à faire agréer ses plans par le gouvernement, Lafarge modifia son système dans un sens philanthropique et le soumit, en 1790, à la sanction de l'Assemblée nationale : les comités des finances et de mendicité de l'Assemblée nationale et la municipalité de Paris ayant donné leur approbation au projet, le roi Louis XVI délivra, par lettres patentes, en date du 17 août 1791, au sieur Lafarge un brevet pour lui garantir la propriété et la jouissance exclusive de son système et l'autoriser à établir à Paris la Caisse d'Épargne et de Bienfaisance dont il était l'auteur ; les lettres patentes attribuaient un triple but à l'institution : 1° déterminer la classe indigente par l'espoir d'une jouissance avantageuse à faire des économies dont elle recueillerait les fruits dans l'âge du repos et des besoins ; 2° faire concourir la classe riche à la prospérité de l'établissement et conséquemment à l'amélioration du sort des pauvres ; 3° éteindre une partie de la dette de l'État sans qu'il en coûte rien à la nation. Voici les combi-

naisons à l'aide desquelles Lafarge prétendait obtenir ce triple résultat. Le capital de la caisse était divisé en actions de 90 livres chacune, dont le payement pouvait être fait en totalité ou par dixièmes. Avec les fonds versés, il était acheté des rentes sur l'État, qui devenaient la propriété commune et inaliénable des actionnaires. Au commencement, on devait payer un intérêt de 45 francs à une action sur dix désignées par voie de tirage au sort, jusqu'à ce que, grâce aux extinctions qui devaient profiter à la masse des survivants, on pût servir à chaque action un intérêt de 45 francs : à partir de ce chiffre, toutes les actions entraient en tontine, et devaient profiter de l'accroissement provenant des intérêts capitalisés et des extinctions jusqu'à concurrence d'un maximum de 3,000 livres. Ce chiffre une fois atteint, les rentes des décédés devaient retourner à la nation. Ainsi, d'une part, avec un versement de 90 livres, les actionnaires survivants pouvaient réaliser un capital de 3,000 livres, et l'État devait voir la partie de ses rentes perpétuelles achetées par la caisse, transformée en rentes viagères, s'éteindre successivement par le fait du décès des survivants. On distinguait d'ailleurs deux classes d'actionnaires, les vieillards, dont l'âge dépassait quarante-cinq ans, et les jeunes, dont l'âge était inférieur à ce chiffre. Après avoir obtenu l'approbation royale, Lafarge se mit à l'œuvre; et comme son éducation avait été assez négligée, et qu'il manquait des moyens nécessaires pour soumettre au public des prospectus qui fissent valoir son système, il s'associa diverses personnes propres à développer ses idées, et notamment M. Mitouflet, qui devint le directeur adjoint de la Caisse d'Épargne. Une fois annoncée au public, l'institution eut un grand succès, et en moins de deux années, d'octobre 1791 à septembre 1793, Lafarge recueillit environ 60,000,000 de livres versées par près de 120,000 souscripteurs. Pendant quelques années, l'institution fonctionna assez régulièrement; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que les bases adoptées pour calculer la mortalité étaient peu exactes. On avait calculé sur une moyenne annuelle de 6 décès par 100 individus, et on constata que les décès n'étaient que de 1 ou 2 sur 100. D'autre part, le gouvernement refusa en 1797 d'accepter la reversibilité établie au profit de l'État dans ses statuts, et, au moment de la consolidation du tiers de la dette publique, convertit en rentes perpétuelles les rentes viagères achetées par la Caisse d'Épargne. Enfin, les actionnaires se plaignirent de nombreuses irrégularités dans la comptabilité de l'établissement; et après de longs débats le gouvernement enleva à Lafarge la direction de la Caisse d'Épargne, dont il confia l'administration à trois membres du conseil municipal, désignés par le préfet de la Seine (décret impérial du 1er avril 1809). La liquidation de la Caisse d'Épargne, commencée à cette époque, se poursuit encore aujourd'hui ; l'organisation de l'établissement a été récemment modifiée par un décret impérial du 28 janvier 1857. Quant à Lafarge il fit de vaines instances pour rentrer en possession de la direction de la caisse d'Épargne sur laquelle il prétendait avoir un droit de propriété. Repoussé par l'administration, il s'adressa en 1821 aux tribunaux civils, devant lesquels il subit un nouvel échec : il mourut à Paris, quelques années plus tard.

Lafarge n'a pas laissé d'ouvrage. Les prospectus qu'il a publiés en 1790 et 1793 paraissent avoir été l'œuvre de M. Mitouflet. Une *Histoire de la Caisse d'Épargne du citoyen Lafarge* a été imprimée à Paris en 1803.

J. Robert de Massy.

Guillaumin, *Dictionnaire de l'Économie politique*, 2 vol., 1853, — *Documents part.*

LAFARGE (*Marie* Cappelle, femme Pouch-) femme célèbre dans les fastes judiciaires, naquit en 1816, à Villers-Hellon, en Picardie, et mourut le 7 novembre 1852, aux eaux d'Ussat, dans les Pyrénées. Une famille distinguée, de hautes relations sociales, une beauté d'un genre singulier, un esprit remarquable, la perspective d'une vie heureuse, et tout à coup une accusation d'empoisonnement, une sentence infamante, une prison perpétuelle, voilà ce que rappelle le nom de cette jeune femme. Condamnée à vingt-quatre ans, elle mourut à trente-six. Si elle avait été une accusée ordinaire, elle eût promptement passé du tribunal dans l'obscurité et l'indifférence. Mais elle appartenait aux rangs élevés de la société; elle a laissé des mémoires qui peuvent être encore lus; et, de plus, le drame terrible où elle a figuré a eu un tel retentissement en France et en Europe, il a soulevé pour et contre elle de si vives passions, en même temps que de graves questions scientifiques, que l'oubli n'est pas possible. La famille de Marie Cappelle était des plus honorables. Ses tantes maternelles avaient épousé l'une M. de Martens, diplomate prussien, l'autre M. Garat, secrétaire général de la banque de France. Son père était colonel d'artillerie. D'une santé délicate, elle fut de bonne heure une enfant gâtée : elle eut le malheur de perdre à peu d'intervalle son père et sa mère; son éducation se fit d'une manière décousue et superficielle. Elle était née avec un esprit vif, plein d'entraînement, ennemi du joug, et susceptible de s'exalter jusqu'à la folie. Il lui manqua cette direction ferme et douce qui apprend à se modérer, à se tenir en garde contre l'imagination, à suivre en tout, comme règle absolue, la raison et le devoir. Devenue orpheline, et libre trop tôt, elle fut accueillie dans la maison de sa tante, à la Banque de France. Là s'écoulèrent quelques années au milieu des plaisirs du monde et d'une société distinguée. Mais, d'après certains faits révélés plus tard, la plus grande partie de ses loisirs était consacrée à la lecture de ces romans modernes qui peignent la vie réelle sous des cou-

leurs si fausses, et qui achevèrent d'exalter une imagination déjà trop ardente. Vers la fin de 1838, elle perdit son grand-père, auprès duquel elle allait ordinairement passer l'été à Villers-Hellon. Ses parents, ses amis pensèrent à la marier. Un candidat se présenta, d'après les renseignements, dit-on, d'un agent matrimonial. Ce candidat était M. Lafarge, maître de forges du Limousin, assez mal dans ses affaires, ce qui fut caché avec soin, d'un extérieur et d'un esprit communs. Sous le rapport de la fortune, le parti semblait avantageux ; le mariage se décida en cinq jours. M. Lafarge avait hâte d'emmener sa femme dans son château du Glandier, dont un beau plan avait été présenté à la famille. Le mariage célébré, les époux se mirent en voyage. Alors commencent les froissements entre ces deux natures si différentes. Romanesque, habituée à des manières délicates, la jeune femme fut aussi surprise que blessée des manières communes et des exigences grossières de son mari. Mais à son arrivée au Glandier, quelle surprise plus grande et quel désenchantement! On lui avait annoncé un château dans un site agréable; elle se vit installée dans une maison sale, triste, délabrée, avec des meubles à l'avenant. Quel contraste avec les élégances de la vie parisienne! Sa tête se monta; elle se regarda comme la plus malheureuse des créatures, et le soir même elle s'enferma pour écrire une lettre pleine d'exaltation et d'extravagance, dont le résultat devait être une séparation immédiate. Plus tard, cette lettre, aussi folle que cynique dans ses aveux, fournit à l'accusation des arguments terribles. Qu'on juge du trouble et du désespoir où elle jeta le mari, sa mère et sa sœur, qui vivaient dans la même demeure! Il s'en suivit une scène de violences et de larmes, dans laquelle M. Lafarge laissa voir un attachement et une douleur sincères. Touchée de ces témoignages, Marie Lafarge avoua ses torts et ses folles inventions, et promit de s'occuper de ses nouveaux devoirs. Trois mois s'écoulèrent au milieu des scènes monotones de la vie de province. La jeune femme paraissait résignée à sa position, « bien qu'elle se trouvât, dit-elle dans une lettre, extérieurement fort déplaisante ». Au milieu de novembre, M. Lafarge se rendit à Paris pour contracter un emprunt, à l'effet de donner plus d'extension à son industrie. Pendant cette absence, une correspondance affectueuse fut échangée entre les époux. Bientôt M. Lafarge reçut une petite caisse contenant quelques gâteaux, et une lettre de sa femme qui l'engageait à les manger à une certaine heure d'un jour désigné (18 décembre), ajoutant que de son côté elle en ferait autant, ce qui ne pouvait manquer d'établir entre eux « une douce sympathie ». Le mari, se conformant à ces recommandations, cassa un petit morceau et le mangea. Pendant la nuit et le jour suivant il fut en proie à des coliques et à des vomissements. Le médecin appelé se méprit à ces symptômes, et ne soupçonna point de poison. Bien que très-souffrant, M. Lafarge put revenir au Glandier, le 5 janvier 1840. Sa femme l'entoura des soins en apparence les plus empressés; mais chaque jour les vomissements se renouvelèrent; la maladie prit un caractère plus inquiétant; le 14 janvier, la mort arriva. Chose étrange, et qui souleva alors de terribles soupçons, Marie Lafarge pendant la maladie avait fait acheter deux fois de l'arsenic, afin, dit-elle, de se débarrasser des rats qui troublaient le repos de son mari. La justice intervint. Une autopsie eut lieu, mais ne donna pas d'indications positives. Des médecins furent chargés d'analyser des boissons données au malade, les liquides de l'estomac, et leur conclusion fut que la mort de Lafarge était le résultat d'un empoisonnement. Marie Cappelle fut arrêtée, écrouée à la maison d'arrêt de Brives, et une longue instruction fut entamée.

Pendant que cette instruction se poursuivait, une autre prévention fut tout à coup soulevée contre l'accusée. Avant son mariage, elle avait des relations intimes d'amitié avec Mlle de Nicolaï, jeune fille de son âge, et ces relations continuèrent quand celle-ci eut épousé M. de Léotaud. En juin 1839, Marie Cappelle était venue passer quelque temps à la campagne chez son amie. Pendant son séjour, les diamants de Mme de Léotaud disparurent d'une manière mystérieuse. La police fut informée; mais toutes les mesures et perquisitions restèrent sans résultat. Il y eut un moment de vagues soupçons contre Marie Cappelle; mais alors on n'y donna aucune suite. Lorsque l'accusation d'empoisonnement eut éclaté, la famille de Mme Léotaud accusa Marie Cappelle d'avoir dérobé les diamants pendant son séjour à la campagne. Une perquisition fut ordonnée au Glandier. La plupart de ces diamants furent retrouvés, cousus dans un sac de soie verte. Comment expliquer leur possession? Marie Cappelle prétendit que ces diamants lui avaient été remis par Mme de Léotaud elle-même pour être vendus, afin d'acheter par une somme d'argent le silence d'un jeune homme avec lequel Mlle de Nicolaï avait eu des relations compromettantes. La famille de Léotaud déclara cette explication mensongère. Le tribunal de police correctionnelle reconnut Mme Lafarge coupable de vol de diamants, et la condamna à deux années d'emprisonnement.

L'accusée avait été transférée à Tulle. Ce fut là que le 2 septembre s'ouvrit le procès criminel de l'empoisonnement. L'affluence fut extraordinaire. Toutes les passions, favorables ou contraires, étaient excitées au plus haut point. Un des premiers avocats de Paris, Paillet, fut chargé de la défense; sur sa demande, deux avocats du pays, M. Th. Bac et M. Lachaud, lui furent adjoints. Rarement un drame judiciaire a présenté des péripéties plus inattendues et plus saisissantes. Le rapport d'accusation était rédigé avec talent, mais avec une extrême sévérité. Il fut sou-

tenu et développé par l'avocat général avec une éloquence passionnée. Des mots terribles, « voleuse, calomniatrice, empoisonneuse », furent jetés à la face de l'accusée par le ministère public. Une autre expertise fut ordonnée, et le 5 septembre les chimistes experts déclarèrent que les substances et les liquides qui leur avaient été soumis, traités d'après les méthodes les plus récentes, et en particulier par l'appareil de Marsh, ne leur avaient pas donné les moindres taches métalliques. Ces conclusions produisirent dans l'auditoire l'effet d'une commotion électrique. L'accusée semblait sauvée. L'accusation demanda une nouvelle expertise. Les restes de M. Lafarge furent exhumés. Les chimistes procédèrent à une seconde opération. Le 9, la déclaration fut que les matières n'avaient laissé apparaître aucune tache d'arsenic. Ainsi deux fois en une semaine le résultat de la science semblait établir l'innocence de l'accusée, et ce résultat semblait devoir être décisif. La cour délibéra longtemps pour savoir si elle ordonnerait une expertise nouvelle. Il fut question de renvoyer l'affaire à une autre session. Paillet, appelé dans la chambre du conseil, s'opposa vivement à un renvoi. Il fut alors décidé que MM. Orfila, Devergie et Chevallier seraient mandés à Tulle pour procéder à l'opération. Nous remarquerons qu'attendu l'absence de ses deux collègues, M. Orfila amena avec lui M. de Bussy, son préparateur ordinaire, et M. Ollivier (d'Angers), médecin plutôt que chimiste et toxicologue. Les experts procédèrent aussitôt à leur opération, et le 14 septembre au soir, M. Orfila déclara qu'il avait trouvé de l'arsenic, en petite quantité, dans les restes livrés à son examen, et il expliqua par divers accidents, un tube cassé, insuffisance de matière, flamme trop vive, comment les expérimentateurs précédents, bien qu'instruits et habiles, avaient pu ne pas découvrir l'arsenic qui existait dans les restes du cadavre. Cette déclaration d'un chimiste doyen de la faculté de médecine de Paris fut comme un coup de foudre. Les jurés, après une délibération d'une heure et demie, entrèrent dans la salle où attendait une foule immense, et déclarèrent : « Oui, à la majorité, l'accusée est coupable. — Oui, à la majorité, il y a des circonstances atténuantes en sa faveur ! » La cour, après une délibération d'une heure, prononça un arrêt qui condamnait Marie Cappelle, veuve Lafarge, *aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition sur la place publique de Tulle.* Ainsi, cette femme jeune et belle était vouée à l'infamie, une infamie sans espoir. Cependant une tentative de salut fut faite. On appela en toute hâte M. Raspail, qui était aussi une autorité dans la science. Il arriva trop tard ; mais il publia ensuite son opinion, portant que les taches données par l'instrument de Marsh ne prouvaient rien, et qu'il se faisait fort de trouver de l'arsenic partout, *jusque dans le bois du fauteuil de M. le président.* Ce conflit entre des hommes éminents dans la science produisit un vrai scandale scientifique ; mais l'opinion de M. Raspail fut de peu d'effet, en raison des passions de savant qu'on lui supposait.

Le sort de Marie Cappelle était fixé. Elle fut transférée dans la maison centrale de Montpellier, et alors commencent les longues heures de l'expiation, expiation terrible, où tout souffrit en elle, le corps, l'âme, l'orgueil, le sentiment d'honneur. Avant le procès criminel, elle avait publié deux volumes de *Mémoires* où elle racontait sa vie jusqu'au moment de l'accusation. Évidemment le but était de se concilier l'opinion publique. Ils furent lus partout avec une extrême avidité, mais accueillis et jugés avec sévérité par une partie du public et de la presse. Quelques journaux en prirent même occasion pour renouveler contre elle les attaques les plus passionnées. Deux volumes de justification et de lettres y ont été ajoutés plus tard par l'éditeur. Après douze ans de captivité, Mme Lafarge, dont la santé était gravement altérée, obtint la permission d'aller d'abord dans une maison de santé, puis aux bains d'Ustat. Elle était accompagnée d'un colonel en retraite, ancien ami de son père et d'une cousine. Elle s'y éteignit au bout d'un an (novembre 1852). On publia après sa mort un petit volume intitulé : *Heures de Prison*, mélange romanesque de réflexions, d'effusions, de phrases sonores, et où domine le style fiévreux de certains drames et romans modernes.

J. Chanut.

Procès de Mme Lafarge. — *Gazette des Tribunaux. Mémoires*, 4 vol. in-8°. — *Heures de Prison.*

Lafargue (*Étienne* de), écrivain français, né à Dax, le 7 décembre 1728, mort en 1795. Destiné à la carrière du barreau, il fut de bonne heure avocat au parlement de Paris ; il fut aussi receveur des tailles de l'élection de Dax et membre ou associé des Académies de Bordeaux, Lyon et Caen ; il s'est fait connaître par les ouvrages suivants : *Histoire géographique de la Nouvelle-Écosse*, trad. de l'anglais ; 1755 ; — *Discours sur la Lecture* ; 1764, in-8° ; — *Œuvres mêlées* ; Paris, 1765, 2 vol. in-12. On trouve dans ce recueil, outre l'*Histoire d'Écosse*, des *Poésies diverses*, des *Imitations de quelques pièces d'Horace et de Martial*, quelques *Odes sur les Psaumes* et un *Traité de la Prononciation oratoire* ; une seconde édition de ses œuvres parut à Senlis et Paris, 2 vol. in-8°. Cette seconde édition contient de plus que la première : *Discours de réception à l'Académie de Bordeaux* ; *La Navigation*, poëme en un chant ; *Les Agréments de la Campagne*, poëme en trois chants ; *Poésies diverses* ; *Discours sur l'Émulation.* L'histoire d'Écosse ne figure pas dans cette édition. La première avait été dédiée à l'intendant des finances d'Ormesson, la seconde le fut au comte d'Artois ; elle a été reproduite en 1787 sous ce titre : *Les Épanchements du Cœur*

t de l'Esprit, ou mélanges de littérature t d'histoire, destinés à l'usage des collé-es; 2 vol. in-8°; — *La Voix du Peuple, de sur la mort du Dauphin;* 1766, in-8°; — *Poëme sur l'Éducation*, en quatre chants; 1788, n-8°; — *Le Beau Jour des Français, ou la France régénérée*, poëme en deux chants, avec es notes historiques; 1791, in-8°. Ce poëme, édié à la nation, fut présenté à l'Assemblée na-ionale le 20 janvier 1791. A. JADIN.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LA FARINA (*Vicenzo*), poëte et jurisconsulte silicien, né à Palerme, mort en 1628. Il uivait à la fois le barreau et la littérature; il st connu pas les ouvrages suivants : *Acta S. Veeræ;* — *Carmina;* — *Inscriptiones urbis Paormi;* — *Rime;* — *Tractatus de Præstantia abellionatus in regno Siciliæ.* L—Z—E.

Uomini illustri di Sicilia. — Chaudon et Delandine; *Dict. Univ.* (édit. de 1810).

LA FARINA (*Lodovico*), littérateur silicien, ls du précédent, né à Palerme, en 1597, mort n 1664. Il suivit dans sa jeunesse la carrière es armes et plus tard remplit les charges les lus honorables dans sa patrie. Très-versé dans es sciences, il possédait en outre la plupart des angues anciennes et modernes. On a de lui : *Canzoni Siciliane;* — *De Scriptoribus Siculis, ab orbe condito;* — *Rimario Siciliano, e Rime;* — *Discorsi politici, filosofici, e morali;* — *Ruggluagli di Parnasso;* — *Il Ministro di Stato*, etc. L—Z—E.

Uomini illustri di Sicilia. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* (édit. de 1810).

***LA FARINA** (*Giuseppe*), littérateur italien, né en 1815, à Messine. Reçu à l'âge de dix-neuf ans docteur en droit civil et ecclésiastique par l'université de Catane, il embrassa la profession d'avocat criminel, et s'occupa beaucoup moins de procès que de politique. Compromis en 1837 dans un mouvement libéral, il quitta la Sicile, et lorsque, deux ans plus tard, il obtint d'y revenir, ce fut pour faire une guerre acharnée au gouvernement. Les journaux qu'il fonda, *Le Spectateur*, *Le Phare* et *La Sentinelle du Phare*, bien accueillis des patriotes, furent successivement supprimés, et on finit même par lui défendre d'user publiquement de sa plume, soit par des articles, soit par des livres. Il préféra l'exil volontaire à ce silence absolu auquel on le condamnait, et alla s'établir à Florence, où il trouva indépendance et réputation à la fois. Dès que le mouvement de la réforme commença (1847), M. La Farina, dont tous les vœux tendent à la liberté et à l'unité de l'Italie, s'associa aux efforts des libéraux toscans, et créa *L'Alba* (l'Aurore), qui fut l'organe des principes démocratiques et anti-papistes. Une pétition, rédigée par lui et relative à l'organisation d'une garde nationale, fut couverte de quarante mille signatures. Sur ces entrefaites, la révolution de Sicile ayant éclaté, il se hâta de retourner à Messine, fut admis comme membre au comité de la guerre et siégea ensuite au parlement, où, après la déchéance du roi de Naples, il fit adopter la proposition de voter d'urgence la nouvelle constitution. Au mois de juin 1848, il fut chargé par le gouvernement provisoire d'intéresser à la cause de la Sicile Rome, la Toscane et le Piémont; il entama même des négociations auprès de Charles-Albert pour engager le duc de Gênes, son second fils, à accepter la couronne. Les embarras politiques et les événements rendirent sa mission infructueuse. De retour en son pays, il entra au ministère (13 août), et dirigea en même temps l'intérieur, l'instruction et les travaux publics. Après la prise de Messine par le général Filangieri, il encouragea ses compatriotes à la résistance, qu'il eut la difficile tâche d'organiser en qualité de ministre de la guerre. Il ne consentit à reprendre pour la troisième fois la route de l'exil qu'après avoir épuisé tout espoir de prolonger la lutte et proposé en vain, au dernier moment, les mesures les plus énergiques (avril 1849). M. La Farina vit retiré aujourd'hui à Turin, où il a repris ses travaux littéraires. Ses principaux ouvrages sont : *Souvenirs de Rome et de la Toscane;* — *Études sur le Treizième Siècle;* — *L'Italie*, édition illustrée; — *L'Histoire d'Italie racontée au peuple;* — *Matteo Palizzi* et *L'Abandon d'un Peuple*, drames; — *Histoire de la Révolution de Sicile en* 1848 *et* 1849; Turin, 2 vol.; — *Histoire d'Italie de* 1815 à 1850; ibid., 6 vol.; — *Histoire des Controverses entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique*, etc. Cet écrivain dirige depuis quelque temps la *Revue Encyclopédique italienne.* Paul LOUISY.

Perrens, *Deux Années de Révolution en Italie.* — Ricciardi, *Histoire d'Italie.* — *Annuaire de la Revue des Deux Mondes*, 1850. — *Dictionnaire universel des Contemp.*, Paris, Hachette, 1858.

LAFAYE (*Antoine*), en latin *Fayus*, ministre réformé, né à Châteaudun, dans le seizième siècle, et mort de la peste à Genève, en 1615. Sa famille, qui était riche, ne négligea rien pour son éducation. Il fut d'abord régent de sixième au collége de Genève; il en devint principal en 1570. Sept ans après, il fut chargé de l'enseignement de la philosophie à l'académie de cette ville, dont il fut recteur en 1580. A cette même époque, il fut nommé pasteur, et en 1584 il passa de la chaire de philosophie à celle de théologie. Dix ans auparavant, en 1574, il s'était fait recevoir docteur en médecine. La compagnie des pasteurs le chargea, en 1587, avec Perrot, Goulart et Rotan, de composer la préface de la traduction française de la Bible, traduction à laquelle il avait aussi pris part. Cette préface, revue au commencement de l'année suivante par Théodore de Bèze, fut approuvée et publiée. Lafaye, lié d'une étroite amitié avec le célèbre réformateur, l'accompagna en 1589 au colloque de Montbeliard. On a de lui : *De vernaculis Bibliorum In-*

terpretationibus et sacris vernacula lingua peragendis; Genève, 1572, in-4°; — *De Verbo Dei;* Genève, 1591, in-4°; — *De Traditionibus, adversus pontificios;* Genève, 1592, in-4°; — *De Christo mediatore;* Genève, 1597, in-4°; — *De Bonis Operibus;* Genève, 1601, in-4°; — *Geneva liberata, seu narratio liberationis illius quæ divinitus immissa est Genevæ;* Genève, 1603, in-12. C'est le récit de la tentative faite par le duc de Savoie pour surprendre Genève, et connue sous le nom de l'*Escalade;* — *Enchiridion Disputationum theologicarum;* Genève, 1605, in-8°; — *De Vita et Obitu Bezæ Hypomnemata;* Genève, 1606, in-4°; traduit en français par P. Solomeau, 1610, et par Ant. Teissier, en 1681; — *Commentarii in Ecclesiasten;* Genève, 1609, in-8°; — *Comment. in Epist. ad Romanos;* Genève, 1608, in-8°; — *Comment. in Psalmos XLIX et LXXXVII;* Genève, 1609, in-8°; — *Comment. in priorem Epistol. ad Timotheum;* Genève, 1609, in-8°; — *Emblemata et Epigrammata selecta ex stromatis peripateticis;* Genève, 1610, in-8°. On lui doit aussi des traductions françaises de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, Genève, 1560, in-fol., et de l'*Histoire romaine* de Tite Live, Paris, 1582, in-fol. Ces deux traductions ont été réimprimées plusieurs fois et en divers formats.

Michel Nicolas.

Senebier, *Histoire litt. de Genève.*

LAFAYE (*Jean* de), théologien réformé français, né à Loriol, vers 1600, et non en 1610, comme le dit Allard dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*, et mort à Genève, en 1679. Il fut d'abord ministre à Gignac (Languedoc) en 1626. Là il eut à soutenir les assauts du jésuite Alex. Regourd, un des plus ardents, sinon un des plus habiles défenseurs de l'Église catholique. Il fut ensuite ministre dans le lieu de sa naissance. Un ouvrage qu'il publia contre les ordres religieux, sous le titre de *L'Antimoine*, le fit bannir de France, vers 1677. Il se retira à Genève. On a de lui quelques autres ouvrages de controverse, parmi lesquels on peut citer : *Douze Questions capucines répondues;* Genève, 1648, in-8°. M. N.

Haag, *La France Protest.*

LAFAYE (*Michel* de), peut-être le frère d'Antoine de Lafaye. La Croix du Maine lui attribue l'écrit suivant, publié sans nom d'auteur : *Préface sur le Traicté des Scandales, faict par Jehan Calvin;* Genève, 1565, in-8°. M. N.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française.*

LAFAYE (*Jean-Élie* Leriget de), ingénieur français, né à Vienne, en Dauphiné, le 15 avril 1671, et mort à Paris, le 20 avril 1718. Son père, Jean Leriget, receveur général des finances en l'élection de Vienne, s'occupait de belles-lettres, et lui fit donner une éducation soignée. S'étant pris de passion pour l'étude des sciences exactes, le jeune Lafaye eut pour professeur un jésuite, le P. Loup, habile mathématicien. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans un régiment de cavalerie; il passa ensuite dans les mousquetaires, puis dans les gardes françaises où il devint successivement lieutenant (1703) et capitaine (1704). Il assista aux batailles de Fleurus, de Ramillies et d'Oudenarde, aux siéges de Douai et du Quesnoy. Il se distingua dans toutes ces actions, particulièrement à Oudenarde, où on lui confia le commandement d'un bataillon. Les loisirs que lui laissait la guerre, il les employait à l'étude. Le génie militaire lui doit plusieurs plans levés sur les champs de bataille, des machines nouvelles pour le passage des rivières et le transport de l'artillerie. Il proposa et fit agréer au duc de Bourgogne un projet d'organisation de compagnies d'ouvriers pour l'exécution des travaux militaires : projet que la conclusion de la paix fit abandonner et qui ne devait être repris que bien plus tard. Lafaye, fixé à Paris, s'y livra tout entier à son goût pour les sciences, surtout pour les mathématiques, la mécanique et la physique expérimentale. L'Académie des Sciences le reçut au nombre de ses membres en 1716. L'année suivante il lut devant cette compagnie un mémoire *Sur une Machine à élever les Eaux*, invention ingénieuse qui fut expérimentée devant le czar Pierre le Grand lors de son voyage à Paris. A ce mémoire en succéda un autre *Sur la Formation des Pierres de Florence*, singulières productions de la nature alors peu connues. Il s'occupait d'un grand travail sur l'aimant, et ses confrères de l'Académie attendaient avec impatience la publication de ses découvertes, lorsqu'il leur fut enlevé prématurément, à l'âge de quarante-sept ans. Les deux ouvrages cités plus haut sont insérés dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1718.

Lafaye laissa un fils, *Jean François* Lafaye, qui, après avoir été secrétaire du cabinet du roi, devint colonel du régiment de Royal-Comtois, et fut tué en Italie, en 1747, à la suite d'un engagement.

A. Rochas (de Die).

Éloge par Fontenelle, dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1718. — Moréri, *Dictionnaire.* D'Hozier, *Armorial*, reg. 2, part. 2. — *Bibliothèque du Dauphiné* (éd. de Chalvet). — *Biographie du Dauphiné.*

LAFAYE (*Jean-François* Leriget de), littérateur français, frère du précédent, naquit à Vienne, en 1674, et mourut à Paris, le 11 juillet 1731. Il entra, comme son frère, dans les mousquetaires, et devint capitaine dans le régiment de Lassay (1702); mais la faiblesse de sa santé l'obligea d'abandonner l'état militaire. Homme élégant, d'une politesse exquise, esprit fin, plein de grâces et de ressources, il n'eut qu'à se montrer à la cour pour y être recherché. Louis XIV le nomma l'un de ses gentilshommes ordinaires, lui confia ensuite le poste d'envoyé extraordinaire à Gênes. En 1713 Lafaye fut envoyé à Utrecht, c'est lui qui eut l'honneur de rapporter au roi les ratifications du traité de paix conclu dans cette ville. L'habileté dont il avait fait preuve à Gênes

i fit donner, peu après, une semblable mis-
on près la cour de Londres. Pendant sa mis-
on, qui dura six mois, il sut inspirer à la cour
Angleterre l'idée la plus avantageuse du goût
de l'esprit français. De retour à Paris, il
livra exclusivement à l'étude des lettres et
s beaux-arts, et fut bientôt lié avec tout ce que
littérature comptait d'hommes distingués. Bien
fférent de son frère, on l'entendait à chaque
stant manifester une profonde aversion pour
ute étude sérieuse. Il faisait de très-jolis vers,
eins de naturel et de délicatesse. La Motte ayant
ntrepris une sorte de croisade contre la poésie,
afaye en combattit les paradoxes dans une
narmante *Épître sur les Avantages de la Rime*,
ue son adversaire eut le mauvais goût de tra-
uire en prose, pensant lui faire ainsi beaucoup
honneur. Possesseur d'une grande fortune, il
tait la providence des gens de lettres et des ar-
stes. Il rassembla une riche galerie de tableaux,
es pierres gravées, des bronzes, des marbres,
es porcelaines, et une précieuse bibliothèque.
es collections étaient accessibles à tous, aux
urieux comme aux hommes d'étude. En
730, sa générosité, sa magnificence, la distinc-
ion de son esprit, bien plus que ses œuvres lit-
éraires, lui ouvrirent les portes de l'Académie
rançaise. Il y occupa le quatrième fauteuil, en
emplacement de Valincourt. Parmi les nom-
breuses pièces de vers qui furent faites en son
nonneur, nous rappellerons celle de Voltaire :

Il a réuni le mérite
Et d'Horace et de Pollion.
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt marchant à sa suite.
Il reçut deux présents des dieux,
Les plus charmants qu'ils puissent faire :
L'un était le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

A. Rochas (de Die).

Éloge par d'Alembert, dans l'*Histoire des Membres de l'Académie Française*, t. IV. — *Parnasse Français*, t. IV. — Moréri, *Diction.* — *Mercure de France*, année 1731. — Quérard, *France Littéraire.* — *Bibliothèque du Dauphiné* (éd. Chalvet). — *Biog. du Dauphiné.*

LAFAYE (*Antoine* de), baron de Pailhès, agronome français, né à Toulouse, en 1755, mort le 6 septembre 1806. Après avoir fait ses études au collége du Plessis, à Paris, il voyagea en Italie, où il prit le goût de la peinture et de l'architecture. En 1775, l'Académie royale de Peinture et de Sculpture de Paris admit à son exposition divers modèles d'architecture qu'il avait sculptés en bois. De retour en France, Lafaye s'occupa particulièrement des perfectionnements de l'agriculture. A l'époque de la terreur, jeté en prison, il éleva courageusement la voix en faveur de ses compagnons d'infortune, et parvint à en arracher plusieurs à l'échafaud. La chute de Robespierre le rendit à la liberté, et bientôt ses concitoyens le choisirent pour administrer le district de Rieux. Malgré son administration, aussi sage que bienveillante, le Directoire le destitua, à cause de ses principes politiques. Lafaye reprit ses travaux agricoles, dont il s'occupa jusqu'à sa mort. Ses écrits sont : *Nouveau Système d'Agriculture, fondé par l'expérience; — Observations sur les Rouleaux à battre les grains; — Mémoire sur la construction des Cuves fondues et citernes en maçonnerie; — Mémoire sur les Houblons;* — des mémoires dans la *Feuille du Cultivateur* et dans le *Journal des Propriétaires ruraux de la Haute-Garonne.* G. de F.

Biogr. Toulousaine.

* **LAFAYE** ou **LAFAIST** (*Prosper*), peintre français, né à Mont-Saint-Sulpice (Yonne), en 1806. Élève de M. Aug. Couder, il a exposé, en 1833, *Paysage : Étude de Montmartre; — Le Tambour de Village; — Vue de Notre-Dame;* — en 1834 : *Violences exercées par Guillaume de Nogaret et Colonne, au nom de Philippe le Bel, envers le pape Boniface VIII; — Vue prise aux environs de Saint-Germain;* — en 1835 : *La Bataille de Bouvines;* — en 1836 : *Intérieur d'Appartement gothique;* — en 1837 : *Louis XIV quittant sa cour pour aller à la conquête de la Franche-Comté; — Le Choléra à Paris; — Intérieur d'une Bibliothèque;* — en 1838 : *Le Chant du Départ;* — en 1839 : *Combat de Ceramo; — Découragement; — Holbein à la cour de Henri VIII;* — en 1840 : *Samson et Dalila; — Chambre à coucher de Louis XIV à Versailles;* — en 1841 : *Bataille d'Ascalon*, pour le musée de Versailles; — en 1842 : *Bal masqué à l'Opéra-Comique;* — en 1843 : *Frère et Sœur; — Gabriel Metzu;* — en 1844 : *Le Travailleur;* — en 1845 : *Le Désœuvré; — Intérieur de la salle des Croisades à Versailles;* — en 1848 : *Joséphine; — Bonjour, mon enfant chéri;* — en 1852 : *Vitraux;* — en 1855 : *Les Caractères de La Bruyère : 1° Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur; 2° L'on mange ailleurs des fruits précoces.* M. Lafaye a obtenu en 1842 une médaille de deuxième classe. Il s'occupe surtout maintenant de vitraux, et a été chargé de l'entretien des anciens vitraux des églises de Paris. L. L—t.

Livrets des Salons.

* **LAFAYE** ou **LAFAIST** (*Pierre-Benjamin*), philologue français, frère du précédent, né au Mont-Saint-Sulpice, en 1808. Élève de l'École Normale, il fut reçu agrégé pour les classes de philosophie en 1832, professa d'abord comme suppléant au collége Louis-le Grand, puis comme titulaire au collége d'Orléans, d'où il passa, en 1838, en la même qualité au collége de Marseille. Le 17 septembre 1846 il devint professeur de philosophie à la faculté des lettres créée à Aix la même année, et le 7 décembre 1853 il remplaça Pons comme doyen de cette faculté. On a de M. Lafaye : *Dissertation sur la Philosophie atomistique;* Paris, 1833, in-8°; — *De Definitione;* Paris, 1833, in-8° : thèse pour le doctorat ès lettres; — *De l'Enseignement de la Philoso-*

phie, considéré comme complément de l'éducation des colléges; Paris, 1834, in-8°; — *Synonymes français;* Paris, 1841, in-8° : ouvrage couronné par l'Institut en 1843 et autorisé par le conseil supérieur de l'université; — *Catalogue complet des Républiques imprimées en Hollande, in-16, avec des remarques sur les diverses éditions;* Paris, 1842, in-32 : tiré à 125 exemplaires; — *Dictionnaire des Synonymes de la langue française, avec une introduction sur la théorie des synonymes;* Paris, 1858, in-8°. Dans ce livre « Il a étudié, dit M. Édouard Thierry, ce qu'on appelle les synonymes de la langue française, et dans leur sens pour comparer le sens avec la forme, et dans leur forme pour comparer la forme avec le sens. Il n'en marque pas tout de suite la différence; au contraire, il les réunit au point de départ; il donne l'acception commune des divers synonymes, et quand il a exposé l'acception générale, il distingue ensuite les circonstances, les points spéciaux et les significations particulières. Il ne joue pas un jeu de bel-esprit, il ne va pas au piquant et à la surprise; il démontre clairement et il enseigne; il fait peu de traits, peu d'antithèses; il n'a pas l'air de proposer aux gens une énigme. Il ne cherche pas à leur faire peur de la difficulté; il s'applique au contraire à les apprivoiser avec elle. Quand on consulte les synonymistes du dernier siècle, on est bien près de se sentir humilié par leur finesse, leur tour épigrammatique et leur découverte ingénieuse; quand on ouvre le *Dictionnaire* de M. Lafaye, on est tout de suite rassuré par la première définition, qui est la plus simple, que l'on savait d'avance et qui vous aide jusqu'au bout à suivre ses plus délicates divisions. » M. Lafaye a travaillé à l'*Encyclopédie des Gens du Monde* et au *Dictionnaire de la Conversation.* L. L—T.

Bourquelot, *La Littérat. Franç. contemp.* — Éd. Thierry, *Moniteur* du 4 janvier 1859.

LA FAYETTE (*Gilbert* DE), maréchal de France, naquit vers 1380, et mourut le 23 février 1462. Descendant d'une ancienne famille, il fut élevé à la cour de Jean, duc de Bourbon et d'Auvergne, son suzerain, et destiné au métier des armes. En 1409, Gênes en Italie fut occupé, sous les ordres du maréchal de Boucicaut, par les troupes du roi de France. « Gilbert de La Fayette, chevalier, capitaine de Gany en Italie, » y servit pour le roi, « avec 400 hommes à cheval et 300 enfans de pié » (ou fantassins), « arbalestriers et autres, depuis le 20 septembre 1409, jusqu'au 14 juillet 1410, qu'il revint en France (1). » De retour auprès du duc Jean Ier de Bourbon, ce prince le fit son sénéchal de Bourbonnais. Le duc était alors lieutenant général pour le roi en Languedoc. Il nomma Gilbert maréchal de ses guerr et l'employa utilement contre les Anglais. novembre 1413, le duc alla mettre le siége vant la ville de Soubise (Angoumois), était alors au pouvoir des Anglais. Gilbert La Fayette, à la tête d'un corps de troup suivit le duc dans cette expédition, et contrib à reconquérir cette ville au profit du roi France. En 1414 il accompagna également le d au tournoi qui fut donné à Paris par ce princ En 1415 Gilbert de La Fayette reprit sur les A glais et les Bourguignons la ville de Compiègn et fut nommé gouverneur de Carlat et de R chefort, pour le roi. Charles, comte de Ponthie dernier fils de Charles VI, devint, après se frère aîné (mort le 5 avril 1417), dauph de France, puis régent et bientôt roi sous nom de Charles VII. La Fayette s'attacha dès principe à la fortune du dauphin. Il servit fid lement la cause qui était à la fois celle de monarchie et de la nation. La Fayette rend ainsi à l'État des services importants. Le dau phin l'envoya d'abord en Normandie pour d fendre les villes de Caen et de Falaise cont les Anglais. Il ne fut point heureux dans ce premières missions. Gilbert se vit contraint d' vacuer Falaise et de se retirer devant les arme victorieuses de Henri V. Néanmoins le dauphi l'institua bientôt son lieutenant et capitaine gé néral dans le Lyonnais et le Mâconnais, ave cinquante hommes d'armes, pour protéger l ville de Lyon contre les menaces des ducs d Savoie et de Bourgogne. La Fayette exerça c commandement du 1er mars au 1er juillet 1418 En 1419 il devint capitaine et gouverneur d Beaulieu en Touraine, qu'il avait reconquis su les Anglo-Bourguignons ainsi que plusieurs autre places riveraines de la Loire. Il prit de même les châteaux de Saint-Sulpice (1) dans la sénéchaussée de Toulouse et de Milhau en Rouergue. Du 27 mai au 1er octobre 1420, il fut pourvu du gouvernement du Dauphiné (2). Il était en outre maréchal de France depuis le 30 septembre 1420 (3).

Gilbert de La Fayette prit part, en cette dernière qualité, à la célèbre bataille de Baugé, qui eut lieu le 11 avril 1422. Ce succès, remporté par les Français, alors déshabitués à vaincre, releva momentanément la cause du

(1) Inédit. K K 40, f° 15. (Voir aux sources bibliographiques).

(1) Il existe au cabinet des titres une quittance originale sur parchemin par laquelle Gilbert de La Fayette, gouverneur et châtelain de Saint-Sulpice, reconnaît avoir reçu à ce titre une année de ses gages, s'élevant à 447 l. 3 s. 6 deniers tournois. Cette quittance, datée du 13 juillet 1441, est conçue en latin. Elle est néanmoins signée en français de la main du maréchal : FAYETE, *sic.* Cette signature autographe se retrouve identiquement dans plusieurs autres pièces du même dossier; on l'y rencontre aussi sous cette forme : « FAYETE *maréchal* (mareschal) *de France.* »

(2) (Anselme) Chorier, *État du Dauphiné*, 1671, in-12, t. I, p. 18, le range en outre sous la date de 1422, parmi les gouverneurs de cette province.

(3) Titre original, sous cette date, au cabinet généalogique.

phin. Le duc de Clarence y perit, tué, suivant auteur moderne (1), de la propre main du réchal.

. partir de ce moment le maréchal de La ette devint un des principaux lieutenants et seillers de Charles VII. Indépendamment des ons militaires auxquelles il coopéra et qu'il s reste à faire connaître, il exerça auprès du comme ami et comme familier, une influence grande. Depuis le 4 janvier 1421 jusqu'à la de l'année 1449, son nom se trouve mêlé ne manière presque continue aux actes di- s ou ordonnances émanés de la chancel- e de Charles VII. Il y figure à titre de té- n et comme l'un des membres du grand con- .

Vers le mois de juillet 1422, de concert avec bert de Groslée, bailli de Lyon et avec le cadet rmagnac, La Fayette remporta, dans le Forez, avantage sur le seigneur de La Rochebaron, ant la forteresse de Severette ou Serverette. lettres du 10 avril 1423, le maréchal de La ette fut retenu, c'est-à-dire employé active- nt en compagnie de mille homme d'armes, à val, et de cinq cents hommes de trait ou ar- rs, comprenant deux chevaliers et vingt yers. La même année, Georges de La Tri- uille, veuf de Jeanne, duchesse de Berry, re- ndiqua, du chef de cette princesse, le comté uvergne. Le maréchal eut ordre de mettre la in du roi sur toutes les places d'Auvergne qui aient pour La Trimouille, dont les garnisons isaient de grands ravages au sein de cette pro- nce. La Fayette s'attira ainsi le courroux d'un issant ennemi. L'année suivante il défit quel- es troupes anglo-bourguignonnes près de Bour- s, et fut fait prisonnier des Anglais à la funeste rnée de Verneuil en Perche, qui fut perdue 17 août 1424. Aidé par les efforts et les se- urs financiers du roi de France, le maréchal La Fayette ne tarda pas à recouvrer sa li- rté. En 1425 le roi l'envoya, pour son service litaire, dans la Touraine et le Vendômois. Le octobre de la même année, Gilbert fut gra- ié d'une pension royale de 1,200 livres. Char- s VII lui remit en outre tous les droits qui lui venaient, comme héritier du duc de Berry et Auvergne, son oncle, sur les terres et les sei- neuries de La Fayette et autres. Il abandonna haute justice de ces domaines à son maré- hal, à la charge seulement de l'hommage envers couronne. Des lettres du 26 novembre 1426 rapprochèrent encore plus intimement, par service de cour, du roi de France.

Le maréchal de La Fayette prit une part ès-active aux événements mémorables de 1429 et 1430. Chargé de ravitailler la ville d'Orléans, il arriva dans cette place le 9 février 1429. Il en sortit victorieux, grâce à ses talents militaires ainsi qu'aux exploits de la Pucelle. Il combattit également à Patay (18 juin 1429), aux côtés de cette héroïne. Le 17 du mois suivant, il assistait au sacre de Charles VII, dans la cathédrale de Reims.

De juillet à septembre 1430, le maréchal de La Fayette, toujours membre du grand conseil, jouissait encore de toute sa faveur auprès de Charles VII. Il fut probablement vers la même époque, d'après le témoignage du chroniqueur Cousinot, « chassé de court par le moyen du « seigneur de la Trimoille, » qui exerçait alors sur le jeune roi une domination jalouse et exclusive. Mais La Trimouille (*voy.* ce nom) ne tarda pas à être renversé. Gilbert de La Fayette, aussitôt après la disgrâce du favori, recouvra (1433) la position que lui avait accordée précédemment le roi de France. Au mois de janvier 1435, de concert avec le duc de Bourbon, il participa aux conférences de Nevers. Peu de temps après, en septembre même année, il signait, comme ambassadeur du roi, la paix d'Arras (qu'avaient préparée les conférences de Nevers). Ce traité, qui réconcilia, comme on sait, le duc de Bourgogne et le roi de France, devait mettre un terme aux désastres du royaume. Charles VII, le 3 mai 1439, le nomma sénéchal de Beaucaire et de Nîmes. Le duc de Bourbon, au mois de juin suivant, lui accorda pour récompense de ses services la terre et seigneurie de Veauche ou Veauce en Forez.

Les états généraux s'assemblèrent à Orléans, en octobre 1439. La paix ou la guerre avec les Anglais y fut mise en délibération. Le maréchal de La Fayette y plaida pour la guerre : il fut le principal auteur d'une mesure délibérée par cette assemblée, et qui mérite une place ou une mention mémorable dans notre histoire. Il s'agit de la réforme de l'armée, l'une des grandes œuvres de ce règne et de cette époque. « Gilbert de La Fayette, continue l'auteur d'une importante chronique déjà citée, fut depuis rappelé et restitué en son office pour ses mérites, vertus et subtilités. Par lui fut trouvé l'expédient de mettre par stations et garnisons la gendarmerie de France, pour éviter les pilleries accoutumées (1). » Cette mesure, décrétée dès 1439, aux états généraux d'Orléans, s'exécuta et se développa, en 1445 et années suivantes, par des efforts et des ordonnances successifs.

En 1449 le maréchal de La Fayette, quoique chargé par le poids des années, revêtit une dernière fois le harnois de guerre. Il fut associé à la campagne de Normandie, qui eut pour résultat l'expulsion des Anglais. On peut constater la présence du maréchal auprès du roi et son ser-

(1) Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de rance.* Mais il ne cite pas son autorité. Cette allégation arait erronée. Georges Chastelain dit positivement ue le duc fut tué par Charles le Bouteillier, qui perdit vic à son tour peu d'instants après. (Édition du *Pan- éon*, page 74.)

(1) Cousinot, voir aux sources bibliographiques.

vice actif, jusqu'au mois de novembre 1449, époque où Charles VII fit son entrée solennelle à Rouen, capitale de cette province.

Le maréchal avait fait son testament dès 1446. Après la campagne de Normandie, son existence ne nous est plus connue que par les actes d'une vie retirée ou par des fondations pieuses. Au mois de mars 1456 le roi Charles VII habitait le château de Saint-Priet, dans le voisinage de Lyon. Pendant ce temps, la reine, Marie d'Anjou, se tenait en Bourbonnais, entourée de ses jeunes enfants, parmi lesquels se trouvait Charles, duc de Berry, âgé de dix ans. Charles VII, irrité contre son fils aîné Louis (1), au point de vouloir le déshériter, avait résolu de transmettre après lui à son plus jeune fils la couronne royale. Aussi le prince Charles était-il, par les ordres du roi, entouré d'une sollicitude particulière. Il existe parmi les manuscrits de Béthune plusieurs lettres autographes de Charles VII, qui se réfèrent à ces circonstances, et qui sont adressées au vieux seigneur de La Fayette. On voit par les termes de cette correspondance que le roi n'avait pas voulu confier la garde des membres de sa famille à d'autres mains qu'à celles de ce dévoué et expérimenté serviteur.

Le maréchal de La Fayette fut inhumé en l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, dans une chapelle qu'il y avait fondée. Son tombeau, qui s'élevait à côté du chœur, subsistait encore au dix-huitième siècle. Gilbert III avait épousé en premières noces Dauphine de Montroignon. Il contracta une seconde alliance, le 15 janvier 1423 ou 1424, avec Jeanne de Joyeuse. De ce mariage naquit Gilbert IV, qui continua sa postérité. VALLET DE VIRIVILLE.

Comptes originaux de l'occupation de Gênes en 1429; à la direction générale des archives, KK n° 40, fol. 15. Manuscrit Béthune n° 8442, folios 1 et suiv. (Bibliothèque impériale). Cabinet des titres : dossier *La Fayette*. — Anselme, *Histoire généalogique des Grands-Officiers de la couronne*, au chapitre des *Maréchaux de France*. — Godefroy, *Historiens de Charles VI*, 1653, et *de Charles VII*, 1661, in-folio. — *Essais critiques sur les Historiens originaux de Charles VII*; Paris, 1857, in-8°, p. 7, etc. — *Jean Chartier* (1858, in-16), à la table. — *Charles VII et ses Conseillers* (1859, in-8°).

LA FAYETTE (*Louise* DE), née vers 1616, morte en 1665. Elle était fille du comte Jean de La Fayette et de Marguerite de Bourbon-Busset. Cette famille était nombreuse; Louise avait deux sœurs et quatre frères. A l'âge de quatorze ans Mlle de La Fayette entra dans la maison de la reine Anne d'Autriche, en qualité de fille d'honneur; elle avait de beaux traits, une taille charmante, et une grâce infinie; mais comme elle était brune, et qu'au dix-septième siècle on admirait presque exclusivement les beautés blondes, Louise ne produisit pas d'abord beaucoup d'effet à la cour; modeste et fière, elle demeurait d'ailleurs volontiers dans l'ombre. Cependant, en 1634, Louis XIII, qui n'avait encore eu qu'un très-innocente inclination pour Marie d'Haut fort, fixa ses pensées et ses sentiments s Mlle de La Fayette. Au reste, cet attacheme n'eut pas de spontanéité; l'attention du roi f attirée graduellement sur Louise par l'éloge q faisaient d'elle, autour de lui, des seigneu chargés par Richelieu de la lui faire remarque Même, lorsque Louis commença à s'occup d'elle, il n'eut pas d'autre motif que celui piquer Mlle d'Hautefort; mais ensuite il fut ca tivé par l'esprit fin et le caractère gracieux de nouvelle amie. Sans le vouloir, presque sans savoir, Louise supplanta Mlle d'Hautefort da le cœur du roi. Richelieu, en préparant la fave de Mlle de La Fayette, avait cru que cette de nière distrairait agréablement ce monarque enc à la tristesse, sans exercer sur lui aucune i fluence politique. Il en fut autrement. Louis XI qui était toujours à la recherche de confide et de confidentes avec lesquels il pût se répan en doléances sur sa propre situation, découv à Mlle de La Fayette, beaucoup plus librem qu'à Mlle d'Hautefort, le chagrin et l'humiliat que lui causait la toute-puissance de son m nistre. Louise, chez qui la douceur du caract n'excluait pas la fermeté de l'âme, fortifia le dans ses idées d'indépendance. Le cardinal connaissance et prit ombrage de cet accord chercha à gagner la confidente de Louis X « comme il gagnait, dit Mme de Mottevil toutes les personnes qui approchaient ce m narque; mais elle eut plus de courage que t les hommes de la cour, qui avaient la lâch d'aller rendre compte à Richelieu de tout ce le roi disait contre lui. »

Anne d'Autriche avait à peu près les mêm griefs que le cardinal contre Mlle de La Faye Cette princesse voulait que les amies de époux lui rapportassent leurs entretiens a lui, et Mlle de La Fayette ne s'était pas pr à cette espèce de trahison. Mlle d'Hautefort son côté, n'avait pas vu sans dépit la confia du roi se retirer d'elle. Ajoutons que la re Anne, à qui son mari avait toujours marqué l'indifférence, souffrait de voir qu'il aimât drement une autre femme qu'elle. Ces défiance ces jalousies rendaient fort précaire la posit de Mlle de La Fayette à la cour. Si cette je fille avait eu moins de désintéressement, aurait pu triompher de ses ennemis; mais, qu'elle fût très-sensible à la tendresse que témoignait Louis, elle se préoccupait unic ment du bonheur et de la gloire de ce prin et il lui semblait que l'un et l'autre dépenda de la chute du cardinal, parce que cette ch laisserait au souverain de la France sa lib d'action. Mlle de La Fayette se trompait; la blesse de caractère de Louis XIII aurait été doute plus funeste à la nation que le despoti de Richelieu. D'ailleurs, il n'est pas probable l'esprit singulièrement flottant et pusillanim

(1) Louis dauphin, en révolte contre son père, s'était éloigné de la cour.

nis eût été capable de persister dans une ré-
lte ouverte contre le cardinal.

L'ascendant que Mlle de La Fayette avait ac-
is sur le roi se brisa au moment même où il
eignait son apogée. Il y avait deux ans que
rait la faveur de Louise, lorsqu'un jour, le roi
dant pour la première et pour la dernière fois
sa vie aux suggestions d'une passion nais-
nte, proposa à son amie de lui donner à Ver-
illes (alors une simple maison de plaisance)
appartement où il irait la voir, et où il pour-
it jouir de sa société hors du cercle gênant
s courtisans. Cette proposition, qui porta le
ouble dans le cœur de la jeune fille, lui ou-
it les yeux sur la nature de ses propres sen-
nents pour le roi; elle résolut d'échapper aux
traînements de cet amour mutuel. Peu de
mps après que le roi eut hasardé cette décla-
tion voilée, la cour apprit que Louise de La
yette quittait le monde pour consacrer à Dieu
reste de sa vie.

Ce fut au château de Saint-Germain, dans la
hambre et en la présence de la reine, que Mlle de
a Fayette prit congé du roi; elle avait obtenu
e lui, non sans beaucoup de peine, l'autorisation
e se retirer au couvent des Filles de Sainte-
Marie ou de la Visitation. Le sacrifice qu'elle
ccomplissait était grand, car elle aimait Louis;
nais, chose remarquable, l'épreuve la plus dif-
cile qu'eut à soutenir en cette occasion le
ourage moral de Mlle de La Fayette fut, de
aveu même de cette sincère personne, le spec-
acle de la joie mal contenue que ses ennemis
urent de son départ. Le roi versa des larmes;
nais elle eut la force d'empêcher les siennes de
ouler. Néanmoins, étant descendue, après ces
dieux, chez Mme de Sénecé, sa parente, dont
'appartement avait vue sur la cour du château,
lle s'approcha de la fenêtre pour regarder, à
ravers les vitres, le roi qui montait dans son
arrosse, et elle dit d'un ton désolé : « Hélas !
e ne le verrai plus. » Elle le revit cependant,
u parloir du couvent de la Visitation, fort peu
le jours après qu'elle fut entrée dans cette mai-
son. Cette première visite de Louis XIII à la
nouvelle recluse fut longue; et pendant environ
quatre mois ce prince alla voir si fréquemment
son ancienne amie, que Richelieu en conçut de
l'inquiétude. Les espions qu'il entretenait par-
tout, notamment dans le palais du roi son maî-
tre, et qui l'informaient de toutes les actions de
ce dernier, lui rapportèrent que, non contents
de converser souvent ensemble, Louis XIII et
Mlle de La Fayette avaient un commerce de let-
tres, dont un nommé Boisenval était l'agent se-
cret. Mme de Motteville ne fait pas mention de
cette correspondance; mais elle attribue les vi-
sites du roi au couvent de Sainte-Marie à son
désir de parler avec Mlle de La Fayette « de
ses desseins, qu'il n'y avait qu'elle qui sût, et
qui auraient étonné toute l'Europe s'il les eût
exécutés ». D'autres écrivains, parmi lesquels
se trouvent Monglat, ont pensé que Mlle de La
Fayette s'était fort intéressée au succès de la
conjuration ourdie contre le cardinal par le père
Caussin, à l'instigation du père Monod, directeur
spirituel de la duchesse de Savoie, sœur de
Louis XIII. Quoi qu'il en soit, les *Mémoires récents* nous apprennent que les lettres échangées
entre le roi et Mlle de La Fayette passèrent par
les mains de Richelieu avant d'être remises à
leurs destinataires, et que le ministre ne se fit
pas scrupule d'en violer le secret; il en supprima
quelques-unes et falsifia certains passages de
quelques autres. Ces manéges occasionnèrent
des malentendus entre les deux correspondants,
que la réserve de leurs caractères empêcha
de se demander l'un à l'autre des éclaircissements. Ainsi que l'avait prévu Richelieu, ils
cessèrent leurs relations sans avoir découvert
les artifices dont le cardinal avait usé pour les
brouiller. Anne d'Autriche éprouva beaucoup de
déplaisir de cette rupture; sa méfiance de Louise
de La Fayette s'était évanouie pour faire place
à un sentiment de gratitude, la réconciliation du
roi et de la reine ayant eu lieu à la suite d'un
long entretien de Louis avec Mlle de La Fayette,
au mois de décembre de l'année 1637. On présuma naturellement que le sujet de cet entretien
avait été la convenance d'un raccommodement
entre les deux époux; toujours est-il qu'en
sortant du parloir du couvent de Sainte-Marie
Louis prit prétexte de l'heure avancée et du
mauvais temps qu'il faisait pour ne point retourner coucher à Saint-Germain. De son côté,
la reine était venue ce jour-là à Paris pour des
affaires de peu d'importance, explique Mme de
Motteville, qui tenait ces détails de Mlle de La
Fayette, son amie. A cette époque c'était la
coutume de démeubler les palais royaux lorsque la cour les quittait pour s'établir dans d'autres résidences. En cette occasion, il ne se trouva
au Louvre d'autre appartement propre à loger le
roi que celui qui avait été préparé pour la
reine. Les deux époux passèrent la nuit ensemble,
et le 5 septembre de l'année 1638 Anne d'Autriche donna le jour à un prince qui fut nommé
Louis, comme son père. Mlle de La Fayette, en
religion *mère Angélique*, prit le voile dans la
maison des Filles de Sainte-Marie, à Paris. Elle
mourut âgée d'environ cinquante ans, dans une
maison du même ordre qu'elle avait établie à
Chaillot, et dont elle était la supérieure.

Camille LEBRUN.

Motteville, *Mémoires*. — Montglat, *idem*. — Brienne, *idem*. — *Mémoires récents*.

LA FAYETTE (*Marie-Madeleine* PIOCHE DE LA VERGNE, comtesse DE), célèbre femme de lettres, née à Paris, en mars 1634, morte dans la même ville, en mai 1693. Son père, Aymar de La Vergne, était maréchal de camp et gouverneur du Havre; par sa mère, Marie Pena, elle descendait de ce Hugues de Pena, secrétaire de Charles Ier, roi de Naples, à qui la reine Béatrix donna la

couronne de premier poëte. Encore enfant, elle faisait déjà preuve d'une haute intelligence : on la conduisit à Paris et ses premiers maîtres furent deux hommes illustres, Ménage et Rapin; grâce à leurs soins, elle se développa vite, et fut bientôt l'un des plus spirituels ornements de l'hôtel de Rambouillet. Sa beauté lui fit autant de rivales qu'elle enchaîna de cœurs. Ménage l'appela *son Égérie*, et composa pour elle des vers latins où La Vergne devint *Laverna*, nom qui est aussi celui de la déesse des voleurs. Comme cet écrivain avait la conscience assez large en fait de plagiats, on lui envoya une épigramme qui finissait par ce jeu de mots : « Puisque tu dérobes les pensées des poëtes anciens, il est tout simple que tu ne brûles ton encens que pour la déesse des voleurs. » La famille de La Fayette, dans laquelle elle entra le 15 février 1655, était depuis longtemps célèbre; les journées de Poitiers, de Saint-Quentin, de Cognac, de Montcontour sont là pour l'attester. Le comte son mari était le frère de cette Louise de La Fayette pour laquelle le roi Louis XIII brûla d'un amour éphémère. Le profil de madame de La Fayette est sévère, mais d'une sévérité douce et toute gracieuse; elle s'est peinte au naturel dans ses ouvrages, car elle ignorait l'art de feindre : son principal caractère, celui dont sa physionomie tire ce relief expressif qui lui est propre, c'est d'être simple, d'être *vraie :* c'est là sa beauté, beauté que peu d'écrivains ont possédée à un si haut degré. Deux de ses maximes la placent dans son véritable jour. « C'est assez que d'être », disait-elle. Quelle idée se faire de celle qui a prononcé de telles paroles? Ne la voit-on pas couler dans la solitude une vie modeste et tranquille à l'abri des passions du monde. C'est elle aussi qui écrit : « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit. » Est-il possible, après cela, de voir dans Mme de La Fayette une femme altière, acariâtre et maussade comme nous la représentent Gourville et Bussi-Rabutin? Si quelquefois le sourire s'enfuit de ses lèvres, il faut s'en prendre moins à son inégalité d'humeur qu'au mal qui l'affligea toute sa vie. Elle resta veuve de bonne heure avec deux enfants, et nous avons tout lieu de croire que son mari ne répondit pas aux sentiments d'affection dont son cœur sensible dut l'entourer. Peu de temps après sa mort, elle ouvre sa maison aux gens de lettres, et leur consacre son crédit, alors très-considérable à la cour. Le grand Condé lui-même, tout couvert de lauriers, venait la voir et se faisait honneur des éloges sortis de sa bouche. Huet, Segrais, La Fontaine la savent apprécier; ils lui trouvent plus de goût qu'à madame de Rambouillet, plus d'esprit et de jugement qu'à mademoiselle de Scudéry : ils briguent son amitié. Bientôt entre elle et eux s'établit un commerce littéraire, qui ne tourne pas moins à leur profit qu'au sien. Ce fut elle qui donna à Ménage l'idée d'écrire une histoire des femmes philosophes; compilateur n'en tira qu'un médiocre parti; d'autres mains le thème eût produit d'heure fruits. Mais les véritables amis de Mme Fayette furent La Rochefoucauld et Mme de S vigné : avec l'un elle travaille aux *Maximes* écrit des romans, avec l'autre elle correspon et ses lettres, où son cœur se retrouve tout e tier, seront à jamais conservées parmi celles cette femme immortelle. Tous deux affligés d mêmes maux, animés d'un même esprit, de m mes goûts, La Rochefoucauld et Mme de Fayette étaient faits l'un pour l'autre; vingt-ci années ils demeurèrent ensemble dans cet douce intimité qu'on ne trouve pas toujours ménage, mais que l'amitié n'a jamais refusée ceux qui lui consacrent leur vie. Leurs longu journées s'écoulaient dans l'étude des lettres de la philosophie; connaître l'homme et moyens de le perfectionner était l'objet de leu vœux les plus ardents. La fréquente action d' petit cercle d'amis, le même toujours, m choisi parmi ce que la société avait de plus éle par la naissance et les qualités de l'esprit et cœur, leur servait de passetemps : on s'amus à se poser les uns aux autres des problèm tels que ceux-ci : « Aimeriez-vous mieux av fait une infidélité à votre amant, que vous ain pourtant toujours, ou qu'il vous en ait fait m et qu'il vous aime aussi toujours? On n'ente pas par infidélité avoir quitté pour un auti mais avoir fait une faute considérable. »

Les lettres de Mme de Sévigné arrivaient to jours à propos, étaient toujours lues avec bo heur par M. *le duc* et Mme *la comtesse*; c une réponse du duc qui nous l'apprend; e est datée du 9 février 1672 : « Vous ne sauri croire le plaisir que vous m'avez fait de m'envoy la plus agréable lettre qui ait jamais été écrite; e a été lue et admirée comme vous le pouvez souh ter. Mme la comtesse est allée ce matin à Sai Germain remercier le roi d'une pension de ci cents écus qu'on lui a donnée sur une abbaye Et Mme de La Fayette écrit en post-scriptun « Voilà une lettre qui vous dit, ma belle, tout que j'aurais à vous dire. Je me porte bien mon voyage de Saint-Germain. Adieu. » Ri qu'une ligne, c'est peu de chose, mais il faut s voir que notre comtesse n'aimait pas à écrir elle disait : « Si j'avais un amant qui voulût mes lettres tous les jours, je romprais avec lui Mme de Sévigné se plaint à une ou deux repris de sa brièveté; mais elle l'excuse, car elle s comme elle est aimée; un jour elle dit : « J fait des visites avec Mme de La Fayette; je l trouve si bien d'elle que je crois qu'elle s'accor mode de moi »; et une autre fois : « La délic tesse de Mme de La Fayette ne peut souffrir sa émotion le départ d'une amie comme moi; vous dis ce qu'elle dit. »

Le plus grand événement dans la vie Mme de La Fayette est celui que notre marq

conte à sa fille en ces termes : « Dimanche 7 mars 1680. M. de La Rochefoucauld est mort cette nuit... Où Mme de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M. de La Rochefoucauld était sédentaire aussi; cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié ». Après cette éternelle séparation elle demeura seule aux prises avec la maladie. Traçons une courte esquisse de sa vie de souffrances, et l'on verra s'il était possible de rester toujours souriante dans un tel état. En 1672, déjà indisposée, elle allait chercher la fraîcheur et le repos sous les ombrages de Meudon. Un peu après, ce fragment de lettre que nous signalons nous donne tout ensemble une triste idée de la malade et une fort agréable du conteur : « Voici ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit : j'ai eu deux accès de fièvre; il y a six mois que je n'ai été purgée : on me purge une fois, on me purge deux; le lendemain de la troisième je me mets à table — Ah! ah! j'ai mal au cœur, je ne veux point de potage. — Mangez donc un peu de viande. — Non, je n'en veux point. — Mais vous mangerez du fruit. — Je crois qu'oui. — Hé bien, mangez-en donc. — Je ne saurais : je mangerai tantôt; que l'on m'ait ce soir un potage et un poulet. — Voici le soir; voilà un potage et un poulet. — Je n'en veux point; je suis dégoûtée, je m'en vais me coucher; j'aime mieux dormir que de manger. Je me couche, je me tourne, je me retourne; je n'ai point de mal, mais je n'ai point de sommeil aussi; j'appelle, je prends un livre, je le referme; le jour vient, je me lève, je vais à la fenêtre, quatre heures sonnent, cinq heures, six heures; je me recouche, je m'endors jusqu'à sept; je me lève à huit, je me mets à table à douze, inutilement comme la veille; je me remets dans mon lit le soir, inutilement comme l'autre nuit. — Êtes-vous malade? — Nenni. — Êtes-vous plus faible? — Nenni. Je suis dans cet état trois jours et trois nuits; je redors présentement, mais je ne dors encore que par machine, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre; du reste, je me porte bien, je n'ai pas même si mal à la tête. »

En 1676 son mal augmentait; mais elle se conservait encore la force d'en rire : « J'ai eu trois fièvres; c'est la fièvre quarte : j'en suis ravie, au moins ma maladie aura un nom. » Trois ans plus tard, après avoir essayé de toutes sortes de remèdes, elle en était aux bouillons de vipère, et écrivait : « J'espère que mon mal, après avoir tourné et changé, me quittera peut-être; mais je demeurerai toujours une très-sotte femme, et vous ne sauriez croire comme je suis étonnée de cette; je n'avais point été hourrie dans l'opinion que je le puisse devenir.... J'ai eu des vapeurs cruelles, qui me durent encore; en un mot je suis folle, quoique je sois assurément une femme assez sage. » Sa sagesse était si grande en effet que ses amis, même les plus rassis, en riaient entre eux, ce qui n'empêche pas Mme de Sévigné de dire à Mme de Grignan : « C'est une femme aimable, que vous aimez dès que vous avez le temps d'être avec elle et de faire usage de son esprit et de sa raison; plus on la connaît, plus on s'y attache. » Une autre fois, elle part pour Chantilly; la fièvre la prend sur le Pont-Neuf, et la force à retarder d'un an son voyage. Elle était arrivée à dire qu'une personne en santé lui paraissait un prodige. Sa dernière lettre n'a que deux lignes; ce sont deux cris de douleur, qui vous pénètrent et vous arrachent des larmes : « Je n'ai repos ni dans le corps ni dans l'esprit. Je péris à vue d'œil; il faut finir quand il plaît à Dieu et j'y suis soumise. » Un jour, comme si ce n'était point assez, un pénible soupçon, plus cruel cent fois qu'une douleur physique, vient l'accabler : « On a pris à ma pauvre amie, encore au lit, cinq cents écus en louis d'or qui étaient dans un petit cabinet où personne n'entrent que ses deux filles, son valet de chambre et son laquais; ils ont tous été interrogés, point de nouvelles, et elle demeure au milieu de ces quatre personnes! » Quelle inquiétude! Quels tourments! Pour se consoler de ses maux, de l'infidélité de ses serviteurs, de la perte de ses amis, elle se jeta dans les bras de Dieu jusqu'à sa mort : le père Duguet, de Port-Royal, était son directeur; durant plusieurs années il l'assista de ses conseils; c'est à elle qu'est adressée, croit-on, la onzième des lettres de son recueil.

Nous connaissons maintenant la femme. Qu'est-ce que l'écrivain? Après avoir, dans sa jeunesse, puisé aux meilleures sources une instruction solide, Mme de La Fayette conserva toute sa vie pour certains auteurs une inclination marquée; nous n'en citerons que trois, Horace, Virgile et Montaigne; elle avait appris d'eux l'art de penser, elle leur demandait l'art d'écrire. Son premier livre est déjà presque un chef-d'œuvre. *La Princesse de Montpensier* parut en 1660. Mme de La Suze, à qui on l'a quelquefois attribué, n'y a participé en rien. *Zayde*, histoire espagnole, vint ensuite, et excita l'engouement général. Segrais la signait; et quoiqu'il fût avantageusement connu, cette œuvre jeta sur son nom un nouvel éclat. Le libraire Barbin demandait des *Zayde* à tous les écrivains; mais ceux-ci, imitateurs plus ou moins mal habiles de Mlle de Scudéry, ne pouvaient rien tirer de leur plume qui ne ressemblât aux froides et soporifiques dissertations des *Cyrus* et des *Alexandre*. La trop grande modestie dont Mme de La Fayette avait fait preuve en publiant *Zayde* sous le couvert de Segrais fut une source d'ennuis pour elle. Quand elle voulut revendiquer la gloire d'avoir écrit cet ouvrage, on l'accusait de mensonge, ce fut à grand peine si Segrais lui-même parvint

à se faire entendre, disant qu'il avait simplement indiqué les divisions. Il fallut que Huet aussi prît part au débat : « J'ai vu souvent, dit-il, Mme de La Fayette occupée à ce travail, et elle me l'a communiqué tout entier et pièce à pièce avant que de le rendre public. Comme ce fut pour cet ouvrage que je composai le traité de l'*Origine des Romans*, qui fut mis à la tête, elle disait souvent que nous avions marié nos enfants ensemble. » *Zayde*, comme l'autre écrit dont nous allons parler, a souvent servi de thème à des pièces de théâtre, et ne fut pas sans influence sur les mœurs : « Ah! s'écriait le père Bouhours, il n'y aurait pas de mal à lire des romans s'ils étaient tous comme *Zayde!* » *La Princesse de Clèves* mit le sceau à la réputation de notre écrivain. Son apparition réforme le roman; il ne sera plus possible à présent de sortir des sentiments naturels : le merveilleux et la convention sont pour jamais bannis. Tout plaît dans ce cadre attachant, tout, jusqu'aux larmes qu'il fait répandre; on aime cette honnête femme aux prises avec l'amour; on vit avec elle, sa passion devient la nôtre, elle intéresse, elle touche; c'est gracieux, délicat, attrayant. Une critique de *La Princesse de Clèves* parut sous ce titre : *Lettres à Mme la marquise de *** sur le sujet de* La Princesse de Clèves; Paris, 1678, in-12. On l'attribua au père Bouhours; c'est plutôt de son disciple de Valincourt, alors âgé de vingt-deux ans. Un ami anonyme de l'auteur, qu'on suppose être l'abbé de Charnes, publia cette réponse : *Conversations sur la Critique de* La Princesse de Clèves; Paris, 1679, in-12. Les autres ouvrages de Mme de La Fayette ne furent imprimés qu'après sa mort, c'est : *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, dont la dernière édition est de 1855; Paris, in-18. Les *Mémoires de la Cour de France pour les années* 1688 et 1689 ne parurent pour la première fois qu'en 1731, à Amsterdam. Ils sont tronqués d'une manière déplorable : le fils de Mme de La Fayette prêtait les manuscrits de sa mère avec une telle facilité qu'on lui en déroba une partie. Au dire de certains catalogues, le duc de La Vallière aurait encore possédé du même auteur un livre inédit intitulé *Caraccio*. Les différents ouvrages que nous venons de citer ont été plusieurs fois réunis; *Œuvres*, avec observations de Delandine; Paris, 1786, 8 vol.; — *Œuvres complètes*; Paris, d'Hautel, 1812, 5 vol. in-18; — *Œuvre complètes de Mmes de La Fayette, de Tencin et de Fontaine*, par MM. Étienne et Jay; Paris, 1825, 5 vol. in-8°. Il faut y ajouter : *Lettres de Mmes de Villars, de La Fayette et de Tencin*, accompagnées *de Notices biographiques* et de *Notes explicatives* par L. S. Auger; Paris, 1823, in-12. M. T. Barbier lui attribue les *Mémoires de Hollande*; Paris, 1856, in-18. Louis Lacour.

F. de Callières, *Pléiade française des Femmes illustres*. — Mayeur de Saint-Paul, *Mme de La Fayette*. — Lemontey, *Notice sur Mme de La Fayette*. — Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes*; 1844. — Tain, *Essai d Critique et d'Histoire*, p. 221-258.

LA FAYETTE (*Marie-Jean-Paul-Roch-Yves Gilbert* Motier, marquis de), célèbre général e homme politique français, né le 6 septembr 1757, au château de Chavagnac, en Auvergn mort à Paris, le 19 mai 1834. L'éducation d jeune La Fayette, commencée en Auvergne s'acheva dans la capitale, au collége du Plessi La mort de son père, tué à la bataille de Minde avait précédé de peu sa naissance; la mort d sa mère suivit de près son séjour à Paris. He ritier, par cette dernière, d'une fortune consid rable, que son mariage (11 avril 1774) av Mlle de Noailles, fille du duc d'Ayen, vint enco accroître, allié à des familles puissantes, I Fayette pouvait, à seize ans, prétendre aux pl hautes faveurs de la cour, et déjà on lui ava ménagé une place auprès de Monsieur, com de Provence; mais son humeur indépendan répugnait à ces arrangements. Au rebours d courtisans, il se donna beaucoup de mal po déplaire; il y réussit, et resta maître de suiv son inclination pour l'état militaire. Une passi irrésistible devait décider de toute sa vi « L'enthousiasme de la religion, l'entraineme de l'amour, la conviction de la géométrie, c'est ainsi qu'il définissait lui-même son amo pour la liberté. La France n'était pas enco mûre pour de pareilles idées; mais l'Améric du Nord offrait alors au jeune enthousias un théâtre favorable pour y essayer sa vocatic Déjà treize colonies avaient pris les armes s'étaient constituées en république fédérati Washington venait de recevoir une dictatu qui devait sauver la cause américaine, compr mise par de récentes défaites, et Franklin s' forçait d'obtenir de Louis XVI des secours i dispensables au succès de la lutte. L'opinion prononçait vivement en faveur des *insurgen* comme on les appelait alors; mais la cour France leur refusait tout appui direct. La Faye se trouvait en garnison à Metz, lorsque les p mières nouvelles de l'insurrection américain furent apportées par le duc de Glocester, fr du roi d'Angleterre. « Aussitôt, dit-il, mon co fut enrôlé, et je ne songeai plus qu'à rejoin mes drapeaux. » En effet, au retour d'un voyage Angleterre, il se mit en relation avec un agent ar ricain, équipa un bâtiment à ses frais, et mal l'opposition de sa famille et la défense form de la cour, malgré la douleur de sa femme, ceinte de leur premier enfant, il parvint, à trav mille obstacles, à Georgestown, en Carolin dans l'été de 1777. Il n'avait alors que vingt a Pour éviter d'être confondu avec la foule d'av turiers de tous pays qui venaient offrir le services au Congrès, La Fayette, en arrivan Philadelphie, fit présenter à cette assemblée le let suivant : « D'après mes sacrifices, j'ai le dr d'exiger deux grâces : l'une est de servir à mes pens, l'autre de commencer à servir comme

ntaire. » Le Congrès, par une résolution très-atteuse, en date du 31 juillet, le nomma major énéral de l'armée américaine. Washington se ouvait alors près de Philadelphie avec ses oupes. Ce fut là que La Fayette le vit pour la remière fois et que se forma entre eux cette mitié qui ne devait finir qu'avec leur vie. Washington, dit M. Guizot, dans le bel *Essai* u'il lui a consacré, portait à M. de La Fayette ne amitié vraiment paternelle, la plus tendre eut-être dont sa vie offre la trace. A part les rvices rendus, l'estime personnelle, l'attrait du aractère, le dévouement enthousiaste que celui-lui témoignait, ce jeune gentilhomme élégant, nevaleresque, qui s'était échappé de la cour Versailles pour apporter aux planteurs d'Aérique son épée et sa fortune, plaisait singuèrement au grave général américain. »

La première affaire à laquelle La Fayette prit art fut celle de Brandywine (11 septembre), où eut la jambe traversée d'une balle, tandis qu'il efforçait de rallier les troupes. Pendant six seaines qu'il souffrit de sa blessure, et plus enre de son inaction, il rêva des diversions contre Angleterre au Canada, dans les Florides, aux ntilles et aux Indes Orientales, projets favoris u'il caressa longtemps et au sujet desquels il orrespondait avec les ministres de France. A eine rétabli, il contribua au succès remporté à locester, et prit le commandement de la divion de Virginie. Au commencement de 1778, il it envoyé dans le Canada, avec le titre de gééral de l'armée du nord; mais cette opération, al combinée, échoua « faute d'hommes, de mps et d'argent ». La retraite de Barren-Hill, uée par Washington, le combat de Monmouth, ù La Fayette commandait l'avant-garde, le embarquement du corps de Sullivan, quand attaque combinée contre Rhode-Island eut anqué, par la retraite de l'escadre du comte 'Estaing, tels furent les principaux événements uxquels le jeune officier prit part dans cette ampagne, où il eut à défendre l'honneur franais contre les commentaires malveillants des méricains et contre la hauteur des commisaires anglais. Il envoya à l'un d'eux, lord Carsle, un cartel chevaleresque, que celui-ci efusa. A cette époque (octobre 1778), des ruits de guerre entre la France et l'Angleterre yant pris de la consistance, La Fayette écrivit u Congrès que « tant qu'il s'était cru libre, il vait soutenu la cause sous les drapeaux américains; que son pays étant en guerre, il lui devait un hommage de ses services; qu'il espérait revenir, et que partout il porterait son zèle our les États-Unis. » Le Congrès répondit par 'offre d'un congé illimité, le don d'une épée, qui ui fut remise à Paris, au nom du peuple américain, et une lettre pour Louis XVI, ainsi conçue : « Nous recommandons ce noble jeune homme à 'attention de Votre Majesté, parce que nous avons vu sage dans le conseil, brave sur le champ de bataille, patient au milieu des fatigues de la guerre. »

Son départ avait eu de l'éclat, son retour (février 1779) en eut bien plus encore. Tous les écrits du temps en déposent, et lui-même en a rendu compte en ces termes : « En passant à la cour, qui ne m'avait encore écrit que des lettres de cachet, M. de Poix me présenta aux ministres. Je fus interrogé, complimenté et exilé... à l'hôtel de Noailles. Quelques jours après, j'écrivis au roi pour reconnaître *ma faute*. J'en reçus une légère réprimande... et le régiment Royal-Dragons. Consulté par tous les ministres, et, ce qui vaut mieux, embrassé par toutes les femmes, j'eus à Versailles la faveur, à Paris la célébrité. » Mais au milieu de ces ovations, il pensait toujours à l'Amérique, dont l'indépendance venait enfin d'être officiellement reconnue par la France. Il calculait ce qu'aurait rapporté aux États-Unis le prix de chaque fête dont il était le héros, et, comme le disait le vieux ministre Maurepas, « pour remonter l'armée américaine il eût volontiers démeublé Versailles ». On avait d'abord songé à une expédition sur les côtes d'Angleterre, pour y lever des contributions destinées à fournir aux Américains l'argent qu'on ne pouvait tirer du trésor de France. Paul Jones devait y commander la marine; le maréchal de Vaux les troupes de terre, et une division était réservée à La Fayette; mais ce projet ayant dégénéré en une simple croisière, La Fayette s'abstint d'y prendre part. Enfin, il obtint du cabinet de Versailles un corps auxiliaire de 4,000 hommes, commandé par le comte de Rochambeau, qu'il précéda lui-même aux États-Unis, au commencement de 1780. L'Amérique, trois ans auparavant, l'avait reçu avec joie : elle l'accueillit cette fois avec reconnaissance. On lui confia la défense de la Virginie, menacée par Arnold et Cornwallis, poste important, auquel était attaché le sort de tout le midi de l'Union. Remonter le matériel et le moral de sa petite armée, éviter une bataille, former des jonctions, garantir les magasins, et, après une suite de manœuvres et d'actions partielles, enfermer Cornwallis et ses troupes dans une position calculée d'avance, telle fut la tâche peu brillante, mais difficile, dont La Fayette s'acquitta avec une prudence et une habileté des plus honorables pour un général de vingt-quatre ans (1). Tandis que le comte de Grasse, venu des îles, bloque les Anglais par mer, La Fayette leur ferme le passage du côté de Glocester et de Williamsbourg, et donne le temps à Washington d'amener de New-York les corps de Lincoln et de Rochambeau. C'est alors que Cornwallis, acculé dans Yorktown, est forcé de capituler après deux assauts conduits par La Fayette et Vio-

(1) La Fayette parlant depuis avec Bonaparte de la guerre d'Amérique disait, avec une modestie concevable en présence d'un pareil interlocuteur : « Ce furent des rencontres de patrouilles qui décidèrent des plus grands intérêts de l'univers. »

ménil (17 octobre 1781). Cette campagne décide du sort de la guerre. Lors du départ de La Fayette pour la France, le Congrès, par une faveur toute spéciale, décida que les ministres et agents américains dans toute l'Europe seraient tenus de s'entendre avec lui. Il se montra digne de cette confiance. A peine de retour, il se rendit à Madrid, où il enleva, pour ainsi dire, les délibérations de ce cabinet formaliste, et obtint pour les États-Unis un traité de commerce, qui fut bientôt converti en déclaration de guerre contre l'Angleterre. Il était même sur le point de s'embarquer à Cadix, avec 8,000 hommes qu'il avait amenés de Brest pour une grande expédition combinée par les deux nations contre les possessions anglaises, lorsqu'on apprit que les commissaires américains venaient de signer la paix à Paris (3 septembre 1783). Dès lors son troisième voyage en Amérique (1784-85) fut donné tout entier aux joies du triomphe et aux témoignages de reconnaissance du peuple, qui saluait en lui l'un de ses libérateurs.

Cependant, au moment même où l'Amérique venait de clore sa révolution, la France préludait à la sienne. La Fayette avait dit dans un discours au Congrès, imprimé partout, excepté dans la *Gazette de France :* « Puisse cette révolution servir de leçon aux oppresseurs et d'exemple aux opprimés ! » Il écrivait des États-Unis : « J'ai toujours pensé qu'un roi était un être au moins inutile; il fait d'ici une bien plus triste figure. » Son républicanisme, passant à la faveur de son existence américaine, n'avait d'abord paru qu'un peu étrange; mais à mesure qu'il eut à se prononcer sur les actes du gouvernement français, on le jugea plus sérieusement. Déjà en effet son nom se trouvait mêlé à chacune des protestations qui s'élevaient de toutes parts contre les abus. Réclamations pour faire rendre l'état civil aux protestants, suppression de la gabelle, réforme de la procédure criminelle, surtout plaintes énergiques contre la dilapidation des deniers publics et contre les marchés par lesquels, sous prétexte d'échanges, des millions avaient été prodigués aux princes et aux favoris, tels furent les principaux griefs dont il se rendit l'organe, soit individuellement, soit à l'Assemblée des notables (1787). Ce fut alors qu'à la fin d'un discours sur le déficit il exprima le vœu de la convocation d'une assemblée nationale. « Quoi, monsieur! dit le comte d'Artois, vous demandez la convocation des états généraux? — Oui, monseigneur, et même *mieux que cela !* » répondit-il. La cour, qui reculait devant cette mesure, tâcha de l'éluder par l'organisation des assemblées provinciales. La Fayette porta dans celle d'Auvergne la même indépendance. Mais bientôt ce vœu, qui avait paru si hardi dans sa bouche deux ans auparavant, fut répété par tout un peuple. Il fallut convoquer les états généraux, qui ne tardèrent pas à devenir l'Assemblée constituante (1789).

La Fayette y fut député par la noblesse d'Auvergne. Il y parla pour la première fois le 8 juille à l'appui de la célèbre motion de Mirabeau pou l'éloignement des troupes. Le 11 il présenta u projet de *déclaration des droits*, qui servit d base à celui qu'on adopta plus tard. Le 13 il f déclarer les ministres responsables des événements actuels et de leurs suites. Vice-président de l'Assemblée en permanence pendant les nuit terribles des 13 et 14 juillet, il se rendit à Paris le lendemain de la prise de la Bastille, à la tê d'une députation de soixante membres, et félicita les citoyens « de la liberté qu'ils avaie conquise par leur courage, de la paix et d bonheur dont ils seraient redevables à la justic d'un monarque bienfaisant et détrompé ». Dè le 13 une garde bourgeoise s'était organisée; lui fallait un chef. Le 15 au matin Moreau d Saint-Méry, président des électeurs, montra d la main le buste de La Fayette, donné par l'État d Virginie à la ville de Paris, et placé dans la grand salle de l'hôtel de ville. La Fayette fut proclam au milieu d'acclamations unanimes. Le 2 le nouveau commandant des milices citoyennes auxquelles il donna le nom de *garde nationale* joignant l'ancienne couleur française aux cou leurs de la ville, que la révolution venait d'a dopter, présenta aux électeurs assemblés la co carde tricolore, en leur disant : « Cette cocard fera le tour du monde! » Ce commandemen marquait pour La Fayette l'ouverture d'une car rière nouvelle. Après avoir défendu la liberté il allait avoir l'ordre à défendre. Fort de s popularité, il assumait une tâche peut-être au dessus des forces d'un homme, celle de conteni une immense population exaltée jusqu'à l'enivre ment, remuée jusqu'à la lie. Il s'y dévoua cou rageusement, arracha des victimes à la furen populaire, et arrêta les assassins de sa propr main. Mais il ne fut pas toujours aussi heureux Dès l'abord Berthier et Foulon, massacrés sou ses yeux, lui firent sentir que son pouvoir su la multitude avait des bornes. Il était réserv à bien d'autres épreuves. Plus d'une fois, navré de douleur, abreuvé de dégoûts, il voulut donne sa démission, et ne consentit à la retirer qu sur des promesses d'obéissance sans cesse violées.

Les soupçons mutuels du peuple et du roi exploités par des intrigants monarchiques o démagogues, amenèrent les journées des 5 e 6 octobre. Le premier jour La Fayette, après avoir résisté jusqu'à quatre heures à la foul qui voulait l'entraîner à Versailles avec la garde nationale, fut forcé de suivre le mouvement pou le modérer. On connaît les détails de cette nuit malheureuse : on sait comment il pourvut à la défense des postes extérieurs, les seuls qui lu furent confiés; comment, après avoir pris toutes les mesures d'ordre possibles en pareille circonstance, il se jeta sur un lit au point du jour pour jouir de quelques instants de repos. Tout à coup

l'alarme est donnée : des misérables ont fait irruption dans le château; deux gardes ont été tués, les appartements de la reine sont envahis. La Fayette accourt, sauve en passant un groupe de gardes du corps, confie aux gardes nationaux qu'il rencontre dans les appartements le salut de la famille royale, et la trouve réunie dans la chambre du roi. Au-dessous s'agitait une populace furieuse, mal contenue par une haie de gardes nationaux qui garnissait les trois côtés de la cour. Ne pouvant se faire entendre, La Fayette entraîne la reine sur le balcon et lui baise la main; puis, saisissant un garde du corps, il l'embrasse et lui donne sa cocarde. Aussitôt la foule crie : Vive le général! vive la reine! vivent les gardes du corps! L'annonce du départ immédiat de la cour pour Paris achève de la désarmer, et cette masse de 60,000 personnes, tumultueuse encore, mais non plus agressive, s'écoule lentement dans la même direction. Pendant cette pénible marche, La Fayette se tint constamment à la portière du roi, et le conduisit de l'hôtel de ville aux Tuileries. C'est alors que madame Adélaïde, se jetant dans ses bras, lui dit : « Général, vous nous avez sauvés (1)! » A la suite de cet événement, La Fayette profita de son influence pour éloigner le duc d'Orléans, soupçonné de n'y être pas étranger. Après une conversation « très-résignée d'une part et très-impérieuse de l'autre », le prince partit pour Londres.

Absorbé par les soins de son commandement, La Fayette n'avait pu prendre qu'une part très-secondaire aux travaux de l'Assemblée constituante. Cependant, il demanda des garanties pour les accusés, le jury anglais et américain, appuya l'abolition des titres de noblesse, vota pour deux chambres électives et pour le *veto* suspensif. Dans la fameuse discussion sur le droit de paix et de guerre, il embrassa, comme Mirabeau, l'opinion la plus favorable au pouvoir exécutif. Il se prononça contre la constitution civile du clergé, et proposa de laisser chaque culte s'entretenir lui-même, comme aux États-Unis. Ce fut en février 1790, dans un débat sur les troubles des provinces, qu'il prononça ces paroles, souvent citées d'une manière inexacte : « L'ordre ancien n'étant que servitude, *l'insurrection est le plus saint des devoirs.* »

A la fête de la Fédération, il proclama le premier, en qualité de major général, la formule du serment que des milliers de voix répétèrent après lui. Ce moment peut passer pour l'apogée de sa popularité, qui commença dès lors à décliner. La fuite de Varennes (le 21 juin 1791) lui porta une première atteinte. Pour apaiser les soupçons qui lui revenaient de toutes parts, il avait cru pouvoir répondre *sur sa tête* que le roi ne quitterait pas Paris. Aussi, à la première nouvelle de son départ, la fureur du peuple fut extrême contre La Fayette. Danton s'écria au club des Jacobins : « Il nous faut la personne du roi ou la tête du commandant général! » et la surprise de la reine quand l'aide de camp porteur des ordres de l'Assemblée lui apprit que La Fayette existait encore à la tête de la garde nationale dit assez quel sort lui était réservé si le roi n'avait pas été arrêté. Après cette arrestation, ce fut la garde nationale sous les ordres du commandant général qui dut désormais veiller à la sûreté de l'infortuné monarque et répondre de sa personne. La Fayette donnait le mot d'ordre, et, malgré les égards par lesquels il essayait de tempérer une consigne rigoureuse, il cessa dès lors de rendre à Louis XVI les honneurs royaux. Néanmoins, il était encore du nombre de ceux qui étaient d'avis de le conserver sur le trône. Le 15 juillet 1791 il appuya un discours éloquent de Barnave dans ce sens, et le 17, quand des attroupements séditieux se portèrent au Champ-de-Mars pour demander la déchéance du roi, il s'y présenta aux côtés de Bailly, avec le drapeau rouge, et, après les sommations légales, il fit tirer sur les mutins, action courageuse qui coûta à l'un la vie, à l'autre sa popularité.

Après la discussion de l'acte constitutionnel, à laquelle il prit part, et son adoption par le roi, La Fayette proposa un projet d'amnistie qui fut agréé, fit ses adieux à la garde nationale, remit ses pouvoirs à la commune, et se retira en Auvergne (octobre 1791). On ne tarda pas à l'en tirer pour le mettre à la tête de l'une des trois armées dont la création suivit les premières démonstrations hostiles de la coalition de Pilnitz. (Nommé maréchal de camp dans l'armée française le 19 octobre 1781, il était devenu lieutenant général le 30 juin 1791.) La Fayette eut le commandement de l'armée du centre, placée depuis Philippeville jusqu'aux lignes de Wissembourg. Il réussit à établir la discipline parmi les troupes, travaillées en sens divers par les menées jacobines ou royalistes. Dumouriez, l'âme du nouveau ministère girondin, venait de faire prévaloir sur le système défensif suivi jusqu'à ce jour son plan qui consistait en une rapide invasion de la Belgique. Un triple mouvement fut combiné dans ce but. La Fayette devait y concourir en se portant rapidement de Metz sur Namur; mais il apprit, au moment où il arrivait à Bouvines, que les deux corps de Dillon et de Biron venaient d'être battus, et il crut devoir opérer sa retraite. Rochambeau ayant donné sa démission, il ne resta plus que deux commandements généraux, ceux de Lucknèr et de La Fayette. Ce dernier avait constamment l'œil sur Paris, plus peut-être qu'il ne convenait à un général en présence de l'ennemi. L'influence toujours croissante des jacobins l'inquiétait; aussi dans une lettre datée du camp de Maubeuge, 16 juin 1792, il osa les dénoncer à l'Assemblée, demander la fin du règne des clubs, l'indépendance et l'affermissement du trône constitutionnel. Cette lettre d'un

(1) On peut voir sur ces journées les *Mémoires du comte Matthieu Dumas*, t. 1er, p. 451 et suiv.

jeune général à la tête de son armée parut à quelques membres une démarche à la Cromwell : elle souleva de vifs débats. La Gironde, qui dirigeait alors le mouvement, feignit de ne pas croire que La Fayette en fût l'auteur, et en renvoya l'examen à un comité ; mais soixante-quinze départements y adhérèrent. Les choses en étaient là lorsque La Fayette apprit les outrages commis le 20 juin envers le chef constitutionnel de l'État. Alors il quitte brusquement son armée, et, seul avec un aide de camp, il paraît, le 28 juin, à la barre de l'assemblée, revendique hautement la lettre dont il est l'auteur, et renouvelle ses demandes. Le côté droit applaudit, la gauche hésite; mais Guadet prend la parole, et, usant d'un tour adroit, il se demande si les ennemis sont vaincus, si la patrie est délivrée, puisque le général La Fayette est à Paris. « Non, ajoute-t-il, la patrie n'est pas délivrée, notre situation n'a pas changé, et cependant le général de l'une de nos armées est à Paris ! » Il termine en déclarant que La Fayette a manqué à la constitution en se faisant l'organe d'une armée légalement incapable de délibérer, et à la hiérarchie des pouvoirs militaires en venant à Paris sans l'autorisation du ministre de la guerre. La pétition est renvoyée à une commission extraordinaire. Peu satisfait de ce résultat négatif, rebuté par la cour, qui le reçoit avec une froideur marquée, l'ancien commandant de la garde nationale se tourne vers cette milice citoyenne qui lui fut longtemps dévouée; mais une revue sur laquelle il comptait est contremandée par l'influence du château. Il indique un rendez-vous chez lui aux compagnies d'élite qui passent pour les mieux disposées : il ne se présenta pas trente hommes. Ayant ainsi vainement tenté de rallier à la cause de la constitution et de la défense commune la cour et la garde nationale, se voyant délaissé par tous ceux qu'il venait secourir, La Fayette repartit pour son armée après avoir perdu le peu qui lui restait de popularité. Cette tentative fut le dernier signe de vie du parti constitutionnel.

Les commandements assignés aux deux corps d'armée venaient d'être changés. La Fayette allait avoir la gauche de la frontière depuis la mer jusqu'à Montmédy. Dans ce mouvement, il devait passer à vingt lieues du château royal de Compiègne. Cette circonstance lui suggéra l'idée d'un plan qu'il soumit à la cour. Le roi devait s'y rendre, et, protégé par l'armée, se prononcer librement pour la constitution; mais la cour se refusa opiniâtrément à avoir des obligations à La Fayette. Pour toute réponse, on lui donna le conseil « de bien remplir son métier de général; que c'était le vrai moyen de servir le roi ». C'en était fait de son influence; sa liberté, sa vie même ne tardèrent pas à être menacées. Dénoncé aux Jacobins par Robespierre, il fut l'objet d'une demande de mise en accusation présentée à l'Assemblée nationale par Collot d'Herbois; cette accusation fut écartée, le 3 août, par 446 voi contre 224 ; mais ses partisans furent insultés la sortie de la séance, son effigie fut brûlée au Pa lais-Royal, et la médaille que lui avait votée ville trois ans auparavant brisée quelque temp après par la main du bourreau, sur le réquis toire de Danton.

A la nouvelle des événements du 10 août, I Fayette songeait à former une espèce de congr des départements qui avaient adhéré à sa lett du 16 juin; mais cette tentative de fédéralisn n'eut pas même un commencement d'exécutio Le seul département des Ardennes, dans lequ il se trouvait, se montra disposé à le seconde D'accord avec lui, la municipalité de Sedan arrêter les commissaires qui venaient au no de l'Assemblée; la portion d'armée qui se tro vait au camp retranché sous cette ville prêta serment constitutionnel ; mais d'ailleurs tout ma quait à la fois à La Fayette : de nouveaux con missaires arrivaient; il fut destitué; on allait décréter d'accusation. Après avoir pris toutes l mesures nécessaires pour le salut de son armé il se décida à chercher un asile en pays neut (19 août). Vingt-et-une personnes l'accomp gnèrent. Tombés dans un poste autrichien, i demandèrent en vain le passage : malgré leu protestations, on les transféra à Namur, à N velle, puis à Luxembourg. La Fayette et trois a tres membres de l'Assemblée constituante, L tour-Maubourg, A. Lameth et Bureaux de Pu furent envoyés à Wesel comme prisonniers d' tat. Le premier repoussa avec le plus froid m pris les ouvertures qui lui furent faites, à d verses reprises, par les princes ennemis de France; et comme le duc de Saxe-Teschen lui fa sait demander le trésor de l'armée, qu'on supp sait qu'il avait dû emporter : « Il paraît, dit-l que son Altesse Royale n'y eût pas manqué à n place. » Cette conduite n'était pas de nature désarmer ses ennemis. Jeté successivement da les cachots de Magdebourg, de Glatz, de Neis on le transporta enfin dans celui d'Olmütz, Moravie, lorsque le roi de Prusse fit sa paix av la France. Désormais sous la garde de l'Aut che, La Fayette eut à souffrir ces traitements gureux si éloquemment dénoncés depuis p d'autres victimes. Une tentative d'évasion, co certée par MM. Huger et Bollmann, et qui f sur le point de réussir, n'aboutit en définiti qu'à faire resserrer sa captivité. Mme de La Fayett à peine échappée aux cachots de Robespierre, elle avait passé quinze mois, accourut avec s filles réclamer une place à côté de son mari da les prisons d'État de l'Autriche.

Cependant de toutes parts, en Europe, Amérique, se manifestait un vif intérêt pour l prisonniers d'Olmütz. Le 16 décembre 1796, général Fitz Patrick fit à la chambre des com munes une motion tendant à supplier le r d'Angleterre d'intercéder pour leur délivranc Sheridan, Grey, Fox l'appuyèrent de leurs vo

éloquentes. Pitt se retrancha dans la neutralité de la Grande-Bretagne, et la réponse invariable de l'Autriche à toutes les démarches faites dans le même but était « que la liberté de M. de La Fayette était incompatible avec la sûreté des gouvernements de l'Europe ». Pour triompher de ces refus obstinés, il ne fallut rien moins que la voix impérieuse du vainqueur de l'Italie, du rude négociateur de Campo-Formio. Encore a-t-on entendu dire à Bonaparte que de tous les sacrifices qu'il avait demandés à l'Autriche aucun ne lui avait coûté autant de peine à obtenir que la délivrance des prisonniers d'Olmütz (1).

Ce fut le 19 septembre 1797 que La Fayette, après cinq années de captivité, fut rendu à la liberté, sous la condition expresse qu'il ne mettrait jamais les pieds sur le territoire autrichien. De son côté, le Directoire, qui avait chargé Bonaparte d'en stipuler la délivrance, ne se souciait pas de le voir en France dans ce moment. La Fayette se rendit à Hambourg, et quelques jours après dans le Holstein, où il passa la fin de 1797 et toute l'année 1798, puis vint s'établir en Hollande près d'Utrecht au commencement de 1799, toujours attentif à ce qui se passait en France, épiant l'occasion de faire cesser une exclusion qui le blessait, et vivement préoccupé, sa correspondance l'atteste, de jouer un rôle dans les événements qui se préparaient. Mais la scène avait changé depuis 1789, ce que Lafayette était porté à oublier parfois : un nouvel acteur occupait le théâtre, et celui-là n'était pas d'humeur à le partager. La Fayette dut se contenter, après le 18 brumaire, de voir cesser son exil, d'obtenir un grade dans l'armée pour son fils Georges, la radiation sur la liste des émigrés de son nom et de celui des compagnons de sa fuite, enfin sa pension de retraite au *maximum* de son grade (2).

La Fayette eut avec le premier consul plusieurs entretiens, et, comme on peut le croire, s'ils n'étaient point d'accord sur la politique, ils eurent à se louer d'une bienveillance réciproque, ainsi qu'il l'a raconté d'une manière fort piquante (*Mes rapports avec le premier consul*, t. V de ses *Mémoires*). Il est probable qu'il eût été nommé sénateur s'il l'avait voulu; mais il n'accepta que le titre de membre du conseil général de la Haute-Loire. Du reste, il vota publiquement contre le consulat à vie et contre l'empire. Retiré dans son château de La Grange, en Brie (Seine-et-Marne), qui lui provenait de l'héritage de sa belle-mère, il s'y occupait d'exploitation agricole, sans perdre de vue les événements politiques. « Tout le monde en France, disait Napoléon, est corrigé des idées extrêmes de liberté; il n'y a qu'un homme qui ne le soit pas, et cet homme c'est La Fayette. Vous le voyez tranquille : eh bien, s'il y avait une occasion de servir ses chimères, il reparaîtrait plus ardent que jamais. »

En 1814 La Fayette revit les Bourbons avec « plaisir, trouvant de meilleures chances, nous citons ses propres paroles, dans leur maladroite et pusillanime malveillance que dans la vigoureuse perversité de leurs antagonistes ». Par instinct, La Fayette n'aimait pas les gouvernements forts. Il se présenta chez Louis XVIII et chez Monsieur : ils lui firent un bon accueil, et à la nouvelle du débarquement de Napoléon La Fayette fit savoir au roi qu'il était prêt, lui et ses amis, à lui rendre tous les services compatibles avec la liberté. Lorsque Napoléon, vainqueur sans combattre, essaya de remonter l'esprit public en évoquant les souvenirs des premières années de la révolution, Joseph Bonaparte, qui avait toujours entretenu des relations amicales avec La Fayette, fut chargé de l'attirer à Paris, de lui offrir une place dans la chambre des pairs et de tenter un rapprochement entre lui et le gouvernement impérial. Tout ce qu'il en obtint fut une adhésion avec réserves à l'acte additionnel. Bientôt, élu représentant par le collége de Seine-et-Marne et vice-président de l'assemblée, La Fayette prit une part des plus actives à l'opposition de cette chambre, qui eut le tort de s'occuper de théories et de déclarations des droits quand l'ennemi était aux portes de la France, et de ne songer qu'à la liberté quand il fallait avant tout sauver l'indépendance. Le 21 juin 1815, à la nouvelle du désastre de Waterloo, il prit la parole pour faire déclarer « que la chambre était en permanence, que toute tentative pour la dissoudre était un crime de haute trahison, et que quiconque s'en rendrait coupable serait regardé comme traître à la patrie et sur-le-champ jugé comme tel; enfin, que les ministres seraient invités à se rendre dans l'assemblée pour s'entendre avec elle sur toutes les mesures que la circonstance exigeait ». Napoléon, dont cette suite de résolutions entravait tous les actes, envoya, avec les ministres, son frère Lucien pour tâcher de conjurer l'orage. Celui-ci, dans son discours, accusa la France de légèreté envers ses souverains. « De quel droit, dit alors La Fayette, l'accuse-t-on d'avoir manqué de persévérance envers l'empereur Napoléon? C'est pour l'avoir suivi que nous regrettons le sang de trois millions de Français. » Dans un grand conseil tenu aux Tuileries, il fit une motion pour demander à l'empereur d'abdiquer. Cette motion n'ayant pas été adoptée, il lui fit dire le lendemain que si l'on n'avait pas l'abdication, il proposerait la déchéance : Napoléon abdiqua en faveur de son fils.

Malgré le rôle qu'il avait joué dans cette circonstance, La Fayette ne fut nommé ni membre du gouvernement provisoire ni commandant de la garde nationale. On n'était pas fâché de l'éloi-

(1) Quand ils furent présentés au premier consul, après le 18 brumaire, il leur dit, en s'adressant particulièrement à La Fayette : « Je ne sais ce que diable vous leur aviez fait; mais ils ont eu bien de la peine à vous lâcher. »

(2) Sous la restauration, La Fayette fut compris dans le milliard de l'indemnité pour 450,682 fr.

gner (1), et il fit partie des commissaires envoyés à Haguenau près des puissances alliées pour tâcher d'arrêter leur marche, mission qui fut sans résultat. De retour à Paris, il apprit la capitulation, la retraite de l'armée sur la Loire; et bientôt cette chambre qui n'avait pas voulu se laisser dissoudre par Napoléon se dispersa d'elle-même, après une inutile protestation, devant un poste de Prussiens qui vint s'installer aux portes du Corps législatif.

La Fayette se retira alors à La Grange, où il continua de vivre dans la retraite jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut porté comme candidat à la députation dans les colléges électoraux de Paris et de Melun. Les efforts du parti constitutionnel échouèrent cette fois devant la vive résistance du pouvoir; mais l'année suivante il fut nommé par le département de la Sarthe, et celui de Seine-et-Marne finit aussi par lui assurer la majorité des suffrages. Jusqu'en 1824 il continua de siéger à la chambre comme député de l'arrondissement de Meaux. Il y prit souvent la parole dans le sens de l'opposition la plus avancée, et avec une faconde où la bonhomie n'excluait pas la malice, ni l'urbanité constante des formes la hardiesse des idées. Les principales discussions auxquelles il prit part furent : la proposition Barthélemy tendant à modifier la législation électorale (22 mars 1819), le rappel des bannis (17 mai), le budget de la guerre (4 juin), le droit de pétition (2 mars 1820), la censure, la liberté individuelle (8 et 23 mars), les affaires étrangères (4 mai 1821), etc., etc. Dans le discours qu'il prononça dans cette dernière occasion, et que la chancellerie autrichienne jugea digne d'une réponse, attribuée à Gentz, on remarquait la phrase suivante : « La tyrannie de 93 ne fût pas plus une république que la Saint-Barthélemy ne fut une religion. » C'était surtout dans les questions qui se rapportaient aux révolutions de France et d'Amérique, aux principes qu'elles avaient proclamés, aux institutions qu'elles avaient fondées, que La Fayette aimait à prendre la parole; et quoique cette prédilection naturelle ait souvent servi de texte aux plaisanteries de ses ennemis, on ne peut nier qu'il n'y ait puisé plus d'une fois de nobles et chaleureuses inspirations.

En 1821 il ne cacha pas ses sympathies pour les révolutions d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Piémont, et l'on peut regretter qu'à la même époque il ait paru vouloir substituer à l'opposition hardie, mais franche, de la tribune une complicité au moins morale dans des complots ténébreux et dans des tentatives imprudentes. La Fayette ne sut jamais rien refuser à ceux qui s'adressaient à lui au nom de la liberté (2). On se servit au moins de son nom dans le complot militaire de 1821 (Nantil et consorts). « Il eût été possible, dit M. de Lacretelle (*Histoire de la Restauration*), d'arriver jusqu'à lui dans l'affaire Berton, » Et il était en route pour Béfort lorsque la conspiration qui devait y éclater fut découverte. Son mandat n'ayant pas été renouvelé aux élections de 1824, il profita de ce repos forcé pour réaliser le projet, dès longtemps conçu, de visiter encore une fois l'Amérique, théâtre de ses premiers succès. Ce voyage de plus d'une année (juillet 1824 à septembre 1825) ne fut qu'une longue suite d'ovations. Il parcourut successivement tous les États de l'Union, harangué par MM. Webster et Everett, entouré des John Adams, des Jefferson, des Madison, des Monroe; il fêta à Bunkers-Hill l'anniversaire d'un des premiers combats de la liberté, et rendit à Mount-Vernon un pieux hommage au tombeau du grand homme dont l'amitié avait été l'une des gloires de sa vie. Un acte de munificence nationale vint couronner toutes ces manifestations individuelles : une somme de 200,000 dollars et des terres choisies parmi les plus fertiles de l'Union lui furent assignées en récompense des sacrifices qu'il avait faits autrefois pour elle, et qui, suivant le calcul présenté au sénat par M. Haynes, ne s'élevaient pas à moins de 700,000 fr.

En revenant en France, il trouva sur le trône un nouveau monarque, celui-là même qui disait de lui à M. de Ségur : « M. de La Fayette est un être complet, savez-vous? Je ne connais que deux hommes qui aient toujours professé les mêmes principes, c'est moi et M. de La Fayette : lui comme défenseur de la liberté, et moi comme roi de l'aristocratie. J'estime M. de La Fayette. » Le ministère Martignac, par sa modération et ses velléités libérales, retarda quelque temps la rupture entre le trône et la nation. La Fayette caractérisait ainsi sa marche : « Trois pas en avant, deux en arrière nous laissent le produit net de ce petit pas. » Vers la fin de la session de 1829, il avait entrepris dans l'Auvergne et le Dauphiné un voyage qui devint l'occasion de vives manifestations de l'esprit public, au moment où l'avénement du prince de Polignac et de ses collègues soulevait une répulsion presque universelle. Le premier bruit des événements de juillet 1830 lui parvint à La Grange. Le 27 il accourut se joindre aux députés ses collègues; il déclara le 28, à la réunion de midi, qu'il s'agissait d'une révolution, et que déjà son nom se trouvait placé, de son aveu, à la tête du mouvement; il réitéra les mêmes déclarations à la réunion du matin 29, chez M. Laffite, et se rendit à l'hôtel de ville au moment où le Louvre et les Tuileries venaient de tomber au pouvoir du peuple. Porté

(1) « J'avais lieu d'être mécontent, dit-il à ce sujet : j'aurais bien préféré rester *pour jeter en avant de bons principes de constitution.* » (*Memoires*, t. V.)

(2) Voici à cet égard sa profession de foi : « En 1812, un de mes amis m'ayant annoncé la visite de certains conspirateurs assez peu sûrs, que Carnot avait repoussés, je répondis qu'il ne m'était pas permis de décourager, pour ma sûreté personnelle, *un projet quelconque* en faveur de la liberté, tant ma conscience était timorée à cet égard. » (*Mémoires*, t. V, p. 302.)

ar acclamation au commandement de la garde ationale, il publia immédiatement plusieurs rdres du jour et proclamations, dont l'une se erminait par ces mots : *La liberté triomphera, u nous périrons ensemble!* Le 31 il répondit ubliquement à M. de Sussy, porteur de la lettre ui annonçait un nouveau ministère, composé e MM. le duc de Mortemart, Casimir Périer, iérard, et qui le confirmait lui-même dans son ommandement, par ces mots décisifs : *Il n'est lus temps!* Le même jour il reçut le lieutenant énéral à l'hôtel de ville, et formula ainsi le proramme de la révolution nouvelle : *Un trône opulaire, entouré d'institutions républiaines;* programme contesté d'une part, comme a été de l'autre cette définition du nouvel état e choses encore attribuée à La Fayette : « Voilà ı meilleure des républiques! »

Le procès des ex-ministres (décembre 1830) yant réveillé les passions populaires, encore mal teintes, le nouveau commandant de la garde ıationale retrouva pour combattre l'émeute énergie de ses beaux jours de 1789, et prouva que ce n'était pas en vain qu'il venait de faire uscrire cette devise : *Liberté, ordre public,* ur les drapeaux de la milice citoyenne. Mais il ıe commandait qu'en vertu de l'ordonnance du 6 août 1830 qui s'appliquait à toutes les gardes ıationales de France; et la chambre des députés ıyant, dans sa séance du 4 décembre, adopté un ırticle de loi qui supprimait tout commandement général, il crut devoir donner sa démission. Cette circonstance, jointe à la marche du gouvernement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, marche que La Fayette jugeait contraire aux intérêts de la France et à des promesses dont il se regardait personnellement comme le garant (1), amenèrent entre lui et le pouvoir un refroidissement sensible. Le ministère Périer, qui érigea cette marche en système, lui paraissait, malgré les liens d'alliance et d'amitié qui l'unissaient à son chef, suivre une mauvaise route, et il manifesta son dissentiment dans plusieurs circonstances. En mai 1832 il signa le *compte-rendu.* A l'émeute du 7 juin, qui le suivit de près, il se trouvait auprès du corps du général Lamarque; l'apparition d'un bonnet rouge, qu'on voulut le forcer de couronner, devint le signal du désordre. Il était monté dans un fiacre, auquel des hommes du peuple s'attelèrent, espérant faire du vétéran de la liberté un instrument de leur coupable entreprise. Mais un détachement de dragons rencontra ce cortége, et le dissipa : des coups de feu furent échangés, et le sang coula dans les rues de Paris.

Ces tristes événements, les réactions qui en furent la suite, les injustices des partis extrêmes, répandirent de l'amertume sur la fin de cette vie, qui avait été consacrée tout entière, malgré quelques erreurs, au culte de la liberté, à la défense de l'ordre, au patronage, quelquefois indiscret, mais toujours consciencieux, de toutes les idées d'émancipation. Les derniers mots que La Fayette prononça à la chambre (26 janvier 1834) eurent pour objet d'appuyer une pétition relative aux réfugiés politiques; les dernières lignes qu'il traça avaient rapport à l'affranchissement des noirs. Par suite de cette exactitude religieuse qu'il apportait à tout ce qui lui paraissait l'accomplissement d'un devoir politique, il avait voulu suivre à pied, quoique déjà souffrant, le convoi du député Dulong, mort dans un duel avec le général Bugeaud (30 janvier). En rentrant, il se mit au lit, et ne se releva plus. Il est enterré au cimetière Picpus, près du corps de sa femme et des restes de plusieurs personnes de la famille de Noailles, mortes sur l'échafaud révolutionnaire.

L'honnêteté de La Fayette a été reconnue par tous les partis. Une femme d'un esprit distingué a dit de lui : « Il était trop honnête homme pour ne pas laisser toujours ses clefs aux serrures, même en politique. » Mirabeau l'avait surnommé *Cromwell-Grandisson.* Napoléon l'appelait *un niais;* mais il disait lui-même que de sa part cette épithète était toujours un brevet d'honnête homme (1).

La Fayette avait eu de sa femme, morte en 1807, trois enfants, dont deux filles, Anastasie de La Fayette, mariée à M. Charles de Latour-Maubourg, et Virginie de La Fayette, veuve du colonel de Lasteyrie. [M. RATHERY, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Mémoires, Correspondance et Manuscrits du général La Fayette.— Sarrans jeune, *La Fayette et la Révolution de 1830*; 1834, 2 vol. in-8°. — Levasseur, *Relation du Voyage du général La Fayette aux États-Unis en 1824 et 1825*; 1826, 2 vol. in-8°. — *Le Biographe et Le Nécrologe réunis*, tome Ier, 1834, p. 400 — Jules Cloquet, *Souvenirs de la Vie privée du général La Fayette*; 1836, in-8°. — E. de La Bédollière, *Vie politique du marquis de La Fayette*; 1833, in-8°. — L. de Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, par un homme de rien, tome V. — *Journal des Débats*, 21 et 23 mai 1834. — M. Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet et 1er août 1833; et *Critiques et Portraits littéraires*; 1841, tome V, p. 161. —

(1) A la séance du 29 mars 1831, La Fayette ayant parlé de *marche conforme à nos promesses*, le président du conseil se leva avec vivacité : « Quelles sont ces promesses? dit-il; car il faut enfin s'expliquer. Je demande à M. de La Fayette de dire si c'est lui ou nous qui avons fait ces promesses. »

(1) On a du général La Fayette un grand nombre de discours prononcés à la chambre des députés. Sa famille a publié : *Memoires, Correspondance et Manuscrits du général La Fayette*; Paris, 1837-1838, 6 vol. in-8°. « Parmi les morceaux qui composent cette collection, dit M. Bourquelot, on remarque surtout la lettre de La Fayette au bailli de Ploen sur la révolution de 1789; celle qu'il écrivit à M. de Latour Maubourg à l'occasion de la mort de sa femme; une foule de notes curieuses touchant les événements auxquels il a pris part; et sous ce titre : *Mes rapports avec le Premier consul*, un aperçu fort curieux sur le caractère politique et militaire de Napoléon. » La *Revue rétrospective* a publié le *Plan d'une seconde campagne d'Amérique* proposé à M. de Vergennes par La Fayette (no XIII, 2e série, 30 nov. 1836, p. 280); et le *Journal des Débats* du 2 janvier 1831 les *Adieux du général La Fayette à la garde nationale parisienne et aux gardes nationales du royaume.* L. L—T.

Châteaubriand, *Mém. d'outre tombe*, 7e et 10e vol. — M. Villemain, *Souvenirs*. — P.-F. Tissot, dans le *Dict. de la Convers.* — H. Castille, *Portraits historiques*, 47.

LA FAYETTE (*Georges-Washington* DE), homme politique français, fils du précédent, né en 1779, mort en décembre 1849. Filleul de Washington, il entra au service à l'époque du passage du mont Saint-Bernard, et fit la guerre en Italie en qualité de sous-lieutenant de hussards. Il remplit ensuite les fonctions d'aide de camp auprès du général Grouchy, avec le grade de lieutenant, pendant les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne. Ne pouvant obtenir d'avancement, par suite de l'éloignement de l'empereur pour son père, il quitta la carrière militaire, et revint dans sa famille, où il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration. Il fut nommé en 1815 membre de la chambre des représentants, où il prit place à côté de son père. Élu député en 1822 par le grand collége du Haut-Rhin, il vota constamment en faveur des libertés nationales. Non réélu en 1824, il accompagna son père dans son voyage en Amérique. En 1827 l'arrondissement de Coulommiers (Seine-et-Marne) le choisit pour député, et ce collége lui renouvela son mandat jusqu'en 1848. G. La Fayette était absent de Paris pendant les journées de juillet 1830. Arrivé dans la capitale le 1er août, il prit part à l'expédition de Rambouillet. Siégeant toujours à l'extrême gauche, il signa en 1832 le compte-rendu de l'opposition, et prit part en 1847 à la campagne des banquets réformistes. Après la révolution de février 1848, il fut réélu à l'Assemblée constituante dans le département de Seine-et-Marne. Il échoua aux élections pour l'Assemblée législative en 1849. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 1re partie, p. 366. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biographies et Nécrologies des Hommes Marquants du dix-neuvième siècle*, tome 1er, p. 230. — *Biographie statistique des Membres de la Chambre des Députés de 1842 à 1846*. — C.-M. Lesaulnier, *Biogr. des neuf cents Représ. à l'Assemblée nationale*. — *Dict. de la Convers.* — *Moniteur*, 1815 à 1849.

* **LA FAYETTE** (*Oscar* DE), officier et homme politique français, fils du précédent, né à Paris, en 1816. Élève de l'École Polytechnique, il passa à l'école d'application de Metz et entra dans l'artillerie. Il alla combattre en Afrique, et atteignit au grade de capitaine. Élu député à Meaux en 1846, il vint s'asseoir à l'extrême gauche de la chambre. Partisan de la réforme électorale, il assista au banquet d'Anzin, où il prononça un chaleureux discours. Après la révolution de Février, il fut nommé commissaire du gouvernement provisoire dans le département de Seine-et-Marne. Élu à l'Assemblée constituante, il y fit partie du comité de la guerre, dont il devint secrétaire. Il vota contre le droit au travail, pour les deux chambres, contre le vote à la commune, pour la proposition Rateau demandant la dissolution de l'Assemblée, et contre la suppression des clubs. Réélu à l'Assemblée législative par le même département, il vota l'état de siége et la loi contre les clubs. Il faisait encore partie de l'assemblée lors de sa dissolution en 1851. Depuis lors il vit dans la retraite. L. L—T.

Lesaulnier, *Biogr. des neuf cents Représ. à l'Ass. nationale*.—*Biogr. des neuf cent cinquante Représ. à l'Ass. législative*.—*Dict. de la Convers.*— *Moniteur*, 1846 à 185

* **LA FAYETTE** (*Edmond* DE), homme politique français, frère du précédent, né à Chavagnac, en 1818. Il étudia le droit, et parut au banquet réformiste de Melun en 1847. Après la révolution de Février, il fut élu par le département de la Haute-Loire à l'Assemblée constituante, dont il fut un des secrétaires; mais il échoua dans sa candidature à l'Assemblée législative. L. L—T.

Lesaulnier, *Biogr. des neuf cents Représ. à l'Ass. nationale*. — *Moniteur*, 1848-1849.

LA FÉRANDIÈRE (*Marie-Amable* PETITEAU, épouse de *Louis-Antoine* ROUSSEAU, marquis DE), femme de lettres française, née à Tours, en 1736, morte à Poitiers, en janvier 1817. Elle se maria en 1756; mais sa carrière littéraire ne date que de dix ans plus tard. La marquise de La Férandière fit paraître de nombreux morceaux littéraires dans le *Mercure*, dans le *Journal des Dames*, dans l'*Almanach des Muses*; ses poésies ont été recueillies sous le titre de *Œuvres de Mme de La Fér.....*; Paris, 1806, 2 part. in-12. On remarque surtout ses *Fables*. E. D—S.

Quérard, *La France Littéraire*.

LA FERRIÈRE (*Louis-Marie*, comte DE), général français, né le 9 avril 1776, à Redon, mort le 22 novembre 1834, à Vallery, près Sens (Yonne). Il fit ses études au collége de Rennes; il n'avait que seize ans lorsque son oncle maternel, Hervé de Beaulieu, ministre du trésor sous Louis XVI, le fit entrer sous-lieutenant au 99e régiment d'infanterie. Il fit les campagnes de 1793 et 1794 aux armées du nord, de Rhin et Moselle, de Sambre et Meuse, et se distingua au combat de Kaiserslautern, où, fait prisonnier et repris, il reçut de fortes contusions. A Fleurus il commandait la première tranchée devant Charleroy; il soutint trois attaques de nuit, et empêcha l'ennemi de pénétrer dans la place. Aide de camp du général Monet en 1795, il le suivit à l'armée de l'ouest, où il devint successivement capitaine et chef d'escadron au 1er régiment de hussards (Berchiny). Passé au 2e régiment de la même arme (Chamboran), il se signala dans la campagne d'Austerlitz. Nommé major, en 1806, au 3e régiment de hussards (Estherazy), il le commanda à Iéna, où il fut blessé d'un coup de biscaïen au genou gauche. Promu, en 1807, colonel de ce régiment, il faisait en Pologne partie du sixième corps, commandé par Ney, et combattit à Guttstadt et Friedland. Envoyé en Espagne, il se signala à Tudela, à Alba de Tormès (1809), à Alcoontre (1810). Il fut encore blessé dans cette rencontre, ainsi qu'au passage du col de Baños. Au combat de Redinha, il eut un cheval tué sous lui, et deux jours après, à Miranda de Corvo, il

eçut deux coups de feu. Il était chevalier de la Légion d'Honneur dès la fondation de l'ordre, officier en juin 1807, commandant en décembre 1808. ers la même époque ses services lui méritèrent titre de baron de l'empire, avec une dotation n Westphalie, et le 13 mai 1811 le grade de général de brigade. Peu de temps après il commanait à l'armée du nord de l'Espagne, sous le général en chef Auguste de Caffarelli, la cavalerie ui refoula vigoureusement les Anglais à Villarigo. Le 9 février 1813 il fut nommé général ajor des grenadiers à cheval de la garde impéiale, et se distingua encore à Dresde, à Leipzig, il fut blessé. A Hanau, à la tête de la cavalerie la garde, il écrasa les Bavarois, et rouvrit à rmée française la route de sa patrie. Ce fait lui lut le grade de général de division dans la rde, le titre de comte et la place de chambeln de l'empereur. Dans la campagne de France 1814), il grandit sa réputation à Chaumont, à ar-sur-Aube, à Montmirail, à Château-Thierry, Vauxchamps, enfin à Craonne, où, après avoir é atteint d'une balle à l'épaule droite, il eut la mbe gauche emportée par un boulet. A peine mis de son amputation, il fut nommé inspecteur énéral de cavalerie dans les treizième et vingtuxième divisions militaires, chevalier de Saintouis, et le 27 décembre suivant grand-officier de Légion d'Honneur. Le 23 du même mois, une ole de cavalerie ayant été créée à Saumur, le énéral de La Ferrière reçut la mission de l'organiser. A son retour en 1815, l'empereur le maint à la tête de cet établissement, et le comrit dans la nouvelle formation de la chambre des airs, qui cessa d'exister au second retour de ouis XVIII. Le conseil municipal de Saumur lui ota une épée d'honneur. Il prit sa retraite en 821. Napoléon Ier lui légua dans son testament ne somme de cent mille francs. La Ferrière reçut n 1821 le grand-cordon de la Légion d'Honneur, n 1823 la grand-croix de Saint-Louis. En 1832 fut rappelé à la chambre des pairs. Bientôt près la garde nationale à cheval de Paris le hoisit pour la commander, et malgré sa jambe e bois La Ferrière se fit remarquer par son actiité. Il fut compris, en 1831, dans le cadre de éserve de l'état-major général, et nommé préident de la commission instituée pour répartir es souscriptions en faveur des blessés au siége 'Anvers. Élu par son canton (Cheroy) pour le eprésenter au conseil général de l'Yonne, il s'y endit en 1834, et mourut peu après.

Le nom de ce général figure sur l'arc de riomphe de l'Étoile, côté ouest.

H. Lesueur.

Flavier d'Aldeguier, *Biographie de M. le lieutenant énéral comte de La Ferrière;* Toulouse, 7 août 1856. 1-4°.

* **LAFERRIÈRE** (*Louis-Firmin-Julien*), jurisconsulte français, né à Jonzac (Charente-Inérieure), le 5 novembre 1798. Il fit son droit à aris, et était depuis 1821 avocat à la cour royale de Bordeaux lorsqu'il devint, en 1838, professeur de droit administratif à la faculté de Rennes. Successivement conseiller d'État, député en 1849 à l'Assemblée législative, recteur de l'Académie départementale de Seine-et-Oise, puis délégué pour l'administration de l'académie de Toulouse, il est aujourd'hui inspecteur général de l'enseignement supérieur de l'ordre du droit. Lors de la création de la sixième section de l'Académie des Sciences morales et politiques, un décret du 14 avril 1855 l'en nomma membre; il fait partie du comité des travaux historiques et des sociétés savantes. On a de lui : *Essai sur l'histoire du Droit français;* Paris, 1836-1838, 2 vol. in-8°, qui a partagé en 1839 le prix Gobert; — *Cours de Droit public et administratif;* Rennes, 1839, in-8°; 4e édit., Paris, 1854, 2 vol. in-8°; — *Notice sur J.-M. Lehuerou, auteur de l'Histoire des Institutions mérovingiennes et carolingiennes;* Paris, 1844, in-8°; — *Histoire du Droit civil de Rome et du Droit français;* Paris, 1846-1858, 6 vol. in-8°: le plus important des ouvrages de l'auteur; — *Essai sur la Réforme Hypothécaire et sur le Développement du Crédit foncier;* Paris, 1848, in-8°; — *De l'Enseignement administratif dans les facultés de droit;* Paris, 1849, in-8°; — *Histoire des Principes, des Institutions et des Lois pendant la Révolution française depuis* 1789 *jusqu'à* 1804; Paris, 1850, et 1852, in-12; — *Essai sur les anciennes coutumes de Toulouse;* Toulouse, 1855, in-8°; — *Mémoire sur les Lois de Simon de Montfort et sur les Coutumes d'Albi des treizième, quatorzième, quinzième siècles;* Paris, 1856, in-8°. — Le *Compte-rendu des séances de l'Académie des Sciences morales et politiques*, tom. XXIII, contient de lui un *Mémoire sur les Origines de l'Université de Paris* M. Laferrière a été l'un des collaborateurs de la *Revue de Législation et de Jurisprudence;* de la *Revue de Droit français et étranger*, et il est l'un des directeurs de la nouvelle *Revue critique de Législation et de Jurisprudence.* E. Regnard.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature Française contemporaine. — Bibliographie de la France. — Documents particuliers.*

LA FERRONNAYS (*Jules-Basile* Ferron de), prélat français, né au château de Saint-Mards-lès-Ancenis, le 2 janvier 1735, mort à Munich, le 15 mai 1799. Après avoir fait de bonnes études il entra dans les ordres. L'évêque de Couserans, allié de sa famille, le prit pour un de ses vicaires généraux. Il suivit le cardinal de Bernis à Rome en 1769 pour le conclave qui éleva Clément XIV sur la chaire de saint Pierre. Le 24 décembre de la même année il fut nommé évêque de Saint-Brieuc; il passa à l'évêché de Bayonne en 1774, et en 1784 au siége épiscopal de Lisieux, où il resta jusqu'en 1790. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et quitta la France en 1791. Pourchassé par les

armées françaises, il se retira en Bavière, où il mourut. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

LA FERRONNAYS (*Pierre-Louis-Auguste* Ferron, comte de), diplomate français, neveu du précédent, né à Saint-Malo, en décembre 1777, mort le 17 janvier 1842. A l'époque de la révolution il faisait ses études ; il émigra avec ses parents, et acheva ses classes en Suisse. A l'âge de quinze ans, il entra comme simple soldat dans l'armée des princes ; et fit avec son père les campagnes de l'émigration. Le duc de Berry l'ayant remarqué le prit pour officier d'ordonnance et puis pour aide de camp. Le jeune La Ferronnays suivit le prince à Klagenfurt, de là en Angleterre et en Carinthie. Il rejoignit ensuite sa famille dans le Brunswick, et se mêla d'intrigues politiques qui traccassaient la police française sans l'effrayer. Refoulé en Angleterre par le succès des armes de la France, La Ferronnays se mit au service du roi de Suède, et fit la guerre en Norvège contre les Danois. Après une campagne il revint en Angleterre, reprit son poste auprès du duc de Berry, puis il passa au service de Gustave IV, exilé. La retraite de Moscou ayant réveillé les espérances des Bourbons, Louis XVIII envoya le comte de La Ferronnays plaider sa cause auprès de l'empereur de Russie. Lorsque le diplomate arriva à Saint-Pétersbourg, Alexandre Ier était déjà parti ; il le rejoignit en Saxe ; mais sa négociation fut sans résultat ; les coalisés ne savaient encore ce qu'ils pourraient faire. Quand les alliés furent maîtres de Paris, le comte de La Ferronnays revint en France à la suite du duc de Berry. « Débarqué à Cherbourg, raconte M. Viennet, il embrassa la terre avec transport en s'écriant : M'y voici ! aucune puissance humaine ne m'en arrachera plus ! Il était de ce petit nombre d'émigrés qui, ayant oublié le passé pour ne songer qu'à l'avenir, avaient trop bien apprécié tout ce qu'il y avait de force et de puissance dans la révolution pour tenter de la faire reculer. La politique de Louis XVIII était la sienne, et il adopta les nouvelles institutions de son pays avec une franchise qui ne se démentit plus un instant. » Le roi lui donna d'abord le grade de maréchal de camp, le 4 juin 1814, et le 17 août 1815 il le créa pair de France. « Une querelle de nippes et de layette le fit sortir de la maison du duc de Berry », suivant M. Viennet. Il était premier gentilhomme de la chambre de ce prince. Nommé ministre plénipotentiaire en Danemark en 1817, il fut rappelé en juillet 1819, et envoyé la même année en la même qualité à la cour de Saint-Pétersbourg. Il arriva à son poste au mois de novembre. « Son caractère conciliant, dit M. Viennet, sa parole sûre et vraie, sa réputation d'honnête homme contribuèrent beaucoup à renouer avec l'empereur Alexandre des relations qui s'étaient considérablement refroidies. En 1820 La Ferronnays suivit l'empereur de Russie au congrès de Troppau. En 1821 il assista au congrès de Laybach, et en 1822 il prit part à celui de Vérone, où fermeté avec laquelle il insista sur la nécessité la campagne d'Espagne, et sans doute aussi ses férences pour la Russie, que l'Autriche contrar dans ses vues sur l'empire Ottoman, lui valur l'inimitié du prince de Metternich. » — « L'A triche, écrivait-il à Châteaubriand, alors minis des affaires étrangères en France, me fait l'h neur de me détester sans trop le déguiser ; qui me met fort à mon aise. » Cette guerre d'I pagne réunissait contre lui, disait-il encore, t le monde diplomatique. « Pourquoi ? ajoutait-d'abord parce que nous sommes *nous*, que plus nous sommes francs et ne cherchons po à tromper l'empereur. Si nous voulions le jou je trouverais autant de compères que j'ai de c lègues. » Le 19 février 1823, il reçut le cord de grand-officier de la Légion d'Honneur en compense de ses services, et retourna en Rus avec le titre d'ambassadeur. Il resta à Sai Pétersbourg jusqu'au couronnement de l'em reur Nicolas. Il se trouvait en congé à Paris, 1827, quand le ministère Villèle succomba deva les élections. Le roi confia le ministère des faires étrangères au comte de La Ferronna dans le cabinet formé par Martignac. Comme r nistre, il assura l'indépendance de la Grèce préparant l'expédition de Morée, fit reconnaî par l'Espagne une dette de quatre-vingts m lions vis-à-vis de la France, et conquit chambre des députés par son patriotisme ; m en même temps il perdait dans l'estime des ult royalistes, et n'eut pas assez de force physiq pour leur résister. Une attaque d'apoplexie n veuse le força de quitter les affaires et d'all sous un climat plus doux chercher le repos. 14 mai 1829 La Ferronnays fut définitiveme remplacé par le comte Portalis, qui remplissi l'intérim depuis le 11 janvier. L'ex-ministre pas l'hiver de 1829 à Nice, et au mois de février 18 il accepta l'ambassade de Rome. Cinq mois aprè la révolution de Juillet ayant renversé la dynast légitime, il refusa de prêter serment au nouve roi, et ne se révéla plus au monde politique q par l'offre qu'il fit en 1832 de servir d'otage po la duchesse de Berry, prisonnière à Blaye. A retour de cette princesse en Allemagne, il lui rend quelques services, ainsi qu'au duc de Bordeau pendant son séjour en Italie. Il ne sortait France que pour des voyages de peu de duré A partir de 1839, il ne quitta plus sa campagn et y acheva sa carrière. Le 29 mars 1841 avait perdu, à Nantes, sa sœur, supérieure d couvent de la Visitation. L. L—T.

Viennet, *Dict. de la Convers.* — Châteaubriand, *Congrès de Vérone*, et *Mémoires d'Outre-tombe.*

LA FERTÉ (*Hugues* de), prélat français mort à La Charité-sur-Loire, en 1147. L'église d Tours venait de perdre un de ses plus illustre archevêques, Hildebert de Lavardin, et sa suc cession était vivement convoitée par divers com pétiteurs. Le roi Louis VI appuyait un certai

ilippe, neveu de l'archevêque Gilbert : saint ernard s'était déclaré le patron de Hugues de Ferté, frère de Guillaume de La Ferté, que commandaient plusieurs titres et surtout sa ute naissance. Quand on en vint au scrutin, suffrages se partagèrent. Chacun des deux rtis prétendant alors avoir obtenu la majorité, en vint aux mains; le sang coula et la flamme vasta plusieurs domaines. La force rendit Phipe maître de la place. Hugues, qui était oriaire des frontières du Maine, s'empressa de gner Le Mans, et se fit consacrer dans cette le par l'évêque Guy, surnommé Guy d'Étams, et quelques autres suffragants de la métrole de Tours, rassemblés à la hâte pour cette rémonie. Philippe vit alors ses affaires très-npromises. N'osant donc pas braver l'orage i se formait au loin contre lui, à son tour il t la fuite, et courut à Rome plaider sa cause. is quelques lettres de saint Bernard l'y avaient écédé. Trouvant en conséquence le souverain ntife sourd à toutes ses plaintes, il se jeta par espoir entre les bras de l'antipape Anaclet, le fit évêque de Tarente. Pendant ce temps gnes de La Ferté, sans rencontrer d'autre stacle, prit possession du siége délaissé. Il rait pour la première fois dans les titres de glise de Tours le 1er juillet 1133. C'est en et en cette année, peu de temps, comme semble, après la mort d'Hildebert, qu'il fut signé pour son successeur par une équivoque jorité. Hildebert avait eu de vifs débats avec vêque de Dol, qui prétendait au pallium, nme évêque métropolitain. Hugues de La Ferté ntinua ce procès; mais il ne lui fut pas donné n voir la fin. Nous le trouvons à Nantes en 35, à Bordeaux en 1136, où il s'était rendu s du roi Louis, désireux de se concilier enfin aussi puissant protecteur. En 1137 il appot sa signature au testament de Suger. La même ée il assistait, au Mans, à la translation des iques de saint Julien. On rapporte à l'année 11 une circonstance fort singulière de la vie cet évêque. Par dégoût pour les affaires par un certain raffinement de piété, dont il y uelques autres mais rares exemples, Hugues itta soudainement son église, se retira chez moines de La Charité-sur-Loire, y déposa insignes de sa charge, et prit le capuchon. s Tourangeaux se virent alors, sans évêque; comme l'abdication de Hugues de La Ferté vait pas été faite dans les formes canoniques, ne pouvaient lui nommer un successeur. Dans état de choses, ils envoyèrent au pape Innot II l'archidiacre Pierre et Hugues Bernier, bé de Noyers, qui partirent avec une lettre de rre le Vénérable, abbé de Cluny, allant protter contre l'abandon auquel les avait conmnés l'inexplicable résolution de leur évêe. Hugues fut alors contraint par le pape de tter sa retraite et d'aller reprendre le farau qu'il avait déposé. Nous le revoyons à Tours en 1142, instituant à Chinon une école publique; à Angers, en 1144; à Chartres, en 1146, assistant au concile devant lequel, après la prise d'Édesse, saint Bernard prêcha une nouvelle croisade. Nous avons dit qu'il alla mourir l'année suivante dans le saint asile où il avait voulu vivre. Quelques historiens, entre autres Guillaume de Nangis et les frères Sainte-Marthe, marquent son décès à l'année 1149 ; mais c'est une erreur, que réfutent les actes mêmes de son successeur, Enjubauld de Preuilly. B. H.

J. Maan, *Sacr. et Metr. Eccles. Turon.* — S. Bernard, *Epistolæ*, passim, et notamment, *Epist.* 150. — *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 82.

LA FERTÉ-SENNETERRE (1) (*Henri*, duc DE), maréchal de France, né en 1600, mort le 27 septembre 1681. Il fit ses premières armes en Hollande, dans la guerre que soutenait Maurice de Nassau contre l'Espagne (1621), revint en France pour prendre part au siége de La Rochelle, et fut blessé devant Privas (1629). Lorsque éclata la guerre pour la succession du duché de Mantoue, Henri de Senneterre se signala à l'attaque du pas de Suze, « et ayant esté fait capitaine d'une compagnie de chevau-légers, il fut avec icelle au premier secours de Casal » (Lettres patentes). De l'armée d'Italie, Senneterre passa en Champagne, et figura sous les ordres des maréchaux de La Force et de Schomberg, à la prise de Moyen-Vic et de Trèves. Dans la guerre de Trente Ans, on le retrouve à la prise d'Hesdin, où Louis XIII « le fit maréchal-de-camp sur la brèche pour avoir deux fois repoussé et défait les Espagnols, exerçant par commission la charge de mestre-de-camp général de la cavalerie légère, et empêché le secours que Piccolomini y vouloit jeter; après quoy, et pour premier coup d'essay, il donna et remporta le mémorable combat de Saint-Nicolas, où plus de deux mille hommes des ennemis demeurèrent sur la place, et six pièces de canon furent prises ». (*Ibid.*) Senneterre s'empara de Chimay l'année suivante (1639), servit, sous La Meilleraye, au siége d'Aire, et, avec les débris de la malheureuse bataille de Honnecourt, parvint à chasser les Espagnols des forts qui dominaient la ville de Calais. A Rocroy, Senneterre commandait l'aile gauche : « Combattant en vaillant soldat et brave capitaine, il fut blessé de deux coups de pistolet et de deux coups d'épée, eut deux chevaux tués sous lui, et se mesla si avant parmi les ennemis qu'il fut prisonnier quelque temps, dont il fut délivré par le gain de la bataille, à laquelle il contribua beaucoup. » (*Ibid.*). En récompense de tant de services, Anne d'Autriche lui confia le gouvernement de Lorraine, avec le

(1) Senneterre ou Saint-Nectaire, petit village de l'arrondissement d'Issoire (Puy-de-Dôme). La dénomination de La Ferté-Senneterre remplaça celle de La Ferté-Nabert (auj. La Ferté Saint-Aubin), lorsqu'en 1522 Nectaire de Saint-Nectaire épousa Marguerite d'Étampes, héritière de La Ferté-Nabert.

titre de lieutenant général. En 1646, Senneterre s'empara de Longwy; puis il passa en Flandre, mais il ne put empêcher la perte de Landrecies. En 1648 il était avec le maréchal de Grammont au siége d'Ypres; à la bataille de Lens, il commandait la première ligne de l'aile gauche, et, suivant l'expression de la *Gazette* (n° 129), « fit pousser la victoire avec tout le cœur et la conduite imaginables ». En 1651, Louis XIV le fit maréchal de France.

Senneterre continua à guerroyer contre les Espagnols, auxquels il reprit Châtel-sur-Moselle, Mirlleur et Neufchâteau. En 1652, « monsieur le cardinal Mazarin revenant en France des pays étrangers, où il avoit demeuré onze mois, pour aller trouver le roi à Poitiers, nostre maréchal, » dit un historien du temps, « eut ordre de l'accompagner jusqu'au passage de la rivière de Seine, et de le faire escorter de six ou sept mille hommes ». Les troupes de Senneterre livrèrent quelques mois après le combat de la porte Saint-Antoine. Mais la duchesse de Montpensier fit tirer contre les vainqueurs le canon de la Bastille. La cour se retira à Compiègne, et Senneterre en Alsace. De 1653 à 1655, il reprit avec Turenne toutes les places dont s'était emparé le prince de Condé : Bar, Ligny, Réthel, Arras, Landrecies. Mais l'année 1656 ne fut pas aussi heureuse : le maréchal avait été chargé, toujours avec Turenne, d'assiéger Valenciennes. Soit imprudence, soit, dit-on, jalousie contre le général en chef, dont il aurait refusé de suivre les ordres, il se vit tout à coup enveloppé; ses troupes furent obligées de se rendre, et lui-même fut fait prisonnier.

Louis XIV paya la rançon du maréchal de La Ferté; aussitôt libre, celui-ci s'empara de Montmédy et de Gravelines. « Belle closture, s'écrie son historiographe, belle closture de conquestes par des places de cette conséquence, qu'on doit reconnoistre avoir finy cette guerre si cruelle, et de tant d'années, et rendu notre invincible monarque juge et arbitre du traité de paix qui a esté fait depuis entre la France et l'Espagne! » La paix des Pyrénées (1659) rendit en effet à la France et au maréchal un repos inconnu depuis longtemps. Louis XIV donna à Senneterre le gouvernement général des pays de Metz et Verdun, le nomma chevalier de l'ordre du Saint-Esprit (1661); et, par lettres patentes du mois de novembre 1665, érigea la baronnie de La Ferté-Senneterre en duché-pairie.

Le maréchal de La Ferté mourut dans le château de La Ferté-Senneterre (La Ferté-Saint-Aubin), qu'il avait fait construire sur les dessins de Mansard, et qui appartient aujourd'hui à M. le prince d'Essling.

Les mémoires de Saint-Simon attestent que le maréchal de La Ferté avait de grandes qualités militaires. Rien ne justifie positivement les reproches qui lui ont été faits de cupidité, de présomption et d'une basse jalousie pour Turenne. Il avait épousé en 1655 Madeleine d'Angennes, de il eut trois fils : le premier, *Henri* de Senneter duc de La Ferté; le second, *Louis* de Senneter célèbre prédicateur jésuite; le troisième, *Anbal-Yves* de Senneterre, « dont on n'a jam ouï parler, et qui était un étrange garnemen (Saint-Simon). G. M.

Anselme et Du Fourny, IV, 882. — *Lettres patentes l'érection en duche-pairie de la baronnie de La Fer Senneterre.* — Pierre Durand, *Origines de Clermo* 1662. — *Mémoires de Saint-Simon.*

LA FERTÉ-SENNETERRE (*Henri-Franç* duc DE), fils du précédent, né le 23 janvier 16 mort le 1er août 1703. Il débuta par le fame passage du Rhin et la prise de Maëstricht (16 1673). Nommé colonel d'infanterie, il reçut 1674 le gouvernement de Metz, Verdun, Vic Moyen-Vic sur la démission de son père. Tr ans après, on le retrouve au siége de Fribou sous les ordres du maréchal de Créqui : il él alors brigadier d'infanterie, et fut blessé à l' saut. Au siége de Gand, Senneterre commanc un détachement de 1,200 grenadiers; il se gnala au siége de Luxembourg, servit en Al magne, puis en Italie comme maréchal de car et en 1696 fut nommé lieutenant général. mourut d'hydropisie, à quarante-six ans. « valeur, dit Saint-Simon, l'avait avancé de bo heure; il avait toujours servi; il était dev très-bon général, et faisait espérer qu'il ne rait pas moins bon à la tête d'une armée qu maréchal son père. Il avait beaucoup d'esp ou plutôt d'imagination ou de saillies, gai, p sant, excellent convive; mais ivrogne inc rigible et même, les dernières campagnes q fit, peu capable de servir par une continu ivresse. » Il avait épousé Marie-Gabrielle-An lique de La Mothe-Houdancourt, qui joue grand rôle dans les mémoires de Mme de Sta Sa pairie s'éteignit avec lui. G. M.

Anselme et Du Fourny, IV, 892. — *Mémoires de Sa Simon.*

LA FERTÉ-IMBAULT (*Marie-Thérèse* GE FRIN, marquise DE), littératrice française, n Paris, le 22 avril 1715, morte dans la même pitale, en 1791. Fille de la célèbre Mme Geoff (*voy.* ce nom), elle fut élevée sous les yeux sa mère, dont, cependant, elle se montra t jours l'adversaire déclarée quant aux idées p losophiques. Marie-Thérèse Geoffrin, mûrie la conversation de Fontenelle, de Marmont de l'abbé de Saint-Pierre, prit de bonne he l'habitude de réfléchir et d'observer; mais devint dévote et antipathique aux encyclo distes. Mariée en 1733, à un fils du comte d tampes, le marquis de La Ferté-Imbault, demeura veuve à vingt-et-un ans, et ne vou plus contracter de nouveaux liens. Elle se c sacra à l'étude, et composa plusieurs volumes maximes chrétiennes et morales, que plus tar à la sollicitation de Mme la comtesse de Mars elle mit à la portée de Mlles. Clotilde et Éli

h de France, encore fort jeunes. Elle entretet aussi un commerce littéraire très-suivi avec roi Stanislas, le cardinal de Bernis, Secondat, de Montesquieu, le duc de Nivernais et aus hommes remarquables. Lorsque Mme Geoffı, en 1776, fut frappée d'une attaque d'apoxie, à laquelle elle succomba l'année suivante, me de La Ferté-Imbault se rapprocha complément de sa mère, et remplit pieusement ses drs filiaux; mais elle eut soin d'éloigner de la urante tous les esprits distingués qui faisaient nement de son salon. Mme Geoffrin ne parut ; très-sensible à la rupture de ses longues relans: elle disait, au contraire, « que pour la prere fois de sa vie elle se trouvait heureuse ant qu'elle pouvait l'être dans son état de iffrance; mais que ce qui l'étonnait le plus, tait d'être heureuse par sa fille ».

E. Desnues.

Iarmontel, *Mémoires*. — Bachaumont, *Mémoires sects*.

LA FEUILLADE (*Georges* d'Aubusson de), lat et diplomate français, né en 1612, mort Metz, le 12 mai 1697. Il était fils de François Aubusson, deuxième du nom, comte de La uillade, et d'Isabelle Brachet. Après avoir fait cours de philosophie au collége de Navarre, reçut le bonnet de docteur en Sorbonne, et pourvu de l'abbaye de Solignac au diocèse Limoges. Député à l'assemblée du clergé qui tint à Paris en 1645, il en fut élu promoteur. 1648 il était nommé à l'évêché de Gap, à place d'Artus de Lyonne, appelé à l'archevêché Embrun; mais Artus ayant refusé ce siége, Feuillade l'obtint, et fut sacré à Paris, le 11 sepnbre 1649. Député de nouveau à l'assemblée clergé, il en devint le second puis le premier ésident, à la mort de Léonor d'Estampes, dont fit l'oraison funèbre (1651). Ses collègues le argèrent plusieurs fois de porter la parole au i, et les remontrances et harangues qu'il promça parurent dans le procès-verbal imprimé leurs séances. Le 9 octobre 1653, il obtint bbaye de Saint-Jean à Laon, puis celle de int-Loup à Troyes. En 1659 il fut envoyé en ambassade à Venise, où Altoviti, nonce du pape, i refusa le titre d'*excellence* et voulut l'obliger ne point paraître en public le rochet découert, prétendant qu'il devait porter comme lui mantelette, suivant l'usage d'Italie. En 1661 était ambassadeur extraordinaire à Madrid. 'est La Feuillade qui détermina Philippe IV, i d'Espagne, à réparer l'offense que Batteville, on ambassadeur à Londres, avait faite au comte Estrades, ambassadeur de France à la même our. Batteville, voulant que son carrosse passât evant celui du comte d'Estrades, dans une cémonie qui se fit à Londres, le 10 octobre 1661, vait soudoyé les bateliers de la Tamise, et le omte d'Estrades avait eu son carrosse brisé, ses hevaux tués et son fils blessé. La réparation it lieu au Louvre, le 24 mars 1662. Le marquis de Fuentès y déclara, au nom de Philippe IV, son maître, dont il avait les pouvoirs, et en présence de plusieurs ministres des rois, princes et potentats étrangers, que « Sa Majesté Catholique avait révoqué Batteville et donné des ordres à tous ses ambassadeurs et ministres de ne point prendre le pas, dans les cérémonies publiques, sur les ambassadeurs et ministres de France. » La Feuillade avait été fait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit pendant qu'il était à Madrid. « A son retour en France, dit avec trop de passion un de ses biographes, il s'avisa, par complaisance pour ses anciens confrères, de condamner la fameuse traduction de Mons qu'il n'avait jamais lue, et d'en défendre la lecture à ses diocésains, qu'il n'avait jamais vus, et dont il ne se souvenait que pour leur arracher l'Évangile des mains. On fit voir avec beaucoup de force et d'évidence la nullité de cette censure, dans un dialogue où la personne de M. d'Embrun n'était pas ménagée; et ce prélat, attribuant la pièce à messieurs de Port-Royal, qui n'en étaient pas les auteurs, signala contre eux son ressentiment d'une manière très-éclatante. Il présenta une requête au roi contre messieurs de Port-Royal et contre leur traduction; et cette pièce, faite par les jésuites, était assaisonnée de toutes les calomnies que ces Pères avaient imaginées contre ces illustres solitaires, qu'ils accusaient d'hérésie, de schisme et de révolte contre le roi. Mais le prélat qui eut l'imprudence de se charger de ce libelle en fut puni par la honte qui lui en revint. Les accusés répondirent par une requête au roi, qui fut regardée comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et qui attira sur l'auteur de la première les sarcasmes des courtisans et le mépris du public. » La Feuillade devint depuis conseiller d'État et évêque de Metz en quittant l'archevêché d'Embrun. On a de lui : *Réponse de Georges d'Aubusson de La Feuillade, archevêque et prince d'Embrun, président de l'assemblée du clergé, au comte de Fiesque et autres gentilshommes, envoyés à ladite assemblée de la part de la noblesse, le mercredi* 15 *mars* 1651; Paris, 1651, in-4°; — *Oraison funèbre du cardinal Mazarin;* 1661; — *Requête de M. l'archevêque d'Embrun contre messieurs de Port-Royal, avec des notes;* 1668, in-4°; — la *Défense de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, à la succession des couronnes d'Espagne;* Paris, 1674, in-4° et in-12; — *L'Orateur françois, ou harangues de M. l'archevêque d'Embrun à Liége;* 1674, in-12; — *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche;* Paris, 1683, in-4°; — *Ambassade de M. l'archevêque d'Embrun à Venise, ès années* 1659 *et* 1660, mss. de la bibliothèque du chancelier Seguier, n° 30; — *Lettres du roi à l'archevêque d'Embrun, ambassadeur de sa majesté en Espagne, avec ses réponses, depuis le* 1er *novembre* 1661 *jusqu'au* 10 *janvier* 1662, *sur l'action commise par l'ambassadeur*

du roi catholique en Angleterre, au sujet du rang prétendu par lui devant l'ambassadeur de France, mss. du cabinet de M. l'abbé de Louvois, n° 83. Les armoiries de La Feuillade étaient d'or à la croix ancrée de gueules.

Martial Audoin.

Le P. Anselme et ses continuateurs, *Histoire généalogique des Grands-Officiers de la Couronne*, t. V, p. 347, 348; t. IX, p. 182. — Nani, partie 2, livre 7. — Madame de Motteville, *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*; 1661. — Joullietton, *Histoire de la Marche*, t. II, p. 81. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

La Feuillade (*François* d'Aubusson, troisième du nom, comte, puis duc de), maréchal de France, vice-roi de Sicile, né vers 1625, mort à Paris, dans la nuit du 18 au 19 septembre 1691, et inhumé à Saint-Eustache. Il était frère du précédent, et donna dès sa jeunesse des preuves d'une grande valeur, comme capitaine de cavalerie dans le régiment de Gaston de France, à la bataille de Réthel (15 décembre 1650), comme mestre de camp au siége de Mouzon, où il reçut trois blessures (1653), à l'attaque des lignes d'Arras, où il entra des premiers dans les retranchements des Espagnols; au siége de Landrecies, où il fut blessé de nouveau et fait prisonnier (1654 et 1655). On le conduisit à Cambrai, et il n'en sortit que par échange. Il fut encore aux siéges de Valenciennes et d'Ypres. En 1663 Louis XIV lui donna le commandement des troupes envoyées en Italie au secours de ses alliés, et en 1664 il le fit maréchal de camp de celles envoyées au secours de l'empereur Léopold. Vivement pressé par les Turcs, La Feuillade s'acquit beaucoup de gloire dans cette dernière campagne. Il se trouva au combat de Saint-Gothard, où, n'ayant avec lui que deux mille cinq cents hommes, il força dix mille Turcs à repasser le Raab, et leur prit cinq canons et trente étendards. Le bruit courut à Paris qu'il avait été tué dans ce combat, et « Louis XIV, dit Joullietton, parut regretter une victoire qui lui coûtait un ami ». Plusieurs dames, dont La Feuillade avait su captiver l'affection, se montrèrent affligées, et, si l'on en croit les anecdotes du temps, madame de Clermont-Lodève était sur le point de succomber à son désespoir, quand elle vit tout à coup se présenter chez elle le jeune vainqueur des Turcs et le sien, dont depuis plusieurs jours elle pleurait la perte. Le lendemain La Feuillade paraissait à Versailles, et était nommé lieutenant général des armées du roi. Il en remplit les fonctions aux siéges de Berghes, de Furnes et de Courtrai (1667). A la paix qui fut signée à Aix-la-Chapelle, son esprit chevaleresque ne put rester en repos : La Feuillade obtint la permission d'équiper à ses frais cinq cents gentilshommes français et d'aller avec eux secourir les Vénitiens assiégés par les Turcs dans Candie. Le pape Clément IX lui voulut venir en aide, et lui permit de toucher jusqu'à trente mille livres de pension annuelle sur des bénéfices; mais le succès ne couronna point cette nouvelle croisade. En 1672 La Feuillade fut nommé colo des gardes françaises, à la place du maréc de Gramont, démissionnaire. Les siéges d'Ors de Rimberg, d'Oësbourg furent témoins de valeur contre les Hollandais. Un an après il sistait à celui de Maëstricht, et en 1674 il suiv Louis XIV dans la Franche-Comté. Il empo l'épée à la main le fort Saint-Étienne, qui c vrait Besançon. Salins, Dôle, tombèrent égal ment en son pouvoir. Pour le récompenser ces victoires, Louis XIV le fit maréchal France (1675). Le 30 mars 1676 La Feuillade co mandait l'armée de Flandre, en l'absence duc d'Orléans, et le 30 décembre 1677 il re des lettres patentes qui le nommaient vice- de Sicile et gouverneur de Messine pend trois ans, à la place du duc de Vivonne. 1er janvier 1678 il remplaçait aussi ce duc d le commandement de l'armée navale en Sici mais Louis XIV ne pouvant plus continuer guerre dans ce pays, La Feuillade rentra en Fran et obtint le gouvernement de Grenoble et celui Dauphiné 1681. En 1688 il fut nommé cheval du Saint-Esprit. On raconte qu'au lit de mor prononça ces paroles : « Que n'ai-je fait aut pour Dieu que j'ai fait pour le roi ! » Son at chement pour Louis XIV était à la vérité s bornes. C'est La Feuillade qui acheta l'hôtel Senneterre et qui en ordonna la démolition p former la place des Victoires, où il fit élever, un soc de marbre blanc, la statue en bronze d de Louis le Grand. Au bas de ce monument, d la destruction fut achevée en 1793, on lisait mots : *Viro immortali*. Voltaire a dit : « Louis X a été accusé d'un orgueil insupportable pa que la base de sa statue à la place des Victoi est entourée d'esclaves enchaînés. Mais ce n' point lui qui fit ériger cette statue ni celle qu voit à la place Vendôme. Celle de la place Victoires est le monument de la grandeur d'a et de la reconnaissance du premier maréch de La Feuillade pour son souverain. Il y pensa cinq cent mille livres, qui feraient p d'un million aujourd'hui, et la ville en ajouta tant pour rendre la place régulière. Il par qu'on a également tort d'imputer à Louis XIV faste de cette statue et de ne voir que de la v nité et de la flatterie dans la magnanimité maréchal. » La Feuillade affichait de hautes p tentions, et n'était pas toujours exempt d'ex gération : « il *tenait*, disait-il, *de Dieu et de s épée* le titre de vicomte d'Aubusson, » ce q donna lieu à ces paroles de Louis le Grand « Pourvu que La Feuillade m'accorde d'être to aussi bon gentilhomme que lui, c'est tout ce q je lui demande. » On raconte encore qu'il rendit un jour en toute hâte à Versailles po dire au roi : « Sire, il y en a qui vienne voir leur femme, leur père, leurs fils, d'autr leurs maîtresses, moi je suis venu voir Vot Majesté, et je repars à l'instant. Je suppl Votre Majesté de vouloir bien faire agré

es très-humbles hommages à M. le dauphin ».
La donation d'une partie de ses biens, que le aréchal Lafeuillade fit à son fils unique, se ressentit un peu de l'originalité de son caractère. près avoir créé diverses substitutions, il exuait les membres de sa famille engagés dans s ordres religieux ou chevaliers de Malte, nsi que ceux qui épouseraient une femme dont père ne pourrait pas faire des chevaliers de alte. Cette donation eut lieu à la charge de faire dorer tous les vingt-cinq ans et à perpétuité statue de Louis XIV, et dans le cas où les anches masculines viendraient à s'éteindre, s filles ou leurs descendants étant exclus, utes les terres substituées appartiendraient à ville de Paris, ce que Paris accepta. Un der-er trait honore La Feuillade, qui rendait justice mérite : il ne comptait point Catinat parmi s amis, et il n'en dit pas moins au roi, qui lui mandait ce qu'il en pensait : « Sire, c'est un omme que vous pouvez employer à tout et i réussira dans tout; faites-le votre chancelier, onnez-lui vos finances à régler ou vos troupes ommander, il sera également propre à être chanlier, contrôleur général et général d'armée. »

Martial AUDOIN.

e P. Anselme et ses continuateurs, *Histoire généalonue des Grands-Officiers de la Couronne*, t. V, p. 349; VII, p. 612, 613. — Moréri, *Grand Dictionnaire Histoque*, aux mots *Aubusson* et *Place des Victoires*. — De ny, *Notice sur François d'Aubusson, duc de La eillade*. — Jouliletton, *Histoire de la Marche*, t. II, 56. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. 28.

LA FEUILLADE (*Louis* d'AUBUSSON, duc), maréchal de France, né le 30 mai 1673, ort au château de Marly, dans la nuit du au 29 janvier 1725. Il était fils du précédent de Charlotte Gouffier. En 1689 il servit en alité de mestre de camp de cavalerie, et fut urvu du gouvernement du Dauphiné, après mort de son père. En 1697, son régiment ant été réformé, il obtint celui de Nicolas de Tournelle (1701), et fut fait brigadier en 02. Ayant demandé alors à servir dans l'armée talie, Louis XIV le nomma maréchal de camp, lui donna le commandement de toutes les oupes qu'il avait sur les frontières du Dauiné et de la Savoie (1703). Il le fit ensuite utenant général de ses armées (1704). Cette ème année La Feuillade, à la tête de troupes voyées dans la Savoie et dans le Piémont, it la ville et le château de Suze et soumit les illées des Vaudois, de Saint-Martin, de La Péuse, de Saint-Germain et d'Angrogne. Au ois de septembre il entra dans le val d'Aoste, rça le poste de La Tuille, s'empara de la côte Aoste, et coupa toute communication entre le Piéont et la Suisse. Le 7 février 1705 il prit Villeanche, et en empêcha le pillage, moyennant deux nts pistoles que donnèrent les habitants et qu'il stribua aux soldats. Il prit ensuite les forts de nto-Ospetio et de Mont-Alban, Nice, et défit un rps de cavalerie piémontaise et allemande à Setto, aux environs de Turin, ce qui obligea le duc de Savoie d'abandonner Chivas et de se retirer à Turin. La Feuillade l'y assiégea, mais sans succès (1706). On rapporte qu'au moment de bombarder Turin, il fit demander au duc de Savoie le lieu qu'il fallait épargner : *Tirez partout!* fut la seule réponse. « La Feuillade était, dit Voltaire, l'homme le plus brillant et le plus aimable du royaume, et quoique gendre du ministre Chamillard, qui avait tout prodigué pour lui assurer le succès, il avait pour lui la faveur publique. Plein d'ardeur et d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation et du temps, il pressait ce siége contre toutes les règles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'État que soi-même, avait proposé au duc de La Feuillade de venir diriger le siége comme ingénieur et de servir dans son armée comme volontaire; mais la fierté de La Feuillade prit les offres de Vauban pour de l'orgueil caché sous de la modestie. Il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe voulût lui donner des avis. Il lui manda par une lettre, que j'ai vue : « J'espère prendre Turin à *la Cohorn*. » Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, et qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin; mais La Feuillade l'ayant attaqué par la citadelle, qui était le côté le plus fort, et n'ayant pas même entouré toute la ville, des secours, des vivres pouvaient y entrer, le duc de Savoie pouvait en sortir; et plus le duc de La Feuillade mettait d'impétuosité dans des attaques réitérées et infructueuses, plus le siége traînait en longueur. Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie, pour donner le change au duc de La Feuillade. Celui-ci se détache du siége pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le terrain, échappe à ses poursuites. La Feuillade manque le duc de Savoie, et la conduite du siége en souffre. Presque tous les historiens ont assuré que le duc de La Feuillade ne voulait point prendre Turin : ils prétendent qu'il avait juré à madame la duchesse de Bourgogne de respecter la capitale de son père; ils débitent que cette princesse engagea madame de Maintenon à faire prendre toutes les mesures qui furent le salut de cette ville. Il est vrai que presque tous les officiers de cette armée en ont été longtemps persuadés; mais c'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes et qui déshonorent les histoires. Il eût été d'ailleurs bien contradictoire que le même général eût voulu manquer Turin et prendre le duc de Savoie ». Le 29 novembre 1716 La Feuillade fut créé pair de France. Au mois d'août 1719 il vendit son gouvernement du Dauphiné au duc d'Orléans, et devint maréchal de France, le 2 février 1724. Il mourut sans en-

fants, et on l'nhuma dans l'église des Théatins de Paris. Ses biens substitués passèrent à Jacques d'Aubusson. Martial AUDOIN.

Le P. Anselme et ses continuateurs, *Histoire généalogique des Grands-Officiers de la Couronne*, t. V, p. 350; t. VII, p. 715. — Daniel, *Histoire de France*, t. XVI, p. 322 et suiv. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*, au mot *Aubusson*.— Joullietton, *Histoire de la Marche*, t. II, p. 64. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XX. — *Histoire du prince Eugène de Savoie*, t. III, liv. 7, p. 67 et suiv.

LAFFICHARD (*Thomas*). *Voy.* AFFICHARD (L').

LAFFILLÉ (*Charles*), littérateur français, né vers 1772, à Amiens. Entré de bonne heure dans l'administration, il fut, de 1798 à 1810, receveur des domaines à Bruxelles, vint alors s'établir à Paris, où il se fit éditeur de musique, et fonda, en 1824, une agence spéciale des beaux-arts. Après avoir dirigé en 1831 le Grand-Théâtre de Bruxelles, il abandonna les affaires, et vécut dans une obscure retraite. On a de lui : *Souvenirs des Ménestrels, contenant une collection de romances inédites, composées par les poëtes et les musiciens les plus célèbres ;* Paris, 1813-1828, 16 vol. in-18, fig., recueil qui contient plusieurs des morceaux de l'éditeur; — *Le Retour des Lis*, cantate exécutée en avril 1814, à l'Opéra ; — *La Fête de l'Hymen*, 1816, ronde pastorale; — *Chants français ;* Paris, 1829, in-8°. P. L—Y.

Quérard, *La France Litt.* — Fétis, *Biogr. des Music.*

LAFFITTE (*Jacques*), homme politique et financier français, né à Bayonne, le 24 octobre 1767, mort à Paris, le 26 mai 1844. Son père était charpentier, et avait dix enfants. A l'âge de douze ans Jacques entra dans l'étude d'un notaire. En 1788 il vint à Paris pour chercher une place. On raconte que, s'étant présenté chez Perregaux, banquier suisse établi en France, dans le but d'obtenir un emploi, il s'en allait refusé, lorsque, voyant une épingle par terre dans la cour, il la ramassa et la mit sur sa manche; le banquier s'en aperçut, et augurant favorablement de cet acte de soigneuse économie, il en fit rappeler l'auteur et lui donna une place dans ses bureaux. Perregaux reconnut bien vite la capacité de son nouveau commis, lui confia la tenue de ses livres, et finit par lui accorder une confiance entière. Plus tard il lui céda une part d'intérêt dans sa maison, et le prit même pour associé, lorsque, devenu sénateur, en 1800, il crut devoir renoncer aux affaires. « Pourquoi, dit M. Pagès de l'Ariége, la fortune eût-elle refusé à M. Laffitte ce qu'elle prodiguait à tant d'autres qui ne le valaient pas? D'un caractère liant, d'un esprit vif et gai, d'une physionomie heureusement expressive, d'une noble franchise de caractère, M. Laffitte possédait ce passeport que la nature ne donne qu'à ses favoris. Il y joignait encore cette capacité qui fait concevoir les affaires par soi-même, cette sagacité qui saisit du premier bond la pensée d'autrui, cette netteté d'idées qui case avec ordre les affaires dans l'intelligence, et cette abondante clarté d' pressions qui les rend intelligibles aux esp les moins disposés. » Pour dernière preuve confiance, Perregaux nomma Laffitte son e cuteur testamentaire et son successeur. Le unique de Perregaux resta seulement comm ditaire de la maison Perregaux, Laffitte et co pagnie. En 1809, Laffitte devint régent de Banque de France. En 1813 il fut élu juge tribunal de commerce de la Seine; il était d président de la chambre de commerce. A chute de l'empire, le gouvernement proviso le nomma, le 25 avril 1814, gouverneur de Banque. Il donna l'exemple d'un grand dés téressement en refusant le traitement attach cette fonction, qui était à peu près de cent m francs. L'étranger étant entré dans Paris, la pitale fut frappée d'une contribution de guer La caisse municipale était vide : Laffitte prop une souscription nationale, et s'inscrivit le p mier pour une somme considérable ; pas un n ne suivit le sien. Quand Napoléon revint de l d'Elbe, Louis XVIII eut recours à Laffitte p une opération financière de plusieurs millions. duc d'Orléans, voulant réaliser pour 1,600,000 de valeurs à 20 pour 100 de perte, ne trouva Laffitte qui osât s'en charger, mais en les pren au pair. Nommé membre de la chambre représentants pendant les Cent Jours, Laffi s'abstint de toute participation ostensible aux libérations de cette assemblée, et ne parut po à la tribune. Après la bataille de Waterloo, l poléon, forcé de quitter la France, remit cl Laffitte une somme de cinq millions en or lui restait, et qu'en raison des relations de ce maison de banque avec l'Angleterre et les diver places de l'Amérique, Laffitte pouvait facilem lui faire passer. Dans son testament l'empere disposa pour ses legs de l'intérêt de cette som confiée à Laffitte; mais celui-ci refusa de ser ces intérêts, en s'appuyant sur ce que ce somme étant un dépôt ne devait point produ d'intérêts. Lorsque les alliés reparurent sous l murs de Paris en 1815, les débris des armé impériales refusèrent d'abord de se retirer d rière la Loire, comme le portait la capitulatio tant qu'on ne leur aurait pas payé l'arriéré leur solde. Le trésor public étant à sec, le go vernement provisoire s'adressa à la Banque, parla d'un emprunt forcé. Laffitte ne voul pas consentir à convoquer le conseil, et préfé avancer sur sa propre caisse les deux millio dont le trésor avait besoin. Quelques jou après, Blücher exigea de la ville de Paris u contribution de 600,000 fr., qui devait lui êt livrée dans les vingt-quatre heures ; il men çait, le terme passé, de mettre le feu à l'hôt de ville. Le préfet convoqua les plus riches hab tants de Paris. Laffitte se porta sur-le-chan garant de la somme entière, et finit par prendre sa charge la plus forte part de la contributio

Élu député de Paris en cotobre 1816, il siég

sur les bancs de l'opposition. Il ne prit d'abord la parole que sur les questions financières. Ses discours attirèrent l'attention, et lorsque le duc de Richelieu créa une commission de finances pour rechercher les moyens d'obvier à la pénurie du trésor, Laffitte fut appelé à en faire partie, par la volonté de Louis XVIII lui-même. Il y combattit le système des emprunts forcés, les cédules hypothécaires, et demanda un système d'impôts basé sur la confiance publique. Ses raisons l'emportèrent sur les dispositions connues de la chambre *introuvable*, et le roi prit le parti de la dissoudre. Réélu en 1817, Laffitte vint siéger le nouveau dans les rangs de l'opposition. Il y défendit la liberté de la presse. En 1818 la Bourse se trouva dans l'impossibilité de faire sa liquidation; la place de Paris était à la veille d'une crise désastreuse; Laffitte acheta pour 400,000 francs de rentes, qu'il paya, et la panique fut arrêtée. En 1819, le duc de Gaète remplaça Laffitte au gouvernement de la Banque. La même année, Laffitte blâma à la tribune la conduite du gouvernement dans les émeutes, réprimées d'une manière sanglante. Il ne déploya pas moins d'énergie contre le pouvoir lorsque celui-ci essaya de porter la main sur la loi des élections. Il proposa de voter une adresse au roi pour exprimer le vœu qu'il ne fût porté aucune atteinte à cette loi. En 1822 Laffitte prononça un remarquable discours sur la situation financière et politique de la France. Réélu à cette époque régent de la Banque, Laffitte persista dans son refus de traitement. En 1823 il se prononça fortement contre l'intervention en Espagne. L'année suivante il s'exposa aux reproches de ses amis politiques en soutenant le ministère Villèle dans la question de la réduction des rentes. Il publia alors une brochure où il exposait ses vues relativement à cette opération. Son but était, disait-il, de réduire les charges du peuple en diminuant celles de l'État : « J'ai toujours regardé, ajoutait-il, le bien matériel comme moins problématique, comme le plus à notre portée, comme le moins traversé par les gouvernements; et j'ai toujours pensé que lorsque tous les autres nous étaient presque impossibles, il fallait nous replier sur celui-là. On ne peut donner la liberté à un pays : qu'on lui donne la fortune, qui le rendra bientôt plus éclairé, meilleur et libre. Les gouvernements l'accepteront toujours, par l'appât de la richesse, et seront bientôt surpris en voyant que tout developpement des hommes, quel qu'il soit, conduit toujours à la liberté! » Laffitte ne tarda pas du reste à se retrouver dans l'opposition, et en 1827, après la dissolution de la garde nationale de Paris, il souleva l'orage en proposant la mise en accusation des ministres. « Placé à l'avant-garde des défenseurs de la charte, dit M. de Loménie, populaire autant par ses opinions que par ses générosités princières, l'opulent banquier voyait se ranger autour de lui toutes les notabilités de la presse et de la tribune. Ouvrant sa bourse à toutes les infortunes, protégeant efficacement toutes les industries, encourageant avec son or les lettres et les arts, versant des sommes énormes dans les caisses des bureaux de bienfaisance, Laffitte savait joindre toujours à la grandeur du service la noble délicatesse du procédé. » On sait par quel artifice ingénieux il releva la fortune du général Foy, ruiné par des jeux de bourse, dont la caisse de Laffitte comblait les déficits. A la mort du général Foy, Laffitte souscrivit le premier pour 50,000 francs en faveur de sa famille (1). Pour flatter les sentiments populaires, il donna sa fille en mariage au fils aîné du maréchal Ney, le prince de la Moskowa. « Prévoyant avec tous les bons esprits, dit M. Pagès de l'Ariége, une catastrophe prochaine, grand propriétaire, grand capitaliste, esprit d'ordre, et timide par cela même, il craignit qu'une révolution nouvelle ne prît la propriété, la liberté, la sécurité publique, la France enfin, au dépourvu. Il chercha, si la couronne venait à se briser, sur quelle tête on pourrait en replacer les débris. Par une affection sincère et par une profonde conviction, M. le duc d'Orléans lui parut le plus propre à maintenir les destinées de la France. Il était curieux de le voir alors proclamer ses craintes et ne pas déguiser ses espérances. Par ses insinuations, il cherchait à séduire, à recruter, à embaucher des partisans au prince déjà roi en espérance. Ce n'est certes pas qu'il y eût chez M. Laffitte haine contre la branche aînée de la maison de Bourbon; mais il voyait sa chute comme certaine, et il voulait garer le pays contre l'anarchie. Ce n'est pas que ses propositions orléanistes trouvassent alors partout un accueil favorable; elles souriaient aux uns, elles blessaient les autres; mais les répulsions ne découragèrent pas M. Laffitte. » Les événements de juillet 1830 devaient donc le trouver prêt. Le 28, après avoir signé la protestation des députés résidant à Paris, au moment où arrivait de Saint-Cloud l'ordre de l'arrêter, Laffitte se rendit avec Lobau, Gérard, Mauguin et Casimir Périer, au palais des Tuileries, auprès du maréchal Marmont, l'engagea à user de son influence pour faire retirer les ordonnances et changer le ministère, et lui demanda, au nom de l'honneur, d'arrêter l'effusion du sang. « L'honneur militaire, répondit Marmont, est dans l'obéissance. » Laffitte donna une heure de réflexion au maréchal, et le menaça de se jeter corps et biens dans le mou-

(1) Châteaubriand s'adressa à lui lorsqu'il donna sa démission de l'ambassade de Rome, à l'avénement du ministère Polignac. « La première année d'une ambassade ruine toujours l'ambassadeur, dit-il. Je me retirai ajoutant à ma détresse ordinaire 60,000 francs d'emprunt. J'avais frappé à toutes les bourses royalistes, aucune ne s'ouvrit. On me conseilla de m'adresser à Laffitte; M. Laffitte m'avança dix mille francs, que je donnai immédiatement aux créanciers les plus pressés. Sur le produit de mes brochures je retrouvai la somme, que je lui ai rendue avec reconnaissance. »

vement. Le matin il avait fait avertir le duc d'Orléans d'éviter les *filets de Saint-Cloud*. Dès lors son hôtel devint le quartier général de l'insurrection où se réunirent les députés de l'opposition (1). Le 29, son frère, Eugène Laffitte, se présenta sur la place Vendôme, où se trouvaient deux régiments de ligne; il les harangua, les enleva, ce qui assura le succès de l'insurrection. Effrayé des progrès de la révolution, Charles X révoqua les ordonnances. D'Argout vint au nom du roi dans la réunion Laffitte pour proposer des accommodements. Laffitte répondit hardiment : *Il est trop tard ! Il n'y a plus de Charles X.* En même temps il écrivait au duc d'Orléans : « Plus d'hésitation ! Choisissez entre une couronne et un passeport (2). » Le 30, sur la proposition de Laffitte, une députation fut envoyée au duc d'Orléans pour lui offrir la lieutenance générale du royaume. Laffitte se blessa en traversant une barricade ; le duc d'Orléans s'en aperçut : « Ne regardez pas à mes pieds, lui dit Laffite, mais à mes mains, il y a une couronne. » Réunis le soir au palais Bourbon, les députés nommèrent officiellement le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. Le 31 les députés s'assemblent de nouveau sous la présidence de Laffitte; une adresse est rédigée, et la chambre en corps l'apporte au Palais-Royal, où se trouvait le duc d'Orléans. Cependant, un autre pouvoir s'organisait à l'hôtel de ville, où quelques personnes se groupaient autour de La Fayette (*voy.* ce nom), dans l'espérance de fonder avec lui une république nouvelle ; mais le vieux général hésitait. Pour parer à ce danger, Laffitte proposa au prince d'aller à l'hôtel de ville recevoir la sanction populaire ; les barricades s'ouvrirent devant le cortége, et bientôt, après une courte conversation sur les questions politiques, dans laquelle Louis-Philippe se montra très-libéral, et qu'on qualifia plus tard de *programme de l'hôtel de ville*, l'accolade de La Fayette confirma le choix de Laffitte. La chambre des députés, convoquée le 3 août, choisit plusieurs candidats à la présidence. Casimir Périer fut nommé; mais il refusa cet honneur, et Laffitte occupa le fauteuil à sa place. C'est sous sa présidence que le trône fut déclaré vacant, que la charte fut modifiée et la royauté décernée à Louis-Philippe. Le 7 août Laffitte lut au nouveau roi la déclaration de la chambre et l'acte constitutionnel, c'est-à-dire la charte révisée. Le 9 il reçut son serment.

(1) La rue où cet hôtel est situé, au coin de la rue de Provence, prit le nom de Laffitte après la révolution de Juillet. Elle s'appelait auparavant rue Charles X.

(2) Si l'on en croit Châteaubriand, Laffitte, instruit de ce qui s'était passé à Saint-Cloud, signa un laissez-passer pour M. de Mortemart, ajoutant que les députés assemblés chez lui l'attendraient jusqu'à une heure du matin ; le noble duc n'étant pas arrivé, les députés se retirèrent. Laffitte, resté seul avec M. Thiers, s'occupa du duc d'Orléans et des proclamations à faire. Une proclamation attribuée à M. Thiers parut en effet en faveur du duc d'Orléans.

L'avénement de Louis-Philippe marqua pour Laffitte le commencement d'une période de lutte et de ruine. Il entra dans le premier ministère de la royauté nouvelle, comme ministre sans portefeuille, avec le comté Molé, Dupont de l'Eure, MM. Guizot et de Broglie. A l'approche du procès des ministres, il accepta la présidence du conseil et le portefeuille des finances, et forma le ministère du 3 novembre 1830, dont firent partie le maréchal Soult, le général Sebastiani, Mérilhou, d'Argout, MM. Barthe et de Montalivet. « Tout le monde savait, dit Laffitte en annonçant le changement de ministère à la chambre, que la révolution de 1830 devait être maintenue dans une certaine mesure, qu'il fallait lui concilier l'Europe en joignant à la dignité une modération soutenue. Il y avait accord sur ce point parce qu'il n'y avait dans le conseil que des hommes de sens et de prudence. Mais il y avait dissentiment sur la manière d'apprécier et de diriger la révolution; on ne croyait pas qu'elle dût si tôt dégénérer en anarchie et qu'il fallût si tôt se prémunir contre elle. » L'appui de la gauche lui donna d'abord une majorité assez compacte; mais elle trouva bientôt Laffitte trop peu progressif. Sa loi sur l'administration communale, qui déférait au roi la nomination directe des municipalités; sa loi sur la presse, qui paraissait bien sévère; sa loi d'élection, qui maintenait le cens à 300 fr.; la demande de 18 millions de liste civile et d'apanage; le blâme des prétentions de la Belgique sur le Luxembourg, la présence de d'Argout et de M. de Montalivet au ministère, lui aliénèrent cette partie avancée de la chambre, tandis que la droite, le trouvant toujours trop révolutionnaire, lui refusait son concours. A ces difficultés se joignaient des embarras extérieurs. La Fayette avait donné sa démission de commandant des gardes nationales du royaume. L'inquiétude était partout; les faillites se multipliaient. L'indépendance de la Belgique était reconnue ; mais l'Italie se soulevait et l'Autriche menaçait d'intervenir. L'émeute du 14 février 1831 montra la faiblesse du pouvoir. A la suite de ces événements, le préfet de police, M. Baude, et le préfet de la Seine, M. Odilon Barrot, donnèrent leur démission. Laffitte ne tarda pas à suivre leur exemple. « Sans majorité pour influer sur les chambres, dit Lesur, sans force pour comprimer les émeutes, le ministère ne pouvait subsister. La position de son chef avait toujours été singulière et difficile, en ce qu'il ne s'appuyait ni sur l'opinion en faveur auprès du trône, ni sur l'opinion représentée par les centres. On avait eu besoin de sa popularité pour agir, en dehors du système parlementaire, sur les masses, dont on prévoyait que le procès des ministres réveillerait l'énergie : il avait rempli sa mission. Depuis cette époque il s'était affaibli successivement, par la retraite des hommes avec lesquels on devait lui supposer l'union politique la plus intime : il ne lui restait

plus qu'à se retirer lui-même, et à se retirer seul, car dans son ministère il n'y avait que lui dont le nom eût un sens et se rattachât à un principe. » Une question de politique extérieure le décida à la retraite. La France avait proclamé bien haut par sa voix, à la tribune de la chambre des députés, le principe de non intervention. Cependant l'Autriche entrait dans les légations italiennes, à Modène, à Parme, à Bologne, à Ancône. Le maréchal Maison, ambassadeur à Vienne, écrivit qu'il fallait se hâter et jeter une armée sur les Alpes; la dépêche fut tenue cachée pendant plusieurs jours, et le président du conseil n'en eut connaissance que par hasard, alors qu'il n'y avait plus qu'à s'incliner devant des faits accomplis. Laffitte se retira, cédant la place à Casimir Périer, le 13 mars 1831 (1).

Depuis longtemps d'ailleurs la vie ministérielle pesait à Laffitte. L'état de ses affaires personnelles le réclamait impérieusement. La révolution de Juillet avait porté un coup funeste à son crédit; son entrée aux affaires, en le forçant d'abandonner la direction de sa maison de banque, acheva sa perte : il se vit tout d'un coup assailli de nombreuses demandes en remboursement. En juillet il avait mis sa caisse à la disposition du gouvernement provisoire, et l'on y puisa à pleines mains; la crise financière qui suivit la tarit complétement. Le roi lui acheta sur parole, le 17 octobre 1830, la forêt de Breteuil et ses dépendances au prix de 10 millions (2). Laffitte avait emprunté à la Banque 13 millions. Louis-Philippe garantit le second versement, qui était de 6 millions. Laffitte sortait du ministère à peu près ruiné. Malgré la menace de Casimir Périer d'abandonner le gouvernement si Laffitte lui succédait à la présidence de la chambre, il ne s'en fallut pourtant que de trois voix pour qu'il y arrivât. Il choisit sa place dans l'opposition, et vota depuis contre tous les ministres qui se succédèrent. Il signa le compte rendu de l'opposition en 1832, et le 6 juin il se rendit aux Tuileries, avec Arago et M. Odilon Barrot, pour engager le roi à donner à son gouvernement des bases plus populaires. On ne le revit plus aux Tuileries que le lendemain de l'attentat de Fieschi. Il avait été réélu député par le deuxième arrondissement de Paris en 1831 et par Bayonne; il opta pour Bayonne. Rouen le nomma en 1834. Il avait liquidé 50 millions de dettes en cédant tous ses biens. En 1833, pour satisfaire la Banque, il dut mettre son hôtel de Paris et sa propriété de Maisons-Laffitte en vente. Une souscription nationale lui conserva sa splendide demeure parisienne, qu'il avait pendant quelque temps louée à une entreprise de concerts et de bals publics. Cette souscription, à laquelle se firent inscrire le prince Louis-Napoléon pour 600 fr., le comte de Survilliers, Joseph Bonaparte, pour 600 fr., Châteaubriand pour 100 fr., Augustin Thierry pour 25 fr., Népomucène Lemercier pour 100 fr., Aguado pour 100,000 fr., le duc de Brunswick pour 2,000 fr., atteignit la somme d'un peu plus de 400,000 fr. en huit mois. A la fin de 1836, sa liquidation était terminée. Il lui restait encore quelques millions, et, quoique âgé de soixante-neuf ans, il se rejeta avec une nouvelle ardeur dans les affaires. Faisant appel à la commandite, il créa, en 1837, au capital de 20 millions, une caisse d'escompte dont il garda la gérance. Cet établissement était destiné à venir en aide au commerce et à l'industrie de la capitale. Il fut loin de tenir tout ce qu'il avait promis, et la gestion de Laffitte ne fut pas heureuse. M. Gouin lui succéda dans la direction de cette maison de banque, qui succomba d'une manière désastreuse après la révolution de février 1848. Aux élections de 1837, Laffitte échoua; mais Arago ayant opté pour Perpignan, le sixième arrondissement de Paris nomma Laffitte à sa place. En 1839 et 1842 Rouen le choisit de nouveau pour représentant. Jeté dans l'opposition la plus avancée, on l'entendit un jour s'écrier à la tribune : « Je demande pardon à Dieu et aux hommes d'avoir concouru à la révolution de Juillet. » Dans un banquet que lui offraient les électeurs de Rouen, il disait une autre fois : « Si je fus le partisan le plus vrai de la royauté nouvelle, je ne suis pas cependant créancier de son élévation; car, dans une circonstance aussi grave, je ne vis que l'intérêt général, et j'aurais brisé bien vite, n'en doutez pas, mes affections personnelles s'il m'eût fallu ne pas rester avec elles l'homme du pays et de la liberté. Je pensai alors et je crois encore qu'il fallait, pour répondre à l'urgence des faits et ne pas dépasser les vœux de la France, essayer ce que pourrait produire de bien-être une royauté fille adoptive d'une charte nouvelle; mais il ne fut ni dans mon intention ni dans celle de personne assurément de s'en tenir à la vérité d'une charte octroyée. » S'adressant, quelque temps après, aux électeurs de Bourbon-Vendée, il leur disait, en parlant de

(1) Selon M. Véron Casimir Périer se souciait peu de prendre la direction des affaires, et Louis-Philippe tenait à Laffitte, que M. Thiers soutenait dans l'esprit du roi. Ce serait M. de Montalivet qui aurait réussi à vaincre ces deux résistances.

(2) Il y eut plus tard d'assez vives discussions à propos de cette forêt. Au lieu des 362,000 ou plutôt 429,250 fr. de revenus que Laffitte avait déclaré en tirer, Louis-Philippe n'en obtint que 188,870 fr. Dans la discussion de la dotation du duc de Nemours, le 20 février 1839, Laffitte s'exprimait ainsi à la tribune de la chambre des députés : « On disait que la forêt de Breteuil m'avait été payée 10 millions, bien qu'elle n'en valût que 6, et que je n'aurais pas daigné remercier d'un cadeau que l'on m'avait fait ainsi de 4 millions... Il ne m'a été rendu qu'un seul service, celui d'avoir acheté quand je me trouvais dans la nécessité de vendre. Ce service est immense, je l'ai toujours dit; mais la vérité et la justice ne peuvent admettre que celui-là. » Laffitte ne l'avait pourtant acheté que 130,000 fr. en 1826 à M. Saillard, qui l'avait eue l'année précédente pour 5 millions, et lorsque les princes d'Orléans durent la vendre, en vertu d'un décret du 22 janvier 1852, ils n'en retirèrent, après surenchère, que 455,030 fr.

Manuel : « Vous dont il était l'ami comme le mien, qui savez tout ce qu'il y avait de prévision dans cet esprit si élevé, de courage et de sagesse dans cette âme si française, vous ne doutez pas que s'il eût été avec moi dans les trois jours, il n'eût tempéré la précipitation de la peur et les mauvais résultats d'une confiance trop large et trop hâtive. Comme moi il eût voulu de l'alliance du trône et de la liberté; mais il eût conseillé peut-être des garanties mieux formulées contre ce résidu immense de valets qui n'avaient qu'ajourné l'occasion de travailler à se donner un nouveau maître. » En 1844 il présida, comme doyen d'âge, à l'ouverture de la session. En cédant la place au bureau définitif, il commença un discours où il rappelait les promesses de la révolution; mais les clameurs des centres l'empêchèrent de l'achever. « Le juste orgueil que puisait Laffitte dans le souvenir de sa modeste origine est peut-être le dernier sentiment qui l'ait vivement agité, disait Arago sur sa tombe. La très-jeune fille de M. de la Moskowa lui racontait, en jouant, que ses compagnes de pension l'appelaient princesse; une difficulté les embarrassait : comment le grand-père d'une princesse n'était-il pas prince? — « La réponse est bien simple, repartit Laffitte : Tu leur diras que je suis prince, *prince du rabot;* et s'il arrivait que sous cette forme l'explication parût obscure à tes jeunes amies, tu ajouterais, n'est-ce pas, je te l'ordonne, que mon père était charpentier. »

Laffitte succomba presque subitement à une affection pulmonaire. Plus de 20,000 personnes assistaient à ses obsèques. Lorsqu'on fit l'inventaire de ses papiers, on y trouva 7,200 dossiers contenant des commencements de poursuites qu'il avait ordonné d'interrompre. Il a laissé des mémoires qui n'ont pas été imprimés. On a de lui : *Opinion sur le projet de loi relatif aux finances pour* 1817; Paris, 1817, in-8°; — *Opinion sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse;* Paris, 1817, in-8°; — *Opinion sur le projet de loi de finances de* 1818; Paris, 1818, in-8°; — *Discours prononcé dans la séance du* 12 *mai* 1818; Paris, 1818, in-8°; — *Opinion sur le projet de loi de finances de* 1822; Paris, 1822, in-8°; — *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit;* Paris, 1824, in-8°; — *Laffitte, banquier à Paris, à MM. les électeurs de l'arrondissement de Vervins;* Paris, 1826, in-8°; — *Dix millions de profits à garder, ou un million d'intérêts à gagner;* Paris, 1832, in-8°; — *Jacques Laffitte à MM. les électeurs de Saint-Denis;* Paris, 1834, in-8°; — *Note explicative sur l'emprunt de* 37 *millions de francs par le gouvernement du Texas;* Paris, 1841, in-8°. L. Louvet.

Souvenirs de J. Laffitte, racontés par lui-même et puisés aux sources les plus authentiques (ouvrage de M. Ch. Marchal); Paris, 1844, in-8°. — *Jacques Laffitte;* Paris, 1844, in-12. — *Vie de M. J. Laffitte, avec le récit de ses funérailles et les discours prononcés sur sa tombe par MM. Pierre Laffitte, Arago, Garnier-Pagès, Visinet (de Rouen), Philippe Dupin, et par un étudiant;* Paris, 1844, in-18. — L. de Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, par un homme de rien, tome Ier. — Pagès de l'Ariége, article Laffitte dans le *Dictionnaire de la Conversation*, 1re édit. — W. Duckett, article de la 2e édition du même ouvrage. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 1re partie, p. 36. — *La Renommée*, juin 1843. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouvelle des Contemp.* — Châteaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, 9e volume. — L. Blanc, *Histoire de Dix Ans.* — Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, tome IV, chap. 1. — Quérard, *La France Littéraire.* — Bourquelot, *Littér. Franç. contemp.* — *Moniteur*, 1815 à 1844.

LAFFOLI ou **LUFFOLI** (*Giuseppe-Maria*), peintre de l'école bolonaise, né à Pesaro, florissait en 1680. Élève de Simone Contarini, de Simone da Pesaro, il a laissé dans sa ville natale des peintures exécutées de 1665 à 1707, dans lesquelles on reconnaît une bonne imitation de la manière de son maître. Ses principaux ouvrages se voient dans les églises de Saint-Joseph et de Saint-Antoine abbé. E. B—n.

Oretti, *Memorie.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Tiozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dict. hist. des Peintres.*

LAFFOLLIE. *Voy.* Lafolie.

LAFFON DE LADÉBAT (*André-Daniel*), homme politique français, né à Bordeaux, le 30 novembre 1746, mort à Paris, le 14 octobre 1829. Sa famille, originaire du Languedoc, était protestante. Son père, *Jacques-Alexandre* Laffon, armateur à Bordeaux, mort en 1797, reçut des lettres de noblesse du roi Louis XV, en 177[illegible] en récompense des services qu'il rendait au commerce et à l'État. C'est lui qui le premier ajouta à son nom celui de Ladébat. Le jeune Laffon fut envoyé en Hollande pour terminer ses études à l'université de Franeker; il séjourna ensuite quelque temps en Angleterre, et revint auprès de son père. Mais le négoce ne l'absorbait pas tout entier; il fut un des fondateurs de l'Académie de Peinture de Bordeaux et membre de l'Académie des Sciences et Arts de la même ville. Marié en 1775, il vivait retiré dans une terre près de la ville natale, où il s'occupait de travaux agronomiques, lorsque éclata la révolution. Appelé dans l'assemblée de la noblesse de Guienne, il s'élève contre les mandats impératifs, et vint réclamer de nouvelles élections devant l'Assemblée nationale. Il ne réussit pas; mais, à son retour, il fut nommé membre du directoire du département de la Gironde en 1790, et l'année suivante il fut élu à l'Assemblée législative par le même département. Placé à la tête du comité des finances, il fit tous ses efforts pour établir l'ordre dans les dépenses et soutenir le crédit public. Ami des libertés publiques, ses vœux n'allaient pas au delà d'une monarchie constitutionnelle. Le 20 juin 1792, il se rendit aux Tuileries pour porter secours à la famille royale. Nommé président de l'Assemblée le 23 juillet, il remplit ces fonctions jusqu'au 8 août. Après la clôture de l'Assemblée législative, il rentra dans la vie privée. Au mois de décembre, il fut mis en état d'arrestation comme ayant reçu des fonds de la liste civile. Son innocence reconnue, il f[illegible]

chargé de la direction de la caisse d'escompte, et après la suppression de cette caisse il en opéra la liquidation. Arrêté de nouveau l'année suivante, et jeté dans la prison des Carmes, il dut son salut autant aux sollicitations de sa femme qu'au besoin qu'on avait de son crédit pour assurer les subsistances. Lors de la mise en vigueur de la constitution de l'an III, en 1795, il fut élu au Conseil des Anciens par les départements de la Seine et de la Gironde. Dans cette assemblée, il s'occupa surtout des questions de finances. Le 20 mai 1797, il fut choisi pour un des secrétaires, et le 18 août pour président de ce corps délibérant. Le 17 fructidor il occupait encore le fauteuil. Des arrestations furent opérées pendant la nuit. Le lendemain, 18 fructidor (4 septembre), de grand matin, Laffon de Ladébat se présenta aux Tuileries, où siégeait le Conseil des Anciens. Un certain nombre de ses collègues se réunirent à lui. Ils délibéraient sur les moyens de résister à la force, lorsque les agents du pouvoir se présentèrent et les sommèrent de se retirer. « Comme le président Laffon de Ladébat n'obéissait point à cet ordre, dit M. de Barante, il fut arraché du fauteuil; après les avoir chassés on ferma les portes en y plaçant un scellé. » Laffon de Ladébat se retira chez lui avec quelques collègues, rue Neuve-de-Luxembourg, où Barbé-Marbois, accompagné d'une trentaine de membres, vint le rejoindre après avoir en vain tenté de forcer l'entrée de la salle du conseil. Bientôt le domicile du président fut envahi, et Laffon de Ladébat arrêté et conduit avec ses collègues au Temple. Le lendemain ils furent condamnés par un acte législatif à être déportés dans le lieu que le Directoire jugerait à propos de déterminer. Le Directoire désigna Sinnamary, dans la Guyane. Les maladies ne tardèrent pas à décimer les malheureux transportés. Laffon de Ladébat était lui-même dangereusement frappé lorsque ses compagnons conçurent un projet d'évasion qu'ils mirent à exécution. Le bruit de sa mort courut alors, et pendant dix mois sa famille porta son deuil. Resté seul, avec Marbois, des dix-sept premiers déportés, Laffon de Ladébat s'occupa pendant les vingt-et-un mois de son exil d'études économiques, et recueillit sur la Guyane des notions qui lui servirent à rédiger un travail sur cette colonie. Le 8 fructidor an VII le Directoire autorisa les deux proscrits à venir résider dans l'île d'Oleron. En arrivant dans cette île (1799), ils apprirent qu'ils étaient libres. « Il semble, dit M. Guizot, que, de retour dans sa patrie, M. Laffon de Ladébat y dut être l'objet de la bienveillance, disons plus, de la faveur d'un gouvernement qui s'appliquait alors à rechercher les gens de bien, à réparer les injustices. Il n'en fut rien. » Plusieurs départements le proposèrent pour sénateur; le chef de l'État ne le comprit jamais dans ses présentations au sénat. La Restauration le laissa dans la même inaction. Des revers de fortune l'avaient éprouvé. En 1815 il put rassembler quelques débris de ses biens; et, fortement attaché à la religion de ses pères, il se consacra tout entier à diverses institutions philanthropiques. Nommé par le gouvernement un des administrateurs de l'Institution des Jeunes Aveugles, il devint un des membres les plus actifs du comité de la Société de la Morale chrétienne, de la Société pour l'Enseignement élémentaire et de la Société des Méthodes. En 1818 il fut un des fondateurs de la Société Biblique protestante française, et en devint successivement assesseur, censeur et vice-président. En 1820 ses coreligionnaires l'appelèrent dans le consistoire de l'église réformée de Paris. La Société protestante de Prévoyance et de secours mutuels, dont il fut nommé président en 1825, lui doit l'ordonnance qui l'a constituée comme établissement d'utilité publique.

Indépendamment de ses rapports insérés au *Moniteur*, on a de Laffon de Ladébat : *Discours sur l'Amour de l'Utilité publique;* Berne, 1778; — *Discours prononcé à l'ouverture de la première assemblée publique de l'Académie de Peinture, de Sculpture et d'Architecture civile et navale de Bordeaux;* Bordeaux, 1783, in-4°; — *Discours sur la nécessité et les moyens de détruire l'Esclavage dans les colonies;* 1788; — *Rapport sur les Recettes et les Dépenses de* 1792; Paris, 1792; — *De la situation des déportés de la Guyane*, dans les *Anecdotes secrètes du* 18 *fructidor;* Paris, 1799; — *Observations sur le Crédit territorial;* 1802; — *Compte rendu des opérations de la Caisse d'Escompte depuis son origine jusqu'à sa suppression;* Paris, 1807; — *Des Finances de la France, ou du budget de* 1816; Paris, 1816, in-4°; — *Examen impartial des nouvelles vues de Robert Owen et de ses établissements à New-Lanark, en Écosse, pour le soulagement et l'emploi le plus utile des classes ouvrières et des pauvres, et pour l'éducation de leurs enfants, etc., avec des observations sur l'application de ce système à l'économie politique de tous les gouvernements; traduit de l'anglais de H. Grey. MacNab, avec une introduction;* Paris, 1820, in-8°; — *Éloge de John Owen;* Paris, 1823, in-8°; — *Exposé d'un moyen simple de réduire le taux de l'intérêt des fonds publics en France;* Paris, 1825, in-8°. Laffon de Ladébat a travaillé à la *Revue Encyclopédique* et laissé inédits un *Journal de sa déportation* et un ouvrage *Sur la Guyane française.*

A sa mort, Laffon de Ladébat laissait cinq fils : *Émile* Laffon de Ladébat, né en 1778, mort en avril 1842, d'abord négociant, puis agent comptable de l'Institution des Sourds-Muets. Les fils d'Émile, *Léon* et *Ernest* Laffon de Ladébat, sont aujourd'hui, le premier capitaine de vaisseau, le second inspecteur des douanes. — M. *Auguste* Laffon de Ladébat, né en 1782, d'abord sous-préfet, puis chef de la division des cultes non catholiques au ministère des cultes en 1832,

après la mort de Georges Cuvier, maître des requêtes au conseil d'État en 1840, mis à la retraite après la révolution de février 1848. — M. *Édouard* LAFFON DE LADÉBAT, né en 1788, chef de division au ministère de l'intérieur, et, après la révolution de juillet 1830, conseiller de préfecture du département de la Seine, mis à la retraite en 1856, membre du consistoire de l'église réformée de Paris et du conseil central des églises réformées de France. On lui doit : *Rapports présentés en* 1817 *et* 1818 *à la chambre des communes d'Angleterre par le comité chargé de l'examen des lois sur les pauvres*, traduit de l'anglais, Paris, 1818, in-8°; et *Recueil des principes de droit administratif et de droit public qui se rattachent à l'administration;* Paris, 1842, in-8°. — *Pierre-Marie-Adolphe* LAFFON DE LADÉBAT, né le 1er octobre 1792, mort au mois de janvier 1857. Entré en 1810 dans les bureaux du ministère de l'intérieur, il parvint à la place de chef de bureau, et lors de la création du ministère de l'agriculture et du commerce, il y devint chef du bureau sanitaire. Il occupa cet emploi jusqu'en 1848, et fut mis alors à la retraite. Peu de temps après il devint membre titulaire du comité consultatif d'hygiène publique de France. Il y apporta beaucoup de zèle, et fut le rapporteur d'un grand nombre de commissions. On cite de lui plusieurs rapports relatifs aux lazarets, aux quarantaines, aux épidémies, aux eaux minérales, etc. — M. *Edmond* LAFFON DE LADÉBAT, né en 1802, est employé à la préfecture de la Seine.

L. L—T.

Haag, *La France protest.* — Guizot, *Discours prononcé sur la tombe de M. Laffon de Ladebat;* dans le *Moniteur*, 1829, p. 1684. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*— De Barante, *Hist. du Directoire.* — Thiers, *Histoire de la Révolution.* — *Moniteur*, 1792, 1796, 1797.

LAFFREY (*Arnoux*), littérateur français, plus connu sous le nom d'*Arnoux-Laffrey*, né à Gap (Dauphiné), le 19 septembre 1735, mort à Paris, le 19 septembre 1794. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu du prieuré de Saint-Sébastien, au diocèse de Die. La mort de son père l'ayant mis à la tête d'une petite fortune, il se mit à parcourir une partie de l'Europe. Dans ces voyages, il se lia d'amitié avec le prince de Salm-Kirbourg, qui l'amena à Paris et lui donna un logement dans son hôtel. Ce prince étant mort sur l'échafaud, le 23 juillet 1794, Laffrey en éprouva un tel chagrin qu'il mourut deux mois après. On a de lui : *Vie privée de Louis XV, principaux événements, particularités et anecdotes de son règne;* Londres, 1781, 4 vol. in-12. Barbier attribue cet ouvrage, nous ne savons pourquoi, à Mouffle d'Angerville. Il a été remanié et publié sous le titre suivant : *Siècle de Louis XV, contenant les événements qui ont eu lieu en France et dans le reste de l'Europe pendant les cinquante-neuf années du règne de ce monarque*, ouvrage posthume d'Arnoux-Laffrey, publié par Mathon de La Varenne; Paris, 1796, 2 vol. in-8°; — *Annales de la monarchie française depuis son origine jusqu'à la mort de Louis XV.* Les bibliographes citent tous cet ouvrage comme ayant été imprimé; mais nous croyons qu'ils ont mal compris ce qu'en dit Mathon de La Varenne dans la préface du précédent : il a été seulement trouvé en manuscrit dans les papiers de Laffrey. Enfin, Laffrey avait rédigé dans sa jeunesse une feuille périodique de Bruxelles.

A. R.

Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Quérard, *La France Littéraire.* — Préface du *Siècle de Louis XV*, ci-dessus.

LAFITAU (*Joseph-François*), missionnaire français, né à Bordeaux, en 1670, mort dans la même ville, en 1740. Il fit pendant plusieurs années partie des membres de la Société de Jésus envoyés au Canada. Revenu dans sa patrie, il a publié : *Mémoire concernant la précieuse plante ging-sang de Tartarie;* Paris, 1718, in-8° (1); — *Mœurs des Sauvages comparées aux mœurs des premiers temps;* Paris, 1723, 2 vol. avec fig.; 1724, 4 vol. in-12; — *Histoire des Découvertes et des Conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde;* 1733, 2 vol. in-4°, avec fig.; 1734, 4 vol. in-12.

A. J.

Raynal, *Histoire des Deux Indes*, t. XIII, p. 29. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LAFITAU (*Pierre-François*), prélat français, parent du précédent, né à Bordeaux, en 1685, mort à Sisteron, le 3 avril 1764. Il fit ses études chez les jésuites, et joua plus tard un rôle assez actif dans l'affaire du jansénisme sous la régence. Créature de Dubois, il fut envoyé à Rome en qualité de chargé d'affaires, et y fut sacré évêque de Sisteron en 1719. L'année suivante il vint prendre possession de son siége. Lors de la peste de Marseille, Clément XI, après avoir accordé des grâces spirituelles à cette ville, lui envoya trois mille charges de blé. Dubois, supposant que cette offrande avait pour but d'humilier la France et de dénigrer son gouvernement, chargea Lafitau, évêque de Sisteron et son chargé d'affaires à Rome, de retenir les trois vaisseaux porteurs de ce présent dans les ports d'Italie. Ils partirent malgré lui, furent pris par un capitaine barbaresque, qui en apprenant leur pieuse destination s'empressa de les rendre à M. de Belzunce, qui les fit vendre au profit des pauvres. Dubois désirait ardemment le chapeau de cardinal; le père Lafitau fut chargé de presser le pape et de séduire tout son entourage par des présents. Cependant, les choses ne marchant pas aussi rapidement qu'il le voulait, Dubois nomma pour l'ambassade de Rome le cardinal de Rohan. Lafitau, jaloux de se voir donner un collègue et un supérieur, qui s'attribuerait

(1) Cette plante, que les Chinois tiraient de la Corée ou de la Tartarie et qu'ils achetaient au poids de l'or, fut trouvée en 1728, par Lafitau, dans les forêts du Canada, où elle est commune; on la porta bientôt à Canton; elle y fut très-prisée et chèrement vendue. Son prix s'éleva en peu de temps de deux à vingt-cinq livres le demi-kil.

out l'honneur des négociations, redoubla d'efforts pour obtenir du pape une promesse positive. Le 31 décembre 1720, au moment où les cloches de Rome annonçaient la naissance de Charles-Édouard, prince de Galles, de la maison des Stuarts, son père Jacques III, Lafitau, le cardinal Gualtieri, et deux neveux du pape, entouraient ce vieillard languissant dans son fauteuil, et le conjuraient de faire leur bonheur tous, d'assurer l'appui de la France à un malheureux enfant donné par le ciel pour venger un jour l'Église romaine, en un mot de consommer la nomination de Dubois et de lui promettre au moins par écrit le premier chapeau vacant. Clément XI eut l'air de s'attendrir, prit une plume, et traça tout de suite la promesse désirée, dont il avait dès longtemps bien médité tous les termes. Lafitau, ébloui de sa conquête, envoya aussitôt par un courrier la promesse du pape, sans en bien peser les termes. La colère de Dubois fut excitée à la lecture de cet écrit, qui accordait à la sollicitation de Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, ce qui avait été demandé par le régent de France. Lafitau reçut la lettre suivante de Dubois : « En vérité c'est un chef-d'œuvre de dextérité que l'engagement que vous avez tiré du pape; la Discorde l'aurait fabriqué elle-même qu'elle n'aurait rien pu imaginer de pire. M. le Régent est outragé, le prétendant compromis, et je suis couvert aux yeux de l'Europe de ridicule et de preuves de trahison. Je n'ai plus qu'à souhaiter que cet écrit ne soit vu de personne et qu'il tombe éternellement dans l'oubli. » Plus tard, lorsque après la mort de Clément XI, arrivée le 19 mars 1721, les cardinaux français furent envoyés à Rome pour une nouvelle élection, Lafitau proposa hardiment d'acheter le conclave et de donner *la tiare* à qui donnerait *le chapeau*. Le cardinal de Rohan et l'abbé de Tencin furent chargés de ces négociations, dont les résultats sont connus (*voy.* Dubois). Lafitau a publié les écrits intitulés : *Histoire de la Constitution* Unigenitus; 1733, 1738 et 1766, 2 vol. in-12; nouv. édit., Paris, 1820, in-8°; — *Réfutation des anecdotes sur la constitution* Unigenitus *adressée à leur auteur;* Aix, 1734, 3 vol. in-8°; — *Oraison funèbre de Philippe V, roi d'Espagne;* 1746, in-8°; — *Sermons pour le Carême;* Lyon, 1747, 4 vol. in-12; — *Retraite de quelques jours pour une personne du monde;* Paris, 1750, in-12; — *Retraite pour les Curés;* ibid., in-12; — *Avis de direction pour les personnes qui veulent se sauver*, augm. considérablement et suivi d'un *Avis pour gagner le jubilé;* Paris, 1752; — *Vie de Clément XI, souverain pontife;* Padoue, 1752, 2 vol. in-12; — *Lettres spirituelles;* Paris, 1755, 2 vol. in-12; — *Conférences spirituelles pour les missions;* 1756, in-12; — *La Vie et les Mystères de la très-sainte Vierge;* Paris, 1759, 2 vol. in-12; — *Entretiens d'Anselme et d'Isidore sur les affaires du temps;* Paris, 1759, in-12; — *Catéchisme évangélique;* 1769, 3 vol. in-8°. A. Jadin.

Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.* — *Lettres de Dubois à Lafitau du 7 février* 1720; Lemontey, t. II, p. 9 ; — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, p. 348.

LAFITE (*Marie-Élisabeth* Bouée, dame de), femme de lettres française, née à Paris, vers 1750, morte à Londres, en novembre 1794. Son mari, J.-Dan. de Lafite, était prédicateur protestant à La Haye; il travailla pendant vingt-deux ans à la *Bibliothèque des Sciences et Beaux-Arts;* La Haye, 1754 à 1780; il se fit aider souvent par sa femme, et tous deux firent avec Renfner la traduction française du 1er vol. des *Essais sur la Physionomie* de Lavater. Les ouvrages que Marie-Élisabeth de Lafite a publiés seule eurent de nombreuses éditions. On distingue parmi les plus connus : *Lettres sur divers sujets* (de littérature et de morale); La Haye, 1775, in-12; — *Réponses à démêler, ou l'oracle pour servir à l'instruction et à l'amusement des jeunes gens;* Lausanne, 1791 et 1807; Hambourg et Leipzig, 1792, in-12; — *Entretiens, Drames et Contes moraux*, destinés à l'éducation de la jeunesse, etc.; La Haye, 1781 et 1783, 1788, 2 vol. in-12; Paris, an IX (1801), 2 vol. in-12, et 1821, 4 vol. in-18, avec fig.; — *Eugénie et ses élèves, ou lettres et dialogues à l'usage des jeunes gens;* Paris, 1787, 2 part. in-12; Dresde, 1792, in-8°; — *Histoire de la Conspiration du comte de Struenzée, ci-devant ministre de S. M. Danoise*, trad. de l'allemand de Munter; Lausanne, 1773, in-8°; — *Mémoires de Mlle de Sternheim*, trad. de l'allemand; La Haye, 1773, 2 vol. in-12; — *Vie et Lettres* de Gellert; Utrecht, 1775, 5 vol. in-8°. E. D—s.

Prudhomme, *Biographie des Femmes célèbres.* — Quérard, *La France Littéraire.*

* **LAFITTE** (*Jean-Baptiste-Pierre*), auteur dramatique français, né en 1805. Il commença à se faire connaître par des articles dans quelques journaux, puis aborda le théâtre et le roman historique. On a de lui : *L'Amitié des Femmes*, un acte en vers; 1831; — *Jeanne Vaubernier*, trois actes en prose; 1832; — *Voltaire et madame de Pompadour*, trois actes; 1833; — *Naissance et Mariage;* 1835; — *Valérie mariée;* 1837; — *Lauzun;* 1840; — *Mémoires de Fleuri*, acteur du Théâtre-Français; 1835; — *Les trois Marins*, 2 vol. in-8°; Paris, 1841; — *Le Docteur rouge*, 2 vol. in-8°; 1844; — *Le Gage du Roi*, 2 vol. in-8°; 1845; — *Le Gantier d'Orléans*, 3 vol. in-8°; 1845; — *L'Angelus*, vaudeville en un acte; 1846; — *Le Pour et le Contre*, comédie en prose, Théâtre-Français; 1852 (en société avec M. Eugène Nyon). Cette pièce a été reprise en 1854. A. J.

Docum. partic.

LAFITTE-CLAVÉ (*N.*), ingénieur français,

né à Clavé, près de Moncrabeau, dans la Guyenne, en 1750, mort en 1793. Après avoir fait de bonnes études, il suivit la carrière militaire dans le génie, et devint inspecteur général des fortifications. Envoyé en Turquie en 1785, il prit du service dans les armées mahométanes, et s'y distingua dans la guerre contre la Russie. A l'occasion de la défense du fort de Kinburn, il reçut du sultan une épée magnifique. Il organisa ensuite à Constantinople une espèce d'école militaire, pour laquelle il composa, en langue turque, un *Traité élémentaire de Castramétation et de Fortification passagère;* Péra, 1787, 2 parties in-4°, avec 12 planches, réimprimé en français à la suite du *Mémorial pour la Castramétation et la Fortification passagère*, ouvrage posthume de Cormontaigne, 1803 et 1825. Revenu en France en 1792, Lafitte fit la campagne de Belgique comme commandant le corps du génie, et obtint le grade de maréchal de camp. Il fut ensuite envoyé à l'armée des Pyrénées occidentales, où il rendit des services importants. Il n'en fut pas moins arrêté avec d'autres officiers généraux. Son innocence ayant été bientôt reconnue, on lui rendit la liberté, et la Convention lui fit adresser un brevet de général de division. Mais, accablé de chagrin, il mourut avant que ce brevet lui arrivât. Outre l'ouvrage précité, il est encore auteur d'un *Mémoire militaire sur la Frontière de la Flandre et du Hainaut, depuis la mer jusqu'à Charlemont;* Bâle et Paris, 1797, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Arnault et Jouy, *Biogr. des Contemporains.*

LAFLIZE (*Dominique*), médecin français, né à Nancy, en 1736, mort dans la même ville, le 23 janvier 1793. Il exerça sa profession avec succès dans sa ville natale, devint successivement président du Collége de Chirurgie de Nancy, associé de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, chirurgien en chef des hôpitaux de charité, professeur des maladies et opérations chirurgicales et membre de la municipalité de Nancy. On a de lui : *Méthode nouvelle et facile d'administrer le vif-argent aux personnes attaquées de la maladie vénérienne*, trad. du latin de Plenk; Nancy, 1768, in-12; — *Dissertatio physiologica sistens raram placentæ supra caput adhæsionem;* Nancy, 1769, in-4°; — *De Aquis Nanceianis;* Nancy, 1770 et 1774, in-4°; — *An in morbis acutis exanthemata sint critica?* 1771, in-4°; — *Discours sur les faveurs que Louis le Bien Aimé a accordées à la chirurgie*, etc.; Nancy, 1773, in-4°; — *Quelle est dans le traitement des maladies chirurgicales l'influence des choses nommées non naturelles?* mémoire couronné par l'Académie de Chirurgie de Paris; 1775; — *Exposition des règles diététiques des aliments dans les maladies chirurgicales*, couronné par la même Académie; 1779, et plusieurs autres *Mémoires* et *discours*. L—Z—E.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel* (éd de 1810). — Quérard, *La France Littéraire.*

LAFOLIE (*Louis-Guillaume* DE), physici et chimiste français, né à Rouen, en 1739, mo dans la même ville, le 2 février 1780. Sous direction de son oncle, Poullain, qui posséd un assez beau laboratoire, garni d'instrumen propres aux expériences physiques et chimique Lafolie prit un goût particulier pour ces science La carrière de ce laborieux savant a été court mais elle a été marquée par de nombreux tr vaux. Il est le premier qui soit parvenu à fix sur le fil la couleur dite *rouge des Indes*, et d couvrit la teinture en jaune extraite de la gaud Il avait, dit-on, trouvé le secret d'une compos tion métallique qui devait être beaucoup pl avantageuse que le cuivre pour le doublage d vaisseaux; mais sa mort en arrêta les essai Il était membre de l'Académie de Rouen depu 1774, et venait d'être nommé inspecteur d manufactures royales, lorsque, étant tombé s un matras qu'il tenait en main, il mourut d suites de ses blessures. Parmi ses nombreu écrits, on cite surtout : *Le Philosophe sans pr tention, ou l'homme rare, ouvrage physiqu chimique, politique et moral;* Paris, 177 in-8°. C'est un ouvrage rempli d'imaginatio On regrette que l'auteur ait cru devoir adopt la forme et le style du roman. Il y traite d l'électricité, des affinités chimiques, du phlo gistique, de la gravité des corps, des trembl ments de terre, des métaux et des pierres pr cieuses, etc. Dans le même ouvrage Lafol raille l'air fixe de Priestley et la conversio de l'air en eau; — une vingtaine de mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie de Roue* et dans le *Journal de Physique*, t. IV et V parmi lesquels : *Sur le Vernis au feu et l'eau;* — *Sur l'Air fixe;* — *Sur le Bleu d Prusse;* — *Sur l'Étain soumis à une nouvell épreuve;* — *Sur l'Huile de Vitriol;* — *Sur l Potasse;* — *Sur l'Acide du Soufre;* — *Su la Conversion de l'Air en Eau;* — *Sur le Mg nétisme*, etc. L—Z—E.

Ph.-J. Guilbert, *Mémoires biographiques et littérair de la Seine-Inférieure.*

LAFOLIE (*Charles-Jean*), polygraphe fran çais, né à Paris, le 25 janvier 1780, mort dan la même ville, le 4 février 1824. Il entra dès l'âg de quinze ans dans l'administration départemen tale de la Seine (section de l'instruction publique Lors du procès du général Moreau (1804), il ré pandit dans le public une brochure anonym qui fit grande sensation et contribua peut-êtr au résultat non-sanglant de cette affaire (1). E

(1) L'auteur y disait : « Des mercenaires à gages ose affirmer que personne ne doute plus de la culpabilité d Moreau, que personne ne doute plus de la part qu'il prise à la *conspiration*, que son crime est avéré; et ce misérables libellistes, jugeant de l'âme du chef de l'Ét par les passions honteuses dont la leur est dévorée, ap pellent déjà la vengeance sur la tête de l'illustre malheureux général. Il importe d'éclairer le gouvern ment. Tous ceux qui ont assisté à la procédure, to

805, Méjan, ministre de la justice du royaume d'Italie, appela Lafolie pour diriger ses bureaux. Celui-ci s'occupa aussitôt de publicité, rédigea un journal intitulé *Il Poligrafo*, et, s'étant rendu l'organe du mécontentement des Italiens surchargés d'impôts, se fit destituer. En 1812 il fut réintégré à Trévise en qualité de secrétaire général du Tagliamento, et devint ensuite préfet de Ravenne. Il revint en France lorsque l'Italie passa sous le joug autrichien, et obtint en 1814 la place de conservateur des monuments publics de la capitale. Il mourut jeune encore, et laissa incomplète une bibliothèque déjà fort belle, dont le catalogue a été publié par Pichard; Paris, 1824, in-8°. Les principaux travaux de Ch.-J. Lafolie sont : une édition revue du *Janua Linguæ reserata* (de J. Amos Comenius); 1802, in-12; — une édition (la cinquième) de la *Grammaire italienne de Messieurs de Port-Royal*, précédée de *Réflexions* sur cette *Grammaire* et suivie d'une *Préface* sur la décadence de la langue latine et la *Renaissance de l'italienne;* Paris, 1803, in-8°; — *L'Opinion publique sur le procès du général Moreau*, dédiée à Napoléon Bonaparte; Paris, 1804, in-8°; — *L'Angleterre jugée par elle-même, ou aperçus moraux et politiques sur la Grande-Bretagne, extraits des écrivains anglais*, trad. de l'italien; Milan, 1806, in-8°; Paris, 1808, in-12; — *Elisabetta, ovvero gli Elisiati in Siberia*, trad. du français de Mme Cottin; Milan, 1807, in-18; — *Lettre de Vincent Monti à l'abbé Xavier Betinelli, membre de l'Institut d'Italie*, trad. de l'italien; Milan, 1807, in-8°; — *L'Épée de Frédéric II, roi de Prusse*, octave, trad. de l'italien de V. Monti; Milan, 1807, in-8°; — *De la Reconnaissance des Gens de Lettres envers le Gouvernement bienfaiteur*, trad. de l'italien, de Louis Atabil, professeur à Padoue; Brescia, 1808, in-8°; — *L'Hiérogamie de Crète*, hymne, traduite de l'italien de V. Monti; Paris, 1810, in-8°; — *Tavole chronologiche degli Uomini più Illustri d'Italia dal tempo della Magna Grecia, fino a giorni nostri;* Milan, 1810, in-8° : ces tables font partie d'une édition italienne de la *Géographie* de Guthrie; — *Mémoires historiques relatifs à la fonte et à l'élévation de la statue équestre de Henri IV sur le terre-plein du Pont-Neuf;* Paris, 1819, in-8°; — *Notices des Monuments publics, palais, édifices, musées, galeries, dépôts, bibliothèques, écoles, colléges, hospices, hôpitaux, manufactures royales, halles, marchés, fontaines, ponts, quais, places, jardins, théâtres, établissements scientifiques, littéraires et d'art de la ville de Paris, avec l'indication des ministères*, etc.; Paris, 1820, in-12; — *Histoire de l'Administration du royaume d'Italie pendant la domination française*, précédée d'un *Index chronologique des principaux événements concernant l'Italie, depuis* 1792 *jusqu'en* 1814, et d'un *Catalogue alphabétique des Italiens et des Français au service de ce royaume*, etc., trad. de l'italien de Frédéric Corradini; Paris, 1823, in-8°. Lafolie est l'auteur et non le traducteur de cet ouvrage, qui a été réimprimé sous le titre de *Mémoires sur la cour du prince Eugène et le royaume d'Italie* ; Paris, 1824. Il en a paru une critique intitulée : *Observations du marquis Arborio Gattinara, de Crême, sur quelques articles peu exacts de l'*Histoire de l'administration du royaume d'Italie pendant la domination des Français; Turin, 1823, in-8°. Lafolie a donné des *Notices biographiques* dans la *Galerie Française*, ou *collection des portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles;* Paris, Didot, 1822 et 1824, in-4°. L—z—e.

Beuchot, *Bibliographie de la France*, ann. 1824, p. 446. — Mahul, *Annuaire Nécrologique de* 1824. — Fauche-Borel, *Précis historique*, octobre 1815, p. 15.

LAFON (*Jean-Baptiste-Hyacinthe*), conspirateur français, né à Bordeaux (Gironde), vers 1765, mort vers 1830. Il était entré dans les ordres avant la révolution. Sous le Directoire il fut affilié à l'*Institut Philanthropique*, société organisée dans le midi de la France dans le but de rétablir les Bourbons. Il fit de la propagande pour cette société, et se rendit ensuite en Bretagne, dans le même but. Arrêté à Bordeaux, au moment où il faisait imprimer secrètement les protestations du pape sur l'occupation de ses États et la bulle d'excommunication lancée contre Bonaparte, il fut conduit à Paris et mis au secret dans les prisons de la préfecture. Il parvint à soustraire des pièces de son dossier, et refusa de faire connaître ses complices. Enfermé à La Force, il fut ensuite transféré à la maison de santé de la barrière du Trône, où il se rencontra avec le prince de Polignac, Bertier de Sauvigny et le général Malet (*voy.* ce nom). Il conçut avec eux le hardi projet de renverser l'empereur Napoléon, pendant qu'il était occupé en Russie. Malet, qui était républicain, ne consentit à cette association que sous toutes réserves. Le 23 octobre 1812 l'abbé Lafon s'échappa pendant la nuit avec le général Malet. Assisté de quelques troupes, ils délivrèrent les généraux Guidal et Lahorie (*voy.* ces noms), et l'abbé Lafon se dirigea vers la préfecture de police pendant que Malet allait à l'état-major de la place. Maître de la préfecture de police, l'abbé

ceux qui ont lu et les discours du général Moreau et son *Mémoire* justificatif, ont une même opinion, et cette opinion est l'innocence de l'accusé. Le peuple, qui ne juge que par sentiment, mais que le sentiment conduit si souvent à la vérité, l'a aussi cette opinion. L'intérêt pour ce général s'est accru au point de ne pouvoir plus croître. Tous les citoyens se sont étonnés d'être frappés d'un sentiment qui n'était pas encore celui du chef de l'État : ils se sont étonnés que par une de ces inspirations familières à un héros il n'eût pas pressenti l'innocence de cet illustre général, lorsqu'ils en étaient tous convaincus. »

Lafon, qui ne recevait pas de nouvelles de Malet, confia la garde de la préfecture au jeune Boutreux, et se rendit au ministère de la police générale, sur le quai Malaquais, où le général Lahorie était établi. De là il se transporta à l'état-major de la place, où il demanda à parler au commandant de la place, sans le nommer. On lui répondit que s'il entrait il ne sortirait pas quand il voudrait. Il n'en voulut pas savoir davantage, et se retira ; mais deux soldats le suivirent et l'arrêtèrent dans le jardin des Tuileries. Lafon prit le ton de l'accusation, et se laissa conduire à Laborde, qui lui rendit la liberté. Arrêté de nouveau, il reparut pour la seconde fois devant Laborde, se plaignit fortement et s'esquiva. Son premier soin fut d'aller avertir Boutreux, qui fut arrêté trois jours après à Pontoise et fusillé au bout de trois mois. Plus heureux, l'abbé Lafon se cacha dans Paris pendant un mois, fit courir le bruit de sa mort, et se rendit à Louhans, où il obtint, sous un faux nom, une place dans l'enseignement public. Il garda cet emploi jusqu'en 1814. De retour à Paris à cette époque, il signala encore son zèle pendant les Cent Jours dans la Suisse et les départements de l'est, où il ranima le courage des royalistes, fit arborer le drapeau blanc dans plusieurs communes après la bataille de Waterloo, et décida plusieurs commandants de place à reconnaître l'autorité royale. A la seconde restauration, il reçut la croix de la Légion d'Honneur et fut nommé sous-précepteur des pages. On a de l'abbé Lafon : *Histoire de la Conjuration de Malet, avec des détails officiels sur cette affaire;* Paris, 1814, in-8°; 2e édition, revue, corrigée et augmentée des pièces officielles du procès, recueillies à la commission militaire par le sténographe du ministère de la police, des interrogatoires des conjurés, des lettres inédites, etc. ; Paris, 1814, in-8°.

L. L—T.

Hist. de la Conjuration de Malet. — Biogr. des Hommes vivants. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.*

LAFON-BLANIAC (*Guillaume - Joseph-Nicolas*), général français, né le 25 juillet 1773, à Villeneuve d'Agen, mort le 28 septembre 1833, à Vico (Corse). Sous-lieutenant de cavalerie en 1792, il fit ses premières armes dans le nord, et fut blessé à la prise de Furnes ; il servit ensuite aux armées des Pyrénées et d'Italie. Envoyé en Égypte, il reçut un coup de sabre au combat de Damanhour, protégea la retraite de l'infanterie dans les défilés de l'Anti-Liban, et combattit avec une rare intrépidité à Alexandrie ; le général en chef Menou lui donna le commandement d'un régiment de dragons (an IX). Sous l'empire, il fit les campagnes d'Autriche et de Prusse, devint écuyer du prince Joseph, et, promu général de brigade, le 12 septembre 1806, concourut en cette qualité à la conquête du royaume de Naples. Après avoir pacifié ce pays, qu'infestaient de nombreuses bandes d'insurgés, il commanda la capitale, et suivit en Espagne le nouveau roi, qui lui portait beaucoup d'amitié. Attaché à sa personne comme aide de camp, il fut nommé général de division (8 juin 1808), puis gouverneur de Madrid. L'armée ayant commencé son mouvement de retraite, Lafon-Blaniac se trouva le 21 juin 1813, à la bataille de Vittoria, et eut l'avant-bras fracassé par un coup de feu. Au mois de janvier 1814, il prit le commandement de la cavalerie de réserve de l'armée d'Italie, et fut mêlé à toutes les opérations militaires jusqu'à l'abdication de l'empereur. Mis à l'écart par le gouvernement des Bourbons, il fut rappelé à l'activité après juillet 1830 et mis à la tête de la 17e division militaire (Corse). Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

P. L—Y.

Moniteur universel, 1833. — *Journal Militaire officiel.* — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Célébrités Militaires de la France.*

LAFON (*Pierre*), célèbre acteur français, né à La Linde (Périgord), le 13 septembre 177[illegible], mort à Bordeaux, en mai 1846. Son père, qui était médecin, le destinait à l'Église. Le jeune Lafon commença ses études dans cette direction. Il entra au collége de Bergerac, et se fit remarquer par une mémoire prodigieuse, un amour ardent pour les vers et une passion vive pour la déclamation. Dès l'âge de dix ans il obtenait des succès aux représentations de fin d'année données par les élèves. En 1791 il vint à Bordeaux, et suivit les leçons de rhétorique de Ferlus, dont il fut l'élève favori. Il composa alors une tragédie en cinq actes et en vers, *La Mort d'Hercule,* qui fut jouée par des amateurs et dans laquelle il remplit le rôle de Nessus. Les acteurs de Bordeaux représentèrent eux-mêmes cette pièce, le 23 août 1793, et admirent l'auteur à jouer son rôle comme amateur. Bientôt Lafon, cédant à l'entraînement général, partit à l'armée républicaine. Rappelé par son père, il reprit ses études médicales et un an après le district de Bordeaux l'envoya à l'école centrale de santé de Montpellier. Mais l'amour du théâtre l'emportait. Il entra dans une association de jeunes étudiants qui jouaient la comédie entre deux paravents. Un soir il s'enhardit à jouer sur le théâtre de Montpellier dans une représentation au bénéfice des pauvres. Il fut applaudi. « Sa jeunesse, dit M. Rolle, ses qualités extérieures, sa fougue, les allures fanfaronnes qu'il tenait de son origine, réussirent complétement. » A partir de ce triomphe Lafon appartint tout entier au théâtre. En 1796 il alla donner quelques représentations à Marseille, et fut engagé par un directeur de troupe ambulante, avec lequel il alla à Nice, à Toulon et à Draguignan, où il fit la connaissance du poëte Raynouard. Il s'était lié à Nice avec un parent de Barras qui lui avait conseillé de venir à Paris, et qui lui donna une lettre pressante pour Barras. Celui-ci était alors directeur ; il accueillit favora-

ement Lafon, et l'adressa à Dugazon. Le co-dien s'intéressa à son jeune émule, et lui nna des leçons. Barras lui fit une pension sur fonds d'encouragement aux arts. Après le brumaire, Lucien Bonaparte le prit sous sa otection, et signa en sa faveur un ordre de début a Comédie Française. Lafon y parut le 8 mai 00, dans le rôle d'Achille d'*Iphigénie en ulide*. Il y obtint un vrai succès. La singula-é d'une éducation tragique faite par un acteur mique exerça la verve des beaux esprits et la riosité du public. Vigée adressa à Lafon une itre qui se terminait par ce trait :

Et de l'école de Thalie
Achille vient de s'élancer.

ut Paris raffola du débutant. Lafon joua suc-ssivement Orosmane, Tancrède, Zamore, La-Slas, Arsace. « Lafon fut le contemporain de lma, dit M. Rolle. Pendant vingt-six ans ces ux acteurs diversement célèbres occupèrent n pas au même rang et d'un pas égal la scène ugique. Lafon, comme Talma, eut ses partisans mbreux, ardents, enthousiastes, qui s'égaraient ns leur amour pour le sonore et le faux jus-'à le comparer à son illustre camarade; beau-up même l'élevaient au-dessus. » Outre cette rasante concurrence contre laquelle il dut tter, il avait fallu de grands efforts à Lafon our perdre l'accent très-prononcé de son pays ital. « Sans avoir atteint la profondeur et le i du jeu de notre grand acteur tragique, selon urry, Lafon prêta beaucoup d'éclat aux rôles ue nous venons de citer, à ceux aussi de Ro-igue, d'Abner, etc., et à plusieurs autres créés ur lui dans le nouveau répertoire. Il fut surtout emarquable dans les rôles des personnages qui xpriment avec franchise, avec chaleur des sen-ments passionnés. Il semble que La Harpe, lusieurs années auparavant, dans une *Épître à lle Dumesnil*, avait deviné cet acteur, quand il raçait ces deux vers :

D'un organe imposant la noblesse orgueilleuse
D'un débit cadencé la pompe harmonieuse.

ls sont en effet le résumé fidèle des qualités et es défauts de Lafon, dont la belle tenue, les estes nobles, la diction correcte et pompeuse 'étaient pas toujours exempts de quelque roi-eur et de quelque emphase. On lui a reproché ussi avec raison de trop faire sentir la rime et a césure des vers, et d'avoir ainsi pris à tort our l'acteur le précepte que Boileau adressait eulement au poëte. »

En 1806, Lafon fit une excursion très-heu-euse dans le domaine de la comédie. Il joua les remiers rôles de ce genre, *Alceste*, *le Glo-ieux*, etc. Après vingt-neuf ans de succès il uitta la scène, et se borna à ses fonctions de rofesseur au Conservatoire, qu'il cessa aussi l'exercer après la révolution de Juillet, la classe le déclamation ayant été supprimée. Il resta l'abord à Paris, vivant dans une modeste aisance cquise par ses travaux et cultivant les lettres, qu'il avait toujours chéries, s'occupant, disait-on, de rédiger des mémoires sur sa carrière théâtrale et sur l'art où il avait brillé. En 1834 il représenta la Comédie Française à l'inauguration de la statue de Corneille à Rouen. Il avait aussi été l'organe de ses camarades sur la tombe de Talma. En 1839 il parut encore une fois sur la scène, dans une représentation à son bénéfice. Il se retira ensuite à Bordeaux, auprès de sa fille, peintre habile, qui avait épousé M. Marsaud, négociant de cette ville. D'après M. Rolle, Lafon « fut un homme loyal, instruit d'ailleurs et cultivé, d'un commerce sûr, d'une humeur constamment bienveillante, d'une bonté qui allait jusqu'à la faiblesse, et à laquelle les habitudes théâtrales, qu'il gardait dans la vie privée, n'ôtaient rien de sa douceur, y joignant au besoin un certain assaisonnement de vanité inoffensive et candide qui avait son intérêt et son charme. » On a de lui : *La Mort d'Hercule*, tragédie en cinq actes et en vers; Libourne, 1792, in-8°; — *Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la statue de Pierre Corneille, à Rouen, le 19 octobre* 1834, suivi du *Discours sur la mort de Talma;* Paris, 1834, in-8°. L. Louvet.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome III, 1re partie, p. 45. — Ourry, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Rolle, dans le *Constitutionnel* du 18 mai 1846.

* **LAFON-LABATUT** (*Joseph*), peintre et poëte français, né à Messine, vers 1820. Son père, ancien soldat, originaire du Bugue, petite ville du Périgord, avait épousé une Sicilienne. Désireux de revenir en France, il s'embarqua avec sa femme et son fils sur un vaisseau anglais. La mère de Joseph, atteinte de la peste, mourut à Gibraltar. Débarqué à Calais, le père Labatut amena son fils à Paris, puis reprit le chemin du Bugue. Joseph avait cinq ans. Il perdit bientôt son père. Une bonne veuve le recueillit, et lui apprit à lire. Les Fables de La Fontaine étaient seules à sa disposition : il en copia les lettres, et se fit ainsi une écriture à son usage. Il avait atteint l'âge de neuf ans lorsque sa position apitoya un vieux curé de village, son parent, qui se chargea de lui, acheva de l'instruire et en fit un enfant de chœur accompli. Ayant découvert par hasard une traduction de l'*Iliade*, il ne rêva plus que héros et demi-dieux, se mit à en charbonner sur les murs et à modeler en argile. Le bon curé vint à mourir. Joseph fut recueilli par un ami de son père, Pellissier, qui était secrétaire auprès de Raynouard. Joseph alla visiter le musée du Louvre; plein d'enthousiasme pour Rubens, il voulut être peintre. Quelques leçons de M. Sudre suffirent pour le mettre en état d'entrer dans l'atelier de Gérard. Il y travaillait depuis six mois lorsqu'il perdit la vue. Il partit pour Le Bugue, où la sœur de la veuve qui l'avait recueilli dans son enfance prit soin de lui. Un jeune chirurgien lui prodigua en vain les secours de son art; mais il avait une petite-fille qui se prit d'amitié pour l'aveugle. Celui-ci se plut à

développer l'intelligence de cette enfant, qui passa bientôt pour une merveille. Un père de famille, frappé de ce résultat, confia l'éducation de son fils à Lafon-Labatut, et l'aveugle réussit à préparer ainsi plusieurs jeunes gens. En même temps, « inspiré, dit M. Avenel, par la puissance de ses douleurs et de ses regrets, il s'était senti tout à coup entraîné à les épancher dans des plaintes touchantes qui avaient pris, à son insu, les formes et le rhythme poétiques. Ne pouvant plus être peintre, il était devenu poëte. » Sa santé s'était affaiblie; il ne trouvait plus à exercer ses talents de précepteur; ses amis songèrent à publier ses essais, pour attirer sur lui l'attention et lui procurer quelques ressources. Pellissier se chargea de les recueillir et de les éditer. Ils parurent sous ce titre : *Insomnies et Regrets;* Paris, 1845, in-18. « Chose digne de remarque, dit Pellissier, dans ses effusions les plus douloureuses, jamais un reproche, un murmure contre sa destinée... Sans aucune préoccupation de gloire, mais courageux et résigné, il a su se roidir contre l'adversité, supporter toutes ses atteintes. » Le 10 septembre 1846, l'Académie Française lui décerna le prix fondé par le comte Maillé de Latour-Landry, en faveur d'un écrivain pauvre dont le talent mérite d'être encouragé, et le comte de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, y ajouta une indemnité annuelle sur les encouragements littéraires. L. L—T.

Pellissier, *Notice sur l'auteur*, en tête des *Insomnies et Regrets*. — Sainte-Beuve, *Notice* dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1845. — M. Avenel, article dans le *Moniteur* du 8 janvier 1846. — Bourquelot, *La Litter. Franç. contemp.*

* **LAFOND DE LARCY** (*Gabriel*), écrivain français, né en 1802. Ancien capitaine de la marine marchande, il a publié : *Guide de l'Assureur et de l'Assuré en matière d'Assurances maritimes*, etc.; 1837, in-8°; — *Quinze Ans de Voyages autour du monde;* 1840, 2 vol. in-8°; — *Voyages autour du monde et Naufrages célèbres;* 1842, 2 vol. in-8°, avec fig.; — *Des Iles Marquises et des Colonies de la France;* 1843, in-8°; — *Un Mot sur l'Émancipation de l'Esclavage et sur le Commerce maritime de la France, en réponse à M. le duc de Broglie, au projet du gouvernement*, etc.; 1844, in-8°; — *Études sur l'Amérique espagnole sous le rapport du commerce maritime de la France;* 1848, in-8°. G. DE F.

Journal de la Librairie.

LA FONS (*Jacques* DE), poëte français, né à Mirebeau (Anjou), vers 1575, mort vers 1620. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Le Dauphin*, poëme en dix livres sur les devoirs d'un prince destiné à régner; Paris, 1609, in-8°. L'ouvrage est dédié au fils aîné d'Henri IV, Louis XIII, alors âgé de neuf ans, dont le portrait est gravé en tête de l'édition; — *Discours sur la mort de Henri le Grand, dédié à M. de Souvray, marquis de Courtenvaux, gouverneur de Touraine.* Le style, le plus souvent boursouflé et fatigant, ne manque pas parfois de mouvement et d'une certaine éloquence heureuse. A la fin, l'auteur a ajouté des stances de quatre vers sur le même sujet. Ce discours fait partie du recueil d'*Orai sons et Discours funèbres de divers auteur sur le trépas d'Henri le Grand*, par G. D Peyrat, aumônier; Paris, Rob. Estienne, 1611 in-8°. On connaît encore de La Fons des bergeries et une tragi-comédie en cinq actes avec prologue, sous ce titre : *Amour vaincu, tragi-comédie, représentée devant très-illustre princ Henry de Bourbon, duc de Montpensier.. e très-excellente princesse Catherine d Joyeuse, le* 10 *septembre* 1599, *en leur châtea de Mirebeau;* Poitiers, 1599, petit in-4°. Célestin PORT.

Goujet, *Mém.*, t. XV, p. 53. — Viollet-Leduc, *Bibliot Poétiq.*, p. 349. — *Catalog. de la Bib.* de Soleinne, t. I p. 181, n° 869.

* **LA FONS**, baron de MÉLICOCQ (*François Joseph-Alexandre* DE), botaniste et archéologue français, né à Noyon (Oise), le 2 novembre 1802. Comme botaniste, on lui doit : *Calendrier de Flore, ou catalogue des plantes de environs de Noyon* (Oise); 1829, in-12 : l'auteu y a joint des *Recherches historiques su Beauvais et Compiègne; — Prodrome de l Flore des arrondissements de Laon, Vervins Rocroy et des environs de Noyon;* 1839 in-8°. Il a donné diverses notices dans les *Annales des Sciences naturelles*, en 1838, 1840 1843, sur la végétation en Picardie; dans le *Mémoires de la Société Linnéenne du nord d la France* (année 1840), des *Observations su quelques variétés et monstruosités nouvelles; sur des plantes observées près de Saint Amand*, etc.; dans le *Bulletin de la Société d'A griculture de Béthune*, en 1841, une *Notice su la culture de l'*Isatis tinctoria *au moyen âge* dans l'*Annuaire du Pas-de-Calais*, 1848-1849 *Les Plantes croissant dans les environs d Béthune;* dans *Le Thiérache*, en 1849, *La Flor de la Thiérache.* Dans le *Bulletin de la Societ Botanique de France*, en 1854, 1856, 1857, d verses notices sur des plantes et sur le mûrie blanc du nord de la France. Il est un des co laborateurs de M. Tuel pour l'*Herbier des flore locales de la France.*

Comme archéologue, M. de La Fons est au teur de nombreuses investigations sur l'histoire les coutumes, les monuments, etc., de la Flan dre, de l'Artois, de la Picardie, etc. Ses princi paux travaux sont : *Priviléges et Franchises d quelques villes de la Flandre, de l'Artoi de la Picardie et du Valois;* 1839, in-8°; — *Recherches historiques sur Noyon et l Noyonnois;* 1839, in-8°; — *Les Artistes e les Ouvriers du nord de la France et d midi de la Belgique aux quatorzième e*

uinzième siècles; 1848, in-8°; — *De l'Artillerie de la ville de Lille aux quatorzième, quinzième et seizième siècles;* 1854, -8°; — *Le Château de Guise;* 1850, in-4°; un grand nombre de notices dans divers cueils : dans les *Mémoires de la Société des ntiquaires de Picardie*, 1839, sur les *Châteaux Ham et de Quercy;* — dans les *Archives Picardie*, en 1841 et 1842; — dans l'ouvrage r les *Châteaux, Beffrois et Hôtels de ville Picardie* (1843-1845); — dans les *Mémoires la Société d'Abbeville*, 1841-1843, *Notice r les Sorciers;* — dans le *Bulletin de la Société l'Histoire de France*, de 1843 à 1857, entre tres : des *Lettres de Louis XI et de Tristn l'Ermite, du connétable de Saint-Pol, r les Obsèques de ce prince* (1845); — *Sur Théâtre* (id.); — *Document de* 1409 *trouvé Noyon* (1848); — *Mélanges extraits de la lle de Lille* (1854); — *Documents pour rvir à l'histoire des usages et des mœurs* 853); — *Documents nouveaux sur Jeanne Arc* (1856, 1857), etc.; — dans les *Annales rchéologiques* de M. Didron, de 1845 à 1857, vers documents, tels que : *Ameublement es églises aux quinzième, seizième et dixeptième siècles* (1845); — *Cérémonies dramatiques et anciens Usages dans les églises u nord de la France* (1850); — *Le Drame u seizième siècle* (ibid.); — *Documents sur art et la littérature au seizième siècle* (ib.); - *Les Jardins du nord de la France au oyen âge* (1852); — *Orfévrerie du moyen ge* (id.); — *Les Peintres verriers de Lille, u quatorzième au seizième siècle* (1854); — ans le *Bulletin du Comité des Arts et Monuments*, de 1846 à 1858 : *Document sur les ommandements de l'Église* (1846); — *Pièces nédites pour servir à l'histoire de l'Artillerie* (*Rapport* de M. Mérimée, 1846); — *Document pour servir à l'histoire du feu grégeois, de l'artillerie et des armes à feu* (*Rapport* de M. de Saulcy, 1847), etc., etc.; — dans le *Bulletin du Comité des Monuments, crits* de 1848 à 1851; — dans le *Bulletin du Comité de la Langue*, de 1854 à 1856; — dans les *Mélanges* de M. Champollion-Figeac; — dans les *Archives du nord de la France*, de 1851 à 855 : *Des Documents inédits pour servir à 'histoire du protestantisme dans le nord de a France* (1851); — *Police municipale des villes du nord de la France* (1852), etc., dans a *Revue du Nord*, 1854; — dans les *Mémoires de la Société des Sciences de Lille*, 1854, 1855; — dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1855, 1857 : des *Documents sur les Mystères;* dans la *Revue de Picardie*, 1855, 1856, 1857; dans le *Messager des Sciences historiques de Belgique*, 1856, 1857.

M. de La Fons est correspondant du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts, depuis 1843; membre de la Société de l'Histoire de France, de la Société Botanique de France, et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes. Il a obtenu des mentions honorables de l'Institut de France en 1848, 1849, 1850, 1855, et une médaille de la Société des Antiquaires de la Morinie pour un travail intitulé : *Les Artistes dramatiques de la Flandre et de l'Artois aux quatorzième, quinzième et seizième siècles.* GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

LAFONT (*Charles* DE), médecin français, né à Nîmes, mort à Avignon, dans les premières années du dix-huitième siècle. Docteur et professeur de médecine à la faculté d'Avignon, il a laissé quelques travaux dont Haller et Sprengel ont parlé avec éloges; nous citerons : *Dissertationes duæ medicæ de Veneno pestilenti;* Amsterdam, 1671, et Iéna, 1683, in-12. Sans avoir eu occasion d'observer la peste, il en expose assez bien la théorie, et la déclare plutôt contagieuse qu'épidémique; — *Tractatus de Hydropotympanite;* Genève, 1697. K.

Manget, *Biblioth. Méd.*

LAFONT (*Pierre.*), théologien français, né à Avignon, mort vers 1701, à Uzès. Il fut d'abord prieur de Valabrègue, et se démit de ces fonctions pour se consacrer à la direction d'un séminaire qu'il avait fondé à Uzès; il fut également official de l'évêque de cette ville. Il a écrit des ouvrages qui ont joui de quelque estime : *Entretiens ecclésiastiques pour tous les dimanches de l'année;* Paris, 1588, 5 vol. in-12; réimpr. en 1752; — *Prônes;* ibid., 1701, 4 vol. in-12. K.

Barjavel, *Biobibliogr. du Vaucluse.*

LAFONT (*Joseph* DE), auteur dramatique français, né à Paris, en 1686, mort à Passy, en 1725. Il était fils d'un procureur au parlement de Paris. Ami de l'acteur La Thorillière, dès l'âge de dix-neuf ans il se mit à composer pour le théâtre. Il avait de la verve, et écrivait bien dans le genre comique; mais adonné au vin et au jeu, il mourut jeune encore et dans un état de misère complet. On a de lui : *Danaé, ou Jupiter Crispin*, comédie en vers libres avec *Prologue;* Paris, 1707, in-12; — *Le Naufrage, ou la pompe funèbre de Crispin*, comédie en vers; Paris, 1710 et 1789, in-12; — *Les Trois Frères rivaux*, comédie en vers; Paris, 1713, 1788, in-8°; Utrecht, 1734, in-8°; Troyes, an VII (1799), in-8°; — *Les Fêtes de Thalie*, ballet en trois actes, avec *Prologue;* Paris, 1714, 1722, 1735, 1745 et 1754, in-4° : ces diverses éditions présentent entre elles quelques différences; l'édition originale ainsi que celles de 1745 et de 1754 n'ont que trois actes : *La Fille, la Veuve et la Femme;* l'édition de 1814 contient un quatrième acte, *La Critique des Fêtes de Thalie;* dans l'édition de 1752, *La Critique* a été remplacée par *La Provençale*. Ce ballet eut une grande réputation dans le siècle dernier; — *Hypermnestre*, tragédie en vers libres et en musique, avec un prologue, intitulé : *Jeux en l'honneur d'Isis;* Pa-

ris, 1716, 1728, 1746, 1765, in-4°; Lyon, 1742; — *Les Amours de Protée*, ballet en trois actes, avec prologue; Paris, 1720 et 1728, in-4°; Lyon, 1742, in-4°; — *Le Monde renversé*, opéra comique et plusieurs autres pièces en collaboration de Lesage et de d'Orneval. — Les *OEuvres* de Joseph de Lafont ont été réunies et publiées à Amsterdam, 2e édit. 1746, in-12. E. D—s.

Recueil des Opéras, t. XII et XIV. — Quérard, *La France Littéraire*.

LAFONT (*Charles-Philippe*), violoniste français, né à Paris, le 1er décembre 1781, et mort accidentellement, au mois d'août 1839, pendant un voyage qu'il faisait dans les Pyrénées. Sa mère, sœur de Bertheaume, lui enseigna les premiers éléments de la musique; Bertheaume lui donna ensuite des leçons de violon, et le fit voyager avec lui en Allemagne. Quoiqu'à peine âgé de onze ans, le jeune Lafont exécutait des solos dans les concerts publics que son maître donnait, en 1792, à Lubeck et à Hambourg, et se faisait déjà remarquer par son habileté sur son instrument. De retour à Paris, après une absence de cinq années, il y devint l'élève de Kreutzer, et étudia l'harmonie sous la direction de Navoigille et de Berton. Doué d'une voix agréable et aidé des conseils de Garat, il chantait la romance avec autant de goût que d'expression, et obtint bientôt des succès en ce genre dans les brillants concerts qui se donnaient alors à la salle Feydeau. Il devint ensuite l'élève de Rode, et acheva de se former à l'école de ce célèbre violoniste. Peu de temps après, en 1801, il fit une tournée artistique en Belgique avec le pianiste Gabriel Lemoyne, et revint à Paris, où il jeta les fondements de sa réputation, comme violoniste, dans les concerts qui furent donnés, en 1805 et 1806, à l'Opéra et au Théâtre Olympique. Plus tard, il visita l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et le nord de l'Europe, et fut nommé en 1812 premier violon solo de l'empereur de Russie, en remplacement de Rode, qui revenait en France. Après un séjour de six années à Saint-Pétersbourg, il se rendit à Milan, y lutta avec Paganini, et en 1815 il était de retour à Paris, où Louis XVIII le nomma premier violon solo de la musique de sa chambre; il joignit ensuite à cette place le titre de premier accompagnateur de la duchesse de Berry. Lafont était alors dans tout l'éclat de son talent; il se distinguait surtout par la pureté, le moelleux et la justesse irréprochable du son qu'il tirait de son instrument, par une grande dextérité dans l'exécution des traits, et par un goût fin et délicat auquel il manquait seulement, pour être parfait, un peu plus d'énergie, de largeur et d'élévation. Lafont fit encore plusieurs voyages à l'étranger, recueillant partout des applaudissements justement mérités. Vers la fin du mois d'août 1839, cet artiste, faisant avec le pianiste Henri Herz une excursion vers les Pyrénées, était monté sur l'impériale de la diligence; la voiture versa, et Lafont en tombant se blessa avec une telle gravité que deux heures après il n'existait plus; il était âgé de cinquante-huit ans. Le 28 du même mois, son service funèbre fut célébré dans l'église de Tarbes.

On a publié de Lafont : Sept concertos pour violon et orchestre; — Une fantaisie sur les airs de *La Vestale*, avec orchestre; — Deux airs russes variés pour violon et orchestre; — *Souvenirs du Simplon*, airs suisses variés pour violon, avec accompagnement d'orchestre; — Deux grandes fantaisies et variations, avec orchestre, la première sur la romance d'*Othello*, la seconde sur des thèmes de *La Gazza ladra* et de *La Cenerentola*; — La ronde d'*Emma*, variée, avec orchestre; — Une grande fantaisie sur les airs de *Léocadie*; — *Andante et Boléro* pour violon principal, deux violons, alto, violoncelle et contrebasse; — Un *Rondeau brillant*, avec accompagnement de quatuor; — Deux airs variés pour violon principal, avec accompagnement de violon, alto et violoncelle; — *Les Chevaliers de la Fidélité*, variations pour piano, violon et cor; — Environ vingt duos, fantaisies et airs variés pour piano et violon, composés en collaboration avec divers pianistes, notamment avec M. Henri Herz; — Un duo pour harpe et violon. Lafont a écrit en outre près de deux cents romances, dont plusieurs ont eu un succès de vogue. Il s'était essayé dans le genre dramatique en composant deux opéras : le premier, en un acte, ayant pour titre *Zélia et Terville*, fut représenté en 1803 au théâtre Feydeau; le second, écrit à Saint-Pétersbourg, pour le théâtre particulier de l'empereur, dit de *L'Ermitage*, fut ensuite représenté au Théâtre-Français.

Mme Lafont, femme du virtuose, a eu une certaine réputation comme cantatrice.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Gazette Musicale*; Paris, 1839.

LAFONT D'AUXONNE (*N.*), écrivain français, né vers 1769, mort en 1849. Il entra bien jeune au séminaire, prit les ordres; passa dans le diocèse de Versailles, et occupa en 1813 et 1814 la cure de Drancy, près de Paris. Sa conduite comme prêtre donna lieu à quelques reproches; il quitta le sacerdoce, et se consacra aux travaux littéraires. On a de lui : *Histoire de madame de Maintenon*; Paris, 1814, 2 vol. in-18; et 1817, 2 vol. in-12; — *Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la reine de France*; Paris, 1824, in-8°; nouvelle édition, corrigée et augmentée des plus importantes révélations, etc.; Paris, 1827, in-8°; — *Le Crime du 16 octobre, ou les Fantômes de Marly, monument poétique et littéraire élevé à la mémoire de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, et du jeune roi, son fils*; Paris, 1820, in-8°; — *La fausse Communion de la reine soutenue au moyen*

d'un faux, nouvelle réfutation appuyée de nouvelles preuves; Paris, 1824, in-8°; — Mémoire au roi sur l'importance et faux matériel de la Conciergerie; 1825, in-8°; — Appel à l'opinion publique sur la mort de Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé; Dijon, 1829, in-8°. L'auteur soutenait, dans cet écrit, que la mort du prince fut le résultat d'un assassinat, non d'un suicide; — Mémoires de madame la marquise de Montespan; Paris, 1829, 2 vol. in-8°, attribués aussi à M. Phil. de Musoni; — Lettres anecdotiques et politiques sur les deux départs de la famille royale, en 1815 et 1830; Paris, 1832, in-8°; — quelques pièces de vers, entre autres une Epître à l'abbé Picard, et Marie Stuart prête à monter à l'échafaud; cette dernière pièce a été insérée dans le Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de 1806 (1). G. DE F.

Documents particuliers. — Journal de la Librairie.

* **LAFONT** (*Pierre-Chéri*), artiste dramatique français, né à Bordeaux, en 1801. Son père, qui était commissaire priseur, voulait en faire un médecin de marine. Il étudia donc l'art de guérir, et fit trois voyages de long cours. Doué d'une taille élégante et d'une voix agréable, il voulut essayer du théâtre, et vint à Paris en 1822 pour prendre des leçons de chant au Conservatoire. Il se disposait à débuter à l'Opéra-Comique lorsque Desaugiers l'enrôla pour le Vaudeville après l'avoir vu jouer dans une représentation d'amateurs chez Doyen. Gonthier venait de quitter le théâtre de la rue de Chartres pour le Gymnase. M. Lafont prit sa place, et débuta avec éclat. Ses créations furent nombreuses et variées; citons notamment les rôles de Rodolphe dans *La Vieille de Suréne*, de Charles dans *Les Deux Cousins*, de Bellerose dans *Madame Grégoire*, de Rosembert dans *Faublas*, d'Austerlitz dans *La Croix d'Or*, de Marteau dans *André*, du comte Jean dans *Mme Dubarry*, et surtout de Pierre le Rouge dans la pièce de ce nom. Le théâtre des Nouveautés enleva M. Lafont au Vaudeville en 1832; il y resta un an, et se fit remarquer par la création du rôle de Jean. Il revint ensuite à son premier théâtre, et y resta jusqu'à l'incendie de la salle de la rue de Chartres. En 1828 le directeur du Théâtre-Français à Londres était venu l'engager pour la saison, avec Mlle Jenny Colon. « Ces deux jeunes artistes, dit M. Merle, qui avaient un charmant répertoire d'amant et de maîtresse, de mari et de femme, y réussirent complétement; ils obtinrent l'accueil le plus flatteur de la brillante société fashionable de l'English Opera House, où jouait la troupe française. L'habitude qu'avaient contractée Lafont et Mlle Jenny Colon de se marier tous les soirs pour rire leur donna l'idée de se marier une fois pour tout de bon, et ils contractèrent à Londres un de ces mariages à l'anglaise, aussi valables que ceux du maréchal-ferrant de Gretna Green, et qui durent ordinairement le temps de passer et de repasser la Manche. » De retour à Paris, les nouveaux époux firent annuler leur mariage. Après quelques tournées fructueuses en province, M. Lafont s'engagea au théâtre de la Renaissance, puis il passa en 1839 au théâtre des Variétés, où il eut des succès, surtout dans *Le Coiffeur de l'Amour*, dans *Le Chevalier de Saint-Georges*, dans le *Hochet d'une Coquette*, dans *Le Chevalier du Guet*, *Halifax*, *Les deux Brigadiers*, *La Nuit aux Soufflets*, dans le rôle du général du *Gamin de Paris*, dans celui de Matignon de *Richelieu*, enfin dans *Une Dernière Conquête* et dans *Le Lion empaillé*. Au mois de mars 1848, M. Lafont épousa Mlle Pauline Leroux, danseuse. Il quitta alors la France, et pendant plusieurs années on n'entendit parler de lui que pour les succès qu'il obtenait à Londres. Le 16 mai 1855 il rentra au Vaudeville, par *Le Chevalier du Guet* et *Le Lion empaillé*. Il y joua avec succès dans *Le fils de M. Godard*, et dans *Le chemin le plus long*. En 1858 il passa à La Gaîté, où

(1) L'abbé Lafont d'Auxonne mourut à Paris, dans un grand état d'isolement, laissant quelques effets à une demoiselle Maria Requenbach, couturière, qui le venait voir dans les derniers temps de sa vie. Cette demoiselle trouva au fond d'une malle un papier, qu'elle montra à un marchand brocanteur, qui lui avait fait connaître le défunt. On y reconnut un codicille au testament du banquier Michel aîné, lequel avait été impliqué autrefois avec son frère, Michel jeune, dans un assassinat commis sur la personne d'un de leurs employés et qui semblait se rattacher à un véritable massacre exécuté dans un château de Vitry. Dans ce codicille, Michel aîné, revenant sur la donation de ses biens, dont il avait disposé en faveur de son frère, donnait une partie de son immense fortune à deux de ses sœurs, restées pauvres, une autre à une de ses parentes éloignées, nièce de l'abbé Lafont, et cent mille francs aux pauvres de Vitry. Michel aîné était mort le 1 mars 1838; son testament était du 15, le codicille était daté du 17; l'écriture en paraissait cependant plus ferme. Michel jeune avait survécu quinze années, et laissé toute sa fortune au fils d'une demoiselle Scholastique Lejeune, qui vivait chez lui. Les héritiers du sang ayant eu connaissance du codicille retrouvé chez l'abbé Lafont, en demandèrent le dépôt chez un notaire, ce qui eut lieu en 1854. L'héritier testamentaire l'attaqua en nullité, en arguant de faux. L'affaire vint devant la justice en 1856. Me Dufaure plaida pour l'héritier Lejeune, Me Berryer pour les héritiers du codicille. Comment ce codicille pouvait-il se trouver dans les mains de l'abbé Lafont? M. Berryer expliqua que Lafont était en 1811 professeur au petit séminaire d'Évreux et élève au grand séminaire. Il avait passé ensuite au diocèse de Versailles, et était devenu desservant de Drancy en 1813 et 1814. En 1817 il exerçait encore et prêchait à l'église des Carmelites. Il comparut en police correctionnelle dans une mauvaise affaire, mais comme témoin seulement; et sans avoir été interdit, il quitta l'habit ecclésiastique, et entra chez Michel jeune. Les deux frères Michel s'étaient promis, ajoutait Me Berryer, de se faire mutuellement donation de leurs biens; Michel aîné fit en effet un testament en faveur de son frère; mais deux jours après, revenu à des sentiments religieux, il aurait écrit un codicille secret pour rendre une part de ses biens à ses autres parents dans le cas où Michel jeune les oublierait. Il serait mort en laissant ce papier à l'abbé Lafont, qui aurait consenti, sur la demande de Scholastique Lejeune, à tenir cet acte secret tant que Michel jeune vivrait. Malheureusement l'abbé Lafont avait joui d'une assez mauvaise réputation; il paraît même que Michel jeune l'avait renvoyé de chez lui, et quoique d'anciennes lettres de Lafont eussent parlé du codicille, cet acte ne fut pas admis comme authentique par les tribunaux. L. L—T.

il créa le rôle du vieux duc de la Tour d'Ambleteuse de *Germaine*. « De l'élégance, de la distinction, un excellent ton, des manières pleines de franchise et de grâce, de la finesse, de la verve, de l'entraînement, un talent qui se prête à plus d'un caractère, tel est, dit M. N. Gallois, le secret des succès de Lafont à la scène. »

Son frère, chanteur à l'Opéra, est mort à Paris, le 15 août 1838. L. L—T.

T. Merle, notice dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*. — N. Gallois, *Théâtres et Artistes dramatiques de Paris : Théâtre du Vaudeville*. — Th. Gautier, *Moniteur*, 21 mai 1855. — J. Janin, *J. des Débats*, 21 mai 1855.

LA FONTAINE (*Jean* DE), écrivain hermétique français, né en 1381, à Valenciennes. On ignore où il fit ses études; mais il nous a appris lui-même qu'il s'appliqua avec une égale ardeur à la poésie française, aux mathématiques et à la philosophie. Il était probablement aussi versé dans la connaissance du droit, puisqu'il remplissait, à la date de 1431, la charge de *mayeur* de sa ville natale conjointement avec Guyamott de Guislenghien. On n'a de lui que l'ouvrage suivant, qu'il a intitulé par allusion à son nom, suivant l'usage du temps : *La Fontaine des Amoureux de Science*, dont la publication paraît remonter vers 1495. On lit, à la fin, des vers qui font connaître l'époque où il a été composé :

La Fontaine des Amoureux
Fais fu par amoureux seruage
Lan esloye iones d'eage,
Lan mille quatre cens et treze
Que nous auiesmes d'ans deux fois seze (1)
Comply fus au moy de Ianuier
En la ville de Moutpelier.

La science, aux yeux de l'auteur, réside toute dans l'alchimie, et c'est la transmutation des métaux qui fait l'objet de son livre, écrit en vers faciles, mais souvent assez peu intelligibles. On en a donné par la suite de nombreuses éditions, notamment les suivantes : *La Fontaine des Amoureux;* Paris, s. d., pet. in-4° goth.; — *La Fontaine des Devis amoureux pour la réjouissance des vrays amans;* Lyon, 1562, in-16, fig.; — *La Fontaine des Amoureux de Science;* Lyon, 1571, in-8°; revue et mise en son entier par Antoine du Moulin; — *De la Transformation métallique, trois anciens traités en rithme françoise;* Paris, 1561, pet. in-8°, toujours le même ouvrage, auquel on a ajouté les *Remontrances de Nature à l'alchymiste errant* de Jean de Meung et le *Sommaire philosophique* de Nicolas Flamel; ce recueil a été réimprimé diverses fois. On trouve aussi le traité de La Fontaine à la suite de quelques éditions du *Roman de la Rose*.

Le petit-neveu du précédent, *Louis* de LA FONTAINE, dit NICART, né en 1522, à Valenciennes, et mort vers 1587, à Liége, fit le pèlerinage de la Terre Sainte et porta le titre de chevalier du Saint-Sépulcre. Il a écrit une *Histoire de Valenciennes* en trois parties; — la relation de son *Voyage de Jérusalem;* et des *Commentaires de tout ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis les troubles* (1566). On ignore si ces ouvrages ont été imprimés. P. L—Y.

(1) Ce qui fait rapporter sa naissance à 1381, date que nous avons adoptée. Paquot, dans ses *Mémoires*, donne celle de 1378.

La Croix du Maine, *Biblioth. française*, 223. — Du Verdier, *Biblioth.*, 691. — D'Oultremann, *Hist. de Valenciennes*. — Paquot, *Mémoires*, XV. — Brunet, *Man. du Libraire*.

LA FONTAINE (*Jean* DE), un des plus grands poëtes français, né à Château-Thierry, le 8 juillet 1621, mort à Paris, le 13 avril 1695. La maison où il naquit existe encore; aucun changement n'y a été fait, et le voyageur peut contempler telle qu'elle était il y a deux siècles la demeure qui abrita le berceau et l'enfance du poëte. En face s'élèvent, sur une colline verdoyante, quelques ruines éparses : c'est tout ce qui reste du château de la famille de Bouillon dans le sein de laquelle La Fontaine trouva une de ses plus dévouées protectrices. Le père de La Fontaine, issu d'une ancienne famille bourgeoise de Château-Thierry, exerçait la charge de maître particulier des Eaux et Forêts. L'éducation qu'il donna à son fils fut assez négligée. Après avoir fait de très-faibles études sous un maître d'école de village, La Fontaine quitta Château-Thierry pour aller à Reims, et entra dans l'Oratoire de cette ville (1641), où sans doute il s'instruisit mieux et où se développa son goût pour les lettres. Dans quel but se fit-il admettre dans cette congrégation religieuse? Pensait-il entrer dans les ordres, ou voulait-il seulement devenir abbé tonsuré, afin d'être apte à posséder des bénéfices, sans renoncer pour cela à sa liberté et au monde? Cette dernière supposition est plus probable; elle s'accorde mieux avec ce goût de liberté et de plaisir qui était dans le fond du caractère de La Fontaine. Mais au bout d'un an et demi, rebuté sans doute par la théologie, à laquelle il dit n'avoir jamais pu s'habituer, il renonça à une carrière dont l'entrée n'était ouverte qu'à la condition d'être au moins un peu théologien : il quitta le séminaire. Son frère, qu'il y avait attiré, y resta, devint un excellent prêtre, et par la suite lui céda tout son bien pour une modique rente viagère. La Fontaine, rendu à la liberté, s'abandonna à tous les plaisirs d'une jeunesse vive et dissipée. Dans les différents séjours où il s'arrêtait, à Château-Thierry, à Reims, à Paris, il n'était occupé qu'à goûter tour à tour les jouissances que donnent l'amitié, l'amour, la poésie. Reims était un des lieux qu'il préférait. Les gais instants de sa jeunesse qu'il passa dans cette ville lui laissèrent un doux souvenir, joyeusement exprimé au début d'un de ses contes :

Il n'est cité que je préfère à Reims;
C'est l'ornement et l'honneur de la France
Car sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.
Par ce point-là je n'entends, quant à moi,
Tours ni portaux, mais gentilles Gauloises,

Ayant trouvé telle de nos Rémoises
Friande assez pour la bouche d'un roi.

On a dit que La Fontaine n'avait senti s'éveiller sa vocation poétique qu'à vingt-six ans, à la lecture d'une ode de Malherbe; mais on a trouvé des essais de poésie légère et un conte composés par lui avant cet âge. Il faut se borner à dire qu'à cette époque de sa vie la lecture de Malherbe et surtout celle des anciens, à laquelle il se livrait assidûment, développèrent son penchant pour la poésie et en même temps éclairèrent son goût, et le firent revenir de son admiration aveugle pour Voiture, aux brillants défauts duquel il avoue s'être d'abord laissé prendre jusqu'à les imiter :

Je pris certain auteur autrefois pour mon maître :
Il pensa me gâter ; à la fin, grâce aux dieux,
Horace par bonheur me dessilla les yeux.
L'auteur avait du bon, du meilleur, et la France
Estimait dans ses vers le tour et la cadence.
Qui ne les eût prisés ! J'en demeurai ravi....
Mais ces traits ont perdu quiconque l'a suivi.
Son trop d'esprit s'épand en trop de belles choses.
Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses.

A vingt-six ans La Fontaine se maria. Il épousa une très-jeune femme, qui n'était ni sans agrément ni sans esprit, et que son père lui avait choisie dans une des familles les plus honorables de la province. En même temps son père se démit de sa charge dans les eaux et forêts, pour la lui transmettre. La Fontaine, distrait, rêveur, paresseux et volage en amours comme il l'était, ne pouvait faire ni un bon administrateur ni un bon mari. Sa charge l'ennuya, il la vendit; sa femme lui devint antipathique, il porta son cœur plusieurs fois ailleurs, et finit par la laisser. Tallemant des Réaux donne la liste des belles auxquelles on attribue les infidélités de La Fontaine. Entre autres révélations sur ce sujet, il raconte de quelle manière il fut surpris un jour par sa femme en tête à tête avec cette abbesse de Mouzon à laquelle est adressée une de ses plus jolies épîtres, commençant par ces mots :

Très-révérente mère en Dieu,
Qui révérente n'êtes guère,
Et qui moins encore êtes mère,
On vous adore en certain lieu,
D'où l'on n'ose vous l'aller dire,
Etc.

Cependant, la séparation de La Fontaine avec sa femme ne fut point une rupture ouverte. Ils se voyaient de temps en temps, lorsque leurs affaires l'exigeaient. On raconte que plus tard ses amis, Racine entre autres et Boileau, essayèrent d'opérer entre eux un raccommodement. La Fontaine se laissa toucher, et se rendit à Château-Thierry. Arrivé chez lui, un valet lui dit que sa femme est au salut. Il va voir dans la ville un de ses amis, chez lequel il accepte à dîner et à coucher. Le lendemain il reprend la voiture, et en débarquant à Paris répond à ses amis qui l'interrogent avec empressement : « Je n'ai point vu ma femme, elle était au salut. » Les biographes ont pris cette réponse pour une naïveté; mais la naïveté est si forte ici, qu'elle est invraisemblable; et si l'anecdote est vraie, il semble plus naturel de penser que La Fontaine, peu soucieux de se remettre à vivre avec sa femme, échappa aux importunités de ses amis en faisant une plaisanterie avec un air naïf. En général on a prêté beaucoup trop facilement à La Fontaine des traits de simplicité poussée jusqu'à la bêtise, et tels qu'un homme d'autant d'esprit ne pouvait que difficilement, malgré sa distraction et sa bonhomie, en commettre de semblables. Que La Fontaine chaussât un de ses bas à l'envers; que, s'étant mis à lire Tite Live dans une auberge, il oubliât la diligence; qu'il demandât tout à coup à l'abbé Boileau, dans une conversation où l'on parlait de saint Augustin : « Croyez-vous que saint Augustin eût autant d'esprit que Rabelais? » on reconnaît là le poëte distrait, le rêveur ingénu et étourdi qu'absorbent ses impressions et ses idées. Mais dans d'autres anecdotes qu'on trouve souvent répétées, l'ingénuité devient stupide, et pour cette seule raison ces anecdotes nous sont suspectes. Sans doute le contraste entre de pareilles absurdités et tout l'esprit, tout le génie de celui à qui on les prête, a quelque chose de piquant; mais la biographie doit tenir à la vérité autant que l'histoire.

Quelque temps après son mariage, La Fontaine publia une traduction de *L'Eunuque* de Térence. Ce fut la première production qu'il fit imprimer. Dans la préface de cet ouvrage, il exprime de la manière la plus vive son goût pour les anciens. Il les admirait avec excès, et ne croyait pas qu'en aucun genre on pût aller au delà. Deux amis, fort instruits l'un et l'autre, et épris de la même passion que lui pour l'antiquité, le conseillaient et l'encourageaient dans ce genre d'études. C'était un de ses parents, Pintrel, à qui l'on doit une traduction savante et agréable des lettres de Sénèque, et Maucroix, chanoine de Reims, qui mit en français plusieurs dialogues de Platon. Le commerce de ces deux hommes, qui paraissent avoir eu autant de goût que d'instruction, fut très-utile au développement du génie de La Fontaine. En même temps il ne négligeait pas d'autres sources. Il étudiait avec fruit les chefs-d'œuvre de la littérature italienne et les écrits des poëtes et des conteurs français du seizième siècle. Il s'inspirait de Boccace, de Machiavel, de l'Arioste, de Marot, de Rabelais. Le profit qu'il tira de ces deux derniers, et même du poëte contemporain qui avait *pensé le gâter*, de Voiture, est formellement attesté dans une des lettres de sa vieillesse, écrite à Saint-Évremond :

Vos beaux ouvrages sont cause
Que j'ai su plaire aux neuf sœurs :
Cause en partie et non toute ;
Car vous voulez bien sans doute
Que j'y joigne les écrits
D'aucuns de nos beaux esprits.

J'ai profité dans Voiture,
Et Marot par sa lecture
M'a fort aidé, j'en conviens.
. . . . . .

« J'oubliois maître François (1), dont je me dis encore le disciple. »

La Fontaine se fit bientôt rechercher du monde par ses talents naissants; il ne tarda pas à trouver d'illustres protecteurs. Présenté par un de ses parents, nommé Jannart, au surintendant Fouquet en 1654, il lui plut beaucoup par son esprit et par sa douceur aimable et enjouée. Il devint un des familiers du célèbre château de Vaux, un des hôtes les plus aimés, et quoi qu'on en ait dit, les plus aimables de la plus brillante société. Dans ce monde du surintendant, La Fontaine composa *Le Songe de Vaux*, l'*Adonis*, des épîtres, des ballades, sixains, dixains. Fouquet lui avait donné une pension, sous cette clause qu'il en acquitterait chaque quartier par une pièce de vers. « Ces premières poésies légères de La Fontaine sont dans le goût de Voiture et de Sarrasin, et ne s'élèvent guère au-dessus des agréables productions de ces deux beaux esprits; on sent seulement que chez lui le flot est plus abondant et plus naturel. Il fut bon pour La Fontaine que la faveur de Fouquet l'initiât à la vie du monde et lui donnât toute sa politesse; mais il lui fut bon aussi que ce cercle trop libre ne le retînt pas trop longtemps, et qu'après la chute de Fouquet il fût averti que l'époque devenait plus sérieuse et qu'il avait à s'observer davantage. Le danger, du côté de La Fontaine, ne sera jamais dans le trop de régularité et de décorum. Si le règne de Fouquet avait duré, il eût été à craindre que le poëte ne s'y relâchât et ne se laissât aller en tous sens aux pentes, aux fuites trop faciles de sa veine. Les *Contes* lui seraient aisément venus dans ce lieu-là, non pas les *Fables*; les belles fables de La Fontaine, très-probablement, ne seraient jamais écloses dans les jardins de Vaux, et au milieu de ces molles délices: il fallut, pour qu'elles pussent naître avec toute leur morale agréable et forte, que le bonhomme eût senti s'élever son génie dans la compagnie de Boileau, de Racine, de Molière, et que, sans se laisser éblouir par Louis XIV, il eût pourtant subi insensiblement l'ascendant glorieux de cette grandeur. Un des caractères propres, en effet, du talent de La Fontaine, c'est de recéler d'instinct toutes les variétés et tous les tons, mais de ne les produire que si quelque chose au dehors l'excite et l'avertit. Autrement et de lui seul, que fera-t-il donc? Il y aura toujours deux choses qu'il aimera encore mieux que de rimer, et par ces deux choses j'entends rêver et dormir (2) ».

On sait quelle catastrophe soudaine vint détruire, en 1661, le brillant édifice de la fortune de Fouquet, et quelle touchante fidélité La Fontaine montra envers son protecteur. Il ne se contenta pas de pleurer sur son malheureux sort, dans l'admirable élégie adressée aux nymphes de Vaux; il envoya au roi une ode qui n'est pas sans doute un de ses meilleurs ouvrages pour la versification et pour le style, mais où il réclama pour Fouquet, jeté dans un cachot, le don de la liberté avec une chaleur de sentiment et une franchise de représentations qui paraîtront bien courageuses si l'on songe au silence universel produit alors par la crainte qu'inspirait l'absolu monarque. Dans un passage de cette ode, après avoir engagé Louis à réserver ses foudres de son courroux pour ses ennemis, il ajoute :

. . . . . .
Mais parmi nous sois débonnaire,
A cet empire si sévère
Tu ne te peux accoutumer,
Et ce serait trop te contraindre.
Les étrangers te doivent craindre,
Tes sujets te veulent aimer.
L'amour est fils de la clémence;
La clémence est fille des dieux :
Sans elle toute leur puissance
Ne seroit qu'un titre odieux,
Etc.

Par suite des persécutions dirigées contre Fouquet, Jannart, ami du condamné et son substitut dans la charge de procureur général au parlement, fut exilé, en 1663, à Limoges, où Mme Fouquet avait été aussi reléguée. La Fontaine accompagna son parent dans l'exil, et alla quelque temps habiter Limoges avec lui. Pendant la route, il s'amusa à écrire de longues lettres en vers et en prose, où il décrivait les différents lieux remarquables placés sur son passage, entre autres le magnifique domaine des ducs de Richelieu en Touraine. Ces lettres, adressées à sa femme, ont été conservées. On y trouve de jolis vers, avec beaucoup d'autres faibles; mélange que présentent ordinairement ses poésies légères, qu'il composait rapidement pour se distraire ou pour amuser ses amis. Cependant, à son retour de Limoges, en 1646, La Fontaine eut le bonheur de trouver à la place de Fouquet, perdu pour lui sans retour, de nouveaux amis non moins illustres et non moins dévoués. Les nouvelles marques d'intérêt et d'affection qu'il reçut lui vinrent des femmes : ce furent surtout les femmes qui depuis ce moment jusqu'à la fin de sa vie veillèrent sur sa fortune et sur son bonheur. Vers cette époque Marie-Anne de Mancini (1), mariée au duc de Bouillon, étant venue habiter à Château-Thierry le château ducal voisin de la maison de La Fontaine, attira le poëte chez elle, et, par la bonté de son accueil et la vive sympathie qu'elle lui témoigna, parvint à le consoler de la perte qu'il avait faite. Il était traité en véritable enfant gâté dans cette noble et hospitalière maison. Quand il se trouvait à Château-Thierry en l'absence de la duchesse, celle-ci ordonnait aux officiers du château de faire en sorte qu'il ne s'ennuyât pas. C'est là-dessus qu'il lui disait, dans une de ses lettres : « Vous êtes dire l'année passée à M. de

(1) François Rabelais.
(2) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII.

(1) Une des nièces du cardinal Mazarin.

La Haye qu'il eût soin que je ne m'ennuyasse point à Château-Thierry. Il est fort aisé à M. de La Haye de satisfaire à cet ordre; car, outre qu'il a beaucoup d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse?
Nez troussé, c'est un charme encor, selon mon sens;
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi le temps d'aimer est passé, je l'avoue.
. . . . . .
Mais s'il arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause.

La Fontaine trouva dans le même temps une autre protectrice : ce fut Marguerite de Lorraine, duchesse douairière d'Orléans (1), qui l'attacha à sa personne, avec le titre de gentilhomme servant, en 1664. On peut voir par la pièce de vers composée pour Mignon, le chien de la duchesse, sur quel pied d'intimité La Fontaine était admis dans la petite cour du palais du Luxembourg.

La Fontaine ne chercha jamais à se faire appeler à la cour. Il reçut de quelques personnes illustres des témoignages empressés d'admiration et de sympathie : il cultivait ces amitiés, si honorables pour lui, avec assiduité et plaisir; il faisait pour ses protecteurs ou ses protectrices des vers de société, où la louange n'était pas épargnée; mais il n'eut jamais l'ambition à laquelle cédèrent Boileau et Racine, et qui jeta quelque amertume sur la vieillesse du second. Ce ne fut point pour attirer sur lui les faveurs de Louis XIV qu'il adressa des compliments en vers à la célèbre favorite Mme de Montespan et à ses sœurs; c'est que la spirituelle famille de Mortemart, charmée de la lecture de ses ouvrages, était venue au-devant de lui et l'avait reçu avec une bonté à laquelle il était sensible. L'ambition était la passion la plus étrangère à son cœur. Il dit, à la fin d'un éloge du roi placé dans une lettre à M. de Bonrepaux :

Je me tais et je rentre au fond de mes retraites;
J'y trouve des douceurs secrètes;
La fortune, il est vrai, m'oubliera dans ces lieux.
Ce n'est point pour mes vers que ses faveurs sont faites;
Il ne m'appartient pas d'importuner les dieux.

Aussi n'était-il jamais plus heureux que lorsque, dans la plus libre et la plus entière intimité de la vie privée, il se réunissait à des amis beaucoup plus chers encore que ceux dont nous avons fait mention jusque ici, parce qu'ils étaient ses égaux et ses confrères. Nous voulons parler de ses relations d'amitié avec Molière, Racine et Boileau. Molière, plus rapproché de lui par l'âge, fut celui avec lequel il se lia d'abord. De bonne heure La Fontaine eut le pressentiment de la gloire à laquelle devait atteindre l'auteur du *Misanthrope*, qui n'était alors que l'auteur de *L'École des Femmes*. On trouve ces vers dans une lettre où il décrit une fête donnée à Vaux en 1661, et qu'avait embellie une représentation des *Fâcheux :*

C'est un ouvrage de Molière.
Cet écrivain par sa manière
Charme à présent toute la cour.
De la façon que son nom court,
Il doit être par delà Rome.
J'en suis ravi, car c'est mon homme.
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il allait ramener en France
Le bon goût et l'art de Térence?
Plaute n'est plus qu'un plat bouffon,
Et jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré
Et bon *in illo tempore :*
Nous avons changé de méthode :
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

Molière et La Fontaine, en s'interrogeant l'un l'autre sur les principes de la composition et du style, en se soumettant mutuellement leurs ouvrages, s'éclairèrent et se perfectionnèrent l'un par l'autre. Boileau et Racine, en s'associant à cet heureux commerce, y apportèrent et en retirèrent de précieuses lumières et de fécondes inspirations. Quel est l'ami des lettres qui ne s'est dit au moins une fois : Quelle jouissance c'eût été de pouvoir assister aux entretiens de ces quatre hommes! Quel rare et unique assemblage d'esprit, de génie, de sensibilité, de raison! La Fontaine appréciait vivement le bonheur de pouvoir jouir d'amitiés semblables. Il a consacré le souvenir de ses entretiens avec ces trois grands poëtes dans le début du roman de *Psyché*. Les quatre amis désignés par des noms supposés parcourent les ombrages du parc de Versailles : ils soulèvent entre eux, chemin faisant, de hautes questions d'art et de goût; ils discutent avec une aimable vivacité. L'un d'eux, Polyphile (c'est le nom que se donne La Fontaine), leur propose, lorsqu'ils se sont assis sur l'herbe dans le délicieux bosquet d'Apollon (1), de leur lire un ouvrage qu'il vient d'achever. L'offre est acceptée. De temps en temps, la lecture est agréablement interrompue par un bout de causerie. Chacun des quatre personnages conserve dans son langage l'allure et les habitudes de son caractère et de son génie. Gélaste (Molière) (2) est fort gai; Ariste (Boileau) est solide et raisonnable avec enjouement; Acanthe (Racine) montre une imagination passionnée et une sensibilité douce. Polyphile est tel que son nom l'indique : il s'éprend avec une vivacité ingénue de tout ce qui lui paraît beau et aimable. Lui qui plus tard se peindra ainsi dans une épître à Mme de La Sablière :

Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles,

(1) Seconde femme de Gaston de France, duc d'Orléans.

(1) Cet endroit s'appelait alors la *grotte de Téthys*.
(2) Suivant une autre opinion Gélaste est Boileau, et Ariste Molière.

Je suis chose légère et vole à tout sujet :
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.

Il se peint déjà tout entier dans cette belle invocation qui termine le roman de *Psyché :*

Volupté, Volupté, qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas; viens-t'en loger chez moi;
Tu n'y seras pas sans emploi :
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.
Viens donc....

C'est dans le cours de ces années, tour à tour charmées par les distractions de la société, l'ivresse de l'amour, les épanchements de l'amitié, qu'il composa la plupart des ouvrages qui ont assuré à son nom une gloire immortelle. Dans l'année 1665 il publia ses premiers contes : en 1668 il mit au jour les six premiers livres de fables dédiés au grand dauphin. Le poëme d'*Adonis* et le roman de *Psyché*, dédiés l'un et l'autre à la duchesse de Bouillon, parurent en 1669; de nouveaux livres de contes, en 1671; cinq nouveaux livres de fables, dédiés à Mme de Montespan, en 1678. Un poëme sur le *quinquina*, composé sur la demande de la duchesse de Bouillon, fut publié en 1682.

En 1680, la duchesse de Bouillon, compromise dans l'affaire des poisons, ayant été exilée à Nérac, La Fontaine se trouva dans un assez grand embarras. La duchesse douairière d'Orléans était morte en 1672. Il restait encore à La Fontaine de hautes protections. Le prince et la princesse de Conti l'accueillaient avec bienveillance; le duc de Vendôme le pensionnait; le grand Condé aimait à l'entendre. Mais le poëte n'avait plus auprès de lui une femme aimante et attentive pour veiller sur ses besoins et le préserver des embarras de toutes sortes où le jetaient, quand il était abandonné à lui-même, sa distraction et son inexpérience de toutes les affaires de la vie. C'est alors qu'on vit venir à son aide celle qui fut la meilleure de ses amies, madame de La Sablière, ce *cœur vif et tendre*, cet esprit qui avait *beauté d'homme avec grâce de femme*, et qui ravissait tout le monde par

Son art de plaire et de n'y penser pas (1).

Cette bienfaisante et aimable personne fit à La Fontaine, qu'elle installa dans sa maison, une heureuse et paisible vie. Elle le délivra de toute inquiétude sur le sort de son fils, âgé alors de quatorze ans, en déterminant le président de Harlay à se charger de ce jeune homme. Elle lui ôta tout souci sur son avenir, en pourvoyant à tous ses besoins avec la plus généreuse sollicitude. La société la plus choisie se réunissait dans sa maison. La Fontaine s'y voyait avec plaisir entouré de seigneurs spirituels, d'étrangers illustres, de femmes aimables. Souvent, il est vrai, sa rêverie l'emportait loin de la conversation, et ses étranges disparates égayaient fort la compagnie; quelquefois aussi, quand il s'animait dans une ingénieuse discussion, dans une causerie légère, personne n'avait plus d'à-propos, plus de présence d'esprit pour la repartie, personne ne méritait mieux que lui le titre de charmant causeur. Des témoignages positifs (1) ne permettent pas de douter de ce charme qu'on trouvait dans la conversation de La Fontaine, quand il ne rêvait pas trop ou quand il ne s'ennuyait pas. Il ne faut pas adopter sans restriction ce jugement si célèbre de La Bruyère : « Un homme paroît grossier, lourd, stupide; il ne sait pas parler ni raconter ce qu'il vient de voir; s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les arbres, les animaux, les pierres; tout ce qui ne parle pas; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que délicatesse dans ses ouvrages. » On peut soupçonner aussi quelque exagération dans ce que dit Louis Racine de l'attitude et du langage de La Fontaine dans le monde : « Il ne mettoit jamais du sien dans la conversation. Mes sœurs, qui dans leur jeunesse l'ont souvent vu à table chez mon père, n'ont conservé de lui que l'idée d'un homme fort malpropre et fort ennuyeux. Il ne parloit point, ou vouloit toujours parler de Platon. » La Bruyère et Louis Racine se sont laissé prendre trop aisément au piquant d'un contraste aussi tranché entre l'homme et le poëte. Ils auraient dû songer que ce contraste n'était pas possible; car comment aurait-il pu se faire que l'esprit de La Fontaine ne pût jamais se produire que lorsqu'il tenait la plume? D'ailleurs, un homme aussi lourd et aussi ennuyeux qu'ils le représentent dans le monde et dans l'intimité n'aurait pas charmé tant de femmes. Les femmes peuvent admirer les beaux ouvrages avec passion; mais elles n'en rechercheront point les auteurs, si la personne de ceux-ci est entièrement dépourvue de grâce et de manières, s'ils sont incapables de leur payer ce tribut improvisé d'esprit, d'élégance et de galanterie qu'elles exigent toujours. Cependant, cette vie si douce que La Fontaine menait chez madame de La Sablière ne fut pas de très-longue durée. Madame de La Sablière, sacrifiée par le marquis de La Fare, après une si longue liaison, à la comédienne Champmeslé et au jeu de la bassette, en conçut une douleur dont elle ne put trouver le remède que dans une conversion entière et fervente. Elle embrassa en 1684 une vie austère et dévote, bien différente de celle qu'elle avait eue jusque alors; bientôt elle abandonna son hôtel, et se retira aux Incurables pour y soigner les malades et se consacrer entièrement aux bonnes œuvres. En partant, elle pourvut à la destinée de son ami : La Fontaine resta dans son hôtel, où l'on continua de subvenir à tous ses besoins. Mais la société brillante que son amie réunissait autour d'elle s'était re-

(1) Fable xv du xiie livre.

(1) Préface des *Œuvres posthumes de La Fontaine*, par madame Ulrich.

tirée avec elle. Le vide de la solitude se fit amèrement sentir à notre poëte. Ce fut un des motifs qui lui firent accepter avec empressement la proposition que lui firent alors ses amis de le présenter aux suffrages de l'Académie pour la place que la mort de Colbert (1683) venait de laisser vacante.

Malheureusement, il avait pour concurrent Boileau; et, de plus, Louis XIV, dont l'esprit avait subi l'influence de madame de Maintenon, et dont la cour commençait à se faire dévote, était peu disposé à favoriser ou même à ratifier l'élection de l'auteur des *Contes*, d'un poëte qui dans ses écrits s'était trop souvent inspiré de ses mœurs. Le parti dévot qui s'éleva contre La Fontaine objectait à ses partisans les peintures immorales de ses vers, les désordres de sa vie, ses relations avec la société du duc de Vendôme, sa liaison dans un âge avancé avec la comédienne Champmeslé. Toutes ces accusations étaient vraies, et d'ailleurs les adversaires de La Fontaine étaient forts de l'appui déclaré du monarque (1). Cependant l'Académie, par un trait d'indépendance, le nomma au fauteuil vacant, à une majorité de seize voix contre sept. Louis XIV, fort mécontent de ce résultat, ne se pressa pas de donner son agrément à l'élection, et fit la campagne de Luxembourg sans l'avoir donné. Cependant, au bout de plusieurs mois, il se laissa fléchir. Madame de Thianges, qui, malgré le déclin de la faveur de madame de Montespan, avait conservé beaucoup de crédit à la cour, intercéda en faveur du poëte. La Fontaine adressa au roi une ballade, où il célébrait sa grandeur et implorait sa bonté. Il y disait :

Tel que l'on voit Jupiter dans Homère
Emporter seul tout le reste des dieux;
Tel balançant l'Europe tout entière,
Vous luttez seul contre cent envieux.
Je les compare à ces ambitieux
Qui, monts sur monts, déclarèrent la guerre
Aux immortels. Jupin, croulant la terre,
Les abîma sous des rochers affreux.
Ainsi que lui prenez votre tonnerre;
L'événement n'en peut être qu'heureux.

Puis, après avoir dépeint les vertus pacifiques du roi, sa générosité, sa douceur, il ajoutait :

Ce doux penser depuis un mois ou deux
Console un peu mes muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits qui ne sont que sornettes.
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux.
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes,
L'événement ne peut m'être qu'heureux.

Cette pièce produisit un bon effet sur l'esprit du monarque. D'ailleurs, pendant la campagne du Luxembourg, M. de Bezons étant mort, l'Académie désigna Boileau pour son successeur. Dès lors tout obstacle fut levé pour la réception de La Fontaine. Le roi dit à la députation de l'Académie qui vint lui annoncer la nouvelle élection : « Le choix que vous avez fait de M. Despréaux m'est fort agréable; il sera approuvé de tout le monde. Vous pouvez incessamment recevoir La Fontaine. Il a promis d'être sage. » Cette réception, enfin autorisée par la sanction royale, eut lieu le 2 mai 1684. Ce fut un jour de triomphe pour les amis de La Fontaine, heureux de voir rendre à son beau génie un solennel hommage. Mais celui qui avait le mieux pénétré la richesse et l'originalité de son talent (1) et le plus tôt prédit sa gloire, Molière, n'était plus là pour jouir de ce jour. Molière avait été enlevé avant le temps à l'amitié de La Fontaine, et celui-ci n'avait pu se consoler encore de ses regrets, que, dans le premier moment de sa douleur, il avait heureusement exprimés, en les mêlant aux témoignages de son admiration, dans cette touchante épitaphe :

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.
Leurs trois talents ne formoient qu'un esprit,
Dont le bel art réjouissoit la France.
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De les revoir, malgré tous nos efforts.
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, Plaute et Molière sont morts.

A la séance publique qui fut tenue pour sa réception, La Fontaine lut une épître en vers à madame de La Sablière, où il faisait en termes charmants une espèce d'amende honorable pour les dissipations de sa vie, pour ses contes, et même pour cette inconstance qui l'avait porté à essayer en poésie plusieurs routes diverses, et à gaspiller, à ce qu'il croyait, son génie, en le dispersant sur des sujets trop différents et trop nombreux.

(1) Voltaire, voulant expliquer le peu de goût de Louis XIV pour La Fontaine, a dit : « Vous me demandez pourquoi Louis XIV ne fit pas tomber ses bienfaits sur La Fontaine comme sur les autres gens de lettres qui firent honneur au grand siècle. Je vous répondrai d'abord qu'il ne goûtait pas assez le genre dans lequel ce conteur charmant excella. Il traitait les *Fables* de La Fontaine comme les tableaux de Teniers, dont il ne voulait voir aucun dans ses appartements. » Une agréable et très-authentique anecdote racontée par Brossette expliquerait peut-être mieux comment La Fontaine plaisait si peu à Louis XIV. « M. Racine, dit Brossette, s'entretenait un jour avec La Fontaine sur la puissance absolue des rois. La Fontaine, qui aimait l'indépendance et la liberté, ne pouvait s'accommoder de l'idée que M. Racine lui voulait donner de cette puissance absolue et indéfinie. M. Racine s'appuyait sur l'Écriture, qui parle du choix que le peuple juif voulut faire d'un roi en la personne de Saül, et de l'autorité que ce roi avait sur son peuple. — Mais, répliqua La Fontaine, si les rois sont maîtres de nos biens, de nos vies et de tout, il faut qu'ils aient droit de nous regarder comme des fourmis à leur égard, et je me rends si vous me faites voir que cela soit autorisé par l'Écriture. — Hé quoi! dit M. Racine, vous ne savez donc pas ce passage de l'Écriture : *Tanquam formicæ deambulabitis coram rege vestro?* Ce passage était de son invention, car il n'est point dans l'Écriture; mais il le fit pour se moquer de La Fontaine, qui le crut bonnement. »

(1) Un jour que les amis de La Fontaine se moquaient un peu de sa simplicité en l'appelant le *bonhomme*, Molière s'écria : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser : le bonhomme ira plus loin que nous. »

J'irois plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé mes jours :
Mais quoi? je suis volage en vers comme en amours.

Le bonhomme, dans son ingénue modestie, ne savait pas se juger. Qu'importe en effet que l'auteur des *Contes* et des *Fables* se soit laissé aller à composer aussi des pièces de théâtre, des odes, des épîtres? Si les *Contes* et les *Fables* font tort aux autres essais, ils n'en reçoivent aucun tort à leur tour. Les *Contes* et les *Fables* suffirent pour placer La Fontaine au plus haut degré du *temple de mémoire*.

Malgré ses soixante-et-trois ans, La Fontaine n'observa pas très-religieusement la promesse qu'il avait faite *d'être sage*. Une maison où il fut accueilli et traité presque aussi bien qu'il l'avait été autrefois chez madame de La Sablière, celle de M. et madame Hervart, tous deux gens d'esprit et de plaisir, lui fit un peu oublier, par les séductions qu'elle lui offrit, le projet de conversion qu'il avait formé. Là il se plaisait aux récits graveleux de l'abbé Vergier, qui devait être dans le genre du conte le plus heureux de ses imitateurs; là son cœur, jeune encore malgré la glace des ans, s'enflammait tout à coup pour les jeunes beautés dont la présence embellissait cette agréable maison. Il est vrai que celles dont il devenait amoureux tournaient la chose en plaisanterie, et que lui-même finissait par rire de ses transports et de ses déclarations. « Vous pouvez vous moquer de moi tant qu'il vous plaira, écrivait-il à l'abbé Vergier au sujet d'une de ces passions, je vous le permets; et si cette jeune divinité qui est venue troubler mon repos y trouve un sujet de se divertir, je ne lui en saurai point mauvais gré. A quoi servent les radoteurs, qu'à faire rire les jeunes filles? » Mais une tentation plus dangereuse vint combattre dans le cœur du vieillard les bonnes résolutions qu'il avait prises. Une certaine madame Ulrich, fort galante et assez belle encore, quoique sur le retour, attirait fréquemment La Fontaine dans son logis, où se trouvait joyeuse compagnie. Elle lui demanda de nouveaux contes; il n'en voulait plus faire. Pour en obtenir, elle prit un moyen qu'elle savait infaillible avec notre poëte. La Fontaine, cédant aux charmes d'un dernier amour, consentit à la demande qui lui était faite. Il composa *Le Quiproquo* et quelques autres contes, malheureusement aussi licencieux que ceux des premiers qui l'étaient le plus. Dans le même temps sa muse recevait un appel tout différent, et ce recueil d'un autre genre, où le charme des peintures ne coûtait rien à la morale, le recueil de ses fables, s'enrichissait de quelques chefs-d'œuvre de plus. Fénelon avait mis les créations du fabuliste entre les mains du duc de Bourgogne : le jeune prince était devenu l'ami de La Fontaine en le lisant. Il lui envoya un présent que le dénûment de sa vieillesse rendait assez nécessaire; en même temps il l'excita à composer de nouvelles fables. Le poëte obéit avec plaisir. Il fit son douzième livre, qui n'est point au-dessous des autres. Son imagination avait conservé toute sa fraîcheur et son talent toute sa force.

La Fontaine allait assez souvent à l'Académie pour se distraire. Il y portait souvent ces préoccupations involontaires qui le rendaient si distrait. Un jour, en 1685, qu'on allait aux voix pour savoir si l'on exclurait Furetière, qui avait fort mécontenté l'Académie au sujet du *Dictionnaire*, La Fontaine, qui voulait mettre une boule blanche dans l'urne, se trompa, et y mit une boule noire. Furetière ne voulut point voir là dedans une méprise involontaire, et il publia contre La Fontaine un *factum* où, pour venger son prétendu grief, il prodiguait le sarcasme et l'injure. Il y cherchait par tous les moyens à tourner La Fontaine en ridicule, comme homme et comme écrivain. Il le raillait quelque part sur cette place de maître des eaux et forêts qu'il avait jadis si négligemment remplie. Il mettait au défi monsieur l'ex-maître des eaux et forêts de faire la distinction du bois de grume et du bois de marmenteau. La Fontaine riposta par plusieurs épigrammes, entre autres par celle-ci :

Toi qui crois tout savoir, merveilleux Furetière,
Qui décides toujours et sur toute matière,
Quand, de tes chicanes outré,
Guilleragues t'eut rencontré,
Et, frappant sur ton dos comme sur une enclume,
Eut à coups de bâton secoué ton manteau,
Le bâton, dis-le-nous, étoit-ce bois de grume
Ou bien du bois de marmenteau?

Les séductions de madame Ulrich et la vivacité haineuse des querelles littéraires, si toutefois un sentiment pouvait être haineux chez La Fontaine, ajournaient pour lui l'heure d'un changement auquel ses amis, Racine entre autres et de Maucroix, ne cessaient de l'exhorter. Une maladie dangereuse, dont il subit l'épreuve en 1693, opéra en lui une conversion complète. Docile aux représentations de l'ecclésiastique qui vint lui donner ses soins, il se mit à lire le Nouveau Testament, et y prit beaucoup de goût. « C'est un fort bon livre, » disait-il naïvement. Il consentit à faire amende honorable pour ses contes. Mais il en avait une édition nouvelle, qu'il tenait fort à publier : il crut tout arranger en proposant de la faire vendre pour les pauvres. C'était encore une distraction dont on ne tarda pas à le faire apercevoir. Sa maladie devenant plus grave, il reçut le viatique. Le bruit de sa mort se répandit dans Paris. Cependant la force de son tempérament triompha du mal. Il fut rendu à ses amis, qui dès lors n'eurent plus d'exhortations à lui faire pour lui inspirer dans ses derniers jours le goût d'une vie pieuse et régulière. La Fontaine était complétement changé. Il ne songeait plus qu'à édifier le public par sa dévotion et par des compositions d'un autre genre. Il promit, dans une séance de l'Académie, de consacrer désormais son talent à des sujets de piété, pour réparer le scandale que sa muse

trop légère avait causé jadis. Au mois d'octobre 1694, il écrivait à de Maucroix : « J'espère que nous attraperons tous deux les quatre-vingts ans, et que j'aurai le temps d'achever mes hymnes. Je mourrois d'ennui si je ne composois plus. Donne-moi tes avis sur le *Dies iræ, dies illa* que je t'ai envoyé. J'ai encore un grand dessein où tu pourras m'aider. Je ne te dirai pas ce que c'est, que je ne l'aie avancé un peu davantage. » C'était sans doute une traduction d'une partie des livres saints.

A cette époque La Fontaine logeait chez M. Hervart. Madame de La Sablière étant morte aux Incurables, il avait été obligé de quitter l'asile qu'il avait dû à sa bienfaisance. M. et madame Hervart, touchés de l'état précaire auquel la vieillesse du poëte allait être réduite, résolurent de lui offrir leur maison. M. Hervart sortit pour lui en faire la proposition. Il le rencontra dans la rue : « Venez chez moi, » lui dit-il. « J'y allois, » répondit La Fontaine. Cependant, ce retour de santé, qui avait comblé les vœux de ses amis, ne fut pas de longue durée. Bientôt il fut saisi d'un affaiblissement dans lequel il vit clairement l'approche de sa fin. Il fit part de son état à son ami de Maucroix, dans la lettre suivante, qui est sans doute la dernière qu'il ait écrite : « Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage; mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a pas à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande foiblesse, que je crus véritablement mourir. O mon cher! mourir n'est rien; mais songes-tu que je vais comparoître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

En relisant ce billet, on ne peut se défendre d'un sentiment triste et pénible. On aime La Fontaine; on l'aime non-seulement pour ses écrits, mais même pour sa vie, malgré les désordres et les égarements que son histoire nous révèle. On pardonne tout à un homme dont la volonté, sans cesse entravée par un penchant singulier à la rêverie, à l'enthousiasme et à la distraction, devait être moins maîtresse d'elle-même que celle des autres hommes. On ne fait plus attention qu'à sa candeur, sa douceur, sa franchise, sa fidélité rare en amitié, sa bonhomie. Dès lors on ne peut, sans une sorte de douleur, se représenter les craintes, les tourments, l'anxiété à laquelle il fut en proie dans ses derniers jours. Cependant, ne regrettons pas qu'une vive et sincère pénitence ait réparé ce que sa vie nonchalante avait eu de déréglé, surtout dans les dernières années.

La Fontaine mourut à l'âge de soixante-treize ans neuf mois cinq jours. Fénelon, en apprenant sa mort, écrivit en latin un éloge de ce grand poëte, et le donna à traduire au duc de Bourgogne. « La Fontaine n'est plus, dit Fénelon. Il n'est plus! et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les grâces naïves et les doctes muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit capables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêt; il n'est plus cet homme à qui il a été donné de rendre la négligence même de l'art préférable à son poli le plus brillant! Pleurez donc, nourrissons des Muses; ou plutôt, nourrissons des Muses, consolez-vous : La Fontaine est tout entier, et vivra éternellement dans ses immortels écrits. Par l'ordre des temps, il appartient aux siècles modernes; mais par son génie il appartient à l'antiquité, qu'il nous retrace dans ce qu'elle a d'excellent. Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grâce, si Horace a paré la philosophie d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants, si Térence a peint les mœurs des hommes avec plus de naturel et de vérité, si Virgile, enfin, a été plus touchant et plus harmonieux. » Que peut-on ajouter à cet éloge? Il est à peine nécessaire de faire ici une appréciation littéraire du génie et des ouvrages de La Fontaine. Cette appréciation est faite depuis longtemps : elle est complète chez les premiers critiques qui l'ont jugé, chez les premiers panégyriques qui l'ont célébré. En effet, sa gloire est une de celles sur lesquelles l'unanimité est forcée en quelque sorte. Le charme de ses écrits est irrésistible, et la source de ce charme s'aperçoit aussitôt. On sent que ce qui fait de lui un si agréable, un si grand poëte, c'est la simplicité, le naturel, la candeur, la fraîcheur et la souplesse de l'imagination, la profondeur de la raison. Nous nous contenterons, en rapprochant La Fontaine de ses devanciers, d'indiquer quels progrès il a fait faire à l'apologue.

On a été curieux de savoir d'après quels modèles La Fontaine avait travaillé, ou plutôt, car cette expression est impropre, et La Fontaine n'a point eu de modèles, de quels ouvrages il s'était servi pour y prendre des sujets. On a reconnu qu'il avait mis à contribution les fabulistes grecs et latins de l'antiquité; le moine grec Planude, qui avait écrit au quatorzième siècle; Faerne et Abstemius, savants italiens du seizième siècle, dont les recueils sont en latin; et qu'il joignit à ce répertoire les fables de Bidpaï et quelques fabulistes français du seizième siècle, entre autre Guillaume Gueroult et Gilles Corrozet. On a constaté qu'il a peu de sujets qui soient entièrement de son invention, ce qui ne peut influer en rien sur l'opinion qu'on se fait de son génie; car la difficulté n'est pas de rapprocher tels ou tels animaux, d'inventer telle ou telle histoire, et d'amener une morale au moyen

de certaines ressemblances ; mais d'amuser, de charmer, de faire penser le lecteur avec de simples fables. Parmi les auteurs où il prenait les matériaux informes qu'il savait polir, faut-il compter les fabulistes que le moyen âge avait vus paraître? On s'est assuré qu'il ne les avait jamais connus; et malgré l'opinion de M. Roquefort, il est certain qu'il ne se douta même pas que Marie de France avait existé, et ne put, par conséquent, lui faire aucun emprunt. Pour que La Fontaine eût pu connaître ses prédécesseurs du treizième et du quatorzième siècle, il eût fallu qu'il se livrât à des recherches laborieuses, que personne ne faisait alors, et qui lui eussent convenu moins qu'à personne; car s'il était fort instruit, il n'avait point d'érudition, et ne se mettait point en peine d'en avoir.

Les perfectionnements que subit l'apologue entre les mains de La Fontaine sont tels qu'ils équivalent à une création. Jusque là l'apologue n'avait été presque toujours qu'un récit aride, froid, sans variété, sans couleur, terminé par un lieu commun de morale se rattachant plus ou moins bien à l'action. Excepté quelques passages de Guillaume Gueroult, dont la gaieté est encore bien peu piquante, l'apologue avait complétement manqué de sel, de finesse et d'agrément. Souvent les fabulistes avaient ressemblé à de plats et insignifiants prédicateurs enveloppant sous une forme sèchement allégorique une leçon banale de sagesse, des conseils aussi édifiants que peu récréatifs. La Fontaine fit de chacune de ses fables un petit drame ayant son exposition. Peintre des animaux, qu'il observa avec l'attention d'un artiste et la vivacité d'imagination d'un poëte qui s'identifie à tout, et auquel rien dans la nature n'est indifférent, il joignit au charme d'une langue savante, et en même temps naïve, qui tenait à la fois du passé et du présent, celui d'une versification libre, souple, variée, s'étendant et se resserrant avec un à-propos merveilleux, selon le besoin de la pensée. Sa narration a pour caractère habituel une finesse ingénue, une simplicité piquante, une bonhomie familière pleine de sens, d'esprit et d'abandon; mais quand son sujet l'y porte, il devient sérieux, touchant, mélancolique, élevé, sublime; le bonhomme s'efface; on entend les accents inspirés de la plus éloquente poésie. « La Fontaine, dit M. Sainte-Beuve, en s'appliquant à mettre en vers des sujets de fable qui lui étaient fournis par la tradition, ne sort pas d'abord des limites du genre. Son premier livre est un essai; on y voit la fable pure et simple..... Ainsi conçue, la fable me paraît un petit genre et assez insipide. Chez les Orientaux, à l'origine, quand la sagesse primitive s'y déguisait sous d'heureuses paraboles pour parler aux rois, elle pouvait avoir son élévation et sa grandeur; mais, transplantée dans notre occident et réduite à n'être qu'un récit tout court qui amène après lui son distique ou son quatrain moral, je n'y vois qu'une forme d'instruction véritablement à l'usage des enfants..... Pourquoi donc La Fontaine a-t-il su être un grand poëte dans ce même genre de fables? C'est qu'il en est sorti, c'est qu'il se l'est approprié et n'y a vu, à partir d'un certain moment, qu'un prétexte à son génie inventif et à son talent d'observation universelle (1). »

Nous n'avons pas ici la prétention de classer les fables de La Fontaine; ce serait en méconnaître l'esprit et attenter à leur diversité. Mais au premier rang dans l'ordre de la beauté, il faut placer ces grandes fables morales *Le Berger et le Roi*, *Le Paysan du Danube*, où il entre un sentiment éloquent de l'histoire et presque de la politique; puis ces autres fables qui, dans leur ensemble, sont un tableau complet, d'un tour plus terminé, et pleines également de philosophie, *Le Vieillard et les trois jeunes Hommes*, *Le Savetier et le Financier*, cette dernière parfaite en soi comme une grande scène, comme une comédie resserrée de Molière. Il y a des élégies proprement dites : *Tircis et Amarante*, et d'autres élégies sous forme moins directe et plus enchanteresse, telles que *Les deux Pigeons*. Si la nature humaine a paru souvent traitée avec sévérité par La Fontaine, s'il ne flatte en rien l'espèce, s'il a dit que « l'enfance est sans pitié » et que « la vieillesse est impitoyable (l'âge mûr s'en tirant chez lui comme il peut), » il suffit, pour qu'il n'ait point calomnié l'homme et qu'il reste un de nos grands consolateurs, que l'amitié ait trouvé en lui un interprète si habituel et si touchant. Ses *Deux Amis* sont le chef-d'œuvre en ce genre; mais, toutes les autres fois qu'il a eu à parler de l'amitié, son cœur s'entr'ouvre, son observation railleuse expire; il a des mots sentis, des accents ou tendres ou généreux, comme lorsqu'il célèbre dans une de ses dernières fables, en Mme Hervey :

> Une noblesse d'âme, un talent pour conduire
> Et les affaires et les gens,
> Une humeur franche et libre, et le don d'être amie
> Malgré Jupiter même et les temps orageux.

C'est quand on a lu ainsi cette quantité choisie des meilleures fables de La Fontaine, qu'on sent son admiration pour lui renouvelée et rafraîchie, et qu'on se prend à dire avec un critique éminent, M. Joubert : « Il y a dans La Fontaine une plénitude de poésie qu'on ne trouve nulle part dans les autres auteurs français. »

On n'a commis qu'une erreur dans les jugements portés jusque ici sur le génie de La Fontaine, encore cette erreur n'a pas duré; déjà le bon sens de plusieurs critiques en a fait justice. On a répété le nom de *fablier* que la duchesse de Bouillon lui donnait. On a dit qu'il composait ses fables presque sans s'en douter, pour obéir à une inspiration irrésistible; qu'il les écrivait comme l'arbre laisse tomber ses fruits; que la

(1) « La fable, dit M. Vinet, n'était chez La Fontaine que la forme préférée d'un génie bien plus vaste que ce genre de poésie. »

nature seule opérait en lui; que l'art lui était complétement étranger, et que de là vient le charme si puissant de ses vers. Rien de plus faux qu'une pareille idée. D'abord rien n'est plus invraisemblable. Des créations aussi pures, aussi irréprochables, aussi parfaites que ses fables et ses contes, ne s'improvisent pas. Du travail irréfléchi et spontané il peut sortir de beaux traits, mais non des compositions achevées. L'analogue des arbres n'existe pas chez les auteurs. En outre, il suffit de lire attentivement La Fontaine pour se convaincre que la réflexion se combinait chez lui avec l'inspiration. Dans les préfaces en prose de ses fables, dans plusieurs débuts en vers, il discute lui-même les limites du genre qu'il traite, et signale les qualités qui lui sont propres. Il paraît fort éclairé sur les difficultés et les obligations de la tâche qu'il aborde quand il prend sa plume. Sans doute, une fois qu'il avait commencé à écrire, son travail devait être assez rapide, parce qu'il avait beaucoup de verve, et que les idées et les tours se présentaient à lui en abondance; mais une méditation secrète avait préparé le travail, et la création elle-même était accompagnée de réflexions et de calcul. Cette spontanéité, d'ailleurs, n'aurait pu exister qu'avec beaucoup d'ignorance, et l'on sait quelle profonde connaissance La Fontaine avait acquise des chefs-d'œuvre anciens. Non-seulement il avait formé sa raison et son goût en les lisant, mais même il s'était demandé par quel moyen on pouvait leur faire des emprunts heureux dans la forme et dans le style. Il avait résolu ainsi cette question :

> Quelques imitateurs, soi bétail, je l'avoue,
> Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.
> J'en use d'autre sorte, et, me laissant guider,
> Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
> On me verra toujours pratiquer cet usage.
> Mon imitation n'est pas un esclavage :
> Je ne prends que l'idée et les tours et les lois
> Que nos maîtres suivoient eux-mêmes quelquefois.
> Si d'ailleurs quelque endroit chez eux plein d'excellence
> Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
> Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté;
> Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

On conviendra que l'homme qui entendait ainsi la théorie de l'imitation avait profondément médité sur les règles de l'art. La Fontaine ne doit donc pas être séparé des grands poëtes chez lesquels une heureuse et rare nature a été perfectionnée et guidée par le travail réfléchi de la raison.

On a de La Fontaine : *L'Eunuque*, comédie en cinq actes et en vers, tradulte de Térence; Paris, 1654, in-4°; — *Contes et Nouvelles en vers;* Paris, 1665, in-12; seconde partie en 1666; troisième partie, 1671. Ces trois volumes ne contiennent qu'une partie des *Contes* de La Fontaine, et le débit en fut défendu par un arrêt du lieutenant de police du 5 avril 1675. Les autres éditions sont beaucoup plus amples, et ont paru pour la plupart dans les pays étrangers, ou du moins avec indication de lieux d'impression étrangers. Les principales sont celles de Amsterdam, 1685, 2 vol. in-8°, avec des figures de Romain de Hooge : c'est la plus belle pour les gravures, mais les suivantes sont plus complètes; Amsterdam, 1700, 2 vol. in-8°; Amsterdam (Paris), 1695, 1721, 2 vol. in-8°; Amsterdam (Paris), 1762, 2 vol. in-8°, avec des gravures d'Eisen et une notice sur La Fontaine par Diderot. Cette édition, dite *des fermiers généraux*, contient de fort jolies gravures; mais elle laisse beaucoup à désirer pour la pureté du texte; cependant elle a servi de modèle à toutes celles qui se sont faites en France et à l'étranger jusqu'à celle de M. Walckenaër. Il en a paru à Paris, 1857, in-18 (chez Janet), une édition revue avec soin sur les éditions originales; — *Fables choisies mises en vers*, première partie, dédiée à M. le dauphin; Paris, 1668, in-4°; seconde partie, dédiée à Mme de Montespan, 1679; troisième partie, dédiée à M. le duc de Bourgogne, 1693. Les éditions des *Fables* de La Fontaine sont innombrables; les principales sont celles de Paris, 1709, 5 vol in-12; Paris, 1743, in-12, avec un nouveau commentaire par P. Coste; Paris, 1755-1759, 4 vol. in-fol. : magnifique édition, soignée pour le texte et ornée de figures gravées par Cochin le fils, d'après les dessins d'Oudry; Paris, 1787, 6 vol. in-18, ornée de 276 jolies gravures de Simon et Coiny; Paris, 1802 (P. Didot), 2 vol. gr. in-fol., avec 12 vignettes de Percier; — *Fables inédites des douzième, treizième et quatorzième siècles, et Fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets; précédées d'une notice sur les fabulistes par A.-C.-M. Robert;* Paris, 1825, 2 vol. in-8°; — *Fables de La Fontaine*, édit. revue et accompagnée de notes par C.-A. Walckenaër; Paris, 1826, 2 vol. in-8° : cette édition est une réimpression améliorée de celle qui avait fait partie des *Œuvres* de La Fontaine publiées par M. Walckenaër en 1822; elle a été revue sur les éditions originales; — *Les Amours de Psyché et de Cupidon;* Paris, 1669, in-8°; La Haye, 1700, in-12 : ce récit, mêlé de prose et de vers, est une imitation libre d'Apulée; les principales éditions sont de P. Didot, Paris, 1796, grand in-4°, avec cinq gravures d'après Gérard, et celle de Castel de Courval (*Les Amours de Psyché et de Cupidon*), lithographiés d'après les dessins de Raphael, par MM. Bouillon, Beaugard-Thill, Chatillon, Dejuine, Fragonard, Maurin, Zwinger; Paris, 1825, petit in-fol. Ces éditions sont plus remarquables par le luxe de l'exécution typographique que la pureté du texte; — *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses, dédiées à M. le prince de Conti par M. de La Fontaine;* Paris, 1671, in-12; le véritable auteur de ce recueil est Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne. La Fontaine n'y a eu d'autre part que d'en avoir

fait l'épître dédicatoire, en vers; — *Poëme de la captivité de S. Malc;* Paris, 1673, in-12; — *Poëme du Quinquina et autres ouvrages en vers;* Paris, 1682, in-12; — *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine;* Paris, 1685, in-12; — *Astrée*, tragédie représentée par l'Académie de Musique; Paris, 1691, in-4°; — *Œuvres posthumes;* Paris, 1696, in-12; — *Pièces de théâtre;* La Haye, 1702, in-12. Les pièces contenues dans ce recueil sont au nombre de cinq; mais deux seulement appartiennent à La Fontaine, *Le Florentin*, et *Je vous prends sans verd.* — *Œuvres de M. de La Fontaine;* Anvers (Paris), 1726, 3 vol. in-4°, édition incomplète et médiocre; — *Œuvres diverses de M. de La Fontaine*, édit. négligée, mais qui complète la précédente. Au nombre des meilleures éditions de La Fontaine, on compte celle de Walckenaër; Paris, 1819-1820, 18 vol. in-18; améliorée dans la réimpression de 1822-1823, 6 vol. in-8°. JAC. et JOU.

Perrault, *Éloges*, t. I. — D'Olivet, *Éloge de La Fontaine*, dans l'*Histoire de l'Académie Française*. — *Lettre du P. Poujet sur la conversion de La Fontaine;* dans les *Mémoires de Littérature du P. Desmolets*, t. I. — Louis Racine, *Mémoires sur J. Racine*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVIII. — Chaufepié, *Dictionnaire Historique*. — La Harpe, *Éloge de La Fontaine*. — Chamfort, *Éloge de Jean de La Fontaine*. — Marais, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de J. de La Fontaine*. — Walckenaër, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de J. de La Fontaine*. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I; *Causeries du lundi*, t. VII. — Taine, *Essai sur les Fables de La Fontaine*.

LAFONTAINE (*Léopold*), médecin polonais, né en 1756, mort en Pologne, à Mohilew-sur-le-Dniéper, en 1812, pendant la retraite de Moskou. D'origine suisse, il fut médecin de Stanislas Poniatowski et inspecteur général des hôpitaux du grand-duché de Varsovie. Ses principaux ouvrages sont: *Description des Effets que produisent les Eaux chaudes sulfuriques et froides ferrugineuses aux bains de Krzeszowicé, dans le palatinat de Cracovie;* Cracovie, 1784, in-8°; — *Sur la Plique polonaise, maladie particulière à la Pologne;* Breslau et Leipzig, 1792, in-8°; — *Journal de Santé, destiné à l'usage de toutes les classes des habitants de la Pologne*, publié à Varsovie en 1801 et 1802, 4 vol. in-8°; — *De la Capacité physique chez les militaires polonais;* Varsovie, 1811, in-8°.

L. CH.

Michel Bergonzoni, *Éloge historique de L. Lafontaine;* Varsovie, 1814, in-8°. — Louis Gonsiorowski, *La Pologne Médicale*, Posen, 1854.

LAFONTAINE (*Auguste-Henri-Jules*), célèbre romancier allemand, né à Brunswick, le 10 octobre 1759, et mort à Halle, le 20 avril 1831. Descendant d'une de ces familles protestantes que l'édit de Nantes avait forcées à quitter la France, il étudia d'abord la théologie à l'université de Helmstædt, et accompagna, en 1792, le général prussien Thadden en Champagne, en qualité d'aumônier d'un régiment. Après la conclusion de la paix de Bâle, Lafontaine obtint une place à l'université de Halle, où il résida jusqu'à sa mort. Lafontaine fut pendant quelque temps le favori du public allemand. « Tout le monde, dit Mme de Staël, a lu ses romans au moins une fois avec plaisir. » Quant aux lecteurs français, ils accueillirent avec faveur les traductions de ces naïves et touchantes scènes de la vie de famille, que l'auteur se plaît à reproduire dans presque toutes ses œuvres. Les caractères de ses personnages sont bien dessinés, ses situations heureuses et intéressantes, son style facile et agréable; mais on lui reproche avec raison cette sentimentalité outrée qui rend la lecture suivie de ses œuvres fatigante. Auguste Lafontaine n'a pas produit moins de deux cents volumes (1). Ses principaux romans sont : *Agathe, ou la voûte du tombeau*, traduit par le vicomte A. de Forestier; Paris, 1824, 4 vol.; — *Agnès et Bertha, ou les femmes d'autrefois*, traduction de Mlle Dudrezène; ibid., 1818, 2 vol.; — *Aline de Riesenstein, ou le tableau de la vie*, traduction de Breton; Paris, 1810, 4 vol.; — *Amélie, ou le secret d'être heureux*, traduction de Breton; Paris, 1812, 2 vol.; — *Aristomène*, traduit par Mme de Montolieu; Paris, 1804, 2 vol.; — *Les Aveux au tombeau, ou la famille du forestier*, traduction de Mme de Voïart; ibid., 1817, 4 vol.; — *Le Bal masqué, ou Édouard*, traduction de Duperche; ibid., 1817, 4 vol.; — *Le Baron de Flemming, ou la manie des titres*, traduction de Mme de Cerenville; ibid., 1803, 3 vol.; — *La Belle-sœur, ou la famille de Sternbourg*, traduct. de Bilderbeck; ibid., 1822, 4 vol.; — *La Comtesse de Kiburg, ou les liaisons politiques*, trad. de Mlle Dudrezène; Paris, 1818, 3 vol.; — *Les deux Amis, ou la maison mystérieuse*, trad. de la comtesse de Montholon; ibid., 1819, 3 vol.; — *Les deux Fiancées*, traduct. de Propiac; ibid., 1810, 5 vol.; — *Édouard de Winter, ou le miroir du cœur humain*, traduct. de Duperche; ibid., 1818, 4 vol.; — *Élise, ou les papiers de famille*, traduct. de Breton; ibid., 1809, 4 vol.; — *Émilie et Erlach, ou les heureuses familles suisses*, traduct. de Fuchs; ibid., 1821, 3 vol.; — *Les Étourderies, ou les deux Frères*, traduct. de Breton; ibid., 1810, 4 vol.; — *La famille de Halden*, traduct. de Villemain, 2e édit.; Paris, 1805, 4 vol.; — *Le Hussard, ou la famille de Falkenstein*, traduct. de Mme de Voïart; ibid., 1819, 5 vol.; — *La jeune Enthousiaste;* ibid., 1821; — *Léonie, ou les travestissements*, traduct. de Mme de Voïart; ibid., 1821, 3 vol.; — *Ludwig d'Eisach, ou les trois éducations*, traduct. de la même; ibid., 1817, 3 vol.; — *Marie Menzikoff et Fedor Dolgorouki*, histoire russe, traduct. de Mme de

(1) Voir la liste complète de ses ouvrages dans Keyser, *Index Librorum;* Meusel, *Lexicon*, et *La France Protestante*. Gangrosse de Plantade et Léon Astouin ont publié quelques romans sous le nom de Lafontaine.

Montolieu; ibid., 1804, 2 vol.; — *Molkau et Julie, ou l'amour et la probité à l'épreuve*, traduct. de Fontallard; ibid., 1802; — *Les Morts vivants et la Famille en fuite*, traduct. de Duverche; ibid., 1819, 2 vol.; — *La Nouvelle Arcadie, ou l'extérieur de deux familles*, traduct. de Fuchs; ibid., 1809 et 1829, 4 vol.; — *Petits Romans et Contes choisis*; ibid., 1814, 2 vol.; — *Romulus*, roman historique; Strasbourg et Paris, 1801, 2 vol.; — *Rosaure, ou l'arrêt du destin*, trad. de la comtesse de Montolon; ibid., 1818, 3 vol.; — *Saint-Julien, histoire d'une famille*, trad. de Delamarre; ibid., 1801, 3 vol.; — *Les Séductions*, traduct. de la comtesse de Montholon; ibid., 1824, 2 vol.; — *Silvius et Valeria, ou le pouvoir de l'amour*, traduct. de Mme de Voïart; ibid., 1819, 2 vol.; — *Le Spectre des ruines, ou la famille Plantau*, traduct. de Du Haume; ibid., 1826; — *Le Testament*, traduct. de Fuchs; ibid., 1812, 3 vol.; — *La Victime persécutée, ou les malheurs de don Raphael Aquillas*; Paris, 1823, 3 vol.; — *Le Village de Lobenstein, ou le nouvel Enfant trouvé*, traduct. de Mme de Montolieu; Genève et Paris, 1802, 5 vol.; — *Les Joies du sort*, traduct. de Mme de Voïart; Paris, 1821, 4 vol.; — *Walter, ou l'enfant du champ de bataille*, trad. de Villemain; ibid., 1816, 2 vol.; — *William Hilnet, ou la nature et l'amour*, trad. de Mme de Colbert; Paris, 1801, 2 vol. Ce livre rare (il n'a été tiré qu'à 20 exemplaires) a été reproduit par Rougemaître; Paris, 1818, 3 vol.

Lafontaine n'était pas seulement romancier, il s'occupa aussi beaucoup de la lecture des anciens, et publia dans un âge déjà avancé un travail sur les *Tragédies d'Eschyle* (Halle, 1822, 2 vol.), où il s'efforça de rétablir les textes, corrompus selon lui, par les copistes. R. Lindau.

Gruber, *Lafontaine's Leben und Wirken*; Halle, 1833. — Mazier du Haume, *Essai sur la Vie et les Ouvrages J. de Lafontaine*; Paris, 1826, en tête du roman *Le Spectre des Ruines*. — Schlegel, *Kritische Schriften*, I, 9. — *Zeitgenossen*, VI, 1841, p. 123.

LAFONTAINE (*Louis* de), mécanicien français, né à Rouen, le 15 mai 1782, mort à Beaupréau (Maine-et-Loire), le 22 septembre 1811. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de la mécanique, dans laquelle il acquit de grandes connaissances pratiques. Il s'occupa avec succès de l'invention et du perfectionnement des machines à filer le lin et le coton, et reçut une médaille à l'exposition de 1806. Membre de la Société d'Émulation de Rouen, il communiqua à cette compagnie plusieurs mémoires, entre autres un *Mémoire sur les Rouages en général et sur les divers Engrenages*, avec planches, 1806; et des *Recherches sur les moyens d'obtenir la Dessiccation la plus prompte et la moins dispendieuse pour les opérations de la teinture*, etc., avec pl.; ce mémoire fut publié en entier dans les *Annales des Arts et Manufactures*. On a encore du même auteur un *Abrégé de toutes les Sciences géographiques, à l'usage des enfants*; 1802.

G. de F.

Lebreton, *Biogr. Normande*.

LA FONTAINE (*Étienne* de). *Voy.* Fleuri (*Geoffroi* de).

LA FONTENELLE (*Armand-Désiré* de), archéologue français, né le 24 avril 1784, au château de Vaudoré (Poitou), mort le 12 février 1847, à Poitiers. Fils d'un major de cavalerie, il étudia le droit, et fut nommé en 1808 conseiller-auditeur à Poitiers; nommé l'année suivante procureur impérial près le tribunal civil de La Rochelle, il remplit cette charge jusqu'en 1813, et revint alors au chef-lieu du ressort, en qualité de conseiller. Doué d'un grand amour de l'étude, il appliqua son érudition à l'histoire de sa province, et rassembla un grand nombre de chartes et de documents inédits; mais le temps lui manqua pour terminer tous les ouvrages qu'il avait annoncés (1). Malgré un style diffus et incorrect, il acquit une réputation méritée de savoir, qui lui valut en 1838 le titre de correspondant de l'Institut (Inscript. et Belles-lettres). Il fut en outre associé à une trentaine de sociétés savantes, françaises et étrangères, notamment à la Commission royale d'Histoire de Belgique et à la Société des Antiquaires de l'Ouest. Ses principaux ouvrages sont : *Manuel raisonné des Officiers de l'état civil*; 1813, in-12; — *Histoire d'Olivier de Clisson, connétable de France*; Paris, 1826, 2 vol. in-8° : le plus soigné et le meilleur de ses livres; — *Vie et Correspondance de Duplessis-Mornay*; Paris, 1822-1842, 12 vol. in-8°, en société avec Auguis; — *Philippe de Comyne en Poitou*; Douai, 1836, in-8°, notice lue à la troisième session du Congrès scientifique de France présidée par l'auteur; — *Notice sur l'Ile-Dieu*; Poitiers, 1836, in-8°, fig.; — *Les Arts et Métiers à Poitiers*; ibid., 1837, in-8°; — *Recherches sur les Chroniques du monastère de Saint-Maixent*; ibid., 1838, in-8°; — *Notice sur le maréchal de La Meilleraye*; Niort, 1840, in-8°; — *Les Chroniques fontenaisiennes*; Fontenay, 1841, in-8°, première et unique partie d'un recueil qui devait embrasser les *Archives historiques du bas Poitou*; — *Les Coutumes de Charroux*; Poitiers, 1842, in-8°; — *Histoire des Rois et des Ducs d'Aquitaine et des comtes de Poitou*; ibid., 1842, in-8°; ce tome premier, qui conduit jusqu'en 963, a été rédigé principalement d'après les manuscrits de J.-P. Dufour; — *Description du département de la Vendée*, par Cavoleau; Fontenay, 1844, in-8°, annotée et augmentée des

(1) « Il parlait souvent de ses projets d'auteur et d'éditeur, prenant ainsi rang de priorité pour des œuvres qu'il allait mettre sous presse, et renvoyait, par des notes, à des ouvrages qui n'existaient par fragments que dans ses cartons ou qu'en éléments dans sa tête.... Il lisait de préférence les notes d'un livre parce qu'il y trouvait, disait-il, la substance et le meilleur de l'ouvrage. Imbu de cette maxime, il les a multipliées partout avec une incroyable profusion. » *Hist. Litt. du Poitou*, III.

deux tiers ; — *Le Journal de Guillaume et de Michel Le Riche, avocats du roi à Saint-Maixent;* Saint-Maixent, 1846, in-8° : précis des troubles de l'ouest de 1534 à 1586. Dans le but de faciliter l'exécution de ses travaux, La Fontenelle publia, sous le titre de *Revue anglo-française*, un recueil trimestriel destiné à réunir tous les faits communs à l'Aquitaine, à la Normandie et à l'Angleterre; ce recueil, qui parut d'abord de 1833 à 1838, puis en 1843, forme vingt-huit livraisons in-8°. L'éditeur y inséra de nombreux articles fort étendus, qui ont obtenu des mentions honorables de l'Institut aux concours de 1836 et de 1837, et d'ordinaire tirés à part; en outre il collabora aux publications des sociétés des Antiquaires de l'Ouest, des Sciences et Arts de Poitiers, de Statistique des Deux-Sèvres, et à l'*Histoire des Villes de France* (tom. III et IV). P. L—Y.

Hist. Litt. du Poitou, III, 592-607. — *Indication des princip. public. histor. de M. de La Fontenelle de Vaudoré;* Paris, 1839.

LA FORCE (Caumont de), famille française, originaire de la Guienne, était déjà connue dans le onzième siècle. Elle prit le nom de La Force d'une terre située en Périgord, à une lieue de Bergerac, après l'union de François, dix-huitième seigneur de Caumont, avec la dame de La Force en Périgord. Les ducs de Lauzun (*voy.* ce nom) descendaient de la branche cadette. La seigneurie de La Force fut érigée en marquisat en 1609, par Henri IV, et en duché-pairie en 1637, par Louis XIII, en faveur de Jacques Nompar de Caumont. J. V.

P. Anselme, *Hist. généal. et chron. de la Maison roy. de France, des Pairs, Grands-Officiers de la couronne, etc.*

LA FORCE (*François* de Caumont, seigneur de Castelnaut, puis de), gentilhomme français, né en 1524, mort en 1572, dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Troisième fils de Charles II de Caumont, seigneur de Castelnaut, Tonneins, Samazan, Monpouillan, etc., il avait trente ans lorsqu'il épousa Philippe de Beaupoil, dame de La Force, veuve de François de Vivonne, seigneur de La Chataigneraye. Sur l'invitation réitérée de la reine de Navarre et du prince de Béarn, il les suivit à Paris. La nuit même où Coligny fut égorgé, un marchand de chevaux, témoin de ce drame, traversa la Seine à la nage, et vint avertir La Force, qui demeurait rue de Seine, de ce qui se passait. La Force fit prévenir son frère, Geoffroy, seigneur de Caumont, et d'autres gentilshommes huguenots du faubourg Saint-Germain. Ils délibérèrent, et pensant que le massacre avait lieu contre la volonté du roi, ils partirent pour se rendre au Louvre; mais en voyant tous les bateaux de l'autre côté de la rivière, ils renoncèrent à leur projet, et songèrent à leur sûreté. La Force resta dans sa maison. Bientôt des soldats arrivèrent; ils pillèrent partout, et vinrent menacer de mort La Force, qui parvint à les calmer en promettant à leur chef une somme de deux mille écus. Ce capitaine jura à La Force de le sauver avec ses de fils, leur valet de chambre Gast et leur page Vigerie. Il leur recommanda de déchirer leu mouchoirs, de les mettre en croix sur leurs ch peaux, et de retrousser la manche du bras dr jusqu'à l'épaule, signe de ralliement des égo geurs, puis il les conduisit chez lui. La For fit demander les deux mille écus à sa belle-sœu Mme de Brisambourg, qui promit de les donn dans quelques jours. Le soir même où il dev se libérer, quelques soldats vinrent chercher Force de la part du duc d'Anjou. Il emmena s deux enfants. Lorsqu'ils furent arrivés au re part près de la rue des Petits-Champs, les sold crièrent tous ensemble : « Tue! tue! » L'aîné d enfants fut le premier blessé à mort, le père f également massacré. Les assassins les dépou lèrent et s'enfuirent. Le plus jeune des fils f laissé pour mort. L. L—T.

P. Anselme, *Hist. généal. et chron. de la Maison France, des Pairs, Grands-Officiers,* etc. — *Mém. o thentiques du duc de La Force.* — De Thou, *Hist. temp.* — Haag, *La France Protestante.*

LA FORCE (*Jacques-Nompar* de Caumon marquis, puis duc de), maréchal de France, fi du précédent, né le 30 octobre 1558, mort à terre de La Force, le 10 mai 1652. Il était av son père lorsque celui-ci fut massacré, et échappa en se laissant tomber en même tem que son frère et en faisant le mort. Ayant e tendu un homme plaindre son sort, il leva tête, et lui dit : « Je ne suis pas mort... Par pit sauvez-moi la vie! » Cet homme, qui était ma queur à un jeu de paume, le couvrit d'un mauva manteau et l'emmena chez lui; il dépouilla l'e fant des bagues qu'il avait aux doigts et le co duisit le lendemain matin à sa tante, en dema dant une récompense de 30 écus. Mme de Br sambourg le cacha dans le cabinet du maréch de Biron. Une visite fut faite à l'Arsenal da le but de découvrir les huguenots qui pouvaie s'y trouver. La Force échappa à ce nouveau da ger : on le cacha en jetant sur lui des vêtemen de fille. Quelques jours après, il quitta la c pitale, et parvint en Guienne, au château Castelnaut des Mirandes, où son oncle Geoffr de Caumont s'était retiré. Cet oncle étant mo quelque temps après, Henri III donna pour t teur au jeune La Force le comte de La Vauguyo zélé catholique. Impatient de venger la mort son père, dès qu'il le put, La Force courut rejoi dre le roi de Navarre, qui lui ordonna de lev une compagnie de chevau-légers. Il se trouva siége de Marmande, et en 1580 il suivit Henri à prise de Cahors. Ensuite il obtint le gouvernemen de Sainte-Foy et de Bergerac. Dans une conf rence tenue à Guîtres, en 1585, il s'opposa à u rapprochement avec le roi de France. L'ann suivante, il contribua à la levée du siége de Ca tets, et accompagna le roi de Navarre en Poito S'étant jeté dans Marans, menacé par Biron, s beau-père, il défendit cette ville avec tant de valeu qu'il força les catholiques de renoncer à leur entr

rise. En 1587 il se signala au combat d'Anthogny. la suite de la bataille de Coutras, où il se distin- ua, il fut nommé gouverneur de la basse Guienne. lutta avec succès contre les ligueurs, qu'il força lever le siége de La Linde. Lorsque les deux ois unirent leurs forces contre la Ligue, La orce rejoignit leur armée à Poissy, à la tête d'un orps de cavalerie, et fut chargé de couvrir le ége de Pontoise. En 1589, il combattit avec ravoure à Arques, où il eut trois chevaux de tués ; deux de blessés sous lui. Avec 120 cavaliers eulement il culbuta plus de 2,000 lances. Il fut envoyé vers cette époque en Guienne, où il resta usqu'en 1592. Il se retrouva au siége de Rouen, et ientôt Henri IV le nomma capitaine des gardes u corps. En 1593 il fut pourvu du gouvernement u Béarn et de la vice-royauté de Navarre. L'année uivante il assista au sacre de Henri IV à Chartres, t l'accompagna à son entrée à Paris. Il servit en- ore au siége de Laon, et combattit à Fontaine- rançaise en 1595. Il prit ensuite une part active ux travaux de l'assemblée des notables tenue à ouen et au siége de La Fère en 1596. L'année uivante il contribua à la reprise d'Amiens. En 599 il fut chargé de faire exécuter l'édit de antes dans le Béarn et la Guienne. En 1600 il ut appelé à Lyon pour l'expédition de Savoie. l réussit dans cette ville à réconcilier avec Henri IV le maréchal de Biron, son beau-frère, ui, aigri de quelques injustices, avait noué des ntrigues avec l'Espagne et le Piémont; mais ientôt le maréchal recommença ses menées. A a nouvelle de l'arrestation de Biron, La Force ccourut à Paris, et sollicita en vain la grâce du oupable. La Force se trouvait dans le carrosse u roi lorsque celui-ci fut frappé par Ravaillac. Le lendemain il devait prêter le serment de ma- réchal de France et aller se mettre à la tête d'une armée destinée à envahir l'Espagne. La reine lui ordonna de quitter immédiatement la cour et d'aller dans son gouvernement faire reconnaître l'autorité de Louis XIII. Les premiers actes du nouveau règne inquiétèrent les protestants. Une assemblée eut lieu à Saumur ; La Force s'y rendit, s'entremit entre les deux partis, et aplanit bien des difficultés. Il était de retour dans le Béarn lorsque Condé prit les armes. Nommé gé- néral de la basse Guienne par l'assemblée po- litique de Grenoble, La Force leva des troupes avec Rohan et Boisse-Pardaillon, et se jeta sur le passage de la cour qui se rendait à Bordeaux. Il espérait enlever le jeune roi et s'opposer aux mariages espagnols; mais la trahison de deux seigneurs catholiques fit manquer ce plan. La Force se hâta de regagner Pau; il dispersa les troupes de Gramont, et s'empara d'Aire, que les catholiques reprirent bientôt. Le traité de Lou- dun mit fin aux hostilités, et stipula par lui une abolition spéciale.

L'édit de main levée des biens ecclésiastiques exaspéra les populations béarnaises. Les protes- tants du Languedoc et de la Guienne embrassè- rent leur cause. Le parlement de Pau refusa l'en- registrement de l'édit, le 29 juin 1618. Les trou- bles qui suivirent l'évasion de la reine-mère ar- rêtèrent pour un instant les mesures de rigueur; mais dès qu'il fut réconcilié avec sa mère, Louis XIII vint à Bordeaux, y appela La Force, et lui enjoignit de faire exécuter immédiatement l'édit de main levée. La Force obtint enfin la vé- rification de l'édit. Louis XIII arriva à Pau le 15 octobre 1620; et la constitution du pays et l'organisation du parlement furent modifiées. La Force dut craindre d'être arrêté; mais son gou- vernement lui fut rendu, seulement Poyanne fut chargé de surveiller toutes ses démarches. Molesté de toutes parts, La Force leva des trou- pes, et se rendit à l'assemblée de La Rochelle. A la demande de cette assemblée, il écrivit au roi; mais pour toute réponse il reçut l'ordre de désarmer, et d'Épernon fut chargé de le dépouiller de son gouvernement. Pris au dépourvu, La Force dut se retirer en Guienne au mois de mai 1621. Il essaya en vain d'y organiser la défense, et se réfugia à Montauban, où il fut reçu avec dé- fiance. Il dut laisser le pouvoir nominal à d'Or- val, son gendre, mais il y exerça bientôt de fait le commandement, et c'est à lui plus qu'à tout autre que revient la gloire de la belle résistance de cette ville. Avec quatre mille cinq cents hommes de garnison, Montauban résista aux vingt mille hommes de troupes royales commandés par le duc de Mayenne et par le roi lui-même. Le siége avait été commencé le 17 août 1621 ; il fut levé le 10 novembre, pendant qu'on négociait de la paix. Cette résistance avait relevé le courage des pro- testants de la Guienne. La Force prit la direc- tion des opérations militaires; mais, pressé à la fin par des forces supérieures, il fut contraint à s'enfermer dans Sainte-Foi. Le 15 novembre 1621 il avait été condamné à mort comme criminel de lèse-majesté par le parlement de Bordeaux. Le roi lui fit offrir des conditions de paix; il les ac- cepta, et remit plusieurs places sous l'autorité royale. Louis XIII lui accorda le bâton de ma- réchal de France et deux cent mille écus. Ses com- pagnons d'armes furent rétablis dans leurs em- plois. Après le traité de Montpellier, La Force, poursuivi par la haine des catholiques, dut quitter la Guienne, et se retira au château de La Boulaye, qu'il possédait en Normandie. En 1625 le roi l'envoya en Picardie, où l'on craignait une des- cente de Spinola. La Force mit cette province en état de défense, et le général espagnol n'osa rien entreprendre. En 1627 il présenta au roi les requêtes et articles dressés par la noblesse dans l'assemblée des notables, et il prononça un dis- cours en cette occasion. Pendant le siége de La Rochelle, quoiqu'il eût blâmé cette nouvelle levée de boucliers et qu'il se tînt à l'écart, La Force fut en butte aux dénonciations de ses en- nemis. Pour y échapper, son fils aîné alla re- joindre deux de ses frères en Hollande. En 1629 Richelieu mit le maréchal de La Force à la tête

de l'armée destinée à couvrir les frontières du côté de la Bresse. La Force entra en Piémont en 1630, fit capituler Pignerol en vue du duc de Savoie; prit Saluces, s'empara des châteaux de Villefranche, de Pancalier, du fort de Saint-Pierre, du château de Brezol, battit les Espagnols au pont de Carignan et débloqua Casal. Revenu à Paris, il reçut l'ordre de rassembler une armée en Champagne, défit les troupes du duc d'Orléans à Florenville, obligea la duchesse de Bouillon à prêter serment de fidélité au roi au nom de son fils, enleva Moyenvic, et força le duc de Lorraine à traiter. Il allait prendre ses quartiers d'hiver lorsqu'il dut marcher au secours de l'électeur de Trèves et occuper les villes que ce dernier livrait à la France. Rappelé en Lorraine, où Gaston d'Orléans avait reparu, La Force investit Nancy, força le duc à signer le traité de Liverdun, poursuivit le duc d'Orléans en Languedoc, s'assura du Pont-Saint-Esprit, fit occuper Nîmes et enlever le fort du Petit-Tournon, où s'était renfermé le vicomte de Lestrange, battit le duc d'Elbeuf, s'empara de Baignols, Alais, Lunel et Pezenas, contribuant plus que personne à étouffer l'insurrection. En récompense, Louis XIII le nomma maître de sa garde-robe. Le duc de Lorraine ayant violé ses engagements, La Force, chargé d'envahir ses États, prit Épinal, assiégea Nancy, et força le duc à se mettre à la discrétion du roi. La Force marcha ensuite sur Montbéliard, que menaçait une armée espagnole, et par ses manœuvres il obligea l'ennemi à repasser le Rhin. Il se porta ensuite vers le Luxembourg, couvrit la frontière, occupa Coblentz, s'empara de Haguenau, le 31 janvier 1634, prit Saverne au commencement du mois suivant, et investit Lunéville, où s'était refugié, avec sa femme, le cardinal de Lorraine, en faveur de qui son frère venait d'abdiquer. Il arrêta les nouveaux époux, et les conduisit à Nancy; puis il alla mettre le siége devant le fort de Bitche, contre lequel on fit pour la première fois usage des bombes. Ce fort emporté, La Force alla attaquer La Mothe, et, après cinquante-deux jours de tranchée, il réduisit à se rendre cette place, réputée imprenable. Ayant passé le Rhin, il chassa le duc de Lorraine de devant Philipsbourg, fit lever le siége du château de Heidelberg, força Spire à capituler, et reprit le château de Magdebourg. Dans la campagne suivante, il se trouva opposé à Jean de Werth, qu'il contraignit à repasser le Rhin. Il s'empara du château de Montjoie et de Porentry, et la campagne terminée, il rentra en Lorraine. La mort de sa femme et celle de son petit-fils, tué par trahison pendant qu'il parlementait, l'accablèrent de chagrin: il demanda un congé, qui lui fut refusé; mais on lui adjoignit le duc d'Angoulême, dont le concours fut loin de lui être utile. Pour tenter une entreprise sans résultat, le duc laissa à l'ennemi le temps de se fortifier dans son camp de Rambervilliers. Le duc fut rappelé. Harcelant sans cesse l'ennemi, le battant en détail, La Force réussit à délivr la Lorraine, et alors il obtint son congé. En 163 l'ennemi ayant envahi la Picardie, Richelieu r courut de nouveau au maréchal de La Force, le plaça comme conseil auprès du duc d'Orléar qui commandait en chef. Ses avis ne furent p suivis, et Jean de Werth put repasser la Somm Chargé de l'attaque des forts de Corbie, La For réussit complétement. Il n'eut pas de command ment l'année suivante; mais le roi le créa d et pair. En 1638 il fut chargé de couvrir le sié de Saint-Omer, que dirigeait Châtillon, et 8 juillet il battit Piccolomini à Zouafques. Cel victoire n'empêcha pas la levée du siége. L deux généraux se présentèrent devant Renty, c capitula. Châtillon étant tombé en disgrâce, commandement revint tout entier à La Forc la saison était trop avancée pour rien entr prendre. Ce fut sa dernière campagne. Reti dans son château de La Force, où il s'occupa rédiger des mémoires, les guerres de la Fron ne le laissèrent pourtant pas jouir du repos. n'y prit pas personnellement une part activ mais ses fils et ses petits-fils y jouèrent un rôl Ses mémoires restèrent longtemps inédits; ils o été publiés, avec ceux de deux de ses fils, so ce titre : *Mémoires authentiques de Jacque Nompar de Caumont, duc de La Force, m réchal de France, et de ses deux fils, les ma quis de Montpouillan et de Castelnaut, suiv de documents historiques et de correspo dances inédites, recueillis, mis en ordre précédés d'une introduction, par le marqu de La Grange;* Paris, 1843, 4 vol. in-8°.

Le maréchal de La Force avait été marié tro fois; il eut dix fils et deux filles de sa premiè femme, *Charlotte de* GONTAUT, fille du maréch de Biron, morte à Metz en 1635, à l'âge soixante-quatorze ans. L. LOUVET.

Mémoires authentiques du duc de La Force. — P. A selme, *Hist. généal. et chron. de la Maison de Fran des Pairs, Grands-Officiers*, etc. — Pinard, *Chronolog Militaire.* — De Thou, *Hist. sui temp.* — Daniel, *Hi de France.* — Mezeray, *Hist. de France.* — Hénaul *Tableau chron. de l'Hist. de France.* — Bassompierr *Journal.* — L'abbé de Neufville, *Hist. de la Maison Roi.* — De Courcelles, *Dict. hist. et biogr. des Généra français.* — Anquetil, *Hist. de France.* — Moré *Grand Dict. hist.* — Haag, *La France Protestante.*

LA FORCE (*Armand* DE CAUMONT, marqui puis duc DE), maréchal de France, fils aîné du m réchal Jacques de La Force, né vers 1580, mo au château de La Force, le 16 décembre 167 Capitaine des gardes du corps par provision 1610, maréchal de camp en 1625, il suivit s père en cette dernière qualité dans ses expéd tions de Picardie, de Piémont, de Lorraine d'Allemagne. En 1635, il leva un régiment cavalerie de son nom. Ayant pris le command ment de l'armée pendant une absence de s père, il battit près de Baccarat, en 1636, le g néral Colloredo, qui fut fait prisonnier. La For fut presque aussitôt rappelé. La même année il distingua au siége de Corbie. En 1638 il serv

ans l'armée de Guienne, et défendit vaillamment les retranchements de Fontarabie, où il eut eux chevaux tués sous lui. Créé lieutenant général des armées du roi en 1641, il continua à ervir sous Condé. Duc et pair de France à la ort de son père, en mai 1652, il fut nommé aréchal de France le 24 août suivant. Il se re-ra dans ses terres, où il finit sa vie. Il avait ousé Jeanne de La Rochefatou, dont il eut un ls, qui mourut avant lui sans laisser de postéité, et une fille, appelée *Charlotte*, qui épousa, 1653, Henri de La Tour, vicomte de Turenne, mourut en 1666, à quarante-trois ans, sans isser de postérité. L. L—T.

P. Anselme, *Hist. généal. et chron. de la Maison de rance, des Pairs, Grands-Officiers*, etc.—Pinard, *Chro-l. Militaire*, tome II, p. 594. —P. d'Avrigny, *Mémoires*. L'abbé de Nœufville, *Hist. de la Maison du Roi*. — Courcelles, *Dict. hist. et biogr. des Généraux fran-is*. — Haag, *La France Protestante*.

LA FORCE (*Henri Nompar* DE CAUMONT, arquis DE CASTELNAUT, duc DE), général fran-ais, second fils du maréchal Jacques de La orce, né en 1582, mort au mois de janvier 1678, e roi de Navarre le tint sur les fonts de bap-me. En 1601 il accompagna son oncle Biron ns son ambassade en Suisse, et il se trouvait ncore auprès du maréchal lorsque celui-ci fut ar-té. En 1610 la reine lui donna le commandement e Bergerac. En 1613 il présida l'assemblée po-tique des protestants à Sainte-Foi, et en 1620, fut député par la basse Guienne à l'assemblée e La Rochelle, où il ne put se rendre qu'en 621. Il présida cette assemblée pendant un mois. on père ne tarda pas à le rappeler, et il se dis-ngua dans la défense de Montauban. Ce fut lui qui a le duc de Mayenne d'un coup d'arquebuse. n 1622, il réussit à s'emparer de Montplanquin, près quelques essais infructueux, et il mit cette lace en bon état de défense. Il défit un corps e troupes royales près de l'abbaye de Granges, t se distingua sous les murs de Tonneins. Com-agnon fidèle de son père, il le suivit dans toutes es expéditions. Nommé maréchal de camp en 638, il contribua à la victoire de Zouafques et ouvrit le siége du Câtelet: Castelnaut suivit son ère dans sa retraite, et l'aida dans la rédaction e ses mémoires, dont les siens sont le complé-ent et la suite. A l'époque de la Fronde, il se éclara pour Condé; mais il ne prit qu'une faible art à la lutte, et se réconcilia bientôt avec la our. A la mort de son frère, il lui succéda dans es titres de duc et pair de France. Il avait ousé Marguerite d'Escodeca, dame de Boisse, ont il eut neuf enfants. Une de ses filles, *Hen-iette* DE CASTELNAUT, fut enfermée dans un ouvent à Bayonne après la révocation de l'édit e Nantes. Elle y mourut, et on fit courir le bruit e sa conversion; mais on trouva dans une cas-ette, avec ses bijoux, une profession de foi pro-estante, qui fut publiée et montra qu'elle n'avait as dû varier dans ses sentiments. L. L—T.

Mém. auth. du duc de La Force, etc. — P. Anselme, *Hist. généal. et chron. de la Maison de France, des Pairs, Grands-Officiers*, etc. — Haag, *La France Protestante*. — Pinard, *Chronologie Militaire*, tome VI, p. 143. — De Courcelles, *Dict. hist. et biogr. des Généraux français*.

LA FORCE (*Jean* DE CAUMONT DE), marquis DE MONPOUILLAN, un des chefs des protestants au dix-septième siècle, mort au siége de Tonneins, en 1621. Il était le sixième fils de Jacques-Nompar, duc de La Force, maréchal de France. Élevé à la cour comme enfant d'honneur de Louis XIII, il fut un des favoris préférés du jeune roi. Protecteur des trois frères de Luynes, il fut l'instrument dont ils se servirent pour se défaire du maréchal d'Ancre. Jaloux de lui à son tour, de Luynes tendit un piége au vieux maréchal, qui se jeta dans la révolte des réformés. Chassé alors de la cour, Monpouillan se retira dans le Béarn, auprès de son père; et après une inutile tentative de reconquérir la faveur dont il avait joui, il passa en Angleterre, où il fut parfaitement reçu par le roi Jacques. La guerre le ramena en Guienne, où il leva un régiment et se jeta dans Nérac. Les revers des protestants l'obligèrent à s'enfuir avec son frère aîné à La Rochelle. Après la levée du siége de Montauban, il revint en Guienne, et s'enferma dans Tonneins. Cette ville était mal approvisionnée; la disette s'y fit sentir. La Force tenta d'y porter secours : il échoua. Les assiégés durent capituler, et obtinrent des conditions favorables; mais elles furent mal observées, et la ville fut brûlée. Monpouillan, qui avait reçu une blessure à la tête pendant le siége, mourut quelques jours après. L. L—T.

Haag, *La France Protestante*.

LA FORCE (*Henri-Jacques-Nompar* DE CAUMONT, marquis DE BOISSE, puis duc DE), célèbre par les persécutions que lui attira son attachement à la foi protestante, était fils de Jacques de Caumont de Boisse, et petit-fils de Henri-Nompar de Caumont. Il mourut à son château de La Boulaye, près d'Évreux, le 16 avril 1699. Député par la basse Guienne au synode national de Loudun en 1660, il réunissait, en 1682, dans son château deux à trois mille fidèles. En 1686, le *Mercure de France* annonça son retour à l'Église catholique. La Force résista pourtant pendant quatre ans à tous les efforts des convertisseurs. Louis XIV, « qui avait daigné lui parler pour le convertir, » comme le raconte Dangeau, le fit jeter à la Bastille, le 29 juin 1689. Il y resta près de deux ans, toujours inébranlable. Le 28 avril 1691 il fut transféré au couvent de Saint-Magloire, où il finit par abjurer. Rendu alors à la liberté, il se retira dans son château, entouré de gens que « le roi, ajoute Dangeau, avait chargés de se tenir auprès de lui pour l'affermir dans la religion catholique. »

Il avait épousé en premières noces *Marie* DE SAINT-SIMON, femme divorcée du marquis de Langey, dont il eut trois filles, et en secondes noces *Suzanne* DE BERINGHEN, qui lui donna trois fils et quatre filles. Cette seconde duchesse de La

Force était une huguenote opiniâtre. On l'éloigna de son mari; on la mit aux arrêts dans son hôtel; on lui arracha ses enfants; ses filles furent mises dans des couvents, et finirent par se convertir et embrasser l'état religieux; l'une devint abbesse d'Issy; les fils furent placés au collége Louis-le-Grand tenu par les jésuites, et se convertirent également. Quant à leur mère, elle résista toujours. Jetée dans un monastère, puis enfermée au château d'Angers, elle fut enfin rendue à son mari, après la mort duquel elle passa en Angleterre, où elle fut accueillie, suivant Saint-Simon, avec une grande distinction et y conserva les honneurs dus à son rang. L. L—T.

Dangeau, *Mémoires.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — *Mercure de France,* 1686. — Haag, *La France Protestante.*

LA FORCE (*Pierre* DE CAUMONT DE), marquis DE CUGNAC, général français, troisième fils de Henri-Nompar duc de La Force, mort vers le milieu du dix-septième siècle. Nommé, en 1633, lieutenant de la compagnie de chevau-légers de son grand-père, il se trouva, en 1634, aux siéges de Nancy et d'Épinal, à la prise d'Haguenau, de Saverne, de Lunéville, de La Mothe, devant Heidelberg et Philipsbourg. L'année suivante il leva un régiment d'infanterie, qui prit son nom, et avec lequel il combattit au siége de Vaudemont. En 1636 son régiment fut licencié, et il commanda la compagnie de chevau-légers de La Force au siége de Corbie, puis en Lorraine en 1637, au siége de Saint-Omer en 1638, à Hesdin en 1639, à Arras en 1640, à Aire en 1641, à Honnecourt en 1642, en Picardie en 1643. En 1644 il passa en Italie, et se trouva à la prise de Vigevano et de la Rocca, ainsi qu'au combat de la Mora. Créé maréchal de camp en 1646, il continua à servir dans le Piémont, et se trouva au combat de Bozzolo. En 1647 il commandait un régiment d'infanterie, qu'il perdit en 1649, lorsqu'il se jeta dans la Fronde; il le reprit bientôt après, et le perdit encore en 1650, pour avoir suivi le parti de Condé. Il mourut sans laisser de postérité. L. L—T.

Père Anselme, *Hist. généal. et chron. de la Maison de France, des Pairs, Grands-Officiers,* etc. — Pinard, *Chronologie Militaire,* tome VI, p. 198. — Haag, *La France Protestante.* — De Courcelles, *Dict. hist. et biogr. des Généraux français.*

LA FORCE (*Armand* DE CAUMONT DE), marquis DE MONPOUILLAN, général français, frère du marquis de Cugnac, né en 1615, mort à La Haye, le 16 mai 1701. A l'âge de quinze ans, il entra comme lieutenant dans le régiment du marquis de Tonneins, son oncle, servit en Languedoc en 1632; se trouva au siége d'Épinal, en 1633; à la prise de Haguenau, Saverne, Lunéville, Bitche, La Mothe, à Heidelberg et Philipsbourg en 1634, au combat de Fresche, à la prise de Spire et de Vaudemont en 1635, au siége de Dôle en 1636. Passé en Guienne en 1637, il assista à la prise de La Salvetat et de Bergerac, au passage de la Bidassoa, et à beaucoup d'autres affaires en Espagne. Nommé lieutena colonel en 1643, il fit aussitôt lever le siége Quiers. L'année suivante il devint mestre camp, sur la démission de son oncle, continua servir en Espagne, et fut nommé sergent de b taille en 1649. Maréchal de camp en 1651, prit le parti de Condé et leva un régiment de c valerie pour le service de ce prince; mais il f arrêté en 1653, et enfermé à la citadelle de Blay S'étant réconcilié avec la cour, il fut créé lieut nant général en 1655, et servit encore penda quelques années sous Turenne. A la révocati de l'édit de Nantes, il se retira en Hollande, il devint gentilhomme de la chambre du prin d'Orange, lieutenant général des armées de république des Provinces-Unies et gouverne de Naarden. De deux mariages il ne lais qu'une fille, mariée en Angleterre. L. L—T.

P. Anselme, *Hist. généal. et chron. de la Maison France, des Pairs, Grands-Officiers,* etc. — Pina *Chronologie militaire,* tome VI, p. 222. — De Courcell *Dict. hist. et biogr. des Généraux français.* — *Gaze de France,* 1653. — Haag, *La France Protestante.*

LA FORCE (*Charlotte-Rose* DE CAUMO DE), femme de lettres française, née au châte de Casenove, en Bazadois, vers 1654, morte da un couvent à Paris, en mars 1724. Sa fami avait été ruinée par les guerres de religion. Mlle La Force entra dans le monde dénuée de chesses et d'attraits. Cependant elle avait goût prononcé pour le plaisir et une imaginati vive; son esprit était cultivé, son caractère mable, ses manières engageantes et gracieus Reçue comme demoiselle de compagnie cl Mme de Guise, elle fut remarquée à la cour, obtint de brillants succès. A en croire la pr cesse Palatine, elle devint la maîtresse du da phin, de par Mme de Maintenon. Elle plut e suite au marquis de Nesle, qui voulut l'épous mais les parents du marquis s'opposèrent cette union, parce que Mlle de La Force ét sans biens et qu'elle avait quitté la duches de Guise d'une manière peu convenable. marquis, désolé, voulait se détruire, et la pr cesse Palatine raconte comme quoi Mlle de Force avait ensorcelé ce jeune seigneur, qui vint bientôt à d'autres sentiments. Vers la mê époque, Mlle de La Force eut avec Baron le p une intrigue qui fit beaucoup de bruit. Cet teur étant entré dans la chambre à coucher Mlle de La Force sans se faire annoncer, celle se fâcha à cause de deux prudes qu'elle avait visite, et lui demanda de quel droit il venait familièrement chez elle. Baron lui répondit fr dement : « Je vous demande excuse; c'est q je venais chercher mon bonnet de nuit que j'av oublié ici ce matin. » A l'âge de trente-trois a elle parvint à inspirer un violent amour au unique du président de Briou, jeune homme vingt-cinq ans à peine et héritier d'une gran fortune. Le président de Briou s'opposa au m riage de son fils avec Mlle de La Force et tint enfermé chez lui. « La Force, qui à l'esp

inventif, dit la princesse Palatine, gagna un musicien ambulant qui accompagne des ours dansants, et fit dire à son amant qu'il n'avoit qu'à demander à voir danser les ours dans sa cour, et qu'elle viendroit cachée sous une peau de ces animaux. S'étant fait coudre en effet dans une peau d'ours, elle se fit conduire chez M. de Briou, dansa comme les bêtes, et s'approcha du jeune homme, qui, faisant semblant de jouer avec cet ours, eut le temps de s'entretenir avec elle et de convenir de ce qu'ils alloient faire. » Le lendemain de cette entrevue il déclara à son père qu'il n'avait plus envie de se marier, et qu'il était guéri de son amour. On le laissa libre de sortir; il courut auprès de sa maîtresse, et ne revint plus dans la maison paternelle. Devenu majeur, le 10 avril 1687, de Briou passa, le 22 mai, malgré les remontrances et l'opposition formelle de son père, un contrat de mariage avec Mlle de La Force; ils le firent signer par la duchesse de Noailles et par d'autres personnes considérables, et le 7 juin ils firent bénir leur union par un prêtre nommé Jean de Croy, qui officia sans dispense du curé. Les deux époux furent ensuite présentés au roi, qui les reçut avec bonté et leur accorda même un logement dans les dépendances de Versailles. Ils vécurent ainsi comme personnes mariées à la vue de toute la cour. Mme de Briou allait souvent chez la dauphine de Bavière, qui l'aimait beaucoup à cause de son esprit. Mais le président de Briou avait, dix jours après la célébration du mariage de son fils, fait procéder à une information. Voyant que Mlle de La Force avait de hautes protections, il lui offrit une forte somme d'argent si elle voulait consentir à la rupture des liens qui l'unissaient au jeune de Briou. Elle refusa. Le président s'adressa alors au roi, qui répondit qu'il n'empêcherait pas le cours de la justice, mais qu'il serait fâcheux de donner le scandale d'un tel procès avec une fille de la qualité de Mlle de La Force. Le président fit enfermer son fils à Saint-Lazare, et autant par crainte que par persuasion, il le fit consentir à se joindre à lui pour demander la nullité de son mariage. Les parents et les amis du duc de La Force et de sa fille se plaignirent au roi, qui promit de s'intéresser à cette affaire, et en attendant ordonna à Mme d'Arpajon de prendre avec elle la nouvelle mariée. Louis XIV parla encore au président de Briou; mais celui-ci demeura inflexible. Alors vingt-deux parents de Mlle de La Force, tous d'une naissance illustre, intervinrent, et la cause fut plaidée définitivement et sans appel, le 15 juillet 1689, toutes les chambres assemblées, attendu la haute qualité des parties. La cour déclara qu'il y avait en abus dans la célébration du mariage du sieur de Briou avec la demoiselle de La Force, et qu'il était nul. Elle condamna la demoiselle de La Force à 1,000 fr. d'amende, et le sieur de Briou à 3,000, et ordonna que le prêtre Jean de Croy serait poursuivi à la requête du procureur général. Mme de Briou reprit son nom paternel, et se mit à composer des romans pour vivre. La Fontaine la rencontrait chez les deux princesses de Conti, qui l'aimaient à cause de son esprit, et à qui elle dédia deux de ses ouvrages. Elle se lia avec Chaulieu et avec toute la société du duc de Vendôme. Longtemps après on attribua à Mlle de La Force des chansons satiriques et impies qui coururent manuscrits sur diverses personnes de la cour. Ce motif joint à sa conduite assez scandaleuse détermina Louis XIV à lui donner l'ordre de sortir du royaume ou d'accepter de lui une modique pension en entrant dans un couvent. Elle choisit ce dernier parti; et de sa retraite continua de correspondre avec ses anciens amis; mais elle revint sans doute à des sentiments plus purs, et résista aux offres du chevalier Hamilton, qui dans une épître en vers lui disait de sortir de son triste manoir. Elle termina ses jours dans ce pieux asile. Elle appartenait à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue.

Mlle de La Force a pris pour sujets de ses romans des personnages historiques, et elle a su leur conserver leur caractère; mais les aventures sont pour la plupart imaginées. On a d'elle : *Les Fées, contes des contes*, par Mlle de ***; Paris, 1692, in-12; 3e édit., 1707, in-12; — *Histoire secrète de Marie de Bourgogne;* Paris, 1694, 2 vol. in-12 : c'est un recueil d'aventures galantes, réimprimé en 1712, 2 vol. in-12, et en 1782, par J.-B. de Laborde, sous ce titre : *Histoire secrète de Bourgogne;* Paris, 3 vol. in-12; — *Histoire secrète de Navarre;* Paris, 1696, 2 vol. in-12, plusieurs fois réimprimé sous le titre d'*Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier*, notamment en 1720, 4 vol. in-12; et par de Laborde, Paris, 1783, 6 vol. in-12; — *Histoire secrète des amours de Henri IV, roi de Castille, surnommé l'Impuissant;* 1695; La Haye, 1736, in-12; Genève, 1749, 2 vol. in-12; — *Gustave Wasa*, roman historique; Lyon, 1698, 2 vol. in-12; — *Histoire secrète de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, avec les intrigues des règnes de Henri III et de Henri IV;* Nancy, 1703, in-12; réimprimé sous les titres suivants : *Anecdotes secrètes et galantes de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV;* Amsterdam (Paris), 1729, in-12; *Mémoires historiques, ou anecdotes galantes et secrètes de la duchesse de Bar sous Henri IV, avec les intrigues de la cour de France sous Henri III et Henri IV*; 1729, in-12; enfin, *Anecdotes du seizième siècle, ou intrigues de cour, avec les portraits de Charles IX, Henri III et Henri IV*; 1741, 2 vol. in-12. On lui doit en outre une *Épître* en vers *à Mme de Maintenon*, et un *Poëme à la princesse de Conti.* L. L—T.

P. Anselme, *Histoire chronologique et généalogique de la Maison de France, des Pairs, des Grands-Officiers*, etc. — *Dictionnaire de la Noblesse.* — Charlotte Élisabeth de Bavière, princesse palatine, *Fragments de lettres origi-*

nales ; Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence ; et *Mémoires, fragments historiques et correspondance.* — Dangeau, *Mémoires.* — Nicolas Nupied, *Journal des principales Audiences du Parlement, avec les principaux Jugements qui ont été rendus.* — Bayle, *Lettres choisies.* — Sandras du Courtilz, *Annales de la Cour et de Paris.* — La Fontaine, *Lettres à divers.* — De La Borde, *Notice sur Mlle de La Force*, en tête de son édition de l'*Histoire secrète de la Maison de Bourgogne.* — *Histoire littéraire des Femmes françaises.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel, Historique Critique, et Bibliographique.* — Walckenaër, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de J. de La Fontaine*, livre VI. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — Haag, *La France Protestante.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LA FORCE (*Henri-Jacques-Nompar* DE CAUMONT, duc DE), gentilhomme français, né le 5 mars 1675, mort le 20 juillet 1726. Il était le fils aîné de Jacques-Nompar de La Force et de Suzanne de Beringhen. Enlevé à ses parents et élevé au collége des jésuites, il profita si bien des leçons des révérends pères, qu'il devint à son tour fougueux persécuteur. « Le duc de La Force, zélé convertisseur, dit Larrey, sous la date de 1701, exerçoit sa fureur à Bergerac contre les nouveaux réunis, et partout où il menoit ses dragons et ses satellites. Il ne les maltraitoit pas moins dans la Saintonge et par toute la Guyenne, et les annales en racontent des barbaries dont je ne veux pas charger mon histoire. » Reçu le 28 janvier 1715 à l'Académie Française, il fut nommé en 1716 vice-président du conseil des finances et ensuite membre du conseil de régence. Intimement lié avec Law (*voy.* ce nom), il favorisa l'adoption de son système. A la fin, le papier tombant en discrédit, le duc de La Force, comme bien d'autres, chercha à réaliser la masse de billets qu'il possédait, et acheta tant de marchandises que le premier président du parlement, poussé par le prince de Conti, le fit poursuivre comme ayant voulu accaparer des drogueries. Le duc de La Force fut sévèrement blâmé par un arrêt du 12 juillet 1721. D'après Saint-Simon, le duc de La Force était un homme de beaucoup d'esprit et d'instruction. Il ne laissa pas de postérité. Le duché passa alors à son frère, *Armand-Nompar*, duc de La Force. L. L—T.

Saint-Simon, *Mémoires.* — Dangeau, *Journal.* — Villars, *Mémoires.* — Larrey, *Histoire de France sous Louis XIV.* — Em. Haag, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.*

LA FORCE (*Louis-Joseph-Nompar* DE CAUMONT, duc DE), homme politique français, né le 22 avril 1768, mort à Saint-Brice, le 27 octobre 1838. Il appartenait à une autre branche de la famille de Caumont, à laquelle elle se rattache par Bertrand de Caumont de Beauvilla, et qui finit par hériter du titre. Il était par sa mère petit-fils du maréchal de Tourville. Il embrassa de bonne heure la carrière militaire. Par son mariage avec Sophie-Pauline d'Ossun (morte le 1er janvier 1846), il devint grand d'Espagne de première classe. Major aux carabiniers, il émigra à la révolution, devint aide de camp du comte de Provence, qui fut depuis Louis XVIII, et porta les armes contre la France républicaine. Il se distingua à l'affaire de Mons en 1794. Rentré dans sa patrie en 1809, il reprit du service, obtint de Napoléon le grade d'adjudant commandant, et fit comme colonel d'état-major les campagnes de Prusse, d'Autriche et de Russie. A la bataille de la Moskowa il reçut plusieurs blessures, ce qui lui valut le grade d'officier de la Légion d'Honneur avec le titre de *chevalier* et un majorat. En 1811, le département de Tarn-et-Garonne l'envoya au Corps législatif. La restauration lui rendit son titre de duc, et l'appela à la pairie. Dans les Cent Jours il fut arrêté au moment où il allait rejoindre le duc d'Angoulême à Nîmes, et ramené à Paris, où il resta enfermé jusqu'à la chute de l'empereur. Au retour du roi, il reprit son siége à la chambre des pairs. Créé maréchal de camp, il eut pendant longtemps le commandement du département de Tarn-et-Garonne. Après la révolution de Juillet, il prêta serment à la nouvelle dynastie. Il mourut sans postérité. L. L—T.

Lardier, *Histoire biographique de la Chambre des Pairs.* — Em. Haag, dans l'*Encycl. des Gens du Monde.* — *Dictionnaire de la Conversation.*

LA FORCE (*François-Philibert-Bertrand-Nompar*, comte DE CAUMONT, puis duc DE), homme politique français, frère du précédent, né à Paris, le 19 novembre 1772, mort dans la même ville, le 30 mars 1854. Il émigra en 1791, et fit les campagnes contre la France avec l'armée des princes. Il passa ensuite au service de l'Angleterre, et rentra dans son pays à l'époque du Directoire. Sous la restauration, il fut officier dans la garde nationale de Paris, et y devint colonel de la garde à cheval. Il siégea de 1815 à 1827 à la chambre des députés pour le département de Tarn-et-Garonne. Duc de La Force en 1838 par la mort de son frère aîné, il fut créé pair de France le 7 mars 1839. J. V.

Dictionnaire de la Convers.

** **LA FORCE** (*Auguste-Nompar*, comte DE CAUMONT DE), fils du précédent, né à Paris, le 15 octobre 1803. Entré avec le grade de sous-lieutenant dans le 1er régiment de lanciers en 1822, il passa en 1827 comme lieutenant dans les lanciers de la garde. Ce régiment ayant été licencié après la révolution de 1830, le comte de Caumont-La Force fit l'année suivante la campagne de Belgique sous les ordres du maréchal Gérard, qui l'avait attaché à son état-major. Sa conduite au siége d'Anvers (1832) lui mérita le grade de capitaine et la décoration de la Légion d'Honneur. Rentré en France à l'issue de cette campagne, il demanda à être mis en disponibilité, et resta étranger aux affaires publiques pendant toute la durée du règne du roi Louis-Philippe. Après la révolution de Février, il se fit remarquer dans les rangs de la garde nationale, notamment dans les journées de juin 1848. Il a été nommé sénateur par décret du 26 janvier 1852 (1). S—D.

Galerie du Sénat.

(1) La comtesse de CAUMONT LA FORCE (*Edmée-An-*

LA FOREST (*A.* DE), moraliste français, né à Lyon, où il vivait à la fin du dix-huitième siècle. Il était curé custode de l'église Sainte-Croix de Lyon, vicaire et official du diocèse. On a de lui : *Instruction pour ramener les réformés à l'Église romaine*, in-12; c'est un écrit sage, exempt de fanatisme; — *De l'Usure et des Intérêts;* Cologne et Paris, 1767, in-12; 3e édition, augmentée d'une *Défense* et d'*Observations;* Paris, 1777, in-12. A. L.

Chaudon et Delandine, *Dictonnaire Historique* (édit. de 1810). — L'abbé Pernetti, *Les Lyonnois dignes de mémoire*, t. I, p. 122.

LA FORÊT. *Voy.* PIHAN de LA FORÊT.

LAFORGE (*Louis* DE), théologien protestant français du dix-septième siècle; il était de Saumur. On a de lui un *Traité de l'Esprit de l'Homme, de ses Facultés et de son Union avec le Corps;* Paris, 1666, in-4°; Genève, 1725, in-8°. J. V.

Haag, *La France Protestante.*

LA FOSSE (*Antoine* DE), sieur d'AUBIGNY, poëte français, né à Paris, vers 1653, mort dans la même ville, le 2 novembre 1708. Il était fils d'un orfèvre, et reçut une bonne éducation. Après avoir fait un voyage en Portugal, il devint secrétaire de Foucher, envoyé de France à Florence. Quelques poésies italiennes, qu'il composa dans cette ville, le firent admettre dans l'Académie des *Apatistes.* Il prit pour sujet de son discours de réception cette question : *Quels yeux sont les plus beaux, des bleus ou des noirs?* Il va sans dire que, aussi spirituel que galant, l'auteur évita une solution qui aurait blessé quelques-unes de ses auditrices. Plus tard il suivit le marquis de Créquy, et après que ce général eut été tué à la bataille de Luzara (septembre 1702), ce fut lui qui rapporta son cœur à Paris. De La Fosse retrouva un protecteur dans Louis, duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant général et gouverneur du Boulonnais. Par la protection de ce seigneur, il devint secrétaire général du Boulonnais. Il mourut jeune encore, et fut enterré à Saint-Gervais de Paris, généralement regretté et considéré comme le premier poëte tragique de son époque (1). Grand appréciateur de la littérature des anciens, il connaissait à fond l'antiquité grecque et romaine. Plusieurs poëtes du temps, entres autres l'abbé Pellegrin et Baraton, composèrent des épitaphes en son honneur. On a de lui : *Polyxène*, tragédie (3 février 1686); — *Manlius Capitolinus*, tragédie (18 janvier 1698); — *Thésée*, tragédie (5 janvier 1700); — *Corésus et Callirhoé*, tragédie (7 décembre 1703); — une traduction en vers français des *Odes d'Anacréon;* Paris, 1704, avec le texte grec en regard; — *Odes, Idylles, Élégies, Madrigaux, Épigrammes;* — *Le Tombeau du marquis de Créquy, lieutenant général des armées du roi, mort à la bataille de Luzara*, poëme; — *Ariane abandonnée par Thésée*, cantate mise en musique par François Couperin, et quelques autres poésies. Les œuvres de La Fosse ont été publiées en 2 vol.; Paris, 1811, in-8°. A. JADIN.

Mercure de France, septembre 1729, p. 2258. — *Mercure de Trévoux*, janvier 1709, p. 82, 87. — Titon du Tillet, *Le Parnasse français*, p. 512. — L'abbé du Bos, *Réflexions critiques sur la poésie*, t. II, p. 81. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, t. XXXV, p. 24-30. — L'Abbé Marolles, *Recherches sur les théâtres de France.* — Parfaict frères, *Histoire du Théâtre-Français*, tom. XIV, p. 89-102. — *Mercure Galant*, décembre 1708, p. 209-212. — L'Abbé Pic, *Lettres sur les nouvelles Pièces de théâtre.* — Saint-Évremond, *OEuvres*, t. VII, p. 226.

LAFOSSE (*Charles* DE), peintre français, né à Paris, en 1640, mort dans la même ville, en 1716. Son père était joaillier; lui voyant du goût pour la peinture, il le plaça dans l'école de Lebrun. Les progrès du jeune Lafosse furent tels qu'il obtint une pension du roi et fut envoyé en Italie. Il visita Rome et Venise, et apprit la pratique de la

toin. GHISLAINE DE VISCHER DE CELLES) mourut assassinée, le 20 février 1856. Elle habitait depuis quelques années un hôtel situé dans la grande avenue des Champs-Élysées, au fond d'un jardin précédé par une allée dont les parties latérales étaient occupées par des communs. « Là, disait l'acte d'accusation de son assassin, sans domestiques le jour, sans gardien la nuit, elle vivait dans le plus triste isolement. Si parfois elle appelait des ouvriers, c'était pour l'entretien exclusif du jardin et de l'écurie. Ces serviteurs d'un jour n'avaient aucun accès dans l'hôtel, et se retiraient le soir. » Au commencement du mois de février 1856, elle avait accepté les services d'un Wurtembergeois nommé Antoine Baumann, ancien palefrenier à l'Hippodrome. Elle l'occupait à la demi-journée moyennant 1 fr. 50 cent. qu'elle lui payait chaque soir. Le 20 février, à la suite d'une altercation, cet homme la prit à la gorge, et la frappant du poing et du pied à la tête, il lui enleva la vie, porta son cadavre dans un bûcher, le recouvrit de paille et de bois, visita l'hôtel où personne n'entrait, s'empara de 45 fr., seul argent qui s'y trouvait, et, sans toucher à l'argenterie, chercha à s'enfuir; mais un domestique d'une maison voisine, qui avait entendu les cris de la comtesse, avait donné l'éveil; un sergent de ville arrêta le meurtrier au moment où il s'échappait de la maison. Il portait encore des égratignures fraîches et des taches de sang. Il avoua bientôt son crime, et comparut devant la cour d'assises de la Seine, le 15 avril. Devant ses juges il prétendit que la comtesse l'ennuyait et qu'elle n'était jamais contente; il avait seulement voulu la corriger; mais lorsqu'il la vit souffrante des coups qu'il lui avait donnés, il perdit la tête, et l'acheva. Le comte Henry de l'Aigle, beau-frère de la comtesse, avoua que sa belle-sœur avait le caractère difficile, entier, supportant peu la contradiction et les observations; mais elle était incapable, ajoutait-il, de rudoyer et de frapper un domestique. Le jury ayant déclaré l'accusé coupable d'assassinat suivi de vol, mais avec des circonstances atténuantes, Baumann fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. M. Frédéric Thomas a reproduit, dans le 16e volume des *Petites Causes célèbres*, un mémoire écrit et signé de la main de la comtesse, « intelligence supérieure quoique troublée, disait un journaliste, et qui ne faisait que se rendre justice en se rangeant elle-même *parmi les cent premières femmes de France.* » L. LOUVET.

(1) De La Fosse avait un frère magistrat de police. Un jour on amena devant lui Piron, arrêté pour tapage à la suite d'orgie; suivant son habitude, le spirituel poëte voulut s'amuser aux dépens de son juge. « Monsieur, dit celui-ci, ne cherchez pas à vous moquer de moi; apprenez que j'ai eu un frère qui a beaucoup d'esprit. — Cela ne me surprend pas, répondit Piron, moi j'en ai un qui est un imbécile. »

peinture à fresque. De retour en France, il fut chargé de peindre dix tableaux pour la chapelle des Gonfalons à Lyon; il n'en fit que deux : *La Visitation* et *L'Adoration des Rois*. Louis XIV lui commanda quelques toiles pour les châteaux de Trianon et de Marly. Lafosse peignit ensuite à fresque la chapelle du Mariage à l'entrée de l'église Saint-Eustache, pour faire pendant à la chapelle du Baptême, que décorait Mignard. Il représenta *Adam et Ève*, et le *Mariage de la Vierge*, peintures dont on vantait le coloris, et qui furent détruites, comme celles de Mignard, lorsqu'on construisit le nouveau portail de Saint-Eustache. Lafosse peignit encore à fresque le dôme et le chœur de l'église des religieuses de l'Assomption; mais ce travail fut jugé inférieur à ses précédents ouvrages. En 1683, l'Académie de Peinture le reçut parmi ses membres pour son tableau de l'*Enlèvement de Proserpine*. Il devint plus tard professeur et recteur de cette Académie. Lord Montaigu l'appela en Angleterre pour décorer son hôtel à Londres. Il y peignit deux plafonds, *L'Apothéose d'Isis* et *l'Assemblée des Dieux*. Charles II en fut si émerveillé qu'il offrit de grands avantages à Lafosse s'il voulait se fixer en Angleterre; mais Lebrun étant mort, Mansard, qui était devenu le directeur des travaux ordonnés par Louis XIV, rappela Lafosse auprès de lui, le logea dans sa maison, et lui demanda des esquisses pour la décoration des Invalides. Mansard mourut à son tour, et Lafosse dut partager avec les Boullongne et Jouvenet les peintures de l'hôtel des Invalides; celle du dôme fut l'ouvrage capital de Lafosse : il représente *Saint Louis déposant sa couronne et son épée entre les mains de Jésus-Christ, assis au milieu d'une gloire et accompagné de la Vierge*. Dans les quatre pendentifs, il figura les quatre évangélistes avec leurs attributs et entourés d'anges. En 1771, Doyen restaura ces peintures, que le temps avait fort endommagées. Lafosse peignit en outre sur toile, au château de Versailles, la voûte du chœur de la chapelle, où il représenta *la Résurrection;* les plafonds de la salle de Diane, représentant *l'Arrivée de Jason à Colchos* et *Alexandre chassant aux lions*, et comme dessus de cheminée, *le Sacrifice d'Iphigénie;* les plafonds de la salle du trône, représentant *Auguste faisant construire le port de Misène; Vespasien dirigeant les travaux du Colisée; Coriolan fléchi par les larmes de Véturie sa mère; Alexandre rendant à Porus ses États;* au centre, *Apollon environné des Saisons et des figures allégoriques de la France, de la Magnanimité et de la Magnificence*. A la mort de Mansard, Lafosse s'était retiré chez Crozat, dans la galerie duquel il peignit un plafond représentant *la Naissance de Minerve*. Il termina cet ouvrage en 1707. [« L'on ne sauroit assez admirer, dit Germain Brice, avec quel art il a su tirer avantage de la place qu'il avoit à peindre; son ciel est peint avec tant de vérité et d'harmonie que la voûte semble effectivement percée en cet endroit-là. » Ce plafond fut transporté sur toile en 1786, lorsqu'on démolit l'hôtel de Crozat, devenu l'hôtel de Choiseul, rue Richelieu. Mais on ignore ce que sont devenues ces toiles. Lafosse mourut chez Crozat; sa veuve continua d'occuper l'appartement de l'attique qu'il habitait. Le musée du Louvre possède de Lafosse, l'*Enlèvement de Proserpine*, le *Mariage de la Vierge*, et *Moïse sauvé des eaux*. La chapelle du grand Trianon a de lui un tableau de chevalet représentant *la Salutation angélique* entourée d'une guirlande de fleurs de J.-B. Monoyer. La peinture de Lafosse est moelleuse, sa manière est grande et large, il a l'intelligence du clair-obscur, son coloris est brillant et vigoureux, ses figures ne manquent ni de noblesse ni d'expression; mais on leur reproche d'être trop courtes et un peu lourdes; le jet de ses draperies n'est pas heureux; enfin, si sa couleur n'est pas toujours naturelle, elle est du moins pleine de transparence. Ses dessins sont d'un grand effet. Il y en a aux trois crayons, à la plume avec un lavis d'encre de Chine, à la sépia rehaussée de blanc. Cochin a gravé d'après lui les peintures du dôme des Invalides, en 22 planches. L. LOUVET.

Landon, *Annales du Musée : école française.* — Villot, *Musée du Louvre : école française.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., Hist., Crit. et Bibliogr.* — *Encyclopédie*, article *Ecole de Peinture.* — Bachaumont, *Mém. secrets*, 24 décembre 1786. — Germain Brice, *Description de Paris.* — L. Clément de Ris, *Les Amateurs d'autrefois, Pierre Crozat*, dans *Le Moniteur* du 2 decembre 1858. — *Dict. de la Conv.*

LAFOSSE (*Étienne-Guillaume*), hippographe français, mort le 26 janvier 1765. Il était maréchal des écuries du roi Louis XV. Très-versé dans l'hippiatrique, il a fait d'excellents rapports à l'Académie des Sciences sur différentes maladies des chevaux. On a de lui : *Traité sur le véritable siége de la Morve des chevaux, et des moyens d'y remédier;* Paris, 1749, in-8°;— *Mémoire sur les Glandes des chevaux*; Londres, 1751, trad. en anglais par H. Bracken; — *Observations et Découvertes faites sur les Chevaux*, avec une *Nouvelle Pratique de la Ferrure*; Paris, 1754, in-8° avec fig.; — *Traité des accidents qui arrivent dans le sabot du cheval*, avec un *Supplément sur le Traité de la Morve*, etc.; 1754, in-8°; — *Nouvelle Pratique de ferrer les chevaux;* Paris, 1756, et 1758, in-8°; — *Mémoire sur une Tumeur du pied des chevaux, rapportée mal à propos à la morsure d'une souris, et qui se guérit par l'incision;* dans la *Collection des Savants étrangers* de l'Académie des Sciences, t. IV, ann. 1763.

L—Z—E.

Haller, *Biblioth. de Chirurgie.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique* (édit. de 1810). — Quérard, *La France Littéraire.*

LAFOSSE (*Philippe-Étienne*), hippographe français, fils du précédent, né à Montaterre, vers 1740, mort à Villeneuve-sur-Yonne, en juin 1820.

Il fit de bonnes études, et devint médecin ordinaire du roi; mais de nombreuses contrariétés le forcèrent à se démettre de ses fonctions en 1777, et il passa à l'étranger. A son retour, il devint successivement vétérinaire en chef aux voitures de la cour, aux carabiniers, à la gendarmerie. Lafosse, malgré sa position privilégiée, accepta avec enthousiasme les idées de liberté, et se distingua à la prise de la Bastille et dans les journées suivantes. Il fut élu commandant de section, officier municipal et membre du comité militaire, et, en 1791, inspecteur en chef vétérinaire des remontes de la cavalerie. Après 1793 il donna sa démission, et se borna à la pratique, qu'il exerça avec un grand succès. L'Institut le comptait au nombre de ses membres associés. Il était célèbre comme écuyer et très-instruit dans l'art de l'équitation. On a de lui : *Dissertation sur la Morve des chevaux;* Paris, 1761, in-12; — *Le Guide du Maréchal, ouvrage contenant une connaissance exacte du cheval et la manière de distinguer et de guérir ses maladies;* ensemble un *Traité de la Ferrure qui lui est convenable;* Paris, 1766, in-4°; très-souvent réimprimé à Paris et à Avignon; — *Cours complet d'Hippiatrque, ou traité complet de la médecine des chevaux;* Paris, 1769, 1774, in-fol., avec figures; ouvrage remarquable par l'exactitude des planches et la justesse des observations qu'il contient. Haller considérait l'auteur « comme le plus grand hippiatre connu ». — *Dictionnaire raisonné d'Hippiatrique, cavalerie, manége et maréchallerie;* Paris, 1775, 1776, 4 vol. in-8°; Bruxelles, 1776, 4 vol. in-8°; — *Manuel d'Hippiatrique*, contenant: 1° *Instruction sur la manière d'élever, de soigner et de connaître les Chevaux;* 2° deux *Tableaux indicatifs de différentes Morves;* 3° une *Description de toutes les Maladies des Chevaux,* avec une *Formule de Médicaments;* 4° *Catéchisme pour tous les Maréchaux;* Paris, 1803, 1813, 1824 (avec augmentations de U. Leblanc), in-12; —*Observations et Découvertes d'hippiatrique;* Paris, 1801, in-8°; — *Nouvelle Théorie pratique d'Équitation;* c'est une attaque aussi violente qu'injuste contre les écoles vétérinaires et principalement contre leur principal organisateur, le savant Bourgelat. Lafosse a pris une grande part à la rédaction du *Cours complet d'Agriculture pratique;* 1809. L— Z—E.

Haller, *Bibliothèque de Chirurgie.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique* (1810). — Mahul, *Annuaire Nécrologique* de 1820.

LAFOSSE (*Jean-Baptiste-Joseph* DE), graveur français, né à Paris, en 1721, mort vers 1775. Il était élève de Fessard, et se distingua par un grand talent pour saisir la ressemblance de ses modèles; aussi ses portraits sont-ils encore fort recherchés. On remarque parmi les nombreux ouvrages sortis de son burin, *La Famille Calas* (1765); plusieurs portraits d'après Carmontelle; — divers sujets pour la grande édition des *Fables* et *Contes* de La Fontaine; 1762, 2 vol. in-fol., d'après Charles Eisen et autres dessinateurs; — les gravures du *Voyage pittoresque de Naples et Sicile*, par l'abbé Richard de Saint-Non; Paris, 1781-1786, 5 vol., in-fol., dont un de 417 planches. Lafosse fut l'éditeur de ce bel ouvrage; — *Le Duc d'Orléans à cheval, partant pour la chasse;* — *Le Duc d'Orléans dans un fauteuil, sur le bras duquel est assis le duc de Chartres* (1759); — *Léopold Mozart accompagnant ses enfants sur le violon.* A. DE L.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique* (édit. de 1810).

LA FOULERESSE (*N.....* DE), écrivain français, dont on a changé le nom dans quelques ouvrages en *Foulereck* et *Vouleresse*, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il passa en Danemark sous le règne de Christian V, dont il devint secrétaire. Plus tard il fut nommé secrétaire de la légation danoise à Londres, et séjourna ensuite à Hambourg et à La Haye. On lui doit *Denmark vindicated*, Londres, 1694; réimprimé sous le titre de *Défense du Danemark*, Cologne, 1696, in-12 : c'est une réponse à un ouvrage de Molesworth, qui parlait d'une manière peu avantageuse du Danemark; — *L'état présent des Différends entre le roi de Danemark et le duc de Holstein;* Amsterdam, 1697, in-12; — *Lettre sur ce qui s'est passé dans l'affaire de l'empoisonnement arrivé à la cour de Danemark;* Cologne, 1699, in-12. J. V.

Worm, *Dict. des Savants de Danemark.*

LA FRAMBOISIÈRE, en latin *Frambesarius* (*Nicolas-Abraham*), médecin français, né à Guise, dans le seizième siècle. Fils d'un bon médecin (*Hector-Abraham*), il reçut de son père les premières notions de son art ainsi qu'il l'écrit lui-même : « J'ai vu faire dès mon jeune âge, à feu mon père Hector, homme de grande érudition et expérience, qui, à l'imitation d'Hippocrate, a practiqué avec beaucoup de réputation, la chirurgie avec la médecine cinquante ans en Vermandois. » Nicolas La Framboisière étudia dans les meilleures universités, et se rendit ensuite à Paris, où il fut nommé professeur au Collége royal et médecin du roi. On a de lui : *Description de la Fontaine minérale du Mont d'Or depuis peu découverte au territoire de Reims;* Paris, 1606, in-8°, et beaucoup d'autres traités tant sur la médecine, que sur la chirurgie et la pharmacie. Ces traités ont été reproduits dans différents recueils. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Lyon; 1644, 1669, in-fol. L—Z—E.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

LAFRERY (*Antoine*), graveur et imprimeur français, né à Salins, en 1512. Il se rendit à Rome vers 1540, avec Claude Duchet, son oncle, et y fonda un établissement qui acquit une ré-

putation européenne pour la vente des estampes et des cartes géographiques. Parmi ses principales publications on remarque : *Suavetaurilia.* C'est la représentation d'un sacrifice antique : une truie, un bouc, un taureau sont les animaux destinés à l'holocauste ; Rome, 1553, grand in-fol. oblong ; — *Speculum Romanæ magnitudinis*, recueil de 118 planches, 1554-1573 ; — *Jupiter foudroyant les Géants*, d'après Raphael ; — *La Naissance d'Adonis* d'après Salviati. Lafrery était bon graveur, et a souvent retouché les planches tirées dans ses ateliers. A DE L.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire Historique.*

LA FRESNAYE (*Jean* VAUQUELIN DE). *Voy.* VAUQUELIN.

LAFRI (*Jacopo*), architecte italien, né à Pistoie, mort en 1620. Cet artiste habile, fils de Gismondino Lafri, prit part à plusieurs travaux importants que sa ville natale fit exécuter vers la fin du seizième et le commencement du dix-septième siècle, tels que la tribune et les chapelles Saint-Jacques et du Saint-Sacrement dans la cathédrale, et le chœur de Santa-Maria dell' Umiltà. On lui doit aussi le dessin de l'orgue de l'église Saint-Dominique. E. B—N.

Tolomei, *Guida di Pistoja.*

LA FUENTE. *Voy.* FUENTE.

LA FEUILLE (*Jean-Baptiste-Louis* DE), littérateur français, né en 1691, à Buzancy (Champagne), mort à Sedan, le 22 novembre 1747. Il fit ses études à Paris, et y entretint jusqu'en 1727 des relations suivies avec les gens de lettres ; à cette date il fut nommé receveur particulier des finances à Sedan, où il termina sa carrière. On n'a de lui qu'une *Dissertation sur l'Antiquité de Chaillot, pour servir de mémoire à l'Histoire universelle ;* Paris, 1736, in-8°, brochure anonyme attribuée par les uns à l'abbé Desfontaines, par les autres à Coste (de Toulouse) et restituée à son véritable auteur par les recherches de M. Bouillot, ancien professeur de l'ordre des Prémontrés. C'est une satire légère contre les étymologies conjecturales des antiquaires modernes, écrite avec un plaisant sérieux dans le genre du *Mathanasius* de Saint-Hyacinthe et de l'*Histoire générale du Pont-Neuf* de Dupuy Demportes. La Fueille était oncle maternel de Baudin (des Ardennes), député à la Convention. P. L—Y.

Barbier, *Dict. des Ouvrages anonymes.* — *Le Glaneur Littéraire*, n. 10.

LA GALLA (*Jules-César*), philosophe italien, né en 1576, à Padula (royaume de Naples), mort le 15 mars 1624. Il eut d'abord quelque renom comme médecin, et fut, à ce titre, chargé d'un service de santé dans les galères du pape. Mais dès qu'il se fit connaître comme philosophe, il obtint un succès bien plus éclatant. Le pape lui ayant alors donné la chaire de philosophie au Collége Romain, il l'occupa pendant trente-trois ans. Ses mœurs très-relâchées abrégèrent sa vie. On a de lui : *De Phænomenis in orbe Lunæ, novi telescopii usu a Galilæo nuperrime suscitatis, physica Disputatio ;* Venise, 1612, in-4° ; — *De Cometis ;* Rome, 1613, in-4° ; — *De Cœlo animato Disputatio* ; Heidelberg, 1622, in-4° ; — *De Immortalitate Animorum, ex Aristotelis sententia ;* Rome, 1621, in-4°. Ce dernier ouvrage a pour objet de prouver, contre Pomponau, qu'Aristote admet non-seulement la substantialité, mais encore l'immortalité de l'âme. B. H.

Leo Allatius, *Lagallæ Vita*, ed. Gabriele Naudæo. — *Dict. des Sc. philosoph.*

LA GALLISSONNIÈRE (*Rolland-Michel* BARRIN, marquis DE), marin français, né à Rochefort, le 11 novembre 1693, mort à Nemours, le 26 octobre 1756, était fils d'un lieutenant général, qui, comme chevalier de Malte, participa, en 1669, au siége de Candie, et qui fut fait prisonnier en 1702 à l'affaire de Vigo et fut conduit à Londres, où il prit une part active aux négociations de la paix d'Utrecht. Son fils, après avoir achevé ses études sous Rollin, entra, comme garde, dans la marine, en 1710. Devenu capitaine de vaisseau, après vingt-huit années de services, il succéda au marquis de La Jonquière dans le gouvernement du Canada. Arrivé à Québec vers la fin de 1745, il y établit un arsenal et un chantier de construction, où il employa les bois que le pays fournissait en abondance. S'appliquant en même temps à réaliser les diverses améliorations que réclamait la colonie, il fit adopter et exécuta, en partie, un vaste plan d'après lequel le Canada aurait été rejoint à la Louisiane par une chaîne de forts et d'établissements le long de l'Ohio et du Mississipi, à travers les régions désertes qui séparent ces deux colonies. Le but de ces travaux était de rendre plus faciles et plus promptes les communications, et de resserrer les Anglais entre les montagnes et la mer, pour les empêcher de rien entreprendre contre les établissements français. Les sauvages, jugeant les hommes d'après leur taille (La Gallissonnière était petit et bossu), lui disaient : « Il faut que tu aies une bien belle âme, puisque, avec un si vilain corps, le grand chef, notre Père, t'a envoyé ici pour nous commander. » Il se fit aimer de ses administrés, et revint en France en 1749. Nommé chef d'escadre et directeur du dépôt des cartes et plans de la marine, il contribua à faire décider et exécuter les voyages de Chabert, Bory et Lacaille, qui eurent pour résultat la détermination d'un grand nombre de positions géographiques jusque alors incertaines. En 1750, il fut l'un des trois commissaires chargés de régler, contradictoirement avec les commissaires anglais, les limites des possessions françaises et anglaises en Acadie. De là une série de négociations qui donnèrent lieu à l'échange de divers mémoires ou documents (1),

(1) *Mémoires des commissaires du roi et de ceux de Sa Majesté Britannique sur les possessions et les*

mais qui n'eurent d'autre résultat que de perpétuer entre les deux nations un désaccord dont l'Angleterre se fit un prétexte pour reprendre les hostilités en 1755, avant toute déclaration de guerre. La Gallissonnière, après avoir successivement commandé deux escadres d'évolutions dans l'Océan et dans la Méditerranée, en 1754 et 1755, commanda, en 1756, l'escadre de douze vaisseaux, cinq frégates et cent cinquante bâtiments de transport sur lesquels étaient embarqués 12,000 hommes de troupes aux ordres du maréchal de Richelieu. Après en avoir opéré le débarquement, il alla croiser entre Majorque et Minorque, afin d'intercepter les secours que les Anglais pourraient envoyer au fort Saint-Philippe, dont Richelieu était allé former le siége après s'être rendu maître de Mahon. L'amiral Byng, ayant reçu de son gouvernement l'ordre d'attaquer l'escadre française et de ravitailler le fort Saint-Philippe, quitta le rocher de Gibraltar, sous le canon duquel il s'était placé, et, parvenu le 17 mai devant Minorque, avec treize vaisseaux et cinq frégates, il engagea un combat de quatre heures, à la suite duquel il fut obligé d'abandonner le champ de bataille et de regagner Gibraltar. La Gallissonnière, en poursuivant les Anglais, eût, sans aucun doute, pris plusieurs de leurs vaisseaux, déjà très-maltraités; mais il sacrifia cette gloire facile à son devoir qui lui ordonnait de rester devant Minorque, afin d'en hâter la prise en empêchant de la secourir. Son but fut atteint, car le fort Saint-Philippe fut pris d'assaut dans la nuit du 27 au 28 juin par Richelieu. Avec ce fait d'armes se termina la carrière de La Gallissonnière. Malade depuis longtemps, il avait fait cette campagne contre l'avis des médecins, qui lui avaient annoncé une fin prochaine s'il s'exposait de nouveau aux fatigues de la mer. Le sentiment du devoir faisant taire toute considération personnelle, il n'avait tenu aucun compte de ces avertissements. Cependant sa position s'aggrava tellement qu'il lui fallut se démettre de son commandement. Il essaya de se rendre à Fontainebleau, où était la cour, mais il ne put y arriver; les forces lui ayant manqué à Nemours, il y mourut. Louis XV témoigna le regret de n'avoir pu le voir pour lui remettre lui-même le bâton de maréchal.

La Gallissonnière aimait l'histoire naturelle, et, dans ses voyages, il s'attachait, partout où il abordait, à naturaliser les productions de nos climats, de même qu'à son retour il dotait le sol français des arbres ou des plantes qu'il avait recueillis à l'étranger et dont sa terre, située à quatre lieues de Nantes, était une véritable pépinière.

P. Levot.

droits respectifs des deux couronnes en Amérique, avec les actes publics et pièces justificatives; Paris, Imp. roy., 1755, 3 vol. in-4°. — *Mémoire contenant le précis des faits, avec leurs pièces justificatives, pour servir de réponses aux « Observations » envoyées par les ministres d'Angleterre dans les cours de l'Europe;* Paris, Imp. roy., 1756, in-4°.

Biog. Maritime, par M. Hennequin. — *Histoire de la Marine française.* — *Histoire de la Ville et du Port de Rochefort*, par J.-T. Viaud et E.-J. Fleury.

LA GALLISSONNIÈRE (*Auguslin-Félix-Elisabeth*, Barrin, comte de), homme politique, neveu du précédent, né en Anjou, en 1742, mort le 2 mars 1828. Jeune encore, il entra dans la marine, et se rendit à Québec auprès de son oncle. Plus tard il servit dans un régiment d'infanterie, fit toutes les guerres de Hanovre, et devint maréchal de camp en 1788. Quelque temps avant la révolution, il se fit investir de la dignité de grand sénéchal d'épée de la province d'Anjou, qui lui donnait le droit de présider la noblesse aux états généraux. Ses lettres de commission furent registrées en la sénéchaussée, le 3 mars 1789. Le 16 il présidait au serment des trois ordres réunis, le 18 à l'assemblée des gentilshommes, qui, sur sa motion, votaient avec transport une adresse au roi. Le 1er avril, après trois scrutins successifs, il fut élu premier député de la noblesse. A l'Assemblée constituante, il siégea au côté droit, sans prendre part aux exagérations de son parti, signant toutes les protestations de la minorité, et se mêlant aux discussions les plus importantes. A la dissolution de la Constituante, il refusa d'émigrer. A cette époque, il eut à subir une réclamation singulière du célèbre Latude, qui, sous prétexte de parenté avec Mme de Pompadour, voulait le poursuivre en dommages et intérêts pour sa longue captivité. La Gallissonnière, pour se débarrasser de cet importun, lui abandonna, sans procès, plusieurs de ses métairies dans la paroisse de Saint-Aubin de Luigné en Anjou. Quelque temps après, il quitta la France, pour se ranger sous les drapeaux des princes émigrés. Il prit part à l'invasion de la Champagne (1792), et passa à l'armée de Condé. En 1801, il rentra en France; en 1809, sur la présentation du département de la Sarthe, le Sénat le nomma député au Corps législatif; l'année suivante il fut désigné comme candidat au Sénat conservateur. A la restauration, il obtint le grade de lieutenant général. En 1815, accablé par l'âge, il se retira de la vie publique. Ses principales opinions imprimées concernent l'établissement de la garde nationale, la constitution de 89, la gabelle, qu'il proposait de remplacer par l'impôt des portes et fenêtres, la déclaration des droits de l'homme, qu'il voulait compléter par une déclaration des devoirs, la vente des biens du clergé, l'organisation de la marine militaire, la création des assignats, le serment des ecclésiastiques; dans des temps plus récents, l'importation des grains, la liste civile, la garde royale, la liberté de la presse, la responsabilité des ministres.

Célestin Port.

Revue de l'Anjou, 4e année 1855, p. 207-215, article de M. Bougler.

LA GARAYE (*Claude-Toussaint* Marot, comte de), chimiste et philanthrope français, né

à Rennes, le 27 octobre 1675, mort le 2 juillet 1755. Il était fils de Guillaume Marot, comte de La Garaye, et de Françoise-Marie de Marbœuf. Il perdit sa mère de bonne heure, et acheva son éducation au collége d'Harcourt à Paris. Parfaitement accueilli à la cour de Versailles, il prit le parti des armes, et se distingua au siége de Namur. Rappelé en Bretagne par la mort de son père, il épousa, le 5 janvier 1701, Marguerite Picquet, fille de La Motte-Picquet, greffier en chef du parlement de Bretagne. Les deux époux menaient une vie de plaisirs, lorsque la mort du mari de la sœur du comte de La Garaye les rappela à d'autres idées. Le lendemain, le comte vendit ses chevaux, ses équipages, sa meute, congédia ses domestiques; la comtesse se défit de ses bijoux, de ses parures et vêtements de prix. Tous deux prirent des habits modestes, et firent savoir au pays environnant que les pauvres trouveraient du pain au château de La Garaye, les voyageurs un gîte, et les malades des secours. Trois cents pauvres y trouvèrent dès lors leur pain quotidien; et pour se mettre en état de distribuer des secours plus utiles, les deux époux vinrent passer cinq mois à Paris; le comte y suivit des cours de chirurgie, de médecine et de chimie, la comtesse y apprit la botanique et l'art des pansements. Revenus à La Garaye, ils donnèrent à leur château l'apparence d'un hôpital. Quarante lits furent dressés dans les différentes salles; quatre chirurgiens, établis à La Garaye, soignaient les malades qui se présentaient, sans distinction de pays et de fortune. La réputation du comte de La Garaye comme médecin, chirurgien, chimiste et homme charitable s'étendit au loin. Des jeunes gens se rendirent auprès de lui, et il y eut à La Garaye jusqu'à vingt-huit élèves en médecine et en chirurgie à la fois. Un chapelain fut attaché à l'établissement, et cet état de choses dura de 1710 à 1757. La comtesse mourut en effet le 20 juin 1757. Outre leur établissement hospitalier de La Garaye, les deux époux laissèrent plus de 100,000 livres à diverses institutions charitables. Le roi Louis XV avait plusieurs fois aidé le comte de ses deniers. Le comte de La Garaye a publié un *Recueil alphabétique de pronostics dangereux et mortels sur les différentes maladies de l'homme*, etc., *pour servir à MM. les recteurs et autres;* Paris, 1736, sans nom d'auteur. Il fit aussi paraître un livre intitulé : *Chimie hydraulique pour extraire les sels essentiels des végétaux, animaux et minéraux avec l'eau pure*, par M. C. C. D. L. G.; Paris, 1746, in-18. Selon lui, « les végétaux, les animaux ou les minéraux contiennent, dit M. Pougin, des remèdes spécifiques contre toutes les maladies curables, les matières médicamenteuses sont mêlées à d'autres éléments qui en affaiblissent l'énergie. Il appartient à la chimie de séparer les éléments utiles des éléments inutiles ou nuisibles. Pour obtenir cette division, la chimie avait jusque là employé la distillation sèche et la distillation par l'action du feu. Le comte de La Garaye, jugeant que le premier de ces moyens altérait la nature même des matières médicamenteuses et que le second diminuait leur force, imagina de recourir à l'eau froide ou tiède tout au plus, animée d'un mouvement rapide et incessant, pour dissoudre la partie active des matières médicamenteuses appartenant aux trois règnes de la nature. Il fondait son opinion de la non-altération des sels qu'il préparait ainsi sur ce qu'ils avaient le goût, l'odeur et toute l'efficacité du végétal dont ils étaient extraits. »

J. V.

Chevreul, *Journal des Savants*, novembre 1858, p. 706 et suiv. — Paul Pougin, *Moniteur* du 16 janvier 1859. — *Les Époux charitables, ou vies de M. le comte et de Mme la comtesse de La Garaye;* Rennes, 1782. — De La Bastie, évêque de Saint-Malo, *Mémoires sur la Vie et les Vertus du comte de La Garaye;* 1756.

LA GARDE (*Philippe* Bridard de), littérateur français, né à Paris, en 1710, mort le 3 octobre 1767. Il suivit la carrière ecclésiastique, et fut particulièrement attaché à la cour. Il était chargé d'organiser les fêtes *particulières* de Louis XV, et montra dans ce genre un goût singulier; aussi la marquise de Pompadour était-elle sa protectrice. L'abbé de La Garde avait pour cette favorite une telle affection, qu'il ne put survivre à sa mort. Il fit longtemps la critique des spectacles dans le *Mercure de France*. C'est à lui que l'on doit surtout la réforme des costumes antiques sur le théâtre; avant lui, Cléopâtre portait des mouches et des paniers; César avait un chapeau à plumes et des talons rouges, etc. Ce fut en 1754, aux représentations d'*Alceste*, que la réforme des costumes fut opérée. Le bon sens et le bon goût y applaudirent. On a de La Garde : *Lettres de Thérèse, ou mémoires d'une jeune demoiselle pendant son séjour à Paris;* La Haye, 1737, 1740, 1742; Amsterdam, 1746, 6 part. 2 vol. in-12; — *Annales amusantes;* Paris, 1742, in-12 (rare); — *La Rose, ou les fêtes de l'hymen*, opéra comique (musique de Lesueur); 1754; — *Le Bal de Strasbourg;* — *Les Amours grivois;* — *Les Fêtes de Paris;* — *Mignonnette, ou le quart d'Heure*, comédie-ballet. Dans toutes ces pièces il règne plus de licence que de talent. La Garde a dirigé et rédigé aussi *L'Écho du Public*, journal périodique; les *Observations d'une Société d'Amateurs*, insérées dans *L'Observateur littéraire*. On trouve enfin beaucoup de ses articles dans les divers *Mercures*.

E. Desnues.

Quérard, *La France Littéraire*. — Desessarts, *Les Trois Siècles littéraires*.

LAGARDE (*N.* de), musicien français attaché à la musique de la chambre de Louis XV, fut nommé en 1757 maître des enfants de France. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort, mais il vivait encore en 1780. Cet artiste a écrit l'acte d'*Églé* dans l'opéra intitulé *Les Nouveaux Fragments*, qui fut représenté le

2 décembre 1751. Chassé chanta d'une manière ravissante dans cet ouvrage, et le mit en faveur; le public applaudissait aussi un chœur et les airs de danse. On connaît en outre de Lagarde trois livres de duos de table, quinze livres d'airs à chanter, et des cantates, parmi lesquelles on cite celles qui ont pour titre *Énée et Didon* et *La Musette*. Il passait pour n'avoir point de rivaux dans ce genre de compositions légères; ses mélodies ont en effet un tour facile et gracieux qui explique le prodigieux succès qu'elles eurent alors. Doué d'une belle voix de basse, dont il tirait habilement parti, Lagarde faisait les délices des soupers de l'époque, dans lesquels il chantait ses duos avec Jéliotte. D. Denne-Baron.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de Musique, histoire littéraire, musicale*, etc.

La Gardie (*Pontus* de), baron d'Eckholm, sénateur, feld-maréchal de Suède, né vers 1530, à La Gardie, dans le diocèse de Carcassonne, noyé devant Narva, le 5 décembre 1585. Il était le troisième fils de Jacques, seigneur de La Gardie, Russolt, Ornaisons, et de Catherine de Sainte-Colombe. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il dut entrer à l'abbaye de Montolieu. Son séjour y fut de courte durée. D'un caractère entreprenant et aventureux, il ne put concilier ses désirs de fortune et de gloire avec la solitude et le recueillement du cloître. La robe de moine lui pesait; il la jeta loin de lui, et prit les armes. On se battait alors en Piémont; il s'y rendit, et débuta dans cette nouvelle carrière sous le maréchal de Brissac, le restaurateur de la discipline militaire et l'un des grands capitaines du seizième siècle. Pontus de La Gardie se fit bientôt remarquer par son intrépidité; mais après 15[illegible] la guerre ne fit que languir; le roi Henri II envoyait peu de renforts en Piémont, et Brissac se vit contraint de renoncer à l'offensive. La Gardie revint en France en 1556, et partit pour l'Écosse avec les troupes que le roi envoyait au secours de la veuve de Jacques V, Marie de Lorraine, en guerre avec ses sujets. Les troupes françaises montaient à trois mille hommes environ; Henri Clutin d'Oysel, une créature des Guise, les commandait, et Pontus, placé sous ses ordres, se trouvait à la tête d'un régiment d'infanterie. Les princes lorrains, occupés à déjouer la conspiration d'Amboise, ne tardèrent pas à arrêter les demandes de secours qui leur arrivaient d'Écosse. La reine régente mourut; la paix fut conclue et la petite armée française, qui avait eu à lutter contre les Écossais révoltés et les Anglais envoyés par Élisabeth, se rembarqua.

Pontus de La Gardie avait refusé de rentrer dans sa patrie. A la tête de vingt compagnons d'armes, il passa en Danemark, et offrit ses services au roi Frédérik II, en guerre avec la Suède. Dès la première campagne, La Gardie reçut le commandement des lansquenets, et s'enferma dans la place de Wardberg, assiégée par les Suédois. Il ne put l'empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi (1565), et, blessé d'un coup de pistolet au bras, il fut fait prisonnier. Reconnu par un compatriote, un gentilhomme picard, nommé Philippe de Mornay-Varennes, devenu général des armées suédoises, La Gardie fut honorablement traité et présenté au roi Erik XIV. Ce prince comptait déjà plusieurs Français de mérite à sa cour et dans ses armées; il fit à La Gardie des offres brillantes. Celui-ci résista jusqu'à la paix. Alors seulement il sollicita et obtint son congé du roi de Danemark, et entra au service de Suède.

La Gardie avait su plaire au roi Erik, qui l'envoya avec un autre ambassadeur auprès du roi de France Charles IX pour demander la permission de lever des troupes dans le royaume. La négociation fut si bien conduite qu'ils rentrèrent en Suède avec trois mille hommes de pied et autant de cavaliers. La Gardie trouva les affaires bien changées : la Suède était en guerre avec les Danois, les Polonais et la ville de Lubeck, et la mésintelligence qui régnait entre le roi Erik et son frère Jean, duc de Finlande, répandait le trouble et la confusion dans tout le royaume. Les folies et les cruautés d'Erik indisposèrent contre lui la majorité de la noblesse. Jean, duc de Finlande, délivré de sa prison et rétabli dans ses charges et honneurs, craignait toujours pour ses jours, souvent menacés; il résolut de prévenir les projets du roi, rallia autour de sa personne les mécontents, qui étaient nombreux, et, fort de l'appui de La Gardie, dévoué depuis peu à sa fortune, il prépara une prise d'armes dans le but de renverser le pouvoir tyrannique d'Erik. La conjuration fut conduite tout entière par La Gardie, dont la vie se trouvait également en péril, et la guerre civile commença. Vaincu une première fois, le roi voulut entrer en arrangement avec ses frères. Toutes ses tentatives furent inutiles. Alors il se renferma dans sa capitale, décidé à sacrifier son favori, Sten Eriksson, odieux au peuple, dont il croyait par là s'assurer la fidélité; il était trop tard : le 17 septembre 1568 les ducs campaient devant Stockholm. La Gardie, qui comptait des intelligences dans la place, vit s'ouvrir la porte du Nord, et parcourut les rues en criant : « Vive le roi Jean! » Erik, renfermé un instant dans le château, en sortit à la tête de ses trabans, et marcha droit à La Gardie, qui le sommait de se rendre; le roi donna l'ordre de tuer les rebelles qui le menaçaient; Sten Eriksson, désarmé aussitôt, fut tué; La Gardie reçut trois coups de hallebarde dans sa cuirasse et un dans le bras. Serré de près, il allait succomber lorsque, tirant un coup de pistolet sur le roi, il poussa le cri de : « Tue! Tue! » Aussitôt les trabans attaqués furent renversés, et la victoire resta aux insurgés. Réfugié dans une église, Erik se rendit à son frère Charles, duc de Sudermanie. Les états, assemblés, lui firent son procès, et prononcèrent sa déchéance. Erik fut emprisonné dans

une forteresse, où il mourut, neuf ans plus tard, peut-être empoisonné.

Jean III, devenu roi, récompensa magnifiquement les grands auxquels il devait la couronne. La Gardie, chargé de tous les soins du couronnement, reçut le même jour (10 juillet 1569) le titre de chevalier (*eques auratus*). La guerre avait repris avec le Danemark. La Gardie, malheureux dans la campagne, fut dangereusement blessé et fait prisonnier. Après une assez longue captivité, il fut rendu à la liberté par la paix de 1571, et son maître Jean III lui conféra la dignité de baron d'Eckholm, avec de grands biens attachés à ce titre. La guerre ne remplit pas seule la vie de La Gardie. Le roi lui confia souvent des missions importantes. C'est ainsi qu'en 1572 il fut envoyé en ambassade auprès de quelques villes impériales, auprès de l'évêque de Munster, du comte d'Oost-Frise et du duc d'Albe. Il parut encore en la même qualité à la cour de Philippe II, roi d'Espagne, d'Henri de Béarn, roi de Navarre, et de Charles IX. A son retour, il fut chargé d'un commandement militaire dans la Livonie, et fit trois ans avec succès la guerre contre les Russes. De nouvelles négociations auprès de Rodolphe II, empereur d'Allemagne, donnèrent une haute idée de ses talents diplomatiques, et la mission qu'il remplit à Rome allait aboutir à des résultats favorables aux intérêts catholiques, lorsque la mort de la reine Catherine Jagellon, en 1583, vint mettre un terme aux négociations. Le jésuite Possevin, envoyé en Suède par le pape Grégoire XIII, reprit le chemin de l'Italie, et Jean III, qui craignait de voir se tourner contre lui les princes protestants d'Allemagne et les nobles suédois, chercha des appuis ailleurs qu'à Rome.

Pontus de La Gardie, rappelé après dix-neuf mois d'absence, épousa la fille naturelle du roi, Sophie Gyllenhjelm, et peu après reçut le commandement suprême des troupes contre les Moscovites. Il reprit en peu de temps tout ce qu'avaient perdu les Suédois en Livonie; ensuite il porta la guerre sur le territoire ennemi, prit Narva d'assaut, conquit l'Ingrie, étendit ses conquêtes dans l'ancienne Russie, et inspira par ses victoires une si grande terreur aux Russes qu'ils instituèrent des prières pour demander au ciel qu'il les préservât d'un si terrible ennemi. Nommé gouverneur d'Ingrie et de Livonie, La Gardie imposa aux Russes une paix de trois années, et songea ensuite à réparer dans son gouvernement les maux de la guerre. Ce brillant aventurier jouit peu de sa fortune. A la suite d'une conférence avec les Russes, il s'embarqua pour Narva; le vaisseau qui le portait fit naufrage, et La Gardie se noya en vue du port, avec vingt personnes de sa suite; il fut enterré à Revel, où quatre ans plus tard on lui éleva un tombeau en marbre.

Ce grand homme de guerre laissait trois enfants, une fille et deux fils. L'aîné, *Jean*, n'eut que des filles; mais le second, *Jacques* DE LA GARDIE, fut la tige de ces brillants seigneurs qui se distinguèrent jusqu'à nos jours par leu services militaires et par la protection qu'ils a cordèrent aux lettres et aux arts.

La branche établie en France s'éteignit rap dement. Les deux frères de Pontus eurent de postérité; mais depuis *Olivier de La Gardi* mort en 1620, juge maje au présidial de Carca sonne, on ne trouve plus de traces de cette famill elle n'existait plus à la fin du dix-septième siècl

Ed. SÉNEMAUD.

Bayle, *Dict. Hist. et Crit.*, 4e édit., 1720, t. II, in-fol. Olernhielm, *In vita P. Gardii*, ap. Bayle. — Moréri, *Di Hist.* — Mezeray, *Hist. de Fr.*, t. XIII, de l'édit. in-4 p. 473-75. — Florimond de Remond, *Hist. de la Naiss., et de l'Hérésie*, in-4°; 1605, liv. III, fol. 335-336. — Le Maimbourg, *Hist. du Luthér.*, t. II, in-12, édit. 1682, p. 3 99. — De Thou, *Hist. Univ.*, t. IX, de la trad. fr. in- liv. 83, édit. de Londres (Paris), 1734. — *Art de vérif les dates*, édit. in-8°, t. VIII de la partie moderne, p. 2 et 308. — Erik Geyer, *Hist. de Suède.* — Ed. Sénemau *Biographie de La Gardie*, t. Ier, in-8°, *des Mém. de Société des Arts et des Sc. de Carcassonne*, 1849, p. 27-

LA GARDIE (*Jacques*, comte DE), génér suédois, fils du précédent, né en 1583, mort 1652, fut investi en 1609 d'un commandeme militaire important, alors qu'il n'avait pas e core trente ans, et prouva qu'il avait hérité d talents de son père. Ses succès contre les Po lonais et les Russes illustrèrent les dernièr années de Charles IX. Il conserva sa faveur so Gustave-Adolphe. Au retour de es campagn de Russie, revêtu du prestige de la gloire dans la force de l'âge, il vit chez la reine doua rière Catherine, la belle Ebbé Brahé, qui au rait pu monter sur le trône de Suède. Il de manda sa main, et l'obtint. Créé comte et membr du sénat, il fut l'un des dix sénateurs chargé de l'administration du royaume lorsque le r passa en Allemagne pour s'engager dans la guerr de Trente Ans. Nommé grand-connétable et pré sident du conseil de guerre, il mourut après avoi fourni une glorieuse carrière. Ses trois fils *Ma gnus-Gabriel*, *Jacques-Casimir* et *Pontus Frédéric*, marquèrent dans les fastes militaire de la Suède. Ed. S.

LA GARDIE (*Magnus-Gabriel* DE), comt D'AVENSBOURG, né en 1622, mort en 1686. Il com mença sa carrière en 1647 comme colonel de gardes. En 1645 il fut envoyé en ambassade e France, reçut en dotation Magnushof, et fut élev au grade de colonel des gardes du corps. En 1647, la reine Christine le nomma membre du sénat e du collége de la guerre. Envoyé comme lieutenant général en Allemagne, il reçut à son retour, en 1648, le gouvernement général de la Livonie. Longtemps il empêcha la reine d'abdiquer. Disgracié en 1654, sous Charles-Gustave, il rentra un an après en faveur, fut nommé ambassadeur en Pologne en 1658, devint chancelier du royaume, premier ministre de Charles XI, et mourut en laissant sept enfants de sa femme Marie-Euphrosine, sœur du roi Charles-Gustave.

Son frère (*Jacques-Casimir* DE), né en 1657, devint successivement conseiller d'État et lieutenant général d'infanterie. Il se signala dans

la guerre de Pologne, et conquit à la Suède Vilna en Lithuanie. En 1656 il se trouva au blocus de Marienbourg, en Prusse, et à la bataille de Varsovie. En 1657 il reçut le commandement de l'armée suédoise dans la guerre de Pologne, et fut tué, dans le mois d'octobre de la même année, au siége de Copenhague, d'un coup de canon tiré d'une frégate danoise. Il avait épousé Ebbé Sparre.

Son frère *Pontus-Frédéric*, mort en 1693, se trouva au siége de Cracovie en 1656. L'année suivante il se signala contre les Russes. Il occupa, dans la suite, de hauts emplois, et mourut à Stockholm. Ed. S.

Biographie de La Gardie, t. I.

LAGARTO (Frey *Pedro*), prélat et théologien portugais, né à Setuval, vers 1524, mort le 28 juillet 1590. Il entra dès 1540 chez les solitaires d'Arrabida, qui vivaient sous la règle de Saint-François, étudia la théologie à Salamanque, et fut élu, en 1576, provincial de la province d'Arrabida. On a de lui : *Summa utilis omnium notabilium, quæ in postilla Hugonis cardinalis super utrumque Testamentum continentur*. On a un portrait de F. P. Lagarto à la bibliothèque publique de Lisbonne. F. D.

J. Barbosa Canaes de Figueiredo Castello Branco, *Estudos Biographicos*, ou *Noticia das pessoas retratadas nos quadros historicos pertencentes a bibliotheca nacional de Lisboa*; Lisbonne, F. A. da Sylva, 1854, in-4°.

LA GASCA (*Pedro* DE), homme politique espagnol, né en juin 1485, à Barco de Avila (Castille), mort le 20 août 1560, à Palencia. Appartenant à une famille noble qui prétendait descendre des Romains, il commença ses études au séminaire d'Alcala de Henarès, et les acheva à l'université de Salamanque, qui lui conféra le grade de docteur en théologie. Ordonné prêtre, il eut la direction d'affaires importantes, fit maintes fois prévaloir les intérêts de la religion, et fut même appelé, malgré sa jeunesse, à siéger au conseil de l'inquisition. Ce fut pour ce motif qu'il fut délégué, vers 1540, à Valence, afin d'arrêter les progrès d'une hérésie singulière; pendant les deux années qu'il fut employé à cette tâche difficile, il montra tant de capacité que les cortès, assemblées à Monson, le désignèrent pour remplir les fonctions de *visitador*. Un de ses premiers soins fut de mettre les côtes en état de défense contre l'irruption, toujours à craindre, des pirates algériens. Cet acte de prévoyance, qui ne fut le prétexte d'aucun impôt, suffit pour empêcher le débarquement de Khaïr-ed-Din, le second des Barberousse, qu'aurait peut-être favorisé un nouveau soulèvement des Morisques.

Lorsque les luttes orageuses excitées par l'ambition de Gonçalo Pizarre et l'incapacité du vice-roi Blasco Nuñez firent comprendre la nécessité d'envoyer au Pérou un pacificateur aussi ferme qu'habile, le conseil jeta les yeux sur La Gasca. Mais ce dernier n'accepta cette mission qu'à la double condition qu'elle serait gratuite et qu'il aurait les pouvoirs les plus étendus. Malgré l'avis de ses conseillers, Charles Quint, qui avait su apprécier La Gasca à sa juste valeur, le satisfit sur ces deux points, et l'on vit alors ce spectacle étrange dans l'aristocratique Espagne, d'un simple licencié revêtu d'une plus grande autorité qu'un vice-roi et n'ayant pour tout titre que celui de président de l'audience royale. Ainsi La Gasca avait le droit de faire la paix et la guerre, de lever des troupes, de nommer et de révoquer les fonctionnaires de l'ordre le plus élevé, et de gracier même ceux qui s'étaient révoltés contre leur souverain. Il s'embarqua le 26 mai 1546 à San-Lucar avec une suite peu nombreuse, dont faisait partie, d'après ses instances, Alonso de Alvaredo, qui avait exercé un commandement sous Francisco Pizarre. Lorsqu'il arriva (juillet), le vice-roi de Pérou, Nuñez, venait d'être tué à la bataille d'Anaquito, dont le gain livrait le pays à Gonçalo Pizarre. Agissant avec sa prudence accoutumée, La Gasca essaya d'abord de fléchir l'orgueil du vainqueur, qui accueillit ses tentatives de conciliation avec dédain; mais il réussit à détacher de son parti Alonso Alvarez de Hinojosa, commandant de la flotte rebelle, et par l'influence duquel un grand nombre de soldats et de colons rentrèrent sous l'autorité royale. Puis, avec vingt-deux bâtiments et cinq cents partisans, il passa de Panama à Puerto-Viejo, se dirigea par terre sur Tumbez, et, traversant la vallée de Xauxa, chercha à joindre le fidèle Centeño. Ce dernier ayant été battu par Pizarre, La Gasca, dont la petite armée s'élevait à seize cents hommes, alla prendre ses quartiers d'hiver dans la province d'Andaguaylas (décembre 1547), où vinrent le trouver Alonso de Alvarado et Pedro Valdivia, le futur conquérant du Chili. Après avoir préparé son plan de campagne, il traversa l'Apurimac, et s'arrêta dans la vallée de Sacsahuana. Le 9 avril 1548, il alla au-devant de Pizarre, lui offrit la bataille, et la gagna; les excellentes dispositions de ce vaillant capitaine échouèrent contre celles d'un prêtre de chétive apparence et « qui n'avait pour armes, disait-il lui-même en quittant l'Espagne, que sa prudence et son bréviaire. » Établi enfin à Cuzco, où la reconnaissance du peuple lui décerna les beaux surnoms de *Padre restaurador y Pacificador*, il s'occupa de la colonisation, fit respecter les droits acquis par les Indiens, et versa dans le trésor royal cent quarante mille ducats.

De retour en Espagne au commencement de 1550, La Gasca reçut, en récompense de tant de services désintéressés, le riche évêché de Siguenza, d'où il passa plus tard à celui de Palencia. Peu de temps avant sa mort, il se rendit, en compagnie de la reine de France, au couvent de Yuste, et eut un dernier entretien avec Charles Quint. F. D.

Gonzalez d'Avila, *Teatro ecclesiastico de la Primitiva Iglesia de las Indias occidentales*; 1655, in-fol. — Cieça de Leon, *La Cronica del Peru*; Anvers, 1554, in 8°. — Prescott, *History of the Conquest of Peru*.

LAGERBRING (*Siven-Bring*), historien suédois, né en 1707, mort à Lund, le 5 décembre

1788. Il a professé pendant longtemps l'histoire à l'université de Lund, et doit sa réputation à son grand ouvrage sur la Suède : *Svea Rikes Historia*, Stockholm, 1769-1776, 3 vol., et qui a été traduit en allemand, Greifswald, 1776. On lui doit en outre : *De Statu Rei Literariæ in Suecia per tempora Unionis Calmariensis;* Lund, 1772; — *De novissimis per Europam Revolutionibus earumque caussis;* ibid., 1774; — *Sammandrag af Suea Rikes historia* (Abrégé de l'histoire de Suède); Stockholm, 1775, in-8°, 3e édition, considérablement augmentée; ibid., 1790. Cet ouvrage a été traduit en français; Paris, 1788, in-12; — *De Territorio Skyttiano;* Stockholm, 1799, etc. R. L.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LAGERLOEFF (*Pierre*), archéologue suédois, né le 4 novembre 1648, à Wermeland, mort à Upsal, le 7 janvier 1699. Après avoir terminé ses études, il parcourut, en société du baron de Flemming, le Danemark, la Hollande, l'Angleterre, la France et l'Allemagne. De retour en sa patrie, il devint professeur d'éloquence à l'université d'Upsal et historiographe du roi de Suède. On a de lui : *Historia Linguæ Græcæ;* Upsal, 1685; — *De Ludis Olympicis;* ibid., 1688; — *De Antiquitate et Situ Gentis Suionicæ;* ibid., 1689; — *De Gallorum veteribus Druidibus;* ibid., 1689; — *De Fatis Imperiorum;* ibid., 1691; — *De Nobilitate Romana;* ibid., 1692; — *De Usurpatione Pontificum Romanorum in Principes seculares;* ibid., 1692; — *Observationes in Linguam Suecanam;* ibid., 1694; — *De Inclinatione Linguæ in Italiam;* ibid., 1695; — *De magno Sinarum Imperio;* ibid., 1697; — *De Vandalorum in Africa Imperio;* ibid., 1697; — *De Philosophia Epicuræa;* ibid., 1697; — *De veris et antiquis Gothicæ Gentis Sedibus asserendis;* Upsal, 1709, etc. R. L.

Jöcher, *Algem. Gelehrten-Lexikon.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

LAGHI (*Antonio-Bonaventura*), architecte italien, né à Bologne, en 1676, mort en 1756. Il travailla à Rome pour plusieurs papes, et on voit encore de lui à Bologne le bel escalier du palais Caprara, la façade du palais Ercolani, qu'il restaura entièrement, et la petite église de *Santa-Maria-di-Porta*, qu'il construisit au pied de la tour penchée, *La Girasenda.* E. B—N.

Malvasia, *Pitture, etc., di Bologna.* — M.-A. Guaiandi, *Memorie originali di Belle Arti.*

LA GIBONAYS (*Jean-Arthur* DE), jurisconsulte français, né en 1649, à Saint-Malo, mort en janvier 1728, à Paris. Après avoir pris le degré de bachelier en théologie, il se livra à l'étude de la jurisprudence, et devint doyen de la chambre des comptes au parlement de Bretagne. On a de lui quelques ouvrages qui dénotent à la fois un moraliste chrétien et un magistrat éclairé : *De l'Usure, Interest et Profit que l'on tire du Prest, ou l'ancienne Doctrine sur le prest usuraire opposée aux nouvelles opinions;* Paris, 1710, in-12, où il réfute les maximes trop favorables à l'usure émises par René de La Bigotière; — *Maximes pour conserver l'union dans les compagnies;* Nantes, 1714, in-8°; — *Recueil des Édits, ordonnances et règlements concernant les fonctions ordinaires de la Chambre des Comptes de Bretagne, tirés des titres originaux qui sont un dépôt de ladite chambre;* Nantes, 1721, 2 vol. in-folio (1); — *Succession chronologique des ducs de Bretagne, avec quelques observations et faits principaux;* Nantes, 1723, édition séparée d'un traité curieux inséré à la fin du précédent ouvrage. K.

Guimar, *Annales Nantaises.* — *Biographie Malouine* — Miorece de Kerdanet, *Les Écrivains de la Bretagne*

LA GISELIÈRE (DE), auteur dramatique français, né à Angers, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Sa carrière est peu connue; il ne doit l'honneur d'avoir échappé à un oubli absolu qu'à sa tragédie d'*Hippolyte;* Paris, 1635; elle eut un grand succès, et n'en était pas tout à fait indigne. On trouve en tête, entre autres morceaux assez remarquables, une pièce laudative en vers, signée P. Corneille, et qui avait échappé aux éditeurs de l'immortel auteur du *Cid.* M. Paul Lacroix l'a réimprimée, en faisant observer que Racine connaissait évidemment cet *Hippolyte.* En effet ce grand poëte, en écrivant *Phèdre*, lui a pris quelques vers, notamment dans le récit des derniers moments du fils de Thésée. Quelques exemplaires d'*Hippolyte* sont accompagnés de quatorze pages contenant *Autres Œuvres poétiques*, qui ne méritent pas qu'on s'y arrête. G. B.

Bibliothèque du Théâtre-Français, t. II, p. 520-526. — Paul Lacroix, *Catalogue de la Bibliothèque Dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 243, et supplément, p. 37.

LAGNIET (*Jacques*), graveur français du dix-septième siècle. On manque de renseignements sur sa vie; il paraît seulement qu'il faisait le commerce des estampes. Ses productions, devenues rares, sont très-recherchées dans les ventes. « Elles manquent de délicatesse et de fini, dit M. G. Brunet; mais une espèce de verve brutale et caustique, une franche gaîté, la reproduction des allures et des habitudes populaires de l'époque, tels sont les titres qui recommandent avec raison l'œuvre de cet artiste. » Son ouvrage le plus important a pour titre : *Recueil des plus illustres proverbes mis en lumière, divisés en trois livres : le premier contient les proverbes moraux; le second les proverbes joyeux; le troisième représente la vie des gueux en proverbes;* Paris, 1657, in-4°; ce sont des estampes offrant différents sujets expliqués par des proverbes. Le nombre de planches varie dans les différents exemplaires que l'on possède, et qui ont tous été formés pièce à pièce : l'exemplaire du duc de La Val-

(1) « Messieurs de la chambre, dit Guimar, n'épargnèrent ni soins ni argent pour le retirer du commerce.

ière contenait 267 planches; celui de Simon 241, celui de Méon 314. Ces exemplaires contiennent une partie distincte qui a pour titre : *La Vie de Tiel Wlespiegle, natif de Saxe, patron des matois, moralisée en proverbes instructifs et divertissants;* Paris, 1663, 35 pièces dans l'exemplaire de La Vallière, 36 dans celui de Méon. On a encore de Lagniet : *L'Esbattement moral des Animaux*, 25 pièces; — *Les Adventures du fameux Don Quixote de la Manche*, 38 pièces; — *Les Aventures de Buscon*, 12 pièces. Il a gravé en outre des sujets badins et des caricatures populaires, qu'il serait difficile de réunir aujourd'hui. Méon en avait rassemblé un bon nombre dans une collection de 504 pièces reliées en deux volumes, qui après la mort de ce bibliophile appartinrent successivement à Morel de Vindé, Bourdillon, Delessert, puis passèrent en Angleterre. Ils avaient été payés 122 fr. à la vente publique de la bibliothèque de Méon en 1804; ils ont monté plus tard à 400 et 500 francs, et enfin à 35 livres sterling (875 francs) en 1849. J. V.

G. Brunet, *Dict. de la Convers.*, supplément.

LAGNY (*Thomas* FANTET DE), mathématicien français, né à Lyon, en 1660, mort à Paris, le 12 avril 1734. Il était fils de *Pierre* FANTET (1), secrétaire du roi à la chancellerie de Grenoble, et de Jeanne d'Azy, fille d'un docteur en médecine de Montpellier. Dirigé dans ses premières études par un oncle paternel, il les continua chez les jésuites de Lyon, où il fut toujours le premier de sa classe. Cependant, s'il se maintint dans ce rang, il ne le dut qu'à son extrême facilité; car il ne s'occupait guère des belles-lettres, objet de l'enseignement des Pères, que pour remplir ses devoirs, et il consacrait tous ses instants de liberté à la géométrie et à l'algèbre, dont le goût s'était spontanément manifesté chez lui, et qu'il étudiait sans autre secours que celui de quelques livres. Sa famille le destinait à la jurisprudence; il alla donc faire trois années de droit à Toulouse. Mais il préféra continuer à se livrer aux mathématiques, et dans ce but il vint à Paris. Il commença par publier quelques travaux dans le *Journal des Savants*. L'un des plus remarquables est celui qu'il donna dans le numéro du 14 mai 1691, et qu'il fit réimprimer, l'année suivante, sous ce titre : *Méthode nouvelle infiniment générale et infiniment abrégée pour l'extraction des racines quarrées, cubiques, etc., et pour l'approximation des mêmes racines à l'infini dans toutes sortes d'égalités, proposée à examiner aux mathématiciens de l'Europe;* Paris, 1692, in-4°. Cette méthode est certainement ingénieuse; mais Lagny se vante en disant : « Je ne crains point d'assurer qu'on n'a jamais fait dans la science des nombres de découverte ni plus belle dans la théorie, ni à beaucoup près si utile dans la pratique. » Ces paroles semblent en contradiction avec la réputation de modestie que des biographes ont faite à leur auteur.

Lagny entra à l'Académie en 1695. En 1697 l'abbé Bignon le fit nommer professeur royal d'hydrographie à Rochefort. Il aspirait vivement à revenir à Paris. Ce ne fut qu'en 1716 que ses vœux furent remplis : le duc d'Orléans l'appela à la Banque générale pour y occuper les fonctions de directeur, qu'il remplit avec un zèle intègre jusqu'à la chute de cette institution. Il était aussi membre de la Société royale de Londres et conservateur de la Bibliothèque du Roi. C'est de lui que l'on raconte qu'étant à ses derniers moments et presque entièrement privé de sentiment, quelqu'un (Maupertuis, dit-on) s'approcha de son lit et lui demanda rapidement quel était le carré de 12; le moribond répondit immédiatement 144, et expira quelques instants après.

Parmi les ouvrages de Lagny, nous citerons : *Nouveaux Éléments d'Arithmétique et d'Algèbre, ou introduction aux mathématiques;* Paris, 1697, in-12 : livre qui renferme quelques considérations originales sur les numérations, mais sans grande valeur pratique; — *La Cubature de la Sphère, où l'on démontre une infinité de portions de sphère égales à des pyramides rectilignes;* La Rochelle, 1703, in-12; — *Arithmétique nouvelle;* Rochefort, 1703, in-4° : où Lagny se rencontre avec Leibnitz dans l'idée d'une arithmétique binaire; — *Analyse générale des méthodes nouvelles pour résoudre les problèmes;* Paris, 1733, in-4°. Lagny s'occupa, sans grand succès, de la résolution générale des équations; ses travaux sur ce sujet sont consignés dans les anciens *Mémoires de l'Académie des Sciences* avant 1699 et dans ceux des années 1705, 1706 et 1710. E. M.

Fontenelle, *Éloge de M. de Lagny.* — A. S. de Montferrier, *Dictionnaire des Sciences Mathématiques pures et appliquées.*

LAGOMARSINI (*Jérôme*), célèbre humaniste italien, né le 30 septembre 1698, à Port-Sainte-Marie (Espagne), mort à Rome, le 18 mai 1773. En 1708, après la mort de son père, négociant génois, qui était allé s'établir en Espagne, Lagomarsini vint en Italie, et commença ses études au collége des jésuites à Prato en Toscane. Entré dans la Société à l'âge de quinze ans, il fut, en 1721, chargé d'enseigner la rhétorique au collége d'Arezzo. Quatre ans après il alla compléter ses études de théologie à Rome, et revint ensuite reprendre ses fonctions à Arezzo. En 1732 il fut appelé à la chaire de rhétorique au collége de Florence. L'étude approfondie qu'il avait faite des classiques latins, et surtout de Cicéron, le mit à même de former d'excellents élèves. Éloigné de tout pédantisme, il cherchait surtout, dit Fabroni, *ut discipuli non tam humanas a scholis litteras quam humanitatem referrent.* Tout le temps

(1) Thomas Fantet prit sans doute le nom de *Lagny* d'une terre qu'il acquit. L'opuscule qu'il fit paraître en 1703 sous ce titre *La Cubature de la Sphère*, etc., porte simplement : par *Thomas* FANTET, *Lionnois.*

qu'il pouvait dérober à ses occupations, il le consacrait à préparer une nouvelle édition de Cicéron; et il obtint en 1744 d'être déchargé de ses fonctions de professeur pour pouvoir se livrer entièrement à ce travail. Mais en voulant y apporter par trop de soin, en recherchant de tous côtés les moindres variantes des écrits de son auteur favori, il ne parvint à publier que le discours *In Pisonem*. En 1751 il fut appelé à Rome pour y enseigner le grec au *Collegium Gregorianum*, emploi qu'il remplit jusqu'à la fin de sa vie. Selon Creuzer l'un des meilleurs juges en matière de philologie, Lagomarsini fut un des latinistes les plus consommés des temps modernes; n'ignorant aucune des finesses de l'idiome latin, il fit preuve, dans les quelques discussions littéraires auxquelles il fut mêlé, de la plus grande habileté à manier l'ironie sans jamais sortir des bornes des convenances. Pour lui-même il ne rechercha jamais la renommée, mais il aimait à voir glorifier son ordre, et il s'attacha à recueillir tous les témoignages émis en faveur des jésuites par les hommes les plus distingués. On a de lui : *Risposta di Golmario Marsiliano a una scrittura critica;* Trévise, 1723; — *Vita di S. Fernano, abbate dell' ordine di S. Benedetto;* Lucques, 1726; — *Ad Facciolatum Epistola, qua quid in M. T. Ciceronis contra Pisonem Oratione interciderit demonstratur;* Florence, 1733; se trouve aussi à la suite des *Orationes* de Lagomarsini; — *M. T. Ciceronis Oratio in Pisonem, cum variis lectionibus codicum Florentinorum et priorum editionum;* Venise, 1741; — *Orationes;* Milan, 1746, in-8°; la sixième édition parut à Rome, 1753; — *Graziani De Scriptis invita Minerva, cum notis;* Florence, 1746, 2 vol. in-4°; — *Julii Poggiani, Senensis, Epistolæ et Orationes, notis illustratæ;* Rome, 1756-1762, 4 vol. in-4°; les nombreuses et excellentes notes de Lagomarsini ont rendu cet ouvrage très-précieux; on y trouve des détails très-intéressants sur le concile de Trente; — *De Fontium Origine carmen;* Venise, 1749; — *Epistola ad Amicum, in qua judicium fertur de aliquot locis operis inscripti : Noctium Sarmaticarum Vigiliæ;* Bologne, 1753, in-8°: satire amusante, dirigée contre Noceti, Franciscoonius et Micolius; — *Alexæ Januensis Romæ traductæ Ratio, elegia :* cet agréable poëme sur la loterie parut dans le tome XII de la *Collectio Calogerana;* — *Lettera al marchese Scip. Maffei in lode della sua tragedia la* Meropa, dans le tome XIV de la *Storia Letteraria d'Italia;* — *Epistola ad cardinalem Quirinum de Dionis Cassii loco de quo M. Reimaro cum Scip. Maffeio non conveniebat*, dans le même volume. — On a longtemps attribué à Lagomarsini plusieurs écrits satiriques dirigés contre le P. Lami; mais il est établi aujourd'hui que ces écrits avaient pour principal auteur le P. Cordara, et que Lagomarsini n'y collabora que pour une faible part; Lagomarsini a laissé en manuscrit des matériaux considérables pour une nouvelle édition de Cicéron; vingt volumes de lettres échangées avec les érudits les plus renommés de son temps, et quinze volumes, où il avait transcrit les louanges accordées à l'ordre des Jésuites depuis sa fondation. E. G.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XVIII, p. 146. — Lombardi *Storia della Lett. Italiana nel secolo XVIII*, t. IV, p. 39

LAGOS (*Vicente-Rodriguez* DE), navigateur portugais, né au seizième siècle, mort au dix-septième siècle. Né dans Lagos, au royaume des Algarves, il se voua, comme la plupart de ses compatriotes, à la mer. Il avait fait de fréquents voyages aux Indes orientales, et il était pilote des navires du roi; il est auteur d'un livre intitulé *Navegação de Lisboa ás Indias e carreira da navegação de Cochim à Portugal.* Hugues de Linschoten s'est singulièrement servi de ce travail pour son livre de l'histoire de la navigation aux Indes orientales (1619). F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

LA GRANGE (*Claude* DE), historien français, né dans la première moitié du seizième siècle. On n'a aucun renseignement sur sa vie; il était protestant, et se nommait en latin *Grangæus*. On a de lui : *Libri III de secundo Bello civili ab anno* 1563; Montauban, 1569, in-8°; — *Comment. de Bello Melitensi a Solymanno gesto;* ibid., 1582, in-4°; — *Discours du siége de Villemar en Languedoc et de la deffaicte et mort du mareschal de Joyeuse*, inséré dans les *Mémoires* de la Ligue. On lui attribue encore les trois livres suivants : *Réplique du tiers estat du Dauphiné à la défense de la noblesse;* in-4°; — *La juste Plainte et Remonstrance faicte au roy par le pauvre peuple du Dauphiné;* Lyon, 1597, in-8°; — *Réponse et Salvations des gens du tiers estat du Dauphiné;* Paris, 1599, in-4°. P. L—Y.

Haag frères, *La France Protestante*, t. VI. — Adelung *Supplém.* à Jocher.

LA GRANGE (*Guillaume* DE), littérateur français, né à Sarlat (Dordogne), vivait en 1576. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il gagna plusieurs prix aux Jeux Floraux. Il a laissé *Didon*, tragédie en cinq actes; Lyon, 1582 : imprimée par les soins de Barthélemy Balliste, viguier de Narbonne, de Marcellin Guyeton, élu de Lyon, et de Rigaud, libraire en la même ville. Les éditeurs déclarent « cette tragédie profitable à tous, tant pour l'agrément que pour la gravité des vers et sentences et débités ». Il suffit, pour faire comprendre leur goût, de citer quelques vers de la scène dans laquelle Didon reproche à Énée de préméditer une fuite sans motifs; Didon s'écrie :

Au moins puisque joué j'ai mon honneur et moy,
Si avant ton départ j'étois grosse de toy
Ou si, ayant desia Lucine réclamée,
Tu me laissois ici quelque petit Énée,
Qui te représentast, de face seulement,
Je pourrois, plus constante, endurer ce tourment;
Et par le grand malheur de ta fuite obstinée,
Je ne semblerois point du tout abandonnée!..

née déplore son malheur en ces termes :

Ceux vraiment sont heureux
Qui n'ont pas le moyen d'estre fort malheureux,
Et dont la qualité, pour estre humble et commune,
Ne peut pas illustrer la rigueur de fortune.

La Grange a laissé aussi quelques poésies d'un style aussi naïf que sa tragédie. A. J.

Parfaict frères, *Histoire du Théâtre-Français*, t. III, p. 380. — Du Verdier de Vauprivaz, *Biblioth. française*.

LA GRANGE D'ARQUIEN DE MONTIGNY (*François* DE), maréchal de France, né en 1554, mort le 9 septembre 1617. Élevé près de Henri III, il devint successivement gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cent gentilshommes de sa maison et son premier maître d'hôtel. En 1575 il était gouverneur de Bourges et capitaine d'une compagnie de gendarmes. A la bataille de Coutras, le 20 octobre 1587, il fut fait prisonnier par le roi de Navarre, et rendu à la liberté sans rançon. Il reçut une blessure à l'attaque du faubourg de Tours, le 7 mai 1589. Nommé gouverneur et lieutenant général en Berry, le 11 juin, il combattit à Ivry, le 14 mars 1590. En 1591 il obligea La Châtre de lever le siége d'Aubigny, et accompagna le roi au siége et à la prise de Chartres. Secondé par d'Entragues, il battit du Coudray, près d'Orléans, marcha sur la Normandie, et se signala au combat d'Aumale. Il assista au siége de Rouen en 1592. En février 1594 il se démit du gouvernement du Berry, qui fut rendu à La Châtre. La même année il défit, près de La Fère, une escorte espagnole qui conduisait un convoi à Laon. Créé chevalier des Ordres du Roi en 1595, il suivit le roi au combat de Fontaine-Française, le 5 juin. Le 28 juillet il fut nommé mestre de camp général de la cavalerie légère, et il commanda cette arme au siége d'Amiens en 1597. Le 20 juillet de la même année il reçut le brevet de maréchal de camp. Après la paix conclue en 1598 il obtint la lieutenance générale du gouvernement de Paris le 2 juin 1600, puis la lieutenance générale du pays Messin le 11 mai 1607, et le gouvernement de Verdun le 29 juin suivant. Nommé, le 20 juin 1610, lieutenant général et commandant la cavalerie de l'armée sous les ordres du maréchal de La Châtre, dans le pays de Julliers, il tomba malade, et n'arriva que deux jours avant la réduction de Julliers. En 1611 il se démit de la charge de mestre de camp général de cavalerie en faveur de son gendre, le comte de Saint-Aignan, et en 1613 de la lieutenance générale du pays Messin en faveur de son fils. En 1615 il fut employé dans l'armée du duc de Guise contre les princes mécontents. Fait maréchal de France le 1er septembre 1616, et capitaine de cent hommes d'armes, il prit le commandement de l'armée royale en Berry, força la grosse tour de Bourges à capituler, et soumit à l'obéissance toutes les places de cette province qui tenaient pour le prince de Condé. Il commanda ensuite l'armée du Bourbonnais et du Nivernais, et prit, en 1617, Coisy, Clamecy, Donzy et Antrain, et s'empara du prince de Porcien, second fils du duc de Nevers. J. V.

Pinard, *Chronologie militaire*, tome II, p. 422. — Père Daniel, *Histoire de France*. — P. Anselme, *Histoire chron. et généal. de la Maison de France, des Pairs, des Grands-Officiers de la Couronne*. — Sully, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — De Courcelles, *Dict. hist. et biog. des Généraux Français*.

LAGRANGE D'ARQUIEN (*Henri* DE), prélat français, né à Calais, en 1613, mort le 24 mai 1707, à Rome. Descendant d'une ancienne maison établie dans le Berry au milieu du quinzième siècle, il embrassa la carrière des armes, et devint capitaine des gardes suisses de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Il épousa Françoise de La Châtre de Brillebaut, dont il eut plusieurs enfants. Sa fille cadette, *Marie-Casimire*, épousa Jacob de Radziwill, prince de Zamosk et palatin de Sandomir. Devenue veuve, elle épousa, le 6 juillet 1665, Jean Sobieski, grand maréchal de Pologne, qui fut élu roi de ce pays, le 20 mai 1674. Le marquis d'Arquien passa alors en Pologne. Sa fille tenta de le faire nommer duc et pair de France, mais elle n'y réussit pas; elle fut plus heureuse du côté de l'Église, et Innocent XII le créa cardinal en 1695. Sobieski mourut l'année suivante; la reine, n'ayant pu faire élire son fils, se retira à Rome avec son père. Sept ans après la mort du cardinal d'Arquien, sa fille revint en France; le roi lui donna pour résidence le château de Blois, où elle mourut le 30 janvier 1716. Son corps fut porté à Varsovie et inhumé auprès de celui de son mari. J. V.

P. Anselme, *Histoire chron. et généal. de la Maison de France, des Pairs, Grands-Officiers de la Couronne*. — La Thaumassière, *Histoire de Berry*. — Duchesne, *Mémoires manuscrits de la Maison de La Grange*. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LA GRANGE-CHANCEL (*François-Joseph* de Chancel, dit DE), poëte dramatique français, né le 1er janvier 1677 (1), au château d'Antoniat, près de Périgueux, mort au même lieu, le 26 décembre 1758. La vocation du jeune Joseph fut des plus prématurées, s'il faut en croire les curieux détails autobiographiques de la préface de *Jugurtha*. « Je ne sçavois pas lire que je sçavois rimer. » A peine sut-il lire qu'il se passionna pour les tragédies de Corneille et les romans de La Calprenède, et leur dut ses premières larmes. Le père de La Grange, décidé à lui imposer la carrière des armes, ne cessait de gourmander ces goûts romanesques, que l'indulgence maternelle favorisait en les partageant. Le père, inflexible et positif, ne tarda pas à mourir, et les fréquents *auto-da-fé* qu'il avait faits dans l'espoir de dégoûter son fils des romans dont il se nourrissait lui firent sentir moins vivement, de son propre aveu, la perte qu'il faisait. La Grange put, sous la tolérante domination de cette mère dont il était le favori et que son affection pour ses enfants détermina à un perpétuel veuvage, se replonger

(1) Et non en 1676, comme disent quelques biographes.

de nouveau dans les tragédies et dans les romans. Son entrée au collége de Périgueux, tenu par les jésuites, interrompit seule et naturellement la liberté de ces essais informes et de ces lectures solitaires. Le petit La Grange-Chancel devint facilement le héros du collége de Périgueux, où il domina ses camarades et étonna ses maîtres par une intelligence et une malignité précoces. A huit ans l'enfant prodige était en cinquième et faisait des vers sur tous les sujets qu'on lui proposait. A huit ans il corrigeait lui-même, non sans s'en moquer, les vers de son maître dans une *déclamation* où il devait jouer le premier rôle. Aigries de bonne heure par ces premières et domestiques persécutions qui froissent à jamais les âmes tendres, encouragées d'ailleurs par d'imprudents applaudissements, ces dispositions poétiques et satiriques du jeune La Grange ne connurent bientôt plus de frein et commencèrent à porter leurs fruits. C'est à Bordeaux, où la mère de La Grange, enivrée d'éloges et d'espérances, avait conduit son fils et s'était fixée elle-même, dans le but de procurer à son génie naissant un plus vaste et plus digne théâtre, que le jeune écolier vit pour la première fois et voulut aussitôt jouer la comédie. La mère, idolâtre, fit construire dans une salle basse un théâtre en miniature, sur lequel, les jours de congé, quatre ou cinq bambins comme lui montèrent publiquement et déclamèrent les essais dramatiques du jeune *impresario* devant un auditoire composé des sommités de la province, attirées par la nouveauté d'un tel spectacle. Par un précoce instinct de ce génie de l'actualité et de la satire qui devait lui valoir tant de succès et tant de malheurs, le jeune La Grange, avec cette audace d'un âge qui se sait inviolable, avait traduit sur sa scène novice les héros d'une aventure arrivée depuis peu. Les ridicules provinciaux sont peu endurants de leur nature. Les premières victimes de l'enfant terrible se fâchèrent tout rouge, et un certain gentilhomme d'Agénais, plus courroucé que les autres, menaça tout net l'auteur de lui donner le fouet. La Grange en fut quitte pour la peur ; mais la mère, effrayée, fit démonter ces téméraires tréteaux, et son fils ne joua plus la comédie qu'au collége. Il en sortit à l'âge de quatorze ans, après les succès d'usage, et partit aussitôt pour Paris, avec la tragédie de rigueur. Cette tragédie, inspirée par la lecture de Salluste, s'appelait alors *Jugurtha* et devait s'appeler *Adherbal*. M. de La Chapelle, voisin au Temple de la famille expatriée, reçut la confidence de cet ouvrage, et s'empressa d'être indiscret. De confidence en confidence et d'indiscrétion en indiscrétion, La Grange se vit mandé à la cour, et après une exhibition solennelle et victorieuse de ses talents, reçut alors une place de page auprès de la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, récompense du chef-d'œuvre des bouts rimés. La princesse sa maîtresse, devenue aussitôt sa protectrice, ne négligea rien pour lui multiplier les admirateurs et les amis. Louis XIV voulut voir l'imberbe poëte, qui sut se montrer non moins précoce courtisan. A la suite d'une seconde épreuve, non moins décisive que la première en faveur de sa présence d'esprit, il fut résolu qu'on ne négligerait rien pour former ce génie extraordinaire, et Racine lui-même fut chargé d'élever cet enfant sublime espoir de la tragédie. C'est grâce à ses conseils que la tragédie de *Jugurtha* fut mise en état d'être représentée et fut représentée (sous le nom d'*Adherbal*, changement nécessité par l'échec de mauvais augure d'une tragédie de Péchantré qui venait de tomber), le 8 janvier 1694, sur le théâtre des Fossés-Saint-Germain. Le prince de Conti voulut y avoir l'auteur à ses côtés sur les bancs de la scène, afin, disait-il, que son âge désarmât les critiques, et le succès de la pièce fut consacré par les applaudissements de Racine pénitent, revenu sur l'ancien théâtre de sa gloire pour y saluer le premier lever gloire naissante de son élève. Cette visite du grande poëte fut son dernier adieu aux choses profanes. De 1694 à 1713, La Grange, qui réussissait également au théâtre et à la cour, traversa une assez longue série de succès et d'emplois. Tour à tour pourvu, grâce à l'active sollicitude de sa protectrice, la princesse de Conti, d'une lieutenance au régiment du Roi, passé de là aux mousquetaires, corps plus sédentaire et où l'attirait l'espoir de loisirs nécessaires à ses études et à ses goûts, l'ex-page paraît enfin s'être fixé dans la charge de maître d'hôtel honoraire de Madame, duchesse d'Orléans, et mère du futur régent. Au théâtre, *Oreste et Pylade* (1697), *Méleagre* (1699), *Athénaïs* (1699), *Amasis* (1701), *Alceste* (1703), signalèrent la veine heureuse et féconde de notre poëte, qui, en 1702 et en 1706, ajouta encore les deux opéras de *Méduse* et de *Cassandre* à sa gerbe dramatique. En 1709, La Grange, faisant trêve aux hymens tragiques, se maria bien et dûment pour son propre compte. Il épousa, durant un de ses voyages en province, Mlle du Cluzel de La Chabrerie, sœur (1) du fermier général de ce nom. C'est surtout vers 1713 que La Grange, qui était déjà en possession de sa charge auprès de Madame, semble s'être lié avec le duc de La Force, qui, tour à tour son ami et son ennemi, son Mécène et son plagiaire, devait jouer dans la vie de notre poëte des rôles si importants et si divers. Cette intimité alla-t-elle même jusqu'à cette noble domesticité dont les grands seigneurs d'alors faisaient un des priviléges de leur rang et de leur fortune? La Grange fut-il, comme l'insinue le *Journal* de Mathieu Marais, l'intendant, le secrétaire, le *commis* du duc de La Force? L'orgueil du poëte lui a fait dérober à la curiosité souvent maligne des biographes tout détail à cet égard, et nos

(1) Et non fille, comme le prétendent quelques biographes.

recherches n'ont pu suppléer à ce silence. C'est en 1713 que La Grange publia *Ino et Mélicerte*, qui est, avec *Amasis*, sa meilleure tragédie. De son propre aveu, un ami peu scrupuleux, trahissant à la fois l'honneur et l'amitié, avait abusé de sa confiance au point de prendre les devants et de faire représenter la pièce sous son nom. Obligé de rendre sa pièce, devant les énergiques réclamations du poëte frustré, le duc bel esprit se serait offert dans une préface louangeuse, qu'il signa La Grange Chancel, le pardon et le dédommagement de sa fraude. Telle fut, selon La Grange lui-même, la cause première et assez légitime, il le faut reconnaître, de cette haine mutuelle dont les *Philippiques* furent la foudroyante explosion. C'est encore La Grange qui s'est chargé de nous apprendre que ce pamphlet infernal fut beaucoup moins dirigé contre le prince régent que contre un indigne favori auquel il avait, par insouciance ou par calcul, donné raison contre la victime. C'est sans doute dans la solitude aigrie de son exil du Périgord, où le crédit du duc l'avait envoyé attendre l'issue d'un procès ainsi violemment interrompu, que La Grange combina le plan de son immortelle vengeance. C'est là qu'il aiguisa et réunit en un faisceau ces trois odes *philippiques*, dont les frondeurs de la ville et de la cour, du parlement et des cafés, exaspérés par le système et enhardis par l'impunité, murmuraient déjà quelques fragments mis en circulation par les indiscrétions intéressées de quelque familier de Sceaux, où l'ambition de la duchesse du Maine préparait dans des fêtes hypocrites une conspiration qu'elle se flattait en vain de voir dégénérer en révolution. C'est pour aider au succès de cette échauffourrée, dite *complot de Cellamare*, ou pour en pallier l'échec, qu'un jour du milieu de l'année 1720 éclatèrent tout à coup ces fameuses strophes pleines de toutes les colères et de toutes les espérances de cette mesquine opposition qui s'était ralliée aux princes bâtards. Tous les moyens furent bons pour précipiter cette divulgation si rapide, si populaire, qu'elle couvrit en un instant la France de copies du libelle. La philosophique insouciance du régent n'aida pas peu, en la bravant, l'industrieuse rancune de ses ennemis. Bien loin de s'effrayer de ce libelle, dont ses amis n'osaient parler qu'en tremblant, le prince exigea du duc de Saint-Simon la pénible communication de ces horreurs réunies, et c'est à grand peine qu'il put trouver dans ce fidèle ami un courage à la hauteur du sien. Il faut lire dans Saint-Simon cette fameuse scène de la lecture « dans le petit cabinet d'hiver » du duc d'Orléans. Le prince calomnié ne perdit point le sang-froid qui avait abandonné le lecteur, et il osa trouver beaux les vers qui le déchiraient, jusqu'au moment où une insulte, plus habile que les autres, trouva le chemin de son cœur, et en fit jaillir des larmes qui suffiraient à la défense d'un homme qui eut tous les vices sans être jamais capable d'un crime. Et de quel crime? D'un régicide accompli sur la personne de Louis XV enfant. Pendant ce temps La Grange, pour se créer sans doute une espèce d'alibi moral, troublait par le projet d'une académie la tranquillité des habitudes périgourdines, et dans les intermèdes de cette petite révolution littéraire écrivait à Voltaire cette épître sur *Œdipe* qui, si elle arriva à son adresse, demeura sans réponse. Cependant le duc d'Orléans, à qui la voix publique dénonçait le coupable, eût voulu l'épargner. Peut-être l'eût-il fait, si la haine du duc de La Force ne fût venue au secours de la sienne, prête à oublier. C'est grâce aux instigations du duc et aux poursuites de cet ennemi acharné que La Grange, traqué par les exempts du maréchal de Berwick, commandant en Guienne, faillit tomber entre leurs mains. Il fut assez heureux pour leur échapper, et pour passer à Avignon, terre d'asile, où, bien accueilli par le légat, il eût pu braver, à l'abri de l'inviolabilité pontificale, toute persécution, si, ne pouvant être pris par la force, il n'eût été livré par la trahison. Enfermé aux îles Sainte-Marguerite, le satirique y resta près de deux ans, ne songeant qu'aux moyens d'en sortir. Aussi souple qu'insolent, le pamphlétaire, devenu flatteur, sut s'y concilier la confiance du gouverneur, qui lui accorda quelques adoucissements qu'une *Ode* au duc d'Orléans lui-même ne contribua pas peu à multiplier. Dès qu'il vit ses liens relâchés le poëte, prétendu repentant, profita de ces bonnes dispositions pour préparer et exécuter une évasion incroyable, dans laquelle il eut l'art d'entraîner jusqu'à son escorte. Jeté par la tempête sur les côtes de Sardaigne, il y reçut du roi une généreuse mais impatiente hospitalité. Il s'embarqua bientôt pour l'Espagne, où ses services dans l'intrigue et la satire lui paraissaient devoir trouver une récompense qui ne vint pas. On éluda les promesses, on essaya de se débarrasser par le poignard de cet hôte incommode et de ce solliciteur farouche. La paix conclue avec la France enleva au poëte vagabond sa dernière espérance, et la Hollande vit aborder sur ses côtes le héros déçu de tant d'odyssées. Déclaré citoyen d'Amsterdam, La Grange attendit, en faisant représenter ses tragédies et en composant la quatrième *Philippique*, une délivrance que pouvait seule accomplir la mort du régent. C'est quinze mois environ après le trépas subit de ce prince, salué par la cinquième *Philippique*, qu'en dépit des offres brillantes du roi de Pologne, Stanislas, La Grange revint à Paris, dont le duc de Bourbon, reconnaissant de certains renseignements secrets dont le proscrit avait payé la rançon de l'exil, lui rouvrit l'accès. Il ne tarda pas à revenir en Hollande, pour certaine commission assez mal définie, et ce n'est qu'à partir de 1729 qu'il est permis de signaler son retour, suivi de très-près de la représenta-

tion des *Jeux Olympiques* (12 novembre 1729).

Les Jeux Olympiques, tragi-comédie, et *Érigone*, tragédie, sont les deux derniers témoignages d'une verve qui s'éteint. La tragédie pieuse de *Cassius et Victorinus* consacre l'adieu dit à la Muse profane. C'est le : « Je suis chrétien ! » du poëte satirique repentant. Cette pièce est précédée d'une *Ode à la princesse de Conti*, d'un souffle lyrique bien supérieur à celui des *Philippiques*, où l'on sent souvent, faute de conviction, l'inspiration défaillir. Dégoûté par le double échec d'*Orphée*, qui ne put être représenté à Fontainebleau, et de *Pygmalion*, nettement refusé par les comédiens, La Grange abandonna la tragédie et se réfugia dans l'histoire.

Nous dirons peu de chose de ses travaux en ce genre inédits, et qui ne méritent pas de cesser de l'être. On peut consulter du reste à la Bibliothèque impériale les fragments de cette *Histoire du Périgord* que, de concert avec Chevalier de Coblens, son collaborateur, il avait poussée jusqu'aux comtes héréditaires. Tout ce qui restera de La Grange historien, c'est cette fameuse lettre à Fréron, où il voit et cherche en vain à faire voir dans le duc de Beaufort le véritable titulaire de ce *Masque de fer* qu'on a prêté à tant de personnages divers. Hélas ! le meilleur titre de La Grange en histoire n'est qu'un roman. Toute la dernière partie de la vie de La Grange fut absorbée par cette entreprise, par un nouvel essai, infructueux comme le premier, de fondation d'une académie à Périgueux, par des procès qui perpétuèrent la haine de ses ennemis et surtout par des querelles domestiques qui ne le cèdent en rien en âprêté à ses querelles littéraires. Il était réservé à son fils, le seul que lui eût laissé la fatale journée de Dettingen, de recevoir les derniers assauts de cette humeur morose et de cette impatiente intolérance qui distinguaient cet homme, qui avait cependant tant besoin d'indulgence pour lui-même. Un mariage imprudemment contracté, sans l'aveu paternel, réveilla sur la tête de M. de Nisor, fils du poëte, ces foudres satiriques auxquelles J.-B. Rousseau, La Motte, Roy et Voltaire avaient tour à tour servi de but. Ce qu'il y eut en effet dans ce procès, que La Grange perdit, de plus triste ou de plus drôle, comme on voudra, c'est que le père et le fils au scandale de leurs débats ajoutèrent cette singularité unique qu'ils plaidèrent leur cause en vers. Ce trait termine dignement une biographie de l'auteur des *Philippiques*, dont il ne nous reste plus qu'à mentionner la mort, arrivée dans les bras de ce fils, qu'il eut le temps de bénir après l'avoir maudit. Le poëte laissait à la postérité, dans une édition définitive de ses œuvres, son testament littéraire. Comme poëte satirique, La Grange a laissé une œuvre qui, en dépit de ses imperfections, de son défaut d'unité et surtout de foi, de ses défaillances d'inspiration, de ses trop criantes injustices et de ses calomnies éhontées, est le monument de la satire en France. Comme poëte dramatique, il est le dernier des héritiers de Corneille et de Racine, au-dessous de Crébillon et de Voltaire, de La Fosse lui-même, entre Longepierre et Campistron. Outre les tragédies et opéras sus mentionnés, La Grange est encore auteur de *La Fille supposée*, tragédie en trois actes et en vers, de la même année, mais non du même mérite qu'*Ino et Mélicerte ;* d'*Ariane*, tragédie lyrique en cinq actes et en vers, avec un prologue (en collaboration avec Roy); de *La Mort d'Ulysse ;* du *Crime Puni*, cinq actes et en vers, et, s'il faut en croire le savant bibliographe dramatique Duval, d'une *Sophonisbe*, d'un opéra des *Fêtes de Thétis*, et de *Pyrame et Thisbé*, qui ne sont pas dans ses œuvres et qui lui sont probablement attribués à tort. Il est aussi le père d'un *Joas* et d'un *Pygmalion*, restés inédits. Il existe une foule de copies manuscrites des *Philippiques*. Peu de bibliothèques publiques et de collections particuliers en manquent. Parmi les éditions de ce pamphlet célèbre, on peut citer après l'édition de Hollande (1723), l'édition de 1795 (an VI de la liberté), de l'imprimerie de Didot jeune, in-12 de 132 pages, dont 65 pour les notes ; celle de 1797, Bordeaux, donnée par le fils de l'auteur, est la plus mauvaise de toutes, au moins pour la Notice et les Notes. Qu'on nous permette de citer aussi celle que nous avons donnée nous-même ; Paris, 1858, in-12. Les éditions principales des œuvres complètes sont celles de 1734-1735, Paris, quatre parties en 3 vol. in-12 avec figures, et celle de 1758, Paris, 5 vol. in-12.

M. DE LESCURE.

Préface de la tragédie de Jugurtha. — *Année Littéraire;* 1759, t. IV et VIII. — *Journal manuscrit de M. Marais.* — *Journal manuscrit de la Régence* (à la *Biblioth. impériale*). — Peignot, *Dictionnaire des Livres condamnés au feu.* — *Essai historique et généalogique sur la Maison d'Orléans;* Paris, 1830. — Lemontey, *Histoire de la Régence.* — Villemain, *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle.* — *Mémoires de Saint-Simon* et *de Duclos.* — Duval, *Dictionnaire des Ouvrages dramatiques* (manuscrit).

LA GRANGE (LE LIÈVRE DE), nom d'une ancienne famille française, connue par l'importance de ses services, par la grandeur de ses alliances et par la richesse de ses possessions. Ses membres principaux sont :

Gilles, seigneur DE MÉRÉVILLE : il aida le roi Jean à chasser les Anglais de la Normandie ; le prince l'en récompensa par une rente considérable sur la forêt d'Orléans, qu'il céda, le 3 avril 1358, à Philippe de France, duc d'Orléans.

Robin Ier, frère de *Gilles*, était en 1370 l'un des écuyers du connétable Bertrand du Guesclin.

Aubin, fils de *Gilles*, capitaine de cent lances et gouverneur du château de Saint-Ange, maintint les Romains dans l'obéissance du pape Boniface IX.

Robin II, grand-bailli de Sens et conseiller de Charles VI dans son conseil étroit, commanda la noblesse de son bailliage à la bataille d'Azincourt, où *Philippe* LE LIÈVRE, seigneur DE MÉRÉ-

VILLE, son père, fut tué, le 25 octobre 1415, étant alors âgé de plus de soixante-et-dix ans.

A. E. L.

Lainé, *Archives Généalogiques et Historiques*, t. V. — *Mercure de France* pour 1766, p. 196. — *Notice sur la Famille Le Lièvre*, par l'abbé d'Estrées.

LA GRANGE (*Jean* LE LIÈVRE), seigneur DE BOUGIVAL, petit-fils du précédent, né vers l'an 1460, mort en 1525. Il fut le premier de sa famille qui, renonçant à la profession des armes, entra dans la magistrature; il s'y distingua tellement que Louis XII lui confia la réforme des coutumes du royaume. Le sieur de Bougival accomplit cette mission délicate avec autant de diligence que de capacité. Nommé premier avocat général au parlement de Paris, en 1510, le concordat conclu en 1517, entre Léon X et François Ier, lui fournit l'occasion de montrer l'indépendance de son caractère; il protesta énergiquement contre l'abolition de la pragmatique, comme attentatoire aux libertés de l'Église gallicane, aux droits de la couronne et aux lois fondamentales de la monarchie; quant au concordat, il y trouvait de grands inconvénients et requérait « qu'attendu l'importance de la question, le parlement nommât des commissaires; » c'était un ajournement et peut-être un rejet, car le délai accordé par le pape pouvait expirer sans que la cour se fût prononcée. Le roi, pour presser les délibérations, exigea qu'elles eussent lieu en présence de son oncle, le bâtard de Savoie, et lorsque le parlement lui envoya ses députés, il ne voulut point écouter leurs remontrances, et les congédia brutalement; enfin, il commit La Trémouille, son grand-chambellan, pour faire enregistrer le concordat de gré ou de force. Aussi Jean Le Lièvre vint-il déclarer aux chambres assemblées que le seigneur de La Trémouille l'avait mandé en particulier, le menaçant de le traiter comme un rebelle et d'exercer contre la cour une vengeance terrible. « S'il ne s'agissait, ajouta-t-il, que de nos biens, de notre liberté et de nos têtes, nous les sacrifierions volontiers pour une cause si sainte et si juste; mais la vengeance s'étend plus loin, il s'agit de la conservation ou de la ruine de la cour, de la ville de Paris et peut-être même de l'État tout entier, qui serait violemment agité par la révolution dont on nous menace. Et puisque nous en sommes réduits à choisir entre deux maux, qui pourra nous reprocher d'avoir imité la conduite de ces sages nautonniers qui jettent à la mer leurs marchandises et jusqu'à leurs effets les plus précieux pour conserver le vaisseau et leur propre vie? *Considérez*, Messieurs, que *quelle que soit la puissance des rois, ils ne peuvent changer la nature des choses, faire qu'un abus de pouvoir devienne une loi, qu'une loi devienne un abus : le concordat, de quelque nom qu'on veuille le décorer, ne sera jamais qu'un acte violent, où deux puissances se sont mutuellement cédé ce qui ne leur appartenait point.* L'Église de France, qu'ils ont dépouillée sans la consulter, conserve ses droits, et ne manquera pas de les réclamer dans des conjonctures plus favorables. Ce n'est point la première attaque qu'ait essuyée la pragmatique : nos pères la virent un moment abolie sous le règne violent de Louis XI. Mais bientôt le monarque ouvrit les yeux, et reconnut la faute où l'avaient entraîné les conseils intéressés de deux ministres perfides. La pragmatique fut rétablie, et le prétendu concordat qui devait en tenir lieu tomba dans un éternel oubli. Pourquoi donc n'espérerions-nous pas que ce qui s'est fait ne puisse encore se renouveler? » Après ce discours mémorable, que l'histoire nous a conservé, le premier avocat général déclara qu'il cessait de s'opposer à l'enregistrement, mais à condition : « 1° que la cour y apposerait la clause du très-exprès commandement du roi, plusieurs fois réitéré; 2° qu'on dérogera à l'expression de *la vraie valeur des bénéfices;* 3° que la cour déclarera qu'elle n'entend porter par là aucun préjudice à la pragmatique; 4° qu'elle gardera au fond de son cœur la ferme résolution de toujours conformer ses jugements aux maximes établies par cette sainte constitution. » Les paroles de Jean Le Lièvre ne furent pas une vaine protestation; ses prévisions se réalisèrent, et si le parlement enregistra le concordat, il ne l'exécuta point; la pragmatique ne fut pas non plus entièrement abolie, mais l'on continua à s'y conformer en ce qui concernait les bénéfices.

A. E. L.

Garnier, continuateur de Vély, *Histoire de France*, t. XXIII.— Hutteau, *Des Concordats de* 1517 *et de* 1817. — Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 137.

LA GRANGE (*Gilles II* LE LIÈVRE), seigneur DE BOUGIVAL, petit-fils du précédent, mort en 1595, embrassa la Ligue avec ardeur, et fut l'un des signataires du manifeste *Principem contra pro Deo*, daté du 4 juillet 1592. Revenu à des sentiments plus modérés, il fut du nombre des catholiques influents qui, reconnaissant les droits de Henri de Navarre, s'entremirent pour lui faciliter l'accession au trône s'il abjurait le calvinisme, et qui firent passer au parlement ce fameux arrêt de 1593, par lequel tout prince étranger était exclu de la couronne de France. Néanmoins Gilles Le Lièvre fut exilé par Henri IV en 1594, après la réduction de Paris, et se retira à l'abbaye de Marmoutiers, où il mourut, l'année suivante. Le père Houbignant et dom Michel de Villeneuve parlent du seigneur de Bougival comme d'un homme « habile et discret, inébranlable et de la plus haute vertu ».

Lainé, *Archives Généalogiques et Historiques*.

LA GRANGE (*Nicolas* LE LIÈVRE DE), neveu du précédent, mort en 1636. Président honoraire et doyen des maîtres en la chambre des comptes, il fut l'ami de saint François de Sales. Parmi les lettres de ce prélat, la cent-huitième du recueil lui est adressée. On voit dans l'*établissement du Carmel français* que Nicolas Le Lièvre avait

négocié plusieurs années avec le pape et Philippe II afin d'obtenir que les carmelites d'Avila pussent venir en France établir la réforme de Sainte-Thérèse. On y trouve aussi qu'il avait opéré des *prodiges de miséricorde*, et qu'il avait distribué pendant le cours de sa vie pour environ deux cent mille écus d'aumônes. « La charité du président Le Lièvre était d'un caractère infiniment tendre, attentif et compatissant », porte l'*Histoire des Carmelites*, et l'on voit dans son épitaphe qu'il avait fondé à perpétuité quarante lampes dans l'hôtel-Dieu de Paris pour que les pauvres malades ne fussent plus affligés par l'obscurité de la nuit. Henri IV avait pour lui une estime particulière. Lors du divorce de ce prince avec Marguerite de Valois, Nicolas Le Lièvre présenta requête au parlement, comme arbitre choisi par la reine. A. E. L.

De Courchamps, *Généalogie de la Maison Le Lièvre de La Grange*, p. 39. — Lainé, *Archives Généalogiques*, t. V.

LA GRANGE (*Thomas* Le Lièvre de), petit-fils de Gilles, deuxième du nom, marquis de Fourilles et de La Grange, baron d'Huriel, premier président du grand conseil et conseiller d'honneur au parlement, conseiller des rois Louis XIII et Louis XIV en leurs conseils d'État et privé, né en 1600, mort en 1669. Il occupa d'abord la charge d'intendant de justice, police et finances en la généralité de Paris, et durant les troubles de la Fronde il y soutint l'autorité royale avec tant de fermeté, de prudence et de fidélité, que la reine régente Anne d'Autriche lui en témoigna souvent sa satisfaction. Il mourut après une vie laborieuse et intègre, illustrée par l'exercice des hautes fonctions de la magistrature et par la distinction avec laquelle il présida les conseils de Louis XIV. Voici comment s'exprimait, à l'occasion de sa mort, un des écrivains les plus distingués de son siècle : « M. le duc de Montbazon me requiert de chercher des devises pour les titres au service du président Le Lièvre qui se fist à Saint-Paul, et je trouvay : *Gloria et divitiæ in domo ejus, et justitia ejus manet in sæculum sæculi.* Cela fust trouvé beau, parce que cela étoit vray, et depuis on employa cette sentence aux funérailles du président de Lamoignon. » Cette devise faisait sans doute allusion à celle de la maison de Le Lièvre *Liesse à lieure!* (*Extraits des manuscrits inédits de Balzac et de Ménage*). A. E. L.

Lainé, *Archives Généalogiques et Historiques de la Noblesse de France*, t. V. — De Courchamps, *Généalogie de la Maison Le Lièvre de La Grange*, p. 51.

LA GRANGE (*Pierre-François* Le Lièvre de), fils du précédent, marquis de La Grange et de Fourilles, né en 1645, le 11 avril 1677. Il entra de bonne heure dans la maison du roi. Dès l'année 1671 il était guidon, avec le rang de colonel, de la compagnie des gendarmes écossais; il fit paraître un grand courage au combat de Turckheim, en 1675, ainsi qu'à la bataille de Mont-Cassel. Quoiqu'il eût le bras cassé à la première charge, il rallia sa compagnie et fit tête aux ennemis. Il y perdit enfin la vie, après avoir reçu trois autres blessures. A. E. L.

Le Pippre de Nœuville, *Abrégé chronologique de l'Histoire de la Maison du Roi*, t. II, p. 356.

LA GRANGE (*François-Joseph* Le Lièvre de), marquis de La Grange et de Fourilles, petit-fils de Thomas Le Lièvre, né en 1726, mort en 1808, débuta dans la carrière des armes, comme aide de camp du maréchal de Saxe à la bataille de Fontenoy. Il fit toutes les campagnes de la guerre de Sept Ans, et se trouva à la bataille de Hastembeck et à celle de Rosbach auprès du maréchal de Soubise. Il devint successivement brigadier de cavalerie, maréchal de camp, commandant en second des mousquetaires noirs, commandeur de Saint-Louis et lieutenant général des armées du roi. Le marquis de La Grange était un des courtisans les plus assidus de Louis XV. De son côté, le roi avait pour lui une véritable affection; il la lui témoigna dans une circonstance qui caractérise les mœurs de cette époque. Tout le monde sait combien Louis XV avait été personnellement attaché à Chauvelin, son ministre, qu'il s'était vu contraint à sacrifier au cardinal de Fleury. Le marquis de La Grange, alors capitaine aux gardes françaises, à la suite d'une querelle, tua en duel le marquis de Chauvelin, fils unique de l'ancien garde des sceaux, et vint immédiatetement en rendre compte au roi. Louis XV ne lui dit que ces mots : « Allez ce soir à l'Opéra, et ne manquez point d'assister à mon lever. » Le lendemain les parents de M. de Chauvelin se présentèrent en grand deuil à Versailles pour implorer la justice du roi. Ce prince les prévint en leur disant : « J'ai appris avec une peine extrême la perte que vous avez faite. » — « Messieurs, continua-t-il, en s'adressant aux personnes qui l'entouraient : le marquis de Chauvelin est mort d'une attaque d'apoplexie; marquis de La Grange, ajouta-t-il en se retournant, n'étiez-vous point hier à l'Opéra? — Oui, sire, répondit le capitaine aux gardes. — Hé bien! comment avez-vous trouvé le ballet? — Parfaitement exécuté, sire. » Les choses en restèrent là, et pour couper court à tout ressentiment ultérieur, les enfants des deux familles furent élevés dans la plus étroite intimité. Le marquis de La Grange était fort riche; un jour qu'il recevait, à son château de Beaurepaire, près Chantilly, le prince de Condé et le duc d'Orléans, on parla du mariage projeté de mademoiselle d'Orléans et du duc de Bourbon. Le duc d'Orléans demanda en plaisantant à de La Grange s'il ne pourrait pas lui avancer quelques deniers comptants pour parfaire la dot de la future duchesse de Bourbon. Le marquis de La Grange fit porter le lendemain quatre cent mille livres en espèces chez le duc d'Orléans, et ne voulut accepter d'autre garantie que la signature de son altesse. Lorsque la révolution éclata, cette somme n'était point

encore remboursée. Les enfants du marquis de La Grange la réclamèrent, après la restauration, des héritiers du duc d'Orléans, et elle ne leur fut restituée qu'après le gain d'un assez long procès. Le marquis de La Grange avait été emprisonné sous la terreur. Il laissa d'Angélique-Adélaïde Méliand quatre fils, qui tous ont pris part aux guerres de l'empire. A. F. L.

Barbier, *Journal du Règne de Louis XV*, t. III, p. 186.— *Mercure de France, décembre* 1750, p. 196, et *février* 1766, p. 196. — *Journal de Collé*, juin 1749.

LA GRANGE (*Adélaïde-Blaise-François* Le Lièvre de), marquis de Fourilles, général français, fils aîné du précédent, né à Paris, le 21 décembre 1766, mort le 2 juillet 1833. Il entra au service en 1781, à quinze ans, comme volontaire au bataillon d'Artois; se trouvait colonel de dragons en 1792, et servit successivement sous le maréchal Luckner, dont il était aide de camp, et sous les généraux Dumouriez et Kellermann. Il se distingua au combat de Valmy, où il s'empara de la position du moulin à la tête de trois régiments de cavalerie; quoique blessé d'un coup de feu et après avoir eu trois chevaux tués sous lui, il sut s'y maintenir tout le reste de la journée. Il continua à faire partie de l'armée jusqu'au 28 octobre 1793, époque à laquelle les représentants du peuple le firent arrêter comme noble et jeter dans les prisons d'Arras. Échappé à la hache des bourreaux, il prit part au mouvement insurrectionnel du 13 vendémiaire, et, marchant à la tête de la section de Brutus (quartier Montmartre) contre le Directoire, il arriva presque seul à la bouche des canons qui, placés par Napoléon devant Saint-Roch, avaient décimé sa troupe. Après le 18 brumaire, il n'hésita point à offrir ses services au premier consul, fut attaché à l'état-major du général Murat et envoyé à Rome pour y négocier des affaires délicates. Il passa ensuite à l'armée de Hollande comme chef de la septième demi-brigade de chasseurs à cheval. Embarqué à Brest pour l'expédition d'Irlande, il fit les campagnes d'Autriche et de Prusse, et gagna le grade de général de brigade, le 10 juin 1807, à la bataille d'Heilsberg, où il eut le corps traversé d'une balle. En 1808 il commandait en Espagne une brigade de cuirassiers de la division du général Vedel. Cette division faisait partie du corps de Dupont, qui marchait sur l'Andalousie; après avoir franchi la sierra Morena, le général Dupont négligea d'assurer sa retraite, et se laissa cerner par les Espagnols, à Andujar, avec le gros de son armée, tandis qu'il se trouvait séparé de la division Vedel; à la suite de plusieurs combats, il capitula avec le général Castaños, non-seulement pour les troupes qu'il avait auprès de lui, mais pour celles qui étaient restées en arrière. Les généraux qui les commandaient, après avoir vainement essayé de dégager Dupont, réunirent un conseil de guerre pour délibérer s'il y avait lieu d'exécuter la capitulation de Baylen dans laquelle on les avait compris sans les consulter. Le général de La Grange proposa de se retirer avec le reste de l'armée et de couvrir Madrid; il soutenait que le général Dupont ne pouvait capituler pour les troupes qui n'avaient pas combattu avec lui; en conséquence il refusait de reconnaître cette capitulation. Mais La Grange était le seul de son avis. Contraint par les lois de la discipline de se soumettre à la majorité, il rendit son épée et fut renvoyé en France avec les autres généraux. Les rigueurs de l'empereur les attendaient à leur retour en France. Il n'en fut pas de même de La Grange, dont la conduite avait été appréciée; il trouva, à son arrivée, l'ordre de rentrer immédiatement en Espagne pour y reprendre un nouveau commandement dans le corps du général Sebastiani. Quelque temps après il fit partie de l'armée d'Allemagne, et fut nommé général de division, après la bataille d'Essling, où un boulet lui avait emporté le bras gauche. Appelé au gouvernement de la haute Autriche en 1809, il y montra son intégrité par la répression énergique des exactions qui aggravaient encore pour les peuples vaincus le fardeau des contributions de guerre. Les états de la province offrirent au général, pour Mme de La Grange, un magnifique écrin de diamants; il les pria de remplacer ce cadeau par un déjeuner de porcelaine, produit de l'industrie locale, que sa famille conserve comme un souvenir précieux. Le général de La Grange, chargé de remettre la province de l'Inn, démembrée du Tyrol, au roi de Bavière, en reçut la grand'croix de l'ordre du Mérite militaire de Maximilien-Joseph. Après l'expédition de Flessingue, l'empereur lui confia la défense des côtes ainsi que la citadelle et la place d'Anvers. Pendant la campagne de 1812, il commanda la deuxième division du deuxième corps de la grande armée, et y réunit le gouvernement des deux Mecklembourg; puis, par une série de décrets impériaux, et comme si Napoléon eût eu besoin de lui sur tous les points à la fois, il fut nommé, coup sur coup, en moins de trois mois, gouverneur de Wesel, commandant supérieur de Metz, inspecteur général de cavalerie, colonel du 2e régiment des gardes d'honneur et commandant de la levée en masse du département de Seine-et-Marne. Ces dernières fonctions, qu'il remplissait encore au 30 mars 1814, le rapprochèrent de la personne de Napoléon à Fontainebleau, et le mirent à même de donner un témoignage de sa fidélité; il fut l'un des derniers officiers généraux qui restèrent auprès de l'empereur après son abdication. Louis XVIII, ayant rétabli les mousquetaires de la garde du roi, réformés en 1775, nomma le marquis de La Grange au commandement de la seconde compagnie. Pendant les Cent Jours le général de La Grange refusa la proposition d'un commandement supérieur. Lors du licenciement des compagnies rouges, il reçut la grand'croix de Saint-Louis et le gouvernement de la vingtième division militaire, espèce de retraite à laquelle on le condamnait pré-

maturément. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. Ce général avait épousé, le 17 février 1796, Adélaïde-Victoire Hall, fille de Pierre-Adolphe Hall, Suédois et célèbre peintre en miniature (*voy.* ce nom). La marquise de La Grange, héritière du talent de son père, avait été mariée en premières noces à François-Louis Suleau, qui périt le 10 août 1792, victime de son dévouement à la cause royale, et dont la tête sanglante fut apportée à sa femme, grosse alors d'un fils qui est aujourd'hui le vicomte de Suleau, membre du sénat. A. E. L.

Lainé, *Archives Généalogiques et Historiques*, tome V. États de services de la guerre.

LA GRANGE (*Ange-François* Le Lièvre de), frère du précédent, né le 6 juillet 1778, mort en 1816. Il entra comme sous-lieutenant, en 1792, dans les hussards de Lauzun, dont son frère aîné était colonel. Destitué sous la terreur, il reprit du service dans le 9e régiment de dragons, fit les campagnes d'Italie et celles d'Allemagne, et devint chef d'escadron. Attaché à l'ambassade de France à Vienne pour la partie militaire, il y revint, en 1809, en parlementaire, pour sommer cette capitale de se rendre ; mais attaqué sur les glacis, avec son escorte, par une compagnie de hussards autrichiens, il fut renversé de cheval, après avoir reçu six coups de sabre sur la tête, et traîné ensuite dans les rues de Vienne, au milieu d'une populace irritée; à peine convalescent, il fut blessé une seconde fois à la bataille de Wagram. Nommé officier de la Légion d'Honneur et adjudant-colonel auprès du général Durosnel, major général de la grande armée, il succomba, à l'âge de trente-huit ans, aux souffrances qu'il avait éprouvées dans la retraite de Russie. A. E. L.

Lainé, *Archives Généalogiques*.

LA GRANGE (*Auguste-François-Joseph* Le Lièvre de), second frère du précédent, né le 2 mai 1780, mort en 1825. Il fut reçu chevalier de Malte à l'âge de sept ans. Il s'engagea en 1800 dans le 5e régiment de dragons, dont Louis Bonaparte était colonel, devint aide de camp de Murat, fit les campagnes d'Italie et d'Allemagne, et fut fréquemment cité dans les bulletins de la grande armée. Ayant suivi Murat en Espagne, il échappa par miracle à la révolution du 2 mai à Madrid; mais, envoyé à Valence, avec le général Excelmans, pour remplir une mission auprès du maréchal Moncey, il fut pris et enfermé dans la tour de Mayorque. Transféré sur les pontons anglais, il parvint à s'évader avec ses compagnons de captivité. A son retour en France, il reçut, en 1812, le commandement du 20e régiment de chasseurs à cheval, faisant partie de la brigade Corbineau. Pendant la retraite de Russie il franchit la Bérésina pour protéger la construction du pont qui sauva l'empereur et l'armée.

M. de La Grange laissa de la princesse Nathalie de Beauvau, qu'il avait épousée en 1820, un fils, *Gustave* de La Grange, aujourd'hui écuyer de l'impératrice, et une fille, *Marguerite* de La Grange, mariée au duc de Brissac. A. E. L.

Lainé, *Archiv. Gén.*

* **LA GRANGE** (*Amand-Charles-Louis* Le Lièvre de), né le 21 mars 1783. Volontaire en 1800 au 9e régiment de dragons (colonel Sebastiani), il fit la campagne de Marengo ; son régiment, qui avait pris une grande part au 18 brumaire, fut désigné par le premier consul pour la garnison de Paris. M. de La Grange suivit son colonel dans ses diverses missions à Constantinople, en Égypte et en Syrie; il devint son aide-de-camp lorsqu'il fut nommé général, et l'accompagna au camp d'Amiens et dans une mission toute militaire en Allemagne et en Tyrol, puis au camp de Zest, en Hollande. Du Helder, où il s'était embarqué pour la descente en Angleterre, il fut rappelé en Allemagne et nommé aide-de-camp du prince Berthier, ministre de la guerre et major général de la grande armée, qui l'envoya à Wurtzburg auprès du roi de Bavière. M. de La Grange avait ordre de s'assurer des dispositions de ce prince et d'en instruire immédiatement le maréchal Bernadotte et le général Marmont, qui arrivaient, le premier de Hanovre, le second de Hollande. M. de La Grange fit toutes les campagnes de l'empire, soit à l'état-major du prince de Wagram, soit détaché dans divers corps. Il fut nommé successivement capitaine au 23e de chasseurs et membre de la Légion d'Honneur à Austerlitz, en 1805; chef d'escadron au 9e de hussards à Eylau; adjudant commandant à Tilsitt, pour rester auprès du major général. L'empereur l'envoya au maréchal Brune pour accélérer la prise de Stralsund, et lui en rapporter la nouvelle. De retour à Paris, il fut nommé aide major du prince de Wagram et envoyé commandant supérieur à Bayonne pour organiser les troupes et les diriger sur l'Espagne. Créé baron à l'arrivée de l'empereur, avec une dotation de 4,000 fr., il le suivit pendant toute la campagne d'Espagne, ainsi que pendant celle d'Allemagne en 1809, où il fut grièvement blessé, à Wagram. Proposé pour le grade de général de brigade à l'âge de vingt-six ans, l'empereur écrivit à côté de son nom : *trop jeune*, et le fit officier de la Légion d'Honneur et comte de l'empire, avec un majorat de 10,000 fr. Nommé général de brigade en 1812, il prit le commandement d'une brigade de cuirassiers, dans la campagne de Russie. Lors de la retraite, ayant perdu tout son monde, il fit partie de l'escadron sacré qui se groupa autour de la personne de l'empereur, et fut désigné pour commander le quartier impérial. Pendant la campagne de Dresde, en 1813, il commandait la cavalerie composant l'avant-garde du corps du maréchal Macdonald; il commença brillamment la bataille de Hanau, et fut proposé pour le grade de général de division (il avait à peine trente ans). Napoléon écrivit encore sur la demande : *trop jeune*, et le nomma commandeur de la Lé-

gion d'Honneur. Pendant la campagne de France il fut envoyé contre un parti autrichien qui voulait incendier la poudrière d'Essonne. A la bataille de Paris, il occupa, avec une brigade de la jeune garde, les hauteurs de Montmartre; pris par le maréchal Blücher, il se dégagea par une manœuvre énergique, et rejoignit le maréchal Moncey à la barrière de Clichy. Il se retira de là sur Essonne, et y prit position. Après l'abdication de Fontainebleau, il rentra à Paris, et y trouva un ordre du ministre de la guerre qui l'envoyait, au nom de l'armée, auprès de Louis XVIII. Ce prince le nomma commandant en second de la 2e compagnie de mousquetaires qu'avait commandée son père, et dont le commandement venait d'être donné à son frère aîné le marquis de La Grange; le roi lui conféra en même temps le grade de général de division, que l'empereur lui confirma à son retour de l'île d'Elbe. Le général de La Grange fit plusieurs inspections sous le règne de Louis-Philippe, fut élevé en 1832 à la dignité de pair de France, et nommé en 1837 grand-officier de la Légion d'Honneur.

Documents particuliers.

**LA GRANGE (*Adélaïde-Édouard* LE LIÈVRE DE), marquis DE LA GRANGE et DE FOURILLES, sénateur, fils aîné d'Adélaïde-Blaise-François, marquis de La Grange, naquit à Paris, le 17 décembre 1796. Après de brillantes études au lycée Napoléon, il entra dans les gardes d'honneur en 1813 et dans les mousquetaires en 1814. Capitaine en 1815, il fut employé à l'état-major de la garde royale; en 1821 il suivit à Madrid le comte de La Garde, ministre plénipotentiaire en Espagne, et assista à la crise du 7 juillet 1822. Nommé en 1824 secrétaire d'ambassade à Vienne, il assista aux conférences de Milan, en 1825, et revint exercer temporairement à Vienne les fonctions de chargé d'affaires. En 1828 et 1829, accrédité en la même qualité à La Haye, il traita d'affaires importantes. Après la révolution de 1830 il employa ses loisirs aux travaux agricoles et à des études littéraires et archéologiques. Il traduisit de l'allemand *Les Suédois à Prague* et *La Délivrance de Bude*, romans historiques de Caroline Pichler, qu'il avait connue à Vienne; il fit paraître un volume de *Pensées extraites de Jean-Paul Richter*, qui eut deux éditions; il écrivit des articles de critique dans les principales revues. Au point de vue archéologique, M. de La Grange publia une *Notice sur des Médailles romaines en or découvertes à Ambenay* (*Eure*); il inséra dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* un travail sur des fouilles qu'il avait fait exécuter dans le département de l'Orne; il coopéra d'une manière active à la *Revue de Numismatique* et au *Dictionnaire de la Conversation*. Enfin, en 1843, il publia les *Mémoires du maréchal duc de La Force et de ses deux fils, les marquis de Castelnaut et de Montpouillan*, quatre en volumes in-8°. Ce travail, qui avait exigé de patientes recherches, ouvrit, en 1846, à M. de La Grange les portes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En 1837 M. de La Grange était rentré dans la vie politique par son élection de député dans l'arrondissement de Blaye. La première question qu'il aborda à la tribune fut celle de l'Algérie. A l'occupation restreinte il opposa la domination étendue partout; c'était formuler par avance le système qui devait prévaloir définitivement. Dans la session de 1838, il présenta des considérations sur l'assiette et la répartition de l'impôt, prit part à la discussion de la loi sur les attributions départementales, appuya de son influence la pension proposée pour Mme de Lipona, sœur de l'empereur, et veuve du roi Murat, profita de la révision du règlement de la chambre pour demander le vote public, et fit renvoyer aux ministres une pétition pour la création d'aumôniers dans les troupes employées hors de France. Lors de la coalition de 1839, il défendit le cabinet du 15 avril (*voy.* MOLÉ). Le paragraphe de l'adresse relatif à la Suisse lui fournit l'occasion de caractériser ainsi la conduite du ministère à l'égard du prince Louis Bonaparte : « Oui, le cabinet a donné à Louis Bonaparte une importance qu'il était loin d'avoir; en attirant sur lui les regards de l'Europe, il n'en a pas fait un prétendant, car il l'était déjà, mais il l'a rendu un prétendant plus réel et plus dangereux peut-être pour l'avenir; il l'a grandi de toute la force qu'il a déployée contre lui. » M. de La Grange vota pour l'adresse adoptée par 221 députés contre 213, vote qui entraîna la dissolution de la chambre. Réélu en 1839, M. de La Grange, peu favorable au cabinet du 12 mai, parla le premier contre le projet d'adresse, en 1840. Il combattit avec énergie le cabinet du 1er mars; mais il prêta son appui au ministère du 29 octobre, qui s'annonçait comme devant réparer les fautes du passé. Il explique les motifs de son opposition à la politique de M. Thiers dans une brochure intitulée : *Réponse à l'écrit de M. Duvergier de Hauranne sur la convention du 13 juillet*. Dans une autre brochure, publiée en 1842 (*Exposé de la Situation politique du pays*), il expliquait sous quelles réserves il appuyait M. Guizot et le ministère du 29 octobre; M. de La Grange ne fit guère d'opposition au ministère du 29 octobre; il combattit les fortifications de Paris, et ne put se résigner à voter la flétrissure contre ceux de ses collègues qui, fidèles à leurs convictions, étaient allés à Belgrave-square. Réélu en 1842 et en 1846, il continua à prendre une part active aux travaux de la chambre; à la discussion du budget et des crédits supplémentaires, dont il fut rapporteur en 1846, ainsi qu'à celle des projets de loi sur la propriété littéraire, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, sur l'établissement des grandes lignes de chemin de fer, auxquelles il fit ajouter, par amendement, le chemin de l'Océan à la Méditerranée; sur les sucres, les douanes et les

octrois ; sur la répression de la fabrication des vins, pour laquelle il fit trois rapports ; sur la refonte des monnaies de cuivre et sur les brevets d'invention. Vers la même époque, il publia deux brochures *Sur les Octrois en général et sur l'octroi de Paris dans ses rapports avec les boissons*.

Le 24 février 1848, comprenant la gravité de la situation, M. de La Grange se fit, quoique malade, presque porter à la chambre. Dès le lendemain de la révolution, il entra franchement dans la lutte contre l'anarchie. Rappelé par le suffrage universel au conseil général de la Gironde, il y fit prévaloir deux ans de suite la révision de la constitution, et contribua au mouvement d'opinion qui produisit l'élection du 10 décembre. Nommé en 1849 à l'Assemblée législative, il se sépara de ceux de ses amis qu'une impulsion contraire entraînait vers de périlleuses complications, et lorsqu'il fallut choisir entre l'omnipotence parlementaire et le prince Louis-Napoléon, M. de La Grange préféra la domination d'un homme à un despotisme collectif et aux hasards d'une Convention. Après le coup d'État du 2 décembre, M. de La Grange fit partie de la commission consultative. Il est aujourd'hui sénateur, grand-officier de la Légion d'Honneur et membre du conseil du sceau. Outre les écrits cités, on a de lui : *De la Noblesse comme institution impériale;* Paris, 1857. — *Le Voyaige d'Oultremer en Jérusalem par le seigneur de Caumont, l'an M. CCCC. XVIII*, in-8° ; 1858. Le marquis de La Grange a épousé, le 6 juin 1827, Constance-Madeleine-Louise-Nompar de Caumont, fille de Philibert-Nompar de Caumont, duc de La Force, pair de France, et de Marie Constance de Lamoignon.

Lainé, *Archives Généalogiques et Historiques*, t. V. — De Steins, *Panthéon Biographique universel*, année 1852. — Sarrut, *Biographie des Hommes du Jour*. — Procès-verbaux de la chambre des députés de 1837 à 1848. — Procès-verbaux de l'Assemblée nationale, de 1849 à 1851.

LAGRANGE (*N.....*), traducteur français, né à Paris, en 1738, mort dans la même ville, le 18 octobre 1775. Fils de parents pauvres, il annonça de bonne heure d'heureuses dispositions. Un de ses professeurs lui procura une bourse au collége de Beauvais, où il acheva ses classes. Le baron d'Holbach le chargea de l'éducation de ses enfants. Il venait de terminer cette tâche lorsqu'il mourut. Lagrange avait rencontré chez d'Holbach les principaux encyclopédistes. Diderot lui conseilla de traduire le poëme de Lucrèce. La Grange entreprit ce travail, et fit paraître : *Lucrèce, traduction nouvelle, avec des notes ;* Paris, 1768, 2 vol. in-8° et in-12 ; 1794, 3 vol. in-8° ; an VII (1799), 2 vol. in-12 ; 1821, 2 vol. in-12 ; 1823, 2 vol. in-18 : cette traduction, revue, dit-on, par Naigeon, eut un grand succès ; le style est facile et coulant, et les notes montrent une critique judicieuse. Il traduisit encore du latin : *Antiquités de la Grèce en général et d'Athènes en particulier, avec des notes par F. Leisner ;* Paris, 1769, in-12. Enfin, il publia les *OEuvres de Sénèque le Philosophe, avec des notes critiques d'histoire et de littérature, un Essai sur la vie de Sénèque le Philosophe* (par Diderot), et des notes (par Naigeon) ; Paris, 1778-1779 ; 1791, 7 vol. in-12 ; Tours, an III (1795), 8 vol. in-8° et 8 vol. in-12 ; Paris, 1819-1820, 13 vol. in-12. Lagrange avait laissé cette traduction imparfaite ; Naigeon la termina, et revit tout le travail. Darcet et Desmarest lui fournirent quelques annotations. Les notes du premier livre des *Lettres* sont presque toutes du baron d'Holbach. J. V.

Nécrologe de 1777. — Quérard, *La France Littér.*

LA GRANGE (*Rivet* DE). *Voy.* RIVET.

LAGRANGE (*Joseph-Louis*, comte), l'un des plus grands géomètres des temps modernes, né le 25 janvier 1736, à Turin, et mort à Paris, le 10 avril 1813. Il était issu d'une famille originaire de la Touraine ; Descartes était son aïeul. Après avoir porté les armes sous Louis XV, il passa au service du duc de Savoie, qui le fixa définitivement à Turin, en lui donnant pour épouse une dame Conti, d'une illustre famille romaine. Lagrange était l'aîné de sa famille. De onze enfants, il resta seul avec le dernier né. Dès sa plus tendre enfance, il manifesta un goût prononcé pour l'étude ; mais les mathématiques n'avaient encore aucun attrait pour lui ; il sembla même les dédaigner d'abord, et ne parut avide que de connaissances littéraires. Ce ne fut que plus tard qu'il se passionna pour les sciences. Il les étudia alors avec cette opiniâtreté et cette patience qu'il conseillait à ceux qui lui demandaient la meilleure manière de les cultiver : « Il faut apprendre les mathématiques, disait-il souvent, dans tout ce qu'elles ont de plus difficile ». Le génie de Lagrange fut très-précoce. A dix-neuf ans il professa les mathématiques dans l'école d'artillerie de Turin, en présence d'élèves dont aucun n'était aussi jeune que lui. On comprend bien qu'une telle ardeur de méditation et de travail devait nuire au développement de ses forces physiques ; aussi était-il grêle, mince et pâle. Ce fut de vingt à vingt-deux ans qu'il commença à se faire connaître ; il fut alors, avec le marquis de Saluces et le médecin Cigna, le fondateur de l'Académie des Sciences de Turin. Lagrange était d'un naturel pensif et silencieux : il travaillait toujours de tête et méditait tellement ses ouvrages, avant de les produire, qu'il les écrivait sans rature. Cette extrême contention d'esprit le jetait dans une sorte d'exaltation fébrile. Vers l'âge de vingt-cinq ans, au moment où il venait de découvrir sa célèbre méthode *De Maximis et de Minimis*, il fut atteint d'une affection hypocondriaque. Dès lors des symptômes bilieux se manifestèrent ; et on les traita par des saignées répétées, ce qui dut affaiblir sa constitution et lui inspirer ces soins méticuleux qu'il prit pendant toute sa vie. Son régime était sobre et sévère. Par suite de son état mala-

dif, on le vit pendant quelque temps s'occuper de médecine, de recherches sur l'organisation, sur la nature des poisons et des diverses substances nuisibles à l'économie animale. Cependant l'exercice du corps, l'interruption des travaux d'esprit rétablirent sa santé altérée. Dès que les premières découvertes de Lagrange furent connues du monde savant, il se trouva en relation avec D'Alembert et Euler, qui étaient à la tête des géomètres de l'époque. Quoiqu'il fût le plus jeune, ces mathématiciens ne dédaignaient pas dans leurs correspondances de le traiter comme leur égal. Euler lui-même n'hésita pas à commenter de sa main son *Calcul des Variations*. A vingt-huit ans (1764), Lagrange remporta le grand prix de mathématiques à l'Académie des Sciences de Paris pour sa théorie de la libration de la Lune.

Euler, appelé à Saint-Pétersbourg, laissa vacante la place de directeur de l'Académie de Berlin. Frédéric offrit à D'Alembert la présidence de son académie; mais ce géomètre refusa, en proposant Lagrange, qui fut agréé en 1766; il reçut un traitement de 1,500 écus de Prusse (environ 6,000 francs de notre monnaie), avec le titre de directeur de l'Académie pour les sciences physico-mathématiques. Lagrange se fit bientôt chérir des Allemands, qui l'avaient vu arriver avec ombrage. Le climat de la Prusse, bien moins ardent que celui de l'Italie, lui fut assez favorable; il se mit au régime du pays, abandonna tout à fait l'usage du vin pour la bière, et acquit même de l'embonpoint. C'est alors qu'il épousa sa cousine, qu'il fit venir de Turin; malheureusement une maladie longue, pendant laquelle il lui prodigua les soins les plus tendres, l'enleva à son affection au bout de deux ans.

La santé de Lagrange était quelquefois troublée par une trop grande assiduité au travail. Vers la fin des hivers, lorsqu'il avait beaucoup travaillé, Lagrange était exposé à des débordements bilieux, et se ressentait toujours de son affection hypocondriaque. En 1778, à l'âge de quarante-deux ans, il fut attaqué d'une péripneumonie dont il se rétablit; mais dès ce moment le séjour de Berlin lui devint à charge; la perte de son épouse, la mort de Frédéric II, et peut-être aussi l'indifférence du successeur du grand roi pour les sciences l'engagèrent à tourner ses regards vers la France. Les ambassadeurs de diverses puissances, surtout de Naples et d'Espagne, lui firent, mais sans succès, les offres les plus séduisantes dans le but d'attacher à leur patrie un si grand géomètre. Après avoir été vingt ans à la tête de l'Académie de Berlin, Lagrange vint à Paris en 1787. Le roi ne s'opposa pas à son départ, à la condition toutefois qu'il donnerait encore quelques mémoires à l'Académie. Cette promesse fut accomplie fidèlement, comme le prouvent les volumes de 1792, 1793 et 1803. Depuis 1772, il faisait déjà partie de l'Académie des Sciences de Paris comme associé étranger. Mais pour lui donner droit de suffrage dans toutes les délibérations, on changea ce titre en celui de *pensionnaire vétéran*. Lagrange publia en 1787 sa *Mécanique analytique*, dont il avait rédigé le manuscrit à Berlin, et dont il avait posé les premières bases dans son mémoire sur la libration de la Lune. Il se plaisait à raconter les difficultés qu'il avait rencontrées en cherchant un libraire qui voulût se charger de l'impression de cette œuvre de génie. Séduit par les célèbres expériences de Lavoisier, Lagrange abandonna un moment la géométrie pour étudier la chimie. Autrefois il avait déjà essayé de la physique à Turin; il avait même fait des recherches sur les religions et sur la métaphysique, quoiqu'il n'ait voulu rien imprimer à ce sujet; enfin, il avait cultivé la musique et la botanique. On voit qu'il n'était étranger à aucune science.

En 1792 il épousa en secondes noces la fille du célèbre astronome Lemonnier, académicien. Lagrange avait alors cinquante-six ans. Ce qu'il souhaitait surtout, c'était une compagne aimable, dont la société pût lui offrir quelques délassements dans les intervalles de ses travaux; à cet égard il ne lui resta rien à désirer. Pendant la révolution, Lagrange se tint à l'écart, tout absorbé par la science. En 1792 il devint membre de la commission des monnaies, et quelque temps après il prit part à l'établissement du système métrique. A la suppression des académies, on conserva d'abord temporairement la commission chargée de jeter les fondements du système métrique, puis on l'épura; Lagrange fut conservé. A la mort de Lavoisier, on lui conseilla de quitter la France; mais il ne put s'y résigner. Nommé professeur à l'École Normale de 1794, il eut à peine le temps d'exposer ses idées sur les fondements de l'arithmétique, de l'algèbre et de leurs applications à la géométrie, parce que cette école n'eut alors qu'une existence éphémère. Dès que l'École Polytechnique fut fondée, il y devint professeur d'analyse; c'est même pour elle qu'il publia la *Théorie des Fonctions analytiques* en 1797, la résolution des équations numériques en 1798, et d'autres écrits non moins importants dans le journal de cette école. Le bureau des longitudes le réclama bientôt, et Napoléon, outre le titre d'académicien, lui conféra les dignités de sénateur, de comte de l'empire, de grand-officier de la Légion d'Honneur et grand'croix de l'ordre impérial de la Réunion. L'empereur l'appelait *la haute pyramide des sciences mathématiques*.

On n'aurait qu'une faible idée du génie mathématique de Lagrange si l'on ne donnait une analyse rapide de ses principaux travaux. En remontant à l'origine de ses recherches, on appréciera mieux toute la portée de cette belle intelligence. Un des premiers mémoires de Lagrange est relatif à la détermination du *maximum* et du *minimum* dans toutes les formules intégrales indéfinies. Ce travail fut entrepris à l'occasion de la courbe de la plus rapide descente et des isopérimètres de Bernoulli. Après avoir montré l'insuffisance des formules connues, après avoir

donné de nouvelles méthodes, il annonce qu'il traitera ce sujet dans un ouvrage où l'on verra déduite des mêmes principes toute la mécanique des corps soit solides, soit fluides. C'est ainsi qu'à vingt-trois ans il jeta les bases des travaux qui devaient faire l'admiration des savants. Quelque temps après, il publia un mémoire dans lequel il ramène au calcul différentiel la théorie des suites récurrentes et la doctrine des hasards. Newton avait entrepris de soumettre au calcul les mouvements des fluides; il avait fait des recherches sur la propagation du son : Lagrange démontre que ces principes sont insuffisants et même fautifs; il fonde ses nouvelles recherches sur les lois connues de la dynamique, en ne considérant dans l'air que les particules qui se meuvent en ligne droite; il ramène ainsi le problème à celui des cordes vibrantes, en donne une solution générale, et établit la théorie du mélange des vibrations simples et régulières de Bernoulli. Après avoir montré entre quelles limites cette théorie est exacte, il passe à la propagation du son, traite des échos simples et composés, du mélange des sons, de la possibilité qu'ils se répandent dans le même espace sans se troubler, et démontre rigoureusement la génération des sons harmoniques. Son but était de détruire les préjugés de ceux qui doutaient encore de l'efficacité des mathématiques dans les recherches de la physique. Ce mémoire est le premier qui ait fixé la place de Lagrange dans le monde savant. Si l'analyse en est du genre le plus transcendant, l'objet du moins a quelque chose de sensible. Il était surprenant de voir un jeune homme s'emparer d'un sujet traité par Newton, Taylor, Bernoulli, D'Alembert et Euler, et se poser tout à coup au milieu de ces grands géomètres comme leur égal et même leur maître, en montrant la véritable solution, qu'ils n'avaient qu'entrevue sans pouvoir l'atteindre. Dans ses rapports avec des savants de si haute portée, toujours Lagrange montra une modestie et une aménité telle que jamais la moindre susceptibilité ne troubla leurs relations. Ainsi D'Alembert avait cru qu'il était impossible de soumettre au calcul les mouvements d'un fluide enfermé dans un vase, si ce vase n'avait une certaine figure; Lagrange démontre qu'il ne saurait y avoir de difficulté que dans le cas où le fluide se diviserait en plusieurs masses. D'Alembert avait pensé que dans une masse fluide telle que la Terre avait pu l'être à l'origine, il n'était pas nécessaire que les différentes couches fussent de niveau : le jeune géomètre fait voir que les équations de D'Alembert ne sont elles-mêmes que celles des couches du niveau. Ces débats se firent toujours avec tous les égards et tout le respect dus à des hommes du plus haut mérite.

A la suite de ces mémoires commence la série des ouvrages qui ont immortalisé leur auteur. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il publia une nouvelle méthode pour la solution des problèmes où il s'agit de trouver les courbes qui jouissent d quelque propriété du *maximum* ou du *mi nimum*. C'était l'extension la plus générale qu l'on pût donner à la grande découverte de Des cartes sur l'analyse indéterminée. Le mond savant l'accueillit avec admiration. Euler sur tout, qui avait écrit sur le même sujet un d ses plus beaux ouvrages, fut le premier à signa ler la méthode de son jeune rival, et compos plusieurs mémoires pour la commenter; ce fu lui qui l'appela le *calcul des variations*. La grange s'était borné à la présenter sous le titr d'*Essai*. A un si grand honneur, le jeune géo mètre répondit par de nouveaux titres de gloire En 1764 l'Académie des Sciences de Paris avai proposé, comme sujet de prix, la théorie de l libration de la Lune; elle demandait quelle était l cause qui fait que la Lune en tournant autour d la Terre lui montre toujours la même face. Il s'agissait de calculer ces phénomènes et de les déduire analytiquement du principe de la gravitation universelle. Le travail de Lagrange remport le prix. Non-seulement il embrassait la questio proposée; mais il apprenait encore aux géo mètres l'étendue et la fécondité du principe de *vitesses virtuelles* pour résoudre tous les pro blèmes de mécanique. Cette idée renferme l germe de la *Mécanique analytique*, en réduisan d'avance à une belle formule d'analyse toutes le questions de mécanique imaginables, lorsqu'o connaît la direction et le mode d'action des force qui déterminent l'équilibre ou le mouvement. A son arrivée à Berlin, Lagrange publia son beau travail sur les équations numériques, qui devint la base du traité qu'il a donné sur cette matière. Bientôt après il fit paraître ses recherches sur les équations algébriques, et pendant vingt-deux ans qu'il resta directeur de l'Académie de Berlin il publia près de soixante mémoires sur les nombres et les questions les plus élevées d'astronomie générale. En 1787 parut sa *Mécanique analytique*, ouvrage dans lequel Lagrange a voulu transformer la mécanique en une question de calcul. Sans doute l'auteur a rempli son objet avec toute la clarté et toute l'élégance qu'on en pouvait attendre; mais si la *véritable analyse* brille dans la *Mécanique analytique*, c'est bien moins dans ses calculs, arrangés avec ordre et symétrie, que dans ces courts passages où il rapproche les méthodes et les compare, ou dans ces admirables préfaces qu'il a placées à la tête des différents livres de son ouvrage. Là, en effet, il examine et discute les principes fondamentaux de la science et fait l'histoire du mouvement de l'esprit humain dans cette suite d'idées ingénieuses par lesquelles les premiers fondements de la mécanique ont été jetés.

Ce fut à l'époque où il professait à l'Ecole Polytechnique qu'il publia le *Calcul des Fonctions analytiques*, le *Traité des Fonctions* et celui de la *Résolution des Équations numériques*. Dans l'analyse on a souvent besoin de déduire

l'une fonction donnée d'autres fonctions dérivées et dépendant essentiellement de la fonction primitive; la formation et le calcul de ces différentes fonctions constituent, à proprement parler, le véritable objet du *calcul différentiel* ou *fluxionnel*. Leibnitz, Bernoulli, L'Hôpital, etc., qui ont les premiers employé le calcul différentiel, l'ont fondé sur la considération des quantités infiniment petites de différents ordres et sur la supposition qu'on peut regarder et traiter comme égales les quantités qui ne diffèrent entre elles que par des quantités infiniment petites à leur égard. Contents d'arriver à des résultats exacts, ils ne se sont point occupés de la démonstration des principes de ce calcul. Dans un mémoire de l'Académie de Berlin, Lagrange avait avancé que la théorie du développement des fonctions en série contenait les vrais principes du calcul différentiel, dégagés de toute considération d'infiniments petits ou de limites; il avait démontré ainsi le théorème de Taylor, qu'on peut regarder comme le principe de ce calcul. Plus tard, par suite de sa position de professeur à l'École Polytechnique, il se trouva obligé de développer les principes généraux de l'analyse, de rappeler les anciennes idées sur le calcul différentiel et de faire de nouvelles réflexions tendant à les confirmer ou à les généraliser. Telle a été la cause qui l'a déterminé à publier un livre à ce sujet.

En 1808, Lagrange fit imprimer, sous le titre de *Traité de la Résolution des Équations numériques*, un ouvrage qui ramenait l'attention des géomètres vers l'algèbre, qu'on avait trop négligée jusque là. L'auteur y donne d'abord pour la résolution des équations numériques cette méthode élégante et sûre qu'il avait publiée pour la première fois dans le recueil des *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1767, 1768). Il passe en revue toutes les méthodes imaginées pour le même objet, les compare, les rapproche, et, suivant le tour de son génie, les ramène au même principe. Après avoir reproduit toute la substance de celles qu'il fit autrefois dans le recueil de Berlin, pour 1770 et 1771, il donne un précis clair de sa méthode générale fondée sur la manière de réduire le nombre des permutations, qui multiplie les fonctions cherchées, et d'abaisser par là le degré des résolvantes. A l'occasion du travail de Gauss (*Disquisitiones Arithmeticæ*), Lagrange rappela ses idées, et en déduisit la résolution directe et générale des équations binomes de tous les degrés. Tels sont les points les plus saillants de cet ouvrage.

Outre les travaux ci-dessus indiqués, et en partie insérés dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, *de Paris et de Berlin*, on a de Lagrange: *La Connaissance des Temps* et le *Journal de l'École Polytechnique*; — *Éléments d'Algèbre*, *d'Euler*, traduits de l'allemand; Paris, 1795, 2 vol. in-8°; le 2e vol. contient 300 pages d'additions à ce traité; — *Mécanique analytique*; Paris, 1787; in-4°. La 2e édition est en 2 volumes in-4° (1811-1815); — *Théorie des Fonctions analytiques*; Paris, 1797 et 1813, in-4°; — *Résolution des Équations numériques*; Paris, 1798 et 1808, in-4°; — *Leçons sur le Calcul des Fonctions*; la dernière édition est de 1806; — *Leçons d'Arithmétique et d'Algèbre données à l'École Normale*. La meilleure édition se trouve dans le cahier 7-8 du *Journal de l'École Polytechnique*; — *Essai d'Arithmétique politique*; 1796.

JACOB.

Delambre, *Éloge de Lagrange* (*Mém. de l'Institut pour* 1812); *Journal de l'Empire* du 28 avril 1813. — MM. Virey et Potel, *Précis historique sur la Vie et la Mort de Lagrange*; 1813. — *Moniteur* du 26 février 1814. — Cossali, *Éloge de Lagrange*; Padoue, 1813.

LAGRANGE (*Joseph*, comte), général français, né le 10 janvier 1763, à Saint-Perserre, mort à Paris, le 16 janvier 1836. Entré en 1794 comme capitaine dans un bataillon de volontaires du Gers, il fit les premières campagnes de la révolution, se distingua à l'armée d'Italie, et y parvint au grade de général de brigade. Choisi par Bonaparte pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il entra le premier au Caire à la tête de l'avant-garde, et prit part à toutes les grandes affaires de cette guerre, particulièrement au siége d'El-Arisch et à la bataille d'Héliopolis. Au retour de cette expédition, Lagrange fut nommé inspecteur général de gendarmerie et général de division. Le 23 septembre 1800, il obtint le commandement de la quatorzième division militaire. En 1805 il reçut le commandement en chef de l'expédition envoyée contre les colonies anglaises des Antilles. L'escadre, commandée par le vice-amiral Missiessy, se rendit à la Martinique, et le 23 février 1806 elle aborda aux Roseaux, chef-lieu de l'île anglaise de la Dominique. Les troupes descendirent à terre, et s'emparèrent de la garnison et de l'artillerie anglaise; tous les magasins et les bâtiments mouillés dans le port furent capturés ou détruits. A son retour, le général Lagrange commanda, dans l'hiver de 1806, une division cantonnée en Hollande, et fit la campagne contre la Prusse et contre l'électeur de Hesse-Cassel, sous les ordres du maréchal Mortier. Après la conquête de la Hesse, Lagrange en prit le commandement militaire. A la formation du royaume de Westphalie, il fit partie, avec Beugnot, Siméon et Jollivet, de la commission chargée temporairement de l'administration et de l'organisation de ce pays. Le prince Jérôme ayant été appelé au gouvernement de ce royaume, Lagrange passa à son service, et reçut le portefeuille de la guerre, en même temps qu'il devint chef d'état major du nouveau roi. Créé plus tard comte de l'empire, le général Lagrange fut appelé en 1808 à l'armée d'Espagne. Il se distingua à l'attaque de Cascante, et surtout à la bataille de Tudela, sous les ordres du maréchal Lannes, qui lui avait confié l'attaque principale. Rappelé en France en 1809,

il reçut le commandement des troupes fournies par le grand-duc de Bade. Dans la campagne de Russie, il commanda une division du neuvième corps, sous les ordres du duc de Bellune. Passé en 1813 sous les ordres du duc de Raguse, il assista aux batailles de Dresde et de Leipzig. Il se distingua encore dans la campagne de France en 1814, et fut blessé à la tête à Champ-Aubert. A la rentrée des Bourbons, il se retira près de Gisors, dans les propriétés de sa femme, Mlle Talhouet. Il ne prit aucune part aux affaires des Cent Jours, et en 1817 il fut appelé à présider le collége électoral du Gers, qui l'élut membre de la chambre des députés. L'année suivante il fut compris parmi les inspecteurs généraux de la gendarmerie. A la révolution de Juillet il était en disponibilité. Le roi Louis-Philippe le nomma pair de France le 19 novembre 1831. J. V.

Nécrologie, dans le *Moniteur* du 26 janvier 1836. — C. Mullié, *Biogr. des Célébrités militaires.*

* **LAGRANGE** (*Frédéric*, comte DE), fils du général Joseph Lagrange, homme politique français, né en 1816. Il épousa une fille du prince de Chimay, qui le laissa veuf au bout de quelques mois. Sa mère était tante du marquis de Talhouet, et ses sœurs épousèrent les ducs d'Istrie et de Cadore. Riche propriétaire et grand industriel, possesseur d'une verrerie dans le département du Gers, il fut élu représentant à l'Assemblée législative par ce département, le 8 juillet 1849, à la place de Lacave-Laplagne. Il vota avec la majorité, et, après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fit partie de la commission consultative créée par le président de la république. Élu député au Corps législatif par la circonscription de Condom en 1852, il a été réélu en 1857. J. V.

Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative. — Les grands Corps politiques de l'État. — Profils critiques et biogr. des Sénateurs, Conseillers d'État et Députés.

LAGRANGE (*Charles*), homme politique français, né à Paris, en 1804, mort à La Haye, le 22 décembre 1857. Entré de bonne heure au service dans le corps d'artillerie de la marine, il devint sous-officier, et se fit remarquer par un certain esprit d'indépendance. C'est ainsi qu'embarqué en 1821 sur la corvette *L'Espérance*, destinée à un voyage d'exploration sur les côtes du Brésil, avec un détachement de sa compagnie dont il avait le commandement, il voulut s'opposer à l'exécution d'une punition corporelle sur un de ses hommes. Le capitaine le fit arrêter, et le renvoya en France pour le faire passer devant un conseil de guerre à Brest; mais le ministre Clermont-Tonnerre se montra indulgent, se borna à lui infliger une punition disciplinaire, et le renvoya à son corps. En 1823, Lagrange fut désigné pour faire partie d'un détachement d'élite, et embarqué sur le vaisseau *Le Jean-Bart*. Bien que ses opinions ne fussent pas favorables à la guerre d'Espagne, il y déploya de la bravoure, assista à la prise de Santi-Petri, de l'île Verte et de Cadix. De retour en France il remplit plusieurs missions, et prit enfin son congé en 1829. Revenu dans sa famille, il s'occupa du commerce des vins. Il coopéra à la révolution de Juillet, et entra bientôt dans les sociétés secrètes. Il fut en 1834 un des principaux agitateurs de Lyon, et se mit à la tête de plusieurs bandes d'insurgés pendant les combats qui se livrèrent dans cette ville. Compris dans le procès des accusés de l'insurrection du mois d'avril, il se fit remarquer par son exaltation devant la cour des pairs. A l'audience du 9 mai 1835, la lecture de l'acte d'accusation ayant été interrompue par les accusés, on les fit sortir tous de l'audience, et on n'en ramena que vingt-neuf, de la catégorie de Lyon, qu'on supposait plus calmes. Lagrange demanda alors la parole. M. Pasquier, président de la cour, la lui refusa. « Je la prends! s'écria Lagrange, avec impétuosité. Oui, nous protestons devant la parodie de vos réquisitoires, comme nous l'avons fait devant la mitraille. Nous protestons sans crainte, en hommes fidèles à leurs serments, et dont la conduite vous condamne, vous qui en avez tant prêtés et tant trahis! » Sur l'ordre du président, des gardes municipaux entourèrent et saisirent l'accusé. « A votre aise, messieurs, continua Lagrange dans un état de surexcitation toujours croissant; condamnez-nous sans nous entendre; envoyez à la mort, sans avoir admis leurs défenseurs, les soutiens de cent cinquante familles d'hommes du peuple : moi je vous condamne à vivre, car notre sang ne lavera pas les stigmates gravés sur vos fronts par le sang du brave des braves. » Et pressé par les gardes, il sortit en reculant, les yeux toujours fixés sur ses juges. Lagrange ne s'évada pas de Sainte-Pélagie, et fut condamné à vingt ans de détention. Étant tombé malade, il fut transféré dans une maison de santé. Amnistié en 1839, il revint à Paris, et continua de suivre le mouvement républicain. La révolution de Février le compta parmi ses chefs. On prétend même que ce fut lui qui, tirant un coup de pistolet sur le cheval d'un lieutenant-colonel au boulevard des Capucines, provoqua ces terribles fusillades qui frappèrent bon nombre de curieux et amenèrent le renversement de la royauté; mais il protesta publiquement et même devant les tribunaux contre cette inculpation. L'acte d'abdication de Louis-Philippe étant tombé dans ses mains, il le lut au peuple et le conserva. Il courut avec Marchais à l'hôtel de ville, dont il fut nommé gouverneur par le gouvernement provisoire; mais bientôt une réaction lui enleva tout pouvoir. Élu représentant par le département de la Seine, le 4 juin 1848, il publia en entrant à l'assemblée un manifeste où il témoignait un dévouement sans bornes à la république. Il se prononça pour le suffrage universel et pour l'abolition de la peine de mort, qu'il voulait même étendre à l'armée. Réélu le troisième par le même département, à l'Assem-

lée législative, il réclama constamment l'amnistie pour les insurgés de juin, et protesta, chaque fois qu'il en trouva l'occasion, contre les transportations en masse sans jugement. Arrêté le 2 décembre 1851, il fut expulsé de France par le décret du 9 janvier 1852. Il se réfugia en Belgique, où le gouvernement l'interna à Bruxelles, et au mois d'octobre 1852 il fut expulsé de Belgique. Il passa alors en Angleterre et de là en Hollande, où il mourut. On a de lui : *Discours de Lagrange, accusé de Lyon*, prononcé devant la cour des pairs, le 2 juillet 1835; Paris, 1835, in-8o; — *Discours sur l'amnistie;* Paris, 1849, in-8°. J. V.

Lesaulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale. - Biogr. des 900 Représ. à l'Ass. Const. et des 750 Représ. à l'Ass. législative. — Dict. de la Convers. — Moniteur*, 839, 1848, 1852. — L. Blanc, *Hist. de Dix ans.*

LAGRAVE (Mme DE), romancière française, née dans le dernier siècle. Elle se mit à écrire vers la fin du Directoire; quelques-unes de ses productions sont anonymes. Nous citerons : *Sophie de Beauregard, ou le véritable amour;* Paris, 1798, 2 vol. in-12, fig.; — *Zaneth, ou la victime de l'ambition;* ibid., 1798, 2 vol. in-12, fig.; — *Minuit, ou les aventures de Paul de Mirabon;* ibid., 1798, in-12, fig.; — *Le Château d'Alvarino, ou les effets de la Vengeance;* ibid., 1799, 2 vol. in-12, fig.; 1830, 3 vol.; — *M. Ménard, ou l'homme comme il y en a peu;* ibid., 1802, 3 vol. in-12, fig.; — *La Chaumière incendiée;* ibid., 1802, 2 vol. in-12; — *Juliette Belfour, ou les talents récompensés;* ibid., 1803, in-12, trad. de l'anglais; — *Hector de Romagny, ou l'erreur d'une bonne mère*; ibid., 1803, 2 vol. in-12, réimpr. en 1804 sous le titre de *Paulina*; — *La Méprise du Coche, ou à quelque chose malheur est bon*; ibid., 1805, 2 vol. in-12; troisième édit., 1819, sous le titre de *La Méprise par Diligence*, etc. K.

Barbier, *Dict. des Anonymes. — Biblioth. des Romans.*

* **LAGRENÉ** (*Théodose-Marie-Melchior-Joseph* DE), diplomate français, né à Amiens, le 14 mars 1800, d'une ancienne et honorable famille de Picardie. Après avoir terminé ses études à Paris, il fut admis en 1822 au département des affaires étrangères, dirigé alors par Matthieu de Montmorency, qu'il accompagna au congrès de Vérone. En 1823 il fut attaché à l'ambassade de France en Russie, dont La Ferronays était titulaire. En 1825 il fut envoyé près du général Guilleminot à Constantinople, à l'occasion des événements de la Grèce, et en 1826 le baron de Damas le nomma troisième secrétaire d'ambassade à Madrid. La Ferronnays, devenu ministre des affaires étrangères, nomma, au mois de mai 1828, M. de Lagrené deuxième secrétaire d'ambassade en Russie. Le duc de Mortemart, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, suivit l'empereur Nicolas dans sa campagne contre la Turquie, et M. de Lagrené resta dans cette capitale provisoirement chargé des affaires de l'ambassade. Le maréchal Mortier remplaça le duc de Mortemart en 1831 : élevé alors au grade de premier secrétaire d'ambassade, M. de Lagrené remplit en qualité de chargé d'affaires le long intérim qui s'écoula entre le départ du maréchal Mortier et l'arrivée du maréchal Maison, son successeur. Pendant cet intervalle il eut à s'occuper de questions graves et difficiles, telles que les affaires de Belgique après le siége d'Anvers, les complications qu'entraîna l'insurrection polonaise, les événements de Turquie; le traité d'Unkiar-Skelessi, contre lequel il reçut l'ordre de protester officiellement avec le ministre anglais à Saint-Pétersbourg, etc. Nommé en 1834 à la mission de Darmstadt, M. de Lagrené, avant de quitter la Russie, épousa Mlle Doubensky, demoiselle d'honneur de la grande-duchesse Marie et l'une des femmes les plus distinguées par les qualités de l'esprit et du cœur. A peine était-il installé dans sa nouvelle résidence qu'il reçut l'ordre de se rendre en Grèce, au mois de décembre 1835, comme ministre résident, titre qu'il échangea plus tard contre celui de ministre plénipotentiaire. Pendant sa longue et laborieuse mission à Athènes, de 1836 à 1843, M. de Lagrené consacra les plus persévérants efforts à faire adopter des réformes et des améliorations administratives et financières jugées compatibles avec l'état du pays. En 1843 il accepta la proposition qui lui fut faite d'une mission extraordinaire en Chine. A la suite des graves événements dont l'Empire du Milieu venait d'être le théâtre, il s'agissait de conclure un traité de commerce et de navigation qui nous assurât sans intermédiaire les avantages politiques et commerciaux que l'Angleterre et les États-Unis avaient stipulés directement pour eux-mêmes à la fin de la guerre dirigée par l'Angleterre contre le Céleste Empire. Les instructions de M. de Lagrené, qui lui laissaient à peu près carte blanche en ce qui concernait les relations avec la Chine, lui prescrivaient en même temps de chercher à procurer à la France, sur un des points de l'extrême Orient, la possession d'une île qui pût servir à la fois d'établissement militaire pour sa marine et d'entrepôt pour son commerce. M. de Lagrené s'embarqua à Brest le 12 décembre 1843, avec sa famille (Mme et Mlles de Lagrené, ainsi qu'avec le personnel de sa mission (1). Il arriva à Macao le 13 août. A l'exemple du ministre américain, il choisit cette ville pour siége des négociations qu'il entama avec le commissaire chinois Ki-in, membre de la famille impériale, sous-précepteur de l'hé-

(1) Ce personnel était composé de MM. le marquis de Ferrière le Vayer, premier secrétaire; le comte Bernard d'Harcourt, deuxième secrétaire; F. Delahante; le vicomte de La Guiche; Marey-Monge; le duc de Tarente; Xavier Raymond; de Montigny; de Charlus; Itier, inspecteur général des douanes; Ch. Lavolée, employé des douanes; le docteur Yvan, médecin; Redde, Rondot, Haussmann et Renard, délégués du commerce. M. de Lagrené devait trouver à Macao M. Callery, nommé d'avance interprète de la mission.

ritier présomptif, un des présidents du conseil de la guerre, vice-roi des deux Kuan, etc. Celui-ci se rendit à Macao à la fin de septembre, et s'installa dans une pagode. Le 1er octobre il fit la première visite au ministre de France, qui la lui rendit deux jours après. Dès lors les négociations se poursuivirent sans interruption. Quand tout fut prêt, M. de Lagrené proposa à Ki-in de le reconduire, sur un vaisseau français, jusqu'à l'île de Whampoa, dans la rivière et à quelques milles de Canton, et de signer l'acte final à bord avant de se séparer. Le commissaire impérial y consentit avec empressement, et le 24 octobre 1844 au soir les deux plénipotentiaires signèrent à bord de *L'Archimède* le traité de Whampoa. Le temps qui s'écoula jusqu'aux ratifications du traité, qui furent échangées à Taï-pen-yu, près de Canton, le 25 août 1845, fut partagé entre des négociations en faveur de la liberté religieuse dans le Céleste Empire et l'accomplissement des instructions relatives à l'acquisition d'une colonie dans les mers de Chine. Les négociations pour la liberté du culte chrétien en Chine, entamées par M. de Lagrené dès le commencement de ses rapports journaliers avec Ki-in et suivies avec beaucoup de zèle, furent l'objet d'une correspondance qui se prolongea pendant dix-huit mois, et qui aboutit finalement, à travers des obstacles et des péripéties de tous genres, à des concessions contenues dans les deux édits du mois d'août 1845 et du mois de mars 1846, lesquels autorisaient les Chinois à pratiquer la religion chrétienne, à construire des églises, etc. Ces édits, il est vrai, malgré l'engagement contracté par le commissaire impérial, ne furent point promulgués dans tout l'empire, et n'ont eu qu'une efficacité restreinte; mais l'effet moral était produit, et si l'on prend en considération le relâchement des liens qui rattachent la métropole aux provinces chinoises, ainsi que l'indépendance quasi souveraine de hauts fonctionnaires, trop souvent fanatiques, infidèles et cupides, on reconnaîtra que le représentant de la France, qui devait d'ailleurs soigneusement éviter jusqu'à l'apparence d'une intervention dans les affaires intérieures de la Chine, ne pouvait guère espérer plus ni obtenir davantage (1). Pour s'occuper activement de la seconde partie de la tâche qui lui était assignée, M. de Lagrené, après quelques jours passés à Canton, quitta la Chine vers le milieu du mois de décembre, et se rendit d'abord à Manille, pour se diriger de là sur Basilan, une des îles de l'archipel Soulou, plus particulièrement signalée à ses investigations, et qui avait été précédemment explorée sur l'ordre de l'amiral Cécile; trois mois entiers furent consacrés à cette affaire. Une convention intervint d'abord avec les principaux habitants de l'île, qui s'engageaient à reconnaître la souveraineté de la France et à la proclamer à sa première réquisition; puis, comme il paraissait à peu près certain que Basilan relevait de Soulou, M. de Lagrené, pour prévenir toute contestation future, s'adressa au rajah de Soulou, et, après trois conférences avec ce prince entouré de ses pairs et du grand conseil de la nation, obtint du rajah l'abandon pour cent ans de ses droits sur Basilan, moyennant une somme déterminée. Le gouvernement français, après mûr examen, renonça à prendre possession de cette île, à la souveraineté de laquelle, d'ailleurs l'Espagne invoquait des droits, plus ou moins fondés. Une longue et minutieuse exploration commerciale de Java suivit la campagne de Soulou. De retour en Chine en août 1845 et les ratifications à peine échangées, M. de Lagrené visita les ports du nord, Amoy, Ning-Po, Chang-san, alors occupé par les Anglais, et enfin Shang-haï, dont il apprécia l'importance et qu'il désigna comme devant être le centre de notre établissement consulaire. Le 7 janvier 1846, il quitta la Chine, et revint par l'Égypte à Marseille, où il débarqua à la fin de mai. Élevé à la pairie le 4 juillet 1846, il prit une part active à la dis-

(1) Voici le second de ces édits (mars 1846) :

« Le grand-chancelier de l'empire à Ki, assistant ministre d'État, gouverneur général des deux *Kuán*, et à Huan, lieutenant gouverneur de la province de Canton. Le 25 de la 1re lune de la 26e année de Tao-Kuan, l'empereur nous a signifié l'édit suivant :

« Ki-in et ses collègues nous ayant ci-devant adressé une pétition dans laquelle ils demandaient que ceux qui professent la religion chrétienne dans un but vertueux fussent exempts de culpabilité; qu'ils pussent construire des lieux d'adoration, s'y rassembler, vénérer la croix et les images, réciter des prières et faire des prédications sans éprouver en tout cela le moindre obstacle, nous avons donné notre adhésion impériale à ces divers points pour toute l'étendue de l'Empire.

« La religion du Seigneur du ciel, en effet, ayant pour objet essentiel d'engager les hommes à la vertu, n'a absolument rien de commun avec des sectes illicites, quelles qu'elles soient; aussi avons-nous accordé dans le temps qu'elle fût exempte de toute prohibition, et devons-nous également faire en sa faveur toutes les concessions que l'on sollicite maintenant, savoir :

« Que toutes les églises chrétiennes qui ont été construites sous le règne de Kang-hi dans les différentes provinces de l'empire et qui existent encore, leur destination primitive étant prouvée, soient rendues aux chrétiens des localités respectives où elles se trouvent; l'exception cependant de celles qui auraient été converties en pagodes ou en maisons particulières.

« Et s'il arrive dans les différentes provinces qu'après la réception de cet édit, les autorités locales exercent des poursuites contre ceux qui professent vraiment la religion chrétienne, sans commettre aucun crime, on devra infliger à ces autorités le châtiment que mériteraient leur coupable conduite.

« Mais ceux qui se couvriront du masque de la religion pour faire le mal; ceux qui convoqueront les habitants des districts éloignés pour former des assemblées subversives, comme aussi les malfaiteurs membres d'autres religions, qui, empruntant faussement le nom de chrétiens, s'en serviront dans un but de désordre; tous ces gens-là, coupables d'actions perverses et par cela même infracteurs des lois, devront être rangés parmi les criminels et punis suivant les lois de l'empire.

« Il faut ajouter aussi qu'en conformité avec les traités récemment conclus, il n'est en aucune façon permis aux étrangers de pénétrer dans l'intérieur du pays pour y prêcher la religion; car les réserves faites à cet égard doivent demeurer clairement établies.

« Portez cet édit à la connaissance de qui de droit. — Respectez ceci. »

cussion de la loi sur la prolongation du privilége de la Banque de France, parla sur les petites coupures des billets de banque, et développa des considérations assez avancées sur le mécanisme des établissements de crédit et les phénomènes de la circulation. La révolution de Février vint bientôt après briser sa carrière. Envoyé en 1849 par le département de la Somme à l'Assemblée législative, il y vota constamment avec la majorité conservatrice, fit partie de la commission du budget, présida en 1850 la commission des fonds secrets, et fut associé souvent en qualité de rapporteur aux travaux des diverses commissions chargées de l'examen des traités de commerce ou des conventions postales. Le 2 décembre 1851 il fut arrêté à la mairie du dixième arrondissement, conduit à Vincennes et bientôt rendu à la liberté. Depuis lors M. de Lagrené, aussi habile diplomate qu'homme intègre, a vécu retiré des affaires publiques. Il est un des administrateurs du chemin de fer du Nord. L. L—T.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative.* — *Renseignements particuliers.*

LAGRENÉE (*Louis-Jean-François*), surnommé *l'Albane français*, peintre français, né à Paris, le 30 décembre 1724, mort dans la même ville, le 17 juin 1805. Il apprit son art sous la direction de Carle van Loo, et obtint le grand prix de peinture par son tableau de *Joseph expliquant les songes*. Il fut envoyé à Rome comme pensionnaire du gouvernement, et par l'étude des antiques s'y fortifia dans le dessin, qualité qui manquait alors essentiellement à l'école française. De retour à Paris, en 1753, son mérite fut assez apprécié pour qu'en 1755 l'Académie de Peinture lui fût ouverte. Il composa pour tableau de réception *Déjanire enlevée par le centaure Nessus*, morceau reproduit par la gravure et justement admiré. Différents ouvrages qu'il exécuta à cette époque le firent connaître à l'étranger. Élisabeth, impératrice de Russie, l'appela à sa cour, le fit son premier peintre, et l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg le choisit pour son directeur. Malgré son honorable et lucrative position, Lagrenée revint à Paris en 1781; il professa aussitôt à l'Académie, et peu de temps après Louis XVI lui confia la direction de l'Académie française à Rome. Ce fut là qu'il composa un de ses tableaux les plus importants : *La Veuve d'un Indien*. A son retour Lagrenée reçut du roi un logement au Louvre et une pension de 2,400 livres; il fut aussi recteur de l'Académie. Sous la République, il professa à l'École spéciale des Beaux-Arts, et Napoléon, en 1804, le nomma chevalier de la Légion d'Honneur et conservateur du Musée. Lagrenée mourut âgé de quatre-vingt-un ans. « Cette longue vie, dit un des contemporains, fut toute *sacrifiée aux Grâces*. Doué d'un caractère sensible et doux, il se peignait dans ses ouvrages; son dessin est agréable et coulant; ses compositions sont aimables et légères; il peignait de préférence des déesses, des Nymphes et des Amours se jouant ou badinant ensemble, ce qui lui valut le surnom de l'*Albane français;* un de ses tableaux fut singulièrement remarqué en exposition publique. Ce tableau représente *Les Grâces lutinées par les Amours*. Le lit des Grâces est le lieu où se passe la scène : là on voit les Amours se cacher dedans, dessous et jusque dans les rideaux du lit; tandis que les Grâces, quoique nues, se défendant avec décence et de leur mieux des espiégleries des Amours, prennent les attitudes les plus agréables et montrent les formes les mieux dessinées, qu'une couleur douce et vraie relève d'autant mieux que le ton du lit est d'un vert foncé. » En effet les qualités qui distinguent Lagrenée sont la fraîcheur du coloris, la grâce et la délicatesse des contours, une certaine volupté à la fois pudique et provocante dans les poses; mais l'exagération de ces qualités a fait justement reprocher à quelques-uns de ses ouvrages de l'affectation et de la mollesse. Il n'a pas su éviter *la manière* et est rarement resté naturel. En outre, le génie de l'invention ne perce pas dans ses productions; il n'est le plus souvent qu'un habile *arrangeur* de personnages, de groupes, empruntés çà et là aux meilleurs maîtres; il ne faut donc pas s'étonner si, malgré l'immense réputation qu'il eut de son temps et ses nombreuses productions, son nom n'est plus aujourd'hui cité parmi ceux des artistes éminents dont s'honore la France. Ses grands ouvrages, recherchés en Russie, en Angleterre, sont presque sans valeur devant les amateurs français; il n'y a que quelques-uns de ses petits tableaux de chevalet qui soient encore disputés dans les ventes publiques. Outre les tableaux de Lagrenée déjà cités, nous mentionnerons : *Alexandre consolant la famille de Darius;* — *Le Sacrifice de Polixène;* — *La Mort du Dauphin;* — *La chaste Suzanne;* — *Cérès enseignant l'agriculture à Triptolème;* — *Le Désespoir d'Armide;* — *Sarah et Agar;* — *Achillas présentant à César la tête de Pompée;* — *La Vierge aux Anges;* — *Apollon et la Sibylle;* — *Marcellus*. Plusieurs de ces ouvrages ont été reproduits par la gravure. A. DE LACAZE.

Livrets et *Archives des Musées du Luxembourg, du Louvre, des Gobelins et de Versailles.* — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France.*

LAGRENÉE (*Jean-Jacques*), peintre français, frère cadet du précédent, né en 1740, à Paris, mort dans la même ville, le 13 février 1821. Après avoir étudié la peinture chez son frère, il alla se perfectionner en Italie. Il suivit son frère en Russie. De retour à Paris, l'Académie de Peinture l'admit dans son sein, et le nomma bientôt professeur. Depuis 1771 il exposa successivement au Louvre : *Saint Paul prêchant dans le désert*; — le *Baptême de Jésus-Christ*; — *Hector*; — *Albinus fuyant de Rome*

avec sa famille; — *Télémaque racontant ses aventures à Calypso*; — *Jubilius tuant sa femme, ses enfants et se tuant lui-même devant un consul romain*; — *L'Arche dans le temple de Dagon causant la peste chez les Philistins*; — le *Martyre de saint Étienne*; — *Tarquin admirant la vertu de Lucrèce*; — *Moïse sauvé des eaux par la fille de Pharaon*; — *Les Noces de Cana*, pour le palais de Fontainebleau, etc. Ses tableaux offraient en général une ordonnance faiblement conçue; sa couleur et son dessin laissaient souvent à désirer; mais sa touche était habile, son exécution ferme. Dans ses petits tableaux il y avait de la grâce, et ses dessins étaient recherchés. Lagrenée a reproduit très-habilement sur la toile, sur le bois, sur le verre et le marbre, par des procédés ingénieux, des peintures des thermes et des vases étrusques et des arabesques. Attaché pendant quelque temps à la manufacture de Sèvres, ses dessins produisirent une heureuse révolution dans les formes et dans les ornements des vases de cette manufacture. GUYOT DE FÈRE.

Notice de Vaudoyer, *Moniteur* du 22 février 1821.

LAGRENÉE (*Anthelme-François*), peintre français, fils de Louis-Jean-François, né en 1775, mort du choléra, en avril 1832. Il fut élève de Vincent, étudia particulièrement les chevaux, leur forme, leurs allures, et traita ce genre avec une grande vérité, comme on le voit dans ses tableaux historiques des usages et costumes russes, qu'il peignit à Saint-Pétersbourg, où il resta plusieurs années. Quelques-uns de ces tableaux parurent au salon de 1831. Outre des portraits il a peint *Œdipe rencontrant Laïus dans le sentier funeste*, qui parut au salon de 1819. G. DE P.

Annuaire des Artistes français, années 1833-1834.

LAGRIVE (*Jean* DE), géographe et graveur français, né à Sedan, en 1689, mort à Paris, le 18 avril 1757. Il fit ses études dans sa ville natale; après avoir achevé sa philosophie, il vint à Paris, et entra chez les Lazaristes. Consacré prêtre, il fut envoyé en Pologne, et professa la philosophie dans un collége de sa congrégation à Cracovie. Il revint à Paris, en 1714, et quitta l'habit religieux pour se livrer plus librement à l'étude de la géographie; il apprit le dessin, la gravure, l'arpentage, les opérations trigonométriques, et dessina un plan de Paris; mais mécontent des graveurs qu'il avait employés, il brisa les planches et grava lui-même son plan, qui parut en 1728. Il le fit suivre des plans de Versailles et des jardins de Marly. Il obtint alors le titre et la place de géographe de la ville de Paris. Il fut ensuite chargé de dessiner une carte du cours de la Seine et de ses principaux affluents, puis il fut employé avec Cassini pour déterminer le méridien de l'Observatoire. Enfin, il entreprit un plan détaillé des divers quartiers de Paris; mais la mort ne lui permit de publier que le plan de la Cité ou de l'île du Palais, qui vit le jour en 1754. On trouva des matériaux pour la suite de cet ouvrage dans les papiers de Lagrive, et Huguin, son élève, fit encore paraître le quartier de Sainte-Geneviève en 1757, et les îles Saint-Louis et Louviers. On a en outre de l'abbé de Lagrive : *Manuel de Trigonométrie pratique*; Paris, 1754, in-8°; 1805, in-8°, avec une table de logarithmes; — *Plan de Paris*; 1729, in-fol.; 1744, in-fol., 1735, 1744, in-fol.; 1740, demi-feuille; — *Plan des fontaines de la ville et des faux bourgs de Paris*, 1737, dans le *Traité de la police* de Lamare; — *Environs de Paris*; 1731, neuf feuilles; — *Carte des Jurisdictions ressortissantes en la Cour des Aides de Paris, élections, greniers à sel*, etc.; Paris, 1747, in-pl.; — *Plan de la ville de Beauvais*, gravé par Riolet, vers 1750, in-4°. J. V.

Éloge de l'abbé de Lagrive; dans les *Mém. de Trévoux*, janvier 1758, p. 158. — Lelong et Fontette, *Biblioth. Histor. de la France*. — *Journal de Verdun*, novembre 1754, p. 328.

LA GUÉRINIÈRE. *Voy.* ROBICHON.

LA GUÉRONNIÈRE (*Arthur*, vicomte DE), publiciste français, né en 1816; neveu de M. de La Guéronnière, qui servait en qualité d'aide de camp auprès de La Rochejaquelein, et qui reçut ce chef vendéen dans ses bras lorsqu'il tomba mortellement blessé, fut élevé dans les sentiments du plus pur royalisme. Marié à dix-neuf ans à Mlle des Étangs de Lastour, il consacra les premières années de sa jeunesse à l'étude, se préparait pour ainsi dire sans le savoir à la carrière politique qui devait s'ouvrir un jour devant lui. Il débuta vers 1840, dans *L'Avenir national*, journal légitimiste de Limoges, fondé par son frère aîné. Séduit par les idées de monarchie libérale de M. de Châteaubriand et de M. de Lamartine, il les développa dans la presse provinciale avec une vigueur et un éclat qui attirèrent bientôt l'attention sur lui, et qui dès cette époque lui assignaient une place sur un théâtre plus élevé. Après la révolution de 1848, M. de Lamartine, dont il avait conquis l'estime et l'amitié, lui offrit la préfecture de la Corrèze, qu'il refusa; il resta auprès de l'illustre orateur, devenu ministre des affaires étrangères sans aucun titre officiel et en qualité d'ami. Lorsque M. de Lamartine quitta le ministère des affaires étrangères, M. de La Guéronnière fonda avec lui *Le Bien public*. Ce journal ne vécut qu'environ six mois, et occasionna à ses fondateurs des sacrifices considérables. M. Émile de Girardin ouvrit alors les colonnes de *La Presse* au jeune publiciste, qui y donna pendant quinze mois le concours le plus actif et le plus brillant. A l'époque où *La Presse* arbora le drapeau du socialisme, M. de La Guéronnière se sépara ouvertement d'elle par une lettre adressée à M. Émile de Girardin, et qui fut publiée dans ce journal. Dans cette lettre se trouvait cette phrase : « Votre audace vous pousse, ma prudence me retient. » Peu de temps après, M. de La Guéronnière prit la direction du journal *Le Pays*, avec M. de

Lamartine. Un dissentiment ne tarda pas à s'élever entre l'illustre poëte et son collaborateur, à propos d'une étude historique et politique sur Louis-Napoléon, publiée dans *Le Pays*. Désavouée par M. de Lamartine, cette étude, qui semblait prophétiser l'avenir, eut un immense retentissement, et contribua beaucoup à grandir la renommée littéraire de son auteur. Le rédacteur en chef du *Pays* ne reprit la plume que quelques jours après le coup d'État du 2 décembre, et ses premières paroles furent toutes de conciliation. Nommé député par le département du Cantal aux élections de 1852, il signala son passage à la chambre par un rapport important sur l'abolition définitive de la peine de mort en matière politique. Il conserva jusqu'en 1854, avec son mandat législatif, la direction politique du *Constitutionnel* et *du Pays*. Le 18 septembre 1854 il fut nommé conseiller d'État, et fut promu au grade de commandeur en 1858 : il était chevalier depuis le 15 août 1852. M. de La Guéronnière préside depuis six ans le conseil général de la Haute-Vienne, le seul qui, sous sa présidence et sur sa proposition, ait voté une allocation en faveur de M. de Lamartine. Outre un grand nombre d'articles publiés dans divers journaux, on a de lui : *Études et Portraits politiques contemporains ;* Paris, 1851 et 1856, in-8°. Dans cet ouvrage sont appréciés avec impartialité des hommes d'opinions et de situations bien différentes; savoir : l'empereur Napoléon III, l'empereur Nicolas Ier, le roi Léopold Ier, le comte de Chambord, le prince de Joinville, M. Thiers, M. de Morny, le général Cavaignac; — *Souvenirs et Notes sur M. Bineau et les finances de l'empire ;* Paris, 1858; et diverses études dans la *Revue Contemporaine;* par exemple : *Les Souverains écrivains : Henri IV, Napoléon III, Louis XIV*, etc.; et *Du rôle des hautes classes sous le gouvernement impérial.* M. de La Guéronnière est encore l'auteur d'une brochure qui a paru au mois de mars 1858, sous le titre de : *L'empereur Napoléon III et l'Angleterre*, et qui a produit dans toute l'Europe une grande sensation. On lui attribue aussi une autre brochure politique intitulée : *L'empereur Napoléon III et l'Italie*, qui a paru au mois de janvier 1859.

Son frère aîné, Alfred DE LA GUÉRONNIÈRE, fondateur de L'*Avenir national*, a publié *Les Hommes d'État de l'Angleterre.* Son frère cadet, *Charles* DE LA GUÉRONNIÈRE, entré dans l'administration en 1852 comme sous-préfet de Bressuire, est aujourd'hui préfet des Vosges.

Documents communiqués.

LA GUÉRONNIÈRE (*Octave* DE), cousin du précédent, marin français, né en 1811, mort le 7 janvier 1859, à Toulon. Entré dans la marine en 1829, il débuta dans sa carrière à la prise d'Alger, et fit avec distinction la plupart des campagnes maritimes de cette époque. Après la prise de Bomarsund (campagne de la Baltique, en 1855), il ne rentra en France que pour recevoir une nouvelle destination : il fut envoyé dans la mer Noire pour y prendre le commandement du *Bertholet*. En 1858 il reçut des mains de l'empereur la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

Moniteur, du 20 janvier 1859.

LAGUERRE (*Élisabeth-Claude* JACQUET DE), musicienne française, née en 1659, à Paris, et morte dans cette ville, le 27 juin 1729. Elle manifesta dès l'enfance les plus heureuses dispositions pour la musique. A peine âgée de quinze ans, elle parut à la cour, où elle se fit remarquer par son habileté sur le clavecin. Louis XIV prenait beaucoup de plaisir à l'entendre, ce qui engagea Mme de Montespan à la garder trois ou quatre ans auprès d'elle. Mlle Jacquet épousa ensuite Marin de Laguerre, organiste de Saint-Séverin, et suivit son mari à Paris, où sa réputation ne fit que s'accroître; elle possédait surtout un merveilleux talent dans l'art de préluder et d'improviser sur l'orgue et sur le clavecin. Ses amis l'engageaient à travailler pour le théâtre. Duché, jeune alors et qui n'avait encore rien donné au public, lui offrit le poëme d'un grand opéra, en cinq actes, intitulé *Céphale et Procris*. Mme de Laguerre composa la musique de cet opéra, qui fut représenté le 15 mars 1694; mais, malgré l'enthousiasme qu'avaient excité les répétitions de l'ouvrage, la pièce n'eut que cinq ou six représentations (1). Cette artiste de mérite a publié trois livres de cantates à voix seule, un livre de pièces de clavecin, et un recueil de sonates pour le même instrument. En 1721 un *Te Deum* de sa composition fut exécuté dans la chapelle du Louvre, pour la convalescence du roi. Mme de Laguerre mourut à l'âge de soixante-dix ans, et fut inhumée dans l'église Saint-Eustache, sa paroisse. D. D.-B.

Histoire de l'Académie royale de Musique, par un des secrétaires de Lully. — De La Borde, *Essai sur la Musique.* — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.* — Castil-Blaze., *L'Académie impériale de musique, histoire littéraire, musicale, etc., etc.*

LAGUERRE (*Marie-Sophie*), cantatrice française, née en 1755, à Paris, et morte dans cette ville, le 14 février 1783. Admise d'abord comme choriste à l'Académie royale de musique en 1774, elle débuta sur ce théâtre en 1776, dans le rôle d'*Adèle de Ponthieu*, musique de La Borde, et au mois de juin de la même année elle joua avec beaucoup de succès celui d'*Alceste*, que Mlle Levasseur venait de créer. Deux ans après, lors de la retraite de Melle Sophie Arnould, Mlle Laguerre partagea l'emploi de première chanteuse avec Mlle Levasseur, et ne se montra pas inférieure à sa rivale. La lutte était alors

(1) On compte en France quatre femmes qui ont écrit de la musique pour le théâtre et dont les ouvrages ont été représentés. La première en date est Mme de Laguerre; viennent ensuite Mme Simons Candeille, Mme Sophie Gail, et, de nos jours, Mlle Louise Bertin.

établie entre Gluck et Piccini. Celui-ci voulut donner aussi une *Iphigénie en Tauride*, dont il confia le rôle principal à Mlle Laguerre; elle s'en acquitta admirablement à la première représentation, qui eut lieu le 23 janvier 1781, mais il n'en fut pas de même à la seconde. Ce jour-là, l'actrice ayant fait avec quelques seigneurs un repas dans lequel les vins les plus généreux n'avaient point été épargnés, entra en scène en chancelant et balbutia au point d'exciter les rires et les huées du public. La spirituelle Sophie Arnould, apercevant sa camarade dans cet état, s'écria : « Ce n'est pas Iphigénie en Tauride que nous voyons-là, c'est Iphigénie en Champagne. » Mlle Laguerre reçut l'ordre de se rendre au For-l'Évêque pour y expier sa faute pendant quinze jours; seulement, comme le service de l'Opéra ne pouvait être interrompu, on allait la chercher pour chanter et on la reconduisait ensuite à sa prison. A la troisième représentation du même ouvrage, l'actrice, arrivant à ces mots :

O jour fatal, que je voudrais en vain
Ne pas compter parmi eux de ma vie,

les exprima avec tant de sentiment et d'à-propos qu'elle fut couverte d'applaudissements; et tandis que l'assemblée entière demandait sa grâce, des princes sollicitaient la même faveur auprès du ministre, qui se laissa fléchir. Mlle Laguerre fut reconduite en triomphe à son hôtel. Douée d'une voix pure et touchante, d'un physique plein de charme, elle était devenue l'idole des habitués de l'Opéra, et elle aurait encore acquis plus de réputation comme cantatrice si malheureusement son inconduite ne fût venue arrêter les progrès de son talent et abréger ses jours. Elle mourut à l'âge de vingt-huit ans. Les recueils du temps sont remplis d'anecdotes et de vers ayant trait aux intrigues galantes de cette enchanteresse avec les seigneurs et les riches financiers, qu'elle ruinait les uns après les autres. On trouva dans son portefeuille sept à huit cent mille francs en billets de la caisse d'escompte; elle laissait, en outre, quarante mille livres de rente, deux maisons et une foule d'objets d'art du plus grand prix.

Dieudonné DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Bachaumont, *Mémoires secrets*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de Musique, histoire littéraire, musicale, etc.*

LA GUESLE (*Jean* DE), magistrat français du seizième siècle, mort dans sa maison de Laureau en Beauce, près d'Épernon, vers la fin de 1588. Il appartenait à une bonne famille d'Auvergne. Son père, François de La Guesle, était maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis. Jean de La Guesle fut d'abord destiné à l'Église; mais après la mort de son frère aîné il entra dans la magistrature. Il avait fait de bonnes études en France et en Italie, et fut reçu conseiller au parlement de Paris. Catherine de Médicis lui fit donner la charge de premier président au parlement de Bourgogne, et Charles IX lui confia diverses négociations. La Guesle s'en acquitta si bien que le roi le nomma son procureur général au parlement de Paris en 1570. Henri III se servit encore de lui, et le créa président à mortier au même parlement en 1583. Cinq ans après, la journée des barricades ayant obligé le roi à se retirer à Chartres, le parlement, indigné, chargea le président de La Guesle de témoigner au monarque le ressentiment qu'il en éprouvait. Il se retira ensuite dans sa maison de campagne. Un de ses fils, *François* DE LA GUESLE, nommé archevêque de Tours en 1579, mourut à Paris, le 30 octobre 1614. J. V.

Blanchard, *Histoire des Présidents du parlement de Paris*. — Moréri, *Grand Dict. Histor.*

LA GUESLE (*Jacques* DE), magistrat français, fils du précédent, né à Paris, en 1557, mort dans la même ville, le 3 janvier 1612. Il succéda à son père dans la charge de procureur général au parlement de Paris. Après la journée des Barricades il voulut quitter la capitale; mais, reconnu à l'une des barrières, il fut conduit à la Bastille. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il alla rejoindre Henri III à Saint-Cloud; ce fut lui qui eut le malheur d'introduire Jacques Clément dans le cabinet du roi; et, indigné de l'attentat dont il fut témoin, il tira son épée et en frappa l'assassin au visage. La Guesle fut aussi attaché à Henri IV qu'il avait été dévoué à son prédécesseur. Appelé au conseil où l'on décidait les mesures à prendre pour la pacification du royaume, il s'y opposa à l'expulsion des jésuites, ce qui fit demander son renvoi lors de l'attentat de Jean Châtel; mais Henri IV n'y consentit point, et La Guesle mourut en exercice. On a de lui : *Lettre sur l'Assassinat de Henri III*, imprimée à la suite du *Journal de l'Estoile*, édition de Lenglet-Dufresnoy; — *Remontrance faite à Nantes, en la présence du roi Henri IV, en 1594, par Jacques de La Guesle, procureur général, et Louis Brisson, avocat général au parlement, au nom de la reine Louise, douairière de France, pour avoir justice du parricide du défunt roi Henri III, avec l'acte et cérémonies qui y furent observées;* Paris, 1610, in-4°; — *Traité en forme de contredits, touchant le comté de Saint-Pol;* Paris, 1634, in-4°; — *Remarques curieuses touchant le comté de Saint-Pol;* Paris, 1635, in-4°; on a mis à la suite les *Remontrances faites par Jacques de La Guesle au nom du roi, à Élizabeth, reine d'Angleterre, pour Marie, reine d'Écosse;* — *Récit du Procès fait au maréchal de Biron*, imprimé à la fin du 1er volume des *Lettres et ambassades* de Philippe Canaye; il y en a des exemplaires tirés à part, in-fol.; — *Recueil de Remontrances au parlement;* Paris, 1611, in-4°. La Bibliothèque impériale conserve manuscrites ses *Remontrances touchant la dissolution du mariage de Henri IV et de Mme Marguerite de Valois.* J. V.

Moréri, *Grand Dict. Histor.* — Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.*

LA GUESNERIE (*Charlotte-Marie-Anne* CHARBONNIER DE), romancière française, née en Anjou, vers 1710, morte à Angers, le 6 janvier 1785. Elle se fit une certaine réputation dans ce groupe de femmes de talent qui se distinguèrent vers le milieu du dernier siècle. On a peu de détails sur sa vie. Elle aima, dit-on, M. Louet, de l'académie d'Angers, qui la délaissa. C'est ce qui l'aurait décidée à se livrer au culte des lettres. Tous ses ouvrages sont anonymes. On a vendu, lors de la dispersion du cabinet Grille, une de ses lettres adressée d'Angers à l'abbé Rangeard, 12 mars 1765. Elle lui confie, pendant le séjour qu'il fait à Paris, le soin de revoir, de vendre et d'imprimer ses ouvrages. « Je vous demande pour toute grâce, lui dit-elle, un secret inviolable et serais au désespoir d'être connue. »

Son premier roman, publié sous le titre de *Mémoires de Milady B.*, par Mme R., Amsterdam et Paris, 1740, in-16, fut attribué à madame Riccoboni, et justifie souvent l'erreur des contemporains par la grâce et l'émotion du style. Ses autres ouvrages n'eurent pas moins de succès. Ils ont pour titres : *Iphis et Aglaé*, roman, par M.; Londres et Paris, 1768, 2 vol. in-12; — *Les Ressources de la Vertu, par l'auteur des* Mémoires de Milady B.; Amsterdam et Paris, 1782, 2 vol. in-12). Célestin PORT.

Catalogue des collections de M. Toussaint Grille, p. 197 et 340. — *Hist. des Femmes françaises*, t. V, p. 450.

LA GUETTE (*Gérard* DE), financier français, né dans le treizième siècle, à Clermont (Auvergne), mort en 1322. Homme de basse naissance, mais fin et rusé, il s'éleva, à force d'intrigues, à la place de surintendant des finances. Après la mort de Philippe le Long, qui l'avait protégé contre ses ennemis, il fut accusé de concussions, et Charles IV, sévère justicier, dit Dutillet, le fit appliquer à la question pour l'obliger à révéler les sommes qu'il avait extorquées au trésor royal et le lieu où il les tenait cachées. Il expira dans les tourments en 1322, sans avoir fait aucun aveu. Le peuple, qui le haïssait, parce qu'il avait conseillé l'établissement de nouveaux impôts, s'empara de son cadavre, le traîna dans les rues, et l'attacha ensuite aux fourches de Montfaucon. Savaron croit que sa mémoire fut réhabilitée; il se fonde sur l'anoblissement de sa famille et sur les emplois que ses descendants exercèrent à le règne de Philippe de Valois. J. V.

Mezerai, *Hist. de France*, an. 1322. — Savaron, *Chronol. des États Généraux.*

LA GUETTE (*Catherine* MEURDRAC DE), dame française, fille de Vincent Meurdrac, et connue par d'intéressants *Mémoires*, née à Mandres en Brie, le 20 février 1613, morte vers 1680. Mariée en 1635 à Jean Marius ou Mariot de La Guette, elle habita Sussy, tandis que son mari, successivement capitaine au régiment de Normandie en 1632, au régiment de la Meilleraye en 1639, dans la compagnie de chevau-légers en 1642, dans le régiment de Marsin en 1647, faisait la guerre en Lorraine, en Allemagne, en Flandre, en Roussillon, en Normandie, en Italie, en Espagne. Les troubles de la Fronde, qui rendirent dangereux le séjour des environs de Paris, permirent à Mme de La Guette de déployer des qualités viriles, dont elle se vante avec beaucoup de complaisance. Marius de La Guette, attaché au général Marsin, passa avec lui du côté du prince de Condé, et servit en Guyenne. Mme de La Guette se rendit à Bordeaux en 1653, et travailla à ménager un accommodement entre la cour et le parti des princes. La Guette se rendit auprès de Condé dans les Pays-Bas, rentra en France avec lui, et mourut en 1665. Deux fils de Mme de La Guette restèrent avec Marsin au service de l'Espagne, et passèrent ensuite à celui de la Hollande. Mme de La Guette alla les y rejoindre. Elle eut le malheur de perdre son fils aîné, colonel dans l'armée du prince d'Orange et tué au siége de Maëstricht; c'est sur ce triste événement que s'arrêtent ses *Mémoires*. On pense qu'elle mourut en Hollande. Les *Mémoires* de Mme de La Guette, publiés à La Haye, 1681, in-18, étaient devenus rares. M. Moreau en a donné une nouvelle édition; Paris, 1856, in-18, dans la *Bibliothèque Elzévirienne*. Z.

Moreau, *Notice sur M. et Me de La Guette*, en tête de son édition.

LA GUICHE (Famille DE), ancienne et illustre maison de Bourgogne. Les principaux membres sont :

LA GUICHE (*Renaud* DE), chevalier français, né à la fin du douzième siècle, accompagna saint Louis à sa première croisade. Un acte de ce chevalier, conservé dans les archives de Dijon, porte la date de 1209. J. V.

LA GUICHE (*Gérard* DE), seigneur de Nanton et de Chaumont en Charolois, vivait au commencement du quinzième siècle. Il fut fait chevalier par le duc de Bourgogne, dont il était sujet, à la bataille de Liége, en 1408. Il fut depuis chambellan du roi, bailli de Mâcon, et sénéchal de Lyon. Investi de la confiance de Jean sans Peur, il négocia en 1417 le traité de Mâcon entre ce prince et le duc de Bourbon. J. V.

P. Anselme, *Hist. généal. et chron. de la Maison royale de France, des Pairs, Grands-Officiers de la couronne*, etc.

LA GUICHE (*Pierre* DE), diplomate français, né en 1464, mort dans sa terre de Chaumont, en 1544. Successivement chevalier, conseiller et chambellan du roi, bailli d'Autun et de Mâcon, il remplit les ambassades de Rome, d'Espagne, d'Angleterre et de Suisse. En 1515 il signa à Genève, avec les Cantons suisses, un traité qui prépara celui de Fribourg, conclu l'année suivante. Après la bataille de Marignan, Pierre de La Guiche, qui avait déjà sous ses ordres six à sept mille hommes, fut chargé par le roi de négocier une levée de dix mille Suisses pour les conduire au connétable de Bourbon. En 1518 il entama auprès de

Henri VIII d'Angleterre la négociation de la cession de Tournay et de ses dépendances au roi François Ier. En 1536 il fit un second voyage en Angleterre pour des affaires touchant les intérêts de la famille royale. J. V.

P. Anselme, *Hist. Généal.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Guichardin, *Hist. des Guerres d'Italie*, liv. XII.

LA GUICHE (*Claude* DE), fils du précédent, mort à Rome, le 9 avril 1553. Successivement prieur de Losne et de Saint-Pierre de Mâcon, abbé de Beaubec et de Hautecombe, évêque d'Agde, puis de Mirepoix, ambassadeur à Rome et en Portugal, il assista comme envoyé de France au concile de Trente. J. V.

P. Anselme, *Hist. Généal.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LA GUICHE (*Philibert* DE), petit-fils du précédent, né vers 1540, mort à Lyon, en 1607. Nommé très-jeune bailli et capitaine de la ville de Mâcon, il refusa, en 1572, d'exécuter les ordres de la cour pour le massacre des protestants. Successivement gouverneur du Bourbonnais, du Beaujolais, du Lyonnais, etc., chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et conseiller d'État, il reçut de Henri III, en 1578, la charge de grand-maître de l'artillerie, vacante par la démission du maréchal de Biron, et la conserva jusqu'en 1595. Le 9 mai 1588, veille de la journée des Barricades, il s'opposa énergiquement, dit le *Journal de L'Etoile*, aux projets du monarque, qui, plein de courroux contre le duc de Guise, voulait le faire tuer lorsqu'il se présenterait dans l'appartement de la reine. Ses remontrances produisirent quelque impression sur l'esprit du roi. Henri IV eut pour La Guiche autant d'estime qu'en avait eu son prédécesseur. La Guiche se distingua à la bataille d'Arques et à la bataille d'Ivry, où il commandait l'artillerie, laquelle eut une grande part au succès, grâce aux bonnes dispositions de ce général. Il avait déjà pu faire faire quatre décharges à ses pièces avant que les ennemis eussent tiré un seul coup de canon. En 1595 il fut nommé gouverneur de Lyon. Il mourut dans cette ville sans laisser de postérité directe. J. V.

P. Anselme, *Hist. Généal.* — Moréri, *Grand Dict. Histor.* — L'Étoile, *Journal.*

LA GUICHE (*Jean-François* DE), comte de La Palice, seigneur de Saint-Géran, maréchal de France, neveu du précédent, né en 1569, mort au château de La Palice (Bourbonnais), le 2 décembre 1632. Gouverneur du Bourbonnais, il fit ses premières armes sous le maréchal d'Aumont, en 1588, et se signala en diverses circonstances sous Henri IV. En 1615 il devint capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, et conserva cette charge jusqu'à la fin de sa vie. En 1619 Louis XIII l'éleva à la dignité de maréchal de France. Il prit une grande part aux affaires de son temps, et commanda les armées royales aux siéges de Clérac, de Montauban, de Saint-Antonin et de Montpellier, en 1621 et 1622. J. V.

P. Anselme, *Hist. Généal.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LA GUICHE (*Henriette* DE), dame de Chaumont, duchesse d'Angoulême, fille du précédent, née en 1598, morte le 22 mai 1682. Elle épousa en 1619 Pierre de Matignon, comte de Thorigny, et en 1629 Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême, petit-fils de Charles IX. Aimant les lettres, elle avait rassemblé dans le monastère des minimes de La Guiche, fondé par elle, des manuscrits du plus grand prix, entre autres la *Cité de Dieu* de saint Augustin, traduite par Raoul de Presles. Ce manuscrit, un des plus beaux qu'il y ait en France pour les vignettes et les lettres majuscules, se trouve maintenant à la Bibliothèque de Mâcon. La duchesse d'Angoulême a été célébrée par Senecey et d'autres poëtes de son temps, dont elle était la protectrice. Elle vivait retirée dans sa terre de Chaumont, qu'elle se plaisait à orner. Sa fille unique épousa le duc de Joyeuse, de la maison de Lorraine, et fut mère du dernier duc de Guise. J. V.

P. Anselme, *Hist. Généal.* — Moréri, *Grand Dict. Hist.*

LA GUICHE (*Bernard* DE), comte de Saint-Géran, de La Palice et de Jaligny, général français, petit-fils du comte de La Palice, né en 1641, mort subitement à Paris, le 18 mars 1696. Il est surtout connu sous le nom de *comte de Saint-Géran*. Soustrait au moment de sa naissance, il eut à soutenir un procès fameux pour être réintégré dans son état, qui lui fut rendu par arrêts du parlement de 1663 et 1666. Lieutenant général, chevalier des ordres du roi, il remplit diverses ambassades à Florence, à Londres et à Berlin. Il ne laissa qu'une fille, religieuse. En lui s'éteignit la branche des La Guiche Saint-Géran. J. V.

Mme de Sévigné, *Lettres.* — Saint-Simon, *Mémoires.*

LA GUICHE (*Claude-Elisabeth*, marquis DE), historien français, issu d'une branche collatérale de la famille précédente, était, selon Fontette, l'auteur de *Notes sur les Antiquités de la ville de Mâcon et du Mâconnais*, avec un *Extrait des Mémoires historiques sur les États du Mâconnais*, in-fol., dont le manuscrit porte la date de 1746. Ce manuscrit, qui se trouvait dans la bibliothèque de Michault à Dijon, paraît avoir été perdu. J. V.

Lelong et Fontette, *Biblioth. histor. de la France*, t. III.

LA GUICHE (*Louis-Henri-Casimir*, marquis DE), homme politique français, né en 1777, mort à Paris, le 16 mai 1843. Nommé pair de France le 15 août 1815, puis inspecteur des gardes nationales de Saône-et-Loire en 1820, il présida les grands colléges électoraux du même département de 1815 à 1830.

Son fils, le *marquis de La Guiche*, ancien capitaine d'état-major, fut nommé député par l'arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire) en 1846. Il appartenait aux opinions conservatrices. J. V.

Biraque, *Annuaire Histor. et Biogr.*, 1844, 5e partie, p. 31. — *Almanach de la Noblesse.*

LAGUILLE (*Louis*), historien et théologien

français, né à Autun, en 1658, mort à Pont-à-Mousson, en 1742. Il appartenait à la Société de Jésus, et se trouva au congrès de Bade en 1714. Il montra dans cette assemblée beaucoup de zèle pour la paix, ce qui lui valut de bonnes pensions des parties intéressées. On a de lui : des vers latins et français *Sur Léopold II*, duc de Lorraine; Pont-à-Mousson, 1699, in-4°; — *Oraison funèbre de Louis XIV*, prononcée à Strasbourg, le 18 novembre 1715; — *Histoire d'Alsace ancienne et moderne, depuis César jusqu'au mariage de Louis XV;* Strasbourg, 1727, 2 vol. in-fol. ou 8 vol. in-8°. Cette histoire commence par une notice succincte sur l'Alsace sous les Romains, et finit par plusieurs titres et preuves qui peuvent beaucoup servir aux historiens; mais le P. Laguille, historiographe d'un pays dont il ignorait la langue, jésuite plein de zèle et un peu partial, a souvent cédé, dans le corps de son ouvrage, à la légèreté de l'école historique du dix-huitième siècle; — *Exposition des sentiments catholiques sur la soumission due à la constitution* Unigenitus; 1735, in-4°; — *Préservatifs pour un jeune homme de qualité contre l'irréligion et le libertinage;* Nanci, 1739, in-12.

L. C—E.

Dict. Hist. (1822). — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France.*

LAGUNA ou **LACUNA** (*André* comte de), médecin et philologue espagnol, né à Ségovie, en 1499, mort en 1560. Il commença ses études dans sa ville natale, les continua à l'université de Salamanque, et alla les achever à Paris, où l'attirait surtout le désir de se perfectionner dans la langue grecque. Il étudia aussi la médecine à Paris, mais l'on doute qu'il s'y soit fait recevoir docteur. Il retourna en Espagne en 1536, prit le grade de docteur à Tolède, et partit pour les Pays-Bas, où se trouvait Charles-Quint, dont il mérita la confiance. Il resta pendant cinq ou six ans à Metz, alors ville impériale, se rendit ensuite en Italie, et séjourna successivement à Padoue, à Bologne, à Rome. Jules III le créa comte palatin et chevalier de Saint-Pierre. De Rome Laguna partit pour l'Allemagne, qu'il ne fit que traverser, et revint dans les Pays-Bas. Mais arrivé à Anvers, il fut pris du désir de revoir sa patrie, et alla mourir en Espagne. Dans les haltes d'une vie qui fut une course perpétuelle, Laguna publia plusieurs ouvrages, dont les titres sont : *Anatomica Methodus, sive de sectione humani corporis contemplatio;* Paris, 1535, in-8°; — *Compendium curationis præcautionis morbi passim, populariter grassantis : hoc est vera et exquisita ratio noscendæ, præcavendæ, atque propulsandæ febris pestilentialis;* Strasbourg, 1542, in-8°; — *Europa* ἑαυτοντιμορουμένη, *sive se ipsam torquens : actio apud Colonienses XXII, januarii die, anno MDXLIII;* Cologne, 1543; — *Victus Ratio scholasticis pauperibus paratu facilis et salubris;* Paris, 1547, in-8°; — *Galeni Vita;* Venise, 1548; — *Galeni omnium operum, exceptis iis quæ in Hippocratem composuit, Epitome;* Venise,..., in-fol.; Bâle, 1551, in-fol.; — *Annotationes in Galeni versiones quæ ad suum tempus prodierunt;* Venise, 1548, in-8°; — *De articulari Morbo;* Rome, 1551, in-8°; — *Methodus cognoscendi extirpandique nascentes in vesicæ collo carunculas;* Rome, 1551, in-8°; — *Epitome omnium Rerum et Sententiarum quæ notatu dignæ in commentariis Galeni in Hippocratem exstant;* Lyon, 1554, in-8°; — *Adnotationes in Dioscoridis factam a Joanne Ruellio interpretationem;* Lyon, 1554, in-16; — *Epistola apologetica ad Joannem Cornarium;* Lyon, 1554, in-8°. Laguna a traduit du grec en latin, le Περὶ φυσιογνωμονικῶν, d'Aristote; Paris, 1535; — le Περὶ Κόσμου, du même; Alcala, 1538; — le Περὶ φυτῶν, attribué à Aristote; Cologne, 1543; — le Περὶ ἀρετῶν, attr. au même; Cologne, 1544; — les deux dialogues dramatiques de Lucien intitulés Τραγοποδάγρα et Ὀκύπους, publiés d'abord avec le Περὶ Κόσμου; Alcala, 1538; la traduction de la Τραγοποδάγρα fut réimprimée avec le traité *De Articulari Morbo;* Rome, 1551, in-8°; — le *De Historia philosophica* de Galien; Cologne, 1543; — *Libri octo ultimi ex Commentariis Geoponicis, seu de re rustica olim Constantino Cæsari adscriptis;* Cologne, 1543, in-8°.

Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

LAGUS (Λάγος), père de Ptolémée, le fondateur de la monarchie égyptienne, vivait vers 350 avant J.-C. Il épousa Arsinoé, concubine de Philippe, et qui était, dit-on, enceinte à l'époque de son mariage. Aussi on regarda généralement Ptolémée comme fils de Philippe; et c'est sans doute à ce titre que Théocrite l'appelle descendant d'Hercule. Lagus était d'une naissance obscure. Il se remaria avec Antigone, nièce d'Antipater, et eut d'elle Bérénice, qui épousa son demi-frère Ptolémée.

Y.

Pausanias, I, 6. — Quinte-Curce, IX, 8. — Plutarque, *De cohib. Ira*, 9. — Théocrite, *Idyl.*, XVII, 26, 34, 61, avec les *Schol.* — Suidas, au mot Λάγος.

LA HAIE (*Charles* DE), graveur français, né à Fontainebleau, en 1641. Il partit pour l'Italie, et y grava (avec Blomaert, Blondeau, Spierre et quelques autres artistes) les peintures des trois salons du palais Pitti à Florence, d'après Pietro de Cortone; — *La Sainte Vierge et l'Enfant Jésus* d'après Ciro Ferri; — *Coriolan menaçant les Romains de sa vengeance*, et plusieurs autres pièces d'après différents maîtres. Le plus estimé de ses ouvrages est la gravure du tableau de Romanelli, représentant *Les Philosophes grecs dans les jardins d'Academus.*

A. DE L.

Basan, *Dict. des Graveurs.* — *Dict. Hist.* (1822). — Le Bas, *Dict. Encyclopédique de la France.*

LAHAIZE (*Jean* DE), publiciste français, né à La Rochelle, au commencement du seizième

siècle, mort vers 1572. Avocat éloquent, il embrassa avec ardeur la cause des réformés. Ce fut lui qui, le 15 septembre 1565, porta la parole devant Charles IX à son entrée à La Rochelle. Ce fut encore lui qui fut député, avec Jacques Cochon, auprès du même prince, afin d'obtenir une réduction sur l'impôt extraordinaire de 50,000 livres dont la ville venait d'être onérée. Il harangua Jeanne d'Albret et son fils, de même que le prince de Condé, à leur arrivée à La Rochelle. Lahaize est l'auteur des ouvrages intitulés : *Premier Discours brïef et véritable sur ce qui s'est passé en la ville et gouvernement de La Rochelle de* 1567 *à* 1568; 1573, in-4°; — *Deuxième Discours brief, etc., de* 1568 *à* 1570; 1575, in-4°; on suppose que ces deux dates de 1573 et 1575 sont celles d'une réimpression; — *Quarante-sept Sermons de Jean Calvin sur les huit derniers chapitres des propositions de Daniel;* La Rochelle, 1565, in-fol., publiés par Lahaize, qui prétendait les tenir d'un de ses amis. On peut admettre avec le P. Arcère (*Hist. de La Rochelle*) que ces écrits sont d'utiles documents pour apprécier la fin du seizième siècle. G. DE F.

Arcère, *Hist. de La Rochelle*, t. I et II. — Rainguet, *Biographie Saintongeaise*.

LAHALLE (*Pierre*), littérateur français, né le 9 novembre 1785, à Rouen, mort en 1830. Fils d'un négociant, il étudia à Paris les mathématiques, et chercha des ressources dans l'enseignement de cette science. Il prit part à la rédaction de plusieurs recueils, notamment au *Mercure du dix-neuvième siècle*, à la *Chronique indiscrète* (1825) et à la *Biographie universelle des Contemporains* de Rabbe. On a de lui : *Essai sur la Musique, ses fonctions dans les mœurs et sa véritable expression, suivi d'une Bibliographie musicale;* Paris, 1825, in-18; — *La Levée des Plans;* ibid., 1826, in-12, pl.; — et diverses traductions de l'anglais. K.

Quérard, *La France Littéraire*.

LA HARPE (*Jean-François* DE), célèbre critique français, né à Paris, le 20 novembre 1739, mort dans la même ville, le 11 février 1803. On prétend généralement qu'il naquit de parents inconnus, et fut recueilli par les sœurs de la charité dans la rue de La Harpe, d'où il prit son nom. C'est une erreur (1). La Harpe était d'une famille noble, originaire de Savoie, établie dans le pays de Vaud, mais extrêmement déchue de fortune. Ses ennemis lui reprochèrent plus tard la misère de ses premières années. Après s'être longtemps irrité de leurs attaques, il écrivit, dans un moment d'humilité chrétienne : « L'auteur (lui-même), à l'âge de neuf ans, a été nourri six mois par les sœurs de la charité de la paroisse Saint-André-des-Arts, et l'on sait que jusqu'à l'âge de dix-neuf ans il a été élevé et nourri par charité. » Admis au collége d'Harcourt en qualité de boursier, grâce à la bonté du principal, M. Asselin, La Harpe y fit de brillantes études, et obtint deux ans de suite le prix d'honneur. Au sortir du collége, il eut l'imprudence de composer avec quelques-uns de ses camarades des couplets contre divers membres du collége d'Harcourt, ce qui a fait dire que son premier essai littéraire fut une satire contre ses maîtres et contre le principal du collége qui avait été le protecteur de ses jeunes années. M. Boissy-d'Anglas, ami de La Harpe, prétend au contraire que les couplets « n'étaient ni contre ses maîtres ni contre ses bienfaiteurs. Cette plaisanterie, ajoute-t-il, était l'ouvrage de plusieurs jeunes gens, et M. de La Harpe fut le seul puni parce qu'il était pauvre, sans appui, sans état, sans protecteur, et parce qu'il eut le courage de garder à ses compagnons le secret le plus inviolable. » Cette peccadille fut punie avec une révoltante sévérité. M. de Sartine, lieutenant de police, fit enfermer le jeune homme à Bicêtre, et lui accorda ensuite comme grâce d'être transféré au For-l'Évêque, où il resta plusieurs mois. Cet odieux abus de pouvoir, s'ajoutant à la misère de ses premières années et à sa position gênée au sortir du collége, aigrit son caractère, naturellement décidé et dominateur. Malgré sa petite taille et son humble position, il portait dans le monde un air hardi, un ton tranchant qui lui firent de bonne heure beaucoup d'ennemis et lui attirèrent bien des épigrammes. Il débuta à l'âge de vingt ans par un volume d'héroïdes, genre de poésie alors fort à la mode; celles de La Harpe n'ont rien de remarquable. Il les fit précéder d'un *Essai sur l'Héroïde*, où l'on pressent un critique. Il disait de Fontenelle : « M. de Fontenelle, estimable sans doute à bien des égards, a tenté presque tous les genres de poésie parce qu'il n'était né pour aucun. » Le jugement est excellent, mais La Harpe ne se doutait pas qu'il s'appliquait à lui-même au moins autant qu'à Fontenelle. En novembre 1763, il donna sa tragédie de *Warwick*, qui eut un grand succès. Cette pièce n'offre cependant que des qualités négatives. On y trouve peu de mauvais goût et de déclamation, mais on y chercherait vainement de l'invention, de la force, ou même quelques traits vigoureux et d'un grand effet. « On dirait, écrit Grimm, que c'est le coup d'essai d'un jeune homme de soixante ans. J'aimerais bien mieux y remarquer plus d'inégalité et de

(1) Les détails suivants, extraits par M. Ravenel des registres officiels de l'hôtel de Ville, et communiqués à M. Sainte-Beuve, ne laissent pas de doute sur la légitimité de la naissance de La Harpe. « Jean-François de La Harpe est né à Paris, sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 20 novembre 1739. Il est le seul des enfants de J.-F. Delharpe et de Marie-Louise Devienne, dont le nom, sur l'acte de baptême, soit orthographié *Delaharpe*. Le père signe toujours *Delharpe*, et sur l'acte de décès d'une fille morte âgée de dix ans, le 3 novembre 1741, il prend les qualités de gentilhomme et officier suisse. » La Harpe n'avait pas dix ans quand son père mourut (6 mai 1749) : il en avait un peu plus de seize lorsqu'il perdit sa mère.

force, et moins de sagesse. » Fier et un peu enivré de son succès, La Harpe imprima son *Warwick* avec une lettre adressée à Voltaire, dans laquelle il discutait d'un ton de maître les principes de l'art dramatique, et parlait de ses ennemis avec une dédaigneuse hauteur. Ses autres tragédies ne répondirent ni à son attente ni à celle du public. *Timoléon*, joué le 1er août 1764, tomba. Vers le même temps La Harpe fit un assez sot mariage. « Il vient de se marier, dit Grimm, avec la fille d'un limonadier, qui fait des vers. Une mauvaise tragédie et un mariage, c'est faire deux sottises coup sur coup ». La Harpe était alors, suivant l'expression de Collé, un des auteurs les plus mal à l'aise, et deux autres tragédies, *Pharamond*, représenté le 14 août 1765, et *Gustave Wasa*, le 3 mars 1766, ne relevèrent ni sa fortune ni sa réputation. Découragé par ce triple échec et pressé par la pauvreté, il alla avec sa femme chercher un asile auprès de Voltaire à Ferney. Il y fut très-bien accueilli de Voltaire, qui le traita paternellement; il joua sur le théâtre du château les tragédies du maître, et se permit quelquefois d'en corriger les vers faibles. Voltaire acceptait ces corrections de bonne grâce; il appréciait le goût littéraire de La Harpe, et ne craignait point de l'avoir pour rival (1). En quittant Ferney au mois de février 1768, La Harpe revint à Paris, et commença à se faire connaître comme critique au *Mercure;* mais avant de devenir une autorité il eut de rudes luttes à soutenir. « C'est comme journaliste, dit M. Sainte-Beuve, que dès ses débuts La Harpe se montre d'abord le plus remarquable, et avec une verve propre qui se produit moins dans son style que dans la suite de sa conduite même et de son zèle. Son goût n'est ni très-rare ni très-curieux, ni même exquis; mais dans son ordre d'idées, ce goût est pur, sain et judicieux; il est prompt et n'hésite pas. Tel je trouve La Harpe dans la plupart des articles du *Mercure* qui lui ont valu tant de représailles et de rancunes; tel dans la *Correspondance avec le grand-duc de Russie*, où il se donne toute carrière en fait de décisif. Dès qu'on veut entrer à son tour dans ce genre de littérature un peu convenu et circonscrit du dix-huitième siècle pour en juger en détail et avec proportion, on ne saurait mieux faire que d'entendre La Harpe. N'oublions pas qu'une grande partie de l'originalité de sa critique a péri; joignons-y toujours la personne même de l'Aristarque qui y faisait commentaire, sa véhémence de geste et de ton, ce qu'il y avait de piquant (et même de choquant) à le voir se retourner sur des amis, des camarades de la veille, du moment qu'il y croyait le bon goût intéressé. Ses articles nous semblent assez froids aujourd'hui; mais les plaignants et les blessés appelaient cela des satires pleines de fiel, et si on le lui reprochait, comme l'honnête Dorat le fit un jour, il répondait naïvement : « Je ne puis m'en empêcher; cela est plus fort que moi. » Voilà le critique, celui à qui Voltaire n'avait pas besoin de crier *macte animo*, comme il fit tant de fois, celui dont il a eu tort de dire que « son courage était égal à son génie, » mais égal et même supérieur à son goût, c'est ce qu'il eût fallu dire. La Harpe, comme tous les vrais critiques destinés à agir en leur temps, tels que Malherbe, Boileau, Samuel Johnson, a eu le courage de ses jugements, il en a eu l'intrépidité et jusqu'à la témérité imprudente, en face de la cohue des petits auteurs offensés. »

La Harpe s'exerça aussi avec succès dans le genre académique, qui convenait à son talent judicieux, élégant et peu original. Son *Eloge de Fénelon* et celui de Catinat furent couronnés par l'Académie Française; mais rien ne servit plus sa réputation qu'un drame de *Mélanie ou la religieuse*, dont la représentation ne fut pas autorisée, mais que l'auteur lut dans les plus brillantes sociétés de Paris. En attaquant les vœux forcés, La Harpe flattait les idées du temps, et il ne flattait pas moins le goût du jour, par la sensibilité déclamatoire et le pathétique vulgaire qui abondent dans sa pièce. Voltaire déclarait que « l'Europe attendait *Mélanie* »; en même temps il disait à Grimm : « Cela n'est pas très-bon; cela réussira pourtant : c'est un drame, et l'on aime aujourd'hui les drames à Paris. » *Mélanie* réussit en effet, et ce succès contribua à faire entrer La Harpe à l'Académie Française (1776); mais ses ennemis saisirent l'occasion de mêler de l'amertume à son triomphe. La séance de réception offrit un curieux spectacle, dont nous empruntons le récit à M. Sainte-Beuve. « La Harpe succédait à Colardeau : Marmontel, chargé de le recevoir, fit naturellement l'éloge du prédécesseur. Il montra Colardeau semblable à ses écrits, doux, sentimental, modeste, affligé de la critique et se promettant bien de ne l'exercer jamais contre personne : « Voilà, monsieur, dans un homme de lettres, un caractère intéressant. » Ce simple mot devint le signal de l'applaudissement universel, et à partir de là tout le discours de Marmontel fut pris comme un persiflage, et, tourné contre le nouvel élu : « L'homme de lettres que vous remplacez, pacifique, indulgent, modeste, ou du moins attentif à ne point rendre pénible aux autres l'opinion qu'il avait de lui-même, s'était annoncé par des talents heureux..... » A chacun de ces mots flatteurs pour le défunt, on interrompit Marmontel, qui devenait malin à son tour, plus malin encore sans doute qu'il n'avait pensé l'être, et qui, par ses pauses marquées, se laissait très-bien interrompre. La Harpe cependant faisait bonne contenance, bien qu'il ait dit depuis qu'à un moment il fut tenté de prendre la parole et d'apos-

(1) *Voy.* sur les rapports de La Harpe avec Voltaire l'ouvrage de Chabanon, intitulé : *Tableau de quelques circonstances de ma vie*. Il disait de lui : « C'est un four qui chauffe toujours et ne cuit jamais. »

tropher le public. La scène alors eût été complète. Telle qu'elle se passa, cette réception à l'Académie fut une espèce d'exécution. » L'entrée de La Harpe à l'Académie fut donc le signal d'un redoublement d'invectives de la part de ses ennemis; et comme il rendait largement injures pour injures, il s'en suivit des polémiques d'une incroyable violence, et dans lesquelles le critique du *Mercure* n'eut pas le public pour lui. On admira et on admire encore les sarcasmes poignants de Gilbert s'écriant dans son *Apologie :*

Si j'évoque jamais du fond de son journal
Des sophistes du temps l'adulateur banal;
Lorsque son nom suffit pour exciter le rire,
Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire :
« C'est ce petit rimeur de tant de prix enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique (1).

Un article intempestif où La Harpe critiquait sans ménagement Voltaire, son ancien bienfaiteur, mort récemment, un autre article où il se donna le tort et le ridicule de faire lui-même l'éloge de sa tragédie des *Barmécides*, portèrent le déchaînement au comble. La Harpe comprit que la position n'était pas tenable, et il quitta le *Mercure*, qu'il rédigeait depuis 1770. Il revint alors au théâtre, qui le dédommagea un peu de ses mésaventures de critique. Les *Barmécides* joués le 11 juillet 1778) n'eurent, il est vrai, que onze représentations; mais *Philoctète*, imitation assez fidèle de Sophocle, obtint du succès; *Jeanne de Naples* (21 décembre, 1781), *Les Brames* (15 décembre 1783), *Coriolan* (3 mars 1784), *Virginie* (11 août 1786) subirent sans échec l'épreuve de la représentation. La Harpe, qui reconnaissait de bonne grâce la faiblesse des trois tragédies jouées après *Warwick*, tenait beaucoup à ses autres pièces. Aujourd'hui il nous est impossible d'établir aucune distinction entre des œuvres également fastidieuses; c'est à peine si *Mélanie* pour quelques passages touchants, et *Philoctète* pour une intention de simplicité, méritent un souvenir.

La Harpe s'est exercé avec aussi peu de bonheur dans d'autres genres poétiques. Ses odes sont au-dessous du médiocre; et ses poésies légères, même le poëme de *Tangu et Félime*, sont insignifiantes (1). Là n'est point son titre durable; il se trouve tout entier dans le cours de littérature qu'il professa au Lycée. Cet ouvrage, malgré de grands défauts et l'absence de qualités supérieures, n'a pas perdu la popularité qu'il conquit tout aussitôt, et mérite de fixer l'attention. Citons encore sur ce point M. Sainte-Beuve. Il est curieux de lire le jugement d'un des premiers critiques de notre temps sur un des premiers critiques du siècle dernier. « Le Lycée (ouvert en 1786, au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue de Valois) était une fondation à la fois scientifique et littéraire, une élégante Sorbonne à l'usage des gens du monde. La Harpe monte dans sa chaire vers deux heures de l'après-midi. L'élite des jeunes dames, des gens d'esprit et des littérateurs, tout ce qu'il y a de plus brillant à cette florissante époque de Lous XVI entoure sa chaire. Il s'y assied avec calme, avec assurance, avec dignité. Par son attitude, par son excellent débit de lecture comme par la qualité de sa parole, il justifie bien ce mot de Voltaire : « Vous avez toujours été fait pour le noble et l'élégant, c'est votre caractère. » Nous avons là encore un La Harpe critique, mais non plus polémique, professeur et non plus journaliste. Pour la première fois en France, l'enseignement tout à fait littéraire commence et se met en frais d'agrément; pour la première fois, quand on n'est ni frivole ni érudit, et qu'on cherche une juste et moyenne culture, on voit se dérouler des cadres faciles qui étendent et reposent la vue de l'esprit, même quand le professeur n'a pas réussi complétement à les remplir. Sur l'antiquité il ne fait que courir sans doute, il est léger; pour un homme aussi instruit et dont c'est le métier de l'être, il a des ignorances singulières et des oublis; il n'en a pas moins sur les époques intermédiaires qu'il franchit rapidement, et où son auditoire ne lui demandait du reste que des esquisses très-suffisantes alors. Mais à mesure qu'il approche des belles époques de la littérature

(1) Avant Gilbert, Le Brun n'avait pas été moins mordant contre La Harpe, dans cet excellent passage de son *Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie.*

De La Harpe, a-t-on dit, l'impertinent visage
Appelle le soufflet. Ce mot n'est qu'un outrage.
Je veux qu'un trait plus doux, léger, inattendu,
Frappe l'orgueil d'un fat plaisamment confondu.
Dites : ce froid rimeur se caresse lui-même;
Au défaut du public, il est juste qu'il s'aime;
Il s'est signé grand homme, il se dit immortel
Au *Mercure* ! — Ces mots n'ont rien qui soit cruel.
Jadis il me louait dans sa prose enfantine;
Mais, dix fois repoussé du trône de Racine,
Il boude; et son dépit m'a, dit-on, harcelé.
L'ingrat ! J'étais le seul qui ne l'eût pas sifflé.

Le même Le Brun a atteint le sublime du sarcasme dédaigneux dans cette belle épigramme, où il venge le grand Corneille des critiques de La Harpe.

Ce petit homme, à son petit compas,
Veut sans pudeur asservir le génie;
Au bas du Pinde il trotte à petit pas,
Et croit franchir les sommets d'Aonie.
Au grand Corneille il a fait avanie;
Mais, à vrai dire, on riait aux éclats
De voir ce nain mesurer un Atlas,
Et redoublant ses efforts de pygmée;
Burlesquement roidir ses petits bras
Pour étouffer si haute renommée.

(1) Voici sur La Harpe poëte et critique le jugement de Grimm en 1779 : « M. de La Harpe a beaucoup plus d'esprit que de connaissances, beaucoup moins d'esprit que de talent, et beaucoup moins d'imagination que de goût; mais il sait parfaitement Racine et Voltaire; et quoiqu'il n'ait pas encore justifié toutes les espérances qu'on avait pu concevoir de l'auteur de *Warwick*, c'est encore le meilleur élève qui soit sorti de l'école de Ferney. Il est malheureux que les circonstances l'aient obligé à perdre tant de temps à dire du mal des autres, et à se défendre ensuite contre les ennemis qu'il se faisait tous les jours en exerçant un si triste métier. »

française ses jugements se fixent et s'affermissent; le dix-septième siècle, en quelques-unes de ses parties et de ses œuvres, n'a jamais été mieux analysé. On n'a jamais mieux parlé de la tragédie de Racine et selon Racine. Entendons-nous bien : ne demandons à La Harpe aucune de ces vues supérieures qui sortent de certaines habitudes et de certaines limites, et qui supposent des comparaisons neuves et étendues. Il y a des régions pour les esprits et les talents : celle de La Harpe, c'était la région moyenne des esprits de son temps; et c'est pour s'y être tenu et y avoir rassemblé toutes ses forces qu'il a si utilement agi et si réellement influé autour de lui..... En reprenant une à une les pièces de Racine, La Harpe développe d'heureuses ressources d'analyse, et il fait l'éducation de ses auditeurs. L'ancienne tragédie française (je dis ancienne, parce qu'elle n'existe plus) avait ses règles, ses artifices, ses convenances, que Racine surtout avait connus et portés à sa perfection et dont il était devenu l'exemplaire accompli. La Harpe, après Voltaire, les entendait et les sentait plus que personne, et il est le meilleur guide en effet du moment qu'on veut entrer dans l'économie même et dans chaque partie de ce genre de composition pathétique et savante..... Ce n'est pas un critique curieux et studieusement investigateur que La Harpe, c'est un professeur pur, lucide, animé. Il étend, il développe et il applique les principes de goût de Voltaire, et sans avoir de son imprévu ni de son piquant, il a quelque chose de son agrément clair, aisé et naturel. Dans l'expression comme dans les idées, il trouve ce qui se présente d'abord et ce qui est à l'usage de tous. Il a l'élégance facile, celle qui jusqu'à un certain point peut s'enseigner; il n'a pas l'élégance exquise et suprême. Il était excellent pour donner aux esprits une première et générale teinture. » Ces éloges ne s'appliquent qu'aux bonnes parties du *Cours*, à celles qui concernent certaines périodes du dix-septième et du dix-huitième siècle. Pour l'antiquité La Harpe est toujours superficiel et presque toujours inexact (1); pour le moyen âge et la renaissance, il est nul, plus nul qu'il n'était permis après les travaux des bénédictins et de Sainte-Palaye. La seconde partie du dix-huitième siècle est aussi très-défectueuse, mais pour d'autres motifs. L'auteur s'y est trop abandonné à ses rancunes personnelles et à des passions religieuses d'autant plus ardentes qu'elles étaient l'effet d'une plus tardive conversion.

La Harpe avait d'abord été philosophe à la manière de Voltaire; plus tard, il se laissa entraîner par la révolution plus loin même qu'il ne convenait à un disciple de Voltaire. Il accueillit la république avec un enthousiasme qui survécut aux terribles événements de 92 et de 93 (1), mais qui ne l'empêcha pas d'être arrêté comme suspect au mois d'avril 1794. Dans sa prison il lut les *Psaumes*, l'*Évangile*, divers ouvrages religieux; une grande révolution se fit en lui, et lorsqu'il fut rendu à la liberté après le 9 thermidor il était catholique fervent. Malheureusement en devenant chrétien La Harpe n'était pas devenu charitable, et il attaqua avec violence les idées qu'il avait longtemps partagées. Il se lança dans la réaction royaliste, et prêcha la révolte contre la Convention. La défaite des royalistes, le 13 vendémiaire, ne le rendit pas plus prudent, et il s'attira au 18 fructidor une proscription qu'il évita en se cachant dans les environs de Corbeil. Le 18 brumaire lui permit de revenir à Paris et de reparaître au Lycée. Il eut le tort de publier peu après la *Correspondance littéraire* qu'il avait adressée au grand-duc de Russie (depuis l'empereur Paul) de 1774 à 1791. Dans ce journal, qui ne saurait soutenir la comparaison avec la *Correspondance* de Grimm, La Harpe traite avec rigueur ses contemporains; ils les immole tous à une idole, et cette idole c'est lui-même. Rarement la vanité se montra aussi naïvement expansive (2). La Harpe mourut avant la fin de l'orage suscité par cette fâcheuse publication; il eut le temps d'applaudir aux débuts de Châteaubriand, qui a parlé de lui avec estime et reconnaissance. « Somme toute, dit-il, c'était un esprit droit, éclairé, impartial, au milieu de ses passions, capable de sentir le talent, de l'admirer, de pleurer à de beaux vers ou à une belle action. » Dans son testament il exhorta ses compatriotes à entretenir des sentiments de paix et de concorde. Le conseil était piquant de la part de celui qui n'avait jamais prêché d'exemple.

La Harpe avait été marié deux fois; la première

(1) « Souvent, dit M. Villemain (*Littérature au dix-huitième siècle*, t. III, 41e leçon), il a l'air de n'avoir pas lu les écrivains dont il parle avec admiration. Je ne rappellerai pas les expressions trop amères dont le savant helléniste Brunck s'est servi pour relever les fautes de La Harpe dans ses traductions de Sophocle. Les auteurs latins, Cicéron, Tite-Live lui étaient plus familiers. Il les analyse avec talent, avec vivacité; rien ne manque souvent à ses éloges, que d'avoir saisi le vrai sens de l'auteur. Les traductions fréquemment semées dans le *Cours de Littérature* de La Harpe sont remplies des fautes les plus graves, les plus inattendues. L'esprit antique y est sans cesse altéré, et la pensée de l'original souvent défigurée par les plus singulières inadvertances. .... Enfin l'auteur du *Cours de Littérature*. . . . . semble un guide infidèle, trompeur, toutes les fois qu'il s'agit de littérature ancienne. »

(1) D'après une note manuscrite de Laya sur l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers, on trouva dans les papiers saisis chez Robespierre une lettre pleine de flagorneries que lui avait adressée La Harpe à l'occasion du discours prononcé, le 20 prairial an II (8 juin 1794), en l'honneur de l'Être suprême. Cette lettre ne figure point au nombre de celles qui furent imprimées dans le Rapport de Courtois (rédigé par Laya), parce que ce représentant, dit la note, eut la faiblesse de la rendre à La Harpe. *Voy.* dans le *Journal de la Librairie* (samedi 14 décembre 1833) un article de M. Ravenel.

(2) La *Correspondance* de La Harpe donna lieu à un spirituel pamphlet de Colnet, intitulé *Correspondance turque, pour servir de supplément à la Correspondance russe.*

avec Marie-Marthe Monmayeux, fille d'un limonadier. Il eut d'elle deux enfants, qui ne vécurent pas, et divorça en 1793. Quatre ans après il se maria avec une jeune personne (Mlle de Hatte-Longuerue), qui tout aussitôt demanda le divorce. Les ouvrages de La Harpe ne lui ont pas survécu, excepté le *Cours de Littérature*, dont quelques parties se lisent encore avec plaisir et utilité. On trouve aussi dans ses *Œuvres posthumes* un beau récit intitulé *La Vision de Cazotte*, et qui, suivant M. Sainte-Beuve, est son chef-d'œuvre. Jamais La Harpe n'avait donné une preuve si remarquable d'invention et de style. Sa fiction a eu l'honneur d'être prise au sérieux et de passer pour une prophétie authentique (1).

On a de La Harpe : *Héroïdes*, Paris, 1759, in-8°; — *Héroïdes et Poésies fugitives;* Paris, 1762, in-12; — *Warwick*, tragédie; 1763, in-8°; — *Mélanges Littéraires, ou épîtres et pièces philosophiques;* 1765, in-12; — *Éloge de Henri IV;* 1770, in-8°; — *Éloge de Fénelon;* 1771, in-8°; — *Éloge de Racine;* 1772, in-8°; — *Éloge de Catinat;* 1775, in-8°; — *Traduction de la vie des douze Césars par Suétone, avec des notes et des réflexions*; 1770, 2 vol. in-8°; — *Discours de réception à l'Académie Française;* 1776, in-4°; — *Traduction de* La Lusiade *de Camoëns, avec des notes et la vie de l'auteur;* 1776, 2 vol. in-8°; — *Éloge de Voltaire;* 1780, in-8°; — *Tangu et Félime*, poëme érotique; 1780, in-8°; — *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages;* 1780, 21 vol. in-8°; — *De la Guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts;* 1796, in-8°; — *Du Fanatisme de la Langue;* 1797, in-8°; — *Correspondance littéraire adressée au grand-duc de Russie;* 1801, 4 vol.; 1807, 2 vol. in-8°; — *Cours de Littérature*. La Harpe avait fait imprimer de son vivant douze volumes de cet important ouvrage; après sa mort on en ajouta quatre. Depuis cette époque le *Cours de Littérature* a été plusieurs fois réimprimé; parmi ces éditions la plus complète est celle de Firmin Didot, 3 vol. grand in-8°; elle contient de nombreux suppléments empruntés aux ouvrages de Louis Racine, de Chénier, et de MM. Saint-Marc, Philarète Chasles, Boissonade, Dunlop, Buchon; on distingue aussi l'excellente édition donnée par M. Buchon et précédée d'un discours préliminaire sur la vie de La Harpe, sur ses ouvrages et spécialement sur son cours de littérature par Daunou; 1825-1826, 18 vol in-8°. — *Mélanges inédits de Littérature de La Harpe pouvant servir de suite au Cours de Littérature*, publiés par Salgues; 1810, in-8°: ce sont des extraits du *Mercure;* — *Nouveau Supplément au Cours de Littérature de J.-F. de La Harpe*, publié par M. Barbier; 1818 in-8° c'est un recueil de divers opuscules de La Harpe — *Commentaire sur le Théâtre de Racine* 1807, 7 vol. in-8°; — *Commentaire sur le Théâtre de Voltaire;* 1814, in-8°; — *Le Triomphe de la Religion ou le roi martyr*, épopée en six chants; 1814. La Harpe avait donné un choix de ses œuvres; Paris, 1778, 6 vol. in-8° Petitot a publié ses œuvres choisies et posthumes; Paris, 4 vol. in-8°. L. J.

Grimm, *Correspondance Littéraire*. — Chazet, *Éloge de J.-F. de La Harpe*. — Mely-Janin, *Vie de J.-F. de La Harpe*. — Serieys, *J.-F. de La Harpe peint par lui même*. — Peignot, *Recherches historiques, littéraires et bibliographiques sur la Vie et les Ouvrages de J.-F. de La Harpe;* Dijon, 1820, in-12. — Daunou, *Notice sur La Harpe*. — Saint-Surin, *Notice sur J.-F. de La Harpe*. — L. Thiessé, *Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de J.-F. de La Harpe;* Paris, 1827. — Chénier, *Tableau de la Littérature française*. — Sainte-Beuve *Causeries du Lundi*, t. V. — Dussault, *Annales littéraires*, t. II, p. 109. — Auger, *Vie de La Harpe*, en tête de l'édition du *Cours de Littérature;* Paris, 1813. — Petitot, *Mémoires sur la Vie de La Harpe*, en tête de l'édition des *Œuvres choisies;* Paris, 1806.

(1) Petitot, éditeur des *Œuvres posthumes*, favorisa cette erreur en supprimant un post-scriptum dans lequel La Harpe déclarait que cette prophétie était supposée. *Voy.* sur ce point *Journal de la Librairie*, année 1817, p. 382, 383.

LA HARPE (*Amédée-Emmanuel*), général suisse, né au château de Uttins (pays de Vaud), en 1754, mort en 1796. Il entra d'abord au service de la Hollande. Proscrit par l'oligarchie bernoise, dont il s'était montré l'adversaire, il se réfugia en France, où il prit du service. C'était l'époque de la révolution. Nommé chef du 4e bataillon des volontaires de Seine-et-Oise, il fit, sous le maréchal Luckner, la campagne de 1792. Investi du commandement de Briançon, il soutint avec succès, dans les vallées des Alpes, une pénible guerre de partisans; puis il se distingua, en 1793, au siége de Toulon, et fut nommé général de brigade. Après avoir commandé quelque temps à Marseille, il reprit son poste à l'avant-garde de l'armée d'Italie. Chargé, en 1795, de couvrir un mouvement rétrograde de Kellermann, il montra dans cette manœuvre autant d'intelligence que de bravoure, et fut promu au grade de général de division; bientôt il contribua au succès de la journée de Loano, puis, sous le général Bonaparte, aux victoires de Montenotte, de Millesimo et de Dego. « L'effroi que vous inspirez aux ennemis de la république, lui écrivit à cette occasion le Directoire, peut seul égaler la reconnaissance et l'estime dues à votre courage et à vos talents. » En 1796, il franchit le Pô à la tête de l'avant-garde française; mais, attaqué de nuit par une colonne autrichienne, entre Lodi et Crémone, il fut, par une cruelle méprise, tué par une décharge de ses propres troupes. Bonaparte annonça ainsi cette mort au Directoire exécutif. « La république perd un homme qui lui était très-attaché, l'armée un de ses meilleurs généraux, et tous les soldats un camarade aussi intrépide que sévère dans la discipline (1). » H. L.

(1) Dans les *Mémoires* de Napoléon, t. III, p. 209, on trouve sur La Harpe la note suivante : « Ce général était

Moniteur universel, an 1792, n° 328; an III, n°s 13,199; an IV, n°s 215, 218, 224, 240. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. VI. — Courcelles, *Biographie des Célébrités militaires*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*. — *Victoires et Conquêtes des Français*. — Léonard Gallois, *Biographie des Contemporains par Napoléon*.

LA HARPE (*Frédéric-César* DE), homme d'État suisse et général au service de Russie, né à Rolle, en 1754, dans une famille noble du pays de Vaud, mort à Lausanne, le 30 mars 1838. A l'âge de quatorze ans, il fut confié à Nesemann, célèbre instituteur de Haldenstein, à l'école duquel il puisa des idées très-exaltées sur la liberté. Il se rendit ensuite à Genève, où il suivit les leçons de De Saussure et de Bertrand; puis il passa à Tubingue, pour étudier le droit, et fut reçu docteur à vingt ans. Ayant embrassé la carrière du barreau, il devint avocat près la cour souveraine siégeant à Berne; mais bientôt, dégoûté de cette profession, il se disposait à partir pour les États-Unis, alors en guerre avec l'Angleterre, lorsqu'on lui proposa d'accompagner un seigneur russe en Italie, en Sicile et à Malte. Il accepta, et se trouvait à Rome quand il reçut de l'impératrice Catherine II l'invitation de se rendre à Saint-Pétersbourg, pour être placé auprès des jeunes grands-ducs Alexandre et Constantin (*voy.* ces noms) en qualité de précepteur. La Harpe sut gagner l'affection de ses élèves, tout en leur imposant des épreuves difficiles, tout en leur rappelant sans cesse que les autres hommes étaient leurs semblables, et qu'on devait respecter en eux les droits de l'humanité. Lorsque la révolution française éclata, La Harpe en embrassa les principes avec chaleur, et voulut, malgré son absence, travailler à l'affranchissement de son pays. A cet effet, il adressa, au nom de ses concitoyens, une requête au gouvernement de Berne, dans laquelle il demandait une convocation des états pour l'abolition des abus. Cette requête, qui fut précédée et suivie de plusieurs autres écrits destinés à exciter chez le peuple vaudois le mécontentement contre l'administration bernoise et à lui inspirer le désir de se rendre indépendant, occasionna des troubles, qui durent être réprimés par la force; La Harpe ayant été reconnu comme le principal auteur de ces troubles, le gouvernement de Berne adressa des plaintes contre lui à l'impératrice de Russie, qui saisit l'occasion des fiançailles d'Alexandre pour l'éloigner, lui témoignant son déplaisir en ne lui accordant qu'une pension de retraite fort modique, sans lui assigner aucun nouvel emploi. La Harpe obtint seulement la permission de séjourner encore quelques mois dans le pays, et il quitta Pétersbourg en 1793. De retour à Genève, il ne put rentrer dans sa patrie, dont il avait été banni; il prit le parti de se retirer à Paris, où il s'efforça de faire partager ses vues au gouvernement français et d'obtenir pour lui et ses partisans cette puissante protection. En effet, le Directoire fit consentir le conseil de Berne à une amnistie en faveur des Vaudois qui avaient pris part aux derniers troubles; mais on excepta de cette mesure ceux qui par des écrits avaient été les instigateurs des désordres, et La Harpe se trouva ainsi exclu du bénéfice de l'amnistie pour laquelle il avait travaillé. Il n'en fut que plus irrité : il publia de nouveaux pamphlets, dans lesquels il déclarait une guerre à mort au patriciat de Berne et au gouvernement de ce canton; enfin, il présenta au Directoire une adresse, signée par vingt-deux patriotes vaudois et fribourgeois, où il demandait à la France sa garantie pour l'exécution du traité de Lausanne, de 1565, provoquant de la sorte l'arrêté du 8 nivôse an VI (28 décembre 1797), par lequel le Directoire prit sous sa protection immédiate les citoyens vaudois qui réclamaient les droits de leur pays. Lorsque les partisans des principes proclamés par la république française furent assurés de l'appui de cette puissance, ils ne tardèrent pas à faire éclater la révolution en Suisse (1793) et à instituer la république helvétique une et indivisible. La Harpe, resté à Paris, leur servait d'interprète auprès du Directoire français. Appelé à entrer dans le corps législatif helvétique, il refusa cette nomination, en déclarant qu'il ne se croyait pas assez impartial pour prendre part à l'administration publique, dans les circonstances où l'on se trouvait. Néanmoins, nommé deux mois plus tard par le corps législatif membre du Directoire exécutif, il accepta cette haute magistrature, et devint bientôt le principal promoteur des mesures violentes et impitoyables adoptées par le pouvoir exécutif pour soutenir l'œuvre de la révolution. La Harpe poursuivait son système avec la plus opiniâtre rigueur, lorsque enfin un décret du corps législatif prononça la dissolution du Directoire helvétique, que La Harpe voulait dominer (1800). Il se retira à Lausanne, où l'on se contenta de le tenir en surveillance; il était sur le point de quitter cette ville pour se rendre à Paris, lorsqu'une lettre, signée par le secrétaire général Mousson, et dans laquelle il était question d'une conspiration tramée par le gouvernement helvétique contre la sûreté de l'armée française en Italie, le fit arrêter en même temps que Mousson. La Harpe fut conduit à Berne, sous bonne escorte; mais il réussit à s'évader de Payerne, traversa la principauté de Neuchâtel, rentra en France et se rendit à Paris, où il fut accueilli froidement par le premier consul, qui l'invita à ne plus se mêler des affaires publiques de la Suisse. Dès lors La Harpe se retira dans une campagne au Plessis-Piquet, près de Paris, où, s'efforçant d'oublier la politique, il s'occupa d'agriculture et de sciences naturelles. Il fit en 1802 un voyage en Russie, à l'occasion de l'a-

Suisse, du canton de Vaud. Sa haine contre le gouvernement de Berne lui ayant attiré des persécutions, il s'était refugié en France : c'était un officier d'une bravoure distinguée. Grenadier par la taille et par le cœur, conduisant avec intelligence ses troupes, dont il était fort aimé, quoique d'un caractère inquiet. »

vénement d'Alexandre au trône, et reçut du jeune prince des témoignages flatteurs de sa reconnaissance et de son affection. En 1814 il reçut la visite d'Alexandre au Plessis-Piquet, et sut reprendre sur son esprit un ascendant qui exerça une puissante influence sur la tournure des affaires de la Suisse à cette époque; il assura, en particulier, l'indépendance du canton de Vaud contre les prétentions de Berne, et même il protégea contre toute espèce de réaction les personnes qui avaient pris une part active à la révolution du canton de Vaud et avaient réussi pendant plus de dix ans à se maintenir à la tête de l'administration de ce petit État. Après le congrès de Vienne, La Harpe alla demeurer à Lausanne, où il sut se concilier l'affection de ses concitoyens par ses manières aimables et bienveillantes et par la protection éclairée dont il entourait les sciences, les lettres et ceux qui les cultivaient. En 1834 il se prononça ouvertement et avec énergie contre la tentative des Polonais réfugiés, qui avaient abusé de l'hospitalité suisse pour envahir la Savoie. Vivement attaqué par Seigneux, dans son *Précis de la révolution du canton de Vaud*, Lausanne, 1831, 2 vol. in-8°, il se défendit dans des *Considérations sur le Précis*, etc., qu'il publia dans la même ville, en 1832. [*Enc. des G. du M.*]

On a en outre de La Harpe : *Notice sur le général Amédée La Harpe, autrement dit M. de Yens;* Paris, 1795, in-8°; — *Essai sur la Constitution du pays de Vaud;* Paris, 1776, 2 vol. in-8°; — *Aux Habitants du pays de Vaud, esclaves des oligarques de Fribourg et de Berne;* Paris, 1797, in-8°; — *Observations relatives à la proscription du général divisionnaire Amédée de La Harpe par MM. les patriciens de Berne en* 1791; Paris, 1796, in-4°; — *Des Intérêts de la république française considérés relativement aux oligarchies helvétiques et à l'établissement d'une république indépendante dans la Suisse française;* Paris, 1797, in-8°; — *Instructions sur l'assemblée représentative de la République Lémanique;* Paris, 1798, in-8°; — *F.-C. de La Harpe à ses concitoyens du pays de Vaud;* Paris, 1798, in-8°; — *Lettres de Philanthropus sur une prétendue révolution arrivée en Suisse en* 1790, *extraites de la Gazette anglaise* The London Chronicle, *traduites et accompagnées de notes;* Paris, an VI (1798), in-8°; — *Réponse à M. Desvignes, seigneur de Givrins, suivie de quelques observations relatives à l'écrit de M. de Mulinen, intitulé : Recherches historiques sur les anciennes assemblées des états du pays de Vaud,* et *d'Observations sur la proclamation lue par ordre de messieurs de Berne dans toutes les églises le* 18 *janvier* 1798; Paris, 1798, in-8°; — *Second Mémoire ou Réponse au citoyen Kuhn;* 1800, in-8°; — *Plainte portée le* 1er *juillet* 1800 *au corps législatif helvétique, relativement à l'arrestation de F.-C. La Harpe et à divers actes arbitraires;* 1800, in-8°; — *Histoire du major Davel;* 2e édition, 1805, in-12; — *Lettres de Helvetus sur diverses questions qui agitent la Suisse*; Lausanne, 1814, in-8°; — *Mémoire sur l'espèce de gouvernement établi à Berne* 25 *décembre* 1813; Paris, 1814, in-8°, — *Lettres de MM. de Haller et Wyss à M. Wursch,* traduites de l'allemand; 1818; — *De la Publicité des discussions de la diète et du public helvétique;* Lausanne, 1819, in-8°; — *Observations d'un Suisse sur les réflexions dirigées en* 1820 *et* 1821 *contre l'indépendance de la Suisse;* Lausanne, 1821, in-8°; — *Souvenirs de l'histoire de la Suisse présentés sous la forme de dialogues, et dédiés aux jeunes Vaudois qui fréquentent les écoles cantonales;* Lausanne, 1823, in-8°; — *De l'institution du jury dans le canton de Vaud;* Lausanne, 1827, in-8°; — *Réponse de Pertinax, citoyen du canton de Vaud, au très-honoré M. le landamman Muret, membre du conseil d'État;* Lausanne, 1830, in-8°. On lui doit encore des *Lettres de Julia Alpina* et *de Julius Alpinus;* des articles dans la *Feuille du canton de Vaud,* entre autres une *Notice nécrologique sur M. L. Regnier.* J. V.

Biographie de M. F.-C. de La Harpe; 1818, in-8°. — *Conv.-Lex.* — *Dict. de la Conv.* — Quérard, *La France Littéraire.*

LA HAYE (*Jean* DE), prédicateur français et religieux franciscains, né à Paris, le 20 mars 1593, mort le 15 octobre 1661. Il entra dans l'ordre de Saint-François, et devint prédicateur ordinaire de la reine Anne d'Autriche. On a de lui deux ouvrages importants : l'un, intitulé *Biblia magna,* 1643, 5 vol. in-fol., renferme les commentaires de Gagnœeis, d'Estrées, de Tircis et de plusieurs autres. C'est une compilation utile et assez bien faite. Le second, assez rare, *Biblia maxima;* 1660, 19 vol. in-fol., et généralement moins estimé, témoigne d'une érudition profonde, mais mal distribuée et sans critique.

Cet écrivain ne doit pas être confondu avec *Jean* DE LA HAYE, jésuite, né en 1540, mort en 1614, dont on possède une *Harmonie évangélique,* 2 vol. in-fol. et d'autres ouvrages; ni avec un autre *Jean* de LA HAYE, valet de chambre de Marguerite de Valois, et éditeur d'une partie de ses poésies. Le recueil publié par Jean de La Haye, sous ce titre : *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses,* 1547, in-8°, renferme quatre *Mystères,* deux *Farces,* le *Triomphe de l'Agneau* et la *Complainte pour un prisonnier.* F.-X. T.

Pérennès, *Biographie Chrétienne et Antichrétienne:*

LA HAYE (*Gilbert* DE), biographe français, né à Lille, en 1640, mort dans la même ville, le 17 juin 1692. Il entra chez les Frères prêcheurs de sa ville natale en 1657, et devint successive-

ment vicaire de la maison de Lillers (Artois), prieur de Benin-sur-Meuse (avril 1680), *socius* du P. Antoine Danguy, provincial de Sainte-Rose (1684), prédicateur général (1685), prieur de Saint-Thomas de Douai, et procureur général de son ordre pour les Pays-Bas. Il profita de ses diverses fonctions pour rassembler de nombreux matériaux utiles pour l'histoire de l'ordre de Saint-Dominique, et publia : *La Vie des saints martyrs Lugle et Luglian, honorez à Lillers près d'Aire en Artois, où ils ont été martirizez par les Wandales, et dont la feste se célèbre le 23 d'octobre;* Lille, 1673, in-12; — *Fondation du monastère de Sainte-Marguerite dans la ville de Saint-Omer des religieuses du tiers-ordre de Saint-Dominique, venües de l'ancienne ville épiscopale de Terouanne;* Douai, 1686, in-8°; — *Compendium Historiæ provinciæ Germaniæ inferioris FF. Prædicatorum, omniumque conventuum ac domorum vicarialium ad illam attinentium, ex antiquis et certis monimentis erutum;* suivi de *Brevis et clarior congregationis Hollandicæ Historia;* — *Insulæ Belgo-Dominicanæ, sive vitæ fratrum omnium qui ex ordine in Belgia ad sedes episcopales evecti fuerunt;* — *Bibliotheca Belgo-Dominicana, sive elenchus scriptorum Belgarum ordinis Fratrum Prædicatorum,* inséré dans les *Scriptores ordinis Prædicatorum* du P. Quétif; Paris, 1721, in-fol.; — *La Fatalité de Saint-Cloud* (avec le P. Guyard); Le Mans, 1672; Louvain, 1674, in-fol. et in-4°. Dans cet ouvrage, devenu rare, les auteurs prétendent que ce ne fut pas Jacques Clément qui assassina Henri III. Jean Godefroi leur opposa *La véritable Fatalité de Saint-Cloud.* Gilbert de La Haye a laissé en manuscrit : *Omnium ex ordine S. Dominici antistitum et episcoporum exactissima et ad Lydium veritatis lapidem revocata et recensita Series et Chronologia;* — un très-grand nombre de *Mémoires,* tirés des archives de tous les couvents des Pays-Bas et de plusieurs de France. A. L.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 653, 654 et 732. — Le Long, *Bibliothèque des Historiens de France*, p. 420, 421, nos 8169, 8170. — *Journal de Henri III* (édit. de 1744), t. III, p. 378 et sq.

LAHIER (*François*), jésuite français, né en 1592, dans le diocèse de Tulle, mort en 1656, à Pont-à-Mousson. Admis en 1621 dans la Compagnie de Jésus, il enseigna d'abord les humanités et la théologie morale, et passa dans les fonctions sacerdotales le reste de sa vie. Il a publié : *Tableau raccourci de ce qui s'est fait par la Compagnie de Jésus durant son premier siècle;* Tournay, 1642, in-4°, trad. du latin du P. Damiens; — *La Vie du P. Bernardin Réalin;* ibid., 1645, in-8°, trad. de l'italien du P. Fuligati; — *Le Grand Ménologe des Saintes, bienheureuses et vénérables vierges;* Lille, 1645, in-4°; — *Relation de la province du Japon;* Tournay, 1645, in-8°, augmentée de la *Relation de la province de Malabar*, d'après les PP. Cardius et Barretto. K.

Bibl. des Écrivains de la Comp. de Jésus, 1853.

LA HIRE (1) (*Étienne* DE VIGNOLLES dit), fameux capitaine français, né vers 1390, mort le 11 janvier 1443. Étienne de Vignolles vit le jour en Gascogne (2). Sa famille, d'ancienne chevalerie, était ennemie des Anglais. Lorsqu'en 1418 le dauphin, enlevé de Paris, dut se retirer à Melun, puis à Bourges, la Hire et Poton de Saintrailles (deux noms inséparables dans l'histoire), vinrent offrir au jeune prince leurs précieux services. Tel fut, d'après Jean Bouchet, le début de ce guerrier célèbre. Nous le retrouvons ensuite sur la scène de l'histoire vers la fin de l'année 1419 (3). Il était alors capitaine de Crépy en Laonnais, avec Poton de Saintrailles (*voy.* ce nom). Tous deux, pendant la durée de leur commune existence, s'illustrèrent par les mêmes exploits. La Hire et Poton tenaient cette place pour le dauphin. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fit ses premières armes en venant assiéger Crépy (février 1420) en personne, et contraignit les défenseurs à se retirer.

La Hire se dirigea de là vers Soissons, avec quarante lances. Il rencontra dans cette contrée le seigneur de Longueval, et le défit lui et sa compagnie, qui s'élevait à quatre cents hommes d'armes. Peu de temps après nous le retrouvons à Coucy, petite ville qui entourait un riche et fort manoir appartenant au duc d'Orléans. La Hire, grâce à l'état de guerre civile qui désolait une grande partie du royaume, faisait des courses armées dans les environs de cette place, et « resserrait » dans le château de Coucy les prisonniers et les biens meubles ou valeurs (estimés à plus de cent mille écus) qui étaient le fruit de ses expéditions. Le château de Coucy fut pris par trahison, et tomba au pouvoir des ennemis. La Hire, prévenu trop tard, au milieu de la nuit, essaya vainement d'y porter secours. Il décampa le lendemain « après avoir fait tuer piteusement » soixante prisonniers bourguignons, qui se trouvaient dans les prisons de la ville, et se rendit à Guise. En sortant de Guise, il combattit, près de Notre-Dame de Liesse, Hector de Savense, lequel avait avec lui mille combattants, qui furent taillés en pièces.

Au commencement de l'année 1422, La Hire tenait campagne, sous les couleurs du dauphin, dans les marches de Champagne et de Picardie. Il eut

(1) *La Hire* est un nom de guerre analogue à celui de *Le Hutin*, substantif qui signifie *le tumulte*, donné à Louis X, roi de France, et à divers seigneurs de la maison d'Aumont. *La Hire* signifie *la Colère* (*ira*). Un chroniqueur contemporain, auteur du *Journal de Paris*, nous apprend que Ét. de Vignolles « estoit nommé pour sa mauvalseté *La Hire.* » (Édition du Panthéon, page 691.)

(2) La terre de Vignolles, dont le nom subsiste aux mêmes lieux, était située en Bigorre, aujourd'hui Haute-Garonne, arr. de S.-Gaudens. *Voy.* Moulezun, aux sources citées, t. IV, p. 425.

(3) 1418, si l'on en croit la chronique Martinienne.

pour adversaire, dans ces pays, le comte de Vaudemont, prince de la maison de Lorraine. La Hire fondit sur lui et sa troupe, fit le prince prisonnier, avec beaucoup d'autres, et laissa de nombreuses victimes sur le champ de bataille. C'était, dit à cette occasion le religieux de Saint-Denis, chroniqueur officiel de Charles VI, roi de France, « un vaillant homme d'armes, hardy, sage (éclairé), prudent et subtil en fait de guerre (1) ». L'année suivante, à la tête de dix-sept ou dix-huit étendards, il guerroyait dans les mêmes contrées, notamment, en juin 1423, sous les murs de Châlons. Il annonçait alors aux Rémois, soumis à la domination anglaise, que Charles VII, introduit par lui, La Hire, dans leurs murs, y viendrait prochainement recevoir l'onction royale (2). Il reçut du prince cette année, à titre de faveur et de présent, un cheval (3). Pendant cette même année 1423, La Hire s'était rendu maître de Compiègne; mais il avait dû restituer cette place au maréchal bourguignon Villiers de l'Ile-Adam (4).

La Hire et Poton commandaient ensemble un corps de Français et de Lombards à la funeste journée de Verneuil en Perche (17 juillet 1424). Le 4 octobre suivant, La Hire, capitaine de Vitry en Perthois, fut obligé de capituler avec le duc de Bedford. Il lui rendit par composition cette place avec diverses forteresses voisines (5). La Hire, en 1427, prit une part importante au siége de Montargis. La ville était d'un accès difficile, et l'attaque de cette place embarrassait les chefs de l'expédition. La Hire, consulté, découvrit un passage périlleux, par où l'abord lui sembla toutefois praticable. Entouré d'un gros de capitaines déterminés, il se dirigea de ce côté. En ce moment, à ce que nous apprend Cousinot, dans un passage de la chronique (passage demeuré célèbre sous le voile de l'anonyme), La Hire trouva un « chapelain auquel il dit qu'il lui donnast hastivement l'absolution. Et le chapelain luit dist qu'il confessast ses péchez. La Hire lui respondit qu'il n'en avoit pas le loisir; car il falloit promptement frapper sur l'ennemi, et qu'il avoit fait ce que gens de guerre ont accoustumé faire. Sur quoi le chapelain lui bailla l'absolution telle quelle. Et lors La Hire fit sa prière à Dieu en disant, en son gascon, les mains jointes : *Dieu, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire autant que tu voudrois que La Hire fist pour toi s'il estoit Dieu et tu fusses La Hire.* Et il cuidoit très-bien parler et dire (6). »

En 1428, La Hire tenta un coup de main infructueux sur la place du Mans, occupée par les Anglais. Il parvint à s'y installer hardiment; mais il en fut bientôt délogé par Talbot, à la tête de renforts anglais, tirés de la Normandie. Le 8 novembre de la même année La Hire reparaît à Tours au milieu des magistrats de cette ville. Écuyer d'écurie du roi, il y était venu, au nom de ce prince, invoquer les secours des patriotiques Tourangeaux en faveur de la ville d'Orléans, assiégée par les Anglais. La municipalité de Tours, malgré sa détresse, vota un subside de deux cents livres tournois. La Hire, pour ne pas perdre de temps, repartit immédiatement, porteur de cette somme, qui fut avancée, sous la caution de la ville, par l'un des bourgeois (1). Le 21 février 1429 La Hire était à la célèbre bataille dite *des Harengs*. Il fut bientôt chargé, avec le bâtard d'Orléans et l'élite des forces militaires demeurées fidèles à la cause des Valois, de ravitailler Orléans et de le défendre. Il arriva dans cette ville le 25 avril 1429, y rencontra la Pucelle, et fut membre du conseil de guerre. Tandis que l'humble héroïne, malgré la divine inspiration qui l'animait, était regardée avec une dédaigneuse méfiance par les fiers barons qui commandaient aux côtés de La Hire, ce dernier fit à la jeune fille de Domremy un tout autre accueil. Seul, tout d'abord, avec le duc d'Alençon, il accepta cordialement, et sans mauvaise restriction, ce nouveau *compagnon d'armes*. Le 6 mai 1429, La Hire seconda la Pucelle dans sa sortie sur Saint-Jean-le-Blanc, et traversa avec elle la Loire dans une petite barque. La Hire partagea tous les travaux et les périls de l'héroïne, et l'amitié de Jeanne ne lui fut pas inutile. Elle obtint de lui qu'il se confessât plus souvent et mieux; elle l'habitua aussi à *renier*, en jurant, non plus *Dieu*, mais son *bâton*. Le 11 juin La Hire combattit à Jargeau; le 18 il commandait l'avant-garde à Patay. Il accompagna ensuite le roi au voyage de Reims, et le conduisit au sacre, comme il avait, six ans auparavant, promis de le faire.

Charles VII avait déjà témoigné, par diverses faveurs, à ce redoutable guerrier sa bienveillance et sa gratitude. Les comptes royaux qui nous sont restés de cette époque offrent les témoignages de ces libéralités (2). Le roi, après son sacre, conféra au vaillant La Hire l'office de bailli de Vermandois. Les émoluments de cette charge, comme nous le montre une quittance originale de La Hire, en date du 2 juin 1439, ne s'élevaient qu'à 292 livres par an (3). Mais on voit par les archives de Reims qu'indépendamment du traitement fixe attaché à cette sinécure, le bailli savait y ajouter certains produits acces-

(1) Traduit par J. des Ursins.
(2) Archives de Reims.
(3) KK 53, fol. 119.
(4) D. Plancher, *Histoire de Bourgogne*, tome IV, p. 77.
(5) Layette du trésor, *Anglia*, pièces D et N.
(6) Dans Godefroy, 1661, p. 495. Le 6 juin 1428, La Hire atteste un ex-voto accompli en l'église de Sainte-Catherine de Pierbois. Voy. les miracles de sainte Catherine, etc., par l'abbé Bourassé; Tours, 1858, in-16, page 14.

(1) Archives de Tours.
(2) KK 53, fol. 19. Cabinet des titres, dossier Vignolles, et Delort, *Essai*, etc., p. 192 et suiv. Le 7 janvier 1436 n. s., Charles VII donna à La Hire la terre de Montmorillon en Poitou. En 1445, la veuve de La Hire, remariée à Jean de Courtenay, vendit cette terre à André de Villequier, favori de Charles VII, et qui épousa Antoinette de Maignelais.
(3) Delort, *ibid.*, p. 195.

soires, qu'il tirait des divers districts soumis à sa juridiction (1). Après le sacre, La Hire suivit le roi dans son voyage militaire et comme triomphal de la Picardie. Il le suivit encore sous les murs de Paris. Mais il ne le suivit plus lorsque ce prince, désertant le champ de bataille, se retira en Berry. La Hire, au contraire, dans son *indépendance*, obéit aux inspirations que la Pucelle avait constamment manifestées. Il se retourna vers Rouen, seconde capitale des Anglais, et poussa jusque sous les murs de cette ville, à travers la Picardie. Dès le mois d'août 1429 il avait dirigé sur Château-Gaillard un coup de main aussi heureux que hardi. La Hire conquit cette place forte, à sept lieues de Rouen, et délivra Barbasan, l'un des plus puissants champions de la cause des Armagnacs, qui y était détenu prisonnier. Au mois de janvier 1430, il prit d'emblée sur les Anglais la ville de Louviers, d'où il étendit jusqu'à Rouen ses courses militaires. Un acte de témérité de sa part lui fit perdre ce poste important. Les Anglais assiégeaient cette place, qu'il défendait avec succès contre leurs efforts. Toutefois, se voyant menacé, il sortit secrètement, la nuit, de ses retranchements, pour aller chercher lui-même des secours au dehors. Reconnu, à une journée de marche de distance, par des Bourguignons, il fut fait prisonnier (2).

La Hire, pour payer sa rançon, qui s'éleva vraisemblablement à une somme très-considérable, eut recours aux bonnes villes du royaume, car le trésor du roi lui offrait peu de ressources. Le 27 janvier 1432 il écrivit « à ses très-chiers et grands amis les gens d'esglise, bourgeois, manans et habitans de la cité de Lyon », les engageant « à le secourir de la plus grande somme que possible leur seret, pour lui aider à payer sa rançon (3) ». Le 12 mars suivant la fidèle ville de Tours votait, de son côté, un subside de trois cents livres tournois « pour payer sa rançon aux Bourguignons, auquels il a esté longuement prisonnier (4) ». La Hire, d'après ces derniers mots, avait peut-être dès le 12 mars 1432 recouvré sous caution sa liberté. Il en jouissait certainement au mois de septembre 1433, et l'exerçait à sa manière accoutumée. Accompagné de son ancien page Antoine de Chabannes, de Blancheflors et autres capitaines, que nous n'hésiterions point, de nos jours, à qualifier de bandits, il occupait le pays de Beauvoisis, toujours au nom du roi Charles, avec quinze cents lances. Ces sinistres *autorités* militaires se partagèrent en divers corps ou divisions, puis tous à la fois se jetèrent çà et là sur les populations *amies*, exactement comme le faisaient les Anglais et les Bourguignons, étendant leurs irruptions jusqu'aux extrémités du Cambraisis. Ils prenaient de vive force les paysans, comme des troupes de gibier, les rançonnaient, se saisissaient de leurs biens, tuant, pillant et brûlant, en cas de résistance et même sans résistance. Monstrelet, écrivain du pays, raconte ces faits tout au long dans un chapitre spécial et circonstancié de sa chronique (1). « La Hire » pour sa part, dit ce chroniqueur, « avoit fait ardoir et embraser la ville de Beaurevoir, le moulin et aussi une très-belle maison de plaisance, nommée La Mothe,... à la comtesse de Ligny. » Le roi de France Charles VII déplorait amèrement ces scandaleuses barbaries. Mais l'état des choses et les circonstances le contraignaient à les tolérer. Les archives de Beauvais ont possédé longtemps et conservent peut-être encore aujourd'hui une lettre adressée aux maire et pairs de Beauvais par La Hire à la date du 31 décembre 1433. Ce dernier s'y qualifie « lieutenant du roy nostre sire, capitaine général deçà la rivière de Seine ès pays de l'Isle de France, Picardie, Beauvoisis, Laonnois et Soissonnois, et bailly de Vermandois (2). »

Le 29 janvier 1434, un convoi de 2,000 porcs et autres bestiaux, faiblement escorté et accompagné de paysans, se dirigeait vers Paris; ce convoi était destiné à la subsistance de la capitale. La Hire, posté dans une embuscade un peu au-dessus de Saint-Denis, l'attendait avec ses gens. Ils tombèrent sur le convoi, s'en emparèrent, et firent une boucherie de l'escorte ainsi que des paysans (3). Dans le cours de cette année, La Hire, accompagné de son frère bâtard, le *bourg* de Vignolles, et d'Antoine de Chabannes avec des forces, passait en Beauvoisis devant le château de Clermont. Le sire d'Offémont, vaillant et noble chevalier ou écuyer, était capitaine de Clermont. Offémont, apprenant qu'un allié, son frère d'armes, arrivait dans le voisinage, fit tirer du vin, et, se portant lui-même à la rencontre de La Hire, il le lui offrit avec courtoisie et à titre d'hospitalité, devant le parterre de la cour. Mais La Hire s'empara traîtreusement du sire d'Offémont et du château de Clermont. Il fit mettre le capitaine dans une basse fosse du château, où il fut pendant un mois livré aux poux et à la vermine. En vain le roi de France écrivit à La Hire en faveur du sire d'Offémont, dont le roi avait à récompenser les services. La Hire n'en tint compte, et le sire d'Offémont ne

(1) Varin, *Archives législatives*, 2e partie, *Statuts*, 1er vol., p. 632 et suiv.

(2) « Ceste sepmaine fut prins le plus mauvais et le plus tyran et le moins pileux (animé de pitié) de tous les capitaines qui fussent de tous les Arminacs,... *La Hire*,... et fut prins par pauvres compagnies et fut mis au chastel de Dourdan. » Ainsi s'exprime l'auteur du *Journal de Paris* (passionné *bourguignon*); sous la date ou après la date du 31 mai 1431; édition du Panthéon in-8°, p. 691. Conférez sur ce point le récit de Thomas Basin, édité par M. J. Quichérat, tome I, page 89. *Histoire de Charles VII*, 1855, in-8° (Société de l'Histoire de France).

(3) Péricaud, *Notes sur Lyon*, p. 49.

(4) Archives de Tours, *Comptes*.

(1) Livre II, chap. 149.

(2) André Duchesne. Loisel. D. Grenier.

(3) *Journal de Paris*.

recouvra la liberté qu'après avoir payé à La Hire 14,000 saluts d'or et un cheval, estimé la valeur de vingt queues ou muids de vin (1).

De 1434 à 1435, La Hire, n'écoutant que les instincts violents et les pires traditions qui régnaient alors parmi les hommes de sa profession, se livra à toutes sortes de déprédations, d'incendies et autres actes semblables sur tout le territoire de la Picardie et de l'île de France, depuis Amiens jusqu'aux portes de la capitale (2). En mai 1435, La Hire et Poton se rendirent devant Gerberoy (Oise), menacé par les Anglais. Le comte d'Arondel, prince du sang des Lancastre, s'y portait de son côté avec mille combattants. La Hire n'avait, disent nos chroniqueurs (3), que de quatre à six cents hommes. Le comte y subit un échec complet, sous les yeux de sa *grosse bataille* ou armée de renfort, qui arriva trop tard, forte de quatre à cinq mille hommes, pour pouvoir le secourir. Le comte d'Arondel fut pris et tué sur le champ de bataille, où il laissa de six à sept cents morts. Le gros de son armée dut regagner à Rouen ses cantonnements. « Ce fut, dit le hérault Berry, l'un des plus beaux faits d'armes qui eust esté fait en France depuis un grand temps. »

Les exploits de La Hire malheureusement n'étaient pas toujours d'aussi bon aloi et aussi opportuns que celui que nous venons de raconter. Au mois d'août 1435, les ambassadeurs de Charles VII, assemblés en présence des légats du pape, arbitre pacificateur, ainsi que les ambassadeurs d'Angleterre et de toutes les puissances limitrophes ou intéressées, s'étaient réunis solennellement au congrès d'Arras. Le roi de France poursuivait avec opiniâtreté le but constant vers lequel tendaient tous les efforts de sa politique. Il se proposait d'opérer pour ainsi dire à tout prix la réconciliation du duc de Bourgogne avec la couronne. Au moment où ces négociations touchaient à leur terme, le 25 août (4), La Hire et Saintrailles passent la Somme avec six cents lances. Au mépris des traités, des ordonnances, des sauf-conduits et des délibérations diplomatiques encore pendantes, ils entrent en Picardie, sur les terres du duc de Bourgogne, qui étaient sans défense. De là ils se rendent par Doullens et Beauquêne sur Amiens, livrant tout au massacre et au pillage. Le congrès, menacé lui-même, fut interrompu par le bruit de cette irruption. Aussitôt le connétable de Richemont, qui faisait partie du congrès, dépêcha en toute hâte un gros de forces, non moins imposant par le nombre que par le caractère personnel des chefs, et des injonctions qu'ils transmirent à La Hiré. Celui-ci finit par céder, non sans peine, à ces démonstrations, et se retira, en rendant une partie du butin et des victimes qu'il avait capturées (1).

En 1436 et 1437 La Hire recommença ses courses contre les Anglais et contre divers seigneurs qui n'avaient point juré le traité d'Arras. Tantôt battant, tantôt battu, il prit et perdit successivement Gisors, Soissons, Roye. Il continua de harceler les Anglais jusque dans les murs ou sous les murs de Rouen, par des escarmouches brillantes.

En 1437 La Hire, cantonné à Beauvais, jouait un jour à la paume dans une hôtellerie. Le sire d'Offémont, qui l'épiait, en fut informé. Il tomba bien armé sur La Hire à l'improviste, après l'avoir cerné et l'emmena garrotté hors de la ville, au vu de toute la population. Offémont garda La Hire prisonnier. Le roi et le duc de Bourgogne durent traiter ensemble au sujet de cette affaire. La Hire fut relaxé après avoir rendu le château de Clermont et fait quelques autres réparations au profit de son adversaire. La captivité, toutefois, avait duré seulement quelques mois. Le 12 novembre 1437, « en très-bel et noble appareil (2), » il accompagnait le roi de France Charles VII, qui fit ce jour-là dans Paris son joyeux avénement et son entrée solennelle.

Le 7 janvier 1438 Charles VII fit don à La Hire de la terre et seigneurie de Montmorillon, en Poitou, pour le récompenser de ses services. A la fin de la même année La Hire, en compagnie d'Antoine de Chabannes, d'Estevenot de Vignolles, son cousin, Pierre de Boussac ou Brisac, Blanchellors, etc., se dirigèrent, avec environ six mille chevaux, par les pays de Barrois et de Lorraine (3), vers l'Allemagne. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à Bâle (où se tenait le concile), sous prétexte de défendre la cause du pape Eugène IV. Après avoir fort endommagé ces contrées « par feu et par épée », ils passèrent en Alsace, exerçant partout les mêmes ravages. Repoussée par les Allemands, cette armée d'écorcheurs se rabattit sur la Bourgogne, le Nivernais et l'Auvergne (4).

En 1440 les Anglais faisaient le siége de Harfleur en Normandie. La Hire et Dunois furent envoyés par Charles VII au secours de cette

(1) Monstrelet.

(2) *Voy.* Monstrelet, la Martinienne et l'abrégé bourguignon dans Godefroy, 1661, p. 338.

(3) Monstrelet et Berry.

(4) Le traité fut signé en septembre 1435.

(1) Monstrelet, Gruel, *Journal d'Arras*.

(2) Monstrelet.

(3) Les archives du département de la Meurthe, à Nancy, conservent des documents historiques relatifs à cette campagne de La Hire. Ils se trouvent dans le registre intitulé : « Comptes de Othin d'Amance, receveur général de Lorraine, pour ung an du 28 décembre 1438 au 28 décembre 1439. » René d'Anjou, duc de Lorraine, était allié de Charles VII. On voit dans ce compte le relevé des sommes fournies par le receveur général, moitié de gré, moitié de force, pour subvenir aux dépenses de La Hire et des terribles hôtes qui l'accompagnaient. La Hire était à Nancy aux gages du duc le 15 novembre 1438 (dernier cahier du registre).

(4) Malgré ses pertes, cette armée s'était grossie, chemin faisant, comme une avalanche, de toutes sortes de recrues et de vagabonds, de telle sorte que lors de son entrée en Auvergne elle se montait à dix mille hommes (Monstrelet, livre II, chap. 233).

ville. Ils ne purent toutefois l'empêcher de tomber au pouvoir des assaillants (1). La Hire continua la même année de guerroyer en Picardie sur les terres des seigneurs de Luxembourg (2). Enfin, La Hire, dans les derniers mois de 1442, suivit le roi Charles VII lorsqu'il alla reconquérir Tartas en Guyenne contre les Anglais. Arrivé à Montauban, il y mourut, dans le château de cette ville et sous les yeux du roi, qui se trouvait aussi à Montauban. Monstrelet, l'un des meilleurs historiens de cette période et très-instructif en ce qui concerne La Hire, dit que La Hire *était déjà homme assez âgé*. D'un autre côté, la chronique Martinienne est pour cette époque une paraphrase ou compilation de Monstrelet retouchée par un clerc de la maison de Chabannes, pour la glorification des Chabannes et aussi de La Hire (qui avait été le maître en armes d'Antoine de Chabannes). Or cette dernière chronique dit ici que La Hire « étoit jà homme *fort* âgé ». Nous inclinons néanmoins pour la première autorité, et nous pensons que La Hire ne comptait guère alors qu'une cinquantaine d'années. Seigneur de Montmorillon, il fut inhumé dans l'église de la maison-Dieu des Augustins de cette petite ville. Son épitaphe, très-simple, était ainsi conçue : « Cy gist noble homme Estienne de Vignolles dit La Hire, en son vivant escuier de l'escuirie du roi et baillif de Vermandois, lequel de son temps servit moult le roy Charles VII en ses guerres, et puis trespassa le onziesme jour de janvier 1442 (3). »

La Hire était en outre bailli d'Évreux (4). Il avait épousé, en 1436 (5), Marguerite David, dame de Proisy. Lorsqu'il mourut, le roi transféra à cette dame la terre de Montmorillon et autres biens qu'il avait donnés à La Hire. Ce dernier n'eut de Marguerite David aucune postérité. Il ne laissa qu'un bâtard, qui marcha sur les traces de son père et figure aussi dans la chronique de Monstrelet. La Hire, dit un ancien historien, mourut *comblé de dettes* (6). Il avait cependant possédé ou pillé l'or d'un royaume. Charles VII, tout en le ménageant et en lui témoignant de la faveur, ne lui conféra jamais de grand commandement, et ne l'éleva pas aux charges de premier ordre. La Hire en effet fut un des derniers types de ces batailleurs féodaux qui ne connaissaient d'autre foi et d'autre droit que leur lance et leur épée.

Peu de personnages cependant ont conservé dans l'histoire et dans la tradition un souvenir plus durable et plus populaire. Cela tient d'abord à cette bouillante intrépidité, qui de tout temps a frappé l'imagination du vulgaire. La chronique Martinienne nous apprend en ces termes la terreur que de son vivant le nom de La Hire répandait parmi ses ennemis. « Et aucuns Anglais, dit cette chronique, appeloient icelle Hyre, *gente Hire de Dieu! — Saincte Hyre de Dieu! — Ma dame La Hire!* » (1) Ce qui a sauvé en quelque sorte ou absous la mémoire de ce chef dans le jugement de la postérité, c'est une sorte de jovialité et presque de bonhomie gauloise qui distinguait son caractère. On se rappelle à ce sujet l'épisode (ci-dessus rapporté) du siége de Montargis. Un autre propos de ce genre est demeuré célèbre. « Vers 1428, dit un historien qui vivait sous Louis XIII, le roy Charles VII estoit saisy d'une telle tristesse qu'on avoit bien de la peine à le consoler; et pour se divertir ayant fait un ballet, La Hire s'estant treuvé comme il répétoit ce ballet, le roy demanda à ce chevalier sans peur ce qui luy en sembloit. Baptista Egnatius et le chancelier de L'Hospital racomptent que La Hire dit qu'on n'avoit jamais veu ny ouy parler qu'aucun prince perdist si gayement son Estat que luy (2) ». Ainsi s'exprimait Edmond Richer en 1628. Il avait évidemment copié cette anecdote dans le 6e livre, chapitre IV, des *Recherches de la France*, que Pasquier publia pour la première fois en 1596. De là cette même historiette a passé dans une multitude d'ouvrages. Nos recherches ne nous ont pas permis de découvrir jusque ici la source primitive d'où ce propos a été tiré. La forme de cette anecdote et les détails peuvent être apocryphes, mais le fond n'offre rien que de vraisemblable et de très-conforme à ce que nous savons de Charles VII et de La Hire (3). Après la mort de Louis XI, ennemi de son père, Charles VII, il y eut sous le règne de Charles VIII

(1) Monstrelet, Berry.

(2) Monstrelet. En 1441 (mars-avril), La Hire accompagnait Charles VII à Laon. Il fut compris, ainsi que sa femme, la baillie de Vermandois, dans les libéralités offertes par la ville au roi et à sa cour (Archives de l'hospice de Laon).

(3) 1443, N. S. Delort, p. 85.

(4) Duchesne.

(5) Archives de Reims. Voyez aussi Cocheris, *Documents relatifs à la Picardie*; 1858, in-8°, t. II, pages 76 et 77.

(6) Mamerot, cité par Duchesne.

(1) Ed. Verard, fol. 276. Allusion ironique et par antiphrase aux invocations des litanies.

(2) *Histoire manuscrite de la Pucelle d'Orléans*, manuscrit Fontanieu (supplément français) n° 4907, fol. 6. Les archives des Basses-Pyrénées contiennent trois actes en langue du Béarn passés et souscrits par La Hire. Ce sont des traités d'alliance conclus de sa part avec Jean et Gaston, successivement comtes de Foix, en 1425, 1432, et 1441. L'un d'eux est scellé du sceau de ses armes, où se voient trois ceps de *vigne*, armoiries en rébus de *Vignoles*. On y remarque également sa signature autographe : LA HIRE. Communication de M. P. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées.

(3) Du Haillan, contemporain de Pasquier, était Gascon comme La Hire, et paraît avoir recueilli quelques traditions particulières sur ce capitaine. On lit dans son *Histoire de France*, publiée en 1576, sous la date de l'année 1429, liv. XXI : « Entre les François fut recommandé un jeune écuyer du pays de Dauphiné, appelé Aymart de Puysieux, auquel tant pour sa beauté que hardiesse et dextérité, Étienne de Vignolles, dit La Hire, Gascon, donna le surnom de *Capdorat* (chef d'or ou tête dorée); tant il se plaisait en la vaillance de ce gentilhomme »; édition de 1615, in-fol., p. 906. *Capdorat* devint célèbre par la protection de Louis XI.

une réaction sensible qui s'opéra dans les esprits et dans les souvenirs en faveur de Charles VII, de ses institutions et de son règne. Les grands hommes de cette dernière période furent alors glorifiés. Octavien de Saint-Gelais, dans son *Séjour d'Honneur*, mit au rang des héros Poton de Saintrailles et *La Hire* (1). La Hire obtint un autre honneur, non moins propre à perpétuer sa mémoire. Le jeu de cartes, dont les figures avaient plus ou moins varié jusque là, commença de se fixer. Stéréotypés à cette époque, le costume et le nom des personnages (2) ont été depuis lors reproduits avec une certaine fidélité jusqu'à nos jours. Grâce à cette espèce de Panthéon populaire, l'image de La Hire n'a pas cessé de se perpétuer sous les traits du *valet de cœur*, en compagnie d'Hector, de Lancelot et d'Ogier.

VALLET DE VIRIVILLE.

Documents manuscrits. — A la direction générale des archives : Layettes du trésor des Chartes : J, ancienne cote : *Anglia*, D. N. — KK 53, fol. 19. — PP 2298. — A la Bibliothèque impériale ; cabinet des titres, dossier *Vignolles*. manuscrit Béthune, nº 8623, fol. 45. — D. Grenier, *Picardie*, vol. 12, bulletins nºs 497 et 498. — Archives de la ville de Tours, *Délibérations*, 25 juillet 1429, et *Comptes*, 22 mai 1429. — Archives du département de la Meurthe, à Nancy ; des Basses-Pyrénées à Pau, et de l'hospice à Laon.

Documents imprimés. Godefroy, Recueils de *Charles VI*, 1653, et de *Charles VII*, 1661, in-fol. (Louvre). Monstrelet, édition du *Panthéon*, p. 558-832. — *Chronique Martinienne*, Vérard, in-fol. vers 1503, gothique, sans date. — *Chronique* de Jean Raoulet, à la suite de Jean Chartier, édition elzevirienne ; 1858. Voir à la table du tome III : *La Hire*. — Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine ;* 1644, in-fol., 239. — Péricaud, *Notes sur l'histoire de Lyon ;* 1839, in-8º. — Varin, *Archives législatives de Reims*, 2e partie, *Statuts*, 1er volume, p. 632 et suiv. et 2e vol. p. 114 (*Documents inédits*, in-4º). — Quicherat, *Procès de la Pucelle* (à la table). — Duchesne, notes sur les *Poésies d'Alain Chartier*, 1617, in-4º, p. 822. — Delort, *Essai critique sur Charles VII*, etc. ; 1824, in-8º. — Monlezun, *Histoire de Gascogne*, 1847, in-8º, t. IV, p. 423, etc., etc.

LA HIRE (3) (*Laurent* DE), peintre et graveur français, l'un des premiers fondateurs de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, né à Paris, en février 1606, mort dans la même ville, le 29 décembre 1656. Il eut d'abord pour maître son père, Étienne, qui s'était fait considérer en Pologne par des ouvrages remarquables et qui lui fit surtout étudier la manière du Primatice. Laurent de La Hire se perfectionna ensuite sous les leçons de Lallemand, et apprit en même temps la gravure à l'eau-forte ; il débuta en ce genre par une suite de douze planches représentant *Les Martyres des Apôtres*, estampes aujourd'hui très-recherchées, et qui témoignent d'un véritable talent. Le premier tableau de La Hire fut *Le Martyre de saint Barthélemy*, donné, en 1688, par son fils, Philippe, à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas de Paris. Vers la même époque La Hire décora l'église des Capucins-du-Marais (les Minimes) (1), dans laquelle il exécuta *La Nativité, L'Assomption, Sainte Anne tenant la Vierge d'une main et de l'autre distribuant des aumônes, Le pape Nicolas V visitant en* 1449 *le corps de saint François d'Assise ;* dans ce tableau La Hire s'est représenté sous les traits du secrétaire du souverain pontife. Il peignit ensuite pour les capucins de la rue Saint-Honoré une *Assomption ;* pour les mêmes religieux à Rouen une *Descente de croix*, regardée comme son chef-d'œuvre ; et à Fécamp *Le Christ en croix*. M. Tallemant, maître des requêtes, lui commanda pour son hôtel sept grands tableaux représentant *Les Arts libéraux*. Les figures n'y étaient qu'à mi-corps, mais accompagnées de génies et d'attributs fort heureusement groupés. Le fermier général de Montauron employa aussi La Hire à des travaux importants et la confrérie des orfèvres de Paris lui fit peindre, en 1625 et 1637, deux belles toiles données à l'église Notre-Dame ; elles représentent *Saint Pierre guérissant des malades avec son ombre* (*Actes des Apôtres*, chap. V) ; et *La Conversion de saint Paul* (mêmes *Actes*, chap. IX).

La Hire se maria en 1639. Protégé par le cardinal de Richelieu, il peignit dans la salle des gardes du Palais-Royal : *Persée armé par les dieux pour délivrer Andromède ;* Pallas donne pour bouclier au héros le miroir qui reproduira plus tard la tête de Méduse, et Mercure le coiffe du casque de Pluton, lui attache des ailes aux pieds et l'arme du glaive courbe nommé *harpé ;* — *Astyanax tiré du tombeau en présence d'Ulysse ;* — *Thésée, accompagné de sa mère, Æthra, soulevant la pierre sous laquelle son père, Égée, a caché les marques qui doivent le faire reconnaître.* Ce fut le moment de la splendeur de La Hire ; il fut nommé peintre ordinaire du roi, et l'un des douze professeurs qui formèrent l'Académie de Peinture (février 1648). Chacun l'employa à l'envi, et tous les grands hôtels de Paris s'illustrèrent des productions de son pinceau. « Il fut le premier, dit Lacombe, qui osa s'éloigner de l'école de Vouet. Son coloris est d'une fraîcheur admirable. Les teintes des fonds de ses tableaux sont noyées dans une sorte de vapeur qui semble envelopper tout l'ouvrage. Il avait une touche légère et assez correcte. Son style est gracieux et sa composition sage et bien entendue. Il finissait extrêmement ; mais on lui reproche de ne pas avoir assez consulté la nature. Il était habile dans l'architecture et la perspective. Ses tableaux de chevalet sont précieux par le grand fini. On ne peut aussi rien voir de mieux terminé que ses dessins. Cependant ses premières productions ne présentent ni caractères nobles, ni proportions élégantes, ni belles formes ; mais il acquit plus

(1) *Voy.* Duchesne.

(2) M. Delort rapporte, p. 13, deux autres anecdotes en l'honneur de La Hire. L'une et l'autre sont tirées du manuscrit Bethune 8623 (fol. 45), qui date également du règne de Charles VIII.

(3) On trouve souvent le nom de ce peintre écrit *La Hyre*

(1) Plus tard la paroisse Saint-François.

tard ces qualités avec une grande force d'expression et une vigueur de coloris admirable. » Outre les œuvres déjà citées, on connaît de La Hire : *Les Sodomites privés de la vue par les anges qui étaient dans la maison de Loth* (*Genèse*, chap. XIX), tableau enrichi d'architecture ; — *Le Sacrifice de Gédéon* (*Juges*, chap. VI) ; — *L'Abondance* et *La Paix*, compositions allégoriques ; — *La Séparation d'Abraham et de Loth* (*Genèse*, chap. XIII) ; — *Rebecca donnant à boire au serviteur d'Abraham et à ses chameaux* (*Genèse*, chap. XXIV) ; — *Laban cherchant les idoles que sa fille Rachel vient de cacher* (*Genèse*, chap. XXXI) ; — *Les Femmes de la ville de Béthel venant reconnaître les cadavres de leurs enfants tués par des ours* (*Rois*, chap. IV) ; — *Céphale et Procris* ; — *L'Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem* ; — *L'Apparition du Christ aux trois Marie* ; — *Saint Antoine de Padoue* ; ces trois tableaux se voyaient aux Carmelites de la rue d'Enfer ; — *Saint Jérôme dans le désert* ; — *Les Pèlerins d'Emmaüs* et l'*Apparition du Christ à la Madeleine* pour la Chartreuse près de Grenoble ; — De nombreux portraits pour l'hôtel de ville de Paris : ils représentent les magistrats en exercice en 1654 ; — Des dessins de tapisseries conservés aux Gobelins ; — Des gravures à l'eau-forte ; — Des paysages ornés d'architecture, etc. La Hire avait un frère, nommé *Louis*, et quatre sœurs religieuses qui peignaient et dessinaient fort bien. Son meilleur élève fut l'habile graveur Chauveau. A. DE LACAZE.

L'abbé Brice, *Description de la Ville de Paris*, t. II, p. 82. — Lemaire, *Description de Paris*, t. I, p. 416. — Guillet de Saint-Georges, *Mémoires inédits des Membres de l'Académie de Peinture*, etc., t. I, p. 104-114. — Jacques Lacombe, *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts* (Paris, 1759, in-8°). — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, école française, n° 77, livraison n° 230.

LA HIRE (*Philippe* DE), savant géomètre français, fils du précédent, né à Paris, le 18 mars 1640, mort le 21 avril 1718. Ses premières études eurent pour but de lui faire suivre la carrière de son père. Mais le goût de la géométrie se développa spontanément chez le jeune Philippe, et ne fit que s'accroître pendant un voyage en Italie, que l'état maladif dans lequel il était tombé l'engagea à entreprendre, en 1660. Il avait perdu son père depuis trois ans. De retour en France, il continua ses études géométriques, et fut bientôt distingué par Desargues, qui le chargea de terminer la seconde partie de son *Traité de la Coupe des Pierres*. Fontenelle et les biographes qui l'ont servilement copié s'étendent longuement sur les travaux de géodésie et de nivellement auxquels La Hire fut employé successivement par Colbert et par Louvois. Qu'il nous suffise de rappeler que ce géomètre travailla avec Picard à la carte de France, qu'il prolongea la méridienne commencée par celui-ci, qu'enfin il exécuta de grands nivellements, entre autres ceux qui étaient nécessaires pour amener à Versailles les eaux de l'Eure. Mais là ne sont pas les véritables titres scientifiques de La Hire, qui jeta les fondements de sa réputation comme géomètre en publiant sa *Nouvelle Méthode de Géométrie pour les sections des superficies coniques et cylindriques, qui ont pour base des cercles ou des paraboles, des ellipses ou des hyperboles*; Paris, 1673, in-4°. Cet ouvrage se compose de deux parties, dont chacune offre une méthode nouvelle. La première peut être regardée comme un essai de la méthode que La Hire devait suivre, douze ans après, dans son grand traité, dont nous parlerons tout à l'heure. L'auteur y considère déjà les coniques dans le cône ; mais ses démonstrations sont loin d'offrir le même degré d'élégance et de simplicité que celles du traité de 1685. La deuxième partie, où il engendre les coniques sur le plan, est intitulée *Planiconiques* ; elle renferme la première méthode suffisamment générale pour la transformation des figures en d'autres figures du même genre. « L'éclat que jeta cette première production de La Hire, dit M. Chasles, fut de peu de durée, et cet ouvrage, malgré son mérite incontestable est depuis plus d'un siècle tombé dans l'oubli ; ce dont nous nous étonnerions, si nous ne savions que chaque époque a ses questions du moment, et que les idées les meilleures et les plus fécondes pour être bien saisies doivent venir dans le temps où les esprits sont tournés vers l'objet auquel elles se rapportent. L'étude des sciences nous offre à chaque pas la preuve de cette vérité. » En 1678, La Hire entra à l'Académie des Sciences, dont le recueil lui doit, outre un grand nombre d'observations astronomiques et météorologiques, une série de plus de quatre-vingts mémoires, parmi lesquels se trouvent le *Traité des Épicycloïdes et de leur usage dans les mécaniques* (tom. IX) et le *Traité des Roulettes, où l'on démontre la manière universelle de trouver leurs touchantes, leurs points d'inflexion et de rebroussement, leurs superficies et leurs longueurs, par la géométrie ordinaire, avec une méthode générale de réduire toutes les lignes courbes aux roulettes, en déterminant leur génératrice ou leur base, l'une des deux étant donnée à volonté* (1706). On voit que La Hire y considère ces courbes fameuses dans toute leur généralité. C'est à tort que l'on a accusé La Hire de s'être attribué l'invention des épicycloïdes et de leur usage en mécanique, et c'est aussi à tort que Leibnitz a revendiqué l'honneur de cette invention en faveur du célèbre astronome danois Rœmer ; car La Hire lui-même nous apprend, dans la préface de son *Traité des Epicycloïdes*, qu'il a fait au château de Beaulieu, près de Paris, une roue à dents épicycloïdales, *à la place d'une autre semblable, qui y avait été autrefois construite par Desargues*. De plus, il répète, dans la préface de son *Traité de Mécanique* (Paris, in-12), publié en 1695, qu'il donne la

construction d'une roue où le frottement n'est pas sensible, et *dont la première invention était due à Desargues, un des plus excellents géomètres du siècle.* C'est en 1685 que parut l'ouvrage de La Hire intitulé : *Sectiones Conicæ, in novem libros distributæ* (in-folio). Cet ouvrage eut une grande réputation dans toute l'Europe savante. Sa méthode en effet, quoique purement synthétique comme celle des anciens, en diffère pourtant essentiellement. Toutes les propriétés connues des coniques s'y trouvent réunies et démontrées d'une manière uniforme et élégante. Plusieurs sont dues à La Hire, notamment la théorie des pôles et d'importants théorèmes sur les foyers. Voilà ce que n'ont pas remarqué Fontenelle et ses copistes, et c'est cependant là ce qui, suivant l'expression de M. Chasles, fait de La Hire le *digne continuateur des doctrines de Desargues et de Pascal.* Pascal et La Hire furent en effet les premiers qui, après Desargues, considérèrent les sections coniques comme résultant de la section du cône par un plan quelconque; tandis que les anciens, pour engendrer ces courbes, coupaient le cône par le plan perpendiculaire au triangle par l'axe, et avaient ainsi besoin de trois cônes différents pour obtenir l'ellipse, la parabole et l'hyperbole. La Hire fonde sa théorie des sections coniques sur ce théorème d'Apollonius, devenu la base de la théorie des polaires réciproques : « Si par le point de concours de deux tangentes à une section conique on tire une transversale qui rencontre la courbe en deux points et la corde qui joint les points de contact en un troisième point, ce troisième point et le point de concours des deux tangentes seront conjugués harmoniques par rapport aux deux premiers. » La Hire, et c'est là ce qui le caractérise, est donc en France l'un des derniers géomètres qui cultivèrent avec succès cette belle géométrie pure des anciens, que l'invasion de l'analyse infinitésimale allait faire abandonner jusqu'à ce qu'elle fut reprise par Monge, par Carnot et par leurs successeurs. Malgré sa prédilection pour ce qu'en géométrie on est convenu d'appeler la *synthèse,* La Hire était également versé dans l'analyse de Descartes, ainsi que le prouvent trois traités qu'il publia en 1679, en un volume in-12, et qui ont pour titres : 1° *Nouveaux Éléments des Sections Coniques ;* 2° *Les Lieux Géométriques ;* 3° *La Construction ou Effection des Équations.* — Parmi les autres ouvrages de La Hire, il faut citer : *La Gnomonique, ou l'art de tracer des cadrans ou horloges solaires sur toutes sortes de surfaces, par différentes pratiques, avec les démonstrations géométriques de toutes les opérations* ; Paris, 1682; réimprimé avec de nombreuses additions en 1698; livre vraiment nouveau, qui porte l'empreinte des théories géométriques de son auteur, et où toutes les questions sont résolues graphiquement, sans le secours de la trigonométrie même rectiligne, et par l'unique emploi de la règle, du compas et du fil à plomb; — *De Cycloide ;* Paris, 1676, in-4°; *Ecole des Arpenteurs* ; 1689; 2e édition, augmentée, 1692; — *Tabulæ Astronomicæ,* Paris, 1702, in-4° : dont la première partie avait paru en 1687, avec la description d'une machine inventée par La Hire pour démontrer la théorie des éclipses; — *Description et Explication des Globes qui sont placés dans le pavillon du château de Marly ;* Paris, 1704, in-8°. La Hire fit imprimer le *Traité de Nivellement* de Picard (1684) et le *Traité du Mouvement des Eaux et des autres Corps fluides* de Mariotte (1686).

La Hire était professeur de mathématiques au Collége royal de France et à l'Académie d'Architecture. Il se maria deux fois, et eut huit enfants, dont deux, de lits différents, furent académiciens. Il mourut sans agonie, et en un moment, âgé de plus de soixante-dix-huit ans. « Quoique fort chargé d'années, dit Fontenelle, il n'a été vieux qu'environ un mois, du moins assez pour ne plus venir à l'Académie; quant à son esprit, il n'a jamais vieilli. » E. Merlieux.

Fontenelle, *Éloge de La Hire.* — Cornelius a Beughem, *Bibliographia Mathematica ;* Amsterdam, 1688, in-12. — Wolf, *Commentaire des principaux Écrits des Géomètres.* — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des Méthodes en Géométrie ;* Bruxelles, 1837, in-4°.

LA HIRE (*Gabriel-Philippe* de), géomètre français, fils aîné du précédent, né à Paris, en 1677, et mort en 1719. Destiné d'abord à la carrière médicale, il étudia l'anatomie sous Duvernay. Mais un penchant invincible le portait vers les mathématiques. Reçu membre de l'Académie en 1699, La Hire succéda à son père dans la place de professeur d'architecture; un excès de travail altéra sa santé, et il suivit de près son père à la tombe. Cette fin prématurée priva le public d'un ouvrage que La Hire préparait sur la taille des verres de lunettes. Il en avait travaillé lui-même plusieurs avec précision, que l'on a conservés jusque dans ces derniers temps à l'Observatoire. On a de lui : des *Éphémérides* calculées sur les tables astronomiques de son père pour les années 1701, 1702, 1703; in-4°. J. Lefèvre de Lisieux, qui de tisserand était devenu astronome, les critiqua violemment; — un mémoire *Sur l'Organe de la Vue,* dans lequel il cherche à prouver que l'humeur aqueuse remplit les mêmes fonctions que l'humeur vitrée. Jacob.

Histoire de l'Académie ; 1707.

LA HIRE (*Jean-Nicolas*), botaniste français, frère du précédent, mais d'un second lit, naquit à Paris, en 1685, et mourut en 1727. Il étudia la médecine, d'après les conseils de son père, et devint membre de l'Académie des Sciences en 1709. Il avait commencé un recueil de plantes dessinées au naturel par un procédé de son invention. On a de lui trois mémoires dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* (années 1712 et 1716). J—B.

Quérard, *La France Littéraire.*

⁂ **LA HITTE** (*Jean-Ernest*, Ducos, vicomte de), général et sénateur français, né à Bessières (Languedoc), le 5 septembre 1789. Admis à l'École Polytechnique en 1807, il entra deux ans après à l'École d'Application de Metz, et en sortit le 1er octobre 1810. Il fit les campagnes de 1811 et 1812 à l'armée d'Espagne, fut attaché à l'état-major de l'artillerie, et devint aide de camp des généraux Boucher et Berge. Rentré en France à la fin de 1813, il fut promu au grade de capitaine dans le 3e régiment d'artillerie. Sous la première restauration, il suivit le duc d'Angoulême dans le midi, et fut destitué au retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Réintégré le 26 juillet, il passa dans l'artillerie à cheval de la garde royale avec le grade de chef d'escadron, devint lieutenant-colonel le 9 avril 1819, fit en cette qualité la campagne d'Espagne à l'état-major de l'artillerie des 1er, 2e et 3e corps de l'armée des Pyrénées, et passa aide de camp du duc d'Angoulême. Colonel le 6 juillet 1823, il commanda l'artillerie au siége du Trocadero, et contribua puissamment à la reddition de cette place. En 1828, il prit une part glorieuse à l'expédition de Morée, et reçut, le 22 février 1829, le brevet de maréchal de camp. Il eut en 1830 le commandement de l'artillerie de l'armée d'expédition d'Afrique. Mis en disponibilité après la révolution de Juillet, et admis dans le cadre de réserve le 25 mai 1832, il resta dans cette position jusqu'au 26 mars 1838, où il fut nommé au commandement de l'école d'artillerie de Besançon. Chargé, à la fin de 1839, d'aller prendre le commandement supérieur de l'artillerie en Algérie, il fut nommé lieutenant général le 21 juin 1840, et membre du comité de son arme, dont il devint président en 1848. Le 17 novembre 1849 il reçut le portefeuille des affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'au 9 janvier 1851. Envoyé à la fin de 1850 à l'Assemblée législative par le département du Nord, le 22 mai 1851 il se démit de ses fonctions législatives, fut nommé inspecteur général du premier arrondissement d'artillerie et inspecteur de l'École Polytechnique. Le général de La Hitte faisait partie de la commission consultative depuis le 13 décembre suivant, lorsqu'il fut appelé à siéger au sénat par décret présidentiel du 26 janvier 1852. Il est grand'croix de la Légion d'Honneur. Sicard.

Les grands Corps politiques de l'État, etc.; Paris, 1852. — *Biographie des Membres du Sénat;* Paris, 1852.

⁂ **LA HODDE** (*Lucien* de), chansonnier et pamphlétaire français, né vers 1812. Il débuta par des chansons politiques, travailla d'abord dans divers recueils, tels que *L'Époque* (revue mensuelle), et la *Revue critique;* plus tard il collabora au *Charivari* et à *La Réforme*. Engagé dans presque toutes les conspirations qui signalèrent le règne de Louis-Philippe, il suivit le mouvement de février 1848, et s'installa comme secrétaire général à la préfecture de police auprès de Caussidière, aussitôt qu'elle tomba au pouvoir du peuple. Caussidière s'étant emparé d'un dossier qui renfermait dix-huit cents rapports, signés *Pierre*, qui le concernaient lui ou ses amis, et qu'on était sur le point de faire mettre au pilon, fut fort étonné de l'exactitude des renseignements qu'il y trouva. Il apprit en même temps d'un ancien agent qu'un des hommes qui servaient le mieux l'ancienne police était près de lui; il prit des informations, et on lui remit enfin une lettre signée de La Hodde dans laquelle celui-ci se mettait à la disposition du préfet et le prévenait que ses rapports seraient signés *Pierre*. Caussidière se contint avec peine, et convoqua ses amis au Luxembourg, dans l'appartement qu'occupait Albert, membre du gouvernement provisoire. MM. Grandmesnil, Tiphaine, Caussidière, Monier, Bocquet, Pilhes, Le Challier, Bergeron, Caillaud, Albert, Mercier, de La Hodde, Sobrier et Chenu s'y trouvèrent. Caussidière déclara qu'il y avait un traître parmi eux, et qu'il fallait se constituer en tribunal secret pour le juger : il nomma de La Hodde. Celui-ci voulut sortir; Caussidière l'en empêcha. De La Hodde protesta de son innocence; Caussidière exhiba les rapports et la lettre accusatrice. De La Hodde s'excusa sur la misère. Caussidière lui présenta un pistolet; De la Hodde supplia ses juges. Bocquet le menaça de le tuer; mais Albert intervint. Un verre de poison fut préparé; de La Hodde refusa de le boire, en disant qu'il ne voulait pas mourir. Bocquet reprit le pistolet; MM. Albert, Monnier, Pilhes et Chenu s'interposèrent, et sur l'avis de M. Grandmesnil il fut décidé qu'on le retiendrait prisonnier. M. Bocquet courut chercher un fiacre; on y fit monter de force M. de La Hodde, et Caussidière le conduisit à la Conciergerie, et l'y tint enfermé jusqu'au 15 mai.

Avouant hardiment son passé, M. de La Hodde a raconté dans un de ses écrits que de dix-huit à vingt-cinq ans il avait rêvé le renversement de tous les gouvernements, mais qu'en pratiquant les sociétés secrètes il les avait vues composées d'ouvriers « dont on faisait des fainéants, des ivrognes et des gibiers de prison, d'autres qui cherchaient dans une révolution le moyen de satisfaire leurs habitudes de débauche et de paresse comme leurs chefs y cherchaient des raffinements de luxe et de jouissance... Comme il fallait, ajoute-t-il, pour contenter ces gens qu'une révolution fût faite, c'est-à-dire que tous les intérêts et toutes les existences fussent troublés, cela me parut d'une iniquité révoltante. Je résolus de pénétrer au plus profond des sociétés secrètes, d'en prendre la direction, et puis, par une tactique de temporisation et d'isolement, d'arriver peu à peu à les énerver et à les dissoudre. Pour cela, j'avais besoin de m'entendre avec la police; je l'ai fait. Voilà en deux mots le mystère de ma vie. » On a de M. de La Hodde : *Chansons;* Boulogne, 1831, in-16; — *Les Gémonies*, satires de mœurs : première partie : *Le Suicide;* Paris, 1835, in-8°; — *Strophes*

et Chansons politiques; Paris, 1844-1845, in-12; — *La Pologne;* strophes, 1846, in-8°; — *A l'Italie! l'Homme de l'Apennin;* strophes, 1847, in-8°; — *La Naissance de la République en février* 1848; Paris, 1850, in-18; — *Histoire des Sociétés secrètes et du Parti républicain, de* 1830 *à* 1848; Paris, 1850, in-8°.
L. L—T.

Caussidière, *Mémoires.* — Chenu, *Les Conspirateurs.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LA HODE. *Voy.* LA MOTHE.

LAHOUSSAYE (*Pierre*), habile violoniste français, né le 12 avril 1735, à Paris, et mort dans cette ville, vers la fin de 1818. Il eut pour premier maître de violon un musicien de l'Opéra, nommé Piffet, et prit ensuite des leçons de Pagin, qui le fit entrer chez le comte de Clermont en qualité de violoniste de ses concerts. Le jeune artiste brûlait du désir de voir l'Italie; une occasion se présenta. Le prince de Monaco lui ayant offert de l'attacher à sa personne, Lahoussaye s'empressa d'accepter, et partit aussitôt avec lui. Il se rendit d'abord à Padoue, où son premier soin fut d'aller rendre visite à Tartini. Le célèbre virtuose l'accueillit avec bienveillance, et, retrouvant en lui les principes de son école, que Lahoussaye avait puisés chez Pagin, il le prit en affection, et lui donna des leçons. Après avoir séjourné quelque temps à Padoue, Lahoussaye quitta cette ville pour aller rejoindre le prince de Monaco; mais en passant à Parme il y trouva un engagement avantageux à la cour de l'infant don Philippe, et l'accepta. Traetta, qui était alors maître de chapelle du prince, lui apprit les éléments de la composition, et lui fit écrire, pour l'exercer, un grand nombre d'airs de ballet dans ses opéras. Bientôt cependant le désir de revoir Tartini le ramena à Padoue auprès de ce maître, dont il reçut encore des conseils jusqu'en 1769, puis il alla visiter successivement plusieurs grandes villes d'Italie. Son rare talent comme chef d'orchestre le fit remarquer de Guglielmi, qui, en 1772, l'emmena à Londres pour y diriger l'orchestre du Théâtre-Italien. Enfin, en 1775, après une absence de dix-huit ans, Lahoussaye revint à Paris, et y fut chargé, en 1779, de la direction de l'orchestre du *Concert spirituel.* En 1781 il remplit les mêmes fonctions à la Comédie-Italienne, et en 1790 il partagea avec Puppo l'emploi de chef d'orchestre du Théâtre de Monsieur, qui prit ensuite le nom de *Théâtre Feydeau.* Lahoussaye occupait encore ce poste en 1800; mais à la réunion des deux théâtres Feydeau et Favart il perdit sa place, sans pouvoir même obtenir la pension de retraite que lui méritaient les éminents services qu'il avait rendus. Un autre malheur vint presqu'en même temps le frapper. Dès la formation du Conservatoire de Musique, en 1795, il avait été nommé l'un des professeurs de violon de cet établissement; il fut compris au nombre des maîtres dont la réforme fut décidée en 1802. La nécessité l'obligea alors d'accepter à l'Opéra une modeste place de second violon, qu'il occupa jusqu'en 1813, époque à laquelle son âge avancé et ses infirmités ne lui permirent plus de la remplir. Il vécut encore quelques années, et mourut âgé de quatre-vingt-trois ans. Lahoussaye fut un des meilleurs violonistes de son temps; il se distinguait surtout par la largeur de son jeu, par la qualité du son qu'il savait tirer de son instrument ainsi que par une parfaite justesse d'intonation. Il a publié à Paris un œuvre de sonates pour le violon; ses autres compositions sont restées manuscrites : elles consistent en sept œuvres de sonates pour le même instrument, douze concertos pour l'église, et trois œuvres de duos. Dieudonné DENNE-BARON.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

LA HUERTA (*Gaspar* DE), peintre espagnol, né à Altobuey, près Cuença, le 2 septembre 1645, mort à Valence, le 18 décembre 1714. Il vint très-jeune à Valence, et entra dans l'atelier de Jesualda Sanchez, veuve du peintre Pedro Infant, où il ne fut employé qu'à broyer les couleurs, nettoyer les pinceaux et préparer les toiles. Mais La Huerta était animé du désir d'apprendre; il copiait en cachette ou la nuit toutes les estampes et tableaux qu'il pouvait se procurer. Il acquit ainsi un peu de dessin et une assez belle couleur. Alors il travailla à son compte, et comme il peignait à très-bon marché, il eut de nombreux acheteurs. Il étudiait sans cesse, et se perfectionnait en produisant, de telle sorte qu'il gagna réputation et fortune. Il avait déjà amassé deux cent mille livres lorsque dona Jesualda Sanchez lui donna sa fille en mariage. En mourant La Huerta laissa de riches dons aux franciscains et aux pauvres de Valence. On voyait beaucoup de ses compositions dans les couvents de cette ville, à Segorbe, à Caudiel et dans plusieurs autres cités de la province de Cuença. A. DE L.

Felipe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura.* — Cean Bermudez; *Diccionario Artistico.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols.*

LA HUERTA (*Vicent Garcia* DE), poëte espagnol, né à Zaffra (Estramadure), en janvier 1729, mort à Madrid, en août 1797. Nommé bibliothécaire royal, il fut bientôt reçu à l'Académie espagnole. A cette époque les littérateurs de ce pays formaient deux camps : les premiers, dont le chef était Ignace de Luzan, se montraient dévoués à l'école française, et méprisaient les poëtes nationaux; les seconds, patriotes dans l'âme, n'avaient d'admiration que pour leurs vieux auteurs, tels que Villegos, Calderon et Solis. La Huerta devint le défenseur de ce second parti; mais il suivit l'ancienne école sans en partager les défauts; c'est ce qu'on remarque dans son *Églogue des Pêcheurs.* Son poëme mythologique *Jupiter con-*

servador n'eut pas moins de succès, ainsi que ses traductions d'Horace, de Boileau, de J.-B. Rousseau et de Voltaire. Pour régénérer la scène espagnole, La Huerta écrivit d'abord un prologue pour l'une des pièces de Calderon, et dès que, par quelques productions estimées, il eut conquis la bienveillance du public, il tenta de concilier les anciennes formes espagnoles avec la dignité de la tragédie, et présenta sa *Rachel*. Cette pièce, représentée pour la première fois l'an 1778, à Madrid, sur le théâtre de la cour, obtint le plus grand succès, fut traduite en italien et jouée à Bologne, où elle ne réussit pas moins brillamment. L'*Agamemnon vengé*, qu'il tira d'une traduction donnée par Perez d'Oliva de l'*Électre* de Sophocle, n'est qu'un pâle reflet de la tragédie grecque. « Dans son *Théâtre espagnol*, dit M. Bouterweck, il atteignit le but principal qu'il avait en vue, de rétablir l'honneur littéraire de sa nation et d'exhaler son indignation contre les gallicistes. » Emporté trop souvent par un patriotisme exagéré, La Huerta parle un peu légèrement des théâtres étrangers et surtout du théâtre français, qui a trouvé en lui un critique acerbe de nos chefs-d'œuvre. Aux attaques dont il fut l'objet de la part des gallicistes, cet écrivain répondit qu'ils ne savaient qu'*aboyer en morale*. La *Zaïre* de Voltaire, arrangée par La Huerta pour la scène espagnole, n'eut que deux représentations. On compte au nombre de ses principaux ouvrages : *Vocabulario Militar espanol*; Madrid, 1760, in-8°; — *Obras Poeticas;* Madrid, 1778, 2 vol. in-8°; — *Théâtre espagnol*; Madrid, 1785-1788.

B. Fresse-Montval.

Bouterwek, *Histoire de la Littérature espagnole.* — Don Maury, *L'Espagne Poétique.*

LA HUÉTERIE (*Charles* de), poëte français, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On n'a pas de détails sur sa vie. La Croix du Maine le fait naître dans l'Anjou, Du Verdier près d'Amboise, et Goujet en Normandie. Il était secrétaire du duc de Vendômois. Il n'est connu que par ses démêlés avec Clément Marot. Tandis que ce poëte était réfugié à Ferrare pour éviter la persécution, La Huéterie sollicita sa place de valet de chambre de François Ier, laquelle lui fut refusée. A son retour, Marot publia, sous le nom de *Fripelipes*, son valet, une épître satirique où La Huéterie n'est pas oublié. Celui-ci, vieux et malade, répondit assez platement qu'il avait demandé la place par zèle religieux, et parce qu'il était scandalisé de la conduite de Marot :

> Car si scandalisé ne feusse,
> Ta place demandé je n'eusse.

On a de La Huéterie : *Le dangereux Passage de Vice et consolatif Voyage de Vertu;* Lyon, 1536, in-8°; — *Le Concile des Dieux sur les très-heureuses et magnifiques Noces de très-haut et illustre prince Jacques, roi d'Écosse, et de très-haute et très-illustre princesse Magdelene, fille aînée du roi François Ier de ce nom; avec les nuptiaux virelais dudit mariage, et une ballade;* Paris, sans date (1536), in-16; — *Prothologies françaises; orthodoxes commentaires sur aucunes dernières frivoles opinions; avec un Epitome des gestes présents en rime léonine. Demande de service royal en épîtres, rondeaux, balades : contreblason de la beauté des membres du corps humain;* Paris, 1550, in-8°; — *Réponse à Marot, dit Fripelipes;* dans le *Recueil* des vers faits pour et contre Marot, publiés en 1539. Pour les détails de cette querelle, *voy.* Marot (Clément) et Sagon.

Z.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises* (édit. de Rigoley de Juvigny). — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XI, p. 86.

LAIDET (*Joseph-Guillaume-Fortuné* de), général et homme politique français, né à Sisteron, le 6 mars 1780, mort dans la même ville, au mois de décembre 1854. Enrôlé volontaire en 1802, il partit avec son bataillon pour Saint-Domingue, et n'échappa qu'avec peine aux dangers de cette expédition. De retour en France en 1804, il parvint jusqu'au grade de capitaine dans l'infanterie légère, et en 1812, étant en Espagne, il passa comme aide de camp auprès du général Dubreton. Sa belle conduite au siége de Burgos lui valut le grade de chef de bataillon. Après l'abdication de l'empereur à Fontainebleau, il s'attacha fortement à la Restauration; il quitta même la France, en 1815, à l'époque des Cent Jours, et se rendit à Gand, mais il refusa de servir contre sa patrie. Nommé lieutenant-colonel en 1816, et colonel en 1823, il fut élu député des Basses-Alpes en 1827, vota avec l'opposition, et demanda la suppression des aumôniers des régiments, ce qui lui valut une disgrâce. Enlevé à son régiment, il fut envoyé à La Martinique. En mars 1830, il vota avec les 221, et bientôt après fut réélu député. Au moment de la révolution de Juillet, il était en Morée, à la tête d'un régiment. Nommé maréchal-de-camp à la fin de 1830, il se fit remarquer à Paris lors de l'insurrection du mois de juin 1832 en enlevant les barricades de la rue Saint-Merry, à la tête de gardes nationaux et de soldats réunis près de la rue Grénétat. Réélu en 1834, 1837, 1839 et 1842, il vota avec l'opposition à partir de 1834. En 1839, il se fit donner une mission en Algérie, et obtint à son retour, en 1840, le grade de lieutenant général. Il fut mis à la retraite en 1845. Le général Laidet fut questeur de la chambre des députés de 1839 à 1846. Il échoua aux élections de 1846; mais après la révolution de Février le département des Basses-Alpes l'envoya à l'Assemblée constituante. Il y fit partie du comité de la guerre, et vota avec les représentants qui se réunissaient au Palais-National, lesquels firent une vive opposition à l'administration du 20 décembre 1848. Réélu à l'Assemblée législative, il repoussa l'état de

siége, la nouvelle loi sur les clubs, et toutes les demandes en autorisation de poursuites. Son opposition au gouvernement présidentiel lui valut d'être éloigné temporairement de la France par le décret du 9 janvier 1852; mais dès le 7 août suivant il fut autorisé à rentrer en France, et se retira dans sa ville natale. L. L—T.

Le Biogr. et le Nécrologe réunis, 1884, p. 257. — *Biogr. statistique de la Chambre des Députés.* — *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nationale.* — *Biogr. des 750 Représ. à l'Ass. législative.*

LAIGNELOT (*Joseph-François*), homme politique et auteur dramatique français, né à Versailles, en 1752, mort à Paris, le 23 juillet 1829. Ayant fait de bonnes études, il cultiva d'abord les lettres, et fit représenter une tragédie d'*Agis et Cléomène* d'abord, en 1779, au Théâtre de Versailles, ensuite, en 1782, au Théâtre-Français, où elle eut quelque succès. Le 2 mars 1792 il fit jouer au Théâtre de la Nation une autre tragédie, *Rienzi*, reçue assez froidement par le public. En août 1792 il fut nommé un des officiers municipaux de Paris, et le mois suivant député à la Convention nationale. Dans le procès du roi, il vota pour la mort sans sursis et sans appel au peuple. Quand les puissances coalisées envahirent le territoire français, il fut envoyé en mission pour exciter les citoyens à la défense de la patrie, et fut chargé de surveiller les ports de La Rochelle et de Rochefort contre les tentatives des Anglais. Il eut pour collègue Lequinio, qui exerça dans les départements de l'ouest de cruelles rigueurs, dont Laignelot fut quelquefois le complice. Cependant, de retour à Paris en septembre 1794, Laignelot se prononça avec énergie, dans les séances de la Convention, contre les cruautés commises dans l'ouest et surtout contre les actes féroces de Carrier. Dans le mois de novembre suivant, il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Les quatre comités réunis ayant arrêté qu'il serait fait en leur nom un rapport, sur la nécessité de suspendre le club des Jacobins, Laignelot fut chargé de rédiger le rapport qui, accueilli par des applaudissements, reçut de la Convention une décision affirmative. L'assemblée, malgré quelque opposition, vota même l'impression du rapport. Dans la séance du 5 février 1795, il présenta, au nom du comité de salut public, un autre rapport contre des jeunes gens qui avaient brisé le buste de Marat au foyer du théâtre Feydeau. Depuis, accusé d'avoir pris part aux insurrections populaires des 12 germinal, 3 et 5 prairial (1er avril, 22 et 24 mai 1795), il fut jeté en prison. D'autres accusations s'élevèrent bientôt contre lui, relativement aux actes de sa mission dans l'ouest. Il se défendit avec énergie, et, faute de preuves suffisantes, échappa à la condamnation que subirent plusieurs de ses collègues. Néanmoins, il ne recouvra sa liberté que lors de l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). En 1796, il fut impliqué dans la conspiration de Babeuf, avec lequel il était lié; mais il fut acquitté. Le Directoire lui offrit en 1799 la place de receveur des droits de passe, qu'il refusa. Il se tint également éloigné de toutes fonctions publiques sous le gouvernement impérial, préférant une vie paisible et la culture des lettres aux agitations politiques. Cependant, lorsqu'en 1805 il donna une seconde édition de sa tragédie de *Rienzi*, il eut à subir un exil et la saisie des exemplaires, la police ayant vu une allusion malveillante dans le sujet de cette tragédie. Il put revenir plus tard dans la capitale, et ne fut point atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, attendu qu'il n'avait ni exercé de fonctions pendant les Cent Jours ni adhéré à l'Acte additionnel.

GUYOT-DE FÈRE.

Arnault et Jouy, *Biographie des Contemporains.* — *Moniteur univ.* des années 1792, 93, 94, 95.

LAIGUE (*Étienne* DE), sieur DE BEAUVAIS en Berry, naturaliste français, natif de Bourges, mort en 1537. Il fut chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel et gentilhomme de la chambre de François Ier, auprès duquel il paraît avoir joui d'une assez grande faveur; car il fut employé par lui comme ambassadeur auprès des cours d'Allemagne. On peut croire que son mérite littéraire ne contribua pas peu à le mettre dans les bonnes grâces d'un prince ami des lettres. En effet, contrairement aux habitudes de la noblesse d'alors, de Laigue fut un savant, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il fut savant dans une branche de la science qui n'attirait encore que fort peu les regards, l'histoire naturelle. Il débuta par publier : *Stephani Aquæi bituricensis in omnes Plinii naturalis historiæ libros Commentarii;* Paris, 1530. La Monnaye appelle ce commentaire un « ouvrage d'écolier ». — *Traité singulier des tortues, escargotz, grenouilles et artichaux;* Lyon, sans date et Paris, 1530; — *Les Commentaires de Jules César de la guerre des Romains et autres expéditions par lui faites ès Gaules et en Afrique;* Paris, 1531, in-fol.; réimprimés vingt ans plus tard. Malgré son emploi à la cour, de Laigue, par le choix et le sujet de ses études, semble avoir été un gentilhomme campagnard, et il a dû passer une partie de sa vie dans la province. Suivant les uns, il mourut en 1533, selon d'autres en 1537. H. B.

La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — P. Hardouin, *Commentaires sur Pline.* — Jolly, *Remarques critiq. sur le* Dict. *de Bayle.* — B. de La Monnoye, *Remarques sur la* Bibl. *de La Croix du Maine.* — La Thaumassière, *Histoire de Berry.*

LAIGUE (*Antoine-Louis* DE), généalogiste français, parent du précédent, né en 1765. Il occupa pendant de longues années l'emploi de chef des archives au ministère de la justice. Il a publié : *Les Familles françaises considérées sous le rapport de leurs prérogatives honorifiques héréditaires, ou recherches historiques sur l'origine de la noblesse, les divers moyens dont elle pouvait être acquise en France,*

l'institution des majorats, etc.; Paris, 1815 et 1818, in-8°. K.

Quérard, *La France Littéraire.*

LAINATI (*Marco*), peintre de l'école de Parme, né à Plaisance, vécut en 1777. C'est par erreur que plusieurs auteurs le font naître à Carpi, où il mourut d'hydropisie. Élève assez médiocre du peintre français Louis de La Forest, il a laissé à Carpi d'assez nombreux ouvrages, dont les principaux sont : *Sainte Lucie et plusieurs martyrs franciscains* à S.-Francisco, et *Saint Omabon* à l'église delle Grazie, pour laquelle il avait peint un autre tableau, représentant les *Sept Fondateurs* de l'ordre des Servites, tableau qui se trouve aujourd'hui dans la maison du chapelain attenant à l'église.

E. B—N.

Cabassi, *Notizie mss. degli Artisti di Carpi.* — Tiraboschi, *Bibliotheca Modenese.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.*

LAINÉ (*Joseph-Henri-Joachim*, vicomte), homme politique français, né à Bordeaux, le 11 novembre 1767, mort à Paris, le 17 décembre 1835. Reçu avocat en 1789, il embrassa avec chaleur les principes de la révolution. Nommé administrateur du district de La Réole en 1793, il y rendit de grands services comme chargé de la partie des subsistances. Des intérêts de famille le conduisirent à Saint-Domingue, où il aida de sa parole et de son épée ceux qui voulaient sauver la colonie, et fut blessé d'un coup de sabre, dans le tumulte d'une assemblée, en débarquant au Cap. Lorsque tout espoir fut perdu, il revint en France. A la fin de 1795 il fut élu membre de l'administration départementale de la Gironde; il apporta dans ces fonctions tous les adoucissements qu'il put aux mesures de rigueur prescrites contre les parents d'émigrés et les prêtres réfractaires, et donna sa démission au bout de trois mois. Il reprit alors ses travaux d'avocat, marqués pendant douze ans par de grands succès, et il en consacra le produit à soutenir la famille de son frère aîné, ruiné dans le commerce. En 1808, Lainé, présenté comme candidat au corps législatif, fut choisi par le sénat. Dans la discussion du Code Pénal, il demanda la formation du comité secret : il voulait y combattre le principe de la confiscation; mais il ne put réunir le nombre de signatures nécessaire. Le comité secret n'eut pas lieu, mais l'auteur de la proposition reçut la croix d'Honneur. La fermeté de Lainé reparut plus vive à la fin de 1813. L'invasion du territoire français par les armées étrangères nécessitait de nouveaux sacrifices : il fallait de nouvelles levées d'hommes et d'argent. Par ordre de Napoléon, le sénat et le corps législatif nommèrent deux commissions chargées de prendre connaissance des documents relatifs aux négociations avec les puissances coalisées. La commission du corps législatif était composée de Raynouard, Gallois, Flaugergues, Lainé et Maine de Biran. Président et rapporteur de cette commission, Lainé lut en comité secret, le 28 décembre, le travail approuvé par ses collègues. Il y exprimait le vœu de tout l'empire pour une paix honorable et durable, et ajoutait que « les moyens de paix auraient des effets assurés si les Français étaient convaincus que leur sang ne serait versé que pour défendre une patrie et des lois protectrices; que Sa Majesté devait être suppliée de maintenir l'entière et constante exécution des lois qui garantissent aux Français les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété, et à la nation le libre exercice de ses droits politiques. » Ce rapport, dont le corps législatif vota l'impression, fut assez mal reçu. Le ministre de la police, Savary, en fit enlever les épreuves. Un décret du 31 décembre ajourna le corps législatif; les portes de la salle furent fermées. Napoléon traita les membres de la commission législative d'*agents payés par l'Angleterre.* « Le nommé Lainé, disait-il, est un traître, qui correspond avec le prince régent par l'intermédiaire de Desèze. Raynouard, Maine de Biran et Flaugergues sont des factieux. » Il qualifiait le rapport de la commission de motion sortie d'un club de jacobins, et il ajoutait : « Voudrait-on rétablir la souveraineté du peuple? Eh bien, dans ce cas je me fais peuple, car je prétends être toujours là où réside la souveraineté. » Ce fut surtout à la réception du premier jour de l'an 1814 que l'empereur s'abandonna à la fougue de sa colère. La session étant close ainsi au moment même où elle venait de s'ouvrir, Lainé se retira à Bordeaux: Quoiqu'il n'eût point pris part au mouvement qui ouvrit les portes de cette ville au duc d'Angoulême, le 12 mars, il fut nommé par ce prince préfet provisoire de la Gironde. Le corps législatif ayant été rappelé par Louis XVIII sous le nom de *chambre des députés*, Lainé revint à Paris, et fut nommé président de cette assemblée par le roi. Dans cette session, il quitta le fauteuil pour parler contre une proposition qui semblait porter atteinte au maintien de l'aliénation des biens nationaux. A la nouvelle du débarquement de Napoléon, en 1815, les chambres furent convoquées. La première réunion eut lieu le 11 mars, sous la présidence de Lainé. Dans la séance du 16 il s'écria : « Que les hommes de tous les partis oublient aujourd'hui leurs ressentiments pour ne se souvenir que de leur qualité de Français! Nous réglerons nos différends après; mais aujourd'hui réunissons nos efforts contre l'ennemi commun. » Il partit pour Bordeaux quelques heures seulement avant l'entrée de Napoléon à Paris. Le 28 mars il lança, au nom de la chambre des députés, une protestation contre la dissolution de cette assemblée et contre tous les actes futurs du gouvernement impérial. Le 2 avril Lainé s'embarqua en même temps que la duchesse d'Angoulême, et se retira en Hollande. De retour à Paris le 10 juillet, après la chute de l'empire, il reprit la présidence de la nouvelle chambre des députés, élue au mois d'août 1815. Ces élections ayant donné une ma-

jorité favorable au parti ultra-royaliste, Lainé, attaché aux idées constitutionnelles, eut à soutenir une lutte incessante. Il défendit le principe écrit dans la Charte du renouvellement par cinquième tous les ans de la chambre des députés; il demanda l'élection à un seul degré et le cens électoral à 300 fr. Dans cette discussion, un membre de l'extrême droite lui ayant donné un démenti grossier, Lainé quitta sur le champ le fauteuil, et n'y remonta le lendemain que sur une lettre du duc de Richelieu, président du conseil des ministres, qui au nom du roi lui faisait un devoir de reprendre ses fonctions. Une ordonnance du 21 mars 1816 ayant réorganisé l'Académie Française, Lainé fut appelé à y prendre place.

Le 7 mai 1816 Lainé reçut le portefeuille du ministère de l'intérieur. Une terrible disette, aggravée par l'occupation étrangère, allait peser sur la France. Des mesures de prévoyance parvinrent, non sans peine, à assurer les approvisionnements. Lainé provoqua l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui prononçait la dissolution de la chambre dite *introuvable* et déclarait qu'aucun article de la Charte ne serait révisé. Dans la discussion du budget de 1817, plusieurs députés siégeant au côté droit réclamèrent la suppression des secours accordés aux réfugiés espagnols désignés sous le nom d'*Afrancesados*. Lainé combattit cette proposition, et prononça ces généreuses paroles : « Un sentiment plus doux encore que la bienfaisance s'oppose à la radiation d'un article maintenu par l'humanité. Les rois, qu'on a justement comparés à des pères de famille quelquefois irrités, comme eux ferment l'entrée de leur pays à des enfants égarés; au fond du cœur, ils ne sont pas fâchés que des parents ou des voisins recueillent ces fugitifs pour les leur rendre au jour de la miséricorde. » Le crédit fut maintenu à la presque unanimité. Une nouvelle loi électorale, soutenue par Lainé, fut adoptée le 5 février 1817; les renouvellements partiels de la chambre des députés chaque année y amenèrent bientôt des forces à l'opposition. Il sortit du ministère le 29 décembre 1818, et remit son portefeuille à M. Decazes (*voy.* ce nom). La dotation du clergé, la création de nombreux établissements de bienfaisance, l'amélioration du régime des maisons de détention, la reconstitution de l'École Polytechnique et du Conservatoire des Arts et Métiers, la réorganisation des maisons d'éducation des jeunes filles de la Légion d'Honneur, tels furent les principaux actes d'un ministère dont Lainé sortit aussi pauvre qu'il y était entré. Inquiet sans doute pour la monarchie des résultats de la loi électorale qu'il avait présentée et fait adopter, il soutint à la chambre des députés les modifications à cette loi que le marquis Barthélemy avait présentées à la chambre des pairs au commencement de la session de 1819, et qui avaient été acceptées par la chambre haute. Dans la séance du 6 décembre, il réussit à faire prononcer la nullité de l'élection de l'abbé Grégoire (*voy.* ce nom), qu'il motivait sur l'*indignité* de l'élu. Lainé fit un rapport sur les modifications à la loi du 5 février 1817; une longue et orageuse discussion s'ensuivit, et se termina le 12 juin 1820, par l'adoption d'un amendement conciliateur formulé par Boin. Le duc de Richelieu, étant redevenu ministre, fit obtenir le cordon bleu et la présidence du conseil royal de l'instruction publique à Lainé. Réélu député par le département de la Gironde, en novembre 1820, Lainé fut, le 21 décembre, nommé ministre secrétaire d'État sans portefeuille. Il se démit alors de ses fonctions universitaires, et fut pendant toute la session en butte aux provocations hostiles de l'extrême gauche. Le 14 décembre 1821, un nouveau ministère ayant été formé, il cessa de faire partie du cabinet. Lorsque, en 1823, on discuta la question de l'intervention en Espagne, il se prononça pour la neutralité. Dans la discussion qui aboutit à l'expulsion de Manuel (*voy.* ce nom), il fit de vains efforts pour faire prévaloir les conseils de la modération.

Élevé, le 23 décembre 1823, à la dignité de pair de France, avec le titre de vicomte, il se montra dans la chambre haute partisan éclairé de la légalité et de la liberté constitutionnelle. Le 5 février 1825, il s'éleva contre un projet de loi tendant à attribuer aux communautés de femmes le droit d'acquérir à un titre quelconque. Dans la discussion sur la piraterie et la baraterie, en 1826, il plaida la cause de l'affranchissement des Grecs avec une éloquence entraînante : « Non, s'écriait-il, on ne saurait s'excuser d'avoir immolé la Grèce en holocauste à la paix de l'Europe... Dans ma douleur, j'embrasse les autels, et y trouvant des pontifes qui n'invoquent qu'à voix basse en faveur des Grecs le Dieu des chrétiens, je m'attache à cette tribune retentissante par de vives prières que je désire voir se convertir en lois dans l'intérêt de l'humanité; je le souhaite surtout pour adoucir, s'il se peut, à l'égard des gouvernements, le murmure de la conscience du genre humain. » Un amendement fut adopté pour punir comme crime toute complicité avec les oppresseurs de la Grèce. A l'occasion de la pétition du comte de Montlosier (*voy.* ce nom) contre les jésuites, Lainé réclama l'application des lois qui devaient garantir la société contre les entreprises de cette corporation, alors si remuante. En voyant le système politique suivi par Charles X, Lainé dut peu se faire illusion sur la durée de ce trône légitime qu'il avait tant contribué à restaurer. Après la révolution de Juillet, il prêta serment à la nouvelle dynastie, et conserva son siége au Luxembourg, mais il ne s'y fit plus entendre. Son dernier mot est resté célèbre; à propos des ordonnances de Juillet, il s'écria avec douleur : « Les rois s'en vont »! Il partit pour Bordeaux, et revint dans la capitale quelque temps avant sa mort. Une longue

maladie de poitrine l'emporta; il voulut être enterré comme un pauvre, sans cérémonie, et il repose près de sa mère dans le modeste village où s'écoula son enfance. Il n'avait jamais été marié. « Si Lainé eut toutes les qualités qui font l'homme de bien et le grand citoyen, dit M. Vieillard, il n'eut pas au même degré celles qui font le véritable homme d'État. Il ne connaissait qu'imparfaitement les hommes, et, invariable dans ses principes, il ne le fut pas toujours dans ses opinions. Son éloquence chaleureuse, entraînante, soutenue par la conviction, animée par le sentiment, était quelquefois trop sentencieuse, et paraissait viser à l'effet. Mais rien n'égalait la bienfaisance de son caractère et la simplicité de ses habitudes. Membre du corps législatif sous l'empire, il envoyait son traitement de 10,000 fr. aux indigents de Bordeaux. Ministre de la Restauration, sa noble indigence ne dédaignait pas de recourir à ses collègues pour l'emprunt des riches accessoires d'ameublement qui lui étaient indispensables dans les jours de représentation. Louis XVIII a peint en une seule phrase ce caractère antique lorsqu'il a dit de lui : « Je n'oserais jamais demander une injustice à mon ministre, tant je sais qu'il a l'âme d'un Spartiate. » Quoique membre de l'Académie Française, Lainé n'a rien laissé que ses discours.

L. L—T.

Baron Mounier, *Éloge de M. Lainé*, prononcé à la chambre des pairs, le 4 avril 1836. — Emmanuel Dupaty, *Discours de réception à l'Académie Française*, le 10 novembre 1836, et la réponse d'Alex. Duval. — P.-A. Vieillard, dans *l'Encyclop. des Gens du Monde*. — Châteaubriand, *Mém. d'outre-tombe*, 6e volume. — De Lamartine, *Hist. de la Restauration*.

LAINÉ (*Étienne*), acteur et chanteur français, né à Paris, le 23 mai 1747, mort dans la même ville, le 16 septembre 1822. Son père était jardinier chez M. de Gouve, procureur du roi près la cour des monnaies. C'est à une circonstance assez bizarre qu'il dut de prendre une profession à laquelle il ne paraissait pas destiné. Castil-Blaze la raconte ainsi : « Berton père, qui était directeur de l'Académie royale de Musique, entend un jour une voix vibrante crier : *Ma botte d'asperges !* Il se met à sa fenêtre, aperçoit un vigoureux campagnard, bien bâti, de belle figure, et lui fit signe de monter. — Tu te fais entendre de loin. — Oui, monsieur, et je m'en trouve bien : je vends plus que mes camarades. — N'éprouves-tu pas quelque fatigue à crier plus haut qu'eux ? Et Berton fait dire quelques chansons au marchand de légumes; il lui reconnaît une voix de *haute-contre* franche, énergique et juste; lui propose de le faire entrer à l'Opéra, et lui donne des maîtres, après avoir obtenu le consentement des parents et celui de M. de Gouve, qui voulut aussi contribuer généreusement à la nouvelle fortune du fils de son jardinier. » Le jeune Lainé, admis dans les chœurs en 1774, prit place l'année suivante parmi les acteurs chantants. A la retraite de Legros, en 1783, il devint chef de l'emploi de *premier ténor*, alors appelé *haute-contre;* et depuis cette époque il n'est presque pas un ouvrage nouveau qui pendant l'espace de trente années ait été représenté à l'Opéra sans que Lainé n'y eût un rôle. Son intelligence théâtrale et la chaleur de son jeu, bien qu'il la poussât quelquefois jusqu'à l'exagération, furent toujours fort utiles aux auteurs. Quant à son chant, la *Biographie des Musiciens* le compare à « tout ce qu'il y a de plus ridicule, lui refusant toute éducation vocale et ne lui accordant qu'une articulation fort nette du récitatif ». A ce jugement sévère on peut opposer l'opinion de Sacchini, qui « préférait l'âme de feu et la voix pathétique de Lainé à la méthode exquise et aux sons les plus purs des meilleurs chanteurs de concerts ». Grétry, dans ses *Essais sur la Musique*, fait aussi le plus grand éloge de Lainé. Lors de la révolution, Lainé se prononça contre les opinions nouvelles, et plusieurs fois son nom fut mis sur des listes de proscription. On ne pouvait lui pardonner la vigueur d'expression qu'il avait donnée à l'air de « *Chantons, célébrons notre reine* » à l'une des représentations d'*Iphigénie en Aulide* à laquelle assistait Marie-Antoinette. Étant en représentations à Marseille, en 1791, on voulut le contraindre à chanter le *Ça ira;* il s'y refusa. Le tumulte fut porté à son comble, et il ne put échapper que par une fuite précipitée au mauvais parti que voulaient lui faire les agitateurs. En revanche, après le 9 thermidor, il se multipliait pour chanter *le Réveil du peuple* avec un enthousiasme qui lui valut souvent les applaudissements des réactionnaires. Lainé prit sa retraite le 1er janvier 1812. En 1817 il obtint une place de professeur au Conservatoire de Musique, place qu'il conserva jusqu'à sa mort.

E. DE MANNE.

Almanach des Spectacles. — Grétry, *Essais sur la Musique*. — Geoffroy, *Cours de Littérature dramatique*. — Castil-Blaze, *Histoire de l'Opéra*. — Fétis, *Biographie des Musiciens*.

**LAINÉ (*Pierre-Jean-Honorat*), marin français, neveu du précédent, né le 4 décembre 1796. Entré en 1812 à l'école navale de Brest, il devint élève de marine, et se signala par son courage dans un incendie qui éclata à Smyrne en 1816. Enseigne en 1817, lieutenant de vaisseau en 1821, il fit la campagne de 1823 sur les côtes d'Espagne, et se distingua à l'attaque du fort de San-Petri. Capitaine de vaisseau en 1831, il devint contre-amiral le 30 avril 1840, commandant supérieur de la marine à Alger en 1841, préfet maritime à Cherbourg en 1842. De 1843 à 1846 il commanda la station navale du Brésil et de la Plata. Enfin, il fut élevé au grade de vice-amiral le 27 mars 1847. En 1849 il fut nommé représentant à l'Assemblée législative par le département de la Gironde. Il y vota avec la droite, et fit partie de la commission relative au nouveau régime politique des colonies et de la commission chargée d'une enquête parlementaire sur la marine. Après

le coup d'État du 2 décembre 1851, il devint membre du conseil d'amirauté. J. V.

Vapereau, *Dict. des Contemp.*

LAINEZ. *Voy.* LAYNEZ.

LAING (*Alexandre* GORDON), voyageur anglais, né en 1794, à Édimbourg, mort étranglé près de Tembouctou, en septembre 1826. Il entra dans l'armée à l'âge de seize ans. En 1820 il se trouvait à Sierra-Leone, comme lieutenant faisant fonctions d'aide de camp auprès du gouverneur, sir Charles Maccarthy. Le gouvernement anglais s'efforçait déjà de nouer des relations commerciales plus suivies avec les chefs africains, dans l'espoir de parvenir ainsi à l'abolition de la traite. Dès 1818 sir Charles Maccarthy avait reçu l'ordre de faire des représentations en ce sens aux marchands de Sainte-Marie sur la Gambie. Pour reconnaître plus exactement la Gambie et la contrée située entre La Rockelle, fleuve à l'embouchure duquel est située la colonie, et aussi pour s'assurer des dispositions réelles des rois nègres de la contrée à l'égard de la Grande-Bretagne, il ne crut pouvoir mieux faire que d'envoyer sur les lieux Laing, jeune homme d'une grande habileté et d'un esprit entreprenant. Cet officier partit de Sierra-Leone le 3 février 1822. Dans ce voyage, auquel on doit les premiers renseignements un peu exacts que l'on ait eus sur la contrée qui environne Tembouctou et sur celle où le Djoliba (le Niger) prend sa source, Laing établit avec le roi des Foullahs, de Foutta-Yallou à Tembouctou, capitale de ce pays, des relations qui plus tard ne firent que s'étendre davantage. Il lui fut impossible de continuer son entreprise, parce que la guerre des Achantis, dans laquelle Maccarthy périt, en 1824, le rappela à Sierra-Leone. Après la mort du gouverneur, Laing fut envoyé en Angleterre, pour y rendre compte de l'état des choses, et, à sa grande joie, le gouvernement le chargea d'entreprendre un voyage de découvertes à la recherche de la source du Niger (1). Promu au grade de major, il partit en 1825 pour Tripoli, d'où il se proposait de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par le désert. Le 16 juillet 1826 il quitta Tripoli, avec une caravane qui se rendait à Tembouctou, où il arriva le 18 août suivant. Dans une excursion qu'il entreprit avec une autre caravane, de Tembouctou à Sansanding, sur le Djoliba, il tomba entre les mains d'un chéik arabe fanatique, qui voulut le contraindre à embrasser l'islamisme, et qui, sur son refus, le fit étrangler. Le récit du premier voyage du major A. Gordon Laing a été publié sous ce titre : *Travels in Timannee, Kooranko, and Soolima, countries in western Africa;* Londres, 1825, in-8°; trad. en français par Eyriès et de Larenaudière; Paris, 1826, in-8°. Alfred DE LACAZE.

Walckenaër, *Collection des Voyages*, etc., t. VII, p. 265, 382. — F. Hoefer, *L'Afrique centrale* dans *l'Univers pittoresque.*

(1) Laing fixe cette source dans la montagne de Loma, par 9° 25' de lat. nord et 9° 25 de long. occidentale (méridien de Greenwich). Cette source élevée de 1470 pieds au-dessus du niveau de la mer, forme d'abord la rivière appelée par les naturels *Sali*, par les Européens *La Rockelle.*

LAING (*Malcolm*), historien anglais, né à Orkney (Écosse), en 1762, mort en 1818. Il reçut sa première éducation à Kirkwall, et alla ensuite étudier à Édimbourg. Il devint membre de cette *Speculative Society* où beaucoup d'orateurs depuis célèbres firent leurs premiers essais. En 1785 il fut admis au barreau. Il ne se distingua pas particulièrement comme avocat, et dut plutôt sa réputation à ses travaux littéraires. En 1793 il compléta et publia le dernier volume de l'*History of Britain*, laissé inachevé par l'auteur. On lui reprocha d'avoir troublé l'harmonie de cet ouvrage en insérant dans sa continuation des sentiments démocratiques absolument contraires aux idées de Henry. On a encore de Laing : *The History of Scotland from the unions of the crowns on the accession of James VI to the throne of England, to the union of the Kingdoms in the reign of queen Anne;* 1800. Il ajouta à son histoire, en forme d'appendice, deux dissertations qui ne se rattachent pas au sujet principal (*Two Dissertations historical and critical on the Gowry conspiracy and on the supposed authenticity of Ossian's Poems*). Dans sa seconde édition, publiée en 1804, il ajouta encore : *A preliminary Dissertation on the participation of Mary queen of Scots in the murder of Darnley.* Laing était un historien instruit, honnête et un critique habile, mais trop disposé à ne voir qu'un côté de la question, et à transformer ses récits en plaidoyers. Il fut quelque temps membre du parlement pour Orkney, et jouit de la confiance de Fox. Z.

Gentleman's Magazine. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

LAIR (*Pierre-Aimé*), agronome et philanthrope français, né à Caen le 21 mai 1769, mort dans la même ville, le 2 janvier 1853. Il étudia la médecine, et, craignant d'être poursuivi pour ne s'être pas présenté comme réquisitionnaire, il se mit à voyager, et parcourut à pied la Hollande et une partie de l'Allemagne. Dès qu'il put rentrer en France avec sécurité, il revint à Caen. Membre et bientôt secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, il organisa les expositions de cette société, qui firent prendre un nouvel essor à l'industrie du Calvados. Il dirigea les concours de labourage et ceux pour l'amélioration des races d'animaux domestiques, qui ont pris dans le département l'extension et l'importance dont ils jouissent. Il fondait des prix pour soulever des questions dont la solution paraissait nécessaire, et pour récompenser soit de bonnes actions, soit des inventions utiles. En 1809 il avait été nommé adjoint à la mairie de Caen, et en 1810 conseiller de préfecture. Il était membre fondateur de l'Académie des Sciences de Caen,

inspecteur divisionnaire de l'Association normande, correspondant de la Société centrale d'Agriculture de Paris, officier de la Légion d'Honneur, etc. Par son testament il légua : 6,000 fr. aux sœurs de charité qui soignent les maladies à Caen; 11,000 francs pour créer des crèches dans cette ville; 12,000 francs pour des salles d'asile; 12,000 fr. pour faire apprendre un état aux enfants orphelins ou pauvres; 12,000 francs à la Communauté des pauvres Filles; 6,000 francs à une colonie agricole et industrielle; 12,000 francs pour les convalescents de l'hôpital; 12,200 francs à la Société d'Agriculture pour des prix, etc. Il légua à la ville sa bibliothèque, ses tableaux, ses dessins, gravures, cartes, plans, etc. Il avait déjà donné au Musée une collection d'environ cinquante portraits de grands hommes du siècle de Louis XIV, portraits exécutés sous ce règne. Après sa mort, la Société d'Agriculture vota une souscription pour lui ériger un monument, et inaugura son portrait dans la salle ordinaire de ses séances. Lair est auteur des écrits suivants : *Essai sur les Combustions humaines produites par un long abus des boissons spiritueuses;* Caen, 1799 et 1825, in-8°; — *Notice historique sur Moisson-Devaux;* 1803, in-12; — *Rapport sur l'Exposition publique du Calvados;* 1803, in-8°; — *Discours sur l'Exposition publique du département du Calvados en* 1806; in-8°; — *De l'Utilité de la Culture des Pommes de terre dans le Calvados;* 1812, in-12; — *Discours pour l'ouverture de l'avant-port de Cherbourg*, etc.; 1813, in-8°; — *Notice sur la Ferme de Bagnoles;* 1813, in-8°; — *Description des Jardins du Coursel, situés aux environs de Boulogne-sur-Mer;* 1815, in-8°; — *Mémoire sur la Pêche, le Parcage et le Commerce des Huîtres en France;* 18.., in-8°; — *Notices historiques lues à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, et Rapports sur la fabrique de papier située aux Vaux-de-Vire, suivis d'une Analyse des Mémoires lus à la Société depuis son établissement, en* 1801, *jusqu'en* 1810; Caen, 1827, in-8° (forme le 1er vol. des *Mémoires* de cette Société); — articles dans les *Annales des Voyages* de Malte-Brun, dans le *Nouveau Dictionn. d'Histoire naturelle* de Déterville, etc. GUYOT DE FÈRE.

Mém. de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen; 1853. — *Statistique des Gens de Lettres et des Savants*, t. II, dép. du Calvados.

LAIR (*Pierre-Jacques-Guillaume*, baron), cousin du précédent, ingénieur français, né le 10 août 1769, à Caen, où il est mort, le 27 mars 1830. A la suite de brillantes études faites dans sa ville natale, il entra en 1793 à l'école navale dirigée par Borda, et en sortit la même année avec le grade de sous-ingénieur ; en l'an IX (1801), il passa du service des forêts dans le génie maritime, qui venait d'être réorganisé par Forfait. Chargé en l'an XII de diriger les travaux dont le port de Boulogne était l'objet, il participa activement à la création de la flottille, dont il fut nommé ingénieur en chef, et s'occupa avec beaucoup de zèle de former les ouvriers des ports en corps militaires, qui rendirent en mainte circonstance des services signalés. En 1803 il fut choisi spécialement par Bonaparte pour métamorphoser Anvers en port de guerre, et ce fut principalement à ses efforts que cette ville dut la construction du grand arsenal maritime qui menaçait si directement l'Angleterre. Le grade de chef du génie, qu'il obtint en 1808, fut la récompense des talents dont il avait fait preuve durant le cours de ses longs et pénibles travaux. On ne doit pas oublier non plus la courageuse conduite de Lair, qui à la tête des ouvriers militairement organisés par lui concourut à la défaite des Anglais lors de leur débarquement à Flessingue (1809). Il ne se distingua pas moins pendant le siége d'Anvers (1814), et mérita les éloges que lui décerna Carnot. A la fin de 1815, Lair devint directeur des constructions navales à Brest, et apporta durant l'exercice de ces fonctions de grandes améliorations à l'art de la corderie. Bientôt après il passa à Paris en qualité d'inspecteur du génie maritime, et siégea à la commission consultative de ce service. Lair avait été créé baron par Louis XVIII. P. L—Y.

Quérard, *La France Litt.* — *Moniteur universel.*

LAIR (*Jean-Louis-César*), peintre français, né à Janville (Beauce), le 25 août 1781, mort le 20 mai 1828. Il étudia sous David et Regnault, et s'occupa avec succès de compositions religieuses. Les cathédrales de Paris, de Metz, d'Autun possèdent quelques-unes de ses toiles. Lors de l'exposition de 1808, sa *Jeanne d'Arc* fut remarquée comme un excellent modèle d'exécution. Ce tableau a été donné à la commune de Janville. Lair venait d'achever la *Résurrection de Lazare* pour le Mont Valérien lorsqu'il mourut. D. DE B.

F. Baar, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais*, t. I, p. 70-71. — *Statistique d'Eure-et-Loir* par l'auteur de cet article, p. 194.

LAIRE (*Sigismond*), peintre allemand, né vers 1550, en Bavière, mort en 1636, à Rome. Il vint à Rome sous le pontificat de Grégoire XIII, et fréquenta l'atelier de François du Châtel, artiste flamand, qui lui communiqua le fini et la grâce que l'on remarquait dans ses ouvrages. Il cultiva comme lui la miniature, peignit un grand nombre de *madones*, qui passèrent toutes dans les Indes, et exécuta sur des pierres précieuses beaucoup de sujets religieux ou historiques. A l'âge de quatre-vingt-six ans, il entra dans un monastère, et disposa de sa fortune, qui était considérable, en faveur des pauvres et des églises. K.

Nagler, *Künstler-Lexicon.*

LAIRVELS (*Annibal-Servais* DE), réformateur des Prémontrés et théologien belge, né à Soignies (Hainaut), en 1560, mort le 18 octobre

1631, dans l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois, près Toul. Il prit en 1578 l'habit de chanoine régulier de l'ordre de Prémontré à Saint-Paul de Verdun, où il fit ses premières études; il passa ensuite chez les jésuites de la même ville, et vint faire sa philosophie et sa théologie à Paris, où il prit le grade de docteur en Sorbonne. Peu après il fut nommé visiteur et vicaire général de son ordre. Il parcourut en cette qualité la France, la Lorraine, les Pays-Bas, la Westphalie et l'Autriche. A son retour, le 8 août 1599, il fut désigné comme coadjuteur au P. Daniel Picart (1), abbé de Sainte-Marie-aux-Bois (diocèse de Toul), et, devenu titulaire dès 1606, il s'occupa de la réforme de son ordre. Les nouveaux statuts qu'il présenta furent approuvés le 18 juin 1617, par le pape Paul V, et confirmés en 1621, par Grégoire XV. La même année le roi Louis XIII en permit l'introduction dans son royaume; mais le P. de Lairvels y rencontra une vive opposition, et ce ne fut pas sans peine qu'il ramena parmi les disciples de saint Norbert l'esprit de pauvreté, de charité, d'humilité et de mortification. Il ne jouit pas longtemps de son pieux succès; la peste l'enleva six mois plus tard. On a de lui : *Optica Regularium, seu Commentarii in Regulam S. P. Augustini, Hipponensis episcopi;* Pont-à-Mousson, 1603, in-4°; Cologne, 1614, in-12; trad. en polonais, 1617. C'est un commentaire sur la règle de Saint-Augustin; il est divisé en cent douze *miroirs;* — *Meditationes ad vitæ religiosæ perfectionem cognoscendam utilissimæ*, trad. de l'italien du P. Luca Pinelli, jésuite; Pont-à-Mousson, 1621, in-16; trad. en français, 1628; — *Catechismus novitiorum omnium ordinum et eorum magistri;* Pont-à-Mousson, et Cologne, 1623, 2 vol. in-fol.; — *Apologia pro quorumcumque ordinum religiosorum reformatione;* 1629; — *Dialogue sur la vie religieuse entre deux religieux, l'un lorrain, l'autre picard*, resté manuscrit. Jean Midot, vicaire général du diocèse de Toul, a composé une longue épitaphe pour de Lairvels; elle est en latin et se trouve dans dom Calmet. A. L.

(1) Le P. Paquot dit positivement que l'abbé Daniel Picart, ayant voulu ramener l'ordre dans son abbaye, fut empoisonné par des araignées que lui mirent dans son potage les chanoines ennemis de sa réforme :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévôts?

La mission que se donna le P. de Lairvels ne fut donc pas sans dangers. Il ne s'agissait de rien moins que de faire vêtir les Prémontrés d'une étoffe grossière, la même en hiver qu'en été, et encore l'hiver ne portaient-ils plus de rochet sous leur chape. Ils ne pouvaient manger de viande qu'en cas de maladie; ils devaient observer un jeûne rigoureux, depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques, et ne porter que des chemises de laine. La discipline et les autres austérités corporelles étaient ordonnées. Les religieux réformés ayant présenté le bref de Grégoire XV au chapitre général de l'ordre qui se tint en 1625, les anciens, malgré l'éloquence de Lairvels, en remirent l'examen au chapitre de 1627, où ils rejetèrent ce bref comme subreptice et allant au détriment de l'ordre et de ses membres. Ils députèrent un abbé au pape, qui se prononça pour la réforme (9 février 1629). Les anti-réformistes se pourvurent alors devant le parlement de Paris; mais cette fois la magistrature souveraine se rangea du côté de la papauté.

Le P. Anselme André, jésuite, *Vita reverendi Patris Servatii de Lairvel, cœnobii S.-Mariæ Majoris, Ordinis Præmonstratensis, et congregationis Norbertinæ antiqui rigoris restitutoris;* 1633, in-4°. — Le P. Nicolas Abraham, *Histoire* (manuscrite) *de l'Université de Pont-à-Mousson*, 1631, liv. IV, art. 80. — Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine*, p. 554-559. — Sweert, *Bibliotheca Belgica*, p. 671. — Brasseur, *Ill. Hannoniæ Sydera*, p. 130. — Le P. Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, t. II, p. 172-174. — Hugo, *Annal. Præmonst.*, t. II, p. 554-559.

LAÏS (1) (Λαΐς), courtisane grecque, née probablement à Corinthe, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Contemporaine d'Aspasie, elle passa cependant pour la plus belle femme de son temps. Sa figure était particulièrement admirée. Elle se rendit également fameuse par son avidité et ses caprices. Parmi ses nombreux amants on remarque le philosophe Aristippe, qui lui dédia deux ouvrages : *A Laïs* (Προς Λαΐδα), *A Laïs sur son miroir* (Πρὸς Λαΐδα περὶ τοῦ κατόπτρου). Elle devint amoureuse d'Eubotas de Cyrène, athlète victorieux à Olympie. Celui-ci, qui avait promis de ramener avec lui Laïs à Cyrène, se contenta d'emporter son portrait. Dans sa vieillesse, cette courtisane s'adonna à l'ivrognerie. On raconte sa mort de différentes manières. Son tombeau, placé à Corinthe dans le bois de cyprès appelé le *Cranion* (Κράνειον), représentait une lionne déchirant un bélier. Sa réputation lui survécut longtemps, et donna lieu à beaucoup d'anecdotes et à plusieurs petites poésies insérées dans l'*Anthologie*. Y.

Athénée, IV, p. 137; XII, p. 533, 544; XIII, 570, 574, 585, 587, 588. — Diogène Laerce, II, 84. — Élien, *Var. Hist.*, X, 2. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, III, p. 447. — Pausanias, II, 2. — Brunck, *Anal.*, I, p. 170; II, p. 494; *Anthol. Palat.*, VI, 1, 19. — Ausone, *Ep.*, 17.

LAÏS, *la jeune*, fille de Timandra (appelée Damasandra par Athénée, XIII, p. 574), née probablement à Hyccara en Sicile, vivait au commencement du quatrième siècle avant J.-C. Suivant quelques récits, elle fut, à l'âge de sept ans, réduite en esclavage pendant l'expédition des Athéniens en Sicile, et vendue à un Corinthien. Ce que l'on raconte de ses relations avec Apelles et Démosthène paraît se rapporter à une troisième Laïs. La jeune Laïs devint amoureuse d'un Thessalien nommé Hippolochus ou Hippostratus, et le suivit en Thessalie. Des femmes thessaliennes, jalouses de sa beauté, l'attirèrent dans le temple d'Aphrodite, et la tuèrent à coups de pierre. On lui éleva plus tard, sur les bords du Pénée, un tombeau avec une inscription qui est rapportée par Athénée. Y.

Athénée, XIII, p. 574, 588, 589. — Plutarque, *Alcib.*, 39. — Pausanias, II, 2. — *Scholia ad Aristoph. Plut.*, 179. — Bayle, *Diction. Hist. et critique.*

LAÏS (*Joseph-Marie*), prélat italien, né le

(1) Ce nom a été porté par plusieurs *hétaires* ou courtisanes grecques : deux furent célèbres; mais les anciens les ont si souvent confondues qu'il est très-difficile de les distinguer. Entre les faits nombreux et souvent apocryphes que l'on raconte des Laïs, nous choisirons ceux qui peuvent être rapportés avec vraisemblance à chacune d'elles.

24 mars 1775, à Rome, mort le 18 juillet 1836, à Ferentino. Ses parents étaient Bavarois d'origine. Élevé d'abord chez les jésuites, il acheva ses études à l'université de la Sapienza, où il prit le grade de docteur *in utroque jure* et fut ordonné prêtre. A peu de temps de là, il devint vicaire général du cardinal Galeffi, abbé commendataire de Subiaco, se retira en 1808 à Naples, et de là à Florence, et rentra à Rome en 1814, en même temps que Pie VII. En 1817 il fut nommé à la fois évêque d'Hippone *in partibus* et administrateur du diocèse d'Anagni, qui relève de l'autorité papale. Sans interrompre l'exercice de ces dernières fonctions, [illegible] romu en 1823 au siége épiscopal de Ferentino, où il succomba aux suites d'une affection pulmonaire. On a de lui : *De universa Christi Ecclesia*; Rome, 2 parties. K.

Belli, *Oraison funèbre de Laïs.* — *Notizie Italiane.*

LAISNÉ (*Vincent*), prédicateur français, né le 15 février 1633, à Lucques, mort le 28 mars 1677, à Aix, en Provence. Appelé à Marseille par un de ses oncles, il y fit ses études chez les oratoriens, entra dans leur congrégation, et professa les humanités et la rhétorique dans plusieurs colléges. Après avoir tenu à Avignon des conférences publiques sur l'Écriture Sainte, il vint à Paris, et y prêcha avec beaucoup de succès. Mme de Sévigné, dans une lettre du 6 mai 1672, parle de lui en termes des plus élogieux. Mais la faiblesse de sa santé ne lui ayant pas permis de se livrer plus longtemps à la prédication, il reprit ses conférences, et les continua au séminaire de Saint-Magloire et plus tard à Aix. On a de lui : *Oraisons funèbres du chancelier Seguier* et *du maréchal de Choiseul* et des *Conférences sur le Concile de Trente.* Ses *Conférences sur l'Écriture* ont été conservées à Aix en manuscrit, et forment 4 vol. in-fol. K.

Biblioth. historiq. de la France. — *Lettres de Mme de Sévigné.*

LAISNÉ (*Guillaume*), historien français, mort en 1655. Nous n'avons aucun document certain sur le lieu de sa naissance et sur celui de sa mort. Ce que nous savons, c'est qu'il fut pourvu du prieuré de Mandonville-Saint-Jean, commune du canton de Janville (Beauce). Il se livra « avec beaucoup de peine et d'industrie » à des recherches sur Chartres et le pays chartrain. Il travailla également à la généalogie des principales familles de la Beauce, de l'Orléanais et du Blaisois. Les *Mémoires* qu'il avait écrits étaient volumineux. A sa mort, Sonchet, chanoine et chancelier de l'église de Chartres, fut nommé au prieuré de Mandonville-Saint-Jean; les nombreux manuscrits laissés par son prédécesseur tombèrent entre ses mains, et très-certainement il en sut tirer un bon parti lorsqu'il écrivit son *Histoire de la Ville et de l'Église de Chartres*, dont le manuscrit est dans la bibliothèque de cette ville. Plus tard, des commissaires du conseil privé enlevèrent les manuscrits de Laisné, qui furent déposés à la bibliothèque de la rue de Richelieu à Paris, où ils se trouvent encore aujourd'hui. On doit seulement regretter que tous ne s'y trouvent pas; nous ne savons ce qu'ils sont devenus. On a de Laisné : *Mémoires du prieur de Mandonville, contenant des extraits, titres et généalogie du païs chartrain, Beauce, Orléanois, Blaisois*, etc., 12 vol. gr. in-4°, manuscrit d'une écriture fort difficile à déchiffrer. (Fonds Gaignières, n° 409-466, t. III de Fontette). DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

Traité des Bibliothèques par le P. Louis Jacob, 1655. — D. Liron, *Bibl. Chart.*, p. 243. — *Bibl.* du P. Lelong, n° 16305.

LAISNÉ (*Antoine*), numismate français, né à Paris, en 1668, mort en 1746. Avocat au parlement, secrétaire du roi à Lyon, directeur de l'hôtel des monnaies de cette ville, il s'occupa de numismatique et d'antiquités, et se composa une collection de médailles en or qu'acheta plus tard la ville de Lyon. On a de lui : *Explication de l'Inscription que l'on a trouvée à Saint-Just, en novembre 1714, sur une table de marbre d'environ un pied en carré;* dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1715; — *Réflexions sur les Remarques de M. de Valbonnais sur la même Inscription;* dans le même ouvrage, juin 1715; — *Remarques sur la Personne et les Écrits de Suétone;* dans le *Nouveau Recueil de Pièces fugitives* d'Archimbaud; Paris, 1717, in-12; — *Dissertation sur une Urne antique*, lue à l'Académie de Lyon en 1728; dans les *Mémoires de Trévoux*, novembre 1728; — *Disquisitio in dissertationem cui titulus est : Tumulus T. Flavii Martyris illustratus;* Lyon, 1728, in-4°; — *Descriptio et Encomium Lugduni;* Lyon, 1732, in-4°; — *Explication d'une Médaille singulière de Domitien présentée à l'Académie de Lyon;* Paris, 1735, in-12; — *Dissertation sur les médailles de l'empereur Commode frappées en Égypte*, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1737. J. V.

Maffei, *Galliæ antiq.* — P. Lelong, *Biblioth. histor. de la France.* — Breghot du Lut et Péricaud aîné, *Biogr. Lyonnaise.*

* **LAITY** (*Armand-François-Rupert*), sénateur français, né à Lorient (Morbihan), le 13 juillet 1812. Élève à l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie, à Metz, le 1er octobre 1833, il en sortit, le 1er octobre 1835, avec le grade de lieutenant en second dans le bataillon des pontonniers de Strasbourg. On n'a pas oublié la part que M. Laity prit aux événements qui eurent lieu dans cette ville, le 30 octobre 1836, son dévouement à la personne du prince Louis-Napoléon, sa mise en jugement et son acquittement par le jury alsacien. Cette affaire terminée, il se rendit à Paris, y séjourna six semaines, et partit pour sa ville natale. M. Laity quitta le service militaire le 20 avril 1837. Un nouveau procès l'attendait l'année suivante devant la cour des pairs. Arrêté comme auteur de l'écrit publié en 1837 et ayant pour titre : *Relation des événements du*

30 *octobre* 1836, etc., il fut d'abord conduit à la Conciergerie, puis transféré à la prison du Luxembourg. La cour des pairs le condamna à cinq ans de détention, à dix mille francs d'amende et aux frais du procès. Nommé officier d'ordonnance du prince président de la république en 1849 et préfet du département des Basses-Pyrénées en 1854, il fut élevé le 12 août 1857 à la dignité de sénateur. S—D.

Procès de Armand Laity, etc.; Paris, 1838. — *Biographie des Sénateurs.*

LAJARD (*Pierre-Auguste* DE), général et homme d'État français, né à Montpellier, le 20 avril 1757, mort à Paris, le 12 juin 1837. Né d'une famille de robe très-considérée, il entra au régiment provincial de Languedoc en 1773, et fut ensuite placé dans le régiment de Médoc (infanterie). Nommé capitaine dans le régiment de Maillebois, formé en France pour servir en Hollande, rentré en France quand ce régiment fut réformé, il fut employé dans son grade au bataillon de chasseurs des Ardennes : il en fut détaché, et employé comme aide de camp du général marquis de Lambert. A l'époque de la révolution et de la formation de la garde nationale parisienne, il fut, sur la proposition du général La Fayette, nommé premier aide-major général, et chargé de tous les détails d'organisation et de service. Il occupa avec succès ce poste important jusqu'en 1792 : il entra dans le corps de l'état-major de l'armée comme adjudant général, avec le grade de colonel. Il fut attaché à la première division militaire et momentanément employé à l'armée du nord. Il fut appelé au ministère de la guerre, et du 16 juin au 24 juillet 1792 remplit dignement ce poste périlleux pendant la crise et l'écroulement de la monarchie constitutionnelle. Il se fit remarquer dans la journée du 20 juin, où il fut assez heureux, lui cinquième, pour sauver le roi et la famille royale, et dans la journée du 10 août, où sa fermeté, sa présence d'esprit et les sages dispositions qu'il avait prises, pour être restées sans succès, n'en furent pas moins appréciées par tous les militaires, qui, comme lui, s'étaient dévoués à la défense du château. Forcé de s'éloigner des membres de la famille royale, il ne le fit qu'après les avoir escortés jusque dans le sein de l'Assemblée nationale. Sorti du ministère sans avancement et sans fortune, dénoncé et décrété d'accusation, il ne sauva sa tête qu'en passant en Angleterre. Son exil ne se termina que par le rappel des proscrits après le 18 brumaire. N'ayant pu obtenir de reprendre son rang dans l'armée, il fut l'un des candidats présentés par les électeurs de Paris, et élu par le sénat membre du corps législatif. En 1808 il siégea dans cette assemblée devenue chambre des députés jusqu'en 1815. L'empereur lui accorda une pension de 6,000 fr. comme ancien ministre. A l'époque de la première restauration, Louis XVIII le nomma maréchal de camp, en augmentant sa pension. Après les Cent Jours, ne payant point le cens voulu par la loi, il ne put se présenter aux suffrages des électeurs, et rentra dans la vie privée. A—R.

Documents partic. — M. de Lamartine, *Hist. des Girondins.* — *Moniteur, notice nécrologique*, 1837.

LAJARD (*Jean-Baptiste-Félix*), archéologue français, parent du précédent, né à Lyon, le 30 mars 1783, mort à Tours, en septembre 1858. Destiné d'abord à la carrière diplomatique, il fut attaché, en 1807, comme secrétaire, à la mission du général Gardanne en Perse. Ce fut là qu'il conçut la première idée de ses travaux sur l'Orient, où il trouvait des traces encore existantes de l'ancien culte indigène, qui devint l'objet de ses recherches. Les cylindres babyloniens attirèrent surtout son attention; il en forma une riche collection, qui fait aujourd'hui partie du cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale. Une autre idée bien plus importante le préoccupa dès lors, et devint, en quelque sorte, le point générateur de ses travaux. Frappé des relations étroites qui existent entre la Grèce et l'Asie, il conçut des doutes sur la légitimité de la méthode des anciens hellénistes, qui ne voulaient expliquer la Grèce que par la Grèce elle-même. Il crut que la solution de plusieurs des problèmes qu'offre l'histoire des religions helléniques doit être cherchée en Orient. Le progrès de la science, en donnant raison au fond à Lajard, a montré que son opinion avait besoin d'être sous certains points limitée et précisée. Les travaux philologiques de Schlegel et de Bopp ont fait voir, depuis, que la Grèce parlait une langue analogue à celle de la Perse et de l'Inde. On connut mieux ces *Wédas* qui seuls pouvaient établir cette vérité capitale, et maintenant démontrée, que tous les peuples de la race indo-européenne, Brahmanes, Iraniens, Grecs, Germains, Slaves, Celtes même, n'ont eu primitivement qu'une seule religion, comme ils n'ont eu qu'une seule grammaire et qu'un seul dictionnaire. L'opinion hardie de Lajard sur l'existence des rapports antiques entre la Grèce et l'Orient s'est donc trouvée vérifiée; mais les progrès de la philologie purent seuls révéler de quelle nature furent ces rapports et dans quelles régions il fallait les chercher. Quoi qu'il en soit, l'idée de Lajard à l'époque où il la conçut était hardie et féconde. Il la porta avec lui dans les longs voyages où l'entraînèrent ses fonctions diplomatiques en Grèce, en Russie, en Danemark, où il remplit des missions difficiles. Ces fonctions cessèrent à la fin de l'empire. Sous la restauration, il devint receveur des finances. En 1830, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'admit au nombre de ses membres, et en 1835 l'adjoignit à la commission chargée de la continuation de l'*Histoire Littéraire de la France.* Il travailla aux tomes XVIII à XXII (treizième siècle) de ce grand ouvrage, où il s'occupa particulièrement des rabbins, des jurisconsultes, des théologiens et des scolasti-

ques. Il a publié les écrits suivants : *Nouvelles Observations sur le grand bas-relief mithriaque de la collection Borghèse, actuellement au Musée royal de Paris;* Paris, 1828, avec une planche. — *Réponse à l'article de M. le comte de Clarac inséré dans le numéro qui doit paraître du* Bulletin universel des Sciences; Paris, 1830, in-4°; — *Mémoire sur les deux bas-reliefs mithriaques qui ont été découverts en Transylvanie;* Paris, 1839, in-8°, avec 2 pl.; extrait des *Nouvelles Annales de l'Institut Archéologique;* ce mémoire, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 2 octobre 1830, se trouve aussi dans le t. XIV, année 1830, des *Mémoires* de cette académie, avec des *Additions;* enfin, il a été réimprimé avec ces additions en 1840, in-4°, avec 6 pl.; — *Recherches sur le Culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus en Orient et en Occident;* 1837-1847, in-4°, avec atlas in-folio contenant 40 pl.; ces *Recherches* ont été insérées, en outre, dans le t. XII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;* — *Recherches sur le Culte public et les Mystères de Mithra en Orient et en Occident;* Paris, 1847-1848; cet ouvrage, qui a été couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, devait avoir 2 vol. grand in-fol. de texte et un vol. in-fol. de 110 pl., le tout divisé en 22 livraisons; il n'a paru que 13 de ces livraisons. On trouve encore de Lajard dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* : *Note sur l'emploi et la signification du cercle ou de la couronne et du globe dans la représentation des divinités chaldéennes ou assyriennes*, t. XII, année 1835, inséré aussi dans le t. XVI, 1re série du *Journal de la Société Asiatique;* — *Mémoire sur une urne cinéraire du musée de la ville de Rouen*, t. XV, 1841, avec 3 pl.; — *Mémoire sur un bas-relief mithriaque découvert à Vienne* (Isère), t. XV, 2e partie; — *Mémoire sur le culte du cyprès pyramidal chez les peuples civilisés de l'antiquité*, t. XVI, 1843; — *Observations sur l'origine et la signification d'un symbole appelé* la Croix ansée; t. XVI, 1844. Il a inséré dans le *Journal de la Société Asiatique* des *Fragments d'un mémoire sur le système théogonique des Assyriens*, t. XIV, 1re série, et quelques autres notices moins étendues. Enfin, il a édité : 1° les ouvrages laissés par l'orientaliste Saint-Martin (*Histoire d'Arménie* de Jean Catholicos et *Histoire des Arsacides*); 2° les *Mélanges posthumes d'Histoire et de Littérature orientale* d'Abel Rémusat.

GUYOT DE FÈRE.

M. E. Renan, *Journal des Débats* du 10 novembre 1858. — *Journal de la Librairie.* — *Tables des Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1856.

LAJONCHÈRE (*Étienne* LÉCUYER DE), ingénieur français, né en 1690, à Montpensier (Auvergne), mort en Angleterre, vers 1740. Bien jeune encore, il s'engagea dans la marine, et prit part à diverses expéditions. S'étant trouvé à Lille à l'époque où cette place fut assiégée par le prince Eugène, il observa avec soin les travaux de siége, et publia ses idées sur les fortifications dans un ouvrage qu'il fit imprimer à Paris, en prenant dès lors le titre d'ingénieur. Après quelques autres travaux, il reprit et étudia le projet qui avait déjà été formé de rendre navigable la petite rivière d'Ouche, qui prend sa source à trois lieues de Beaune, passe à Dijon et va se jeter dans la Saône à cinq lieues au delà. Il proposa l'établissement d'un canal pour la communication des deux mers par la jonction de la Saône avec l'Yonne, au moyen de l'Ouche, de la Brenne et de l'Armançon, et développa son projet dans plusieurs brochures qu'il adressa aux états de Bourgogne. La nécessité de se soustraire aux poursuites de ses créanciers l'ayant fait passer en Angleterre, il ne put donner suite à ses entreprises, et il apprit qu'un autre projet, inspiré par le sien, avait été préféré. Après avoir essayé sans succès de fonder un journal à Londres, il revint en France, et fit des démarches d'abord auprès du gouvernement, ensuite auprès des états de Bourgogne, dans le but d'obtenir une indemnité, qu'il élevait à 150,000 livres pour ses travaux relatifs au projet du canal de Bourgogne. Toute indemnité lui fut refusée, et un mémoire dans lequel il ajoutait à ses demandes des plaintes assez vives fut déclaré injurieux et supprimé. Alors il retourna en Angleterre, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Nouvelle Manière de fortifier les grandes villes;* Paris, 1718, in-12; — *Projet d'un Canal de Bourgogne pour la communication des deux mers;* Paris, 1718, in-12. Il a publié sur ce même projet plusieurs autres écrits; — *Principes d'Hydraulique et de Mécanique, suivis d'une dissertation sur les nouvelles pompes de la Samaritaine;* Paris, 1719, in-12; — *Système d'un nouveau Gouvernement en France*; Amsterdam, 1720, 4 vol. in-12; il y propose, dans un plan de finances, de réduire les impôts à un impôt unique dont serait chargée une compagnie. Les idées bizarres de ce projet le firent regarder comme ridicule quoiqu'on adoptât celui de Law; — *Traité où l'on démontre l'immobilité de la Terre et sa situation fixe au centre de l'univers;* 1729, in-8°; traduit en anglais par Morgan; Londres, 1729, in-8°; — *Découverte des longitudes estimées généralement impossibles à trouver;* 1731, in-8°; nouvelle édit., 1837, in-4°.

G. DE F.

La Navigation de Bourgogne, ou Mém. sur le Canal, etc., t. 1er. — *Mémoires de Trévoux*, juillet et novembre 1737.

LA JONQUIÈRE (*Jacques* DE TAFFANEL, marquis DE), lieutenant général des armées navales de France, né en 1680, au château de Lasgraïsses près Alby, mort à la suite de blessures, en 1753,

gouverneur général du Canada, où son tombeau se voit dans l'église de Québec; il avait fait trente-huit campagnes et servi sur mer cinquante-six ans. Il accompagnait Dugnay-Trouin à la prise de Rio-Janeiro (1711), était capitaine de pavillon de l'amiral de Court au combat de Toulon (1744). Il commandait la flotte française au combat naval du Finistère (14 juin 1747), où, avec six vaisseaux, il eut à lutter contre dix-sept vaisseaux anglais sous les ordres des amiraux Anson et Waren. La valeur dut céder au nombre; mais le combat dura assez longtemps pour permettre à un riche convoi qu'escortait l'escadre d'échapper. L'amiral anglais disait qu'il n'avait jamais vu une conduite meilleure que celle du commandant français. DE LA J.

Voltaire, *Le Siècle de Louis XV*. — *Documents particuliers*.

LA JONQUIÈRE (*Clément* DE TAFFANEL, marquis DE), général français, né à Lasgraïsses, en 1706, mort en 1795. Il prit une part glorieuse à toutes les guerres navales sous Louis XV; il servit soixante-deux ans et compta trente-sept campagnes; il se distingua au combat de Toulon (1744); à celui du Finistère, 1747, où il sauva le convoi qu'escortait la flotte; il fit la guerre de Sept-Ans, et fut envoyé pour secourir le Canada, qui succombait malgré la bravoure de Montcalm; pendant les années désastreuses où la marine française, réduite à quelques vaisseaux, avait à redoubler de courage et d'énergie, il lutta avec une persévérance qu'attestent les lettres de Duquesne, de Dubois de La Mothe et d'autres marins célèbres.

Plusieurs militaires et marins distingués et un chambellan du roi d'Espagne Philippe V sont issus de cette famille, qui existe encore en Albigeois. DE LA J.

M. le comte de Lapeyrouse, *Histoire de la marine*. — *Documents part.*

LAKANAL (*Joseph*), homme politique français, né à Serres (Ariége), le 14 juillet 1762, mort à Paris, le 14 février 1845. Destiné à la carrière ecclésiastique et de l'enseignement, il entra chez les Pères de la Doctrine chrétienne, et fut successivement régent de cinquième, de quatrième, de troisième, de seconde et de rhétorique à Lectoure, à Moissac, à Gimont, à Castelnaudary et à Périgueux. Reçu docteur ès arts à l'université d'Angers, il professa la rhétorique au collége de Bourges, et il occupait depuis quatre ans la chaire de philosophie à Moulins lorsque éclata la révolution. Nommé député de l'Ariége à la Convention nationale, il s'exprima ainsi dans le procès de Louis XVI : « Un vrai républicain parle peu; les motifs de ma décision sont là, dit-il en portant la main sur son cœur; je vote pour la mort. » Il rejeta le sursis ainsi que l'appel au peuple en ces termes : « Si le traître Bouillé, si le fourbe La Fayette et les intrigants ses complices votaient sur cette question, ils diraient : Oui; comme je n'ai rien de commun avec ces gens-là, je dis : Non. » Peu après, il fut envoyé en mission avec Mauduit dans les départements de Seine-et-Marne et de l'Oise. Le 24 mars 1793 il vint rendre compte à la Convention des recherches faites au château de Chantilly, de la découverte de sommes d'or et d'argent, de diverses correspondances établissant les dépenses du livre rouge, « des plans secrets des campagnes de ce brigand illustre connu sous le nom de grand Condé; » d'ouvrages manuscrits de Louis XV; et d'autres pièces; il demanda que la Convention chargeât quelqu'un de ses membres d'aller prendre possession de ces richesses et de ces papiers. Envoyé dans le département de la Dordogne, comme commissaire, Lakanal y créa une manufacture d'armes, et y fit percer des routes *révolutionnairement*, c'est-à-dire en y faisant travailler les habitants. Membre du comité de l'instruction publique avec Daunou, Sieyès, Grégoire, Chénier, Boissy d'Anglas, Thibaudeau, Mercier, Massieu, David et autres, Lakanal fit adopter, le 22 mai 1793, un décret qui réglait le traitement des membres de l'Académie des Sciences de Paris. Dans la séance du 31 mai, il fit décréter que les noms des villes qui « rappelaient des institutions féodales et perpétuant cet odieux souvenir, souillaient la langue des Français libres, devaient disparaître avec leurs tyrans ». Quelques jours après, il fit rendre un décret qui punissait de deux ans de fers quiconque dégraderait les monuments des arts, et un autre qui ouvrait un concours pour la composition des livres élémentaires. Dans la séance du 18 juin, Lakanal fit un rapport sur les écoles militaires, signalant celle de Paris comme « un des monuments les plus odieux élevés par le despotisme à l'orgueil et à la vanité ». C'est sur son rapport que, le 19 juillet, la Convention rendit le décret relatif à la propriété des auteurs d'écrits en tous genres, des compositeurs de musique, des peintres et dessinateurs; c'est encore sur son rapport que Chappe, inventeur du télégraphe, reçut le titre d'ingénieur, aux appointements de lieutenant du génie, et que l'établissement de la première ligne télégraphique fut décidé. Nommé secrétaire de la Convention le 21 août, il fit remettre en vigueur les lois de 1791 relatives aux ouvrages dramatiques. Le 18 avril 1794 il fit décréter l'érection au Panthéon d'une colonne dédiée aux vainqueurs du 10 août 1792. Dans la séance du 16 septembre, il soumit à la Convention le programme de la fête funèbre pour le transport des cendres de Jean-Jacques Rousseau au Panthéon. En 1795, il fit voter l'organisation des écoles normales et un projet d'instruction publique. Il fit aussi autoriser l'impression aux frais du gouvernement d'une traduction des œuvres de Bacon trouvée dans les papiers d'un condamné du 9 thermidor et d'un traité sur les moutons par Daubenton. Il contribua à la fondation des écoles centrales, et fit à la Convention un rapport sur l'établissement d'une école

publique des langues orientales vivantes. On lui dut aussi la conservation du Jardin des Plantes, qu'il fit réorganiser sous le nom de Muséum d'Histoire Naturelle. En août 1795 il prononça plusieurs discours sur la manière de remplacer et de désigner le tiers qui devait sortir de l'assemblée. Le 7 octobre il proposa, pour achever de détruire le royalisme, de démolir le Palais-Royal, où se réunissaient les agioteurs qui décriaient les assignats, et d'élever sur ses ruines la statue de la Liberté; il accusa les sections de n'avoir pas secouru l'assemblée dans les journées des 13 et 14 vendémiaire, et demanda le désarmement de cette milice, l'expulsion de Paris de tous ceux qui n'habitaient pas cette ville avant 1789 et la formation d'une garde spéciale pour le corps législatif. Réélu au Conseil des Cinq Cents, Lakanal fit arrêter que le serment de haine à la royauté serait signé individuellement par chaque représentant et déposé aux archives. Dans la même session, il présenta le règlement de fondation d'un Institut national, et proposa la liste des membres qui devaient en former le noyau et le compléter par des élections. Ce corps savant comprenait trois classes; la première s'occupait des sciences physiques et mathématiques, la seconde des sciences morales et politiques, la troisième de la littérature et des beaux-arts. Lakanal fut élu membre de la deuxième classe, dont il devint secrétaire. Peu après Lakanal fit adopter le règlement contenant organisation définitive de l'Institut. Il fit en outre décider que l'observatoire situé au collége Mazarin serait mis à la disposition du Bureau des longitudes. « Député à la Convention nationale, dit M. de Remusat, Lakanal s'est uni à toutes les pensées de cette assemblée. Au milieu de ces crises orageuses, il songea aux intérêts des lettres et des sciences. Il s'efforça, bien souvent en vain, d'arracher à la mort ces hommes dont le savoir et les talents illustraient leur pays et ne le désarmaient pas. Il lutta obstinément contre une barbarie systématique qui menaçait nos arts, nos monuments nationaux, nos grands établissements d'instruction. »

Nommé à deux reprises, en 1798, député par le département de Seine-et-Oise, il refusa cet honneur. L'année suivante il fut envoyé à Mayence en qualité de commissaire pour organiser les nouveaux départements réunis à la France. Il fut rappelé après le 18 brumaire, et resta sans emploi, quoique le premier consul lui eût écrit : « Les services importants que vous avez rendus à tant d'hommes distingués vous mériteront dans tous les temps des droits à l'estime des hommes. Vous pouvez compter sur le désir que j'ai de vous en donner des preuves. » Après avoir été chargé de l'approvisionnement des places fortes des bords du Rhin, de l'établissement de la manufacture d'armes de Bergerac, d'un dépôt de quatre mille chevaux dans cette ville, de la navigation du Drott, de l'installation de dix-neuf écoles centrales dans les départements, Lakanal était resté pauvre. Rentré dans la vie privée, il accepta la chaire de langues anciennes à l'école centrale de la rue Saint-Antoine, et fut plus tard attaché au lycée Bonaparte comme économe. En 1809 il perdit cette place. Après la bataille de Waterloo, s'attendant bien à être proscrit par la Restauration, Lakanal fit d'avance ses préparatifs de départ. Il assista encore à une réunion de patriotes qui eut lieu chez Barras, la veille de la capitulation de Paris. Plusieurs plans furent proposés pour repousser l'invasion; toujours l'argent manquait. Lakanal portait sur lui une somme modique, « qui était pourtant, dit M. Lélut, toute sa fortune, tout ce qui devait l'aider dans l'exil; il l'offrit pour l'exécution des projets qui étaient en délibération, et qui n'eurent d'autre résultat que celui d'avoir fait naître cette offre généreuse ». Lakanal se retira aux États-Unis d'Amérique. Bien reçu par Jefferson, il obtint du congrès américain cinq cents acres de terre à coton. « Au lieu de partager, ajoute M. Lélut, les illusions et les loisirs peut-être un peu chevaleresques des illustres proscrits du Champ d'Asile, Lakanal prit le seul parti qui pût le conduire à une indépendance en harmonie avec ses principes. Il se fit colon, planteur, pionnier. Je lui ai souvent entendu raconter sa vie de plusieurs années au milieu des tribus sauvages de l'Alabama, ses relations de bon voisinage avec les descendants des premiers maîtres du Nouveau Monde. Il quitta cette société pour accepter l'offre qui lui fut faite, et qui convenait à ses anciens goûts, de la présidence de l'université de la Louisiane. Il remplissait les devoirs de cette charge lorsque la révolution de 1830 rouvrit aux grands proscrits de 1815 les portes de la France. Lakanal ne se détermina pourtant pas encore à quitter le pays qui était devenu sa seconde patrie. » Il revint en 1833. Il n'avait pas été porté parmi les anciens membres de l'Institut réunis par ordonnance royale pour former la nouvelle Académie des Sciences morales et politiques, réorganisée en 1832; mais en 1834 il fut réélu à la place que le décès du comte Garat laissait vacante. Assidu aux séances de cette académie, il y vint encore par un froid rigoureux à la fin de 1844, et fut saisi d'une maladie qui l'emporta. « La veille même de sa mort, raconte M. Lélut, et sentant bien qu'elle était prochaine, il me disait, en me citant quelques belles paroles de saint Augustin, qu'il allait chercher le mot d'une grande énigme, confiant en la Providence, n'ayant rien à renier de son passé... Il s'éteignit comme un sage et un juste, sans secousses, sans violence, sans agonie, sans douleur. » M. Charles de Remusat ajoute : « Ses mœurs étaient simples, son caractère stoïque, ses convictions inébranlables. Invariablement fidèle aux pensées et aux souvenirs de sa jeunesse, son inflexible esprit avait résisté à toutes les épreuves... Sa vieillesse était

sereine ; il aima jusqu'au dernier jour son pays, ses amis, les lettres, et quand le terme est venu, il a vu la mort sans crainte et sans regret. » Peu d'heures avant d'expirer, il disait à un de ses confrères : « Je vais paraître les mains pures devant cette Providence que je ne comprends pas, mais que je sens. » Lakanal mourut pauvre, laissant une femme et un jeune enfant. On a de lui : *Rapport sur les langues orientales, commerciales et diplomatiques, fait à la Convention nationale, le* 10 *germinal an III;* 1794 ; — *Rapport au Conseil des Cinq Cents sur l'instruction publique* (séance du 23 messidor an IV) ; — *Exposé sommaire des travaux de Joseph Lakanal pour sauver, durant la révolution, les sciences, les lettres, et ceux qui les honoraient par leurs travaux;* Paris, 1838, in-8° ; — *Suum cuique;* Paris, 1840, in-4° ; — *Première réponse à la note sur la création de l'Institut;* Paris, 1840, in-4°. Ersch nous apprend que Lakanal s'est occupé d'une édition de quelques écrits posthumes de Rousseau. L. Louvet.

Mignet, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Lakanal,* lu à l'Institut en 1857. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour,* tome V, 2e partie, p. 40, et tome VI, 1re part., p. 401. — *Discours* de MM. de Remusat, Blanqui aîné, Lelut et Carnot sur la tombe de M. Lakanal ; dans *Le Moniteur* du 17 février 1848. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LAKE (*Arthur*), prélat anglais, né à Southampton, vers 1550, mort le 4 mai 1626. Il fit ses études au New-College d'Oxford, et en devint agrégé en 1589. Il fut nommé archidiacre de Surrey en 1605, doyen de Worcester en 1608, et évêque de Bath et Wells en 1616. Lake était très-instruit, et particulièrement versé dans la connaissance des Pères de l'Église. Il fut admiré comme prédicateur. Après sa mort on publia plusieurs volumes de ses sermons, une *Exposition du premier Psaume*, une *Exposition du cinquante-cinquième Psaume* et des *Méditations*. Tous ces ouvrages furent réunis en un seul volume ; Londres, 1629, in-fol. Lake fit des dons considérables à la bibliothèque du New-College, où il fonda aussi deux cours, l'un d'hébreu, l'autre de mathématiques. Z.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Chalmers, *General Biog. Dictionary.*

LAKE (Van *Guillaume*), théologien hollandais de Middelbourg, vivait de 1650 à 1710. Il était ministre protestant dans sa patrie. On a de lui : *Over de Vergevinge der sonden den Vaderen, onder het Oude Testament van God geschiedt* (Sur la Rémission des Péchés accordée aux Pères de l'Ancien Testament) ; — *Bewys en Verdedingh van de waerheyt en godlyckheyt der H. Schriftuere, en der Religy daer in begrepen*, etc. (Démonstration et Défense de la Vérité et de la Divinité de l'Écriture Sainte, et de la Religion qui y est comprise) ; Middelbourg, 1676, in-12 ; — *Het geroep van Weduwen en Weesen ten hemel*, enz. (Le Cri des Veuves et des Orphelins, pénétrant jusqu'au ciel, etc.) ; Flessingue, 1678, in-12 ; — *De Teyckenen der tyden, in dric onderscheydene Periooden, loopende soo voor, met, als oock na de Komste van den Messias*, enz. (Les Signes des Tems, divisés en trois périodes, avant, durant et depuis la venue du Messie, etc.) ; Middelbourg, 1683, in-12 ; — *De Vertroostinge Israëls*, etc. (La Consolation d'Israel) ; ibid., 1684, in-12 ; — *De Smerten des Messie, en desselfs Heertykheyt daer op volgende*, enz. (Les Souffrances du Messie, et la Gloire qui les a suivies, etc.) ; ibid., 1701, in-12. A. L.

La Rue, *Gelett. Zeeland*, p. 46. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. IV, p. 332-333.

LAKE (*Gérard*, premier vicomte), général anglais, né le 27 juillet 1744, mort le 20 février 1808. Il entra au service militaire à l'âge de quatorze ans, et fit ses premières campagnes dans la guerre de Sept Ans. Il servit ensuite en Amérique, en Hollande, sous le duc d'York en 1793, et après avoir atteint avec honneur le grade de général il fut nommé commandant en chef de l'armée d'Irlande pendant la révolte de 1797-1798. En 1800 il eut le commandement en chef de l'armée de l'Inde sous le gouverneur général marquis de Wellesley. Les Anglais, vainqueurs de Tipou-Saëb, rencontraient pour adversaires leurs anciens alliés les Mahrattes, gouvernés, par Scindiah et renforcés par de nombreux aventuriers, derniers débris de la puissance française dans l'Hindoustan. La guerre éclata le 3 août 1803. Tandis que le général Arthur Wellesley (depuis duc de Wellington) opérait dans le Deccan, Lake marcha sur Delhi. Parti de Canwpour, le 9 août, avec 10,000 hommes, il rencontra le 28 des forces considérables sous les ordres du général français Perron ; il les rejeta vers Agra, et prit d'assaut Allighur. Découragé par la perte de cette forteresse, Perron traita avec les Anglais, et se retira à Lucknow puis à Chandernagor, laissant libre la route de Delhi. Lake arriva, le 11 septembre, à six milles de cette ville. Le général français Bourquien l'attendait avec seize bataillons d'infanterie régulière et 6,000 hommes de cavalerie. La bataille fut longtemps disputée. Les Anglais, malgré des efforts inouis, ne purent enlever les positions des Mahrattes, et auraient été vaincus, si Lake, par une feinte retraite, n'avait attiré l'ennemi hors de ses retranchements. Profitant de cette faute, le général anglais reprit vigoureusement l'offensive et mit les Mahrattes en déroute. Bourquien se rendit, et le lendemain les Anglais entrèrent dans Delhi. Le souverain nominal de l'Inde, le grand mogol Shah Allum, qui avait été l'instrument et l'esclave des Mahrattes et des aventuriers français, échangea cette orageuse tutelle contre la protection des Anglais. Lake marcha ensuite sur Agra qu'il enleva, le 17 octobre, après quelques jours d'une résistance mal dirigée, mais énergique. Il restait encore aux Mahrattes un dernier corps

de troupes, grossi par les débris échappés de Delhi et d'Agra. Une nouvelle bataille, plus acharnée que celle de Delhi, eut lieu le 1er novembre près du village de Laswari, et se termina par la déroute des Mahrattes. Cette série de succès mit au pouvoir des Anglais toutes les possessions de Scindiah au nord de la rivière Chumbul, et leur assura l'empire de l'Inde septentrionale. En récompense le général Lake fut élevé à la pairie, le 1er septembre 1804, avec le titre de *baron Lake de Delhi et Laswari et Aston Clinton.*

Au printemps de 1804, lord Lake eut à repousser un autre chef mahratte, Holkar, qui lança contre les Anglais les bandes mercenaires des Pindarys. Cette campagne n'eut presque aucun résultat. Après de légers avantages, les troupes anglaises, décimées par la chaleur, rentrèrent dans les cantonnements d'Agra. Elles en sortirent au mois de novembre, et remportèrent un brillant succès à Dig. La campagne suivante fut marquée par le siége de Bhurtpour, que les Anglais levèrent après trois mois et vingt jours, et où ils perdirent plus de trois mille hommes. Pendant le siége, lord Lake remporta plusieurs avantages sur Holkar, et le força à demander la paix; mais l'arrivée du marquis de Cornwallis, comme gouverneur général, substitua une politique pacifique au système de conquête si énergiquement poursuivi par lord Wellesley. Lord Lake, qui avait été un des plus puissants instruments de ce système, ne put s'entendre ni avec le marquis de Cornwallis ni avec sir Georges Barlow, son successeur, et revint en Angleterre au mois de septembre 1807. Il fut aussitôt créé vicomte (31 octobre), et mourut l'année suivante.

Son fils, *Georges-Auguste-Frédéric* LAKE, né en 1780, entra aussi au service, et fut tué le 17 août 1808, à la bataille de Roleia en Portugal. Z.

W. Thorn, *Memoir of the War in India, conducted by lord Lake and sir Arthur Wellesley*; 1803-1806. — Mill, *History of the British India.* — Grant Duff, *History of the Mahrattas*, t. III.

LALA *de Cyzique*, peintresse grecque, vivait vers 75 avant J.-C. Elle peignit au pinceau, à l'encaustique et sur l'ivoire. Elle excella surtout dans les portraits de femme, et se peignit elle-même. Personne ne la surpassa pour la rapidité du travail. Ses œuvres furent estimées au point d'obtenir la préférence sur celles de Sopolis et de Dionysius, dont les tableaux remplissaient les galeries des riches Romains. Lala ne se maria jamais. Y.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 11.

LALAIN ou **LALAING** (*Jacques*, dit *Jacquet* DE), surnommé *le Bon Chevalier*, né vers 1422, mort le 4 juillet 1453. Fils de Guillaume de Lalain (sénéchal de Hainaut pour le duc de Bourgogne), il quitta à seize ans le manoir natal. Adolphe, duc de Clèves, neveu du duc de Bourgogne, était du même âge que Jacquet. Il demanda aux parents du jeune homme de lui donner leur fils pour écuyer. Le père et la mère y consentirent, et les deux jeunes gens se rendirent à la cour de Bourgogne. C'est là que Jacquet devait achever son apprentissage de gentilhomme. Guillaume de Lalain, avant de se séparer de son fils, lui recommanda de suivre en toutes choses les commandements de l'Église; puis il ajouta : « Jacquet, beau fils, sachez que peu de nobles hommes sont parvenus à la vertu de prouesse et bonne renommée s'ils n'ont dame ou damoiselle de qui ils soient amoureux, etc. » Jacquet se rendit à la cour de Bourgogne, à Bruxelles. Il y retrouva le jeune duc de Clèves, dont il devint l'ami et le compagnon le plus familier. Jacquet fut nommé écuyer du duc de Bourgogne, et le servit à table. Il passa ainsi six années à cette cour, alors une des plus somptueuses, des plus splendides de l'Europe, et termina ainsi son éducation.

Jacquet de Lalain fit ses premières armes en 1444. Il s'agissait de reconquérir, au profit de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, la ville et fief impérial de Luxembourg, détenu et possédé par le duc de Saxe. La ville, protégée par un château où se tenait une garnison, fut principalement défendue par les bourgeois. Jacquet de Lalain avait été conduit à cette guerre par le duc, qui y assistait en personne. Il fondit, la lance en arrêt, sur ces manants, dont il fit litière, et contribua puissamment à soumettre cette place, qui rentra ainsi sous l'obéissance de Philippe le Bon. En 1445, au printemps, le roi de France Charles VII, accompagné de René d'Anjou, duc de Lorraine, de la reine-duchesse Isabelle, des grands-officiers de France, des princes de son sang, etc., tenait cour plénière et gala royal à Nancy, dans les États de René, son vassal et beau-frère. La noblesse de toutes les puissances amies et limitrophes y avait été conviée. Le 10 juin (1), une grande passe d'armes ou fête chevaleresque, fut décidée par les princes, et eut lieu quinze jours après, dans la prairie de Nancy. Jacquet y parut avec avantage. Les comtes du Maine et de Saint-Paul l'avaient chargé de les y représenter. Marie de Clèves (*voy.* ce nom), duchesse d'Orléans, Marie de Bourbon, duchesse de Calabre, femme de Jean d'Anjou, fils du roi René, le retinrent pour leur écuyer. « Ces deux dames, dit la chronique, désiroient fort à avoir les devises (entretiens) du dit Jacquet et étoit chacune d'elles si bien en grâce, sans que l'une s'aperçût de l'autre, que merveille étoit. Si l'oyoient moult volontiers parler, désirans que leurs maris le ressemblassent... Icelles dames étoient en tel point que nuict et jour ne savoient que penser pour trouver moyen honnête de parler à lui et de avoir ses devises. » Jacquet, « un jour devisoit avec l'une, le len-

(1) Suivant Lefèvre de Saint-Remi (éd. du Panthéon, p. 615). Il y a ici probablement une légère erreur chronologique. C'est vraisemblablement le 10 avril qu'il faut lire.

demain avec l'autre; ou si à point se gouverna en tout honneur, qu'oncques il ne fit chose dont il duts être repris devant Dieu ni le monde. »

Le jour du tournois arrivé, Jacquet se présenta dans la lice, superbement équipé. Il avait sur son casque une espèce de lambrequin appelé *guimpe*, bordée et enrichie de perles à franges d'or, traînant jusqu'à terre : c'était un présent secret de la première dame. Au bras gauche, il portait une riche *manche*, toute ruisselante de perles et de pierreries, que la deuxième dame lui avait mystérieusement glissée. En passant devant la loge des dames, Jacquet fut fort remarqué. La première dame, qui était la duchesse d'Orléans, témoigna d'une manière couverte à la deuxième dame, Marie de Bourbon, sa voisine, l'étonnement que la *manche* portée par Jacquet avait causé dans son esprit. La deuxième dame fit part discrètement à sa belle cousine d'un sentiment semblable, au sujet de la *guimpe*. Peu à peu les deux dames dévoilèrent involontairement, sans se le dire, ce qu'elles se cachaient l'une à l'autre et se séparèrent toutes deux secrètement « courroucées ».

Le soir, au souper, Jacquet fut assis à table entre les deux duchesses. « La première, très-secrètement et sans que l'autre s'en aperçust, donna à Jacquet un très-riche diamant; et pareillement en fit la seconde d'un moult bel rubis assis en un annel d'or. » Une fois la rivalité ainsi allumée entre ces deux grandes dames, la position de Jacquet devenait de plus en plus difficile. Comment accomplir ou observer à la fois les deux points que Guillaume de Lalain, son père, lui avait solennellement recommandés lors de son départ? Jacquet, il est vrai, ne se couchait jamais, le soir, sans s'être confessé; et chaque jour, le matin, « avant qu'il partist de son logis, il y faisoit chanter messe, laquelle il oyoit moult dévotement, faisant ses prières à Dieu, et à la Vierge Marie, sa mère, qu'il le voulust garder d'encombrier ». Toutefois, devant un tel *ennemi* et un danger croissant, Jacquet prit un parti que parfois les plus braves eux-mêmes, parmi les gens de guerre, sont réduits à prendre : il battit en retraite en présence de forces inégales. Se voyant seul contre les deux dames, il s'esquiva adroitement, et parvint ainsi à se soustraire sain et sauf au péril.

En septembre de la même année, Jacquet, de retour dans les États de son maître, le duc de Bourgogne, se rendit à Anvers. Là il rencontra un chevalier sicilien, nommé Jean de Boniface, attaché à la cour d'Alfonse d'Aragon, roi de Sicile. Ce chevalier errant portait à la jambe gauche un fer d'esclave suspendu à une chaînette d'or. Il était venu ainsi porteur de cette *emprise* pour faire armes en l'honneur de sa dame avec le premier chevalier ou écuyer qui voudrait accepter le combat. Jacquet, dont l'ambition était précisément de rencontrer de telles aventures, toucha l'emprise, et combattit le chevalier sicilien. Il fit armes à cheval et à pied, d'après les chapitres ou termes du défi, et s'y comporta d'une manière si distinguée que le duc de Bourgogne, juge de la lutte, lui conféra, sur la lice même, le degré de chevalerie.

Jacques de Lalain, armé chevalier, recommença de courir le monde avec plus de zèle et d'autorité que par le passé. De 1446 à 1450, il parcourut successivement la France, la Navarre, l'Aragon, la Castille, le Portugal, le Langnedoc, le Dauphiné, la Bourgogne, l'Écosse, l'Angleterre et revint enfin dans les États de Bourgogne. Le but constant de ces pérégrinations diverses était toujours d'acquérir la gloire chevaleresque et d'accroître sa renommée, en manifestant sa prouesse dans une suite d'éclatantes épreuves. A cet effet, et suivant les prescriptions traditionnelles de la chevalerie, il envoyait préalablement dans le pays qu'il se proposait de visiter un héraut d'armes porteur des *chapitres*, ou lettres de défi, adressées par Jacquet de Lalain à tous les écuyers et chevaliers des environs. Ces lettres contenaient les termes et conditions du combat.

Cependant, ce genre de joûtes chevaleresques, usé par le temps, qui détruit tout, et combattu par la politique des gouvernants, avait considérablement perdu de son prestige et de de son crédit parmi les gentilshommes ainsi que dans les diverses cours de l'Europe. Les souverains, qui l'estimaient contraire au bon ordre, aux prérogatives de leur couronne et à l'ascendant de la justice civile, ne se prêtaient point sans répugnance à ces luttes en pleine paix, vestiges d'institutions qui appartenaient à un autre âge. Aussi notre chevalier errant fut-il accueilli partout avec quelque répugnance; les divers souverains à qui il dut s'adresser pour obtenir l'autorisation de ces sortes d'épreuves, appelées aussi *gages de bataille*, s'accordèrent, à peu près unanimement, à éconduire la requête du paladin par quelque prétexte ou fin de non recevoir obligeante et polie. A la cour de Londres, notamment, « pays aussi peu méridional que chevaleresque, le roi d'Angleterre Henri VI ne voulut donner congé à nul de son royaume pour faire armes à l'encontre d'icelui messire Jacques et ses compagnons, lesquels, quand ils virent la petite recueillotte qui leur avoit été faite, se partirent de Londres et se mirent en mer au port de Gravesans (Gravesend), pour retourner, par le port de l'Écluse, en Flandres ou dans les États de Bourgogne ». Jacquet de Lalain avait été plus heureux en Castille et en Écosse. En ces deux pays, il parvint à trouver chaque fois un champion qui se mesura avec lui. Mais, sauf ces deux exceptions, l'appel éclatant qu'il avait fait retentir dans les diverses régions de la chrétienté demeura à peu près sans écho et sans résultat.

En 1450, année du Jubilé, Jacques de Lalain,

après avoir tenu un pas d'armes à la *Fontaine-des-Pleurs* (1), près de Châlons-sur-Saône, se rendit à Rome, pour y gagner les indulgences attachées à ce saint pèlerinage. Passant de là au royaume de Naples, il alla saluer le roi Alfonse, et lui demanda l'autorisation de faire armes dans ce royaume. Cette demande ne fut point accueillie. A Naples, il rencontra le duc de Clèves, son compagnon d'enfance, qui revenait d'accomplir de son côté le grand pèlerinage de Jérusalem. Tous deux ensemble revinrent en Bourgogne. Il traversa ainsi la Lombardie, la Savoie, la Bourgogne proprement dite et rentra en Hainaut. « Par toutes les Italies, il portoit toujours son emprise, mais oncques au passer qu'il fit, ne trouva homme qui y touchast. » A Mons en Hainaut, Jacques de Lalain fut reçu en 1452 chevalier de l'ordre insigne de la Toison d'Or. Bientôt après, le duc de Bourgogne envoya une ambassade au saint-père en vue de s'opposer aux progrès du Turc sur le domaine de la chrétienté. Cette ambassade se composait de Jean de Croy, seigneur de Chimay, de messire Jacques de Lalain, de *Toison d'Or* le hérault, d'un docteur en théologie et d'un secrétaire. Au retour de Rome, l'ambassade se rendit auprès du roi de France. Mais Charles VII, qui se méfiait des mouvements du duc, accueillit peu favorablement cette ouverture diplomatique.

En 1451 les Gantois se révoltèrent contre le duc de Bourgogne. Ce prince envoya des troupes pour les soumettre. Jacques de Lalain prit part, pendant deux années consécutives, à cette longue et laborieuse campagne. Enfin, le 4 juillet 1453, il suivait les opérations du siége de Poucques. Placé sous un pavois ou abri provisoire d'une bombarde, il observait la place assiégée, lorsqu'un boulet de pierre, lancé par l'artillerie ennemie, vint effondrer le pavois. Un éclat de bois lui fracassa le crâne et entama la cervelle. Jacques tomba à terre, et expira peu de moments après. Sa mort produisit un grand deuil. Le corps fut porté au château de Lalain, puis inhumé dans l'église du lieu, sous une riche sépulture. Georges Chastelain, premier orateur du duc de Bourgogne, en composa l'épitaphe.

Telle fut la carrière *historique* de Jacques de Lalain. A ce premier point de vue, comme acteur des événements de son temps, ce personnage, on le voit, n'offre qu'un intérêt médiocre. Mais il n'en est pas de même si on le considère au point de vue des mœurs du temps. Jacques de Lalain nous offre en effet la personnification d'un type aussi curieux qu'intéressant. Il fut un des derniers représentants de l'idéal chevaleresque. L'imagination s'attache avec sympathie au destin de ce personnage, exalté jusqu'à l'héroïsme par la foi qui l'anime. Cependant, il passe ainsi à travers ses contemporains, entouré des hommages glacés qu'on adresse à des convictions d'un autre âge. Ce paladin succombe à l'âge de trente-deux ans, tué misérablement par un canon, l'arme des temps modernes, qui bouleversait déjà toute la science de la chevalerie et qui allait renouveler de fond en comble l'art de la guerre. Il meurt en 1453, l'année même où les chronologistes font cesser l'ère du moyen âge.

La *poésie* de cette légende se fait déjà sentir dans le charmant récit de son gothique chroniqueur. Jacques de Lalain est un des personnages fictifs de la *Remontrance à une Royne désolée*. Tel est le titre d'un roman, d'une allégorie historique et poétique, composée, vers 1463, par Georges Chastelain, en l'honneur de la célèbre et infortunée Marguerite d'Anjou. L'auteur d'un poëme écrit vers 1467, après la mort de Philippe le Bon, a placé également Jacques de Lalain parmi les héros morts qui viennent accueillir le duc de Bourgogne dans les régions élyséennes. Au seizième siècle, Pons Héviter, né à Delft, dans les États de Bourgogne, publia un livre intitulé *De Rebus Burgundicis*, consacré aux fastes historiques de sa patrie. Cet ouvrage, d'une latinité élégante et nerveuse, respire ce souffle de gloire antique, ce souffle à la fois littéraire et guerrier, qui animait Charles le Téméraire. Les actions et les vertus de Jacques de Lalain sont célébrées avec enthousiasme dans cet ouvrage. La poésie du sujet se dégage enfin, un siècle plus tard, sous une forme peu sublime, il est vrai, mais positive et métrique. En 1633, un gentilhomme du Tournaisis, nommé Jean d'Ennetières, consacra au souvenir du personnage qui fait l'objet de cet article une œuvre dont voici le titre : *Le Chevalier sans reproche Jacques de Lalain*, poëme en seize livres. Ce poëme est une paraphrase, infiniment développée, de la *Chronique de Lalain :* il est dédié à l'un des descendants du héros. Par ce trait d'analogie et par d'autres, ce poëme rappelle *La Pucelle* de Chapelain, dédiée par l'auteur au duc de Longueville, petit-fils du fameux Dunois.

VALLET DE VIRIVILLE.

La Chronique de Lalain, par Lefèvre de Saint-Remy (1); dans le *Panthéon Littéraire*, 1842, in-8°. — *Remontrances à une Royne désolée*, par Georges Chastelain, ms. de la Bibliothèque impériale de Paris, ancien fonds du roi, français, n° 7427, folios XX et XXJ. — *Épitaphe de Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; ibid.*, ms. 10,352 ;6. Col-

(1) En 1463, Philippe de Lalain, neveu de Jacques, tint à Bruges un pas d'armes, à l'imitation de celui que Jacques avait tenu précédemment près de Châlons. La relation de ce pas d'armes, qui eut lieu en 1463, nous a été conservée dans le ms. de la Bibliothèque impériale de Paris, Baluze, 10,319, 3 du folio 136 au folio 171. Cette relation ne doit pas être confondue avec celle de la *Fontaine-des-Pleurs*.

(1) Dans cette édition comme dans les précédentes, et sur la foi des éditions précédentes, la *Chronique de Lalain* est attribuée à Georges Chatelain. Le nom de ce dernier figure seul comme nom d'auteur dans cette édition. Mais c'est là une erreur incontestable, et que M. Buchon a lui-même reconnue et réparée plus tard, en publiant les *OEuvres de Chastelain*.

bert, 5466; folios 7 et 8; volume intitulé, *Trône d'Honneur.* — Jean d'Ennetières, *Le Chevalier sans reproche;* Tournay, 1633, in-8° fig.

* **LALAING D'AUDENARDE** (*Charles-Eugène*, comte DE), général et sénateur français, né à Paris, le 13 novembre 1779. Entré au service de l'Autriche, le 1er avril 1799, il fut admis, en qualité de sous-lieutenant, dans le 6e régiment de dragons (Melas), donna sa démission le 15 octobre 1803, passa au service de France, et obtint, le 28 juin 1804, le brevet de capitaine dans le 112e de ligne. Nommé chef d'escadron au 3e régiment de cuirassiers, le 5 septembre 1805, il devint major le 10 septembre 1807, et colonel le 29 janvier 1809. M. Lalaing d'Audenarde fit les guerres de 1805 à 1809 à la grande armée, et prit part aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Eckmühl, d'Essling et de Wagram. Sa conduite pendant l'expédition de Russie lui mérita les épaulettes de général de brigade (5 décembre 1812). Le général Lalaing d'Audenarde accueillit avec enthousiasme le retour des Bourbons, et fut admis, le 1er juin 1814, comme lieutenant dans la compagnie des gardes du corps de Noailles. Il suivit le roi Louis XVIII à Gand, et devint lieutenant commandant de cette compagnie le 1er novembre 1815. Au commencement de la guerre d'Espagne de 1823, il fut désigné pour commander les escadrons de guerre de la maison militaire du roi, à l'armée des Pyrénées. Nommé lieutenant général le 30 juillet suivant, il fut appelé le 28 novembre 1824 au commandement de la septième division militaire (Grenoble). Mis en disponibilité le 4 août 1830, il fut compris, le 7 février 1831, dans le cadre d'activité de l'état-major général de l'armée, devint membre du comité de cavalerie, et obtint en 1842 le commandement de la deuxième division militaire (Châlons-sur-Marne), puis celui de la quatorzième (Rouen), et fut admis à la retraite en 1847. L'empereur lui conféra la dignité de sénateur le 4 mars 1853. SICARD.

Biographie des Sénateurs. — Archives de la guerre.

LALAMANT ou **LALLEMANT** (*Jean*), médecin et littérateur français, né à Autun, où il mourut vers la fin du seizième siècle. Il s'acquit une certaine célébrité par le grand nombre d'ouvrages d'histoire, de poésie et de médecine qu'il publia, et où l'on remarque une connaissance approfondie de l'astronomie et des langues anciennes. Nous citerons de lui : *Traduction des quatre Philippiques de Démosthène en françois sur le grec;* Paris, 1549, in-8°; — *Cl. Galeni De Diebus decretoriis Libri III, recens latine facti et commentariis illustrati*; Lyon, 1559, in-4°; — *Hippocratis De Hominis Ætate, ex extremo fine libri de Carnibus*; Genève, 1571, in-8°; — *Sophoclis Tragœdiæ septeme græco*; Paris, 1577, in-8° : cet ouvrage est cité par Maittaire sous ce titre : *Sophoclis Tragœdiæ nunc primum latinæ* (latinis versibus) *factæ, et in lucem emissæ per Jo. Lalamantium*; Paris, 1557, in-8°. Bayle, à propos de cette traduction, range l'auteur parmi les plagiaires, parce qu'il a emprunté plusieurs vers de Georges Ratallier, sans le nommer; — *De Ptisanna sui temporis libellus*; Lyon et Autun, 1578, in-8°, augmenté de la version latine de cinq opuscules de Galien; — *Galeni Operum latine edendorum specimen*; Genève, 1579, in-8°; — *Exterarum fere omnium et præcipuarum Gentium anni ratio et cum romano collatio;* Genève, 1671, in-8°; quatre dissertations, extraites de ce livre, *De Tempore et ejus partibus, De Anno Macedonico, De Mensibus Macedonum* et *De Anno Attico*, ont été insérés par Gronovius dans ses *Antiquités grecques*, t. IX, etc. K.

Manget, *Biblioth. médic.*, III. — Kœnig, *Biblioth. vetus et nova*, p. 453. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, I. — Maittaire, *Annales Typograph.*, III, 700. — Du Verdier, *Biblioth. française*, p. 636. — Munier, *Mém. pour l'hist. d'Autun.*

LALANDE (*Jacques* DE), sieur DE LUMAU, DE MAZIÈRES, DE LAVAU, DE MONTARAN, etc., jurisconsulte français, né le 2 décembre 1622, à Orléans, mort dans la même ville, le 5 février 1703. Il fit ses études à Orléans, où il prit le 27 mars 1646 le grade de licencié et en 1652 celui de docteur. Le 29 mai 1654 il acheta une charge de conseiller au présidial d'Orléans, qu'il quitta quatre ans plus tard, pour se livrer entièrement à l'étude du droit. Le 18 juillet 1673 il reçut le titre de conseiller honoraire au même présidial, et mourut à quatre-vingts ans, avec ce titre. Il avait été receveur de la ville d'Orléans en 1683 et 1684 et maire en 1691 et 1692. « Il fut, dit Nicéron, juste, modeste, doux, simple, équitable, attentif et vigilant dans les affaires publiques; il étoit négligent et sans précaution pour les siennes. Éclairé sur les intérêts des autres, habile à donner à ceux qui venoient le consulter des conseils prudents et des lumières sûres, il étoit crédule et aisé à tromper sur ce qui le regardoit. Il étoit désintéressé et ennemi de la dépense; négligé dans ses manières et dans son extérieur, il avoit tout le fonds de cette politesse dont il négligeoit les dehors. » On a de lui : *Exercitationes utriusque juris ad titulum De Ætate et ordinc præficiendorum, apud Gregor. IX, cum brevi Tractatu De Nuptiis Clericorum vetitis aut permissis; et ad titulum secundum Libri XXVIII Dig.*, etc.; Orléans, 1658, in-4°; — *Prælectiones in titulum De Decimis Primitiis et Oblationibus libri tertii Decretal. Gregor. IX;* Orléans, 1661, in-4°; — *Commentaire sur la coutume d'Orléans;* Orléans, 1673, in-fol.; seconde édition, revue et corrigée par Philippe-Auguste Perreaux, avocat au parlement et au présidial d'Orléans, augmentée des *Mémoires* de l'auteur, des *Notes* de M. de Gyves, avocat du roi, d'une *Conférence générale sur toutes les coutumes de France qui ont rapport à celle d'Orléans* et du *Traité du Ban et de l'Arrière-Ban* (déjà publié séparé-

ment; Orléans, 1675, in-4°); Orléans, 1704, 2 vol. in-fol. Selon Nicéron, cette seconde édition est inférieure à la première, l'éditeur y ayant mal à propos changé ou supprimé des passages utiles; — *De Ingressu in secretaria judicum, et cum his considendi societate, viris honoratis competentes, et de honorariis dignitatibus;* Orléans, 1674, in-4°; — *Ad Novellam imperatoris Justiniani CXXX cujus argumentum est* De Transitu Militum, eorumque Annona et De Metatis; Orléans, 1679, in-4°; trad. en français, sous le titre de : *Du Passage, des Étapes et Logements des Gens de Guerre;* ibid., — *Specimen Juris Romano-Gallici ad Pandectas, seu Digesta*; Orléans, 1690, in-12; cet essai ne contient que les huit premiers titres du livre Ier du *Digeste;* la suite de ce grand ouvrage est restée manuscrite.

L—z—e.

Prévôt de La Jannès, *Éloge de Jacques de La Lande*, en tête du t. II de la *Coutume d'Orléans* (édit. de 1740). — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, etc., t. XLIII, p. 173-189.

LALANDE (*Michel-Richard* DE), compositeur français, surintendant de la musique de Louis XIV et de Louis XV, né à Paris, le 15 décembre 1657, et mort à Versailles, le 18 juin 1726. Fils d'un pauvre tailleur, dont il était le quinzième enfant, ses parents le placèrent parmi les enfants de chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois, leur paroisse, où il apprit la musique sous la direction de Chaperon. Le jeune Michel avait une voix pure et sonore; il devint bientôt l'élève favori de son maître, qui se plaisait à le faire entendre dans les grandes solennités. Doué d'une intelligence précoce et d'un esprit sérieux qui le rendaient capable d'une application soutenue, il voulait tout connaître à la fois, et son ardeur pour l'étude était telle qu'il passait souvent des nuits à travailler; aussi parvint-il en peu de temps à apprendre, pour ainsi dire tout seul, à jouer du clavecin et de plusieurs autres instruments; et à écrire ses idées musicales selon les règles de l'art. A l'âge de quinze ans, Lalande perdit par suite de la mue la belle voix de soprano que les amateurs allaient admirer à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Il quitta la maîtrise, au grand regret de Chaperon, qui se faisait honneur d'avoir formé un élève aussi distingué, et fut généreusement recueilli par un de ses beaux-frères, qui, pour le faire connaître, donnait chaque semaine un concert où l'on entendait le jeune virtuose. L'instrument que Lalande préférait alors à tout autre était le violon. Il se présenta à Lully pour être admis au nombre des musiciens de son orchestre; mais cette démarche n'ayant pas réussi, il en éprouva un si vif chagrin qu'il brisa son violon et renonça pour toujours à cet instrument. Lalande s'était heureusement préparé d'autres ressources; il se remit à l'étude du clavecin et de l'orgue, et fut bientôt appelé à desservir à la fois comme organiste quatre églises de Paris, celles de Saint-Gervais, de Saint-Jean, des Grands-Jésuites et du Petit-Saint-Antoine. Peu de temps après, le jeune artiste, dont le talent avait fixé l'attention du P. Fleuriau, fut chargé par celui-ci de composer les symphonies et les chœurs de plusieurs tragédies destinées à être représentées à la maison professe des jésuites, et s'acquitta de cette tâche à la satisfaction générale de l'auditoire. Plus tard, la place d'organiste du roi ayant été mise au concours, il se fit entendre devant Louis XIV, à Saint-Germain, et Lully, qui était juge de ce concours et qui ignorait le nom du postulant, déclara que la place lui revenait de droit si elle devait être donnée au plus habile; ce fut peut-être la seule fois qu'il rendit justice à Lalande. Quoi qu'il en soit, ce dernier ne fut pas agréé; on le trouva trop jeune, et l'emploi fut donné à un des autres concurrents.

Lalande comptait au nombre de ses élèves les filles du maréchal de Noailles. Sur la recommandation du maréchal, le roi lui confia l'éducation musicale des jeunes princesses qui devinrent ensuite madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse. Le roi lui faisait composer de la musique sur des paroles françaises, et venait souvent examiner son travail, qu'il lui faisait retoucher jusqu'à ce qu'il en ait été satisfait. Appréciant son mérite, il lui donna la charge de maître de la musique de sa chambre; puis, en 1683, lorsque Dumont et Robert, surintendants de la musique de la chapelle, prirent leur retraite, il décida que dorénavant, au lieu de deux surintendants, il y en aurait quatre, qui serviraient par quartier, et accorda l'une de ces places à Lalande. L'année suivante, Louis XIV lui fit épouser Anne Rebel, qui passait pour la meilleure cantatrice de la chambre, et à laquelle il constitua une dot. Lalande eut de ce mariage deux filles; il les fit élever avec le plus grand soin, et ne négligea rien pour en faire des musiciennes distinguées. Toutes deux avaient une très-belle voix. En 1704, Lalande les fit entendre au roi qui, charmé de leur talent, les admit à sa chapelle, en donnant à chacune un traitement annuel de mille livres; elles ont excellé dans les gracieux récits que leur père composait pour faire valoir leurs moyens d'exécution. Malheureusement la satisfaction que donnaient à Lalande deux filles d'un tel mérite ne fut pas de longue durée; en 1711, la petite vérole les lui enleva après douze jours de maladie, à la même époque où la mort du Dauphin mit la France en deuil. Peu de jours après, Lalande, dominant sa douleur, reparut à la cour où l'appelait son service. Le roi lui fit signe de s'approcher, et lui dit avec bonté : « Vous avez perdu deux filles qui vous étaient chères; moi j'ai perdu Monseigneur; » et en lui montrant le ciel, il ajouta : « Lalande, il faut se résigner. » L'artiste puisa dans ces paroles affectueuses de nouvelles forces qu'il consacra au service de son royal protecteur; et aux largesses dont il avait

déjà été l'objet vinrent successivement s'ajouter plusieurs pensions, dont une de six mille livres sur la caisse de l'Opéra. Enfin, le roi lui donna le cordon de l'ordre de Saint-Michel, et réunit sur sa tête les quatre places de maître de sa chapelle avec tous les avantages qui y étaient attachés.

La musique de Louis XIV ne coûtait pas moins de cent mille écus par an. La musique de la chapelle n'était pas seulement une chose de luxe et de parade, qui devait servir à la pompe des fêtes religieuses de la cour; c'était encore pour le roi, qui était lui-même musicien, un objet d'affection particulière. Après la mort de ce monarque, le Régent ne s'occupa de la chapelle que pour réduire de moitié le nombre des exécutants, et Louis XV, en prenant les rênes du gouvernement, la laissa dans le même état d'abandon. Lalande avait continué de la diriger; mais, en 1722, la mort lui ayant enlevé sa femme, le chagrin qu'il éprouva de cette perte lui fit désirer le repos; il demanda au roi la permission de remettre gratuitement et sans aucune réserve, trois quartiers de son emploi de maître de musique de la chapelle, et fit agréer pour le remplacer Campra, Bernier et Gervais. Louis XV le gratifia, en retour, d'une pension de trois mille livres. La solitude de son intérieur le décida à se remarier, et, en 1723, il épousa la fille de Cury, chirurgien de la princesse de Conti. Trois ans après il mourut, d'une fluxion de poitrine.

Lalande fut le plus habile compositeur français de son temps, pour la musique religieuse. Ses compositions, dans lesquelles on retrouve les formes du style de Carissimi appropriées au goût français, parurent d'un genre nouveau lorsqu'on les entendit à la chapelle de Versailles, où elles eurent beaucoup de succès. Lalande possédait surtout l'art de bien exprimer le sens des paroles, et ses heureuses inspirations font souvent oublier la longueur des récits qui dans la musique sacrée de cette époque alternent avec les chœurs. Ses chœurs, généralement écrits dans le genre fugué, sont d'un puissant effet. Il a composé pour le service de la chapelle de Louis XIV soixante motets avec chœurs et orchestre, qui ont été publiés avec luxe aux frais du roi. Parmi ses motets, ceux qui ont obtenu une préférence marquée sont l'*Exsurgat Deus*, le *Te Deum*, et le *Dixit Dominus*, qui était le morceau d'épreuve des haute-contre, et dans lequel se trouvait le fameux *ut* de l'*Amen*, qu'il fallait attaquer sans hésitation. Lalande a peu travaillé pour le théâtre; on ne connaît de lui en ce genre que la musique de *Mélicerte*, comédie de Molière, et le ballet des *Éléments*, dont Roy avait fait les paroles. L'acte du *Feu*, qui formait à lui seul une pièce entière, ayant pour sujet les amours d'une vestale, a survécu longtemps au ballet des *Élémens* dont il faisait partie. Dieudonné DENNE-BARON.

De Laborde, *Essai sur la Musique*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Castil-Blaze, *Chapelle-Musique des rois de France*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

LALANDE (*Joseph-Jérôme* LE FRANÇAIS DE), célèbre astronome français, né le 11 juillet 1732, à Bourg (Ain), et mort à Paris, le 4 avril 1807. En 1744 ses parents l'envoyèrent au collége des jésuites à Lyon; il vint plus tard à Paris pour étudier le droit, et il se livrait à cette étude avec ardeur quand une visite à l'Observatoire fit naître en lui un goût qui dérangea les projets de ses parents et devint la passion dominante de toute sa vie. Il se mit à suivre les cours d'astronomie que De Lisle faisait au Collége de France. De Lisle était revenu depuis peu de Russie, vieux et presque oublié de ses confrères et du public. La circonstance était favorable; Lalande devint bientôt l'ami de son maître, qui proportionna ses leçons à la marche des progrès de l'élève. Il l'attira même chez lui pour le former aux calculs et aux observations. De là un attachement réciproque. Dans le même temps Lalande suivit le cours de physique mathématique que Le Monnier, astronome distingué, ouvrait au Collége de France. Ce dernier tâcha de s'attacher également un élève aussi remarquable. La rivalité des deux professeurs tourna au profit du jeune astronome, qui s'instruisait à deux écoles différentes. Ses études de droit terminées, il fut rappelé par ses parents. Sans une occasion que Le Monnier sut saisir habilement, Lalande était perdu pour l'astronomie. L'abbé de La Caille venait de partir pour le Cap de Bonne-Espérance dans le but de déterminer la distance de la Lune à la Terre; en partant il avait engagé les astronomes à aller faire à Berlin quelques observations à ce sujet. C'était le lieu le plus favorable. Le Monnier, qui devait être envoyé, céda son poste au jeune Lalande, qui partit aux frais du roi et avec l'autorisation de l'Académie des Sciences; c'est à dater de cette époque qu'il prit le nom de *Lalande*, sous lequel il est connu. Ce fut en 1751 qu'il arriva à Berlin. Maupertuis le présenta au grand Frédéric, qui parut d'abord étonné en voyant cet astronome de dix-neuf ans chargé d'observations qu'on disait si délicates. « Mais, ajouta-t-il de suite, puisque l'Académie vous a nommé, vous justifierez son choix. » Là pendant une année Lalande passa les belles nuits dans son observatoire, les matinées à étudier le calcul intégral sous la direction d'Euler, et les soirées avec les beaux esprits qui, comme Voltaire, Maupertuis, d'Argens et La Métrie, faisaient l'ornement de la cour de Frédéric. De retour à Paris, après le rapport qu'il fit de sa mission, il fut reçu à l'unanimité membre de l'Académie en 1753, à vingt-et-un ans. On le vit alors suivre successivement des cours de chimie, de botanique, d'anatomie et d'histoire naturelle. Bientôt il entreprit avec Clairaut un grand travail sur les comètes et particulièrement sur la comète de Halley, qui était attendue vers cette époque. Lalande four-

nit à Clairaut les calculs immenses dont il avait besoin pour établir la théorie de cette fameuse comète. Dès que le succès eut couronné cette grande entreprise, il en publia l'histoire, à la suite d'une traduction des tables planétaires et cométaires de Halley, avec de nombreuses additions. En 1760, chargé de la *Connaissance des temps*, il changea entièrement la rédaction de cet ouvrage. Une circonstance plus remarquable devait assurer sa célébrité. Deux passages de Vénus fixaient l'attention des savants; l'un devait avoir lieu en 1761, l'autre en 1769. Lalande fit une carte astronomique où l'instant de ces passages était marqué pour tous les pays du monde. Ce travail ingénieux, annoncé dans tous les journaux, lui fit une réputation universelle. Il reçut de tous côtés, des savants et des souverains, des invitations pour aller faire des observations; mais, craignant de perdre un temps précieux, il resta à Paris. Par suite de son immense correspondance, il put faire connaître promptement ce que les astronomes voyageurs avaient observé en différentes parties du globe, et avec l'activité qu'il déployait dans ses travaux, il eut le premier le plaisir d'annoncer à l'Europe le résultat des efforts communs. La distance du Soleil à la Terre fut enfin connue. Le public ne parlait plus que de Lalande. Cette époque du passage de Vénus fut un des moments les plus glorieux de sa carrière astronomique. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la marine, sur laquelle il fit des cours et publia des ouvrages encore estimés. Les services qu'il rendit dans cette partie de l'instruction le firent recevoir à l'Académie de Marine de Brest et lui valurent du gouvernement une pension de mille francs qu'il consacra sur-le-champ à l'instruction d'un jeune élève. Lorsque De Lisle résigna sa chaire d'astronomie du Collége de France en sa faveur, Lalande donna à son cours un éclat tout nouveau. Pendant quarante-six ans il en remplit les fonctions avec exactitude, et eut la gloire d'avoir formé les plus habiles astronomes, parmi lesquels il comptait avec orgueil Delambre, Méchain, Piazzi et beaucoup d'autres qui peuplèrent les principaux observatoires de l'Europe. Lalande fit venir pour le seconder un de ses neveux, M. Le Français, qui lui a succédé. Mme Le Français, sa nièce, devint une de ses élèves; elle coopéra même à plusieurs de ses ouvrages, ce qui lui donna l'idée de publier plus tard l'*Astronomie des dames*. En 1802 il légua à l'Institut une somme de dix mille francs pour fonder un prix d'astronomie. Lalande aimait beaucoup les voyages. Il voulait connaître les savants avec lesquels il était en relation. Deux fois il alla visiter l'Angleterre. Il se lia avec William Herschel, et rapporta en France le *pendule composé de Harrisson*, dont il a donné la description. Il s'occupa ensuite de son voyage en Italie, que lui faisait désirer depuis longtemps son amour pour les arts et l'antiquité. Il parcourut la Suisse, la Hollande et plusieurs parties de l'Allemagne. Cependant, si Lalande eut en partage les qualités rares de l'intelligence, il fit preuve dans beaucoup de circonstances d'un jugement égaré par l'orgueil. Dans les dernières années de sa vie, il était tellement avide de célébrité qu'il émettait les idées les plus bizarres pour fixer l'attention publique. Ainsi il ne craignit pas de faire imprimer à plusieurs reprises qu'il avait acquis « toutes les vertus de l'humanité (1) ». Esprit actif et fécond, Lalande a écrit beaucoup; il a abordé tous les sujets, quelquefois heureusement; cependant, on ne peut pas dire qu'il fut un homme de génie.

On peut diviser les travaux de Lalande en trois séries : 1° *Ouvrages astronomiques*, 2° *Ouvrages divers*, 3° *Mémoires*. En 1764 il donna la première édition de son grand *Traité d'Astronomie;* Paris, 2 vol. in-4°. C'est un répertoire complet de tout ce que l'on savait alors et de beaucoup de méthodes peu répandues. Cet ouvrage, qui est son principal titre de gloire, a été beaucoup critiqué : il est en effet long et diffus; mais il sera toujours consulté par les astronomes, parce que l'auteur a consacré à la partie pratique, aux méthodes du calcul, à la description et à l'usage des instruments la part qui leur appartient. S'il n'a pas, comme Kopernik et Kepler, eu de ces idées neuves qui changent la face de la science, du moins il en a exposé les progrès avec netteté. Avant lui, Cassini, Le Monnier, qui avaient déjà publié des ouvrages sur le même sujet, ne s'étaient pas occupés suffisamment de la partie pratique. Lalande s'attacha donc à réparer cette omission, qui fait la matière de son second volume. Le premier contient les notions générales, le système du monde, la théorie des

(1) N'importe pour quel motif, il fallait qu'on parlât de lui. Il disait qu'il était « une toile cirée pour les censures et une éponge pour les louanges ». On lui a fait un juste reproche d'avoir abusé de la publicité. Quelques années avant sa mort il eut la constance de se tenir tous les soirs sur le Pont-Neuf, pour faire voir aux curieux les variations d'éclat de l'étoile *Algol*. Mais la police, qui à cette époque s'opposait à tout rassemblement, lui intima l'ordre de ne faire aucune démonstration en dehors de l'Observatoire. Souvent, pour attacher son nom à une idée neuve, il faisait connaître des noms encore obscurs. Comme il était enthousiaste de la découverte de Montgolfier, il fit annoncer qu'il irait à Gotha par une ascension aérostatique; mais son conducteur, gagné à son insu, le fit descendre au bois de Boulogne. Quoiqu'il fût en rapport depuis longtemps avec le directeur de l'observatoire de Gotha, il n'avait pu encore le visiter. Des astronomes vinrent donc au rendez-vous des différentes parties de l'Allemagne; ce fut un véritable congrès, tout pacifique sans doute, mais qui excita quelques inquiétudes parmi les souverains. Un journal anglais avait même averti le duc de Gotha qu'un astronome français pourrait bien aller porter dans ses États des idées révolutionnaires : on ignorait combien Lalande était opposé à tout bouleversement social. Il s'exposa aux plus graves dangers, après le 10 août 1792, pour sauver la vie à Dupont de Nemours, qui s'était caché à l'observatoire du collége Mazarin. Lalande était d'une complexion délicate; cependant, sa santé ne fut presque jamais altérée. En 1767 un excès de travail détruisit en partie son tempérament, mais l'exercice du cheval lui rendit la vie. La diète, l'eau, les longues courses, tel était son hygiène.

planètes et des éclipses. On y remarque, à la suite des notes sur les plus célèbres astronomes et sur les ouvrages les plus utiles, des notices historiques et même mythologiques sur les diverses constellations. A cause de ces développements, Le Monnier avait appelé cet ouvrage la *grosse Gazette*. Lalande y avait inséré le résumé des leçons de ses trois maîtres, et surtout de La Caille, dont il avait hérité des manuscrits. Il avait réuni tout ce que les anciens avaient de mieux en astronomie, et les méthodes que l'expérience lui suggérait à mesure qu'il s'occupait d'une nouvelle édition (revue et augm.; Paris, 1771-81, 4 vol. in-4°). L'édition précédente ne contenait que quelques pages sur le flux et le reflux de la mer. Un procès pendant à l'amirauté, dans lequel l'Académie des Sciences avait été consultée et dont il fut chargé de faire le rapport, lui donna lieu de voir ce qui manquait à nos connaissances pour le flux et le reflux de la mer. Depuis ce temps il n'avait cessé de rassembler des observations de tous les pays et de tâcher de perfectionner ou de simplifier les méthodes et les calculs de théorie qu'on emploie. Il en est résulté un traité sur les marées, à la suite duquel il a placé un mémoire de Dupuis qui explique la mythologie au moyen des constellations; mais ce traité laisse beaucoup à désirer, parce qu'il a été rédigé trop précipitamment. Le *Traité d'Astronomie abrégé*, parut à Amsterdam (Paris), 1774 et à Paris, 1775 ou 1795, in-8°. Ses autres ouvrages sont : *Astronomie des Dames*; Paris, 1785, 1795 et 1806, in-18; — *Bibliographie astronomique*, avec l'histoire de l'astronomie depuis 1781-1802; Paris (1803), in-4°, augmentée d'une table des matières par Cotte : c'est un catalogue utile et commode de tous les ouvrages que les astronomes peuvent consulter; les articles principaux y sont suivis de notices critiques, que l'on regrette de ne pas voir en plus grand nombre. Ce répertoire, quoique indispensable aux astronomes, convenait à trop peu de personnes pour qu'on pût espérer un débit qui couvrît les frais de l'impression. Le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, le fit imprimer aux frais du gouvernement. Lalande en avait commencé la rédaction dès 1775; — *Histoire céleste française contenant les observations de plusieurs astronomes français*, t. I, Paris, 1801, publiée de même aux frais de l'État. Lalande ne paraît avoir été que l'éditeur de ce travail, qui fut en partie fait par Michel Le Français-Lalande, son neveu. Des cinquante mille étoiles indiquées, aucune n'a été déterminée par Lalande; mais il avait formé et dirigé l'observateur, et lui avait fourni les moyens de bien observer; car il fit construire l'observatoire de l'École Militaire, malgré la vive opposition du gouverneur de cette école, et fit acheter le quart de cercle qu'originairement l'astronome Bergeret avait fait établir pour le confier à Dagelet. — *Abrégé de Navigation, historique, théorique et pratique*; Paris, 1793, in-4° : ouvrage dans lequel on trouve les principes de la manœuvre et ceux du pilotage, les méthodes les plus simples pour se conduire sur mer par longitudes et latitudes, avec des tables horaires pour connaître le temps vrai par la hauteur du Soleil et des étoiles dans tous les temps de l'année et à toutes les latitudes jusqu'à 61°. A la fin du volume se trouvent mentionnés tous les bons livres de navigation qui ne sont pas indiqués dans la *Bibliographie astronomique*; — *Voyage d'un Français en Italie, en* 1765-66; Venise et Paris, 1769, 8 vol. in-12, et atlas in-4°; Paris, 1786, 9 vol. in-12. Cet ouvrage renferme l'histoire et les anecdotes les plus singulières de l'Italie et sa description, les mœurs, les usages, le gouvernement, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle et les antiquités, avec des jugements sur les ouvrages de peinture, de sculpture et architecture et les plans de toutes les grandes villes d'Italie; — *Traité des Canaux de Navigation*; Paris, 1778, in-fol. : composé en visitant dans toute son étendue le canal du Languedoc; — *De la Description de neuf Arts différents* : art du papetier, 1761; du parcheminier, 1762; du cartonnier, du chamoiseur, 1764; du tanneur, 1764; du mégissier, 1765; du maroquinier, de l'hongroyeur, 1766; du corroyeur, 1767; — *Discours* qui remporta le prix de l'Académie de Marseille en 1757 sur ce sujet : *L'esprit de justice fait la gloire et la sûreté des empires*; — *Discours sur la douceur*; Bourg en Bresse, 1780, in-8°. L'auteur le relisait chaque année pour y prendre des règles de conduite, dont il s'écartait trop souvent; — *Discours* prononcé à Lyon dans lequel il établit *la préférence que l'on doit à la monarchie sur toute autre forme de gouvernement* : doctrine qu'il a professée même dans les circonstances les plus orageuses; — les *Éloges de Lavoisier, de Bailly, Delisle*, etc. Lalande est encore auteur d'un grand nombre de mémoires et d'observations, parmi lesquels on cite : *Mémoires sur la parallaxe de la Lune et sur la distance de la Terre*, dans lesquels on applique les nouvelles observations faites en 1751 et 1752, à Berlin et au cap de Bonne-Espérance, à un sphéroïde aplati, pour en déduire les parallaxes dans différents points de la Terre (ann. 1752, 1753, 1756, 1787); — *Mémoires sur les équations séculaires*, et sur les moyens mouvements du Soleil, de la Lune, de Saturne, de Jupiter et de Mars, avec des observations de Tycho-Brahé, faites sur Mars en 1593, tirées des manuscrits de cet auteur. Problème de gnomonique : tracer un cadran analemmatique, azimutal, horizontal, elliptique, dont le style soit une ligne verticale indéfinie, avec une planche. Examen des erreurs que l'on peut commettre dans la mesure des hauteurs méridiennes, ou des hauteurs correspondantes, avec des tables des corrections qui en résultent, et une pl. (ann. 1757); — *Sur la Théorie de Mercure* en cinq

mémoires (ann. 1766, 1767, 1768 et 1786). Le premier renferme la détermination du lieu de l'aphélie, fondée sur des nouvelles observations; le second expose le mouvement de l'aphélie et le mouvement moyen de Mercure, sa révolution et sa distance déduites des anciennes observations, avec un commentaire sur la partie de l'*Almageste* où elles sont rapportées; dans le troisième, l'auteur détermine l'excentricité et le lieu moyen de Mercure; dans le quatrième, les perturbations qu'il éprouve par l'action des autres planètes; dans le cinquième, il rectifie les éléments de Mercure, etc. (1767); — *Mémoires sur les taches du Soleil et sur sa rotation* (1776 et 1778); — *Mém. sur la planète d'Herschell* (1779 et 1787); — *Sur la durée de l'année solaire* (1782); — *Observations de huit mille étoiles boréales*, faites à l'École militaire avec un grand quart de cercle mural, en deux parties (1789 et 1790). Les ouvrages auxquels de Lalande a plus ou moins participé ont pour titre: *Histoire de l'Académie des Sciences* pour les années 1757-1760; — *La Connaissance des Temps*, qu'il rédigea, après Maraldi, de 1759 jusqu'en 1775, et dont il reprit la rédaction de 1794 à 1807; — *L'Ancien Mercure*; — *Journal des Savants* (de 1760-92) : il y fournissait tous les articles concernant les mathématiques et la physique. Ainsi on cite particulièrement trois *Lettres sur le Platine* (janvier et juin 1758; février 1760). C'est le premier écrit qui ait fait connaître en France ce nouveau métal; *Remarques sur les Monnaies du Piémont* (décembre 1767); *Homonymie de neuf Lalande* (novembre 1791, p. 694). Il a aussi travaillé au *Nécrologe des hommes célèbres de France* (1767-82); au *Journal de Physique*, où il inséra en 1802 quatre articles sur la planète *Piazzi* (Cérès); au *Magasin Encyclopédique*. Enfin, on trouve de lui divers articles dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, les *Philosophical Transactions*, les *Mémoires de Berlin*, *de Dijon*, le *Dictionnaire des Mathématiques de l'Encyclopédie Méthodique*. JACOB.

Éloge de Lalande, par Delambre (*Mém. de l'Institut*, t. VIII, 1807). — *Moniteur* des 10 et 11 janvier 1808. — Mme de Salm, *Éloge de Lalande*, dans le *Magasin encyclopédique*, 1810, t. II, p. 288-325.

LALANDE (*Michel-Jean-Jérôme* LEFRANÇAIS DE), astronome français, neveu du précédent, né à Courcy, près de Coutances (Normandie), le 21 avril 1766, mort le 8 avril 1839. Venu tout jeune à Paris, il se livra à l'astronomie sous la direction de son oncle dès 1781, fit un grand nombre d'observations, établit la théorie de l'orbite de la planète Mars, décrivit la partie du ciel stellaire visible en France, et compta jusqu'à cinquante mille étoiles sur l'horizon de Paris. Il fournit beaucoup d'articles et de notes à la *Connaissance des Temps*. En 1792, il aida Delambre dans la mesure de triangles aux environs de Paris. Telle était son ardeur à l'observation des astres qu'on disait « qu'il avait contracté l'habitude de dormir un œil ouvert. » Il épousa, en 1788, Marie-Jeanne-Amélie Harlay, qui partageait son goût pour l'astronomie et aida son oncle dans le calcul des *Tables horaires* qui font partie de l'*Abrégé de Navigation*. Cet amour des sciences lui valut un madrigal qui finissait par ces deux vers :

Si vous n'étiez et le sions des Grâces
Et la tangente de nos cœurs.

Par le crédit de son oncle, Michel de Lalande entra, le 26 décembre 1801, à l'Institut, où il remplaça Bory, dans la classe des Sciences, section d'astronomie. Il devint aussi membre adjoint du Bureau des Longitudes et directeur de l'Observatoire de l'École Militaire, où il fit ses observations. Enfin il suppléa son oncle dans sa chaire d'astronomie au Collége de France. On lui attribua à tort l'*Astronomie des Dames*. Il a eu M. Liouville pour successeur à l'Académie des Sciences. Ses *Tables de Mars* ont paru en 1801, et ses catalogues d'étoiles dans divers volumes de la *Connaissance des Temps*. Son observation de l'éclipse de lune du 20 mars 1783 fut publiée dans le *Journal de Paris*. L. L—T.

De Lalande, *Bibliogr. Astronomique*, p. 597. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littéraire*.

LALANDE (*Luc-François*), homme politique hébraïsant et français, né à Paris, et mort dans la même ville, en 1808, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances. Il professa la langue hébraïque et la théologie dans plusieurs établissements de cet institut. Lorsque la constitution civile du clergé eut été décrétée par l'Assemblée nationale, il prit la défense des principes consacrés par elle, en publiant l'*Apologie des Décrets de l'Assemblée nationale sur la constitution civile du clergé*; Paris, Froullé, 1791, in-8°, et un supplément. Cet écrit, qui eut trois éditions dans la même année, fixa sur lui l'attention de l'évêque métropolitain de Paris, qui le choisit pour son premier vicaire; mais bientôt il fut lui-même appelé par le corps électoral de la Meurthe aux fonctions d'évêque constitutionnel de ce département. Il voulut d'abord décliner cet honneur; mais, entraîné par les sollicitations de toutes les autorités du temps qui lui envoyèrent des députations à Paris pour vaincre sa résistance, il finit par accepter cette mission. On n'eut qu'à se louer de l'esprit de conciliation qu'il apporta dans l'exercice de son ministère, autant que les circonstances purent le lui permettre. L'aménité de son caractère lui fit aussi beaucoup d'amis, tandis que la partie dissidente du clergé, qu'on appelait alors réfractaire, publiait contre lui plusieurs libelles où sa doctrine et même sa personne n'étaient pas ménagées (1). Il prononça

(1) Le titre de quelques-uns de ces libelles en révèle suffisamment l'esprit: *Le fanatisme de l'ignorance confondu*, in-8° de 16 pages. — *Parallèle des Principes de*

dans l'église cathédrale de Nancy l'éloge de Simoneau, maire d'Étampes, qui avait été victime des fureurs populaires, en voulant faire exécuter la loi. Ce discours a été imprimé sous le titre d'*Éloge funèbre de saint Guillaume Simoneau, prononcé le 3 juin* 1792, *dans l'église cathédrale de Nancy;* Nancy, 1792, in-4°. Lalande fut nommé, par le même collége électoral, membre de la Convention nationale; il vota dans cette assemblée avec le parti modéré, et lors du procès de Louis XVI, il opina pour le bannissement hors du territoire français. Craignant les persécutions, il déclara renoncer aux fonctions ecclésiastiques. Aussi ne fut-il pas appelé au concile national des évêques et des prêtres constitutionnels qui se réunit à Paris, en l'an de la république. Lalande fut du nombre des conventionnels qui firent partie du Conseil des Cinq Cents; il y siégea jusqu'au 1er prairial an VI, et finit par occuper l'emploi d'archiviste de la police. Pendant la durée de son épiscopat éphémère, il publia plusieurs instructions et lettres pastorales, destinées au clergé et aux fidèles de l'Église constitutionnelle. On lui doit aussi la quatrième édition de la *Grammaire Hébraïque* de Masclef; Paris, 1781, 2 vol. in-12. Il n'a point d'article dans la *Biographie universelle* de L.-G. Michaud, quoique les plus minces conventionnels y aient trouvé leur place.

J. LAMOUREUX.

Documents particuliers. — Ersch, *La France Littéraire.* — *Petite Biographie Conventionnelle;* Paris, 1816, in-12.

* **LA LANDELLE** (*Guillaume-Joseph-Gabriel* DE), romancier français, né à Montpellier, le 25 mars 1812. Il fut officier de la marine royale, ensuite capitaine de long cours. Depuis 1840, il a fourni à divers journaux des feuilletons et romans maritimes, dont la plupart ont été publiés à part. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de Duguay-Trouin;* 1844, in-12; — *Le Quart de nuit, contes et causeries d'un vieux navigateur;* 1845, in-18; — *La Gorgone;* 1846, in-8° : a paru d'abord dans le journal *L'Époque,* et en 1856 dans *Le Siècle;* — *Aventures d'un gentilhomme, ou l'Émigration de la Bretagne en* 1793; 1847, 2 vol. in-8° : a paru d'abord dans le *L'Univers;* — *Frise-Poulet;* 1847, in-8°; — *La Couronne navale;* 1848, in-8°; réimprimée en 1851, 9 vol. in-8°; — *Le Docteur Esturgeot;* 1849, 2 vol. in-8°; — *Les Iles de glace;* 1848-1850, 4 vol. in-8°; — *Le Roi des rapaces;* 1850, 4 vol. in-8°; — *Le Trocador;* 1851, 2 vol. in-8°; — *Le Morne aux serpents;* 1852, 2 vol. in-8°; — *Le Tableau de la mer, batailles et combats;* 1852, in-18, et dans la *Revue contemporaine;* — *Les Princes d'Ébène;* 1852, in-8°; — *Falkar le Rouge;* 1852, 5 vol. in-8°; — *Le Coureur d'aventures;* 1852, 3 vol. in-8°; — *L'Usurier sentimental;* 1853, 3 vol. in-8°; — *La Vie du Marin,* poëme; 1853, in-12; — *Le Château de Noirac;* 1854, 2 vol. in-8°, et en 1855 dans *La Patrie;* — *L'Honneur de la Famille;* 1854, 2 vol. in-8°; — *L'Eau et le Feu;* 1855, 2 vol. in-8°; — *Les deux Routes de la vie;* 1855, 4 vol. in-8°; 1856, 2 vol. in-8° : a paru dans la *Patrie;* — *Le Dernier des Flibustiers;* 1856, in-4° : publié d'abord dans *L'Écho du Nord,* et dans *L'Assemblée nationale;* réimprimé en 1857 avec *Le Roi des Rois*, 5 vol. in-8°; — *Don Graviel l'alferiez*, in-8°, et dans l'*Impartial du Nord;* — *La meilleure Part;* 1856, 4 vol. in-8°; — *Les Épaulettes d'Amiral;* 1858, in-18; — *Contes d'un marin;* 1858, in-16; *L'Aiguillette d'Or*, etc. G. DE F.

Journal de la Librairie. — *Documents particuliers.*

LALANNE (*Michel*), poëte français, né en 1793, à Castres, mort en octobre 1825. A l'âge de vingt ans, il vint à Paris pour se livrer à ses goûts littéraires, fit insérer dans le *Mercure* une ode sur l'incendie de Moscou, et donna en 1814 au théâtre de l'Odéon une comédie en vers intitulée : *Les Mécontents, ou le choix d'un état,* imprimée en 1818 à Bordeaux. Il a encore fourni à divers recueils quelques morceaux de poésie légère, où l'on retrouve un talent agréable. K.

Mahul, *Annuaire nécrologique.*

* **LALANNE** (*Jean-Baptiste*), poëte français, né à Dax, en 1772. Il cultiva le genre didactique, et donna plusieurs petits ouvrages en vers, où il rivalisait avec Castel. Chénier, qui n'aimait pas ce genre didactique, traita sévèrement Lalanne ainsi que ses émules. « Sans doute, dit-il, M. Castel, M. Lalanne et M. Michaud ont fait preuve de quelque talent pour écrire en vers; mais savent-ils changer de ton? savent-ils aimer la nature? et les continuelles descriptions qu'ils accumulent avec complaisance ne fatiguent-elles pas un peu l'attention du lecteur le plus favorablement disposé? » Palissot se montra plus bienveillant, et le félicita d'avoir, à l'exemple de Castel, bravé le préjugé qui proscrivait de la poésie le nom de nos légumes. Lalanne avait en effet osé dire :

Légumes nourriciers, oui, de vos noms divers,
Si Phœbus m'avouait, j'embellirais mes vers.
A ces noms ennoblis accoutumant l'oreille,
Ma muse vengerait le persil et l'oseille;
Peut-être en ma faveur le dédain désarmé
Sourirait dans mes chants au cerfeuil parfumé.
L'ail aux sucs irritants, l'épinard salutaire,
Au censeur délicat pourrait ne pas déplaire.
Le navet dont l'Auvergne ensemence ses monts
Paraîtrait hardiment sans craindre les affronts;
La carotte offrirait sa racine dorée,
Et je peindrais la plante à Memphis adorée.
Le chou même, le chou, parure de mes vers
Braverait le mépris ainsi que les hivers.

On a de Lalanne : *Le Potager, essai didactique;* Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Voyage à So-*

M. Lalande avec les hérétiques. Nous trouvons dans le *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne,* sous le nº 2399, tome II, la mention d'une pièce de théâtre, fort rare, intitulée : *La Prophétie accomplie, ou le Tartuffe moderne, drame en quatre actes* de 84 pages, lequel est dirigé contre M. Lalande, évêque constitutionnel. Une note curieuse du bibliophile Jacob accompagne cette indication.

rèze; Dax, 1802, in-8°; les deux ouvrages réunis, Paris, 1803, in-18; 1806, in-12; — *Les Oiseaux de la ferme*, poëme; Paris, 1804, in-18; 1806, in-12; — *Bagnères*, poëme; Paris, 1819, in-18. L. L—T.

M. J. Chénier, *Tableau hist. de l'état et des progrès de la Littér. franç. depuis* 1789. — Palissot, *Mémoires sur la Littérature.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biog. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

* **LALANNE** (*Jean-Philippe-Auguste*), naturaliste et écrivain pédagogique français, né à Bordeaux, le 7 octobre 1795. Il était à dix-huit ans chirurgien interne à l'hôtel-Dieu de Bordeaux, quand il fit choix de l'état ecclésiastique. Il est chanoine honoraire de Bordeaux, directeur du collége Stanislas et membre de la Société Linnéne à Bordeaux. On a de lui : *Manuel Entomologique pour l'étude des lépidoptères de France;* 1822, 2 vol. in-8°; — *Appel à l'opinion publique pour la défense du clergé;* 1828, in-8°; — *Liberté d'enseignement, contre la raison d'État;* 1840, in-8°; — *Influence des Pères de l'Église sur l'éducation publique;* 1850, in-12; — *Extraits de Tertullien;* 1853, in-8°; — *Poésies de l'enfance;* 1854, in-8°; — *Notice sur le couvent des Carmes;* Paris, 1855, in-12; — *Cyrille*, tragédie classique; 1856, in-8°; — *Rhétorique élémentaire et complète;* 1857, in-12. G. DE F.

Renseignements particuliers.

* **LALANNE** (*Léon-Louis-Chrétien*), ingénieur français, né à Paris, le 3 juillet 1811. Élève de l'École Polytechnique en 1829, il entra dans le corps des ponts et chaussées en 1831, et parvint au titre d'ingénieur en chef de deuxième classe. Il aida M. Arnoux dans la construction du chemin de fer à wagons articulés de Paris à Sceaux. Au moment de la dissolution des ateliers nationaux, en 1848, il fut chargé de remplacer M. Émile Thomas, leur directeur. L'insurrection de juin ne l'empêcha pas de remplir ses fonctions, et même à travers les barricades les journées furent payées aux ayant-droits. Chef de bataillon de la 11e légion de la garde nationale de Paris, M. Léon Lalanne fut arrêté, au mois de juillet 1849, comme ayant pris part au mouvement du 13 juin; mais le 5 août la chambre du conseil du tribunal de la Seine déclara qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre lui. En 1852 il accepta la direction des travaux publics en Valachie, et à l'arrivée des Russes en 1854 il quitta ce pays. En 1855 il fut chargé par le gouvernement français de construire une route militaire de Rassowa à Kustendje, et plus tard de la pose du télégraphe électrique à travers les principautés danubiennes. En 1856 il accepta la direction de la construction des chemins de fer de l'ouest en Suisse, ce qui lui a valu le grade d'officier de la Légion d'Honneur, le 28 juin 1856. On a de lui : *Mémoire sur l'arithmo-planimètre, machine arithmétique et géométrique donnant facilement les résultats des opérations les plus compliquées de calcul et de planimétrie;* Paris, 1840, in-8°; — *Essai philosophique sur la Technologie* (extrait de l'*Encyclopédie nouvelle*); Paris, 1840, in-8°; — *Tables nouvelles pour abréger divers calculs relatifs aux projets de routes, principalement les calculs des terrasses et des plans parcellaires, précédées d'un mémoire sur leur construction et leur usage;* Paris, 1840, in-8°; — *Collection de Tables pour abréger les calculs relatifs à la rédaction des projets de routes et de chemins de toutes largeurs;* Paris, 1842, in-4°, avec planches; — *Tables graphiques des superficies de déblai et de remblai pour les routes et chemins de six mètres de largeur;* Paris, 1843, in-plano; — *Nouvelles Tables graphiques donnant sans calcul les superficies de déblai et de remblai, et les largeurs nécessaires à la rédaction des projets de chemins de fer;* Paris, 1843, 2 pl. in-plano; — *Instruction pratique pour l'usage des nouvelles Tables graphiques donnant les superficies de déblai et de remblai des chemins vicinaux de six mètres de largeur avec fossés d'un mètre;* Paris, 1843, in-8°; — *Sur la représentation graphique des tableaux météorologiques et des lois naturelles en général, appendix au Cours complet de Météorologie de L.-F. Kaemtz, traduit et annoté par M. Ch. Martins;* Paris, 1843, in-12; — *Description et usage de l'abaque ou compteur universel, qui donne à vue les résultats de tous les calculs d'arithmétique, de géométrie, de mécanique pratique*, etc.; Paris, 1845, in-32; 1851, in-12; — *Instruction pour l'usage de l'abaque des équivalents chimiques qui donne à vue les résultats numériques de toutes les combinaisons et réactions mutuelles des corps simples et des corps composés en proportions définies;* Paris, 1846, 1851, in-12; — *Instruction sur les règles à calcul, et particulièrement sur la nouvelle règle à enveloppe de verre;* Paris, 1851, in-12. M. Léon Lalanne a donné au recueil intitulé : *Instruction pour le peuple; cent traités sur les connaissances les plus indispensables : Arithmétique et Algèbre; Mécanique et Machines; machines à vapeur; Travaux publics et voies de communication.* Il est un des rédacteurs de *Un million de faits, aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres;* de *Patria, la France ancienne et moderne*, où il a fourni : *Travaux publics, finances, commerce et industrie, état militaire, population, administration intérieure et extérieure.* Il est un des auteurs du *Guide pour le choix d'un état.* Il a donné aux *Annales des Mines : Note sur les terrains d'une partie de la vallée du Donetz* (tome XVI), et diverses traductions de mémoires scientifiques allemands; aux *Annales des Sciences naturelles : Notes sur l'architecture des abeilles* (tome XIII); aux *Annales des Ponts et Chaussées : Note sur les deux premiers chemins de fer de l'empire d'Autriche* (1839); *Note sur le cylindre employé à la compres-*

sion des empierrements en Prusse (1840); *Mémoire sur l'arithmo-planimètre* (1840); *Mémoire sur les tables graphiques et sur la géométrie anamorphique* (1846); ces deux derniers mémoires ont obtenu chacun une des médailles d'or décernées par les ingénieurs aux meilleurs travaux des *Annales*. M. Léon Lalanne est collaborateur du *Magasin pittoresque*, de l'*Illustration*, de l'*Encyclopédie nouvelle* et de l'*Encyclopédie moderne* publiés par MM. Didot. Il est l'inventeur d'une balance à calcul et d'une machine qui résout les équations numériques des sept premiers degrés. L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

* **LALANNE** (*Marie-Ludovic-Chrétien*), littérateur français, frère du précédent, né à Paris, le 23 avril 1815. Élève de l'école des Chartes en 1839, il s'est surtout occupé de littérature, et fut attaché en 1846 à la commission des travaux historiques. Chargé de la direction de l'*Athenæum français*, quelque temps après sa création, en 1853, il fonda, en 1856, à la suite de la fusion de l'*Athenæum* avec la *Revue contemporaine*, *La Correspondance littéraire*, revue mensuelle qui s'occupe de critique, de beaux-arts, de sciences et d'érudition. On a de lui : *Recherches sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe*, 2e édition, corrigée et entièrement refondue; Paris, 1845, in-4°: ces *Recherches*, qui ont obtenu en 1840 une médaille de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, ont paru d'abord dans les *Mémoires des divers Savants*, publiés par cette Académie; — *Bibliothèque de poche : Curiosités littéraires;* Paris, 1845, in-16; — *Curiosités bibliographiques;* Paris, 1845, in-16; — *Curiosités biographiques;* Paris, 1846, in-16; — *Curiosités des traditions, des mœurs et des légendes;* Paris, 1847, in-18; — *Curiosités militaires;* Paris, 1851, in-16; — *Curiosités de l'Archéologie et des Beaux-Arts;* Paris, 1852, in-16; — *Curiosités philologiques, géographiques et ethnologiques;* Paris, 1852, in-16; — *Curiosités historiques;* Paris, 1852, in-16; — *Curiosités des Inventions et des Découvertes;* Paris, 1852, in-16; — *Curiosités anecdotiques;* Paris, 1853, in-16; — *Les lois de la Galanterie* (1644), *opuscule précédé d'une introduction et de notes*, pour une collection ayant pour titre : *Le Trésor des pièces rares et inédites;* Paris, 1855, in-8°; — *Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy, avec sa famille et ses amis* (1666-1693), nouvelle édition, revue sur les manuscrits et augmentée d'un grand nombre de lettres inédites, avec une préface, des notes et des tables, t. Ier; Paris, 1858, in-18; — *Mémoires de Marguerite de Valois, suivis des anecdotes inédites de l'histoire de France pendant les seizième et dix-septième siècles, tirées de la bouche de M. le garde des sceaux du Vair*, avec des notes, pour la *Bibliothèque elzevirienne;* Paris, 1858, in-18. Il a fait paraître dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes : Nom donné à la Marne par un poëte du douzième siècle* (2e série, tome Ier); — *Des Pèlerinages en Terre Sainte avant les Croisades* (tome II); — *Controverse à propos du feu grégeois* (tome III); — *Examen critique de l'ouvrage de M. Fuster intitulé Des Changements dans le Climat de la France* (tome II); — *Remarques sur une lettre inédite de Montaigne* (1849). Il a rédigé, avec plusieurs collaborateurs : *Biographie portative universelle, suivie d'une table chronologique et alphabétique où se trouvent répartis en 154 classes les noms mentionnés dans l'ouvrage;* Paris, 1844, in-12. Il a travaillé à *Un million de faits*, au *Dictionnaire Encyclopédique de la France* de M. Lebas, au *Magasin pittoresque*, à l'*Encyclopédie moderne* de MM. Didot, aux *Archives des Beaux-Arts*. Il a publié avec M. Bordier : *Dictionnaire de pièces autographes volées aux bibliothèques publiques de la France;* Paris, 1851, in-8°, 1re livraison.

L. L—T.

Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.*

LA LAURE (*Claude-Nicolas*), jurisconsulte français, né à Paris, le 22 janvier 1722, mort le 10 septembre 1781. Reçu avocat en 1746, il fut nommé censeur royal en 1764. On a de lui : *Traité des Servitudes réelles à l'usage de tous les parlements et sièges du royaume, soit pays de droit écrit, soit pays coutumier, de la Flandre impériale et d'une partie de l'Allemagne;* Paris, 1761 et 1777, in-4°. Ce volume est suivi de plus de mille lois ou paragraphes de lois romaines, traitant des servitudes et trad. en français. L'auteur avait promis une seconde partie, mais elle est restée en manuscrit; — *Recueil d'Arrêts du Parlement de Paris*, avec *commentaires;* Paris, 1773, 2 vol. in-fol. C'est un extrait des *Mémoires* de Bardet. L—Z—E.

Camus, *Bibliothèque de Droit.* — Quérard, *La France Littéraire.*

FIN DU VINGT-HUITIÈME VOLUME.